DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'HIPPIATRIQUE, CAVALERIE, MANEGE ET MARÉCHALERIE.

Par M. LAFOSSE, Maréchal du Roi.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME PREMIER.

A —— H

A BRUXELLES.

M. DCC. LXXVI.

PRÉFACE.

L'OBJET de l'auteur, en offrant cet ouvrage au public, a été de lui être utile, & de mettre à portée de tout le monde les connoiſſances requiſes pour conduire un cheval, pour le maintenir en bonne ſanté, & le guérir lorſqu'il eſt malade. On ne peut pas tout dire dans un ſeul ouvrage, tout détailler, tout expliquer ; & quoiqu'il n'y ait point d'art ſur lequel on ait autant écrit, ſur-tout depuis quelques années, que celui qui traite du cheval, cependant on n'a pas encore tout dit : il reſte & il reſtera toujours une infinité de choſes dont on a beſoin de s'inſtruire, & dont nous ne pouvons être éclairés que par le flambeau de l'expérience. Dans l'ouvrage que nous donnâmes en 1766, intitulé : *Le Guide du Maréchal*, nous ne prétendîmes que développer les connoiſſances néceſſaires à un maréchal, ſans parler du manege ou de la cavalerie, & ſans entrer dans un détail circonſtancié des objets d'anatomie, &c. Dans *le Cours d'Hippiatrique*, donné en 1772, nous avons traité à fond de tout ce qui concerne l'anatomie du cheval, ſes maladies, ſa guériſon, ſa ferrure &c. mais ſans entrer dans le détail du manege ou de la cavalerie, ni du haras, &c. Ici nous avons raſſemblé toutes les connoiſſances qu'on doit avoir ſur le cheval, leſquelles étoient éparſes dans ces deux ouvrages. Nous avons fondu tous les préceptes, & lié enſemble toutes les connoiſſances qu'on doit acquérir ſur la *Science Caballine*. Pour donner plus de facilité au lecteur, & pour répandre plus de jour ſur les préceptes &

les obſervations qui concernent cette ſcience, nous avons préféré la nomenclature alphabétique; mais ce qui caractériſe ſur tout cet ouvrage, & qui le rend différent de tous les autres que l'auteur a juſqu'ici donnés au public, c'eſt qu'il renferme beaucoup d'articles, dont l'auteur n'avoit fait aucune mention dans ſes autres productions.

L'hippiatrique, le haras, l'art du manege ou de la cavalerie, & tout ce qui eſt relatif à la maréchalerie, forment donc la baſe de ce Dictionnaire.

1°. En traitant de l'*Hippiatrique*, nous y avons joint un grand nombre d'articles que nous ne pouvions rapporter que dans un dictionnaire, & qui ne pouvoient entrer dans notre *Cours d'Hippiatrique*, à raiſon de la forme à laquelle nous nous étions aſtreints. On y trouvera d'autres articles plus étendus, plus développés, & travaillés avec plus d'art & plus de ſoin, parce qu'on eſt moins gêné dans un dictionnaire, & qu'il offre un champ plus vaſte.

2°. Le mot *Haras*, dont nous n'avions pu faire aucune mention juſqu'à préſent dans nos ouvrages, ſe trouve ici un article des plus importans & des plus néceſſaires. On y verra combien il eſt eſſentiel que les races ſoient croiſées, &c. Nous y avons ajouté un plan d'adminiſtration qu'il ſeroit important au gouvernement d'adopter pour l'utilité publique.

3°. La cavalerie ou le manege, n'eſt pas entiérement de notre compoſition, & le lecteur ne doit pas regarder cette partie, comme étant purement de notre fonds; les principaux articles qui concernent cet art, ſont tirés de l'ouvrage immortel de M. de la Gueriniere, l'homme du monde, ſans doute, qui a été le plus verſé dans le manege. Les gens de l'art s'appercevront aiſément,

que nous avons puisé dans son *Ecole de Cavalerie*, que nous nous sommes fait gloire de citer, chaque fois que nous en avons eu besoin, par ces trois lettres initiales *E. D. C.* Mais nous nous sommes permis d'y joindre des notes & des observations, sur-tout lorsque nous avons cru que, dans certains articles, la saine physique y étoit blessée. Si nous avons osé exprimer avec liberté nos sentimens & notre pensée sur quelques autres articles non moins intéressans, tels que ceux-ci: *Cheval, allures du; Cheval, mouvement du cavalier; Cheval, position de l'homme; Cheval, sensation du; &c.* c'est que nous y avons été sollicités par plusieurs personnes de l'art à qui nous avions communiqué nos manuscrits, & dont nous avions auparavant fait usage dans nos cours publics. On nous objectera, sans doute, qu'un exercice de quatre ans dans les maneges continué seulement par intervalles, & interrompu depuis près de dix ans, est insuffisant pour oser prescrire des regles sur le manege, & réduire cet art en préceptes. Mais il faut observer qu'un tel exercice, lorsqu'il aura été fait avec soin & application, est plus que suffisant pour en connoître toute la pratique, en acquérir les principes, & se former une méthode certaine & invariable. Je sçais cependant, par expérience, qu'il n'y a point d'art qui soit plus varié dans ses principes que l'art du manege; s'il y a dix académies d'équitation dans un royaume, il y aura dix manieres différentes d'opérer, quoique tendantes toutes au même but. On peut assurer, avec vérité, que l'art du manege est rempli de difficultés; que c'est un champ semé d'épines; & que tout chef d'académie veut avoir une méthode à lui-seul appartenante; que dans toutes les académies royales, ainsi que dans les écoles d'Aristote, chacun dispute

ſans s'entendre, chacun prétend avoir raiſon, & chacun en ſort bien perſuadé que ſon confrere eſt dans l'erreur, tant il eſt vrai que cet art eſt rempli d'incertitude, par le peu de progrès qu'il a fait juſqu'à ce jour!

4°. La maréchalerie, j'oſe le dire, offrira aux gens de l'art de nouvelles lumieres pour ſe conduire avec ſageſſe. Outre tout ce qui regarde la *Forgeûre*, la *Ferrure* & le *Travail*, &c. : il apprendra à connoître un cheval, à ſe défier des ruſes des marchands de chevaux, à ne pas ſe laiſſer ſéduire par les diſcours des charlatans, &c. La ferrure forme un objet ſi important, que le maréchal ne ſçauroit trop s'y rendre expert; il doit partir de ce principe, qu'elle n'a été inventée que pour conſerver le pied du cheval: il ne faut donc appliquer les fers que pour conſerver la *muraille*. Contemplons ce cheval ſorti des mains de la nature, errant dans les campagnes, les pieds nuds: il ne détruit que la muraille de la pince & de ſes quartiers. On ne doit donc appliquer les fers que pour maintenir cette partie en bon état, c'eſt-à-dire, qu'il faut *ferrer court*, & ne jamais *parer la ſole* qu'en cas d'accident.

Quiconque veut étudier méthodiquement l'hippiatrique avec ce Dictionnaire, doit, pour y faire quelques progrès, lire, avec attention, les mots *Arteres*, *Fibres*, *Muſcles*, *Nerfs*, *Os*, qui lui donneront d'abord une connoiſſance générale de l'hippotomie. Il doit paſſer enſuite aux parties ſéparées, comme *Epaule*, *Cuiſſe*, *Jarret*, *Œil*,, *Oreille*, *&c.* où il eſt traité plus expreſſément & plus en détail des os, des ligamens, des cartilages & des muſcles qui compoſent ces parties. Il en eſt de même par rapport aux maladies auxquelles ces parties ſont ſujettes; par exemple, vous avez un cheval bleſſé au jarret, en cherchant le mot *Jarret*, vous

trouverez la conformation du jarret, ſa beauté & ſes défauts, les os qui le compoſent, les ligamens qui tiennent unis ces mêmes os, les muſcles qui les font mouvoir, les arteres, les veines & les nerfs qui en font partie : & enfin, toutes les maladies auxquelles il eſt ſujet : telles que l'*Éparvin*, le *Veſſignon*, *&c.* On doit porter le même jugement ſur chaque partie extérieure. Il eſt plus important qu'on ne penſe, de s'attacher aux généralités des maladies, & d'avoir des notions préliminaires d'anatomie ou d'hippotomie. Sans cette précaution, on ne peut être inſtruit avec ſoin, ni recueillir du fruit de ſes études : on eſt dans le cas d'errer, & l'on ſe trouve ſouvent expoſé à prendre une tumeur, ou une plaie, ou une maladie quelconque, pour une autre. Alors, faute de vous être aſſez inſtruit ſur la généralité des maladies, vous emploierez des remedes contraires, & vous n'opérerez jamais la guériſon. Quoiqu'il ſoit traité dans cet ouvrage d'un grand nombre de maladies, cependant il n'a pas été poſſible de les déſigner toutes en particulier. Souvent il en ſurvient dans des endroits qui ne ſont pas ordinaires dans la pratique ; par exemple, il peut s'élever des tumeurs ſur le zigoma, ſur le bout du nez, au milieu de l'épaule, de la queue, de la feſſe, &c ; que doit faire alors le praticien ? Il examinera d'abord de quel genre peut être cette tumeur : ſi elle eſt inflammatoire, traitez-la comme la *Taupe*, comme les tumeurs du *Garot*, du plat de la *Cuiſſe*, *&c.* Si vous la trouvez appartenir à un autre genre, & qu'elle ſoit œdémateuſe, skirrheuſe, &c, traitez-la comme le skirrhe & l'œdeme, &c. On voit donc par-là, combien il eſt eſſentiel d'être verſé dans la généralité des maladies, comme l'*Inflamation*, l'*Eréſipelle*, l'*Œdeme*, le *Skirrhe*, *&c.*

ſi vous voulez réuſſir dans la guériſon ; autrement, nous le répetons, vous ſerez toujours incertain dans la déciſion d'une maladie & de ſa cure : c'eſt pourquoi nous nous ſommes ſur tout fort étendus ſur les articles, *Tumeurs*, *Ulceres*, qu'on trouvera fort détaillés, & auxquels toutes les maladies externes & chirurgicales, doivent ſe renvoyer. Alors l'opération ne ſera plus douteuſe ; & quoique chaque praticien ait la ſienne, & que les méthodes d'opérer ſoient variées à l'infini ; cependant vous agirez avec ſûreté, dès que la nature de la maladie vous ſera parfaitement connue. Il en eſt ainſi des bandages & des appareils ; la nature du mal doit vous guider dans la maniere de le compoſer : ſoyez ſeulement attentif à le rendre ſimple & à ne pas lui donner trop de compreſſion. Nous nous bornerons aux préſentes explications, tout le reſte étant développé d'une maniere plus circonſtanciée dans ce Dictionnaire.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'HYPPIATRIQUE.

A.

ABANDONNER, ſe dit d'un cheval que l'on veut faire courir de toute ſa viteſſe, en lui abandonnant les rênes; mauvais moyen, car pour faire courir un cheval, il faut qu'il ſoit ſoutenu & aiguillonné, tant des jambes que de la langue.

Abandonner les étriers, c'eſt ôter ſes pieds de dedans.

Abandonner, (s') c'eſt ſe tenir mollement à cheval ce mot s'entend encore par ſe laiſſer conduire à la volonté du cheval.

ABAISSEUR de la levre inférieure, (muſcle court) *Voyez* Levres.

Abaiſſeur de la levre ſupérieure, (muſcle) *Voyez* Levres.

Abaiſſeur de l'oreille, (muſcle) *Voyez* Oreilles.

Abaiſſeur du bras, (muſcle) *Voyez* Bras.

Abaiſſeur de la paupiere ſupérieure, (muſcle) *Voyez* Paupiere.

ABATTRE, renverſer un cheval à terre. On a quatre entraves & une longue corde attachée à l'anneau d'une de ces entraves. On les boucle dans chaque pâturon, la boucle en dehors, en ayant attention que l'entrave à laquelle eſt attachée la corde, ſoit au pâturon de devant; on paſſe la corde dans l'anneau voiſin de devant, puis dans les deux de derriere, & on la fait revenir dans le premier où elle eſt atta-

chée ; on tire la corde ſubitement, les quatre jambes ſe rapprochent, & le cheval tombe. Auſſi-tôt un homme ſe jette ſur la criniere, proche la tête, pour l'empêcher de ſe relever, un autre à la queue. Lorſqu'on n'a pas beaucoup de monde, on paſſe la corde pardeſſous le corps du cheval. On la fait revenir aux pieds où on l'arrête ferme, de maniere cependant qu'elle ne ſerre point le corps. On diverſifie la maniere d'abattre, ſuivant les opérations que l'on ſe propoſe de faire.

ABDOMEN. *Voyez* Ventre poſtérieur, ou bas-ventre.

ABDUCTEUR de l'oreille, (muſcle long) *Voyez* Oreilles.

Abducteur de l'oreille, (muſcle court) *Voyez* Oreilles.

Abducteur de la levre ſupérieure, (muſcle) *Voyez* Levres.

Abducteur de la levre inférieure, (muſcle) *Voyez* Levres.

Abducteurs du bras, (muſcles) ſçavoir le long & le court, *Voyez* Bras.

Abducteurs de la Jambe, (muſcles) ſavoir le long, le moyen & le court, *Voyez* Jambes.

Abducteurs ſupérieurs de l'oreille, (muſcles) *Voyez* Oreilles.

Abducteurs moyens de l'oreille, (muſcles) *Voyez* Oreilles.

Abducteur inférieur de l'oreille, (muſcle) *Voyez* Oreilles.

Abducteur du bras, (muſcle) *Voyez* Bras.

Abducteurs de la jambe, (muſcles) ſçavoir, le grêle, le large, le gros & le long abducteurs, *Voyez* Jambes.

ABOUTIR, tumeur qui doit dégénérer en abcès, qui doit venir en ſuppuration.

ABREUVER eſt faire boire un cheval, ſoit qu'on le mene à l'abreuvoir, ou qu'on le faſſe boire à l'auge ou au ſeau dans l'écurie.

ABBREUVOIR, lieu où l'on fait boire les chevaux, & où on les paſſe pour les laver.

ABCÉDER, faire tourner une tumeur en abcès, il n'y a guere que les tumeurs inflammatoires que l'on puiſſe faire abcéder.

ABSCÈS. *Voyez* Inflammation & Suppuration.

ABSORBANS, (pores) ce ſont une infinité de petites ouvertures qui ſe trouvent à la peau, & qui répondent aux veines, c'eſt par ces pores que pénetre l'eau des bains, ou que ſe communiquent les maladies de la peau, dont un autre cheval peut être attaqué, tel que le farcin, la galle, &c

ABSYNTHE, plante, d'un verd pâle & blanchâtre, d'une odeur déſagréable quoiqu'aromatique, & amere au goût, elle eſt vermifuge, cordiale, & convient fort bien dans les tranchées de vers; extérieurement on peut l'employer comme vulnéraire réſolutive.

ACADÉMIE, École où l'on apprend les exercices qui conviennent à l'état militaire ; les ſçiences qui y ont rapport, les arts qui développent le corps & lui donnent de la grace. Tels ſont les armes, les mathématiques, le deſſin, la danſe, plus particuliérement encore & principalement l'équitation ou l'art de monter à cheval, de dreſſer cet animal, de le rendre ſouple & docile ; régler ſes mouvemens, leur donner toute la grace dont ils ſont ſuſceptibles, par conſéquent corriger les vices & les fantaiſies qui rendroient ces mouvemens déſordonnés, déſagréables ou dangereux pour le cavalier : ce que l'on appelle en général, Manege. *Voyez* ce mot. L'Académie doit être pourvue de chevaux déja dreſſés à des allures & à des airs proportionnés aux divers degrés de force ou de ſcience de ceux qui montent ; il faut des trotteurs, des plaſſeurs, des ſauteurs, &c. Le lieu dans lequel on monte ſe nomme Manege. *Voyez* ce mot. La perſonne qui eſt à la tête de l'Académie, s'appelle Chef ou Écuyer. C'eſt le Chef qui démontre les principes, les regles de l'équitation, & les fait exécuter ; ſouvent il a ſous lui d'autres écuyers pour le ſoulager dans ſes fonctions. On trouve pluſieurs academies en France, les plus célebres ſont celle de Paris, au manege des Tuilleries, celles de Caën, de Lyon, Beſançon & autres, tenues & gouvernées par des écuyers fameux. Dans quelques-unes, on ſoumet l'art de l'équitation aux loix de la phyſique & de la méchanique, & l'on démontre l'hyppiatrique dans toutes ſes parties, ſeul moyen de faire parvenir cet art au plus haut point de perfection où il puiſſe atteindre, en établiſſant des principes & des regles invariables, puiſqu'elles ſeront puiſées dans la nature, & fondées ſur des vérités mathématiques.

ACADÉMISTE. Éleve d'académie.

ACCÉLÉRATEUR, qui augmente la force d'une partie ; on dit des muſcles accélérateurs.

ACCÈS, accidens qui reviennent dans une maladie & qui ſouvent ſont périodiques, on dit un accès de fievre eſt ſurvenu, &c.

ACCIDENT, eſt à bien dire, les ſymptomes qui accompagnent une maladie, par exemple une matiere ſoufflée au poil, à la ſuite d'une piquure, la ſuppreſſion de l'écoulement par les narines dans la gourme, dans la morfondure, &c. ſont des accidens.

ACCULER, (s') ſe dit d'un cheval qui ayant reculé contre un mur, y reſte opiniâtrement.

ACHEMINÉ, cheval acheminé, eſt celui qui a des diſ-

positions à être dressé, qui connoît la bride & répond aux éperons, qui est dégourdi & rompu.

ACHEVÉ, se dit d'un cheval bien dressé, qui est confirmé dans un air, ou un manege particulier, cheval commencé, acheminé, achevé sont les termes dont on se sert pour marquer les différentes dispositions, & pour ainsi dire les différentes classes d'un cheval qui a de l'école.

ACHILE (tendon d'), on appelle ainsi le tendon fléchisseur de l'os du pied, & lequel est le plus exposé aux extensions, rupture & cloud de rue. *Voyez* ces Mots.

ACIDES (les), sont des substances, soit végétales, animales ou minérales qui laissent sur la langue un goût aigre, piquant. L'oseille, le vinaigre, &c. sont des acides.

Les acides sont rafraîchissans, stimulans, anti-putrides; mais il faut absolument les étendre dans beaucoup d'eau, principalement ceux tirés du regne minéral, on les emploie aussi extérieurement dans la grangrene.

ACIDULÉ, se dit d'une liqueur qui contient un peu d'acide.

ACOUSTIQUE, qui appartient ou convient à l'oreille : on dit l'artere, la veine, le nerf acoustique, un remede acoustique.

ACRIMONIE ou ACRETÉ, on dit il y a une acrimonie dans le sang, dans telle humeur, dans telle plaie, ce qui prouve toujours beaucoup de résistance à vaincre dans la curation.

ACTION, cheval toujours en action, bouche toujours en action, se dit d'un cheval qui mâche son mors, qui jette beaucoup d'écume, & dont la bouche est toujours fraîche; c'est un indice de vigueur selon quelques personnes. L'on dit aussi l'action des jambes.

ACROMION, expression tirée de deux mots grecs qui signifient extrêmités de l'épaule, dans l'Hyppostéologie, on appelle Apophyse, Acromion, une éminence arrondie de l'omoplate. *Voyez* épaule.

ACRU, (monter) c'est monter à poil un cheval, ou sans selle ni couverture.

ADÉNOTOMIE, terme composé de deux mots grecs qui signifient dissection des glandes.

ADIPEUX, corps adipeux, membrane adipeuse, se dit d'un tissu graisseux.

AERIENS, vaisseaux qui portent l'air; ce sont les bronches des poumons, & la trachée-artere.

AFFILER, *Voyez* Cloux.

AGE, *Voyez* Dents.

AIDES, (les) consistent dans les différens mouvemens de la main de la bride; dans l'appel de la langue; dans le sifflement & le toucher de la gaule; dans le mouvement des cuisses, des jarrets & des gras-de-jambes; dans le pincer délicat de l'éperon; & enfin dans la maniere de peser sur les étriers.

L'appel de la langue est un son qui se forme en recourbant le bout de la langue vers le palais, & en la retirant ensuite tout-à-coup, en ouvrant un peu la bouche. Cette aide sert à réveiller un cheval, à le tenir gai en le maniant, & à le rendre attentif aux aides ou aux châtimens qui suivent cette action, s'il n'y répond pas. Mais on doit se servir rarement de cette aide; car il n'y a rien de si choquant que d'entendre un cavalier appeller continnellement de la langue; cela ne fait plus alors d'impression sur l'ouïe, qui est le sens sur lequel elle doit agir. Il ne faut point non plus appeller trop fort, ce son ne doit, pour ainsi dire, être entendu que du cheval. Il est bon de remarquer en passant, qu'il ne faut jamais appeller de la langue lorsque l'on est à pied, & que quelqu'un passe à cheval devant nous; c'est une impolitesse qui choque le cavalier : cela n'est permis que dans une seule occasion, qui est lorsqu'on fait monter un cheval pour le vendre.

Quoique la gaule soit plus pour la grace que pour la nécessité, on ne laisse pas de s'en servir quelquefois utilement. On la tient haute dans la main droite, pour acquérir une maniere de se servir de son épée.

La gaule est en même tems aide & châtiment : elle est aide, lorsqu'on le fait siffler dans la main, le bras haut & libre pour animer un cheval; lorsqu'on le touche légérement avec la pointe de la gaule sur l'épaule de dehors pour le relever; lorsqu'on tient la gaule sous-main, c'est-à-dire, croisée pardessous le bras droit, la pointe au dessus de la croupe, pour être à portée d'animer & de donner du jeu à cette partie; & enfin, lorsqu'un homme à pied touche de la gaule devant, c'est-à-dire, sur le poitrail, pour faire lever le devant, ou sur les genoux pour lui faire plier les bras.

La gaule n'est pas propre pour les chevaux de guerre qui doivent obéir de la main à la main, & en avant pour les jambes, à cause de l'épée qui doit être à la place de la gaule dans la main droite, qu'on appelle aussi pour cela la main de l'épée. Dans un manege on doit tenir la gaule toujours opposée au côté où l'on fait aller le cheval, parce qu'on ne

doit s'en ſervir que pour animer les parties de dehors.

Il y a dans les jambes du cavalier cinq aides, c'eſt-à-dire, cinq mouvemens; celui des cuiſſes, celui des jarrets, celui des gras-de-jambes, celui du pincer délicat de l'éperon, & celui que l'on fait en peſant ſur les étriers (1).

L'aide des cuiſſes & des jarrets ſe fait en ſerrant les deux cuiſſes ou les deux jarrets, pour chaſſer un cheval en avant; ou en ſerrant ſeulement la cuiſſe ou le jarret de dehors, pour le preſſer ſur le talon de dedans, ou en ſerrant celui de dedans pour le ſoutenir, s'il ſe preſſe trop en dedans. Il faut remarquer que les chevaux qui ſont chatouilleux, & qui retiennent leurs forces par malice, ſe déterminent plus volontiers pour des jarrets vigoureux, que pour les éperons, & ordinairement ils ſe retiennent quelque temps à l'éperon avant que de partir.

L'aide des gras-de-jambes qui ſe fait en les approchant délicatement du ventre, eſt pour avertir le cheval, qui n'a point répondu à l'aide des jarrets, que l'éperon n'eſt pas loin, s'il n'eſt point ſenſible à leur mouvement. Cette aide eſt encore une des plus gracieuſes & des plus utiles dont un cavalier puiſſe ſe ſervir, pour raſſembler un cheval dreſſé, & par conſéquent ſenſible, lorſqu'il rallentit l'air de ſon manege.

L'aide du pincer délicat de l'éperon, ſe fait en l'approchant ſubtilement près du poil du ventre, ſans appuyer ni pénétrer juſqu'au cuir: c'eſt un avis encore plus fort que celui des cuiſſes, des jarrets & des gras-de-jambes. Si le cheval ne répond pas à toutes ces aides, on lui appuie vigoureuſement les éperons dans le ventre, pour le châtier de ſon indocilité.

Enfin, l'aide du peſer ſur les étriers, eſt la plus douce de toutes les aides: les jambes alors ſe ſervent de contre-poids pour redreſſer les hanches, & pour tenir le cheval droit dans la balance des talons. Cette aide ſuppoſe dans un cheval beaucoup d'obéiſſance & de ſenſibilité, puiſque par la ſeule preſſion qu'on fait en appuyant plus ſur un étrier que ſur l'autre, on détermine un cheval à obéir à ce mouvement, qui ſe fait en peſant ſur celui de dedans, pour ſoutenir & retenir un cheval qui ſe preſſe trop en dedans: ou bien en

(1) Il eſt peu de cas où les cuiſſes doivent agir, ſuppoſé qu'elles puiſſent ſe faire ſentir; mais il n'y en a jamais où l'on doive s'appéſantir ſur les étriers.

pesant sur les deux étriers également, pour l'avertir de diligenter sa cadence, lorsqu'il se retient plus qu'il ne doit.

Il ne faut pas croire que cette grande sensibilité de bouche & de côtés, puisse se conserver long-temps dans les chevaux qui sont abandonnés à l'école : les différentes mains qui les menent, leur font perdre cette finesse & cette justesse qui font tout le mérite d'un cheval bien dressé ; & le sentiment du toucher si délicat, s'émousse avec le temps ; mais s'ils ont été dressés par des principes solides, lorsqu'un homme de cheval viendra à les rechercher, il fera bientôt revivre ce qu'une fausse pratique avoit amorti. E. D. C.

AIGREMOINE, plante vulnéraire, déterfive, la décoction de cette plante donnée intérieurement est astringente, sa grande propriété extérieurement, est d'être déterfive, & convient dans les écoulemens de morve, prise en fumigation.

AIGUILLE, instrument piquant & tranchant dont on se sert à différens usages ; il est des aiguilles plus ou moins grandes en forme de demi-cercle, propres à faire des points de suture ; en Hyppiatrique l'on s'en sert pour passer des attaches à la peau dans de très-grandes plaies, & cela pour contenir l'appareil. Cette méthode est même indispensable dans les parties charnues, & dans celles où il n'y a pas de possibilité de faire tenir des bandages. La fistule à la saignée du col, les loupes au poitrail, au coude, au scrotum, à la suite des dépôts, &c. sont les endroits où l'on s'en sert. Il est des aiguilles droites, longues & larges dont le tranchant est fait en forme de feuilles de sauge, & dont on se sert pour passer des setons. L'opérateur prend un ruban qu'il passe dans le trou de l'aiguille ; ensuite la tenant d'une main, de l'autre il pince la peau & la pique, après quoi il pousse le tranchant, en élevant chaque fois les tégumens, soit pour ne les point offenser avec la partie tranchante, soit pour ne point plonger dans les muscles. Cette méthode que nous avons trouvée, est préférable au délabrement qu'occasionnoient les spatules dont on se servoit.

AILES, ce nom se donne à un prolongement d'un os dont la figure est platte ; on dit les ailes de l'os sphénoïde, &c.

AIL, plante bulbeuse, d'une odeur forte & pénétrante, qui convient dans toutes les maladies putrides, épidémiques, & dont on fait beaucoup d'usage pour donner de l'appétit à l'animal.

AJUSTER, on dit ajuster un cheval sur les voltes, à toutes sortes d'airs.

AINES, (les) ce ſont ces enfoncemens vers la région hyppogaſtrique où ſe terminent les muſcles du bas-ventre, & où commence le plat de la cuiſſe. C'eſt dans cet endroit que ſont ſituées les glandes inguinales, & où il ſe forme la plupart des dépôts du plat de la cuiſſe, que l'on peut comparer au bubon ſimple de l'homme.

AJUSTURE, terme familier dont ſe ſervent les maréchaux pour expliquer la maniere dont un fer plat eſt rendu légérement concave.

AIRS, bas ou près de terre. Airs bas relevés.

Les airs des chevaux qui manient près de terre, ſont le paſſage, le piafer, la galopade, le changement de main, la volte, la demi-volte, la paſſade, la pirouette & terre-à terre. *Voyez* ces mots. Il faut remarquer que la plupart des termes de manege dérivent de l'Italien; parce que les Italiens ſont les premiers inventeurs des regles & des principes de cet art.

Airs relevés. On appelle airs relevés, tous les ſauts qui ſont plus détachés de terre que le terre-à-terre.

On en compte ſept, qui ſont la péſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, & le pas & le ſaut. *Voyez* ces mots.

ALBUGINÉE, mot qui veut dire blanc. On appelle ainſi la tunique blanchâtre de l'œil, qui eſt ſous la conjonctive. On donne auſſi ce nom à la membrane propre des teſticules.

ALBUGINEUX, qui tient de la couleur ou de la ſubſtance albuginée.

ALBUGO, *Voyez* Taie.

ALIMENT, *Voyez* cheval. (nourriture du)

ALLANTOIDE, tunique du fœtus, membrane formée par le prolongement de l'ouraque. Ce prolongement ſe replie autour du cordon ombilical, revêt & s'étend ſur le chorion, le tapiſſe intérieurement, & y adhére. Cependant l'allantoïde ne forme pas comme celle des ruminans une bourſe entiere, elle ne revêt qu'environ la moitié des parois de la cavité qui ſe trouve entre le chorion & l'amnios.

ALLÉGER un cheval, c'eſt le rendre plus léger du devant, afin qu'il ait plus de graces dans ſes airs de manege; cette opération ne peut ſe faire qu'en portant le corps un peu en arriere, & chargeant moins le devant.

ALLER EN BIAIS *Voyez* biais.

ALLIBOURRE (eau d'). Eau réſolutive compoſée

de Couperoſe. . . . . *deux onces.*

de Vitriol de Chypre. . . . . *une once.*

de Safran. . . . . . *deux gros.*
de Camphre diſſol. . . . *deux gros.*

Dans ſuffiſante quantité d'eſprit-de-vin ; le tout jetté dans quatre pintes d'eau.

Cette eau eſt excellente pour les mémarchures, entorſes, échymoſes, gonflement œdémateux.

ALOES, réſine d'une odeur forte ſans être déſagréable & amere au goût, inflammable & ſoluble dans l'eſprit-de-vin, comme toutes les ſubſtances de ce genre; il eſt purgatif, vermifuge, anti-putride ; on l'emploie intérieurement à la doſe d'une *demi-once* juſqu'à deux, extérieurement il eſt déterſif.

ALTHÉA, onguent dont on ſe ſert en Chirurgie & en Hyppiatrique, eſt non-ſeulement inutile, mais même dangereux, en ce que, comme tous le ongueus, il bouche les pores de la tranſpiration, augmente l'inflammation & la tenſion. Il faut convenir cependant qu'ils ne ſont plus en uſage comme par le paſſé, la plupart des maréchaux préferent les plantes émollientes aux onguens, ce qui eſt moins nuiſible.

ALUN, (l') eſt un ſel ſtyptique aſtringent, que les maréchaux employent ſouvent plus extérieurement qu'intérieurement. On le donne diſſous dans l'eau à la doſe d'une demi-once ſur une pinte d'eau pour les hémorrhagies internes, le ſaignement de nez, la rupture de quelques vaiſſeaux pulmonaires, le piſſement de ſang, l'hémorragie par l'anus, &c. tels ſont les cas dans leſquels on le donne; mais cette méthode eſt dangereuſe, en ce qu'il ne ſçauroit agir ſur la partie affectée, ſans nuire aux autres; j'ai vu des chevaux devenir phthiſiques à la ſuite de l'uſage de l'alun. Ce médicament ne convient que pour les plaies externes, comme cauſtique, & encore doit-on préférer l'inſtrument tranchant, toutes les fois que l'on l'emploiera en fuſion, l'eſcarre qu'il produit eſt le même que le feu actuel, au lieu qu'avec l'inſtrument tranchant, cet eſcarre tombe le deux ou le troiſieme jour au plus tard. Le plus communément les maréchaux l'emploient ayant été calciné & réduit en poudre, ou ſoupoudrant les ulceres qui ſont prêts à ſe cicatriſer; mais l'expérience prouve qu'il conſerve encore la qualité de ſtyptique, & qu'il ne fait pas le même effet que de la vieille corde réduite en poudre, qui aide la nature, & ne la force pas comme fait l'alun.

ALVÉOLES, cavités ſervant à loger les dents. *Voyez* ce mot.

ALVÉOLAIRES, qui appartient aux alvéoles; ainſi on dit un bord alvéolaire, une artere alvéolaire.

ALLURES, *Voyez* cheval. (Allures du)

ALLURES artificielles. Les mouvemens artificielles sont tirés des naturels, & prennent différens noms, suivant la cadence & la posture que l'on donne aux chevaux dressés au manege qui leur est propre.

Il y a, selon l'usage ordinaire, deux sortes de manege; le manege de guerre & celui de carriere ou d'école.

On entend par manege de guerre, l'exercice d'un cheval sage, aisé & obéissant aux deux mains, qui part de vîtesse, s'arrête & tourne facilement sur les hanches; qui est accoutumé au feu, aux tambours, aux étendards, & qui n'a peur de rien (1).

Par manege de carriere ou d'école, on doit entendre celui qui renferme tous les airs inventés par ceux qui ont excellé dans cet art, & qui sont ou doivent être en usage dans les Académies bien réglées.

Parmi ces différens airs, il y en a de bas & de relevés.

Les airs qu'on appelle bas, sont ceux des chevaux qui manient près de terre.

Les airs relevés sont ceux des chevaux dont les mouvemens sont détachés de terre.

ALZAN. *Voyez* poil.

AMAURAUSIS ou GOUTTE SERENE. *Voyez* ce mot.

AMBLE, (l') est une allure plus basse que celle du pas, mais infiniment plus allongée, dans laquelle le cheval n'a que deux mouvemens, un pour chaque côté, de façon que les deux jambes du même côté, celle de devant & celle de derriere se levent en un même temps, & se portent en avant ensemble & dans le temps qu'elles se posent à terre, aussi ensemble; elles sont suivies de celles de l'autre côté, qui font le même mouvement, lequel se continue alternativement.

Pour qu'un cheval aille bien l'amble, il doit marcher les hanches basses & pliées, & poser les pieds de derriere, un grand pied au delà de l'endroit où il a posé ceux de devant, & c'est ce qui fait qu'un cheval d'amble fait tant de chemin (2).

---

(1) A proprement parler, il ne devroit y avoir que ceux-là, ou pour mieux me faire entendre, on ne devroit former dans les maneges que des chavaux de cette sorte, dont les mouvemens ne s'exécutent que par la pure nature, &c.

(2) Une des raisons encore, est que les mouvemens ne partent pour ainsi dire que des épaules & des hanches, & que le cheval fait le com-

Ceux qui vont les hanches hautes & roides, n'avancent pas tant & fatiguent beaucoup plus un cavalier. Les chevaux d'amble ne sont bons que dans un terrein doux & uni; car dans la boue & dans un terrein raboteux, un cheval ne peut pas long-temps soutenir cette allure. L'on voit à cause de cela, plus de chevaux de cette espece en Angleterre qu'en France, parce que le terrein y est plus doux & plus uni. Mais généralement parlant, un cheval d'amble ne peut pas durer long-temps, & c'est un signe de foiblesse dans la plupart de ceux qui amblent : les jeunes poulains même prennent cette allure dans la prairie, jusqu'à ce qu'ils aient assez de forces pour trotter & galoper. Il y a beaucoup de braves chevaux, qui après avoir rendu de longs services, commencent à ambler ; parce que leurs ressorts venant à s'user, ils ne peuvent plus soutenir les autres allures qui leur étoient auparavant ordinaires & naturelles.

AMBLER, c'est aller l'amble.

AMENDÉ, cheval amendé est celui qui a pris un bon corps, qui s'est engraissé.

AMMONIAC, sel neutre dont la propriété est de rafraîchir étant pris intérieurement, & d'être résolutif extérieurement.

AMONCELER, cheval qui amoncele ou qui s'amoncele, cheval qui est bien ensemble, qui est bien sous lui, qui marche sur les hanches sans se traverser. Ce terme est peu en usage dans les maneges.

AMNION ou AMNIOS, mot grec pour désigner la membrane qui enveloppe & qui touche immédiatement le poulain dans la matrice, & qui est d'une texture fine, blanchâtre, & arrosée d'une humeur gélatineuse, que je croirois, d'après plusieurs, nourrir cet embryon, puisque l'on trouve cette même substance dans son estomac.

AMPHIARTROSE, *Voyez* Os. (connexion des)

AMPHIBLESTROIDE ou RÉTINE, membrane commune des humeurs de l'œil, qui est, dit-on, produite par l'expansion du nerf optique ; cette tunique a été nommée Amphiblestroïde, à cause de sa ressemblance avec un retz. Au reste, ce nom n'est plus d'usage, il a été renouvellé des Grecs par M. Bourgelat.

---

pas, sans presque plier les articulations inférieures, aussi est-ce par cette raison que M. Laguerinière dit qu'il ne convient pas dans les chemins raboteux.

AMPUTATION, section que l'on fait dans le corps d'un os ou dans une articulation, il est peu de cas dans le cheval où l'on ampute, à moins que ce ne soit une portion de côte fracturée, quelque os du crâne, tel que l'arcade zigomatique ou quelque fausse vertebre de la queue.

AMYGDALES. On appelle ainsi des abscès qui se forment dans l'arriere-bouche dans le cas de gourme maligne, à l'endroit des glandes du même nom, les fumigations émollientes de mauve & les lotions faites dans la bouche avec le vin miellé, suffisent pour mener l'animal à parfaite guérison.

ANASARQUE, Œdeme général.

ANASTOMOSE, réunion ou abouchement d'un vaisseau avec son congénere. On dit l'anastomose des arteres, l'anastomose des veines; l'on voit de ces exemples aux pieds, tant des arteres que des veines coronaires, des mésentériques, des cérébrales, &c.

ANATOMIE ou DISSECTION. Ce mot a été employé pour le corps humain, & cependant s'emploie dans la dissection des animaux. *Voyez* Hyppotomie.

ANCŒUR. *Voyez* Avant-cœur.

ANDOUILLE, nom impropre que les maréchaux donnent à un fer étranglé & mal suivi, ce qui dénote un mauvais ouvrier.

ANFRACTUOSITÉ, se dit de plusieurs sillons qui se trouvent répandus sur certains os du crâne, formés par la substance du cerveau; ce mot s'emploie aussi pour d'autres os, ainsi que pour le cerveau lui-même; ce sont ces éminences en forme d'intestins & de vers, que l'on remarque sur la superficie de la cervelle, après avoir enlevé ses méninges.

ANGYOLOGIE, mot composé de deux mots grecs qui signifient discours sur les vaisseaux.

ANGINE ou ESQUINANCIE. *Voyez* Gourme maligne.

ANGLES, (os du grand) ou ANGULAIRES. Ces os sont ainsi nommés à cause de leur position, & à cause de leur forme.

On considere dans chacun de ces os, trois faces; une externe, une orbitaire, une interne.

Sur le bord orbitaire de la face externe est une échancrure où vient s'attacher le muscle orbiculaire des paupieres. On y remarque aussi un trou situé au dessus, qui quelquefois manque. Un peu plus bas se trouve une petite inégalité, donnant attache au muscle releveur de la levre supérieure.

On découvre dans la face orbitaire une lame osseuse an-

gulaire formant en partie l'orbite, & un conduit assez considérable, qui est le commencement du canal lacrymal.

Dans la face interne se voient deux petites fosses séparées par une petite éminence allongée & arrondie ; ce n'est rien autre chose que le conduit lacrymal dont nous venons de parler, lequel se porte de haut en bas en s'amincissant vers l'os maxillaire ; pour lors, il devient membraneux, & va se terminer par une petite ouverture au bord de la narine. C'est par ce canal que s'écoulent les larmes ; on peut juger, par l'humeur qui en sort, si un cheval est morveux, lorsque le mal est invétéré. En effet, jai observé que, toutes les fois que le sinus maxillaire ou le cornet supérieur du nez étoient pleins, la matiere refluoit par le canal nasal, & sortoit par le grand angle ; c'est ce qui m'a fait tenter d'injecter par ce conduit ; les liqueurs qui sortent, ou s'écoulent par le nez, entraînant avec elles beaucoup d'humeur purulente ; ce qui cependant n'arrive guere que par la destruction d'une partie de la tunique du conduit membraneux.

Cet os est joint avec l'os du nez, l'os frontal, l'os de la pommette, l'os maxillaire, l'os ethmoïde.

ANHÉLATION ou COURTE HALEINE. *Voyez* ce mot.

ANIMER un cheval, c'est le rappeller de la langue, ou du sifflement de la gaule, ou du pincer des éperons.

ANKYLOSE. On appelle ainsi la réunion ou la soudure de deux os, de façon qu'ils n'ont plus de mouvement l'un sur l'autre, & qu'ils se meuvent ensemble, c'est-à-dire, que le suc osseux ayant passé d'un os à un autre, & ayant acquis de la solidité, il en résulte une seule & même piece de deux qui étoient séparés auparavant.

Quoique l'ankylose puisse provenir d'un vice dans le sang, elle est plus souvent la suite d'un effort ; mais elle est quelquefois produite par une piquure faite dans l'articulation, par la trop grande fluidité de la synovie, par son épaississement, sa trop grand quantité ou sa disette.

Les os du corps du cheval les plus sujets à l'ankylose, sont, les vertebres lombaires, les vertebres du dos, principalement les dernieres. Je conserve dans mon cabinet un morceau curieux : c'est une portion de squelette où toutes les vertebres du dos & des lombes ne forment qu'une seule piece.

L'ankylose commençante est très-difficile à guérir ; la confirmée est incurable : dans la premiere, il est à propos d'employer les résolutifs les plus puissans, tels que le sel

ammoniac, le ſel marin, les décoctions des plantes aromatiques, &c. Si ces moyens ne réuſſiſſent point, il faut en venir à l'application du feu.

ANNEAU. *Voyez* Bride.

ANODINS, remedes qui calment la douleur. Ce ſont la mauve, les oignons-de-lys, le lait, le ſon de farine, & le mieux, l'eau tiéde; on pourroit encore en ajouter une infinité d'autres, dont les effets ne ſont pas ſi reconnus qu'elle; mais il faut bien ſe garder d'appliquer les huiles par expreſſions, comme certaines gens les conſeillent, ce qui fait encore fonction de graiſſe ou d'onguent.

ANTAGONISTE, nom que l'on donne à certains muſcles, dont les fonctions ſont oppoſées, ainſi les muſcles abaiſſeurs de la queue ſont les antagoniſtes des abaiſſeurs, lorſque les premiers ont été coupés, les derniers entrent en action continuelle, & font porter la queue en trompe.

ANTHRAX, ou maladie vulgairement appellée Muſaraigne. Cette maladie ſe manifeſte d'abord par une petite tumeur non circonſcrite à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe; elle ſurvient ſubitement, & fait boiter le cheval: elle eſt accompagnée de dégoût, d'abattement, ſouvent de friſſons, de la fievre, & d'une difficulté de reſpirer; enfin, la mort s'enſuit de près ſi l'on ne ſe hâte d'y remédier.

Cette tumeur differe de l'abcès ſimple à la cuiſſe, en ce que dans l'anthrax il ne ſe fait point de ſuppuration, & que la gangrene s'y met en moins de vingt-quatre heures, ſi l'on n'y apporte un prompt ſecours, au lieu que l'abcès ordinaire n'eſt pas mortel.

Il eſt certain que l'anthrax eſt un dépôt critique formé à la ſuite d'une fievre inflammatoire, lequel ſe manifeſte ſur la partie ſupérieure interne de la cuiſſe, auprès des glandes inguinales; il eſt produit par une humeur âcre & corroſive, qui ſe fixe dans cette partie, & reſſemble aſſez à l'anthrax de l'homme.

Les vaiſſeaux lymphatiques ſont engorgés & gros comme des plumes à écrire, les cellules du tiſſu cellulaire ſont remplies d'une lymphe noirâtre, coagulée & corrompue. Cette maladie avoit toujours été attribuée à la piquure ou à la morſure de la muſaraigne, juſqu'au 23 Décembre 1757, que j'eus l'honneur de préſenter à l'Académie royale des ſciences un mémoire, dans lequel je démontrai que la muſaraigne ne pouvoit ni mordre, ni piquer; que ſa bouche ne s'ouvroit que d'une demi-ligne au plus; il falloit trois lignes au moins de priſe, ce que ne pouvoit pas faire cet animal;

qu'il ne pouvoit pas piquer, puisqu'il n'avoit point de dard. Je conclus que ce mal étoit un arrêt des liqueurs dans les glandes inguinales, & dans les vaisseaux lymphatiques, &, à proprement parler, un anthrax. L'Académie nomma Messieurs Morand & Buffon, pour lui faire le rapport des expériences dont ils auroient été les témoins. Comme alors je fus obligé de partir pour l'armée, mon pere fit ces expériences en présence de ces Messieurs, & les rendit ensuite publiques, sous le titre d'Observations & découvertes.

Curation. Dès qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut abbattre le cheval, fendre la peau suivant la longueur de la tumeur, & enfoncer le bistouri jusqu'aux muscles, pour dégorger les vaisseaux, & donner une issue libre à la lymphe qui y est contenue. Après que les scarifications sont faites, on les bassine avec l'essence de térébenthine, trois ou quatre fois dans l'espace de cinq ou six heures, afin d'empêcher la gangrene, ensuite on fomentera la plaie avec l'eau d'aliboure ou la teinture d'aloës, huit ou dix fois par jour, jusqu'à guérison; si la respiration est gênée, il faut saigner & donner des lavemens émolliens.

Quand la jambe est considérablement enflée, il est nécessaire de la frotter jusqu'en bas avec une décoction résolutive & émolliente, suivant le genre de tumeur, cinq ou six fois par jour; dès que la plaie ne fournira plus de sérosité, & que la tumeur sera diminuée, on fera avaler au cheval un sudorifique, afin d'évacuer par la transpiration & par les sueurs, les humeurs qui pourroient n'être pas sorties; on aura sur-tout attention de bien couvrir le cheval, & de le tenir dans un lieu chaud.

Les deux premiers jours il doit être mis à l'eau blanche pour toute nourriture; les trois ou quatre jours suivans, il est à propos de donner du son & un peu de foin; on augmente la nourriture à mesure que le mal diminue.

Il peut se faire qu'en opérant, on coupe la veine crurale externe, qui rampe au dessous de la peau, parce qu'on ne sçauroit la voir ni la sentir à cause de l'inflammation. Il est possible encore qu'on ouvre quelque artere; dans ce cas, après avoir étanché le sang le mieux qu'on peut, on appliquera, à l'ouverture de l'artere ou de la veine, de la poudre de lycoperdon, qui sera tenue dessus avec la main pendant quinze minutes au moins, & pour plus grande sûreté, pendant trente minutes, ce qui suffit pour arrêter le sang. Cette expérience a été faite devant Messieurs Bourard &

Jussieu, commissaires nommés par l'Académie des sciences, à qui mon pere avoit présenté un mémoire sur ce sujet.

ANTI-CŒUR. *Voyez* Avant-cœur.

ANTI-DISSENTÉRIQUES, remedes contre la dissenterie ; les adoucissans, les astringens, les acides sont anti-dissenteriques; il s'agit de les employer suivant la cause & l'état de la maladie.

ANTI-ÉPILEPTIQUES. Les remedes tant vantés contre l'épilepsie, ont toujours été infructueux. De ce nombre sont la poudre de crâne humain, sel volatil de sang humain; le cerveau du corbeau, la corne d'élan, &c.

ANTHELMANTIQUES ou VERMIFUGES. *Voyez* ce mot.

ANTIMOINE, minéral, de la préparation duquel l'on a le régule d'antimoine, le kermès minéral, le foie d'antimoine, ou *crocus metallorum*, le verre d'antimoine, le tartre antimonié, le beurre d'antimoine : de toutes ces préparations le crocus est celle qu'emploient fréquemment les maréchaux, comme échauffant, rafraîchissant, vermifuge ; mais notre expérience nous a démontré que de toutes ces préparations, il n'y avoit que l'antimoine crud qui pût être employé dans les épaississemens de la lymphe, dans le farcin cordé, le beurre d'antimoine cependant est un des meilleurs caustiques, le plus efficace pour les fics & crapauds.

ANTI-PARALYTIQUES ; on appelle de ce nom les remedes contre la paralysie, tels sont les irritans, les stimulans, les purgatifs, les douches, les bains aromatiques, les vessicatoires, sternutatoires, les ébranlemens électriques, &c.

ANTI-PÉRISTALTIQUE, est le même que péristaltique, à l'exception que le mouvement n'existe dans l'animal que dans le convulus, dans la passion iliaque, dans les hernies ou maladies semblables ; c'est toujours un mouvement contre nature.

ANTI-PUTRIDES, les anti-putrides sont les acides, les antiseptiques, que l'on prend intérieurement, extérieurement, & en fumigations.

ANTI-SEPTIQUES, remedes contre la putréfaction, la pourriture. Les huiles & les graisses ne sont point antiseptiques, comme le prétendent certaines gens ; c'est une erreur de croire que les mucilagineux, les plantes qui abondent en sérosité, soient de ce nombre : mais les vrais antiseptiques sont les acides, le sel marin, les alkalis, les cordiaux, les sudorifiques & les aromates.

ANTI-SPASMODIQUES (les), ſont des remedes capables de diſſiper les contractions, l'éretiſme des fibres muſculaires.

ANULARIS ou ANNULAIRE, quatriéme doigt de la main, lequel donne du ſoutien à une des rênes de la bride.

ANUS (l'), qu'on appelle auſſi fondement, n'eſt autre choſe que l'extrémité du rectum; cette ouverture de la peau eſt reſſerée & retirée en dedans du baſſin, par le moyen de trois muſcles, deux pairs & un impair.

Ce dernier eſt un composé de fibres orbiculaires, de la largeur de deux à trois travers de doigt; en ſe contractant, elles ſervent à reſſerrer la peau.

Les muſcles pairs ſont placés de chaque côté; ils ſont très-larges; ils ont leurs attaches à la face interne & ſupérieure des os iſchion; ils deſcendent enſuite le long de ces os, & vont ſe perdre dans les fibres orbiculaires ci-deſſus. C'eſt dans ces derniers muſcles que l'on a vu ſi ſouvent introduire des roſſignols ou ſifflets, eſpece d'anneau de fer ou de plomb, dans l'idée de donner & de faciliter la reſpiration du cheval; méthode ſi peu raiſonnée & ſi dangereuſe, qu'elle occaſionne ſouvent dans cette partie une fiſtule.

ANUS (relâchement du ſphyncter de l'), & de la fiſtule à cette partie.

Il eſt aſſez commun de voir des chevaux dont l'anus ou le fondement eſt dilaté, au point qu'on pourroit y introduire une demi-bouteille de pinte, & qu'on voit à un demi-pied dans le rectum. Cette incommodité qui vient à la ſuite d'un long dévoiement ou de la dyſſenterie, eſt quelquefois occaſionnée dans un cheval bien conſtitué, par un relâchement ſimple des fibres du ſphyncter. Il s'agit alors de fomenter la partie avec le cachou, l'écorce de grenade, la noix de galle que l'on aura fait cuire dans du vin.

La fiſtule ſurvient à la ſuite d'un dépôt ou d'une corroſion quelconque, & quelquefois à la ſuite d'une opération de queue à l'angloiſe, dont la premiere ſection a été faite trop près de l'anus. C'eſt un ulcere plus ou moins profond, qui naît au deſſus ou aux parties latérales de l'anus, & attaque ce corps ligamenteux qui s'étend ſous la queue. Les inciſions multipliées ne ſuffiſent pas toujours pour en procurer la guériſon. Alors on eſt obligé d'en venir à l'extirpation. En la faiſant, on doit ménager & conſerver les fibres du ſphyncter. Dans le courant de Mars 1769, l'on m'amena un cheval appartenant à M. de Challerange, Conſeiller au Parlement. L'animal avoit l'anus gonflé d'un côté, & tourné

de travers ainſi que la queue. En examinant avec attention cette partie, je découvris une cicatrice, qui me prouva qu'il y avoit eu une ancienne fiſtule. Comme la tumeur étoit dure, j'appliquai deſſus des compreſſes à fenêtres, imbibées de décoction de plantes émollientes, que je contins avec le bandage de corps; mais la groſſeur m'ayant paru être interne, j'introduiſis mon bras, après l'avoir graiſſé d'huile, dans le rectum, & je m'apperçus que la tumeur extérieure étoit la ſuite de l'inflammation d'une autre tumeur ſituée ſur l'os ilion, du côté hors le montoir, à la jonction avec l'os ſacrum, & que cette tumeur s'abcederoit intérieurement entre le péritoine & ces mêmes parties. Comme elle n'étoit point en maturité, je donnai beaucoup de lavemens; au bout du quatrieme jour, je ſentis la fluctuation. Il s'agiſſoit alors de donner iſſue à la matiere purulente: l'opération étoit délicate, puiſqu'il falloit néceſſairement ouvrir le rectum. Pour le faire ſans danger, je pris un biſtouri pliant, que j'ouvris & que je poſai entre les doigts médius & annulaire. Parvenu au centre de la tumeur, je pratiquai une inciſion ſuivant la longueur du rectum, afin que dans le mouvement vermiculaire des inteſtins, les bords puſſent ſe trouver toujours enſemble, & que la réunion pût ſe faire aiſément, ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi j'euſſe coupé en travers. Le pus qui ſortit de l'abſcès, étoit en très-grande abondance. La plaie fut injectée avec du vin miellé pendant huit jours. On vit bientôt la tumeur extérieure ſe diſſiper, & le cheval guéri ſans retour.

AORTE. *Voyez* Arteres.

APÉRITIFS, médicamens propres à atténuer, à diviſer les humeurs, à lever les obſtructions, & à faciliter la circulation; tels ſont les baumes naturels: le ſtorax, le galbanum, le ſel ammoniac, les eaux minérales de Forges, de Vichy, de Paſſy, les ſels neutres, &c.

APHTES (des). On appelle aphtes, des ulceres peu profonds, qui ſe trouvent plus communément dans la bouche qu'ailleurs; les levres, les gencives, le palais, principalement la langue, en ſont ordinairement le ſiege, j'en ai ſouvent vu dans l'arriere-bouche, dans toute l'étendue du pharynx, au commencement de l'œſophage & de la trachée-artere. Ces aphtes viennent preſque toujours à la ſuite des maladies inflammatoires, putrides & peſtilentielles, dans la le farcin; je les ai conſtamment vus dans les maladies épidémiques, tant dans les chevaux que dans les bêtes ruminantes, & dans les chiens, toutes les fois que j'ai ouvert ces ani-

maux ; elles y étoient même en très-grande quantité. Le 13 Janvier 1771, je fus appellé proche la Barriere-Blanche, chez le nommé Antoine Louvet, pour y voir des vaches attaquées d'une maladie épidémique, qui a causé la mort à toutes celles qui en furent attaquées.

J'en ouvris quelques-unes, chez lesquelles toutes les parties nommées ci-dessus étoient couvertes d'aphtes. Je trouvai les intestins sphacelés & remplis de liquide, qui étoit la matiere des déjections dyssentiriques qu'elles rendoient quatre à cinq jours avant la mort. J'ai remarqué que les aphtes occasionnoient presque toujours la dyssenterie, ou au moins la diarrhée. Mais les aphtes sont quelquefois si multipliées dans le pharynx, qu'elles gagnent les fosses nasales, s'étendent sur la membrane pituitaire, & produisent la morve. On en remarque toujours dans la phthisie confirmée. Quelquefois les mauvaises digestions & la saburre de l'estomac les font naître ; mais elles sont d'un caractere bénin, & se dissipent aisément. Les autres sont ordinairement noirâtres, livides, & les bords calleux & de mauvaise qualité. Je ne connois aucun auteur qui ait parlé des aphtes dans les chevaux, & je n'ai jamais vu aucun Médecin vétérinaire qui les ait traitées, quoiqu'elles soient fort communes dans ces animaux, & souvent mortelles.

A l'égard du traitement, les aphtes qui viennent du vice de coction, s'évanouissent aisément par les lotions d'ail & de vinaigre, & un purgatif. Celles qui doivent leur origine à la pulmonie sont incurables, lorsqu'elles naissent à la suite de l'inflammation. On les guérit par les adoucissans & les rafraîchissans, si elles reconnoissent une cause interne, on met en usage les remedes propres à la maladie ; par exemple, dans les fievres putrides, il est à propos de donner les anti-septiques, tels que l'oseille que l'on fait manger au cheval, ou dont on lui fait boire le jus ; le cocléaria donné de même, est très-bon ; en un mot, toutes les plantes acides sont convenables. On peut encore prescrire les sudorifiques, le quinquina en décoction. Mais ces remedes ne doivent être employés que quand la fievre n'est pas aiguë ; lorsqu'elle est telle on met en usage les rafraîchissans légérement acidulés. Outre ces médicamens internes, il est à propos de laver la bouche tous les jours avec le collyre de l'enfranc, ou bien avec l'huile de myrrhe. Quelquefois ces aphtes surviennent en peu d'heures, tiennent de la nature du charbon, & font périr l'animal en vingt-quatre ou trente-six heures. Elles sont ordinairement situées sous la langue, ou à côté. Dans ce cas, il est à propos de les ratisser,

non pas avec une piece d'argent, comme l'ont dit bien des gens, mais avec un instrument quelconque, d'en faire sortir le sang, de toucher ensuite les plaies avec la pierre de vitriol, & avoir soin de laver souvent la bouche avec le vinaigre & l'ail. En suivant cette méthode, le cheval guérira aisément. A la fin de l'année 1763, & au commencement de 1764, nous eûmes à Paris une très-grande quantité de chevaux ainsi attaqués ; plusieurs périrent ; mais comme l'on n'ignoroit pas ces remedes, on les mit en usage, & la plupart en échapperent.

On voit par là combien il faut être attentif (dans toutes les maladies, & principalement dans les maladies épidémiques), à examiner la bouche des chevaux, les aphtes n'étant pas toujours les mêmes, & venant souvent les unes d'une cause, les autres d'une autre, ce qui demande différens traitemens; car de quelle nature qu'elles soient il ne faut jamais en négliger la curation. *Voyez* Épidémie.

APONÉVROSE, membrane tendineuse, qui est ordinairement l'expansion d'un tendon aponévrotique, qui tient de l'aponévrose. Les aponévroses en général, donnent du soutien aux autres parties, & se trouvent en très-grande quantité dans les extrémités : ils font fonction de ligament musculaire, & empêchent l'écartement de ces parties.

APOPHYSES. *Voyez* Os (éminences des)

APOSTHEME est le même qu'abcès, quoique quelques-uns en fassent de la différence. *Voyez* Suppuration.

APOZÉME. On donne ce nom à une décoction ou une infusion de plantes édulcorées avec quelque sirop ou sucre : il y a des apozémes rafraîchissans, béchiques, diurétiques, &c.

APPAREIL, est l'apprêt de divers moyens qu'emploie le maréchal pour le pansement d'une tumeur, d'un ulcère, d'une fracture ou d'une luxation ; ces moyens sont l'étoupe, la charpie, les plumaceaux, les tentes, les bourdonnets, les compresses, les bandes, les attelles ou les éclisses, les cordonnets & certains emplâtres.

APPAREILLER, se dit de deux ou de quatre, ou de six chevaux de même poil & de même hauteur, qu'on veut mettre au carrosse. Quelques-uns disent apparier.

APPELLER un cheval de la langue, c'est le même que l'animer.

APPENDICE ou APPENDIX, portion détachée d'une partie, en forme de languette, soit d'un muscle ou d'une aponévrose, ainsi on dit tel muscle forme un petit appendice.

APPUI, est le sentiment réciproque entre la main du

cavalier & la bouche du cheval, par le moyen de la bride, ou bien c'eſt le ſentiment de l'action de la bride dans la main du cavalier ; ainſi le bon & le vrai appui de la main eſt un ſoutien délicat de la bride, enſorte que le cheval retenu par la ſenſibilité des parties de la bouche, n'oſe trop appuyer ſur l'embouchure, ni battre à la main pour réſiſter. Appui qui force la main marque d'une très-méchante bouche. Cheval ſans appui, qui n'a point d'appui, c'eſt-à-dire, qui craint l'embouchure, appréhende la main, & ne peut ſouffrir que le mors appuie tant ſoit peu ſur les parties de la bride. Ce cheval a l'appui fin, c'eſt-à-dire, la bouche délicate. Il a un appui lourd, un appui qui force la main ; il eſt ſans appui, c'eſt-à dire, qu'il obéit avec peine au cavalier, qu'il craint l'embouchure. Un cheval qui a trop d'appui, eſt celui qui s'abandonne ſur le mors. La rêne dedans du caveçon attachée courte au pommeau, eſt un excellent moyen pour donner un appui au cheval, le rendre ferme à la main, & l'aſſurer. Cela eſt encore utile pour lui aſſouplir les épaules, ce qui donne de l'appui où il en manque, & en ôte où il y en a trop.

Si l'on veut donner de l'appui au cheval, & le mettre dans ſa main, il faut le galoper & le faire ſouvent reculer. Le galop étendu eſt auſſi très-propre à donner de l'appui à un cheval, parce qu'en galopant, il donne lieu au cavalier de le tenir dans la main.

APPUI-A-PLEINE-MAIN, c'eſt-à-dire, appui ferme ; ſans toute fois péſer à la main, & ſans battre à la main. Les chevaux pour l'armée, dit-on, doivent avoir l'appui à la main.

APPUI AU DELA DE LA PLEINE-MAIN, ou PLUS QU'A LA PLEINE-MAIN, c'eſt-à-dire qui ne force pas la main, mais qui peſe pourtant un peu à la main ; cet appui eſt bon pour ceux, diſent les partiſans des cuiſſes, qui, faute des ſecours de ces parties, ſe tiennent à la bride.

APPUYER des deux, c'eſt appliquer deux coups d'éperons à un cheval. On dit appuyer le poinçon, c'eſt le piquer avec un poinçon de bois ſur la croupe pour le faire ſauter.

APRE, ſe dit d'une ligne ſaillante qui ſe trouve ſur un os, ou de petits points éminens qui ſe trouvent répandus ſur la ſurface, leſquels donnent toujours attache, ou à des tendons, ou à des ligamens, ou à quelques autres parties charnues.

AQUEDUC, en anatomie, eſt le même que conduit, mais ce mot ne s'emploie guere qu'au conduit oſſeux, qui

donne paſſage dans l'os temporal au nerf auditif.

AQUEUX, qui eſt de la nature de l'eau, qui abonde en eau, ou d'un vaiſſeau qui contient de l'eau.

ARACHNOIDE, membrane qui reſſemble à une toile d'araignée. On appelle ainſi la membrane qui revêt immédiatement la cervelle & celle qui renferme le cryſtallin ou l'humeur cryſtalline que l'on nomme ordinairement capſule.

ARCEUS, (beaume d') compoſition de l'auteur de ce nom.

SÇAVOIR:

Graiſſe de porc. . . . . . . *une livre.*
Graiſſe de bouc. . . . . . . *deux livres.*
Térébenthine,
Gomme élemi,
de chacune . . . . . *une livre & demie.*

Faites fondre ce mêlange & le paſſez à travers un linge, & agitez juſqu'à ce qu'il ſoit refroidi. Ce beaume eſt maturatif & digeſtif.

ARBRE DE VIE. *Voyez* Cervelet.

ARÇONS *Voyez* Selle.

ARDENT. Poil ardent, poil qui tire ſur la couleur de feu.

ARDEUR, cheval qui a de l'ardeur, toujours inquiet ſous l'homme, & dont l'envie d'avancer augmente à meſure qu'il eſt retenu : défaut bien fatigant.

ARÉOLE, ce mot s'emploie pour déſigner une ligne circulaire qui ſe trouvera ſur un os ou autre partie. On appelle auſſi aréole le bord inférieur du mammelon de la jument, car dans le cheval il n'exiſte pas : cette partie eſt unie & pyramidale, & ne s'apperçoit que dans l'état d'inflammation.

ARGENTÉ, nom d'un poil de cheval. *Voyez* Poils.

ARGOT. *Voyez* Ergot.

ARITHÉNOIDE. *Voyez* Larynx.

ARMAND, drogue que l'on porte au fond du gozier, pour en adoucir l'inflammation; c'eſt ordinairement du miel. On en charge le bout d'un nerf de bœuf bien amolli, que l'on pouſſe dans le gozier.

ARMÉ. Cavalier armé à crud, ou péſamment, armé légérement ou à la légere.

ARMER, ſe dit d'un cheval qui veut ſe défendre contre le mors, & qui pour cela courbe ſon encolure, juſqu'à appuyer les branches de la bride contre ſon poitrail, pour défendre les barres & ſa bouche, & ne pas obéir à l'embouchure. Quand un cheval s'arme, il faut le galoper fort vîte, & le faire aller terre-à-terre, pour lui faire paſſer ſes fantaiſies. Il

y a des chevaux qui s'arment contre les mors, & qui sont pourtant sensibles à la main & très-légers.

AROMATIQUE, qui tient des aromates, tels que du thym, du romarin, &c.

ARQUÉ, se dit d'un cheval qui fléchit les genoux dans le repos, ce que l'on appelle flageoler, & qui annonce un cheval ruiné. L'on voit beaucoup de jeunes chevaux dans ce cas. Cela provient ou de la construction de la jambe ou d'une foiblesse : il se trouve cependant de bons chevaux parmi ceux-ci : ce défaut n'est pas si grand à l'égard des chevaux de carrosse, que de ceux de selle.

On appelle aussi cheval arqué, celui qui a la jambe de devant repliée & recourbée en forme d'arc ; à cette sorte de chevaux, on sent au dessous de la peau au bas du poitrail, c'est-à-dire au dessus du bras, une espece de corde : c'est une expansion aponévrotique, qui enveloppe presque tout le bras ; cette aponevrose ou cette membrane étant tendue, tient la jambe arquée. Pour y remédier, on fend la peau en cet endroit, puis embrassant l'aponevrose avec la corne de chamois, on la coupe ; par cette opération, la jambe est d'étendue & rétablie dans son état naturel ; c'est ce qu'on a appellé énerver ; je ne la donne pas comme certaine, & produisant toujours l'effet qu'on en attend, mais j'assure qu'elle m'a réussi très-souvent.

ARRENGER, vieux mot qui signifioit arrêter un cheval par les rênes, & que de vieux courtiers prononcent encore

ARRÊT, (l') est l'effet que produit l'action que l'on fait en retenant avec la main de la bride la tête du cheval, & les autres parties de l'avant-main, & en chassant en même temps délicatement les hanches avec les gras-de-jambes ; en sorte que tout le corps du cheval se soutienne dans l'équilibre, en demeurant sur ses jambes & sur ses pieds de derriere. Cette action, qui est très-utile pour rendre un cheval léger à la main & agréable au cavalier, est bien plus difficile pour le cheval, que celle de tourner qui lui est plus naturelle (1).

(1) Dans l'arrêt, les gras-de-jambes ne chassent point les hanches, cela paroîtroit être dans un arrêt trop marqué, parce que les jambes de devant se portent plus au centre du cheval, celles de derriere doivent nécessairement s'y trouver ; mais aussi ce n'est pas l'effet des jambes, mais de la main de la bride.

Pour bien marquer un arrêt, le cheval doit être un peu animé auparavant, & dans le temps qu'on sent qu'il va plus vîte que la cadence de son train, il faut en le secourant délicatement des gras des jambes, mettre les épaules un peu en arriere, & tenir la bride de plus ferme en plus ferme, jusqu'à ce que l'arrêt soit formé, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le cheval soit arrêté tout-à-fait; en mettant le corps en arriere, on doit serrer un peu les coudes près du corps, afin d'avoir plus d'assurance dans la main de la bride. Il est nécessaire aussi que le cheval se tienne droit à l'arrêt, afin que cette action se fasse sur les hanches; car, si l'une des deux jambes de derriere sort de la ligne des épaules, le cheval se traversant dans cette action, il ne peut être sur les hanches (1).

Les avantages qu'on tire d'un arrêt bien fait, sont de rassembler les forces du cheval, & de lui assurer la bouche, la tête, les hanches, & de le rendre léger à la main; mais autant les arrêts sont bons, lorsqu'ils sont faits à propos; autant ils sont pernicieux, lorsqu'on les fait à contre-temps: pour sçavoir les placer, il faut consulter la nature du cheval; car les meilleures leçons, qui n'ont été inventées que pour perfectionner cette nature, feroient un effet contraire, si on en abusoit, en les pratiquant mal-à-propos.

A la premiere apparence de légéreté pour le trot, & de facilité pour tourner aux deux mains, on commence à marquer des arrêts à un cheval, mais rarement d'abord, en le retenant petit-à-petit & doucement; car par un arrêt fait brusquement & tout-à-coup, comme si d'un seul temps on le plantoit sur le cul, on affoibliroit les reins & les jarrets d'un cheval; on pourroit même estropier pour toujours un jeune cheval, qui n'a pas pris encore toute sa force.

Outre les jeunes chevaux, qu'il ne faut jamais presser ni arrêter trop rudement, il y en a encore d'autres avec lesquels il faut bien ménager les arrêts, soit par défaut de construction ou par foiblesse naturelle, ce que nous allons examiner.

1°. Comme la tête est la premiere partie qu'on doit ramener à l'arrêt, si le cheval a la gannache trop étroite, il soutiendra difficilement cette action; de même si l'encolure est

---

(1) Pour marquer un arrêt, il ne faut point se servir des gras-de jambes, je ne vois point qu'il faille serrer les coudes plus près du corps, non plus que de tenir la bride dans la main, plus ferme dans un temps que dans un autre.

mal faite, renversée, ce qu'on appelle encolure de cerf, il s'armera, & l'arrêt deviendra dur & comble : si les pieds sont foibles ou douloureux, il fuira l'arrêt, & il sera encore plus abandonné sur le devant & sur l'appui de la bride, que si la foiblesse venoit des jambes, des épaules ou des hanches.

2°. Les chevaux longs de corsages & sensibles sont ordinairement foibles des reins, & forment par conséquent de mauvais arrêts, par la difficulté qu'ils ont de rassembler leurs forces, pour se ramener sur les hanches ; ce qui cause en eux plusieurs désordres ; parce que, ou ils refusent de reprendre en avant après l'arrêt, ou ils vont une espece de traquenard ou aubin, ou bien s'ils obéissent, ils s'abandonnent sur la main, pour faire la sujetion d'un nouvel arrêt.

3°. Les chevaux ensellés, qui ont le dos foible & enfoncé, placent avec peine leur tête à l'arrêt, parce que la force de la nuque du col dépend de celle des reins ; & quand un cheval souffre quelque douleur dans ces parties, il le témoigne par une action désagréable de la tête.

4°. Les chevaux trop sensibles, impatiens, coleres, sont ennemis de la moindre sujetion, par conséquent de l'arrêt ; & ils ont ordinairement la bouche dure & fausse, parce que l'impatience & la fougue leur a ôté la mémoire & le sentiment de la bouche, & rend inutiles les effets de la main & des jambes.

5°. Enfin, il y a des chevaux qui, quoique foibles, s'arrêtent tout court, pour éviter l'arrêt du cavalier, & comme ils en appréhendent la surprise, ils ne veulent point repartir après. D'autres de même nature, forcent la main, quand ils s'apperçoivent qu'on veut les arrêter. Les uns & les autres doivent être arrêtés rarement, & quand ils ne s'y attendent pas.

L'arrêt n'est donc bon que pour les chevaux qui ont de bons reins, & assez de vigueur dans les hanches & dans les jarrets, pour soutenir cette action. L'arrêt ou trot doit se faire en un seul temps, les pieds de derriere droits, en sorte que l'un n'avance pas plus que l'autre, & sans se traverser, ce qui fait appuyer le cheval également sur les hanches ; mais au galop dont l'action est plus étendue que celle du trot, il faut arrêter un cheval en deux ou trois temps, quand les pieds de devant retombent à terre, afin qu'en se relevant, il se trouve sur les hanches, & pour cela en retenant la main, on l'aide un peu des jarrets ou des gras-de-jambes, pour le faire falquer ou couler les hanches sous lui.

Il faut remarquer que les chevaux aveugles s'arrêtent plus

facilement que les autres, par l'appréhension de faire un faux pas.

ARRET, (le demi-) est l'action que l'on fait, en retenant la main de la bride près de soi, les ongles un peu en haut, sans arrêter tout-à-fait le cheval, mais seulement en retenant & soutenant le devant, lorsqu'il s'appuie sur le mors, ou bien lorsqu'on veut le ramener ou le rassembler.

Nous avons dit ci-dessus que l'arrêt ne convenoit qu'à un très-petit nombre de chevaux, parce qu'il s'en trouve très-peu qui aient assez de force dans les reins & dans les jarrets, pour soutenir cette action; car il faut remarquer que la plus grande preuve qu'un cheval puisse donner de ses forces & de son obéissance, c'est de former un arrêt ferme & léger, après une course de vîtesse; ce qui est rare à trouver, parce que pour passer si vîte d'une extrémité à l'autre, il faut qu'il ait la bouche & les hanches excellentes, & comme ces arrêts violens peuvent gâter & rebuter un cheval, on ne les pratique que pour l'éprouver.

Il n'en est pas de même du demi-arrêt, dans lequel on tient un cheval seulement un peu plus sujet de la main, sans l'arrêter tout-à-fait. Cette action ne donne pas tant d'appréhension au cheval, & lui assure la tête & les hanches avec moins de sujetion que l'arrêt; c'est pour cela qu'il est beaucoup plus utile, pour lui faire la bouche & le rendre plus léger: on peut le répéter souvent, sans rompre l'allure du cheval, & comme par cette aide, on lui ramene & on lui soutient le devant, on l'oblige par conséquent en même temps de baisser les hanches, qui est ce qu'on demande.

Le demi-arrêt convient donc à toutes sortes de chevaux; mais il y a certaines natures sur lesquelles il faut le ménager. Quand, par exemple, un cheval se retient de lui-même, on ne lui marque des demi-arrêts que lorsqu'on veut lui donner de l'appui, & de peur qu'il ne s'arrête tout-à-fait; à ce mouvement, on le secoure des jarrets, des gras-de-jambes, & quelquefois même des éperons, suivant qu'il se retient plus ou moins; mais s'il s'appuie trop sur la main, les demi-arrêts doivent être plus fréquens, & marqués seulement de la main de la bride, sans aucune aide des jarrets ni des jambes; il faut au contraire lâcher les cuisses, autrement il s'abandonneroit davantage sur le devant.

Lorsqu'en marquant un arrêt ou un demi-arrêt, le cheval continue de s'appuyer sur le mors, de tirer à la main, & quelquefois même de le forcer en allant en avant malgré le cavalier; il faut alors, après l'avoir arrêté, le reculer pour le châtier de cette désobéissance.

ARRETE ou QUEUE DE RAT, endroit dont le poil eſt tombé, où il n'en revient plus, & ſur lequel on remarque une eſpece de corne farineuſe.

L'arrête vient à la ſuite des eaux ou de quelqu'autre maladie. Il n'y a point de remedes qui faſſent renaître le poil ; ainſi il n'y a rien à faire en ce cas : d'ailleurs, ce n'eſt point ici un mal, mais une difformité qui n'empêche point le cheval de rendre les ſervices accoutumés.

Arrêts ou queue de rat, ſe prend auſſi pour une queue dénuée de crins.

ARRIERE-FAIX, eſt l'enveloppe qui ſort après le poulain que la jument a mis bas, on l'appelle auſſi délivre.

ARS, eſt un entre-deux qui regne entre la poitrine & l'articulation de l'épaule avec le bras.

ARRONDIR, cette expreſſion eſt pour toutes ſortes de maneges qui ſe font en rond, ſoit au trot, ſoit au galop, en lui faiſant porter les épaules & les hanches uniment, ſans qu'il ſe traverſe & ſe jette de côté.

Ars (cheval frayé aux) Les chevaux ſerrés des épaules ſont ſujets à une inflammation accompagnée de beaucoup de gerſures ; elle paroit en deſſous du poitrail, & en dedans de l'avant-bras; ce que l'on appelle frayé aux ars. Cette maladie, qui fait écarter le cheval, vient à la ſuite d'un long exercice. Elle attaque aſſez ſouvent les chevaux qui ont herſé dans les terreins crétacés : apparemment que la terre qu'ils jettent, en levant leurs pieds, étant combinée avec l'humeur de la tranſpiration, forme une ſubſtance ſtyptique qui deſſéche le corps de la peau, & occaſionne ces gerſures.

La guériſon de ce mal n'eſt point difficile, il ne s'agit que de baſſiner ſouvent cette partie avec les décoctions émollientes, & ſi c'eſt un temps d'Eté, d'envoyer le cheval à l'eau. J'ai cependant vu un cheval auquel il étoit ſurvenu une inflammation ſi conſidérable, qu'elle avoit gagné toute l'étendue du long pectoral, & avoit occaſionné un dépôt entre ce muſcle & ~~les muſcles~~ inter-coſtaux, lequel s'étoit même inſinué deſſous le large d'orſal, & occupoit les deux côtés des côtes. Après un traitement de quinze jours, je fis une inciſion de chaque côté, dans la partie la plus baſſe de la poitrine, & j'en tirai, ſans exagérer, un demi-ſeau de pus bien formé. Tout le panſement ſe borna à des injections de miel & de vin. Le cheval fut guéri radicalement dans l'eſpace de trois ſemaines, ſans avoir été obligé de faire d'autres ouvertures.

ARTERES, (les) eſpeces de vaiſſeaux; on entend par vaiſſeau, tout canal plus ou moins cylindrique, propre à charier une liqueur quelconque. On les diſtingue en vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, en ſécrétoires & en excrétoires : les premiers ſont les arteres & les veines.

Les arteres ſont des tuyaux blancs, épais, cylindriques, conſervant toujours le même calibre d'une diviſion à une autre: ſi on prend, par exemple, la carotide, ou la crurale, ou la temporale, ou la pédiale; & ſi on les conſidére d'une bifurcation à une autre, l'on verra que le diametre eſt le même aux deux extrémités.

Les veines, au contraire, ſont comme pyramidales.

Ces deux eſpeces de vaiſſeaux ont encore des différences eſſentielles que nous allons marquer.

1°. Les veines ſont plus ſuperficielles, on les apperçoit extérieurement; les arteres, au contraire, ne ſont pas ſi ſenſibles, il en eſt peu d'apparentes; en général, elles ſont ſituées dans l'épaiſſeur des chairs, & rampent le long des os.

2°. Les arteres ſont blanchâtres & plus épaiſſes, tandis que les veines ſont noirâtres & minces.

3°. Les arteres battent, & les veines ne battent pas.

4°. Les veines ont des valvules, les arteres n'en ont pas.

5°. Après la mort, les arteres ne contiennent point ou preſque point de ſang, & pour l'ordinaire les veines en ſont remplies.

6°. Les veines ſont, pour ainſi dire, pyramidales, comme on l'a déja énoncé, & vont en augmentant de bas en haut, au lieu que les arteres ne diminuent de calibre que du point où il ſe forme une branche, & que cette même branche conſerve ſa figure cylindrique, pourvu toutefois qu'il ne ſe faſſe pas d'autre diviſion dans ſon trajet. D'ailleurs, toutes les fois que l'on trouve deux vaiſſeaux ſanguins à côté l'un de l'autre, il eſt aiſé de diſtinguer l'artere de la veine; celle-ci eſt d'un calibre beaucoup plus grand, & ſa couleur noirâtre.

Les arteres ſont compoſées de quatre tuniques; ſçavoir, une ligamenteuſe, une cellulaire, une muſculeuſe & la veloûtée ou nerveuſe. La ligamenteuſe, dont perſonne n'a encore parlé, eſt peut-être ce que les Anatomiſtes ont pris pour une membrane, bien que ce ſoit un véritable ligament, qui dans la fievre ou dans la raréfaction du ſang, empêche que le ſang violemment pouſſé contre les parois des vaiſſeaux, ne

vienne à déchirer les tuniques: ce ligament est aisé à appercevoir dans les carotides, dans les crurales & dans les brachiales; il est sur-tout fort sensible dans l'artere-aorte. Vers les huit ou neuf premieres vertebres du dos, elle a deux lignes d'épaisseur, & va insensiblement en diminuant, jusqu'aux artérioles; quoi qu'il en soit, il est faux que les plus petites arteres en soient revêtues. La preuve que cette tunique est vraiment ligamenteuse, c'est que dans l'artere-aorte, les autres membranes en sont séparées, ou ne tiennent à rien. J'ai trouvé, dans certaines maladies, l'aorte proprement dite, tellement contractée, qu'une plume n'auroit pu y entrer. J'ajoute que de la maniere dont les principaux vaisseaux sont contenus dans la poitrine, je regarderois volontiers cette premiere tunique comme un ligament suspenseur du cœur.

La seconde membrane est plutôt un tissu cellulaire, qui unit cette premiere avec la musculeuse, en la déchirant, l'on y apperçoit une très-grande quantité de petits vaisseaux sanguins & des globules graisseux.

La musculeuse, qui est la troisieme, est la plus considérable de toutes, c'est un tissu de fibres entrelacées en tous sens; mais non pas simplement circulaires, comme quelques-uns l'ont avancé : il s'en trouve de telles à la vérité; mais il y en a beaucoup d'obliques & de longitudinales; c'est une observation que j'ai faite plusieurs fois, l'usage de cette membrane est de dilater & de resserer les vaisseaux : mouvemens connus sous les noms de sistole & de diastole.

La membrane veloûtée est celle que l'on apperçoit en ouvrant l'artere dans sa longueur; elle est ainsi appellée, parce qu'au toucher, elle est douce & comme velue, elle est lisse, polie : en la considérant de près, on voit qu'elle est non-seulemeut ridée, mais encore mammelonnée; on distingue même une espece de gelée entre ces mammelons, & les ouvertures de plusieurs petits vaisseaux, tant sanguins que d'un autre genre. Il est aisé d'appercevoir cette gelée, en étendant une de ces arteres sur une planche ou sur un carton, attachée avec des épingles, sans toucher aux parois internes de l'artere. On prend une éponge bien propre, remplie d'eau, que l'on verse de trois ou quatre pouces de hant; alors on voit les colonnes de sang se partager en plusieurs sillons, & entre chaque sillon, une lymphe épaise; c'est cette gelée qui s'écoule avec plus de lenteur. Pour faire cette expérience, il faut que la planche soit inclinée, & que le vaisseau soit chaud, & pris d'un cheval tué dans la minute. Aprés que cette tunique a été bien lavée, & les environs

bien nettoyés, prenez de l'eau chaude au cinquieme degré; versez d'un demi-pied de haut sur les tuniques ramassez cette eau, & laissez-là reposer jusqu'au lendemain, vous trouverez alors au fond du vase, un gluten, une gelée qui file entre les doigts: si même avant & après cette expérience, on passe légérement le doigt sur cette tunique, il s'y attachera de cette gelée qu'on verra filer. Son usage est d'empêcher non-seulement l'extravasation des liqueurs dans le tissu cellulaire; mais aussi l'impression du sang sur ses parois, toutes les fois qu'il s'est insinué de mauvais levain dans ce fluide.

Les arteres se subdivisent en une très-grande quantité de ramifications, dont la plupart s'anastomosent ou se réunissent; ces ramifications, celles même des gros troncs, sont sensibles dans le mésentére, aux levres & aux pieds.

On distingue deux principales arteres qui sont, l'artere pulmonaire & l'artere-aorte; en général, on appelle artere tout vaisseau par lequel le sang sort du cœur, ou les branches qui partent du tronc de ce vaisseau. A bien dire, cependant il n'y en a que deux principales, qui sont, l'artere pulmonaire & l'aorte; cette premiere porte le sang dans le poumon, & l'autre dans toute l'habitude du corps.

L'artere pulmonaire est composée comme l'aorte; elle differe de celle-ci en ce qu'elle n'a qu'un demi-pied de longueur, ou neuf pouces environ. Quand je détermine des dimensions, ou que j'assigne des proportions, je parle toujours d'un cheval de cinq pieds.

Elle en differe encore, en ce que son calibre est trois fois plus considérable que celui de l'aorte, & ses tuniques sont cependant près de deux tiers plus minces. La raison de ce peu d'épaisseur est sensible; il faut moins de force au cœur pour envoyer le sang au poumon, qu'aux extrémités: d'ailleurs, le ventricule droit étant plus mince que le gauche, les contractions doivent être moins fortes.

Artere-aorte (l'), prend son origine de la partie antérieure & moyenne du cœur, entre l'artere-pulmonaire, la trachée-artere, & la veine cave. Elle a environ deux pouces & demi ou trois pouces de long; ses tuniques sont très-fortes. Cette artere ne produit, dans sa partie postérieure, que deux branches qui rampant à droite & à gauche des ventricules, vont se distribuer dans la substance du cœur.

L'aorte se divise ensuite en deux portions, dont l'une moins considérable & moins longue, se porte en avant, & est

nommée aorte aſcendante ou antérieure ; & l'autre aorte deſcendante ou poſtérieure.

L'aorte aſcendante eſt très-courte, elle n'a environ que quatre pouces de long, & produit deux troncs principaux, dont un du côté du montoir ou du côté gauche, & l'autre du côté droit, ou hors le montoir.

La branche gauche de l'aorte, depuis ſa bifurcation avec l'aorte aſcendante, juſqu'à ſa ſortie de la poitrine, donne trois branches, qui ſont l'intercoſtale, la cervicale inférieure & la thorachique.

La branche gauche au deſſus de la bifurcation, prend le nom d'axillaire, & retient ce nom l'eſpace de trois pouces de long ; elle fournit dans ſon trajet trois autres branches.

La continuation de l'axillaire juſqu'au coude, s'appelle brachiale, & fournit dans ſon trajet quatre troncs.

La brachiale ſe partage vers le coude en deux branches ; la moindre ſe nomme cubitale, & l'autre juſqu'au bas de l'articulation du genou s'appelle radiale.

La radiale, depuis le genou juſqu'au pâturon, prend le nom de canoniere ; enſuite elle ſe partage en deux branches : celle qui regne tout le long du pâturon, s'appelle pâturoniere & coronaire, celle qui s'avance vers l'os coronaire : cette derniere ſe partage en deux, dont l'une eſt la pédiale externe, & l'autre la pédiale interne.

La branche qui paroit la plus voiſine de l'aorte aſcendante, eſt l'intercoſtale ; elle part du côté du principal tronc, à trois pouces & plus de diſtance du corps des vertebres, & bientôt ſe diviſe en deux branches ; l'une qui eſt antérieure, & qui fournit deux rameaux, dont l'un pénetre entre la deuxieme & la troiſieme côte, & va ſe diſtribuer le long des muſcles du dos, en donnant quelques branches au large dentelé ; l'autre rameau paſſe entre la premiere vertebre dorſale & la ſeconde, & va ſe diſtribuer à la moële de l'épine ; l'autre branche de l'intercoſtale, qui eſt poſtérieure à la premiere, paſſe pardevant la troiſieme & quatrieme côte, pénetre entre la cinquieme & la ſixieme, & va pareillement ſe diſtribuer dans les muſcles du dos, & fournit dans ſon trajet une branche à chacune des côtes.

La cervicale inférieure part en arriere du principal tronc, & fait un trajet de trois ou quatre travers de doigt, ſans rien fournir, en croiſant la derniere vertebre cervicale latéralement, pour pénétrer entr'elle & la ſixieme ; puis montant tout le long des trous des conjugaiſons, elle va ſe rendre dans le crâne. Cette artere entre chaque trou des conjugaiſons,

jette des grosses ramifications qui vont se distribuer dans les muscles du col; une des principales rampe sur la deuxieme & la premiere vertebre.

La thorachique, improprement appellée mammaire, naît en dessous du principal tronc, descend tout le long de la face interne de la premiere côte, ensuite se porte de devant en arriere, en rampant tout le long de la partie interne du sternum, & fournit dans son trajet huit petites branches qui passent entre les cartilages des neuf premieres vraies côtes, pour se distribuer dans les muscles pectoraux; cette artere passe ensuite pardessus le cartilage xiphoïde; & va s'anastomiser avec l'artere épigastrique; à son origine la thorachique donne naissance à une petite branche qui va au thymus, & prend le nom de thymique.

Le principale tronc sortant de la poitrine reçoit le nom d'axillaire: il se recourbe sur le côté & un peu en déclinant, l'espace de trois pouces & demi ou quatre pouces, & fournit dans son trajet trois branches, dont deux montent vers l'attache fixe des muscles du col, & l'autre vers les muscles pectoraux.

La continuation de cette artere prend le nom de brachiale à l'articulation de l'épaule avec le bras; à peu de distance, elle produit une branche considérable, nommée scapulaire, qui se divise en trois branches; deux internes, lesquelles vont se distribuer dans le muscle scapulaire, en montant vers le bord postérieur de l'omoplate. & l'autre qui passe à côté du col de l'omoplate, en rampant sur l'os, se distribue dans les muscles épineux de cette partie, & donne vers la partie inférieure une petite branche qui entre dans la partie postérieure & inférieure de l'os.

L'artere brachiale, après avoir fourni la branche ci-dessus, descend tout le long de la face interne de l'humérus, jusqu'à sa partie moyenne, puis rampant derriere cet os, elle fournit deux autres branches, dont la supérieure distribue des rameaux dans les muscles, longs, moyens & gros extenseurs de l'avant-bras; il y a une autre petite branche qui descend dans les enveloppes de l'avant-bras; & dont une portion va se perdre dans la peau.

L'artere brachiale, vers la partie latérale interne de l'articulation de l'humérus avec le radius, se bifurque en deux arteres, dont la moins considérable nommée cubitale, passe entre le radius & le cubitus; & après avoir donné une petite branche qui pénetre dans le radius entre ces deux os, descend le long du cubitus, & jette quelques branches aux muscles

cles voiſins ; l'autre, nommée radiale, rampant derriere cet os, produit vers la partie moyenne de cet os, quelques branches qui vont aux muſcles du genou, & à tous les autres de l'extrêmité antérieure.

L'artere canoniere prend ſon nom immédiatement au deſſous du genou, & en change à un travers de doigt au deſſus du fanon : cette artere, rampant derriere l'os du canon, produit vers le tiers de cet os une branche qui pénetre dans ſa ſubſtance ; mais vers ſa partie moyenne, elle jette une longue branche qui rampe proche l'os ſtyloïde externe, & qui donne à ſon tour des ramifications qui ſe portent en devant de l'os du canon, & dont quelques-uns vont ſe perdre dans la peau.

Les paturonieres, formées par les diviſions de la canoniere, ſont au nombre de deux, une à droite & l'autre à gauche ; elles rampent aux parties latérales de l'os du paturon, un peu en arriere, & s'étendent juſqu'à la partie ſupérieure de l'os coronaire, dont elles prennent le nom.

Les coronaires ſe diviſent en deux branches : la premiere & la moins conſidérable en ſe bifurquant, va ſe diſtribuer dans le corps de la fourchette charnue, & dans celui de la ſole ; elle jette, outre cela, un petit rameau dans la partie antérieure vers l'os coronaire ; la deuxieme, qui eſt la ſuite du gros tronc, rampe derriere le cartilage, paſſe à côté de l'os coronaire & de l'os de la noix, & va rentrer dans l'os du pied inférieurement ; cette artere diſtribue beaucoup de rameaux qui ſortent par tous les trous que l'on rencontre au bord inférieur de l'os du pied, & qui vont enſuite ſe répandre dans la chair cannelée.

La branche droite de l'aorte eſt du double plus longue que la gauche : elle fournit d'abord la thorachique, l'intercoſtale & la cervicale ; elle donne enſuite trois troncs principaux : qui ſont, l'axillaire & les carotides, qui retiennent ces noms juſques vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure.

Ces arteres, dans leur trajet, jettent pluſieurs rameaux, les uns dans les muſcles du col, les autres en devant de la trachée-artere.

L'artere carotide étant parvenue vers l'articulation de la deuxieme vertebre cervicale avec la premiere, elle fournit en avant de la trachée-artere, une groſſe branche, laquelle ſe diviſe & ſe ſubdiviſe en une infinité de ramifications, dont la plus conſidérable pénetre dans la ſubſtance de la glande thyroïde ; quelques-unes vont dans les tuniques de

cette glande, & les autres ſe diſtribuent dans le muſcle ſterno-hyoïdien.

L'artere carotide monte enſuite vers l'angle de la mâchoire inférieure, & produit, avant ſa bifurcation générale, trois groſſes branches, qui ſont l'artere parotide, la cervicale ſupérieure & la cérébrale.

L'artere parotide fournit à ſa racine une branche qui court çà & là ſur le tiſſu de la glande, ſon corps monte enſuite vers l'oreille, pour ſe diſtribuer dans la glande, où les ramifications repréſentent une branche d'arbre.

L'artere cervicale ſupérieure naît à côté de la précédente; après avoir fait un trajet d'un pouce & plus vers le deſſous de la premiere vertebre cervicale; elle ſe partage en ſix branches, dont trois groſſes & trois petites; la premiere des groſſes perce les ailes de la premiere vertebre, & va ſe diſtribuer dans les muſcles extenſeurs du col & de la tête.

La ſeconde des groſſes naît à côté de la précédente, paſſe par deſſus les cornes de l'os occipital, pour pénétrer dans le crâne par les trous condy-loïdiens, en s'anaſtomoſant avec quelques branches de la cervicale inférieure.

La troiſieme des groſſes paſſe derriere l'oreille, & pénetre dans le muſcle crotaphite.

Les trois autres petites branches ſe diſtribuent dans le muſcle fléchiſſeur du col de la tête.

La cérébrale qui eſt la plus longue des trois, ne commence à ſe diviſer que lorſqu'elle a pénétré dans le crâne par les trous de l'occipital avec le ſpénoïde: pour lors, elle ſe partage en une quantité prodigieuſe de ramifications qui vont à la pie-mere & à la dure-mere.

L'artere carotide étant arrivée vers l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, ſe diviſe en deux troncs, qui ſont la carotide interne ſupérieure, & la carotide interne inférieure.

La premiere fournit cinq branches conſidérables, dont deux internes & trois externes.

Les internes ſont, l'artere palatine & la mâcheliere.

La palatine, à bien dire, n'eſt que la continuation du gros tronc de la carotide interne ſupérieure: cette artere ſe porte de bas en haut, en ſuppoſant la tête levée, paſſe par le trou rond de l'os ſphénoïde, ſort enſuite, après avoir paſſé au bas de l'orbite pour entrer dans le trou ſphéno-maxillaire palatin poſtérieur. Elle ſort enſuite de ce trou pour ramper tout le long du bord alvéolaire, juſqu'aux dents inciſives; alors elle entre dans le trou palatin antérieur pour ſe répandre & ſe diſtribuer dans la levre ſupérieure & dans le nez, où elle s'anaſto-

mose avec les voisines ; près de son origine, cette artere produit une branche qui passe par dessus le sinus sphénoïdal, & va se distribuer en différentes branches dans la membrane qui tapisse le cornet, de cette même branche partent encore plusieurs rameaux qui se distribuent au muscle sphéno-maxillaire.

La mâcheliere prend son origine au dessous de l'articulation de la mâchoire inférieure, descend le long de cet os, jette plusieurs branches qui se répandent dans le muscle sphéno-maxillaire, & la plus considérable entre les deux tables de la mâchoire inférieure au dessous des dents molaires, en leur fournissant à chacune une petite branche ; cette artere sort ensuite par le trou mentonnier, pour s'anastomoser avec celle de la face.

Les arteres externes sont l'auriculaire, la temporale & la maxillaire postérieure.

L'auriculaire est située derriere les oreilles, elle monte vers l'oreille en fournissant plusieurs artérielles qui vont çà & là ; elle se partage ensuite en deux branches principales, dont l'une monte le long de la partie latérale de l'oreille externe ; l'autre passe derriere, & produit deux rameaux, l'un desquels monte le long de la partie postérieure de l'oreille, & l'autre va se distribuer dans les muscles de l'oreille & dans le crotaphite.

La temporale forme une branche assez forte qui passe extérieurement dessus l'articulation de la mâchoire inférieure au dessous de l'arcade zygomatique & de l'os de la pommette, & fournit plusieurs rameaux qui vont se répandre dans le masseter externe.

La maxillaire postérieure part du bord postérieur de la mâchoire inférieure, & jette trois rameaux, dont le plus considérable se répand dans la glande maxillaire ; une autre suit le bord de l'angle de la mâchoire inférieure, & le troisieme se distribue en s'épanouissant dans le masseter externe.

Le carotide interne inférieur rampe le long de la face interne de la mâchoire inférieure ; & après avoir distribué plusieurs petites branches qui vont aux différentes parties du larynx, elle se partage en deux branches principales, qui sont, la sublinguale & la maxillaire inférieure.

La sublinguale, ainsi nommée, parce qu'elle est située sous la langue, dans son corps, fournit une quantité prodigieuse de ramifications qui se distribuent dans les muscles qui la font mouvoir.

La maxillaire inférieure, en se recourbant dessous l'angle arrondi de la mâchoire inférieure, jette une branche consi-

dérable, appellée hyoïdienne, qui va fournir une partie des muſcles de l'os hyoïde ; enſuite la maxillaire, après s'être recourbée ſur la face, produit deux troncs, dont l'un nommé artere buccinatrice, rampe le long de la face externe de la mâchoire inférieure l'eſpace de trois ou quatre pouces, ſe partage en deux branches : l'une va à la levre inférieure nommée buccinatrice inférieure, qui s'anaſtomoſe avec celle de l'autre côté, & qui produit une branche qui entre dans le trou mentonnier, & s'anaſtomoſe par conſéquent avec la mâcheliere : l'autre branche qui paſſe par deſſus la levre ſupérieure, ſe nomme artere buccinatrice ſupérieure, laquelle après avoir jetté quelques branches de côté & d'autre, rampe ſur le bord inférieur de la levre ſupérieure, & va s'anaſtomoſer avec ſa voiſine.

La maxillaire inférieure, après avoir fourni cette branche dont nous venons de parler, monte vers les os du nez, & produit ſix branches.

La plus inférieure deſcend le long du bord de l'os maxillaire, & va ſe perdre en ſe bifurquant dans les levres, & dans le bas de la narine.

La ſeconde branche plus ſupérieure en jette deux ou trois, dont une pénetre dans le bas de l'os maxillaire ſupérieur, pour ſe répandre dans le bas de l'intérieur des narines ; les deux autres rampant extérieurement.

Des quatre autres branches produites par la maxillaire inférieure, trois rampent ſur la ſurface des os maxillaires ſupérieurs, & quelquefois s'anoſtomoſent entr'elles ; mais la derniere ſe porte vers la paupiere inférieure.

L'artere-aorte deſcendante, qui commence à être ainſi appellée à la bifurcation de l'aorte proprement dite, deſcend le long des douze vertebres d'orſales & des quatre lombaires ; elle perd ſon nom peu après ſon origine, & ſe diviſe en aorte thoracale ou pectorale, & en aorte abdominale.

L'aorte pectorale eſt diſtante du corps des vertebres du dos, vers la quatrieme, de près d'un demi-pied ; mais elle s'en rapproche à meſure qu'elle s'éloigne du cœur. L'aorte, dans ſon étendue, fournit douze branches de chaque côté, dont la premiere commence vers l'entre-deux de la ſixieme & ſeptieme vraies côtes ; chaque branche ſe diviſe en deux : une interne, nommée épineuſe, qui entre dans les trous des conjugaiſons pour aller ſe diſtribuer dans les muſcles du dos : & une externe nommée intercoſtale, qui rampe le long du bord poſtérieur de la côte. L'artere-aorte, vers le diaphragme, produit une branche de chaque côté, nommée dia-

phragmatique, qui va ſe répandre ſur ce muſcle.

L'aorte abdominale s'étend depuis le diaphragme juſqu'à la quatrieme vertebre lombaire : elle forme deux intervalles où elle ne donne aucune ramification. Pour rendre la deſcription que nous en allons faire plus claire, nous la diviſerons en trois branches, ſçavoir, une antérieure, une moyenne & une poſtérieure.

La premiere diviſion ſe fait immédiatement au deſſus du diaphragme ; l'artere abdominale fournit dans cet endroit & au deſſous, un tronc très-court, nommé cœliaque, lequel ſe diviſe en quatre branches, qui ſont, l'artere ſplénique, l'artere hépatique, l'artere ſtomachique, & l'artere pancréatique.

L'artere ſplénique, qui eſt la plus conſidérable des quatre, ſe porte à gauche & va à la rate ; mais à deux ou trois pouces de diſtance avant que de ſe diſtribuer dans ce viſcere, elle marche de derriere en avant ſur le bord latéral externe de ce viſcere, & à un pouce du commencement de ce bord, jette pluſieurs ramifications qui ſe diſtribuent dans ſa ſubſtance ; elle continue ſa route le long de la rate, & dans ſon trajet, elle donne de fortes branches qui ſe diſperſent dans l'omentum ou épiploon, & qui alors prennent le nom d'épiploïques.

L'artere hépatique ſe porte à droite, puis ſe courbe à gauche pour entrer dans le foie; & à ſon entrée elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une va au grand lobe, & l'autre au petit ; à quelque diſtance de ſon origine, l'artere hépatique fournit quelques branches au duodenum.

L'artere ſtomachique ſort de l'aorte cœliaque entre la ſplénique & l'hépatique ; bientôt elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une rampe le long de la petite courbure de l'eſtomac, ce qui la fait nommer coronaire ſtomachique ſupérieure, puis continue ſa route ſur le pylore, où elle prend le nom de pylorique. Cette même artere s'avance le long du duodenum, & ſe nomme duodenale ; l'autre branche ſe porte à la grande courbure de l'eſtomac, & ſe nomme ſtomachique inférieure ; elle s'anaſtomoſe d'ailleurs avec la ſplénique, & produit de même des épyploïques.

L'artere pancréatique part en arriere de celle-ci, & ſe diviſe en deux branches à deux pouces de ſa ſortie du tronc cœliaque ; l'une ſe rend dans le pancréas, & l'autre dans le duodenum.

La ſeconde diviſion de l'aorte abdominale ne ſe trouve pas beaucoup éloignée de la premiere, elle ſe fait au tiers de

l'étendue de l'aorte vers la partie antérieure ; l'aorte en cet endroit forme trois troncs principaux, qui sont, l'artere mésentérique antérieure & les émulgentes.

L'artere mésentérique antérieure est la plus considérable des trois ; elle a environ un pouce & demi de longueur, & est produite par la partie postérieure de l'aorte, eu égard à la situation de l'animal, ensuite elle fournit trois branches, dont la premiére & la plus antérieure va au cœcum, en jettant trois branches qui rampent, une d'un côté, & l'autre de l'autre.

La seconde donne trois branches qui sont les plus longues de toutes les mésentériques, & vont se distribuer au méso-colon & à l'intestin même.

La troisieme part à côté de celle-ci, & produit deux ou trois branches qui vont aux intestins grêles, après avoir passé entre les deux feuillets du mésentere.

Les émulgentes partent des côtés de l'aorte, & vont se distribuer dans les reins ; le tronc de l'artere émulgente a un pouce & demi de longueur au plus ; elle se divise ensuite pour l'ordinaire en deux rameaux principaux qui vont se distribuer dans la substance de ce viscere.

La troisieme division de l'aorte abdominale forme trois branches, qui sont, la mésentérique postérieure, & les spermatiques.

La mésentérique postérieure sort un peu du côté droit & par un seul tronc, qui a deux pouces & demi environ de longueur, & qui se partage en quatre branches, dont trois se subdivisent en plusieurs ramifications pour se distribuer aux intestins grêles, & la quatrieme se porte en arriere pour aller au meso-rectum & au rectum même ; elle donne encore quelques branches qui vont à la vessie. Une grande partie des ramifications des mésentériques s'anastomosent entre elles.

Les spermatiques sont deux, l'une droite & l'autre gauche ; elles partent un peu en avant de la mésentérique postérieure, vont le long du bassin, & passant ensuite par l'anneau que forment les muscles abdominaux, elles vont se distribuer aux testicules.

Ce sont ces arteres qui dans les jumens vont se distribuer aux ovaires.

L'aorte produit encore dans sa partie postérieure six branches de chaque côté, vers les vertebres lombaires ; elles se bifurquent, & de ces deux ramifications, l'une va en mon-

tant vers les mufcles du dos, & l'autre aux mufcles de l'abdomen.

L'artere-aorte étant parvenue vers la quatrieme vertebre lombaire, fe partage en quatre groffes branches, qui font, les iliaques externes & les iliaques internes : celles-ci n'ont que le quart de longueur des premieres, & font beaucoup plus fortes, il y en a une de chaque côté.

L'iliaque interne rampe au deffous du corps de la derniere vertebre lombaire, en s'écartant de celui de l'os facrum, & fe portant fur l'os iléon à fa jonction avec l'os ifchion. De ce tronc partent trois branches qui font, la honteufe interne, la facrée & la petite iliaque.

La honteufe interne, à un pouce de diftance de l'iliaque, fe divife en deux branches, dont la moins confidérable paffe à côté du rectum, & va fe diftribuer à la veffie; l'autre fe jette en arriere, en rampant dans la face interne de l'os ifchion, pour aller fe diftribuer aux veflicules féminales, à l'anus, au vagin dans la jument, & aux mufcles de la verge dans le cheval.

La facrée part un peu en arriere de celle-ci, fe porte en arriere le long du bord de l'os facrum, pour fe diftribuer dans les mufcles releveurs de la queue & dans les mufcles feffiers.

Cette artere fournit une quantité prodigieufe de ramifications : à fon origine elle jette un rameau qui rampe au deffous de l'os facrum, & va fe terminer à la queue, après avoir paffé le long des nœuds.

La petite iliaque part latéralement & croife l'os iléum, enfuite le contour au deffous de l'angle inférieur, & vient fe diftribuer dans le haut des mufcles feffiers.

L'iliaque interne, vers la jonction de l'os ifchion, fe partage en deux branches, dont l'une rampe en dedans du baffin, & l'autre fort en dehors.

La premiere eft nommée obturatrice, & la deuxieme, feffiere.

L'obturatrice fe porte en dedans du baffin, rampant fur la face interne de l'os ifchion, & fort par le trou ovalaire, & après avoir jetté de côté & d'autre une grande quantité de ramifications, elle va fe diftribuer dans les mufcles de la cuiffe.

L'artere feffiere fort du baffin, en rampant fur l'extrêmité de l'os iléum, & vient fournir trois fortes ramifications, qui vont fe perdre dans les mufcles feffiers.

L'iliaque externe fe bifurque au deffus de l'interne, à peu

de chose près, & perd son nom vers la cavité cotyloïde à la sortie du bassin, duquel elle suit, pour ainsi dire, le contour, elle ne jette en dehors, proche la bifurcation avec l'aorte, qu'une branche remarquable nommée grande iliaque laquelle, après s'être étendue sur l'os iléum, se divise en deux branches, qui vont aux muscles tranverses; quelquefois ces branches naissent de l'aorte, au dessus de sa bifurcation.

L'artere iliaque, au dessous de l'anneau, prend le nom de crurale jusqu'à la partie postérieure du jarret.

Vers l'articulation du fémur avec le bassin, cette artere produit deux branches, dont la plus considérable va se distribuer dans les muscles qui forment la cuisse.

La seconde, qui part du même tronc, en fournit deux autres qui sont, l'artere honteuse externe & l'épigastrique; celle-ci se recourbe en devant, puis entre dans le muscle droit, auquel elle donne des branches, & va s'anastomoser avec la thorachique.

La honteuse externe descend en se bifurquant, & forme deux longues branches, dont l'une, dans le cheval, rampe sur le corps de la verge, & l'autre va se distribuer au scrotum; mais dans la jument, ces deux branches vont se rendre dans le vagin.

L'artere crurale descend le long de la partie latérale interne du fémur, vers sa partie moyenne. Elle se porte derriere le reste du fémur; on remarque dans l'étendue de cette artere cinq grosses branches qui vont se distribuer aux muscles de la jambe. L'artere passe ensuite entre les condyles du fémur; & étant parvenue au dessous de l'articulation, elle prend le nom de tibiale antérieure: celle-ci, à la partie supérieure du tibia, passe entre le péroné & lui, se porte en avant du tibia, & descend le long de la face externe du tibia jusqu'à l'articulation du jarret, où elle perd son nom: mais en passant sous le péroné, elle jette une branche nommée tibiale postérieure, qui descend le long de la face postérieure de cet os, jusqu'au j'arret où elle se divise: à cette articulation, cette même branche en produit une autre qui entre dans le tibia proche sa bifurcation; elle donne encore une branche qui passe derriere l'articulation du jarret & le long de l'os du canon.

La tibiale se divise en deux branches vers l'articulation du jarret, passe par dessous le ligament latéral externe, & va se diviser en trois autres branches. Cette artere se nomme canoniere interne; l'autre branche, qui est la plus considé-

rable & qui eſt la ſuite du tronc de la tibiale, ſituée en avant, ſe nomme artere canoniere externe.

La canoniere interne, après avoir paſſé deſſous le ligament commun du jarret, produit trois branches; la premiere, après avoir fourni une ramification, s'inſinue dans l'os du canon à ſa partie ſupérieure; enſuite cette artere deſcend le long de l'os ſtyloïde interne en croiſſant, l'autre deſcend ſe diſtribuer au fanon.

La canoniere externe deſcend entre l'os du canon & le ſtyloïde externe, paſſe pardeſſous l'os ſtyloïde, & va former les paturonieres, ainſi que les autres arteres, celles-ci ſont comme aux extrêmités de devant.

Il y a un bien plus grand nombre de ramifications que celles que j'ai marquées. Je me ſuis borné à déſigner ici celles qu'il eſt le plus important de connoître dans la pratique. J'ai paſſé légérement ſur les anaſtomoſes, parce qu'elles ſont extrêmement multipliées, & qu'elles m'ont parues être de peu d'utilité dans le traitement des maladies du cheval.

ARTÉRIEL, qui tient de l'artere: on dit une liqueur artérielle, un vaiſſeau artériel, &c.

ARTÉRIOLE, petite artere.

ARTHRODIE. *Voyez* Os (connexion des)

ARTICULAIRE. *Voyez* Os (connexion des), articulaire qui appartient aux articulations. On dit membranes, ligamens, liqueurs, glandes, vaiſſeaux articulaires.

ARYTÉNOIDES, (cartilages) *Voyez* Larynx.

ARYTÉNOIDIENS, (muſcles) *Voyez* Larynx.

ARYTENO-PHARYNGIENS, (muſcles) *Voyez* Pharynx.

ARZEL, cheval qui a une balzane au pied de derriere hors du montoir.

ASCARIDES, petits vers qui ſe trouvent dans l'eſtomac. *Voyez* ce mot. *Voyez* Inteſtins.

ASSEOIR, un cheval ſur ſes hanches, c'eſt les lui faire plier lorſqu'on le galope; cette méthode qui annonce de la ſoupleſſe, rend les mouvemens roides, & doit bientôt ruiner les chevaux ſur les jarrets, auſſi ne la voyons nous guere mettre en uſage dans nos maneges.

ASSORTIR, c'eſt accoupler le cheval avec une jument qui lui eſt propre, tant pour la forme que pour la hauteur, afin d'en tirer race. On dit encore aſſortir des chevaux ſuivant les divers uſages auxquels on les deſtine, tels que les carroſſes, les chaiſes, &c.

ASSOUPISSEMENT, rien de si ordinaire que de voir des chevaux étant même de bout & attelés, assoupis, mangeant avec lenteur, & paroissant toujours comme endormis.

Cet assoupissement peut venir, 1°. de pléthôre: 2°. d'un coup reçu sur la tête: 3°. d'une plaie telle que la maladie de la taupe; d'un ancien ulcere dont la matiere aura tombé sur le ligament capsulaire qui unira l'occipital avec la seconde vertebre: 4°. de certains alimens que peut avoir mangé l'animal, tels que de l'ivraie.

Mais les causes les plus communes de l'assoupissement sont la pléthôre, qui est continuelle, & les coups sur la tête, dont l'effet est passager. La pléthôre exige des saignées faites de temps en temps; elle demande qu'on mette le cheval à l'eau blanche, & qu'on le nourrisse peu. Les chevaux qui ont une grosse tête, une grosse ganache, sont très-sujets aux assoupissemens; ceux de messagerie en sont fréquemment attaqués. Cette maladie peut encore être causée par le mauvais fourrage qui formant un mauvais chyle, produit un sang épais, & qui circule lentement, d'où s'ensuit l'assoupissement. Celui qui vient de coups, doit être traité comme une maladie inflammatoire; celui qui est l'effet de la taupe, demande que l'on débride la plaie, & que l'on donne issue à la matiere, de peur qu'elle n'attaque la moëlle de l'épine; ce qui feroit périr le cheval. Cet accident n'arrive que trop souvent, faute de ne pas suivre cette tumeur jusqu'à parfaite guérison.

ASSOUPLIR, rendre souple un cheval, c'est lui faire plier le col, les épaules, en un mot, toutes les parties de son corps, à force de le manier, soit au trot, soit au galop: les meilleures façons d'assouplir sont les piliers & la longe.

ASSURÉ, se dit d'un cheval ferme & qui ne bronche pas; les mulets, dit-on, sont plus assurés que les chevaux; il y auroit lieu de croire qu'une des raisons de cette cause pourroit venir de la petitesse de leurs pieds qui embrasse plus facilement le terrein que ceux des chevaux, & de la petitesse de leur fourchette qui les oblige d'avoir les jambes en tension; au moins, ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux qui ont des pieds plats, ont moins d'assurance que ceux qui ont de bons pieds.

ASTRINGENS, médicamens qui resserent, qui arrêtent quelque hémorrhagie. (*Voyez*) ce mot.

ATLAS, on nomme ainsi la premiere vertebre du col, parce qu'elle porte la tête. (*Voyez*) Vertebres cervicales.

ATONIE, perte de reſſort: on dit telle partie, tel membre eſt tombé dans l'atonie.

ATTEINTE, terme de courſes de bague, qui ſe dit quand, au lieu de mettre dedans, on ne fait que la toucher.

ATTELER, attacher des chevaux à un carroſſe, à une chaiſe, à un chariot, &c.

ATROPHIE, maigreur exceſſive ou maraſme. Le maraſme dans les chevaux reconnoit toujours quelque cauſe interne; il eſt la ſuite d'une maladie aiguë, dans laquelle le cheval a fait une grande déperdition de ſubſtance; il vient auſſi d'un défaut de ſécrétion dans les différentes parties, & quelquefois chez les jeunes poulains d'une rigidité très-grande dans les fibres. C'eſt alors que certaines gens examinent la peau, ſi elle tient aux os, ou paroit y tenir, parce qu'elle ne prête pas: ils prononcent que le cheval n'eſt pas fait pour engraiſſer. Si au contraire, elle eſt lâche, il y a apparence, diſent-ils, qu'il prendra de l'embonpoint. Mais cette déciſion eſt ridicule, car j'ai vu cent fois des chevaux avoir la peau adhérente aux os, & cependant devenir gras. Pour juger ſi un cheval eſt de nature à engraiſſer ou non, il faut conſidérer l'enſemble, examiner chaque partie en détail & ſon caractere. L'expérience m'a appris qu'un cheval ſerré dans ſes épaules, reſte pour l'ordinaire maigre, ainſi que celui dont la poitrine eſt étroite (ce qu'on appelle avoir la poitrine platte): il eſt rare encore que les chevaux fortraits, qui ont la croupe avalée, & qui ſont haut montés ſur jambe engraiſſent jamais. S'il y a quelque exception à cette regle, elle a échappé à mes obſervations. Tous les remedes qu'on preſcrit alors ſeroient inutiles; les farineux, qui conviennent ſi fort dans toute autre circonſtance, ſeroient inſuffiſans dans celle-ci.

La maigreur, qui vient à la ſuite de quelque maladie, ou qui eſt occaſionnée par un exercice pénible & non interrompu, ſe guérit par le repos, par le bon fourrage & par les farineux, à moins que le cheval ne ſoit trop vieux: cependant on en voit tous les jours de très-âgés engraiſſer. Je crois même pouvoir aſſurer que toutes les fois qu'il n'y a point de vice de conformation, il eſt rare qu'un cheval bien panſé & avec ſoin, exercé ſelon ſes forces, bien nourri, ne prenne de l'embonpoint.

ATTACHER, (s') ſe dit d'un cheval qui ſe jette ſur l'éperon, & qui, quand il en a été piqué, s'en rapproche.

ATTAQUER, c'eſt piquer vigoureuſement un cheval des éperons.

ATTEINTE (l'), en général eſt une meurtriſſure ou une plaie que le cheval ſe fait à une des jambes, avec un de ſes fers, ou qu'il reçoit d'un autre cheval. L'atteinte peut être ſimple ou compliquée ; elle eſt ſimple quand il n'y a que la peau de léſée ; elle eſt compliquée, ſi quelque partie tendineuſe ou ligamenteuſe eſt à découvert. On diſtingue encore l'atteinte ſimple de l'encornée ; celle-ci eſt ainſi nommée quand l'accident arrive à la couronne. Les atteintes les plus communes que le cheval ſe donne, ſont en dedans du boulet ; ce qui provient quelquefois de fatigue, dans les chevaux foibles du train de derriere, & ceux qui s'entaillent. Mais cet accident dépend le plus ſouvent de la mauvaiſe ferrure, des fers qui garniſſent en dedans, des fortes branches, des crampons que l'on aura mis à la branche de dedans.

L'atteinte ſimple eſt de peu de conſéquence ; elle ſe guérit d'elle-même, l'étoupe hachée ou la calcination d'os pulvériſé ſuffit ou remédie à celle qui a été occaſionnée par le heurt du fer, en ferrant plus juſte, ou en mettant une branche légere en dedans, ſans qu'il y ait d'étampure.

L'atteinte encornée, qui reconnoit une autre cauſe, demande que l'on y brûle un peu de poudre à canon ; ce qui deſſeche promptement la plaie. S'il arrivoit qu'elle fût profonde & placée ſur un des côtés du quartier, elle pourroit produire un javart encorné, ce qui eſt annoncé par la grande ſuppuration & par les fonds qui ſe forment dans cette partie. Il faut procurer l'exfoliation (s'il eſt permis de le dire), lorſque l'atteinte eſt à la pointe du talon ; ſoit en traitant la plaie avec le ſuppuratif, ſoit en faiſant marcher le cheval ; ce qui procure ſouvent la chûte d'un petit bourbillon. Si elle eſt dans la partie moyenne, le cartilage ſe trouvant attaqué, il eſt néceſſaire d'en venir à l'opération du javart encorné. *Voyez* aux opérations, Javart.

Rien de plus abſurde encore aujourd'hui que de voir des maréchaux continuer à mettre aux chevaux qui ſe coupent, de groſſes branches en dedans, ou des crampons : dans d'autres, des fers à boſſe, & cela dans l'idée de rejetter la jambe en dehors. Je conviens que par ce moyen la jambe eſt en dehors, quand le cheval a ſon pied poſé à plat ; mais lorſqu'il leve ſon pied, cette ferrure fait-elle changer la direction de ſa jambe ? Donne-t-elle aux muſcles d'autres mouvemens ? Les muſcles n'agiſent-ils pas de même ? Si ceux qui s'obſtinent encore à ſuivre cette méthode ſurannée vouloient faire attention à ce que nous venons de dire, ils ver-

roient que ces ſortes de ferrures, bien loin de porter remede au défaut qu'ils ont envie de corriger, deviennent au contraire plus nuiſibles, & peuvent occaſionner dans le cheval ſain des pareils accidens. Les trois quarts des maréchaux ſont heureuſement revenus de cette erreur; ils ſentent même le défaut de cette ferrure, dont j'ai démontré les inconvéniens dans mon Guide du Maréchal.

La ferrure eſt une partie eſſentielle de l'yppiatrique, le maréchal doit s'en occuper ſérieuſement: en la poſſédant bien, il remédiera à diverſes maladies du pied du cheval.

ATELLES. *Voyez* Écliſſes.

ATTENDRE, ſe dit d'un cheval qui n'eſt pas formé par l'âge & qui manque de force, & à qui on ne ſçauroit donner aucun exercice de manege, ainſi on dit, il faut attendre ce cheval.

AUBERT, MILLE FLEURS ou FLEUR DE PÊCHER, (poil), mêlange aſſez confus de blanc, de bai & d'alzan.

AUBIN (l'), on appelle aubin une allure dans laquelle le cheval en galopant avec les jambes de devant, trotte ou va l'amble avec le train de derriere. Cette allure qui eſt très-vilaine, eſt le train des chevaux qui ont les hanches foibles & le derriere ruiné, & qui ſont extrêmement fatigués à la fin d'une longue courſe. La plupart des cheveux de poſte aubinent, au lieu de galoper franchement. Les poulains qui n'ont point encore aſſez de force dans les hanches pour chaſſer & accompagner le devant, & qu'on veut trop-tôt preſſer au galop, prennent auſſi cette allure, de même que les chevaux de chaſſe, lorſqu'ils ont les jambes de derriere ruinées. E. D. C.

AUDITIF, ſe dit de tout ce qui appartient ou a rapport à l'organe de l'ouïe.

AUGE, eſpace qui regne entre les deux côtés de la mâchoire inférieure proche le menton. On appelle auſſi de ce nom les oreilles & les ventricules du cœur.

AURICULAIRE, qui appartient aux oreilles.

AUXILIAIRE, ſe dit d'une partie qui prête ſecours à une autre, on dit un tel muſcle eſt auxiliaire d'un autre.

AVALER. *Voyez* Digeſtion.

AVALOIRE, piece du harnois d'un cheval de trait qui eſt ſur le derriere, ſur les cuiſſes & la croupe, & ſert à l'arrêter.

AVALURE, (l') eſt la ſéparation de la corne d'avec la peau, à la couronne. Ce mal peut occuper toute l'étendue

de la couronne. Il vient ordinairement de ce que la matiere ou le pus, à la suite d'une enclouure, aura séjourné entre la chair cannelée & la muraille, & aura fusé jusqu'à la couronne, & détaché la peau de la partie supérieure de la muraille. L'avalure ne fait boiter le cheval que lorsqu'elle est récente; mais il n'en boite jamais lorsqu'elle est descendue.

Il faut mettre sur l'avalure une tente imbibée d'essence de térébenthine, & un plumaceau chargé de térébenthine par dessus; on couvre ensuite la couronne d'onguent de pied, afin de conserver le sabot frais, humecté & souple.

AVANT-BRAS, partie de la jambe de devant comprise entre l'humerus ou le bras & le genou. *Voyez* Jambe. On nomme plus particuliérement avant-bras les os de cette partie. En cette acception, il est formé de deux os, du radius ou rayon, & du cubitus ou os du coude. Le radius est le plus long des os de l'extrêmité antérieure, on le divise en corps & en extrémités, l'une supérieure, l'autre inférieure, qui toutes deux sont égales en grosseur. On remarque à la partie supérieure deux apophyses, l'une externe & placée latéralement, & l'autre antérieurement. La partie moyennne de cet os qui est la plus dure & la plus compacte, a deux faces, une antérieure arrondie, une postérieure applatie: deux bords, un interne & un externe. Dans la partie inférieure antérieurement se voient quatre apophyses, dont deux considérables aux parties latérales, formant toutes quatre trois goutieres, deux éminences & deux cavités enduites de cartilage, l'une plus considérable que l'autre: on apperçoit enfin plusieurs inégalités, tant dans la partie supérieure que dans l'inférieure, pour l'attache des ligamens & autres.

Le cubitus est situé à la partie postérieure du radius. Il ressemble à une massue divisée en deux portions, une supérieure, l'autre inférieure. La supérieure est un peu quarrée, l'inférieure est en forme de stilet. On observe à la partie supérieure deux apophyses, l'une qui est à l'extrêmité s'appelle olécrane, l'autre est arrondie & cartilagineuse, pour être reçue dans la cavité postérieure de l'humerus. Entre ces deux éminences est située une cavité servant de gaîne pour les muscles qui forment l'avant-bras. Il a encore deux autres éminences pour se joindre avec le radius.

Cet os en diminuant forme trois faces. Une antérieure & deux latérales. Il y a un espace entre cet os & le radius pour le passage de plusieurs vaisseaux. Le cubitus descend le long du bord externe du radius. C'est aux environs de la partie

moyenne de ce dernier qu'il commence à s'offifier avec lui dans les jeunes chevaux, & qu'ils ne font plus qu'un feul os dans les vieux.

Le cubitus ou l'olécrane eft fouvent expofé à être carié à la fuite de l'ouverture d'une loupe occafionnée à cet endroit par l'éponge du fer. Sa fracture eft incurable.

Le radius & le cubitus s'articulent à l'extrêmité fupérieure avec l'humerus, le radius feul par l'inférieure avec les os du genou.

L'avant-bras eft fléchi & étendu par le moyen de fept mufcles, dont deux fervent pour la flexion, & cinq pour l'extenfion.

Les fléchiffeurs font les longs & les courts fléchiffeurs. Le long fléchiffeur eft un mufcle très-confidérable qui occupe la partie antérieure du bras. Il a fon attache à la partie inférieure de l'omoplate, à l'appophyfe coracode, par un tendon très-gros, qui en defcendant augmente de volume: fur ce tendon s'imprime une goutiere profonde qui reçoit l'éminence moyenne de l'humerus fur laquelle il gliffe : il devient enfuite charnu, & forme un ventre confidérable en recouvrant le releveur de l'humerus; puis dégénérant en un tendon, il va fe terminer à la partie latérale un peu antérieure du radius, au deffus du ligament latéral interne. Ce mufcle produit encore un tendon confidérable qui s'épanouit en une large aponevrofe, laquelle enveloppe les mufcles extenfeurs de l'os du canon, & généralement tous les mufcles de l'avant-bras.

Le court fléchiffeur eft un mufcle charnu dans toute fon étendue. Il a fon attache à la partie fupérieure & externe de l'humerus au deffous du col de cet os: il fe porte enfuite en avant, pour fe terminer au deffous du précédent vers la face externe. Ces mufcles fléchiffent l'avant-bras fur le bras dans toutes les allures.

Les extenfeurs font le long, le gros, le court & le petit extenfeur.

Le long extenfeur a fon attache au bord poftérieur & fupérieur de l'omoplate ; il fe confond avec la partie fupérieure du gros extenfeur, l'efpace de trois ou quarre travers de doigt : il fe fépare enfuite, & defcend le long du bord poftérieur du gros extenfeur pour fe terminer à la partie fupérieure latérale interne du cubitus. Il forme, outre cela, une large aponevrofe qui fert d'enveloppe aux mufcles de l'avant-bras.

Le gros extenfeur, le plus confidérable des mufcles de

cette extrêmité, est d'une figure triangulaire, & occupe, pour ainsi dire, lui seul l'espace qu'il y a entre l'omoplate & l'humerus. Il s'attache supérieurement par une bande tendineuse au bord postérieur de l'omoplate : il descend ensuite en diminuant de volume, pour se terminer à la partie supérieure du cubitus ; mais il donne encore naissance à une large aponevrose qui enveloppe les muscles dont l'avant-bras est formé.

Le moyen extenseur a son attache à la partie postérieure & supérieure de l'humerus, il est d'une figure quarrée, & vient se terminer au précédent.

Le court extenseur a son attache à la partie postérieure & moyenne de l'humerus par des fibres charnues, & va se terminer par un large tendon à la partie supérieure & interne du cubitus.

Le petit extenseur, qui est le moins considérable, s'attache de même par des fibres charnues à la partie postérieure & inférieure de l'humerus dans cette cavité formée par les condyles postérieurs de cet os, & va se terminer au bord antérieur du cubitus. La fonction de ce muscle est d'étendre le bras, & de remettre la jambe dans son à plomb, lorsqu'elle a été portée en avant ; mais en concourant avec les muscles du bras, il la porte en arriere.

On observera que dans le langage commun, on appelle improprement & mal-à-propos l'avant-bras, le bras : parce que l'on confond pour l'ordinaire le véritable bras avec l'épaule. Ainsi l'on dit communément un beau bras ; le bras menu & foible, pour bel avant-bras, avant-bras menu. L'avant-bras pour être beau & bien conformé, doit être gros & large depuis le coude jusqu'aux ars, & diminuer insensiblement en forme de cône jusqu'aux genoux. *Voyez* Jambe.

Avant-bras. *Voyez* Bras.

AVANT-CŒUR, au dessus du sternum, dans la facette même où entre la pointe de l'épaule & le poitrail : il survient souvent des tumeurs considérables que bien des personnes regardent pour l'ordinaire comme mortelles, ce qui est cependant très-rare. Quoiqu'on dise, je n'ai jamais vu dans la facette de tumeurs qui approchent de l'anthrax (1) ;

---

(1) M. Vitet dit que l'avant-cœur s'étend rarement jusqu'au membre viril du cheval, & l'Auteur de l'analyse de l'ouvrage de ce sçavant Médecin, insérée dans les lettres de M. Buchoz, après avoir touché les

les tumeurs de la pointe de l'épaule sont la suite de l'inflammation, & se terminent par un squirrhe ou par un kyste; souvent elles embrassent les glandes lymphatiques de cet endroit. Cette tumeur du poitrail étant toujours profonde, située derriere le muscle long du col; & de la grosseur d'une bouteille : elle gêne le mouvement de l'épaule sur le thorax : elle s'abcede rarement d'elle-même; & forme pour l'ordinaire un kyste. Cette maladie n'arrive que très-lentement à ce point de maturité qui indique le moment de l'opération; il faut quelquefois attendre quatre à cinq mois.

Après avoir employé la voie de la résolution par le secours de l'eau salée, des décoctions aromatiques, des spiritueux; de styptiques; si l'on voit qu'il n'y a plus de douleur, de chaleur, & que la dureté subsiste, il faut la laisser venir à son point; dès qu'elle y est arrivée, on abbat le cheval afin de procéder à l'opération qui se fait ainsi : on fend la peau dans toute la longueur de la tumeur de bas en haut; on dégage ensuite les bords de cette peau, qui, dans tous les cas, doit être ménagée; puis on coupe une portion de la tumeur en côte de melon, laquelle est une partie du muscle commun. Par ce moyen, on parvient au centre du mal; on vuide le pus contenu dans le sac, qu'on bassine avec une dissolution de vitriol pour le corroder; & former un ulcere simple. L'opération faite; l'on passe dans les bords de la peau, selon l'étendue de la plaie, trois ou quatre petits cordonnets qui servent à maintenir l'appareil. Le pansement se fera avec le digestif animé, jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie; il doit être composé de styrax, de baume d'Arceus, de pompholyx, à partie égale; délayés avec de l'esprit de vin. Lorsque la suppuration est bien décidée, on continuera le pansement avec la térébenthine de Venise seule. Cette maladie n'exige guere qu'un traitement de quinze jours; mais si l'on suit la maniere ordinaire, qui est d'ouvrir la

---

légérement ce membre viril du cheval, demande quel est le maréchal assez ignorant qui peut avoir induit M. Vitet en une pareille erreur; & confondre l'avant-cœur avec une œdeme qui s'étend assez souvent jusqu'à la verge du cheval, & qui est produit tantôt par une sangle trop serrée, tantôt par les suites d'une hydropisie quelconque, ou parce que le cheval est trop long-tems resté sur ses jambes, comme cela est ordinaire dans les maladies internes. M. Vitet conviendra qu'il ne faut pas écrire sur la pratique, sur la foi d'autrui : mais sur sa propre expérience, ce qui paroit lui manquer; & c'est ce qu'il faut à nos maréchaux.

tumeur avec différentes pointes du feu lesquelles détruisent la peau, on retarde la guérison, & on l'empêche d'être entiere & radicale, car le sac du kyste n'est pas enlevé. Cette méthode de brûler, qui en ce cas, n'est certainement pas chirurgicale, ne laisse pas d'être encore pratiquée par des maréchaux de réputation. Quelques efforts que j'aie faits pour leur en démontrer les défauts, je n'ai pu réussir à la leur faire abandonner. Deux obstacles difficiles à vaincre s'y opposent, l'ignorance de l'anatomie & des principes, & le préjugé en faveur d'une routine aveugle, adoptée dès le bas-âge.

S'il arrivoit que la tumeur fût squirrheuse, il faudroit l'emporter entiérement; on se flatteroit inutilement de la guérir par une autre voie. Cette opération est un peu plus délicate, sur-tout quand le squirrhe est volumineux, & qu'il se trouve collé à la carotide. L'opérateur doit s'attendre en l'extirpant en entier, à la section d'une forte branche qui part de l'axillaire, & qui donne beaucoup de sang; mais cette hémorrhagie ne doit pas l'inquiéter : l'application du lycoperdon, ou une pointe de feu appliquée sur l'orifice du vaisseau, suffit pour arrêter le sang. Cette maladie arrive plus communément aux chevaux de trait, qu'aux autres, principalement à ceux auxquels l'on met des colliers.

AVANTAGE, (être monté à son) c'est avoir un cheval proportionné à sa taille, que l'on puisse embrasser aisément, & sur lequel on puisse paroître en proportion.

AVANT-MAIN. *Voyez* Cheval, (conformation du)

AVERTIR un cheval, c'est le réveiller au moyen de quelques aides lorsqu'il se néglige dans son exercice.

AVERTI, pas averti, pas écouté; c'est un pas réglé, soutenu, un pas d'école. On disoit autrefois un pas racolé, dans le même sens.

AVEUGLE, se dit d'un trou qui n'a pas de sortie.

AVIVES (les) sont situées à la partie supérieure & postérieure de la ganache, dans cette intervalle qui regne entre la tête & le col, au dessous de l'oreille, & dont l'étendue à peu près d'une forme ovaire, est de cinq pouces, quelquefois plus. Cette partie doit être seche, & rentrer en dedans, pour faciliter le mouvement de la tête vers le col, dans le tems que le cheval se ramene. Les avives peuvent être tuméfiées, ou naturellement, ce qui est un défaut de construction, ou accidentellement par un gonflement qui survient aux glandes parotides : ce gonflement que l'on voit souvent arriver, se termine quelquefois par un abscès,

qui n'eſt d'aucun danger, on traite la tumeur ſelon ſon genre. (1)

AVIVES. (ouvertutes des) Dans le nombre des erreurs où l'on voyoit autrefois la plupart des maréchaux tomber, étoit celle des avives; l'on entendoit par ce mot, de violentes tranchées dont le cheval étoit tourmenté, & dont on attribuoit la cauſe à l'engorgement & à la douleur des glandes parotides. C'étoit dans cette perſuaſion que plusieurs Praticiens, d'après M. Soleyſel, & d'autres, d'après lui, conſeilloient de battre les glandes, en les pinçant avec des tricoiſes, pour calmer les douleurs. Ce remede auſſi dangereux qu'abſurde, produiſoit un dépôt dans cette partie, & ſouvent la gangrene; d'autres les ouvroient avec une lancette; & dans l'un & l'autre cas, il arrivoit ſouvent que l'on ouvroit le canal ſalivaire, ce qui produiſoit une fiſtule incurable. L'on voit même de ces fiſtules arrivées à la ſuite de quelques dépôts critiques, produits par une fauſſe gourme; ce canal étant ouvert laiſſe échapper continuellement la ſalive en dehors, & ſouvent fait tomber le cheval dans le maraſme; ce mal ſe guérit rarement, & encore eſt-ce la nature qui opere, car l'on ne ſçauroit y porter l'inſtrument, ſans courir riſque d'exciter plus de mal. Le mieux, dans ces circonſtances, eſt donc d'abandonner la cure à elle-

---

(1) Je ne crois pas qu'aucun maréchal, ni aucun marchand de chevaux, puiſſe dire avec M. Vitet, que les vaiſſeaux de la tête s'enflent, que l'animal perde l'appétit, (ce qu'il faut diſtinguer de la difficulté de mâcher) qu'il s'agite, ſe couche, & reſte quelque tems comme aſſoupi; qu'enfin les vaiſſeaux extérieurs de la tête acquierent un volume conſidérable; que les convulſions le prennent, & qu'enfin l'animal meure.

Rien n'eſt plus ordinaire que de voir des abſcès ſurvenir dans cet endroit, à la ſuite d'une gourme, ſans qu'il y arrive aucun des accidens ci-deſſus. Le dépôt arrivé ſur les glandes parotides, eſt de la même nature que celui qui ſurvient aux glandes maxillaires, ſous la ganache, dans la gourme. Or, je demande à M. Vitet, ſi ces chevaux en meurent. Les maquignons regardent cet accident comme ſi peu de choſe, qu'ils n'appellent jamais leurs maréchaux pour les traiter, & cette maladie eſt cependant très-fréquente. Quand il y a péril, c'eſt toujours par la faute de celui qui traite, c'eſt parce qu'il ne laiſſe pas agir la nature; c'eſt qu'il reſte encore chez quelques-uns la mauvaiſe pratique d'appliquer des pointes de feu dans le temps que la ſuppuration commence à ſe faire, & qu'une telle manœuvre fait tourner la tumeur en gangrene. Il ſeroit trop long de détailler la curation indiquée dans l'ouvrage de cet Auteur, nous dirons ſeulement qu'elle eſt ſemblable à la deſcription de la maladie.

même, en se contentant de laver souvent cette partie avec l'eau acidulée; en continuant long-tems ce remede, on parvient à resserrer les vaisseaux salivaires, à modérer l'écoulement, & à éviter que les licols se pourrissent.

AVORTEMENT, est la sortie prématurée du ventre de la mere. Les causes sont les chûtes, les faux pas, les surprises, l'exercice immodéré, les mauvaises nourritures, &c. Pour l'ordinaire la jument avorte sans danger; mais quand il y a difficulté, on la saignera une fois, on lui donnera des lavemens légers de graine de lin, on la menera à l'eau, si c'est dans un temps chaud, le tout pour faciliter la dilatation de l'orifice de la matrice. Intérieurement on lui donnera de la thériaque dissoute dans du vin à la dose d'une once & demie dans une chopine; quelques jours après, on fomentera le ventre & les reins avec de l'eau-de-vie chaude simplement pour donner du ressort aux muscles qui par leurs contractions aident à chasser l'animal hors de la matrice. Quand la jument a mis bas son embryon, ou son poulain, il faut lui donner pendant huit jours une bouteille de vin & de bonne substance farineuse : je ne conseillerai jamais de se servir de forceps qui, par la position de la bête sur ses quatre jambes, deviennent meurtrieres,

AXE ou AXIS. *Voyez* vertebres cervicales.

AXILLAIRES (glandes) *Voyez* glandes des extrêmités.

AXILLAIRE, qui appartient à l'aisselle ou aux ars.

AXIS, ce mot veut dire essieu; on appelle ainsi la seconde vertebre du col.

AZIGOS ou SANS PAIRE, est une veine située dans la poitrine du côté du hors le montoir, le long des vertebres dorsales, laquelle va se décharger dans la veine axillaire du montoir.

B

BADINANT. Cheval qu'on mene après un carroſſe attelé de ſix chevaux pour le mettre à la place de quelqu'un des autres qui pourroit devenir hors d'état de ſervir. On l'appelle auſſi le volontaire.

BAGUE, anneau de cuivre qui prend au bout d'une eſpece de potence, & qui s'en détache facilement, quand on eſt aſſez adroit pour l'enfiler avec une lance en courant à cheval de toute ſa vîteſſe : c'eſt une exercice d'académie. Courir la bague. *Voyez* courſe de bague. Avoir deux dedans. *Voyez* dedans.

BAILLET, poil de cheval : il eſt roux, tirant ſur le blanc.

BAI, eſt le même que Bay. *Voyez* poil.

BAINS, les bains ſont naturels ou artificiels. Les premiers ſont ceux de riviere, d'étang, de mare, & conviennent à tous les chevaux, l'Hiver comme l'Eté, tant pour la propreté que pour les fortifier. Les ſeconds, ſont ceux qui ſont compoſés avec la décoction de quelques plantes émollientes, aromatiques, antiputrides, les eaux thermales & ferrugineuſes ; les bains ſont auſſi généraux ou locaux ; généraux quand on les fait prendre dans des cuves ; locaux quand il n'eſt queſtion que d'une jambe que l'on met dans un cylindre de bois creuſé, ou dans une botte de cuir, mais le plus ſouvent on eſt obligé par le peu de tranquillité de l'animal, de ſuppléer aux bains locaux par de fréquentes fomentations & lotions ſur la partie affectée.

BAISSER les hanches, ſe dit du cheval. *Voyez* Hanches. Baiſſer la lance. *Voyez* Lances.

BALANCER la croupe au pas ou au trot, ſe dit au cheval dont la croupe dandine à ces allures, c'eſt marque de foibleſſe de reins.

BALSTADE, (la) eſt un ſaut dans lequel le cheval ayant les quatre pieds en l'air, & dans une égale hauteur, au lieu de retirer & de trouſſer ſes jambes & ſes pieds ſous le ventre, comme dans la croupade, préſente ſes fers de derriere, comme s'il vouloit ruer, ſans pourtant détacher la ruade, comme dans la capriole.

BALZANE, eſpece de poil tout blanc tout autour du

bas de la jambe jusqu'au sabot. Balzane herminée, se dit lorsqu'il y a dans l'étendue de la balzane des taches de quelqu'autre poil semées çà & là, les termes de travat, transtravat, & chaussé trop haut, appartiennent aux balzanes. *Voyez* poils.

BANDE D'UNE SELLE, se dit de deux pieces de fer plates, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en état. Mettre un arçon sur bande c'est clouer les deux bouts de chaque côté de l'arçon : outre ces deux grandes bandes, l'arçon de devant en a une petite, appellée bande du garot, l'arçon de derriere a aussi une petite bande pour le fortifier.

BANDAGES. On appelle de ce nom toutes sortes de bandes diversement figurées & détaillées, que l'on applique sur les parties externes. Il y en a qui sont composés de toiles découpées de différentes façons; il y en a de ronds & d'ovales, &c. de simples & de composés. Les simples sont faits d'une seule piece, les autres de plusieurs, les uns sont avec des cordons, les autres sans cordons, la difficulté que l'on éprouve dans le cheval, nous a fait restreindre à quelques bandages particuliers. Les premiers dont on se sert plus communément, sont ceux que l'on emploie dans la gourme, la taupe, le mal de garot; ce sont des pieces de toiles quarrées, aux angles desquelles il y a des cordons que l'on passe çà & là, les autres sont des bandes roulées que l'on emploie pour les plaies du corps ou des extrêmités; mais rarement & difficilement se sert-on de ceux du corps: la bande roulée, à bien dire, ne convient qu'aux tumeurs & aux plaies des jambes, depuis la partie moyenne de l'avant-bras, jusqu'en bas, & depuis quelques travers de doigt au dessus du jarret, jusqu'à la courronne, on les applique d'une maniere circulaire ou en huit de chiffres. Ce dernier arrangement est même indispensable pour les maladies d'articulation, parce qu'autrement on gêneroit le mouvement. Dans les chevaux couronnés & efforts de jarrets, on doit les employer dans la nerf-ferrure, ou l'extension de tendon, alors on les applique en circulaire.

BANDE, est un lien plat formé, ou par une aponevrose, ou par un ligament, l'on dit bande aponévrotique, bande charnue, bande ligamenteuse.

BANQUET. *Voyez* bride.

BARBE, cheval né en Barbarie.

Barbes, crins très-longs qui sont situés au menton, qu'il ne faut pas confondre avec les poils de la levre inférieure.

Barbes. *Voyez* barbillon.

BARBILLON, duplicature de peau en forme d'appendice, ſituée deſſous la langue, qui ſe trouve dans tous les chevaux, & dont l'uſage eſt de ſe prêter aux différens mouvemens de cet organe. Les Écrivains modernes de l'art vétérinaire ne peuvent donner plus de preuve de leur ignorance, qu'en regardant avec les anciens les barbillons comme un obſtacle qui empêche les chevaux de boire. Il eſt étonnant que M. Bourgelat, ancien Écuyer, commiſſaire général des Harras, directeur des Ecoles vétérinaires; & M. Vitet, Docteur & Profeſſeur en Médecine, ſoient de ce nombre.

BARDER UN CHEVAL, c'eſt lui mettre une barde. Dans les carrouſels, on voit des chevaux bardés & caparaçonnés.

BARDOT, petit mulet.

BARRER les chevaux, c'eſt les ſéparer l'un de l'autre dans une écurie, en mettant des barres entr'eux.

Barrer la veine, eſt une opération de chirurgie, qu'heureuſement peu de maréchaux font aujourd'hui.

BARRES, partie de la tête du cheval. Les barres d'un cheval ſont la continuation des deux os de la mâchoire inférieure en dedans de la bouche, entre les dents mâchelieres & les dents de devant. Cet eſpace eſt recouvert d'une chair, ou peau plus ou moins épaiſſe: c'eſt ſur les barres qu'eſt poſé le mors de la bride, au moyen duquel on conduit le cheval. Quand les barres ſont tranchantes & décharnées ou hautes, c'eſt-à-dire, que la peau qui les couvre eſt mince, le cheval a la bouche ſenſible: quand la peau eſt fort épaiſſe, les barres ſont charnues, rondes ou baſſes, le cheval a peu de ſentimens.

Barres. (bleſſure des) On appelle barres cet eſpace uni & dénué de dents, qui ſe trouve entre ces dents mâchelieres & les crochets: c'eſt ſur cet endroit que porte le mors de la bride. Les barres ſont bleſſées preſque toujours par l'impreſſion trop forte que le mors fait ſur cette partie. Le mal commence par une rougeur légere à la peau, qui, par les rudeſſes réitérées de la main du Cavalier, tombe en mortification; l'os ſe découvre, ſe carie, forme une fiſtule qui ne guérit guere que par le ſecours de la main.

Pour remédier à la bleſſure légere des barres, on met dans la bouche du cheval un billot enveloppé d'un linge qu'on couvre de miel, d'heure en heure. Si la peau eſt excariée,

on se contentera de bassiner la plaie avec le vin mieillé. Si l'os est attaqué & carié, il faudra prendre un bistouri ou une rugine pour emporter la partie cariée, mettre le cheval au son mouillé pour toute nourriture, bassiner la plaie le plus souvent qu'on le pourra avec le vin miellé : par ces moyens, elle guérira facilement ; mais quoique guérie, on aura l'attention, pendant quelque tems, de ne lui mettre qu'un billot de sapin & sans gourmette qu'on ne changera, pour lui faire reprendre un mors de fer, que quand l'on verra qu'il se sera formé une pellicule dure, capable de résister.

BAS, mettre bas. *Voyez* mettre, porter bas. *Voyez* Porter. Avoir les talons bas. *Voyez* Talons.

Bas, mettre bas, se dit d'une jument qui accouche ou qui pouline.

BASILAIRE, est l'apophyse cunéiforme de l'occipital qui s'unit avec l'os sphénoïde ; on dit aussi artere, veine basilaire, &c. *Voyez* spénoïde.

BASILICUM, est de tous les onguens celui que l'on doit employer extérieurement, & encore de la graisse feroit-elle le même effet, puisque son usage est d'attirer en suppuration, & qu'elle ne le fait qu'en bouchant les pores de la peau, en concentrant la chaleur & en l'aidant.

Maniere de le composer.

Prenez cire jaune.
Suif de bellier.
Résine.
Poix non nouvelle, de chaque,
quatre onces.
De l'huile commune,
quatre onces.

Coupez par morceaux la cire & le suif; concassez la résine & la poix, mettez fondre le tout dans l'huile, puis vous ajouterez de la térébenthine. Cette composition est excellente pour les ulceres dont la suppuration n'est pas abondante ; mais quand aux abscès, la térébenthine & la résine sont de trop, en ce qu'elles durcissent la peau. La plupart des maréchaux s'en servent au lieu & place de l'onguent de la mere.

BASIOGLOSSE, (muscle) *Voyez* Langue.

BASSE ou CALADE, pente douce d'une colline, sur laquelle on accoutume le cheval à courir au galop, pour lui apprendre à plier les jambes.

BASSIN. (*Voyez* Hanches.)

BASSINET. *Voyez* Reins.

BAST, ſelle groſſiere qu'on met ſur le dos des bêtes de ſomme. C'eſt une maniere de harnois composé d'un bois qu'on appelle fût, d'un panneau & de deux crochets. Cheval de bât.

BATAILLE, cheval de bataille; c'eſt un cheval de belle taille, étoffé, & qui a l'air fier & noble.

BASTER, mettre un bât ſur un cheval, ſur un âne.

BATTEMENT, eſt l'agitation plus ou moins grande du cœur & des arteres, autrement dit le pouls.

BATTES, les battes ſont des parties d'une ſelle à piquer, élevées ſur les arçons, ſur le devant & le derriere, afin que le cavalier ſe tienne ferme, & que les ſecouſſes du cheval ne l'ébranlent point. Ordinairement les ſelles n'ont point de battes de derriere. On dit chauſſer une batte, pour dire qu'on met le liege de la ſelle dans la batte, afin de tenir la batte en état. Le mot de liege vient de ce qu'autrefois cette partie de la ſelle étoit de liege, car aujourd'hui elle eſt de bois.

BATTRE DU FLANC, ſe dit d'un cheval pouſſif ou d'un cheval qui a la fievre, ou quelqu'autre maladie, qui ſe dénote par une agitation de ſon flanc plus forte qu'à l'ordinaire. Battre à la main, ſe dit d'un cheval qui hauſſe & baiſſe perpétuellement le nez, ſoit par l'incommodité que lui cauſe la bride, quand il n'y eſt pas encore accoutumé, ou bien par une mauvaiſe habitude que quelques chevaux prennent. Battre la pouſſiere, ſe dit d'un cheval qui a de l'ardeur & qu'on retient; alors il trépigne perpétuellement ſans pouvoir avancer, parce qu'il eſt retenu, & bat la pouſſiere.

BAUME, on entend par ce mot une liqueur odoriférante, naturelle ou artificielle; la naturelle eſt une ſubſtance réſineuſe qui découle d'un arbre, ou naturellement ou accidentellement, c'eſt-à-dire, par des inciſions que l'on fait à l'arbre, tels ſont le baume de térébenthine, de, &c. Les baumes artificielles ſont ceux que l'on compoſe par la diſtillation ou par la décoction. Pour cette opération on choiſit les meilleurs baumes naturels. Ces médicamens ſont excellens pour toutes les plaies de bonne qualité, & doivent être employés juſqu'à parfaite guériſon; une expérience réitérée aſſure la préférence qu'on doit leur accorder ſur les autres médicamens que l'on a coutume d'employer ſur la fin du traitement.

BAY, poil du cheval. *Voyez* Poils.

BEAU LIEU, cheval qui porte bien ſa tête.

BEC, ſe dit d'un apophyſe qui en a la figure.

BEC DE CORBIN, eſt une piece de fer, large d'un pouce, & longue de trois ou quatre. Elle eſt ſoudée à la pince d'un fer de cheval, & fait une ſaillie en avant pour empêcher qu'un cheval boiteux n'appuie ou ne marche ſur la pince. Ce fer eſt de ceux dont avec raiſon les maréchaux ne font plus d'uſage.

BEGAYER, c'eſt la même choſe que battre à la main par défaut de la bride.

BEGUT, cheval begut, cheval qui conſerve toute ſa vie les marques noires qui ſont à ſes dents, & le creux de ces mêmes dents. *Voyez* Dents.

BELLE FACE, eſt la même choſe que chanfrein blanc.

BERCER (ſe), ſe dit d'un cheval qui ſe laiſſe aller nonchalamment d'un côté & d'un autre au pas & au trot, imitant, pour ainſi dire, le mouvement qu'on fait faire au berceau pour endormir un enfant. Ce dandinement marque très-ſouvent un cheval mol & ſans forces.

BÉZOARTS. *Voyez* Inteſtins.

BÉZOARTS, (tranchées de) *Voyez* Bézoarts & le mot inteſtins, où il en eſt traité.

BICEPS, qui a deux têtes.

BIDET, ſignifie un cheval de la plus petite taille. Bidet de poſte, eſt un petit cheval de poſte ſur lequel on monte & qu'on n'attele point à la chaiſe de poſte. Bidet pour la bague, eſt un petit cheval deſtiné dans une académie à monter, pour courir la bague. Un bidet ne paſſe guere trois pieds & demi de haut. Double bidet, eſt un cheval entre le bidet & la taille ordinaire : il ne paſſe guere quatre pieds & demi de haut. Les chevaux de cette taille ſervent ordinairement pour la promenade, pour l'arquebuſe & aux meſſageries.

BIEN JAMBÉ, ou bien de la jambe. Bien dans les talons, dans la main. Bien en ſelle. Termes ordinaires dont on ſe ſert pour exprimer la vraie ſituation de l'une & l'autre partie.

BIFURCATION, diviſion d'une artere, d'une veine ou d'un nerf.

BIGORNER, c'eſt frapper ſur le bord externe de ſon fer en le poſant ſur la bigorne. *Voyez* monter à cheval. *Voyez* enclume pour explication de la bigorne.

BILE. La liqueur jaunâtre que l'on trouve dans le canal cholidoque eſt nommée bile, c'eſt un compoſé d'eau, de ſel, de ſoufre, de réſine, qui étant attenués & mêlés enſemble, forment une eſpece de ſavon propre à former le chyle.

BILIAIRE, qui a rapport à la bile.
BILIAIRE, (pore) *Voyez* Foie.
BILIAIRE, qui abonde en bile.
BILLARDER; c'eſt lorſqu'un cheval en marchant jette ſes jambes de devant en dehors.
BILLOT, morceau de bois rond qui ſert de mors aux chevaux de charrette, ou à faire mâcher un remede.
BISTOURI, inſtrument tranchant dont on ſe ſert pour les plaies & les tumeurs, il y en a de ployants & de fixes. Les premiers un tant ſoit peu plus gros que ceux des Chirurgiens, conviennent pour les plaies des levres, des paupieres, du larynx, ou pour de légers poſtemes; les autres ſont en forme de coûteau à gaîne, & leur manche eſt égal à la longueur de la lame. Il y en a dont la lame eſt plus où moins large. La plus large eſt de neuf pouces, & eſt propre aux maladies du ſabot; les autres ſont plus déliés, plus fins, & conviennent pour les plaies ou tumeurs: il s'en trouve qui n'ont de lames que trois lignes de largeur & de la longueur de quatre à cinq pouces, & dont le dos eſt tranchant; on s'en ſert pour débrider, au moyen de la ſonde cannelée, les ulceres fiſtuleux. L'opérateur dans preſque tous les cas, doit tenir ſon biſtouri avec le pouce, le doigt indicateur & le medius, le manche vers la paume de la main, rarement eſt-il obligé de le ſerrer; on doit le tenir comme une plume quand l'on a quelques parties à diſſéquer.
BISTOURNER, c'eſt donner un tour ou une entorſe, pour ainſi dire, aux teſticules d'un cheval, de façon qu'il ne peut plus engendrer, quoiqu'il ne ſoit pas châtré. Cette opération, dieu merci, ne ſe pratique plus que par des vrais ignorans.
BLANC, poil de cheval qui n'a aucun poil noir ſur tout le corps. *Voyez* Poil.
BLANCHIR la ſole d'un cheval, c'eſt en ôter ſimplement la ſuperficie ſans l'amincir, ce qui ſe fait pour decouvrir s'il n'y a pas de cauſe de clous de rue.
BLEIME. On appelle bleime une rougeur à la ſole des talons.
La bleime eſt de deux eſpeces, l'une eſt naturelle & l'autre accidentelle.
La bleime naturelle vient ſans cauſes apparentes aux pieds qui ont des forts talons; on en reconnoit quatre ſortes.
Dans la premiere, il y a une rougeur produite par un ſang extravaſé, & deſſéché dans les pores de la ſole de corne.
Dans la ſeconde, on remarque à la corne qui eſt fendue,

une tache noire, qu'on prendroit pour clou de rue : en ſuivant cette tache, on trouve la chair cannelée, noirâtre, & comme pourrie.

Dans la troiſieme on voit, en parant, ſortir du pus de la chair cannelée des talons.

Dans la quatrieme, on s'apperçoit en parant, d'un décernement de la muraille avec la ſole des talons, cauſé par la matiere qui eſt noire & en petite quantité.

A ces quatre eſpeces, on peut ajouter une cinquieme dans laquelle la muraille des talons eſt renverſée en forme d'huître à l'écaille ; elle fait un rebord en dedans qui comprime la chair cannelée des talons ; les arcs-boutans manquent à ces ſortes de pieds, il y a très-peu de ſole, elle eſt très-mince, & céde facilement, lorſqu'on la preſſe avec le pouce.

La bleime accidentelle eſt celle qui vient de la ferrure. Les talons bas portant ſur le fer, en ſont meurtris, foulés & comprimés : ils peuvent l'être auſſi par un caillou qui ſera logé entre l'éponge du fer & le talon, principalement le pied ayant été paré. C'eſt cette meurtriſſure qui eſt la cauſe de la bleime accidentelle. Voyez le remede de cette derniere eſpece à l'article de la Ferrure pour les talons bas.

Curation. Dans la premiere eſpece, où le ſang eſt extravaſé, deſſéché, comme le cheval ne boite que lorſque le pied eſt trop ſec, on doit avoir ſoin de tenir le pied frais en l'humectant, & abattant du talon toutes les fois qu'on le ferre.

Dans la ſeconde, où il y a une tache noire à la corne de l'arc-boutant, & où la chair cannelée eſt gâtée, il faut faire ouverture avec le boutoir ou la renette, & y introduire des plumaceaux imbibés d'eſſence de térébenthine, qu'il eſt à propos de tenir comprimés, de peur que la chair ne ſurmonte.

Dans la troiſieme eſpece, où l'on voit ſortir, en parant, du pus de la chair cannelée des talons, on aura recours aux autres moyens.

Dans la quatrieme, où la muraille eſt détachée de la ſole de la corne & de la ſole charnue des talons, il faut abattre de la muraille du talon, parer à la roſée le pied, & ſur-tout l'endroit du talon, enſuite ſuivre avec les renettes cette matiere noire qui eſt entre la muraille & la ſole de corne, & faire le même panſement qu'aux autres.

La cinquieme vient de la mauvaiſe conformation du pied, les talons n'ont preſque point d'arc-boutant. La bleime n'eſt recouverte que de très-peu de corne ; le cheval eſt fort ſen-

fible en cet endroit, parce que la muraille se renverse & pince la chair cannelée. Il faut enlever avec le boutoir cette corne renversée qui comprime la chair cannelée des arcs-boutans.

Quelquefois il vient du pus ; dans ce cas, on pratiquera une ouverture, pour donner issue à la matiere ; mais on prendra garde de la faire trop grande, de peur que la chair ne surmonte & ne forme une cerise. Tout l'appareil consistera à appliquer des plumaceaux les uns sur les autres, afin de maintenir la chair qui tombe naturellement, & qui a du penchant à surmonter (1).

BLESSURES. On entend par ce mot une lésion quelconque d'une des parties de l'animal. La contusion, la plaie, la fracture, la brûlure, la rupture, la luxation, &c. sont autant de blessures.

BŒUF, éparvin de bœuf. *Voyez* Éparvins.

BOIRE dans son blanc, expression qui signifie qu'un cheval bay, alezan, &c. a le nez tout blanc. Boire la bride, se dit lorsque les montans de la bride n'étant point assez allongés, le mors force les coins de la bouche du cheval & les fait rider.

Faire boire une cheval au seau, c'est lui apporter un seau d'eau pour le faire boire dans l'écurie, sans le déranger de sa place.

BOISSON, (de la) l'eau est la boisson ordinaire de tous les animaux, & par conséquent celle du cheval ; mais toutes les eaux ne sont pas également bonnes. L'eau battue est préférable à l'eau dormante ; celle des grandes rivieres, aux eaux de source ; celle des étangs, aux eaux de mare, & celle-ci à l'eau de puits ; mais la meilleure est la plus lympide. C'est une erreur de croire que les chevaux préferent l'eau trouble à l'eau claire, & que c'est pour la troubler qu'ils la battent afin de la boire ensuite avec plus de plaisir. En général, toute eau croupissante est dangereuse ; celle qui est trop vive, c'est-à-dire, très-fraîche ou très-froide, ne l'est pas moins. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on est obligé de

(1) Cette division, qui est méthodique & pratique, a été copiée & annoncée par M. Vitet, à l'article de l'Echimose, sous le nom de Maréchaux modernes, qui, s'il les eût consulté, lui auroient dit que l'application d'eau-de-vie saturé, de camphre, de cataplasme de fleurs de roses, & autres ingrédiens semblables, appliqués sur la sole, font autant que les vessicatoires sur une jambe de bois, plaisanterie qu'à bien voulu nous faire ce Médecin.

se servir d'eau de puits, on a soin de la donner en Hiver dans le moment même qu'elle est tirée; mais l'Été, il faut la laisser reposer dans l'écurie, une couple d'heures au moins avant que de la faire boire; car étant froide, elle est capable non-seulement d'affoiblir les forces digestives de l'estomac, mais même d'exciter des tranchées. On ne doit pas non plus laisser boire un cheval qui est en sueur, ou qui vient de quitter le travail; il est bon d'attendre que la circulation augmentée par l'exercice, soit revenue dans son état de tranquillité, & que la transpiration soit diminuée, sans cette précaution, il pourroit survenir des pleurésies qui sont souvent mortelles.

On donne quelquefois au cheval des eaux combinées avec d'autres substances; telles sont l'eau blanche ou l'eau de son, c'est-à-dire, dans laquelle a été délayée la partie farineuse qui se trouve dans le son: cette eau qui excite à boire, est plus souvent employée dans les maladies qu'en santé, à moins que l'on ne veuille rafraîchir un cheval; ce qui annonce toujours un dérangement dans l'économie animal. L'eau d'orge, les décoctions, les infusions de plantes adoucissantes, rafraîchissantes, ne s'emploient que dans ces derniers cas.

BOITER, de vieux ou du vieux temps, signifie qu'il y a long-temps que le cheval boite.

BOND, est un saut que fait le cheval en s'élevant subitement en l'air, & retombant à la même place.

BONNE NATURE, un cheval de bonne nature. *Voyez* Nature.

BORBORYGME, mot grec qui signifie un bruit excité dans le ventre par des vents accompagnés d'humidité. Je ne sçais si c'est là la cause du bruit énorme que font certains chevaux en trottant; mais rien jusqu'ici n'a pu les calmer. D'ailleurs, ce qui prouveroit que ce n'est pas là la cause, c'est que ces sortes de chevaux ne donnent dans le repos aucun signe de bruit, & que cela n'arrive que dans l'exercice; l'ouverture de plusieurs n'a pu m'éclairer sur ce sujet.

BORGNE, cheval qui a perdu un œil.

BOSSE, nom que l'on a donné à une inflammation des glandes maxillaires & sublinguales, qui répond assez aux dépôts qui surviennent dans la gourme. *Voyez* ce mot.

BOSSETE. *Voyez* Bride.

BOTAL, communication de l'artere-aorte, & qui fait fonction d'artere, laquelle communication a retenu le nom de tronbotal, & lequel s'oblitere dans le poulain, quelque temps

après la naiſſance, & devient ligament entre ces deux troncs; c'eſt par cette raiſon-là ou par l'exiſtence de ce tronc qu'il eſt difficile de noyer un fœtus quelconque.

BOTTINES, ſont des enveloppes de cuir que l'on met au boulet des chevaux, qui ſe coupent par une mauvaiſe marche, & que l'on contient ou par lacets ou par des boucles. La plupart des chevaux n'en auroient pas beſoin, ſi l'on avoit attention de les ferrer à demi-branche en dedans.

BOUCHE, (la) eſt cette grande ouverture qui s'étend depuis les levres jusqu'au goſier, & que l'on diviſe en avant & arriere-bouche.

L'avant-bouche s'appelle bouche proprement dite, & s'étend d'un coin à l'autre, qui forme la commiſſure. Elle eſt bien proportionnée, lorſqu'elle forme une eſpece de groupe agréable. Les levres doivent être ſéches & bien appliquées ſur les dents : le bord de chaque levre doit rentrer en dedans ſans laiſſer appercevoir aucun vuide : la levre ſupérieure être placée en avant & un peu arrondie ſur ſes côtés ; autrement on dit, mais improprement, que l'animal a le bout du nez gros : la levre inférieure doit être trouſſée, & ſon bord auſſi rentré en dedans ; on déſigne la conformation contraire par ces mots, levres pendantes, puiſque tous les vieux chevaux ont ce défaut qui peut auſſi venir de naiſſance.

On comprend anatomiquement ſous le nom de bouche, tout l'eſpace qui ſe trouve depuis le bord antérieur des levres, juſqu'à la premiere vertebre du col. On le diviſe en avant-bouche, ou bouche proprement dite & arriere-bouche ; l'avant-bouche eſt diſtinguée en parties contenantes & en parties contenues : les contenantes ſont oſſeuſes & charnues. Les oſſeuſes ſont principalement la mâchoire inférieure ornée de toutes ſes dents, la voûte du palais, les os maxillaires : les charnues ſont les muſcles de ces différentes parties, & la peau qui les enveloppe. Quoiqu'à proprement parler, la langue ſoit la ſeule partie renfermée dans la bouche, on met néanmoins de ce nombre, les levres, les gencives, les barres, le palais & les dents.

Les levres ſont ces duplicatures de peau qui ſe préſentent en avant de la bouche ; l'une eſt ſupérieure, & l'autre inférieure : leur réunion ſe nomme commiſſures. Le bord de chaque levre eſt tranchant, chargé extérieurement de poils fort longs dans certains chevaux : à ce même bord, intérieurement, ſe voit une petite ligne jaunâtre chargée de petits points épars çà & là, ſemblables à ceux du bord des paupieres : c'eſt en cet endroit que ſe fait en partie l'adhérence

du muſcle orbiculaire des levres. La peau, intérieurement, eſt mince, liſſe & polie ; en s'approchant des dents, elle devient lâche, & le devient encore davantage à meſure qu'elle ſe porte vers la commiſſure des levres.

Les gencives tant en dedans qu'en dehors, ne ſont que la duplicature de la peau.

Les barres ne ſont autre choſe que la peau qui tapiſſe la mâchoire inférieure, entre le crochet & la premiere dent molaire, ou entre la dent du coin dans les jumens, & la premiere molaire. Cette peau forme plus ou moins de plis dans la vieilleſſe ; en général, on dit qu'un cheval a les barres épaiſſes, charnues ou tranchantes ; épaiſſes, lorſque la mâchoire eſt arrondie en cet endroit ; charnues, ce qui provient ou de ſes plis ou d'une induration occaſionnée par le mors : cet accident ôte la ſenſibilité au cheval qui n'obéit qu'à raiſon de cette ſenſibilité excitée par la preſſion du mors ſur cette partie : on appelle barres tranchantes, celles dont les os ſont ſaillans ; ce qui ſe rencontre plus communément dans les jumens que dans les chevaux. Les barres tranchantes ſont ſujettes à être offenſées ; à la ſuite de cette léſion, il ſurvient même ſouvent carie, laquelle on ne ſçauroit guérir qu'en ruginant l'os, & en le faiſant exfolier.

Le palais eſt cette peau ſillonnée qui s'étend depuis le voile palatin, & depuis les os palatins eux-mêmes, juſqu'aux gencives de la mâchoire ſupérieure ; cette partie, en cet endroit, eſt moins ſillonnée, mais élevée dans les poulains en eſpece de dos d'âne ; c'eſt ce que l'on appelle le lampas ou feve que nombre d'auteurs ont regardé comme une maladie & comme une cauſe du dégoût, principalement pour le manger, comme ſi l'on trouvoit ici des houpes & des papilles nerveuſes ; leur opinion eſt fondée ſur ce que le lampas dérobe les dents ; mais il ne dérobe ainſi que dans les jeunes chevaux, ou pour mieux dire, dans les poulains, jamais dans les vieux chevaux. Sur quoi donc eſt autoriſée l'opération qu'on a conſeillée dans ce cas, l'ignorance ſeule a pu l'imaginer ; elle ſeule peut encore recommander la pratique de porter le feu ſur une partie, dont la brûlure n'ôte certainement pas à l'animal le dégoût qu'on lui ſuppoſe ; mais lui cauſe un mal réel, pour le guérir d'une maladie imaginaire.

La langue eſt cette maſſe charnue enveloppée de peau, dont la figure reſſemble aſſez bien à une forme de cordonnier : elle tient d'une part par ſes muſcles, à l'os hyoïde ; de l'autre, elle eſt vacillante, applatie & arrondie ; ſa baſe eſt quarrée : ſa face antérieure ou ſupérieure eſt arrondie en dedans,

dedans, de devant en arriere : ses faces latérales sont plattes : inférieurement elle tient à l'os hyoïde par ses muscles & par la peau. La partie antérieure de la langue est attachée par cette peau qui se prolonge en forme de mamelons, désignés sous le nom de barbillons ou barbes, lesquels sont plus apparens dans certains chevaux que dans d'autres : la langue est recouverte par trois peaux.

La premiere est très-mince, & parsemée d'une très-grande quantité de petites éminences ; c'est la continuation de celle qui revêt intérieurement les muscles buccinateurs, les gencives, &c.

La seconde, nommée membrane réticulaire, est percée d'une infinité de petits trous, dans lesquels s'insinuent les papilles de la langue.

La troisieme, nommée papillaire, est parsemée d'une très-grande quantité de mamelons ou houpes nerveuses qui passent à travers la réticulaire. Cette troisieme membrane qui donne la forme aux deux autres, s'insinue & se perd dans le corps de la langue dont elle est émanée : ses mamelons sont plus sensibles dans la partie supérieure de la langue, qu'à ces faces latérales, mais la partie inférieure en est dénuée.

Le corps de la langue est un corps de fibres charnues qui sont le résultat de tous les muscles par lesquels elle est mue, & qui forment un réseau en tous sens. L'usage de la langue est de diriger les alimens dans le pharynx.

L'arriere-bouche est cette cavité qui contient la partie supérieure du larynx & du pharynx : elle est séparée de l'avant-bouche par une cloison aponévrotique, nommée voile du palais, lequel s'étend du bord supérieur des os palatins jusqu'à la base de la langue, où il se confond avec les fibres charnues du pharynx. Cette cloison est échancrée dans sa partie inférieure, pour faciliter le mouvement de l'épiglotte de devant en arriere, dans les différens temps de respiration ; car quoique par l'arrangement de ces parties, l'épiglotte monte, pour l'ordinaire, derriere le voile palatin, & oblige l'air de passer des poulmons dans le canal nasal : il peut se faire que l'épiglotte se porte en avant, & oblige l'air de sortir par la bouche ; ce qui aura lieu lorsque le voile du palais viendra à s'élever, tandis que le pharynx se contractera. Ce fait est prouvé par ce qui arrive dans la phthisie : les chevaux, en toussant, jettent de la matiere par la buoche. Or, si une humeur aussi grossiere & aussi épaisse sort par cette voie, à plus forte raison, l'air qui est le corps le plus fluide que nous connoissions, doit-il donc y passer.

Tout le monde sçait qu'on est quelquefois obligé d'abattre un cheval, lorsqu'on veut le couper, par exemple : mais avant que de le faire, on lui met le torche-nez, ou les morailles qui lui bouchent une narine ; si la narine ouverte de l'animal abattu porte à terre de maniere que l'entrée de l'air soit interceptée, on le voit alors ouvrir la bouche pour respirer. J'ai même remarqué que dans le mouvement de déglutition, toutes les fois que le cheval n'avoit rien dans la bouche, il respiroit plus par cette partie que par les narines. La respiration se fait par la bouche toutes les fois qu'il y a embarras dans les narines, dans les cas de polype ou d'inflammation de la cloison & des cornets ; toutes les fois qu'il y a des expectorations forcées & inattendues, comme lorsque quelque chose sera entré dans la trachée-artere, ou aura simplement touché la glotte ou les bords internes de l'épiglotte toutes les fois enfin qu'il y aura suppuration aux poulmons, &c.

Le larynx est cette caisse cartilagineuse composée des cinq cartilages thyroïdes, éricoïdes, arytenoïdes & épiglottes, tous revêtus en dedans d'une membrane veloutée, mamelonnée, & très-nerveuse, laquelle paroit être la même que celle qui tapisse la trachée-artere & ses bronches. *Voyez* Larynx.

Le pharynx est ce sac charnu formé par le voile palatin, & qui s'étend depuis le corps de l'os sphénoïde, & descend latéralement pour se terminer d'une part aux petites branches de l'os hyoïde, & de l'autre, pour concourir à former l'œsophage. Ce muscle, dans le mouvement de déglutition, se contracte plus ou moins, en élevant le voile palatin, de sorte qu'on peut regarder le pharynx & le voile palatin comme une flûte traversiere, dont l'embouchure est cette déchirure que l'on voit en avant. *Voyez* Pharynx.

BOUCHE du marteau. *Voyez* Marteau.

BOUCHE ÉGARÉE, est celle d'un cheval qui fuit avec opiniâtreté la sujétion du mors, qui a perdu la sensibilité des barres, & bat à la main : les imperfections de la bouche des chevaux sont, lorsque le cheval tire en haut & suce la langue ; qu'il la met pardessus le mors ; qu'il la double autour du mors : qu'il la laisse pendre hors de la bouche, soit tout droit en avant, soit de l'un des deux côtés.

BOUCHE, se dit des chevaux & de la sensibilité qu'ils ont en la partie où on leur met le mors. Le consentement & l'obéissance du cheval viennent en partie de la sensibilité de sa bouche, par la peur qu'il a que le mors ne la lui blesse, & en partie de la disposition naturelle de ses membres, & de son inclination à obéir : en tirant le cheval en arriere, on juge en quel

que façon de ſon obéiſſance & de la délicateſſe de ſa bouche; on dit bouche fine, tendre, légere , loyale, quand le cheval s'arrête, pour peu que le cavalier ſe jette en arriere , & qu'il leve la main, ſans attendre même qu'il tire la bride. Une bouche fraîche & écumante eſt une très-bonne marque. Une bouche chatouilleuſe, c'eſt-à-dire,qui craint trop le mors. Pour aſſurer une telle bouche , quelques-uns ſe ſervent d'un canon à trompe. Les bonnes leçons ſont pour cela les meilleurs remedes, ſans elles le canon fera peu d'effet; pour conſerver la bouche d'un cheval, il ne faut pas trop le gourmander. Une bouche fauſſe eſt celle qui n'a aucune ſenſibilité, quoique ſes parties ſoient bien formées. Une bouche forte, ruinée & déſeſpérée ſe dit des chevaux qui n'obéiſſent point, qui s'emportent. Une bouche aſſurée eſt celle qui ne bat , qui ne peſe jamais à la main. On appelle un cheval ſans bouche, celui qui n'obéit point au cavalier.

BOUCHE à pleine main, eſt celle qui a l'appui aſſuré, & qui ſouffre qu'on tourne la main ſans ſe cabrer , ni peſer ſur le mors, qui peut même ſouffrir une ébrillade ſans s'ébranler & ſe défendre, & cela ſans avoir la délicateſſe & le ſentiment fin des bouches excellentes. Il faut choiſir pour l'armée un cheval qui ait la bouche à pleine main; autrement, il ſeroit en danger de ſe cabrer, ſi un autre cheval le venoit choquer dans la mêlée.

BOUCHE au de-là de la pleine main , ou plus qu'à pleine main, eſt celle d'un cheval qui a de la peine à obéir Le caveçon doit être fort ſerré & bien doublé d'un cuir double pour le moins, de peur qu'il ne bleſſe le cheval; car bien que ce ſoit un vieux proverbe , que nez ſaigneux fait une bonne bouche, il eſt conſtant que ſi on ne lui fait point mal au nez, la bouche n'en ſera que meilleure.

BOUCHER UN CHEVAL, c'eſt lui regarder la bouche, c'eſt reconnoître ſon âge.

BOUCHON , c'eſt un tortillon de paille ou de foin qu'on fait ſur le champ, pour frotter tout le corps du cheval, ſur-tout quand il a chaud.

BOUCHONNER un cheval, c'eſt le frotter avec le bouchon.

BOUILLON, diſent quelques auteurs , eſt une excroiſſance de chair qui vient ſur la fourchette du cheval ou à côté, & qui eſt groſſe comme une ceriſe, & fait boiter les pieds. Les chevaux de manege qui ne ſe mouillent pas les pieds, ſont plus ſujets que les autres aux bouillons de chair qui les font boiter tout bas. Cette obſervation eſt abſurde,

& ces bouillons ne ſont & ne peuvent être que des ceriſes, ou commencement de fics.

BOUCLER une jument, c'eſt lui fermer la nature au moyen de pluſieurs aiguilles de cuivre dont on perce tranverſalement les deux levres, & qu'on arrête des deux côtés. On ſe ſert auſſi d'anneaux de cuivre ; le tout afin qu'elle ne puiſſe pas être couverte ; mais cette opération eſt ſouvent dangereuſe, & n'eſt guere en uſage.

BOUCLIER. (le cartilage) *Voyez* Oreilles.

BOUE. On dit que la boue ſouffle au poil, lorſque le cheval ayant été piqué l'on ne l'a pas panſé promptement, & que la matiere a filé le long du ſabot en remontant entre la muraille & la chair cannelée, & a détaché la couronne. *Voyez* Enclouure.

BOULET (du), jointure inférieure ſituée au deſſous du canon, elle ſe prolonge en arriere. Il peut pécher par le trop ou par le trop peu de groſſeur.

Le boulet eſt compoſé de deux os triangulaires, qui étant joints enſemble, forment une couliſſe par le paſſage d'un tendon. Ils ſont appellés os ſeſamoïdes.

On remarque à chaque os en particulier deux faces ; une extérieure convexe & inégale pour l'attache de pluſieurs parties tendineuſes ; & l'autre un peu concave & unie, enduite d'un cartilage pour s'articuler avec la partie inférieure & poſtérieure de l'os du canon. On y remarque trois bords ; un ſupérieur, un inférieur & un latéral : les deux premiers ſont très-épais, & préſentent une face triangulaire ; le bord latéral eſt plus mince & arrondi, formant une ſinuoſité cartilagineuſe ; enfin, tout ce qu'il offre de plus conſidérable à obſerver, eſt un enfoncement aſſez profond dans ſon bord ſupérieur pour l'attache de quelques parties tendineuſes.

Ces os, comme nous l'avons dit, ſont articulés avec l'os du canon.

L'os du canon eſt joint avec l'os du paturon par deux ligamens latéraux & un capſulaire. Ces ligamens latéraux ſont attachés d'une part aux empreintes latérales de l'os du canon dans ſa partie inférieure, & de l'autre, au côté de l'os du paturon où ils viennent ſe terminer ; ces ligamens ſont très-courts. Le capſulaire n'eſt ſenſible que dans le devant de cette articulation, & s'étend à un demi-travers de doigt au deſſus de la partie cartilagineuſe de l'os du canon, & va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du paturon.

Les os ſeſamoïdes ſont ſoutenus par deux ligamens. Le

premier, qui eſt très-fort & longitudinal, s'attache à la partie inférieure de ces os ; puis, après avoir paſſé tout le long de la partie poſtérieure de l'os du paturon, va ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os coronaire ; ce ligament eſt diviſé en trois portions. A ſa partie ſupérieure, le ſecond ou capſulaire, eſt très-peu étendu ; il prend du bord poſtérieur de l'os du canon pour ſe rendre aux bords des os ſeſamoïdes. Ces os ont encore quelques portions de fibres ſur le côté, qui vont ſe joindre aux ligamens latéraux.

L'os coronaire eſt joint avec l'os du paturon, non-ſeulement par le ligament qu'on vient de décrire, mais encore par deux ligamens latéraux & par un capſulaire. Ce dernier ſe trouve adhérent d'une part au tendon extenſeur du pied ; & de l'autre, au bord des deux os du pied & de l'os du paturon.

La partie inférieure de cet os eſt jointe avec l'os du pied, de même par deux ligamens latéraux & par un capſulaire.

L'os de la noix a deux ligamens, un aſſez fort & large, qui s'attache d'une part au tendon fléchiſſeur du pied, & de l'autre va ſe terminer à ſon bord ſupérieur ; l'autre ligament prend de ſon bord inférieur, & va ſe terminer à celui de l'os du pied à deux ou trois lignes au deſſous du bord cartilagineux ; il eſt d'ailleurs retenu dans ſes deux extrêmités par des portions ligamenteuſes.

Ces trois dernieres articulations ſont très-expoſées à être tiraillées, accident d'autant plus fréquent qu'on parera plus ſouvent le pied, & qu'il ne poſera pas à plomb à terre.

BOULET, (loupe ſur le) il ſurvient en devant du boulet, tant du devant que du derriere, une tumeur molle, ſans chaleur, plus ou moins groſſe, à laquelle on donne, mais improprement, le nom de loupe ; c'eſt un épaiſſiſſement de lymphe dans les tiſſus des tendons de l'os du paturon & de l'os du pied, qui ſe manifeſte à la ſuite d'un effort de cette articulation, principalement d'une extenſion de ſes tendons. Souvent derriere ſes parties ſe trouve un relâchement même de la capſule ; la tumeur qui naît à la ſuite de l'effort de l'articulation, eſt plus difficile à guérir que celle qui eſt la ſuite de l'extenſion du tendon. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut employer les réſolutifs & les aſtringens, tels que le vinaigre de Saturne, mêlé de trois quarts d'eau, les fomentations aromatiques de lavande, d'eau-de-vie camphrée, pourvu toutefois qu'il n'y ait point d'inflammation. Si au bout d'un mois la guériſon ne ſe fait pas, il faut y mettre le

feu en raies plutôt qu'en pointes, & frotter, les trois premiers jours, la partie avec de l'huile de laurier. Il y a des chevaux sur lesquels le feu n'opere aucun effet : ce sont ces chevaux usés qu'on appelle bouletés.

BOULETÉ, (cheval) on entend par cheval bouleté celui dont le tendon fléchisseur du boulet a souffert, & s'est retiré, & quelquefois celui dont le tendon extenseur du pied s'est relâché. Cette maladie vient d'usure, d'un travail outré, mais principalement de la ferrure ; par exemple, aux chevaux auxquels on aura mis des fers longs à fortes éponges, & dont on aura paré la fourchette, ce qui les a empêchés de porter à terre : le tendon fléchisseur de l'os du pied étant toujours obligé de porter à terre, d'être tendu, sera de toute nécessité obligé à tenir le paturon droit sur l'os coronaire, & successivement avec le temps, de porter la partie supérieure de cet os du paturon en avant.

On ne peut apporter ici de remede que dans le commencement, par la ferrure courte, en laissant la fourchette poser à terre.

BOULEUX, se dit d'un cheval de médiocre taille, qui n'a ni noblesse, ni grace, ni légéreté dans ses allures, & qui est étoffé.

BOUQUET, en terme de maquignons, se dit de la paille qu'ils mettent à la queue & aux crins des chevaux qu'ils veulent vendre.

BOURBILLON, portion de peau qui se détache dans le javart; on ne sçauroit mieux comparer cette maladie qu'au furoncle ; la seule différence est que dans celui-ci la tumeur est élevée, au lieu que dans le javart elle ne l'est pas ; mais le principe est toujours une inflammation bornée laquelle tombe en gangrene humide. *Voyez* Javart. Ces sortes de maladies se voient rarement ailleurs qu'aux jambes.

BOURSES. *Voyez* Génération du cheval.

BOURSES, (fistules aux) écoulement de matiere, qui subsiste après qu'un cheval a été coupé.

La cause de cet accident vient de ce qu'on a laissé une partie des épydidimes, nommées aussi amourettes; elle fournit toujours de la matiere, & ne se cicatrise jamais.

On peut rarement porter remede à cette espece de fistule, à moins qu'on ne puisse recouper le cordon, ce qui est très-difficile, vu qu'ils se retirent vers le bas-ventre.

BOURDONNET, petit rouleau d'une forme ovalaire composé ou d'étoupes ou de charpie, que l'on a soin de comprimer. Son usage est d'écarter les chairs & d'empêcher leur

réunion ; on doit toujours s'en servir dans les plaies fistuleuses. Par l'écartement qu'il produit, il fait fonction de caustique, c'est-à-dire, qu'il entretient l'entrée plus large que le fond, & sans destruction des parties, l'on devroit bien l'employer dans les fonds des javarts encornés, improprement dits, au lieu des caustiques, on courroit moins de risque que l'on ne fait.

BOURGEON, petits points éminens qui s'élevent sur une plaie ou sur un os. Ceux qui arrivent sur plaies, viennent pour l'ordinaire après l'opération, & dénotent toujours la section de quelques vaisseaux après l'opération, souvent le bourgeon s'éleve sur des ulceres de mauvaise qualité. Celui qui vient sur les os prouve la régénération des chairs, quoiqu'on ne l'admette pas. Par exemple, on dessole un cheval pour un clou de rue ou un fic, l'on met l'os à découvert; quelques jours après l'on voit sortir de tous les trous de l'os du pied de petits boutons comme de l'herbe qui sort d'une prairie, & quelques jours après, l'on voit ces boutons se réunir & former une nouvelle sole charnue qui n'acquiert pas plus d'épaisseur que la vraie sole, & dont la consistance est la même. La sole de corne revient ensuite, & si l'on vient à disséquer cette sole charnue, on trouve qu'elle est opiniâtre, greneuse comme celle à laquelle on n'auroit jamais touché. La plupart des bourgeons des plaies viennent du défaut de compression. Le plus prompt remede est de les extirper le lendemain, ou de les couper si l'on a trop tardé.

BOURSOUFLURE. *Voyez* Emphyseme.

BOURRELET, signifie quelquefois le colier des chevaux de charrette & de carrosse que fait un bourrelier.

BOUT. On dit qu'un cheval n'a point de bouts, lorsqu'il recommence souvent des exercices violents & de longue haleine sans en être fatigué & avec la même vigueur ; mauvaise expression qui n'est plus d'usage.

BOUTE-EN-TRAIN, cheval entier qui ne sert qu'à faire connoître les jumens qui sont en chaleur, ou à les y faire entrer, en les lui présentant, sans cependant lui permettre de les saillir. Il doit être ardent & hennir fréquemment.

BOUTÉ, c'est la même chose que bouleté. *Voyez* ce mot.

BOUTOIR, outil avec lequel on coupe ou on pare le pied du cheval. Celui qui s'en sert doit avoir attention de ne pas l'écarter de son ventre, de peur d'estropier le cheval. Cet instrument tranche par le moyen de la force, & n'enleve pas comme le bistouri, il faut beaucoup d'habitude pour s'en servir adroitement.

BOUTON, petite tumeur pour l'ordinaire inflammatoire, qui par la suite abscede.

BOUTON de feu. *Voyez* Feu actuel.

BOYAU, se dit pour ventre ; avoir ou n'avoir point de boyau, signifie que le cheval a le ventre bien rond, ou qu'il est efflanqué. On le nomme aussi étroit de boyau, quand il n'a point de ventre.

BRACHIAL, qui appartient au bras.

BRAILLEUR, est un cheval qui hennit ; c'est un défaut bien incommode, sur-tout à la guerre.

BRANCHE. *Voyez* Fer.

BRANCHE DE LA BRIDE, sont deux pieces de fer courbées, qui portent l'embouchure, les chaînes, la gourmette & qui sont attachées d'un côté à la têtiere, & de l'autre aux rênes pour tenir la tête du cheval sujette. On dit branche hardie, en parlant de celle qui ramene. On forgeoit autrefois une branche pour relever, qu'on appelloit branche flaque ; elle n'est plus en usage, parce que celle des branches à genou est beaucoup meilleure. Pour faire une branche hardie, les éperonniers placent le touret au delà de la ligne du banquet, à l'égard de l'encolure ; & la branche est flaque ou foible, si le trou du touret est placé au deçà de cette ligne, à l'égard de l'encolure, le coude de la branche est cette partie de la branche qui prend naissance au bas de l'arc de banquet, vis-à-vis du milieu du fonceau, ou du chaperon, qui forme un autre arc au dessous du banquet. Le coude d'une branche prend un tour plus ou moins grand selon que l'on veut fortifier ou affoiblir la branche.

BRAS (le) s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude, & doit suivre en proportion l'épaule ; cela est si vrai, que l'on a toujours confondu cette partie avec l'épaule, & que des deux l'on en a fait un tout ; & comme il est couché le long de la partie inférieure du poitrail, il doit nécessairement tomber en ligne droite à l'épaule.

Le bras est formé d'un seul os long & arrondi, appellé humerus, & situé le long de la partie inférieure du thorax, décrivant une ligne oblique ainsi que l'épaule, se portant de devant en arriere.

On le divise en corps & en extrêmités, dont l'une est supérieure & l'autre inférieure.

On considere à la partie supérieure une éminence un peu arrondie, appellée la tête de l'humerus, & un rétrecissement au dessous nommé le col pour l'attache du ligament capsulaire ; trois apophyses antérieures formant deux échancrures

en forme de poulie, pour le paſſage de quelques tendons ; une apophyſe à la partie latérale externe : ces quatre apophyſes forment un enfoncement pour loger les glandes mucilagineuſes ou ſynoviales.

A la partie moyenne de cet os, on obſerve trois faces ; une interne regardant la poitrine, une antérieure & une poſtérieure. Un peu au deſſous de la partie moyenne, aux parties latérales externes, on apperçoit une éminence conſidérable pour l'attache de pluſieurs muſcles. La partie moyenne eſt plus petite que les extrêmités.

Les faces externes & internes ſont un peu applaties ; la poſtérieure eſt arrondie. Au deſſus de la partie moyenne ſe voit un trou pour la diſtribution des vaiſſeaux.

L'extrêmité inférieure eſt terminée par quatre éminences, dont deux ſervent à l'articulation, & s'appellent condyles ; une poſtérieure formant une grande cavité pour loger l'olécrane du cubitus ; & une antérieure pour l'attache des muſcles : une gouttiere entre les deux condyles ; & enfin pluſieurs inégalités, & deux facettes aux parties latérales pour l'attache des ligamens latéraux.

L'humerus eſt joint avec le radius & le cubitus par trois ligamens ; ſçavoir, le ligament capſulaire, le latéral externe, & le latéral interne.

Le ligament capſulaire eſt le plus étendu des trois : il a ſon attache d'une part par une bande très-forte (ſous laquelle on découvre une très-grande quantité de glandes ſynoviales) à la partie antérieure de l'humerus, à deux travers de doigts au deſſus de l'articulation en s'écartant du corps de l'os ; il s'élargit enſuite de droite & de gauche, en formant une membrane large, qui, après avoir paſſé ſur l'articulation, va ſe terminer au bord cartilagineux du radius : poſtérieurement, il s'attache dans cette cavité de l'humerus, formée par l'olécrane à ſon bord cartilagineux, & va ſe terminer au radius & au cubitus ; ce ligament eſt plus mince dans cette partie que dans l'intérieure.

Le ligament latéral externe eſt un cordon aſſez fort, arrondi extérieurement, applati du côté des os. Il a ſon attache d'une part dans la facette de l'humerus, au deſſous du condyle externe, & va de l'autre ſe terminer au radius à une éminence aſſez forte ; quelques fibres du ligament capſulaire l'embraſſent de côté & d'autre.

Le ligament latéral interne eſt beaucoup plus long que le précédent. Son attache ſupérieure à la face interne du condyle, eſt auſſi plus forte. Il ſe diviſe enſuite en deux par-

ties, dont la plus courte, après avoir paſſé ſur la capſule, va ſe terminer à la partie ſupérieure latérale interne du radius, l'autre, après avoir paſſé de même ſur la capſule, va ſe terminer un peu plus en devant du radius, toujours à ſa ſurface interne, & à deux ou trois travers de doigts plus bas que ſon autre partie.

Le bras eſt mû dans la cavité glénoïde de l'omoplate en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il eſt porté en avant, en arriere, en dedans & en dehors, & qu'il tourne ſur ſon axe. Cette opération ſe fait par le moyen de douze muſcles; ſçavoir, trois releveurs, trois abaiſſeurs ou retracteurs, trois abducteurs, & trois adducteurs.

Les releveurs ſont le ſur-épineux, le commun & le releveur propre.

1°. Le ſur-épineux eſt un muſcle très-fort, ſitué à la partie antérieure de l'épaule, & rempliſſant la foſſe ſur-épineuſe de l'omoplate; il deſcend tout le long de cette foſſe, pour ſe terminer enſuite à la partie antérieure & ſupérieure de l'humerus.

2°. Le commun eſt un muſcle que nous avons dit être propre à la tête & au col. Il eſt de l'étendue des muſcles droits: il a ſon attache par quatre appendices charnues & tendineuſes aux apophyſes tranſverſes des deuxieme, troiſieme, quatrieme & ſixieme vertebres cervicales. Ces différentes portions, en ſe réuniſſant en un ſeul & même corps, forment une bande charnue de la largeur de quatre à cinq travers de doigts, laquelle deſcend le long de la partie latérale du col, pour ſe terminer (après avoir paſſé devant l'articulation de l'omoplate) avec l'humerus à la partie antérieure de cet os, vers ſa partie moyenne, par un tendon très-court d'une part; de l'autre, par une aponévroſe très-large, qui deſcend juſqu'à la partie inférieure de cet os.

Ce muſcle eſt un des principaux agens des extrêmités: ſon uſage eſt plus ou moins marqué; par exemple, dans le pas l'action de ce muſcle qui ſert à porter le bras en avant, eſt moins marquée, c'eſt-à-dire, qu'il ſe contracte moins que dans le trot; & dans celui-ci, moins que dans le galop. Dans le moment où il entre en contraction, le col eſt affermi par les muſcles extenſeurs du col: pour lors le point fixe de ce muſcle ſe trouvant aux apophyſes tranſverſes, il oblige la partie inférieure qui devient mobile, de ſe rapprocher vers la premiere. Le contraire arrive dans le repos: le point mobile du muſcle ſe trouvant pour lors à l'humerus, il oblige l'autre extrêmité de ce muſcle à ſe rapprocher de celle-ci, & par conſéquent à plier le col vers la poitrine.

Ce muſcle dans certains cas ſouffre de ſi grandes extenſions, qu'il ſurvient ſouvent dans ſon corps des tumeurs enkyſtées, qui s'élevent à trois ou quatre travers de doigt au deſſus de la jonction de l'épaule avec l'humerus. Il faut prendre garde de ne pas confondre ces eſpeces de tumeurs ſquirrheuſes, & quelquefois auſſi enkyſtées, qui arrivent derriere ce muſcle, aux glandes des aiſſelles; quoique dans l'un & dans l'autre cas, on ſoit obligé, pour en obtenir la guériſon, d'inciſer ce muſcle, & très-ſouvent d'en emporter une partie en côte de melon, pour aller détruire le ſac du kyſte, ou enlever le ſquirrhe. *Voyez* Loupe au poitrail.

3°. Le releveur propre eſt moins conſidérable que le précédent. Il a ſon attache, par un tendon très-fort, à la partie antérieure & inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe caracoïde, paſſe pardevant l'articulation de cette os avec l'humerus, en formant un corps charnu très-puiſſant, va ſe terminer à la partie antérieure & moyenne de l'humerus.

Ces trois muſcles agiſſant dans le pas, dans le trot & dans le galop, il n'y a que leur vîteſſe contractive qui en faſſe la différence, leur fonction étant de porter le bras en avant.

Les abaiſſeurs ou rétracteurs ſont, l'abaiſſeur proprement dit, le large dorſal & le grand pectoral.

1°. L'abaiſſeur proprement dit, a ſon attache au bord ſupérieur & poſtérieur de l'omoplate, au deſſus du bord arrondi du cartilage; il deſcend le long de ce bord, en ſe confondant avec le muſcle ſcapulaire, juſques vers ſa partie moyenne; alors il ſe ſépare du ſcapulaire pour ſe terminer, par un tendon applati, à la partie interne & preſque moyenne de l'humerus.

2°. Le large dorſal qui eſt un muſcle aſſez mince à raiſon de ſa largeur, recouvre une partie du large & du long dentelé. Il a ſon attache, par une aponévroſe, au ligament épineux dorſal, en ſe confondant avec le long dentelé: le large dorſal devient enſuite charnu, en ſe portant de derriere en avant, de haut en bas, pour ſe terminer par un tendon applati qui ſe confond avec le précédent, & va au même endroit.

Si l'on conſidere la terminaiſon de ces deux muſcles, leur uſage paroîtra être de rapprocher le bras de la poitrine; il l'abaiſſe néanmoins, ou le porte en arriere lorſqu'elle a été portée en avant; il abaiſſe le bras lorſque les releveurs dont nous venons de parler, l'ont porté en avant, & mettent la

jambe à plomb. Ces muſcles ſont les principaux moteurs, quand le cheval veut reculer; dans ce cas les antagoniſtes n'ont pas d'action, ou au moins très-peu.

3°. Le grand pectoral, dont la fonction eſt à peu près ſemblable à celle des deux derniers, (car il abaiſſe l'épaule en la portant en arriere) eſt un muſcle commun à l'épaule & au bras. Il a ſon attache aux cartilages des ſix ou ſept dernieres vraies côtes, à leur jonction vers le ſternum, au cartilage xiphoïde, à la partie latérale du ſternum; il paſſe pardevant les premieres vraies côtes, en diminuant de largeur, pour ſe terminer par deux tendons; l'un à l'apophyſe caracoïde, & l'autre à la partie antérieure & ſupérieure de l'humerus. Cette derniere terminaiſon eſt plus étendue que celle du muſcle précédent; mais ſon tendon eſt moins conſidérable.

Les adducteurs ſont le ſcapulaire, l'adducteur & le large pectoral.

1° Le ſcapulaire eſt la maſſe, en partie charnue, en partie tendineuſe, qui remplit la foſſe ſcapulaire ou la face interne de l'omoplate, & ſe confond avec l'abaiſſeur du bras. Ce muſcle eſt très-large dans ſa partie ſupérieure, & tendineux; il eſt charnu inférieurement & plus étroit; il va ſe terminer par un tendon conſidérable à la partie ſupérieure & interne de l'humerus.

2°. L'adducteur eſt un petit muſcle qui a ſon attache à l'apophyſe coracoïde, par un tendon, en ſe confondant avec celui du releveur & du grand pectoral, paſſe pardevant l'articulation de l'épaule avec l'humerus, & vient ſe terminer à la partie moyenne interne de l'humerus, au deſſus des tendons du large dorſal & de l'abaiſſeur.

3°. Le large pectoral eſt un muſcle d'une figure à peu près quarrée, & ſitué en dedans du bras: il a ſon attache à la partie latérale du ſternum aux deux tiers de ſon étendue, & enveloppe les muſcles du bras pour ſe terminer enſuite par une large aponevroſe, laquelle, d'une part s'attache à la partie antérieure & inférieure de l'humerus, au deſſus de l'aponevroſe du commun; d'autre part, cette large aponevroſe ſert d'enveloppe aux muſcles de l'avant-bras. Ces muſcles ſervent à rapprocher le bras en dedans dans les voltes de la croupe au mur, ou du dehors en dedans.

Les abducteurs ſont le ſous-épineux, le long abducteur & le court abducteur.

1°. Le ſous-épineux eſt ce muſcle qui remplit la foſſe ſous-épineuſe de l'omoplate; il eſt plus conſidérable que le

ſur-épineux ; il s'étend depuis la partie ſupérieure de l'omoplate, & depuis ſon épine juſqu'à ſon bord poſtérieur ; il deſcend enſuite le long de cette foſſe, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale externe de l'humerus.

2°. Le long abducteur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate, puis il deſcend tout le long de ce bord, en ſe confondant avec le ſous-épineux, pour ſe terminer à trois travers de doigts au deſſus du précédent, à une éminence qui lui eſt propre.

3°. Le court abducteur a ſon attache au bord inférieur & poſtérieur de l'omoplate, & vient produire un petit tendon applati, qui ſe termine entre les deux précédens, toujours à la face externe de l'humerus. La fonction de ces muſcles eſt d'éloigner le bras de la poitrine, & de ſuivre ſucceſſivement les adducteurs dans le mouvement de voltes.

BRAS, (l'avant-bras) s'étend depuis la partie inférieure de la poitrine, juſqu'à la premiere jointure ; il doit être charnu & d'une longueur proportionnée, il ne peut même être trop charnu, car quand il ne l'eſt pas, (ce qu'on nomme alors bras menu) il forme toujours un cheval mol, dans ſon devant, ſujet à broncher & à plier les genoux, en un mot, un cheval arqué. Quoiqu'on voie de fort jeunes poulains arqués, c'eſt le plus ſouvent un défaut de chevaux uſés, & ſur-tout des vieux.

Le coude eſt cette partie pointue ſituée derriere le bras, où ſe trouve une veine que l'on appelle veine des ars. A un pied au deſſus ou environ, eſt placée une portion de corne appellée châtaigne, laquelle eſt d'une figure ovalaire.

L'avant-bras eſt formé de deux os ; ſçavoir, du radius ou rayons, & du cubitus ou os du monde.

Le radius eſt le plus long des os de l'extrêmité antérieure. On le diviſe en corps & en extrêmités, l'une ſupérieure & l'autre inférieure, qui toutes deux ſont égales en groſſeur. On remarque à la partie ſupérieure deux apophyſes, l'une externe & placée latéralement, & l'autre antérieurement.

La partie moyenne de cet os, qui eſt la plus dure & la plus compacte a deux faces, une antérieure arrondie, & une poſtérieure applatie ; deux bords, un interne & un externe.

Dans la partie inférieure antérieurement ſe voient quatre apophyſes, dont deux conſidérables aux parties latérales, formant toutes quatre trois gouttieres, deux éminences & deux cavités enduites de cartilages, l'une deſquelles eſt plus conſidérable que l'autre : on apperçoit enfin pluſieurs inéga-

lités, tant dans la partie ſupérieure que l'inférieure, pour l'attache des ligamens & autres.

Le cubitus eſt ſitué à la partie poſtérieure du radius. Il reſſemble à une maſſue diviſée en deux portions; une ſupérieure & l'autre inférieure. La ſupérieure eſt un peu quarrée; l'inférieure eſt en forme de ſtylet. On obſerve à la partie ſupérieure deux apophyſes; l'une qui eſt à l'extrêmité s'appelle olécrane; l'autre eſt arrondie & cartilagineuſe, pour être reçue dans la cavité poſtérieure de l'humerus. Entre ces deux éminences eſt ſituée une cavité ſervant de gaîne pour les muſcles qui forment l'avant-bras; plus, deux autres éminences pour ſe joindre avec le radius.

Cet os en diminuant forme trois faces; une antérieure & deux latérales. Il y a une eſpace entre cet os & le radius, pour le paſſage de pluſieurs vaiſſeaux. Le cubitus deſcend tout le long du bord externe du radius: c'eſt aux environs de la partie moyenne de ce dernier qu'il s'oſſifie avec lui, dans les jeunes chevaux; en ſorte qu'ils ne ſont plus qu'un ſeul os dans les vieux.

Ce même os eſt ſouvent expoſé à être carié à la ſuite de l'ouverture d'une loupe qui eſt ſurvenue en cet endroit, ou qui a été occaſionnée par l'éponge du fer. *Voyez* Loupe au coude.

L'avant-bras eſt fléchi & étendu par le moyen de ſept muſcles, dont deux ſervent pour la flexion, & cinq pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont, le long & le court fléchiſſeur.

1°. Le long fléchiſſeur eſt un muſcle très-conſidérable qui occupe la partie antérieure du bras. Il a ſon attache à la partie inférieure de l'omoplate, à l'apophyſe caracoïde, par un tendon très-gros, qui, en deſcendant, augmente de volume: ſur ce tendon s'exprime une gouttiere profonde qui reçoit l'éminence moyenne de l'humerus ſur laquelle il gliſſe; il devient enſuite charnu, & forme un ventre conſidérable en recouvrant le releveur de l'humerus; puis dégénérant en un tendon, il va ſe terminer à la partie latérale, un peu antérieure du radius, au deſſus du ligament latéral interne dont nous avons parlé en faiſant la deſcription des ligamens en particulier; ce muſcle produit encore un tendon conſidérable qui s'épanouit en une large aponevroſe, laquelle enveloppe les muſcles extenſeurs de l'os du canon, & généralement tous les muſcles de l'avant-bras.

2°. Le court fléchiſſeur eſt un muſcle charnu dans toute ſon étendue. Il a ſon attache à la partie ſupérieure & externe

de l'humerus, au deſſous du col de cet os; il ſe porte enſuite en avant, pour ſe terminer au deſſous du précédent vers la face externe.

Ces muſcles fléchiſſent l'avant-bras ſur le bras dans toutes les allures.

Les extenſeurs ſont, le long, le gros, le moyen, le court & le petit extenſeur.

1°. Le long extenſeur a ſon attache au bord poſtérieur & ſupérieur de l'omoplate, & ſe confond avec la partie ſupérieure du gros extenſeur, l'eſpace de trois ou quatre travers de doigts; il ſe ſépare enſuite, & deſcend le long du bord poſtérieur du gros extenſeur, pour ſe terminer à la partie ſupérieure latérale, interne du cubitus. Il forme, outre cela, une large aponevroſe qui ſert d'enveloppe aux muſcles de l'avant-bras.

2°. Le gros extenſeur, le plus conſidérable des muſcles de cette extrêmité, eſt d'une figure triangulaire, & occupe, pour ainſi dire, lui ſeul l'eſpace qu'il y a entre l'omoplate & l'humerus. Il s'attache ſupérieurement, par une bande tendineuſe, au bord poſtérieur de l'omoplate; il deſcend enſuite, en diminuant de volume, pour ſe terminer à la partie ſupérieure du cubitus; mais il donne encore naiſſance à une large aponevroſe qui enveloppe les muſcles dont l'avant-bras eſt formé.

3°. Le moyen extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humerus; il eſt d'une figure quarrée, & vient ſe terminer au précédent.

4°. Le court extenſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & moyenne de l'humerus, par des fibres charnues, & va ſe terminer par un large tendon, à la partie ſupérieure & interne du cubitus.

5°. Le petit extenſeur, qui eſt le moins conſidérable, s'attache de même par des fibres charnues à la partie poſtérieure & inférieure de l'humerus dans cette cavité formée par les condyles poſtérieurs de cet os, & va ſe terminer au bord antérieur du cubitus.

La fonction de ce muſcle eſt d'étendre le bras & de remettre la jambe dans ſon à plomb, lorſqu'elle a été portée en avant; mais en concourant avec les muſcles du bras, elle la porte en arriere.

L'avant-bras eſt ſouvent expoſé à être fracturé par des coups de pieds, principalement le coude.

BRASSICOURT, eſt un cheval qui a les jambes de devant arquées par ſa conformation naturelle, ſans les avoir ruinées.

BRAVE, un brave cheval eſt celui qui a du courage & de la vigueur.

BRAYE, entrée du gozier du cheval, c'eſt-à-dire, l'extrêmité du canal vers les ganaches. Ce mot eſt hors d'uſage.

BRECHET, nom que l'on donne au cartilage xiphoïde.

BREHAIGNE, jumens qui ont des crochets.

BRETAUDER un cheval, c'eſt lui couper les oreilles.

BRIDE, ce qui entoure & entre en partie dans la bouche du cheval eſt nommé bride; elle eſt compoſée de trois pieces principales, c'eſt-à-dire, que l'on ſépare aiſément & communément ſelon l'uſage que l'on en veut faire. La premiere eſt le montant de la bride; la ſeconde le mors, la troiſieme les rênes.

Le montant eſt compoſé de la têtiere qui eſt une large bande de cuir fendue à ſes deux extrêmités qui ſont ſituées ſur le toupet, & dont les bouts les plus longs viennent répondre aux yeux du banquet, en s'y attachant par une boucle de chaque côté; les autres paſſent par deſſous l'angle de la mâchoire, & retiennent le nom de ſous-gorge. La têtiere eſt contenue en haut par un autre bande de cuir que l'on appelle le frontal, & par en bas, par une autre qui entoure les deux mâchoires que l'on appelle muſerole.

Le mors eſt compoſé de quatre parties, du canon, de la branche, de la boſſette & de la gourmette. On diſtingue dans le canon ſimple ou briſé le fonceau qui eſt l'extrêmité qui va ſe joindre à l'arc du banquet, le talon qui eſt la partie qui porte ſur le barres.

Les branches ſont les parties latérales qui ſe joignent au canon. Il y en a de droites & de courbées, toutes reviennent au même; cette regle d'inclinaiſon qu'on leur a donnée eſt fantaſtique; la droite doit être préférée; la partie de la branche qui va juſqu'au canon s'appelle banquet, lequel eſt plat & un peu renverſé en dehors pour faciliter l'entrée du mors dans la branche. On y conſidere une ouverture aſſez grande que l'on appelle l'œil du banquet, à laquelle ſe bouche le bas de la têtiere, & où l'on ferme à demeure le crochet ſervant à la gourmette. La partie qui joint le canon forme deux arcades, l'une ouverte, nommée arc du banquet, & l'autre fermée, appellée ſous-barbe; mais celle-ci ne ſe forme que dans les branches courbées. La partie de la branche qui s'étend depuis le canon juſqu'aux rênes, va en diminuant, & ſe trouve percée dans ſon trajet de deux petits trous, où vont ſe joindre deux petites chaînes que l'on nomme chaînettes; le bas de cette branche forme une ouverture

triangulaire,

triangulaire que l'on nomme gargouille, laquelle eſt encore percée pour y recevoir un crochet fait en forme de pivot ou touret, & qui reçoit lui-même un anneau auquel vont s'attacher les bouts des rênes.

Les boſſettes ſont deux ornemens de cuivre ou d'argent que l'on place ſur le fonceau du canon, de la forme d'une écuelle, & dont l'uſage paroit être de contenir les commiſſures des levres. On remarque à leurs oreilles deux petits trous pour les contenir à l'arc du banquet, par deux rivets de même métal.

La gourmette eſt une chaîne compoſée d'anneaux de différentes groſſeurs, les plus gros qui ſe trouvent dans le milieu, ſont appellés mailles, les autres maillons & l'extrêmité eſſes à crochets à raiſon de leurs figures.

Les rênes ſont de longues bandes de cuir qui s'attachent aux anneaux des branches par des boucles, & qui vont ſe réunir par un bouton à demeure, au deſſous duquel s'en trouve un autre qui ſert à égaliſer ou donner plus ou moins d'ouverture à ces mêmes rênes.

Le but du premier qui a inventé le mors, a été ſans doute de paſſer, ou du bois, ou du fer dans la bouche du cheval, pour le diriger à ſon gré; il a reſſemblé en cela à celui qui le premier a ferré les chevaux, pour empêcher que la corne ne s'éclatât : l'un & l'autre ont fort bien réuſſi, parce qu'ils ont moins gêné la nature, mais comme en toute ſcience on aime le nouveau, chacun a voulu augmenter & rectifier, & par ce moyen a gâté l'un & l'autre. Pignatel eſt celui qui a le plus embrouillé la conſtruction des mors, & qui a contribué à gâter la bouche des chevaux. L'on voit encore des mors de ſon temps, du poids de dix à onze livres. Les mors dont nous nous ſervons aujourd'hui, ſont des diminutifs de ces modeles, & l'on a fort bien ſenti que l'on ne devoit mettre du fer dans la bouche du cheval que pour le conduire; mais on a encore trop multiplié les mors. Ce dont nous avons à parler, roule ſur trois choſes; 1°. du canon; 2°. de la gourmette; 3°. de la branche du mors; le reſte n'eſt rien & n'influe ſur rien.

Le canon eſt ce morceau de fer étamé qui traverſe la bouche, & que l'on place ſur les barres; on diſtingue, ou pour mieux dire, on met en uſage quatre ſortes de canons, le canon ſimple, le canon à gorge de pigeon, le canon à trompe ou à canne, & le canon à pas-d'âne. Les deux premiers ſont briſés dans le milieu, les deux autres ne le ſont pas, tous gênent la bouche, en ce que le talon & le fonceau étant trop

larges, ils rempliſſent tellement l'entre-deux des mâchoires, que dans le mouvement de la rêne, la demi-rotation du canon ſur les barres ſe fait difficilement & trop fortement, que l'impreſſion qui en réſulte eſt trop douloureuſe, & que dans ce cas elle fait perdre par la ſuite toute ſenſibilité au cheval, choſe eſſentielle à conſerver, & d'autant plus que cette partie ne l'eſt guere par elle-même; d'ailleurs, la force des canons ordinaires gêne le mouvement de la langue, augmente celui des mâchoires, & occaſionne une grande déperdition de ſalive, qui au lieu de rentrer dans la maſſe du ſang, s'écoule dehors : un canon briſé, égal & léger, ſera préférable au canon ſimple, quant aux différentes opérations du cavalier; mais celui-ci gênera moins la langue que l'autre.

Les gourmettes péchent en ce qu'elles ſont trop peſantes, que leur forme arrondie eſt contondante, & forme différens points de compreſſion dans différens endroits; l'on voit tous les jours des chevaux bleſſés par la gourmette, même poſée ſur ſon plat; l'action de la gourmette eſt ſimplement de former un point d'appui à l'effet du canon, pour que celui-ci ſe faiſant ſentir ſur les barres, le cheval ſe détermine du côté que la ſenſibilité lui a été communiquée. Toutes les fois qu'il y aura égale compreſſion, tant du côté du canon que du côté des barres, il réſultera une douleur ſourde qui anéantira totalement les mouvemens du cheval; & l'on voit ſouvent que ces ſortes de mors rendent le cheval comme immobile, & que le cavalier ou le cocher ne peuvent en tirer parti. C'eſt là le défaut de preſque tous les mors dont on ſe ſert en France. Les Anglois ont très-bien ſenti cet abus, & ce ſont eux qui ont plus approché du vrai. Leur mors n'eſt qu'un ſimple bridon dont le canon eſt briſé & égal en épaiſſeur dans toute ſa longueur. Leur gourmette eſt plate, leurs mailles ſont de même force, & portent également ſous la mâchoire inférieure, & n'occaſionnent point ou preſque point de ſenſibilité de ce côté, & s'il en arrive, ce ne ſera qu'après que celle des barres ſe ſera fait ſentir. Leur gourmette eſt poſée toujours d'une maniere vacillante, & le cheval par cette conſtruction de mors ne s'apperçoit point qu'il ait quelque choſe dans la bouche; & quand il le ſent, ce n'eſt que par les dures opérations du cavalier. Le cheval, par ce moyen, en conſervera davantage la ſenſibilité.

La longueur des branches, leurs directions plus ou moins en avant, plus ou moins en arriere, ne ſeroit pas un obſtacle bien grand à lever, ſi toutefois le cavalier ſçait en faire un

usage prudent; mais comme son corps ou sa main peuvent se déranger, ou que le cheval peut tendre le nez, l'effet des rênes sera trop grand, quoiqu'il ne se fasse pas sentir aisément à la main. Il en est des branches comme d'un levier plus ou moins long, dont l'effet est plus grand à raison de sa longueur, la compression sera plus grande sur les barres & sera forcée, au lieu que le cavalier doit faire sentir son mors au cheval insensiblement; une branche courte sera donc préférable à celle qui sera longue, & ne mettra pas l'animal dans le cas d'être blessé aux barres. L'expérience démontre même tous les jours que l'on conduit de jeunes chevaux avec des bridons. Les Seigneurs Irlandois, dans les chasses ou dans leurs courses, ne se servent que de bridons; or, si on les conduit avec de tels mors, on conduira donc aisément ceux qui ont la bouche difficile avec des mors tels que nous venons de dire plus haut, c'est-à-dire, des canons simples ou brisés, avec des gourmettes plates & de courtes branches.

BRIDES. *Voyez* Débridement.

BRIDER, (se bien) se dit d'un cheval lorsqu'il a la tête placée comme il faut, c'est-à-dire, qu'il n'a point le nez en avant, ni en dessous, ni trop bas. Se brider mal, se dit lorsqu'il tend le nez, c'est-à-dire, qu'il avance trop.

BRIDE (main de la) & de ses effets. Les mouvemens de la main de la bride servent à avertir le cheval de la volonté du cavalier; & l'action que produit la bride dans la bouche du cheval, est l'effet des différens mouvemens de la main. M. de la Broue, & après lui M. le Duc de Neuvcastle, disent que pour avoir la main bonne, il faut qu'elle soit légere, douce & ferme. Cette perfection ne vient pas seulement de l'action de la main, mais encore de l'assiette du cavalier: car lorsque le corps est ébranlé ou en désordre, la main sort de la situation où elle doit être, & le cavalier n'est plus occupé qu'à se tenir; il faut encore que les jambes s'accordent avec la main, autrement l'effet de la main ne seroit jamais juste, cela s'appelle en termes de l'art, accorder la main & les talons, ce qui est la perfection de toutes les aides.

La main doit toujours commencer son premier effet, & les jambes doivent accompagner ce mouvement (1); car c'est

---

(1) Cela est vrai dans certains mouvemens; mais en général il doit y avoir un concours de toutes les parties du cavalier, de maniere que le cheval sente en lui un certain spasme qui se passe dans son homme;

un principe général que dans toutes les allures, tant naturelles qu'artificielles, la tête & les épaules du cheval doivent marcher les premieres; & comme le cheval a quatre principales allures qui sont, aller en avant, aller en arriere, aller à droite & à gauche, la main de la bride doit aussi avoir quatre actions qui sont, rendre la main, soutenir la main, tourner la main à droite, & tourner la main à gauche.

La premiere action, qui est de rendre la main pour aller en avant, est un mouvement qui se fait en baissant la main, & en tournant un peu les ongles en dessous: la seconde, qui est de soutenir la main, se fait en approchant la main de l'estomac, & en levant les ongles un peu en haut (1).

Cette derniere aide est pour arrêter un cheval, ou marquer un demi-arrêt, ou bien pour le reculer: il ne faut pas, dans cette action, peser trop sur les étriers, & il faut, en marquant le temps de la main, mettre les épaules un peu en arriere, afin que le cheval arrête ou recule sur les hanches.

La troisieme action de la main est de tourner à droite, en portant la main de ce côté, ayant les ongles un peu en haut, afin que la rêne de dehors, qui est la rêne gauche, laquelle doit faire action, puisse agir plus promptement. La quatrieme est de tourner à gauche en y portant la main, tournant un peu les ongles en dessous, afin de faire agir la rêne de dehors, qui est la rêne droite à cette main.

Suivant ce que nous venons de dire, il est aisé de remarquer qu'un cheval obéissant à la main, est celui qui la suit dans tous ses mouvemens, & que de l'action de la main dépend

---

mais il n'est pas vrai que dans l'arrêt & le reculer, la tête & les épaules marchent les premieres, principalement quand le cheval a le train de derriere sous lui.

(1) On ne doit jamais lever la main dans quelque tems que ce soit. L'opération des branches du mors dans ce cas ne se fait pas différemment sentir sur les barres que dans la pronation, les branches fussent-elles à la pignatelle. On peut comparer les branches d'un mors bien posé à une raie de carrosse dont le bout tourne autour de l'essieu. Le mouvement de la branche n'a que celui de devant en arriere, & quoique conjointement avec les rênes on ait voulu faire sentir les différentes impressions du mors sur les barres par le composé des angles plus ou moins aigus que formoient la branche & les rênes; il est pourtant vrai qu'en ne leur donnant que l'angle d'un quarré parfait, on portera la sensibilité des barres au dernier dégré, & encore plus que si l'on élevoit la main d'un demi-pied. La méthode de lever la main est souvent une preuve de ce qu'un cavalier n'a pas ce que lon appelle les rênes dans la main.

celles des rênes qui fait agir l'embouchure.

Il y a trois manieres de tenir les rênes séparées dans les deux mains ; égales dans la main gauche ; ou, l'une plus courte que l'autre, suivant la main où l'on travaille un cheval.

On appelle rênes séparées, lorsqu'on tient la rêne droite dans la main droite, & la rêne gauche dans la main gauche.

On se sert des rênes séparées pour les chevaux qui ne sont point encore accoutumés à obéir à la main de la bride ; on s'en sert aussi pour les chevaux qui se défendent, & qui refusent de tourner à une main.

Pour bien se servir des rênes séparées, il faut baisser la main gauche, lorsqu'on tire la rêne droite pour tourner à droite (1) ; & de même en tirant la rêne gauche, pour faire tourner un cheval à gauche, il faut baisser la rêne droite ; autrement le cheval ne sçauroit à quelle rêne il faut obéir, si on ne baissoit pas celle qui est opposée à la main où on veut le tourner.

Les rênes égales dans la main gauche servent à mener un cheval obéissant à la main de la bride, tant pour les chevaux de campagne, que pour ceux de la chasse & de guerre ; mais lorsqu'on travaille un cheval dans un manege, pour le dresser & lui donner leçon, il faut que la rêne de dedans soit un peu raccourcie dans la main de la bride, afin de lui placer la tête du côté où il va ; car un cheval qui n'est point plié, n'a point de grace dans un manege ; mais la rêne de dedans ne doit point être trop raccourcie ; cela donneroit un

---

(1) Cela est vrai, si on a un canon brisé, autrement cette opération ne peut être d'aucune utilité, puisque le mors comprime également dans toute son étendue ; mais, dira-t-on, beaucoup répondent de cette façon, j'en conviens ; mais ce ne sera pas la plus courte, il en sera comme des chevaux que l'on dresse avec le tems par différens moyens, & qui exécutent tous la même chose, comme feroit un autre animal.

M. de la Gueriniere a raison de dire que la tête en dedans donne un faux appui ; dans cette position le cheval n'est pas dans son à plomb & ses mouvemens sont décadencés. Ce n'est que lorsqu'il faut prendre les coins qu'il faut faire agir la rêne dedans. Dans toute ligne droite que le cheval décrit, il doit être droit ; il en est de cela comme d'effacer une épaule plus que l'autre : je crois physiquement que l'on auroit bien de la peine à me montrer l'avantage que l'on en retire, mais je démontrerois, à mon tour, que le cavalier ne conserve pas son assiette, & qu'il ne la conserve qu'à la faveur de ses cuisses ; je dirai même qu'il n'est pas plus difficile de plier un cheval à droite qu'à gauche, si toutefois il n'a pas été monté, & que ceux qui en ont soin le pansent également à droite comme à gauche.

faux appui, & il faut toujours ſentir dans la main de la bride l'effet des deux rênes. Le plus difficile eſt de plier un cheval à droite, non-ſeulement parce que la plupart des chevaux ſont naturellement plus roides à cette main qu'à gauche ; mais cette difficulté vient encore de la ſituation des rênes dans la main gauche. Comme elles doivent être ſéparées par le petit doigt, il ſe trouve que la rêne gauche, qui eſt par deſſous le petit doigt, agit plus que la rêne droite, qui eſt par deſſus ; enſorte que lorſqu'on travaille un cheval à droite, il ne ſuffit pas d'accourcir la rêne droite pour le plier, on eſt ſouvent obligé de ſe ſervir de la rêne droite en la tirant avec le petit doigt de la main droite, qui fait la fonction du petit de la main gauche, lorſqu'on travaille à gauche. Il y a très-peu de perſonnes qui ſçachent bien ſe ſervir de la rêne droite : la plupart baiſſent la main gauche en la tirant, & alors ils ne tirent que le bout du nez du cheval, parce que la rêne de dehors n'en ſoutient pas l'action ; il faut donc lorſqu'on tire la rêne droite pour plier un cheval à droite, que le ſentiment de la rêne de dehors reſte dans la main gauche, afin que le pli vienne du garot, & non du bout du nez, qui eſt une vilaine action.

Il n'en eſt pas de même pour la main gauche, la ſituation de la rêne de dedans, qui eſt au deſſous du petit doigt, donne beaucoup de facilité à plier un cheval à cette main, joint à ce que preſque tous les chevaux y ont plus de diſpoſition. Il faut remarquer que lorſqu'un cheval eſt bien dreſſé, il ne faut raccourcir que très-peu la rêne de dedans, ni ſe ſervir que rarement de la main droite pour le plier à droite, parce qu'il doit alors ſe plier par l'accord de la main & des jambes ; mais avant qu'il ſoit parvenu à ce degré de perfection, il faut néceſſairement ſe ſervir des rênes, de la maniere que nous venons de l'expliquer.

La hauteur de la main regle ordinairement celle de la tête du cheval ; c'eſt pourquoi il faut la tenir plus haute que dans la ſituation ordinaire pour les chevaux qui portent bas, afin de les relever ; & elle doit être plus baſſe & plus près de l'eſtomac pour ceux qui portent le nez au vent, afin de les ramener & leur faire baiſſer la tête. (1)

---

(1) La hauteur de la main ne fait rien à l'élévation de l'encolure ni à ſon abaiſſement ; il eſt vrai que lorſque de tems en tems, en maniant les rênes de la bride ou du bridon, comme font certains cavaliers ou de jeunes académiſtes, cela fait mouvoir la tête, & que

Lorſqu'on porte la main en avant, cette action lâche la gourmette, & diminue par-conſéquent l'effet du mors. On ſe ſert de cette aide pour chaſſer en avant un cheval qui ſe retient; lorſqu'au contraire on retient la main près de l'eſtomac, alors la gourmette fait plus d'effet, & le mors appuie plus ferme ſur les barres, ce qui eſt bon pour les chevaux qui tirent à la main.

Nous avons dit ci-deſſus que la main bonne renfermoit trois qualités, qui ſont d'être légere, douce & ferme.

La main légere eſt celle qui ne ſent point l'appui du mors ſur les barres.

La main douce eſt celle qui ſent un peu l'effet du mors ſans donner trop d'appui.

Et la main ferme eſt celle qui tient le cheval dans un appui à pleine main.

C'eſt un grand art que de ſçavoir accorder ces trois différens mouvemens de la main, ſuivant la nature de la bouche de chaque cheval, ſans contraindre trop & ſans abandonner tout-à-coup le véritable appui de la bouche; c'eſt-à-dire, qu'après avoir rendu la main, ce qui eſt l'action de la main légere, il faut la retenir doucement, pour approcher & ſentir peu à peu dans la main l'appui du mors, c'eſt ce qu'on appelle avoir la main douce. On réſiſte enſuite de plus en plus en tenant le cheval dans un appui plus fort, ce qui provient de la main ferme; & alors on adoucit & on diminue dans la main le ſentiment du mors, avant de paſſer à la main légere; car il faut que la main douce précede & ſuive toujours l'effet de la main ferme, & l'on ne doit jamais rendre la main à coup, ni la tenir ferme d'un ſeul temps; on offenſeroit la bouche du cheval, & on lui feroit donner des coups de tête.

Il y a deux manieres de rendre la main; la premiere, qui eſt la plus ordinaire & la plus en uſage, eſt de baiſſer la main de la bride, comme nous l'avons dit; la deuxieme maniere eſt de prendre les rênes avec la main droite, au deſſus de la main gauche; & en lâchant un peu les rênes dans la main gauche, on fait paſſer le ſentiment du mors dans la main droite; & enfin, en quittant tout-à-fait les rênes qui étoient dans la main gauche, on baiſſe la main droite ſur le

---

celui qui porte bas la releve, de même que celui qui porte haut la baiſſe, mais cela n'eſt pas de durée, & la main de la bride ne ſçauroit contenir long-tems la tête du cheval dans la ſituation où on le met.

col du cheval, & alors le cheval se trouve tout-à-fait libre sans bride. Cette derniere façon de rendre la main, s'appelle descente de main; on la fait aussi en prenant le bout des rênes avec la main droite, la main à la hauteur de la tête du cavalier, & le bras droit en avant & libre : mais il faut être bien sûr de la bouche d'un cheval & de son obéissance, pour entreprendre de le mener de cette derniere façon; il faut bien se donner de garde de rendre la main, ni de faire la descente de main, lorsque le cheval est sur les épaules; le vrai temps de faire ce mouvement à propos, c'est après avoir marqué un demi-arrêt, & lorsqu'on sent que le cheval plie les hanches, de lui rendre subtilement la bride, ou bien l'on fait la descente de main : ce temps qu'il faut prendre bien juste, & qu'il est difficile de saisir à propos, est une aide des plus subtiles & des plus utiles de la cavalerie, parce que le cheval pliant les hanches, dans le temps qu'on abandonne l'appui, il faut nécessairement qu'il demeure léger à la main, n'ayant point de quoi appuyer sa tête.

Il y a encore une autre maniere de se servir des rênes, mais elle est peu usitée : c'est d'attacher chaque rêne à l'arc du banquet, & alors la gourmette ne fait aucun effet. Cette façon de se servir des rênes, s'appelle travailler avec des fausses rênes : on s'en sert encore quelquefois pour accoutumer les jeunes chevaux à l'appui du mors, lorsqu'on commence à leur mettre une bride.

M. le Duc de Neucastle fait une dissertation sur les rênes de la bride, où il paroît quelque vraisemblance dans la spéculation, mais qui selon moi, se détruit dans l'exécution. » Il dit que de quelque côté que les rênes soient tirées, » l'embouchure va toujours du côté opposé à la branche; » que lorsque la branche vient en dedans, l'embouchure va » en dehors : en sorte, continue-t-il, que les rênes étant sé» parées, lorsqu'on tire la rêne droite, l'embouchure sort de » hors de l'autre côté, & oblige le cheval de regarder hors » de la volte, & on presse aussi la gourmette du côté du » dehors «.

Ce principe est détruit par l'usage qui nous prouve que le cheval est déterminé à obéir au mouvement de la main, du côté qu'on tire la rêne. En tirant, par exemple, la rêne droite, le cheval est obligé de céder à ce mouvement, & de porter la tête de ce côté. Je conviens qu'en tirant simplement la rêne, sans ramener en même-temps la main près de soi, comme on le doit, l'appui sera plus fort du côté opposé, mais cela n'empêchera pas le cheval d'obéir à la main, de

porter la tête de ce côté, parce qu'il eſt obligé de ſuivre la plus forte impreſſion, laquelle ne vient pas ſeulement de l'appui qui ſe fait du côté de dehors, mais de la rêne qui fait agir toute l'embouchure, la tire, & par conſéquent la tête du cheval auſſi du côté où l'on veut aller. D'ailleurs, en ſe ſervant de la main à propos, on accourcit un peu la rêne de dedans, & alors le mors appuie ſur la partie que l'on veut déterminer.

Il faut encore remarquer que, lorſqu'on ſe ſert de la rêne de dehors en portant la main en dedans, cette action détermine l'épaule de dehors en dedans (1), & fait paſſer la jambe de dehors par deſſus celle de dedans, & lorſqu'on ſe ſert de la rêne de dedans, en portant la main en dehors. Ce mouvement élargit l'épaule de dedans, c'eſt-à-dire, fait croiſer la jambe de dedans par deſſus celle du dehors. On voit par ces différens effets de la rêne de dehors & de celle de dedans, que c'eſt le port de la main qui fait aller les parties de l'avant-main du cheval, & que tout cavalier qui ne connoît pas l'uſage des rênes & de la bride, travaille ſans regle & ſans principes. E. D. C.

BRIDON (le), eſt une embouchure montée d'une têtiere ſans muſerolle; cette embouchure a peu de fer, & eſt briſée dans le milieu; quelques-uns le font en pluſieurs endroits. Le bridon n'eſt autre choſe qu'une imitation des premieres brides dont on s'eſt ſervi pour monter les chevaux, & qui n'étoient qu'une ſimple embouchure ſans branches & ſans gourmettes.

Il y a deux ſortes de bridons; les uns dont l'embouchure eſt très-mince, ſe mettent avec la bride, & ſervent à ſoulager la bouche d'un cheval (2), & en cas d'accident: lorſque les rênes viennent à ſe rompre, par exemple, ou à être coupées dans un combat, on a alors recours au bridon.

L'autre eſpece de bridon eſt celui dont on ſe ſert pour acheminer les jeunes chevaux. L'embouchure en eſt plus groſſe, & aux deux extrêmités, il y a deux petites barres de fer rondes pour empêcher qu'il ne ſorte de la bouche d'un côté ou de l'autre, en tirant l'une des deux rênes.

---

(1) Cela eſt vrai, mais preſque toujours avec l'action de la jambe du même côté, autrement ce mouvement eſt peu ſenſible.

(2) Bien au contraire à l'embarraſſer.

Voici de quelle façon M. le Duc de Neuvcastle s'explique sur les effets du bridon :

» Le bridon n'appuie que sur les levres, & peu sur les » barres, & la barbe se conserve en son entier. Il est bon » pour les chevaux qui pesent à la main, portent bas, & » s'arment pour les relever. On peut gourmander un cheval » en tirant les deux rênes du bridon l'une après l'autre, for- » tement & plusieurs fois de suite, comme si on vouloit lui » scier la bouche. Il est encore bon, pour acheminer un jeu- » ne cheval, de lui apprendre à tourner au pas, au trot, » de l'arrêter. La sujétion de la bride lui peut donner occa- » sion de se défendre, & le bridon le dispose à mieux obéir » à la bride. Il faut avoir les ongles en dessous, avancer les » mains, & avoir le bras en avant. Il n'est pas bon pour » ceux qui n'ont point d'appui, qui battent à la main ; car, » comme il a ôté l'appui à ceux qui en ont trop, il gâte » ceux qui n'en ont point. E. D. C.

BRILLANT, terme de manege. Un cheval brillant signifie celui qui exécute son exercice & ses airs de manege avec un feu & une vivacité qui éblouit, pour ainsi dire, les yeux des spectateurs.

BRINGUE (une), petit cheval d'une vilaine figure & qui n'est point étoffé.

BROCHER, c'est implanter un clou dans le pied d'un cheval. Il y a brocher haut & brocher bas, le premier est faire sortir la pointe du clou trop près de la couronne, dans ce cas, l'on risque de piquer le cheval; brocher bas, est la faire sortir trop tôt, ou trop près du bord du fer; à la vérité, en se prenant ainsi, on ne court aucun risque de blesser le cheval, mais la ferrure n'en est pas si solide. On dit aussi brocher gras, quand la pointe du clou anticipe trop sur la sole, & que l'on expose le pied à être piqué. Brocher trop maigre occasionne le même inconvénient que de brocher trop bas. Il est rare de voir un maréchal, après avoir bien posé son fer sur le pied, le brocher totalement sans être obligé de frapper, soit sur le dedans ou sur le dehors du fer, par exemple, s'il plante son premier clou en dehors, il sera obligé de frapper de ce même côté pour le jetter en dedans. La raison est qu'un clou bien affilé doit former un ventre qui regarde le bord de dehors de l'étampure, & si le maréchal ne le place pas bien, ce ventre du clou pousse le fer en avant: c'est ce qui fait que l'on voit peu d'ouvriers attacher leur fer tel qu'ils l'ont fait porter, & cela faute d'attention & de jugement.

BROCHER. Terme dont on se servoit autrefois pour dire piquer un cheval avec les éperons, afin de le faire courir plus vîte. Il est encore usité dans le manege, mais dans un sens différent. Il signifie passer un clou au travers de la corne & du fer du cheval, il faut tantôt brocher haut, tantôt brocher bas, pour bien ferrer un cheval, suivant le plus ou moins de pied.

BROCHOIR, petit marteau avec lequel on implante les cloux dans le pied du cheval.

BRONCHADE, faux-pas que fait un cheval.

BRONCHER, se dit du cheval qui fait un faux pas.

BRONCHES. *Voyez* Trachée-artere.

BRONCHIAL ou BRONCHIQUE, qui a rapport aux bronches du poulmon.

BRONCHOTOMIE (de la). A la suite de la fausse gourme ou de la gourme maligne, ou autre maladie, il survient quelquefois une inflammation considérable au larynx & à toute l'arriere-bouche; l'air alors ne sçauroit sortir ni par les narines ni par la bouche, ce qui fait périr le cheval. Pour empêcher cette suffocation, il faut pratiquer une ouverture à la trachée-artere, & y introduire ensuite une petite canule d'argent ou de plomb; cela revient au même. Cette opération est ce que l'on appelle la bronchotomie. On y procede de cette maniere. On met le cheval dans le travail; après l'avoir bien pris, on lui passe un licol à trois longes, deux desquelles s'attachent de chaque côté du pilier, & l'autre à la traverse d'en haut. Par ce moyen, on tient la tête élevée. Tout étant ainsi disposé, l'opérateur monté sur une escabelle, & placé en face, pince la peau, aidé d'un éleve au dessous du larynx, entre le troisieme & le quatrieme anneau de la trachée-artere, ou encore entre le cinquieme & sixieme; puis avec son bistouri, il incise la peau de la longueur d'un pouce transversalement vis-à-vis l'anneau. Cette premiere incision faite, il prend un scalpel ou une lancette à abcès, avec quoi il fend la membrane ligamenteuse qui unit les anneaux entre eux. Alors, il introduit sa canule, qui doit être courbée d'un huitieme de cercle & applatie, à peu près aussi large à sa sortie qu'à son entrée; car j'ai observé qu'en me servant de canules en forme d'entonnoirs, l'air entroit avec trop d'impétuosité, & alloit heurter les parois de la trachée-artere, & occasionnoit une inflammation; elle devient souvent locale, lorsque l'instrument se dérange, & se trouve en face d'une des parois de la trachée-artere. Cette canule porte deux petites anses, auxquelles on attache des

rubans que l'on paſſe par deſſus le col ; après quoi l'on poſe l'appareil qui conſiſte en une petite gaze placée ſur la canule ; pour empêcher les corps étrangers d'entrer dans les vaiſſeaux bronchiques, on aſſujettit cette gaze avec des compreſſes à fenêtres ; on applique pour ſoutenir le tout, une large bande fenêtrée, qu'on lie par deſſus le col. On laiſſe cet appareil juſqu'à ceſſation des accidens pour leſquels on a fait cette opération. Il m'eſt arrivé de ne le lever que le vingt-ſeptieme jour. Dès qu'il eſt ôté, la plaie ſe guérit facilement. Je ne dois pas oublier d'obſerver qu'il faut que le cheval reſte attaché dans l'écurie, à deux longes, entre deux piliers.

BROUILLER un cheval, terme de manege, c'eſt le conduire ſi mal-adroitement & avec tant d'incertitude, qu'on l'oblige à agir avec confuſion & ſans regle.

BROUILLER (ſe), ſe dit d'un cheval communément trop ardent, qui, à force de vouloir précipiter ſon exercice, le confond de façon qu'il ne ſçait plus ce qu'il fait.

BRULURE. Les remedes à cet accident ſont tout ce qui eſt capable de relâcher, d'ôter la douleur, la tenſion circonvoiſine, tels que les cataplaſmes émolliens de mauve, guimauve, &c. que l'on appliquera continuellement ſur la partie.

BRUN, c'eſt une nuance de poil bai. *Voyez* Poil.

BUADE mors à longues branches droites & non coudées.

BUBON, maladie qui ſurvient dans toutes les parties glanduleuſes, & qui s'annonce par une tumeur inflammatoire, & qui ſe termine par ſuppuration. Les parties les plus expoſées dans le cheval à cet accident, ſont les glandes parotides, les maxillaires & les inguinales ; tous ces dépôts ſont pour l'ordinaire ſalutaires. Les premiers ſont ſouvent la ſuite de la gourme, l'abcès une fois ouvert, l'injection de vin miellé dans la plaie ſuffit, & les trois quarts du temps, les chevaux guériſſent ſans y rien faire.

BUCCAL, qui a rapport à la bouche.

BUCCALES (glandes). *Voyez* Tête.

BUCCINATEUR (muſcle). *Voyez* Levres.

BUCCINATEUR, TRICE, qui appartient ou qui avoiſine la bouche : on dit le muſcle buccinateur, l'artere & la veine buccinatrice.

BULBE, racine des poils. *Voyez* ce Mot.

BULBEUX, ſubſtance gélatineuſe qui ſe trouve dans le premier temps de la formation des dents, &c.

C.

CABRER (se), se dit d'un cheval, qui aulieu d'avancer, se leve sur ses pieds de derriere ; c'est une action de désobéissance du cheval, ou la faute du cavalier qui tire la bride trop ardemment à un cheval qui a la bouche sensible.

CABRIOLE ou CAPRIOLE, est un petit saut vif, par lequel le cheval leve le devant & ensuite le derriere, imitant le saut des chevres. Lever à capriole. *Voyez* Lever. *Voyez* aussi sauter.

CADENCE, signifie les mouvemens d'un cheval qui galoppe ; ainsi il y a une belle & mauvaise cadence, selon que le cheval a les mouvemens lians ou durs.

CAISSE, cavité de l'oreille qui ressemble à un tambour.

CALADE, pente d'une éminence, d'un terrein élevé par où on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit galop, le devant en l'air, pour lui apprendre à plier les hanches, ou à former son arrêt, avec les aides du gras des jambes, du soutien de la bride & du caveçon employés à propos. On l'appelle aussi basse.

CALAMUS SCRIPTORIUS. On appelle ainsi l'extrêmité du quatrieme ventricule du cerveau, à cause de sa ressemblance avec une plume à écrire.

CALCUL. *Voyez* Pierre.

CALLEUSE, substance blanchâtre, située entre les deux hémispheres du cerveau, sur laquelle paroît reposer la faulx.

CALLEUX, on appelle ainsi les bords d'un ulcere qui sont durs, raboteux, & qui ne produisent point ou presque point de suppuration, & encore un pus de mauvaise qualité ; il faut couper ces bords jusqu'au sang, & les panser avec un digestif animé composé de

Basilicum, *Stirax.*
Térébenthine

Le tout délayé dans de l'eau-de-vie ou de l'essence de térébenthine.

CALLOSITÉ, est le même que calleux.

CALIBRE ou grosseur, diametre d'un vaisseau.

CALMANS. *Voyez* Anodins.

CAMARE, caveçon camare, espece de caveçon banni des

académies. Il étoit garni de petites dents ou pointes de fer très-aiguës, qui désespéroient & blessoient le cheval.

CAMUS, un cheval camus est un cheval qui a le chanfrein enfoncé.

CANAL ou CONDUIT-LACRIMAL. *Voyez* Tête, Nez, Lacrymale, (Fistule).

Canal. *Voyez* Cavité des os.

Canal, partie de la tête du cheval, cavité qui se trouve depuis le gosier jusques vers le menton, & qui est formée par l'élévation des deux os de la ganache : quand le canal est large, le gosier s'y loge facilement ; ainsi le cheval peut se bien brider ; quand il est trop étroit, le cheval est contraint de porter le nez au vent.

CANCER, maladies des glandes. C'est une tumeur grumeleuse, sensible dans son commencement, insensible quand elle est invétérée, qui s'ouvre en différens endroits par un pus séreux, maladie dangereuse & souvent incurable qui se manifeste plus aux mamelles & au fourreau, qu'ailleurs. *Voyez* Squirrhe.

CANINE (faim), nouveau genre de maladie attribuée au cheval par un auteur moderne, dans lequel le cheval mange continuellement sans se rassasier ; cette maladie qui est particuliere à l'homme pourroit exister quelquefois dans les chevaux, mais je n'en ai jamais vu, & je ne connois personne qui en ait trouvé.

CANON (le) de devant, os qui paroît au dessous du genou, & qui s'étend jusqu'à la premiere jointure. Il doit être d'un volume proportionné aux nerfs qui sont derriere ; un peu large, pour donner l'appui & l'aisance aux nerfs qui sont derriere ; quand il a les qualités contraires, l'on dit que le canon est menu.

Les nerfs que les anatomistes connoissent sous le nom de tendons, doivent être détachés les uns des autres, tant pour la beauté que pour le mouvement. De là, ces expressions dans la maréchallerie, ce cheval a le nerf bien détaché, il a le nerf collé à l'os.

Le canon est formé de trois os : l'un qui sert de base, & qui conserve le nom d'os du canon ; les deux autres sont situés derriere.

L'os du canon est placé au dessous du genou. Sa figure est à peu près cylindrique.

Nous le diviserons comme les os longs, en trois parties ; sçavoir, la partie supérieure, la partie moyenne & la partie inférieure. On observe en général à cet os deux faces, une

antérieure & une postérieure. Sa partie supérieure est plate, formant une petite ligne saillante, comme si on l'avoit coupé; cette face est un peu oblique : on remarque aussi dans sa partie supérieure externe une facette pour recevoir le premier os de la seconde rangée du genou; deux bords raboteux, une tubérosité antérieurement. A la partie postérieure & supérieure de cet os, se voient quatre petites facettes, deux de chaque côté, formant deux échancrures & plusieurs inégalités. La partie moyenne de cet os est la plus étroite : on distingue simplement deux faces; une antérieure & l'autre postérieure. Cette derniere est percée d'un trou pour le passage des vaisseaux sanguins & des nerfs. La partie inférieure de cet os égale la supérieure en grosseur. On peut y considérer cinq faces; une antérieure, une postérieure, une inférieure & deux latérales. Sa partie inférieure est arrondie en forme de condyle, dont le milieu est élevé, & forme une crête : ses parties latérales sont inégales & raboteuses pour l'attache des ligamens, &c.

Il survient quelquefois à cet os, dans la partie antérieure de son corps, soit en dedans, soit en dehors, & presque toujours dans la partie supérieure, une éminence contre nature, qui n'est autre chose qu'une exostose, appellée vulgairement sur-os. Quand cette exostose se trouve avoisiner l'os styloïde, & qu'elle est en long, on la nomma fusée. Rarement cet accident fait boiter les chevaux, à moins qu'il ne gêne le mouvement du tendon extenseur, lorsque l'exostose est un peu en devant : si elle est sur le côté proche de l'os styloïde, elle le comprime, le pousse en dedans, & gêne par conséquent les tendons fléchisseurs de l'os du paturon & celui du pied; autrement le cheval ne doit point boiter.

Les deux autres os sont situés derriere celui-ci : ils ont la forme d'un stylet; ainsi on peut les appeller styloïdes; ils présentent trois facettes cartilagineuses, dont une située supérieurement pour s'articuler avec les os de la derniere rangée, & les deux autres pour s'articuler avec l'os du canon. Ces deux os vont en diminuant se terminer aux deux tiers de l'os du canon, par un petit point arrondi.

Ces os s'ossifient quelquefois avec l'os du canon, accident qui ne se rencontre que dans les vieux chevaux, & qui gêne le mouvement des tendons; car en se contractant, les tendons acquierent un peu plus de volume, & par conséquent sont obligés de jetter en dehors les os styloïdes; & comme ces os ossifiés leur opposent une forte résistance, ils n'ont plus le même jeu qu'auparavant.

Le canon a quatre muſcles : ſçavoir, un extenſeur & trois fléchiſſeurs.

L'extenſeur qui eſt aſſez conſidérable, a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de l'humerus, paſſe par devant l'articulation de cet os avec le radius, diminue enſuite de groſſeur, & fournit vers la partie moyenne de cet os un tendon aſſez fort, lequel après avoir paſſé par deſſus l'extenſeur du genou, & par un ligament annulaire particulier, vient ſe terminer à la partie antérieure & ſupérieure de l'os du canon. Ce muſcle fatigue beaucoup plus que le reſte des extenſeurs de cette extrêmité, mais moins que les fléchiſſeurs de l'avant-bras. La raiſon en eſt ſimple : c'eſt que ces derniers ſont plus charnus, & que leurs tendons, qui ſervent de leviers, vont ſe terminer plus près du fardeau qu'ils doivent lever ; c'eſt-à-dire, que les muſcles qui forment l'avant-bras, ſe trouvent plus près du corps de l'os, au lieu que cet extenſeur eſt placé à la partie ſupérieure de l'os du canon, ce qui augmente le fardeau, principalement quand il eſt long. Le tendon de l'extenſeur du canon eſt ſouvent exposé à être coupé à ſon inſertion dans les chevaux qui bronchent ; mais cet accident n'arrive guere que dans les chemins ferrés : car toutes les fois qu'un cheval tombera ſur un pavé liſſe, il s'écorchera légérement, ce que l'on appelle être couronné, parce qu'il réſultera de la cicatrice faite au genou, un changement de couleur dans les poils qui deviennent blancs ; ce n'eſt que quand le cheval tombe ſur une pierre qu'il peut ſe couper juſqu'à l'os.

Les fléchiſſeurs ſont, le fléchiſſeur & les deux canonniers.

1°. Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie inférieure & externe de l'humerus ; & rampant le long du radius, il vient ſe terminer, par un tendon, à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'os du canon.

2°. Les deux canonniers ſont ſitués, un de chaque côté de l'os du canon ; ils rampent derriere les os ſtyloïdes, ils s'étendent depuis la derniere rangée des os du genou, juſqu'à la partie inférieure de l'os du canon. La portion charnue, qui s'attache à la partie poſtérieure des cunéiformes, eſt de l'étendue de deux travers de doigt ; elle produit un tendon qui rampe derriere le ſtyloïde, & ſe porte au devant de la pointe inférieure de ce même os ſtyloïde, où il forme une mince aponévroſe qui va ſe perdre dans le périoſte, & recouvrir la partie inférieure de l'os du canon. L'uſage de ces muſcles eſt d'augmenter l'action des premiers.

Le canon eſt exposé au ſur-os.

CANON

CANON (le) de derriere doit être plus long que celui de devant, plus arrondi; les nerfs doivent être aussi plus détachés.

Ce canon est composé, ainsi qu'à la jambe de devant, de trois os, sçavoir, de l'os du canon proprement dit, & des os styloïdes.

La situation de l'os du canon est au dessous du jarret: il est beaucoup plus cylindrique que celui de devant, & en differe considérablement; il faut y remarquer son corps & ses extrêmités: le corps est sa partie moyenne qui est cylindrique; il est uni, lisse & poli antérieurement, à cause de sa jonction avec les os styloïdes. Proche l'os styloïde interne se voit un trou assez considérable, lequel donne passage à un artere, une veine & un nerf.

Quant à ses extrêmités, l'une est supérieure & l'autre inférieure; la supérieure est cave, & forme, par sa partie cartilagineuse, un C dans le centre duquel se voit une facette très-sensible & raboteuse, percée d'une infinité de trous qui livrent passage à des vaisseaux de tout genre. On y observe postérieurement quatre éminences cartilagineuses pour se joindre avec les os styloïdes; il y en a deux de chaque côté; elles forment entr'elles une échancrure par laquelle passent des vaisseaux de tout genre: la partie inférieure est arrondie; on y considere, comme au canon de devant, une crête cartilagineuse qui sépare deux condyles, dont l'externe est moins large que l'interne. Aux parties latérales se voient des enfoncemens considérables qui donnent attache à des ligamens latéraux.

Les os styloïdes, au nombre de deux, sont situés derriere l'os du canon, un de chaque côté; ils sont ainsi nommés, comme on l'a déjà dit, à cause de leur ressemblance avec un stylet. L'externe est plus considérable que l'interne; la partie la plus forte du premier s'unit latéralement par deux facettes avec l'os du canon, & par deux autres avec l'os difforme.

Cet os est uni, dans presque toute son étendue, à l'os du canon par symphise; son extrêmité, ou pour mieux dire, sa pointe s'en détache & est arrondie.

Le styloïde interne ne differe de celui-ci que par son volume qui est moins considérable.

Le canon est fléchi simplement par un seul muscle, qui a son attache en deux endroits; par une de ses têtes, il s'attache à la partie inférieure des condyles du fémur, en se joignant avec l'extenseur du pied: & par l'autre tête, dans cette gouttiere externe du tibia. Ces deux portions, en se

réuniſſant enſuite, forment un ſeul & même corps, qui produit un tendon creuſé en forme de gouttiere, pour laiſſer paſſer le fléchiſſeur du jarret ; enſuite ce tendon ſe réunit en un ſeul & même corps, & va ſe terminer à la partie antérieure de l'os du canon.

Canon. *Voyez* Bride.

CAP DE MAURE, ou CARESSE DE MAURE, eſt une nuance du poil rouhan. *Voyez* Poil.

CAPARAÇON, eſt une eſpece de couverture qu'on attache ſur un cheval harnaché.

CAPELET ou PASSE CAMPAGNE, groſſeur flottante ſur la pointe du jarret ; elle n'attaque que la peau & ſes tiſſus ; ce n'eſt autre choſe qu'un épanchement de ſéroſité. Les cauſes les plus communes de cette tumeur ſont les coups.

Elles obligent rarement les chevaux de boiter ; mais la reſorbtion de la lymphe ſe fait difficilement, & on eſt ſouvent contraint de mettre le feu à la tumeur, quand elle a acquis un certain volume, & qu'elle exiſte depuis long-temps. Au commencement de la maladie, on doit employer les embrocations d'eau-de-vie camphrée.

CAPRIOLE, (la) eſt l'air le plus élevé & le plus parfait de tous les ſauts (1), lorſque le cheval eſt en l'air, également élevé du devant & du derriere, il détache la ruade vivement ; les jambes de derriere, dans ce moment, ſont près l'une de l'autre, & il les allonge auſſi loin qu'il lui eſt poſſible de les étendre ; les pieds de derriere, dans cette action, ſe levent à la hauteur de la croupe, & ſouvent les jarrets craquent par la ſubite & violente extenſion de cette partie.

Le terme de capriole eſt une expreſſion italienne que les Ecuyers Napolitains ont donnée à cet air, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec le ſaut du chevreuil, nommé en Italien *caprico*.

Un cheval qu'on deſtine aux caprioles, doit être nerveux, léger & de bon appui, avoir la bouche excellente, les jambes & les jarrets larges & nerveux, les pieds parfaitement bons & propres à ſoutenir cet air ; car ſi la nature ne l'a pas formé diſpos & léger, c'eſt en vain qu'on travaillera, il n'aura jamais l'agrément ni l'agilité qui font un bon ſauteur.

Afin qu'une capriole ſoit dans ſa perfection, le cheval

---

(1) C'eſt avec juſte raiſon que l'on a réformé cet air dans les maneges, car effectivement nous ne croyons pas qu'il ſoit d'aucune utilité.

doit lever le devant & le derriere à égale hauteur, c'est-à-dire, qu'il faut qu'au haut de son saut, la croupe & le garot soient de niveau, la tête droite & assurée, les bras également pliés, & qu'à chaque saut le cheval n'avance pas plus d'un pied de distance. Il y en a qui, en sautant à caprioles, retombent des quatre pieds ensemble sur la même place, & se relevent de la même force & de la même cadence, en continuant autant que leur vigueur le leur permet : ce manege est très-rare, & ne dure pas long-temps, il s'appelle saut d'un temps, ou de ferme à ferme.

Pour dresser un cheval à caprioles, lorsqu'on lui trouve les qualités & les dispositions que nous venons d'expliquer, il faut après lui avoir assoupli l'épaule en dedans, & lui avoir donné la connoissance des talons au passage & au galop, le faire ensuite lever à pesades dans les piliers, & qu'elles se fassent lentement dans les commencemens, & fort haut du devant, afin qu'il ait le temps d'ajuster ses pieds, & qu'il se leve sans colere. Lorsqu'il sçait se lever facilement, & haut du devant, en pliant bien les bras, il faut lui apprendre à détacher la ruade par le moyen de la chambriere, & prendre le temps pour l'appliquer, que le devant soit en l'air & prêt à retomber ; car si on lui en donnoit dans le temps qu'il s'éleve, il feroit une pointe, & se roidiroit sur les jarrets. Quand il sçaura détacher vigoureusement la ruade, le devant en l'air, ce qui forme la capriole, il faut peu-à-peu diminuer le nombre des pesades, & augmenter celui des caprioles, & cesser de le faire sauter, lorsqu'on s'apperçoit qu'il commence à se lasser ; car son courage étant abattu, ses forces seroient désunies, & ses sauts ne seroient plus que des contre-temps & des défenses.

Lorsqu'il sera obéissant à ce manege dans les piliers, on le passagera en liberté, & on lui dérobera quelque tems de son air sur la ligne droite, en l'aidant de la gaule sur l'épaule, lorsque le devant commence à s'abaisser, & non quand il s'éleve, ce qui l'empêcheroit d'accompagner de la croupe. Quand on se sert du poinçon, il faut observer la même chose, c'est-à-dire, l'appuyer sur le milieu de la croupe, lorsque le cheval est prêt à retomber du devant par la même raison : à l'égard des jambes du cavalier, elles ne doivent point être roides ni trop tendues, mais aisées & près du cheval. Lorsque le cheval se retient, il faut se servir des gras de jambes, cette aide donne beaucoup de liberté à la croupe, & quelquefois aussi le pincer délicat de l'éperon, lorsqu'il se retient davantage. On doit aussi au haut de chaque saut

tenir un inſtant le cheval de la main, comme s'il étoit ſuſpendu, & c'eſt ce qu'on appelle ſoutenir.

L'air des caprioles ſur les voltes, c'eſt-à-dire, ſur le quarré que nous avons propoſé pour regle des autres airs, forme le plus beau & le plus difficile de tous les maneges par la grande difficulté qu'il y a d'obſerver la proportion du terrein, d'entretenir le cheval dans une cadence égale, ſans qu'il ſe dérobe ni du devant ni du derriere, ce qui arrive le plus ordinairement. Comme le mouvement de la capriole eſt plus étendu & plus pénible que celui de tout autre air, il faut que l'eſpace du terrein ſoit plus large & moins limité, afin de donner plus de vigueur & de légéreté aux ſauts: il ne faut mettre qu'une demi-hanche dans la volte, comme nous l'avons dit, ce qui rend ce manege plus juſte & plus parfait, & l'aſſiette du cavalier plus ferme & belle. On ne doit pas ſuivre du corps les tems de chaque ſaut, mais ſe tenir de façon qu'il paroiſſe que les mouvemens que l'on fait, ſoient autant pour embellir ſa poſture, que pour aider le cheval. E. D. C.

CAPSULAIRE, qui a rapport à une capſule, ou qui en fait fonction.

CAPSULES ATTRABILAIRES. *Voyez* Reins ſuccentoriaux.

Capſule, membrane très-fine qui embraſſe une partie.

CAPUCHON, nom que quelques auteurs d'Hippiatrique ont donné au trapéze, d'après l'anatomie de l'homme.

CARACOLE, terme de manege; c'eſt pluſieurs demi-tours à droite & à gauche ſucceſſivement ſans aſſujettiſſement du terrein.

CARACOLER, faire des caracoles dans un manege. On ſe ſert auſſi de ce terme, quand de la cavalerie ſe détachent un à un des eſcadrons au galop pour aller agacer à coups de piſtolets les ennemis.

CARDIAC. (orifice) *Voyez* Eſtomac.

CARIE, (la) eſt la gangrene de l'os. Comme l'os jouit d'une eſpece de vie ainſi que les autres parties du corps, il doit avoir les inſtrumens qui l'entretiennent, c'eſt-à-dire, des fibres, des vaiſſeaux & des ſucs nourriciers: il doit être par conſéquent ſujet aux mêmes maladies, c'eſt-à-dire, à l'ulcere, à la gangrene.

L'ulcere de l'os eſt une ſolution de continuité avec ſuppuration.

La carie eſt l'état où ſe trouve l'os quand la ſubſtance eſt rongée & diviſée; c'eſt, ſi l'on veut, la diſſolution de ſa

ſubſtance. On diſtingue la carie en raboteuſe, en vermoulue ou vermiculaire; dans la carie raboteuſe on ſent des aſpérités & des inégalités ſur la ſurface de l'os : dans la carie vermoulue l'os eſt réduit en une eſpece de fromage ou de poudre ſemblable au bois rongé par les vers.

Cauſes. Cette diſſolution de l'os eſt produite, ou par l'impreſſion de l'air, ou par l'âcreté du pus qui découle d'un ulcere voiſin, ou par des contuſions fortes.

L'air deſſéche les fibres, leur ôte leur ſoupleſſe, & coagule les ſucs de l'os.

Le ſuc nourricier arrêté, s'épaiſſit, s'altere, devient cauſtique, & ronge le tiſſu de los : ce qui produit la carie.

Les grandes contuſions occaſionnent un déchirement & une diviſion dans les fibres de l'os : delà naiſſent la diſſolution des parties & la carie.

Diagnoſtic. On reconnoît la gangrene de l'os par l'écoulement d'une matiere noirâtre, par la mauvaiſe odeur qui s'en exhale, par la difficulté qu'a l'ulcere à ſe cicatriſer, & par la pourriture des chairs qui environnent l'os.

Les ſignes de la carie raboteuſe ſont les aſpérités & les inégalités qu'on ſent ſur la ſurface de l'os en y portant la ſonde.

Dans la carie vermoulue, l'os eſt comme réduit en chaux.

Cette ſeconde eſpece de gangrene eſt profonde; la premiere eſt ſuperficielle.

Prognoſtic Comme la carie de l'os reſſemble à la gangrene des parties molles, le prognoſtic & la curation en ſont les mêmes.

Ainſi que la gangrene, la carie gagne & s'étend ; mais ſi les progrès de celle-ci ſont plus lents, elle ne laiſſe pas de ronger peu-à-peu & inſenſiblement le tiſſu de l'os dont elle produit enfin la deſtruction totale, ſi elle eſt abandonnée à elle-même.

De ce que nous avons dit plus haut, on comprend aiſément que la carie vermoulue eſt plus dangereuſe que la carie commençante & que la raboteuſe.

On a quelquefois vu la carie ſe guérir ſans ſecours d'aucun remede : alors il s'établit naturellement au deſſous du mal une ſuppuration qui ſépare la partie gâtée de la partie ſaine.

Curation. Les indications que nous avons à ſuivre pour le traitement de la carie ſe réduiſent à en empêcher les progrès, & à faire ſéparer la partie cariée de la partie ſaine.

On remplira la premiere indication, ſi, durant tout le tems

de la curation, on emploie les conservatifs des os, c'est-à-dire, les anti-septiques, afin de corriger la mauvaise qualité des sucs, & d'arrêter les progrès de la pourriture. Les plus usités sont les plumaceaux trempés dans l'essence de térébenthine ou dans de l'eau-de-vie camphrée, ou les baumes naturels, ou les huiles essentielles des plantes aromatiques, de romarin, d'œillets, de lavandes, &c. On peut même ne se servir que de plumaceaux chargés de térébenthine seule, ou à laquelle on aura ajouté de la poudre d'aloës & de myrrhe. Souvent ces anti-septiques seuls procurent l'exfoliation, & guérissent radicalement le mal.

Mais lorsqu'ils sont insuffisans, il faut avoir recours à des remedes plus forts & plus actifs, afin de faire séparer la partie gâtée de la partie saine; c'est la seconde indication qu'on a à remplir; elle le sera par les escarotiques, tels que la pierre à cautere, la pierre infernale & le fer rouge. Ils produisent une escarie qui n'est pas contagieuse; ils excitent au dessous de la carie une légere inflammation qui se termine par la suppuration: cette suppuration est une espece de coûteau avec lequel la nature sépare la partie gâtée de la partie saine. Il ne reste plus alors qu'un ulcere simple qui se cicatrise bientôt en observant les regles suivantes.

Un autre moyen de détruire la carie est de ratisser l'os avec une rugine jusqu'à ce que l'on ait enlevé toute la partie gâtée; ce qui se connoît lorsqu'on voit sortir quelques gouttes de sang. L'exfoliation faite, il reste un ulcere simple qui doit se traiter à-peu-près comme celui des parties molles, c'est-à-dire, avec les suppuratifs, &c. . . . .; mais il faut avoir l'attention de ne pas employer les émolliens, ni ceux qui excitent une suppuration trop abondante. Les mieux indiqués dans ce cas, sont les baumes naturels, tels que celui du Pérou, de la Mecque, la térébenthine, son essence, le baume de Fioraventi, &c. le digestif ordinaire animé avec la mirrhe & l'aloës mais je préfere la térébentine dont je me suis toujours servi avec succès.

Lorsque la carie attaque le cartilage, il ne se fait point d'exfoliation, ainsi point de guérison à attendre: il faut de nécessité l'emporter entiérement, & la partie même qui n'est pas affectée; autrement on seroit contraint de revenir à l'extirpation de ce qu'on auroit laissé, parce que le cartilage une fois atteint par la carie est bientôt totalement rongé.

C'est par cette raison que l'os de la noix, attaqué par un clou de rue, est incurable, parce qu'étant enduit d'un carti-

lage dans toute sa surface, il n'y a point d'extirpation à faire ; mais si le cheval est vieux il guérit alors fort aisément, le cartilage étant ossifié ou usé par l'âge. Personne, que je sçache, n'avoit rapporté ce fait important pour la pratique ; fait que j'ai souvent vérifié sur des cadavres, tant d'hommes que de chevaux, où j'ai vu que cette observation regardoit tous les os.

Lorsque la carie a pénétré la substance spongieuse de l'os, il est bien plus difficile de guérir le mal. Dans ce cas, après avoir mis l'os bien à découvert, on appliquera premiérement sur les bords de la plaie, les anti-septiques indiqués plus haut ; ils pourront arrêter les progrès de la carie qui s'étend aussi vîte que dans la substance compacte : on aura recours ensuite aux remedes capables de procurer l'exfoliation.

CARONCULE, petite portion de chair. La caroncule lacrymale est une petite éminence située au grand angle de l'œil, une glande dont l'usage est de filtrer une espece de cérumene propre à faciliter le mouvement des paupieres, & à empêcher qu'elles ne se collent.

CAROTIDE, (artere). *Voyez* Arteres.

CARRIERE, espace de terrein long, qu'on pratique dans l'emplacement d'un manege, & que l'on borde avec des barrieres de bois, au bout duquel on pose la potence à laquelle pend la bague. Ce lieu est destiné pour courir la bague, ou pour faire courir les chevaux d'un bout à l'autre.

CARROUSEL, (le) est une fête militaire, ou une image de combat, représentée par une troupe de cavaliers, divisée en plusieurs quadrilles destinées à faire des courses pour lesquelles on donne des prix (1).

Ce spectacle doit être orné de charriots, de machines, de décorations, de devises, de récits, de concerts & de ballets, de chevaux, dont la diversité forme un magnifique coup-d'œil.

Comme ces fêtes se font dans la vue d'instruire les Princes & les personnes illustres en faveur de qui elles se donnent, ou d'honorer leur mérite ; le sujet doit en être ingénieux, militaire, & convenable aux tems, aux lieux & aux personnes.

Il y a plusieurs choses à considérer dans un véritable carrousel.

---

(1) Ces jeux étoient bien propres à former des gens de guerre, & il auroit été à souhaiter qu'on les eût continués.

1°. Le Meſtre-de-Camp & ſes Aides.

2°. Les Cavaliers qui compoſent chaque quadrille.

3°. Leurs cartels, leurs noms, leurs habits, leurs deviſes; leurs armes, leurs machines, leurs Pages, leurs Eſclaves, leurs Valets-de pied, leurs Eſtaffiers, leurs chevaux & leurs ornemens.

4°. Les perſonnes des récits & des machines, & les Muſiciens.

5°. Les différentes courſes que font les Cavaliers, & pour leſquelles on donne les prix.

Le Meſtre-de-Camp eſt celui qui conduit toute la pompe, qui regle la marche, qui fait filer les quadrilles & leurs équipages, qui introduit dans la carriere & dans les lices, qui place les Cavaliers dans leurs poſtes, & qui indique le lieu des machines.

Les Aides de camp ſont ceux qui le ſervent en ſes fonctions, ils n'agiſſent que par ſes ordres, en portant comme lui des bâtons de commandement.

Le moindre nombre des quadrilles pour un véritable carrouſel, eſt de quatre, & le plus grand de douze: elles doivent être toutes de nombre pair, afin que les partis ſoient égaux entr'eux pour combattre, & pour faire les courſes doubles.

Le nombre des cavaliers dont chaque quadrille eſt compoſée, eſt ordinairement de quatre, quelquefois de ſix, de huit, de dix ou de douze, non compris le chef qui eſt la perſonne la plus qualifiée, à moins que les cavaliers ne ſoient de condition égale, & alors on tire au ſort celui qui doit l'être, pour éviter les conteſtations. Dans les carrouſels célebres, ce ſont les princes qui ſont les chefs.

Il y a deux ſortes de quadrilles; celles des tenans & celles des aſſaillans. La quadrille des tenans eſt la plus conſidérable.

Les tenans ſont ceux qui ouvrent le carouſel, & qui font les premiers défis par les cartels que des Héraults publient. Ils ſont dits Tenans, parce qu'ils avancent certaines propoſitions qu'ils s'engagent de ſoutenir, les armes à la main, contre tous venans. Ils compoſent les premieres quadrilles.

Les aſſaillans ſont ceux qui s'offrent par leurs réponſes aux défis & aux cartels des tenans, de ſoutenir le contraire; ils compoſent les quadrilles oppoſées.

Le cartel ſe fait au nom du chef de la quadrille qui lui donne ſes livrées.

Les cartels contiennent ordinairement cinq choſes.

1°. Le nom & l'adresse de ceux que les tenans envoient défier.

2°. Le sujet que les tenans ont de défier au combat ceux qu'ils attaquent.

3°. Quelques autres propositions qu'ils veulent soutenir, les armes à la main, contre tous venans.

4°. Le lieu & la maniere du combat.

5°. Les noms des tenans qui envoient le défi ou le cartel, lesquels noms sont tirés de l'histoire de la fable.

Ces cartels peuvent être en prose ou en vers, & comme l'occasion de ces défis est le desir d'acquérir de la gloire & de se faire connoître, ils sont assaisonnés de quelques rodomontades. On excepte les princes des défis & des cartels que l'on donne aux autres.

Comme les sujets des carrousels sont historiques, fabuleux & emblêmatiques, les tenans & les assaillans y prennent ordinairement des noms conformes au sujet qu'ils représentent : par exemple, ceux qui représentent les illustres Romains, prennent le nom de Jules-César, Auguste, &c.

On prend aussi des noms de romans, comme les chevaliers du Lys, du Soleil, de la Rose, &c. quelquefois ils sont de pures inventions, comme Florimond, Lisandre, &c.

Les noms doivent répondre aux devises des cavaliers, & la quadrille doit aussi en porter le nom. Leurs habits, leurs livrées, leurs armes, leurs machines, leurs esclaves, leurs cartels doivent être uniformes.

Les Pages sont ordinairement à cheval, ils portent les lances & les devises.

Les Valets de pied & les Estaffiers conduisent les chevaux de main, & se tiennent auprès des machines. On les déguise en Turcs, en Mores, en Esclaves, en Sauvages, en Arméniens, en Singes, en Ours, suivant le sujet & la volonté du chef de la quadrille.

Les recits, la musique & la plupart des machines qui servent à la pompe d'un carrousel sont de l'invention des Italiens qui ont toujours recherché en toutes choses le fin de l'application, & qui ont excellé dans ce genre.

Les personnes des recits & des machines, sont comme des acteurs de théatre, qui représentent diverses choses, selon le sujet ; il y a aussi quelquefois des vers allégoriques en l'honneur de ceux pour qui l'on fait ces fêtes.

Les musiciens sont employés aux concerts de voix & d'instrumens, & l'harmonie qu'on emploie à ces fêtes est de deux sortes, l'une militaire, c'est-à-dire, fiere & guerriere;

l'autre, douce & agréable. La premiere eſt à la tête de chaque quadrille, pour animer les cavaliers, & pour annoncer leur venue, leur entrée dans la carriere, qu'on nomme comparſe, & leurs courſes ; l'autre ne ſert qu'aux recits, aux machines & à la pompe.

Pour l'harmonie guerriere, on emploie des trompettes, des tambours, des tymbales, des haut-bois & des fifres.

Pour celle qui accompagne les chars & les machines, ce ſont des violons, des flûtes, des muſettes, des hauts-bois, &c. On fait auſſi au ſon de tous ces inſtrumens, des danſes & des ballets de chevaux, comme nous l'expliquerons à l'article de la foule. E. C. D.

CARTILAGES (des) en général. Ce ſont des corps blancs, élaſtiques, moins durs que les os, plus durs que toutes les autres parties du cheval, très-peu tranſparens ou diaphanes, ſitués en différens endroits.

On diſtingue deux ſortes de cartilages; l'une articulaire, & l'autre non-articulaire.

La premiere ſe trouve aux extrêmités des os longs. Ces cartilages ſont liſſes, polis, font corps avec l'os, & ne ſont compoſés que d'une ſeule piece. On y diſtingue difficilement des trous & des vaiſſeaux ſanguins. Ils ſont humectés par la ſynovie, & ſe meuvent ſur les cartilages voiſins.

Les autres cartilages ſont placés ſur le corps des os; les uns ſervent de parois pour garantir les parties les plus délicates, telles que le cartilage du pied; d'autres ſervent comme d'entonnoir pour conduire les ſons & le fluide aérien, tels que ceux des oreilles, & du larynx; d'autres ſervent à ſéparer différentes parties, telles que la cloiſon du nez, &c.

Ces cartilages different de ceux des articulations, en ce qu'ils ne ſont point par couches, & que pour l'ordinaire, ils ne ſont pas adhérens aux os, qu'ils y ſont attachés par des ligamens en pluſieurs fibres ligamenteuſes, qu'ils ſont beaucoup moins liſſes, qu'ils ſont percés d'une infinité de petits trous pour donner paſſage à des vaiſſeaux ſanguins, qu'ils ſont plus ou moins épais dans certains endroits que dans d'autres; enfin, ils different par leur grandeur, par leur figure, & par leurs uſages.

Il y a encore une troiſieme eſpece de cartilages qui participent des ligamens; tels ſont ceux d'entre l'articulation du fémur avec le tibia, nommés ligamens croiſés; le cartilage ligamenteux, intermédiaire de la mâchoire inférieure, de même que les extrêmités de quelques tendons, leſquelles

font en partie cartilagineuses ou, pour mieux dire, lesquelles sont recouvertes de lames cartilagineuses : ceux-ci different des non-articulaires, en ce qu'ils sont humectés d'une synovie tendineuse, dont nous parlerons en faisant la description des muscles en particulier.

Les cartilages articulaires des vieux chevaux s'usent ; ce dont on s'apperçoit aisément en ouvrant les articulations : dans bon nombre de chevaux, en effet, il ne m'a pas été possible d'enlever avec le scalpel, de l'extrêmité des os, la plus mince lame cartilagineuse ; j'ai même trouvé que les os étoient usés, lisses & polis.

J'ai toujours remarqué que les plaies d'articulation se guérissoient plus facilement dans les vieux chevaux que dans les jeunes : l'expérience me l'a plus d'une fois démontré dans les cloux de rue, sur l'os de la noix, dans l'articulation de cet os avec l'os du pied, dans l'articulation des os du genou & du grasset.

Les cartilages non-articulaires, au contraire, ne s'usent point, & quelques-uns sont exposés à s'ossifier avec l'âge ; telles sont la cloison du nez vers sa partie supérieure, les cartilages du larynx, ceux des côtes, celui de l'omoplate ; mais les cartilages des oreilles, ne s'ossifient jamais, & rarement celui du sternum.

Cartilages (des) en particulier. Les cartilages articulaires étant les mêmes par-tout, il est inutile de revenir sur leur description : ce que nous en avons dit dans l'ostéologie seche, en parlant des surfaces cartilagineuses & de leur forme, est suffisant pour en avoir une idée nette & précise.

Cartilages du pied. *Voyez* Pied.

CARTILAGINEUX, qui est de la nature du cartilage.

CASÉEUSE, qui tient du fromage.

CASTRATION, (la) qu'on pratique sur les chevaux, a été jusqu'à présent faite d'une maniere hasardeuse, & presque toujours par des gens qui n'ont aucune connoissance des parties qu'ils coupent. Cette opération s'exécute de trois manieres ; 1°. en bistournant les testicules du cheval, ce qui les fait tomber par une gangrene ; 2°. avec le feu ; 3°. avec des billots. Cette derniere est la plus usitée, & voici comment on procede. Dès que les testicules sont hors du scrotum, l'opérateur les tire avec violence pour ne pas les laisser rentrer dans le bas-ventre, & applique sur les côtés de chaque cordon, deux billots longs de quatre à cinq pouces, plus ou moins, & larges d'un pouce & plus, sur lesquels on a répandu du vitriol, du sublimé-corrosif, ou d'autres causti-

ques. Il embrasse indistinctement avec ces deux billots, le nerf & les vaisseaux, ce qui occasionne presque constamment la fievre, des convulsions, & assez souvent la mort. D'ailleurs, on a coutume de laisser pendant trois ou quatre jours les testicules, qui n'étant pas soutenues par le scrotum, tirent les cordons spermatiques, & excitent dans toute leur étendue un hérétisme & une inflammation qui se communiquent au bas-ventre.

D'autres les coupent : ce qui est un peu mieux ; mais l'une & l'autre méthode est pernicieuse. Je conseille deux manieres de pratiquer la castration, lesquelles m'ont également réussi.

Pour exécuter la premiere, on commence par jetter le cheval par terre, du côté du montoir, puis on lui prend la jambe de derriere hors le montoir, avec une plate-longe, & on la lui passe par dessous le col, afin de pouvoir saisir les testicules. On fait d'abord à l'un des deux une incision à la peau, jusqu'au corps du testicule, puis on prend une aiguille courbe, dans le chas de laquelle on passe une ficelle cirée, que l'on introduit dans le cordon spermatique, à un travers de doigt au dessus du testicule que l'on coupe ensuite. Il faut avoir soin que la ficelle entre dans la substance du cordon ; pour deux raisons ; la premiere, afin d'éviter de prendre dans la ligature le nerf spermatique, ce qui occasionne une irritation du genre nerveux, & feroit périr le cheval. La seconde, parce que la ficelle ne sçauroit s'échapper, soit dehors, soit dans le bas-ventre. Il est essentiel de laisser pendre un bout de cette ficelle, qui tombe par la suppuration ; l'autre testicule se coupe de la même maniere. L'opération achevée, il faut laver la plaie avec du vin chaud, & en abandonner le soin à la nature.

Cette méthode de couper les chevaux est sans contredit préférable à toutes les autres, parce qu'il n'en résulte jamais d'accidens, qu'il n'y a presque pas de douleur, & que les chevaux guérissent promptement.

Dans l'autre maniere, on jette de même le cheval par terre, & après avoir attiré la jambe par dessus le col, comme on l'a dit, on fait sortir le testicule, & on le coupe sans précaution avec un bistouri. On prend ensuite une pointe de feu que l'on applique sur l'orifice du vaisseau qui saigne, on emporte l'autre de même. Cette opération finie, on lâche le cheval. Cette méthode qui est encore préférable à la premiere, demande cependant qu'on laisse le cheval trois jours à l'écurie, pour être sûr que le coagulum est formé à l'ori-

ſice de l'artere. J'ajouterai ici que je ne conçois pas comment on prend tant de précaution pour couper un cheval; car j'ai coupé nombre de chevaux ſans faire de ligature, & ſans appliquer le feu. Leur guériſon a été parfaite. Il eſt vrai qu'ils perdent du ſang; mais en périſſent-ils pour cela? J'ai des preuves du contraire: ſi ce malheur eſt arrivé, ce n'a pas été entre mes mains. Pourquoi ſeroit-il réſervé à d'autres opérateurs? Si j'avois un cheval de prix ſur lequel je ne puſſe pas opérer moi-même, je voudrois qu'on le coupât de cette maniere, pour être aſſuré de la guériſon de mon cheval.

CATARACTE, (la) maladie du cryſtallin. La cataracte eſt une opacité plus ou moins grande du cryſtallin, qui eſt tantôt blanche, tantôt jaune. La conſiſtance eſt quelquefois molle, quelquefois dure; ce qui a fait dire à quelque auteur, qu'une cataracte eſt plus ou moins dans ſon point de maturité. Les cataractes jaunes ont plus ou moins de conſiſtance que les blanches; & plus elles ſont blanches, plus elles ſont aiſées à extraire. Cette maladie vient pour l'ordinaire d'un épaiſiſſement de l'humeur aqueuſe, quelquefois à la ſuite d'un coup. Il eſt aiſé de reconnoître cette maladie en examinant le cheval en face à la ſortie d'une écurie, ou deſſous une porte-cochere; l'on voit un corps plus ou moins blanc que l'on appelle dragon.

Ce mal eſt preſque toujours incurable, non-ſeulement à cauſe de la difficulté de l'opération, mais même à cauſe des fréquentes contractions du muſcle retracteur.

CATARACTE (maniere d'opérer la); il y a deux manieres de faire cette opération: ſçavoir, par abaiſſement & par extraction. Toutes les deux ont de grandes difficultés: la premiere ſe fait en plongeant une petite aiguille (de la forme de celles qui ſont à ſéton) dans la cornée opaque vers le petit angle de l'œil, à deux ou trois lignes du ligament ciliaire: quand on eſt arrivé derriere le cryſtallin, on fend avec l'aiguille la capſule du cryſtallin, lequel ne tarde pas à en ſortir; on retourne enſuite l'inſtrument ſur ſon plat pour abaiſſer le cryſtallin, dans le fond de l'œil, derriere l'iris. Cette opération ſeroit très-aiſée, ſi dans les chevaux il n'y avoit point de muſcles retracteurs, & ſi le globe de l'œil n'étoit pas placé ſi avant dans le fond de l'orbite. L'opération faite, il n'eſt beſoin que d'un très-léger appareil, lequel conſiſte en des compreſſes ſimples, imbibées d'eau de roſes préparée par infuſion. L'une & l'autre de ces opérations ne peuvent s'exécuter qu'en jettant le cheval à terre.

Passons à l'autre maniere d'opérer : le cheval étant à terre, l'opérateur fera contenir par quelqu'un la paupiere supérieure, par le moyen d'un *speculum oculi* ; tandis que de sa main gauche, il assujettira lui-même la paupiere inférieure avec le pouce, & mettra le doigt index sur la partie supérieure de la cornée transparente ; alors prenant son aiguille de la main droite, il fait son incision en commençant du côté du grand angle, si c'est du hors le montoir ; ou du petit angle, si c'est du montoir, observant sur-tout de ne pas toucher avec l'instrument l'iris ou l'uvée. Si le cheval retire trop son œil dans le fond de l'orbite, & que l'on ne puisse pas exécuter l'opération, il ne faut pas plonger tout d'un coup son instrument dans l'œil, de peur que la cornée transparente étant affaissée par la sortie de l'humeur aqueuse, on ne vienne à toucher l'iris : pour cet effet, on doit introduire une sonde cannelée dessous la cornée, & se servir des ciseaux, mais éviter, en coupant, de faire des dentelures, ce qui retarderoit la réunion : ceci exécuté, on éleve la cornée transparente, & l'on fait une incision transversale à la membrane du crystallin ; on comprime alors légérement la partie supérieure de l'œil, afin de faciliter la sortie du crystallin ; s'il est dur, ce que l'on appelle cataracte formée, il sort à la premiere compression, & tout entier : s'il est mol, on se servira d'une curete pour enlever ce qui peut rester dans sa membrane ; on abaisse ensuite la cornée, ce qui termine l'opération dont toute la difficulté consiste seulement dans la section de la cornée transparente ; il faut employer beaucoup de légéreté & de dextérité, & être attentif à ne point toucher l'iris : autrement, il surviendroit une forte inflammation.

On applique pour appareil des compresses quarrées, imbibées de vin miellé tiéde, que l'on aura passé dans un linge fin ; la derniere compresse sera fenêtrée ; elle procurera deux avantages, 1°. celui d'empêcher que l'œil ne soit comprimé, 2°. de faciliter l'introduction de la liqueur ; ces compresses seront contenues par une grande bande que l'on appliquera comme pour le trépan, à l'exception que les croix se trouveront dans les parties circonvoisines de l'orbite, pour éviter la compression. Il faut avoir attention d'imbiber les compresses souvent : mais on ne levera l'appareil qu'au bout de huit jours, & l'on continuera le même pansement, jusqu'à parfaite guérison. Il arrive souvent qu'après l'opération, même bien faite, l'on est obligé d'abandonner la cure, lorsque la contraction des muscles retracteurs comprime le globe de l'œil, & que l'humeur vitrée est forcée de s'écouler par

l'ouverture. Dans ce cas, l'œil devient aride & se dessêche. On peut prévenir cet accident qui naît des différentes contractions des muscles, en fendant les salieres, & en coupant tous les muscles qui vont jusqu'au nerf optique: il survient, par cette incision, une très grande hémorrhagie & la perte presque totale de l'action de ces muscles; il arrive même un appauvrissement à l'œil par la section de nombre de vaisseaux; mais en revanche, le cheval ne perd point la vue. J'ai tenté quelquefois cette opération de la cataracte, & elle ne m'a jamais réussi, qu'en me servant de ce moyen. Je fis la derniere en 1760, à Francfort, en présence de M. Louis, Chirurgien en chef de l'Hôpital des Carmes, & de plusieurs Eleves. En trois semaines, la plaie de la cornée transparente fut guérie, & en cinquante-quatre jours, celle de la plaie des salieres. Mais toutesfois que l'on viendra tenter l'opération de la cataracte par extraction, il faudra commencer par celle de la saliere : cette plaie se traite heureusement avec le vin miellé dont on imbibe les compresses.

CAUSTIQUE. *Voyez* Feu potentiel.

CAUTERE, est l'application d'un caustique ; on entend aussi par ce mot un séton. *Voyez* ce Mot.

CAVALLE; c'est la femelle du cheval. *Voyez* Jument.

CAVALCADEUR, & selon quelques-uns Cavalcadour, écuyer qui enseigne à monter à cheval : il n'est plus en usage en ce sens dans le manege; mais on l'a retenu pour signifier l'Écuyer qui chez le Roi, chez les Princes & dans les Maisons royales, commande les chevaux de la personne du Roi & des Princes. Ce mot signifie en Italie, des gens qui trotent des poulains en bardelle.

CAVALIER, est proprement dans le manege un homme qui est bien à cheval, qui le manie bien, qui entend les chevaux. En ce sens il peut être appliqué aux Dames. On dit aussi un bel homme de cheval.

CAVE, qui est creux.

CAVEÇON de cuir (le), espece de têtiere faite de gros cuir plat, qui se met à la tête d'un cheval, avec deux longes de corde aux deux côtés pour l'attacher dans les piliers. Il faut qu'un caveçon soit rembourré au haut de la têtiere, de peur de blesser un cheval au dessus de la tête près des oreilles; on le rembourre aussi à l'endroit de la muserolle, qui porte au dessus du nez, de peur de lui écorcher cette partie, lorsqu'il donne dans les cordes.

CAVEÇON de fer (le), bande de fer tournée en arc, garnie de trois anneaux, montée de têtiere & de sous-gorge.

Il y en a de tors, de mordans & de plats. Les caveçons plats ſont les meilleurs ; car les mordans qui ſont creuſés dans le milieu & dentelés par les côtés, écorchent le nez du cheval, à moins qu'on ne le faſſe armer d'un cuir. Le caveçon doit être placé un doigt plus haut que l'œil de la branche de la bride, afin qu'il n'empêche pas l'action du mors, ni l'effet de la gourmette.

M. Delabroue, & après lui M. le Duc de Neuvcaſtle, attribuent au caveçon de ſi grands avantages, que je me ſuis cru obligé de rapporter ici ce qu'ils en ont dit l'un & l'autre.

M. Delabroue dit : » que le caveçon a été inventé pour » retenir, relever, rendre légers, apprendre à tourner, & à » parer, aſſurer la tête & la croupe, ſans offenſer la bouche » ni la barbe, & auſſi pour ſoulager les jambes, les épaules » & les pieds de devant, & pour remédier aux fautes que » font les chevaux dreſſés qui ſe dérangent à l'école, parce » que la partie inférieure où ſe fait le principal appui de la » bride, eſt plus ſenſible que n'eſt l'endroit du nez où ſe » place le caveçon ; & en ôtant le caveçon, le cheval eſt » plus attentif aux effets de la bride, & par conſéquent plus » léger «.

Voici le ſentiment de M. le Duc de Neuvcaſtle : » le cave- » çon eſt pour retenir, relever, rendre léger, apprendre » à tourner, arrêter, aſſouplir le col, aſſurer la bouche, » placer la tête, la croupe, conſerver la bouche ſaine & en- » tiere, les barres & la place de la gourmette, plier ſes » épaules, les rendre ſouples de même que ſes bras, ſes » jambes, plier le col & le rendre ſouple. Un cheval ira » mieux enſuite, ayant quitté le caveçon, & aura de l'at- » tention à tous les mouvemens de la main ; il ne faut pas » tout faire avec le caveçon, mais il faut que la main de la » bride agiſſe avant le caveçon qui n'eſt qu'une aide pour la » bride.

» La longe de dedans du caveçon, attachée au pom- » meau de la ſelle, donne un beau pli au cheval, l'aſſure » & l'aſſujettit au véritable appui de la main, & le rend ferme » ſur les hanches, ſur-tout au cheval qui peſe ou qui tire à » la main, parce qu'il l'empêche d'appuyer ſur le mors. Le » caveçon appuyant par-tout également ſur la moitié du » nez, on a plus de priſe pour donner un plus grand pli, » & pour faire tourner le cheval, ce qui agit auſſi puiſſam- » ment ſur les épaules.

» Un cheval dreſſé ſans caveçon, ne ſera jamais dans cet

» agréable

» agréable appui que doivent avoir les braves chevaux, qui
» est d'être égal, ferme & léger.

» Les branches de la bride sont plus lentes à faire leurs
» effets, & sont si basses, qu'il ne reste pas assez d'espace
» pour tirer comme avec le caveçon. La bride peut à grand
» peine tirer le bout du nez.

» Le caveçon & la bride sont fort différens dans leurs
» effets, par la différence qu'il y a de la bouche au nez. Si
» vous tirez le caveçon en haut, les ongles tournés en avant,
» cela hausse la tête du cheval; & si vous tirez la bride,
» les ongles en haut, cela fait baisser seulement le nez du
» cheval en bas, & encore plus si vous tenez la main basse
» de la bride.

» En travaillant avec la bride seule, on peut facilement
» se tromper, à moins que d'être bien sçavant dans les dif-
» férens effets des divers mouvemens de la main de la bride;
» ainsi, il faut vouloir s'aveugler soi-même, si on ne veut
» pas prendre un chemin si court & si assuré, comme
» est celui du caveçon lié au pommeau & secondé de la
» bride «.

Après le jugement que portent ces deux grands maîtres sur les avantages & les effets du caveçon, il y auroit de la témérité à ne pas suivre une décision si respectable. La seule remarque que je trouve à propos de faire, c'est que je crois le caveçon très-excellent entre les mains d'un homme de cheval qui sçait bien s'en servir; mais je crois en même temps qu'il est dangereux de le donner aux écoliers, parce que l'expérience nous fait voir que ceux qui ont été élevés dans les écoles où on se sert de cet instrument, ont pour la plupart la main rude & déplacée, ce qui est occasionné par la force majeure qu'on emploie pour le faire agir. E. D. C.

CAVERNEUSE, partie spongieuse d'un espace en forme d'éponge.

CELLULAIRE (os). *Voyez* Substance des os.

CEPHALE. La tête.

CEPHALIQUE, qui a rapport à la tête.

CERCLE ou CORDON, éminence ou gouttiere qui entoure le sabot, & qui annonce un cheval qui a été boiteux, ou de fourbure ou d'efforts dans cette partie. *Voyez* Fourbure.

CEREBRAL, qui appartient à la cervelle.

CÉRUMEN ou HUMEUR cérumineuse, espece de cire que filtrent certaines glandes: les glandes de l'oreille externe, situées aux environs de la membrane du tympan, produisent un cérumen de la couleur jaunâtre; celles du fourneau en pro-

duisent de noirâtre, toutes deux décrépitent sur le feu, particuliérement cette derniere, mais elle ne s'enflamme pas avec tant d'aisance que la premiere. L'on sent assez les raisons de ces deux phénomenes.

CÉRUMINEUX, qui est la nature de la cire.

CERVEAU (le), organe essentiel à la vie. Il est d'une figure ovalaire & arrondie supérieurement, un peu applatie inférieurement : il paroit comme partagé en deux parties égales par la faux : ces deux portions, prises séparément, ont la forme d'un quart d'ovale ; elles se divisent chacune en trois lobes ; 1°. un inférieur, arrondi en dessous comme en dessus, & porté sur les anfractuosités de l'os frontal ; 2°. un moyen qui fait la partie moyenne du cerveau, & qui regarde les pariétaux ; 3°. un supérieur moins allongé, plus séparé de son congénére & moins arrondi. C'est entre ces deux derniers lobes que se loge une partie du cervelet.

En considérant le cerveau dépourvu de toutes ses membranes, l'on apperçoit différentes ondulations de forme vermiculaire. On leur a donné le nom de protubérances. Le cerveau est composé de deux substances ; 1°. une qui est plus antérieure & grisâtre, nommée substance corticale ou cendrée ; 2°. l'autre plus intérieure & en plus grande quantité, connue sous le nom de substance médullaire. En général, de tous les visceres, il n'en n'est pas qui soit aussi mol que la cervelle. Pour examiner ces deux substances, il faut couper une portion de cerveau ; l'on trouve alors la corticale qui a été regardée jusqu'ici comme glande, & la médullaire, comme un amas de vaisseaux blancs, destinés à charier le fluide qui a été séparé par la corticale.

On considere dans le cerveau des éminences & des cavités. En enlevant les deux parties du cerveau, séparées par la faux, on apperçoit une portion de substance blanchâtre, appellée corps calleux, lequel occupe la portion moyenne du cerveau. Si l'on fend légérement ce corps sur ses côtés, ou si on l'enleve tout entier, on considere dans sa face interne une ligne saillante en forme de cloison : c'est le septum lucidum, qui sépare deux cavités désignées sous les noms de ventricules antérieurs, droit & gauche.

Le corps calleux étant ôté, on découvre une grande cavité, dans laquelle on distingue cinq éminences : les deux plus considérables sont placées vers le bord des lobes inférieurs ; elles sont composées d'une substance corticale plus blanche que celle qui est à l'extérieur du cerveau, qui, dans son milieu, fait la base de la substance médullaire ; les trois

autres éminences forment un arrondissement que l'on appelle voûte à trois piliers, l'un desquels se réunit inférieurement avec le septum lucidum dans cet endroit, c'est le moins considérable ; les deux autres situés supérieurement, se portent en arriere en se recourbant & en s'élargissant, & forment les cornes de belier, qui, en dessous, produisent les nerfs optiques. A côté de ces deux piliers, se voient deux bouquets de vaisseaux nommés plexus choroïde, accompagné de plusieurs petits points glanduleux grisâtres, que l'on croit être destinés à filtrer l'humeur séreuse qui humecte ces deux ventricules.

En détachant cette voûte par le pilier inférieur, & la renversant en arriere, l'on apperçoit sept éminences. Les deux plus considérables, qui font la partie moyenne du cerveau, sont nommées corps cannelés, à cause de leurs figures ; deux autres éminences qui se présentent au dessus, portent le nom de nates, & sont médullaires. Derriere celles-ci sont situées deux petites protubérances qui font corps avec elles ; on les appelle testes ; elles sont également médullaires, mais de deux tiers moins considérables. Entre les corps cannelés & les nates, se trouve une petite éminence nommée glande pinéale, laquelle est arrondie & un peu oblongue : elle ne paroit tenir qu'à un faisceau de vaisseaux du plexus choroïde ; elle est très-dure & grisâtre ; si on la fend, on remarque plusieurs petits vaisseaux sanguins & des fibres blanchâtres. Au dessous de cette glande se trouve un petit trou, nommé anus, qui verse la sérosité des ventricules, dont nous avons parlé dans un troisieme ventricule qui regne entre les nates ; cette liqueur s'épanche ensuite dans un quatrieme ventricule qui se trouve au dessous de la moëlle allongée vers la glande pituitaire. Ce quatrieme ventricule est assez considérable & toujours rempli de sérosité.

Sur l'os sphénoïde est placé un corps spongieux nommé glande pituitaire, de la grosseur d'une aveline ; il est enveloppé d'une très-grande quantité de vaisseaux sanguins. J'ai vu dans un cheval cette glande n'être pas plus grosse qu'un petit pois ; dans un autre, qui étoit immobile, la glande pinéale s'est trouvée aussi grosse qu'une feve, & squirrheuse.

CERVELET (le), est cette masse qui est située au dessus du cerveau, & logée dans l'occipital. Sa figure est bien différente de celle du cerveau. Il est plus large sur ses côtés, ressemblant à un pétoncle, arrondi supérieurement, applati inférieurement ; quoiqu'il ne soit point divisé comme le cerveau, on y considere néanmoins trois parties bien dis-

tinctes que l'on nomme lobes ; sçavoir, un droit, un gauche & un moyen. Ce dernier, qui est le moins large, s'étend depuis l'entre-deux des lobes supérieurs du cerveau ; en partant de dessus le corps de la moëlle allongée, il vient, en formant un demi-cercle, se recourber en arriere & en dessous sur le même corps de la moëlle allongée. Les lobes droit & gauche sont arrondis ; de façon que le cervelet, dans sa totalité, est plus large qu'il n'est long. Le cervelet extérieurement n'offre rien de remarquable. De même que le cerveau, il est composé de la substance corticale & de la substance médullaire ; cette premiere est plus considérable. En général, le cervelet est plus dur & plus ferme que le cerveau. Si l'on partage le cervelet par une coupe verticale dans toute l'étendue de son lobe moyen, jusqu'à la moëlle allongée, on considere, dans chaque portion, un arrangement symétrique de la substance corticale avec la médullaire, d'où résulte la représentation d'un arbre dépourvu de ses feuilles, ce qui lui a fait donner, par les anatomistes, le nom d'arbre de vie. Il est formé par la substance médullaire du cervelet qui, en s'entrelaçant avec la substance corticale, lui imprime cette figure. Au dessous du cervelet, & de cette portion de substance médullaire qui sert de base à l'arbre de vie, que l'on appelle pédicule du cervelet, se trouve une demi-gouttiere, qui n'est autre chose que le troisieme ventricule décrit plus haut.

CERVELLE, on entend par cervelle, cette masse moëlleuse renfermée dans le crâne par les meninges ; on distingue cette masse en trois portions ; sçavoir, le cerveau, le cervelet & la moëlle allongée.

CERVICAL, qui appartient au col, ainsi, on dit vertebres cervicales, arteres cervicales, &c.

CERVICALES, (vertebres cervicales). *Voyez* Col.

CHAINETTES. *Voyez* Bride.

CHALEUR. *Voyez* Couteau de chaleur.

CHAMBRE, se dit d'une cavité qui contient quelque humeur de l'œil.

CHAMBRIERE, long morceau de fer au bout duquel il y a un petit crochet avec lequel on rassemble le charbon dans le foyer.

CHAMBRIERE, est une bande de cuir de cinq à six pieds de long, attachée au bout d'une canne de jonc raisonnablement grosse & longue, d'environ quatre pieds : cet instrument sert à animer & à réveiller un cheval qui s'endort ou se retient, & à châtier celui qui refuse d'aller en avant. La chambriere

eſt encore d'une grande utilité, pour dreſſer un cheval dans les piliers; mais il faut ſçavoir s'en ſervir à propos. On a banni le fouet des écoles bien réglées, parce qu'il peut cauſer des cicatrices aux feſſes & au ventre; on eſt pourtant quelquefois obligé d'y avoir recours, pour rendre ſenſible un cheval qui a le cuir dur, & pour lui faire craindre le châtiment.

CHAMOIS. *Voyez* (Corne de)

CHAMPIGNONS. On donne ce nom à des chairs baveuſes, molaſſes, qui ſurmontent une plaie; le remede eſt de les couper ou de les cautériſer.

CHANCRE. *Voyez* Aphte.

CHANCRE, ulcere de mauvaiſe qualité dont les bords de la peau paroiſſent avoir été coupés fraîchement avec les ciſeaux & duquel découle un pus ſéreux & en très-petite quantité.

CHANFREIN, eſt la partie preſque moyenne du devant de la tête.

CHANFREIN BLANC, autrement belle-face, eſt une marque qui regne le long du chanfrein du cheval, c'eſt-à-dire, depuis le front juſqu'au nez.

CHANFREIN, eſt auſſi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il eſt ſous un cavalier armé de toutes pieces. Les Plumaſſiers le diſent pareillement d'un bouquet de plumes qu'on met ſur la tête des chevaux; & les Selliers, des pieces de cuir ou d'étoffes qui couvrent cette partie.

CHANGEMENS (des) de main, & de la maniere de doubler. Ce qu'on appelle communément changement de main, eſt la ligne que décrit un cheval, lorſqu'il va de droite à gauche, ou de gauche à droite. Et comme cette leçon eſt en partie fondée ſur la maniere de doubler, nous expliquerons d'abord ce que c'eſt que faire doubler un cheval. Le manege, regardé comme le lieu où l'on exerce les chevaux, doit être un quarré long; & la diviſion de ce quarré en pluſieurs autres plus ou moins larges, forme ce qu'on appelle doubler large, & doubler étroit.

Cette façon de doubler, ſoit large, ſoit étroit, ſuivant la volonté du cavalier, rend le cheval attentif aux aides, & prompt à obéir à la main & aux jambes; mais le difficile de cette action eſt de tourner les épaules au bout de la ligne du quarré, ſans que la croupe ſe dérange (1); il faut

(1) Il eſt de toute impoſſibilité que la croupe ne ſe dérange pas.

pour cela, en tournant au bout de chaque ligne du quarré ; former un quart de cercle avec les épaules, & que les hanches demeurent dans la même place. Dans cette action, la jambe de derriere de dedans, doit rester dans une place, & les trois autres jambes ; sçavoir, les deux de devant, & la jambe de derriere de dehors, tournent circulairement autour de celle de derriere de dedans, qui sert comme de pivot. Lorsque les épaules sont arrivées sur la ligne des hanches, on continue de passager droit dans les talons, jusqu'à l'autre coin du quarré, & cette leçon se répete au bout de chaque ligne, excepté dans les coins où les angles du quarré sont formés par la rencontre des deux murailles. Alors ce sont les hanches qui doivent suivre les épaules par où elles ont passé, c'est-à-dire, par l'angle du coin, & cela dans le temps qu'on tourne les épaules sur l'autre ligne.

C'est du quarré dans les quatre coins & dans le milieu du manege qu'on tire toutes les proportions qui s'observent dans les maneges bien réglés, & qui servent à garder l'ordre qu'il faut tenir dans les changemens de mains, larges & étroits, dans les voltes & dans les demi-voltes ; car quoique quelques hommes de cheval négligent cette régularité, il n'est pas à propos de les imiter dans une pratique contraire à la justesse.

Il y a des changemens de mains, larges, & des changemens de mains, étroits, des contre-changemens de mains, & des changemens de mains, renversés.

Le changement de mains, large, est le chemin que décrit le cheval d'une muraille à l'autre, soit d'une piste, soit de deux pistes, sur une ligne oblique.

Les deux lignes du changement de mains, larges de deux pistes, dans le plan de terre, donneront l'idée de la proportion que l'on doit observer pour changer large.

Il est à remarquer que lorsqu'on change de main de côté, de deux pistes, la tête & les épaules doivent marcher les

---

autrement le cheval ne seroit pas dans son à plomb, ôtez le cheval de devant lui, le reste est faux ; un cheval qui prend un coin perd son assiette presqu'entiérement si vous mettez l'épaule en dedans, ce qui ne se fait guere que la tête ne suive. On doit donc, dans le même temps que l'on fait agir le devant, faire agir le derriere pour qu'il puisse prendre le coin d'une maniere plus marquée ; je ne sçais d'où vient cette grande attention que l'on a à marquer ces coins ; il n'existe pas d'angle dans le manege ; celui-là en approchera le plus, c'est-à-dire, qui les prendra le mieux, sortira plus de l'équilibre, & ruinera davantage le cheval.

premieres, & dans la même posture qu'à la croupe au mur, avec cette différence pourtant, que dans le changement de main, le cheval doit marcher en avant à chaque pas qu'il fait ; ce qui donne beaucoup de liberté à l'épaule de dehors, & tient le cheval dans une continuelle obéissance pour la main & pour les jambes.

Le changement de main, étroit, se prend depuis la premiere ligne du doubler étroit, & va se terminer à la muraille sur une ligne parallele à celle du changement de main-large. Quelques cavaliers confondent mal-à-propos la demi-volte avec le changement de main étroit.

A la fin de chaque changement de main, soit large, soit étroit, il faut que les épaules & les hanches arrivent ensemble, ce qu'on appelle, fermer le changement de mains ; en sorte que les quatre jambes du cheval se trouvent sur la ligne de la muraille, avant que de reprendre à l'autre main.

Le contre-changement de mains est composé de deux lignes ; la premiere est le commencement d'un changement de mains, large ; & lorsque le cheval est arrivé au milieu de la place, au lieu de continuer d'aller à la même main, il faut marcher droit en avant deux ou trois pas ; & après lui avoir placé la tête à l'autre main ; on le ramene sur une ligne oblique, pour arriver sur la ligne de la muraille que l'on vient de quitter ; & on continue d'aller à la main, où l'on étoit avant que de changer.

Le contre-changement de mains, renversé, se commence comme le contre-changement de mains ; & dans le milieu de la seconde ligne oblique, au lieu d'aller jusqu'au mur, on renversera l'épaule pour se retrouver à l'autre main.

Tous ces différens maneges de changemens de mains, contre-changemens & renversement d'épaules, sont faits pour empêcher les chevaux d'aller par routine ; c'est le défaut de ceux qui manient plus de mémoire, que par la main & les jambes. E. D. C.

CHANGER UN CHEVAL, ou CHANGER DE MAIN, c'est tourner & porter la tête d'un cheval d'une main à l'autre, de droite à gauche, ou de gauche à droite. Il ne faut jamais changer un cheval, qu'on ne le chasse en avant, en faisant le changement de main ; & après qu'on l'a changé, on le pousse droit pour former un arrêt. Pour laisser échapper un cheval de la main, il faut tourner en bas les ongles du poing de la bride. Pour le changer à droite, il faut les tourner en haut, portant la main à droite. Pour le changer à gauche, il faut les tourner en bas & à gauche ; & pour arrê-

ter le cheval, il faut tourner les ongles en haut, & lever la main ; quand on apprend à un cheval à changer de main, que ce ſoit d'abord au pas, & puis au trot & au galop.

CHAPELET, paire d'étrivieres garnies de leurs étriers, & ajuſtées au poing du cavalier ; il les attache au pommeau, par le moyen de la ſelle, par une maniere de boucle de cuir qui les joint en haut, & qu'on appelle la tête du chapelet. Cela lui épargne la peine de les allonger ou de les raccourcir, quand il veut monter à cheval, ou en changer.

CHAPERON, ſignifie le fond qui termine l'embouchure à écache, & toutes les autres qui ne ſont pas à canon, & qui aſſemblent l'embouchure avec la branche du côté du banquet : aux embouchures à écache le chaperon eſt rond, & il eſt ovale aux autres : ce qui s'appelle chaperon dans ces ſortes d'embouchures, eſt appellé fonceau dans les embouchures à canon.

CHARBON, petite marque noire qui reſte d'une plus grande, dans les creux des coins du cheval, environ vers les 7 ou 8 ans. Lorſque le creux ſe remplit, & que la dent devient unie & égale, le cheval s'appelle raſé. Ce mot n'eſt en uſage que dans quelques provinces.

CHARGE. Cataplaſme, appareil ou onguent fait de miel, de graiſſe de térébenthine : on l'appelle alors emmiellure, & quelquefois de lie de vin & d'autres drogues, & on l'appelle alors rémolade. Ces deux eſpeces de cataplaſmes ſervent aux maréchaux à guérir les foulures, les enflures ou autres maladies des chevaux, procédant de quelque travail ou effort violent, lorſqu'on les applique ſur les parties offenſées, ou qu'on les en frotte ; mais pour s'en ſervir utilement, il faut diſtinguer de quelle nature eſt la groſſeur, car un remede ne ſçauroit être bon à toutes ſortes de maladies.

CHARNIERE, mouvement des os. *Voyez* Connexion des os.

CHARLATAN. On appelle ainſi cette engeance vénimeuſe qui, avec leurs prétendus ſecrets antifaſcineux, électuaires, poudre, onguent, élixir, &c. trompe le public, trop crédule, en gagnant ſon argent. La médecine, la chirurgie, la maréchallerie fourmillent de ces ſortes de gens, qui, ſemblables à des inſectes éphemeres, ne font que relever l'éclat des gens de mérite.

CHARPIE, débris d'un morçeau de linge dont on ſe ſert pour panſer les plaies.

CHATOUILLER de l'éperon, c'eſt s'en ſervir légérement.

CHARBONNÉ, gris charbonné eſt un poil gris,

CHARGÉ, D'ÉPAULES, DE GANACHE, DE CHAIR, se dit d'un cheval dont les épaules & la ganache deviennent trop grosses, & de celui qui engraisse trop.

CHARNU, se dit du jarret du cheval; expression très-mauvaise.

CHASSER son cheval en avant, c'est le déterminer à avancer quand il hésite, ou qu'il veut se retenir.

CHASSIE, épaisissement de l'humeur des paupieres, qui porte ce nom, le remede est de laver souvent avec de l'eau tiede.

CHATAIGNES, (les) portions de cornes situées en dedans de l'avant-bras, & en dedans du canon de derriere. Cette espece de corne est d'une substance différente de celle des sabots; elle est plus compacte & plus mollasse. C'est à cette partie que vont se terminer plusieurs bandes aponevrotiques & cellulaires; car en enlevant la peau dans cet endroit, on remarque un tissu considérable de ces parties qui, quand on les tire, entraînent avec elles l'enveloppe membraneuse, cutanée & cellulaire.

Ce que nous venons de dire des châtaignes convient à la portion de corne du fanon.

CHATIN, c'est une nuance du poil bai, tirant sur la couleur des châtaignes. *Voyez* Poils.

CHATIER un cheval, c'est lui donner des coups de gaules ou d'éperons, quand il résiste à ce qu'on demande de lui. On peut le châtier à propos ou mal-à-propos, cela dépend du discernement & de la science du cavalier.

CHATIMENT. Les aides n'étant qu'un avis qu'on donne au cheval, qu'il sera puni, s'il ne répond pas à leur mouvement, les châtimens ne sont par conséquent que la punition qui doit suivre de près la désobéissance du cheval à l'avis qu'on lui donne : mais il faut que la violence des coups soit proportionnée au naturel du cheval; car souvent les châtimens médiocres, bien jugés & faits à temps, suffisent pour rendre un cheval aisé & obéissant : d'ailleurs, on a l'avantage de lui conserver, par ce moyen, la disposition & le courage de rendre l'exercice plus brillant, & de faire durer long-temps un cheval en bonne école.

On emploie ordinairement trois sortes de châtimens, celui de la chambriere, celui de la gaule, & celui des éperons.

La chambriere est le premier châtiment dont on se sert pour faire craindre les jeunes chevaux, lorsqu'on les fait trotter à la longe. Elle est la premiere leçon qu'on doit leur

donner, comme nous l'expliquerons dans la ſuite. On ſe ſert encore de la chambriere pour apprendre à un cheval à piaffer dans les piliers : on s'en ſert auſſi pour chaſſer en avant les chevaux pareſſeux qui ſe retiennent & s'endorment ; mais elle eſt abſolument néceſſaire pour les chevaux rétifs & ceux qui ſont ramingues & inſenſibles à l'éperon, parce qu'il faut remarquer que le propre des coups qui fouettent, lorſqu'ils ſont bien appliqués à temps, eſt de faire beaucoup plus d'impreſſion, & de chaſſer bien plus un cheval malin, que ceux qui le piquent, ou qui le chatouillent.

On tire de la gaule deux ſortes de châtimens ; le premier, lorſqu'on en frappe un cheval vigoureuſement derriere la botte, c'eſt-à-dire, ſur le ventre & ſur les feſſes, pour le chaſſer en avant ; le ſecond châtiment de la gaule, c'eſt d'en appliquer un grand coup ſur l'épaule d'un cheval qui détache continuellement des ruades par malice, & ce châtiment corrige plus ce vice, que les éperons auxquels il n'obéira que lorſqu'il les craindra & les connoîtra.

Le châtiment qui vient des éperons, eſt un grand remede pour rendre un cheval ſenſible & fin aux aides ; mais ce châtiment doit être ménagé par un homme ſage & ſçavant : il faut s'en ſervir avec vigueur dans l'occaſion, mais rarement, car rien ne déſeſpere & n'avilit plus un cheval que les éperons trop ſouvent & mal-à-propos appliqués.

Les coups d'éperons doivent ſe donner dans le ventre, environ quatre doigts derriere les ſangles, car ſi l'on appuyoit les éperons trop en arriere, c'eſt-à-dire, dans les flancs, le cheval s'arrêteroit & rueroit, au lieu d'aller en avant, parce que cette partie eſt trop ſenſible & trop chatouilleuſe : & au contraire, ſi on les appuyoit dans les ſangles (défaut de ceux qui ont la jambe raccourcie & tournée trop en dehors) alors le châtiment ſeroit inutile & ſans effet.

Pour bien donner des éperons, il faut approcher doucement le gras des jambes, enſuite appuyer les éperons dans le ventre. Ceux qui ouvrent les jambes & appliquent les éperons d'un ſeul temps, comme s'ils donnoient un coup de poing, ſurprennent & étonnent un cheval, & il n'y répond pas ſi bien que lorſqu'il eſt prévenu & averti par l'approche inſenſible du gras des jambes. Il y en a d'autres qui, avec des jambes ballantes, chatouillent continuellement le poil avec les éperons, ce qui accoutume un cheval à quoailler, c'eſt-à-dire, à remuer ſans ceſſe la queue en marchant. Action fort déſagréable pour toutes ſortes de chevaux, & encore plus pour un cheval dreſſé.

Il ne faut pas que les éperons ſoient trop pointus pour les chevaux rétifs & ramingues ; au lieu d'apporter remede à ces vices, on y en ajouteroit d'autres. Il y en a qui, lorſqu'on les pince trop vertement, piſſent de rage ; d'autres ſe jettent contre le mur, d'autres s'arrêtent tout-à-fait, & quelquefois ſe couchent par terre. Pour accoutumer aux éperons les chevaux qui ont ces vices, il ne faut les appliquer qu'après la chambriere, & dans le milieu d'un partir de main.

L'aide du pincer délicat de l'éperon devient auſſi châtiment pour certains chevaux qui ſont très-fins aux aides, & même ſi ſenſibles qu'il faut ſe relâcher tout-à-fait & ne point ſe roidir ſur eux, car autrement, ils feroient des pointes & des élans : ainſi le pincer, quelque délicat qu'il ſoit, produit le même effet ſur ces ſortes de chevaux, & même un plus grand, que les coups d'éperons bien appliqués ne pourroient faire ſur ceux qui n'ont qu'une ſenſibilité ordinaire.

Il faut bien connoître le naturel d'un cheval pour ſçavoir faire un bon uſage des châtimens, en les proportionnant à la faute qu'il fait & à la maniere dont il les reçoit ; afin de les continuer, de les augmenter, de les diminuer, & même de les ceſſer ſelon ſa diſpoſition & ſa force : & il ne faut pas prendre toutes les fautes qu'un cheval fait pour des vices : puiſque la plupart du temps, elles viennent d'ignorance, & ſouvent de foibleſſe.

On doit aider & châtier ſans faire de grands mouvemens ; mais il faut beaucoup de ſubtilité & de diligence ; c'eſt dans le temps que la faute eſt commiſe, qu'il faut employer les châtimens, autrement ils ſeroient plus dangereux qu'utiles ; ſur-tout il ne faut jamais châtier un cheval par humeur & en colere, mais toujours de ſang froid : enfin, l'on peut dire que le ménagement des aides & des châtimens, eſt une des plus belles parties de l'homme de cheval. E. D. C.

CHATOUILLEUX à l'éperon, ſe dit d'un cheval qui, au lieu d'obéir à l'éperon, & d'aller en avant, pouſſe ſon flanc contre l'éperon, & ne veut point avancer.

CHATRER. *Voyez* Caſtration.

CHAUDE, ſe dit de la miſe du fer au feu ; on donne à ſon fer deux, trois, quatre, &c. autant de chaudes qu'il eſt convenable. En général, on ne met ſon lopin au feu que deux ou trois fois pour en faire un fer achevé.

CHAUFFER, c'eſt tirer le ſoufflet.

CHAUSSÉ trop haut, cheval dont les balzanes montent juſques vers les genoux & vers les jarrets ; ce qui paſſe pour

un indice malheureux ou contraire à la bonté du cheval. *Voyez* Balzane.

CHEVAL, CABALLUS (1), *habitat in* Europâ & Oriente, *Hospitatur extrà Tropicos.*

Animal generosum, superbum, fortissimum in currendo, portando, trahendo, aptissimum equitando, cursu, furens; sylvis delectatur, posteriora curat, caudâ Conopes Tabanosque abigit; alterum scalpit, pullum injuriæ obnoxium reponit; hinnitu socium vocat; dormit post noctem; calcitrando pugnat; sudans se volutat; vegetabilia edit Bove propiùs, semina disseminat; stercus incalescit, cystide felleâ caret; non vomit; Equuleus Hyppomane natus pedibus elongatis; læditur globulo auris, acicula pedis, nasi capistro. Dentibus sebo illitis, Padi herba, Phellandrii, curculione, Conope irritante. Laborat hernia mediastini, polypo cordis, ortopnœâ, Œstro Bovis, nanasali, hæmorrhoidali scabie, tartaroque pedum, Bubone colli; Hyppocomiâ instruitur. Edit impunè Aconitum. Utero gerit 290 diebus, placenta non fixa. Laniarios dentes quinto anno acquirit.

Le cheval (2) est, sans contredit, le plus utile des animaux soumis à l'empire de l'homme; nous avons pour premier garant de ses grandes qualités, l'estime générale dans laquelle il a toujours été: cette estime a été porté anciennement à un degré si haut, qu'on a accordé à un dieu puissant du paganisme (3) l'avantage de l'avoir créé pour le bonheur de la terre; on l'a ensuite associé en quelque façon à la nature humaine, en supposant un peuple moitié homme & moitié cheval (4). La religion païenne l'a attelé au char de ses plus

---

(1) *Systema Naturæ.*

(2) Le Parfait Maréchal.

(3) Neptune fait sortir le cheval de terre d'un coup de son trident dans sa dispute avec Minerve, au sujet de la ville d'Athenes.

> *Primus ab æquoreâ percussus cuspide lacis,*
> *Thessalius sonipes bellis ferialibus omen,*
> *Exiluit.*
>
> LUCAIN, PHARSALE.

> *Fudit equum magno tellus percussa tridenti.*
>
> VIRGILE, *Géorgic*, LIV. I.

(4) On appelloit ces peuples les Centaures, on a feint qu'ils étoient moitié homme & moitié cheval; mais la vérité est que les Thessaliens ont été les premiers en Grece qui ont commencé à monter sur des chevaux

grands dieux (1) : les auteurs des romans les plus célebres lui ont fait partager les plus grandes actions de leur héros : (2) les Poëtes lui ont donné des aîles en plusieurs occasions (3), & l'ont honoré de la plus haute place au Parnasse, séjour des Muses (4). Nous trouvons dans l'histoire des chevaux célebres, dont le nom & les actions ont passé à la postérité (5) : & la noblesse actuellement encore n'a pas deplus beaux titres que ceux qu'on emprunte du nom de cet animal (6). En effet, il force à la reconnoissance par tous les biens dont il nous fait jouir, & pour les agrémens infinis qu'il nous procure : il sert à la pompe & à la magnificence des rois : leur sûreté, leur vie même lui est confiée. De quelle nécessité n'est-il point à la guerre, tant pour la défense de ses maîtres, que pour leur fournir tous les secours nécessaire. Il rompt par sa diligence les mesures des ennemis : il aide au Général à donner ses ordres : il s'anime, il combat : aussi bon citoyen dans l'intérieur de l'état, il y distribue les denrées de toute espece par terre & par eau ; enfin, il sert au commerce mutuel des peuples d'un même continent aussi essentiellement que le vaisseau : cette machine admirable l'entretient au travers des mers, d'un continent à l'autre.

& à les dompter, & que les premiers qui les ont vus à cheval, les ont pris pour des monstres, moitié homme & moitié cheval ; ce qui leur a fait donner le nom de Centaures.

(1) Le char du Soleil, celui de Pluton & celui de Neptune, sont tirés par des chevaux, suivant la Fable

(2) Scyphius, Arion, les chevaux de Castor & Pollux, les chevaux d'Achille dans Homere, nommés Balie & Xantes ; ceux de Pallas, fils d'Evandre, dans Virgile.

(3) Le cheval de Persée, de Bellorophon, qui est le même que Pégase.

(4) Cheval aîlé, placé au sommet du Parnasse.

(5) Le cheval de Darius qui le fit élire Roi : le cheval d'Alexandre, nommé Bucéphale, qui combattoit avec Alexandre, qui lui fit de magnifiques funérailles, & fit bâtir une ville en son honneur. L'Empereur Néron fit nommer son cheval Consul, & Caligula faisoit manger le sien à sa table.

(6) Les dignités de Connétable, de Chevalier & d'Ecuyer, tirent leur origine du cheval. Le mot de Connétable signifie Chef d'écurie : le terme de Chevalier, c'est-à-dire, homme de cheval, est très-ancien ; les Chévaliers Romains étoient le second ordre de la république Cet ordre a commencé du temps de Romulus : les Rois ont depuis nommé Chevaliers ceux à qui ils ont accordé des ordres, & la haute noblesse prend ce titre dans tous ses actes notoriaux. Le titre d'Ecuyer est

C'eſt pour remplir tous ces uſages différens que la ſage nature ſemble avoir conſidérablement varié la figure, la taille, & même les inclinations des chevaux. On en voit de grands & épais qui ne ſemblent deſtinés qu'à tirer des voitures proportionnées à leur volume: d'autres de moindre taille, mais traverſés, doivent porter les fardeaux. Parmi ceux-ci, les plus nobles ſont excellens pour des voitures légeres; c'eſt dans cette eſpece que ceux qui ſont moins épais, & qui commencent à tirer ſur la fin, ne reſpirent que la guerre: les plus nobles & les plus diſtingués ſont faits pour les Généraux, les Officiers & les Chaſſeurs; on en voit de tailles inférieures, appellés doubles bidets, tranquilles & marchant aiſément, qui offrent leurs ſervices aux voyageurs, aux femmes & aux tireurs. Les bidets ſe préſentent pour ſervir à des courſes utiles & ſouvent réiterées, au tranſport des proviſions & marchandiſes, enfin, les plus petits d'entr'eux paroiſſent naturellement deſtinés à accoutumer les enfans à un exercice ſalutaire. Si la vie de cet animal nous eſt ſi précieuſe, ſa mort même ne nous ôte pas tous les avantages que nous pouvons en retirer.

La domeſticité (1) du cheval eſt ſi ancienne, qu'on ne trouve plus des chevaux ſauvages dans toutes les parties de l'Europe. Ceux que l'on voit par troupes en Amérique, ſont des chevaux domeſtiques & européens d'origine, que les Eſpagnols y ont tranſportés, & qui s'y ſont multipliés; car cette eſpece d'animaux manquoit au nouveau Monde, ainſi que les Eſpagnols le remarquerent d'abord par la frayeur des Mexicains & des Péruviens qui, les voyant montés ſur des chevaux, les prirent pour des dieux. Ces animaux ſe ſont très-bien multipliés dans ce climat. On en voit quelquefois dans l'Iſle de Saint-Domingue des troupes de plus de cinq cens qui courent tous enſemble. Lorſqu'ils apperçoivent un homme, ils s'arrêtent; l'un deux s'approche à une certaine diſtance, ſouffle des naſeaux, prend la fuite, & tous les autres le ſuivent.

Ces animaux, quoique rendus à la nature, paroiſſent,

---

actuellemant un titre de nobleſſe depuis 1579; c'étoit autrefois celui qui portoit l'écu, autrement le bouclier du Chevalier; celui qui a le gouvernement d'une écurie chez les Rois, les Princes & chez les gens de grande condition, ſe nomme Ecuyer. La profeſſion même de marchand de chevaux eſt libre, & ne déroge point.

(1) Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle.

dit-on, avoir dégénéré, & être moins beaux que ceux d'Espagne, quoiqu'ils soient de cette race. Peut-être ce climat leur est-il moins favorable pour l'élégance de la forme. Quoi qu'il en soit, ces chevaux sauvages sont beaucoup plus forts, plus légers & plus nerveux que la plupart des chevaux domestiques : ils ont, dit M. de Buffon, ce que donne la nature, la force & la noblesse ; les autres n'ont pas ce que l'art peut donner, l'adresse & l'agrément.

Le naturel de ces animaux n'est point féroce ; ils sont seulement fiers & sauvages. Ils prennent de l'attachement les uns pour les autres ; ils ne se font point la guerre entr'eux, & vivent en paix, parce que leurs appétits sont simples & modérés, & qu'ils ont assez pour ne se rien envier.

Les habitans de l'Amérique prennent les chevaux sauvages dans les lacs de cordes qu'ils tendent dans les endroits que ces animaux fréquentent: si le cheval se prend par le col, il s'étrangle lui-même, si on n'arrive pas assez-tôt pour le secourir. On attache l'animal fougueux à un arbre, & en le laissant deux jours sans boire ni manger, on le rend docile ; & même avec le temps, il devient si peu farouche, que s'il se trouve dans le cas de recouvrer sa liberté, il ne devient plus sauvage, & se laisse reprendre par son maître. La plus noble conquête, dit M. de Buffon, que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier & fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre & la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril & l'affronte. Il se fait au bruit des armes : il l'aime, il le cherche, & s'anime de la même ardeur ; il partage aussi ses plaisirs à la chasse, aux tournois & à la course. Il brille & il étincelle, mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu ; il sçait réprimer ses mouvemens : non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses desirs ; & obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modére ou s'arrête, & n'agit que pour y satisfaire. C'est une créature qui renonce à son être, pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sçait même la prévenir ; qui, par la promptitude & la précision de ses mouvemens, l'exprime & l'exécute ; qui sent autant qu'on le desire, & ne rend qu'autant qu'on veut ; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, se sert de toutes ses forces, s'excede, & même meurt pour mieux obéir. En un mot, la nature lui a donné une disposition d'amour & de crainte pour l'homme, avec un certain sentiment de services que nous pouvons lui rendre ; & ce so-

lipéde connoît moins son esclavage que le besoin de notre protection.

Cheval, (conformation générale du) le cheval considéré extérieurement se divise en trois parties ; sçavoir, en avant-main, en corps & en arriere-main.

L'avant-main renferme la tête, le col, le devant du poitrail, le garot & les jambes de devant.

Le corps comprend le dos, les reins, le dessous du poitrail, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération.

L'arriere-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans la jument, les hanches, les fesses & les jambes de derriere.

La tête comprend la nuque, le toupet, les oreilles, la face dans laquelle on trouve le front, les salieres, les sourcils, les paupieres, les cils, le grand angle, le petit angle, les yeux, les onglets, le nez, le chanfrein, les naseaux, la bouche, la levre supérieure, la levre inférieure, la commissure de la bouche, le menton, les barbes, les joues, la ganache, l'auge & les avives.

Le col comprend le col proprement dit, le gosier, l'encolure & la criniere.

Le devant du poitrail comprend l'os de la poitrine, la fossette & les aisselles.

Le garot est formé d'une seule partie.

Les jambes de devant sont composées de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, des ars, du coude, de la châtaigne, du nerf, du boulet, du fanon, du paturon, de la couronne, du sabot, composé de la muraille & de la sole. La muraille se divise en muraille de la pince, muraille des quartiers, & muraille des talons ; la sole comprend la sole de la pince, la sole des quartiers, la sole des talons, & la fourchette.

Le corps comprend le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, le fourreau, les mamelles, la verge, les bourses dans les chevaux, & dans les jumens la nature, les hanches, les fesses, la pointe de la fesse.

La cuisse comprend le plat du dehors, le plat du dedans, l'aîne, le grasset, la jambe proprement dite, le jarret, dans lequel le pli du jarret & la pointe, le canon, le nerf & le reste, comme à la jambe de devant.

Dans le cheval bien fait, l'attitude de la tête & de l'encolure contribue beaucoup à relever la beauté du cheval & à lui donner un noble maintien.

La tête doit être séche, petite, placée obliquement, semblable à celle de la diagonale d'un rectangle qui auroit, par exemple,

exemple, neuf pouces de hauteur ſur trois pouces de largeur. La nuque doit être un peu élevée & arrondie, afin de donner plus de grace au cheval. Les oreilles doivent être petites & placées perpendiculairement ſemblant ſe rapprocher l'une de l'autre; le front doit être renverſé, les ſalieres doivent être pleines, repréſentant une ſurface unie, & non bombée; les paupieres doivent être bien relevées vers l'orbite, découvrant aiſément le globe de l'œil. Les yeux doivent être ſaillans, débordant de l'orbite de preſque toute la vitre, ce qui les fait paroître gros, ce que l'on remarque en regardant de profil; l'onglet pour être bien placé, ne doit point ou preſque point paroître. Le chanfrein doit être convexe & ſe ſuivre avec le front, ce que l'on appelle buſqué ou moutonné; les naſeaux doivent être bien fendus, la bouche petite, les commiſſures rentrant en dedans, les levres arrondies, bien appliquées ſur les bords alvéolaires, & dont les bords tranchans paroiſſent rentrer en dedans. Le menton doit être arrondi & comme détaché de la levre inférieure, les joues doivent être plates & non convexes; la ganache bien évidée, & ouverte à peu-près de la largeur de la mâchoire ſupérieure: les avives doivent être petites, preſqu'inſenſibles au tact pour faciliter le mouvement de la tête. L'encolure doit être charnue, bien relevée, ne laiſſant appercevoir aucune dépreſſion, ſi ce n'eſt dans l'endroit des jugulaires, ce qui fait bien diſtinguer le goſier. Le devant du poitrail doit être plat & large, le deſſous arrondi, le garot un peu arrondi & de niveau avec l'encolure, & en déclinant vers le dos. L'épaule doit être ſenſible à la vue, c'eſt-à-dire, que l'on ſente aiſément ſon articulation avec le bras, que l'on diſtingue le défaut de l'épaule, & qu'elle paroiſſe au coup-d'œil détachée de la poitrine, & peu charnue.

Le bras doit être charnu & au niveau de l'épaule, que le coude ſoit ſenſible, l'avant-bras nerveux & repréſentant un cône renverſé & comme diſſéqué, le genou ſec, de façon que l'on y diſtingue, pour ainſi dire, les os qui le compoſent. Le canon doit être auſſi ſec avec la peau collée ſur l'os, de maniere que l'on diſtingue les tendons vulgairement appellés nerfs, tant de devant que de derriere; ceux-ci doivent être détachés du canon, & ſéparés entr'eux. Le boulet doit être un peu ſaillant ſur les côtés, & uni ſur le devant. Le fanon doit ſe terminer en pointe, le paturon bien évidé & ſec. La couronne moins large que la partie ſupérieure du ſabot. Celui-ci doit être petit, & la ligne d'inclinaiſon ou la pente de la muraille doit être la diagonale du quarré de la

perpendiculaire que l'on tireroit de la couronne au bord du sabot sur le terrein, ou ce qui est le même, l'hippotenuse d'un triangle rectangle isocele, dont un des côtés seroit cette perpendiculaire. La sole doit être creuse, & la fourchette petite, les talons doivent être droits, en un mot, le pied considéré étant levé du côté de la sole, doit former les deux tiers d'un ovale.

Le corps doit être large & arrondi en diminuant de devant en arriere, c'est-à-dire, que dans la belle constitution, la poitrine doit être plus large que le bas-ventre. Le dos doit être plat & d'une forme horizontale, formant une petite gouttiere dans son milieu. Le rein doit suivre ce dernier, & avoir un peu plus de largeur, la croupe doit être large & en déclinant un tant soit peu, les côtes doivent être arrondies & former le demi-cercle, le ventre ne doit pas déborder les côtes. Le fourreau petit, les mamelles peu volumineuses. La queue doit suivre la croupe, & être par conséquent placée haute. Les hanches pour la belle conformation doivent à peine être sensibles; les fesses doivent être grasses, arrondies en dehors & postérieurement; placé intérieurement, le grasset doit être sec, & cette jointure doit être apparente sous la peau. La jambe doit être en forme de cône, & aller insensiblement jusqu'à deux ou trois travers de doigts au dessus du jarret, elle sera située obliquement de devant en arriere, & décrira la même obliquité que le fémur. Le jarret, pour être bien construit, doit paroître difforme à un connoisseur, c'est-à-dire, que postérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, y laisser une séparation, & qu'en devant il y ait un pli sur lequel on puisse distinguer une espece de corde qui est le commencement du tendon ou du nerf extenseur de l'os du pied: en dedans il faut qu'il présente deux grosseurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & une autre dans la partie inférieure, avec étranglement au bas. L'entre-deux de ces grosseurs doit former une cavité, le canon de derriere doit être plus mince, plus long & plus arrondi que celui de devant. Le paturon plus long & plus étroit; le sabot doit être moins arrondi, ce que l'on appelle mulage.

Cheval, variété des chevaux. Nous allons donner le plus briévement qu'il sera possible, une idée des caracteres produits par l'influence du climat, & qui distinguent les diverses races de chevaux que fournissent nos provinces, les autres parties de l'Europe, &c.

Il faut de l'habitude, & même une assez longue expérience

pour diſtinguer les chevaux des différens pays, parce que le mêlange des races a occaſionné des variétés nuancées à l'infini. Pluſieurs de nos Provinces Françoiſes fourniſſent des chevaux, dont les uns ſont des chevaux de main, les autres de bons & de beaux chevaux de carroſſes, de labourage, de rouliers & de ſomme, mais il y en a de plus eſtimés les uns que les autres.

Les chevaux Bretons approchent, pour la taille & pour la fermeté du corps, des chevaux Poitevins; ils ſont courts & ramaſſés; ils ont la tête courte & charnue; les yeux d'une moyenne groſſeur. On fait uſage de ces chevaux pour l'artillerie, pour le tirage & pour le carroſſe; ils ſont peu propres à la courſe.

Les chevaux Poitevins ſont bons de corps & de jambes; ils ne ſont ni beaux, ni bien faits; mais ils ont de la force.

Les meilleurs chevaux de ſelle nous viennent du Limouſin, ils reſſemblent aſſez aux chevaux Barbes, & ſont excellens pour la chaſſe, mais lents dans leur accroiſſement: on ne peut guere s'en ſervir qu'à huit ans.

Les chevaux Normands ſont à peu près de la même taille que les chevaux Bretons: on fournit les haras de Normandie de jumens de Bretagne & d'étalons d'Eſpagne: mêlange qui produit des chevaux trapus, vigoureux, propres au carroſſe, à la cavalerie, & à toutes ſortes d'exercices. Il vient ſurtout du Cotentin d'excellens chevaux de carroſſe.

Les chevaux du Boulonnois & de la Franche-Comté, étant trapus, ſont propres pour le tirage.

Les chevaux de Gaſcogne tiennent un peu des chevaux d'Eſpagne, quoique moins beaux de taille & plus peſans; ils ſont propres au carroſſe, aux chariots, & conviennent à la cavalerie; par la croupe & par la jambe, ils imitent beaucoup le mulet.

Les chevaux de France ont le défaut contraire aux chevaux Barbes; ceux-ci ont les épaules trop ſerrées, les nôtres les ont trop groſſes.

Les chevaux Arabes ſont les plus beaux que l'on connoiſſe en Europe, il n'y a point de précautions qu'on ne prenne dans le pays pour ſoutenir & conſerver la race dans ſa beauté. On ne voit que très-rarement de ces chevaux en France.

Les chevaux Barbes ou de la Barbarie ſont plus communs que les Arabes; ils ont l'encolure fixe, peu chargée de crins, la tête petite, belle, moutonnée, la queue placée un peu

haut, les jambes belles, bien faites, ſans poils, le nerf bien détaché, le pied bien fait. Ils ſont légers & propres à la courſe: leur taille eſt un peu petite, car les plus grands n'ont guere plus de quatre pieds huit pouces; mais l'expérience apprend qu'en France, en Angleterre & en pluſieurs autres contrées, ils engendrent des poulains plus grands qu'eux. Ceux du Royaume de Maroc paſſent pour les meilleurs. L'excellence de ces chevaux Barbes, conſiſte à ne s'abattre jamais, à ſe tenir tranquilles, lorſque le cavalier deſcend ou laiſſe tomber la bride; ils ont un grand pas & un galop rapide, les deux ſeules allures que leur permettent les habitans du pays.

Les chevaux d'Eſpagne tiennent le ſecond rang après les Barbes; ceux de belle race ſont épais, bien étoffés, bas de terre. Ils ont beaucoup de ſoupleſſe & de mouvement dans la démarche, du feu, de la fierté. Les chevaux d'Eſpagne n'ont guere plus de quatre pieds neuf à dix pouces; ceux d'Andalouſie paſſent pour les meilleurs. On préfere ces chevaux à tous les autres du monde, pour la guerre, pour la pompe & pour le manege. Les chevaux d'Eſpagne ſont tous marqués à la cuiſſe, de la marque du haras où ils ont été élevés.

Les plus beaux chevaux Anglois ſont aſſez ſemblables aux Arabes & aux Barbes, dont ils ſortent en effet; mais ils ſont plus grands, plus étoffés, vigoureux, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chaſſe & la courſe. Il ſeroit à deſirer qu'ils euſſent plus de grace & de ſoupleſſe; ils ſont durs, & ont peu de liberté dans les épaules. Tout le monde ſçait que les Anglois ont beaucoup de goût pour l'art gymnaſtique de la courſe: les annales de Neuvmarket fourniſſent des exemples de chevaux qui étoient à la lettre, plus vîtes que le vent. On rapporte qu'un maître de poſte d'Angleterre, fit gageure de faire ſoixante-douze lieues de France en quinze heures; il ſe mit en courſe, monta ſucceſſivement quatorze chevaux, dont il en remonta ſept pour la ſeconde fois, & fit ſa courſe en onze heures trente-deux minutes. Cette courſe eſt vraiſemblablement plus rapide que celles des Jeux Olympiques.

Les chevaux Napolitains ſont eſtimés pour les attelages: ils ont la tête groſſe, l'encolure épaiſſe, ſont difficiles à dreſſer; mais ils ont la taille riche, les mouvemens beaux, ils ſont excellens pour l'appareil, & ont de la diſpoſition à piaffer.

Les beaux chevaux Danois ſont parfaitement bien moulés, bons pour la guerre & pour l'appareil; les poils ſinguliers,

comme pie & tigre, ne se trouvent guere que dans ces races de chevaux. Les haras sont aujourd'hui fort abâtardis en Danemarck. Il n'est plus qu'un canton de ce Royaume, nommé le Guiverland, où l'on trouve encore des chevaux de vraie race, de la beauté ancienne.

Les chevaux de Hollande, sur-tout ceux de Frise, sont très-bons pour le carrosse, ce sont ceux dont on se sert le plus communément en France. Les chevaux Flamands leur sont bien inférieurs, ils ont le pied d'une grandeur démesurée.

Les chevaux d'Allemagne sont généralement pesans, ont peu d'haleine. Les Transilvains & les Hongrois au contraire sont bons coureurs : les Houssards & les Marchands Hongrois leur fendent les naseaux, pour leur donner, dit-on, plus d'haleine, & les empêcher de hennir à la guerre.

Les chevaux Arabes viennent des chevaux sauvages des déserts d'Arabie, dont on a fait très-anciennement des haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Asie & l'Afrique en sont pleines. Ces chevaux sont si légers, que quelques-uns d'entr'eux devancent les autruches à la course. Les Arabes ne se servent de leurs chevaux que pour la chasse; lorsque l'herbe manque, ils les nourrissent de dattes & de lait de chameaux : ils gardent pour eux les jumens, parce qu'ils ont appris par expérience qu'elles résistent mieux que les chevaux à la fatigue; ils vendent aux Turcs les chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Les Arabes aiment singuliérement leurs chevaux, ils les traitent doucement, parlent & raisonnent avec eux, & les font coucher dans leurs tentes : on remarque que ces animaux semblent n'oser remuer de peur de faire du mal à leurs hôtes, & ils sont si habitués à vivre dans cette familiarité, qu'ils souffrent toutes sortes de badinages. Pendant tout le jour, les chevaux des Arabes restent à la porte, sellés & bridés : ils leur donnent à boire deux ou trois fois, & ne les font manger que la nuit. Lorsque l'Arabe monte sa jument, si-tôt qu'il la presse légérement, elle part avec une vîtesse incroyable, & saute les haies & les fossés aussi légérement qu'une biche.

Les chevaux de Turquie sont beaux, très-fins, pleins de feu, mais délicats.

On éleve beaucoup de chevaux dans la Perse : communément ils y ont des tailles médiocres : il y en a même de fort petits, qui n'en sont pas moins bons, ni moins forts; il s'en trouve aussi d'une belle taille.

Les chevaux qui naissent aux Indes & à la Chine, sont

lâches, foibles, petits. Tavernier dit qu'il a vu un jeune Prince du Mogol en monter un très-bien fait, dont la taille n'excedoit pas celle d'un levrier. Les chevaux dont les grands de ce pays se servent, viennent de Perse & d'Arabie. On leur fait cuire le soir des pois avec du sucre & du beurre, au lieu d'avoine. Cette nourriture leur donne un peu de force ; sans cela, ils dépériroient entiérement, parce que le climat leur est contraire.

Les Tartares ont des chevaux forts, hardis, vigoureux, qui marchent deux ou trois jours sans s'arrêter, qui passent quelquefois quatre à cinq jours sans autre nourriture qu'une poignée d'herbes de huit en huit heures, & qui d'ailleurs sont vingt-quatre heures sans boire. Les chevaux de la Chine, au contraire, sont si foibles qu'on ne peut s'en servir à la guerre : aussi peut-on dire que ce sont les chevaux Tartares qui ont fait la conquête de la Chine.

Les chevaux d'Islande, suivant Anderson, sont courts, petits comme dans tous les pays du Nord, où l'accroissement des productions naturelles de la surface de la terre est resserré par le froid, au lieu que les poissons de mer y sont au contraire très grands. Ces chevaux endurcis au climat soutiennent des fatigues incroyables. A l'approche de l'hiver, leur corps se recouvre d'un crin extrêmement long, roide & épais.

M. l'Abbé Outhier, dans le Journal de son voyage au Nord, nous apprend que les chevaux y sont petits, bons, vifs, sans être vicieux. Comme les Lapons n'en font usage que pendant l'hiver, parce que l'été ils font leurs transports par eau, dès le commencement du mois de Mai, ils donnent la liberté à leurs chevaux qui s'en vont dans certains cantons des forêts où ils se réunissent, vivent en troupes, & & changent de canton lorsque le paturage leur manque. Quand la saison devient fâcheuse, les chevaux quittent les forêts, & reviennent chacun à leur logis. Si pendant l'été, le maître a besoin d'un cheval, il le va chercher, l'animal se laisse prendre, & lorsque son ouvrage est fait, il va rejoindre ses camarades.

Il résulte de ces faits, & de plusieurs autres réunis dans l'Histoire Naturelle de M. de Buffon, que les chevaux Arabes ont été de tout temps, & sont encore les premiers chevaux du monde, tant pour la beauté, que pour la bonté ; que c'est d'eux que l'on tire, soit immédiatement, soit médiatement par le moyen des Barbes, les plus beaux chevaux qui soient en Europe, en Asie & en Afrique ; que le

climat d'Arabie est vraisemblablement le climat des chevaux, puisqu'au lieu d'y croiser les races par des races étrangeres, on a grand soin de les conserver dans toute leur pureté, que si ce climat n'est pas par lui-même le meilleur climat pour les chevaux, les Arabes l'ont rendu tel par les soins particuliers qu'ils ont pris de tous les temps, d'ennoblir les races, en ne mettant ensemble que les individus les mieux faits & de la premiere qualité ; que par cette attention suivie pendant des siecles, ils ont pu perfectionner l'espece au-delà de ce que la nature auroit fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats plus chauds que froids, & sur-tout les pays secs, sont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux. On doit conclure aussi des observations de M. de Buffon, qu'en général, les petits chevaux sont meilleurs que les grands ; que le soin leur est aussi nécessaire à tous que la nourriture ; qu'avec de la familiarité & des caresses, on en tire beaucoup plus que par la force & les châtimens ; que les chevaux des pays chauds ont les os, la corne, les muscles plus durs que ceux de nos climats ; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud excessif ne leur convient pas ; le grand froid leur est contraire ; qu'enfin, leur habitude & leur naturel dépendent presque en entier du climat, de la nature, des soins & de l'éducation.

En Guinée, à la Côte-d'Or, les chevaux sont très-petits, fort indociles, propres seulement à servir de nourriture aux Negres qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Les Arabes mangent aussi la chair des jeunes chevaux sauvages : ce goût se retrouve en Tartarie, & même à la Chine.

Tous ces faits sont faux, absurdes & ridicules. Parmi les chevaux, comme parmi les autres animaux, on voit quelquefois des écarts de la nature : on peut mettre de ce nombre, le Bucephale d'Alexandre, qui avoit une tête de bœuf, le cheval que Jules-César fit élever, qui avoit les deux pieds de devant faits comme ceux de l'homme, un cheval né dans le pays de Véronne qui avoit, dit-on, la tête d'un homme ; un autre en Bohême qui avoit la queue semblable à celle d'un chien ; enfin, on en a vu des hermaphrodites.

Les chevaux sont, ainsi que les autres animaux domestiques, sujets quelquefois à des maladies épidémiques. Ces maladies sont ordinairement occasionnées, ou par l'espece de nourriture ou par la température des saisons. Dans l'au-

tomne de l'année 1763, les chevaux, tant à Paris qu'à la campagne, furent attaqués d'une espece de toux qui, lorsqu'on n'y remédioit pas de bonne heure, dégénéroit en dégoût, & étoit quelquefois suivie de la mort. Un remede des plus simples, s'opposoit au progrès du mal; on frottoit la bouche du cheval attaqué de la toux, avec du miel; on lui donnoit pour boisson de l'eau blanche, c'est-à-dire, de l'eau dans laquelle on avoit mis du son. Ce remede guérissoit le mal dans son principe.

De toutes les matieres tirées du cheval & vantées par les anciens, comme ayant de grandes vertus, on ne fait usage dans la médecine moderne, que du lait de jument, qui ressemble assez à celui d'ânesse, parce qu'il contient beaucoup de sérosité, & peu de parties caséeuses & butireuses; ce qui le rend propre dans l'asthme, la phythisie, l'atrophie.

Le cheval donne au commerce après sa mort, son crin, son poil, sa peau & sa corne. On fait avec son crin des boutons, des tamis, des toiles, des archets d'instrumens à cordes: on en rembourre les selles & les meubles, & on en fait des cordes. Les Tanneurs préparent son cuir qui est employé par les Selliers & les Bourreliers. Les Tabletiers-Peigners emploient la corne.

Dictionnaire d'Histoire Naturelle.

CHEVAL (poils du). Le cheval est revêtu de poils par tout son corps, à l'exception du fourreau, des mamelles, du raphe, de l'anus, &c. Ces poils sont cylindriques, implantés dans le corps de la peau. Si on les considere à leurs racines, on les trouve creux & remplis d'une humeur grisâtre; en les arrachant, on remarque à l'extrêmité un petit arrondissement que l'on appelle bulle. A raison de leur sensibilité, en les arrachant, on a prétendu que c'étoit une production des nerfs.

Ces poils sont plus ou moins longs, plus ou moins volumineux, plus ou moins serrés: ils retiennent en conséquence différens noms; ils se nomment crins, au toupet, à la criniere, le long de l'encolure, à la queue; cils aux yeux; barbe au menton, & poil proprement dit, par-tout ailleurs, tant au col qu'aux jambes. Ceux de la queue sont pour l'ordinaire les plus épais & les plus longs; on voit des chevaux chez lesquels ils touchent la terre. Ceux de la criniere sont quelquefois si longs qu'ils se mêlent, au point qu'il est difficile de les démêler. Ce que les gens simples attribuent à un esprit qu'ils appellent follet. Les sourcils sont cinq longs poils, de la nature des crins situés au dessus des yeux, &

au deſſous du grand angle de l'œil, mais ils ne s'étendent pas le long de la paupiere ſupérieure ; ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que leur nombre ne va guere au-delà de ſept.

Les poils varient en couleurs. On voit des chevaux qui les ont d'une ſeule couleur, d'autres de deux, de trois, de quatre & quelquefois de cinq. Quelle qu'elle ſoit, on dit communément, ce cheval eſt de tel poil, ou de telle robe. On a diſtingué les poils en ſimples & en compoſés ; mais cette diſtinction n'eſt pas claire : en effet, on a appellé ſimples les poils uniformes ; & ſous cette claſſe l'on a rangé les poils gris, bais qui ſont compoſés, ou pour mieux dire, l'on n'en a pas marqué une véritable différence. C'eſt pourquoi je diviſerai les poils, en poils réguliers & en non-réguliers ; il n'y a que le noir qui ſoit régulier, tous les autres ſont irréguliers, vu qu'il y a toujours dans ces derniers une ou pluſieurs couleurs. Le poil noir eſt le plus commun. Dans le noir on diſtingue le noir de geai & le mal teint ; l'un & l'autre ſont réguliers ou peuvent l'être; je dis peuvent l'être, parce qu'il y a des chevaux qui ont des pelotes en têtes, qui ſont des marques blanches, ou qui ont des pieds blancs, mais ils ſont réguliers pour la plupart. On appelle mal teint, le noir qui n'eſt pas foncé.

Parmi les chevaux noirs, il y en a qu'on appelle miroités ou pommelés, chez leſquels on apperçoit des nuances liſſes & polies, plus claires en certains endroits que dans d'autres ; elles forment un bel effet, & ſont plus agréables à la vue ſur les chevaux noirs que ſur les bais.

Parmi les poils irréguliers, je diſtinguerai les poils en communs & en non communs.

Les communs ſont, 1°. le bai, dont la couleur eſt rougeâtre. La marque à laquelle on reconnoît un cheval bai, eſt lorſqu'il a les crins & le bas des jambes noirs ; on diſtingue le bai clair, le bai châtain, le bai brun ou le bai foncé, le bai à miroir ou miroité, ainſi nommé des nuances en rond, qui forment comme autant de taches où le poil ſemble être plus liſſe.

2°. L'alzan eſt un poil qui ne differe guere du bai, il a comme lui, diverſes nuances; on en trouve qui ont les crins & la queue blancs ; & d'autres chez leſquels ils ſont noirs. Il y a alzan clair, alzan foncé ou brûlé, & alzan poil de vaches, mais celui-ci eſt peu différent de l'alzan clair.

3°. Le poil gris eſt mêlangé de noir, de noir mal teint & de blanc ; la couleur dominante eſt le mal teint. On ne rencontre point, ou fort raremeut, des chevaux totalement blancs ; bien que M. de Garſault aſſure qu'en Eſpagne, quel-

quefois les chevaux naiſſent plus ou moins gris, & deviennent blancs avec l'âge. Les parties qui deviennent les premieres blanches, ſont celles qui ſont expoſées à une forte tranſpiration ou ſueur, telles que le col, les épaules, le corps, les feſſes, enſuite la tête; & enfin les extrêmités de haut en bas; en ſorte que toutes les fois qu'on verra un cheval dont le bas des quatre jambes ſera blanc, & le reſte du corps très-blanc, on peut en augurer qu'il eſt fort vieux. Il faut cependant remarquer qu'un cheval gris peut naître avec le bas des quatre jambes blancs, mais ce cas eſt rare.

On diſtingue les gris, en gris ſale & en gris foncé, où ſe trouve beaucoup de poils noirs, & par conſéquent peu de poils blancs.

Dans le gris pommelé ſe voient des taches plus ou moins larges de blanc & de noir.

Le gris ſouris eſt un gris mêlé.

Les poils non communs forment une claſſe aſſez nombreuſe; ce ne ſont que différens mêlanges des précédens. Tels ſont le rouhan mêlé de blanc & de bai, le rouhan cap de more, gris ſale avec la tête & les extrêmités noires, le tigre, le pie, le porcelaine, &c. Tout cheval qui n'eſt que d'un ſeul poil, quel qu'il ſoit, ſans aucun mêlange de poils blancs, eſt nommé zain. Le poil blanc ſur le front eſt appellé pelote ou étoile, s'il ſe continue entre les yeux juſqu'aux naſeaux, en maniere de bandes, c'eſt le chanfrein blanc; s'il rend les pieds blancs, on dit que ce ſont des balzanes. Si le bord de la balzane eſt dentelé comme une ſcie, c'eſt une balzane dentelée; ſi on y voit des taches noires, elle eſt herminée ou tachetée. Le cheval travat a les deux pieds du même côté de devant & de derriere, blancs. Le tranſtravat a de même les deux pieds blancs, mais oppoſés & en diagonale; celui du montoir de devant, par exemple, & celui du hors montoir de derriere.

CHEVAL de carroſſe (conformation du). Le cheval de carroſſe doit être en général plus étoffé, plus charnu que le cheval de ſelle; étant & conſidérant l'animal un peu de profil, la ligne qui s'étend depuis le garot juſqu'au ſol, laquelle vient ſe terminer à la pointe du talon, doit être égale à celle que l'on tire de la pointe de l'épaule à celle de la feſſe, & par conſéquent former un quarré parfait. Une tête un peu groſſe, une haute encolure & charnue à proportion faciliteront le mouvement du cheval en avant, & détermineront les jambes à ſe porter en avant; la maſſe ſe portant en avant, entraîne néceſſairement les jambes, celles-ci

le fardeau ; l'on voit par-là qu'une tête & une encolure légere, manquant de poids pour augmenter la puissance, le fardeau ne sçauroit être attiré, ou le sera moins facilement. Plus un cheval voudra tirer, plus il approchera ses jambes de devant du centre de gravité, plus il baissera la tête & l'encolure pour augmenter sa puissance. Je dis que le cheval de carrosse doit former un quarré parfait, parce que 1°. c'est plus dans l'ordre ordinaire ; 2°. parce qu'il paroît plaire davantage ; 3°. parce que dans les allures du cheval de carrosse, le cheval releve beaucoup ; que ses mouvemens ne sont pas si étendus que dans le cheval de selle, & qu'il n'est pas dans le cas de se donner des nerférures.

CHEVAL de selle (conformation du). Le cheval de selle bien construit doit conformer un quarré dont la longueur doit être plus grande d'un dixieme que la hauteur, c'est-à-dire, que les dimensions dont nous avons parlé à l'article ci-dessus, étant prises telles que nous l'avons dit, un cheval qui a cinq pieds de la pointe de la fesse à celle de l'épaule & la même mesure du garot à terre, devroit avoir cinq pieds & demi ou six pouces de plus dans la premiere dimension sur les mêmes cinq pieds de hauteur, afin qu'il fût bien proportionné, autrement les jambes de derriere dans le galop, outre passeront le centre du quarré ou de gravité, & attraperont les jambes de devant, ce qui occasionnera des nerférures, accident que l'on voit arriver tous les jours à la chasse, principalement aux chevaux qui forment un quarré parfait.

Le cheval de selle doit être fin, délié, avoir la tête & l'encolure légeres, portant beau, pour que dans le temps de galop, les muscles du dos agissant, ils aient moins de pesanteur à enlever ; les jambes de devant doivent être fines, pour que les muscles longs communs du col les soulevent, & les portent en avant. Car dans cette allure, le cheval agit plus des épaules que des autres articulations de la jambe. Le terrein qu'il renferme est bien plus étendu & son mouvement plus précipité, s'élevant bien moins de terre, il doit par conséquent parcourir plus d'espace.

CHEVAL (allures du). On appelle ainsi les différens mouvemens que font les jambes des chevaux. Tous les auteurs de cavalerie ont distingué les allures naturelles d'avec les artificielles : les premieres sont ou parfaites ou défectueuses. Le pas, le trot & le galop sont les parfaites, les défectueuses sont l'amble, l'aubin, l'entrepas ou traquenard. Les secondes ou les artificielles, sont le passage, le piaffer, la

galopade ; la volte, la paſſade, la pirouette, la terre à terre, la peſade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriole, le pas & le ſaut. Ces diviſions ne ſont pas abſolument juſtes, il me ſemble que celles-ci ſeront tout auſſi naturelles que les allures parfaites ; & que les allures défectueuſes pourroient être regardées comme artificelles ; mais à proprement parler, on doit en cavalerie n'admettre que les allures naturelles, qui ſont le pas, le trot & le galop, parce que les allures défectueuſes & artificielles tendent toujours à faire ſortir le cheval de ſon équilibre. Or, tout cheval qui ne le conſerve pas, eſt dans le cas de s'abattre. Les allures artificielles ſont des mouvemens de gentilleſſe que le cheval fait par le moyen de l'adreſſe du cavalier, qui ſont non-ſeulement inutiles, mais même pernicieuſes, vu qu'elles tendent à ruiner les chevaux ; auſſi les a-t-on réformées dans preſque tous les maneges.

Le pas eſt le mouvement le plus lent & le moins relevé de toutes les allures, il s'exécute en quatre temps, c'eſt-à-dire, que les jambes s'élevent tour-à-tour. Le cheval dans cette allure entame le chemin du derriere comme du devant, du montoir comme hors le montoir & à raiſon de ſa poſition ; mais poſé à plomb, il doit entamer du devant ſans qu'il y ait de préférence. Si le cheval part du montoir, la jambe de derriere du hors le montoir ſuccede, enſuite l'autre de devant, & après celle-ci celle de derriere. Ces quatre mouvemens doivent être égaux entr'eux pour la durée, autrement il y a boiterie, ou vice de conformation ; & c'eſt à cette cadence ſeule que l'on reconnoît ſi un cheval eſt droit ; comme chaque jambe ou chaque colonne ſoutient un quart de la peſanteur de la maſſe, le quart de la maſſe de la jambe levée ſe jette ſur ſa voiſine : par exemple, la jambe de devant du montoir étant levée, celle du hors du montoir ſe trouve chargée de preſque tout le poids que portoit la jambe du montoir, ce qui fait, à bien dire, la moitié de la maſſe. Il en eſt de même du derriere de la jambe chargée du poids de ſa voiſine, de perpendiculaire qu'elle étoit, elle devient oblique en ſe portant intérieurement plus près du centre de gravité, ce qui lui donne l'équilibre qu'elle doit avoir, pour que les autres mouvemens puiſſent ſe faire d'une maniere réglée. Les auteurs de cavalerie ont diſtingué deux ſortes de pas, le pas de campagne & celui d'école, celui-ci, ſelon eux, ne differe du premier qu'en ce que l'action eſt plus ſoutenue, plus raccourcie & plus raſſemblée ; mais cette diſtinction ne doit pas avoir lieu, parce qu'il ne doit y avoir

qu'un pas, & qu'il doit être le même par-tout. Un cavalier doit toujours faire en sorte que le développement du cheval soit dans son entier, & que ses mouvemens soient réglés, autrement c'est gêner la nature; se soutenir, se raccourcir, se rassembler, est un mouvement contre nature, qui jette le devant sur le derriere, qui rallentit la progression de la marche de l'animal, & qui tend aux autres allures: on découvre en lui certains mouvemens qui annoncent un desir, ou de trotter, ou d'exécuter quelques airs relevés. Le mouvement du pas s'opere de cette maniere. Le cheval jette sa masse en avant (1), & fait que ses jambes de devant se trouvent plus près du centre du quarré, ou pour mieux dire, porte son centre de gravité en avant, & oblige les jambes à venir au secours de cette masse, qui infailliblement tomberoit sans cela. Les jambes de derriere au contraire se trouvent éloignées de ce centre; mais l'instant où lesrchoses se passent est d'une très-courte durée; dans le premier pas que fait le cheval d'une des jambes de devant, l'opposée de derriere se porte en avant, & des deux autres qui se portent à terre, l'une de devant se maintient en dedans du quarré & l'autre en arriere, & après, elles operent comme les premieres. Le cheval formera un pas plus ou moins grand, à raison de ce qu'il jettera sa masse plus ou moins en avant, & qu'il tirera ou baissera son encolure. Cela est si vrai, que pour l'ordinaire l'on voit que les chevaux qui portent beau & dont l'encolure est relevée, ont cette allure noble, mais peu allongée, & d'une bien moindre étendue que ceux qui portent plus bas. Le cheval part indifféremment sur un

(1) M. Dupaty de Clam, de qui nous avons plusieurs ouvrages, compare le cheval à un arc tendu, dont la détente se fait du derriere au devant, & cela est très-vrai: car dans tel mouvement que ce soit, l'animal contracte toujours les muscles du dos les premiers, en prenant pour point fixe l'os sacrum & le bassin; mais pour la progression de l'animal, il faut qu'il ait, de toute nécessité, tendance en avant, autrement l'animal resteroit toujours dans la même place. Le mouvement de jetté en avant, & celui de retractation en arriere s'apperçoivent aisément dans les chevaux vigoureux, & dans les chevaux usés & fatigués; dans les premiers, leurs masses se jettent en avant plus au trot qu'au pas, plus au galop qu'au trot, leur vigueur consistant dans leurs reins: dans les chevaux usés, l'on voit qu'ils ont peine à enlever le devant, on les voit porter tout leur corps sur le derriere, & sans cesse marquer des arrêts, & rallentir leurs mouvemens. Quoi qu'il en soit, nous dirons avec vérité que M. Dupaty de Clam est le premier qui ait écrit sur l'équitation, selon les principes de la Physique, ce que n'avoient pas fait ses prédécesseurs.

pied comme sur l'autre ; mais si l'on entame le chemin par une courbe, ce sera la jambe de dedans qui partira la premiere.

Le trot est la même allure que le pas quant à l'action des muscles ; mais il est différent en ce que dans cette allure, le cheval meut deux jambes à la fois, une jambe de devant avec celle de derriere opposée, ce que l'on appelle en transtravat : le cheval est déterminé au trot ainsi qu'au pas, en portant sa masse en avant plus ou moins, selon qu'il veut embrasser le chemin, c'est-à-dire former des pas plus longs, car la vîtesse ne s'opere que par la contraction multipliée des muscles. Dans cette allure, le poids de cette masse est soutenu par deux jambes opposées, de façon que le cheval est toujours droit sur ses jambes, & qu'il conserve son équilibre.

Le galop differe totalement de ces deux allures par l'action des muscles, par le mouvement des jambes & par celui que ressent le cavalier. Dans le galop, deux colonnes ou deux jambes servent aussi de soutien au reste de la machine, mais dans un sens opposé au trot, ce sont alternativement les jambes de devant qui se meuvent ensemble, ensuite celles de derriere, je ne dis pas pour cela que les jambes de devant se levent précisément en même temps, mais comme elles se trouvent dans certains temps toutes les deux en l'air ; le point d'appui doit donc être sur les jambes de derriere, & lorsque les jambes de derriere ne portent plus à terre, le point d'appui est placé sur celles de devant. Pour lors les colonnes qui servent de point d'appui, tandis que les autres sont en l'air, soutiennent toute la masse en général. En considérant de près cette allure, l'on verra qu'il y a un temps où les quatre jambes sont en l'air, ce qui contribue beaucoup à la vîtesse ; cette observation ne se fera certainement pas sur un cheval ruiné, dont le jeu des muscles est presqu'entiérement perdu. Le mouvement d'élévation dans le galop s'opere ; 1°. par une foulée sur le terrein ; 2°. par la réaction ; 3°. par la contraction des muscles du dos ; 4°. par celle des muscles du col ; 5°. par celle des muscles longs communs du col, à ces mouvemens succede la contraction des muscles des extrêmités de devant. Celles de derriere sont ramenées en avant après la premiere jettée, par le muscle psoas des lombes, par les muscles abdominaux, & par ceux de ces extrêmités. Le mouvement sera toujours déterminé par le plus ou le moins de jettée de masse en avant, & la vîtesse, par la fréquente contraction des muscles.

De ces trois allures participent toutes les autres, tant

défectueuses qu'artificielles. *Voyez* chaque mot à leurs lettres.

CHEVAL, (de la nourriture du). Les alimens propres au cheval, sont le foin, la paille & l'avoine.

Le foin est un amas des plantes qui naissent dans les prairies. Ces plantes, après avoir été coupées encore vertes, sont séchées au soleil, ramassées, mises à couvert & à l'abri de l'humidité. Le foin ne doit point être trop séché, il se briseroit, se mettroit en poussiere; d'ailleurs il seroit privé d'un grand nombre de parties nutritives, il ne doit point néanmoins être trop frais ou trop verd; lorsqu'il seroit mis en tas, il s'échaufferoit, subiroit une fermentation qui le moisiroit, & le rendroit pernicieux & incapable d'être mangé. Le foin qui n'a point essuyé de pluie pendant le temps de la fenaison, c'est-à-dire, pendant ce temps que l'herbe est étendue sur le pré pour sécher, est meilleur que celui qui auroit été mouillé; la pluie en le lavant, le blanchit & lui enleve son odeur aromatique. C'est pour éviter cet inconvénient, que, lorsqu'on est menacé de quelque orage, on amasse l'herbe à demi-séchée en meules. Ces meules sont des monceaux plus ou moins considérables, dont la base est large & le sommet est en pointe à peu près de la forme d'un pain de sucre. L'eau coule sur la superficie en pente, comme sur un toit, elle ne blanchit que cette superficie, & ne pénêtre point dans l'intérieur de la meule.

L'herbe à demi-fannée, peut se conserver ainsi quelques jours sans se gâter; on a même observé qu'en étendant de nouveau cette herbe, au retour du beau temps, elle sechoit plutôt, & que la fenaison parfaite s'opéroit plus vîte que si elle n eût pas été en meules. Il faut cependant que la meule soit construite avant la pluie: si l'herbe étoit entassée & renfermée étant mouillée, elle se corromproit en peu de temps. Lorsque l'herbe vient d'être coupée ou fauchée, qu'elle est verte, & toute fraîche, si la pluie survient, il n'est pas nécessaire de la mettre en meule; il seroit même dangereux de le faire; elle pourroit se moisir; l'humidité alors l'entretient dans son état naturel, ne la détériore point, à moins qu'elle ne subsiste long-temps. Dans les prairies considérables, & qui fournissent une grande quantité de foins qui doivent être vendus & transportés, on les conserve souvent d'une année à l'autre, en les amassant sur place, c'est-à-dire, sur la prairie même, en semblables meules. Il est un art particulier de construire ces meules, quelquefois énormes, avec régularité, d'une maniere solide & propre à leur destina-

tion. Ce feroit nous écarter trop de notre objet que d'entrer dans les détails qui les concernent.

Le foin doit être verd, d'une odeur agréable, aromatique & forte, fur-tout lorfqu'il eft nouveau, fin, c'eft-à-dire, compofé de plantes qui n'aient point de groffes tiges, dures ou ligneufes, ni de feuilles amples, larges & épaiffes; ces gros foins ne font propres qu'au bétail. Il doit être fec fans être caffant, fans aucune moiteur, fi ce n'eft lorfqu'il jette fon feu. Le foin nouveau, pendant les premiers jours, s'échauffe dans le tas, & contracte par cette légere fermentation une molleffe, une efpece de moiteur ou de fueur qui fe diffipe fans l'endommager. Une qualité qui n'eft pas moins effentielle au foin, eft la netteté; il ne doit point être chargé de boue, ni poudreux, ni mêlé de matieres étrangeres. Ainfi tout foin blanc, jaune ou noir, gros & ligneux, mol, frais ou humide, de mauvaife odeur ou boueufe, doit être rejetté comme de mauvaife efpece.

On diftingue deux fortes de prairies, les naturelles & les artificielles.

Les prairies naturelles font celles fur lefquelles croiffent naturellement & fans culture, différentes plantes propres au fol ou au terrein.

Les prairies artificielles font des terreins que l'on cultive, & fur lefquels on feme la plante particuliere, que l'on croit la plus appropriée à la nature de ces terreins, & la plus avantageufe pour l'ufage auquel on la deftine, qui eft d'être confommée en verd ou en fec, c'eft-à-dire, en foin.

Les prairies naturelles font hautes ou baffes, celles-ci humides ou marécageufes. La préférence eft toujours due au foin des prairies hautes; étant plus féches, les plantes qui y croiffent, font moins abreuvées; les fucs en font moins aqueux, plus élaborés, le foin que l'on en tire eft plus fin & plus arromatique. D'ailleurs, les herbes de ces prairies, moins fujettes à être inondées par le débordement des ruiffeaux ou des rivieres, font auffi moins expofées à être gâtées & falies par le limon que dépofent ces eaux troubles. Les prairies baffes, toujours humides, fouvent marécageufes, ne produifent que des plantes mal faines & dangereufes, telles que le rofeau, le fcirpus, les joncs, des renoncules, &c. toutes donnent un foin de mauvaife qualité, de vilaine couleur, fujet à être bourbeux, d'une odeur défagréable; l'herbe qui le compofe étant prefque toujours pourrie au pied.

Les

Les plantes les plus recherchées, celles qui donnent le meilleur foin, sont toutes les especes de gramen, à l'exception de ceux qui viennent particuliérement dans les marais: entre les premiers, on préfere tous les chiendents, le fromental, &c. Tous les trefles, les lotus, les mélilots sont d'excellente qualité, les scabieuses, les oseilles, les patiences, les chardons, l'arrete-bœuf, la crête-de-coq, le colchique, le popula, les renoncules, &c. sont à rejetter, ou pour le moins inutiles. Le foin de reguin ou d'une seconde pousse, est beaucoup moins estimé que celui de la premiere. Il est plus court, moins nourrissant que le premier. La seconde herbe n'a pas un temps suffisant pour parvenir à sa perfection & pour mûrir; la récolte de ce reguin, qui ne peut se faire que dans une saison avancée & inconstante, est plus difficile, tant pour sécher l'herbe parfaitement, que pour la garantir de la pluie.

On n'emploie encore que quatre ou cinq especes de plantes pour former les prairies artificielles; la luzerne, le trefle, le sain-foin, le fromantal, le reygrass, chacune appropriée à la nature du terrein que l'on destine à former la prairie. La luzerne est, sans contredit, celle dont le produit est le plus avantageux; elle subsiste pendant dix ans, souvent plus long-temps: on la coupe quatre fois l'année, au moins trois fois, le foin qu'elle produit est si nourrissant, & tellement substantiel, qu'il est prudent de le mêler avec la paille, pour empêcher que l'animal qui s'en nourrit, ne s'engraisse trop & trop subitement. Cette plante a les mêmes propriétés en verd & fraîche. L'inconvénient de ce foin est d'être dur, les tiges de la luzerne étant grosses & un peu ligneuses, par la même raison, il est difficile à sécher, & conserve long-temps une légere humidité, laquelle le fait moisir, lorsque ce foin est en un tas considérable & fort serré; pour éviter cet accident, on doit le placer dans des greniers qui ne soient point sur terre, ou dans des endroits bien aérés, on y met des couches de paille qui empêchent le foin de s'affaisser, permettant à l'air de pénétrer dans l'intérieur du tas & d'y circuler, ce qui emporte le reste de fraîcheur qui pourroit être resté.

On coupe la luzerne lorsqu'elle entre en fleur: elle est dans sa plus grande force à sa troisieme année. Cette plante aime les terres grasses & légeres, un peu fraîches & profondes. Le sain-foin approche beaucoup de la luzerne, & n'est pas moins bon, il est même plus délicat: mais il produit moins, il ne se coupe qu'une fois l'année, rarement deux.

Quoiqu'il dure auſſi long-temps que la luzerne, il ne ſe plaît que dans les terreins ſecs, la fraîcheur & l'humidité lui ſont abſolument contraires, & le détruiſent. Ces plantes doivent être entretenues nettes; lorſque les chiendents, les gramens les gagnent, elles dépériſſent, & la prairie ſe ruine, ſur-tout celle de luzerne qui a encore pour ennemi mortel la cuſcute. Cette plante paraſite s'attachant & grimpant ſur la luzerne, la couche & la ſuffoque. Le trefle à fleur rouge ou tremeine, eſt beaucoup plus délicat, plus appétiſſant que la luzerne & le ſain-foin, il ſe coupe de même trois & quatre fois l'année, il ſe plait dans les terres fraîches & légérement humides, mais il ne dure que trois ans, & le foin qu'on en tire, quoique très-bon, malgré cet inconvénient, noircit, pour peu qu'il ſoit mouillé pendant qu'il ſeche, & même ſans être mouillé, s'il eſt quelque temps à ſe deſſécher. C'eſt un des meilleurs fourrages donnés en verd & frais.

On obſerve de ne jamais employer ces fourrages verds & frais lorſqu'ils ſont chargés de pluies ou de roſées. Il ne faut les couper que lorſque toute humidité eſt diſſipée ſans cette attention ils fondent dans l'eſtomac, ne nourriſſent point, ou très-peu, & occaſionnent ſouvent la diarrhée.

Le fromental eſt du genre des graminées, *gramen avenaceum elatius jubâ longâ ſplendente;* il croît à la hauteur de trois ou quatre pieds, ſe plaît en toute terre, mais élevée plutôt que baſſe, donne une grande quantité de foin, bon, mais peu délicat, plus fourni de tiges que de feuilles. Le reygraſſ, *gramen loliaceum anguſtiore folio & ſpicâ*, fournit le moins bon des foins artificiels. Sa culture eſt aujourd'hui preſqu'abandonnée. Sa plus grande qualité eſt de venir dans les terreins les plus ingrats. Dans une bonne terre, on peut le couper deux ou trois fois; mais il emploieroit un terrein qui rendroit beaucoup plus en plantes d'autre eſpece.

Il eſt encore quelques autres plantes employées à la nourriture des chevaux, ſoit en verd ou en ſec, telles ſont l'orge, les veſces, les lentilles, &c. Mais comme ces plantes ſe ſement & ſe récoltent chaque année, qu'elles ſont annuelles, elles ne doivent point être compriſes dans le nombre de celles qui compoſent les prairies.

La paille que l'on emploie le plus communément eſt celle de froment c'eſt un des alimens le plus ſain que l'on connoiſſe, & même un des plus nourriſſant, quoiqu il paroiſſe ſec. L'expérience démontre que les chevaux nourris avec de la paille, ſont beaucoup plus gras, ont le poil plus liſſe, &

ſont moins ſujets aux maladies cutanées que ceux qui n'ont mangé que du foin. La quantité de paille qu'on donne par jour à un cheval, eſt de neuf à dix livres ; il eſt rare cependant, qu'il mange entiérement la botte qu'on met devant lui. La plupart de ceux qui ſont réglés, ne mangent que les ſommités ou les épis, & tirent le reſte ſous leurs pieds ; ce qui leur ſert de litiere. C'eſt un uſage aſſez reçu en France ; uſage que nous tenons des Allemands, de hacher la paille. Cette méthode très-bonne, évite beaucoup de peine au cheval qui alors eſt moins de temps à manger ; elle aide la maſtication qui en eſt plus parfaite, & la trituration plus achevée.

Les machines avec leſquelles on hache la paille, ſont de différentes eſpeces, plus ou moins compliquées. La plus uſitée eſt un coffre quarré, dans lequel tournent deux cylindres armés de trente-ſix à quarante lames tranchantes, entre leſquelles s'élevent de petits grapins qui attirent la paille ſur les lames. Par le moyen de cet inſtrument, un ſeul homme peut hacher quarante livres de paille en un quart-d'heure.

L'avoine eſt l'aliment le plus nourriſſant de tous ; plus elle ſera peſante, & par conſéquent farineuſe, plus elle nourrira. Sa couleur eſt aſſez indifférente ; quoique bien des gens exigent qu'elle ſoit noire. A volume égale, la plus peſante eſt préférable, pourvu toutefois qu'elle n'ait pas germé, & qu'il ne s'y rencontre aucune altération. On en donne par jour à un cheval les trois quarts d'un boiſſeau, ou un boiſſeau entier. On partage cette quantité en trois portions, dont une ſe donne le matin, la ſeconde à midi, & la troiſieme le ſoir.

Voici l'ordre dans lequel on doit diſtribuer les alimens au cheval. On commence par jetter dans les rateliers la quantité de foin que nous avons marquée ; quelque tems après, on le fait boire, puis on lui meſure l'avoine, & un moment après on met une botte de paille devant lui. Quelques-uns profitent du temps où les chevaux mangent le foin pour les panſer ; cette méthode eſt mauvaiſe, à moins que l'on ne ſoit preſſé de s'en ſervir, ou que l'on ne ſoit en voyage, ou que l'on ne puiſſe profiter que de cet inſtant. Le panſement qui ſe fait pendant que le cheval mange, le trouble, le rend plus avide il ne ſe donne pas le temps de triturer les alimens qui par conſéquent doivent fatiguer l'eſtomac & empêcher une parfaite chylification. On ſçait que les chevaux avides & grands mangeurs rendent leurs alimens non digé-

rés, que leur fiente contient les grains entiers, que le fourrage même n'a subi aucune élaboration. A midi l'on doit commencer par les faire boire, puis leur donner l'avoine & une botte de paille. Dans certaines maisons on ne leur donne que l'avoine, & cette pratique est la meilleure. Le soir on leur donne le foin pardessus lequel on jette une botte de paille pour passer la nuit, un moment après on les fait boire.

Outre ces alimens ordinaires l'on emploie la luzerne, le sain-foin, le grand trefle, les lentilles, les pois, la vesce, l'orge, le seigle, le son. Mais toutes ces herbes & ces grains, qui quelquefois peuvent servir de nourriture au cheval, deviennent des médicamens dans différentes circonstances. Ainsi ils ne doivent être alimens que dans le cas de nécessité, & lorsqu'on manque des autres.

CHEVAL (soins que l'on doit avoir du). Ce que nous avons à dire sur cet objet regarde le local des écuries, leurs constructions, leur propreté, & le pansement des chevaux.

Toute écurie doit être construite dans un endroit sec & élevé: celle qui est sur un terrein bas, est humide & peu éclairée ; pour l'ordinaire les chevaux y sont sujets aux maladies des yeux, & aux œdemes.

Je n'entrerai point dans le détail de la construction d'une belle écurie ; tout le monde n'est pas en état d'en bâtir de telles. Je me contenterai de dire que les écuries pavées sont plus avantageuses que celles qui sont salpêtrées, lors sur-tout qu'on n'est pas en état de faire la dépense des madriers qui, à tous égards, sont préférables.

L'on doit avoir attention de renouveller l'air d'une écurie à toutes les heures du repas, & de donner un coup de balai à ces mêmes heures ; car les miasmes des différens chevaux rassemblés dans une écurie, & la putridité des excrémens qui séjournent, ou entre les pavées, ou dans les planches qui s'en imbibent, ou dans le salpêtre, sont capables d'occasionner non-seulement différentes maladies cutanées, mais même des maladies de poitrine. Ce qui arrive fréquemment.

En général, on doit étriller avec soin le cheval ; ce qui l'entretient dans une transpiration abondante.

On l'étrillera toujours dehors, autant qu'il est possible, & jamais dans l'écurie ; cette opération qui paroît des plus simples, demande pourtant quelque attention. On commence ou d'un côté ou d'un autre, cela est égal, mais toujours par le train de derriere : si l'on commence du montoir, l'on doit

se servir de la main gauche, s'approcher de la fesse, & tenir sa queue pour donner du soutien, ensuite promener son étrille tout le long du corps du cheval de son arriere-main, toujours à contre-poils : après quoi l'on se rapproche du garot, & de la même main on étrille de bas en haut l'encolure, aussi-bien que les jambes de devant, puis l'on se retourne vers le bas-ventre en se servant de la main droite. Pour la poitrine, on décrit un demi-cercle depuis les côtes jusqu'au dessous du poitrail ; quant à la tête & aux jambes, depuis le genou jusqu'en bas, & depuis le jarret jusqu'en bas ; on ne doit jamais se servir d'étrille, mais bien d'une brosse rude, que l'on a soin de nettoyer sur l'étrille même. Cette opération faite, on brosse le cheval, & on lui passe l'époussette alternativement, lorsqu'il a beaucoup de crasse, & on finit par passer l'époussette sur tout son corps, dans un sens à unir les poils, & à les rendre lisses.

Quelques-uns leur lavent les jambes, d'autres les menent à l'abbreuvoir ou à la riviere. Pour moi, je préfere de les laver avec le balai ou la brosse, parce que l'on nettoie mieux les pores de la transpiration ; car l'eau de la riviere ou de l'abbreuvoir n'opere pas le même effet, elle coule seulement sur les poils. Cette opération faite, l'on doit rentrer le cheval dans l'écurie ; les uns veulent qu'on le couvre, les autres ne le croient pas nécessaire. Je serois volontiers de l'avis des derniers, attendu que le cheval le mieux pansé, s'étrille encore mieux de lui-même, par un mouvement général de ses muscles peauciers, que ne feroit un Palfrenier ; ce qu'il ne peut exécuter aisément, étant chargé d'une couverture. J'ai vu plusieurs fois des chevaux bien étrillés, faire voler en l'air plus de crasse dix fois que l'étrille ; ce qui s'opere non-seulement par le concours des muscles peauciers, mais encore par l'ébranlement de toute la machine. Quant à l'air de l'écurie, je le répete, il doit être toujours frais ; & une écurie bien située, bien percée, bien tenue, ne doit donner aucune odeur.

CHEVAL (de l'exercice du). Nous avons vu dans l'article de la conformation extérieure du cheval, qu'il étoit fait pour tirer ou pour porter, que ses mouvemens étoient bien différens, & conséquemment que sa construction ne devoit pas être la même. Le cheval de trait ne tire qu'autant qu'il a de pesanteur ; cela est démontré : mais pour se la donner, il est obligé de se jetter en avant, ce qui augmente la force des leviers. Aussi voit-on qu'un cheval attelé à une charrette, ne tire qu'à raison de la charge qu'on lui met sur le

dos. Est-elle chargée sur le derriere, ses efforts deviennent impuissans. J'ai moi-même conseillé à des charretiers de monter sur les chevaux, pour sortir d'embarras, & cela a réussi sur le champ. Un homme qui tire une charrette, en baisse souvent le brancard pour augmenter sa charge en devant, ce qui diminue celle de derriere.

Le cheval de trait cherche donc, autant qu'il lui est possible, à jetter tout son corps en avant, & oppose tour-à-tour ses quatre jambes qui lui servent d'arc-boutant, & par le moyen des jettées, il gagne successivement du terrein. Tout fardeau qu'un cheval tire, doit être à l'alignement de son corps, c'est-à-dire, jamais au dessous; il doit tirer à peu près horizontalement, car autrement il agiroit de deux manieres, & en élevant & en tirant; ce qui arrive presque toujours dans les carrosses; le cheval souleve & tire, par la raison que le fardeau & la puissance ne sont point dans la même ligne. Par cette même raison, plus un cheval attelé à un carrosse ordinaire sera haut, plus il fatiguera, & moins il aura de force. Il n'en sera pas de même de deux petits chevaux : si la pesanteur leur manque, ils seront recompensés par l'alignement qu'il y a entre le centre de leur force & celui du poids. Leur force augmentera toutes les fois qu'ils se trouveront plus bas que le fardeau qu'ils ont à tirer.

Les voitures françoises péchent par leur construction; puisque les roues de devant sont plus basses que celles de derriere, & les chevaux en sont prodigieusement fatigués. La force des chevaux qui tirent ces voitures, agit suivant une diagonale, & par conséquent peut être décomposée, en force horizontale, la seule qui serve à la progression, & en force verticale ou perpendiculaire, entiérement perdue pour cette même progression; or, plus les roues de devant sont basses, plus la distance de la diagonale à la ligne horizontale est grande, par conséquent plus il y a de force, représentée par cette distance, de perdue & d'inutile à la progression. Les harnois d'ailleurs sont mal construits; & l'on a tort de placer la bricole sur l'articulation des épaules avec les bras. Cette position gêne le mouvement de ces parties, & le cheval est hors de force. Toute bricole doit être placée au bas de l'encolure, sur le haut du poitrail, & les traits doivent partager le corps du cheval en deux parties, ensuite répondre au centre du fardeau. Il en est de même du reculement qu'on place trop bas, il doit se trouver sur la même ligne que le poitrail, autrement le cheval n'a pas de force. D'ailleurs, comment peut-il agir sur un timon incliné

de haut en bas? Quelle résistance l'animal n'a-t-il pas à vaincre? Si le timon, au contraire, étoit droit, le cheval n'auroit pas le tiers de la force à employer. On voit par tout ceci, combien il est essentiel que les voitures soient bien construites, & les chevaux bien placés, si l'on veut en tirer tout le secours qu'on en attend, sans les ruiner.

Le cheval de bât ne porte qu'autant qu'il est également chargé & qu'il va lentement. Il n'en est pas de même du cheval de selle. La légéreté du cavalier, sa position, l'action de ses bras & de ses jambes, la forme de la selle, la forme du mors, contribuent beaucoup à ses mouvemens. La position de l'homme & son action sur le cheval ont donné & donnent encore matiere à la contestation.

Les plus fameux écuyers de ce siecle ne sont point d'accord sur ces objets; & leur art se réduit aujourd'hui en France à bien peu de chose; le peu d'utilité qu'on en tire est cause sans doute qu'on a diminué le nombre de ces lieux d'exercice, qui seroient plus fréquens si l'on montroit ce qui est absolument nécessaire au cavalier; c'est dans les maneges seuls des régimens qu'on devroit s'en instruire particuliément. Quel avantage ne seroit-ce pas de faire faire des courses, d'apprendre à tirer le pistolet en tous sens, de courir la bague, ramasser des têtes? Cet exercice répété donneroit de l'adresse, de la force, de la souplesse, & rendroit le cavalier habile à ce qu'il y a de plus difficile. Il y a encore deux choses essentielles auxquelles on n'a pas encore fait assez d'attention; je veux parler de la selle & du mors. Les Anglois sont les seuls qui s'en soient occupés le plus, quoiqu'il s'en faille beaucoup encore que l'un & l'autre aient atteint le point de perfection : on peut cependant dire, avec vérité, qu'il en est des mors comme de l'ancienne ferrure, que ceux que l'on fait aujourd'hui sont plus légers.

CHEVAL (sensation du). Le cheval par le moyen de ses trois allures se porte en avant, en arriere, sur les côtés, se leve de terre & s'en rapproche : ces mouvemens s'exécutent dans le cheval en liberté, abandonné à lui-même, par sa seule volonté : aussi les mouvemens sont-ils déliés, assurés, & sa masse est-elle presque toujours en équilibre, & quand il vient à tomber ce sera la faute du sol qui le lui fera perdre, & non l'action de ses jambes. Le but du cavalier en le montant, doit être de conserver la pureté de ses mouvemens, s'il les étend ou les raccourcit, ce doit être toujours en mettant son cheval dans ce même équilibre : c'est par une expérience consommée que l'on parvient à bien monter à che-

val, & que l'homme & le cheval se dressent. En un mot, le cheval doit agir, le cavalier étant monté dessus, comme s'il étoit en liberté. Les moyens dont le cavalier se sert dépendent 1°. de sa position, 2°. de l'action de ses rênes, 3°. de l'action de ses jambes, le reste n'est que comme accessoire & même illusoire. L'effet des rênes tend toujours à faire refluer le train de devant sur celui de derriere, mais l'action des jambes détermine le cheval à aller en avant ou sur les côtés, à jetter l'épaule en dedans, à mettre la croupe au mur, à rentrer la jambe de derriere en dedans, & à l'approcher plus près du centre de gravité ; ceci ne se fait que par plus ou moins de sensibilité que le cheval témoigne dans l'habitude du corps. Cette sensibilité y est plus marquée & se fait plus sentir depuis la pointe de l'épaule jusqu'au grasset, principalement depuis le coude jusqu'à cette partie, aussi est-ce là, à bien dire, le théatre des opérations des jambes du cavalier, aussi voit-on qu'il les exécute plus facilement sur un cheval sensible, que sur un qui le seroit moins. Les effets que produit le choc de la jambe sur le corps du cheval, s'exécutent par un méchanisme qui n'a point encore été éclairci. La peau dans le cheval est plus sensible à l'endroit du corps sur lequel la jambe agit, que dans toute autre partie ; elle est mue dans cet endroit plus que dans d'autres, & quand elle est piquée, on la voit se froncer dans toute son étendue, mais plus où elle a été touchée que dans le reste ; ce froncement, comme nous avons dit au mot peau, s'opere par le moyen des muscles que l'on appelle peauciers ; ces muscles en se contractant, entraînent avec la peau la partie la plus voisine & la plus mobile ; par exemple, un léger attouchement fait derriere l'épaule, obligera le muscle peaucier à se contracter dans cet endroit, & le forcera par son union avec cette partie, à se porter en arriere ; & comme le cheval cherche toujours son équilibre, il s'approchera toujours du centre de gravité. Cette action s'opere par la raison que le muscle grand peaucier, comme nous l'avons dit, a son attache par deux bandes, l'une en partie charnue à la partie latérale externe de l'épaule, se confondant avec le second peaucier, & l'autre aponévrotique, s'attachant à la partie interne & supérieure de l'humérus ; ainsi un pareil attouchement fait sur les flancs contractera la partie du muscle qui enveloppe le grasset, & obligera la jambe de derriere à se porter en avant & toujours en dedans du quarré. Ce muscle est d'autant plus irritable, & ses contractions locales sont d'autant plus variées, qu'il n'a point

d'attache fixe, & qu'il pourroit être regardé comme un muſcle poly-cornu, dont le point de contraction eſt plus ou moins éloigné ; & comme ce muſcle eſt très-large, & que la direction de ſes fibres eſt ſur un plan horizontal, il eſt par conſéquent ſuſceptible de contraction dans divers endroits. Il opere des mouvemens plus ou moins étendus, à raiſon de l'endroit où il a touché ; car je regarde ce muſcle comme une machine inſtrumentale, compoſée de différentes petites cordes, que l'habile écuyer fait mouvoir à volonté, art qui ne s'acquiert que par un long exercice & une étude réfléchie.

CHEVAL (précautions qu'il y a à prendre avant que de monter à). En ſuppoſant que l'académiſte connoiſſe toutes les parties qui compoſent l'équipage du cheval, il doit jetter un coup-d'œil deſſus, voir ſi ſa ſelle eſt bien placée, ſi elle ne gêne pas le garot, ſi la croupiere n'eſt pas trop ſerrée de même que la ſangle, ou ſi elle l'eſt aſſez, & ſi elle eſt bien placée en avant, enſuite il examine la bride, la têtiere, le mors, principalement la gourmette, voir ſi elle eſt ſur ſon plat; en un mot, ſi en agitant les branches, le mors agit bien dans la bouche ſans gêner le cheval aucunement, ainſi du reſte de l'équipage : enſuite il ſe préſente devant l'épaule du montoir, où il prend les rênes de la main droite, pour les porter dans la gauche, après les avoir raſſemblées ſur leur plat, il poſe la rêne droite entre le doigt annulaire & l'auriculaire, & la gauche dans toute l'étendue de la main en paſſant deſſus l'auriculaire, après quoi il prend une poignée de crins vers le garot à quatre travers de doigt au deſſus, & cela pour prendre de la force & du ſoutien, enſuite il ferme la main en étendant le pouce deſſus les rênes au moment où il monte à cheval : de-là il prend de la main droite le milieu de l'arçon de derriere, pour augmenter ſon appui, & enſuite il fait un quart de converſion en préſentant ſon épaule gauche vers celle du cheval, & de la main droite prend l'étrier, pour enſuite placer ſon pied gauche dans l'étrier, & d'un ſaut monter à cheval, en ſoutenant ſon corps droit. Pour cet effet, il faut qu'en montant à cheval, la jambe droite ſoit tendue & élevé, pour ne pas rencontrer l'arçon de derriere, ce qui obligeroit dans ce cas à porter le corps en avant, mouvement dans lequel on ſe froiſſe ſouvent les teſticules, principalement quand le cheval vient à reculer.

CHEVAL. Des différentes natures de chevaux ; de la cauſe de leur indocilité, & des vices qui en réſultent.

La connoiſſance du naturel d'un cheval eſt un des premiers fondemens de l'art de le monter, & tout homme de cheval en doit faire ſa principale étude. Cette connoiſſance ne vient qu'après une longue expérience qui nous apprend à développer la ſource de la bonne ou de la mauvaiſe inclination de cet animal.

Quand la juſte nature, & la proportion des parties ſont accompagnées d'une force liante, & qu'avec cela on trouve dans un cheval du courage, de la docilité & de la bonne volonté, on peut, avec ces qualités, mettre aiſément en pratique les vrais principes de la bonne école; mais quand la nature eſt rebelle, & qu'on n'eſt point en état de découvrir d'où nait cette opiniâtreté, on court riſque d'employer des moyens plus capables de produire des vices nouveaux, que de corriger ceux que l'on croit connoître.

Le manque de bonne volonté dans les chevaux, procede ordinairement de deux cauſes : ou ce ſont des défauts extérieurs, ou s'en ſont d'intérieurs. Par défauts extérieurs, on doit entendre la foibleſſe des membres, ſoit naturelle, ſoit accidentelle, qui ſe rencontre aux reins, aux hanches, aux jarrets, aux jambes, aux pieds ou à la vue.

Les défauts intérieurs, qui forment préciſement le caractere d'un cheval, ſont la timidité, la lâcheté, la pareſſe, l'impatience, la colere, la malice, auxquels on peut ajouter la mauvaiſe habitude.

Les chevaux timides ſont ceux qui ſont dans une continuelle crainte des aides & des châtimens, & qui prennent ombrage des moindres mouvemens du cavalier cette timidité naturelle ne produit qu'une obéiſſance incertaine, interrompue, molle & tardive; & ſi l'on bat trop ces ſortes de chevaux, ils deviennent tout-à-fait ombrageux.

La lâcheté eſt un vice qui rend les chevaux poltrons & ſans cœur. On appelle communément ces ſortes de bêtes, des carognes. Cette lâcheté avilit totalement un cheval, & le rend incapable d'aucune obéiſſance hardie & vigoureuſe.

La pareſſe eſt le défaut de ceux qui ſont mélancoliques, endormis, & pour ainſi dire, hébêtés; il s'en trouve pourtant quelques-uns parmi ceux-ci, dont la force eſt engourdie par la roideur de leurs membres; & en les réveillant avec des châtimens faits à propos, ils peuvent devenir de braves chevaux.

L'impatience eſt occaſionnée par le trop de ſenſibilité naturelle, qui rend un cheval plein d'ardeur, déterminé, fou-

gueux, inquiet. Il eſt difficile de donner à ces ſortes de chevaux une allure réglée & paiſible, à cauſe de leur trop grande inquiétude qui les tient dans une continuelle agitation, & le cavalier dans une aſſiette incommode.

Les chevaux coleres ſont ceux qui s'offenſent des moindres châtimens, & qui ſont vindicatifs : ces chevaux doivent être conduits avec plus de ménagemens que les autres : mais quand, avec ce défaut, ils ſont fiers & hardis, & qu'on ſçait bien les prendre, on en tire meilleur parti que de ceux qui ſont malicieux & poltrons.

La malice forme un autre défaut naturel. Les chevaux attaqués de ce vice, retiennent leurs forces par pure mauvaiſe volonté, & ne vont qu'à contre-cœur. Il y en a quelques-uns qui font ſemblant d'obéir, comme vaincus & rendus ; mais c'eſt pour échapper au châtiment de l'école ; & ſitôt qu'ils ont repris un peu de force & d'haleine, ils ſe défendent de plus belle.

Les mauvaiſes habitudes que contractent certains chevaux, ne viennent pas toujours de vices intérieurs, mais ſouvent de la faute de ceux qui les ont d'abord mal montés : & quand ces mauvaiſes habitudes ſe ſont enracinées, elles ſont plus difficiles à corriger qu'une mauvaiſe diſpoſition qui viendroit de la nature.

Les différens vices que nous venons de définir, ſont la ſource de cinq défauts eſſentiels & d'une dangereuſe conſéquence ; ſçavoir, d'être, ou ombrageux, ou vicieux, ou rétifs, ou ramingues, ou entiers.

Le cheval ombrageux eſt celui qui s'effraie de quelque objet, qui ne veut point en approcher. Cette appréhenſion, qui vient ſouvent de timidité naturelle, peut être cauſée auſſi par quelque défaut à la vue, qui lui fait voir les choſes autrement qu'elles ne ſont ; ſouvent encore, c'eſt pour avoir été trop battu. Ce qui fait que la crainte des coups, jointe à celle de l'objet qui lui fait ombrage, lui accable la vigueur & le courage. Il y a d'autres chevaux, qui après avoir été trop long-temps dans l'écurie, la premiere fois qu'ils ſortent, ont peur de tout, & ſe mettent en alarmes ; mais cette manie, quand elle ne vient point d'autre cauſe, dure peu, ſi on ne les bat point, & ſi on leur fait connoître avec patience ce qui leur fait peur.

Le cheval vicieux eſt celui, qui à force de coups, eſt devenu malin au point de mordre, de ruer & de haïr l'homme : ces défauts arrivent aux chevaux coleres & vindicatifs qui ont été battus mal-à-propos ; car l'ignorance & la mau-

vaiſe humeur de certains cavaliers fait plus de chevaux vicieux que la nature.

Le cheval rétif eſt celui qui retient ſes forces par pure malice, & qui ne veut obéir à aucune aide, ſoit pour avancer, pour reculer, ou pour tourner. Les uns ſont devenus rétifs pour avoir été trop battus & contraints; & les autres pour avoir été trop reſpectés par un cavalier qui les aura redoutés. Les chevaux chatouilleux, qui retiennent leurs forces, ſont ſujets à ce dernier défaut.

Le cheval ramingue eſt celui qui ſe défend contre les éperons, qui y réſiſte, qui s'y attache, & qui rue dans une place, qui recule ou ſe cabre, au lieu d'obéir aux aides, & d'aller en avant. Lorſqu'un cheval réſiſte par poltronnerie, c'eſt un indice de carogne, & quoiqu'il faſſe de grands & de furieux ſauts, c'eſt plutôt malice que force.

Le cheval entier eſt celui qui refuſe de tourner, plutôt par ignorance & faute de ſoupleſſe, que par malice. Il y a des chevaux qui deviennent entiers à une main, quoiqu'ils y aient d'abord paru ſouples & obéiſſans, parce qu'on aura voulu trop-tôt les aſſujettir, & paſſer trop vîte d'une leçon à l'autre. Un accident qui vient à la vue, ou à quelqu'autre partie du corps, peut auſſi rendre un cheval entier à une main, & même rétif. Le défaut d'être entier eſt différent de celui d'être rétif, en ce que le cheval rétif, par malice ne veut point tourner, quoiqu'il le ſçache faire, & l'entier ne tourne point, parce qu'il ne le peut, ſoit par roideur ou par ignorance.

Quand les défauts que nous venons de définir, viennent de manque de cœur & par foibleſſe, la nature du cheval étant alors défectueuſe, & le fond n'en étant pas bon, il eſt difficile d'y ſuppléer par l'art.

L'origine de la plupart des défenſes des chevaux, ne vient pas toujours de la nature; on leur demande ſouvent des choſes dont ils ne ſont pas capables, en les voulant trop preſſer & les rendre trop ſçavans; cette grande contrainte leur fait haïr l'exercice, leur foule & leur fatigue les tendons & les nerfs, dont les reſſorts ſont la ſoupleſſe, & ſouvent ils ſe trouvent ruinés, quand on croit les avoir dreſſés: alors n'ayant plus la force de ſe défendre, ils obéiſſent, mais de mauvaiſe grace & ſans aucune reſſource.

Une autre raiſon fait encore naître ces défauts: on les monte trop jeunes: & comme le travail qu'on leur demande, eſt au deſſus de leur force, & qu'ils ne ſont pas encore aſſez formés, pour réſiſter à la ſujettion qu'ils doivent ſouffrir avant d'être dreſſés, on leur force les reins, on leur affoiblit les jarrets, & on les gâte pour toujours. Le véri-

table âge pour dreſſer un cheval, eſt ſix, ſept ou huit ans, ſuivant le climat où il eſt né.

La rébellion & l'indocilité, qui ſont ſi naturelles, ſurtout aux jeunes chevaux, viennent encore de ce qu'ayant contracté l'habitude d'être en liberté dans les haras, & de ſuivre leur mere, ils ont peine à ſe rendre à l'obéiſſance des premieres leçons, & à ſe ſoumettre aux volontés de l'homme, qui, profitant de l'empire qu'il prétend avoir ſur eux, pouſſe trop loin ſa domination, joint à ce qu'il n'y a point d'animal qui ſe reſſouvienne mieux que le cheval, des premiers châtimens qu'on lui a donnés mal-à-propos.

Il y avoit autrefois des perſonnes prépoſées pour exercer les poulains au ſortir des haras, lorſqu'ils étoient encore ſauvages. On les appelloit Cavalcadours de Bardelle: on les choiſiſſoit parmi ceux qui avoient le plus de patience, d'induſtrie, de hardieſſe & de diligence; la perfection de ces qualités n'étant pas ſi néceſſaire pour les chevaux qui ont déja été montés. Ils accoutumoient les jeunes chevaux à ſouffrir qu'ils les approchaſſent dans l'écurie, à les laiſſer lever les quatre pieds, les toucher de la main, à ſouffrir la bride, la ſelle, la croupiere, les ſangles; &c. Ils les aſſuroient & les rendoient doux au montoir. Ils n'employoient jamais la rigueur ni la force, qu'auparavant ils n'euſſent eſſayé les plus doux moyens dont ils puſſent s'aviſer; & par cette ingénieuſe patience, ils rendoient un jeune cheval familier & ami de l'homme, lui conſervoient la vigueur & le courage, le rendoient ſage & obéiſſant aux premieres regles. Si l'on imitoit à préſent la conduite de ces anciens amateurs, on verroit des chevaux eſtropiés, ruinés, rebours, roides & vicieux. E. D. C.

CHEVAL, (poſition de l'homme ſur le). On doit entendre par poſition du cavalier ſur le cheval, une ſituation droite, aiſée, & que doit avoir celui qui monte cet animal, en conſervant toujours ſon équilibre, & le faiſant conſerver au cheval; de maniere que l'homme & le cheval par cet accord ne paroiſſent faire qu'un ſeul & même corps; que l'homme étant deſſus l'animal puiſſe agir de ſes extrêmités tant ſupérieures qu'inférieures, comme s'il étoit à pied, c'eſt-à-dire, qu'à l'aide de ſes bras & de ſes jambes il puiſſe ſe tranſporter & agir comme bon lui ſemble, comme un homme monté ſur des échaſſes les conduit où il veut; que la ſeule différence qu'il y a entre un homme de pied & un homme monté, c'eſt que celui-ci a ſa baſe fixée à la partie inférieure de ſon tronc, & que le premier l'a toujours ſous

la plante des pieds; que celui-ci n'a que ses jambes à mouvoir, & que l'autre a ses bras & ses jambes d'où dépend l'exécution des mouvemens qu'il veut tirer du cheval. L'homme sur le cheval doit être, à bien parler, regardé comme un hyppocentaure ou un octopéde, c'est-à-dire, qu'il y ait tant de liaison & de rapport entre le cheval & l'homme, que leurs mouvemens se suivent, que l'équilibre de l'homme réponde à celui du cheval, & que le centre de gravité de l'homme passe par celui du cheval : en un mot, qu'il y ait un accord total & une union parfaite; le principal consiste dans la position du cavalier lequel doit être droit. Dans toutes les positions quelconques, son assiette doit être sur les deux tubérosités de l'os ischion, & non sur ce que l'on appelle la fourchette, de même qu'il ne doit pas être renversé sur le coccyx, ce qui seroit même impossible; le corps doit être droit, & faire face à l'encolure; dans telle action que ce puisse être, il ne faut pas non plus que son corps soit souple, sans cependant affecter trop de roideur. Un cavalier, dont le corps depuis le bassin jusqu'au haut seroit vacillant, romproit la progression du cheval : les épaules doivent être bien en arriere, faisant sortir l'estomac, & ne devant se mouvoir dans aucun temps : la tête doit être droite & un peu inclinée en arriere, & ne paroître avoir que le mouvement de pivot : les bras doivent être situés à côté du corps, paroissant le couper verticalement en deux parties égales, ils doivent être un tant soit peu écartés du corps. L'avant-bras avec la main doivent former un quart de cercle, l'un & l'autre doivent présenter le dehors, & se trouver sur un plan presque horizontal : la main doit être en ligne droite à l'encolure du cheval & au corps du cavalier. L'un & l'autre sont obligés de se mouvoir ensemble: mais la main est plus susceptible de mouvement. L'avant-bras s'éleve, s'abaisse, se porte en avant & en arriere, & a le mouvement de pronation & de supination : la main ne peut se mouvoir seule que dans la flexion & dans l'extension, relativement à l'avant-bras; ces deux derniers mouvemens, la pronation & la supination, sont les plus fréquens que le cavalier fasse; & à bien dire, il n'y auroit que ceux-là à faire, si le cheval & l'homme étoient bien dressés. La main étant ferme doit être entre la pronation & la supination (1);

---

(1) Le très-scientifique Bourgelat nous dit très-anatomiquement dans son nouveau Neukastle, page 21; ayez la main à trois doigts de

la pronation doit regarder le bas-ventre, & en être écartée d'un pouce & demi-environ.

La cuiſſe doit être poſée ſur le panneau, un peu obliquement, & ſur ſon plat, elle ne doit avoir aucun mouvement, ce qui arrivera d'autant plus qu'il y aura des proportions entre l'homme & le cheval, c'eſt-à-dire, que le cheval ne ſera pas trop gros, ou l'homme trop petit, que les cuiſſes du cavalier ne ſeront pas trop courtes ou qu'il n'aura pas le baſſin étroit, enfin, toutes les fois que le cavalier pourra embraſſer exactement ſon cheval.

La jambe doit tomber à plomb, ſans réſiſtance & toujours latéralement, c'eſt-à-dire, que le pied, ſuivant la jambe, ſoit droit au coude, ſans s'appuyer ſur l'étrier & être toujours diſpoſé à ſe porter en tout ſens. Un homme, dont le corps ſera court, & les jambes longues, aura plus d'aſſiette à cheval, qu'un autre bien proportionné; mais l'action de ſes jambes ne ſera pas facile, il ne pourra pas les étendre & les promener à ſon gré ſur le corps du cheval, parce qu'elles outre-paſſeront cette partie. Il faut donc qu'il y ait une juſte proportion entre le cheval & l'homme; de même qu'un homme dont les cuiſſes ſeront courtes, n'aura pas d'aſſiette, & ne pourra pas embraſſer ſon cheval.

Il y a eu divers ſentimens ſur la poſition de l'homme ſur le cheval. Pluſieurs veulent (& c'eſt le plus grand nombre,) que le corps ſoit ſitué perpendiculairement; d'autres veulent qu'il ſoit en avant, d'autres en arriere. La premiere eſt la ſeule & la plus naturelle: il n'eſt queſtion que de ſçavoir ſe placer d'une maniere juſte ſur le centre de gravité du cheval, & ne pas s'en écarter; ce qui ne ſeroit pas abſolument im-

---

votre corps, à la hauteur du coude, de façon que le nœud de votre petit doigt ſoit ſur la ligne droite du petit os du coude, que votre poignet ſoit aſſez arrondi, pour que les nœuds de vos doigts ſoient directement au deſſus de l'encolure du cheval. au deſſus de l'encolure, c'eſt fort bien dit: cet Auteur, auſſi bon écuyer que vétérinaire, auroit bien dû nous dire ce qu'il entend par le nœud du doigt, & ſon petit os du coude; il nous ſemble qu'avec vingt ans de pratique & tout frais remoulu comme il étoit, lorſque ſes élémens d'hippiatrique ont paru; il nous ſemble, dis-je, que cet immortel hyppiatre auroit bien pû ſe diſpenſer de comparer les os des doigts aux nœuds de la queue du cheval, & nous dire que tel phalange du doigt auricularis ou auriculaire, ſoit ſitué ſur la ligne droite de l'olecrane, & ne pas appeller petit, un os qui eſt le plus gros de l'avant-bras, & que les anatomiſtes ont toujours nommé cubitus; il eût mieux valu encore que cet écuyer n'eût point compilé M. de Neucaſtle qu'il a ſi mal défiguré: mais il falloit être auteur anonyme! Et à cela il n'y a pas de réplique.

poſſible, ſi l'on montoit à nud les chevaux, mais comme on ſe ſert de ſelle, la choſe eſt impoſſible; car plus le ſiege de la ſelle ſera grand, plus les arçons ſeront éloignés l'un de l'autre, plus il ſera difficile de ſe maintenir ſur ce centre de gravité; plus la ſelle ſera grande, plus le point d'écartement ſera grand; le moindre mouvement de l'homme en avant, en arriere, rejettera tout ſon corps du côté où il ſe portera; s'il ſe porte en avant, les arçons de devant ſeront obligés de charger l'avant-main, & de rendre le cheval plus lourd dans cette partie, & de déranger toute force quelconque dans l'animal; s'il le porte en arriere, les arçons de derriere chargeront l'arriere-main, & il occaſionnera l'accident ci-deſſus, au lieu qu'en ſe tenant droit, vous chargez également par le poids de votre corps le cheval, & ſes mouvemens ſe trouvent libres. La grande difficulté dans l'art de monter à cheval, vient donc principalement de la ſelle, plus elle ſera petite, meilleure elle ſera, il ſeroit même à ſouhaiter qu'elles fuſſent toutes ſouples & pliantes. Le cavalier ſentiroit plus aiſément les mouvemens du cheval, & en tireroit bien plus d'avantage.

Quoi qu'il en ſoit, que le cavalier ſoit ſitué en avant, ou en arriere, pourvu que cette poſition vienne depuis les reins juſqu'en haut, cela n'influe en rien ſur les mouvemens du cheval, pourvu que le bas du tronc ſoit fixe; le haut preſſera toujours vers le bas; or, ce ne ſera pas charger le derriere pour ſoulager le devant, & en augmenter le reſſort, comme quelques perſonnes très-ſçavantes le prétendent. Le cheval par ces poſitions contraires conſervera toujours le centre de gravité qui lui eſt naturel dans telles allures que ce ſoit, mais le cavalier changera totalement le ſien, & n'aura point de tenue à cheval, car la tenue ne vient que de l'union intime des différentes parties qui le compoſent, leſquelles doivent preſſer ſur un même centre, ſon centre de gravité ne ſera plus le même, ce qui prouve la déſunion: tantôt ce centre de gravité paſſera en devant du corps, tantôt en arriere, & ne ſuivra pas la vraie poſition qui eſt de paſſer de la racine du toupet en traverſant le milieu des deux capacités de la poitrine & le bas-ventre, & allant aboutir entre les deux tubéroſités des os iſchion, & partageant la maſſe de l'homme en deux parties égales.

En un mot, la poſition du cavalier doit être telle, qu'il partage le poids de ſon corps en quatre parties pour être reparties ſur les quatre parties du cheval, & ſur deux & ſur trois, quand le cheval repartit lui-même le reſte de ſa maſſe

masse sur d'autres parties, & cela suivant les différentes allures.

CHEVAL, (des mouvemens du cavalier sur le) dans les différentes allures. Tous les mouvemens du cheval, dans telles allures que ce soit, se réduisent à décrire des lignes droites & des courbes. Il est impossible que l'on puisse faire décrire des quarrés au cheval, il n'existe point d'angle dans le manege, & quand il existeroit, il seroit pernicieux, & tendroit à ruiner les articulations du cheval. Toute la science du cavalier dans le pas, dans le trot, dans le galop, consiste à mener droit son cheval devant lui, soit en ligne droite, soit en ligne courbe, qu'il soit ferme, stable & assuré sur ses jambes. On met le cheval au pas, au trot ou au galop; 1°. en suivant les regles de la position dont nous avons parlé; 2°. en rendant la main; 3°. en appellant de la langue; 4°. en approchant les jambes également du corps; 5°. en tenant les rênes également; ces deux derniers points sont essentiels pour mener un cheval droit devant lui; on double, ou on décrit un demi-cercle en ramenant la rêne du dedans du cercle, & en portant sa jambe de ce même côté vers le flanc en arriere de la perpendiculaire. Dans ce mouvement, le cheval paroît porter la tête en dedans du cercle, & en éloigner le train de derriere; le vrai est que le cheval ne décrit pas le cercle d'une maniere complette. Plus le cercle sera petit, plus l'on s'appercevra que le train de derriere s'écartera de ce cercle pour se jetter en dehors. La raison est que le cheval cherche toujours à se mettre droit sur ses jambes, le cercle que le cheval décrit est un composé de petites lignes droites. Comme en géométrie la ligne est composée d'une infinité de petits points, ainsi dans le droit & dans le courbe se trouvent les changemens des mains; les voltes, les demi-voltes, l'épaule en dedans, la croupe au mur, le passage & la passade.

Les autres mouvemens principaux, d'où dépendent ceux mentionnés ci-dessous, sont l'arrêt, le demi-arrêt & le reculer. L'arrêt est une cession totale de mouvement que l'on fait faire au cheval par le moyen de la bride, ou pour mieux dire, par une rétraction égale des rênes qui remet le cheval sur ses quatre jambes & sans mouvement; le demi-arrêt n'est qu'un soutenu de cette rétraction des rênes, aidé des jambes du cavalier; le reculer est non-seulement un soutenu de ces mêmes rênes, mais même une augmentation de force dans les rênes en détachant les jambes du corps du cheval. De ces trois mouvemens se tirent le piafer, la galopade, le terre-

à-terre, la pésade, le mézair, la courbette, la croupade, la balotade, la capriolle, le pas & le saut, la pirouette participe & du courbe & de l'arrêt. *Voyez* à l'article Manege, chacun de ces mots.

CHEVAL DE GUERRE. L'art de la guerre, l'art de la cavalerie se doivent réciproquement de grands avantages. Le premier a fait connoître de quelle nécessité il est de sçavoir mener un cheval sûrement, & cette connoissance a engagé à établir des principes pour y parvenir. Delà est venu l'établissement des Académies que les grands Princes se sont toujours fait honneur de protéger. Ces principes mis en pratique ont contribué à la justesse des différens mouvemens qui se font dans les armées. Il ne sera pas difficile de s'en convaincre, en considérant que chaque air de manege conduit à une évolution de cavalerie.

Le passage, par exemple, rend noble & relevée l'action d'un cheval qui est à la tête d'une troupe.

En apprenant à un cheval à aller de côté, on lui apprend à se ranger sur l'un & l'autre talon, soit dans le milieu ou à la tête de l'escadron, quand il en faut serrer les rangs, & dans quelque occasion que ce soit.

Par le moyen des voltes on gagne la croupe de son ennemi, & on l'entourre diligemment.

Les passades servent à aller à sa rencontre, & à revenir promptement sur lui.

Les pirouettes & les demi-pirouettes donnent la facilité de se retourner avec plus de vîtesse dans un combat.

Et si les airs relevés n'ont pas un avantage de cette nature, ils ont du moins celui de donner à un cheval la légéreté dont il a besoin pour franchir les haies & les fossés; ce qui contribue à la sûreté & à la conservation de celui qui le monte.

Enfin, il est constant que le succès de la plupart des actions militaires est dû à l'uniformité des mouvemens d'une troupe; laquelle uniformité ne vient que d'une bonne instruction; & qu'au contraire, le désordre qui se met dans un escadron, est causé ordinairement par des chevaux mal dressés ou mal conduits.

De pareilles réflexions ne suffisent-elles pas pour détruire quelques critiques mal-fondées de ce qu'on enseigne dans nos écoles?

Le rapport qui se trouve entre ces deux arts a donc fait naître l'émulation parmi la Noblesse, pour acquérir de la capacité dans l'art de monter à cheval, afin de servir son

Prince & sa patrie avec plus de fruit. C'est par un motif si glorieux que les anciens Ecuyers se sont efforcés de donner au public les moyens de dresser des chevaux propres pour la guerre ; & c'est en marchant sur leurs traces que nous allons tâcher d'exposer ce qu'ils ont dit de bon sur cette matiere.

Il y a deux choses à observer dans un cheval de guerre ; ses propres qualités & les regles qu'on doit mettre en usage pour le dresser.

Un cheval destiné pour la guerre doit être de médiocre hauteur, c'est-à-dire, de quatre pieds neuf à dix pouces, qui est celle qu'on demande en France dans presque tous les corps de cavalerie. Il faut qu'il ait la bouche bonne, la tête assurée, & qu'il soit léger à la main : ceux qui cherchent dans un cheval de guerre un appui à pleine main, se trompent ; parce que la lassitude le fait peser & appuyer sur son mors. Il doit être de bonne nature, sage, fidele, hardi, nerveux ; d'une force pourtant qui ne soit pas incommode au cavalier, mais liante & souple : il faut qu'il ait l'éperon fin & les hanches bonnes pour pouvoir partir & repartir vivement, & être ferme & aisé à l'arrêt. Il ne doit être aucunement vicieux ni ombrageux : car quand même il auroit d'ailleurs assez de force, & qu'on l'auroit rendu obéissant, il arrive souvent qu'après quelques jours de repos, ou que par quelque mauvaise main, il retombe dans son vice ; comme il faut toujours être en garde sur ces sortes de chevaux, ils ne sont bons qu'à être confinés dans une école ; car ce seroit trop que d'avoir son ennemi à combattre & son cheval à corriger. Le vice le plus dangereux que puisse avoir un cheval de guerre, est celui de mordre, & de se jetter sur les autres chevaux ; parce que dans un combat, où il est animé, on ne peut lui ôter ce défaut.

Lorsqu'on trouvera dans un cheval toutes les bonnes qualités que nous venons de décrire, il sera aisé à un homme de cheval de le dresser au manege de guerre, en suivant les regles que nous avons données, lesquelles regardent la souplesse & l'obéissance ; afin de le rendre prompt à obéir à la main & aux jambes ; ce qu'il fera facilement si, après avoir été assoupli au trot, on l'a confirmé ensuite dans la leçon de l'épaule en dedans & celle de la croupe au mur ; si on lui a appris à tourner diligemment & facilement sur les voltes de combat, c'est-à-dire, sur un cercle de la demi-hanche de dedans ; si on l'a rendu obéissant au partir de la ligne droite des passades, facile & aisé à se rassembler aux

deux exrêmités de la même ligne pour former la demi-volte à chaque main ; si on l'a rendu prompt & agile à bien exécuter une pirouette & une demi-pirouette. Voilà essentiellement ce qu'un cheval de guerre doit sçavoir pour ce qui regarde la souplesse & l'obéissance ; mais une autre chose absolument nécessaire, c'est de l'aguerrir au bruit des armes, en l'accoutumant au feu, à la fumée & à l'odeur de la poudre, au bruit des tambours, des trompettes & au mouvement des armes blanches. Il y a de très-braves chevaux qui tremblent de frayeur à la vue d'un ou de plusieurs de ces objets; quoiqu'ils aient les barbes sensibles & la bouche bonne, ils perdent tout sentiment de la bride, des éperons & de toute autre aide, aussi-bien que des châtimens, & s'abandonnent àd'étranges caprices pour fuir l'objet de leur appréhension ; il faut même tenir toujours ces chevaux en exercice lorsqu'ils sont dressés, car le repos leur fait prendre de nouvelles alarmes; ce qui prouve que l'art le plus subtil ne peut tout-à-fait effacer ni vaincre les vices naturels.

M. de la Broue dit que le remede le plus court & le plus simple pour accoutumer en peu de temps un cheval au bruit des armes à feu,& des autres rumeurs guerrieres, c'est de tirer un coup de pistolet dans l'écurie, de faire battre la caisse une fois le jour par un palefrenier, positivement dans le temps qu'on va leur donner l'avoine, & que peu de temps après, ils se réjouiront à ce bruit, comme ils faisoient auparavant au son du crible.

Il y en a de tellement ombrageux, qu'ils demeurent à ce bruit les oreilles tendues & droites, roulent & flanchissent les yeux dans la tête, tremblent, & suent d'effroi, tiennent une poignée de foin serrée entre les dents sans remuer les mâchoires ; & enfin, se jettent dans la mangeoire & à travers les barres ; mais avec la patience & l'industrie d'un cavalier intelligent, on vient à bout des chevaux de ce naturel.

Il y a une autre façon d'accoutumer les chevaux au feu : j'en ai souvent fait l'expérience & vu pratiquer ; c'est de les mettre dans les piliers : là, sans aucun danger, il est aisé de les accoutumer à tout ce qui peut leur porter ombrage. On leur fait d'abord voir & sentir un pistolet sans être chargé ; on fait jouer la batterie, parce qu'il y en a beaucoup qui s'effrayent au bruit de la détente & du cliquetis. Quand ils sont faits à ce bruit, on brûle une amorce en se tenant loin du cheval, le dos tourné vis-à-vis de sa tête ; on s'en approche après pour lui faire sentir le pistolet &

l'accoutumer à l'odeur de la fumée. Il faut toujours le flatter en l'approchant, & lui donner quelque chose à manger : car ce n'est que par la douceur & les caresses qu'on apprivoise ces animaux. On met ensuite une nouvelle amorce en accommodant le pistolet vis-à-vis de lui ; & lorsqu'il est fait à l'odeur & à la fumée de la poudre, il faut commencer à tirer en mettant une petite charge d'abord & peu bourée ; on tire le dos tourné & un peu loin, on revient d'abord après le coup lui faire sentir son pistolet, & le flatter, suivant qu'il s'accoutume, on augmente la charge, on tire de plus près ; & enfin, on tire de dessus. Il faut, avec la même douceur & la même patience, l'accoutumer au bruit des tambours, aux mouvemens des étendards & au bruit des armes blanches. Les chevaux timides, qui ordinairement ont peu de force, & ceux qui n'ont pas la vue bonne, s'accoutument au feu plus difficilement que les chevaux vigoureux & dont la vue est saine, & quoique avec le temps on en vienne à bout, je ne conseillerois pas de se servir de pareils chevaux pour la guerre.

Ce n'est pas seulement dans les bornes d'un manege qu'il faut accoutumer un cheval de guerre à tout ce que nous venons de dire : il faut souvent l'exercer en pleine campagne & dans les grands chemins, où il se trouve une infinité d'objets qui effrayent ceux qu'on sort rarement les moulins surtout, tant à eau qu'à vent, & les ponts de bois sont un grand sujet d'alarmes pour bien des chevaux ; mais s'ils connoissent la main & les jambes, que le cavalier sçache se servir à propos de ses aides, & qu'il ait le génie & la patience qu'il faut avoir, il viendra bientôt à bout de ces difficultés ; surtout il ne faut point dans ces occasions battre les jeunes chevaux, parce que, comme nous l'avons dit ailleurs, la crainte des coups jointe à celle de l'objet qui leur fait ombrage, leur accable la vigueur, & les rebute totalement. E. D. C.

CHEVAL DE CHASSE. Quoique la chasse ne soit regardée que comme un amusement, cet exercice n'en mérite pas moins d'attention, puisque c'est celui que les Rois & les Princes préferent à tous les autres. Cette inclination est, sans doute, fondée sur la conformité qui se rencontre entre la chasse & la guerre. En effet, de part & d'autre on voit un objet à dompter, des fatigues à essuyer, des dangers à éviter, & des ruses à pratiquer. Il n'est donc pas étonnant qu'un exercice qui a tant de rapport aux sentimens d'héroïsme inséparables des grands Princes, fixe leurs goûts dans leurs plaisirs. Ce n'est point ici le lieu d'examiner toutes les différentes

parties de la chasse, ni de placer un éloge dont tous ceux qui pensent noblement sont remplis; mais les jours d'un Souverain sont trop précieux à ses sujets pour ne les pas exciter à sa conservation autant qu'il est en leur pouvoir. Nous venons de dire que la chasse a ses dangers aussi-bien que la guerre: la plupart des accidens qui y arrivent sont causés par des chevaux mal choisis ou mal dressés; c'est pourquoi nous avons recherché avec soin tout ce qui peut conduire à la connoissance d'un bon cheval de chasse, & à la facilité de le dresser à cet exercice.

Bien des gens pensent que la façon de dresser un cheval de guerre & de chasse, est tout-à-fait opposée aux regles du manege. Une opinion si mal fondée, & malheureusement trop générale, fait négliger les vrais principes. N'ayant donc pour guide que la fausse pratique de ceux qui ont fait naître & favorisent cette erreur, on n'acquiert qu'une fermeté sans graces, & une exécution forcée & sans fondement. Pourroit-on avec un peu de jugement, avancer qu'un cavalier capable de pratiquer les principes d'une bonne école, & par lesquels il est en état de juger de la nature de son cheval, & de lui former un air, n'a pas plus de facilité encore pour assouplir & rendre obéissant celui qu'on destine à la guerre, que pour étendre & donner de l'haleine à celui qu'il juge propre pour la chasse, puisque ce ne sont là que les premiers élemens de l'art de monter à cheval?

Le choix d'un bon coureur est très-difficile à faire; car, outre les qualités extérieures des autres chevaux, il doit encore avoir particuliérement beaucoup d'haleine, de légéreté & de sûreté. Ces qualités doivent lui être naturelles, l'art ne peut tout au plus que les perfectionner.

Un cheval de chasse ne doit pas être trop traversé ni trop raccourci de corps; parce que ces sortes de chevaux n'ont pas ordinairement l'haleine & la facilité nécessaires aux bons coureurs. Il doit être un peu plus long de corps, relevé d'encolure, & avoir les épaules libres & plates, les jambes larges & nerveuses, sans être trop long jointé: il faut avec cela qu'il soit naturellement vîte, sensible à l'éperon, & dans un appui léger.

M. de la Broue, dit, » que les chevaux qui ne convien- » nent point pour la chasse, sont ceux qu'une timidité na- » turelle empêche de courir vîte, par la crainte qu'ils ont de » hasarder leurs forces en courant; ceux qui se méfient de » leurs forces par quelque imperfection naturelle ou acci- » dentelle; ceux qui sont pesans & paresseux de leur natu-

» re ; ceux qui ſont rebutés à force de courir, que la ſimple » appréhenſion de la courſe retient, rend vicieux & rétifs ; » ceux qui avec beaucoup de reins, aiment mieux fournir » un nombre de ſauts, que de diſtribuer leurs forces à l'ac- » tion de la courſe : ceux enfin que la pure malice & la pol- » tronnerie retiennent «.

Quoique tous ces différens chevaux puiſſent abſolument être dreſſés à courir ; en ſuivant les regles de l'art, on ne pourra jamais leur donner les qualités néceſſaires & eſſentielles à un bon coureur, qui ſont, comme nous venons de le dire, de galoper diligemment, légérement, ſûrement & long-temps. Ces qualités ne ſe trouvent qu'avec une ſoupleſſe naturelle dans les membres, & que l'on perfectionne par le trot, une liberté dans les épaules, & un appui léger à la bouche, que l'on confirme par le galop ; une haleine & un courage ſuffiſant que l'on augmente par l'exercice.

Le trot, qui eſt la premiere regle pour aſſouplir toutes ſortes de chevaux, doit être plus étendu & plus allongé, que relevé dans un cheval de chaſſe, afin de lui apprendre à bien déployer les bras & les épaules. Le bridon eſt excellent pour donner cette premiere ſoupleſſe à un cheval : on peut avec cet inſtrument, le plier facilement & ſans trop le gêner, lui apprendre à tourner promptement & librement aux deux mains, ſans lui offenſer les barres & la place de la gourmette, ni lui déranger la bouche ; & le rendre auſſi ſouple que ſes forces & ſa diſpoſition lui permettent de le devenir. Il faut le faire trotter aux deux mains ſans aucune obſervation de terrein, mais varier à tous momens l'ordre de la leçon du trot, le tournant tantôt à droite, tantôt à gauche ſur un cercle ; quelquefois ſur une ligne droite, plus ou moins longue, ſuivant qu'il ſe retient ou s'abandonne. On doit le tenir ſur la leçon du trot, juſqu'à ce qu'il obéiſſe au moindre mouvement de la main & des jambes, & qu'il ait appris la facilité de tourner promptement & librement aux deux mains. Lorſqu'il eſt à ce point, on lui met un mors convenable à ſa bouche ; après quoi on lui donne la leçon de l'épaule en dedans, non-ſeulement pour lui aſſouplir les côtes, lui faire connoître les jambes, & lui faire la bouche ; mais eſſentiellement pour lui apprendre à avancer la jambe de dedans de derriere ſous le ventre, qui eſt une qualité abſolument néceſſaire dans un cheval de chaſſe, afin qu'il galope plus uniment, plus commodément, & de meilleure grace ; il faut auſſi le tenir un peu enſemble en le me-

nant, l'épaule en dedans, non pas dans une posture aussi raccourcie, que si on vouloit le dresser pour le manege; on doit au contraire l'étendre davantage, pour lui donner cette grande facilité de bien déployer & allonger ses bras: il ne faut pourtant pas l'étendre si fort qu'il contracte le défaut de peser à la main, dont il faudroit le corriger par les arrêts, les demi-arrêts, & le reculer.

Après la leçon du trot perfectionnée par celle de l'épaule en dedans, des arrêts, des demi-arrêts, il faut enfin le faire galoper pour lui augmenter la légéreté des épaules, lui assurer & adoucir l'appui de la bouche, & le confirmer dans l'habitude du galop de chasse: cette liberté d'épaules, qui est une partie des plus essentielles pour un cheval de chasse, s'acquiert aisément, si, après avoir été trotté dans les regles, on sçait lui étendre les épaules, & lui faire déployer les bras, sans que le mouvement du galop soit trop relevé ni trop près de terre: par le premier défaut, il feroit ce qu'on appelle nager en galopant, & il ne pourroit s'étendre, & le second défaut le feroit broncher pour la moindre pierre ou éminence qu'il rencontreroit, en rasant de trop près le tapis.

Il faut convenir que la nature semble avoir formé des chevaux exprès, auxquels elle a donné ce mouvement d'épaules libre & allongé, qui fait le plus grand mérite d'un coureur. Les chevaux anglois, plus que tous les autres chevaux de l'Europe, ont cette qualité, aussi leur voit-on fournir avec une vîtesse incroyable des courses de quatre milles d'Angleterre, qui font environ deux petites lieues de France, telles que celles qui se font à Neuvmerket, où un cheval, pour gagner le prix, doit arriver au but ordinairement en huit minutes, quelquefois moins. Leurs autres chevaux de chasse vont souvent des journées entieres sans débrider & toujours à la queue des chiens dans leur chasse du renard, en franchissant les haies & les fossés qui se trouvent fréquemment dans un pays couvert & coupé, comme l'Angleterre. Je suis persuadé que si les chevaux anglois, avec de pareilles dispositions étoient assouplis par les regles de l'art, ils galoperoient plus sûrement & plus commodément; ne se ruineroient pas si-tôt les jambes, comme il arrive à la plupart, auxquels les jambes tremblent après deux ou trois ans de service. La raison de cette foiblesse qui ne paroît pas naturelle, mais plus vraisemblablement accidentelle, vient sans doute de ce qu'on les galope trop jeunes, & sans avoir été auparavant assouplis au trot; & de ce qu'on les ga-

lope toujours avec le bridon, duquel on ne doit faire uſage que pour les aſſouplir ; cet inſtrument n'étant point fait pour ſoutenir le devant, ni pour donner de l'appui, il arrive qu'un cheval n'eſt point ſoulagé dans ſon galop, & que le poids du cavalier joint à la peſanteur naturelle des épaules, du col & de la tête du cheval, lui fatigue les nerfs, les tendons & les ligamens des jambes ; d'où s'en ſuit néceſſairement la ruine de cette partie qui occaſionne le défaut de broncher: c'eſt pour cela que les anciens écuyers ont inventé le mors, afin de ſoutenir l'action du cheval dans toutes ſes allures, ſur-tout celle du galop, ou étant plus étendu, il eſt plus ſujet à faire de fauſſes poſitions.

Lorſqu'on commence à galoper un cheval deſtiné pour la chaſſe, il ne faut pas lui demander d'abord un galop trop étendu ; parce que n'ayant point encore l'habitude de galoper librement, il s'appuyeroit ſur la main : il ne faut pas non plus un galop raccourci, qui l'empêcheroit de ſe déployer comme il le doit, mais il faut le mener dans un galop uni ſans le retenir ni le chaſſer trop, comme s'il galopoit de lui-même n'étant point monté. C'eſt la main légere, accompagnée de fréquentes deſcentes de mains, qui donne le galop dont nous parlons. La deſcente de main, qui eſt une aide excellente pour toutes ſortes d'airs, ſemble avoir été inventée exprès pour les chevaux de chaſſe, afin de leur apprendre à galoper ſans bride, & ſans que le cavalier ſoit obligé de ſe ſoutenir à tout moment. Il faut que la leçon du galop ſe faſſe ; tantôt ſur un cercle large & étroit, comme au trot, & tantôt ſur la ligne droite, & ne pas faire de longues repriſes dans les commencemens : au lieu de lui augmenter l'haleine, & de lui donner la facilité du galop, on l'endurciroit & on le rebuteroit. On doit auſſi quitter ſouvent le galop & reprendre le pas, afin de donner au cheval le temps de reſpirer ; & ſi-tôt qu'il a repris haleine, il faut repartir au galop. Cette maniere de mener un cheval alternativement ſans diſcontinuer du galop au pas, & du pas au galop, lui donne avec le temps autant d'haleine que ſes forces & ſon courage lui en permettent. C'eſt au cavalier à juger de la longueur de la repriſe du galop : lorſqu'il ſent que l'haleine commence à lui manquer, il doit le remettre au pas ; & de même, diminuer les temps du pas, lorſqu'il ſent qu'il peut fournir plus long-temps au galop. Une autre attention qui eſt de grande conſéquence, c'eſt de faire en ſorte à chaque arrêt de galop, que le cheval ne faſſe pas un ſeul temps de trot au lieu de ſe remettre au pas, ce qui incommode beau-

coup le cavalier ; il faut l'accoutumer à reprendre au pas immédiatement après le dernier temps du galop, & de même pour reprendre du pas au galop ; il faut que cela se fasse d'un seul temps.

Quand on s'apperçoit qu'un cheval commence à prendre de l'haleine, & qu'il peut fournir de longues reprises au galop, sans soufler, ni trop suer, il faut alors le mener dans un galop plus étendu, qu'on appelle galop de chasse, sans assujettir la posture de la tête au principe de la perpendiculaire du front au bout du nez, comme aux chevaux de manege : on la lui doit laisser un peu libre, afin qu'il puisse respirer, & ouvrir les naseaux avec plus de facilité ; sans pourtant qu'il ait le nez au vent ; car tout cheval qui galope la tête haute & déplacée, est plus sujet à broncher que celui qui voit son chemin & l'endroit où il pose les pieds en galopant.

Une excellente leçon que j'ai vu pratiquer à d'habiles gens, pour un cheval de chasse, c'est de galoper sur un cercle large à main gauche, en tenant le cheval un peu plié à droite. Cette façon de tourner à gauche, quoiqu'il galope sur le pied droit, lui apprend à ne se point désunir, lorsqu'on est obligé de lui renverser l'épaule, c'est-à dire, de tourner tout court à gauche ; ce qui arriveroit souvent, s'il n'étoit pas fait à ce mouvement, & causeroit un contre-temps qui incommoderoit le cavalier, & dérangeroit son assiette. Les anciens écuyers avoient encore une méthode que j'approuve fort, pour galoper leurs chevaux de guerre & de chasse, c'étoit de galoper leurs chevaux en serpentant, c'est-à-dire, au lieu de galoper sur tout le cercle, ils faisoient continuellement des portions de cercle, en renversant à tous momens les épaules sans changer de pied, & en décrivant à peu-près le même chemin que celui que fait un serpent ou une anguille, lorsqu'ils rampent. Rien ne confirme mieux un cheval sur le bon pied, & ne lui assure tant les jambes que cette leçon. Elle est aisée à pratiquer, lorsque le cheval y a été préparé en le galopant sur un cercle à gauche placé & uni à droite.

Ce n'est point dans les bornes d'un manege qu'il faut toujours tenir un cheval qu'on dresse pour la guerre ou pour la chasse, il faut l'exercer souvent en pleine campagne, afin de l'accoutumer à toutes sortes d'objets, & de lui apprendre aussi à galoper sûrement sur toutes sortes de terreins, comme terres labourées, terreins gras, prés, descentes, montagnes, vallons, bois, &c. Nous ne répéterons point ici ce qu'il faut faire pour accoutumer un cheval au feu, qui est une

chose essentielle à un coureur; mais une autre qualité que doit avoir particuliérement un cheval de chasse, c'est de sçavoir franchir les haies & les fossés, afin de ne pas demeurer en chemin, lorsqu'on rencontre quelques-uns de ces obstacles. M. de la Broue donne à ce sujet une leçon que je crois pratiquable & bonne; c'est d'avoir une claie d'environ trois à quatre pieds de large, sur dix à douze de long, la tenir d'abord couchée par terre, & la faire sauter au cheval au pas, au trot & ensuite au galop, & s'il met les pieds sur la claie, au lieu de la franchir, le châtier de la gaule & de l'éperon. On la fait ensuite soulever de terre, environ d'un pied; & à mesure qu'il la franchit librement, on l'éleve de plus en plus jusqu'à sa hauteur; ensuite on la garnit de branches & de feuilles. Cette méthode qu'il dit avoir souvent pratiquée, apprend sûrement à un cheval à s'étendre & à s'allonger pour le saut des haies & des fossés, mais cette leçon, qui est nécessaire pour un cheval de guerre & de chasse, ne doit s'employer que lorsqu'il est obéissant au tourner, aux deux mains, au parer, & lorsqu'il a la tête placée & la bouche assurée.

Il y a une autre espece de chevaux de chasse que l'on appelle chevaux d'arquebuse: ce sont ordinairement de petits chevaux que l'on dresse pour chasser au fusil. Ceux-ci doivent avoir à peu-près les mêmes qualités que les coureurs, mais ils doivent être parfaitement apprivoisés & faits au feu. En sorte qu'ils suivent l'homme, & qu'ils soient inébranlables au mouvement & au bruit du fusil. Il faut encore qu'ils ne s'épouvantent pas au partir & au vol du gibier: on les accoutume d'abord à s'arrêter lorsqu'on prononce le terme de hou; mais les plus subtils & les plus adroits apprennent à ces sortes de chevaux à s'arrêter court & sans remuer, même en galopant, dans le temps qu'ils abandonnent toute la bride sur le col, pour coucher en joue: un cheval d'arquebuse, bien sage & bien dressé à cet usage, est très-recherché; mais comme on a plus besoin pour toutes ces attentions, (qui sont pourtant essentielles) de patience, que de science, nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, ce que nous en avons dit, nous paroissant suffisant. E. D. C.

CHEVAL DE CARROSSE. Dans les siecles passés, la magnificence des équipages n'étoit en usage que pour les triomphes, sans qu'on s'embarrassât d'y rechercher la commodité; mais la volupté qui s'est introduite parmi les nations, & qui a fait d'âge en âge des progrès incroyables, a contribué à l'invention de plusieurs sortes de voitures, dont la

plus simple aujourd'hui surpasse infiniment, pour la construction, ces fameux chars.

La perfection que les François ont donnée de nos jours aux carrosses, par les ressorts qui en rendent les mouvemens imperceptibles; & par la légéreté qui diminue considérablement le travail des chevaux qui les traînent; cette perfection, dis-je, en a fait une voiture si douce & si commode, que c'est présentement le premier tribut qu'on paie à la fortune.

Quand on a cru ne pouvoir rien y ajouter pour leur structure, on s'est appliqué à leur décoration, & l'on y a si bien réussi, que rien ne seroit plus capable d'annoncer la dignité des Seigneurs que la magnificence de leurs équipages, si les chevaux qu'on y attele, étoient mieux choisis & mieux dressés par cet usage. Cette négligence étoit pardonnable autrefois; parce que la peine que les chevaux avoient d'ébranler ces pésantes machines, les privoient de la grace qui fait la beauté de leur action; mais aujourd'hui il n'y a plus d'obstacles qui puissent empêcher de donner cette noblesse aux équipages lestes & somptueux que nous voyons.

L'Allemagne nous a devancé dans cette exactitude; & le modele qu'on nous y donne, n'est suivi dans ce pays-ci que par un petit nombre de Seigneurs curieux. Il seroit à souhaiter cependant que cette curiosité devînt générale, non-seulement pour n'avoir rien à ajouter à la magnificence, mais particuliérement pour prévenir les accidens auxquels on est exposé, en mettant au carrosse des chevaux qui n'ont point été assouplis, & qui n'ont pas la bouche faite. On croit faire assez pour mettre ses jours en sûreté, que d'atteler deux ou trois fois au chariot des chevaux neufs, avant que de s'y confier. Cependant, on n'a que trop d'exemples qui nous prouvent que cette méthode précipitée ne suffit pas pour garantir des dangers, & pour empêcher les chevaux de carrosse de tirer de mauvaise grace, de trotter de travers, & sur les épaules, de baisser la tête, de lever les hanches, de tendre le nez, & de forcer la main; défauts d'autant plus remarquables que les équipages sont magnifiques.

Nous allons donc indiquer les qualités que doivent avoir les chevaux de carrosse, & les moyens de les leur donner.

En général, un cheval de carrosse doit avoir la tête bien placée & l'encolure relevée (ce qu'on appelle porter beau) & trotter droit & uni dans les traits.

La taille ordinaire d'un beau cheval de carrosse, est depuis cinq pieds jusqu'à cinq pieds trois ou quatre pouces. Il doit être bien moulé & fort relevé du devant; quand même il

auroit le rein un peu bas (ce qui feroit un défaut pour un cheval de felle,) il n'en paroîtroit que plus relevé du devant au carroffe. Il doit être traverfé & affez plein de corps, pour n'être point efflanqué par le travail. Il ne faut pourtant pas qu'il foit trop chargé d'épaules, ni qu'il ait la poitrine trop large. C'eft pour le cheval de charrette, une qualité qui le fait mieux donner dans le collier, mais c'eft un grand défaut dans les chevaux de carroffe, qui doivent avoir l'épaule plate & mouvante pour pouvoir trotter librement & avec grace. Il ne doit être ni trop long ni trop court ; ceux qui font trop courts ont ordinairement la mauvaife habitude de forger, & ceux qui font longs fe bercent pour la plupart, & vont fur le mors, n'ayant pas affez de reins pour fe foutenir. Un cheval de carroffe doit avoir la jambe belle, plate & large, & l'os du canon un peu gros, fur-tout les pieds excellens : le moindre accident aux pieds eft un grand défaut, qui le fait bientôt boiter ; parce qu'il ne peut pas foutenir long-temps la dureté du pavé. Il faut encore bien prendre garde aux jarrets ; les chevaux de carroffe font plus fujets à les avoir défectueux que les chevaux de légere taille, parce que la plupart font élevés dans des pâturages gras, qui engendrent beaucoup d'humeurs, lefquelles tombent fur les jarrets & fur les jambes. Le boulet trop flexible eft encore un grand défaut, qui empêche au cheval de carroffe de reculer & de retenir dans les defcentes.

Un cheval de carroffe bien choifi, & qui a les qualités que nous venons de décrire, mérite bien qu'on lui donne les deux premieres perfections que tout cheval dreffé doit tenir, qui font la fouplefſe & l'obéiffance. Avec ces qualités, il trottera de meilleure grace, durera plus long-temps, & répondra mieux à la magnificence & au bon goût de fon maître.

Il faut d'abord le trotter à la longue pour commencer à l'affouplir, le monter enfuite, & lui mettre l'épaule en dedans pour l'arrondir, lui donner une belle pofture, & lui faire la bouche. On doit auffi lui apprendre à paffer les jambes la croupe au mur, afin qu'il prenne fes tournans avec plus de facilité ; car toutes les fois qu'on tourne un cheval au carroffe, il décrit de côté une ligne circulaire avec les épaules & avec les hanches, ce qui forme une efpece de demi-volte ; & il faut pour cela qu'il ait appris à paffer librement les jambes l'une pardeffus l'autre, tant celles de devant que celles de derriere ; fans quoi il s'attraperoit, traîneroit les jambes de mauvaife grace, ou tourneroit lourdement. Une autre

leçon essentielle qu'il faut encore joindre à celle-ci, c'est de lui apprendre à piaffer parfaitement dans les piliers, après avoir été assoupli au trot. Rien ne donne à un cheval de carrosse une plus belle démarche, plus fiere, plus libre, & plus relevée que l'action du piaffer. Les piliers ont encore cela d'avantageux, qu'outre la grace & la liberté qu'ils donnent à un cheval, ils impriment la crainte du fouet, & le rendent pour toujours obéissant au moindre mouvement de cet instrument.

Une autre chose qu'on observe rarement, & que tout cheval de carrosse doit avoir, c'est d'être plié à la main où il va. Celui qui est sous la main doit être un peu plié à droite, & celui qui est hors la main doit l'être à gauche. Cette posture augmente la grace d'un cheval qui trotte bien, lui fait voir son chemin, lui tient la croupe sur la ligne des épaules, & le fait trotter ferme & uni des épaules & des hanches. Ceux qui ne trottent pas dans cette posture, ont le défaut, ou de baisser la tête vers le bout du timon, ce qui leur fait jetter la croupe dehors & sur les traits; ou au contraire, d'étendre le nez & tirer à la main, ce qui est d'autant plus dangereux, qu'ils peuvent forcer la main du cocher, ce qu'on appelle vulgairement, prendre le mors aux dents; & ceux qui sont dans le carrosse ou aux environs, risquent de perdre la vie, ou d'être estropiés. On voit aussi souvent de deux chevaux, l'un baisser le nez & l'autre lever la tête, posture désagréable, & tout-à-fait discordante, ce qui ne se rencontreroit point, s'ils avoient été ajustés.

Si quelqu'un trouve étrange que je donne les mêmes principes pour les chevaux de carrosse que pour ceux de manege, qu'il examine les attelages des Seigneurs curieux en beaux équipages, qui font dresser leurs chevaux au manege, avant que de les mettre au carrosse; & il sera persuadé de la différence d'un cheval dressé à celui qui ne l'est point. Je ne demande pas que l'on confirme un cheval de carrosse, comme celui de manege, dans l'obéissance pour la main, les jambes; je veux simplement qu'on le dégourdisse, qu'on lui fasse la bouche, & sur-tout qu'on lui apprenne à piaffer, à craindre le fouet, & à obéir au moindre mouvement qu'on en fait. Je ne conseillerois pas non plus d'employer ces regles pour toutes sortes de chevaux de carrosse; je ne parle que de ceux dont la figure & le prix mérite ce soin; & j'abandonne les chevaux mal bâtis, ces gros bourdiers de structure monstrueuse, au caprice de leur nature, & à la routine des cochers.

E. D. C.

CHEVAL (du) froid & pris dans les épaules. Lorſqu'après une courſe forcée & une longue fatigue, le cheval eſt tout en ſueur, & qu'on le met dans l'écurie, la ſueur lui découle du col, du poitrail & des jambes ſur les extrêmités, & ſur le pied. Quelque temps après, ſi on porte la main ſur les jambes, on ſent que cette ſueur eſt refroidie, & que les jambes ſont froides depuis l'épaule jusqu'en bas; mais on s'apperçoit que le froid va en augmentant, à meſure qu'on deſcend vers le pied; c'eſt-à dire, que l'épaule eſt moins froide que le bras, le bras moins froid que l'avant-bras, & ainſi juſqu'à l'extrêmité; de ſorte que le pied eſt la partie la plus froide. C'eſt ce qu'on appelle cheval froid dans les épaules.

Si on laiſſe la ſueur ſur les jambes, elle s'y ſeche, ou ce qui revient au même, ce ſera l'eau ſi on lui lave les jambes, ou ſi on le mene à la riviere, & qu'on ne l'eſſuie pas. Le lendemain quand on fait ſortir le cheval de l'écurie pour s'en ſervir, on remarque qu'il a peine à marcher, que les jambes de devant ſemblent être d'une ſeule piece, que les articulations ne jouent plus; c'eſt ce qu'on appelle cheval pris des épaules. L'animal en marchant ſe roidit, les articulations ſe dénouent à meſure qu'il avance; elles prennent peu-à-peu leur jeu, & il marche ſans boiter, comme s'il n'avoit point de mal.

Cet accident n'attaque quelquefois qu'une jambe, mais le plus ſouvent les deux de devant en même temps; les chevaux anglois ſont plus ſujets que les autres.

La principale cauſe du froid dans les jambes, c'eſt la ſueur refroidie. On ſçait qu'en ſortant du corps par les pores de la tranſpiration, elle participe de la chaleur du ſang, elle doit donc être chaude; mais lorſqu'elle eſt ramaſſée en gouttes ſur le corps & ſur le poil, elle eſt expoſée à l'action de l'air, & elle perd de ſa chaleur: plus elle demeure expoſée à l'air, plus ſa chaleur diminue; ainſi plus elle ſera éloignée de l'endroit d'où elle vient, plus elle ſera froide.

La ſueur, en deſcendant le long de la jambe, lui communique le degré de chaleur ou de froid qu'elle a: ainſi la ſueur étant moins froide vers l'épaule que ſur le bras, l'épaule doit être moins froide que le bras; la ſueur étant moins froide ſur le bras que ſur l'avant-bras, l'avant-bras moins froid que le canon, &c. & ainſi ſucceſſivement juſqu'à l'extrêmité de la jambe, & c'eſt la premiere cauſe du froid gradué de la jambe.

Ajoutez à cela, 1°: que le repos appaiſe le mouvement du

ſang & de la chaleur, & que les jambes n'étant compoſées que de parties tendineuſes & de membranes, la chaleur y doit être moindre que dans les muſcles où le ſang abonde ; 2°. que les jambes étant les parties du corps les plus éloignées du cœur, la circulation y eſt rallentie, & la chaleur moindre que dans le reſte du corps ; par la même raiſon, la chaleur doit diminuer dans les différentes parties de la jambe, ſuivant qu'elles ſont plus éloignées du cœur.

Les principales cauſes de la roideur des articulations ſont, 1°. du côté des fluides, c'eſt-à-dire, qu'elles viennent de leur diminution & de leur épaiſſiſſement ; 2°. du côté des ſolides, de leur ſéchereſſe & de leur roideur.

1°. Les fluides étant diminués, les fibres des jambes n'ont plus la quantité de ſéroſités ſuffiſantes pour les humecter & les entretenir dans la ſoupleſſe néceſſaire au mouvement. C'eſt la premiere cauſe de la roideur des articulations. Les fluides ſont diminués par la chaleur ; le mouvement & les ſueurs qui diſſipent une grande partie de la ſéroſité du ſang, s'appauvriſſent, & le rendent incapable de fournir ſuffiſamment aux autres ſécrétions ; une évacuation en diminue une autre.

2° Les fluides qui nourriſſent & qui humectent les fibres des jambes étant épaiſſis, s'arrêtent, engorgent les vaiſſeaux, & roidiſſent les fibres ; c'eſt la deuxieme cauſe de la roideur des articulations.

Or, les fluides s'épaiſſiſſent dans la jambe par le froid de la ſueur qui découle le long des jambes, par l'eau froide avec laquelle on lave les pieds & les jambes des chevaux, lorſqu'ils ont chaud, par la lenteur de la circulation & par le repos.

C'eſt une loi de la nature que les liqueurs s'épaiſſiſſent plus aiſément, lorſqu'elles ont un certain degré de chaleur ; c'eſt par cette raiſon que le lait ſe caille plutôt en été qu'en hiver ; c'eſt par cette raiſon qu'on le fait chauffer en hiver pour le faire cailler ; ainſi le ſang & les humeurs étant échauffés, s'épaiſſiront plus facilement.

3°. Les ſolides, c'eſt-à-dire, les fibres des parties dont la jambe eſt compoſée, étant deſſéchées, perdent leur ſoupleſſe, leur jeu & leur reſſort ; elles ſont incapables de l'élaſticité néceſſaire au mouvement, & c'eſt la troiſieme cauſe de la roideur.

Les fibres ſe deſſéchent par les ſueurs exceſſives & la chaleur ; les ſueurs, de même que la chaleur, diſſipent la ſéroſité du ſang ; les fibres de la jambe participant de la ſéche-

reſſe

reſſe des autres parties, ſe trouvent privées du ſuc humide & onctueux qui ſuinte continuellement, en forme de roſée, des parties, pour les maintenir dans une ſoupleſſe néceſſaire au mouvement & à la vie.

4°. La roideur des fibres eſt une ſuite de la fatigue, de la ſéchereſſe & de l'épaiſſiſſement des humeurs : c'eſt la quatrieme cauſe de la roideur des articulations.

Les fibres diſtendues conſidérablement par la fatigue perdent beaucoup de leur reſſort, & ſe roidiſſent ; les fibres deſſéchées n'ont plus de ſoupleſſe, elles doivent être roides ; la lymphe nourriciere étant épaiſſie, & arrêtée dans l'intérieur des fibres, doit les tenir roides.

Ajoutez à ces cauſes la diminution & l'épaiſſiſſement de la ſynovie, & la roideur des ligamens qui reconnoiſſent les cauſes ci-deſſus. Ainſi, celles de la roideur des articulations ſont la diminution & l'épaiſſiſſement des fluides, la ſéchereſſe & la roideur des fibres.

Symptomes. Le cheval ne peut pas marcher en ſortant de l'écurie, parce que les articulations ne jouent pas, parce que les fibres des ligamens ſont ſeches, roides & engourdies.

L'animal marche plus aiſément, à meſure qu'il fait quelques pas; parce que le mouvement met en jeu les fibres, les dégourdit, ranime la circulation & le cours du liquide animal.

Mais il retombe dans le même état par le repos, parce que les fibres ayant une fois perdu leurs reſſorts, ne les reprennent pas facilement, & ne ſe rétabliſſent qu'avec peine.

Diagnoſtic. Il eſt facile de reconnoître cette maladie par la deſcription que j'en ai faite. D'ailleurs, en examinant bien le cheval trotter, l'on verra que les épaules conſervent leur jeu ordinaire; mais que les articulations, depuis l'avant-bras juſqu'en en-bas, ne jouent pas; ce qui fait croire que ce ſont les épaules.

Prognoſtic. C'eſt un mal fâcheux, il eſt rare de le guérir.

Précautions. Pour prévenir ce mal, il faut, dès que le cheval revient de ſa courſe, faire tomber la ſueur avec un coûteau de chaleur, eſſuyer avec un linge, & frotter fortement les jambes avec un bouchon de paille de bas en haut à contre-poil, afin d'échauffer les jambes, de ranimer la circulation des liqueurs & le jeu des fibres, afin d'empêcher l'épaiſſiſſement des humeurs & l'engourdiſſement des fibres : par cette précaution on préſerve toujours le cheval de cette maladie. Les Anglois n'y manquent guere ; & leurs chevaux ſont rarement attaqués de ce mal, ou, pour mieux dire,

moins qu'ils ne devroient l'être, en raiſon des exercices qu'ils leur donnent & de la ténuité de leurs jambes.

Curation. On fait ordinairement des ſétons au poitrail; on paſſe des baguettes à l'épaule, entre la peau & les muſcles, au nombre de quatre ou de cinq, en forme d'éventail; on applique les veſſicatoires ſur les jambes; mais ces remedes ne ſont que l'invention infructueuſe d'une imagination qui ne ſçait à quoi s'en prendre : ils ne font que produire une évacuation d'humeurs, & augmenter le mal, puiſque les humeurs péchent par paucité.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, ſont de ranimer le jeu des fibres, d'augmenter la ſéroſité du ſang, de rendre la fluidité aux humeurs. Pour cela, il faut :

1°. Donner au cheval une bonne nourriture, du ſon & de la farine d'orge ou de ſeigle, délayé dans beaucoup d'eau, afin de fournir au ſang beaucoup de chyle & de ſéroſité; les bons alimens augmentent le liquide animal, & raniment par-là les parties.

2°. Il faut fomenter les jambes avec une décoction de plantes aromatiques, de feuilles de romarin, de laurier, de lavande, de ſauge, &c. les frotter à contre-poil, afin de ranimer les oſcillations, le jeu des fibres & la circulation des fluides; mais le meilleur remede que je connoiſſe, c'eſt le bain des eaux thermales, ou les boues de ces eaux; elles mettent de la ſéroſité dans le ſang, & fortifient en même temps les fibres, leur rendent leur reſſort, & en rétabliſſent les fonctions. J'en ai vu le ſuccès ſur pluſieurs chevaux, étant à l'armée en 1760. J'eus à panſer, de cette maladie, un cheval appartenant à M. d'Hauteville, directeur général des vivres; je l'envoyai aux eaux de Wisbaden; trois ſemaines après, il revint parfaitement guéri (1).

---

(1) Il ne faut pas confondre cette maladie avec l'épaule ſéche, comme l'a fait M. Vitet, ce qui prouve ſon peu d'expérience : car l'on voit tous les jours que les chevaux chargés d'épaules ſont plus ſujets au froid de cette partie que les autres, & c'eſt à quoi la plupart des gens de chevaux prennent garde; il eſt même très-rare de voir des épaules ſéches être expoſées à cet accident : une épaule ſéche peut ſuivre le reſte du corps, ou l'être par conſtruction, ou le paroître par une mauvaiſe conformation de poitrine; & c'eſt tomber dans les erreurs des anciens que de conſeiller de paſſer en pareil cas, comme l'a fait cet Auteur, une racine d'ellebore pour attirer la ſuppuration : je ne conçois pas comment on peut affoiblir, par un cautere, une partie qui

CHEVAL PRIS DE LA FUMÉE. Les chevaux peuvent être dans une écurie où le feu vient à prendre. Lorſque la fumée eſt abondante, ils ſont ſuffoqués; ſi elle eſt peu conſidérable, ils ne périſſent point, mais ils ſont attaqués d'une toux violente.

La fumée, comme on ſçait, eſt un compoſé d'eau, d'acide & d'huile empyreumatique, qui, entrant dans la trachée-artere, irrite & picote la membrane interne des bronches, en retrécit les parois, prend la place de l'air, comprime les vaiſſeaux ſanguins, & donne enfin la mort. Les chevaux étouffés par la fumée jettent pour l'ordinaire du ſang par les narines, ce qui prouve une grande inflammation. Tous ceux que j'ai ouverts avoient les poulmons tout noirs, tant l'engorgement étoit conſidérable.

Pour remédier à la toux des chevaux qui ont reſpiré de la la fumée, il faut les ſaigner aux deux jugulaires, & deux heures après, tirer du ſang au plat des cuiſſes, afin de déſemplir les vaiſſeaux; puis leur donner beaucoup de lavemens, & leur faire des fumigations émollientes. Les chevaux que je traitai heureuſement, après un pareil accident, appartenoient à M. le prince de Turenne. Mais je rappellai à la vie un d'entr'eux qu'on tira de l'écurie par le licol, & qu'on croyoit mort; il avoit jetté du ſang par les narines; je le ſaignai, pour ainſi dire, juſqu'au blanc; ce qui procura au cheval de fréquens bâillemens accompagnés de légers hocquets, que je regardai comme ſalutaires, & qui me donnoient quelques eſpérances de le ſauver. Je lui fis adminiſtrer pluſieurs lavemens: &, trois heures après, il ſe mit un peu à touſſer, ce qui me raſſura pour l'animal. En effet, il ſe releva, & ſe mit encore un peu à touſſer lorſque je lui eus fait la ſeconde ſaignée ſept heures après la premiere. Je continuai les fumigations & les lavemens, & au bout de ſix ſemaines il fut radicalement guéri de ſa toux. Pluſieurs de ces chevaux ne furent que dix à douze jours à touſſer, mais tous revinrent parfaitement. Ces animaux, comme on voit, ne périſſent que faute d'air, & par le pléthore ou l'engorgement des vaiſſeaux pulmonaires. Les fumigations aromatiques miſes en uſage par quelques-uns, ſont très-pernicieuſes.

CHEVAL (abattre un), c'eſt le faire tomber par terre

---

a beſoin de reſſort. Cette méthode vaut bien, ſans doute, celle des orties & des ſétons contre leſquels ce praticien ſe récrie ſi fort, & dont nous avons démontré tant de fois l'abus.

par le moyen des cordages, soit pour le ferrer ou pour l'opérer.

CHEVAL (acheminer un), vieux mot qui signifie accoutumer un poulain à marcher droit devant lui. Le poulain acquiert plus par l'âge ces regles, que l'écuyer ne peut lui donner.

CHEVAL (achever un), c'est faire ou achever la derniere reprise au manege.

CHEVAL (assembler un), est le poser droit, non pas approcher le train de derriere sur le devant : l'assiette du cavalier & le mouvemement de ses rênes suffisent pour cette opération.

CHEVAL (asseoir un), mauvaise expression qui veut dire, mettre un cheval sur les hanches, pour exécuter les airs de manege. Un cheval est bien assis toutes les fois qu'il est en équilibre, & qu'une de ses parties ne fatigue pas plus que l'autre.

CHEVAL DROIT SUR SON DEVANT, se dit de celui dont les articulations des extrêmités sont portées en avant, au lieu de l'être en arriere, & former une ligne droite avec les os qu'elles joignent. Ce défaut vient de ruine & de la ferrure.

CHEVAL (affermir la bouche d'un), ou l'affermir dans la main & sur les hanches ; c'est, dit-on, continuer les leçons qu'on lui a données pour qu'il s'accoutume à l'effet de la bride, & avoir les hanches basses. Un cheval est affermi quand il est droit, & qu'il répond aux différentes demandes du cavalier ; c'est une très-mauvaise expression que de dire qu'il faut qu'il ait les hanches basses.

CHEVAL (aider un), c'est contribuer à l'action du cheval, soit en appellant de la langue, ou en approchant les jambes de son corps, ou en l'aiguillonnant de la gaule ou de l'éperon.

CHEVAL (ajuster un), c'est lui apprendre son exercice en lui donnant la grace nécessaire.

CHEVAL PORTANT BAS, se dit de celui qui baisse la tête en l'exerçant ; les chevaux sujets à ce défaut n'ont ordinairement point d'encolure, ou ont un col lâche & souvent une grosse tête.

CHEVAL PORTANT AU VENT, cheval qui sort la tête de son obliquité, & qui la porte en avant en tendant le col. Ces sortes de chevaux ordinairement n'ont point de bouche, & ont quelques allures défectueuses comme l'amble, l'aubin, &c. J'ai remarqué même qu'ils étoient peu sensibles

à l'action des jambes du cavalier. Quelques-uns ont de l'ardeur. Ce défaut vient presque toujours de ce qu'on leur a gâté la bouche, il est plus fréquent dans les vieux chevaux que dans les jeunes.

CHEVAL HUCHÉ SUR SON DERRIERE. Les maréchaux entendent par ces expressions un cheval usé qui porte le boulet en avant, & se soutient sur la pince. On mettra ici en usage les remedes indiqués pour le cheval bouleté : car ces deux défauts dépendent des mêmes causes.

CHEVAL (arrondir un), c'est le dresser à manier en rond.

CHEVAL SERRÉ DANS SON DEVANT, *Voyez* chevillé.

CHEVAL SIFFLEUR, se dit lorsqu'il fait du bruit avec les narines : ordinairement cela arrive à ceux qui les ont peu ouvertes, que l'on appelle vulgairement peu fendues. L'expérience a plus d'une fois démontré qu'en fendant les narines on remédioit à ce bruit. Mais cela ne réussit pas toujours : lorsque, par exemple, ce défaut est la suite de la mauvaise conformation de la glotte ou de la position du voile palatin. Quelquefois ce défaut est accompagné de la pousse.

CHEVAL TIQUEUX, s'entend d'une habitude perpétuelle qu'a un cheval; il y a le tic proprement dit, qui est lorsque l'animal agit de la tête en appuyant les dents incisives sur la mangeoire, ou en faisant un mouvement de tête, en la serrant, & ensuite la portant en avant : ce que l'on nomme tic d'appui & tic en l'air.

Le tic, improprement dit, ou tic d'ours, est lorsqu'un cheval se berce dans ses épaules en promenant sa tête & l'encolure d'une piece, dans la mangeoire; en levant les jambes de devant l'une après l'autre sans les ployer. Le premier de ces tics fait souvent tomber le cheval dans le marasme par la déperdition de la salive dans la mangeoire. Le second le fatigue considérablement. Le remede du tic de la tête est de lui mettre un collier; mais cela ne réussit pas toujours. S'il a le défaut de lécher les murs, c'est de les laver avec une dissolution d'aloës dans l'eau : le seul remede au tic d'ours, c'est de le mettre dans un endroit où il seroit serré des côtés. Mordre, est encore un tic chez les chevaux.

CHEVAL (chercher la cinquieme jambe du), se dit d'un cheval qui a la tête pesante, & peu de force, & qui s'appuie sur le mors pour s'aider à marcher. Cette expression n'est guere & ne doit plus être d'usage.

CHEVAL (selle à), dépression du corps de l'os sphé-

noïde, ſur laquelle repoſe la glande pituitaire, nommée ſelle à cheval.

CHEVALER, terme de manege, c'eſt lorſqu'un cheval en allant de côté, croiſe les jambes de devant ou de derriere, l'une ſur l'autre.

CHEVAUCHONS, aller à chevauchons, c'eſt ſe mettre ſur le cheval, jambe deçà, jambe de là. On dit auſſi califourchon.

CHEVAUCHER, vieux mot qui ſignifioit aller à cheval, & que l'on donne à ceux qui n'ont pas la main ferme, ou aux chevaux qui s'entretaillent ; ce mot ſe prend encore pour la maniere de ſe mettre plus ou moins long ſur les étriers.

CHEVAUCHEUR, on appelloit ainſi autrefois les maîtres de poſte.

CHEVAUCHURE, appellée, maintenant, monture.

CHEVILLE. Cheval qui n'eſt propre qu'à mettre en cheville ; cheval qui n'eſt propre qu'à tirer & à être mis devant un limonier.

CHEVILLÉ, cheval dont les épaules ſont ſerrées, & paroiſſent ſe toucher. Ce défaut vient plus ſouvent de la conformation de la poitrine que des extrêmités. L'articulation du bras avec l'épaule paroît ſe jeter en dedans, les jambes ſont vacillantes, ſans fermeté, & par conſéquent le cheval de peu de ſervice. Quand ce défaut vient de la poitrine, il périt tôt ou tard de pulmonie, le peu d'embonpoint qu'il a, diminue ; la ganache devient creuſe, l'écoulement du pus du poulmon par les narines ſurvient bientôt, & il termine ſa carriere par des ſueurs & des diarrhées continuelles : quand cette maladie dure un an ou deux, la matiere, en paſſant habituellement par les narines, y cauſe une glande ſous la mâchoire inférieure, ce qui prouve l'inflammation de la membrane pituitaire & des ulceres prochains, ce qui fait juger que le cheval eſt phtiſique & morveux.

CHICOT, éclat de taille nouvelle d'un bois taillé, qu'un cheval en courant ſe met dans le pied, & qui perçant la ſole & pénétrant juſqu'au vif, devient plus ou moins dangereux, ſelon qu'il eſt plus on moins enfoncé dans le pied. *Voyez* Enclouer.

CHEVRETAGE, droit que prenoit autrefois les écuyers du Roi ſur le foin qui arrivoit par eau.

CHOLÉDOQUE (canal) conduit principal qui charie la bile dans le duodénum, *Voyez* Foie.

CHOPER, cheval qui heurte ſon pied contre quelque choſe : ce mot n'eſt plus d'uſage, l'on dit broncher.

CHOROIDE, membrane de l'œil. *Voyez* Yeux.

CHORION, enveloppe la plus extérieure du fœtus. Cette membrane eſt tapiſſée en partie par l'allantoïde : on y remarque deux prolongemens en forme de cornes, qui correſpondent à celles de la matrice, & font fonction de placenta. Ces prolongemens & la partie du chorion compriſe entr'eux, ſont remplis de rugoſités épaiſſes qui touchent intimément à la matrice par leur face intérieure. Le cordon ombilical tient au chorion entre les deux prolongemens. On obſerve en cette partie de gros vaiſſeaux.

CHOROIDE, membrane commune des humeurs de l'œil. *Voyez* ce mot.

CHYLE, eſt un ſuc blanchâtre que contiennent les vaiſſeaux lactés, & qui a une petite teinte de rouge dans le canal thorachique. *Voyez* Digeſtion.

CHYLIFERES, vaiſſeaux qui portent le chyle dans le réſervoir de Pecquet.

CHYLIFICATION, action par laquelle les alimens ſe convertiſſent en chyle.

CICATRICE, réunion parfaite des bords d'une plaie.

CILIAIRE, qui appartient aux Cils.

CILS, *Voyez* PAUPIERES.

CILLER, ſe dit d'un cheval auquel il vient pluſieurs poils blancs au deſſus des yeux vers les ſalieres ; c'eſt une marque de vieilleſſe.

CIRCONSCRIT, tumeur repréſentant un cercle, & dont on peut déterminer l'étendue circulaire qui ſe meut en rond.

CIRCULAIRE, qui eſt rond, qui a la figure d'un cercle. On dit un trouſſeau de fibres circulaires, une membrane circulaire.

CIRCULAIRE DU VAGIN (muſcle), trouſſeau de fibres. *Voyez* Génération de la jument.

CIRCULATION. Le chyle & le ſang de toute l'habitude du corps étant arrivés à la veine-cave antérieure, entre dans l'oreillette droite, d'où il paſſe dans le ventricule du même côté, qui ſe contracte alors, & envoie le ſang, par l'artere pulmonaire, dans les poulmons, où il eſt raréfié par l'air : ce ſang, repris par les veines, eſt rapporté dans l'oreillette gauche, d'où il paſſe dans le ventricule gauche, qui, en ſe contractant, le chaſſe par l'artere-aorte dans toute l'habitude du corps. Actuellement, ſans avoir égard à la

marche des arteres, telle que nous l'avons décrite, nous dirons que le sang est poussé dans des parties considérées comme uniquement composées de vaisseaux très-fins, par exemple, la partie inférieure des extrêmités, & dans des glandes. Or, les extrêmités des vaisseaux sanguins se bifurquent, & produisent un vaisseau rouge & un vaisseau blanc; ce dernier, plus petit, est nommé vaisseau lymphatique, & reçoit la partie blanche du sang qui est la plus fluide. Le vaisseau rouge, nommé veine ou vénule, reçoit la partie rouge de ce liquide, mais encore mêlée d'un peu de lymphe. Il ne faut donc pas être étonné, comme le sont la plupart des maréchaux, que le sang veineux soit épais, puisqu'il doit être tel, étant privé de la sérosité, ni de ce qu'il est noir; cette couleur opaque est due aux molécules sanguines, ou globules rouges plus ramassées. Toutes les fois que l'on observera le sang des veines limpide, rougeâtre, ce sera un signe certain de maladie.

C'est, je pense, par les petits vaisseaux qui viennent aboutir à la peau, que se fait la transpiration dans le cheval (car je n'ai jamais pu appercevoir de glandes miliaires), pour expliquer la nature des cordes du farcin; j'ai souvent cru devoir admettre des glandes, soit cutanées, soit dans le corps cellulaire, mais en les considérant attentivement dans leurs différens temps, c'est-à-dire, dans le commencement, dans l'état & dans le déclin, j'ai constamment vu que ce n'étoit que de vrais phlegmons enkystés.

Ces vaisseaux lymphatiques sont autant de veines: ils sont répandus dans toute l'étendue du corps, sur-tout dans les endroits où il n'y a point de parties rouges; mais ils sont plus considérables dans les extrêmités: on les découvre dans toute la longueur des tendons, le long de la face interne du tibia, rampant à quelque distance de la veine, & pénétrant intérieurement dans la cuisse, pour se rendre aux glandes inguinales. En les ouvrant, on observe comme dans les veines sanguines une très-grande quantité de valvules, posées de même, c'est à-dire, posées de façon que la lymphe ne rétrograde pas en en-bas; ces valvules cependant, sans qu'il soit jamais arrivé aucune rupture, ne se remarquent que dans les veines des extrêmités. Derriere la trachée-artere, on découvre un gros tronc lymphatique, de chaque côté du col, où il y a peu de valvules: j'ai même rencontré des sujets chez lesquels il en étoit dénué. Ces vaisseaux s'apperçoivent aisément, & en très-grande quantité, dans l'œdême, ainsi que dans l'anthrax, maladie qu'on a long-tems regar-

dée comme la suite de la morsure de la musaraigne ; les scarifications, qu'on fait à cette tumeur, les rendent très-visibles. Tous les vaisseaux lymphatiques des extrêmités postérieures, ainsi que ceux du bas-ventre, se rendent au réservoir du chyle. C'est souvent de la rupture de ces vaisseaux dans le bas-ventre que vient l'hydropisie de cette partie : l'expérience que je vais rapporter m'en a fourni la preuve. Après avoir posé un tube à une veine lymphatique du plat de la cuisse, j'ai injecté de l'eau de teinture ; j'ai vu le fluide remplir tous les vaisseaux collatéraux, tant dans cette partie que dans le bas-ventre ; vers la cinquieme vertebre des lombes, je l'ai vû sortir par un tronc considérable qui étoit rompu : c'est constamment en cet endroit, ou de l'autre côté dans le cas d'hydropisie, que cette rupture se fait ; mais, dans l'état naturel, mes injections ont toujours passé dans le réservoir du chyle ; malgré le poids que peut avoir cette expérience, je ne dis pas que ce soit toujours cette rupture qui soit la cause de l'hydropisie ; je n'ignore pas que le relâchement des vaisseaux résorbans, qui sont en très-grand nombre, ne puisse peut-être la produire, mais je suis très-persuadé que la premiere est la plus commune.

Le sang est porté en d'autres parties du corps, dans des glandes propres à recevoir chacune la portion qui lui convient, & qui est analogue à leurs couloirs ou à leurs vaisseaux : une portion de ce fluide, par exemple, est envoyé par le cœur à la tête, où il enfile différens vaisseaux qui se distribuent en divers endroits. Une autre portion va au cerveau ; là, le fluide animal, qui faisoit partie du sang, est séparé & envoyé dans les nerfs pour faire mouvoir les muscles, &c. Une autre portion va aux glandes lacrymales par lesquelles se fait la secrétion des larmes : une autre est portée aux glandes salivaires qui en séparent la salive, laquelle est d'abord versée dans la bouche, & rentre ensuite dans la masse du sang par la déglutition & par la voie de la chylification. Les glandes de la poitrine, celles du bas-ventre, &c., séparent toutes également du sang, qui leur a été envoyé, des liqueurs particulieres ; ainsi le foie fait la secrétion de la bile ; le pancréas, celle du suc du même nom ; les reins, celle de l'urine, &c. Chaque glande ayant filtré du sang l'humeur pour laquelle elle est destinée, ce qui reste passe dans de petites vénules qui le rapportent dans de plus gros vaisseaux ; ceux-ci dans de plus considérables, qui le versent enfin dans les veines caves & celles-ci dans le cœur, où il se trouve mêlé avec de nouveau chyle. C'est ainsi que

s'opere la circulation du ſang dans tous les animaux.

CIRE, humeur ſébacée que l'on trouve principalement dans l'oreille & dans le fourreau.

CIROENE, emplâtre fait avec la poix blanche, l'huile, la bourre que l'on applique après avoir mis le feu.

CIRON, petite tumeur ſquirrheuſe & circonſcrite, qui ſe trouve aux levres, aux naſeaux & aux paupieres, laquelle eſt de peu de conſéquence, & que l'on peut racler avec le biſtouri.

CLAMPONNIER ou CLAPONNIER, cheval clamponnier ou claponnier, eſt un cheval long-jointé, c'eſt-à-dire, qui a les paturons longs, affilés & trop plians. Ce terme n'eſt plus d'uſage.

CLAPIER, ſignifie les différentes fiſtules.

CLAIR, bai-clair, nuance de poil bai. *Voyez* Poils.

CLIGNOTANTE. *Voyez* Onglée.

CLIGNOTEMENT, mouvement involontaire de la paupiere.

CLIGNEMENT, mouvement à demi que fait la paupiere du cheval.

CLIQUETIS, mouvement que l'on ſent à la ſuite d'une fracture.

CLITORIS. *Voyez* Génération, parties de la génération de la jument.

CLOU. *Voyez* Forger, maniere de forger & de ferrer.

CLOU, conduire ſon clou eſt de tenir ferme la lame d'une main, juſqu'à ce que l'on ſente de la réſiſtance, & que cela raiſonne; enſuite de quoi on l'abandonne, & en deux ou trois coups on l'enfonce dans l'étampure.

CLOU DE RUE. On entend par clou de rue tout corps étranger qui pénétre dans la ſole de corne, ſoit que le cheval le prenne à l'écurie ou dans la cour, ou dans la rue, ou à la campagne.

Il y a trois ſortes de clous de rue; le ſimple, le grave & l'incurable (1)

---

(1) Cette diviſion, comme l'on verra ci-deſſous, eſt de toute néceſſité, il n'y a que le défaut de connoiſſance de l'anatomie du pied, & le défaut d'expérience qui puiſſe la rejetter comme a fait M. Vitet; il n'auroit pas avancé, s'il en eût eu, que les ſignes du clou de rue ſont les mêmes que celles de l'enclouûre : dans l'enclouûre, la matiere ſouffle au poil en attaquant la chaire cannelée, au lieu que dans le clou de rue, la ſole charnue, le tendon, l'articulation, peuvent être attaqués, la matiere ſe fait jour (quand on n'y porte pas remede) dans le paturon. Dans le clou de rue il faut deſſoler, ce qu'il ne faut pas

Le clou de rue ſimple eſt celui qui ne perce que la fourchette charnue ou la ſole.

Le grave eſt celui qui pique, ſoit le tendon, ſoit les ligamens de l'os de la noix, ou l'os du pied. Bien qu'il ait piqué l'arc-boutant, il n'eſt grave que quand la matiere a gâté le cartilage.

Le clou de rue incurable eſt celui qui offenſe l'os de la noix, ou l'os coronaire à leurs parties cartilagineuſes. Dans les jeunes chevaux, le mal ne ſe guérit point, parce que les cartilages ne s'exfolient jamais, qu'ils ſe conſument peu à peu par la carie. J'ai appris par expérience, qu'il ne falloit pas déſeſpérer de la guériſon dans les vieux chevaux. J'en ai vu guérir, dont le tendon avoit été en partie coupé, & l'os de la noix percé.

On doit d'autant moins abandonner le traitement de cet accident dans les vieux chevaux, qu'ils n'ont point ou preſque point de cartilages; comme je l'ai obſervé dans la chondrologie.

Curation du clou de rue ſimple. Si le clou n'a percé que la ſole de corne, & qu'il n'ait point atteint la ſole charnue, (ce que l'on connoîtra s'il ne paroît pas de ſang) il n'y a rien à faire, la guériſon s'opere d'elle-même.

Celui qui perce la fourchette en biaiſant, & va gagner le paturon, n'eſt pas dangereux; parce que la fourchette n'a point de ſenſibilité, le cheval guérit en marchant.

Si le clou a touché la ſole charnue, mais légérement, il ne s'enſuit ordinairement aucun danger. De vingt chevaux piqués de cette façon, il y en a dix au moins qui guériſſent ſans aucuns remedes; cependant, il eſt prudent de faire une petite ouverture pour y introduire, ſoit de l'eſſence de térébenthine, ſoit d'autres remedes convenables: il faut auſſi mettre quelque choſe d'onctueux, pour humecter la ſole de corne dans le pied.

Lorſque le clou de rue a atteint l'os du pied, ce qu'on connoît par le moyen de la ſonde, il eſt rare que cet os ne s'exfolie pas. Alors il eſt indiſpenſable de pratiquer une bon-

---

faire dans l'enclouûre, puiſque cette opération ne ſçauroit donner plus d'aiſance. Ces faits ſuffiſent pour prouver que M. Vitet n'entend nullement cette partie, & qu'il a eu grand tort de blâmer notre diviſion, qui, de l'aveu des maréchaux, leur a été d'un grand ſecours. Diviſion que j'ai faite le premier, & que M. le Docteur met, comme bien d'autres articles, ſous le nom de pluſieurs, ou de certains maréchaux,

ne ouverture à la ſole de corne, après avoir paré profondément le pied, afin de donner jour & iſſue à l'eſquille. Le panſement ſe fera en mettant ſur cet os deux ou trois petits plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine ſimple : on levera l'appareil au bout de ſix jours, & l'on continuera à panſer la plaie de deux jours l'un, juſqu'à l'exfoliation faite. Alors on ſe ſervira d'égyptiac pour cicatriſer. Cette maladie dure environ quarante jours.

Quelquefois la deſſolure eſt le plus ſûr moyen pour avancer la guériſon.

Curation du clou de rue grave. Si le tendon a été percé récemment, on le reconnoît à la ſynovie qui ſort par le trou. Il faut deux ou trois mois pour rétablir le cheval, qui bien que guéri reſte quelquefois boiteux ; mais cet accident eſt rare.

Lorſqu'il ne ſort point de ſynovie, & que néanmoins on ſoupçonne que le tendon eſt offenſé, il faut s'en aſſurer avec la ſonde ; ſi on ſent l'os, il eſt certain que le tendon a été percé. Dans ce cas, il faut deſſoler, puis emporter l'endroit de la fourchette qui a été piqué, & introduire au fond de la plaie une ſonde cannelée, dans la rainure de laquelle on dirige le biſtouri, pour débrider un peu le tendon longitudinalement, & non tranſverſalement. Après cette opération, il eſt néceſſaire de garnir tout le pourtour de la ſole charnue, excepté l'endroit de la plaie, avec des plumaſſeaux d'étoupes imbibés d'eſſence de térébenthine ; on introduira dans la plaie de petites tentes trempées dans le baume de Fioraventi, ou dans l'eſſence de térébenthine, & on le couvrira de plumaſſeaux imbibés de la même eſſence. Le premier appareil reſtera pendant trois jours ſur la plaie, ſans être ôté : enſuite on la panſe tous les jours, ſur-tout dans les temps chauds. A l'égard des plumaſſeaux de la ſole charnue, on les leve cinq ou ſix jours après la deſſolure, ayant eu ſoin de les arroſer tous les jours avec l'eſſence de térébenthine, de façon qu'elle pénetre juſqu'à la ſole charnue ſans toucher aux éclíſſes.

En panſant le cheval, on doit recommander de laver le pied très-doucement. Il faut pouſſer avec le genou (ſi c'eſt le pied de derriere) la jambe du cheval, afin qu'il ne ploye pas le paturon, & avoir ſoin de ne pas mettre la main au pied, de peur de cauſer une hémorrhagie. Après quinze ou vingt jours, ſi l'on ne voit point d'amendement, ſi même le cheval boite davantage, & qu'on apperçoive un gonflement dans le paturon, il eſt encore néceſſaire de débrider la plaie

jusqu'au paturon, en se servant de la sonde cannelée, comme nous avons dit ci-dessus. On peut aussi passer un séton qui traverse la plaie & le paturon, & imbiber le ruban du séton, de baume de Fioraventi, ou d'essence de térébenthine. On se gardera bien d'employer aucun ongúent corrosif, parce qu'il attaqueroit la partie cartilagineuse de l'os de la noix, & causeroit un mal incurable.

Toutes les fois que le tendon est piqué, il s'exfolie; ou pour mieux dire, l'escarre tombe : car les tendons piqués ne s'exfolient pas de la même maniere que les os; ce qui le prouve, c'est qu'après la cicatrice complétée du tendon lésé, le cheval reste quelquefois long-temps boîteux, tandis qu'après l'exfoliaion de l'os blessé, l'animal est parfaitement guéri, & marche sans boiter.

Si l'on soupçonne que le ligament, qui unit l'os de la noix avec l'os du pied, est piqué, il faut panser le cheval deux fois par jour, de peur que le ligament ne se gâte par le séjour de la matiere. Si le clou de rue a pénétré dans la partie concave de l'os du pied, ce qu'on reconnoit lorsqu'en sondant on sent l'os du pied à découvert, on doit pratiquer une ouverture pour donner une issue à l'esquille qui en sortira; mais le plus court est de dessoler, ensuite on coupera le bout de la fourchette charnue, en se servant de la sonde cannelée, comme nous l'avons dit ci-dessus; mais évitant surtout de fendre le tendon, parce que cette partie s'exfolie d'elle-même à l'endroit de son attache.

Lorsque l'artere qui entre dans la partie concave du pied, a été piquée, ce dont on est assuré par l'hémorrhagie, il faut dessoller le cheval, faire une ouverture, former de petits plumasseaux d'étoupes bien durs, chargés de térébenthine de Venise, ou trempés dans son essence, & les appliquer sur l'artere de façon qu'ils servent de point d'appui, afin d'arrêter le sang. On levera l'appareil au bout de six jours, & ensuite on pansera la plaie tous les jours de la même maniere.

Si le clou de rue, après avoir percé l'arc-boutant, attaque le cartilage & à sa partie inférieure, on doit alors pratiquer l'opération du javart encorné; c'est-à-dire, qu'on doit couper une partie du sabot, afin d'extirper le cartilage qui est gâté. *Voyez* l'article du Javart encorné.

CLOU DE RUE INCURABLE. J'ai cru devoir indiquer les signes par lesquels on connoîtra que dans les jeunes chevaux les cloux de rue sont incurables, afin qu'on ne mette en usage aucune opération, ni aucuns remedes qui feroient une dépense inutile.

Les clous de rue ne peuvent ſe guérir, 1°. lorſque le tendon a été piqué, & que par une ſuite de cette piquure, la matiere, en ſéjournant, a corrodé la partie cartilagineuſe de l'os de la noix, & altéré la ſynovie. 2°. Lorſqu'on a appliqué ſur la plaie des onguens corroſifs qui ont opéré le même effet ſur cet os. Lorſque le clou de rue a piqué l'os de la noix, ou l'os coronaire, parce que ces os ſont revêtus d'un cartilage qui ſe corrode, & ſe mine peu-à-peu ſans s'exfolier, & qu'il en ſort toujours une ſanie ſanguinolente, ce qui empêche la plaie de ſe cicatriſer jamais. C'eſt par la ſonde qu'on s'aſſure de la carie de l'os ou de la léſion du cartilage. Si donc, en ſondant, on ſent que la ſurface de l'os eſt égale, unie & polie, c'eſt une preuve qu'on touche le cartilage, & que l'os n'eſt pas carié; mais ſi on ſent que la ſurface eſt inégale & raboteuſe, on juge qu'il y a carie, & par conſéquent qu'il ne reſte aucune eſpérance de guériſon. Cependant, il eſt important de remarquer que les vieux chevaux peuvent guérir, ſans même reſter boiteux, par la raiſon que les cartilages ſont uſés & non oſſifiés, comme on l'a prétendu juſqu'à ce jour. J'ai pluſieurs exemples de cette guériſon parfaite; mais il faut convenir que ſouvent le cheval ne vaut pas le temps ni l'argent que l'on emploie à le traiter.

CLOU, (affiler un), eſt la maniere de redreſſer un clou, & de rendre la pointe aigue en la tournant du côté de la muraille, lorſqu'il eſt queſtion de brocher.

CŒCUM. *Voyez* Inteſtins.

COEFFÉ (BIEN ou MAL): bien, ſe dit d'un cheval qui a les oreilles petites & bien placées au haut de la tête, & mal de celui qui les a placées trop à côté de la tête, & longues ou pendantes.

CŒLIAQUE, eſt le nom d'une artere que l'on appelle tronc cœliaque qui va fournir des branches à l'eſtomac, au foie, à la rate, &c. *Voyez* Angeiologie, ou Artere.

CŒUR (le), le cœur eſt un muſcle creux, d'une figure conique, renfermé dans le péricarde, tenant aux principaux vaiſſeaux, poſé perpendiculairement, dont la pointe regarde le ſternum, & un peu plus incliné du côté gauche ou du montoir. Sa baſe eſt toujours environnée de beaucoup de graiſſe, ſa pointe en eſt toujours dépourvue, principalement dans ſes faces antérieures & poſtérieures. Pour bien conſidérer le cœur, il faut l'examiner en place. Quand on a enlevé la graiſſe, on découvre les différens vaiſſeaux qui le ſuſpendent, & deux eſpeces d'appendices, nommées oreillettes; de façon qu'à ſa baſe, il a l'air d'un cône étranglé. Ce viſcere

eſt compoſé de pluſieurs plans de fibres charnues, dont les couches extérieures vont de droite à gauche, dans la face antérieure ; poſtérieurement, elles ſe portent un peu plus tranſverſalement, & paroiſſent partir toutes de la partie inférieure, de l'artere pulmonaire, & de l'artere-aorte ; un peu plus intérieurement, les fibres s'entrecroiſent, de façon qu'elles paroiſſent former un huit de chiffre. On voit, en effet, les fibres partir de la partie antérieure du cœur, deſcendre en ſe contournant ſur ſa pointe, & ſe porter enſuite en arriere.

On conſidere au cœur quatre cavités, deux grandes & deux moyennes : celles-ci ſont nommées oreillettes, & les autres ventricules ; ſçavoir, une oreillette droite, & un ventricule droit ; une oreillette gauche, & un ventricule gauche. L'oreillette droite eſt cette poche que l'on apperçoit à la réunion de la veine cave antérieure avec la poſterieure : ſa figure extérieure eſt ridée, ſa partie inférieure forme un bord tranchant. Le dedans eſt inégal & raboteux, & forme de petites cavités. La capacité de celle-ci eſt plus grande, que celle de l'oreillette gauche. L'oreillette droite reçoit le ſang des veines caves, & le porte dans le ventricule droit.

Le ventricule droit eſt une cavité très-grande & la plus conſidérable des quatre, ſa figure eſt triangulaire ; on y obſerve pluſieurs membranes nommées valvules, leſquelles ſont de deux eſpeces : les premieres ſont de petites aponévroſes ligamenteuſes, larges, qui s'attachent à la partie ſupérieure du ventricule proche l'oreillette, & qui forment une eſpece de branche découpée autour de l'entrée dans cette cavité. Ces valvules ſe terminent enſuite par de petits cordons blanchâtres arrondis, dont les uns venant de la partie moyenne de cette cavité, vont ſe rendre au côté oppoſé en s'entrecroiſant, tandis que les autres partant d'un autre bord, deſcendent un peu plus bas & à l'oppoſite, vers la pointe du cœur.

Ces valvules ont été nommées valvules tricuſpides, triglochynes, &c. L'uſage de ces valvules eſt d'empêcher que le ſang ne rétrograde dans l'oreillette droite.

Les ſecondes ſont ſituées à la ſortie de ce ventricule, vers l'entrée de l'artere pulmonaire : ce ſont trois petites membranes, de même que celles que l'on trouve dans les veines des extrêmités. Il n'y en a que trois à l'orifice de ce gros vaiſſeau, rangées tout autour ; de façon que le ſang voulant rentrer dans le ventricule, ouvre les ſoupapes, & les

remplit, ce qui l'empêche par conséquent de rétrograder. Ces valvules ont retenu le nom de sigmoïdes.

L'oreillette gauche est moins considérable que la droite. Sa figure externe en differe peu aussi, l'interne est la même. Elle reçoit le sang de quatre veines pulmonaires, destinées à rapporter celui qui a été distribué dans le poulmon par l'artere pulmonaire.

Le ventricule gauche est plus épais que le droit, & sa cavité moins grande. On y observe de même les valvules tricuspides, posées vers l'oreillette gauche, & les sigmoïdes, vers l'artere-aorte. Le nombre & l'arrangement des unes & des autres sont les mêmes que dans l'oreillette droite & dans le ventricule droit. On découvre encore, dans les oreillettes & dans les ventricules, différentes anfractuosités que l'on prétend servir à briser le sang & l'atténuer, afin qu'il passe plus aisément dans les poulmons : ainsi le cœur a deux entrées & deux sorties; le sang des veines entre par l'oreillette droite, passe dans le ventricule droit, d'où il sort pour aller dans les poulmons par l'artere pulmonaire; il rentre ensuite dans l'oreillette gauche, & de là passe dans le ventricule gauche pour entrer dans l'artere-aorte. On apperçoit dans les poulains nouveaux nés, une artere, à trois ou quatre travers de doigt au dessus de l'artere pulmonaire, que l'on a nommé canal-arteriel; il permet au sang de passer dans l'artere-aorte; ce conduit, peu de temps après la naissance, devient ligament, & oblige le sang d'entrer entiérement dans les vaisseaux pulmonaires.

COAGULATION, on appelle coagulation un épaississement d'une liqueur qui de fluide devient dans l'état de solidité. On dit un sang coagulé, une humeur coagulée.

COAGULUM, s'entend d'un caillot de sang qui se forme à la suite de la section d'un vaisseau, principalement d'une artere.

COCTION, en terme chirurgical, s'entend d'une humeur élaborée, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie; mais cela s'entend plus d'une humeur excrémentielle ou d'un fluide enfermé dans quelques tumeurs.

COCTION ou CUISSON d'une plante.

COENE. On appelle coene une croûte, tantôt blanche, tantôt noirâtre, que l'on apperçoit sur un sang nouvellement tiré, cette coene varie de couleur suivant le degré de chaleur, & fait que très-souvent l'on prend pour le sang inflammatoire celui qui ne l'est pas. Cette méprise arrive aussi souvent en Chirurgie qu'en Maréchallerie.

COFFRE,

COFFRE, ſe dit quelquefois en parlant du ventre du cheval : on dit ce cheval a un grand coffre, pour dire qu'il a bien du ventre, ou qu'il mange beaucoup. On dit d'un cheval qui a peu de force, que c'eſt un vrai coffre à avoine.

COINS, ſe dit auſſi des quatre angles ; extrêmités ou lignes de la volte ; lorſque le cheval travaille en quarré, ce cheval a fait les quatre coins, a travaillé ſur les quatre coins. On dit auſſi qu'un cheval a pouſſé ſes coins, pour dire que les dents inciſives qui avoiſinent les crochets ſont ſorties.

COINS (dents). *Voyez* des Dents en particulier.

COL, on comprend dans le col, l'encolure, le col proprement dit, & le goſier.

L'encolure eſt la maſſe de chair qui ſoutient ces longs crins connus ſous le nom de criniere. L'encolure doit être charnue, arrondie ſupérieurement : lorſqu'elle eſt droite, on l'appelle fauſſe encolure, lorſqu'elle eſt creuſée ou écharnée, elle ſe nomme coup de hache. Dans un cheval de ſelle l'encolure ne doit point être longue, mais bien relevée ; dans le cheval de carroſſe elle doit être plus allongée, afin de former le centre de gravité dans les mouvemens en avant.

Le col proprement dit, eſt la partie moyenne du col qui donne la baſe à l'encolure, laquelle eſt formée des vertebres cervicales qui ſont au nombre de ſept.

La premiere vertebre, autrement dite atlas, differe de celles qui la ſuivent, en ce qu'elle n'a point de corps, ni d'apophyſes épineuſes, ni d'apophyſes obliques. Sa figure approche de celle d'une bague, elle eſt large en deſſus, & étroite en deſſous : on y remarque par conſéquent deux faces, une ſupérieure arrondie, qui produit ſur ſes côtés deux grandes ailes dont les bords ſont pareillement arrondis. Dans la face inférieure ſe voient cinq apophyſes dont la plus conſidérable eſt dans le milieu : des quatre autres réſulte une cavité dont la partie inférieure eſt cartilagineuſe. Cette cavité eſt deſtinée à recevoir les condyles de l'occipital. Ces quatre apophyſes forment quatre échancrures en croix. On apperçoit encore dans cette premiere vertebre cinq trous, dont le plus conſidérable eſt dans le milieu pour le paſſage de la moëlle épiniaire cervicale : les quatre autres ſont placés aux parties latérales du grand trou, deux de chaque côté : ils ſervent pour le paſſage des arteres & des veines vertébrales. On remarque dans ce grand trou vertébral deux petites inégalités pour l'attache d'un ligament, dont l'uſage eſt

d'unir la seconde vertebre avec celle-ci, & deux petites facettes cartilagineuses pour s'articuler avec la seconde vertebre.

La seconde vertebre est nommée axis (essieu) ; c'est la plus grosse de toutes les vertebres. Elle differe de la premiere en ce qu'elle a un corps & une apophyse épineuse qui est considérable, & qui ressemble à un dos de carpe. On y remarque huit apophyses, en y comprenant celle dont je viens de parler ; quatre sont obliques, deux transverses, une épineuse, & une placée supérieurement entre les apophyses obliques, nommée apophyse odontoïde ; elle est taillée en biseau. On observe sur son corps deux cavités séparées par une petite éminence pour l'attache du ligament dont on a fait mention ci-dessus. Sur le corps de l'apophyse épineuse se trouvent deux grands prolongemens avec plusieurs inégalités, où s'attachent le ligament cervical & plusieurs muscles. Les apophyses obliques sont placées inférieurement ; elles ont des facettes cartilagineuses pour recevoir les obliques supérieures de la troisieme vertebre. Les apophyses transverses sont situées sur le corps même de la vertebre qui porte aussi une éminence allongée en forme de taillant ; à la partie supérieure de cette éminence, se voient des inégalités où viennent s'attacher quelques muscles. Enfin, on apperçoit à cet os, cinq trous dont le plus considérable sert au passage de la moëlle de l'épine : les quatre autres sont supérieurs & inférieurs ; les supérieurs, plus grands que les inférieurs, sont situés entre les apophyses obliques & l'apophyse épineuse : les inférieurs sont placés dans le corps des apophyses transverses. On observe dans cet os dix échancrures, cinq de chaque côté ; deux dans la partie inférieure, une dans la partie moyenne, deux dans la supérieure. On doit y remarquer encore une cavité profonde pour loger la tête de la troisieme vertebre.

Les autres vertebres cervicales different de celle-ci, en ce qu'elles n'ont point d'apophyse odontoïde, qu'elles ont une tête à leur extrêmité supérieure, & une cavité à l'inférieure ; en ce qu'elles deviennent plus grosses & plus courtes, en sorte que la derniere vertebre cervicale est de moitié moins longue que la deuxieme, mais plus large. Ce que l'on peut y considérer de plus qu'aux deux premieres, ce sont leurs apophyses épineuses, peu sensibles à la vérité, mais plus à la derniere qu'à la sixieme, & plus à celle-ci qu'à la cinquieme, &c. . . .

La premiere vertebre du col est unie avec la seconde par

quatre ligamens ; sçavoir, par un capsulaire, par deux longitudinaux, dont l'un est inférieur & l'autre supérieur, & par un transversaire.

Le capsulaire s'attache, comme tous les ligamens de cette nature, aux bords des articulations.

Le longitudinal supérieur s'attache sur le sommet de la premiere vertebre, passe par dessus le capsulaire, & va se terminer à la partie supérieure du corps de la seconde vertebre du col.

Le longitudinal inférieur s'attache sur le corps de la premiere vertebre, & va se terminer de même à la seconde.

La troisieme vertebre est liée avec la seconde par trois ligamens ; sçavoir, deux capsulaires, qui s'attachent à la circonférence des apophyses obliques ; & un intermédiaire, situé entre chaque corps des vertebres ; c'est un plan de fibres circulaires, & de quelques autres plans différemment rangés. Les ligamens intermédiaires des vertebres, du dos principalement & des lombes, sont exposés à être tiraillés, dans les chevaux de bât, sur-tout dans les malliers ou limoniers. On trouve, en effet, dans ces sortes de chevaux des ankyloses & des exostoses à l'endroit de ces ligamens. Le ligament longitudinal supérieur, & la portion du ligament capsulaire, qui est dessous, de la premiere avec la seconde vertebre, sont sujets à être affectés dans la maladie de la taupe ; ce qui est suivi d'un très-grand danger. *Voyez* Taupe.

Les vertebres du dos & des lombes sont contenues de même par les ligamens capsulaires de leurs apophyses obliques, & par un ligament intermédiaire qui unit leurs corps ensemble.

La derniere vertebre des lombes est aussi jointe avec l'os sacrum.

Les os de la queue sont simplement unis par le ligament intermédiaire : ces ligamens sont plus épais dans leur circonférence que dans leur centre.

Les vertebres du col sont fléchies & étendues, portées sur les côtés par le moyen de vingt-sept muscles, dont douze extenseurs, sept fléchisseurs, & huit latéraux.

Les extenseurs de chaque côté sont divisés en communs de la tête & du col, en propres à la premiere vertebre cervicale, & en communs au reste des vertebres cervicales.

Les muscles communs de la tête & du col sont le splenius, le grand complexus, & le long commun.

Ces deux premiers sont décrits à l'article des muscles de la tête ; on donne la description du dernier à l'article des

muſcles du bras , parce qu'il lui appartient plus qu'à la tête. Les trois autres ſont ; le gros, le long, & le court extenſeur.

1°. Le ſplenius, décrit aux muſcles de la tête.

2°. Le grand complexus, décrit. *Ibidem.*

3°. Le long commun, décrit. *Ibidem.*

4°. Le gros extenſeur a ſon attache ſur le corps de la deuxieme vertebre, remplit la face entiere de la premiere vertebre, & ſe termine à toute la circonférence de ſon bord.

5°. Le long extenſeur a ſon attache à l'apophyſe oblique de la premiere vertebre dorſale, monte tout le long du col, en fourniſſant, dans ſon trajet, pluſieurs tendons applatis, qui s'attachent aux apophyſes tranſverſes des ſixieme, cinquieme, quatrieme & troiſieme vertebres cervicales. Il ſe porte latéralement : après avoir paſſé ſur le gros extenſeur, il va ſe confondre avec le tendon du ſplenius, lequel ſe porte au deſſous du col, & ſe termine à la premiere vertebre ; il ſert par conſéquent à la fléchir.

6°. Le court extenſeur eſt ſitué tout le long du corps des cinq dernieres vertebres cervicales, ainſi que des ligamens du même nom ; il a ſon attache à la partie antérieure de la ſeconde & premiere apophyſe épineuſe des vertebres dorſales, rampe enſuite le long du corps des cinq vertebres en s'y attachant, & va ſe terminer à la partie inférieure du corps de la ſeconde vertebre. L'uſage de ces muſcles eſt de tirer le col ou de le plier ſur les vertebres du dos : mais quand le long extenſeur agit ſéparément, il porte le col ſur le côté.

Les muſcles fléchiſſeurs ſont, comme nous l'avons déjà dit, au nombre de ſept ; ſçavoir, trois pairs & un impair, dont trois ſont deſtinés pour la premiere & ſeconde vertebres, & quatre pour les dernieres.

1°. Le long fléchiſſeur. La premiere eſt portée & fléchie vers la ſeconde : 1°. par cette portion du ſplenius dont nous avons parlé : 2°. par un muſcle impair, nommé long fléchiſſeur, qui a ſon attache à toute la face antérieure des ſixieme, cinquieme, quatrieme, & troiſieme vertebres cervicales ; il paſſe enſuite par deſſus la ſeconde, ſans s'y attacher, pour ſe terminer à la partie antérieure de la premiere vertebre.

2°. Le court fléchiſſeur a ſon attache à l'apophyſe tranſverſe de la troiſieme vertebre cervicale, & a ſa terminaiſon à la partie ſupérieure de la ſeconde.

Les dernieres vertebres ſont fléchies par le moyen de deux

muſcles, qui ſont le ſcalene & le fléchiſſeur interne.

3°. Le ſcalene, après avoir pris ſon attache au bord antérieur de la premiere côte, ſe porte enſuite de bas en haut, pour ſe terminer aux apophyſes tranſverſes des ſixieme, cinquieme & quatrieme vertebres cervicales.

4°. Le fléchiſſeur interne a ſon attache dans la poitrine, ſur le corps des cinquieme & ſixieme vertebres dorſales; puis augmentant de volume en une maſſe charnue, il va ſe terminer, par un fort tendon, à la partie inférieure de l'apophyſe tranſverſe de la ſixieme vertebre cervicale.

Les vertebres ſont portées ſur les côtés par le ſecours de quatre petits muſcles appellés intertranſverſaires.

Le premier a ſon attache au bord antérieur de la premiere côte au deſſus du ſcalene, & ſa terminaiſon à l'apophyſe tranſverſe de la derniere vertebre dans ſa partie inférieure; & le ſecond, depuis cette même apophyſe tranſverſe, dans ſa partie ſupérieure, juſqu'à celle de la ſixieme vertebre ſucceſſivement, juſqu'à l'apophyſe tranſverſe de la troiſieme. L'uſage de ces muſcles eſt de porter le col ſur le côté.

Le goſier eſt la partie antérieure du col; il regne depuis le deſſous de la ganache juſqu'à l'entre-deux des pointes des épaules. Le goſier doit être ſaillant & un peu convexe dans ſa partie moyenne; quand il l'eſt trop, on l'appelle col pendant: c'eſt pour l'ordinaire le défaut des vieux chevaux, quoiqu'ils puiſſent naître ainſi.

COL (glandes du col) : l'on comprend, ſous le nom de glandes du col, non-ſeulement les glandes qui ſont ſituées tout le long des vertebres cervicales au deſſous de la peau; glandes fort apparentes dans le farcin; mais même les laryngiennes, les aryténoïdiennes, les épiglottiques, les pharyngiennes & les œſophagiennes; ce ſont tout autant de points griſâtres qui verſent une liqueur onctueuſe propre à faciliter dans le larynx & dans la trachée-artere le paſſage de l'air; dans le pharynx & l'œſophage, celui des alimens. Les unes & les autres ſont toujours ſenſibles, plus ou moins volumineuſes & lymphatiques.

Les glandes thyroïdiennes ſont au nombre de deux, une de chaque côté, ſituées ſur les parties latérales du ſecond anneau de la trachée artere: elles ſont d'une figure ovalaire, de couleur brune, & de la groſſeur d'un œuf de pigeon, convexes antérieurement, & légérement applaties poſtérieurement. On obſerve dans ces glandes une ouverture qui donne paſſage à une artere aſſez conſidérable qui va ſe diſtribuer dans leur ſubſtance; inférieurement, ſe remarque une autre

ouverture par où sort un vaisseau lymphatique, lequel va se rendre au principal tuyau qui rampe le long de la trachée-artere. En fendant ces glandes, on reconnoît que leur substance est corticale, semblable à celle du rein, & que comme lui, elles sont creusées de différentes petites cavités propres à recevoir la lymphe qu'elles ont séparée : ce qui prouve qu'elles sont lymphatiques, bien que M. Bourgelat, pag. 273, ait avancé avec confiance que leur usage n'étoit pas connu.

COL (fistule à la saignée du), lorsque le cheval se frotte après avoir été saigné, ce qui arrive lorsqu'on s'est servi de flammes mal propres, ou lorsqu'on a piqué sur une valvule, il naît souvent à l'endroit de la saignée une petite élévation en forme de cul-de-poule, avec un léger suintement d'une eau rousse : la veine se durcit ; ce cul-de-poule se trouve toujours rempli d'une lymphe épaissie, qui forme des lames couchées les unes sur les autres lesquelles interceptent la circulation du sang, gonflent & tendent la veine jusqu'aux glandes parotides, c'est ce qu'on appelle fistule à la saignée du col. On reconnoît qu'il y a fistule, par une élévation, par la dureté, & par un petit point rouge duquel suinte la partie séreuse du sang. On le reconnoît mieux en sondant ce trou : pour lors, l'on voit si la sonde va dans la veine. On commence par sonder tout droit, & ensuite on baisse la sonde vers le col, & on poursuit vers le col.

Curation. La sonde cannelée étant introduite dans l'ouverture, on sonde la veine dans toute l'étendue de la tumeur pour en tirer la matiere contenue, & donner issue à la lymphe qui y séjourne. Il faut bien se garder d'aller au delà de la tumeur, de peur d'hémorrhagie, qui seroit très-difficile à arrêter.

Cet accident arrivera d'autant plus que la saignée aura été faite près des glandes parotides, que les veines qui forment la jugulaire, partiront de l'intérieur des glandes, & qu'il ne seroit pas par conséquent possible d'en faire la ligature, sans endommager les glandes & leurs canaux salivaires.

Après avoir ainsi ouvert la veine dans toute sa portion dure & tuméfiée, on fait tomber les couches de lymphe qui sont dans la veine, arrangées comme des calottes les unes sur les autres mais on aura soin de ne pas les ôter toutes vers le haut de l'incision, de peur de l'effusion du sang. Ceci étant fait, on passera dans les bords de la peau deux ou trois cordons, plus ou moins, suivant l'étendue de la plaie, pour servir d'appareil au reste, on introduira ensuite dans le haut de la veine & le long de ses parois, des tentes &

des plumasseaux chargés de digestif simple, composé de basilicum & de térébenthine, à parties égales, afin d'amener en suppuration les parois de la veine. Sur ces plumasseaux chargés d'onguents, on en met d'autres à sec, de maniere que la plaie soit bien remplie; puis on ajuste des brins de paille ou de boulleau, afin que les cordons ne se confondent pas avec l'étoupe, & qu'ils puissent comprimer & contenir tout l'appareil. Quand, au bout de quatre à cinq jours, toutes les escarres sont tombées, & que la plaie est rouge, on panse avec la térébenthine seule ou autre baume naturel; c'est l'affaire de quinze jours, sans qu'on puisse se servir du cheval, & de trois semaines pour avoir une parfaite guérison.

On peut encore passer un séton, c'est-à-dire, pousser une aiguille dans l'ouverture, tant qu'on trouve du fond. Lorsqu'on sent de la résistance, on perce la peau, & on laisse dedans un ruban qu'on a eu soin d'insérer dans le chas de l'aiguille, observant de frotter tous les jours le ruban de suppuratif, & de le tourner dans la place. Mais cette opération qui est plus aisée, demande un traitement plus long; elle ne réussit pas toujours, & ne peut être conseillée qu'à des gens peu initiés dans l'anatomie, principalement dans la connoissance de cette partie.

Il arrive quelquefois qu'en tardant à faire cette opération, la veine jugulaire se remplit tellement de lymphe épaissie, qu'elle se gonfle jusques dans sa bifurcation; ce qui excite une inflammation dans les parties voisines, & forme une tumeur inflammatoire qui se termine par la suppuration; & dans ce cas, il faut traiter la plaie comme une plaie simple, & le mal n'a pas de suite. Si, au contraire, l'on vient à y mettre des pointes de feu, comme le pratiquent encore des maréchaux en réputation, on fait souvent périr le cheval, ou au moins on en retarde la guérison: cette méthode qui n'est point fondée sur la théorie, ni autorisée par une pratique raisonnable, ne laisse pas d'avoir beaucoup de partisans, néanmoins j'en ai démontré l'abus & l'absurdité. Nombre de praticiens en sont convenus, mais ils ont dit qu'il leur suffisoit d'avoir guéri par cette méthode pour devoir la suivre. Ils penseroient autrement, s'ils vouloient bien faire attention que plusieurs chevaux en sont morts, ou qu'ils ont retardé la guérison. Il est difficile de persuader à des routiniers que tout aposthême ou ulcere sinueux, ne doivent être ouverts ou débridés qu'avec le bistouri; que le feu ne fait jamais

assez d'ouverture, qu'il ne va pas au fond, & qu'il détruit toujours la peau qu'il faut conserver; que d'ailleurs l'escarre ou la suppuration s'établit le lendemain avec le bistouri, & qu'avec le feu, l'escarre est quelquefois dix ou douze jours à tomber, ce qui prolonge la maladie.

COL (meurtrissures du). Il survient souvent au col des tumeurs produites par la morsure des chevaux, ou par le collier, ou par quelqu'autre cause. Si la meurtrissure est récente, il faut la frotter avec de l'eau salée, comme on l'a déjà indiqué, & saigner le cheval; lorsqu'au bout de quatre à cinq jours l'enflure ne diminue pas, il se forme ordinairement un cors au milieu de cette grosseur; dans ce cas, il faut cesser de frotter avec l'eau salée, pour frotter la plaie avec du suppuratif, ou autre onguent.

Quand le cors sera détaché, on se servira de plumasseaux chargés de suppuratifs ou de digestifs. Si au bout de dix ou douze jours la plaie fournit de la matiere, il y a à craindre que le ligament ne soit endommagé; en ce cas, il faut sonder la plaie, & si l'on trouve du fond, on incisera la peau, afin de découvrir le mal, de donner issue à la matiere, & d'enlever ce qu'il y a de gâté: cette opération faite, la plaie sera pansée avec la térébenthine & son essence, jusqu'à guérison.

COLLES focelles, maladies vraisemblablement putrides que *Carbon* dit venir au cheval dans la bouche & autour de la langue, des gencives & au bout de la queue, dont on ne peut connoître les causes que difficilement; il y a lieu de croire que ce sont des aphtes. *Voyez* ce mot.

COLLIER, partie du harnois assez connue. Cheval franc du collier, c'est celui qui est prompt à tirer sans le secours du fouet.

COLLIQUATION, est le même que décomposition, dissolution, fonte des humeurs, &c

COLLYRES. Les collyres sont des remedes externes destinés particuliérement aux maladies des yeux, soit qu'ils soient en poudre, soit qu'ils soient liquides: mais strictement on entend par ce mot une liqueur composée, avec laquelle on bassine l'œil; il y a des collyres anodins, repercussifs, détersifs, dessicatifs, &c. mais l'eau fraîche est préférable à tous ces remedes.

COLIQUE, qui appartient au colon.

COLIQUE. *Voyez* Tranchées.

COLON. *Voyez* Intestins.

COMBAT à la barriere, c'eſt un exercice de la nobleſſe, où elle faiſoit autrefois des imitations de vrais combats, dans les joûtes & les tournois.

COMBLE. *Voyez* Pied-comble.

COMMENCER UN CHEVAL, c'eſt lui apprendre ſes premieres leçons du manege.

COMMISSURE, réunion de deux parties : ainſi, on dit la commiſſure de la bouche pour l'endroit où ſe réuniſſent les deux levres.

COMMOTION, ébranlement violent d'une partie quelconque ; cependant on ſe ſert plus communément de ce terme pour ſignifier les coups donnés à la tête.

COMMOTION, ou ébranlement par communication à la ſuite d'un coup, d'une chûte ; par exemple, un cheval tombe ſur le côté, ſur la hanche, non-ſeulement la chûte aura occaſionné une contuſion aux parties externes, mais il peut arriver que les parties renfermées dans un des ventres aient été ébranlées, ce qui forme la commotion ; l'on a toujours regardé les commotions plus dangereuſes, à raiſon de la délicateſſe & de la molleſſe des viſceres ; l'animal reçoit-il un coup à la tête ; la contuſion ſera toujours fort peu de choſe. Mais le cerveau ou les meninges plus mollaſſes ſeront plus expoſés à l'inflammation, à l'extravaſation, &c.

COMMUN DU NEZ (muſcle). *Voyez* Nez.

COMMUN DE L'OREILLE. (muſcle). *Voyez* Oreilles.

COMMUN DE LA TETE (muſcle.) *Voyez* Tête.

COMMUN DU BRAS ET DE LA TETE, (muſcle.) *Voyez* Bras.

COMPACTE. *Voyez* Subſtance des os.

COMPRESSE, eſpece de bandages de toile de différentes façons, en rond, en ovale, en fenêtres, en croix de Malthe, &c. que l'on applique à nud ſur la peau ou deſſus des plumaſſeaux, & que l'on taille comme l'exige la partie affectée.

COMPTER, on dit qu'un cheval compte, lorſqu'à chaque coup de brochoir ſur les clous quand on le ferre, il fait un mouvement.

CONDUCTEURS (les) ſont des inſtrumens qui ſervent à conduire le lithotome dans la veſſie, lorſqu'il eſt queſtion de tailler, ou opérer un cheval de la pierre. *Voyez* Taille.

CANONIERS (muſcles de devant). *Voyez* Canon de devant.

CONCAVE, ſurface d'un os qui eſt creux.

CONCAVITÉ, la partie d'un os creux.

CONCOURS, action réciproque de plusieurs choses qui agissent ensemble à former une partie. On dit que tel os, tel muscle concourt à former telle ou telle chose.

CONDENSATION, condensé se dit d'un coup qui est devenu plus solide qu'il n'étoit. On dit une liqueur condensée, un air condensé.

CONDYLE, éminence arrondie & un peu applatie, & où l'on ne distingue point le col, différence qui le distingue de la tête d'un os.

CONDYLOYDE, qui approche du condyle, ou qui appartient au condyle.

CONGLOBÉ, glande conglobée est celle qui n'étant pas divisée & étant fermée & polie a une artere & veine sans tuyaux particuliers.

CONGLOMÉRÉ, glande composée de différens points glanduleux, & qui, en outre des vaisseaux sanguins, a un vaisseau excrétoire.

CONFIGURATION, forme extérieure d'un os, autre partie qui a une figure particuliere ou qui en prend.

CONDROLOGIE, discours sur les cartilages.

CONDUIRE SON CHEVAL ÉTROIT ou LARGE; terme de manege : étroit signifie le mener en s'approchant du centre du manege. L'écuyer d'académie dit quelquefois à l'écolier : conduisez votre cheval, lorsque l'écolier laisse aller son cheval à sa fantaisie.

CONDUIT LACRYMAL. *Voyez* Canal.

CONDUIT est la même chose que canal.

CONFIRMER un cheval, c'est achever de le dresser aux airs du manege.

CONGENERE, qui produit ensemble. On appelle le congenere du pariétal l'autre os pariétal qui se réunit avec lui. Il en est de même de certains muscles.

CONJONCTIVE, membrane commune de l'œil. *Voyez* Œil.

CONJUGAISON (trous de). Les quatre échancrures de chaque vertebre situées entre le corps & les apophyses obliques, sont disposées de maniere que les vertebres étant jointes ensemble, elles forment des trous que l'on appelle conjugaisons, & lesquels donnent passage à des nerfs qui sortent de la moëlle de l'épine.

CONNOITRE les éperons, les jambes, les talons, la bride, &c. c'est de la part du cheval, sentir avec justesse ce que le cavalier demande lorsqu'il approche les éperons les jambes, les talons, & qu'il tire ou rend la bride.

CONQUE. *Voyez* Oreilles.

CONQUE (cartilage appellé). *Voyez* Oreilles.

CONSOLIDER, eſt la même choſe que réunir, rejoindre, affermir une plaie.

CONSOMPTION, la conſomption dans l'animal eſt un état de maraſme, de maigreur dont la cauſe eſt toujours ou preſque toujours cachée; il mange bien pour l'ordinaire, travaille avec aſſez d'ardeur, mais ſon poil eſt long, hériſſé de différentes teintes, il maigrit de plus en plus, & meurt ſans ou preſque point de douleur. A l'ouverture de ces ſortes de chevaux, quelquefois l'on trouve les poulmons flaſques, livides, appauvris, ſans qu'il y ait de tubercules, adhérence, ni matiere dans les bronches : on trouve ordinairement qu'elles ſont ſeches, quelquefois c'eſt le foie qui eſt diminué de deux tiers, d'autrefois les glandes méſentériques ſont obſtruées, pétrifiées, & quelquefois des dépôts ou tumeurs enkiſtés dans la poitrine entre la plévre & les côtes, entre les lames du médiaſtin, & aſſez ſouvent ſur les reins ou aux environs, entre le péritoine & les muſcles : j'en ai trouvé quelquefois qui s'étendoient dans le baſſin, & qui gagnoient la cuiſſe, ſans que du vivant de l'animal je m'en fuſſe apperçu.

CONSOUDE. La grande conſoude eſt une plante monopétale, dont la fleur eſt en cloches, & dont la décoction de ſa racine eſt un des plus doux aſtringens que nous ayions, & qui convient dans toutes les hémorrhagies internes, ſa doſe eſt une demi-livre ſur trois pintes d'eau.

CONTAGION, communication d'une maladie d'un cheval malade à un cheval ſain. On dit contagion de la morve, du farcin. *Voyez* Épidémie.

CONSTIPATION (la) dans le cheval vient toujours de quelques cauſes internes, & non pas d'exercice ni du changement d'alimens, puiſque ſon régime eſt uniforme, mais d'une inflammation du bas-ventre, ou d'un érétiſme du ſphyncter de l'anus, & quelquefois à la ſuite du trop grand uſage de la pyretre ou du gingembre, dont ſe ſervent ſi mal-adroitement les marchands de chevaux pour tromper le public.

CONSTIPATION, difficulté que le cheval a de fienter ce qui annonce un cheval échauffé : qui a mangé des ſubſtances farineuſes en trop grande quantité, des plantes aromatiques; c'eſt ce qui arrive auſſi à la ſuite d'une maladie inflammatoire : un des remedes le plus sûr, ſont les lavemens fréquens & légers de graine de lin.

CONSULTATION, examen d'une maladie que font les maréchaux entre eux. Symptômes qui annoncent preſque

toujours un danger éminent, & dont la décision est la même.

CONTRACTION, ou raccourcissement d'un muscle. On dit la contraction musculaire, dont on en fait la méchanique, la volontaire & la mixte.

CONTRE INDICATION. On entend par contre-indication, la défense, pour ainsi dire, de faire tel ou tel remede qui seroit avantageux s'il n'y avoit pas tel accident; par exemple, dans les tranchées, les purgatifs sont indiqués pour évacuer les matieres qui en sont la cause mais ils sont contre-indiqués par l'inflammation & l'irritation des intestins qu'ils ne manqueroient pas d'augmenter; dans la pulmonie, les adoucissans, les relâchans sont indiqués, mais si la cause est produite par un vice farcineux, ils sont contraires aux remedes du farcin, qui sont des sudorifiques, des vulnéraires, des anti-septiques, &c. Cependant il faut aller au plus pressé, qui est la poitrine; ainsi l'on choisira donc les premiers, mais dans des classes de médicamens qui ne puissent pas nuire aux secondes.

CONTRE-MARQUE, fausse marque que les maquignons font aux dents des chevaux, pour tromper sur l'âge. *Voyez* Contre-marquer.

CONTRE-MARQUER un cheval, creuser avec un burin la dent d'un cheval qui ne marque plus, afin qu'il paroisse marquer encore: c'est une tromperie des maquignons.

CONTRE-OUVERTURE, incision que l'on pratique à l'opposé d'une premiere, afin de procurer une issue au pus, ou pour extraire quelque corps étranger.

CONTRE-PERCER, percer le fer de la face opposée à celui où il a été étampé, mais la meilleure méthode est de contre-percer du même côté de l'étampure, en posant son fer sur un billot.

CONTRE-TEMPS, mouvemens déréglés & rudes qu'un cheval fait tout à-coup en galopant quand il a peur, ou quand il se désunit, c'est-à-dire, qu'il change de pied.

CONTUSION la de l'os s'annonce par le gonflement du périoste, par la sensibilité, & sur-tout par la couleur de l'os qui est plus ou moins rouge. Les suites n'en sont pas ordinairement dangereuses, cependant il survient quelquefois des exostoses ou gonflemens de l'os. Quand le périoste a été enlevé, on doit presque toujours s'attendre à la suppuration qui fait exfolier l'os, c'est-à-dire, qui en détache quelque partie. Si la contusion a été violente, l'os devient noir, & souvent se carie. Les remedes que l'on doit employer dans les contusions, sont les émolliens dans le commencement de la curation: on la con-

tinue avec les résolutifs; quelquefois même il faut avoir recours au feu. Si l'os étoit à découvert, on panseroit la plaie avec les baumes naturels, tels que celui de térébenthine, & celui de Fioraventi préférables aux autres.

CONVEXITÉ, arrondissement extérieur d'un os.

CONVULSIONS, mouvemens involontaires des muscles dont le principe est dans les nerfs, & qui annoncent presque toujours des suites fâcheuses.

CORACOIDE, apophyse de l'omoplate, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec le bec d'un corbeau.

CORDES, donner dans les cordes. *Voyez* Donner.

CORDE DE FARCIN, c'est plusieurs farcins qui se touchent. *Voyez* Farcin. Faire la corde se dit d'un cheval poussif, qui forme le long de son ventre, en respirant, une grosseur longue ressemblante à une corde.

CORDIAUX.

Remedes qui sont destinés à relever les forces du cœur débilitées par une maladie.

Recette.

Prenez canelle . . . . . *demi-once.*
Ou pareil poids de muscade.

Faites légérement bouillir l'espace de deux minutes dans un gobelet d'eau; tirez de dessus le feu, & ajoutez une pinte de vin, donnez froid ou tiede.

Ce remede est propre aux chevaux qui sont froids par tout le corps, dont la circulation & le battement du cœur est ralenti.

Lavement irritant.

Prenez tabac à fumer . . . . *deux onces.*

Faites bouillir dans trois pintes d'eau, & donnez dans le même cas que ci-dessus.

CORDON. *Voyez* Cercle.

CORDON-OMBILICAL. Paquet de vaisseaux entortillés, de l'épaisseur du pouce, composé de deux arteres & d'une veine qu'on appelle ombilicale, enveloppé d'une membrane épaisse continue à l'amnios. Son origine est dans le chorion qui tient lieu de placenta, & son extrêmité à l'ombilic du fœtus. Les deux arteres sortent ordinairement des deux iliaques, s'avancent vers l'ombilic à côté de la vessie qui est

entre deux, de là vont se rendre au placenta ; la veine vient du placenta par plusieurs rameaux qui se réunissent en un tronc, lequel s'avançant entre les deux arteres, se rend par l'ombilic au foie du fœtus, où il va se terminer au sinus de la veine-porte ; ces vaisseaux s'obliterent dans le cheval avec l'âge, & se changent en ligamens. L'ouraque contribue encore à former le cordon ombilical, depuis l'ombilic jusqu'à l'allantoïde.

CORDON SPERMATIQUE. *Voyez* (Génération) parties de la.

CORIANDRE, les semences de coriandre sont sudorifiques, stomachiques, carminatives ; elles conviennent fort dans le farcin; seules, on les donne pulvérisées dans de l'eau ou du vin, à la dose de trois à quatre onces.

CORNARD, se dit d'un cheval qui siffle des narines, & dont la respiration est courte, on l'appelle encore siffleur.

CORNES APOPHYSES DE L'OCCIPITAL. *Voyez* ce mot.

CORNE DE CHAMOIS, corne fort pointue d'un animal appellé Chamois, de laquelle on se sert pour saigner au palais, pour détacher des tendons des veines que l'on veut couper, ou barrer. Toutes opérations inutiles & dangereuses.

CORNÉE, membrane de l'œil. *Voyez* Yeux.

CORNÉE transparente (de la lésion à la); la cornée transparente est la premiere exposée à l'action des corps étrangers : elle peut être froissée, contuse, piquée, déchirée. On s'en apperçoit aisément par la blancheur qui ne lui est pas ordinaire, par l'abondance des larmes qui s'écoulent souvent, par de petites pellicules qui s'élevent de dessus la cornée transparente, par son affaissement sur l'uvée, ou par une couleur rouge dans toute son épaisseur. Cette maladie est presque toujours accompagnée d'une inflammation de la conjonctive. Dans ce cas, il faut saigner une ou deux fois le cheval, le mettre à la paille & à l'eau blanche, lui bassiner l'œil avec la décoction tiede de plantain & de fleurs de roses, sans y faire autre chose. Il est singulier qu'on n'ait pas encore abandonné une pratique dangereuse, qui consiste à mettre indistinctement sur l'œil, de la tutie, & même des poudres corrosives, dans la vue, dit-on, de manger la taie. Ceux qui tiennent ce langage, ne font pas attention que la taie n'est point un corps étranger ; que c'est simplement un embarras dans les vaisseaux de cette partie ; que les caustiques, en détruisant cette prétendue taie, mettent les autres couches de la cornée dans le cas de s'épaissir : qu'ainsi, au lieu

d'avoir recours à un traitement ſi nuiſible, l'on doit chercher à adoucir, à détendre, & enſuite à réſoudre, avec quelques gouttes d'eau vulnéraire, verſées dans un verre d'eau.

CORNET. *Voyez* Oreilles.

CORNET DU NEZ. *Voyez* Nez.

CORNIERE, angle que forme la lame d'un boutoir.

CORNE. Sous ce nom, l'on comprend le ſabot, le ſanon, la châtaigne ; toutes ces parties ſont à peu près de même ſubſtance, quant aux analyſes chymiques, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont un compoſé de phlegme, d'eau ou d'acide, d'huile empyreumatique ou puante, & de terre ; c'eſt une erreur de croire que ces parties donnent dans la diſtillation plus de terre que d'huile, nous pouvons aſſurer d'après nombre d'examens dans ce genre, que l'huile eſt bien plus abondante, & que la terre eſt en moins grande quantité que dans les os, auſſi eſt-ce par cette raiſon que nous conſeillons les emmiellures graiſſeuſes, & les onguents, préférablement aux cataplaſmes de mie-de-pain & de lait que conſeille *M. Vitet*, leſquels ne doivent pas avoir tant d'affinités qu'il le prétend avec ce genre de maladie.

CORNU, eſt un cheval dont une hanche eſt plus haute que l'autre, ce qui provient de ce que celle-ci a été caſſée, ou du défaut de conformation. Ce défaut n'influe guere ſur les qualités du cheval, à moins qu'il ne s'étende aux muſcles du bas-ventre.

CORPS ÉTRANGER, on appelle corps étranger une ſubſtance qui ne tient en rien à la conſtitution de l'animal ; par exemple, un bézoart, une pierre dans les reins, ou dans la veſſie, un clou de rue, une paille de clou dans le pied, un corps quelconque à la ſuite d'une bleſſure d'arme à feu, ſont de corps étrangers, qu'il faut extraire pour procurer une prompte guériſon, & pour leſquels l'on eſt ſouvent obligé de faire des contre-ouvertures.

CORRECTIFS, les correctifs ſont des médicamens propres à tempérer, à modérer l'action des autres, par exemple, l'extrait de coloquinte eſt trop fort pour purger, l'on joindra un correctif tel que du miel, de l'huile, du lait, ou quelque décoction mucilagineuſe, qui en enveloppant ce médicament, modere ſon activité ; mais en général il ne doit pas y avoir de correctif : cet uſage qui tient du méthodique & du charlatan, fait que les médicamens n'ont plus ou preſque point d'effet, il n'eſt queſtion que de proportionner ces mêmes médicamens, & les étendre dans de l'eau ; le poiſon le plus fort n'eſt jamais trop actif quand il eſt adminiſtré ſage-

ment ; auſſi la plupart de nos grands médecins ont-ils réformé dans leur pratique ces formules qui tiennent de la thériaque, de l'orviétan & autres.

CORONAIRES, ſe dit des arteres qui entourent le cœur.

CORONAIRE (fracture de l'os) ; quand l'effort a été violent, & que le tendon n'a pas été rompu, il arrive que l'os coronaire ſe caſſe : pour le reconnoître, on tire le pied en avant, on le tient d'une main, & on met le pouce de l'autre ſur la couronne ; on ſent, 1°. au tact, un petit cliquetis qui ſe diſtingue mieux lorſque le tendon a été rompu ; 2°. parce que le cheval marche preſque ſur le fanon, le bout de la pince étant en l'air. Il eſt inutile de tenter la guériſon de la ſtructure de l'os coronaire, parce que cet os étant comme la baſe & le ſoutien du reſte du corps, eſt toujours en mouvement, il eſt impoſſibe que les parties fracturées de cet os ſe réuniſſent ; ou ſi cette réunion ſe fait, elle eſt bien rare : mais il ſe forme une enkiloſe, laquelle ſoude enſemble l'os du pied, l'os coronaire & l'os de la noix.

CORONOYDES. *Voyez* Os, généralités ſur les os.

CORPS, on comprend ſous le nom de corps cette maſſe qui s'étend depuis la jambe de devant juſqu'à celle de derriere.

CORRIGER un cheval, c'eſt la même choſe que châtier. *Voyez* Châtier.

CORROBORATIF, remede qui augmente les forces.

CORROBORER, fortifier.

CORRODER, ronger de petit à petit.

CORROSIF, qui ronge : le vitriol, le beure d'antimoine, le ſublimé & l'arſénic ſont corroſifs.

CORS (des) provenant de la foulure de la ſelle ou du bât. La ſelle ou le bât qui portent principalement ſur la partie latérale des côtes, y font une compreſſion forte qui meurtri ſouvent le dos, & y produit une tumeur inflammatoire, appellée Cors.

Dès qu'on s'en apperçoit, il faut tâcher d'en procurer la réſolution, de la maniere que je l'ai dit à l'article de l'abſcès en général : le ſavon avec l'eau-de-vie ou l'eau ſalée ſont très-propres à opérer cet effet ; ce ſont de puiſſants réſolutifs, auſſi-bien que le gazon avec du vinaigre, ſi c'eſt en campagne : j'ai vu réuſſir ce moyen lorſque la tumeur eſt nouvelle.

Quand la réſolution ne ſe fait pas, la tumeur ſe termine ou par la ſuppuration, & alors il ſurvient un abcès qu'il faut ouvrir dès que le pus eſt formé, puis panſer la plaie

ſuivant

suivant les regles ordinaires: ou par induration, c'est-à-dire, par une dureté nommée cors, lequel est indolent, & demeure dans cet état, tant qu'on l'entretient dans une certaine souplesse, par le moyen de quelques adoucissants ou de quelques onctueux: si on continue à le comprimer avec la selle ou le bât, il se forme dans la peau une couenne noirâtre qui n'est autre chose qu'une escarre gangreneuse.

Souvent la suppuration s'établit d'elle-même au dessous, & l'escarre tombe. On favorisera la suppuration ainsi établie, & on hâtera la chûte de l'escarre, par le moyen des suppuratifs les plus forts, tels que le basilicum & les graisses: si elle tarde trop à se faire, on l'emportera avec le bistouri; il est souvent nécessaire de prendre ce dernier parti, sans attendre que la suppuration ait détaché l'escarre, de peur que le pus ne creuse & ne carie les côtes, ou ne pénetre dans la poitrine; ensuite la plaie se panse comme un ulcere simple.

On trouve quelquefois des côtes cassées au dessous de la plaie, laquelle, dans ce cas, doit être traitée avec beaucoup de ménagement; il est, d'ailleurs, essentiel de laisser reposer le cheval, afin de donner le temps aux deux extrêmités des côtes de se reprendre, & au calus de se former.

Si, au bout de quinze ou vingt jours, la plaie fournit encore beaucoup de matiere sanieuse, on doit croire que quelque obstacle s'oppose à la formation du calus, & même qu'il y a carie. Dès qu'on s'est assuré avec la sonde de l'existence de la carie, il faut faire une ouverture, & mettre l'os à découvert, afin d'avoir la liberté de panser la plaie, sur laquelle on appliquera les remedes propres à procurer l'exfoliation de l'os, tels que les digestifs ordinaires & les suppuratifs.

Aussi-tôt que la plaie ne suppurera presque plus, on mettra en usage l'onguent égyptiac, &c. lequel favorise sa guérison, & ne tarde pas à cicatriser.

CORTICAL, qui a du rapport à une écorce. On appelle ainsi la substance extérieure du cerveau.

COSTAL, qui appartient aux côtes.

COSTO-HYOIDIEN (muscle). *Voyez* Hyoïde.

COTES (les) sont ces parties dures qui sont situées sur les côtés, & qui concourent à former la cavité de la poitrine, & les deux tiers de l'étendue du corps. Les côtes doivent être bien cerclées, c'est-à-dire, bien arrondies. Lorsqu'elles paroissent comme droites, on donne le nom de côtes plates à ce défaut, qui est très-grand, puisqu'il gêne le mou-

vement de la respiration, & que la plupart des chevaux chez lesquels on le remarque, finissent par être pulmoniques : ils n'ont ordinairement point de ventre.

Les côtes sont des os ressemblants à des arcs, ou à un quart de cercle ; elles sont au nombre de trente-six, dix-huit de chaque côté, quelquefois dix-neuf, distinguées en vraies & en fausses ; le nombre des unes & des autres est également de neuf. On entend par vraies, celles dont les cartilages vont répondre au sternum ; par fausses, celles dont les cartilages vont s'unir aux cartilages des vraies côtes.

Chaque côte se divise en corps & en extrêmités. Le corps est la partie moyenne. Les extrêmités sont les deux bouts : l'une va au sternum, & l'autre aux vertebres.

On distingue aux vraies côtes deux faces, une externe, en partie convexe, & en partie concave ; l'interne est plate, au lieu que les fausses côtes sont arrondies en dedans & en dehors.

On considere aux côtes deux bords, ou levres ; l'un antérieur, & l'autre postérieur. Celui-ci est arrondi ; l'antérieur est plus ou moins tranchant. A l'extrêmité de la côte se voient trois facettes cartilagineuses, dont deux répondent au corps des mêmes vertebres : entre ces deux facettes se trouve une échancrure. On y remarque encore deux apophyses ; l'une intérieurement pour l'attache d'un ligament qui va au corps de la vertebre, & l'autre extérieurement avec plusieurs inégalités auxquelles s'attachent plusieurs muscles du dos & de la respiration ; quant à la troisieme facette, elle se voit tout le long du corps des dernieres vraies côtes. Extérieurement regne une demi-gouttiere, où s'attachent les muscles intercostaux. La partie inférieure des côtes est plus large pour l'ordinaire, arrondie dans certains chevaux, plate dans d'autres, & généralement spongieuse.

Les dernieres fausses côtes diminuent à mesure qu'elles approchent de leurs cartilages.

Chacune des vraies côtes se meut en se repliant, pour ainsi dire, sur sa voisine, à l'exception de la premiere qui a très-peu de mouvement.

Les côtes sont très-exposées à être fracturées.

Les côtes à leurs extrêmités sont revêtues de cartilages : l'un, qui est articulaire à l'égard de toutes les côtes, & qui se joint avec les vertebres dorsales ; l'autre, aussi articulaire, mais seulement à l'égard des neuf premieres côtes, s'unit avec le sternum : les cartilages non articulaires ne sont que pour les neuf côtes dernieres ; ils vont se joindre avec le

cartilage des vraies côtes. La ſtructure de ces cartilages eſt un peu différente de celle des cartilages articulaires, dont nous venons de parler : ils ſont compoſés de divers lobules, qui, dans l'intervalle, contiennent une eſpece de parenchyme, qui leur donne la ſoupleſſe dont ils ſont doués. Ils different les uns des autres, en grandeur & en forme : par exemple, le cartilage de la premiere côte eſt très-court, & ſemblable, par ſon extrêmité, aux cartilages articulaires ; il eſt arrondi en maniere de tête, & s'articule dans une pareille facette du ſternum ; ce qui prouve qu'elle eſt faite pour ſe mouvoir, & qu'elle ſe meut réellement. Le ſecond cartilage de la ſeconde côte eſt plus applati & plus long. Le troiſieme eſt plus allongé. Les ſuivans augmentent de même en longueur ſucceſſivement juſqu'à la neuvieme côte ; ils perdent enſuite de leur groſſeur, & ſe terminent en pointe aux cartilages des vraies côtes, de façon que le cartilage de la derniere côte eſt auſſi court que celui de la quatrieme ou cinquieme des vraies. Indépendamment des ligamens qui les retiennent, ces cartilages ſont enveloppés de différens plans de fibres qui leur donnent toute la force qu'ils ont, & qui ne ſont autre choſe que leur périchondre.

Les côtes, comme nous l'avons dit, ſont diviſées en neuf vraies & en neuf fauſſes. Les neuf vraies ſont celles, qui, d'une part, ſe joignent aux vertebres, & de l'autre au ſternum; les fauſſes ſont celles qui, s'uniſſant d'une part aux vertebres, vont enſuite aboutir aux cartilages des vraies.

Les premieres ſont jointes aux vertebres par trois ligamens, & au ſternum, par deux eſpeces de ligamens latéraux, l'un au ſommet des apophyſes tranſverſes, en deſſus de l'épine, & l'autre au bas de ces mêmes apophyſes, en dedans du thorax ; outre cela, la tête de la côte & la ſurface cartilagineuſe qui ſe joint avec le ſommet de l'apophyſe tranſverſe, ſont enveloppés d'une membrane capſulaire ; le cartilage de la côte eſt attaché au ſternum par un ligament capſulaire, & en dedans, par un ligament particulier, qui s'attache un peu plus haut que le capſulaire, & va ſe terminer enſuite au ſternum, un peu en dedans.

On entend par le mot de reſpiration, cette double action par laquelle l'animal reçoit l'air dans la poitrine, & le chaſſe au dehors; la premiere retient le nom d'inſpiration ; & la ſeconde, celui d'expiration : ce qui s'opere par l'élévation & l'abaiſſement des côtes, depuis la premiere juſqu'à la derniere. Il faut remarquer que la maniere dont les côtes ſont mues alors, n'eſt pas la même dans toutes. Les premieres

s'élevent en se portant de derriere en avant, par un petit mouvement de rotation à leur articulation avec les vertebres ; & par élévation de dedans en dehors à leurs autres extrêmités. Les dernieres côtes n'ont presque pas de mouvement vers les vertebres, mais elles en ont beaucoup par leurs autres extrêmités, & s'élevent de dedans en dehors. Tous ces mouvemens s'exécutent par le moyen de plusieurs muscles, dont les uns sont inspirateurs, les autres expirateurs, & les derniers communs à l'inspiration & à l'expiration.

Les muscles inspirateurs sont, le dentelé antérieur, le releveur des côtes, le muscle transversal.

1°. Le dentelé antérieur s'étend depuis la partie postérieure de la cinquieme des vraies côtes au dessous de l'omoplate ; ce muscle est charnu inférieurement, aponévrotique supérieurement ; il a son attache à la troisieme apophyse des vertebres du dos, se confondant avec l'attache du muscle splénius, celle du rhomboïde, & celle du long dorsal ; en cet endroit, il forme une forte aponévrose, laquelle se termine au ligament épineux. Depuis cette troisieme apophyse, jusqu'à la troisieme dorsale, où il se réunit avec l'aponévrose du dentelé postérieur, il ne fait plus qu'une seule & même bande aponévrotique jusqu'au bord supérieur des os des illes. Le dentelé antérieur par sa partie charnue, dont les fibres se portent de devant en arriere, & vont se terminer au bord antérieur des côtes, forme, pour ainsi dire, un appendice charnu, en maniere de digitation, qu'on ne sçauroit cependant séparer sans endommager des fibres charnues ; ce qui les fait appeller fausses digitations : l'usage de ce muscle est d'élever les côtes lorsque l'air entre dans la poitrine.

2°. Le dentelé postérieur, ainsi que le précedent, a son attache au ligament épineux de la douzieme vertebre, par une large aponévrose, que nous avons dit ci-dessus se confondre avec celle du dentelé antérieur. L'attache du dentelé postérieur se fait au ligament épineux de tout le reste des vertebres dorsales, à toute l'étendue de celui de toutes les vertebres lombaires, où il se confond avec le muscle oblique du bas-ventre : cette aponévrose se porte ensuite de haut en bas sur les côtes : alors elle devient charnue, & se termine par des appendices charnus, formant six digitations : les deux postérieures communiquent avec le grand oblique ; les quatre autres vont se terminer au bord postérieur de la douzieme côte, jusqu'au bord postérieur de la quinzieme. La direction des fibres de ce muscle est de derriere en avant ; il est placé beaucoup plus bas que le dentelé antérieur, Par sa premiere

digitation vers la onzieme ou douzieme côte, le dentelé postérieur recouvre la derniere fausse digitation du dentelé antérieur. Son usage est d'abaisser les côtes dans le mouvement d'expiration.

3°. Les releveurs des côtes sont de petits muscles situés dessous le long dorsal, & dont les attaches sont aux apophyses transverses des vertebres du dos : ils vont ensuite se terminer au bord postérieur de chaque côté. Ces muscles ne servent à la premiere ni à la deuxieme côte, vu leur peu de mouvement ; les autres s'étendent depuis l'apophyse transverse de la deuxieme vertebre dorsale, & vont au bord postérieur de la côte, en biaisant, à deux ou trois travers de doigt au dessous, & successivement à toutes les vertebres, jusqu'à la quatorzieme ou quinzieme côte, où ils deviennent intercostaux.

4°. Le muscle transversal est de la figure d'un quarré long. Il est situé à la partie inférieure & externe de la premiere côte ; puis, après avoir passé pardessus la deuxieme & la troisieme, il vient se terminer au bord postérieur de la quatrieme.

Les muscles expirateurs sont, le dentelé postérieur, le diaphragme, & le muscle du sternum.

1°. Le dentelé postérieur, décrit ci-dessus.

2°. Le diaphragme est cette cloison musculeuse, en partie charnue, en partie aponévrotique, qui sépare la poitrine d'avec le ventre ou bas-ventre. Ce muscle est charnu dans sa circonférence, & aponévrotique dans son centre. Il a son attache par deux portions, en partie tendineuses & en partie charnues, aux côtés du corps des trois premieres vertebres lombaires, & est couché le long de ces mêmes corps : ensuite il monte, en s'épanouissant, par une large aponévrose, & finit par des portions charnues, qui s'attachent à la face interne des cartilages de toutes les fausses côtes, & des deux dernieres des vraies, de même que dans la partie interne du cartilage xiphoïde. Le diaphragme paroît convexe du côté de la poitrine, & par conséquent concave du côté du bas-ventre. On y remarque trois ouvertures : celle qui est située du côté gauche, dans la partie supérieure, proche les côtes, livre un passage à l'œsophage ; celle qui est placée presque dans la partie moyenne, laisse passer la veine-cave ; la troisieme ouverture, qui est entre les deux piliers, ouvre un chemin à l'artere-aorte. La fonction de ce muscle, en se contractant vers son centre, est de rabaisser les côtes, & de

diminuer le volume de la poitrine, & par conséquent de chasser l'air contenu dans les poumons.

3°. Le muscle du sternum est situé dans la partie interne de cet os, & s'étend dans toute sa longueur; il est séparé de son congénere par une bande ligamenteuse, dont nous parlerons en faisant la description des ligamens de cet os. *Voyez* Sternum. Ce muscle ne forme dans toute son étendue, qu'un seul & même corps, depuis sa partie antérieure, jusqu'au cartilage xiphoïde; il se porte ensuite par des appendices charnus au bord postérieur des cartilages des sept premieres côtes. Sa fonction est la même que celle du diaphragme.

Les muscles communs à l'inspiration & à l'expiration, sont le long intercostal, & les intercostaux.

1° Le long intercostal est le muscle qu'on apperçoit, après avoir levé les dentelés antérieurs & postérieurs : il s'étend depuis la premiere côte jusqu'à la derniere. C'est un corps charnu dans toute sa longueur, qui fournit deux plans de fibres, dont l'un est externe, & l'autre interne. Le premier plan forme seize à dix-sept petits tendons plats, qui vont se terminer au bord postérieur des côtes, depuis la dix-septieme jusqu'à la premiere : mais il faut remarquer que les tendons des deux premieres se terminent à la tubérosité des côtes, & que les dernieres sont plus écartées de ces mêmes tubérosités, l'usage de ce plan étant d'abaisser les côtes dans l'expiration. Le plan interne est moins long, plus considérable & plus charnu : il se porte de devant en arriere, & va se terminer aussi par des tendons au bord antérieur des côtes; son usage étant d'élever les côtes dans l'inspiration.

2°. Les muscles intercostaux, ce sont toutes les portions charnues qui remplissent l'intervalle des côtes; ainsi, il y a dix-sept intercostaux de chaque côté, lesquels sont composés de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne, qui toutes se croisent en forme d'X. Le plan externe dont les fibres sont dirigés de haut en bas, & de devant en arriere, vont s'attacher au bord postérieur des côtes, & se terminer au bord antérieur de l'autre : (remarquons que les dernieres des vraies côtes sont en partie recouvertes par ce même plan.) Les fibres du plan interne vont de derriere en avant, & de bas en haut: ils s'attachent d'une part au bord antérieur d'une côte, & de l'autre, au bord postérieur. Ce dernier plan sert à l'expiration, & le premier à l'inspiration.

COTE PLATE, défaut. *Voyez* Côtes.

COTYLOIDE, se dit des cavités profondes des os.

COUCHE, se dit de l'arrangement des fibres ou des feuillets d'un os.

COUCHÉ EN VACHE. *Voyez* (Loupe au coude).

COUCHER (se), dans les coins, ou en tournant, ou sur les voltes, se dit d'un cheval qui, en tournant au galop ou aux voltes, penche tout le corps du côté qu'il tourne.

COUDE. *Voyez* Cubitus & avant-Bras.

COUDE (loupe au), ou cheval couché en vache. On dit que le cheval se couche en vache, lorsqu'il se couche de maniere que le coude appuie sur l'éponge de dedans; la compression de l'éponge sur le coude y fait venir souvent des tumeurs de différentes especes.

Les unes sont pleines d'une eau rousse ; les autres sont remplies de matieres purulentes ; dans les autres, on trouve une espece de graisse ou suif qu'on a peine à faire sortir après avoir ouvert la tumeur ; les autres contiennent une chair spongieuse.

Toutes ces especes de tumeurs se dissipent souvent d'elles-mêmes, lorsqu'elles sont nouvelles, sur-tout si l'on remédie à la ferrure.

Curation. Dès que ces tumeurs commencent à se former, il faut tâcher de les résoudre en les frottant avec un peu d'eau salée, ou de savon avec de l'eau-de-vie, & ferrer court. Mais quand elles sont anciennes, qu'elles sont remplies d'eau rousse, ou de pus, ou d'une matiere suifvée, on les ouvre avec le bistouri, pour en faire sortir la matiere contenue, puis on panse la plaie comme un ulcere ordinaire : lorsque la tumeur est formée par des chairs spongieuses, il faut l'extirper par l'application des caustiques, ou avec l'instrument : ce dernier moyen est préférable.

Si la tumeur est considérable, on ménagera la peau, c'est-à-dire, qu'on en conservera autant qu'il sera possible, afin de réunir les deux bords de la plaie, après que l'extirpation sera faite : on aura soin d'emporter avec le bistouri toute la tumeur, d'adoucir les bords de la plaie avec des embrocations émollientes, de la remplir d'étoupes seches, & de contenir ce premier appareil par le moyen des cordons qu'on attache aux bords de la plaie ; le lendemain, on pansera avec le digestif, & le reste du pansement ne differe point de celui des plaies ordinaires.

COUDÉ, clou plié dans le pied, ou dans l'étampure, ou hors l'étampure lorsqu'on le broche.

COUENNEUX, se dit d'un sang sur la surface duquel se forme une espece de peau épaisse qui ressemble à une couenne.

COUP DE HACHE, mauvaise conformation du col d'un cheval, c'est un creux à la jonction du col & du garrot.

COUP DE LANCE. *Voyez* Lance.

COUPEROSE ou VITRIOL BLANC, est un sel composé de l'acide vitriolique, avec le zinc, que l'on n'emploie qu'extérieurement dans la chirurgie vétérinaire, comme résolutif, étant uni à une grande quantité d'eau.

COUPER UN CHEVAL, c'est le châtrer. *Voyez* Castration. Couper les oreilles, c'est brétauder.

COUPER, s'entrecouper, ou s'entre-tailler, se disent lorsque le cheval, en marchant, se blesse les boulets avec les côtés de ses fers, d'une jambe à l'autre; c'est-à-dire, qu'il se coupe le boulet droit avec le fer de la jambe gauche, & ainsi des autres, de devant ou de derriere.

COUPLER, est attacher plusieurs chevaux ensemble, un marchand couple ses chevaux à la sortie d'une foire.

COURBATURE (la), est à peu près la même maladie que la pleurésie: c'est une inflammation du poumon, causée par une fatigue outrée, ou un travail forcé. Le cheval a une fievre considérable, tient la tête basse, est dégoûté, respire avec peine, tousse, & jette par le nez une humeur glaireuse, quelquefois jaunâtre, quelquefois sanguinolente. On donne quelquefois le nom de courbature à une fatigue ou lassitude simple; mais ce n'est pas ce que j'entends ici (1).

Causes. 1°. Le sang étant mis en mouvement, échauffé, & raréfié par le trop grand exercice, se porte en grande quantité dans le poumon, & y engorge les vaisseaux. 2°. Le sang étant dans un grand mouvement, s'appauvrit par les sueurs abondantes, devient épais, circule difficilement, & engorge les vaisseaux capillaires du poumon; de-là, l'inflammation & la courbature.

Prognostic. Lorsque l'inflammation se termine par résolution, le sang reprend son cours ordinaire, les accidens cessent, & le cheval est guéri; mais quand la résolution ne se fait pas, elle se termine, ou par suppuration, ce qui produit la pulmonie de courbature dont j'ai parlé ailleurs, ou par la gangrene qui cause la mort.

Curation. On traite la courbature comme la pleurésie: mais lorsque la suppuration est établie, que le cheval

(1) Non plus que M. Vitet, page 727, & qui, page 131, paroît sous le même nom de forfaiture, en faire deux maladies différentes.

jette par les narines une matiere jaunâtre & séreuse, il faut alors lui faire respirer la vapeur des herbes de bouillon blanc & de mauve, infusées dans l'eau pendant une heure. On met ces herbes toutes chaudes dans un petit sac, que l'on pend à la tête du cheval. Ce remede simple nous a plusieurs fois réussi, à l'égard des chevaux les plus malades : l'écoulement qui étoit jaune, est devenu blanchâtre & de bonne qualité, au bout du septieme jour. Ces fumigations doivent se faire trois fois par jour, au moins ; on observe, de laisser le sac rempli d'herbes, jusqu'à ce qu'elles ne donnent plus de chaleur.

COURBE (la), tumeur qui entoure le bas du jarret ; elle vient souvent d'un effort, ou d'un exercice outré. Les fibres de cette articulation ayant souffert une forte distension, perdent leur ressort, & favorisent la stagnation de la lymphe, qui se durcit, forme une roideur, une tension, qui dans son commencement est inflammatoire, mais qui se dissipe bientôt, & produit ensuite une espece & quelquefois une véritable exostose dans cette partie.

Il faut examiner de quel genre est la tumeur. Si elle est phlegmoneuse, on aura recours aux adoucissans & aux émolliens. Si elle est squirrheuse, le meilleur remede & le plus efficace est le feu, qu'on y appliquera après avoir employé les résolutifs.

COURBETTE (la), est un saut plus relevé du devant, plus écouté, & plus soutenu que le mézair ; les hanches doivent rabattre & accompagner le devant d'une cadence égale, tride & basse, dans l'instant que les jambes de devant retombent à terre. Il y a donc cette différence entre le mézair & la courbette, que dans le premier, le cheval est moins détaché de terre du devant, & qu'il avance, & diligente plus la cadence de son air que pour la courbette, dans laquelle il est plus relevé, plus soutenu du devant, & qu'il rabat les hanches avec plus de sujétion, en soutenant le devant plus long-tems en l'air. Il faut remarquer qu'au galop, au terre-à-terre, & à la pirouette, le cheval porte ses jambes l'une devant l'autre, tant du devant que du derriere ; mais au mézair, aux courbettes, & à tous les autres airs relevés, elles doivent être sur la même ligne, & n'avancer pas plus l'une que l'autre, lorsqu'elles se posent à terre, autrement ce seroit un grand défaut, qu'on appelle traîner les hanches.

Outre la disposition naturelle qu'un cheval doit avoir pour bien aller à courbette, il faut encore beaucoup d'art,

pour l'acheminer, & le confirmer dans cet air, qui eſt de tous ceux qu'on appelle relevés, le plus à la mode & le plus en uſage, parce que c'eſt un ſaut gracieux dans un manege, qui ſans être rude, prouve la bonté des hanches d'un cheval, & fait paroître un cavalier dans une belle poſture. Cet air étoit fort en uſage autrefois parmi les officiers de cavalerie, qui ſe piquoient d'avoir des chevaux dreſſés, ſoit à la tête de leurs troupes, ou dans des jours de parade : on leur voyoit de temps à autre détacher quelques belles courbettes, qui ſervoient autant à animer un cheval, lorſqu'il ralentiſſoit la nobleſſe de ſon pas, qu'à le tenir dans ſon obéiſſance, & à lui donner enſuite un pas plus relevé, plus fier & plus léger.

Il ne faut point demander de courbettes à un cheval, qu'il ne ſoit obéiſſant au terre-à-terre, & au mézair ; car un bon terre-à-terre, & un véritable mézair, ſont plus de la moitié du chemin pour arriver à la courbette, au cas qu'un cheval ait de la diſpoſition pour aller à cet air. Ceux qui n'y ſont pas propres, ſont les chevaux pareſſeux, peſans, ou ceux qui retiennent leurs forces par malice : & de même ceux qui ſont impatiens, inquiets, & pleins de feu & de fougue ; parce que tous les airs relevés augmentent la colere naturelle de ces ſortes de chevaux, leur font perdre la mémoire, & leur ôtent l'obéiſſance : il faut donc que celui qu'on deſtine à cet exercice, ſoit nerveux, léger & vigoureux ; & avec cela, ſage, docile & obéiſſant.

Quand avec ces qualités on verra dans les piliers que l'air favori d'un cheval eſt celui de la courbette, il faut, après lui avoir appris à bien détacher le devant par le moyen des peſades, lui animer enſuite les hanches avec la chambriere, pour faire rabattre la croupe, & baiſſer le devant, afin qu'il prenne la juſte cadence & la vraie poſture de ſon air. Lorſqu'il y ſera en quelque ſorte réglé, & qu'il en fournira quatre ou cinq de ſuite, ſans déſordre & dans les regles, il faut commencer à lui en faire faire quelques-unes en liberté, ſur la ligne du milieu du manege, & non le long de la muraille ; car ceux que l'on accoutume à les lever le long du mur, ne vont que de routine, & ſe dérangent quand on leur demande la même choſe ailleurs. On ne doit pas demander dans les commencemens pluſieurs courbettes de ſuite, mais en faiſant paſſer & piaffer un cheval ſur la ligne droite, lorſqu'on le ſent bien enſemble & dans un bon appui, on lui en dérobe deux ou trois bien détachées & bien écoutées ; on continue enſuite quelques pas de paſſage, & on le finit par deux ou trois temps de piaffer ; parce qu'il arriveroit que

si on finissoit le dernier temps par une courbette, le cheval se serviroit de cet air pour se défendre.

Pour bien aider un cheval à courbettes, il faut que le temps de la main soit prompt & agile, afin de lever le devant : les jambes du cavalier doivent suivre le temps des courbettes sans trop le chercher; car un cheval prend naturellement son temps & sa cadence propre, quand il commence à s'ajuster. On ne doit point, sur-tout, roidir les jarrets, parce qu'en l'aidant trop vivement, il se presseroit trop ; il faut au contraire être souple depuis les genoux jusqu'aux étriers, & avoir la pointe du pied un peu basse, ce qui lâche les nerfs ; le seul mouvement du cheval, lorsqu'on garde l'équilibre dans une posture droite & aisée, fait que les gras des jambes aident le cheval sans les approcher, à moins qu'il ne se retienne, auquel cas il faut se servir vigoureusement de ces aides, & se relâcher ensuite.

Les courbettes doivent être ajustées au naturel du cheval, celui qui a trop d'appui, doit les faire plus courtes & plus soutenues sur les hanches ; & celui qui se retient, doit les avancer davantage; autrement, les uns deviendroient pesans, & forceroient la main, & les autres pourroient devenir rétifs. Pour remédier à ces défauts, on leur met souvent l'épaule en dedans au passage; cette leçon les entretiendra dans la liberté qu'ils doivent avoir pour obéir facilement à leur air.

Lorsqu'un cheval obéira librement, & sans se renverser sur la ligne droite à courbettes, il faudra pour le preparer à aller sur les voltes de son air, le promener sur le quarré que nous avons donné pour regles des voltes, de galop, *voyez* Allures, & lorsqu'on le sentira droit au passage & dans la balance des talons sur les quatre lignes du quarré, il faut de temps à autre lui détacher quelques courbettes, excepté dans les coins du quarré, où on ne doit pas le lever; ou tourner les épaules librement sur l'autre ligne, sans que la croupe se dérange ; car si on vouloit le lever en tournant, il s'endurciroit, & s'acculeroit. Lorsqu'il exécutera bien cette leçon sur ces quatre lignes, & qu'il sera assez avancé & assez en haleine pour fournir tout le quarré à courbettes, on pourra commencer à lui apprendre à en faire les hanches dedans; & pour cela, il faut le passager, la croupe au mur, & dans cette attitude, lui tirer une ou deux courbettes de deux pistes; elles ne se font point en l'aidant quand il est en l'air ; mais dans l'instant qu'il retombe des pieds de devant à terre, on l'aide de la jambe de dehors, pour le porter un temps de côté, ensuite une courbette avec les deux gras-de-jambes, en le soutenant

de la main, & ainſi de ſuite, un pas de côté, ſuivi d'une courbette. Lorſqu'il ira bien la croupe au mur, il faudra le mettre ſur le quarré dans le milieu de la place, & en le tenant de deux piſtes, l'accoutumer à lever de ſon air dans cette poſture, en proportionnant la force de cette leçon à ſon obéiſſance & à ſa diſpoſition. On ne doit pas tenir autant les hanches de dedans ſur les voltes à courbettes, qu'au terre-à-terre & au mézair; car ſi la croupe étoit trop aſſujettie, il ne pourroit pas rabattre les hanches avec aſſez de liberté; c'eſt pourquoi il ne faut ſeulement tenir qu'un peu plus que la demi-hanche dedans. On ne doit pas non plus plier un cheval autant ſur les voltes à courbettes qu'au galop & au terre-à-terre, il doit regarder ſeulement d'un œil dans la volte; & lorſqu'on fait des courbettes par le droit, d'une piſte, il ne faut pas qu'il ſoit du tout plié, mais droit de tête, d'épaules & de hanches.

Outre les courbettes ſur les voltes, il s'en fait encore de deux autres manieres, qui ſont, la croix à courbettes, & la ſarabande à courbettes.

Pour accoutumer un cheval à faire la croix à courbettes, il faut le paſſager d'une piſte ſur la ligne droite, d'environ quatre longueurs de cheval, le reculer après ſur la même ligne, revenir enſuite juſqu'au milieu de la ligne droite, le porter après de côté ſur le talon droit environ deux longueurs de cheval, enſuite de côté ſur le talon gauche encore deux longueurs, de là du milieu de la ligne droite, on revient enfin de côté ſur le talon droit, finir au milieu de la ligne, où l'on arrête, & on le flatte. Lorſqu'il ſçait paſſager ſur ces lignes ſans ſe traverſer en avant, en arriere & de côté ſur l'un & l'autre talon, on leve une courbette au commencement, au milieu, & à la fin de chaque ligne; &, ſi après pluſieurs leçons, il ne ſe défend plus, on entreprend de lui faire fournir toute la croix à courbettes. Lorſqu'on le leve en reculant, il ne faut pas que le corps ſoit en arriere, mais droit, & même un tant ſoit peu en avant, ſans que cela paroiſſe, afin de donner plus de liberté à la croupe. C'eſt quand il retombe des pieds de devant à terre, & non quand il eſt en l'air, qu'il faut l'aider en le tenant de la main, afin qu'il recule un pas ſans lever; on leve enſuite une courbette, & ainſi alternativemement.

Dans la ſarabande à courbettes, on fait deux courbettes en avant, autant en arriere, deux autres de côté ſur un talon & ſur l'autre, & ainſi de ſuite, en avant, de côté, & en arriere indifféremment, ſans obſerver de proportion de ter-

fein, comme dans la croix : on lui en fait faire tout d'une haleine, autant que ſa diſpoſition & ſes forces lui permettent d'en fournir ; mais un cavalier doit être bien maître de ſes aides, & le cheval bien ajuſté & bien nerveux pour exécuter ces deux maneges de croix & de ſarabandes à courbettes avec la grace & la liberté qu'il doit avoir : auſſi ce manege s'eſt perdu de nos jours. E. D. C.

COURONNE (la), eſt cette terminaiſon de poil qui ſe penche vers le ſabot.

L'os coronaire, ou os de la couronne, approche d'une figure quarrée. On peut y remarquer ſix faces, une ſupérieure, une inférieure, une antérieure, une poſtérieure, & deux latérales. On obſerve à ſa partie ſupérieure deux facettes cartilagineuſes, & dans ſa partie inférieure deux éminences arrondies, pareillement cartilagineuſes.

Cet os eſt un peu concave poſtérieurement, & forme deux bords inégaux. Sa partie antérieure eſt un peu arrondie & inégale. On voit à ſes parties latérales pluſieurs inégalités, & deux facettes dans ſa partie inférieure, pour donner attache à différentes parties, de même que les inégalités que l'on apperçoit dans toutes ces ſurfaces.

L'os articulaire ſupérieurement avec l'os du paturon, inférieurement avec l'os du pied, poſtérieurement & inférieurement avec l'os de la noix.

Cet os, commme nous venons de l'obſerver, eſt expoſé à être fracturé. On remarque que cette fracture ſe fait ordinairement en deux ou trois portions, mais rarement en un plus grand nombre. Je conſerve dans mon cabinet pluſieurs os coronaires caſſés latéralement dans leur bord ſupérieur, & dans leſquels la portion fracturée eſt peu conſidérable.

L'os coronaire eſt fléchi par un muſcle qui lui eſt propre ; & étendu par un autre qui lui eſt commun, & à l'os du pied. Nous en parlerons plus bas.

Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'humerus, un peu dans ſa face latérale. Il eſt charnu dans toute l'étendue du radius, & ſe confond avec le fléchiſſeur du pied ; enſuite il produit un tendon qui s'inſinue par deſſous un ligament commun du genou, paſſe en dedans de l'os crochu, où il s'adhére avec un ligament très-fort, qui augmente ſon volume ; ce ligament s'attache à la partie poſtérieure des os du genou, & en deſcendant il ſe continue, en s'attachant au tendon juſques vers la partie moyenne du canon ; il environne tellement le tendon, qu'ils donnent enſemble, dans cette partie, une gaîne au tendon fléchiſſeur

de l'os du pied. Vers la partie moyenne de l'os du canon ; ce tendon descend en augmentant, en sorte qu'il est plus large vers les os sésamoïdes ; là il forme une espece d'anneau, qui n'est autre chose que deux ligamens transversaires, qui vont s'unir à lui : vers la partie moyenne de l'os du paturon, il est séparé du tendon fléchisseur du pied ; mais près de son insertion à l'os coronaire, il y a encore de chaque côté une bande ligamenteuse semblable à la premiere, qui s'attache à l'os du paturon, & va se terminer à son corps ; ce tendon finit par se bifurquer en deux portions, lesquelles vont s'insérer à la partie supérieure de l'os coronaire.

C'est dans le tissu cellulaire, qui envelope ce tendon & dans son corps, que surviennent ces nodus ou épaississements que l'on appelle nerf-ferrure : ce n'est rien autre chose qu'un tiraillement, & une distension des fibres, arrivé à la suite d'un effort de ce tendon. ces nodus sont rarement causés par des coups donnés avec le pied de derriere.

Le pied est porté en avant, ainsi que l'os coronaire, par un seul muscle qui a son attache à la partie inférieure latérale externe de l'humerus, & à la partie supérieure du radius sur le ligament latéral externe, par une masse charnue : il descend le long de la face latérale externe du radius ; vers la partie moyenne de cet os, il forme un tendon qui passe sous un ligament particulier du genou ; ce tendon, au dessous de cette articulation, se bifurque en deux parties, dont l'une moins considérable, va se terminer avec le tendon extenseur de l'os du paturon ; l'autre passe le long de l'os du canon, & de l'articulation de cet os avec le paturon. En cet endroit le tendon s'épanouit, & recouvre presqu'entiérement l'os coronaire auquel il s'attache, & va ensuite se terminer à l'os du pied à l'éminence antérieure.

Ce tendon acquiert de la largeur par deux ligamens latéraux, qui partent de la partie supérieure de l'os du paturon.

COURONNE (la), de derriere est plus étroite que celle du devant, & est formée d'un seul os nommé coronaire, qui est un peu plus long que celui de devant : cet os est fléchi par le moyen d'un muscle qui a son attache entre les deux jumeaux ; après s'être applàti sur la pointe du jarret, il devient moins large, & forme une espece de gaîne, qui donne passage au tendon fléchisseur du pied. Cette gaîne va se terminer à la partie inférieure de l'os coronaire.

COURONNE, plaie ou cicatrice que l'on apperçoit au genou, & qui vient de ce que le cheval a tombé, les

chevaux arqués y sont sujets. *Voyez* Arqués.

COURS de ventre. *Voyez* Dévoiement.

COURT, un cheval court, dont le corps a peu de longueur du garot à la croupe.

COURRE, faire aller son cheval au galop, c'est la même chose que courir; mais l'usage est de dire courre, au lieu de courir. Dans les occasions suivantes, on dit à l'égard de la chasse, courre le cerf, le sanglier, &c.

COUREUR, cheval qui a la queue coupée, & une partie des crins. Les écuyers modernes prononcent coureux.

COURIR, se dit au lieu de courre dans les occasions suivantes. Courir un cheval, c'est le faire galoper sans aucun but, ou pour le mettre en haleine: on dit courir la bague, les têtes & la Méduse. *Voyez* ces mots à leurs lettres. Courir à toutes jambes, ou à tombeau ouvert, c'est faire courir son cheval tant qu'il peut.

COURSES (les), les plus considérables qu'on pratiquoit autrefois, consistoient à rompre des lances en lice les uns contre les autres, à en rompre la quintaine, à combattre à cheval l'épée à la main; à courre les têtes & la bague, & à faire la foule.

Nous avons dit, en parlant des joûtes, de quelle façon on rompoit les lances en lice. Depuis l'invention des armes à feu, qui ont fait abandonner l'usage des lances dans les armées, on commença à quitter cet exercice qui étoit très-dangereux.

On rompoit aussi des lances contre la quintaine: c'est une course très-ancienne, dont un nommé Quintus fut l'inventeur; on se servoit d'un tronc d'arbre, ou d'un pilier contre lequel on rompoit la lance, pour s'accoutumer à atteindre son ennemi par des coups mesurés. On appella aussi dans la suite cette course le faquin, parce qu'on se servoit souvent d'un faquin ou d'un porte-faix, armé de toutes pieces contre lequel on couroit: mais la maniere la plus ordinaire étoit une figure de bois en forme d'homme, plantée sur un pivot, afin qu'elle fut mobile. Ce qu'il y avoit de singulier, c'est que cette figure étoit faite de façon qu'elle demeuroit ferme quand on la frappoit au front, entre les yeux & sur le nez, (ç'étoient les meilleurs coups); & quand on la touchoit ailleurs, elle tournoit si vîte que si le cavalier n'étoit assez adroit pour l'éviter, elle le frappoit rudement d'un sabre de bois sur le dos.

Dans le combat de l'épée à la main, les cavaliers se rangeoient dans la carriere entre la lice & l'echafaud des Prin-

cês, éloignés de quarante pas l'un de l'autre, & là, armés de toutes pieces, & l'épée à la main, ils attendoient le son des trompettes pour partir; ensuite baissant la main de la bride, & levant le bras de l'épée, ils partoient avec violence l'un contre l'autre, & passant, ils se donnoient un coup d'estramaçon sur la face; en tirant un peu du côté gauche, & au même endroit d'où son adversaire étoit parti, on prenoit une demi-volte, & on repartoit ainsi jusqu'à trois fois. Après la troisieme atteinte, au lieu de passer outre, pour aller reprendre une autre demi-volte, on tournoit de part & d'autre, sur les voltes d'une piste vis-à-vis l'un de l'autre, en se donnant continuellement des coups d'estramaçon avec une action vive, & l'on continuoit jusqu'à la troisieme volte; ils s'en retournoient après d'où ils étoient partis, faisant mine d'aller reprendre une autre demi-volte, & dans le même instant deux autres cavaliers venoient remplir la place, & exécuter la même chose. Le Connétable de Montmorency se rendit fort célebre dans cet exercice, il seroit à souhaiter qu'il fût encore en usage, puisque c'est un véritable manege de guerre, qui apprendroit à se servir, tant de l'épée que du pistolet; d'autant plus qu'il n'est nullement dangereux, les coups d'épée pouvant se donner au dessus de la tête par opposition, & de même du pistolet en le tirant le bout haut.

De toutes les courses qui étoient anciennement en usage dans les tournois & dans les carrousels, on n'a retenu dans les académies modernes que les courses de têtes & de bague. E. D. C.

COURSES DE TETES. Les Allemands ont pratiqué cet exercice avant les François: les guerres qu'ils avoient avec les Turcs y ont donné occasion; ils s'exerçoient à courre des figures de têtes de Turcs & de Maures, contre lesquels ils jettoient le dard, & tiroient le pistolet, & en enlevoient d'autres avec la pointe de l'épée, pour s'accoutumer à recourir après les têtes de leurs camarades que les soldats Turcs enlevoient, & pour lesquelles ils avoient une récompense de leurs Officiers.

On se sert dans la course des têtes, de la lance, du dard, de l'épée & du pistolet.

La lance est composée de la fleche, des ailes, de la poignée & du tronçon. Sa longueur est d'environ six pieds.

Le dard est une sorte de trait de bois dur, long d'environ trois pieds, pointu, & ferré par le bout; il y a dans un endroit du bois de petits boutons de fer, pour marquer l'endroits où on doit le tenir, afin qu'il soit en équilibre.

Dans

Dans une course bien réglée, il y a ordinairement quatre têtes, qui sont toutes de carton. La premiere est celle de la lance, qui est posée sur une espece de chandelier de fer, attaché au mur, ou à un pilier du manege; ce chandelier est mobile, & tourne sur deux pitons; il doit être long de deux pieds, & élevé à huit pieds de terre.

La seconde est une tête de Méduse, plate, & large d'un pied, plus ou moins, appliquée sur une forte planche un peu plus grande, & l'on attache cette planche au haut d'un chandelier de bois, qui doit être élevé de terre de cinq pieds, ou bien on la place au dessus de la barriere.

La troisieme tête est celle du Maure; on la place de même que celle de Méduse, au haut d'un chandelier de bois de même hauteur, ou au dessus de la barriere.

La quatrieme tête est celle de l'épée, qui doit être posée à terre sur une petite éminence, à deux pieds & demi du mur, ou de la barriere.

Il faut placer les têtes suivant la longueur du manege, qui, comme nous l'avons dit, doit être un quarré long d'environ cent vingt pieds, & large de trente-six. Cela supposé, la tête de la lance doit être placée aux deux tiers de la course, c'est-à-dire, à quatre-vingt pieds du coin du manege, où l'on prend la premiere demi-volte.

La tête de Méduse doit être placée à cinq pieds du mur, du même côté que celle de la lance, & à la moitié du manege, si le lieu de la course est fermé de murs; mais lorsqu'il ne l'est que par une barriere, on la pose sur cette barriere, de même que la tête du Maure, qui se place vis-à-vis celle de Méduse de l'autre côté du manege.

La tête de l'épée se met à terre du côté de celle du Maure, & à quarante pieds du coin où l'on finit la course.

Quand on se sert du pistolet, on attache un carton à la muraille à la hauteur de la tête d'un homme à cheval; Mais quelques-uns tirent sur la tête du Maure, au lieu de se servir du dard, le pistolet étant plus utile que cet instrument.

Une chose très-difficile dans la course des têtes, c'est de faire de bonne grace la levée de la lance; il faut pour cela se placer à trois longueurs de cheval au dessus du coin où l'on doit commencer la premiere demi-volte, tenir quelque temps le cheval droit dans une place, la lance dans la main droite, & posée sur le milieu de la cuisse, ce qu'on appelle la tenir en arrêt, la pointe de la lance haute, un peu penchée en avant, au dessus de l'oreille droite du cheval.

Avant que de partir au petit galop, qui doit être uni &

raſſemblé, il faut commencer par lever le bras de la lance; tenir le doigt indice étendu le long de la poignée, placer le coude à la hauteur de l'épaule; & depuis le coude juſqu'au poignet, le bras placé droit en avant; en ſorte que de l'épaule au coude, & du coude au poignet, cela forme un angle droit; car ſi la main de la lance étoit vis-à-vis de la tête, la lance brideroit le viſage; & ſi la main & le bras étoient placés trop haut ou trop bas, cela ſeroit de mauvaiſe grace.

La lance étant ainſi placée dans la demi-volte, il faut enſuite obſerver les mouvemens néceſſaires pour bien faire la levée de la lance en allant à la tête; il y en a quatre principaux. Le premier ſe fait en baiſſant le doigt indice & un peu le poignet, & levant auſſi un peu le coude, ſans que la pointe de la lance varie ni s'écarte; il faut enſuite baiſſer inſenſiblement la lance dans la poſture où elle étoit avant que de commencer la levée, c'eſt-à-dire, le coude à la hauteur de l'épaule.

La courſe de la tête de la lance ſe diviſe en trois parties. Dans la premiere, on mene le cheval au petit galop, depuis le coin juſqu'au tiers de la ligne; on échappe enſuite le cheval en baiſſant inſenſiblement la pointe de la lance juſqu'à la tête, qu'il faut enlever d'un coup d'eſtocade, c'eſt-à-dire, allongeant un peu le bras pour la détacher de deſſus le chandelier.

Depuis la tête juſqu'au coin, on remet ſon cheval au petit galop, en levant le bras pour faire voir la tête au bout de la lance.

On quitte enſuite la lance, & l'on prend à l'endroit où l'équilibre eſt marqué, un des deux dards qui doivent être placés ſous les cuiſſes, & retenus par les genoux du cavalier, les pointes du côté de la croupe, de façon qu'ils ſe croiſent. Il faut enſuite porter le dard en avant, le bras libre, étendu, & élevé un peu plus haut que la tête, en obſervant que la pointe du dard ſoit un peu du côté du coude, & que le bout qui eſt à l'oppoſite de cette pointe, ſoit un peu plus haut & au deſſous de l'oreille gauche du cheval, le tenant dans l'équilibre & le bras ouvert; dans cette poſture, on tourne par le milieu du manege pour venir à la tête de Méduſe; on tourne le dard par deſſus ſa tête pour préſenter la pointe, & le lancer. Il faut un peu retirer le bras en arriere, afin de le darder avec plus de force.

Après avoir jetté le dard, il faut tourner le cheval pour aller à l'autre muraille, & en prenant la troiſieme demi-

volte dans le coin du côté de la tête de l'épée, faire avec le dard le même mouvement, & venir le lancer de la même maniere qu'on vient de le dire pour la Méduse. Cette tête se court au pistolet.

Il faut ensuite tourner son cheval, & en arrivant à l'autre muraille, on commence la quatrieme demi-volte, en tirant l'épée de bonne grace par dessus le bras gauche, & non par dessous le poignet ; parce qu'on peut s'estropier en la tirant de cette maniere. On doit la tenir haute & droite, le bras libre, étendu, & élevé au dessus de sa tête, & la faire briller en la remuant ; & au tiers de la course, il faut partir à toutes jambes jusqu'à la tête, en se baissant le corps sur l'épaule droite du cheval, faire entrer l'épée de tierce, la relever de quarte, & la placer haut pour faire voir la tête au bout de la course.

Il y a des choses essentielles à observer dans la course des têtes, qui sont, de ne jamais galoper faux, ni désuni ; de ne point laisser tomber son chapeau, & de ne point perdre son étrier : si l'un de ces cas arrive, on perd la course, quand même on auroit pris les têtes ; c'est pourquoi avant que de commencer la course, il faut s'asseoir juste dans la selle, ferme dans ses étriers, & enfoncer son chapeau. Il faut aussi tenir les rênes un peu plus longues dans les courses que dans les maneges renfermés, afin que le cheval ait la liberté de s'étendre, sans pourtant trop abandonner l'appui, afin que le cavalier & le cheval soient plus assurés dans la course.

E. D. C.

COURSE DE BAGUES. Cet exercice n'étoit point en usage chez les anciens ; il fut introduit lorsqu'on fit, par galanterie & par complaisance, les dames juges de ces exercices ; & les prix qui étoient auparavant militaires, furent changés en bagues qu'il falloit enlever à la pointe de la lance pour remporter le prix, ce qui donna occasion à la course de bague.

La bague doit être placée aux deux tiers de la course, comme la tête de la lance ; elle doit être à la hauteur du front du cavalier, au dessous de l'oreille droite du cheval.

La potence est un bâton rond, & long d'environ deux pieds, au bout duquel pend le canon où est attaché la bague. Cette potence doit être plus élevée que la bague de sept à huit pouces, de crainte que dans la course on ne bride la potence, cela veut dire en terme de course, la toucher avec la tête ou avec la lance, ce qui estropieroit un cavalier, comme il est quelquefois arrivé.

A l'égard de la levée de la lance, on la fait de la même maniere que nous l'avons expliqué en parlant des têtes : la seule différence est, que dans la course de bague, on ne donne point de coups d'estocade, comme à la tête.

Il faut encore bien observer, de ne commencer à baisser la pointe de la lance qu'au tiers de la course, en échappant son cheval au grand galop, sans remuer la tête ni les épaules, tenant le coude haut, afin que le tronçon de la lance ne touche ni au bras ni au corps, mais que la main seule soutienne la lance; il ne faut pas non plus que la lance soit trop croisée en dehors du côté de l'oreille gauche du cheval, elle doit être au contraire au dessous de l'oreille droite; parce qu'autrement le vent de la course l'ébranleroit, & lui feroit perdre la ligne de direction. Le but, ou le point de la course, doit être au bord d'en haut de la bague sur la ligne du canon, ce qui dépend de ne pas baisser trop vîte la pointe de la lance.

Après avoir passé la bague, il faut reprendre au petit galop, & lever peu à peu la pointe de la lance, & au bout de la carriere, faire la levée de la même maniere qu'on a commencé, sans regarder derriere soi, pour voir si on a emporté la bague, comme font quelques cavaliers, quand même on auroit fait un dedans. Il ne faut pas non plus, en parant son cheval au bout de la course, mettre le corps en arriere. Cette action, n'est point belle, la lance à la main.

On appelle en terme de bague, faire attente, lorsqu'on touche avec la pointe de la lance le bord de dehors de la bague sans l'enfiler, & on appelle faire un dedans, lorsqu'on la prend.

Il arrive quelquefois qu'on la prend au nombril, qui est un trou dans le chapeau où elle est attachée ; mais la course ne vaut rien, à moins qu'on n'ait averti qu'on ne vouloit la prendre qu'en cet endroit.

A l'égard des prix, tant pour la bague que pour les têtes, chacun fait trois courses pour les remporter.

Celui qui a le plus de dedans ou le plus d'atteintes, a l'avantage pour la bague ; s'ils sont égaux en l'un & en l'autre, ou qu'aucun n'ait ni atteinte, ni dedans, on recommence les trois courses.

Pour les têtes, celui qui en enleve le plus remporte le prix, & en ce cas qu'elles soient toutes prises par ceux qui courrent, ce sera celui qui les prendra entre les deux yeux, ou qui approchera le plus près de cet endroit.

Il y a dans un carrousel des juges pour cela, qu'on choi-

ſit parmi d'anciens cavaliers, qui ſe ſont rendus célebres dans ces exercices.

Il y avoit autrefois pluſieurs prix; ſçavoir, le grand prix, qu'on donnoit à celui qui avoit fait plus de dedans, qui avoit emporté plus de têtes, ou qui avoit fait les meilleurs coups à la quintaine; il y avoit encore le prix de la courſe des dames; celui de la meilleure deviſe, & le prix de celui qui couroit de meilleure grace. E. D. C.

COURTAGE, ſalaire que l'on donne à ceux qui font vendre les chevaux, la plupart des maréchaux reçoivent le courtage des marchands.

COURTAUT, cheval qui a la queue coupée.

COURTAUDER, couper la queue.

COURTE-HALEINE, eſt le même que cornard.

COURT-JOINTÉ, cheval dont le paturon eſt court.

COUSU, cheval fort maigre: on dit, il a les flancs couſus, ce qui ſignifie qu'il y a ſi peu d'épaiſſeur d'un flanc à l'autre, qu'on croiroit qu'ils ſont couſus enſemble.

COUSU, en terme de manege, ſe dit d'un homme qui eſt ferme à cheval, qui eſt couſu dans ſa ſelle.

COUTEAU DE CHALEUR, morceau de vieille faux, avec lequel on abbat la ſueur au cheval.

COUTEAU DE FEU, inſtrument de fer avec lequel le maréchal met le feu au cheval. *Voyez* Feu actuel.

COUVERT, fer dont le corps ou les branches ſont trop larges.

COUVRIR UNE JUMENT, action de l'étalon: faire couvrir en main, ſignifie que des hommes tiennent l'étalon. Couvrir en liberté, veut dire qu'on le lâche dans les paturages avec les jumens.

CRAMPE (la), roideur au jarret qui empêche le cheval de fléchir la jambe. Cet accident ne dure qu'un inſtant, & ne provient que d'un arrêt de la circulation du ſang qui comprime les filets nerveux, ce qui paroît y occaſionner une ſenſibilité paſſagere. Lorſque la crampe continue au de-là d'un demi-quart-d'heure, il faut frictionner l'étendue de la jambe avec une broſſe rude, à rebrouſſe poil: on eſt même quelquefois obligé de la frotter avec l'eſſence de térébenthine, mais ce cas eſt rare.

CRAMPON, eſpece de crochet quarré que l'on fait au bout des éponges du fer pour l'empêcher de gliſſer, pratique plus dangereuſe que le crampon n'eſt durable, puiſqu'après deux courſes ſur le pavé mouillé, il ſe trouve uſé. Or, la forme qui doit durer deux mois environ, met le cheval dans

le cas de s'en passer sept semaines & plus, suivant que l'on s'en sert. On met des crampons aux pieds de devant & aux pieds de derriere. Ceux-ci s'emploient par la plupart des maréchaux en tout temps, ceux de devant se mettent en hiver.

CRANE (le) boîte osseuse formée de douze pieces unies intimement par synarthose, ou articulation sans mouvement. Chacune de ces pieces a un nom qui lui est propre & particulier.

De l'assemblage de ces os se forme une voûte solide de figure oblongue, dont la base comprend une cavité dans laquelle le cerveau se trouve renfermé de maniere à être préservé de l'atteinte des corps ambiants qui pourroient l'offenser. On peut donner à cette voûte le nom de calotte du crâne, pour la distinguer de sa base, en partie déprimée, & en partie saillante.

Quelques-uns des os du crâne contribuent à former la face. Le crâne & la face unis ensemble figurent assez bien un cône, dont la base est en haut & la pointe en bas.

Les os qui composent le crâne, sont les deux frontaux, les deux pariétaux, les deux pieces écailleuses des temporaux & leurs deux parties pierreuses, l'occipital, le sphénoïde, & les deux ethmoïdes.

Les frontaux, les pariétaux, & les pieces tant écailleuses que pierreuses des temporaux, les ethmoïdes sont des os pairs : l'occipital & le sphénoïde sont impairs. On considere encore quelques-uns de ces os comme communs, & d'autres propres. Les communs sont ceux qui contribuent à former le crâne & la face ; & les propres, ceux qui ne servent qu'à la structure du crâne.

On distingue au crâne six régions.

1°. Le sommet, ou la voûte commencée par la réunion des deux frontaux, & achevée par les deux pariétaux & par l'occipital.

2°. L'antérieure, formée uniquement par les deux frontaux.

La 3e. & la 4e. sont les latérales qui résultent de la jonction des os temporaux.

La 5e. ou la postérieure faite par l'occipital.

La 6e. est la base formée par les etmoïdes, le sphénoide, les temporaux & l'occipital.

Par rapport à ses usages, la base du crâne peut encore être partagée en trois portions, l'inférieure, la supérieure & la moyenne.

L'inférieure renferme le cerveau ; la supérieure, le cervelet; la moyenne, la moëlle allongée.

Ces régions principales en comprennent encore de particulieres, qui pour la plupart tirent leurs noms des os du crâne ; ce sont la frontale formée par les deux os frontaux ; les temporales, formées par les temporaux & l'os sphénoïde ; & enfin l'occipitale, formée par l'os dn même nom.

Par rapport à leur étendue, les régions temporales sont encore divisées en articulaires & en mastoïdiennes. Les articulations sont formées par les os pierreux : les mastoïdiennes, par la partie postérieure de ces mêmes os & par l'occipital.

CRAPAUD. *Voyez* Fic.

CRAPAUDINE, nom que l'on a donné à certains poireaux qui surviennent en devant du paturon.

CRASSE (la), est une humeur excrémentielle que l'on trouve sur toute la surface de la peau, & que les palefreniers ont soin d'ôter, au moyen de l'étrille ; cette crasse qui n'est autre chose que l'humeur de la transpiration, differe à raison des parties dont elle sort, par exemple, celle du dos, du thorax, des jambes dans le cheval bien constitué, est d'un blanc sale ou gris blanc, peu abondant, sans odeur, soluble dans l'eau, peu inflammable ; celle des oreilles est d'un jaune foncé, d'une odeur sentant un peu le relan, insoluble dans l'eau, soluble dans l'huile, & très-inflammable ; celle du fourreau est noirâtre, couleur de cambouis, fétide, oléagineuse, nullement soluble dans l'eau, s'enflammant à l'air, comme des corps huileux, & décrépitant sur le feu. C'est en général, de l'arrêt de l'humeur de la transpiration que viennent les maladies, & de son âcreté que viennent celles de la peau.

CRAVATE, cheval de Croatie en Allemagne.

CREAT, homme payé par un maître d'académie, pour l'aider dans les leçons d'équitation.

CREMASTER (muscle). *Voyez* Génération du cheval.

CRETE, éminence d'un os.

CREVER UN CHEVAL, lui causer des fatigues auxquels il ne peut résister.

CRICOIDE (cartilage). *Voyez* Larynx.

CRICO-ARYTÉNOIDIEN (muscle). *Voyez* Pharynx.

CRIN (maladie du), autrement la peste des chevaux, est, selon *Carbon de Begrieres*, une maladie particuliere dans laquelle le cheval cesse de boire & de manger, où les yeux sont abbatus, tristes, le crin & le poil tout hérissés, & qui, dit-il, se séparent de la peau comme de la charpie, ce qui désigne que le cheval a mangé quelque poison.

L'on voit bien que si cette maladie n'est pas imaginaire, comme je le pense fort, les symptomes ci-dessus sont ceux que l'on rencontre dans toutes les maladies inflammatoires & de longue durée, & ne mérite pas le nom de maladie, puisqu'elle n'est que le symptome de quelques autres.

CRIPTES, nom chimérique d'une espece de glande ronde, dans lequel le rapport de l'orifice à la cavité de la glande n'est pas fort grand.

CRISPATION, effet que produit le feu appliqué sur les chairs ou sur la peau, ou autre remede de pareille nature.

CRIQUET, petit bidet maigre & misérable.

CRISTA-GALLI (apophyse). *Voyez* Sphénoïde.

CRISTALLIN. *Voyez* Cataracte.

CRISTALLINE, humeur de l'œil. *Voyez* Œil.

CRITIQUE, on appelle ainsi les maladies, les causes, les symptomes & les signes qui dépendent d'une crise ; cependant on entend plus souvent par critique, un dépôt survenu à la suite ou dans le cours de la maladie, dont le pus est de mauvaise qualité. Il seroit inutile de nous étendre sur les causes critiques des maladies internes, ce qui tiendroit entiérement du charlatanisme,

CROCHET. *Voyez* Bride.

CROCHETS (dents). *Voyez* des Dents en particulier.

CROCHU, cheval dont les pointes des jarrets se touchent ; on dit aussi qu'il est sur les jarrets, ou qu'il est jarreté.

CROISSANT. *Voyez* Fourbure.

CROIX, faire la croix, terme de manege ; mener un cheval en avançant & en reculant, de façon qu'il décrive la figure d'une croix sur le terrein.

CROTAPHITE, muscle de la mâchoire inférieure. *Voyez* ce mot.

CROTIN, est le même que fiente.

CROUPADE (la) & la balotade sont deux airs qui ne different entr'eux que dans la situation des jambes de derriere.

Dans la croupade, lorsque le cheval est en l'air des quatre jambes, il trousse, & retire les jambes & les pieds de derriere sous son ventre, sans faire voir les fers ; & dans la balotade, lorsqu'il est au haut de son saut, il montre les pieds de derriere, comme s'il vouloit ruer, sans pourtant détacher la ruade, comme il fait aux caprioles.

Nous avons déjà dit que l'art ne suffit pas pour donner aux chevaux destinés aux airs relevés, ces différentes postu-

res de jambes dans leurs ſauts : la nature jointe à l'art & à la diſpoſition naturelle preſcrit des regles qu'il faut ſuivre pour les ajuſter, & leur faire exécuter de bonne grace ces différens maneges.

C'eſt toujours dans les piliers qu'il faut d'abord ſaiſir l'air du cheval. Ceux qui veulent commencer par dreſſer un ſauteur en liberté, ſans être aſſoupli ni réglé au piafer, & ſans avoir étudié leur air dans les piliers, ſe trompent; car tout ſauteur, outre ſa diſpoſition naturelle à ſe détacher de terre, doit connoître parfaitement la main & les jambes, afin de pouvoir ſauter légérement & dans la main, quand le cavalier l'exige, & non par fantaiſie & par routine.

Lorſqu'un cheval fera facilement & ſans colere quelques croupades ou balotades dans les piliers, en ſuivant la volonté du cavalier, il faudra enſuite lui en demander quelques-unes en liberté, en ſuivant le même ordre qu'aux airs ci-deſſus, ſur-tout celui des courbettes. Il eſt ſeulement à remarquer, que plus les airs ſont détachés de terre, plus un cheval emploie de force pour les fournir, & que le grand art eſt de conſerver ſon courage & ſa légéreté, en lui demandant peu de ſauts, ſur-tout dans les commencemens; & lorſqu'il a donné, de bonne volonté, quelque temps de ſon air, il faut le flatter & le deſcendre.

Lorſqu'il fournit un droit de croupades ou de balotades en liberté, ſans ſe traverſer, il faut le préparer à ceux de ſon air ſur les quatre lignes qui forment la volte, l'y paſſageant, & de temps à autres lui dérobant quelques temps; & ſi on le ſent diſpoſé à bien obéir, il faudra profiter de ſa bonne volonté; en le détachant de terre ſur les quatre lignes, excepté, comme nous l'avons dit, dans les coins où on ne doit point le lever en tournant. Il faut encore faire attention qu'aux airs de croupade, de balotade & de capriole, il ne faut jamais aller de deux piſtes, mais ſeulement une demi-hanche dedans; autrement, le derriere étant trop aſſujetti, il ne pourroit pas ſi facilement accompagner l'action des épaules. On doit auſſi prendre garde que dans les quatre coins de la volte la croupe ne s'échappe; lorſqu'on tourne le devant ſur l'autre ligne, il faut la finir, & la ſoutenir avec la jambe de dehors.

Les aides, pour les airs relevés, ſont la gaule devant, en touchant légérement & de ſuite ſur l'épaule de dehors, & non bruſquement & avec de grands coups, comme font quelques cavaliers qui aſſomment l'épaule d'un cheval. Pour toucher de bonne grace, il faut avoir le bras plié & le cou-

de levé à la hauteur de l'épaule. On se sert aussi, comme nous l'avons expliqué, de la gaule sous main & croisée sur la croupe, pour animer les hanches. L'aide du pincer délicat de l'éperon est aussi excellente dans les airs relevés, lorsqu'un cheval ne se détache pas assez de terre, parce que cette aide, qui ne laisse pas d'être vive, leve plus un cheval qu'elle ne le fait avancer.

Quoiqu'on ne doive pas aller de deux pistes, lorsqu'on leve un cheval aux airs relevés, il faut pourtant entretenir un cheval dans cette posture, tant au passage qu'au galop; parce que dans cette action les hanches étant plus serrées, plus basses & plus sujettes, cela lui rend le devant plus léger, & le prépare à mieux sauter. On ne doit pas non plus toucher dans le défaut de ceux qui ne semblent dresser leurs chevaux, que pour leur faire faire de grands efforts qui accablent leurs forces: ce n'est pas là l'intention de la bonne école, on doit au contraire les maintenir dans la souplesse, dans l'obéissance & dans la justesse qu'on tire des vrais principes de l'art; autrement, l'école seroit toujours confuse, & l'égalité de mesure que doit avoir chaque air relevé, seroit interrompue; c'est une perfection qu'il ne faut pas négliger. E. D. C.

CROUPE (la), ligne saillante en forme de gouttiere, qui s'étend depuis les reins jusqu'au commencement de la queue; cette partie peut avoir deux ou trois pouces de large. Pour être bien faite, elle doit former un cinquieme de cercle, autrement on dit que le cheval a la croupe avalée. La gouttiere dont on a parlé, se remarque seulement dans les chevaux gras & bien construits; dans les chevaux maigres, elle est saillante.

L'os sacrum (ou fausses vertebres), qui est situé à la partie postérieure de l'épine, & supérieure du bassin, forme presqu'entiérement la croupe. Il ressemble à un triangle ou à une pyramide. On le divise en deux faces, une externe inégale, une interne assez polie & plate.

Cet os est composé de cinq pieces dans les jeunes sujets, & d'une seule dans les vieux. On distingue à la face externe cinq apophyses épineuses bien marquées, deux apophyses obliques antérieurement qui répondent aux apophyses obliques de la derniere vertebre des lombes. Deux bords qui représentent les apophyses transverses, deux grandes projections osseuses, inégales, pour s'unir avec les os innominés, quatre petits trous & un conduit considérable qui est la suite du canal vertébral. On observe dans la face interne quatre

paires de trous qui sont plus grands que ceux de la face externe, ils servent au passage des nerfs sacrés.

L'os sacrum est joint aux os innominés, & à la derniere vertebre lombaire, & au premier nœud de la queue.

Ses apophyses épineuses, ainsi que celles du dos, sont exposées à être blessées dans ce que l'on appelle vulgairement maladie de rognon. Dans ce cas, il faut extirper le cartilage jusqu'à l'os, si ce sont de jeunes chevaux, & traiter la plaie comme celle des apophyses épineuses du dos.

CROUPE AVALÉE, est un très-grand défaut dans toutes sortes de chevaux, les mouvemens du train de derriere sont lents, foibles & de peu d'étendue, ils sont droits sur leurs jarrets; & quand l'on vient à charger le train de derriere, ils fléchissent, l'élévation du train de devant se fait difficilement, vu que l'action des muscles du dos se trouve interrompue vers l'os sacrum. Ces muscles se trouvent ployés en deux, ce qui en diminue la force.

CROUPE AU MUR. Ceux qui mettent la tête d'un cheval vis-à-vis du mur, pour lui apprendre à aller de côté, tombent dans une erreur dont il est facile de faire voir l'abus. Cette méthode les fait aller plutôt par routine que pour la main & les jambes; & lorsqu'on l'ôte de la muraille, & qu'on veut le ranger de côté dans le milieu du manege, n'ayant plus alors d'objet qui lui fixe la vue, il n'obéit qu'imparfaitement à la main & aux jambes, qui sont les seuls guides dont on doive se servir pour conduire un cheval dans toutes ses allures. Un autre désordre qui naît de cette leçon, c'est qu'au lieu de passer la jambe de dehors par dessus celle de dedans, souvent il la passe par dessous, dans la crainte de s'attraper avec le fer la jambe qui est à terre, ou de se heurter le genouil contre le mur, dans le temps qu'il leve la jambe, & qu'il la porte en avant pour la passer par dessous l'autre.

M. de la Broue est de ce sentiment, quand il nous conseille de ne se servir de la muraille, pour faire fuir les talons aux chevaux, que pour ceux qui pesent ou qui tirent à la main: & bien loin de leur placer la tête si près du mur, il dit qu'il faut tenir le cheval deux pas en deçà de la muraille, ce qui fait environ cinq pieds de distance de la tête du cheval au mur.

Je ne vois donc pas pourquoi tant de cavaliers, pour faire connoître les talons à un cheval, lui mettent la tête au mur, en le forçant d'aller de côté avec la jambe, l'éperon, & même la chambriere qu'ils font tenir par un homme à pied.

Il eſt bien plus ſenſé, ſelon moi, pour éviter cet embarras & les déſordres qui peuvent en arriver, de lui mettre la croupe au mur : cette leçon eſt tirée de l'épaule en dedans.

Nous avons dit qu'en menant un cheval l'épaule en dedans à main droite, on lui aſſoupliſſoit l'épaule droite, ce qui donne la facilité à la jambe droite, lorſqu'il va de côté à main gauche, de chevaler par deſſus la jambe gauche : & de même en le travaillant l'épaule en dedans à gauche, c'eſt l'épaule de ce côté qui s'aſſouplit, & qui donne à la même jambe le mouvement qu'elle doit avoir pour chevaler librement par deſſus la droite, lorſqu'on mene un cheval de côté à main droite. Suivant ce principe, qui eſt inconteſtable, il il eſt aiſé de convertir l'épaule en dedans, en croupe au mur. On s'y prend de cette maniere.

Lorſqu'un cheval eſt obéiſſant aux deux mains à la leçon de l'épaule en dedans, & qui ſçait par conſéquent paſſer les jambes de dedans par deſſus celles de dehors; il faut, en le travaillant, par exemple, à droite, après l'avoir tourné dans le coin à un des bouts du manege, l'y arrêter la croupe vis-à-vis, & environ à deux pieds de diſtance de la muraille, de peur qu'il ne ſe frotte la queue contre le mur; & au lieu de continuer d'aller en avant, il faut le retenir de la main, & le repaſſer de la jambe gauche, pour lui dérober quelques temps de côté ſur le talon droit, & s'il obéit deux ou trois pas, l'arrêter & le flatter, pour lui faire connoître que c'eſt là ce qu'on lui demande.

Comme la nouveauté de cette leçon embarraſſe un cheval les premiers jours qu'on la lui fait pratiquer, il faut, dans les commencemens, le mener les rênes ſéparées & très-doucement, afin de pouvoir mieux retenir les épaules; & ne point chercher à le plier, mais lui donner ſeulement une ſimple détermination pour aller de côté ſans obſerver de juſteſſe. Si-tôt qu'il fuira la jambe deux ou trois pas ſans héſiter, il faudra l'arrêter un peu de temps, le flatter, & reprendre enſuite de côté, en continuant toujours de l'arrêter & de le flatter, pour peu qu'il obéïſſe, juſqu'à ce qu'enfin il ſoit arrivé dans cette poſture au bout de la ligne, le long du mur, & à l'autre coin du manege. Après l'avoir laiſſé repoſer quelque temps dans la place où il a fini, on revient enſuite à gauche ſur la même ligne en ſe ſervant de la jambe droite pour le faire aller de côté, & obſerver la même attention, qui eſt de le flatter dès qu'il aura obéi trois ou quatre pas de bonne volonté, & continuer ainſi juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au coin d'où l'on eſt parti d'abord.

Si le cheval refuſe abſolument de fuir les talons à l'une des

deux mains ; c'eſt une preuve qu'il n'a pas été aſſez aſſoupli à l'autre main, & alors il faut remettre l'épaule en dedans ; c'eſt-à-dire, que ſi le cheval refuſe, par exemple, de fuir le talon gauche, la croupe au mur, qui eſt l'aide qu'on donne pour aller de côté à droite, il le faut remettre l'épaule en dedans à gauche, juſqu'à ce qu'il paſſe facilement la jambe gauche par deſſus la droite ; afin qu'il ſe trouve, ſans s'en appercevoir, aller de côté la croupe au mur à droite, qui eſt la main où nous ſuppoſons qu'il eſt rebelle ; on lui tourne la tête & les épaules de plus en plus en dedans, juſqu'à ce qu'elles ſoient vis-à-vis de la croupe ; alors, en lui plaçant la tête droite, & en continuant de lui faire fuir la jambe gauche, comme s'il alloit toujours l'épaule en dedans à gauche, il ſe trouvera aller de côté à droite. De même, ſi le cheval refuſe de fuir le talon droit, qui eſt aller de côté à gauche, il faudra le mener l'épaule en dedans à droite, & inſenſiblement en tournant les épaules fort en dedans, & juſqu'à ce qu'elles ſe trouvent vis-à-vis de la croupe : le cheval ſe trouvera fuir le talon droit, & par conſéquent aller de côté à gauche.

Suivant ce que nous venons d'expliquer, il eſt aiſé de remarquer que ce que l'on appelle épaule en dedans à une main, devient épaule de dehors, lorſqu'on met la croupe au mur, parce que la même épaule continue ſon mouvement, quoique le cheval aille à l'autre main ; mais comme dans la poſture de la croupe au mur, le cheval allant de côté, doit être preſque droit d'épaules & de hanches, l'action de l'épaule eſt alors plus circulaire, & par conſéquent le mouvement eſt plus pénible & plus difficile à faire au cheval, que celui qu'il fait l'épaule en dedans. Un peu d'attention fera aiſément concevoir cette différence, & prouvera en même temps évidemment, qu'un des avantages de l'épaule en dedans eſt d'apprendre à un cheval à bien paſſer, & à chevaler librement ſes jambes l'une par deſſus l'autre, & que c'eſt un remede à toutes les fautes qu'il peut faire, quand on lui apprend à fuir les talons.

Lorſque le cheval commence à obéir, & à aller librement aux deux mains de côté, la croupe au mur, il faut le placer dans la poſture où il doit être pour fuir les talons avec grace ; ce qui ſe fait en obſervant trois choſes eſſentielles.

La premiere, c'eſt de faire marcher les épaules avant les hanches ; autrement le mouvement circulaire de la jambe, & de l'épaule de dehors, qui fait voir la grace & la ſoupleſſe de cette partie, ne ſe trouveroit plus : il faut tout au moins que la moitié des épaules marche avant la croupe ; en ſorte

que (ſuppoſant, par exemple, qu'on aille à droite) la poſition du pied droit de derriere ſoit ſur la ligne du pied gauche de devant ; car ſi la croupe marche avant les épaules, le cheval eſt entablé, & la jambe de derriere de dedans marchant & ſe plaçant plus avant que celle de devant du même côté, rend le cheval plus large du derriere que du devant, & par conſéquent ſur les jarrets : car pour être ſûr les hanches, un cheval en marchant, doit être étreci de derriere.

La ſeconde attention qu'on doit avoir, lorſqu'un cheval commence à aller librement de côté la croupe au mur, c'eſt de le plier à la main où il va. Un beau pli donne de la grace à un cheval, lui attire l'épaule de dehors, & en rend l'action libre & avancée. Pour l'accoutumer à ſe plier à la main où il va, il faut à la fin de chaque ligne de la croupe au mur, après l'avoir arrêté, lui tirer la tête avec la rêne de dedans, en faiſant jouer le mors dans la bouche ; & lorſqu'il cede à ce mouvement, le flatter avec la main du côté qu'on l'a plié : on doit obſerver la même choſe en finiſſant à l'autre main ſur l'autre talon ; & par ce moyen le cheval prendra peu-à-peu l'habitude de marcher plié, & de regarder ſon chemin en allant de côté.

La troiſieme choſe qu'on doit obſerver encore dans cette leçon, c'eſt de faire en ſorte que le cheval décrive les deux lignes ; ſçavoir, celle des épaules & celles des hanches, ſans avancer ni reculer, en ſorte qu'elles ſoient paralleles. Comme cela vient en partie du naturel du cheval, il arrive ordinairement que ceux qui ſont peſans, ou qui tirent à la main, ſortent de la ligne en allant trop en avant ; c'eſt pourquoi il faut retenir ceux-ci de la main de la bride, ſans aider des jambes : il faut, au contraire, chaſſer en avant ceux qui ont la mauvaiſe habitude de ſe retenir & de s'acculer, en ſe ſervant des jarrets, des gras-de-jambes, & quelquefois même des éperons, ſuivant qu'ils ſe retiennent plus ou moins : avec ces précautions on maintiendra les uns & les autres dans l'ordre & dans l'obéiſſance de la main & des jambes.

De peur qu'un cheval, en allant de côté, ne tombe dans le défaut de ſe traverſer & de pouſſer, ou de ſe jeter ſur un ou ſur l'autre, malgré l'aide du cavalier, il faut à la fin de chaque repriſe, le mener droit dans les talons d'une piſte ſur la ligne du milieu de la place : on lui apprend auſſi ſur la même ligne à reculer droit dans la balance des talons.

Quoique la leçon de l'épaule en dedans & celle de la croupe au mur, qui doivent être inſéparables, ſoient excellentes pour donner à un cheval la ſoupleſſe, le beau pli & la belle

posture dans laquelle un cheval doit aller, pour manier avec grace & avec légéreté ; il ne faut pas pour cela abandonner la leçon du trot sur la ligne droite & sur le cercle ; ce sont les premiers principes auxquels il faut toujours revenir, pour l'entretenir & le confirmer dans une action hardie & soutenue d'épaules & de hanches. Par ce moyen on divertit un cheval, & on le délasse de la sujétion dans laquelle on est obligé de le tenir, lorsqu'il est dans l'attitude de l'épaule en dedans & de la croupe au mur. Voici l'ordre qu'il faut observer pour mettre à profit ces leçons.

De trois petites reprises que l'on fera chaque jour, & chaque fois que l'on montera un cheval qui sera avancé au point d'exécuter ce que nous avons dit, la premiere doit se faire au pas, l'épaule en dedans ; & après deux changemens de main qui doivent se faire d'une piste, (car il ne faut point encore aller de côté) on lui met la croupe au mur aux deux mains, & on le finit droit & d'une piste au pas sur la ligne du milieu du manege. La deuxieme reprise doit se faire au trot hardi, soutenu, & d'une piste ; & on finit dans la même action sur la ligne du milieu de la place, sans lui mettre la croupe au mur. A la troisieme & derniere reprise, il faut le remettre l'épaule en dedans au pas, ensuite la croupe au mur, & toujours le finir droit par le milieu. En mariant ainsi ensemble ces trois leçons d'épaules en dedans, de trot, & de croupe au mur, on verra venir de jour en jour, & augmenter la souplesse & l'obéissance d'un cheval, qui sont les deux premieres qualités qu'il doit avoir pour être dressé.

E. D. C.

CROUPIERE. *Voyez* Selle.

CROUPION. *Voyez* Croupe.

CRU, monter à crû, c'est monter sans selle, ou à poil.

CRUDITÉ, cela s'entend d'une mauvaise digestion, d'une saburre de l'estomac ou des intestins, d'un chyle mal élaboré, dont une partie passe quelquefois dans le sang, & alors on dit, il y a une crudité dans le sang, dans les humeurs. C'est, en général, de ces métastases que viennent l'ébullition, la gale, le farcin, & autres maladies cutanées.

CRUCIFORME, qui a la figure d'une croix.

CRURAL qui appartient à la cuisse.

CRURAL (muscle). *Voyez* Jambe.

CUBIQUE, CUBOIDE, qui a la figure d'un cube ou d'un quarré.

CUBITAL (muscle). *Voyez* pied de devant.

CUBITUS (os). *Voyez* avant-Bras.

CUCULLAIRE, nom du muſcle trapeze.

CUIRASSE (cartilage nommé la). *Voyez* Oreilles.

CUISSE (la), s'étend depuis le bas de la pointe de la hanche juſqu'à la premiere jointure. Elle doit être charnue, & arrondie poſtérieurement, ſe joignant avec le bas de la feſſe dont elle ſuit la forme en dehors, & un peu en avant; il faut encore qu'elle ſoit un peu plate pour faciliter ſon mouvement vers le bas-ventre. Le dedans, ou comme on l'appelle vulgairement, le plat de la cuiſſe, doit être charnu, mais peu chargé de graiſſe: c'eſt dans la partie moyenne du plat de la cuiſſe qui ſe trouve une veine où l'on a coutume de ſaigner.

La cuiſſe eſt formée d'un ſeul os, qui eſt le plus gros du corps de l'animal.

On le diviſe en corps & en extrêmités.

Son corps eſt liſſe, & arrondi antérieurement, inégal & raboteux poſtérieurement, formant une crête qui part de ſon extrêmité ſupérieure, & qui s'étend juſqu'à l'inférieure, en ſe bifurquant. On peut y remarquer deux faces applaties, une dans ſa partie poſtérieure, l'autre dans ſa partie latérale externe. Il ſe trouve pour l'ordinaire dans ſa partie poſtérieure un trou qui donne paſſage à un artere, à une veine & à un nerf.

Dans la partie ſupérieure de cet os ſe voient des éminences & des cavités. Les éminences au nombre de quatre ſont conſidérables. La principale & la plus ſaillante eſt la tête du femur, ſituée inférieurement, & s'inclinant un peu pour s'articuler avec la cavité cotyloïde. Ce qui la ſépare du corps de l'os dans les jeunes ſujets, eſt un retréciſſement au deſſous de la tête, auquel on donne le nom de col. Les trois autres éminences ſituées extérieurement, ſont appellées trochanters, l'un deſquels eſt ſupérieur, l'autre moyen, & le troiſieme inférieur. Le ſupérieur eſt élevé au deſſus de la tête d'une fois la groſſeur de la tête; il eſt pointu ſupérieurement, arrondi en devant, & applati poſtérieurement. Le moyen eſt le plus conſidérable; il eſt égal à la tête en hauteur, & eſt arrondi; l'inférieur eſt le plus allongé & plus applati.

A l'égard des cavités, on en compte deux remarquables; la premiere eſt creuſée dans la tête du femur à ſon extrêmité; elle ſert à l'attache du ligament rond; l'autre eſt ſituée poſtérieurement au bas du grand trochanter; cette derniere eſt plus conſidérable que la premiere. Il y a, enfin, trois échancrures formées par la tête du femur, par le grand & par le moyen trochanter.

On

On distingue de même dans la partie inférieure de cet os, des éminences & des cavités. Les éminences sont au nombre de quatre, dont deux arrondies, lisses, polies, situées postérieurement, & appellées condyles postérieurs. Les deux autres, qui sont pareillement polies, se nomment condyles antérieurs. Il faut observer que les deux condyles internes sont plus considérables & plus saillans. On compte plusieurs cavités, dont deux méritent d'être remarquées ; la premiere est située postérieurement au dessus des condyles postérieurs ; la seconde est l'entre-deux de ces mêmes éminences ; celle-ci est moins considérable que la premiere. Il y a encore sur les côtés des condyles postérieurs, deux petites dépressions pour l'attache des ligamens latéraux.

Les ligamens qui unissent le femur au bassin, sont au nombre de deux ; sçavoir, un suspenseur & un capsulaire : ce premier s'attache d'une part dans la cavité cotyloïde du bassin, au fond de cette petite dépression, faite en croissant, près de l'échancrure de cette cavité ; il va ensuite s'attacher de l'autre part à la tête du femur. Ce ligament est large d'un tiers de diametre de la cavité cotyloïde, pour favoriser son mouvement de rotation, d'élévation, d'abaissement, d'adduction & d'abduction.

Le capsulaire s'attache à tout le bord de la cavité cotyloïde, à un ligament transversal qui forme cette cavité, puis il va se terminer au dessous de la tête du femur à son col. L'usage de ce ligament paroît plus propre à retenir l'humeur synoviale dans cette articulation, qu'à maintenir cet os dans sa place.

Quant au ligament transversal dont on vient de faire mention, il s'attache à la partie antérieure & interne de la cavité cotyloïde, à la jonction de l'os pubis, avec l'os iléum dans les jeunes chevaux ; il va se terminer ensuite à la partie postérieure de cette même cavité. Ce ligament fait fonction de bord osseux pour contenir l'os dans sa place, & pour adoucir les mouvemens de cette articulation, lorsque la tête du femur se porte en dedans du bassin.

J'ai souvent vu ce ligament se rompre dans une chûte ; l'ouverture des cadavres m'en a donné plusieurs exemples ; j'ai remarqué dans ce cas, que le ligament suspenseur étoit aussi quelquefois rompu, & que la tête du femur étoit portée dans le trou ovalaire : dans d'autres chevaux, je n'ai trouvé qu'une forte distention de l'un & de l'autre ligament. Dans le premier cas, il se fait un dépôt sanieux, pour l'ordinaire, aux environs de cette cavité, lequel pénetre quel-

quefois dans le bassin. Dans l'autre, on apperçoit une surabondance de synovie rougeâtre, causée par le froissement & la rupture des vaisseaux sanguins. Le diagnostic de cette maladie est très-difficile à saisir, parce que cette articulation est recouverte par une très-grande partie de muscles épais; les accidens qui suivent cet accident, dans le premier cas, le rendent incurable; le mal peut se guérir dans le second cas, où le repos & l'inaction remédieront au dérangement survénu dans les liqueurs de cette partie, que la compression a extravasées. Il n'est point rare de voir, à la suite d'une chûte, le grand trochanter cassé; la pratique fournit peu d'exemples de guérison de cette fracture; la contraction des muscles fessiers y met obstacle; mais quoique les chevaux restent boiteux, on peut néanmoins les faire encore travailler; le dernier que j'ai vu, m'a servi pour les préparations anatomiques de mon ouvrage d'Hippiatrique: il appartenoit à un Fiacre depuis plus de deux ans. A l'ouverture, je trouvai le trochanter cassé, & arrondi en forme de tête, ce qui étoit arrivé par son frottement sur le corps de l'os de la cuisse; à l'endroit de sa fracture, je n'observai autre chose qu'un épanchement du suc osseux, qui faisoit fonction de synovie, pour cette nouvelle articulation.

L'articulation du femur avec le tibia se fait par plusieurs ligaments; sçavoir, deux latéraux, deux croisés, un postérieur & un capsulaire. Les ligamens latéraux sont, un interne & un externe. Le premier prend son attache un peu au dessus de cette dépression dont nous avons parlé, & la remplit; ensuite après avoir passé sur le ligament croisé de ce côté, il va se terminer à la partie supérieure de la face interne du tibia, à deux pouces au dessous de cette articulation, & s'y attache dans toute son étendue.

Le ligament externe est beaucoup plus considérable que celui-ci: il s'attache de même à la facette externe du femur, & va se terminer au dessous, en partie sur le tibia & en partie sur le péroné, où il lui sert de ligament. Cet os est, d'ailleurs, uni au tibia par des fibres très-courtes, qui font l'office de ligament intermédiaire.

Des deux ligamens croisés, l'un, sur lequel se repose le condyle externe du femur, a son attache dans cette échancrure profonde, située derriere le femur, & va en augmentant, former une cavité glénoïde, dans laquelle se meut le condyle. Ce ligament se porte en devant, & vient se terminer à l'éminence saillante du tibia; l'autre, au contraire, a son attache à cette même crête dans la partie postérieure, en-

ſuite il ſe replie en forme d'anneau, pour ſe terminer à la partie antérieure de cette crête. Ces deux ligamens ſont enduits d'un cartilage pour s'articuler avec les condyles du femur.

Le ligament poſtérieur a ſon attache en dedans de l'articulation, entre ces mêmes condyles, derriere le ligament croiſé, externe, puis, après avoir donné quelques fibres au ligament croiſé, il vient ſe terminer au bord de l'échancrure du tibia. L'uſage de ce ligament eſt d'empêcher le femur de ſe porter en arriere.

Le ligament capſulaire s'attache principalement par une forte expanſion ligamenteuſe à la partie poſtérieure du femur, au deſſous du condyle interne, à un pouce au deſſus de l'articulation; il ſe prolonge enſuite de chaque côté, pour aller ſe terminer au bord cartilagineux de l'un & de l'autre os.

La rotule eſt retenue d'un côté, par la terminaiſon des tendons des muſcles, qui forment la cuiſſe antérieurement; & de l'autre, par trois ligaments, dont deux ſont propres, & l'autre commun. Les deux premiers s'attachent d'une part au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, qui va ſe terminer à cette éminence conſidérable dont on a parlé; l'autre, qui part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia, dans la dépreſſion qui ſe trouve à côté de cette éminence conſidérable.

Le ligament commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal dont on parlera plus bas, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à côté de cette même dépreſſion; la rotule eſt encore retenue ſur les côtes par deux larges bandes ligamenteuſes qui ſe confondent avec le ligament capſulaire.

L'uſage des ligamens propres & communs ſont de réſiſter à la violente contraction des muſcles cruraux, vaſtes, internes & externes, &c.

Les coups de pied portés ſur la rotule, ſont toujours fort dangereux; il ſe forme ordinairement un gonflement qui commence par être inflammatoire, & continue par être œdémateux, il faut avoir recours en ce cas aux remedes qui s'oppoſent à l'un & à l'autre accident.

Le femur articulé avec les os du baſſin, produit un mouvement en tous ſens, c'eſt-à-dire, qu'il peut être porté en avant, en dedans, en dehors, & tourné ſur ſon axe. Ces différens mouvemens s'exécutent par le moyen de quatorze

muſcles ; ſçavoir , trois extenſeurs, deux fléchiſſeurs, deux abducteurs, & quatre rotateurs.

Les extenſeurs ſont, le gros extenſeur, l'extenſeur moyen, & le petit extenſeur.

1°. Le gros extenſeur, ainſi nommé à cauſe de ſon volume, eſt ſitué au deſſous du large abducteur de la jambe: il a ſon attache à la partie antérieure & inférieure de la ſymphyſe des os pubis, par des fibres charnues; il deſcend, en diminuant de volume, & va ſe terminer à la partie poſtérieure & moyenne de la cuiſſe, en partie par des fibres tendineuſes, & en partie par des fibres charnues.

2°. L'extenſeur moyen prend ſon attache en devant, & au deſſus du précédent, & va ſe terminer de même à côté de lui. Ce muſcle continue ſa route le long du femur, pour s'y attacher, ainſi qu'aux ligamens latéraux internes du femur avec le tibia.

3°. Le petit extenſeur eſt un muſcle grêle, ſitué dans le corps de la cuiſſe ; il a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure de l'os iſchion, & va ſe terminer à la face poſtérieure du femur.

La fonction de ces muſcles eſt d'abaiſſer la cuiſſe, lorſqu'elle a été portée en avant, & la porter en arriere dans le reculement.

Les muſcles fléchiſſeurs de la cuiſſe ſont, le grand pſoas & l'iliaque.

1° Le grand pſoas eſt un muſcle très-long, d'une figure pyramidale, ſituée en dedans du baſſin, & recouvert du péritoine; il a ſon attache aux parties latérales du corps des deux dernieres vertebres dorſales, des quatre premieres lombaires, de même qu'aux apophyſes tranſverſes de ces mêmes vertebres; il produit enſuite un tendon qui paſſe en deſſous des os iſchion à leurs jonctions avec les os des iles, au deſſus de l'arcade crurale, pour ſe terminer à l'éminence interne du fémur.

2°. L'iliaque prend ſon attache au deſſous du précédent; il remplit la face interne des os des iles; puis deſcendant de même, il forme un tendon qui va ſe terminer avec le tendon du grand pſoas.

La fonction de ces deux muſcles eſt de fléchir la hanche ſur le baſſin, & de la porter en avant.

Les muſcles abducteurs de la cuiſſe ſont, le petit pſoas & le pectineus.

1°. Le petit pſoas eſt ſitué à côté du grand, un peu plus en dedans du baſſin, & va ſe terminer au même endroit que

ce dernier, un peu plus en dedans du femur, au dessous du petit trochanter.

2°. Le pectineus a son attache au bord antérieur, & presque moyen, de l'os pubis, & se porte en dedans de la cuisse, pour se terminer au petit trochanter.

L'usage de ces deux muscles est d'approcher les cuisses l'une de l'autre.

Les muscles adducteurs de la cuisse sont, le moyen, le grand & le petit fessier.

1°. Le moyen fessier est un muscle plat, qui est situé à la partie inférieure de la fesse, recouvrant le grand trochanter : il s'étend depuis l'os sacrum jusqu'au bord postérieur du fascia-lata auquel il se joint; il a son attache par une très-petite portion charnue & pointue, à la partie moyenne de l'os sacrum, & au dessous de celle du fascialata, par une portion charnue & aponévrotique; dans le reste de son bord supérieur, où il paroît échancré, il a une forte aponévrose qui semble être la continuation de celle du long dentelé: ce muscle descend ensuite en diminuant de largeur, pour se terminer, par un tendon très-fort, au trochanter inférieur ou petit trochanter; il recouvre, outre cela, l'insertion du grand fessier.

2°. Le grand fessier est le muscle le plus considérable de la cuisse; il remplit la surface de l'os iléon, & a son attache, par une pointe charnue, à la partie inférieure des muscles du dos, & par sa masse totale à la face latérale de l'os sacrum, à la crête des os des iles; il descend ensuite pour se terminer aux contours des deux trochanters, se joignant d'une part au petit fessier, & de l'autre, se portant en dedans du femur, à quatre ou cinq travers de doigts au dessous du grand trochanter.

3°. Le petit fessier a son attache à la partie inférieure de l'os iléon, s'étendant depuis son bord interne jusqu'au bord externe; puis il va s'insérer en dedans du grand & du moyen trochanter.

La fonction de ces muscles est de porter la cuisse en arriere, & de l'étendre dans la ruade, &c.

Les muscles rotateurs de la cuisse sont, l'obturateur externe, l'obturateur interne, le pyramidal & l'ischios.

1°. L'obturateur externe est situé au dessous des os pubis; il a son attache à toute la circonférence du trou ovalaire, & descend, en diminuant de largeur, pour se terminer à la partie postérieure & supérieure du femur, un peu extérieurement.

2°. L'obturateur interne recouvre la face interne du trou

ovalaire, & en partie la face interne de l'os ischion, passe entre le ligament sacro-sciatique, par dessus l'os ischion, & va se terminer, en se confondant avec les autres, dans la fosse du grand trochanter.

3°. Le pyramidal, ainsi nommé de sa figure, s'attache à l'os iléon, parcourt la même route que les muscles précédens, & va se terminer au même endroit.

4°. L'ischios s'attache au bord latéral de l'os ischion, & va se terminer de même que les précédens.

Ces muscles tournent la jambe de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

CUISSE (abscès à la). Il vient assez communément au plat de la cuisse une grosseur, plus ou moins considérable, qui, pour l'ordinaire, s'abcede promptement par le moyen de quelque suppuratif: il en résulte un ulcere qu'il faut traiter & panser comme une plaie simple, c'est-à-dire, avec un digestif simple, pendant quatre ou cinq jours; le reste du traitement se fait avec la térébenthine de Venise. Quand le pus est très-louable, c'est-à-dire, qu'il est blanc, caséeux, des injections de vin miellé suffisent le plus souvent pour la guérison, quelque grand & quelque profond que puisse être l'abcès. Ce moyen m'a presque toujours réussi dans les abcès de cette nature, qui occupent les parties charnues. Le mal est toujours moindre qu'il ne paroît. Ce succès est l'ouvrage de la nature, & l'hippiatre modeste ne doit point dans ces cas se vanter d'une guérison à laquelle il a bien peu de part.

CUL-DE-POULE, ulcere dont les bords se renversent en arriere.

CUL DE VERRE. Œil, espece de brouillard verdâtre qui paroît au fond de l'œil de quelques chevaux, & qui dénote que la vue est mauvaise.

CUMIN, plante odoriférante, dont les semences réduites en poudre, & prises à la dose de trois onces seules, sont stomachiques, carminatives, & sudorifiques; elles conviennent dans toutes les maladies de la peau, & du farcin.

CUNÉIFORME, qui a la figure d'un coin. *Voyez* Genou.

CUNÉIFORME (grand os). *Voyez* Genou.

CUNÉIFORME (petit os). *Voyez* Genou.

CURE-PIED, instrument en forme de crochet dont se servent les paleferniers pour nettoyer le pied du cheval.

CUTANÉ, se dit d'une partie qui avoisine la peau.

CUTICULE, ou PEAU, est un composé de fibres cellulaires qui en font la base, de vasculaires & de nerveuses; il s'en

trouve même de tendineuſes & de membraneuſes ; dans certains endroits ces fibres ſont étroitemenr liées & unies enſemble, ce qui leur donne une conſiſtance ferme & dure. Il eſt aiſé d'obſerver la compoſition de la peau dans le cuir corroyé, & beaucoup mieux dans celui qui, après avoir été corroyé, eſt reſté long-temps en macération, qui a été expoſé aux injures de l'air. C'eſt à cette union ſi ſerrée de ſes fibres que la peau doit ſon élaſticité. Elle eſt plus épaiſſe dans certains endroits que dans d'autres : elle eſt très-épaiſſe au toupet, au deſſous de la criniere, à la queue, au genou, à la pointe du jarret, aux environs du fanon, &c. Elle l'eſt moins au dos, aux feſſes, ſur les côtes, les épaules & aux avant-bras ; elle l'eſt moins encore au plat de la cuiſſe, aux mamelles & au fourreau : elle devient très-fine aux levres, intérieurement, aux yeux, aux oreilles, à l'anus, au vagin, dans les jumens.

La peau eſt percée, non-ſeulement dans les parties que nous venons de nommer, mais même dans toute ſon étendue, de petits trous où vont aboutir les vaiſſeaux ſudoriferes. Dénuée de poils, elle eſt griſâtre, elle eſt rouge à la bouche, &c. Elle a une très-grande ſenſibilité, vu le nombre conſidérable de houpes nerveuſes qui viennent s'y terminer ; mais elle n'eſt pas la même par-tout ; les endroits où elle eſt plus mince ſont les plus ſenſibles. La peau eſt encore percée de pluſieurs petits trous pour le paſſage des poils & des crins, & pour celui de la matiere de la tranſpiration : elle ſert encore, pour ainſi dire, de doigt à l'animal en certains endroits avec leſquels il chaſſe les mouches qui viennent la piquer. Les mouvemens de la peau ſe font particuliérement ſur les côtes de devant en arriere, & de derriere en avant, deſſus les épaules, les bras & avant-bras, & dans des ſens différens, ſur la face, aux levres, au nez, aux paupieres, à l'anus, au vagin, &c.

Les maladies auxquelles eſt ſujette la peau, ſont les tumeurs & les plaies de différens genres ; particuliérement les ébullutions, les dartres, la galle, les roux-vieux, le farcin, le javar, les eaux, les arrêtes, la chûte des poils, &c. Il eſt à remarquer que dans toutes les maladies externes ou chirurgicales, la peau eſt la plus à ménager. C'eſt de l'application des remedes ſur elle, ou des différens traitemens que l'on y fait, que dépend pour la plupart du temps la cure de la maladie. On peut donc la retarder, ou l'accélerer par les traitemens, les onguens, les graiſſes ; les reſtrinctifs qu'emploient ordinairement les maréchaux, leur prouveroient aiſément le tort qu'ils y font, s'ils avoient eſſayé

d'autres méthodes, & cela ſuivant le genre de la maladie. Il en eſt quelques-uns qui, revenus du préjugé des onguens, emploient indiſtinctement d'après nous les plantes émollientes ; il eſt à croire que le torrent ſuivra bientôt ce nombre, & que par la ſuite ils ſçauront appliquer les remedes convenables propres à chaque maladie ; nous voyons avec plaiſir un changement conſidérable dans la chirurgie vétérinaire, depuis que nous avons donné notre Guide du Maréchal, & qui auroit été bien plus grand, ſi les maréchaux euſſent eu le bonheur d'avoir une école de maréchallerie établie à Paris, comme nous en avions donné le projet en 1754, 1760 & 1765 ; ou ſi encore l'école vétérinaire ſe fut aſſez perfectionnée pour écrire ſur la maladie des chevaux, & qu'elle eût rendu ſes obſervations publiques ; reproches cependant que l'on pourra lui faire, attendu que les progrès qu'elle a faits ont été d'autant plus grands, que les éleves, au bout de ſix mois d'école, étant envoyés dans les provinces pour traiter les maladies épidémiques, les guériſſoient toutes, au moins ſuivant ce qu'ont atteſté les Gazettes & papiers publics.

CYLINDRIQUE, qui a la forme d'un cylindre, ou d'un rouleau.

D.

DARTOS, mot grec qui ſignifie, j'excorie, j'écorche, eſt le nom que l'on donne à la membrane commune des teſticules.

DARTRES (des), & de la galle. Les dartres & la galle ſont aſſez connues; je ne m'arrêterai pas ici à en donner la définition; je me contenterai de dire, qu'avant d'employer les remedes topiques pour les guérir, il faut préparer le cheval par la ſaignée, la purgation, les lavemens, enfin, par les remedes généraux internes. Sans cette précaution, il ſeroit à craindre qu'on ne répercutât l'humeur de la galle & des dartres, & qu'elle ne ſe portât intérieurement ſur quelque partie intéreſſante, & cette métaſtaſe interne ſeroit très-dangereuſe.

Lorſqu'on a fait les préparations dont je viens de parler, on peut frotter le cheval deux ou trois fois avec la compoſition ſuivante:

RECETTE.

Prenez de poudre à tirer. . .	*trois quarterons.*
De tabac.	*quatre onces.*
De poivre.	*une once.*
De ſel ammoniac.	*une once.*
De ſel marin.	*une livre.*
De vitriol blanc.	*quatre onces.*

Laiſſez infuſer le tout dans trois pintes d'eau-de-vie pendant deux jours.

L'huile de Cade eſt auſſi un bon remede; on en frotte les parties malades pendant deux jours; on peut auſſi ſe ſervir de l'onguent gris; mais l'huile de Cade eſt plus efficace.

DAUBEUR, mauvaiſe expreſſion fort en uſage dont ſe ſervent les maréchaux, pour exprimer un frappeur devant un forgeron au cent, ou pour déſigner un garçon ſimplement propre à frapper.

DÉARTICULATION. *Voyez* Déarthroſe.

DÉBILITÉ, foibleſſe ou relâchement de la fibre.

DÉBOURRER UN CHEVAL, rendre les mouvemens d'un jeune cheval, ſouples & liants, par l'exercice du trot. Débourrer les épaules d'un cheval, c'eſt, pour ainſi dire, les

dégeler, quand il n'y a pas assez de mouvement.

DÉBRIDEMENT, opération par laquelle on donne plus d'ouverture à un ulcere.

DÉCHARGÉ DE TÊTE, d'épaules, d'encolure. *Voyez* ces mots à leurs lettres.

DÉCHEVETRER, vieux mot qui signifioit ôter le bât d'un mulet, ou d'une bête de somme.

DÉCLIVE, qui est en pente, l'on dit faire une incision dans la partie la plus déclive.

DÉCOCTION, se dit de l'eau dans laquelle on fait bouillir légérement une plante, & dont quelques-uns ne font point de différence de l'ébullition.

DÉCROISSEMENT, diminution du corps en hauteur & en volume, ce qui arrive dans tous les animaux, par des maladies, ou par l'âge. Les cartilages s'usant doivent diminuer la hauteur du cheval, de même que le marasme réduit le corps à un moindre volume.

DEDANS, terme de manege, le dedans se forme sur le champ, suivant le côté sur lequel le cheval tourne en maniant au manege; s'il doit tourner à droite, la main, le talon & la jambe droite du cavalier sont la main, le talon & la jambe du dedans; il en est de même de la tête, de l'épaule, de la jambe & hanche du cheval; si c'est à gauche, toutes ces parties gauches deviennent celles de dedans; ainsi, mettre la tête, l'épaule ou la hanche d'un cheval dedans, c'est obliger le cheval à pousser ces parties du côté qu'il doit tourner, soit à droite ou à gauche. Avoir deux dedans, quand on court la bague, c'est avoir enlevé la bague deux fois.

DÉFAIT, cheval maigre, défait, qui a perdu son embonpoint.

DÉFENDRE (se), se dit d'un cheval qui résiste, en sautant ou en reculant, à ce qu'on veut qu'il fasse; c'est souvent une preuve ou signe qu'il n'a pas la force de l'exécuter. Se défendre des levres, c'est la même chose que s'armer des levres.

DÉFENSE, la défense d'un cheval est la maniere dont il résiste à ce qu'on demande de lui.

DÉFENSIF, est le même que restrinctif. *Voyez* ce mot.

DÉFÉRENS (vaisseaux). *Voyez* Génération du cheval. (Parties de la).

DEFERRE, vieux fer à cheval.

DÉFERRER, ôter le vieux fer : on commence par dériver, c'est-à-dire, par faire tomber les rivets avec le rogne-

pied & le brochoir; ensuite on passe les tricoises sous le bout de l'éponge, & on presse sur les branches de ces mêmes tricoises, en prenant son point d'appui sur la sole ou sur la muraille même, si la sole est basse ou si elle est comble: successivement on promene les tricoises entre le fer & la muraille, à mesure qu'on arrache les clous, & ainsi jusqu'à la pince. Il faut bien se garder d'arracher le fer par les éponges avec les tricoises, comme la plupart des maréchaux qui, par cette manœuvre éclatent la muraille.

DÉGLUTITION, passage des alimens de la bouche dans l'œsophage. *Voyez* Digestion.

DÉGORGER, vuider un vaisseau ou une partie par la saignée, ou par des scarifications.

DÉGORGER, est l'action que fait le forgeron en frappant avec son ferretier sur la partie la plus large du fer, ou sur le bord d'en dedans. On dit dégorger en pince, dégorger dans le corps de la branche, dégorger le bout de l'éponge.

DÉGOUT (le), aversion pour toute nourriture On ne peut le reconnoître dans le cheval qu'au refus qu'il fait des alimens qu'on lui présente. Le dégoût vient souvent de ce que le cheval aura été nourri, pendant quelque temps, de foin, de paille, d'avoine pourrie, moisie ou gâtée, pour avoir bu de l'eau mal propre, &c. Mais il est encore excité par toutes les maladies qui peuvent affecter la bouche, telles que les barres offensées, la langue coupée, des aphtes sur la langue, la carie des dents, l'inflammation des glandes amygdales, celles du palais, de l'arriere-bouche, &c. ..... Il reconnoît encore pour causes, les vices de l'estomac, tels que la saburre, les mauvaises digestions lesquelles produisent des crudités dans le chyle, & souvent des maladies putrides, comme le farcin, les dartres, la galle, &c.

Le traitement doit varier suivant les causes qui font naître le dégoût, ou qui l'entretiennent, s'il provient des mauvais alimens, les bons rappellent, & redonnent de l'appétit: si le dégoût dépend des aphtes, on le guérit par des lotions de vinaigre & d'ail: si le vice de l'estomac l'occasione, on met en usage les purgatifs; la saignée, le son mouillé, l'eau blanche, sont très-convenables, lorsqu'il vient d'une inflammation: celui qui est excité par la carie des dents, n'est que momentané l'extirpation le fait cesser: mais elle est difficile chez les jeunes chevaux, sans être impossible, avec de l'adresse on réussit, l'opération est plus aisée dans les vieux.

DÉGRAISSER LA VUE, opération absurde que prati-

quoient anciennement les maréchaux, & sur laquelle nous ne nous étendrons pas davantage.

DEHORS, terme de manege; c'est le côté opposé à celui sur lequel le cheval tourne; si le cheval tourne à droite, toutes les parties gauches du cheval & du cavalier, comme les hanches, la main, l'épaule, sont les parties de dehors: enfin, c'est l'opposé de dedans. *Voyez* Dedans. *Voyez* aussi Murailles.

DÉJECTION, évacuation, ou sortie des alimens par l'anus.

DÉLAYANS, l'eau simple est le meilleur de tous les délayans.

DÉLIBÉRER un cheval, le déterminer aux allures qu'il a de la peine à prendre.

DÉLIVRE. *Voyez* Arriere-faix.

DEMANDER, ne se dit guere qu'avec une négation; lorsque le maître d'académie voit que l'écolier veut exiger quelque chose de son cheval; si ce n'est pas son avis, il dit, ne demandez-rien à votre cheval, laissez-le aller comme il veut.

DEMANGEAISON. *Voyez* Dartres.

DEMEURER, se dit du cheval, lorsque l'écolier ne le détermine pas assez à aller en avant; alors le maître dit, votre cheval demeure.

DEMI-LUNAIRE, ou SEMI-LUNAIRE, qui ressemble à une demi-lune.

DEMI-VOLTE, demi-courbette, demi-hanche, demi-terre-à-terre, demi-air. *Voyez* Volte, repolon & passade, courbette, hanche, terre-à-terre, & mézair. Demi-arrêt. *Voyez* Arrêt. Serrer la demi-volte. *Voyez* Serrer.

DENTS (les), comme tout le monde sçait, sont des os qui s'élevent en dedans de la bouche sur les bords de chaque mâchoire. Ce sont les os les plus durs du corps du cheval: leur nombre est, pour l'ordinaire de quarante, dans les chevaux, de trente six dans les jumens; beaucoup de jumens néanmoins ont des crochets moins considérables, à la vérité, que ceux des chevaux. Quelquefois les dents sont en plus grand nombre, & quelquefois en moindre nombre, ce dernier cas est plus rare.

Il se trouve assez souvent au devant de la premiere dent molaire, principalement à la mâchoire supérieure, une petite dent de la grosseur d'une plume d'oie; elle pousse dans les différens temps de la vie de l'animal; j'en ai vu depuis l'âge de deux ans jusqu'à huit, mais rarement passé ce terme.

La connoiſſance des dents eſt d'autant plus importante qu'elle ſert à indiquer l'âge des chevaux : c'eſt pourquoi nous allons nous étendre ſur ces parties, nous en ferons la diviſion, nous expliquerons la maniere dont elles ſe forment, leur pouſſe, leur accroiſſement & leur chûte.

Chaque mâchoire eſt garnie de vingt dents dans les chevaux ; elles different toutes par la ſituation, par la figure, par le volume, par les uſages.

Les unes ſont ſituées au devant de la bouche, les autres en arriere ; ces dernieres different des premieres, non-ſeulement par leur volume, qui eſt plus conſidérable, mais même entr'elles, à raiſon de l'âge des chevaux. Dans les jeunes, elles ont une figure quarrée ; dans les vieux, elles perdent une de leurs faces, laquelle ſe termine en pointe, & forme plus ou moins de racines.

Les dents de devant different de celles du fond de la bouche par leur figure pyramidale, & entr'elles par leur volume & par leur courbure.

En général, les dents different à raiſon de l'âge. Les dents de lait different des dents de cheval ; les unes & les autres, dans les premiers temps de leur formation, ne reſſemblent pas à ce qu'elles ſont au terme de leur chûte ; car les vieux chevaux perdent leurs dents, comme les jeunes perdent leurs dents de lait.

Elles changent encore de figure & de direction d'un âge à l'autre ; les molaires, par exemple, vers les derniers temps de la vieilleſſe, ſont unies dans toute leur ſurface, & préſentent ſouvent pluſieurs racines ; les inciſives, chez les jeunes chevaux, ſont recourbées en dedans ; chez les vieux, elles ſe portent en avant.

Les dents, pour chaque mâchoire, ſe diviſent en ſix inciſives, deux crochets, & douze molaires.

Les inciſives ſe diviſent en deux pinces, en deux mitoyennes, & en deux coins : les pinces ſont plus longues que les mitoyennes ; celles-ci, plus longues que les coins, les coins plus courbés que les mitoyennes, les mitoyennes plus que les pinces : les inciſives different encore par la partie qui eſt au dehors, les coins ayant une figure triangulaire, les mitoyennes un peu moins, & les pinces étant à peu près ovales.

Les dents de lait, ſoit pinces, ſoit crochets ou molaires, ſont, ainſi que les dents des chevaux faits, creuſes à leurs racines & au dehors, lorſqu'elles ſont nouvellement pouſſées : mais les molaires ſont moins creuſes que les inciſives. Les

unes & les autres ſont pleines, quand elles ſont prêtes à tomber.

On diſtingue dans les dents deux parties : 1°. la partie qui ſort au dehors, appellée le corps de la dent : 2°. la partie enchaſſée dans l'alvéole ; c'eſt la racine, laquelle eſt deux fois plus longue que le corps. Il y a une troiſieme partie qui ne s'obſerve que dans les jeunes dents de lait ; c'eſt le col de la dent qui eſt un retréciſſement au deſſous de ſon corps, retréciſſement par lequel ce corps eſt ſéparé de ſa racine. Le corps de la dent eſt dur, blanc, & recouvert, comme les dents de l'homme, d'une croûte très-compacte, que l'on nomme émail, ou partie émaillée. Sa racine eſt ſemblable aux autres os.

Les dents de la pince ſont ſituées en devant de la bouche, & font la partie moyenne des inciſives logées dans les alvéoles : il y en a deux à chaque mâchoire ; leur figure eſt conique. On y conſidere une partie plus large, qui eſt au dehors, & une racine qui eſt en dedans : ces deux parties ſont creuſes dans les jeunes dents des poulains, de même que dans les jeunes dents des chevaux ; mais lorſqu'elles ont pouſſé, & qu'elles ſont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent à ſe remplir, & forment enſuite des racines pleines & pointues. Chacune de ces dents a deux faces, une externe qui eſt applatie & un peu ſillonnée ; & une interne qui eſt arrondie. La différence qu'il y a entre les pinces de la mâchoire ſupérieure & celles de l'inférieure, eſt que celles d'en haut ſont plus courbées que celles d'en bas.

Les dents mitoyennes ſont moins longues & moins courbées ; elles ſont plus creuſes dans leurs deux extrêmités que les pinces.

Les coins different de même, non-ſeulement par la courbure & par le vuide qui eſt plus conſiderable que dans les mitoyennes ; mais encore par leur figure qui eſt un peu triangulaire ; ainſi on peut y diſtinguer trois faces ; une interne regardant la dent mitoyenne, une regardant le dedans de la bouche, & l'autre le dehors : celle-ci eſt applatie de même que la mitoyenne ; l'autre eſt moins arrondie que ſa voiſine.

Les dents inciſives de la mâchoire ſupérieure ſont, en général, plus fortes & plus courbées que celles de l'inférieure.

Les crochets ſont au nombre de quatre ; on a ainſi nommé ces dents à cauſe de leur figure. Il y en a deux à chaque mâchoire ; ils ſortent entre les inciſives & les molaires ; l'eſpace qui les ſépare d'avec celles-ci, ſe nomme les barres.

On considere au crochet deux extrêmités ; l'une qui est au dehors, & l'autre qui est au dedans. L'extrêmité du dehors est pointue dans les jeunes chevaux, & arrondie dans les vieux ; elle a deux faces, une convexe & unie, qui est en dehors de la bouche, & l'autre qui est concave. On remarque dans cette face deux petites crénelures séparées par une éminence arrondie, laquelle augmente avec l'âge, tandis que les crénelures diminuent. Le corps ou la racine de la dent est arrondie, atterreuse dans son extrêmité, dans le temps où l'on apperçoit ces crénelures : elle est pointue & pleine, quand le crochet s'arrondit ; ce qui arrive aux vieux chevaux. Le crochet est la dent la plus recourbée de toutes celles des mâchoires : parvenu dans son état naturel, il forme un quart de cercle & plus.

Les dents molaires, comme nous l'avons dit, sont au nombre de vingt-quatre, douze à chaque mâchoire ; ainsi qu'on l'a remarqué à l'égard des incisives, les molaires sont plus fortes, plus volumineuses à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure. Mais les dents molaires de la mâchoire supérieure different de celles de l'inférieure par leur figure & par leur implantation dans les alvéoles. Les molaires supérieures ont, dans leur face externe, deux gouttieres formées par trois crêtes. On ne voit dans la face interne qu'une éminence allongée dans toute son étendue, à chaque côté de laquelle est une rainure : ces faces répondent à de pareilles faces de la mâchoire inférieure. Les six dents de la mâchoire inférieure sont placées en divergence de leurs corps à leurs racines, de façon que celles-ci se trouvent écartées. Dans la mâchoire supérieure, les dents sont serrées, à l'exception de la premiere & de la derniere, qui sont aussi en divergence. Ces molaires de la mâchoire supérieure débordent en dehors celles de la mâchoire inférieure ; ce qui peut-être a donné lieu à l'erreur des sur-dents.

Toutes les dents de la mâchoire supérieure sont, à peu de chose près, semblables entr'elles, à l'exception de la premiere & de la derniere. Les autres forment un quarré long dans les jeunes chevaux, de même que dans l'embryon avancé ; elles sont coniques dans les vieux chevaux.

La premiere est de figure triangulaire ; c'est la plus large de toutes. On considere dans sa face externe trois gouttieres, & deux éminences dans la face interne.

La derniere est recourbée de derriere en avant ; elle differe encore des autres en ce qu'elle est plus large à sa racine qu'à son autre extrêmité.

Ainsi que les dents incisives, les molaires sont creuses au dehors; elles le sont pareillement à leurs racines dans les embryons & dans les jeunes chevaux.

Les quatre dents du milieu sont à peu près semblables ; les deux autres, examinées en place, sont triangulaires, comme à la mâchoire supérieure. Les faces de toutes ces dents different des supérieures, en ce que la face externe des inférieures ressemble à la face interne des supérieures par ses divers sillons ; & que la face interne de ces mêmes inférieures ressemble à la face externe des supérieures, ou peu s'en faut.

Les dents de la mâchoire inférieure different encore des supérieures, en ce que l'émail de la dent n'est point blanc ni le corps si dur. Quoique nous ayions dit qu'il y eut des cavités à la racine des dents, dans certains temps, & non dans d'autres, il y en a néanmoins dans tous les temps. On observe un petit trou à chaque racine, pour la distribution d'une artere, d'une veine, & d'un nerf.

Les dents, ces corps durs & plus ou moins blancs, sont mols dans leurs principes : ce n'est que par succession de temps qu'elles acquierent de la solidité, du volume, & une figure particuliere.

Dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice (ce qui arrive vers le dix-septieme ou le dix-huitieme jour), on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure, destinées à former par la suite les alvéoles, une gêlée séreuse qui paroît n'être renfermée que dans une espece de parchemin : ce n'est autre chose que les alvéoles confondues ensemble.

Au commencement du troisieme mois, on distingue aisément une alvéole, c'est la premiere du côté des incisives ; (car les dents molaires croissent successivement du devant en arriere). Elle est remplie d'un mucus d'un gris sale de la grosseur d'un gros pois. En examinant cette substance avec le microscope, on apperçoit à la partie supérieure qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelet, lesquels ne sont autre chose que le commencement des fibres qui doivent former la dent. Le reste est simplement muqueux La partie inférieure de ce même mucus est plus séreuse, & a moins de consistance.

Au quatrieme mois, on découvre la deuxieme dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire ; mais on distingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre, ayant un peu de consistance, & la largeur d'un demi-quart de ligne, & au dessous, ces mêmes points dont nous avons

avons parlé. La partie inférieure du mucilage eſt plus épaiſſe, plus ſale & plus abondante. Vers la fin de ce mois, les dents des pinces, tant de la mâchoire ſupérieure que de l'inférieure, commencent à ſe former à peu près dans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant.

Au ſeptieme mois, la troiſieme dent molaire ſe montre dans l'état où étoit la précédente, mais alors le trait de la premiere molaire s'eſt augmenté, & a deux lignes & demie de large en détruiſant le reſte du mucus; on apperçoit une ſeconde lame au deſſous à peu près de la même largeur que celle-ci: & le mucus eſt un peu plus épais.

Au huitieme mois, on diſtingue aiſément à la premiere dent, deux feuillets compoſés de pluſieurs fibres, arrangées les unes à côté des autres, poſées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens ſens. Dans le même temps, le bord ſupérieur de ces deux feuillets ſe réunit en haut, & leurs fibres deviennent ſi denſes, que l'on ne ſçauroit les diſtinguer. La dent, en cet état, a l'air d'un cornet ou rouleau de papier; elle ſe trouve creuſe par les deux bouts; mais en briſant ces rouleaux, l'on voit dans le milieu de la dent, d'autres feuillets qui ſe réuniſſent de même que les premiers.

Vers le dixieme mois, les deux autres dents acquierent ſucceſſivement de l'accroiſſement dans l'ordre de celle-ci. Vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à ſe former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut.

Au commencement du dixieme mois, la premiere dent ſe trouve déja bien avancée, & prête à ſortir de ſon alvéole, plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, eſt beaucoup plus épais, & en petite quantité. C'eſt vers la fin de ce mois que la premiere dent ſort de l'alvéole: la ſortie de la ſeconde ſe fait vers le dixieme ou le onzieme mois, & la ſortie de la troiſieme, vers le commencement du douzieme: en ſorte que l'embryon d'un an a douze dents molaires de ſorties, ſix à chaque mâchoire.

A la fin du douzieme mois, les coins commencent à ſe former; mais aucun d'eux ne ſort de l'alvéole; l'animal reſte avec le même nombre de dents, plus ou moins avancées, juſqu'au douzieme mois révolu, qui eſt le terme ordinaire où la jument met bas, quoiqu'elle le faſſe ſouvent à onze mois, de même qu'à treize paſſés. J'ai oui dire à des perſonnes dignes de foi, que la portée des jumens avoit été prolongée juſqu'à la fin du quatorzieme mois. Le poulain prêt

à ſortir de la matrice, a donc ſix molaires dehors, à chaque mâchoire : les ſix autres molaires ne ſont encore que mucilagineuſes, mais plus ou moins avancées. Il a auſſi à chaque mâchoire ſix dents inciſives, plus ou moins avancées, c'eſt-à-dire, les pinces plus que les mitoyennes, & celles-ci plus que les coins.

Le poulain en naiſſant a, comme nous venons de le dire, ſix dents molaires ſorties à chaque mâchoire, & même uſées : ce qui ſembleroit annoncer que l'animal a mâché dans la matrice, ou qu'au moins ſes mâchoires ne ſont pas reſtées dans l'inaction ; mais le frottement modéré d'un ſeul mois ſeroit-il bien capable de les uſer d'une maniere ſenſible ?

Vers le dixieme ou le douzieme jour de ſa naiſſance, les pinces qui étoient formées ſortent aux deux mâchoires. Les mitoyennes paroiſſent une quinzaine de jours après, & ne ſe trouvent ſorties qu'un mois après les premieres. Les coins paroiſſent vers le quatrieme mois, de maniere que le poulain ſe trouve avoir les ſix dents de lait inciſives à chaque mâchoire, leſquelles ſubſiſtent juſqu'à deux ans & demi, ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoiſſance de l'âge du poulain ; néanmoins il eſt très-aiſé de tirer une induction de l'âge de cet animal, depuis ſa naiſſance juſqu'à la chûte des pinces, qui eſt, comme nous l'avons dit, à deux ans & demi, ou à trois ans. On la peut tirer non-ſeulement des inciſives, mais même des dents molaires avec facilité.

Les premieres ſix ſemaines après ſa naiſſance, le poulain a quatre dents inciſives à chaque mâchoire, & douze molaires : ces inciſives ſont les pinces & les mitoyennes. Ces dents ſont creuſes au dehors & à leurs racines, & reſſemblent aux dents des chevaux, lorſque ces dernieres ſont nouvellement pouſſées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont pyramidales & ſillonées en dehors ; leur creux extérieur eſt blanc. Leur bord, ſoit interne, ſoit externe, (ce que j'appelle muraille de la dent), eſt tranchant, & reſte en cet état juſqu'au troiſieme mois, qu'il commence à s'uſer, & par conſéquent le creux à diſparoître.

Le quatrieme mois, les coins paroiſſent.

A ſix mois, ils ſont de niveau avec les mitoyennes. Si l'on examine à cet âge les dents du poulain, on trouvera que les pinces ſont d'un quart moins creuſes que les mitoyennes : celles-ci de moitié moins que les coins.

Les quatre premieres dents s'uſent peu à peu, le trou diſ-

paroît de plus en plus ; de façon qu'à un an, l'on commence à appercevoir un col au dessous de la dent ; elle a moins de largeur, & est à moitié remplie.

A dix-huit mois, les pinces sont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges, le col est plus sensible.

A deux ans, elles sont toutes rases, & d'un blanc clair de lait : les mitoyennes sont dans l'état où les pinces étoient à dix-huit mois. Ces dents se maintiennent dans cet état jusqu'à deux ans & demi, quelquefois jusqu'à trois ans, bien qu'elles montent, & s'usent toujours, & deviennent moins larges, c'est-à-dire, qu'elles ne servent plus d'indice certain ; mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le poulain en a trois de chaque côté, de lait ; & une, de cheval ; qu'à dix-huit mois, il en a cinq ; trois de lait & deux de cheval ; qu'à deux ans, les premieres dents molaires de lait de chaque mâchoire tombent (1), & font place à la dent de cheval ; car les chevaux ont six dents de lait molaires à chaque mâchoire, qui sont les premieres avec lesquelles le poulain naît. Quant aux autres, elles ne tombent pas.

A deux ans & demi, ou trois ans, les pinces tombent ; à celles-ci succedent les pinces de cheval.

A trois ans & demi, les secondes molaires tombent : la chûte des mitoyennes arrive aussi dans ce même temps ; & la sixieme dent molaire est prête à percer.

A quatre ans, le poulain a six dents molaires, toujours de chaque côté, cinq de chevaux & une de lait qui est la troisieme & derniere.

A quatre ans, ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même temps la troisieme dent molaire de lait. Pour lors le poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire & six incisives.

A cinq ans, pour l'ordinaire les crochets percent, & le cheval a en tout quarante dents.

Les molaires ne servent plus à la connoissance de l'âge que vers les derniers temps de la vieillesse : il n'y a donc que les incisives & le crochet qui l'indiquent.

Telles sont les parties d'où dépendent la connoissance de

---

(1) Il y avoit six ans qne dans mes cours publics, avant que mon Hyppiatrique parût, qne j'avois annoncé mon systême sur les dents, ce qui, joint avec un peu de recherches, auroit dû empêcher M. Vitet de nous dire que les dents molaires ne sont pas précédées par d'autres qui tombent.

l'âge du cheval : on voit que c'eſt principalement par l'inſpection de la mâchoire inférieure.

A cinq ans, les pinces ſont peu uſées, & leurs corps ſillonés en devant : les mitoyennes ſont moins remplies : la muraille de dedans eſt tranchante, celle du dehors eſt un peu uſée : les coins ſont, à peu près, de la même hauteur que les mitoyennes : mais ce n'eſt que la muraille externe des coins, l'interne ne fait que paroître; les crochets ne ſont qu'à moitié ſortis, & n'ont que trois lignes dehors; ils ſont très-pointus, leur ſillon en dedans paroît; mais ſans être entier.

A cinq ans & demi, les pinces ſont remplies: les murailles des mitoyennes commencent à s'uſer : la muraille interne des coins eſt preſque égale à l'externe, mais elle laiſſe une petite échancrure en dedans : le crochet eſt preſque dehors, ou bien avancé, ce qui dénote qu'il n'eſt pas encore ſorti, ce ſont des crénelures internes que l'on voit être encore inſérées dans la gencive.

A ſix ans, les pinces ſont raſes, ou peu s'en faut : les mitoyennes ſont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans : les coins ſont égaux par-tout, & creux : la muraille externe eſt un peu uſée : les crochets ſont entiérement pouſſés; ils ſont pointus, pyramidaux, arrondis au dehors, & ſillonés en dedans; vers les gencives, on apperçoit en dedans que les ſillons ſont ſortis, parce qu'ils ne regnent pas juſqu'en bas.

A ſix ans & demi, les pinces ſont entiérement raſes; les mitoyennes le ſont plus qu'elles ne l'étoient : la muraille interne des coins eſt un peu uſée, ne laiſſe qu'une cavité : le crochet eſt un peu émouſſé, d'une ligne ou environ.

A ſept ans, les mitoyennes ſont raſes, les coins ſont plus remplis, & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont remplis, à peu de choſe près; & le crochet eſt uſé d'un tiers de l'étendue de ſes ſillons, c'eſt-à-dire, du tiers de la longueur du crochet.

A huit ans, le cheval a raſé entiérement, & le crochet eſt arrondi.

Il eſt à propos de remarquer que les dents ne ſe rempliſſent pas; qu'elles ont toujours la même longueur qu'elles avoient dans leur état de formation, tant molaires qu'incisives, mais qu'elles ſont pouſſées au dehors dans les poulains & dans les jeunes chevaux, par le mucilage qui ſe trouve aux racines ou par le diploé, par le ſuc oſſeux qui ſe trouve entre les deux tables de chaque côté de la mâchoire, & par le rapprochement de ces deux tables : en conſidérant les mâ-

choires inférieures des poulains, on remarque qu'elles ſont très-arrondies dans leur bord inférieur, au lieu que celles des vieux chevaux ſont tranchantes; ce qui prouve que l'une & l'autre de ces parties contribue à la ſortie des dents.

Il y a des chevaux ou jumens que l'on appelle bégus, c'eſt-à-dire, qui marquent toujours: cela eſt faux. Ils marquent à la vérité plus long-temps; ce qui ne fait pas une grande différence. D'ailleurs, que ce ſoit chevaux ou jumens, il y a toujours des indices certains de l'âge, ſoit par la largeur des dents, par leurs ſillons, par leur figure, ou par leur implantation. Il eſt même rare qu'un homme, qui a bien vu & bien examiné les dents, qui les a maniées pluſieurs fois, n'apperçoive pas l'âge des chevaux. Ainſi, tous les amateurs ſont invités de faire une collection de dents de différens âges, & d'en conſidérer attentivement & ſouvent la figure, la courbure & leurs différentes parties.

Paſſé huit ans, les mêmes dents inciſives ſervent d'indice, ainſi que les crochets; mais principalement les premieres: pour cet effet il faut ſe rappeller ce que nous avons dit, que les inciſives ont une figure pyramidale; la face du dehors eſt plate, & marquée d'un ſillon, celle du dedans eſt arrondie, & devient d'autant plus tranchante qu'elle approche davantage de ſa racine; les côtés ſont arrondis à leurs ſorties, ſont ſillonnées à leurs racines; il faut ſe rappeller encore l'état des crochets qui ſont ſillonnés en dedans, gros, & arrondis dans leur corps; également arrondis, mais plus ou moins en pointe à leurs racines.

Ainſi, à neuf ans, les pinces deviennent plus rondes; les crochets n'ont preſque point de ſillons.

A dix, les crochets n'ont plus de ſillons.

De dix à douze, il y a peu de différence.

A douze, les pinces ſont moins larges, mais plus épaiſſes; les crochets ſont totalement arrondis.

De douze à quatorze; il y a peu de différence; elle n'eſt ſenſible que pour ceux qui ſe ſont particuliérement attachés à bien diſtinguer les changemens qui arrivent aux dents.

A quinze, les pinces ſont triangulaires, & plongent en avant; pour lors les crochets ne ſont d'aucun ſecours.

Dans l'eſpace de quinze à vingt, les différences ne ſont pas ſenſibles, qu'en ce que les dents plongent davantage, & ſont plus petites: mais à vingt ans, l'on apperçoit les deux crénelures qui ſont aux côtés des dents, de façon que les dents ſont plattes de côté, & moins ſerrées.

A vingt-un an, quelquefois à vingt-deux, les premieres dents molaires tombent, ou sont tellement usées, que l'on y distingue trois racines.

A vingt-trois, les secondes tombent.

A ving-quatre, c'est la quatrieme.

A vingt-cinq, ce sont les troisiemes.

A vingt-six, les cinquiemes molaires; mais les sixiemes restent quelquefois jusqu'à trente ans. J'ai cependant vu des chevaux avoir, à cet âge, quatre dents molaires de chaque côté : j'en ai vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-sept ans. Quant aux incisives, elles tombent les dernieres, vers l'âge de trente à trente-un an; pour lors les gencives & les alvéoles se rapprochent, deviennent tranchantes, & font fonction de dents.

Récapitulation de l'âge du Cheval, depuis sa naissance jusqu'à la chûte de ses dents, laquelle arrive vers la vingt-sixieme ou trentieme année.

Le cheval naît avec six dents molaires à chaque mâchoire.

Le dixieme ou douzieme jour après sa naissance, il lui pousse deux pinces à chaque mâchoire.

Quinze jours après, les mitoyennes paroissent.

Trois mois après, celles-ci sortent les coins.

A dix mois, les incisives sont de niveau, & creuses, à la vérité; les pinces moins que les mitoyennes; celles-ci moins que les coins.

A un an, on distingue un col à la dent; son corps a moins de largeur & est plus rempli; quatre dents molaires, trois de poulain & une de cheval, de chaque côté de la mâchoire.

A dix-huit mois, les pinces sont pleines, & le poulain a cinq dents molaires, deux de cheval & trois de lait.

A deux ans, les dents de lait rasent; les premieres dents molaires tombent.

A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent.

A trois ans & demi, les secondes molaires tombent, ainsi que les mitoyennes.

A quatre ans, le cheval a six dents molaires; cinq de chevaux & une de lait.

A quatre ans & demi, les coins tombent, ainsi que la troisieme molaire de lait.

A cinq ans, les crochets percent.

A cinq ans & demi, la muraille interne de la dent du coin est presque égale à l'externe, & le crochet est presque dehors.

A ſix ans, les pinces ſont raſes entiérement ; la muraille interne des coins l'eſt un peu auſſi, & le crochet émouſſé.

A ſept ans, les mitoyennes ſont raſes, ou peu s'en faut, & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont preſque raſes, & le crochet uſé d'un tiers.

A huit ans, le cheval a raſé entiérement, le crochet eſt arrondi.

A neuf ans, les chevaux n'ont preſque pas de ſillon aux crochets, & les pinces ſont plus rondes.

A dix ans, les crochets n'ont plus de crénelures, & ſont plus arrondis.

A douze ans, les crochets ſont totalement arrondis, les pinces ſont moins larges, & augmentent en épaiſſeur.

A quinze, les pinces ſont triangulaires, & plongent en avant.

A vingt ans, les dents inciſives ſont plattes des côtés, & écartées.

A vingt & un an, ou vingt-deux, les deux premieres dents molaires tombent.

A vingt-trois, les ſecondes.

A vingt-quatre, les quatriemes.

A vingt-cinq, les troiſiemes.

A vingt-ſix, les cinquiemes.

Et la ſixieme quelquefois à vingt-ſept ; mais ce terme n'eſt pas fixe, il ſe recule quelquefois juſqu'à trente.

A l'égard des autres ſignes auxquels pluſieurs auteurs ont attribué la connoiſſance de l'âge du cheval, ils ſont abſurdes ; on ne peut abſolument l'avoir que par l'inſpection de la bouche.

Les dents, dont la fonction & l'uſage ſont connus de tout le monde, ſont expoſées à des maladies ou à des vices de conformation, telles que la carie, la multiplication, &c. En effet, il y a des chevaux qui ont un double rang de dents inciſives ; ce qui n'arrive point ſans gêner les autres, ſans leur ôter leur ſoutien, & ſans altérer le germe de la dent. D'autres chevaux ont des dents molaires doubles, leſquelles gênent les parois de la bouche, & les ulcérent. Dans d'autres, l'émail de la dent eſt très-mou ; de ſorte que l'on voit des mâchoires où il y a des dents uſées, tandis que les autres ne le ſont pas.

Il ſe trouve auſſi des dents dont l'émail eſt tendre, pour lors les alimens & l'air les carient : cet accident occaſionne

ſouvent aux chevaux de grandes douleurs, que l'on prend pour des tranchées.

DENTELÉ, parties découpées en forme de dents. *Voyez* Côtes, article des muſcles.

DENTELÉ, (muſcle large). *Voyez* Épaule.

DENTELÉ antérieur & poſtérieur, (muſcles). *Voyez* Reſpiration.

DÉNTELURES. *Voyez* Cavité des os.

DENTIFORME, qui a la figure d'une dent.

DÉPOST, amas de matiere dans une cavité; cela s'entend auſſi d'une liqueur qui forme un ſédiment, tel que l'urine dans la veſſie, &c.

DÉRIVER. *Voyez* Déférer.

DÉROBÉ, pied. *Voyez* Sole battue.

DÉROBER (ſe) ſous l'homme, ſe dit lorſqu'un cheval, en galopant, fait tout-à-coup & de lui-même quelques temps de galop plus vifs & plus précipités pour déſarçonner le cavalier, & s'en défaire s'il le peut.

DÉSARÇONNÉ, être déſarçonné, ſe dit du cavalier quand il ſort de la ſelle, lorſque le cheval ſaute, ou fait quelques mouvemens violens.

DÉSARÇONNER, ſe dit du cheval qui fait ſortir le cavalier de la ſelle, en ſautant ou en faiſant quelque monvement violent.

DESCENTE. *Voyez* Hernie.

DESSICATIFS.

Medicamens qui deſſéchent un ulcere.

RECETTE.

Prenez couperoſe blanche..... *demi-livre.*
Alun de roche......... *demi-livre.*
Noix de galle.......... *deux onces.*

Concaſſez le tout & jetez-le, dans deux pintes de vinaigre; faites infuſer, & baſſinez la plaie.

Autre.

Prenez ſel de Saturne..... *une demi-once*; jetez-le dans une pinte d'eau pour le laiſſer fondre, & baſſinez la plaie.

Autre.

Prenez écaille d'huître ordinaire, trois ou quatre os de

mouton, mettez-les dans le feu; faites-les rougir, après reduisez-les en poudre, & appliquez-en sur la plaie.

Autre.

Prenez alun calciné, *trois* ou *quatre* pincées; soupoudrez la plaie.

Tous ces remedes dessicatifs ne doivent être employés que dans les plaies qui ont suppuré long-temps, & où il n'y a pas de fond de clapier, & qui est uni.

DESENTRAVER, c'est ôter les entraves.

DESSOLER (maniere de), dessoler est enlever la sole de corne de dessus la sole charnue. Les cas les plus ordinaires pour lesquels on dessole, sont les clous de rue graves, les bleimes, les fics, les extensions de tendons où il y a eu compression de la sole charnue entre la sole de corne & l'os du pied, &c. Il ne faut jamais dessoler pour des enclouûres, comme le pratiquent pourtant trop souvent des maréchaux en réputation: car l'enclouûre la plus grave n'attaque point la sole, mais bien la chair cannelée; ce qui prouve l'inutilité de cette opération dans ce cas.

Lorsqu'elle est nécessaire, on procéde de la maniere suivante: on commence par humecter la sole afin de la rendre plus souple, ce qui rend l'opération plus facile, & épargne des douleurs au cheval. Comme rien n'humecte mieux que l'eau, il faut appliquer sur la sole de la terre glaise bien imbibée d'eau simple. La sole qui est poreuse, à peu-près comme une éponge, pompe l'eau, & se ramollit en peu de temps. On peut, si l'on veut, se servir d'onguent de pied, ou d'emmiellure liquide, l'huile faisant à peu près la même fonction que l'eau. On peut aussi dessoler sans préparation, mais il faut que le cas soit pressant.

Le pied étant ainsi humecté, on abat du pied autant qu'il est nécessaire; on le pare ensuite pour diminuer l'épaisseur de la sole, & la rendre souple, pliante, & plus aisée à enlever: son parement doit se faire sur-tout le long des côtes de la fourchette, ce qui favorise davantage son extraction.

Le pied étant abattu, & la sole à demi-parée, l'on doit prendre le fer & le présenter au pied pour voir s'il convient, s'il n'a pas trop de couverture, s'il n'est pas trop large; ce qui doit arriver en présentant un fer ordinaire, vu que l'on a abattu du pied; enfin, s'il n'a pas trop d'ajusture. Lorsque le fer est convenable au pied, on se contente de mettre les éponges au feu pour les rendre droites, parce qu'en préparant la sole, on est obligé d'abattre une partie de

la muraille des talons qui paroit évaſer ces parties, les allonger en abattant toute la pointe du talon : le pied devient plus mulage, & par conſéquent trop court pour y mettre les écliſſes. Si le fer ne convient pas, l'on prend alors une déferre étroite & mince que l'on met au feu, puis on la poſe à plat. on lui ôte ſon ajuſture, & on lui donne la tournure du fer; on le laiſſe ainſi ſans ajuſture, à moins que le pied ne ſoit comble, & même plein : parce que ſi on lui en donnoit, le pied ſeroit trop creux, on emploieroit trop d'étoupes, ce qui échaufferoit la ſole : d'ailleurs, dans ce cas, l'appareil ne pourroit être aiſément contenu. Si l'on deſſole le cheval pour cauſe d'enclouûre (ce qu'il ne faut cependant jamais faire, à moins que le pus ne ſe ſoit étendu ſous la ſole) on échancrera le fer dans l'endroit du mal.

Après avoir porté le fer ſur le pied, on doit avoir tout prêt ſon appareil, qui conſiſte en quatre à cinq clous courts, quelques plumaſſeaux, des écliſſes & une bande ou ligature; on arrange le tout dans un plat ou ſur une planche taillée en rond. Quand le pied eſt paré également, on doit décerner la muraille avec la ſole, & aller légérement juſqu'au ſang. Il faut toujours commencer par la pince, en s'avançant de ſuite du même côté juſqu'à la pointe du talon, leſquel ſe décerne pareillement juſqu'au ſang; enſuite on revient de l'autre côté que l'on prépare de même. Pour cette manœuvre, on ſe ſert de la corniere du boutoir, dont on poſe toute la feuille en dedans de la ſole : en le poſant autrement, on pourroit anticiper ſur la muraille, l'amincir, & lui ôter ſa conſiſtance. Bien des perſonnes, après avoir préparé la ſole à demi, ſe ſervent de la renette. Je ne dirai pas que cela ſoit dangereux, mais j'obſerverai que l'opération eſt plus longue, & que ce changement d'inſtrumens annonce toujours un homme qui ne ſçait pas manier le boutoir, ou qui ne connoît pas bien la ſtructure du pied. J'ai vu pluſieurs maréchaux ſe croire obligés de ſe ſervir de la renette, parce qu'en parant avec le boutoir, la ſole avoit donné du ſang, ce qui les aveugloit; mais on n'eſt jamais dans le cas d'être aveuglé, toute les fois que l'on commence par la pince, & que ſucceſſivement l'on va au talon.

Le pied étant ainſi préparé, on fait entrer le cheval dans le travail, & on le prend de la maniere que j'indiquerai ci-après. Lorſqu'il eſt bien contenu, on lui leve le pied, on met une corde dans le paturon, ou bien on ſe ſert d'un tourniquet : mais la corde eſt plus ſimple, cauſe moins d'embarras, & ſerre plus étroitement. L'opérateur prend alors en

main le boutoir ou le biſtouri. Ce premier eſt plus sûr à la vérité ; il n'annonce pas un homme adroit, mais peu importe. Il tient le boutoir en enfonçant la corniere, ce qui ſe fait en portant l'inſtrument ſur le côté, & non à plat: on ne riſque point, en le dirigeant ainſi, d'outre-paſſer ſous la ſole de corne l'étendue du bord du boutoir ; on commence par l'amincir en avançant vers les talons : par cette manœuvre on paroît détacher ſon boutoir du ventre, en le faiſant vaciller, afin qu'il puiſſe s'ouvrir une route dans les endroits les plus décernés ; car en pouſſant droit, la main n'eſt pas aſſez sûre, ou la ſole n'eſt pas bien décernée, ou bien on enfonce trop avant dans la ſole charnue, par la réſiſtance qui ſouvent ſe préſente dans ce cas. Ceux qui ont de la délicateſſe dans la main, ſe ſervent du biſtouri ; ils doivent le tenir du pouce & de l'index, appuyer les autres doigts ſur les bords de la muraille, & en frapper deſſus la lame du biſtouri, à petits coups redoublés & ſuivis, obſervant ſur-tout de ne point déranger les doigts qui forment un point d'appui, de peur d'enfoncer trop l'inſtrument dans la ſole charnue ou dans la chair cannelée. Pour éviter cet inconvénient, on commencera toujours par la pince, en tenant ſon biſtouri droit & vers le pied, & incliné en dehors, afin de ſuivre la ſole: on ne donnera qu'une ligne & demie de fer au plus, & à meſure qu'on avancera vers les talons, on renverſera le manche vers ſa poitrine, ſans cependant lui ôter ſon obliquité de dedans en dehors ; quand même on ne retireroit pas ſes doigts de deſſus la muraille : ſi l'on n'apporte point cette attention, on ſeroit dans le cas de donner plus de lame qu'on ne voudroit, & parvenu au talon, on coureroit riſque de couper le cartilage, ce qui produiroit, & ce qui produit aſſez ſouvent un javar encorné. C'eſt pourquoi je propoſe le boutoir avec lequel on évite cet accident ; je le conſeillerai toujours à ceux qui ne ſont pas verſés dans la pratique ; il vaut mieux agir avec circonſpection, que d'eſtropier le cheval avec ce tour de maître, lequel eſt, j'en conviens, moins en uſage, quoiqu'il ſoit toujours préférable dès qu'on y eſt exercé.

La ſole étant entiérement décernée, on prend le leve-ſole, qui eſt un morceau de fer plat, allongé, & mince par le bout, & on l'introduit entre la ſole de corne & la charnue, évitant avec ſoin de déchirer cette derniere ; on y réuſſit en allant tout doucement, & en prenant ſon point d'appui ſur la muraille. On doit toujours commencer par la pince un peu ſur les côtes, agiſſant tantôt ſur l'un & tantôt ſur l'autre.

Aussi-tôt qu'elle est dégagée de la charnue, de l'étendue d'un pouce, l'opérateur doit tenir d'une main, s'il est dextre, le leve-sole; & lorsque la sole est soulevée, prendre de l'autre les tricoises, (mais usées, de peur qu'elles ne coupent la sole), puis les introduire entre ces deux soles.

Alors l'opérateur donne à un des spectateurs le leve-sole, & travaille à détacher la sole, en commençant par un côté, & en la renversant sur la fourchette; après quoi, il revient à l'autre. Voilà pourquoi j'ai recommandé, en parant le pied, d'amincir la sole vers la fourchette: si elle étoit entiere dans cet endroit, il ne seroit pas aisé de renverser les tricoises sur la fourchette, & on seroit forcé de relâcher la sole pour la parer. Quand une fois elle est détachée, & qu'il ne reste plus que le gros de la fourchette & des talons, le chirurgien vétérinaire se met en arriere du pied, autant qu'il est possible, & tire en droite ligne la sole, qui pour lors vient aisément.

Toutes les soles ne sont pas si difficiles à enlever, car on trouve de la matiere sous la plupart. Cette adhérence si forte n'arrive guere que dans l'altération du sabot, dans le heurt, & dans l'extension du tendon.

Dès que la sole est enlevée, on reprend le boutoir, pour ôter un cercle de corne qui se trouve à la muraille, ce n'est qu'un reste de sole de corne qu'on a laissé. On cerne ce cordon avec la corniere du boutoir, en le faisant vaciller de même que quand on décerne; pour lors vous voyez aisément l'étendue & les bords de votre sole charnue à découvert. Cette opération étant achevée, on délie la corde du paturon, & on laisse saigner le pied si le cas l'exige; autrement, on attache le fer, ayant soin de ne point trop étonner le pied; pour cela on fait de longs rivets. Après avoir attache le fer, on met l'appareil, & on remplit exactement la sole des talons, sans cependant trop comprimer la sole en pince, de peur que la gangrene n'y survienne, comme je l'ai vu souvent.

Quand le cheval a pris un clou de rue, on commence par poser son appareil tout autour du pied, se réservant de le poser en dernier lieu dans l'endroit du clou, afin de ne pas être obligé de découvrir entiérement la sole toutes les fois qu'il faudra panser: on sera attentif à appliquer d'abord de petits plumasseaux, ou des tentes, suivant la qualité de la plaie, & à en mettre successivement de plus grands. Quant aux médicamens qui doivent être employés & placés sur la sole, on les choisit suivant le genre de la maladie; mais quand

il n'y a que de la sécheresse, ou compression de la sole, on se sert pour premier appareil de la térébenthine, ou simplement de plumasseaux imbibés de cette essence. On peut, si l'on veut, panser à sec, & laisser l'appareil huit jours sans le lever, lors sur-tout qu'aucune cause particuliere ne s'y oppose : car il est des cas où l'on doit panser la sole au bout de vingt-quatre heures, par exemple, quand il y a plaie. Dès que l'on croit avoir mis par dessus les plumasseaux assez d'étoupes pour former une compression égale, il faut tâter avec le pouce si cette compression est effective ; puis on pose ses éclisses, observant toujours soigneusement de ne pas trop comprimer en pince : le danger est bien moins à craindre vers les talons que vers la pince, parce que la fourchette charnue est un corps mol qui ne peut présenter la même résistance que l'os du pied. Comme la sole charnue se trouve entre deux corps durs, sçavoir, l'os du pied & les éclisses, je recommande fortement d'y apporter la plus grande attention.

Les éclisses posées, on mettra sur les talons un plumasseau que l'on tiendra, ainsi que les éclisses, par le moyen d'une bande ; ensuite on défait la corde qui est dans le paturon, quelque fois on désentrave le cheval, on met le pied bas, on le tire du travail, & on commence par lui ôter la corde, & ensuite on lui met la ligature, cela revient au même ; cependant je préférerois ce dernier parti, car par ce moyen, on n'est pas obligé de laisser la corde dans le paturon ; ce qui attire la gangrene au pied, & cause la mort de l'animal, comme je l'ai vu arriver il n'y a pas encore longtemps. C'est une faute d'autant moins pardonnable au chirurgien vétérinaire, qu'il pouvoit prévenir cet accident.

DÉSUNI. Un cheval est désuni, lors qu'ayant commencé à galoper en avançant la jambe droite la premiere, il change de jambe, & avance la jambe gauche la premiere. Il est désuni du derriere quand il avance la jambe droite du derriere au galop en même temps que la jambe droite de devant : car, à toutes les allures, excepté à l'amble, la jambe gauche de derriere doit marcher avec la jambe droite de devant, & ainsi des deux autres.

DÉTERGER, signifie nettoyer, entraîner, mondifier, emporter des humeurs. On dit, déterger une plaie.

DÉTACHER LA RUADE, c'est ruer vigoureusement.

DÉTERMINER UN CHEVAL, c'est le faire aller en avant lorsqu'il hésite, ou qu'il se retient.

DÉTERSIFS.

On entend par déterſifs tous remedes qui nettoyent une plaie de mauvaiſe qualité.

Recette.

Prenez aloës pulvériſé . . . . *une once.*
Faites fondre dans de l'eau bouillante, & ſervez-vous en.

On peut mieux encore ajouter partie égale d'eſprit-de-vin.

Autre.

Prenez eau de chaux.

DÉTRAQUÉ : un cheval eſt détraqué lorſque le cavalier, par maladreſſe, ou par négligence, a gâté & corrompu ſes allures.

DÉVIDER : on dit qu'un cheval dévide lors qu'en faiſant des voltes, les épaules vont trop vîte, & que la croupe ne ſuit pas.

DÉVOIEMENT, ou DIARRHÉE, ou cours de ventre, maladie dans laquelle le cheval rend les matieres fécales liquides.

Cauſes. Les alimens digérés dans l'eſtomac ſe diviſant en deux parties ; l'une liquide & plus fine, pompée par les veines lactées, on l'appelle chyle ; l'autre plus groſſiere qui ſe durcit & paſſe par les inteſtins, ce ſont les excrémens.

Il ſe filtre dans les glandes inteſtinales un ſuc qui ſert à détremper ce marc, & à en faciliter la ſortie : plus le ſuc inteſtinal eſt abondant, plus les excrémens ſont liquides. Ainſi le dévoiement eſt produit par la ſecrétion trop abondante de ce ſuc. La bile & le ſuc pancréatique y ont beaucoup de part.

La cauſe de cette ſecrétion exceſſive eſt : 1°. le relâchement des glandes inteſtinales, ou leur irritation.

2°. Le défaut de tranſpiration, dont la matiere reflue en dedans, & fournit aux excrémens plus de ſéroſité qu'à l'ordinaire.

Diagnoſtic. On connoît le dévoiement, lorſque le cheval fiente ſouvent, & qu'il rend toujours une matiere liquide : il eſt ſimple, quand les excrémens ne ſont que liquides & ſans glaires.

Prognoſtic. Cette maladie n'eſt pas dangereuſe, elle guérit ſouvent d'elle-même.

Curation. Il faut durant quelques jours, retrancher le foin au cheval, & le nourrir de son.

Il s'agit ici de fortifier l'estomac, de diminuer la quantité du suc intestinal, ou de la pousser par les sueurs & par la transpiration. Les stomachiques, les astringens, les cordiaux & les diaphorétiques remplissent ces indications; ainsi, on peut faire avaler de la décoction des racines de gentiane, d'aûnée & de patience sauvage. Cette derniere est un peu purgative, & resserre après avoir purgé; elle est encore convenable, sur-tout quand on croit que le dévoiement vient des matieres des premieres voies.

On peut aussi donner une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'estomac, & de pousser par la transpiration une partie de l'humeur intestinale.

On peut, enfin, mêler aux stomachiques & aux cordiaux quelque astringent, comme le cachou (*terra Japonica*) à la dose de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours à jeun.

DIABETÈS, flux immodéré d'urine, le remede seroit des injections faites dans la vessie, avec les plantes astringentes, mais comme la difficulté est d'y parvenir, & que l'on ne sçauroit saisir la verge du cheval; il faut abandonner le mal à la nature.

DIAGNOSTIC, signes qui font connoître une maladie. *Voyez* Hippopatologie.

DIAGRÉDE (le), est un extrait de scammonée, & de réglisse, qui, donné à la dose d'une once & demie, est un des meilleurs purgatifs hydragogues que nous ayions; il convient aux chevaux œdémateux, qui ont des eaux aux jambes, & qui sont sujets aux tuméfactions œdémateuses.

DIAMETRE, est la partie moyenne d'une ligne qui partage un cercle en deux : on appelle en anatomie diametre, la largeur d'un vaisseau, qui fait le tiers de sa circonférence.

DIAPHANE, transparent, qui donne passage à la lumiere, la cornée transparente est diaphane.

DIAPHORÉTIQUE, médicament qui pousse les humeurs par la transpiration. L'antimoine, dit-on, est diaphorétique, nous ne l'employons guere, attendu que nous ne lui reconnoissons pas cette vertu.

DIAPHRAGMATIQUE, qui appartient au diaphragme.

DIAPHRAGME. *Voyez* Côtes.

DIAPHRAGME (rupture du); quelquefois le diaphragme se rompt à la suite de quelques tranchées, lorsque ce fâcheux accident est arrivé, le cheval se tourmente beau-

coup, ſe couche, ſe débat, & a une grande difficulté de reſpirer ; le ventre ſe meut avec la poitrine en reſpirant ; la mort ſurvient bientôt.

DIARRHÉE. *Voyez* Dévoiement.

DIARTHRODIALE, qui participe de la diarthroſe.

DIARTHROSE. *Voyez* Connexion des os.

DIASTASE, terme grec, pour ſignifier la ſéparation qu'il y a d'un os avec un autre.

DIASTOLE, terme grec, pour ſignifier la dilatation d'un vaiſſeau, principalement des arteres ſanguines.

DIDYMES ou TESTICULES, nom que l'on donne à deux éminences du cerveau, autrement dites Têtes.

DIFFORME (os). *Voyez* Jarret.

DIGASTRIQUE, (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

DIGASTRIQUE, qui a deux ventres.

DIGESTION. On entend par digeſtion, le changement des alimens en chyle : cette opération eſt préparée dans la bouche par la maſtication, s'avance dans l'eſtomac, ſe perfectionne, & s'acheve dans les inteſtins grêles.

L'herbe coupée, inciſée avec les dents de devant, eſt enſuite portée dans la bouche par le moyen des levres ; elle y eſt broyée par les dents molaires, & en même-temps humectée par la ſalive : l'herbe, ou tout autre aliment ainſi préparée, tant par la maſtication que par la ſalive, peut être regardée comme le premier travail de la digeſtion. Ces alimens ſont portés enſuite dans l'arriere-bouche, où, après avoir paſſé par deſſous le voile du palais, ils vont tomber dans le pharynx : tandis que par leur poids l'épiglotte eſt forcée de fermer le larynx, le pharynx ſe contracte, & les oblige de tomber dans l'œſophage, (ce que l'on appelle mouvement de déglutition), & de deſcendre dans l'eſtomac. C'eſt dans ce viſcere que les alimens ſubiſſent un changement néceſſaire à la nutrition de l'animal. Changement qui s'opere tant par les différentes contractions de l'eſtomac, que par le ſuc gaſtrique dont nous avons parlé, par la chaleur de ce viſcere & par l'air : toutes ces cauſes, réunies & agiſſant enſemble, ſont autant d'inſtrumens propres à diviſer, à atténuer les alimens, & à les réduire en cet état, que l'on appelle ſeconde digeſtion. Les alimens plus diviſés & plus atténués, ſortent de l'eſtomac par l'orifice du pylore, pour parcourir le canal inteſtinal : mais à peine s'y ſont-ils avancés d'un demi-pied, qu'ils s'imbibent, en paſſant le long du duodénum ou premier inteſtin, de deux liqueurs, je veux dire, de la bile produite par le foie, & du ſuc pancréati-

que

que séparé par le pancréas ; lesquels, en se mêlant, forment un savon, & un dissolvant qui agit puissamment sur les alimens, & les changent en chyle, c'est le troisieme degré de la digestion : ce dernier travail est encore aidé & facilité par le mouvement péri-staltique des intestins, & par la contraction des muscles du bas-ventre. C'est alors que l'on distingue le chyle & la partie excrémentielle qui doit enfiler les gros intestins, & sortir au dehors, quoiqu'il y ait une partie de ce même chyle qui aille dans les gros intestins, où il est repompé, comme je l'ai dit ci-dessus, par des vaisseaux lactés. En ouvrant un cheval, trois heures après lui avoir fait manger du son, & en fendant les intestins grêles, l'on trouvera que les alimens sont très-liquides, & que la partie la plus liquide est blanche. C'est le chyle qui est repompé dans les chevaux vivans, par une infinité de petits orifices, d'où il découle dans des vaisseaux blancs que l'on appelle lactés, ou vaisseaux du premier genre, situés dans la duplicature du mésentere. De là le chyle passe dans les glandes mésentériques, dans lesquelles il reçoit vraisemblablement une nouvelle préparation ; il en sort pour être porté dans les vaisseaux lactés du second genre, toujours situés entre les deux lames du mésentere, & de là va se rendre dans un réservoir, nommé réservoir du chyle, ou réservoir de Pecquet, lequel est placé sur le corps des premieres & des secondes vertebres lombaires. Ce réservoir est de la grandeur d'une grosse aveline & d'un tissu très-mince, il est également fortifié par le mésentere, ou, si l'on veut, par le péritoine : à peine le chyle y est-il entré, qu'il en sort pour passer le long d'un canal, appellé canal thorachique, lequel, après avoir passé par dessus le diaphragme à côté de son pilier droit, rampe à droite, le long du corps des quinze vertebres dorsales : ce canal se porte de droite à gauche, & va verser la liqueur dans la veine axillaire, où elle se mêle avec le sang qui a été rapporté de toute l'habitude du corps.

DIGESTIFS.

Médicamens propres à procurer, à hâter le dégorgement de la matiere du pus d'un abcès.

RECETTE.

Prenez : térébenthine. . . . . *six onces.*
Jaunes d'œufs. . . . . *deux onces.*

Basilicum. . . . . une once.

Mêlez le tout delayé avec de l'essence de térébenthine ; chargez-en des plumasseaux ou tentes, que vous introduirez dans l'abcès que vous aurez ouvert, ou que vous appliquerez sur la plaie.

Ce remede est propre à accélerer la suppuration, l'attirer, ou l'entretenir.

Autre.

Prenez : onguent de styrax. . . . . *deux onces.*
Beaume d'Arcéus. . . . . *deux onces.*
Basilicum . . . . *une once.*

Délayez le tout avec de l'esprit-de-vin, & servez-vous en.

Ce remede s'emploie dans les plaies de mauvaise qualité où il n'y a pas de suppuration, & où il est essentiel d'en attirer.

Autre.

Prenez : aloës. . . . . *une once.*
Myrrhe. . . . . *une once.*

Pulvérisez le tout, & mettez-le dans de l'esprit-de-vin : on emploie ce remede dans les plaies de mauvaise qualité, & la plupart du temps en injection, dans les sinus, clapiers, fistules, &c.

DIGITATION, ou découpure que forme un muscle tel qu'on le remarque aux muscles dentelés.

DILATATEUR DU NEZ (muscle), nom que l'on donne à un muscle du nez. *Voyez* Nez.

DIPLOÉ (le). Substance spongieuse ou cellulaire qui unit les deux tables d'un os plat, tel que les pariétaux.

DISCUSSIF, est le même que résolutif.

DISLOQUER, vieux mot qui est le même que luxer ; dislocation, luxation.

DISSECTION, maniere par laquelle on divise les différentes parties d'un corps ; ainsi on dit la dissection d'un homme, d'un cheval, d'une plante, &c. Ce mot ne s'entend guere qu'en parlant des ligamens, des muscles, des nerfs & des vaisseaux ; car ce seroit improprement dit si l'on s'en servoit pour les os, les visceres, mais en général de toutes les parties pour la division desquelles on peut avoir besoin du secours des instrumens : le cerveau, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, &c. doivent être paîtris entre les mains ; ces visceres se débarrassent aisément de leurs substances, principalement quand ils sont un peu en putréfaction.

Cette maniere de disséquer les visceres, est très-prompte & très-facile. Les instrumens que l'on emploie pour la dissection, sont la pince, le scalpel, les ciseaux, l'érrhine ; à ceux-ci, on peut en ajouter d'autres, qui sont le névrotôme, la loupe, le levatoire, le tube ou chalumeau, &c. Le scalpel peut être en forme de lancette, ou, à dos, en forme de bistouri. Ce dernier suffit, on le tient de même qu'une plume dans la dissection des muscles ou, des ligamens. On s'en sert indistinctement en coupant en tous sens, c'est-à-dire, de haut en bas, ou de bas en haut ; dans l'angeïologie & dans la névrologie l'on doit toujours aller de haut en bas, c'est-à-dire, du tronc d'un vaisseau ou d'un nerf à ses ramifications ; par ce moyen l'on est à l'abri de couper les branches : les coups de scalpel doivent toujours se donner en s'écartant de la piece que l'on prépare, pour ne rien couper de trop. Quiconque possede bien cette méthode, & sçait bien discerner le tissu cellulaire d'avec les substances ligamenteuses, musculeuses & vasculeuses, devient en très-peu de temps bon anatomiste & bon disséqueur.

DISSENTERIE. *Voyez* Gras-fondu

DISSÉQUER, séparer les différentes parties d'un cadavre ; il s'emploie aussi sur le vivant ; il est des occasions où l'on doit disséquer, pour ne pas courir risque de mal opérer.

DISSOLUTION, séparation des unions des parties qui composent le sang ou les humeurs ; il arrive souvent que le sang se dissout dans les maladies putrides : un seton passé sous la peau est une plaie qui, au bout de quelques jours, ne donne rien, ou bien donne une suppuration séreuse, noirâtre, laquelle dénote une dissolution dans le sang ; il en est de même de l'œdeme universel, &c.

DISTENTION, tiraillement d'une partie d'un muscle.

DIVERGENT, ligne que l'on supposeroit partir du centre d'un cercle à sa circonférence, en s'écartant d'une pareille forme ; ce que l'on appelle divergence.

DIURÉTIQUES.

Remedes propres à faire uriner.

BREUVAGE.

Prenez : pariétaire. . . . . . *une demi-brasse*, au défaut de la racine de fraisier.

Faites une légere décoction, & jettez quatre pintes environ dans un seau d'eau, & donnez-le au cheval.

Autre.

Prenez : essence de térébenthine, *demi once*. Donnez-la dans une chopine d'eau.

Autre en bol ou pillules.

Prenez : térébenthine cuite. . . . . *un gros.*
Sel de nitre. . . . . *deux gros.*

Faites des pillules avec la poudre de réglisse, ou de la farine & un peu d'eau ; donnez-les au cheval.

Autre.

Prenez : térébenthine de Venise. . . . . *une once.*
Miel commun. . . . . *une once.*

Faites-en des pillules comme ci-dessus.

Lavemens.

Prenez : sel de nitre. . . . . . . *une once.*

Faites-le fondre dans quatre pintes d'eau, & donnez-le.

DOLOIRES, on entend par ce mot, lorsqu'un tour de bande succedant à celui qui vient d'être appliqué, le laisse à découvert d'une quatrieme partie, du tiers, ou de la moitié.

DOMPTER un cheval. *Voyez* Réduire.

DONNER la main, donner la bride, est le même que lâcher la bride au cheval.

DONNER des deux à un cheval, c'est le frapper avec les deux éperons.

DONNER (se) de la peine, se dit d'un cheval qui, n'ayant point de vîtesse, galope en se donnant bien du mouvement, & cependant galope lourdement, & n'avance point.

DONNER des plumes à un cheval. Opératiou cruelle & extravagante, par laquelle, après avoir détaché toute la chair de l'épaule, on y introduisoit de grandes plumes d'oie, ou des tranches de lard frottées de basilicum; on la pratiquoit pour le cheval entre-ouvert ; nous n'en faisons mention qu'afin de montrer jusqu'à quels excès peut se porter l'ignorance stupide & orgueilleuse.

DORSAL, qui appartient au dos.

DORSAL (muscle large). *Voyez* Bras.

DORSAL (vertebres). *Voyez* Dos.

DORSAL (muscle long). *Voyez* Dos.

DOS (le), s'étend depuis le garot jusqu'à cet endroit plat qu'on appelle les reins : il finit à cette petite gouttiere qui s'étend jusques sur la croupe. Le dos doit être arrondi, & décrire une ligne horizontale ; mais, s'il baisse, on dit que le cheval est ensellé ; si, au contraire, il s'éleve, on dit qu'il a un dos de carpe, ou dos de mulet. Les reins sont la suite du dos, il s'étend jusqu'au point où celui-ci paroît baisser en arriere, ce qui est le commencement de la croupe : ils doivent être plats & larges : ce n'est jamais un défaut dans un cheval que d'avoir trop de reins. C'est par erreur que les maquignons se servent de cette expression : *le cheval a les reins bas* ; puis que c'est du dos qu'ils veulent parler ; quoiqu'il soit vrai qu'alors les reins suivent un peu cette pente. Toutes les fois qu'un cheval paroît bas des reins, il est ce qu'on appelle court-monté de derriere, c'est-à-dire, que les jambes de derriere sont trop courtes, & obligent le rein, ainsi que le reste, à pencher.

Les vertebres dorsales different, comme nous l'avons dit, des cervicales par leurs apophyses épineuses ; elles different des lombaires par les apophyses transverses qui sont plus longues dans ces dernieres. Leur corps est beaucoup plus petit ; cependant, elles vont en augmentant, de maniere que la deuxieme est plus grosse que la premiere, la troisieme plus que la deuxieme, &c.... On distingue de même à chaque vertebre sept apophyses : la plus considérable, est l'apophyse épineuse, qui est courte, recourbée, & pointue à son extrêmité. L'apophyse épineuse de la deuxieme est au contraire, d'un tiers plus longue, & son extrêmité est arrondie. L'une & l'autre ont trois faces, deux latérales, polies, & une antérieure, large, inégale, pour l'attache des ligamens inter-épineux. Les six autres apophyses sont quatre obliques, qui sont très-peu considérables, & deux transverses. Le corps des vertebres dorsales lombaires est applati, & percé d'un trou de chaque côté pour la distribution des vaisseaux sanguins. Les vertebres du dos vont, en augmentant par leurs apophyses épineuses, jusqu'à la cinquieme, ensuite elles vont en diminuant. Les douze ou treize premieres sont courbées de devant en arriere, & les autres sont droites. Elles different de celles du col, en ce qu'elles ont deux facettes pour recevoir les côtes.

La quatrieme & la cinquieme apophyse épineuse du dos se trouvent souvent exposées à être cariées par les froissemens & les contusions occasionnées par les selles, dans les maladies du garot. Chez les jeunes chevaux, le haut de ces

apophyses, ainsi que toutes celles du dos sont épiphyses. Dans ce cas, il faut amputer l'os, & ne rien laisser du cartilage, afin que l'os puisse s'exfolier.

Les vertebres lombaires different de celles du dos en ce qu'elles ont le corps plus gros, les apophyses épineuses plus larges & plus droites, & leurs apophyses transverses plus allongées, plus minces & plus larges que les épineuses ; les apophyses obliques sont plus arrondies, & un peu plus allongées. En général, le canal vertébral est presque égal partout, & a une figure triangulaire.

Les vertebres dorsales & lombaires sont mises en mouvement ; & se plient les unes sur les autres par le moyen de trois muscles de chaque côté, qui sont le long dorsal, le court épineux, & le long épineux.

1°. Le long dorsal est ce muscle très-fort, qui remplit en partie le vuide qu'il y a entre la partie supérieure des côtes & les apophyses épineuses, & entre les apophyses transverses des vertebres lombaires & les épineuses ; ces muscles, d'un côté & d'autre, s'unissent le long du ligament épineux de ces deux parties, par une large & forte aponévrose ; le long dorsal s'étend depuis le devant du thorax jusqu'aux os des iles. C'est une masse charnue composée de deux plans de fibres, dont les usages sont différens ; l'un de ces plans est externe, & l'autre interne. Le plan externe a son attache, par des tendons très-forts, aux deux apophyses transverses des deux dernieres vertebres cervicales, à la partie supérieure de la premiere, seconde & troisieme côte, à cette tubérosité que l'on y apperçoit, & ainsi successivement jusqu'à la septieme ; ensuite il continue le long du dos à s'attacher aux côtes par des portions charnues, jusqu'à la derniere, en formant autant de digitations, & en augmentant de volume, & va enfin se terminer par un tendon aponévrotique à la crête antérieure des os des iles. Le plan interne se portant de derriere en avant, se termine aux apophyses obliques des vertebres à leur jonction avec les côtes.

La fonction de ce muscle est double : le plan externe, en se contractant, fait lever le train de derriere en l'air ; ce que l'on appelle ruer : le plan interne, au contraire, fait lever le devant ; ce que l'on appelle cabrer : mais le plan externe peut aider à l'expiration en baissant les côtes les unes sur les autres.

2°. Le court épineux a son attache aux apophyses épineuses de la premiere, seconde, troisieme & quatrieme vertebre, jusqu'à la septieme apophyse épineuse des premieres

vertebres dorſales, par des portions tendineuſes, leſquelles ſe réuniſſent avec le corps charnu de ce muſcle, pour ſe terminer, en ſe confondant avec le long dorſal, tout le long du ligament épineux de cette même partie. Ce muſcle, en agiſſant avec le long dorſal, ſert à l'élévation du train de derriere ſur le devant dans la ruade.

3°. Le long épineux eſt ſitué deſſous le précédent, tout le long des apophyſes épineuſes des vertebres lombaires & des lombes : il ſe porte de derriere en avant, & prend ſon attache, par de petites appendices tendineuſes, à toutes les apophyſes tranſverſes des vertebres dorſales & lombaires ; il monte de derriere en avant, pour ſe terminer de même par des bandes tendineuſes à la partie ſupérieure de toutes les apophyſes épineuſes lombaires, & à preſque toutes les vertebres dorſales (à l'exception de la premiere, deuxieme, troiſieme & quatrieme), où il ſe termine dans ſa partie moyenne au bord poſtérieur de ces mêmes apophyſes épineuſes, ainſi qu'à tout le reſte des vertebres. L'uſage de ce muſcle eſt de lever le devant ſur le derriere.

DOS DE CARPE, ſe dit d'un cheval dont l'épine dorſale & lombaire ſont voûtées. Ce défaut n'arrive guere qu'aux chevaux maigres & placés ſous eux, c'eſt-à-dire, qui ont les quatre jambes enſemble. Ces ſortes de chevaux ſont ſouvent expoſés aux ankyloſes des vertebres en grand nombre, plus ou moins : le mouvement chez eux eſt très-rude.

DOUBLER, ou DOUBLER LARGE, (terme de manege), tourner ſon cheval vers la moitié du manege, & le conduire droit à l'autre muraille ſans changer de main. Doubler étroit, c'eſt tourner ſon cheval en lui faiſant faire un quarré à un coin du manege, ou aux quatre coins.

DOUBLER LES REINS, ſaut que le cheval fait en voûtant ſon dos.

DOUCHES. Les douches ſont des eſpeces de bains, qui conſiſtent à laiſſer tomber de haut ſur une partie affectée, une liqueur quelconque, pour réſoudre, donner du ton à une partie : on ſe ſert à cet effet des eaux thermales ou froides ; mais l'on doit toujours préférer les dernieres : ces eaux peuvent être compoſées, mais l'eau ſimple fait le même effet ; les douches ne doivent s'employer que dans le cas d'atonie & de paralyſies menaçantes.

DOUVE, ver en forme de limande que l'on trouve dans le foie.

DRAGON, dans l'animal ſe prend pour une cataracte. *Voyez* Cataracte.

DRESSÉ, un cheval dressé, cheval accoutumé à obéir à ce que le cavalier exige de lui.

DRESSER UN CHEVAL, lui apprendre les exercices qu'on exige de lui.

DRESSER (se), un cheval qui se dresse est celui qui se leve tout droit sur les pieds de derriere.

DROITS (muscles) de l'œil. *Voyez* Œil.

DROITS DE LA TÊTE (muscles); sçavoir, grand & petit. *Voyez* Tête.

DROIT (muscle). *Voyez* Ventre postérieur, ou bas-ventre.

DROIT, aller droit à la muraille, c'est changer de main, en terme de manege, sans mener son cheval de côté. Aller par le droit, c'est mener son cheval par le milieu du manege sans s'approcher des murailles.

DUODENAL, qui a rapport au duodenum.

DUODENUM (intestin). *Voyez* Intestins.

DUPLICATURE, membrane qui se replie sur elle-même.

DUR AU FOUET, ou à L'ÉPERON, cheval auquel le fouet ou l'éperon font peu d'impression.

DURES (parties), les os. *Voyez* Hippotomie.

DURE-MERE. *Voyez* Meninges.

DURE-MERE (la), premiere membrane blanchâtre dans certains endroits, bleuâtre dans d'autres, que l'on apperçoit en levant la calotte du crâne : c'est la plus forte de toutes les membranes qui renferment le cerveau. Elle est composée de deux lames, dont l'une externe qui regarde le crâne, & l'autre interne qui regarde le cerveau. Cette premiere est adhérente au crâne dans certains endroits, aux sutures, à la base du crâne, à tous les trous par où sortent les paires de nerfs, principalement à la suture lambdoïde, ou suture des pariétaux avec l'occipital; la dure-mere tient lieu de périoste interne, ce qui lui a fait donner le nom de péricrane interne. La membrane interne, dans la partie qui regarde le cerveau, est lisse, polie, & humectée de sérosité. En général, ces deux membranes sont tissues de fibres ligamenteuses, très-fortes, & rangées en tous sens. Toutes deux, mais principalement l'interne, se replient sur elles-mêmes, & forment trois cloisons, dont une longitudinale, nommée la faux, laquelle sépare le cerveau en deux parties égales; elle s'attache à l'occipital (à cette éminence que nous avons décrite dans l'Ostéologie) rampe ensuite le long de la suture sagittale, de la suture frontale, passe sur le sphénoïde, pour aller s'attacher à l'apophyse crista-galli, & le long du corps

du même os ; elle se sépare ou se bifurque ensuite pour aller se rejoindre avec les deux autres : cette cloison est considérable vers les sutures ; inférieurement elle ne forme que deux crêtes : l'usage de la faux est de soutenir les lobes du cerveau, de peur qu'ils ne tombent l'un sur l'autre.

Les deux autres cloisons sont nommées tentes du cervelet ; elles regnent depuis la partie supérieure de l'occipital, en descendant le long des os pierreux des temporaux, vers cette ligne saillante, pour aller ensuite le long du corps du sphénoïde se terminer avec la précédente. Par ce moyen le cervelet se trouve renfermé postérieurement par l'occipital, latéralement par les os pierreux des temporaux, & antérieurement par la tente ou cloison.

La dure-mere renferme dans ses duplicatures, plusieurs cavités spacieuses, nommées sinus ; ce sont comme autant de veines qui rapportent le sang du cerveau : quoique l'on ait fort multiplié ces sinus, nous ne parlerons ici que de trois, qui sont principaux ; d'ailleurs, ils communiquent tous les uns avec les autres : ceux dont nous traiterons sont, le longitudinal & les latéraux.

Le sinus longitudinal est formé par la duplicature de la faux ; il s'étend depuis l'apophyse crista-galli, jusqu'à la tente du cervelet ; c'est le plus considérable il aboutit au dernier par une bifurcation, la figure du sinus longitudinal est triangulaire ; quand on l'ouvre, on apperçoit des fibres blanchâtres bien distinctes, & une très-grande quantité d'orifices, qui sont les embouchures des veines qui viennent y verser le sang.

Les sinus latéraux sont situés le long de la circonférence de la tente du cervelet ; ils sont la suite du longitudinal ; leur structure est à peu près la même ; ils se prolongent inférieurement sur la base du crâne, & vont ensuite sortir par les trous déchirés de l'os sphénoïde, pour verser le sang dans les jugulaires & les vertébrales.

Quant aux autres sinus, qui sont très-peu considérables, ils viennent se rendre à ces mêmes trous.

La dure-mere sort du crâne par tous les trous qui ouvrent une issue aux nerfs, mais principalement par le trou occipital. En général, tous les nerfs sont enveloppés d'une membrane extérieure très-forte, qui n'est autre chose que la continuation de la dure-mere. Il est aisé de le remarquer le long de la moëlle de l'épine & dans les orbites où elle s'élargit & tapisse cette cavité en forme de périoste. La dure-

mere eſt adhérente à l'orifice de tous les autres trous du crâne, par leſquels ſortent des vaiſſeaux ſanguins ; les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent, viennent des carotides.

L'uſage de la dure-mere eſt de contenir la cervelle & les nerfs, & de leur donner plus de force.

DURILLON, dureté de la peau occaſionnée par un frotement continuel d'un corps quelconque ſur elle, ou par une cicatrice mal faite, & plus ſouvent par celle d'un bouton de farcin.

E.

EAU BLANCHE, eau dans laquelle on a trempé & pressé du son de froment ou d'orge, & que l'on a coutume de donner aux chevaux malades ou harassés que l'on veut mettre à la diete, & rafraîchir.

EAU D'ALIBOUR ou de MERVEILLE, est astringente, stiptique, & résolutive : elle est composée de couperose, de vitriol, de safran & de camphre ; mais la couperose seule suffit avec le camphre : elle se prépare ainsi:

Prenez : couperose, *trois onces*, que vous ferez fondre dans de l'eau de riviere, ensuite dissolvez un gros de camphre dans de l'esprit-de-vin, & jetez-le dans votre eau ; au bout de vingt-quatre heures, on peut s'en servir : au défaut de la couperose, on prendra *deux onces* de vitriol bleu, le reste étant inutile.

EAUX aux jambes). *Voyez* Jambes (eaux aux).

ÉBRANLER SON CHEVAL AU GALOP, le faire passer du pas, du trot, ou de quelque autre allure, au galop.

ÉBRILLADE, secousse que le cavalier donne avec une rêne seule à un cheval désobéissant, pour l'obliger à tourner.

ÉBROUER (s'). Un cheval s'ébroue quand, pour se dégager de ce qui lui chatouille le dedans des naseaux, il les fait frémir en faisant du bruit.

ÉBULLITION (de l'). Dans l'ébullition toute l'habitude du corps se trouve en un moment couverte de petits boutons plus ou moins nombreux & plus ou moins élevés, mais pourtant superficiels. Ils surviennent ordinairement après les grandes fatigues & les grandes sueurs ; c'est l'humeur de la transpiration qui s'accumule dans les vaisseaux de la peau.

Ces boutons sont ordinairement sans danger, & disparoissent bientôt par le moyen de la saignée & de quelque sudorifique, quelque fois même, le sudorifique simple suffit. (1) J'ai toujours donné avec succès une muscade rapée

(1) Ce traitement que M. Vitet dit, qu'il ne peut concevoir, est cependant simple, & connu de tout le monde ; mais nous concevrons encore moins cet habile médecin, lorsqu'il nous dit que rare-

que l'on fait bouillir deux à trois minutes, dans environ un demi-feptier d'eau, dans un vafe que l'on a foin de couvrir ; l'on y ajoute une bouteille de vin rouge que l'on fait prendre chaud au cheval ; il faut bien fe garder de le faigner dans ces cas, comme je l'ai vu pratiquer ; les fuites en font fouvent fâcheufes, à moins qu'un inftant après on ne lui donne un fudorifique.

ÉCAILLON, vieux mot, qui fignifie croc ou crochet. *Voyez* Dent.

ÉCART. Saut de côté plus ou moins violent, par lequel un cheval s'écarte d'un objet qui lui fait peur. Les chevaux ombrageux font très-enclins à faire des écarts.

ÉCART (l'), qui approche beaucoup de la mémarchure, eft un effort violent fur le bras qui tend à s'écarter de la poitrine.

Dans l'écart, les mufcles qui tiennent le bras attaché à la poitrine, font les feuls qui en fouffrent ; il fe fait dans leurs fibres une diftenfion confidérable, & il furvient une inflammation dans tout l'efpace qu'occupent ces mufcles.

On a fait beaucoup de contes fur les écarts. Solleyfel prétend qu'il y a dans cette maladie, des glaires & une humeur pituiteufe endurcie, qui empêchent le mouvement du bras : que ces glaires & l'extenfion des tendons de l'épaule caufent la douleur que les chevaux reffentent (1).

---

ment ces boutons viennent en fuppuration, que leur grandeur, leur nombre, leur fituation, leur accroiffement fuffifent pour les diftinguer du farcin : nous obferverons que ces boutons ne viennent jamais en fuppuration, à moins qu'un mauvais traitement n'ait fait changer ces boutons d'un genre à un autre ; ce Médecin auroit dû nous dire le caractère diftinctif de ces boutons d'avec ceux du farcin : tous ceux qu'il admet n'étant que des mots jetés au hafard.

(1) M. Vitet admet le déplacement de l'omoplate, & confeille, quand la douleur eft vive & l'inflammation confidérable, de tremper des étoupes dans une infufion de feuilles de fauge, tenant en folution du fel de faturne ; & quand la douleur & l'inflammation feront calmées, d'appliquer des étoupes imbibées de vinaigre faturé de fel marin ; d'avoir recours aux onctions faites avec un mêlange d'eau-de-vie, de favon & de gomme ammoniac, aux cataplafmes de feuilles de fauge, de pain, de rofes & de vin, &c. Mais comme dit très-bien l'auteur de l'Analyfe de la médecine vétérinaire, l'inflammation confidérable & l'inflammation calmée, font deux états contraires : ce qui rétablit & augmente les forces des fibres, s'oppofe à leur relâchement, augmente l'inflammation ; d'ailleurs, ces remedes, qui font à peu près les mêmes, ne peuvent convenir dans l'un & l'autre cas ; il eft vrai, continue ce fçavant obfervateur, que le médecin mêle du fel de faturne

Il eſt certain que l'inflammation & la douleur n'ont rien d'extraordinaire : l'inflammation eſt une ſuite de la diſtenſion des fibres, & la douleur une ſuite de l'inflammation : les glaires, qu'il dit être la cauſe de la douleur, ne ſont (ſuppoſé qu'il y en ait), que la féroſité infiltrée dans le tiſſu cellulaire, comme il arrive dans toutes les inflammations conſidérables, où le ſang arrêté dans les vaiſſeaux, laiſſe ſuinter à travers les tuniques des vaiſſeaux une féroſité qui ſe dépoſe dans ce même tiſſu cellulaire, comme je l'ai dit en parlant de l'œdeme : mais la vraie raiſon pour laquelle le cheval fauche, eſt que, quand les muſcles pectoraux ont été tiraillés, leur action eſt perdue, pour lors les antagoniſtes abducteurs du bras agiſſent, & agiſſent d'autant plus, qu'ils ne ſont pas contre-balancés par les adducteurs ; de-là eſt venu le mot faucher dont ſe ſervent les maréchaux.

Les cauſes de l'écart ſont les chûtes lourdes, le faux pas, les coups violens dans l'endroit qu'on appelle la pointe de l'épaule, les efforts du cheval en ſe levant, &c.

Diagnoſtig. On connoît l'écart : 1°. lorſqu'on s'eſt apperçu que le cheval a fait un effort : 2°. lorſqu'en lui touchant le bras, il y reſſent de la douleur. Les écarts ne ſont pas ſi fréquens qu'on le croit. Souvent on prétend que le cheval a fait un écart, tandis que le mal eſt dans le pied, ou aux articulations inférieures de la jambe : en un mot, il n'y a pas d'écart ſans gonflement apparent & ſenſible. C'eſt donc à tort que la plupart des praticiens, ne découvrant point la cauſe qui oblige un cheval à boîter, la placent à la partie la plus forte qui eſt l'épaule ou la hanche ; c'eſt un moyen de ſe tirer d'affaire, & de cacher leur ignorance.

La curation qu'on trouve dans les auteurs qui ont écrit ſur les écarts, eſt ſi abſurde & ſi oppoſée aux indications que préſente cette maladie, qu'elle ne mérite pas de réfutation.

Celle que nous preſcrivons eſt, à peu près, la même que pour la mémarchure : il faut laiſſer le cheval en repos, afin que les fibres puiſſent reprendre peu à peu leur reſſort ; cependant on aura ſoin de ſaigner ſur le champ, pour prévenir l'inflammation ; ſi l'on s'apperçoit cependant de l'écart,

---

dans l'infuſion de ſauge : mais, ajoute-t-il, pourquoi préférer cette infuſion contraire au mal préſent, à tout autre véhicule de ce ſel ? En effet, qui pourra jamais croire qu'un profeſſeur conſeille de jeter de l'huile dans le feu pour l'éteindre ?

on doit mettre en usage les résolutifs & les discussifs que j'ai conseillé dans la mémarchure, c'est le moyen d'obvier à l'engorgement. Lorsqu'il y a inflammation, on employera les émolliens, afin de remédier à la tension & à la douleur.

Aussi-tôt que l'inflammation est diminuée, & que la résolution commence à se faire, je favorise celle-ci, par les toniques & les résolutifs, ainsi que dans la mémarchure. Comme l'effort des hanches est la même chose que l'écart, la curation n'en doit pas être différente.

ÉCHANCRURE. *Voyez* Cavité des os.

ÉCHAUDILLON, est la premiere présentation d'un lopin au feu, afin lorsqu'il est chaud, de le souder par les deux bouts.

ÉCHIMOSE, extravasation de sang par contusion, lequel devient stagnant. Petite inflammation superficielle. Le remede est le même que celui de l'inflammation.

ÉCHIMOSE, stagnation du sang extravasé à la suite d'une contusion, d'une chûte, d'un coup qui aura froissé & déchiré quelques vaisseaux. L'échimose est presque toujours superficielle, c'est-à-dire, sous la peau. Lorsque la contusion est violente, on saignera, & l'on appliquera sur la partie, les topiques les plus astringens, les répercussifs, tels que l'alun battu dans le blanc d'œuf, le vinaigre, ou l'eau marinée, c'est-à-dire, salée, pour restreindre l'inflammation, la douleur & l'épanchement du sang. Ces remedes doivent être employés dans le moment de la contusion. Si l'échimose formée, se desseche, & durcit, on ouvrira la peau pour évacuer les grumeaux de sang, & l'on traitera la plaie à l'ordinaire. Lorsque l'échimose est légere & peu considérable, la résorbtion du sang, ou la résolution s'opérera facilement avec l'usage des résolutifs, des fomentations, de l'eau salée, &c.

Il peut arriver des especes d'échimoses, ou d'extravasation de sang & stagnation à la suite de certaines maladies ; pour lors, elles seroient ou des symptomes mortels, ou la cause étant enlevée, c'est-à-dire, la maladie qu'elles accompagnoient étant guérie, elle disparoîtroient.

ÉCHAPPÉ de Barbe, cheval qui vient de race de cheval Barbe avec une jument du pays.

ÉCHAPPER, faire ou laisser échapper de la main son cheval, c'est ne plus le retenir, & lui rendre tout-à-coup la main, afin qu'il prenne le galop.

ÉCLISSES, morceaux de bois très-minces, dont on se sert plus communément pour contenir l'appareil que l'on

met dans le pied, à la ſuite d'une deſſolure, ou d'un clou de rue, ou autre accident de la ſole ou du pied.

ÉCOLE, ſignifie manege dans quelques occaſions. Un cheval d'école, c'eſt un cheval de manege, un pas d'école. *Voyez* Pas. Cheval d'école. *Voyez* Hors.

ECOUER, ou ÉCOURTER un cheval, eſt le même que lui couper la queue.

ÉCOUTÉ, terme de manege, c'eſt la même choſe que ſoutenir. *Voyez* Soutenu.

ÉCOUTER ſon cheval, terme de manege. Etre attentif à ne point le déranger de ſes airs de manege quand il manie bien.

ÉCOUTEUX, cheval qui héſite à ſe déterminer à quelque allure que ce ſoit, quoi qu'on l'en ſollicite.

ÉCOUTEUX, ſe prend auſſi pour un cheval qui ne part pas franchement, qui ſaute, au lieu d'aller en avant, & qui ne fournit pas tout ce que l'on lui demande.

ÉCOUVETTES, outil de fer fermant à une de ſes extrêmités un anneau que l'on remplit de bouts de corde à paille, ou autres, que l'on ſerre enſuite. On ſe ſert de cet outil après l'avoir trempé dans l'eau, comme d'un balai, pour raſſembler le menu charbon dans le foyer, & le mouiller lorſqu'il ſe conſomme trop vîte.

ÉCOUVETTE, eſpece de balai dont on ſe ſert pour raſſembler le charbon dans le foyer.

ÉCUME, ſalive que rend le cheval par la bouche, & que le mouvement des mâchoires & de la langue ſur le mors rend plus ou moins blanche, plus ou moins épaiſſe, & en plus ou moindre quantité, ſuivant la quantité d'air qui s'y incorpore. Les jeunes chevaux y ſont plus ſujets, & nous avons remarqué que ceux qui n'écumoient pas jetoient plus de ſéroſité par les narines. Dans les jeunes chevaux tout eſt en action, le voile du palais alors ſe contracte, & toutes les humeurs abondent dans la bouche, au lieu que dans les vieux tout paſſe par deſſus ce même palais & ſort par les narines, ce qui eſt regardé par quelqu'un comme bon ſigne, & regardé par nous comme un défaut, comme une déperdition de ſalive, heureuſement que cela ne continue pas.

ÉCUYER, étoit autrefois celui qui portoit dans le behours & dans les carrouſels l'écu du chevalier. Il falloit être gentilhomme pour exercer cet emploi, c'eſt la raiſon pour laquelle le titre d'écuyer eſt encore aujourd'hui celui des ſimples gentilshommes, quoique ces ſpectacles ſoient ſup-

primés. Sous cet aſpect, le nom d'écuyer doit dériver d'écu, porteur d'écu. Quant à notre objet, écuyer tire ſon nom ſans doute d'*equus*, cheval; & dans cette acception, écuyer eſt celui qui eſt à la tête des écuries du roi, des princes ou des ſeigneurs, en commande le ſervice, pour tout ce qui regarde l'entretien & les divers exercices des chevaux qui les compoſent. Comme on eſt cenſé devoir être parfaitement inſtruit de ce que l'on fait exécuter (ce qui ne ſe peut, en fait d'équitation, ſans avoir exécuté ſoi-même) on a encore appliqué ce nom à tous ceux qui réuſſiſſent ou excellent dans l'art de l'équitation, ainſi qu'aux maîtres de cet art, ou aux chefs des académies où l'on apprend à monter à cheval & les différens airs du manege. On dit d'un particulier qui manege bien ſon cheval, c'eſt un écuyer, un bon écuyer; comme auſſi d'un chef d'académie, c'eſt l'écuyer de telle académie. Chez le roi, écuyer calvacadour eſt celui qui eſt ſpécialement attaché aux écuries & aux chevaux; écuyer de main, celui qui donne la main au roi, aux princeſſes, & les aide à marcher. M. le grand écuyer de France eſt le chef général de toutes les écuries du roi, de ſes haras, de toutes les académies. Il diſpoſe de tout ce qui concerne ces établiſſemens. Cette charge de la couronne eſt un démembrement de celle de connétable.

ÉCUYER, courtier, celui qui achete, ou qui reçoit les chevaux.

EFFET ſe dit des mouvemens de la main qui ſervent à conduire un cheval.

EFFLANQUÉ, cheval dont tout le bas-ventre paroît être collé aux vertebres des lombes: en conſidérant cette partie depuis la partie moyenne du corps, l'on voit que l'autre va toujours en diminuant vers les os des iles. Les chevaux ainſi conſtruits mangent peu; malgré cet inconvénient, il s'en trouve qui ont beaucoup d'ardeur; mais ces ſortes d'eſpeces ne ſont pas à rechercher. Il y en a qui mangent beaucoup, mais qui rendent les alimens ſans être bien digérés. L'on a même obſervé qu'ils rendoient l'avoine entiere ſans être même concaſſée. Pour l'ordinaire, ces chevaux ſont maigres; la cauſe peut venir d'une rigidité dans les fibres en général, d'une chylification prompte, de même que d'un mouvement périſtaltique des inteſtins accéleré. Il arrive quelquefois que ces chevaux ont une très-grande quantité de vers, tant dans l'eſtomac que dans les inteſtins, leſquels s'emparent du ſuc nourricier, ce qui eſt la cauſe de leur maraſme, ou de leur grand

grand appétit; le remede contre ces vers est une poignée de séné dans une chopine de lait, ou une pinte de décoction d'absynthe.

ÉGAROTER, se dit d'un cheval qui est blessé sur le garot, ou à qui l'on a fait une opération.

ÉGYPTIAC, médicament en forme d'onguent propre, dit-on, à déterger les ulceres, ou à emporter les substances fongueuses. Notre expérience nous a toujours fait voir que l'égyptiac appliqué sur des ulceres blaffards, livides ou fongueux, n'avoit aucune action; que le verd-de-gris qui en fait la base, mis en plus grande quantité, n'en opéroit pas plus pour cela, & que toutes les fois qu'on l'appliquoit sur la fin de la guérison comme dessicatif, ce que j'ai vu souvent, il retardoit la dessication.

MANIERE DE LE COMPOSER.

RECETTE.

Prenez : miel blanc . . . . *quatre onces.*
Vinaigre très-fort . . . . *sept onces.*
Verd-de-gris pulvérisé. . . . . *cinq onces.*

Mêlez le tout, & le faites cuire sur un feu modéré, en remuant sans cesse avec une spatule de bois jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rouge, & qu'il cesse de gonfler.

ÉJACULATEUR, qui aide à la sortie de la semence; cela s'entend des muscles éjaculateurs. *Voyez* Verge.

ÉJECTION, ou sortie d'une humeur excrémentielle du corps, telle que la salive, le mucus des narines, l'urine, la fiente.

ÉLARGIR, se dit lorsqu'on fait embrasser un plus grand terrein à un cheval que celui qu'il occupoit.

ÉLARGIR SON CHEVAL, c'est le faire aller au manege plus près du mur, ou lui faire embrasser un plus grand espace de terrein.

EMBARRER, se dit d'un cheval qui se prend une jambe dans une barre.

ÉMAIL, on appelle ainsi les couches extérieures des dents que présente l'animal. Il ne faut pas croire comme tous les anatomistes, que ce soit une substance différente des os, elle est la même; sa différence ne vient que de la petitesse & de l'arrangement de ses fibres qui acquierent par l'air & par les alimens, le degré de dureté, de densité que l'on y remarque, ce qui constitue l'émail. Si cette substance étoit différente

pourquoi le reste de la dent qui est dans l'alvéole, ne seroit-elle pas de même nature? L'on voit cette partie monter, & changer de nature à mesure que l'animal avance en âge; en considérant une dent l'on observe de petites fibres, qui viennent s'amolir à l'endroit où la dent sort de la gencive.

EMBOUCHER UN CHEVAL, c'est lui choisir & lui mettre un mors convenable dans la bouche : ainsi on peut emboucher un cheval bien ou mal.

EMBOUCHOIR, piece de bois à élargir les bottes.

EMBRASSER SON CHEVAL, ou le tenir embrassé; c'est serrer médiocrement les cuisses, & tenir ses jambes près du ventre de son cheval quand on est dessus. Embrasser du terrein, se dit d'un cheval qui avance au galop, & qui est vîte. Embrasser du terrein au manege, c'est la même chose qu'aller large. Embrasser la volte, la même chose qu'élargir.

EMBROCATION, espece d'arrosement ou de fomentation que l'on fait sur une partie malade, par le moyen de l'étoupe, ou d'une éponge imbibée d'une liqueur quelconque.

EMMIELLURE, espece d'onguent que l'on met dans le pied d'un cheval, pour adoucir & détendre la corne; tout ce qui peut humecter le sabot fait le même effet que l'emmiellure la mieux composée.

ÉMOLLIENS,

Qui ramollit, qui détend; le meilleur que l'on doive mettre en usage, est l'eau chaude : elle est préférable aux mucilages, aux graisses & huiles que la plupart des auteurs conseillent.

RECETTE.

Prenez : *Mauve.*
Guimauve.
Bouillon blanc.
Graine de lin.
Violette.

De l'un ou de l'autre une brassée ou deux; faites légérement bouillir dans une certaine quantité d'eau, & bassinez la partie affectée.

Ce remede convient dans toutes les maladies inflammatoires; on en fomente, on en bassine les tumeurs, ou on enin-

jecte les plaies. Ces herbes hachées, l'on en fait des embrocations en place d'onguent, qui obstrue les pores de la transpiration, & qui augmente le mal plutôt que de le diminuer : médicamens dangereux contre lesquels nous nous sommes récriés, il y a plus de vingt ans, contre lesquels nous avons écrit, & que les chirurgiens se plaignent de voir trop employer dans les hôpitaux.

EMPHYSEME, il arrive quelquefois aux chevaux un gonflement qui tantôt occupe la poitrine, tantôt le col, & tantôt les épaules, &c. Il occupe même, mais plus rarement, toute l'habitude du corps. L'emphyseme n'est ni sensible, ni dur lorsqu'on y porte la main; cependant on sent une résistance semblable à celle que fait une peau de tambour, & l'on entend même un bruit qui ne s'énonce dans aucune des tumeurs que nous avons décrites.

Cette boursouflure, appellée emphyseme, est produite par l'air qui se trouve épanché dans le tissu cellulaire, & qui parcourant insensiblement tout le corps du cheval, s'y raréfie par la chaleur, & opére l'effet de l'air poussé avec le soufflet des bouchers. Ce n'est pas la seule cause de cette maladie ; elle peut venir aussi de l'air échappé du poumon, qui, s'insinuant peu-à-peu dans la membrane cellulaire, se porte dans les parties où il y a moins de résistance, & encore quelquefois, lorsque l'air aura pénétré par quelque ouverture faite à la peau, principalement à la suite d'un œdeme (1).

---

(1) Plusieurs especes de mouches, selon M. Vitet, sont capables de produire les symptomes effrayans dont voici l'énumération. La partie piquée enfle. . . . L'animal s'agite, & se tourmente. . . . L'animal respire difficilement, les flancs battent avec violence, les forces du cœur diminuent, & l'animal meurt au milieu des convulsions. Je puis assurer, sans crainte d'être démenti par aucun naturaliste, que nulle espece de mouche n'est capable de produire ces horribles symptomes de la mort ; M. Vitet eût au moins dû indiquer ces insectes terribles & meurtriers, qui ne sont certainement connus que de lui. Personne n'ignore que le cheval est attaqué par les mouches ordinaires, par les *asiles*, les *taons*, sans qu'il en résulte d'autre inconvénient que de légeres tumeurs sur la peau, que l'on prendroit volontiers pour des boutons de farcin, lesquelles tumeurs n'apportent aucune incommodité à l'animal, & se dissipent naturellement. J'ai vu un cheval de chasse très-vif, que l'on avoit attaché dans un bois pendant les plus grandes chaleurs de l'été, abandonné plusieurs heures ; il s'embarrassa tellement dans les rênes & les étriers, qu'il s'abattit de maniere à ne pouvoir remuer ; il resta probablement, en cet état, deux ou trois heures, exposé à l'ardeur du soleil. Lorsqu'on vint à son secours, il étoit couvert d'un essaim de mouches & de *taons* de toute espece ; il parut harassé,

On reconnoît l'emphyſeme à pluſieurs ſignes : 1°. ſi on porte les doigts ſur la bourſouflure ou bouffiſſure, ils n'y laiſſent point d'impreſſion comme dans l'œdeme. 2°. on entend l'air reſonner dans le tiſſu cellulaire : 3°. en comprimant, on chaſſe l'air d'un endroit, lequel ſe porte dans un autre : 4°. il n'y a ni chaleur, ni douleur.

Cette maladie n'eſt point dangereuſe par elle-même ; elle ne peut l'être qu'autant que la cauſe qui l'a produite, eſt elle-même dangereuſe ; telle qu'une plaie profonde qui auroit attaqué quelques parties eſſentielles à la vie de l'animal. Sa durée n'eſt pas conſidérable, il eſt rare qu'elle aille au delà de huit jours. Au reſte, on obſervera que l'emphyſeme eſt preſque la ſeule maladie dans laquelle le poil ne tombe pas ; car il tombe dans le phlegmon, lorſque cette tumeur inflammatoire ſe tourne en apoſteme, & dans l'œdeme, lorſqu'il ſurvient gangrene.

Si l'emphyſeme ſe trouve aux environs d'une plaie, on peut expulſer l'air avec les doigts, par l'ouverture faite. Si, au contraire, il a gagné d'autres parties voiſines, il faut ſimplement appliquer des linges ou des couvertures chaudes, pour en procurer la ſortie par les pores de la peau. Mais ſi l'on voyoit que le mal durât plus de cinq ou ſix jours, il eſt à propos & même indiſpenſable, de faire des ouvertures à la peau dans différens endroits, ce qui donne un iſſue très-prompte à l'air. Ce moyen ſuffit ſeul. Je me garde bien de conſeiller avec certains maréchaux l'uſage des carminatifs,

---

rendu ; il ſe leva quantité de tumeurs ſuperficielles, & on crut appercevoir un peu de fievre cauſée par l'agitation. Malgré cette épreuve, la plus violente à laquelle on puiſſe ſoumettre un animal, en trois jours, il fut parfaitement rétabli, par le moyen d'une ſaignée, de quelques lavemens d'eau blanche & de bains froids. La mouche du fondement *œſtrus ani equorum*, ne fait qu'inquiéter les chevaux, ſans leur cauſer aucun dommage, non plus que les vers hémorroïdaux qui en proviennent. Les animaux ruminans ſont de plus attaqués par deux autres eſpeces de mouches ; l'une, qui fait ſa ponte dans les ſinus frontaux, *œſtrus ſinûs frontis ruminantium* ; l'autre, qui dépoſe ſes œufs ſous la peau de l'animal, & ne produit d'autres inconvéniens qu'une tumeur qui ſe diſſipe, lorſque le ver qui ſe trouve tombe en terre pour ſe transformer en mouche, ou lorſqu'en ouvrant ſuperficiellement cette tumeur, on fait ſortir le ver, ce qui n'attire aucun accident : la premiere du ſinus frontal, ou ſon ver, occaſionne quelquefois des accès de douleur aſſez violente, mais jamais la mort, le ver tombant ainſi que celui du dos. Ceci eſt tiré d'une lettre écrite par un étudiant en l'art vétérinaire à un hippiatre, inſérée dans la XLIVe. lettre de M. Buchoz, année 1772.

non plus que les embrocations d'huile & de laurier, de camomille, &c. Toutes ces ſubſtances graſſes, bouchent les pores de la peau, & opérent un effet contraire à celui qu'on attend.

EMPIÉTRURE. *Voyez* Enchevêture.

EMPLATRE, les maréchaux appellent ainſi un fer couvert, mal étampé, & en général mal ſuivi: un tel fer dénote un mauvais ouvrier.

EMPLATRE. Les emplâtres ſont des morceaux de linge ou de peau plus ou moins grands ſur leſquels on étend des onguents de toute eſpece, qui ſont d'un grand uſage en chirurgie, & qu'elle auroit cependant dû bannir il y a long-temps, de même que tous les corps graiſſeux appliqués ſur la peau.

EMPORTER (s'), ſe dit d'un cheval qui n'ayant point de ſenſibilité à la bouche, & ayant de l'ardeur, va toujours (ſur-tout au galop), malgré tous les efforts que le cavalier fait pour l'arrêter.

EMPYEME. On appelle empyeme un épanchement de pus dans la poitrine, ou l'opération même, par laquelle on donne iſſue à ce pus; cependant on appelle empyeme, l'amas de toutes eſpeces de fluide dans le thorax. Quant à l'opération. *Voyez* Poitrine. Hydropiſie de poitrine.

EMULGENTE, artere & veine. *Voyez* Reins.

EN AVANT, mener, ou conduire ſon cheval en avant. *Voyez* Mener.

Le maître d'académie dit quelquefois à ſon écolier, quand le cheval ſe retient, ou ralentit ſon allure en avant, votre cheval demeure, votre cheval reſte; ce qui veut dire, déterminez-le à avancer.

ENCAPUCHONNER (s'), ou être encapuchonné, ſe dit d'un cheval qui baiſſe la tête, & s'arme. *Voyez* s'armer.

ENCASTELURE, ceux qui n'ont point de pratique, & qui n'ont point fréquenté les haras, ne peuvent que raiſonner très-imparfaitement ſur l'encaſtelure.

La plupart des maréchaux & des écuyers appellent encaſtelure, un reſſerrement des talons ou des quartiers. Si ces Meſſieurs connoiſſoient à fond la ſtructure du pied, & qu'ils fuſſent bien verſés dans la connoiſſance de ces maladies, ils ſçauroient que la forme du pied peut varier par différentes cauſes; (1) voici ce que je penſe, & ce que j'ai vu après de murs examens.

---

(1) Si M. Vitet eût eu de l'expérience, comme il le dit, &

L'encaſtelure eſt un reſſerrement de la partie ſupérieure de la muraille dans tout ſon pourtour, où l'articulation de l'os coronaire avec l'os du paturon paroît ſurpaſſer en diametre la terminaiſon de la peau à la muraille. On peut diſtinguer deux ſortes d'encaſtelure; la naturelle & l'accidentelle. La naturelle eſt celle qui vient de conformation, telle qu'on la voit dans certains poulains ſortant des haras. Les chevaux Barbes & les Eſpagnols, ſur-tout ces derniers, y ſont plus ſujets que d'autres. L'encaſtelure accidentelle vient pour l'ordinaire de ce que l'on a paré la ſole de corne, détruit les arcs-boutans; de ce qu'on a rapé la muraille, ſur-tout à la couronne proche le poil; partie très-abreuvée d'humidité, & qui conſéquemment, par cette opération, s'altere davantage.

L'encaſtelure peut venir encore à la ſuite d'une fourbure, ou d'un effort de l'os coronaire ſur l'os du pied. Elle peut auſſi ſurvenir à un cheval qu'on aura deſſolé pluſieurs fois. Des raies de feu miſes trop profondément, ſont de même capables d'y donner naiſſance. Ce dernier accident & la deſſolure, occaſionnent plus fréquemment l'encaſtelure qu'on ne penſe. Je crois que le maréchal praticien reconnoîtra aiſément toutes ces cauſes.

Curation. A l'encaſtelure naturelle, il n'y a point de remede: pour guérir l'accidentelle, je n'en connois point de meilleur que de tenir toujours le pied humecté, ou avec de la terre glaiſe mouillée, ou avec des emmiellures, ou avec telles autres graiſſes liquides que ce ſoit, & de ne jamais parer le pied.

ENCHEVETRURE, ſe dit d'une plaie que le cheval s'eſt faite dans le paturon, ou plus haut, avec ſa longe ou la barre; il y a des chevaux qui ſe prennent tellement le pied dans leurs longes, qu'ils ſe coupent la peau juſqu'au tendon; d'au-

---

qu'il eût lu ce que j'ai dit de l'encaſtelure, il ſe ſeroit bien gardé d'avancer qu'il y a des chevaux encaſtelés, dont la couronne & les quartiers ne ſont pas reſſerrés, mais ſeulement les talons; d'autres auxquels les quartiers & les talons ſont egalement ſerrés; pluſieurs enfin, dont la couronne, les quartiers & les talons ſont reſſerrés. D'ailleurs, continue M. Vitet, le reſſerrement des talons eſt le ſeul ſymptome eſſentiel à l'encaſtelure. M. Vitet a raiſon dans les diſtinctions qu'il a faites; il n'y a que le nom d'encaſtelure qui ne convient à aucune: car il devoit ſçavoir que j'ai diſtingué le talon ſerré du quartier ſerré, celui-ci de l'encaſtelure; mais il faut du nouveau à ce médecin; il paroît d'après ces définitions, que ce célebre maréchal, dont il parle, ne l'eſt pas effectivement.

tres où la peau n'a été que froiſſée, mais où il y a diſtenſion des ligamens ſans apparence de gonflement. Accidents que le repos & le temps ſeuls guériſſent.

ENCLOUURE, enclouer un cheval, c'eſt planter un clou dans la chair, & l'y laiſſer.

L'enclouûre ne differe de la piquure qu'en ce que dans celle-ci on retire ſur le champ le clou, au lieu qu'il reſte dans celle-là ; ainſi elles proviennent l'une & l'autre des mêmes cauſes.

Diagnoſtic. On connoît l'enclouûre, lors qu'après avoir déferré & paré le pied, on voit que le clou eſt dans la chair, ou lors qu'en ſondant avec les tricoiſes, le cheval geind, quand on touche l'endroit de l'enclouûre.

Curation. Si l'on s'en apperçoit ſur le champ, ou qu'on ſoupçonne que le cheval ſoit encloué, il faut retirer le clou ; & quoique le ſang ſorte par la ſole de corne & par la muraille, il n'y a pas ordinairement de danger. C'eſt un mal léger, qui ſe guérit ordinairement lui-même.

Mais ſi le pus eſt formé par le ſéjour du clou dans la chair, il faudra, après avoir déferré le pied boiteux, faire une ouverture profonde entre la ſole de corne & la muraille, pénétrer juſqu'au vif de la chair cannelée, & panſer enſuite comme la piquure. Si, malgré l'ouverture, la matiere fuſoit juſqu'au deſſus du ſabot vers la couronne, ce qu'on appelle ſouffler au poil, il ne faudroit pas s'oppoſer à la ſortie du pus de ce côté-là, comme le pratiquent nombre de perſonnes qui emploient des topiques défenſifs, ou fortement aſtringents, ou qui mettent le feu dès qu'ils apperçoivent à la couronne une groſſeur qui annonce la fougue du pus ; ils ne font par-là, comme on dit, qu'enfermer le loup dans la bergerie ; le pus ne trouvant pas d'iſſue, ſéjourne ſous la muraille, creuſe, fuſe, & produit un ravage qui rend ſouvent la maladie incurable. On doit, au contraire, favoriſer la ſortie du pus, par le moyen des ſuppuratifs & des émolliens ; le pus ayant la liberté de s'écouler, le cheval guérit, ſans aucuns remedes, dans l'eſpace de quinze ou vingt jours.

Lorſque le clou a piqué l'os du pied (ce dont on s'apperçoit à la quantité de matiere qui en ſort, & encore mieux avec la ſonde), il faut deſſoler le cheval, afin de donner ouverture à l'eſquille, qui tombera par l'exfoliation; c'eſt le moyen de guérir le plus ſûr & le plus prompt ; pourvu toutefois que le ravage s'étende ſur la ſole, car autrement ce ſeroit tomber dans l'erreur de M. Vitet, qui ſur un ſimple écoulement conſeille de deſſoler.

On examinera ſoigneuſement, s'il n'eſt pas reſté dans l'endroit de la piquure quelque portion de clou; & la plaie ſera panſée avec des plumaſſeaux chargés de térébenthine.

Si l'enclouûre étoit vers les talons, & que la matiere, en ſéjournant, eut gâté le cartilage, il ſeroit indiſpenſable d'extirper la partie gâtée. Ce qui dans ce cas réuſſit, vu, comme nous l'avons déja dit, que le cartilage dans cet endroit eſt composé de différens petits paquets.

ENCLUME, nom que l'on donne à un des oſſelets de l'ouïe à raiſon de ſa figure.

ENCLUME, maſſe de fer plus ou moins forte ſur laquelle on forge: on diſtingue à l'enclume la bigorne, qui eſt la pointe, le talon qui eſt l'autre extrêmité.

ENCORNÉ, qui touche la corne: on dit javar encorné. *Voyez* ce mot.

ÉNERVATION, ſe dit d'un muſcle poly-gaſtrique, tel que les énervations des muſcles droits du bas-ventre.

ÉNERVER, opération par laquelle on prétend rendre le bout du nez d'un cheval plus fin & plus agréable. Elle conſiſte à couper & enlever les tendons des muſcles releveurs de la levre ſupérieure: on les met à découvert, par une inciſion de la peau qui les recouvre, enſuite les détachant avec la corne de chamois, on les coupe tranſverſalement. Opération extravagante qui rend la levre ſuperieure en partie paralytique.

ENFONCER les éperons à un cheval, les lui faire ſentir avec violence.

ENFOURCHER, vieux mot qui veut dire monter à cheval, jambe de-çâ, jambe de-là, en parlant d'une femme.

ENFRANC (collyre de l'). Les collyres, en général, ſont des remedes topiques, propres aux yeux; cependant ils s'emploient ailleurs; celui de l'enfranc convient fort dans les aphtes, chancres ou ulceres de cette nature.

Il eſt composé de:

Vin blanc.. . . . . *une chopine.*
Eau de plantin & de roſes. . . . *une once & demie.*
Orpiment. . . . . *un gros.*
Verd-de-gris.. . . . . *demi-gros.*
Mirrhe & aloës.. . . . . *deux ſcrupules.*

Le tout mêlé enſemble.

ÉGARER la bouche d'un cheval, c'eſt en diminuer la ſenſibilité par ignorance ou par brutalité.

ENGORGEMENT, embarras dans les vaiſſeaux. *Voyez* Inflammation.

ENGRAINURE. *Voyez* Connexion.

ENKISTÉ, tumeur contenant du pus dans un eſpece de ſac, & qui tient de la nature du kiſte.

ENSELLÉ, cheval qui a le dos déprimé & enfoncé ; ce défaut donne beaucoup de douceur au cavalier qui le monte, pour l'ordinaire ces chevaux portent beau, & ont une belle encolure, mais ils ſont foibles des reins ; la plupart ont un ventre de vache, & ſont ſujets à la pouſſe ; cette conformation eſt quelquefois utile à un homme de troupe, en ce qu'il le couvre ; mais un tel cheval n'eſt point de fatigue.

ENSELLÉ, ſe dit d'un cheval qui eſt bien en ſelle.

ENSEMBLE, on dit, mettre bien enſemble ſon cheval, pour dire le mettre ſous lui, & lui raſſembler les jambes ; mais ce mot peut s'entendre du cavalier comme du cheval.

ENTABLER, ſe dit d'un cheval dont la croupe va avant les épaules, & qui ne ſe manie pas avec juſteſſe ; ce mot n'eſt guere d'uſage.

ENTABLER (s'), un cheval s'entable lorſqu'en faiſant des voltes, il fait avancer ſa croupe avant ſes épaules.

ENTAMER LE CHEMIN, c'eſt faire partir ſon cheval ſur le pied du montoir, ou dehors le montoir.

ENTAMER LE CHEMIN, c'eſt commencer à galoper.

ENTENDRE les talons. *Voyez* Talon.

ENTIER, un cheval entier, eſt un cheval capable d'engendrer ; entier, ſignifie, en terme de manege, un cheval roide, & qui ne peut ſe plier : ainſi, on dit ce cheval eſt entier à main droite ou à main gauche, quand il a de la peine à tourner à main droite ou à main gauche.

ENTOLLER, eſt la maniere de faire une entollure. *Voyez* Pied-comble.

ENTOLLURE, eſt une ajuſture outrée que l'on donne à certains fers, dont les pieds ſont combles, ou qui ont des oignons.

ENTORSE. *Voyez* Mémarchure.

ENTRAVE, ou ENTRAVON, groſſe laniere de cuir fort, rembourrée d'un côté, au bout de laquelle on attache une boucle pour boucler cette laniere au paturon, la rembourrure en dedans. On y fixe un anneau de fer par lequel on puiſſe couler une corde. On ſe ſert des entraves pour abattre un cheval. *Voyez* Abattre. On les met encore aux deux paturons de devant, ſoit pour empêcher le cheval de mettre ſes pieds dans la mangeoire, ſoit pour lui ôter la liberté de courir dans les paturages ; alors, ces entraves ſont jointes enſemble par des anneaux, ou une chaine de fer.

ENTRAVES, espece de liens que l'on met aux paturons des chevaux d'une jambe à l'autre, de peur qu'il ne se cabrent dans la mangeoire, ou pour leur ôter le tic de l'ours, ou bien pour les abattre lorsqu'il est question de les opérer.

ENTRAVON, est le même qu'entrave.

ENTRE-COUPER, est le même que se couper; on dit un cheval se coupe, s'entre-coupe, s'entretaille, pour dire qu'il se frappe d'une jambe sur l'autre par le moyen de son fer.

ENTRETAILLER, est le même que s'entre-couper.

ENTRER DANS LES COINS, se dit du cavalier lorsqu'il tourne son cheval dans les quatre coins du manege, en suivant exactement la muraille.

ENTRETENIR son cheval dans quelque allure, c'est l'empêcher de la précipiter, ou de la ralentir.

ENTRETENIR son cheval au galop, c'est lui faire continuer son galop d'une égale vîtesse.

ENTRE-OUVERT, un violent écart que fait un cheval, où l'on diroit qu'il a l'épaule séparée du corps.

ENTRE-OUVERT, cheval qui a pris un écart, & a violemment forcé les muscles de l'épaule.

ÉPAIS, un cheval épais, est un cheval dont tous les membres sont fort gros.

ÉPANCHEMENT, c'est l'introduction d'un liquide dans une cavité, ou dans le tissu cellulaire.

ÉPARVIN (l'), est une tumeur à peu près de la même nature que la courbe; elle a son siege sur la partie supérieure interne de l'os du canon de derriere, avoisinant les os scaphoïdes; elle fait boiter pour l'ordinaire les chevaux : elle reconnoît les mêmes causes que la courbe. Quelques auteurs ont distingué trois sortes d'éparvins; sçavoir, l'éparvin de bœuf, l'éparvin sec, & l'éparvin calleux. L'éparvin de bœuf est une tumeur naturelle, ou une grosseur avec laquelle le cheval naît. On l'appelle ainsi a cause de la ressemblance de cette partie avec le jarret du bœuf. En disséquant ces sortes de tumeurs, on n'y découvre aucune exostose aux os scaphoïdes, non plus qu'à la partie supérieure de l'os du canon; ces os sont simplement plus volumineux, & il est rare que le cheval naisse avec un éparvin seul; il en a aux deux jambes. Le nom d'éparvin sec se donne à un mouvement convulsif que fait le cheval, sans qu'on remarque aucune apparence de grosseur. Ce mouvement n'existe quelquefois qu'à une seule jambe; on dit alors que le cheval trousse, harpe; les différentes dissections de ces parties ne m'en ont pas in-

diqué la cause, j'ai vu que dans certains chevaux, les os stiloïdes étoient plus gros, & paroissoient gêner les tendons fléchisseurs; mais je pense que cet accident vient des nerfs & du trop grand raccourcissement des muscles. Ce défaut est agréable lorsqu'il n'est pas outré, & est estimé parmi les écuyers. Les chevaux espagnols y sont sujets.

L'éparvin calleux est une tumeur située dans la même partie que l'éparvin de bœuf; il provient d'une distention des ligamens latéraux communs, & des particuliers qui unissent l'os du canon aux os scaphoïdes, & de ceux qui unissent les os scaphoïdes entre eux. C'est à tort qu'on l'appelle calleux, car dans son principe il est mol; il devient squirrheux, & ensuite calleux, ou, pour mieux dire, il s'ossifie. Ainsi, à proprement parler, il n'y a que cette espece de tumeur qui mérite le nom d'éparvin. Le remede ne differe point de celui du suros, ou de la courbe.

La plupart des maréchaux, en voyant un cheval boiteux, sans en connoître la cause, prononcent hardiment que c'est l'effet d'un éparvin qui va sortir, & déclarent que quand il sera sorti, l'animal ne boitera plus: cette assertion ne peut provenir que de l'ignorance, ou d'un mauvais faux-fuyant pour la cacher. Ou il y a éparvin plus ou moins gros, ou il n'y a rien, si la tumeur est apparente & bien décidée, on ne sçauroit s'y méprendre, c'est un éparvin; mais si rien ne paroît au dehors, pourquoi dire qu'il en doit sortir un? L'événement prouve le contraire, & le maréchal qui a voulu paroître plus instruit qu'il ne l'est, découvre son ignorance. Le vrai sçavant reconnoît sans peine, qu'il ignore bien des choses; cet aveu ne l'humilie point. Celui qui veut tout expliquer, est souvent celui qui n'explique rien. Heureux sans doute le médecin, qui devineroit les causes cachées des maladies; il y appliqueroit plus aisément le remede: mais combien en est-il qui lui échappent? Cependant le public fait des questions, & celui qui répond hardiment emporte sa confiance, malgré les absurdités qu'on lui débite. Mais ce triomphe ne dure qu'un temps, & l'ignorance se montre enfin aux yeux des gens sensés.

ÉPAULE (l'), est cette partie qui s'étend depuis la partie supérieure du garot jusqu'à la partie moyenne du devant du poitrail. Elle doit paroître détachée dans sa partie antérieure d'avec l'encolure, elle doit l'être aussi, mais moins à la vérité, du côté des côtes. Il ne faut pas non plus que l'épaule soit trop serrée; dans ce cas, on l'appelle épaule collée: & si les deux le sont également, on dit que le cheval est

chevillé; & non pas comme M. Vitet, qui appelle chevillé, des épaules qui se meuvent difficilement. Lorsque l'épaule péche par trop d'embonpoint, & a trop de rotondité, on dit que le cheval a les épaules trop grasses; ce qui gêne beaucoup son mouvement sur la poitrine.

L'épaule est composée d'un seul os, nommé omoplate. Cet os est situé à la partie latérale du thorax, depuis la deuxieme côte, jusqu'à la sixieme ou septieme. Il ressemble à une palette triangulaire.

On le divise en deux faces: une externe, en partie convexe & en partie concave, une interne concave: en trois bords, un supérieur regardant l'épine, un peu épais, spongieux, inégal pour l'attache d'un cartilage qui est très-large & mince; un antérieur, mince, tranchant dans sa partie supérieure, & moyenne, & arrondi dans sa partie inférieure; un postérieur, arrondi dans sa partie moyenne, & inférieure, un peu tranchant dans sa partie supérieure.

La face externe de cet os forme deux fosses séparées par une crête appellée l'épine de l'omoplate. Cette épine s'étend depuis le bord supérieur, augmentant jusqu'à la partie moyenne, & diminuant presque jusqu'à l'extrêmité inférieure, au bas de laquelle est un trou pour le passage des vaisseaux sanguins. La fosse antérieure se nomme fosse sur-épineuse, ou, d'après M. Bourgelat, ant-épineuse. On donne le nom de sous-épineuse à la fosse postérieure, laquelle est de deux tiers plus grande que l'autre.

L'extrêmité inférieure de cet os est ovalaire. On y remarque une grosse apophyse, appellée coracoïde; une fosse articulaire nommée glénoïde, dont la figure approche d'une ovale, plusieurs inégalités au bord de cette alvéole pour l'attache du ligament capsulaire.

La face interne de cet os est concave. On y observe plusieurs lignes saillantes, dont une s'étend depuis la partie moyenne du bord supérieur, jusqu'au tiers du bord antérieur.

Le milieu de cet os est cave, & très-mince; c'est ce que l'on nomme fosse scapulaire. On y voit des inégalités pour l'attache d'un muscle qui porte le même nom.

La partie inférieure, comme nous l'avons dit, est large. On y apperçoit une échancrure entre la cavité glénoïde & l'apophyse coracoïde, au dessus de laquelle paroît une petite fosse.

Cet os n'est articulé qu'inférieurement avec l'humerus, & forme un mouvement de genou. Son extrêmité supérieure

est contenue par ses muscles releveurs, & elle n'a que le mouvement de devant en arriere ; en sorte que la pointe de l'épaule va en avant, & que l'autre partie supérieure va en arriere.

L'omoplate est bordée à sa partie supérieure, d'un cartilage très-large, mais fort mince, & arrondi dans son bord, à son insertion sur l'os ; il est de la même épaisseur que lui ; il est convexe extérieurement, concave intérieurement, & percé à sa partie supérieure de plusieurs petits trous, qui donnent passage à des vaisseaux sanguins, extérieurement, il est attaché à l'os par un ligament très-fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit sur presque tout le cartilage, en forme d'éventail. Il y a encore quelques fibres ligamenteuses qui viennent de la fosse sous-épineuse ; outre ces ligamens, le périoste se continuant par dessus l'omoplate, va former le périchondre. La face interne est contenue sur l'os par des fibres ligamenteuses particulieres, qui partent d'un angle de l'os pour se rendre à l'autre en forme d'arc : la continuation du périoste fait aussi fonction de ligament dans cette partie.

L'épaule n'est appliquée à la poitrine que par ses muscles propres, & non par un ligament supérieur, comme l'avance M. Bourgelat dans ses ouvrages : ce que cet hippotomiste a pris pour ligament, n'est que la continuation de l'aponévrose du long dentelé. La jambe portant à terre, on ne conçoit pas comment elle peut avoir besoin d'être suspendue. S'il étoit plus vraisemblable de penser que la poitrine dût l'être, on diroit que c'est à cet usage que ce ligament seroit destiné ; mais au moins le thorax a besoin d'être retenu en situation. Pour cet effet, il part de la concavité de l'omoplate, d'entre les paquets musculeux du muscle rhomboïde, & du large dentelé, des bandes ligamenteuses, semblables par leur nature au ligament cervical, & au ligament qui couvre le grand muscle oblique du bas-ventre, lesquelles vont se terminer à l'insertion des appendices tendineuses du long dentelé aux troisieme, quatrieme & cinquieme des vraies côtes : c'est de ces ligamens qu'auroit dû parler M. Bourgelat, & leur attribuer la faculté de maintenir la poitrine, sans en supposer un qui n'existe pas, bien qu'il le nomme suspenseur de l'épaule. Si donc le ligament de M. Bourgelat a quelque propriété, ce ne peut être pour l'épaule, mais pour la poitrine. Quoi qu'il en soit, je le regarde comme donnant plus de forme aux paquets des muscles dont je viens de parler, en empêchant que leurs différens faisceaux ne s'écartent. Il attribue

d'ailleurs, au large dentelé la fonction de maintenir le thorax ; je le crois assez fort & assez large pour tenir lieu de muscle & de ligament en même temps.

L'épaule est jointe inférieurement avec l'humerus, par un ligament capsulaire simplement, attaché d'une part au bord extérieur de la cavité glénoïde, & de l'autre au dessous du col de la tête de l'humerus. Ses fibres, bien que disposées en tous sens, sont principalement croisées, & vont de devant en arriere. Cette capsule est très-mince antérieurement; postérieurement, ses fibres paroissent se réunir, & former deux cordons ou bandes larges, qui partent toutes les deux au bord glénoïde au dessous de l'apophyse coracoïde, & vont en se divisant, l'une à droite, & l'autre à gauche, se terminer à la partie supérieure de l'humerus. Ce ligament est inégal extérieurement, c'est-à-dire, que ses fibres sont lâches; intérieurement, il est uni, lisse & poli, & humecté de la liqueur synoviale ; mais il est plus mince postérieurement que par-tout ailleurs.

L'épaule est élevée, abaissée, portée en avant & en arriere par le moyen de six muscles, qui sont le triangulaire, le rhomboïde, le releveur de l'omoplate, le trapeze, le large dentelé, & le petit pectoral.

1°. Le triangulaire, ainsi nommé à cause de sa figure, est situé à la partie supérieure de l'épaule ; il a son attache au ligament cervical, vers la troisieme apophyse épineuse des vertebres dorsales, jusqu'à la treizieme ou la quatorzieme de ces mêmes vertebres ; ensuite ses fibres se portant de derriere en avant, dégénerent en un tendon applati pour se terminer à l'épine de l'omoplate. La fonction de ce muscle est d'élever l'épaule, & de porter son extrêmité supérieure un peu en arriere.

2°. Le rhomboïde est un muscle totalement charnu, situé en dedans de l'épaule ; il a son attache aux apophyses épineuses des troisieme, quatrieme & cinquieme vertebres dorsales, & se termine de même par des portions charnues, à toute la face interne du cartilage de l'omoplate. Il sert à élever l'épaule, & à porter son extrêmité supérieure un peu en avant.

3°. Le releveur de l'omoplate est un muscle très-long, d'une figure arrondie & pyramidale. Il a son attache au ligament cervical, depuis sa partie moyenne, & un peu au dessous, & s'y adhere fortement par des fibres tendineuses : vers sa base, il s'écarte de ce même ligament pour se terminer au bord antérieur & supérieur de l'omoplate, en se

confondant avec le rhomboïde. L'usage de ce muscle est d'élever l'épaule, & de la porter un peu en avant par son bord supérieur.

4°. Le trapeze est situé au dessous de l'aponévrose du muscle peaucier du col, & recouvre les muscles de cette partie. D'une part, il va s'attacher par des portions charnues & aponévrotiques à toute l'étendue du ligament cervical, excepté vers la premiere vertebre du col; de l'autre, il a son attache par deux plans de fibres, à toute l'étendue du muscle commun de la tête, du col & du bras; le premier passe au bord supérieur de ce muscle commun; le second passe sous le même muscle, & s'attache aux apophyses transverses des vertebres cervicales : ce muscle devient ensuite charnu en descendant tout le long du col, pour se terminer, par une forte & large aponévrose, à toute l'étendue de l'épine & de l'omoplate. Il porte l'épaule en avant, & l'éleve un peu.

5°. Le large dentelé est un muscle très-large & très-fort, situé en dedans de l'épaule, & recouvrant presque en totalité les vraies côtes, & en partie le col, il a la figure d'un éventail, dont la pointe est en haut. C'est le muscle le plus considérable de cette extrêmité : il a son attache à la partie moyenne des neuf vraies côtes, par des appendices charnues, lesquelles forment cinq digitations vers les dernieres vraies côtes, pour s'entrelacer avec de pareilles digitations du grand oblique; mais il se confond vers le reste des premieres côtes avec les muscles intercostaux, sans former de digitations. Le large dentelé s'attache de même par des appendices charnues, tendineuses aux apophyses transverses des quatre dernieres vertebres cervicales, puis se portant de part & d'autre, à la partie supérieure de la face scapulaire, il va se terminer, en partie par des portions charnues & aponévrotiques, au bord supérieur de cette cavité, au dessous du rhomboïde. Sa fonction est d'abaisser l'épaule.

6°. Le petit pectoral est un muscle long & gros, situé à la partie antérieure de l'épaule. Il a son attache à la partie antérieure & latérale du sternum, & au bord des cartilages des trois premieres côtes; il passe ensuite pardevant l'articulation de l'humerus avec l'omoplate, & rampant le long du bord antérieur de cet os, sans s'y attacher, il va se terminer enfin par un tendon très-mince, qui appartient au bord supérieur & antérieur de cet os; son usage est d'abaisser l'épaule, en tirant sa partie supérieure en bas.

ÉPAULE en dedans. Le trot est le fondement de la pre-

miere souplesse, & de la premiere obéissance que l'on doit donner aux chevaux ; & ce principe est généralement reçu de tous les habiles écuyers : mais ce même trot, soit sur une ligne droite, soit sur des cercles, ne donne à l'épaule & à la jambe du cheval qu'un mouvement en avant, lorsqu'il marche sur la ligne droite ; & un peu circulaire de la jambe & de l'épaule de dehors, lorsqu'il va sur le cercle ; mais il ne donne pas une démarche assez croisée d'une jambe par dessus l'autre (1), qui est l'action que doit faire un cheval dressé ; connoissant les talons ; c'est-à-dire, qui va librement de côté aux deux mains.

Pour bien concevoir ceci, il faut faire attention que les épaules & les jambes d'un cheval, ont quatre mouvemens. Le premier est celui de l'épaule en avant, quand il marche droit devant lui. Le deuxieme est celui de l'épaule en arriere, quand il recule. Le troisieme mouvement, c'est lorsqu'il leve la jambe & l'épaule dans une place sans avancer ni reculer, qui est l'action du piafer. Et le quatrieme est le mouvement circulaire & croisé, que doivent faire l'épaule & la jambe du cheval, lorsqu'il tourne étroit, ou qu'il va de côté.

Les trois premiers mouvemens s'acquierent facilement par le trot, l'arrêt & le reculer ; mais le dernier mouvement est le plus difficile, parce que dans cette action, le cheval étant obligé de croiser, & de chevaler la jambe de dehors, par dessus celle de dedans, si dans ce mouvement le passage de

(1) L'on doit, au contraire, éviter ces croisés, qui ôtent au cheval son assiette, mais encore lui font faire des mouvemens de l'épine en S romaine ; c'est ce que tous les écuyers sentiront, & à bien dire, on ne sçauroit aller sur les cercles d'une maniere assurée, tant pour le cavalier que pour le cheval, qu'en décrivant un zigzag du centre du cercle à sa circonférence. Je suis fâché de contredire MM. de Neucastle & la Gueriniere, la tête dedans, la croupe dehors, ne met point un cheval sur le devant ; c'est une situation droite, de même qu'un cheval travaille bien moins sur un grand cercle que sur un petit ; il ne faut pas confondre l'étendue du terrein qu'il décrit avec ses mouvemens sur un petit cercle. Les mouvemens sont froids, le jeu des muscles n'étant pas développé, les mouvemens doivent être irréguliers, & fatiguer davantage le cheval. Cet article, qui est un des plus intéressants du manege, & qui paroît contenir plus de principes, est le plus mal traité & le plus fautif : comme notre intention n'étoit pas de donner dans ce dictionnaire, un nouveau traité de manege, & encore moins de fronder ceux qui ont écrit jusqu'à ce jour ; nous nous sommes contentés de relever les choses les plus absurdes, & celles qui sont les plus éloignées de la saine physique.

la jambe n'eſt pas avancé, ni circulaire, le cheval s'attrape la jambe qui poſe à terre, & ſur laquelle il s'appuie, la douleur du coup peut lui donner une atteinte, ou du moins lui faire prendre une fauſſe poſition; ce qui arrive ſouvent aux chevaux qui ne ſont pas aſſez ſouples des épaules. La difficulté de trouver des regles certaines, pour donner à l'épaule & à la jambe la facilité de ce mouvement circulaire d'une jambe par deſſus l'autre, a toujours embarraſſé les écuyers; parce que ſans cette perfection, un cheval ne peut tourner facilement, ni fuir les talons de bonne grace.

Afin de bien approfondir la leçon de l'épaule en dedans, qui eſt la plus difficile & la plus utile de toutes celles qu'on doive employer pour aſſouplir les chevaux; il faut examiner ce qu'ont dit M. de la Broue & M. le Duc de Newcaſtle, au ſujet du cercle, qui, ſelon le dernier, eſt le ſeul moyen d'aſſouplir parfaitement les épaules d'un cheval.

M. de la Broue dit, » que toutes les humeurs & com» plexions des chevaux ne ſont pas propres à cette ſujé» tion extraordinaire, de toujours tourner ſur des cercles pour » les aſſouplir; & leurs forces n'étant pas capables de fournir » tant de tours, tout d'une haleine, ils ſe rebutent, & ſe roi» diſſent de plus en plus, au lieu de s'aſſouplir.

M. le Duc de Newcaſtle s'explique ainſi:

» La tête dedans, la croupe dehors ſur un cercle, met » d'abord un cheval ſur le devant; il prend de l'appui, & » s'aſſouplit extrêmement les épaules, &c. Trotter, & ga» loper la tête dedans, la croupe dehors, fait aller tout le » devant vers le centre, & le derriere s'en éloigne, étant » plus preſſé des épaules que de la croupe.

» Tout ce qui chemine ſur un grand cercle, travaille da» vantage, parce qu'il fait plus de chemin que tout ce qui » chemine ſur un plus petit cercle, ayant plus de mouvement » à faire, & il faut que les jambes ſoient plus en liberté; » les autres ſont plus contraintes, & ſujettes dans le petit cer» cle, parce qu'elles portent tout le corps, & celles qui font » le plus grand cercle, ſont plus long-temps en l'air » qu'elles.

» L'épaule ne peut s'aſſouplir, ſi la jambe de derriere de » dedans n'eſt avancée, & approchée, en travaillant, de la » jambe de derriere de dehors «.

L'on voit par le propre raiſonnement de ces deux grands hommes, que l'un & l'autre ont admis le cercle; mais M. de la Broue ne s'en ſert pas toujours, & il préfere ſouvent le quarré.

Pour M. le Duc de Newcaſtle, dont le cercle eſt la leçon favorite, il convient lui-même des inconvéniens qui s'y trouvent, quand il dit que dans le cercle, la tête dedans, la croupe dehors, les parties de devant ſont plus ſujettes & plus contraintes que celles de derriere, & que cette leçon met un cheval ſur le devant.

Cet aveu que l'expérience confirme, prouve évidemment que le cercle n'eſt pas le vrai moyen d'aſſouplir parfaitement les épaules; puiſqu'une choſe contrainte, & appeſantie par ſon propre poids, ne peut être légere: mais une grande vérité que cet illuſtre auteur admet, c'eſt que l'épaule ne peut s'aſſouplir, ſi la jambe de derriere de dedans n'eſt avancée, & approchée, en marchant, de la jambe de derriere de dehors: & c'eſt cette judicieuſe remarque qui m'a fait chercher & trouver la leçon de l'épaule en-dedans, dont nous allons donner l'explication.

Lors donc qu'un cheval ſçaura trotter librement aux deux mains ſur le cercle, & ſur la ligne droite; qu'il ſçaura ſur les mêmes lignes, marcher un pas tranquille & égal, & qu'on l'aura accoutumé à former des arrêts & demi-arrêts, à porter la tête en dedans; il faudra alors le mener au petit pas, lent, & peu raccourci, le long de la muraille, & le placer de maniere que ſes hanches décrivent une ligne, & les épaules une autre. La ligne des hanches doit être près de la muraille, & celle des épaules, détachée & éloignée du mur environ, un pied & demi ou deux, en le tenant plié à la main où il va, c'eſt-à-dire, pour m'expliquer plus familiérement, qu'au lieu de tenir un cheval tout-à-fait droit d'épaules & de hanches ſur la ligne droite le long du mur, il faut lui tourner la tête & les épaules un peu en dedans, vers le centre du manege, comme ſi effectivement on vouloit le tourner tout-à-fait; & lorſqu'il eſt dans cette poſture oblique & circulaire, il faut le faire marcher en avant le long du mur, en l'aidant de la rêne & de la jambe de dedans: ce qu'il ne peut abſolument faire dans cette attitude, ſans croiſer, ni chevaler la jambe de devant de dedans, par deſſus celle de dehors, & de même la jambe de derriere de dedans, par deſſus celle de derriere en dehors.

Cette leçon produit tant de bons effets à la fois, que je la regarde comme la premiere & la derniere de toutes celles qu'on peut donner au cheval, pour lui faire prendre une entiere ſoupleſſe, & une parfaite liberté dans toutes ces parties. Cela eſt ſi vrai, qu'un cheval qui aura été aſſoupli, ſuivant ce principe, & gâté après, ou à l'école, ou par quel-

que ignorant : si un homme de cheval le remet pendant quelques jours à cette leçon, il le retrouvera aussi souple & aussi aisé qu'auparavant.

1°. Cette leçon assouplit les épaules, parce que la jambe de devant de dedans, croisant & chevalant à chaque pas que le cheval fait dans son attitude, en avant & par dessus celle de dehors, & le pied de dedans allant se poser au dessus du pied de dehors, & sur la ligne de ce même pied, le mouvement auquel l'épaule est obligée dans cette action, fait agir nécessairement les ressorts de cette partie, ce qui est facile à concevoir.

2°. L'épaule en dedans prépare un cheval à se mettre sur les hanches, parce qu'à chaque pas qu'il fait dans cette posture, il porte en avant sous le ventre, la jambe de derriere de dedans, & va la placer au dessus de celle de derriere de dehors, ce qu'il ne peut faire sans baisser la hanche : il est donc toujours sur une hanche à une main ; & toujours sur l'autre hanche à l'autre main ;& par conséquent il apprend à plier les jarrets sous lui : ce qu'on appelle être sur les hanches.

3°. Cette même leçon dispose un cheval à fuir les talons, parce qu'à chaque mouvement, étant obligé de croiser & de passer les jambes l'une par dessus l'autre, tant celles de devant que celles de derriere, il acquiert par-là la facilité de bien chevaler les bras & les jambes aux deux mains, ce qu'il faut qu'il fasse pour aller librement de côté. En sorte que, lorsqu'on mene un cheval l'épaule en dedans, à main droite, on le prépare à fuir les talons à main gauche ; c'est l'épaule gauche qui s'assouplit, & qui le prépare à bien passer la jambe gauche pour aller facilement de côté à main droite.

Pour changer de main dans la leçon de l'épaule en dedans; par exemple, de droite à gauche, il faut conserver le pli de la tête & du col, & en quittant le mur, faire marcher le cheval droit d'épaules & de hanches, sur une ligne oblique, jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans cette posture sur la ligne de l'autre muraille ; & là, il faudra lui placer la tête à gauche, & les épaules en dedans, & détachées de la ligne de la muraille, en l'élargissant, & lui faisant croiser les jambes de dedans, à cette main, par dessus celle de dehors, le long du mur, & de la même maniere que nous venons de l'expliquer pour la droite.

Comme le cheval manquera dans l'exécution des premieres leçons de l'épaule en dedans, soit en mettant la croupe dedans, soit au contraire, en tournant trop les épaules en

dedans, & en quittant la ligne de la muraille; pour éviter la ſujétion de paſſer & de croiſer ſes jambes dans une poſture qui lui tient tous les muſcles dans une continuelle contraction, ce qui le gêne, quand il n'y eſt pas accoutumé: le cercle doit alors ſervir de remede à ces défenſes. On le menera donc au petit pas ſur un cercle large, & on lui dérobera de temps en temps des pas croiſés, des jambes de dedans par deſſus celles de dehors; en ſorte qu'élargiſſant le cercle de plus en plus, inſenſiblement on arrivera ſur la ligne de la muraille; & le cheval ſe trouvera dans la poſture de l'épaule en dedans; & dans cette attitude, on lui fera faire quelques pas en avant le long du mur; enſuite on l'arrêtera, on lui pliera le col & la tête, en faiſant jouer le mors dans la bouche avec la rêne de dedans; on le flattera, & on le renverra.

S'il arrive qu'un cheval ſe retienne, & qu'il ſe défende par malice, ne voulant point ſe rendre à la ſujétion de cette leçon, il faudra la quitter pour quelque temps, & revenir au premier principe du trot, étendu & hardi, tant par la ligne droite, que ſur des cercles; & lorſqu'il obéira, on le mettra au pas, l'épaule en dedans, ſur la ligne de la muraille, & s'il va bien quelques pas, il faut l'arrêter, le flatter, & le deſcendre.

Lorſque le cheval commencera à obéir aux deux mains, à la leçon de l'épaule en dedans, on lui apprendra à bien prendre les coins, ce qui eſt le plus difficile de cette leçon; pour cela, il faudra à chaque coin, c'eſt-à-dire, au bout de chaque ligne droite, faire entrer les épaules dans le coin, lui conſervant la tête placée en dedans; & dans le temps qu'on tourne les épaules ſur l'autre ligne, il faut faire paſſer les hanches, à leur tour, dans le coin par où ces épaules ont paſſé. C'eſt avec la rêne de dedans, & la jambe de dedans qu'on porte le cheval en avant dans les coins; mais dans le temps qu'on le tourne ſur l'autre ligne, il faut que ce ſoit avec la rêne de dehors, en portant la main en dedans, & prendre le temps qu'il ait la jambe de dedans en l'air, & prête à retomber, afin qu'en tournant la main dans ce temps-là, l'épaule de dehors puiſſe paſſer par deſſus celle de dedans; & comme l'aide de tourner eſt une eſpece de demi-arrêt, il faut en tournant la main, le chaſſer un peu en avant avec le gras des jambes.

Si le cheval refuſe de paſſer la croupe dans les coins, en ſe tenant large de derriere, & en ſe cramponnant ſur la jambe de dedans (défenſe la plus ordinaire des chevaux),

il faudra le pincer du talon de dedans, en même temps qu'on tournera les épaules ſur l'autre ligne. Voilà, ſelon moi, ce qu'on appelle prendre les coins, & non pas comme font la plupart des cavaliers, qui ſe contentent de faire entrer la tête & les épaules dans le coin, & négligent d'y paſſer la croupe; de maniere que le cheval tourne tout d'une piece, au lieu qu'en y faiſant paſſer les hanches après les épaules, le cheval dans ce paſſage d'épaules & de hanches, s'aſſouplit non-ſeulement ces deux parties, mais encore les côtes, dont la ſoupleſſe augmente beaucoup l'agilité des reſſorts du reſte de ſon corps.

Si l'on examine la ſtructure & la méchanique du cheval, on ſera aiſément perſuadé de l'utilité de l'épaule en dedans, & l'on conviendra que les raiſons que j'apporte, pour autoriſer ce principe, ſont autoriſées, & tirées de la nature même, qui ne ſe dément jamais, quand on ne la contraint pas au de-là de ſes forces. Et en même-temps, ſi l'on fait attention à l'action des jambes du cheval, qui va ſur un cercle, la tête dedans, la croupe dehors, il ſera aiſé de concevoir que ce ſont les hanches qui acquierent cette ſoupleſſe que l'on prétend donner aux épaules par le moyen du cercle; puiſqu'il eſt certain que la partie qui fait un plus grand mouvement, eſt celle qui s'aſſouplit le plus. J'admets donc le cercle pour donner aux chevaux la premiere ſoupleſſe, & auſſi pour châtier & corriger ceux qui ſe défendent par malice, en mettant la croupe dedans, malgré le cavalier; mais je regarde enſuite l'épaule en dedans comme une leçon indiſpenſable pour achever d'aſſouplir les épaules, & leur donner la facilité de paſſer les jambes l'une par deſſus l'autre, qui eſt une perfection que doivent avoir tous les chevaux qu'on appelle bien unis & bien dreſſés.

ÉPAULÉ, un cheval épaulé eſt le même qu'entre-ouvert.

ÉPÉE ROMAINE, long épi de poil; que l'on trouve ſur quelques chevaux, il s'étend tout le long du col ſous la criniere. Il paſſe, ſuivant le préjugé public, pour une bonne marque.

ÉPÉE, la main de l'épée, de la lance, de la gaule; c'eſt la main droite. *Voyez* Mains.

ÉPERON, inſtrument de fer dont le bout eſt une roſette tournante à pluſieurs pointes. Le cavalier attache les éperons à ſes talons, afin d'en piquer le cheval aux flancs quand il juge à propos, pour lui faire connoître ſa volonté, ou pour le châtier. Ainſi l'éperon eſt un aide & un châtiment. Senſible à l'éperon, dur à l'éperon, chatouilleux à l'éperon. *Voyez*

Senſible, Dur, Chatouilleux. Avoir l'éperon fin, ſe dit d'un cheval auquel la moindre approche de l'éperon fait connoître la volonté du cavalier, & qui agit en conſéquence. S'attacher, ou ſe jeter ſur l'éperon. *Voyez* S'attacher.

ÉPI, ou MOLETTE, endroit marqué ſur la peau du cheval, pour le retour du poil, qui prend des ſens différens. Il y en a preſque toujours au milieu du front; les autres n'ont point d'endroits déterminés; celui qui ſe trouve comme une cicatrice ſur l'épaule, ou du côté du poitrail, ſe nomme coup de lance: il eſt fort rare, & ne ſe rencontre que dans quelques Barbes, ou Arabes.

ÉPIDÉMIE. *Voyez*, ci-deſſous, Épidémique.

ÉPIDÉMIQUE mal, ou ÉPIZOOTIQUE. Le caractere ſpécifique de la maladie épidémique, eſt la contagion. Ce mal ſe communique en plus ou moins de temps, ſuivant les diverſes circonſtances, à tous les animaux d'un canton, d'une province, d'un royaume, ſouvent paſſe d'un pays dans un autre: les cauſes de ces maladies ſont attribuées à pluſieurs accidens, ſoit particuliers, ſoit réunis; telles ſont les exhalaiſons mal-faiſantes des terreins ſur leſquels les animaux habitent, les miaſmes peſtilentiels qui ſortent du corps des animaux attaqués, leſquels étant répandus dans l'air, ſont reſpirés, ou pompés par les animaux ſains. Ainſi, tout ce qui peut contribuer à corrompre & à infecter l'air, peut auſſi occaſionner un mal épidémique: telle eſt la mal-propreté des écuries, le défaut de circulation, ou de renouvellement d'air dans ces bâtimens; les écuries humides dans leſquelles il ne ſe trouve point d'écoulement, dans leſquelles l'urine & les excrémens ſéjournent en totalité, ou en partie; le voiſinage des mares, des marais infects, &c. & comme pendant les chaleurs de l'été, les exhalaiſons ſont plus abondantes, plus corrompues, plus exaltées; c'eſt pour l'ordinaire, en cette ſaiſon, que les épidémies font le plus de ravage; la contagion ſe calme dans les grands froids de l'hiver; ce n'eſt pas cependant que l'épidémie ne regne ſouvent en d'autres ſaiſons, telles que le printemps, ou l'automne, parce qu'on peut reconnoître des cauſes plus prochaines & plus immédiates du mal, que les impreſſions de l'air; ce ſont les alimens eux-mêmes dont l'animal ſe nourrit: ces alimens gâtés par divers accidens, par un commencement de décompoſition, ou de pourriture, par les parties hétérogenes ou étrangeres dont ils peuvent être infectés, tels que la boue, la pouſſiere, les petits inſectes ou leurs pontes; tous ces accidens, dis-je, peuvent faire contracter aux alimens

une qualité pernicieuſe, qui ſe communique aux humeurs de l'animal qui s'en nourrit, en effet, quoique preſque toutes les épidémies que l'on obſerve, ſe ſoient manifeſtées par des ſymptomes propres à chacune, il en eſt cependant de généraux qui ſemblent être communs à ces maladies : toutes pour l'ordinaire, préſentent une fievre maligne, qui tend en peu de jours à la putridité : il s'éleve, dans preſque toutes, des tumeurs phlegmoneuſes qui ſe terminent par gangrene, des ulceres gangreneux qui occupent la langue, la bouche, ou d'autres parties; enfin, l'animal périt preſque toujours par une fonte, ou colliquation putride des humeurs; il eſt emporté par un fluc ſanguinolent, très-liquide, & d'une puanteur inſupportable.

On doit donc pour la curation ou ſoulagement des épidémies, prendre toutes les précautions connues pour empêcher la contagion ou la communication; car le contact des animaux ſains avec ceux qui ſont infectés, ne peut être que très-dangereux. Quelques-uns même n'admettent que cette ſeule cauſe de la prodigieuſe rapidité de la contagion. Ils s'appuient ſur pluſieurs faits avérés. Des beſtiaux des fermes iſolées, & qui n'avoient aucune communication avec les voiſins, ſe ſont trouvés plus d'une fois exempts de l'épidémie qui les entouroit. Des obſervations faites dans les bureaux de ſanté établis dans différens ports, paroiſſent affermir cette opinion. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il faut néceſſairement ſéparer les animaux ſains des infectés. A l'égard des remedes internes, ils doivent être appropriés au genre de ſymptome qui ſe manifeſte le plus; comme la putridité eſt celui dont l'indication eſt la plus commune, on doit alors avoir recours aux anti-ſeptiques, en ſe déterminant dans le choix de ces remedes, ſuivant les divers ſymptomes qui accompagnent le mal : par exemple, tous les acides s'oppoſent puiſſamment à la putridité; cependant il eſt plus prudent de préférer les acides végétaux aux acides minéraux. Ceux-ci coagulant, peuvent cauſer des irritations, coaguler les matieres contenues dans les inteſtins, ce que ne font pas les acides végétaux, qui, quoiqu'ils empêchent la trop grande diſſolution du ſang & ſa putridité, ne le coagulent pas. On ne doit pas même donner ces acides ſeuls; ils pourroient augmenter l'irritation, mais les étendre dans une décoction mucilagineuſe. Ces remedes, quelque ſalutaires & quelque avantageux qu'ils ſoient, exigent de toute néceſſité que l'animal ait été préparé par un régime qui les précede. Attention trop négligée dans les épidémies, ainſi que dans toutes

les autres maladies. Attention néanmoins essentielle, & sans laquelle les remedes ne peuvent opérer, ou que très-foiblement. En effet, quelle action peut on espérer d'un médicament sur des estomacs remplis d'une masse énorme d'alimens, souvent durcie, au moins très-compacte, sur des intestins que l'abondance des glaires & de matieres excrémentielles défendent contre toute autre impression. Cette précaution préliminaire de faire jeûner l'animal malade, de le laver beaucoup par les boissons, les lavemens, &c. est donc indispensable; & pour l'animal malade &, même, l'épidémie étant déclarée, pour l'animal sain & qui n'est point attaqué, non-seulement comme préservatif, mais encore comme préparatoire, au cas qu'il le soit. Il est certain qu'une masse d'alimens retenus dans l'estomac, se corromproit par ce séjour seul. La maladie doit encore plus hâter cette corruption: effet pernicieux qui rend le mal plus grave. Je ne puis donc trop répéter que dans presque toutes les maladies internes, soit épidémiques, soit d'autre nature, il est de toute nécessité de délivrer l'animal & de ce qui pourroit lui nuire, & de ce qui s'opposeroit à l'opération des remedes. Il n'est pas nécessaire d'ajouter ici que la plus grande propreté, tant du corps de l'animal, que du lieu qu'il habite : les bains fréquens, les pansemens réitérés sont d'une utilité reconnue, en procurant la transpiration, &c. On observera que dans les épidémies, les tumeurs phlegmoneuses se terminent presque toujours par la gangrene (1). Ce seroit en vain que l'on voudroit en tenter la résolution ou la suppuration; la putridité des humeurs s'oppose à l'une & à l'autre, à moins que cette putridité ne soit corrigée par l'usage des acides. La seule indication qui se présente est donc de traiter ces tumeurs comme un principe de gangrene, par des scarifications, & par des cataplasmes qui s'opposent aux progrès de la gangrene, comme ceux d'absynthe, de rhue, de petite joubarbe, de quinquina, d'écorce de frêne, &c. ou plus simplement, la lotion d'essence

---

(1) L'anthrax, ou le charbon pestilentiel est souvent au nombre des maladies épidémiques; mais nous ne dirons pas avec M. Vitet, que l'anthrax corrompt les chairs voisines, qu'il faut l'extirper douze heures après son apparition, s'il est pestilentiel, & vingt-quatre heures après, s'il est simple. L'anthrax ne s'extirpe pas, mais se scarifie; il est toujours dangereux ou pestilentiel, & l'animal périt en dix ou douze heures; & rarement passe-t-il vingt-quatre heures : toutes les fois qu'il passe ce temps, cette tumeur tient du plegmon simple, & se termine par la suppuration, comme il n'est pas rare de le voir dans la pratique.

de térébenthine. Si l'on vouloit attendre que ces tumeurs se mûrissent ainsi que les abscès, la gangrene s'y manifesteroit inévitablement par la putridité des matieres qui s'y portent. Au reste, les différentes épidémies se montrent sous tant de formes, que ce sont les symptomes qui les accompagnent qui doivent diriger leur traitement. Les seules indications générales que donnent toutes ces maladies, sont le régime & la préparation du sujet. La propreté, un air salubre, des alimens appropriés, une boisson saine, la fuite des excès en tout genre, des bains fréquens, lorsque la saison le permet.

ÉPIDERME. *Voyez* Peau.

ÉPIDIDYME, petit corps frangé qui se replie sur les testicules. *Voyez* Génération du cheval.

ÉPIGASTRE, partie moyenne de la région épigastrique.

ÉPIGASTRIQUE, région antérieure de l'abdomen.

ÉPIGLOTTE (cartilage). *Voyez* Larynx.

ÉPILEPSIE (l'), que les maréchaux appellent étourdissement, est une convulsion irréguliere de tout le corps, qui saisit subitement le cheval, & le fait tomber par terre ; il se roidit, & s'agite ; ses yeux deviennent rouges, hagards, sa tête se ramene vers la poitrine, l'écume lui sort de la bouche. Dans cet état, il paroît avoir perdu la vue, car il se laisse toucher aisément la cornée transparente : il est insensible au fouet. L'accès est ordinairement de sept ou huit minutes; je l'ai vu durer plus d'une demi-heure. L'animal, revenu à lui, se releve, & se met à trotter, sans paroître ni abattu, ni fatigué.

En raison des mouvemens convulsifs, il sembleroit qu'on devroit chercher la cause de cette maladie dans le cerveau & dans les nerfs; je n'ai cependant observé rien de particulier dans ces parties, en ouvrant des chevaux épileptiques; mais en examinant l'estomac, j'ai toujours vu une très-grande quantité de suc gastrique noirâtre, qui annonçoit plutôt une saburre qu'une secrétion parfaite ; ce que je n'ai jamais trouvé dans les chevaux attaqués d'autres maladies. Lorsque l'épilepsie n'existe pas dès la naissance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la répercussion des humeurs de la peau, celle de la galle & du farcin, la peur, sont très-capables de la produire ? Au reste, j'ai vu des chevaux épileptiques devenir immobiles par la suite. Ce mal n'est pas curable : je n'ai pas réussi au moins à en délivrer les chevaux que j'ai traités avec les purgatifs, les absorbans, les vessicatoires, les sétons, &c. Je n'ai pas même reculé le retour des accès.

ÉPINE (l'), est une colonne osseuse formée de l'assem-

blage de quarante-neuf os dans les vieux chevaux, & de cinquante-trois dans les jeunes, y compris les nœuds de la queue.

Ces os sont appellés vertebres; elles se distinguent en vraies & en fausses.

Les vraies sont au nombre de trente-une, rarement trente-deux; ce qui arrive par accident.

Les fausses sont au nombre de dix-huit.

Les vraies sont de trois sortes : sçavoir, sept cervicales, dix-huit dorsales, & six lombaires, ou des lombes.

Les fausses vertebres sont l'os sacrum & la queue.

Non-seulement les vertebres cervicales, dorsales & lombaires sont différentes les unes des autres; mais encore les cervicales different entre elles par leur figure & par leur volume; il en est de même des dorsales, & des lombaires comparées avec les autres.

On considere, en général, dans les vertebres trois sortes d'apophyses; sçavoir, épineuses, obliques & transverses.

Les trous sont au nombre de trois; un situé supérieurement au corps de la vertebre, & donnant passage à la moëlle de l'épine : les deux autres sont placés aux côtés de celui-ci, pour le passage des veines & des arteres vertébrales.

Les vertebres cervicales different des vertebres dorsales, en ce que ces dernieres ont des apopyses épineuses considérables, tandis que les premieres n'en ont pas, ou presque pas, & en ce que le corps des cervicales est beaucoup plus fort que celui des dorsales.

Les vertebres, en général, sont contenues par des ligamens communs & particuliers.

Les communs sont, le ligament vertébral externe, & le vertébral interne. Le vertébral externe s'étend depuis la crête de l'occipital jusqu'à la fin de l'épine : ce ligament s'attache d'une part au dessous de la crête de l'occipital, par un fort lien jaunâtre, de la nature de ceux dont nous avons parlé ci-dessus; il est épais, & forme en dessus une petite gouttiere qui d'abord paroît le diviser en deux, bien qu'il soit simple & sans division; ce cordon se continue vers le corps de la seconde vertebre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très-larges de la même nature, lequel prend son origine sur le corps de la seconde, de la troisieme, de la quatrieme & de la cinquieme vertebre du col; ce ligament se réunit ensuite en un seul, devient plus fort & plus large, & va ensuite s'unir à la troisieme apophyse des vertebres du dos, se continue tout le long de l'épine, en diminuant

d'épaiſſeur & de largeur. On voit, outre cela, à chaque vertebre cervicale un plan de fibres qui ſuit la poſition des vertebres du col, & conſtamment d'une vertebre à l'autre. L'uſage du ligament vertébral externe eſt de maintenir la tête & les vertebres enſemble.

Le ligament vertébral interne, à proprement parler, n'appartient qu'aux vertebres du dos, & à celles des lombes; il eſt d'une conſtruction différente du vertébral externe, & tient de la nature des ligamens articulaires: il s'étend depuis le ſecond ou le troiſieme corps des vertebres du dos, juſqu'à l'os ſacrum. A meſure qu'il s'éloigne de ſon origine, il devient plus fort; de maniere que ſur le corps des vertebres des lombes, il eſt beaucoup plus épais.

ÉPINE, faire tirer une épine, étoit autrefois attacher une plate-longe dans le paturon du pied boiteux, attacher l'autre bout à un arbre flexible, & faire tirer le cheval.

ÉPINEUSES. *Voyez* Généralités ſur les os.

ÉPINEUX (muſcles, long & court). *Voyez* Dos.

ÉPINIERE, qui appartient à l'épine.

ÉPIPHYSE. *Voyez* Os (éminences des).

ÉPIPLOIQUE, qui appartient à l'épiploon.

ÉPIPLOON (l'), eſt une membrane très-mince, appellée coëffe; cette petite bande graiſſeuſe s'attache à la grande courbure de l'eſtomac, & ſe porte en arriere vers la région ombilicale: il eſt rare, en ouvrant les chevaux, de l'appercevoir, à moins qu'on ne dérange les boyaux. L'épiploon a une figure à peu près quarrée; il eſt compoſé de deux feuillets, qui contiennent non-ſeulement les arteres & veines épiploïques, mais même de petits vaiſſeaux lymphatiques: il eſt, comme l'on voit, fixe d'un côté, & vacillant de l'autre; il tient à la grande courbure de l'eſtomac, au duodenum en partie, au colon principalement, à la rate, d'où il reçoit les branches des vaiſſeaux ſpléniques; les nerfs lui viennent de la huitieme paire.

L'uſage de cette membrane eſt d'humecter, par ſa graiſſe, les inteſtins, & d'en favoriſer le mouvement.

ÉPISLANESSE, maladie fort imaginaire, dont peu d'auteurs, à la vérité, ont parlé; mais qu'il eſt eſſentiel de décrire pour en ſentir le ridicule. L'épiſlaneſſe, ſuivant Carbon, eſt une démangeaiſon qui vient dans le pied du cheval, pour s'être grandement échauffé; de ſorte que le cheval ne peut pas s'empêcher d'y mettre le nez, & s'y frottant, il y prend une telle infection, qu'il en perd l'appétit tout-à-

coup. Dans vingt-quatre heures, la langue lui tombe; ce mal, continue cet observateur, ne vient qu'en été, & ne se connoît qu'à la langue qui lui devient noire; c'est pourquoi les Italiens l'appellent *pistanesse*: à de telles descriptions il est inutile de joindre le remede, c'est pourquoi nous n'en parlerons pas.

EPIZOOTIQUE. *Voyez* Epidémique.

ÉPOINTÉ (cheval), le cheval épointé est celui qui a une hanche plus basse que l'autre. Ce défaut, qui vient ou de construction ou d'accident, par exemple, d'une fracture faite à la pointe des os des iles, est absolument incurable

ÉPONGE. *Voyez* Fer.

EPOUSSETTE, instrument de palefrenier; c'est un morceau de serge de deux pieds en quarré, dont les palefreniers se servent pour ôter la poussiere sur le corps du cheval quand ils le pansent.

ÉPREINTE, effort que le cheval fait pour fienter.

EQUOAILLER, c'est couper un ou deux nœuds de la queue.

EQUITATION, ou ACTION D'ALLER A CHE-VAL. Ce mot renferme non-seulement la maniere de le monter & de le conduire, mais même sa structure, ses maladies, &c.

ÉRECTEURS, nom que l'on donne à certains muscles de la verge.

ÉRECTION, état du roidissement du membre, ou de la verge, dans laquelle le sang abonde. *Voyez* Génération du cheval.

ÉRÉSIPELLE, ou ÉRYSIPELLE (l'), est une inflammation de la peau, accompagnée de chaleur, quelquefois de douleur, & souventde démangeaison.

Causes. Les causes de l'éréſipelle sont, ou générales ou particulieres; ces premieres sont l'âcreté & l'impureté de la masse du sang, ou une matiere saline, mêlée avec les humeurs.

Les particulieres sont tout ce qui peut fixer l'acrimonie dans la peau, comme la suppression de l'humeur, de la sueur & de la transpiration, produite ou par les remedes huileux, qui bouchent les pores, ou par la crasse, qui, en s'amassant, opére le même effet, ou par la compression, ou par l'obstruction des tuyaux excrétoires. Dans tous ces cas, l'humeur de la transpiration s'arrête, ou séjourne dans les glandes de la peau, s'y altere, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y cause des gersures, des crevasses & des vessies pleines d'une sérosité âcre, qui fait crisper les extrê-

mités des vaiſſeaux ſanguins de la peau, & y excite l'inflammation.

Curation. L'éréſipelle ſe traite à peu près de même que l'inflammation. Il faut commencer par ſaigner, afin de déſemplir les vaiſſeaux, de calmer l'inflammation, & de préparer le cheval aux remedes intérieurs.

On évitera avec ſoin d'appliquer ſur le mal des graiſſes ou des emplâtres, qui, en bouchant les pores de la peau, empêchent la tranſpiration, & augmentent l'inflammation.

Les répercuſſifs violens doivent être également proſcrits; ils feroient rentrer l'humeur de l'éréſipelle, qui pourroit ſe fixer ſur quelques viſceres, & cauſer une maladie mortelle, comme un dépôt dans les poumons, dans le foie, & ſouvent même la morve.

Dans les commencemens, il ſuffira d'employer les humectans & les relâchans, tels que la fomentation avec l'eau tiéde, ou la décoction des plantes émollientes, comme de la camomille & des fleurs de ſureau: lorſque l'inflammation eſt un peu diminuée, on peut aider la réſolution, en ajoutant un peu d'eau-de-vie à ces décoctions; il eſt à propos de purger, afin d'entraîner une partie des impuretés qui ſont dans le même ſang: il eſt auſſi très-utile de donner intérieurement quelque ſudorifique, ou quelque cordial; comme la poudre de fenouil, de coriandre, mêlée avec la corne de cerf, les poudres de cumin, d'anis & de galéga, à la doſe de *quatre onces*: ces poudres ſe mêlent dans du ſon, ou de l'avoine; ſi le cheval refuſe de les prendre, on les lui fait avaler dans du vin.

Ces remedes ouvrent les pores de la tranſpiration, pouſſent vers la peau, & purifient le ſang des impuretés dont il eſt chargé.

Si l'éréſipelle produit la gale, les dartres, le farcin, on ſuivra le traitement propre à chacune de ces maladies. *Voyez* ces mots.

ERGOT, eſt une corne molle, de la groſſeur d'une châtaigne, qui eſt au derriere & au bas du boulet, & ſouvent cachée par le fanon.

Déſergoter un cheval, étoit, & eſt, ſelon quelques uns, fendre l'ergot juſqu'au vif, avec un biſtouri, pour arracher une prétendue veſſie pleine d'eau, qui eſt couverte par l'ergot: cette opération qui ne ſe pratique guere à Paris, ſe fait ſouvent en Hollande, même aux quatre jambes du cheval, pour empêcher qu'il n'y vienne des eaux & d'autres ordures.

ESCAPADE, action fougueuse d'un cheval qui ne veut pas obéir au cavalier.

ESCARRE, portion de substance molle, noirâtre, qui tombe par l'application du feu, ou de quelque caustique; & que l'on favorise par le moyen des mondicatifs; on peut la regarder comme une partie gangreneuse, dont les bords commencent à se détacher par la suppuration.

ESCARMOUCHER, se détacher du gros d'une armée, pour aller attaquer quelque poste, ou convoi, &c.

ESCAROTIQUES, médicamens qui font tomber peu à peu les mauvaises chairs. *Voyez* Caustique.

ESPAGNE (mal d'). *Voyez* Mal de feu.

ESPRITS animaux, s'entend du fluide nerveux que contiennent les nerfs, & que l'on prétend être le principe du mouvement.

ESQUILLE, petite portion d'os qui se détache à la suite d'une piquure, ou d'une fracture, & dont on hâte la chûte, à l'aide des digestifs.

ESQUINANCIE. *Voyez* Gourme maligne.

ESSE. *Voyez* Bride.

ESSOURISSER, fendre le cartilage qui est dans les naseaux, que quelques-uns nomment la souris. Opération par laquelle on prétend empêcher les chevaux de hennir, qui, à la vérité, y contribue un peu, mais dont le principal ébroument vient d'une vibration du voile palatin, expérience que nous avons faite avec succès sans qu'il soit besoin de fendre les naseaux.

ESTAFFETTE, terme de poste : c'est courir avec deux guides.

ESTOCADE, coups donnés avec une longue épée qui servoit en combat singulier.

ESTOMAC (l'), autrement dit ventricule, est un sac situé presque entiérement dans l'hyppocondre gauche, derriere le diaphragme, presque horizontalement; sa forme est presque sphérique quand il est soufflé; il est un peu allongé quand il est vuide; ce qui lui donne la figure d'une corne-muse; on y considére la partie antérieure & la partie postérieure; celle-ci est arrondie, & s'appelle la grande courbure de l'estomac, l'antérieure est concave, c'est la petite courbure.

Les extrêmités, ou les parties latérales qui regardent les hypocondres, se nomment fond, ou cul-de-sac de l'estomac; le plus considérable est à gauche, & le petit à droite. On remarque à l'estomac, deux ouvertures; sçavoir, l'entrée & la sortie; elles se trouvent toutes deux à la petite cour-

bure de l'estomac : la premiere de ces courbures est située immédiatement au dessous du diaphragme, un peu plus avant que l'autre, & se nomme orifice cardiaque; l'autre, située un peu plus en arriere & un peu plus en bas, est nommée pylore.

L'estomac est composé de cinq membranes.

La premiere, qui est extérieure & la plus étendue de toutes, est lisse, polie extérieurement, & cellulaire intérieurement; ce n'est autre chose que la continuation, ou la duplicature du péritoine.

La seconde, charnue & musculeuse, est composée de sept plans de fibres, dont le premier entoure l'estomac circulairement; le second est une bande transversale, qui s'étend depuis le pylore, & va se terminer à la grande courbure sur laquelle il s'épanouit; le troisieme est un tissu de fibres situées transversalement, & qui entourent le petit fond de l'estomac; le quatrieme est formé de fibres ramassées par faisceaux, ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque entre l'orifice & l'hypocondre gauche, pour se terminer au grand fond de l'estomac : le cinquieme plan, situé au dessous de ceux-ci, part de la partie postérieure de l'orifice cardiaque, pour se porter de même par bande vers le petit fond de l'estomac, dans le sens contraire à l'autre; le sixieme est situé sur le grand fond de l'estomac, & composé de fibres circulaires; le septieme part de la courbure, pour se répandre par faisceaux en divergence sur la grande courbure. La plupart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'estomac, viennent se réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche; les autres passent, & entourent l'estomac. Ces différens plans servent en partie aux différens mouvemens de digestion, & à empêcher la rétrogradation des alimens dans l'œsophage.

La troisieme membrane est un plan de fibres situées au dessous de la précédente, qui est de fibres blanchâtres rangées en tous sens, appellée membrane nerveuse, à cause de sa sensibilité; mais l'expérience m'a appris que la charnue étoit aussi sensible; ce qui prouve qu'il se distribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La quatrieme membrane est placée en dedans de l'estomac, vers son grand fond; elle est blanchâtre, lisse & polie, quoiqu'elle paroisse ridée, dans l'affaissement de l'estomac. C'est la continuation de celle de l'œsophage; elle est humectée de la même liqueur, ne tapisse pas toute la cavité de

l'estomac, & surpasse par ses bords la membrane veloutée, ou la suivante.

La cinquieme est très-distincte de la précédente, bien qu'elle tapisse de même la partie interne de l'estomac. Ce viscere a beau être tendu, cette membrane est toujours lâche; elle est grisâtre, mammelonnée, & entrecoupée de petites bandes blanchâtres; elle contient plusieurs petits points olivâtres, appellés glandes gastriques, qui fournissent un suc ou liquide du même nom, qui sert de troisieme préparation à la digestion: la membrane veloutée est presque toujours couverte de vers dans les chevaux; il en est peu chez lesquel il n'y en ait. Ces vers sont petits, rougeâtres, velus, ou plutôt ayant des anneaux de petites épines noires très-roides, qui enveloppent le corps les uns au dessous des autres. Ces épines sont toutes dirigées vers la tête du ver, où se trouvent les crochets par lesquels il s'attache; ils sont d'une forme ovalaire, & proviennent des œufs d'une mouche nommée œstre (*Œstrus ani equorum*, *Linnæus*: la larve, (ou le ver) de cet insecte, se tient attachée à l'estomac, par deux crochets qu'elle a à sa tête; il est difficile d'appercevoir sa bouche; on distingue seulement trois petits trous par lesquels elle suce le suc des alimens: ses grappins sont très-durs & d'une matiere semblable à la corne: ils sont recourbés comme des crochets à pendre de la viande de boucherie, &, pour ainsi dire, adossés l'un à l'autre. On remarque encore à ce ver onze anneaux bordés de poils, courts, & roides, ou épines; sa longueur est d'environ cinq lignes, sur environ trois de largeur. Cette larve demeure constamment attachée, & sans changer de place, à la paroi de l'estomac, jusqu'au moment où elle va se changer en chrysalide; pour lors elle se détache, passe le long du canal intestinal, tombe avec la fiente, & se change ensuite en mouche. Tous les vers qui se trouvent dans l'estomac, ne parviennent pas heureusement jusqu'à l'anus: je me suis assuré, en ouvrant plusieurs chevaux, que nombre de vers avoient été triturés par le mouvement vermiculaire des intestins.

Quoique ces vers ne soient pas dangereux pour les chevaux, il est néanmoins à propos de leur donner de l'huile, ou des amers, tels que la suie de cheminée avec du lait, de la décoction d'absynthe, ou autre. La mouche qui produit ces vers, est noire & velue; ses pattes sont jaunâtres; elle éclot au mois de Juillet, entre dans les écuries, voltige autour

tour de la tête des chevaux, ou de l'anus, les tourmente, & les agite. Comme elle dépose ses œufs sur le foin dont le cheval se nourrit, on ne sçauroit empêcher qu'il n'avale ces œufs, qui éclosent dans l'estomac. Il y a au pylore de petites bandes charnues & tendineuses qui servent à sa dilatation : le pylore se trouve encore muni d'un bourlet, qui est un trousseau de fibres circulaires. Les quatrieme, cinquieme, & septieme plans de fibres de la membrane charnue forment à leur origine, l'orifice cardiaque. C'est cette disposition & cet arrangement de fibres qui empêchent le cheval de vomir. Après sa mort même, l'eau ou l'air que l'on introduit dans le ventricule, n'en sçauroient sortir ; plus l'estomac est plein, plus les fibres sont en tension, & plus elles ferment étroitement l'orifice cardiaque, dont le resserrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du spasme qu'éprouve l'estomac. Il m'est cependant arrivé quelquefois de voir des chevaux rendre des alimens par le nez, dont quelques-uns, je crois, venoient de l'estomac, & cela sans tranchée ; mais cela est rare, d'autres provenoient de causes particulieres. *Voyez* un de ces exemples au mot Hernie. M. Bertin, qui a écrit le dernier sur l'estomac du cheval, auroit dû découvrir cette cause. L'orifice cardiaque n'a point, comme il dit, deux muscles particuliers, mais bien trois muscles, qui sont communs à l'orifice cardiaque & à l'estomac. La preuve que ces bandes charnues sont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque, est que, quand l'estomac est ouvert ou fendu, l'on porte aisément le doigt de cette capacité dans l'œsophage : pourquoi donc le liquide aqueux, ou aérien ne passe-t-il donc pas de même ? Qui peut s'y opposer, si ce n'est la contraction de ces bandes charnues. J'ai tenté plusieurs fois de faire sortir l'eau & l'air, je n'ai jamais pu réussir, quand j'ai rempli l'estomac : mais il m'est souvent arrivé d'en faire passer, lorsqu'il y en avoit peu, principalement en pressant vers le petit fond de l'estomac ; & plus je tendois le ventricule, moins il en sortoit ; tant que l'animal est vivant, l'estomac creveroit plutôt que de laisser passer quelques alimens par l'orifice cardiaque. Cet accident arrive souvent. En 1760, j'assistai, dans deux voiries, à l'ouverture de plusieurs chevaux qui étoient morts de tranchées, & dont l'estomac étoit déchiré dans leurs grandes courbures. Ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomissement, c'est que les efforts de l'estomac, qui survenoient immédiatement après la rupture de

ces bandes, ſans que la veloutée le ſoit, chaſſoient, par l'œſophage, les alimens qui tomboient enſuite par les narines : ce ſymptôme que j'ai annoncé dans mon *Guide du Maréchal* & dans mon Cours d'hippiatrique, eſt preſque toujours un ſigne caractériſtique de la rupture de l'eſtomac.

Les arteres viennent du tronc cardiaque, lequel ſe portant de droite à gauche, monte & deſcend le long de la petite courbure, où il ſe partage en deux branches. La premiere ſe répand ſur le petit fond de l'eſtomac ; l'autre ſe porte en arriere pour aller à la grande courbure & à l'épiploon de cette même diviſion, par une branche qui s'étend ſur le pylore, & ſe continue ſur le duodenum : toutes ces poſitions ont fait appeller ces arteres coronaires, ſtomachiques, gaſtro-épiploïques & pyloriques.

Les veines ſont en même quantité : elles accompagnent les troncs artériels, & ont retenu le même nom.

Les nerfs, qui vont ſe diſtribuer à l'eſtomac, y viennent de la huitieme paire.

L'uſage de l'eſtomac eſt de recevoir les alimens, & de les digérer.

ESTOMAC (rupture de l'). Il arrive quelquefois que l'eſtomac du cheval ſe rompt. On le connoît par les mouvemens & les agitations du corps, & ſur-tout par le vomiſſement des alimens par le nez, qui n'arrive que dans ce cas.

Cauſes. La rupture de l'eſtomac eſt toujours précédée d'une léſion ou affection quelconque. Ainſi, lorſque les glandes ſtomacales ne filtrent plus l'humeur deſtinée à humecter les fibres de l'eſtomac, ces fibres ſe deſſéchent, perdent leur ſoupleſſe, & ſont plus diſpoſées à ſe rompre cette diſpoſition peut venir encore: 1°. de ce que les fibres de l'eſtomac auront été relâchées, & affoiblies par quelque cauſe que ce ſoit.

2°. De ce qu'elles auront été altérées par l'inflammation ou par la gangrene.

3°. De la dépravation des ſucs digèſtifs, qui bientôt devenus âcres, excorient les membranes de l'eſtomac, & les corrodent.

4°. Du vice des alimens.

5°. La voracité même du cheval peut occaſionner cette rupture ; car lorſqu'il a trop mangé d'avoine, d'orge, ou de froment, ces graines le gonflent prodigieuſement, & diſtendent l'eſtomac juſqu'à le faire crever. Ajoutez à cela que les grains fermentent dans l'eſtomac ; l'air qui y eſt contenu ſe raréfie par la chaleur, ſort avec impétuoſité, rompt par ſon

élaſticité les membranes de ce viſcere ; le foin récent & verd que le cheval a mangé dans le temps de la fermentation & pris en grande quantité, peut encore être une cauſe de la rupture de l'eſtomac, laquelle ſe fait toujours le long de ſa grande courbure.

Diagnoſtic. On juge que l'eſtomac eſt crevé, par les ſymptomes que j'ai indiqués ; le cheval ſe tourmente, ſe couche, & ſe leve, & gratte la terre avec le pied ; mais le ſigne le plus ordinaire eſt l'éjection des matieres par le nez.

Curation. Cette maladie eſt incurable : tout ce qu'on peut dire ſe réduit aux précautions qu'on doit prendre pour prévenir cet accident, c'eſt de ne laiſſer jamais manger au cheval trop de grain & de foin récent, ni autres ſubſtances à demi fermentées, ni en fermentation.

ESTRAC, ſe dit d'un cheval qui n'a pas de corps, de ventre, qui eſt ſerré des côtes ; on l'appelle autrement étroit.

ESTRAPADE, ſaut de mouton très-vif, que fait le cheval.

ESTRAPASSER, c'eſt en terme de manege, la même choſe qu'outrer un cheval ; c'eſt-à-dire, le faire travailler au de-là de ſes forces.

ESTROFFE, corde courte dont les bouts forment deux anneaux que l'on paſſe l'un dans l'autre, juſqu'à ce qu'ils ne forment plus qu'un ſeul anneau. On attache cette corde au haut de la queue des chevaux pour les mener en couple, ou accouplés les uns derriere les autres.

ÉTALON, cheval entier, deſtiné à la génération & à la propagation de l'eſpece.

ÉTAMPE, outil en forme de coin percé d'un trou, où s'adapte un manche. Le bas de l'étampe doit être terminé en coin, & former quatre faces égales.

ÉTAMPER, c'eſt faire des trous au fer; le forgeron étampe à meſure qu'il forge une branche, ou étampe après que ſon fer eſt forgé ; la premiere maniere eſt plus économique, mais la ſeconde vaut mieux, parce que l'étampure eſt plus réglée, & plus ſuivie. Etamper gras, eſt lorſque le trou eſt éloigné de la courbure extérieure du fer. Etamper maigre, lorſque le trou eſt plus près de ce bord extérieur.

ÉTANCHER, le ſang, eſt le même que arrêter dans l'hémorrhagie, ou vuider un ſac plein de ſang.

ÉTAMPURE, ſont les trous du fer.

ÉTHMOIDES (les os), ſont deux en nombre, ſitués inférieurement à la partie antérieure du crâne, mais ſéparés par la cloiſon cartilagineuſe du nez ils pourroient être regardés comme les cornets ſupérieurs ; puiſqu'ils ſont partie

des cornets qui ſont adhérens aux os du nez.

Chaque os éthmoïde a une figure irréguliere ; cependant on y conſidere deux faces, une convexe, regardant la cloiſon du nez ; & une concave, regardant les ſinus frontaux ; on y remarque, d'un côté, des duplicatures tournées vers le crâne ; de l'autre côté, d'autres duplicatures moins marquées, dont le bord ſupérieur forme une demi-gouttiere qui, ſe continuant avec les cornets des os du nez, ſert à loger l'expanſion latérale de la cloiſon du nez.

A la face qui regarde les ſinus frontaux, on découvre deux foſſes ſéparées par un mammelon arrondi, & une petite lame oſſeuſe ; l'une de ces foſſes concourt à former les ſinus frontaux ; l'autre, à former la cavité du cornet ſupérieur du nez.

Cet os eſt joint avec l'os ſphénoïde inférieurement, avec l'os frontal ſupérieurement, avec l'os du granda ngle latéralement.

Dans la morve, ces os ſe trouvent remplis de matiere purulente ; ce qui n'arrive cependant que dans la morve invétérée, & dans le cas où il n'y a nulle probabilité que le cheval puiſſe guérir, attendu qu'il n'y a point de communication de ce cornet en dedans des foſſes naſales, & qu'il préſente un cul-de-ſac, dont l'entrée & par conſéquent la ſortie ſe déchargent dans les ſinus maxillaires, vers la derniere dent molaire au deſſous du ſinus frontal.

ÉTHMOIDAL, qui appartient à l'os éthmoïde.

ÉTIQUE, qui eſt maigre.

ÉTOFFÉ, ſe dit d'un cheval en embonpoint, ou qui eſt gros.

ÉTOILE, ou pelote en tête, opération particuliere que font les maquignons ; c'eſt rendre le milieu du front blanc, ou pour donner de la grace à un cheval, ou pour l'appareiller : le tout conſiſte à faire une plaie où la peau ſoit endommagée, à produire de la ſuppuration ; & quand la cicatrice eſt faite, il vient du poil blanc : les uns font ce ſignalement, ou avec l'eſprit de nitre, ou avec le fer rouge, quelques-uns piquent la peau dans certains endroits, y mettent de la poudre à canon, & enſuite y mettent le feu ; mais quand on le veut faire, l'application du fer chaud vaut mieux que tout le reſte.

ÉTOUPE, filaſſe très-courte dont on ſe ſert en guiſe de charpie pour faire des plumaſſeaux, &c.

ÉTRANGLÉ, ſe dit d'un fer qui manque de matiere dans ſon corps ou dans ſes branches.

ÉTRANGUILLON, maladie inflammatoire des glandes amygdales. *Voyez* fauſſe Gourme, ce qui y répond aſſez.

ÉTRÉCIR ſon cheval, terme de manege, qui ſignifie qu'on n'embraſſe pas aſſez de terrein en faiſant des voltes, ou en travaillant ſon cheval en rond, à quelque air que ce ſoit.

ÉTRÉCIR (s'), ſignifie que le cheval n'entoure pas aſſez de terrein en travaillant en rond : on dit, votre cheval s'étrécit.

ÉTRIER, petit oſſelet de l'oreille, ainſi nommé à cauſe de la figure.

ÉTRIERS, machine compoſée de pluſieurs petites barres de fer, jointes enſemble par les bouts, & qui laiſſe un vuide dans lequel entre le bout du pied, ou même le pied tout entier ; cette machine tient à une courroie attachée à la ſelle. L'étrier ſert à monter à cheval, & à appuyer ſes pieds quand on eſt aſſis dans la ſelle. Mettre le pied à l'étrier, c'eſt ſe ſervir de l'étrier pour monter à cheval. Être ferme ſur ſes étriers, c'eſt ſe bien tenir à cheval, de façon que quelques mouvemens violens que faſſe le cheval, les pieds ne ſortent point des étriers.

ÉTRILLE, inſtrument de Palfrenier pour panſer les chevaux.

ÉTRILLER, c'eſt panſer un cheval avec l'étrille.

ÉTRIPE, aller à étripe, outrer un cheval, le pouſſer à toute bride : on dit auſſi étriper avec les éperons.

ÉTRIVIERE, courroie de cuir qui tient l'étrier à la ſelle. L'étriviere eſt garnie d'une boucle, au moyen de laquelle on fait deſcendre ou monter l'étrier ; ce qui s'appelle l'allonger, ou le raccourcir.

ÉTROIT de boyau. *Voyez* Fortrait.

ÉTUVER, ou BASSINER une plaie.

ÉVACUATION, décharge d'humeur, vuider.

ÉVACUER, vuider. Évacuer par une copieuſe ſaignée, par des lavemens, &c.

EXCRÉMENT, eſt la même choſe que fiente ; cependant on dit une humeur excrémentielle, en parlant de l'urine, du cérumen, des oreilles, &c.

EXCRÉTEUR, ou EXCRÉTOIRE, nom que l'on donne aux conduits qui chaſſent une humeur dehors.

EXCRÉTIONS (les), l'action par laquelle la nature chaſſe au dehors des matieres qui lui deviennent étrangeres, par des organes appellés excrétoires.

EXCRÉTOIRE, qui aide à la ſéparation de quelques liqueurs qui ſe portent au dehors du corps.

EXFOLIATION, ſéparation de quelque feuillet, ou portion d'un os qui a été piqué. On procure l'exfoliation par le moyen de l'exfoliatif; tel que le feu actuel, la teinture de myrthe, d'aloës, d'ariſtoloche, &c.

EXOSTOSE. Il eſt rare que l'ankyloſe ne ſoit pas accompagnée d'exoſtoſe; mais celle-ci eſt ſouvent ſeule. On appelle exoſtoſe un gonflement ſurnaturel de l'os: toutes les parties du corps du cheval y ſont également expoſées; le ſur-os, la plupart des éparvins, des courbes, ſont des exoſtoſes.

Les cauſes les plus ordinaires de l'exoſtoſe ſont les coups, les efforts dans les parties ligamenteuſes, à la terminaiſon des tendons; elle provient quelquefois d'un vice interne. Souvent elle doit ſa naiſſance à la contuſion du périoſte, au relâchement de ſes fibres, au défaut de reſſort de ſes vaiſſeaux, à un œdeme dans cette partie, à la trop grande fluidité de la lymphe, ou à ſon épaiſſiſſement, à une piquure faite à l'os.

La dureté & la ſenſibilité ſont des ſignes auxquels on reconnoît aiſément l'exoſtoſe, à moins qu'elle ne faſſe que commencer; elle eſt alors imparfaite, le gonflement de l'os n'eſt bien ſenſible que quand elle eſt bien formée.

On emploie contre cette maladie les mêmes remedes que contre l'ankyloſe: on peut même ſe ſervir du diabotanum, de l'emplâtre de *vigo cum mercurio*, des frictions mercurielles: on peut auſſi appliquer de l'onguent mercuriel ſur la tumeur, & l'y aſſujétir avec des bandes de padou, ou bien une balle de plomb applatie, à laquelle on aura uni du mercure. Tous ces remedes ſe trouvent ſouvent insuffiſans; & il faut en venir au feu; mais ce moyen ne réuſſit pas toujours, & l'on eſt alors obligé d'enlever cette tumeur avec le ciſeau & le maillet. On traite enſuite la plaie ſimple, & elle ſe guérit d'autant plus facilement, que les eſquilles tombent promptement.

EXPANSION, le même que prolongement: on dit une expanſion ligamenteuſe, membrane muſculeuſe, &c.

EXPIRATION, eſt l'action par laquelle le cheval chaſſe l'air de ſa poitrine. *Voyez* Côtes, relativement aux muſcles qui l'occaſionnent.

EXTENSEUR du col, (muſcle court) *Voyez* Col.

EXTENSEURS de l'avant-bras, (muſcles); ſçavoir, le

long, le gros, le moyen, le court & le petit extenſeurs. *Voyez* Avant-bras.

EXTENSEUR du genou, (muſcle). *Voyez* Genou.

EXTENSEUR du canon de devant, (muſcle). *Voyez* Canon de devant.

EXTENSEUR du paturon de devant, (muſcle). *Voyez* Paturon de devant.

EXTENSEUR commun de l'os coronaire de devant, (muſcle). *Voyez* Couronne de devant.

EXTENSEUR du pied de devant, (muſcle). *Voyez* Pied de devant.

EXTENSEURS de la cuiſſe, (muſcles) ſçavoir, le gros, le moyen & le petit extenſeur. *Voyez* Cuiſſe.

EXTENSEURS du jarret, (muſcles greſles). *Voyez* Jarret.

EXTENSEURS du pied de derriere, (muſcles), ſont l'antérieur, le latéral & l'inférieur. *Voyez* Pied de derriere.

EXTENSION, eſt le même qu'allongement : on dit l'extenſion d'un muſcle, d'un tendon, d'un ligament. *Voyez* Pied.

EXTIRPATION, opération par laquelle on arrache, on ſépare, on extirpe un partie d'une autre. On dit extirper des loupes, des cancers, &c.

EXTRAVASATION, ſe dit d'une liqueur ſortie de ſes propres vaiſſeaux, pour aller dans d'autres qui ne lui ſont pas analogues. On peut entendre encore par ce mot, l'épanchement d'un fluide dans le tiſſu cellulaire.

F.

FACE (de la). La face eſt compoſée de dix-ſept os, que l'on diviſe en pairs & en impairs. Les pairs, un de chaque côté, ſont les os du nez, les os du grand angle, les os de la pommette, les os maxillaires ſupérieurs, les os maxillaires inférieurs, les os palatins, les os ptérigoïdiens, & les cornets inférieurs du nez, l'impair & le vomer.

FACE (belle), eſt un cheval dont le chanfrin eſt blanc.

FACETTE, léger enfoncement d'un os.

FACILE AU MONTOIR. *Voyez* Montoir.

FAÇONNER UN CHEVAL, c'eſt lui donner de la grace ſous l'homme dans ſes exercices.

FAIM-VALE, appétit déſordonné dont les chevaux ſont rarement attaqués ; ceux qui en ſont affectés le plus ordinairement, ſont les chevaux maigres & efflanqués, & la nourriture la plus abondante ne change point cet état de maraſme.

FAIRE NET, on dit au palefrenier de faire net, c'eſt-à-dire de bien nettoyer la mangeoire un moment avant de donner l'avoine aux chevaux.

FAIRE LA RÉVÉRENCE, expreſſion qui ſignifie un cheval qui fait un faux-pas.

FAIRE PIED-NEUF, quartier neuf, quand une avalure deſcend.

FAIRE trouver des jambes à ſon cheval. *Voyez* Jambes.

FAIRE DES CONTRE-TEMPS, faire la croix, faire ſentir les éperons & les gras des jambes, faire échapper ſon cheval, faire falquer ſon cheval, faire les crins & les oreilles, faire une levée de la lance, faire manier ſon cheval, faire la pointe, faire les quatre coins, faire fuir les talons, faire des voltes, demi-voltes, faire volte-face, faire les forces, faire la torlue, faire ſiffler la gaule, faire litiere. *Voyez* tous ces termes à leurs lettres.

FAIRE des armes, ou montrer le chemin de S. Jacques ; le cheval monte le chemin de Saint Jacques, lorſqu'il n'eſt pas formé & aſſuré ſur ſes jambes, qu'il ne réſiſte pas au au travail, qu'il ſe couche ſouvent, & qu'étant levé, il tient ſes jambes en avant, tantôt l'une, tantôt l'autre ; c'eſt une

marque de foiblesse, il faut se défaire de ces sortes de chevaux.

FAIRE LES CRINS, c'est couper le poil des oreilles, la criniere, le toupet, la queue, &c.

FAIRE LE POIL, c'est couper le crin des jambes.

FAIT, cheval fait, c'est un cheval qui n'est plus jeune, & qui est dressé.

FALCADE, mouvement vif & réitéré dans des hanches & des jambes de derriere qui plient fort bas, lorsqu'on arrête son cheval à la fin de sa reprise au manege. C'est proprement trois ou quatre petites courbettes pressées avant l'arrêt.

FALQUER, faire falquer son cheval, c'est le mener à falcade.

FANON (le), touffe de poil, située derriere le boulet, sous la peau : on considere une masse de tissus cellulaires & de vaisseaux lymphatiques, située derriere le boulet : extérieurement, on trouve une pointe de corne & des poils, qui sont proprement le fanon. *Voyez* Tégument. Cette masse cellulaire est portée en haut par le moyen de deux muscles : ce sont deux petits corps charnus, un de chaque côté, d'une figure pyramidale, ils ont leur attache par des choses charnues, à la partie latérale interne du tendon fléchisseur de l'os coronaire, & produisent deux petits tendons, qui vont se perdre dans cette masse cellulaire ; leur usage est de le lever. Le fanon de derriere est construit de même que celui-ci, & a les mêmes muscles.

FANONIERS (muscles). *Voyez* Fanon.

FANTAISIES, un cheval qui a des fantaisies est celui à qui il prend de temps en temps envie de tourner, de sauter ou de reculer contre la volonté de l'homme.

FAQUIN. *Voyez* Quintaine.

FARCIN (le) : après la morve, il n'y a point de maladie si terrible & si fréquente que le farcin, car celle-ci produit souvent la premiere ; il seroit très-utile que ceux qui ont écrit sur le farcin eussent pû nous donner des idées nettes & précises sur ses causes, & sur son traitement ; mais personne n'a encore rempli cet objet. On trouve, à la vérité, des remedes indiqués contre cette maladies ; mais peut-on dire qu'ils soient le fruit de la vraie connoissance du mal, & qu'il aient été trouvés après une expérience longue & éclairés. De tels moyens annoncée avec ostentation, sont pour le moins douteux, & ceux qui les vantent, paroissent plutôt avoir en vue leur intérêt particulier que l'utilité générale. Avant que de chercher des remedes pour une maladie, il faut en étudier les symptomes, les causes & les diffé-

rentes faces ſous leſquelles elle peut ſe montrer. C'eſt après m'être occupé de ces objets, que j'ai cru pouvoir haſarder mes idées ſur le farcin ; je ne connois perſonne qui en ait parlé d'après ce qu'il a vu, ni qui ait bien appris à diſtinguer un bouton farcineux d'avec un phlegmon ; on donne le nom de farcin à certains boutons, à certaines gales, à certains ulceres répandus plus ou moins ſur la ſurface du corps : mais l'arrangement de ces boutons, leur multiplicité, leur ſituation, ne ſervent preſque de rien pour décider ſi c'eſt le farcin, ou autre maladie ; on n'en peut juger que par le tact. Combien voit-on de chevaux avoir le farcin, & avoir les jambes rondes cylindriquement, qui percent dans certains endroits, ſans que l'on puiſſe appercevoir de tumeur circonſcrite. Dans les uns, les boutons ſont ſuperficiels ; dans les autres, ils ſont plus gros ; mais ces différences ne ſuffiſent pas pour caractériſer le farcin ; il y en a bien d'autres que nous indiquerons dans un moment.

Quant aux cauſes primordiales du farcin, elles ne ſont guere connues ; cependant, à examiner les tumeurs & les plaies qu'occaſionne ce virus, il y a lieu de croire que c'eſt tantôt un vice de la partie rouge du ſang, & tantôt un vice de la partie blanche, & non pas une ſeule & même eſpece.

Le virus farcineux occupe dans certains chevaux les vaiſſeaux de la peau : d'autres ont les vaiſſeaux ſanguins attaqués ; d'autres, enfin, les vaiſſeaux de la tranſpiration, (car je ne penſe pas qu'il y ait dans le cheval des glandes cutanées : je n'ai jamais pu dans aucunes circonſtances, en découvrir la moindre trace, quelque ſoin que j'aie pris d'examiner la peau dans les maladies qui l'affectent) ; dans d'autres chevaux, cette maladie occupe le tiſſu cellulaire ; il s'en trouve chez leſquels le ſiege eſt dans le corps des muſcles. Combien de fois, en ouvrant les cadavres, n'a-t on pas vu des abſcès placés dans le corps des muſcles ? Quelquefois ce vice n'attaque que les glandes, jamais ou preſque jamais, les parties tendineuſes & ligamenteuſes : j'en appelle aux praticiens. Ne voit-on pas tous les jours des chevaux avoir une jambe, ſur-tout celle de derriere, extrêmement engorgée & remplie de dépôts, quoique les glandes inguinales ne ſoient plus engorgées ? Ne voit-on pas auſſi des chevaux dont les glandes des arcs & des aînes ſont engorgées, ſans que les jambes le ſoient, & ſans qu'elles le deviennent. Ne remarque-t-on pas encore des boutons durs, répandues ſur les

côtes, sur les fesses (1). En un mot, dans les parties où l'on peut appercevoir de glandes, & où il n'y a pas lieu de présumer qu'il y en ait, sans, dis-je, que les parties adjacentes soit tuméfiées. Il survient de même dans ces parties des tumeurs étendues, & non circonscrites, qui ne tiennent nullement des précédentes, & qui sont aussi difficiles à guérir; tantôt ces boutons produisent un pus louable; tantôt ceux qui percent ne fournissent que de la sérosité; plus ou moins sanieuse. Toutes ces différences, je crois, sont suffisantes pour prouver que le vice du farcin n'occuppe pas toujours les mêmes parties; qu'il n'est pas toujours le même, & que la curation, par conséquent, en doit être différente : que la cause primordiale nous est cachée, que nous devons nous en tenir aux apparences & aux effets. Ce sera donc d'après les généralités que nous avons sur les maladies, qu'il faudra partir pour aspirer à un traitement heureux; tout ce que je puis dire de plus certain, c'est que l'hippiatre doit premiérement s'attacher à connoître quelle partie la tumeur occupe, de quel genre elle est, & la traiter en conséquence, il en est de même des ulceres.

Les causes secondes sont les mauvais fourrages, le long repos, le peu d'attention à étriller les chevaux, un arrêt de la transpiration, de fréquens exercices, une trop grande déperdition de sueur, & le contact d'un cheval farcineux: les chevaux entiers, & principalement les chevaux de messagerie & de charrette, y sont plus sujets que les autres.

On reconnoît cette maladie par la dureté des boutons, par leur figure sphéroïque, par la douleur & par leur profondeur; car la peau n'en est attaquée qu'à la longue; par les ulceres qui surviennent à la suite de tous ces petits dépôts, dont les bords inégaux se renversent en arriere comme un cul-de-poule; & dont la suppuration est toujours arrête dans les uns, ou est séreuse dans les autres, par des ulceres qui surviennent sans avoir donné aucun signe de tumeur ni d'inflammation, & dont les bords paroissent avoir été coupés de près avec les ciseaux; ulceres qui sont de la nature des chancres; par une gale sanguinolente, accompagée de beaucoup de douleur; par la perte entiere des poils sur les tumeurs qui se sont abscédées, & par l'induration qui reste après la guérison de ces mêmes boutons.

---

(1) Mais il est faux que le dos du cheval enfle dans le farcin, comme le prétend M. Vitet.

Cette maladie eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon les parties qu'elle attaque, & ſuivant ſon ſiege. Celle qui eſt dans la peau eſt phlegmoneuſe, ou ſquirrheuſe : dans le premier cas, l'on doit employer les relâchans & les émolliens : dans le ſecond, on employera les réſolutifs. Mais, comme cela ne réuſſit pas toujours, & que ſouvent ces gales ſont autant de petits cancers, on raſera ces tumeurs avec le biſtouri, & l'on attirera ces plaies en ſuppuration. Il eſt à propos de donner inférieurement les fondans de la lymphe, tels que *l'aquila-alba*, à la doſe d'un *demi-gros*, tous les deux jours, pendant quinze jours ; ou bien les gommes fondantes, telles que l'aloës, à la même doſe, de même que la gomme ammoniaque ; en outre pour boiſſon, les eaux ferrugineuſes, telles que les eaux de Paſſy (1).

Le farcin qui attaque le tiſſu cellulaire, commence toujours par un flegmon, puis dégénere en kiſte ; il eſt donc à propos de le traiter comme l'inflammation ; mais quand le traitement eſt inſuffiſant, que cette tumeur devient en kiſtée, il ne faut pas attendre que la tumeur perce d'elle-même, il faut l'ouvrir, de peur que le pus, en ſéjournant dans ſon ſac, ne change de nature, & ne forme un ulcere de mauvaiſe qualité. L'ouverture faite, on appliquera le digeſtif animé ; mais comme en général dans le farcin, le traitement externe eſt ſuffiſant, l'on employera intérieurement les adouciſſans, tels que les décoctions de bouillon blanc, de mauve, &c. que l'on fera prendre au cheval tous les matins ; on le mettra au ſon & à la paille pour toute nourriture ; & ſi ces remedes ne ſuffiſent pas, on aura recours à ceux que nous avons indiqués.

Après quelques jours de traitement, l'exercice eſt ſalutaire, l'on en ſauve tous les jours en les faiſant travailler ;

---

(1) M. Vitet qui va toujours par des voies courtes & ſimples, conſeille des parfums d'encens & d'orpiment, des lotions par tout le corps de l'animal avec de l'eau ſaturée d'arſenic : certes, un tel traitement doit guérir l'animal, & celui qui le traite, l'un des maux qu'il ſouffre, & l'autre des maux à venir ; de l'arſenic en vapeur. Un chymiſte peut-il conſeiller un pareil remede ; tandis que nombre de naturaliſtes ſe récrient contre les différens ouvriers qui s'en ſervent, tels que les peintres, les verriers, les marchands de bois de couleurs, &c. chez leſquels on voit tous les jours arriver de funeſtes accidens. J'ai moi-même vu à Sainte-Marie-aux-Mines, un homme ſuffoqué par une vapeur arſenicale qui ſortit de la roche, en en faiſant ſauter une partie pour avoir le minéral ; & M. Vitet oſe nous aſſurer que l'emploi de ce poiſon lui a réuſſi pluſieurs fois.

mais quelquefois faute de ſuivre de près cette maladie, où par la malignité du virus, ces boutons qui ſont pour l'ordinaire cordés, percent, & les bords de la plaie ſe renverſent, ou ſe replient ſur la peau en cul-de-poule; dans ce cas, il faut raſer les boutons de près avec le biſtouri, & enſuite y paſſer la pierre infernale, ou la pierre de vitriol, enſuite exciter la ſuppuration. Cet accident n'arrive qu'aux boutons qui produiſent une ſéroſité ſanguinolente, & non à ceux qui forment un pus louable. Le chirurgien vétérinaire eſt toujours le maître de les amener à ſuppuration, telle force que puiſſe avoir le virus; mais comme je l'ai dit, ne s'occuper que de l'extérieur, c'eſt perdre ſon temps; le principal eſt la curation interne.

Le farcin qui occupe les parties charnues, eſt difficile à traiter; rarement les guérit-on : le virus ſe porte non-ſeulement dans ſes parties, mais même ſur les viſceres. L'ouverture de pluſieurs chevaux découvre des abſcès dans les cuiſſes, dans les muſcles feſſiers, dans le pſoas, entre le péritoine & les reins. Cependant ce virus ſe jette plus communément ſur les poumons, ou ſur la membrane pituitaire, & quelquefois, après avoir affecté les premieres, il va ronger celles-ci.

Outre les remedes énoncés, on paſſe au cheval un ſéton de chaque côté du col, & on a ſoin, après l'avoir graiſſé tous les jours, de le retourner pour procurer une grande ſuppuration; mais rarement le cheval guérit : quand le virus s'eſt porté ſur un des viſceres, ou ſur la membrane pituitaire, le mal alors eſt incurable. Je n'ai point le bonheur de poſſéder d'anti-farcineux, ſi mes recherches ou ma pratique m'en faiſoient découvrir un, je me hâterois d'en faire part au public.

Le farcin qui attaque les glandes, ſe traite comme celui du ſkirrhe de la peau, ſi ce n'eſt que ſur la fin de la curation, en ſe ſervant du cheval, on lui fait manger dans du ſon, on lui fait prendre un breuvage les poudres ci-après.

RECETTE.

Les poudres *de Galega.*
D'Anis.
De Cumin.
De Coriandre.

A la doſe *d'une once* chacune.

On doit lui en donner pendant huit ou dix jours, d'un

jour l'un & à jeun, ainſi que tous les remedes quelconques.

FARCINEUX, cheval qui a le farcin.

FAROUCHE, un cheval eſt farouche quand il craint l'approche de l'homme. Les poulains qu'on abandonne dans les herbages, ſans les approcher, deviennent farouches.

FASCIA LATA, (muſcle). *Voyez* Jambe.

FASCICULE, eſt une braſſée d'herbes.

FATIGUE, cheval de fatigue. Les chevaux de manege, de parade, ne ſont point de fatigue, les Eſpagnols ſont réputés tels.

FAUCONNIER, monter à cheval en fauconnier, c'eſt y monter du pied droit.

FAULX, cloiſon ligamenteuſe, ſervant à ſéparer les lobes du cerveau.

FAUX, être faux, ou galoper faux, ſe dit du cheval lorſqu'en galopant, il leve la jambe gauche de devant la premiere, car il doit lever la droite la premiere. Aujourd'hui on eſt revenu de cet ancien principe que le cheval doit toujours galoper du pied droit; lorſqu'il galope à droite, il doit partir du pied droit à gauche, il doit partir du pied gauche, c'eſt-à-dire, galoper également ſur les deux pieds; le galop ſeroit faux, ſi, galopant à droite, il partoit du pied gauche, de même, galopant à gauche, ſi il partoit du pied droit; & en allant droit, il doit galoper alternativement d'un pied & de l'autre, pour conſerver ſes jambes.

FAUCHER, action par laquelle le cheval, lorſqu'il marche, au lieu de porter ſa jambe droite en avant, la jette en dehors, en lui faiſant décrire un demi-cercle : preuve, dit-on, d'un écart (1). Mais l'expérience nous prouve tous les jours, qu'un javar en dedans du paturon ou un enclouûre dans le quartier d'en dedans, fait faucher le cheval.

FAUX-MARQUÉ. Quelques-uns ſe ſervent de ce nom, pour dire contre-marqué.

FÉBRIFUGE,

Qui guérit la Fièvre.

RECETTE.

Prenez : quinquina . . . . *quatre onces.*

(1) M Vitet, qui conjointement avec les anciens, regarde cette action comme une des cauſes de claudication de l'épaule, conſeille de déférer le cheval & de le deſſoler.

C'eſt traiter le pied quand l'épaule eſt malade, & du neuf que nous donne ce médecin.

Faites bouillir dans une pinte d'eau, pendant un quart-d'heure, & donnez froid.

Ce remede eſt le ſeul ſpécifique de la fievre, encore ne faut-il l'employer que préalablement l'on ait fait quelques ſaignées au cheval : car preſque toujours la fievre eſt produite par une cauſe inflammatoire, & n'eſt pas ſans battement de flanc, ou ſans difficulté de reſpirer ; ſymptomes qui, chez les vieux chevaux, ſont une indication certaine de l'inflammation.

On peut employer le quinquina en bol ; mais dans la fievre il eſt d'un trop rude travail pour l'eſtomac.

FÉBRILE, qui cauſe la fievre ; on dit, une humeur fébrile.

FEINDRE, un cheval feint, lorſqu'ayant le pied douloureux par quelque accident, il boite un peu, & preſque imperceptiblement.

FEMUR, os de la cuiſſe. *Voyez* ce mot.

FENTES. *Voyez*. Cavités des os..

FER (le), eſt compoſé d'un lopin d'un ou pluſieurs morceaux ; on y conſidere la pince qui eſt la réunion des deux branches ; le corps de la branche, qui eſt la partie moyenne de cette partie, & l'éponge qui eſt l'extrêmité, les cornes ou les pointes.

FER (ajuſter un) ; c'eſt, de plat qu'il eſt, le rendre légérement concave vers la pince ; les fers de derriere ont moins beſoin d'être ajuſtés que ceux de devant, vu que le pied eſt plus creux ; mais les maréchaux ajuſtent leurs fers plus par intérêt que pour le pied ; par l'ajuſture, le cheval ſe trouve obligé de marcher ſur la voûte du fer, & le fer s'uſe moins que s'il n'étoit pas ajuſté : dans ce dernier cas, le cheval ne tarderoit pas à uſer en pince, & par conſéquent l'étampure ; il eſt donc eſſentiel pour le maréchal & pour la conſervation du pied, que le fer ſoit ajuſté, autrement, il faudroit ferrer ſouvent le cheval, ce qui lui ruineroit le pied, & feroit d'une bien plus grande dépenſe pour l'artiſte.

FERME, ſe dit d'un cheval qui ſe manie de ferme à ferme, lorſqu'il ne ſort pas de la place où il eſt.

FERMER la volte, la paſſade, &c. ou autres airs en rond, c'eſt les terminer ; ainſi on peut fermer bien ou mal, avec juſteſſe ou ſans grace ; on ferme ordinairement ces airs par des courbettes.

FERRANT (maréchal), qui ferre les chevaux. En Eſpagne, il y a deux ſortes de maréchaux ; ceux qui les ferrent, ſont appellés *Herradores* ; d'autres qui ne ſont que pour les

maladies, sont nommés *Abeytars*, ou *Albaiters*, ceux-ci jouissent des privileges de la noblesse. Il n'y a pas long-temps que ces mêmes hommes en Suede, étoient regardés infames, parmi le peuple. Ce n'est que depuis le goût de l'art vétérinaire que le Roi leur a attribué des privileges honorables, ce qui a engagé plusieurs médecins & chirurgiens à venir étudier l'art vétérinaire dans cette capitale.

FERRANT, ou FERRAN, signifioit autrefois un Barbe, un cheval d'Afrique, gris, pommelé.

FERRANT, a aussi signifié autrefois un cheval, soit d'une certaine espece, soit d'une certaine couleur, & l'on croit que c'est le gris pommelé.

FERRER UN CHEVAL, c'est attacher le fer d'un cheval dessous son pied, au moyen des clous qu'on fait passer par les trous du fer, qui percent la corne, & qu'on rive ensuite. *Voyez* l'article suivant.

FERRER (de la maniere de forger & de). Celui qui veut être maréchal, doit commencer par connoître tous les outils d'une forge, & apprendre à distinguer un fer de devant d'avec celui de derriere, celui du montoir d'avec celui de hors le montoir, ainsi que les différentes sortes de clous: la forge une fois montée, & les enclumes posées, voyons quels sont les instrumens de forge & de ferrage.

Les premiers sont un garde-feu, une tenaille à mettre au feu, avec laquelle on tient le lopin ou le fer, une pelle, avec laquelle on met le charbon, un tisonier, pour ôter le mâche-fer qui est le résidu du charbon & du fer-fondu mêlés ensemble, une écouvette en forme de balai, qui sert à rassembler le charbon; la chambriere, qui est une espece de crochet avec lequel on rassemble le feu qui s'écarte à fur & mesure; plusieurs tenailles à main, goulues & justes. Tous ces instrumens sont de fer. L'enclume doit être environnée d'un ou de plusieurs fertiers à forger; il en faut d'autres pour ajuster des fers, un marteau à devant, dont la panne, c'est-à-dire, le côté opposé à celui avec lequel on frappe, soit situé transversalement: un à battre le fer pour l'alonger; le marteau à rabattre, qui doit être plus léger, & dont le côté opposé à la bouche, ou côté avec lequel on frappe, soit situé en long; son usage est d'élargir le fer: l'un & l'autre de ces côtés doivent être minces & arrondis en dos d'âne, mais dans un sens opposé. L'enclume doit avoir encore à ses côtés une étampe, avec laquelle on perce les fers; une tranche pour couper le fer, un poinçon pour le contre-percer, & un billot sur lequel on contre-perce le fer. Tels sont à peu près

près tous les outils dont une forge de maréchal doit être garnie. Il peut y en avoir d'autres, mais ils ne sont pas essentiels.

Les outils de la ferrure sont, premiérement, le rogne-pied, le brochoir, le repoussoir, les tricoisses & le boutoir. Tous ces instrumens sont connus de ceux qui travaillent à la forge, & même de ceux qui, aimant les chevaux, ont été curieux de voir le maréchal exécuter ce qui est de son ressort. C'est pourquoi nous nous dispenserons d'entrer dans un plus long détail, qui n'apprendroit rien aux derniers que ce qu'ils sçavent déjà, & qui ne mettroit pas les autres au fait de manier ces instrumens c'est dans la boutique d'un maréchal qu'ils doivent s'exercer : une description ne les rendroit ni plus intelligents, ni plus adroits. Je laisse ces détails minutieux à ces gens qui veulent paroître ne rien ignorer, en parlant même de ce qu'ils ne sçavent point, & de ce qu'ils n'ont jamais appris, ou à ceux qui ne croyant pas avoir assez de matiere pour faire briller leur pompeux galimatias, s'arrêtent à tout ce qu'ils trouvent.

Quiconque veut s'adonner à la ferrure, doit suivre exactement ce que nous allons dire. Après s'être mis au fait de tout ce qui concerne la forge, il doit s'appliquer à bien modérer & à bien conduire le feu. Il commencera ensuite à frapper & à battre devant le forgeron, afin d'assouplir ses bras; il s'exercera à régler ses mouvemens, à frapper juste, & à distinguer ce que demande le forgeron, & ce qu'il refuse. Je déciderai toujours si un ouvrier est bon ou mauvais en le voyant frapper, ce point est donc bien essentiel. Un bon frappeur est souvent dans le cas, par des coups donnés à propos, de relever une sottise que le forgeron aura faite en déforgeant. Quand l'apprentif sçaura frapper, ou même en apprenant encore, il prendra du plomb qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'accoutumer à saisir, & lâchant son morceau, il frappera en tous sens, pour acquérir ce maniement. Dès qu'il l'aura, il prendra un déferre, il le mettra au feu, & l'applatira, le bigornera, il essaiera à le tourner en tous sens, puis il tentera de faire des quartiers; à plier des fers, à dresser des lopins. Quand il sçaura bien manier les tenailles, qu'il aura appris, en faisant des quartiers, à dégorger, pour lors il mettra un lopin au feu, il lui donnera un échaudillon, c'est-à-dire, il le mettra une premiere fois au feu, pour souder les deux bouts, & pour s'entenailler, c'est-à-dire, que les tenailles tiennent bien le lopin; puis l'ayant remis au feu, il forgera la premiere branche, ensuite l'autre;

& cela avec un seul frappeur ; le fer étant forgé, il le mettra une quatrieme fois au feu, & il l'étampera. Mais quand on est bien versé dans cet art, on doit étamper à mesure que l'on forge les branches, de même que refouler la premiere branche. Il est pourtant beaucoup de boutiques dans lesquelles on ne le fait point, & où cette avantageuse & profitable méthode a été abolie, ou par la négligence & la fainéantise des garçons maréchaux, ou par le peu de soin qu'ont la plupart des maîtres, de veiller sur eux & sur leurs boutiques. J'en connois de bonnes, où trois garçons ensemble forgent des lopins d'une livre & demie, puis ils jettent leurs fers tout rougés par terre, sans les contre-percer, ni les bigorner & moins encore refouler l'éponge de dehors. Ils causent à leurs maîtres un dommage considérable; car 1°. un semblable lopin peut être forgé par un seul homme : 2°. le fer qu'ils jetent par terre, sans le contre-percer, doit être remis au feu exprès, ce qui le diminue d'épaisseur; c'est donc, pour le maître, du temps perdu, & du charbon consommé mal-à-propos. De cette négligence est venue celle de refouler l'éponge en dehors; ce qui ôte la propreté du fer, & le contour qui doit suivre les talons. En montant à cheval, l'angle extérieur de l'éponge s'émousse; d'ailleurs, la branche étant forgée, conserve cette figure que les maréchaux croient avoir donnée, mais que trop souvent ils conservent plutôt que de la rendre comme elle doit être. Il est encore d'autres mauvaises pratiques dont nous parlerons. Je suis contraint de le dire, la ferrure n'est plus aujourd'hui ce qu'elle étoit il y a quelques années ; soit que les campagnes dernieres aient ôté la fine pratique à nos maréchaux, soit qu'ils se soient perdus eux-mêmes par négligence. Il est certain, & la plupart des maîtres en conviendront, qu'on ne ferre plus avec cette délicatesse, cette propreté, cette célérité, & cette économie de nos prédécesseurs; je connois d'anciens garçons qui ont perdu cette bonne maniere de ferrer ; ce qui vient de l'indolence des maréchaux, ou de leur insuffisance, ou de leur fortune, qui leur fait mépriser leur profession ; elle reprendroit bientôt le dessus, s'ils vouloient devenir plus attentifs, & veiller de plus près sur ce qui se passe dans leurs boutiques.

Tandis que l'apprentif commence à forger, il doit se mettre à la ferrure. Il parera d'abord des pieds morts, & s'exercera à manier le boutoir. Après avoir mis la jambe gauche en avant, la droite en arriere, & posé son corps droit, & dans une attitude flexible, il prendra le boutoir, qu'il doit tenir de la main droite, & avoir l'autre dessous la muraille ;

l'inſtrument ne doit point quitter ſon ventre, & le ventre doit ſuivre ſon boutoir ; par ce moyen, on ne ſçauroit bleſſer ni l'épaule du cheval, ni le palefrenier ; dans ce mouvement de flexion des reins, le baſſin paroît vouloir ſe rapprocher du tronc, & ce dernier de l'autre. L'ouvrier commence par abattre avec le rogne-pied, ou ſe ſervir du boutoir, ſur des pieds morts, tant qu'il y aura de la muraille, afin de s'accoutumer à ce mouvement ; lorſqu'il aura ainſi travaillé ſur pluſieurs pieds, il ſe mettra à parer le pied ; il ne doit point ſe preſſer, mais s'attacher à enlever des lames de corne, les plus minces que faire ſe pourra, afin de ſe rendre la main légere. Il s'attachera, ſur-tout, à parer le pied uniment, à ne pas laiſſer la ſole plus épaiſſe d'un côté que de l'autre ; c'eſt une regle générale, que même dans une enclouûre grave, on doit parer le côté de la ſole oppoſé, autant que celui où il y a plaie ; mais de ce premier côté, on ne doit point puiſer, il ſuffit de parer également. Quand une fois l'on eſt exercé à parer, il faut s'accoutumer à faire porter des fers, à prendre la tournure du pied, à entôler ſon fer.

Toutes ces connoiſſances acquiſes, on peut travailler ſur le vivant.

Avant que d'opérer, le maréchal doit voir ſi ſon palefrenier eſt bien poſé ; ſi c'eſt ſur une jambe de devant, il faut que ce dernier ſoit, pour ainſi dire, en avant du poitrail, ſa jambe droite en avant, & ſa jambe gauche derriere, ſi c'eſt hors le montoir, & dans un ſens oppoſé, ſi c'eſt du montoir ; par-là, on oblige toute l'épaule à ſe porter en avant, ce qui donne de l'écartement à la jambe. On voit ſouvent des garçons embarraſſés en ferrant, de ce que la jambe paroît être en dedans, & ne ſçavoir comment s'y prendre.

Le plus ou moins d'aiſance qu'a le maréchal à ferrer, vient de la poſition du palefrenier, qui étant mal placé, court riſque de faire bleſſer le cheval par le maréchal ou qui s'approchant du bas ventre, collera davantage le pied vers la poitrine ; la bonne méthode eſt de ferrer deux pieds à la fois, en tranſtravat, & non pas les quatre pieds, comme l'on fait ; le cheval qui n'a plus de fer, s'abyme les pieds ſur le pavé, & reſſemble à celui qu'on meneroit à la voirie. L'ouvrier, en agiſſant ainſi, eſt preſque toujours dans le cas de perdre de vue la tournure des pieds, lorſqu'il met ſes fers au feu ; alors tandis que ſes fers chauffent, on le voit ſouvent revenir au pied, & tourner ſans ceſſe autour du cheval. Autrefois, on ne déferroit que deux pieds à la fois, auſſi

l'ouvrier en quittant le cheval, avoit sa mesure juste dans sa tête, mettoit ses fers au feu, les étampoit, ou les ajustoit simplement, s'ils étoient étampés; il les présentoit aux pieds, rarement il étoit obligé de revenir deux fois à l'enclume, tant il étoit sûr d'avoir bien pris la tournure du pied. Les ouvriers de ce temps-là se piquoient de propreté & non de vîtesse; ceux d'aujourd'hui ne songent qu'à ferrer bien vîte : le pied étant déferré, on doit se baisser, examiner la muraille, sa longueur, & juger de ce que l'on doit en abattre s'il y en a trop; plutôt d'après les connoissances anatomiques, que d'une pratique coutumiere; on se sert du rogne-pied & du brochoir, de même quand c'est une corne éclatante; lorsqu'on croit avoir abattu assez de pied, l'on prend ses déferres ou non, cela est égal, & on cherche des fers proportionnés aux pieds : ordinairement si ce sont de bons pieds, on prend des fers étampés; si, au contraire, ce sont des pieds dérobés, on étampe son fer dans les endroits où il y a du pied, ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu, pour les refouler, & les amincir; ensuite l'on met ses fers au feu, on les ajuste tour-à-tour, en les faisant porter de la même chaude, ou en les remettant dessus le feu. Il faut éviter avec soin de faire blanchir le fer; cet exercice de feu diminue son épaisseur, & le rend aigre; d'ailleurs, on risque de trop échauffer ou le pied, ou l'épaule du cheval. Quand sa tournure est bien prise, il suffit que le fer soit de couleur de cerise, pour le faire porter sur le pied, pour lui donner de la solidité. Si l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement dessolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir attention de toujours mouiller son fer, avant que de le présenter, & de ne le faire porter qu'à froid. L'ouvrier a-t-il un pied comble à ferrer? il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la secousse convenable, & l'étampe ensuite, ayant bien soin de le laisser beaucoup plus large, parce qu'en l'ajustant, cette largeur diminue : pour l'ajuster, il choisit une enclume où il y ait un défaut, c'est-à-dire, un léger enfoncement, il met son fer au feu par la pince, & vient l'ajuster dans ce défaut d'enclume.

On peut, il est vrai, ajuster un fer sur une enclume en dos d'âne; mais la manœuvre n'est pas si aisée : d'ailleurs, on ne sçauroit y ajuster que des fers, pour des pieds légérement combles. La pince étant ajustée, on met d'abord au feu une branche qu'on ajuste de même, & ensuite l'autre. Quand le fer paroît être entiérement fini, on le présente

avant que de le faire porter, pour ne pas échauffer le pied. On doit en user de même pour des chevaux qui ont des oignons. Lorsque le fer porte, on doit le brocher sur le champ, ou au moins, l'attacher avec quatre ou cinq clous, avant que de ferrer les autres pieds, de peur que la muraille ne vienne à s'éclater. Les clous doivent être proportionnés à l'étampure; minces de lame, ayant un bon rivet, c'est le principal. Je dirai encore ici en passant, que les maîtres maréchaux se sont beaucoup relâchés sur leurs clous; tous ceux de Paris, n'ont point de rivet; à les considérer, & à voir la largeur de la lame dans l'endroit qui constitue le rivet, on croiroit qu'ils en ont, mais ils en manquent totalement. Les cloutiers, pour tromper les maréchaux, donnent un coup de marteau mieux appliqué en cet endroit, le rendent large, mais l'affoiblissent. D'ailleurs, la plupart des clous n'ont pas assez de lame, & ont souvent le collet trop fort. Personne ne voit mieux que moi la décadence de la maréchallerie dans cette partie, parce que je l'ai toujours suivie, que je ne la perds point de vue, & que je fais la plus grande partie des opérations chirurgicales. Car, comme je l'ai dit plus haut, sur cent chevaux boiteux, quatre-vingt seize le seront du pied. Or, la ferrure étant le moyen d'y remédier, comment prescrire celle qui convient, si on ne la connoît pas dans toute son étendue? Comment pourra-t-on se déterminer pour telle, ou telle, si l'on en ignore les avantages, & les inconvéniens? Comment, après en avoir choisi une, l'appliquer, si l'on n'a personne qui soit en état de l'exécuter. Il faut donc avoir manié le marteau, pour être capable d'ordonner, & souvent de forger soi-même.

Je le répete, la base du chirurgien vétérinaire est la ferrure, c'est elle qui doit l'occuper davantage : on doit donc plus s'y attacher qu'à toute autre partie. En général, il n'est pas absolument nécessaire qu'un maréchal possede la fine anatomie, il suffit qu'il connoisse la structure des parties sur lesquelles il doit porter le bistouri, afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé, & qu'il évite de toucher aux vaisseaux, aux nerfs, &c. Je n'exige point de lui qu'il nomme tous les muscles, & qu'il en indique les attaches, il sera assez instruit, si, avant que d'opérer, il peut dire, il y a ici un muscle, un tendon, une artere, une grosse veine, un nerf à ménager; s'il connoît les médicamens les plus usités, & la circulation. Je le regarderai comme un bon maréchal, pourvu toutefois qu'il connoisse à fond le pied du cheval. Tout le reste est inutile au maréchal. N'est-il pas absurde

de vouloir lui apprendre à ferrer les chevaux géométriquement, comme M. Bourgelat l'enseigne à ses éleves. On ne conçoit pas comment il a pu imaginer ce projet chimérique, qui suppose dans les éleves des connoissances antérieures qu'ils n'ont pas, & qui par-là rend son système intolérable. La structure du pied, qu'il doit connoître, auroit dû seule le lui faire rejeter, & l'empêcher de le proposer; mais s'il eût, ainsi que moi, manié le marteau, les tenailles & le boutoir, jamais un tel projet ne lui seroit venu dans l'esprit. D'ailleurs, la raison pour laquelle je ne demande pas plus de connoissance aux maréchaux, c'est que tout homme qui aura assez d'intelligence pour étudier à fond la médecine vétérinaire, ne se croira pas fait pour être maréchal; il quittera bientôt cette profession, pour s'appliquer à la chirurgie, ou à la médecine.

FERRER LES CHEVAUX MALINS, (précautions à prendre pour). Il faut étudier le caractere des chevaux, connoître leur malice, & se servir de ruses pour les ferrer plus aisément.

Si le cheval compte (on appelle compter lorsqu'il retire son pied à chaque coup qu'on lui donne), on doit commencer par frapper doucement, ensuite un peu plus fort, & ainsi, en augmentant, jusqu'à ce que le clou soit rivé.

Il y a des chevaux qui ne donnent pas le pied facilement, ils doivent être pris par douceur, & être caressés; on leur levera les pieds de devant, & coulant toute suite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derriere; d'une main, on embrassera le jarret en dedans, de l'autre, on saisira la queue pour la faire servir d'appui, on serrera fortement le jarret avec le bras, observant de ne point lâcher, à moins qu'ils ne fassent de grands efforts, & qu'on ne coure risque d'être blessé. S'ils sont mutins, il faut leur mettre les morailles, ou le torche-nez, leur envelopper la tête d'un linge simple, ou de quelque grosse couverture, qui charge la tête. Lorsque, bien loin de s'adoucir, ils deviennent plus méchans, il faut prendre une plate-longe, l'attacher à la queue, passer la corde dans l'anneau de la plate-longe, mettre cette corde au paturon du pied qu'on veut ferrer, & tirer le pied à soi avec la plate-longe. Si le cheval vient à s'abattre, ou à se coucher, il faut cesser de lui boucher la vue, le mettre sur un terrein non pavé, ou s'il est pavé, le couvrir de fumier, faire tourner le cheval jusqu'à ce qu'il soit étourdi, & alors lui lever le pied, ce qui se fait aisément, quand même il seroit habitué à ruer dans cette circonstance, comme il arrive souvent.

Il y a d'autres chevaux qui baissent la hanche, quelquefois jusqu'à tomber, dès qu'on leur leve le pied ; dans ces cas, on attachera une plate-longe à la queue, ensuite on fera un tour au paturon, on tiendra d'une main la plate-longe, de l'autre on appuiera sur la hanche, & on tirera en haut la plate-longe, pour faire replier la jambe. La jambe étant raccourcie de maniere que le pied soit dans une situation convenable pour être ferré, il faut approcher du jarret la main qui étoit sur la hanche pour l'embrasser, la tenir comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la plate-longe. Si le cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvement, quittez le jarret, & portez la main sur la hanche, tenant toujours la plate-longe, laissez-le maître, en suivant ses mouvemens, de faire ses efforts, & lorsqu'il sera las, reprenez le jarret comme auparavant. Il y a des chevaux qui, sans être méchans, s'abandonnent par la longueur du temps, sur celui qui les tient ; il ne faut pas lâcher subitement le pied, parce que le cheval se trouvant privé tout d'un coup de point d'appui, tomberoit rudement, & courroit risque de se blesser ; mais il faut conduire doucement le pied à terre pour empêcher que le cheval ne s'abandonne ainsi ; il faut se mettre entre ses deux jambes de derriere, & lui lever le pied sans plate-longe, alors ne trouvant plus de point d'appui en dehors, il restera tranquille, & se soutiendra. Lorsqu'on est obligé de mettre le cheval au travail pour le ferrer, on doit, avant que de l'y mettre, tenir les fers tout prêts à porter sur le pied, & les clous tout affilés, afin de ne pas faire languir le cheval dans le travail ; on examine ensuite s'il est bien contenu de toutes parts, avant que de lever le pied pour le ferrer ; on le lui leve avec une plate-longe, on ne passe que deux fois alentour de la barre de fer, & on ne l'engage jamais, afin de pouvoir, selon la nécessité, mettre le pied à bas.

Si le cheval se débat, & tire la jambe, il faut lui laisser faire ses mouvemens ; &, après, continuer de le ferrer, pourvu qu'il soit bien contenu dans le travail ; on n'a pas besoin des soupentes, car quelquefois le cheval s'y abandonne, & court risque d'être suffoqué. On doit alors lâcher promptement le pied, & le débarasser du travail, de peur qu'il ne périsse : ce qui est arrivé plus d'une fois. Après l'avoir laissé reposer un moment & respirer à son aise, on le remet dans le travail, sans le gêner ; il suffit de le tenir court pour assujétir la tête, & lui mettre les morailles, ou le torche-nez : on lui reprend la jambe, observant de ne faire qu'un demi-

tour avec la corde autour de la barre, afin de pouvoir le mettre bas sur le champ, si le cas le requiert ; lorsqu'on lâche la longe, ce doit être doucement, de peur que le cheval ne se blesse, en heurtant rudement son pied contre le pavé ; dès que le pied aura reposé à terre, on le prendra. C'est de cette maniere qu'on parviendra à le ferrer.

Si le cheval ne s'abandonne pas, & ne se couche pas sur la soupente, mais qu'il tire presque continuellement la jambe, il faut le lâcher, & le reprendre souvent, jusqu'à ce qu'on soit venu à bout de le ferrer. Je dis qu'il faut le lâcher souvent, parce qu'en tirant la jambe, il peut arriver au dessous du jarret une extension, qui rend le cheval boiteux pendant un certain temps.

On en voit qui se débattent si fort dans le travail, qu'on est obligé de les en tirer, afin de les ferrer à la plate-longe.

Au reste, pour ferrer un cheval, il faut plus de hardiesse & d'adresse que de force. Avant que de commencer cette opération, le maréchal doit prendre garde que le cheval n'ait pas la longe dans la bouche ; car, il est à craindre qu'en tirant la longe, il ne se coupe la langue ; qu'il ne l'ait point sur le nez, parce qu'elle peut lui boucher la respiration. J'en ai vu quelques-uns se couper la langue sur la longe ; & un, entre autres, s'étoit tellement serré le nez en tirant la longe, qu'il perdoit la respiration ; à peine eut-on le temps de la couper. J'en ai vu un autre tirer la longe, qui lui serroit le nez, avec tant de force, qu'après l'avoir coupée, il tomba à la renverse, se releva, & alla mourir à cent pas delà.

Quand on déferre un pied foible, ou un pied boiteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clous, avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoises que sur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans est le plus foible, & que les tricoises foulent la sole.

FERRIERE, poche ou sac de cuir dans laquelle le maréchal renferme ses outils, lorsqu'il va en ville ferrer, ou reclouter.

FERRURE. La ferrure est cette opération par laquelle un maréchal applique un fer sous le pied d'un cheval. Il seroit difficile de remonter à son invention. On croit cependant que les Grecs, du temps d'Homere, au moins, ferroient leurs chevaux : cette opinion est fondée sur le cent cinquante-troisieme vers du onzieme livre de l'*Iliade*, où le poëte s'exprime ainsi : » La cavalerie des Grecs taille en piece celle des » Troyens, qui est obligée de fuir, & les chevaux font » lever la poussiere de dessous leurs pieds garnis d'airain «. Ceci paroît assez décisif, & un des plus fameux comman-

tateurs d'Homere, Euſtathe, qui vivoit dans le douzieme ſiecle, remarque que par le mot *airain*, il faut entendre les croiſſans qu'on met ſous les pieds des chevaux; mais les anciens ne nous ont rien laiſſé ſur la ferrure. Dans les ſiecles poſtérieurs, il ne ſemble pas qu'on ait regardé cette pratique comme aſſez intéreſſante, pour réfléchir ſur ſes avantages ou ſes inconvéniens & ceux qui ſe ſont mêlés de ferrer ainſi les chevaux, étoient des hommes groſſiers, dont le talent ſe bornoit à forger, & qui, en appliquant un fer ſous les pieds des chevaux, ne ſuivoient que l'uſage établi, ſans ſonger à perfectionner cette méthode. Ce n'eſt que depuis très-peu de temps qu'on s'en eſt occupé, & depuis que l'on a joint la médecine vétérinaire à la maréchallerie. Mais ſi l'on juge des progrès de la ferrure par l'état dans lequel elle ſe trouvoit il y a vingt ans, on voit qu'ils ont été bien lents. Cependant en la négligeant, on a négligé une choſe très-eſſentielle.

FERRURE ORDINAIRE. Il n'y a qu'une ferrure à mettre en uſage pour les chevaux qui ont un bon pied, & qui n'ont pas de défaut, c'eſt celle de ferrer court, de ne jamais parer le pied; il faut bien diſtinguer, & ne pas confondre les termes, *Parer* & *Abattre*. Parer, c'eſt vuider le dedans du pied; abattre, c'eſt rogner la muraille. Les fers pour ces pieds doivent être minces d'éponges, de maniere que les talons & la fourchette poſent à terre; bien que la ſole ſoit dans ſon entier, elle n'acquierera pas par cela plus d'épaiſſeur; elle ſe délivre elle-même de ce qu'elle a de trop, cela eſt ſi vrai, que l'on apperçoit tous les jours dans les chevaux qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en grattant avec quelque choſe cette même ſole, on trouve une ſubſtance farineuſe, qui prouve que c'eſt un ſuperflu prêt à tomber. S'il en étoit de même de la muraille, on ne ſeroit pas dans le cas de l'abattre; l'on peut voir par la deſcription du pied, juſqu'à quel point elle peut s'accroître. Les fers ne doivent point être couverts, ce n'eſt pas aux maréchaux que je fais cette repréſentation, ils ſont convaincus de la vérité que j'avance, je parle pour le bien général. Un fer couvert dure plus long-temps, j'en conviens, parce que le cheval uſe en voûte; on peut repréſenter une telle perte au propriétaire; quant à l'épaiſſeur, elle ne doit pas être conſidérable; un fer mince eſt plus léger. Quoi qu'il y ait des chevaux qui uſent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derriere que du devant, l'étampure doit être ſemée également du pied de

devant ; le ſabot en eſt moins fatigué ; à l'égard du derriere ; cela doit être à peu près de même, ſi ce n'eſt qu'on laiſſe en pince un écartement de la valeur d'un clou, vu le pinçon que l'on eſt obligé d'y mettre, & le point d'appui conſidérable que le cheval eſt obligé de prendre avec tout ſon train de derriere. La contre-perçure doit être faite du même côté de l'étampure, l'ajuſture doit être douce, &, à bien dire, un peu relevée en pince ; le corps des branches à plat. Les clous à leur tête doivent être coniques, repréſentant la figure de l'étampure ; il arrive par-là, que quand ils ſont bien brochés & uſés, à niveau d'étampure, ils paroiſſent ne faire qu'un ſeul & même corps avec le fer. De pareils fers s'uſeront minces, comme des lames de coûteau, & tiendront auſſi-bien que s'ils étoient neufs ; il n'en ſera pas ainſi avec les clous à tête quarrée ; les fers doivent garnir tant du devant que du derriere, aux chevaux de trais, mais il faut qu'ils ſoient plus juſtes pour les chevaux de ſelle ; les pieds de derriere ſeront de même ferrés courts, & de la même façon ; on évitera par ce moyen tous les accidens qu'occaſionne la ferrure actuelle. C'eſt avec plaiſir que je vois adopter cette méthode par la plupart des maîtres maréchaux, par ceux même qui la critiquent. Quant à ceux qui ne la ſuivent pas, c'eſt pour la crainte mal placée qu'elle ne plaiſe pas au maître, & principalement au cocher. Tous ſentent l'utilité de cette ferrure, mais pluſieurs, par la raiſon que nous venons de dire, d'autres par cette vieille habitude de mal faire, ſe tiennent à ce qu'ils ont toujours pratiqué, & ne veulent point avoir l'embarras de renouveller une boutique montée.

Cette ferrure conſerve les talons bas & foibles. Pour ſuppléer à ce défaut, la nature a formé une groſſe fourchette, ſur laquelle les chevaux marchent ; & qui leur ſert de point d'appui. Les pieds plats, & les talons bas, ont tous une groſſe fourchette qui ſoulage les talons ; en effet, tout le poids du corps tombe ſur la fourchette, & non ſur les talons. Le contraire arrive aux bons pieds ; car pour l'ordinaire, ils ont une très-petite fourchette, mais en revanche de forts talons, qui font la fonction de la fourchette, & qui, par conſéquent, ſoutiennent tout le poids du corps du cheval.

FERRURE, pour aller ſolidement ſur le pavé ſec & plombé, tant pour les chevaux de trait, que les chevaux de bât, c'eſt-à-dire, pour les chevaux de carroſſe, de ſelle, & autres.

Cette ferrure eſt celle que j'ai indiquée ci-deſſus, c'eſt la ferrure courte que j'appelle à croiſſant, c'eſt-à-dire, un fer dont l'étampure eſt également ſemée, & dont les éponges minces viennent ſe terminer au bout des quartiers ; de maniere que le bout des éponges ſoit de niveau avec les talons. On peut même, aux chevaux qui ont beaucoup de quartiers, faire des crampons de corne, de la hauteur d'un tiers de pouce & plus; ce qui les retiendra plus fermement, non-ſeulement ſur le pavé ſec & plombé, mais ſur toutes ſortes de terreins ; ces crampons de corne ne s'uſent pas, cela eſt ſi vrai, que quand on ferre le cheval (ce qui arrive tous les ſix ſemaines, ou deux mois), on eſt obligé d'en abattre une partie ; ces ſortes de crampons ne peuvent ſe faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes ; autrement, comme nous venons de le dire, il faudroit s'en tenir à la ferrure courte, à celle dont les éponges ſeroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poſeroit à terre, & c'eſt celle qui donne le plus d'appui au cheval ; cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

FERRURE, à demi-cercle, pour les chevaux de ſelle.

Le demi-cercle, ou le fer, doit être de deux ou trois lignes de largeur, ſur une & demie d'épaiſſeur ; il doit avoir dix étampures également ſemées, & contre-percées du même côté, les clous doivent être par conſéquent très-petits. On le placera de la même maniere que le précédent, dont il ne differe que par ſa largeur, & par deux trous de plus. Le cheval ainſi ferré, eſt plus léger, ſes mouvemens ſont plus liants, plus fermes ſur le pavé ſec & plombé, & donnent de la douceur au cavalier.

FERRURE à demi-cercle, pour les chevaux de carroſſe.

Comme a ferrure précédente ne ſçauroit empêcher le cheval de gliſſer, dans le premier temps qu'il porte ſon pied ſur le terrein plombé, ou que la pince porte la premiere, & qu'elle eſt garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi-cercle, mince du côté de l'étampure, plus juſte que le pied, & paré de maniere que toute la muraille déborde de la moitié de ſon épaiſſeur dans tout ſon pourtour. Après avoir raiſonnablement abattu le pied, on cernera avec la corniere du boutoir, le dedans de la muraille, dans cette partie qui avoiſine la ſole de corne ; on fera enſuite porter ſon fer à chaud, puis on l'arrêtera avec de petits clous, dont la tête ſera enfoncée moitié dans l'étampure ; on rapera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puiſſe pas s'éclater lorſque le cheval marchera ; au moyen de cette ferrure, il mar-

chera sur toute sa muraille, soit en montant, soit en descendant.

FERRURE pour un pied plat.

Il faut examiner si le cheval dont le pied est plat, a les quartiers bons ou mauvais, si les talons sont bas, foibles, renversés, ou s'ils sont plus forts que les quartiers; mais il est rare de rencontrer les chevaux dont les quartiers & les talons soient mauvais en même temps; si les quartiers sont mauvais, pour lors il faudra contenir la branche du fer, jusqu'à la pointe des talons, & faire porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de résistance; il faut que la branche, & principalement l'éponge, soit étroite. Si, au contraire, les talons sont foibles, on raccourcira la branche; on verra qu'elle porte alors sur la partie la plus forte du quartier, sans qu'elle soit entôlée; d'ailleurs, on tâchera toujours que la fourchette porte à terre.

FERRURE, pour les pieds combles & oignons.

Les pieds combles ne contractent ce défaut que par la ferrure; il est occasionné par l'usage des fers voûtés qui ont écrasé la muraille, & ont obligé la sole à surmonter en dos-d'âne. Il n'est pas possible de remédier à ces sortes de pieds; on peut seulement pallier le défaut, en mettant des fers uniment entôlés, & en cherchant à les faire porter sur la bonne corne, afin de donner à la mauvaise la liberté de pousser. On parviendra bien à remettre les talons renversés, devenus bas, & foibles par la ferrure, mais on ne rétablit pas la sole.

Voici la maniere d'ajuster les fers pour ces sortes de pieds; le maréchal, après avoir déferré le pied, doit commencer par abattre la mauvaise corne, sans toucher à la sole; ensuite il présente au pied un fer couvert sans étampure, puis l'ayant mis au feu, il l'étampe suivant le pied, c'est-à-dire, dans les endroits où il y a de bonne corne; mais avant cela, il doit donner la tournure à son fer, & les secousses nécessaires, quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un U, être ouvert des talons, parce qu'en l'ajustant, il ne resserre que trop. Le fer étampé & contre-percé, il le remet au feu, pour achever de lui donner le reste de la tournure, sans déranger l'étampure: après quoi, il entôle la pince, la pince étant entôlée, il met une des branches au feu, & l'entôle plus ou moins, suivant l'oignon ou la plénitude de la sole des talons; il met ensuite au feu l'autre branche qu'elle entôle de même. Tout cela étant fait, il redonne un coup tout du long de la voûte, sans le remettre au feu, ou en l'y met-

tant ; cela dépend du plus ou moins d'adreſſe de l'ouvrier à finir ſon fer ; mais il eſt rare qu'il aille au feu moins de trois fois pour l'ajuſter. Après avoir donc totalement ajuſté ſon fer, le maréchal le mouille, s'il eſt trop chaud, & le préſente au pied, pour voir s'il manque en quelque point ; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever. Il eſt poſſible d'entôler un fer ſur une enclume, dont la table ſera plate, & même ronde ; mais ce ne peut être qu'en amincifſant la voûte du fer ; ce qui charge le fer d'une épaiſſeur dans un endroit, & lui en ôte dans l'endroit, où il en a le plus beſoin ; il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui tombe dans ce défaut. Que l'on conſidere, en effet, le fer d'un habile ouvrier avant qu'il ſoit ajuſté, on le trouvera égal en épaiſſeur ; mais ſi on examine l'autre ajuſté & prêt à attacher, on remarquera que la voûte ſur laquelle le cheval marche, eſt mince. Il arrive delà que l'on eſt obligé, au bout de trois ſemaines, de ferrer le cheval, la voûte étant uſée ; mais le bord de l'étampure, & les clous ſont neufs. Pour bien entôler un fer, on doit prendre un fertier dont la bouche ſoit ronde, & ſe ſervir d'une enclume uſée, inégale, où il y ait des enfoncemens ; c'eſt là qu'à coup de fertier, on donne la concavité ou l'entôlure néceſſaire au fer, ſans altérer ſon épaiſſeur, & qu'on le rend de longue durée ; & les ferrures les plus vieilles donnent le temps au pied de pouſſer.

FERRURE pour un pied foible ou gras.

Le pied foible étant celui dont la muraille eſt mince, on doit mettre des fers légers, & étampés maigre, & avoir pour regle générale, de ne point parer le pied, & de ferrer court ; par ce moyen, on évitera d'enclouer, ou au moins de piquer.

FERRURE pour les talons bas, foibles & ſenſibles.

Tout conſiſte ici à ferrer court, & à ne point parer le pied, à avoir ſoin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & à faire en ſorte que la fourchette porte entiérement & également à terre.

FERRURE pour un pied encaſtelé.

C'eſt la même que pour le bon pied ; le tout conſiſte à ferrer court, & à ne point parer le pied. Quand l'encaſtelure eſt naturelle, il n'y a pas de remede ; mais lorſqu'elle vient de ce que l'on a paré la ſole & creuſé les talons, il ſuffit de les laiſſer croître, de les tenir toujours humides ; alors on verra les quartiers, & principalement les talons s'ouvrir ; ce qui eſt bien éloigné de la pratique erronée des

anciens, qui creusoient les talons, & ferroient à pantoufle, comme M. Bourgelat.

FERRURE, pour un quartier ferré en dedans, renversé, où il y a une rentrée en dedans, dont la sole est tombée, & qui joint à cela a un talon foible.

Si le quartier & la muraille sont trop hauts, il faut abattre, ne point percer le pied; mais mettre un fer à demi-branche du même côté, & la tenir mince vers les talons; il faut aussi que la branche du dehors soit forte, & aille jusqu'à la pointe du talon; que le fer soit beaucoup entôlé, & la branche d'en dedans plate, afin que tout le poids du corps portant sur cette voûte, & sur la branche d'en dehors, le quartier de dedans puisse être soulagé, ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre; dans cette position, l'on s'apperçoit d'une espace où l'on peut passer une lame de coûteau entre le quartier & le pavé.

FERRURE pour les bleimes.

Quoique la bleime soit une maladie de la sole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré comme pour les seimes, c'est-à-dire, plus ou moins court, suivant le local, mais la branche sera toujours plus mince de ce côté que de l'autre. Si la bleime est à la pointe du talon, la branche sera plus courte que si la bleime étoit vers les quartiers. Dans ce dernier cas, on prolongeroit la branche mince jusqu'à la pointe du talon, en la faisant porter sur la muraille. Quand la bleime est de nature à être traitée souvent, on est obligé de mettre, pendant tout le traitement, un fer étranglé dans cette partie, pour contenir les éclisses & le reste de l'apareil.

FERRURE pour les seimes.

Si la seime est du pied de devant, il faut examiner si elle attaque le quartier, ou le talon. Lorsqu'elle est sur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade sera raccourcie, & dont le bout aminci, viendra porter sur le quartier & sur le fort de la muraille. Quand, au contraire, la seime est placée sur le quartier, on prolongera le fer ou la branche jusqu'à la pointe des talons; mais sans y mettre de pinçon. Si la seime est en pince, ce que l'on appelle en pied de bœuf, le cheval sera ferré à l'ordinaire. On peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il est possible de s'en passer; le sifflet que l'on a coutume de faire en pince, ne sert guere plus. Le véritable remede est de traiter la seime. *Voyez* Seime.

FERRURE pour une fourchette petite, abreuvée d'humidité putride.

Il se trouve certains pieds, principalement ceux de derriere, dans lesquels la fourchette est naturellement petite, mais dont les talons sont forts; elle est exposée à se remplir d'humeur sanieuse. Dans d'autres pieds, cette maladie arrive par le parement de cette fourchette, & par son éloignement de terre : les eaux & les boues, entrant dans les différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce que l'on appelle vulgairement fourchette pourrie. On y remédie, en abattant beaucoup de talon, & en ferrant court, afin qu'elle soit forcée de porter à terre. Par ce moyen, on fait une compression qui oblige l'humeur ou les boues amassées, de sortir. J'ai guéri, par cette voie, nombre de chevaux qui commençoient à avoir des fics. On doit prendre garde de ne point laisser de fumier, ou d'humidité sous ces pieds, & on aura soin de mettre tous les jours dans la fourchette une dissolution de verd-de-gris dans le vinaigre.

Quand le fic est bien décidément formé, la ferrure ne sçauroit y remédier, il faut en venir à l'opération. *Voyez* celle du Fic.

FERRURE, pour des chevaux qui ont été fourbus, & qui marchent en nageant.

La fourbure, comme nous l'avons dit, se manifeste toujours, ou presque toujours aux pieds, principalement à ceux de devant. Il y a des chevaux qui ont des cercles ou cordons bombés, ou rentrés; d'autres, dont la muraille est quatre fois plus épaisse qu'elle ne doit être; d'autres dont la sole de corne est séparée de la sole charnue; d'autres qui, en marchant sur les talons, jettent les pieds en dehors, ce que l'on appelle nager. Ces sortes de chevaux, lorsque les talons sont bons, doivent être ferrés long, à fortes éponges; parce qu'autrement les talons s'useroient par la suite; mais il faut toujours s'abstenir de parer le pied. On voit qu'en suivant cette méthode, on fait un mal pour en éviter un plus grand; aussi est-ce le seul cas où il faille ferrer à fortes éponges.

Si le cheval a un croissant, & que la sole de corne soit séparée de la charnue, il faut lui mettre un fer couvert, & & l'entôler de maniere qu'il ne porte pas sur la sole, c'est la même ferrure que pour les pieds combles.

FERRURE pour un cheval encloué.

Pour ne pas déferrer à chaque pansement, un cheval qui aura été encloué, il est à propos de former avec la tranche une échancrure dans le fer; on le panse alors plus commodément, & on réitere l'opération une seconde fois, si le

cas l'exige. Lorsque l'enclouûre est aux talons, on échancrera dans cette partie; ce sera en pince, si cette partie a été enclouée.

FERRURE pour un cheval qu'on va dessoler.

Lorsque ce n'est point à cause d'une plaie dans le pied qu'on dessole un cheval, mais pour un effort, un étonnement, &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, se contentant simplement d'allonger les éponges, & de les tenir droites; mais si c'est à cause d'un fic ou d'un clou de rue; pour lors on lui mettra, durant tout le temps du traitement, un fer étranglé, afin de donner la facilité de le panser. Le cheval une fois guéri, on doit se servir d'un fer couvert, & sans aucune ou presque aucune ajusture.

FERRURE pour un cheval qui se coupe.

On dit qu'un cheval se coupe, & s'entretaille, quand il s'attrape avec ses fers, qu'il se heurte les boulets, soit aux pieds de devant, soit aux pieds de derriere: il peut se couper de la pince ou des quartiers; ce dernier cas est plus ordinaire. Quant à ceux qui se coupent de la pince, ce défaut vient communément d'un vice de conformation, ce qui fait qu'on y remédie rarement; cependant on les ferre juste, en laissant déborder la corne en pince; mais cela n'empêche pas qu'ils ne se coupent. Dans ceux qui se coupent des quartiers, la mauvaise conformation peut en être la cause néanmoins cet accident est presque toujours un effet de la lassitude ou de la mauvaise ferrure, ou d'un fer qui garnit en dedans: pour y remédier, on met un fer, dont la branche de dedans soit courte, mince, & étranglée, sans étampure, incrustée dans l'épaisseur de la muraille, comme si l'on ferroit à cercle, la branche de dehors sera à l'ordinaire, à l'exception des étampures qui doivent être serrés, & en même nombre; il faut encore que le fer soit étampé en pince & jusqu'à sa jonction avec les quartiers.

FERRURE pour un cheval qui forge.

On dit qu'un cheval forge, lorsqu'avec la pince de derriere, il attrape ses fers de devant: il y en a qui attrapent les éponges de devant: ce que l'on appelle forger en talons; d'autres frappent la pince: on dit alors qu'ils forgent en pince. Ce dernier défaut dépend, ou du mouvement trop allongé des jambes de derriere, ou du peu d'activité qu'ont celles de devant pour se porter en avant; ce qui est souvent la preuve d'un cheval usé, ou mal construit. Le moyen d'y remédier, quoi qu'il ne soit pas toujours certain, est de laisser déborder la corne en pince, comme si on voûtoit ce

cercle

cercle; quant au premier défaut, il vient pour l'ordinaire de ce que l'on a ferré trop long le devant, & de ce que les éponges outre-passent la pointe des talons : dans ce cas, le cheval doit nécessairement porter la pince de derriere sur cette partie, ce qui quelquefois est cause qu'il se déferre. On met à ces sortes de chevaux deux pinçons, sur les côtés, au fer de devant ; mais ils deviennent très-inutiles quand le fer porte également, que les rivets sont forts, & que le cheval est ferré court, & à éponges minces.

FERRURE pour un cheval qui use en pince, tant du devant que du derriere.

Le cheval qui use en pince, dénote un animal ruiné, ou qui tend à sa ruine ; car c'est le commencement de ce défaut, qui fait donner au cheval le nom de *Pinçart*, ou de *Rampin*. Cet accident vient presque toujours de ce que dans les différentes ferrures, on a paré le pied, & éloigné la fourchette de terre : de ce que les muscles fléchisseurs du paturon, de l'os coronaire, & principalement de celui du pied sont toujours en tension, comme ils le seroient dans un homme qui marcheroit continuellement sur la pointe du pied ; de ce que ces muscles ainsi tendus, poussent les articulations en avant, les rendent droites, & éloignent les talons de terre ; ce qui n'arriveroit pas, si la fourchette y portoit. Pour ces sortes de chevaux, il ne faut point mettre de fer en pince, mais lui donner plus d'ajusture, & tenir les branches à plat & minces, en un mot, les ferrer court.

FERRURE pour un cheval qui use beaucoup de derriere, à la branche de dehors.

En général, tous les chevaux usent plus de derriere que de devant, plus en dehors qu'en dedans : ce qui vient de ce que le cheval ne met pas son pied en ligne droite ; mais en formant le demi-cercle, il le porte en dedans, & le reporte en dehors ; l'expérience le prouve, & l'inspection anatomique des muscles de la jambe le démontre : car il y a peu d'extenseurs, & beaucoup plus d'adducteurs & d'abducteurs. C'est une remarque que jusqu'à présent personne n'avoit faite. Par ce mouvement, il y a, comme l'on voit, un frottement du fer sur le pavé, mais plus en dehors qu'en dedans, parce que ce bord se présente le premier sur le terrein. Tout cheval qui use également, a une marche non naturelle, ce qui provient d'une mauvaise construction ; il ne doit pas, non plus que tous les quadrupedes, porter les jambes de derriere sur la même ligne, mais plus près du centre de gravité ; autrement, il perdroit son équilibre : ses mouve-

mens feroient plus précipités, & moins aſſurés. Ainſi tout cheval qui aura les jambes de derriere inclinées de dehors en dedans, ſera toujours excellent, & préférable à celui dont la jambe eſt perpendiculaire au terrein. Ces ſortes de chevaux ont beſoin d'un fer dont la branche ſoit bien forte en dehors, mais qui ait très-peu de fer en dedans ; celle de dehors doit être couverte & étampée gras, afin que le fer garniſſe. Je le répete, de pareils fers ne conviennent qu'aux chevaux qui uſent conſidérablement ; à l'exception de ce cas, tout fer de derriere doit avoir la branche de dehors plus épaiſſe, mais pas de beaucoup.

FERRURE pour le cheval pinçart des pieds de derriere, lequel eſt ſujet à ſe déferrer.

Autant qu'il eſt poſſible, il faut que le fer ſoit étampé près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entôler ; les branches de la voûte du fer doivent auſſi être renverſées en dedans du pied, comme ſi on vouloit le ferrer en pantouffle, de maniere que la voûte du fer approche le plus qu'on pourra de la ſole dans toute ſon étendue.

FERRURE à tous pieds.

Il y a pluſieurs fers qu'on peut mettre indiſtinctement à toutes ſortes de pieds, mais dont cependant on ne ſe ſert que dans le cas où un cheval ſe déferre en route, & qu'on ne pourroit trouver de maréchal. Ces fers ſont briſés, ce ſont deux quartiers de fers unis enſemble en pinces, par le moyen d'un rivet ; on fait ſur leurs branches un, deux, & quelquefois trois rangs d'étampures entrelacées. D'autres fers, pareillement briſés, ont leurs bords relevés comme des pinçons ; mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge. Il peut y avoir différentes eſpeces de fers ainſi conſtruits. On ſe ſert encore d'une eſpece de ſoulier de cuir, inventé par M. le Maréchal de Saxe, dont la ſemelle eſt revêtue d'un fer très-léger & peu couvert.

FERRURE pour un mulet qui porte un bât, ou une ſelle.

Le fer ne doit déborder que d'une ligne en pince ſeulement, & être relevé ; pour cela on abattra beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité. On ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le mulet ; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point de crampons ; enfin, le fer doit être égal de force par-tout. Pour rendre le pied bien uni, on en abattra l'excédent, s'il y en a, avec le boutoir : & on ôtera la mauvaiſe corne avec le rogne-pied, ſans néanmoins vuider le

dedans du pied ; ni ouvrir les talons ; mais on les laiſſera dans leur force ; car lorſqu'ils ſont parés, le pied ſe reſſerre ; ce qui occaſionne la fente du ſabot. Maladie connue ſous le nom de *Seime*.

FERRURE pour donner aux mulets une marche ſûre & ferme ſur toutes ſortes de terreins, ſur le pavé ſec & plombé.

On doit les ferrer à cercle. *Voyez* la Ferrure à cercle. Cette ferrure eſt plus facile à exécuter ſur les mulets que ſur les chevaux, parce que les premiers ont, & le pied beaucoup plus petit, & la muraille plus forte, au lieu qu'on rencontre dans ceux-ci, des pieds gras & combles, dont la muraille eſt mince, ainſi cette ferrure ne leur convient pas. J'ai fait ferrer à cercle des mulets qui ont été plus de ſix ſemaines avec cette ferrure, bien qu'ils marchaſſent tous les jours, & qu'ils portaſſent le bât. Elle eſt propre auſſi pour un mulet de monture. J'ai employé cette ferrure pour les mulets qui ont été à l'armée, elle a duré quatre mois.

FERRURE pour un mulet qui eſt expoſé à marcher ſur une glace unie.

Mettre un crampon un peu pointu en pince, & un à chaque éponge, ou bien deux ou trois clous dont la tête ſoit faite en corne, de ſorte qu'ils puiſſent mordre ſur la glace. Il eſt indiſpenſable de mettre des crampons aux mulets qui doivent marcher dans les montagnes ou dans les terres graſſes.

FERRURE pour un mulet qui tire une voiture.

Il faut le ferrer comme on ferre un cheval, c'eſt-à-dire, que le fer ne doit déborder, ni en pince ni en dehors, être juſte au pied, & ſans crampons. Mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponges, & cela parce que le mulet uſe en pince, & que le fer s'uſe davantage. Il ne faut pas non plus percer le pied, ni ouvrir les talons.

FERRURE pour les ânes.

Ces animaux ont le pied fait comme le mulet ; on peut donc les ferrer de même, ſuivant l'uſage auquel on les deſtine.

Je penſe avoir rempli le but que je m'étois propoſé dans la deſcription de cette nouvelle façon de ferrer ; mais comme quelques perſonnes, en faveur de leur ancienne méthode, font encore contre la mienne les mêmes objections, je crois devoir renvoyer aux réponſes que j'y ai faites dans mon Guide du maréchal. Elles ont fait impreſſion ſur pluſieurs, j'eſpere qu'elles rameneront ceux qui les liront avec attention.

FERTIER, eſpece de marteau dont le manche eſt court; & dont ſe ſervent les forgerons ou ceux qui ferrent; il y a des fertiers à forger, & des fertiers à ajuſter, ceux-ci ne different des premiers qu'en ce que leur bouche eſt plus ronde, & qu'ils ſont moins peſans.

FESSES (les), ſont ces maſſes de chair que l'on voit depuis la hanche juſqu'à la croupe, & depuis celle-ci juſqu'à cette pointe qui avoiſine la queue. Elles doivent être graſſes & convexes, tant pour la grace que pour le mouvement.

FESSIER, qui appartient à la feſſe.

FESSIERS (muſcles); ſçavoir, le moyen, le grand & le petit feſſier. *Voyez* Cuiſſe.

FEU ACTUEL, s'entend d'un remede appliqué ſur le champ, & dont il réſulte un prompt effet. On appelle ainſi l'application du feu; mais il faut l'enviſager de deux manieres, le feu mis en qualité de cauſtique ſur une carie, eſt actuel, mais appliqué ſur la peau, dans l'intention de fondre une tumeur; il eſt réſolutif, & ſon effet n'arrive que long-temps après la cicatrice. Les maréchaux remarquent tous les jours que le feu mis ſur des veſſigons, molettes, jambes enflées de cauſes ſéreuſes, n'agit que ſix ſemaines, deux mois après, quoique la guériſon des plaies ſoit faite au bout de quinze jours.

Le feu ou cautere actuel eſt un remede des plus uſités, & des plus efficaces pour les tumeurs œdemateuſes, pour les engorgemens de cette nature qui ſurviennent aux jambes, pour les épanchemens de ſynovie, ou de lymphe tendineuſe; tels que les veſſigons, molettes, jardons, courbes, éparvins, ſuros commençant & autres. A l'exception de ces cas, on ne doit jamais avoir recours au feu pour ouvrir des abſcès; c'eſt cependant ce que font la plupart des maréchaux qui l'emploient, diſent-ils, pour guérir des fonds, pour conſerver les jambes; (1) mais cette méthode n'eſt ſuivie que par des gens, auſſi peu verſés dans la théorie que dans la pratique; ils n'ont d'autre guide qu'un aveugle empyriſme. J'ai été aſſez heureux pour déſabuſer nombre d'écuyers, qui, emportés par le torrent, mettoient le feu à des chevaux bien placés ſur leurs jambes, & qui avoient les tendons bien détachés; ils donnoient pour raiſon de leur conduite, que les

---

(1) D'après cela, il n'eſt pas étonnant de voir M. Vitet ſuivre aveuglément cette vieille routine, & conſeiller le feu pour ouvrir des abcès profonds.

chevaux bronchoient, & n'avoient pas la jambe sûre; quelques-uns assuroient que leurs chevaux se rétablissoient par ce moyen, & qu'ils acquéroient plus de fermeté; d'autres sont convenus de bonne foi du contraire: il est de fait pourtant que les premiers ont été la dupe de leur pratique, car il est faux qu'ils s'en soient mieux trouvés. Mais comment, est-il possible que le feu mis sur les tendons, leur ait donné du ressort, puisqu'ils n'en ont point, ou presque point, par eux-mêmes. Si le feu avoit été appliqué sur l'avant-bras, on y verroit, peut-être, une espece de raison, puisque ce sont les muscles de cette partie qui se contractent, & qui agissent; ce qu'on ne sçauroit dire des tendons. Quel effet les parties actives du feu opéreront-elles sur les tendons, étant si éloignées de l'endroit qui met ces tendons en mouvement? Ne sçait-on pas d'ailleurs que la propriété du feu est de resserrer & de donner du ressort simplement à la partie sur laquelle il est appliqué? Cela est si vrai, que quand on a mis le feu sur une grosseur, si on ne l'applique dans son étendue, l'endroit qu'on n'a pas brûlé ne se résout point. On entend tous les jours des gens se plaindre que le feu n'a pas été mis assez haut, ou assez bas; en un mot, dans toute la partie malade, & que l'on est souvent obligé d'y revenir; c'est seulement alors qu'on en voit l'effet; il n'y a pas, comme le disent certains auteurs, différentes manieres de mettre le feu, il est faux encore qu'on se serve de différens métaux. On ne doit employer que le fer; & selon les regles de la bonne pratique, les instrumens doivent se borner aux couteaux & aux pointes. On met le feu avec les couteaux, quand les tumeurs ont de l'étendue; on préfere les pointes émoussées, lorsque ces tumeurs n'en ont guere: la figure que l'on décrit avec l'un & l'autre, est arbitraire, l'essentiel est d'embrasser la tumeur (1). Il paroît qu'il vaut mieux brûler en côte de melon, & en pate d'oie; mais quand on le fait de cette maniere, il faut avoir soin de ménager les angles où les lignes se réunissent, de peur d'occasionner de trop grands escarres. On ne doit point appuyer les couteaux sur la partie; il suffit de les promener lentement de haut en bas, dans le même sillon, sans y revenir à différentes fois: méthode mauvaise, quoique universellement pratiquée. Une

(1) Bien loin de suivre l'avis de M. Vitet, qui conseille de le mettre à côté, ce qui n'est jamais arrivé qu'à des maréchaux sans expérience.

opération ne peut jamais être sûre, si le feu est mis inégalement ; ce qui le prouve, c'est que l'escarre tombe, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, à divers jours de distance. En pressant trop fortement avec le fer chaud, on court risque d'outre-passer la peau, alors, au lieu de lui donner du ressort & du ton, on les lui ôte, & on occasionne souvent des eaux aux jambes, quand le feu a été dans ces parties; ces eaux guérissent très-difficilement ; à ce mal succédent des poireaux, & à ceux-ci des fics, qui assez souvent deviennent incurables. Après avoir appliqué le feu avec précision, on frotte la partie avec un peu d'huile de laurier, ce qui est préférable aux cirouennes, que l'on a coutume de mettre; on laisse ensuite le cheval dans cet état sans y toucher, jusqu'à ce que l'escarre soit tombé, ce qui arrive vers le onze ou le douzieme jour, quelquefois plus, quelquefois moins : c'est alors qu'il convient de faire des décoctions de plantes aromatiques, de thym, de romarin, de laurier, &c. dans lesquelles on ajoute du gros vin, ou de l'eau-de-vie camphrée, on en bassine souvent la partie malade. A leur défaut, on peut se servir de vin tiede, mais il n'est pas si actif. Sur la fin l'on mene le cheval à l'eau, & il guérit ; cependant, quoique bien guéri, la grosseur est toujours la même, on ne s'apperçoit de l'effet du feu qu'un mois ou six semaines après; il est rare qu'alors le mal ne soit pas dissipé, ce qui ne peut arriver que quand l'œdeme ou le squirrhe sont fort anciens.

Il faut avoir attention de promener un peu tous les jours le cheval, principalement s'il a eu le feu aux deux jambes, soit de devant, soit de derriere.

Quelquefois on le met aux quatre jambes, tant en dedans qu'en dehors, depuis le jarret & le genou jusqu'au bas. Le cheval auquel on a appliqué le feu aujourd'hui, n'est pas pour cela incapable de travailler ; il peut partir le lendemain pour faire route, sans qu'il lui arrive d'accident, je n'en ai vu, du moins, dans aucuns chevaux des bureaux de messageries, mais quand on posséde un cheval délicat & de prix, le parti le plus sage est de lui mettre le feu en transtravat, c'est-à-dire, à une jambe de devant, & à une jambe de derriere opposée, puis on vient aux deux autres, quand les escarres sont tombées; par ce moyen on est à l'abri de tout danger.

FEU, cheval qui a du feu, qui a de l'ardeur.

FEU MORT. *Voyez* Rétoire.

FEU POTENTIEL, nom que l'on donne aux remedes

cauſtiques : la pierre à cautere, la pierre infernale, le vitriol, &c. ſont des cauteres potentiels ; ces remedes produiſent le même effet que le feu actuel, mais d'une maniere plus lente ; en bonne chirurgie, je ne vois pas de cas où on doive les employer, & une telle méthode annonce toujours un homme qui ne connoît pas ſon ſujet, & qui craint les hémorrhagies, autrement, il ſe ſerviroit du biſtouri, ou des ciſeaux.

FEU SACRÉ, ou FEU SAINT ANTOINE, eſt, dit-on, une eſpece de charbon qui vient ordinairement ſur le dos du cheval ; j'avoue que je n'ai jamais vu de charbon ſur le dos, & ne crois pas qu'il puiſſe y en arriver, parce qu'ordinairement ce mal n'attaque que les glandes de la tête, des ars, des aînes, des mammelles ; mais je ſerois fort porté à croire que ces tumeurs ſur le dos, dont parlent quelques auteurs, ſont des ſymptomes de maladie putride & peſtilentielle, ce que j'ai ſouvent vu dans les maladies épizootiques ; ces tumeurs n'occaſionnent pas la mort, mais bien, d'autres cauſes plus apparentes qui ſe trouvent dans quelque viſcere.

FEUTRE DE GOURMETTE, morceau de vieux chapeau qu'on attache ſous la gourmette quand elle a écorché la barbe du cheval ; on peut prévenir cet accident.

FÉVE. *Voyez* Lampas.

FIBRES, ſont de petits filets ou filamens qui entrent dans la compoſition anatomique du cheval.

FIBREUX, qui reſſemble, ou qui eſt compoſé de fibres.

FIBRILLES, petites fibres. *Voyez* Hippotomie.

FIC, ou CRAPAUD. On nomme fic une tumeur qui ſurvient à la partie inférieure du pied, elle eſt à peu près de la nature du poireau.

C'eſt une excroiſſance qui, quoique molaſſe, a une certaine conſiſtance, elle eſt inſenſible & ſans chaleur (1).

Le fic ſe diviſe par le bout, en pluſieurs filets, qu'il eſt facile de ſéparer avec le doigt. Je diſtingue le fic en benin & en grave. Le benin eſt celui qui n'attaque que la fourchette ; le grave eſt celui qui, outre la fourchette, attaque, ou la ſole charnue, ou la chair cannelée des talons, ou celle des quartiers, ou la partie poſtérieure du cartilage.

Cauſes. Le fic provient de l'âcreté de la lymphe nourri-

---

(1) Et non pas ſenſible, comme le dit M. Vitet, puiſque l'on voit tous les jours des chevaux avoir des fics conſidérables, & ne pas boiter, ce qui n'arrive que quand la chair cannelée eſt attaquée, de même que l'on guérit les fics ſans qu'il ſoit beſoin de traitement interne.

ciere, ou de la ſaleté, ou des ordures dans leſquelles le pied ſéjourne, ou de l'âcreté des boues, dans leſquelles marche le cheval, ou de ce que le pied a demeuré long-temps dans le fumier, ou à la ſuite des eaux des paturons ; il ſurvient auſſi ſouvent à un cheval qui ſéjourne long-temps dans l'écurie.

Les chevaux qui en ſont le plus ſouvent attaqués ſont ceux qui ont les talons hauts, & la fourchette petite ; la fourchette ſe trouvant alors éloignée de terre, n'eſt point comprimée, l'humeur y ſéjourne, & y produit les fics : au lieu que les talons bas, laiſſant porter la fourchette à terre, elle éprouve une compreſſion continuelle & un mouvement non interrompu : auſſi voit-on rarement naître des fics à ces ſortes de pieds.

Lorſqu'il n'y a que la fourchette & la ſole charnue qui ſoient affectées, le cheval ne boite pas ; mais il boite lorſque les quartiers commencent à ſe diſſoudre, ce qui a lieu, quand le fic gagne la chair cannelée des talons.

Curation du fic benin. Le fic benin eſt celui qui n'attaque que la fourchette.

On s'amuſe ordinairement à couper le fic, ou à le brûler avec les cauſtiques, pour éviter de deſſoler (1) ; mais ſouvent ces mouvemens ne réuſſiſſent point, parce que l'humeur du fic ſe portant ſur les côtés, au deſſous de la ſole de corne, elle y produit de nouveaux fics. Il faut donc néceſſairement en venir à la deſſolure ; c'eſt le moyen qu'on doit employer d'abord, lorſqu'on reconnoît que les racines du fic ſont profondes ; il eſt inutile de détruire l'extrêmité du fic, il reviendra toujours ſi on n'emporte pas les racines.

Après avoir deſſolé, on appliquera d'abord ſur la plaie des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine, ſur leſquels on aura ſoin de faire une compreſſion égale, ſur-tout à la fourchette. L'appareil ſera levé au bout de cinq jours, on panſera enſuite, avec l'onguent égyptiac, l'endroit du fic, & le reſte de la ſole, avec la térébenthine juſqu'à la guériſon.

Curation du fic grave. Le fic grave eſt celui qui affecte la ſole charnue juſqu'à l'os du pied, qui gagne quelquefois la

---

(1) L'avis de M. Vitet eſt de brûler au moyen du feu actuel. Nous obſerverons à ce praticien, qu'il eſt des fics ou crapaudines qui ſont ſi conſidérables, que s'il falloit les brûler, l'on auroit calciné les trois quarts du pied avant que l'on eût fini l'opération ; nous obſerverons de plus que nous ne concevons pas comment l'on peut brûler des fics ſous la ſole de corne.

chair cannelée des talons & celle des quartiers ; de maniere que les arcs-boutans se détruisent, & obligent la muraille de s'écarter.

Comme cette maladie est très-sérieuse, & paroît, en partie, causée par la corruption des humeurs dont le pied est abbreuvé, il est à propos de mettre le cheval au son & à la paille, de lui faire deux setons aux fesses, & un troisieme au poitrail, pour détourner de ce côté une partie de l'humeur qui se porte au pied. Il faut le dessoler deux ou trois jours après, & couper, avec la feuille de sauge, le fic jusqu'à la racine. Si l'os du pied étoit carié, ce qui est assez fréquent, il faudroit ratisser l'os, afin d'emporter ce qu'il y a de gâté sur la surface ; on y appliquera ensuite un digestif pour faire tomber l'esquille, & favoriser l'exfoliation, & on mettra sur le reste de la sole des plumasseaux imbibés d'essence de térébenthine.

En levant le second appareil, quand on s'apperçoit que les chairs sont baveuses, molasses & filamenteuses, & qu'elles fournissent de la sérosité (ce qui prouve que la racine du fic n'est pas entiérement détruite); il faut le recouper avec la feuille de sauge, & panser la plaie avec l'égyptiac jusqu'à la fin de la guérison.

Si le fic commence à étendre ses racines jusques dans la chair cannelée, il faut les détruire avec la renette, & panser la plaie de même que ci-dessus, en appliquant des bourdonnets pour tenir la chair cannelée bien comprimée.

Quand on voit le fic gagner du côté de la couronne, en allant du bas en haut, & que les quartiers sont dessoudés, on est obligé de les emporter pour avoir la liberté de couper le fic, & de détruire avec la renette tout ce qui pourroit en rester dans la muraille. Le pansement se fera avec des plumasseaux imbibés d'essence de térébenthine. Le grand point est d'enlever entiérement le fic, & de bien poser l'appareil qu'on tiendra serré avec une ligature large, & qui ne doit pas être levée avant le quatrieme jour, de peur d'hémorrhagie : alors on pansera avec l'égyptiac, de deux jours l'un, jusqu'à la fin de la guérison.

J'avertirai que la fievre peut survenir : il faut, dans ce cas, mettre le cheval à l'eau blanche, le saigner, & lui donner des lavemens émolliens.

Il se trouve quelquefois des chevaux qui ont des fics aux quatre pieds en même temps ; avant que d'en venir à l'opération, il est nécessaire de les y préparer durant quelques jours, en leur faisant boire des décoctions rafraîchissantes,

délayantes & purificatives, faites avec les feuilles de bourrache, de cerfeuil, de mauve, de pimprenelle, &c., en les mettant à l'eau blanche, & en détournant une partie de l'humeur qui se porte aux pieds, par le moyen de setons. Quatre ou cinq jours après, on opérera sur deux pieds à la fois; sçavoir, sur un de devant & sur un de derriere du côté opposé; l'opération ne sera pratiquée sur les deux autres que quand les douleurs de la premiere seront appaisées.

Si le cheval avoit des eaux ou quelques poireaux dans le paturon, il seroit indispensable de commencer par les guérir, parce que la sérosité s'écoulant du paturon dans le pied, empêcheroit la guérison du fic.

Souvent on peut prévenir les fics, en abattant les talons, lorsqu'ils seront trop hauts, & en obligeant, par ce moyen, la fourchette de porter à terre.

FIENTE, est la même chose qu'excrémens.

FIER, se dit d'un cheval bouillant & plein de feu.

FIEVRE (la), consiste dans la fréquence des contractions du cœur, & dans le dérangement des fonctions animales.

Pour mieux entendre la cause de cette fréquence, il faut observer; 1°. que les mouvemens méchaniques, qui se font dans le corps du cheval, sont soumis à certaines regles établies par la nature, pour parvenir au but qu'elle se propose.

2°. Que les mouvemens ont une cause excitante; celle du mouvement péristaltique des intestins, par exemple, est l'impression que font les alimens sur les parties. La nature attentive & prévoyante a établi cette loi pour chasser les excrémens hors du corps.

3°. Que ces mouvemens sont réglés sur le besoin de l'animal ou des parties, & sur la qualité de la cause qui les excite. Sur le besoin, si, par exemple, il aborde au cœur, ou aux poumons beaucoup de sang, ces deux organes seront nécessités à faire de fortes & fréquentes contractions pour expulser la grande quantité de sang contenu dans leur capacité. Sur la qualité de la cause qui les excite: si, par exemple, le sang qui aborde au cœur, est visqueux, glutineux, épais & mal élaboré, il s'appesantira sur les parois de ce muscle, s'y attachera, s'y collera, pour ainsi dire; enfin, y fera de fortes impressions, qui exciteront de grandes & de fréquentes contractions pour élaborer ce liquide, le perfectionner, & le chasser de ces cavités.

4°. Que les mouvemens du cœur dépendent des impressions que le sang fait sur lui.

5°. Que ces impressions sont plus ou moins vives, sui-

vant la quantité ou qualité du ſang qui eſt porté au cœur.

La quantité : lorſque le volume du ſang eſt trop conſidérable, comme dans la pléthore, ou lorſque trouvant quelque obſtacle dans la circulation, il eſt obligé de refluer vers le cœur.

La qualité, comme lorſqu'il eſt trop chaud, lorſqu'il eſt impregné de parties ſalines, âcres, ou d'impuretés, à cauſe de quelque humeur repercutée ou de quelque évacuation ſupprimée; lorſqu'il eſt chargé de viſcoſités, de glutinoſités provenant du vice des digeſtions : dans tous ces cas, le ſang excite de fortes impreſſions ſur le cœur, l'oblige à faire des mouvemens plus grands & plus fréquens; de là, la grandeur & la fréquence des contractions des arteres. On appelle fievre cet état du cœur.

On voit déja que la cauſe de la fievre eſt tout ce qui peut augmenter le mouvement du cœur : or, la cauſe de ce mouvement eſt l'impreſſion que fait le ſang ſur les parois des oreillettes & des ventricules. La cauſe de cette impreſſion eſt la quantité ou la qualité du ſang.

La quantité; lorſque le volume du ſang eſt trop conſidérable, comme dans la pléthore, ou lorſque trouvant quelque obſtacle dans ſa route, il eſt obligé de refluer vers le cœur; ou lorſque, ſans être en trop grand volume, il eſt raréfié, & occupe autant d'eſpace que s'il péchoit par quantité.

La qualité, lorſqu'il eſt âcre, chaud, viſqueux, glutineux, mal élaboré, & chargé d'impuretés.

Le ſang aborde en quantité dans le cœur, 1°. par les violens exercices, comme les courſes & les grandes fatigues, il eſt alors dans un grand mouvement, & ſe porte avec rapidité & abondance au cœur.

2°. Dans les inflammations, par la douleur, la compreſſion, & le déchirement des vaiſſeaux; dans ces cas, la circulation n'étant pas libre, le ſang eſt obligé de s'arrêter, & de ſe porter en grande quantité vers le cœur.

3°. Dans l'irritation & la douleur conſidérable, il ſe fait alors dans les parties un reſſerrement tonique qui diminue le calibre des vaiſſeaux, interrompt la circulation, & oblige le ſang de s'accumuler dans les ventricules ou dans les oreillettes.

Ainſi, dans l'inflammation des reins, des arteres, de la veſſie, du poumon, de la pléthore, & de tous les viſceres, le ſang doit aborder en grande quantité au cœur, le ſolliciter à des contractions fortes & fréquentes, & produire la fievre.

Ainsi, lorsqu'on fait boire de l'eau froide à un cheval qui a chaud, le froid subtil qu'il éprouve fait crisper & resserrer les extrêmités capillaires des vaisseaux, empêche le passage du sang, & cause la fievre.

Le sang est visqueux, glutineux, mal élaboré, lorsque le cheval a été nourri de mauvais fourrages; comme de foin moisi & pourri; lorsque les digestions sont dérangées, que les fonctions de l'estomac sont lésées, ou qu'il s'est fait dans les premieres voies un amas d'humeurs corrompues; dans tous ces cas, le chyle mal préparé, visqueux, glaireux & glutineux, se mêle avec le sang, & le charge de ses mauvaises qualités: parvenu au cœur, il excite de fortes impressions sur ses parois, l'oblige à faire des mouvemens grands & fréquens, & produit la fievre.

Le sang est âcre, chaud, chargé de parties salines & impures, lorsque quelque humeur extérieure a été repercutée; ce qui arrive en traitant la gale ou le farcin, sans préparation, par des remedes violens & caustiques, qui font resserrer les tuyaux excrétoires de la peau & refluer l'humeur de la gale ou du farcin dans la masse du sang; ce qui arrive encore en exposant un cheval qui a chaud, à un froid subtil, qui crispe les pores, arrête la matiere de la transpiration, & l'oblige de rentrer dans la masse du sang.

Ces particules âcres & impures, unies avec le sang, picotent les parois du cœur, le sollicitent à des contractions fortes & fréquentes, & allument la fievre.

Symptomes. Les effets de la fievre en général, sont en très-petit nombre.

1°. La fréquence du battement du cœur & des arteres.

2°. L'abattement, la tristesse, les yeux mornes, la tête baissée.

3°. Le vice des digestions, la dégénérescence des sucs digestifs, & de-là, celle des humeurs & le désordre des sécrétions.

4°. La chaleur.

5°. Les effets de la maladie qui cause la fievre.

Diagnostic. On connoît la fievre par le battement fréquent des arteres, le pouls est vîte, grand, plein, & tendu.

Le battement du cœur se sent en plaçant la main sur la région des côtes qui répond au cœur; & celui des arteres, en la portant sur l'artere maxillaire, au dessous de l'angle de la mâchoire postérieure, ou bien, au dessous de son articulation, ou bien sous les aînes, sur l'artere crurale à la sortie

du bassin, en dedans de l'avant-bras à son articulation, au jarret, &c.

Le battement de l'artere est souvent sensible, quand on met la main sur le dos.

Prognostic. La fievre par elle-même n'est pas dangereuse; mais le danger dépend du mal ou du désordre qui la produit, ou qui l'accompagne.

Curation. En général, la fievre demande la diete, parce qu'elle affoiblit l'estomac, altere les sucs digestifs, & diminue les fonctions de ce viscere.

1°. Il faut tenir le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin, la paille & l'avoine, lui faire boire de l'eau de son, & l'inviter à se coucher par une bonne litiere.

2°. Il faut diminuer la quantité de sang, détendre & désemplir les vaisseaux par la saignée.

3°. Modérer la chaleur & le mouvement du sang par les rafraîchissans & les adoucissans, tels que les feuilles de mauve, de guimauve, chicorée sauvage, de laitue, de pariétaire, de graine de lin, &c.

4°. Tenir les gros boyaux nets, les humecter, les rafraîchir par les lavemens émolliens; mais il faut, sur-tout, s'appliquer à la curation de la maladie qui excite & cause la fievre.

FILAMENT, petite fibre.

FILAMENTEUX, qui est composé de filaments.

FILANDRES, bouts de mauvaises chairs qui avancent dans une plaie, lesquels entretenus par l'humidité, s'opposent à la réunion & à la cicatrisation de cette plaie: quand ces bouts de chair s'endurcissent, se racornissent, ou qu'une matiere endurcie & congelée, soit par un sang extravasé, coagulé, & desseché, soit par de la graisse & des parties tendineuses, fondues, est mastiquée autour de sa filandre; alors on l'appelle os de graisse. Lorsque la suppuration n'emporte les filandres ni les os de graisse, on les enleve avec le bistouri, ou on les détruit avec les caustiques; le premier est préférable de beaucoup. *Voyez* Ulcere.

FILET (le), est une espece de mors monté d'une têtiere sans muserole, avec une gourmette, & des branches sans chaînettes. Ce mors sert aux chevaux de carrosse ou autres, lorsqu'on les étrille, ou qu'on les mene à la riviere. Les Anglois plus attentifs qu'aucune autre nation pour ce qui regarde l'équipage d'un cheval, ont inventé un filet d'une structure assez singuliere; il sert en même temps de bridon

& de bride, par le moyen de deux paires de rênes, l'une desquelles est attachée au bas des branches, comme aux brides ordinaires ; les autres rênes sont attachées à deux arcs qui sont aux extrêmités de l'embouchure, & en se servant de ces deux dernieres rênes, la gourmette alors n'agissant plus, l'embouchure agit comme celle du bridon, & produit le même effet.

FILET (mettre le cheval au), l'attacher court au ratelier, & ne lui rien donner à manger. Quelques-uns leur passent un bridon, d'autres un mastigadour dans la bouche ; mais cela n'est guere d'usage, on se contente de les attacher de façon qu'ils ne puissent pas manger.

FIN, un cheval fin, est un cheval qui a la tête seche, la taille dégagée, & peu de poil au fanon. Un cheval fin est bon pour le manege, pour la chasse, & pour monter un maître, aussi l'appelle-t-on cheval de maître.

Avoir l'éperon fin. *Voyez* Éperon.

FINGART, vieux mot qui signifie un cheval ramingue.

FINIR UN CHEVAL, c'est travailler deux fois un cheval dans le manege. On dit commencer un cheval, finir un cheval. Finir un cheval se dit encore d'un cheval que l'on a donné à débourrer à un piqueur, & qu'un écuyer perfectionne.

FINITEUR, est celui qui dans une course la terminoit, & finissoit le bout de la carriere. Ce mot s'est perdu avec cet exercice.

FISTURE, se dit en parlant d'une ouverture naturelle, telle que la bouche, &c.

FISTULE. *Voyez* Ulcere.

FISTULE A L'ANUS. *Voyez* Relâchement du spincter.

FLAGEOLÉ. *Voyez* Arqué.

FLAMME, espece de lancette dont on saigne les chevaux.

FLANCS, sont les parties latérales de la région hypogastrique.

FLANC RETROUSSÉ, on dit d'un cheval qui a le flanc retroussé, lorsque son ventre est avalé, & que ses muscles sont tendus comme une corde. Ce défaut est ordinaire aux chevaux qui ont le thorax mal fait, ou la côte plate. Ils mangent peu, & ont assez souvent de l'ardeur. Il n'y a point de remede pour ce défaut, qui pour l'ordinaire vient de conformation.

FLANC SERRÉ. *Voyez* Fortrait.

FLECHE DE LA LANCE : ç'en est le bâton depuis les aîles jusqu'au bout.

FLÉCHISSEURS DE LA TÊTE (muſcles) ; ſçavoir, le long, court & petit fléchiſſeurs. *Voyez* Tête.

FLÉCHISSEURS DU COL, (muſcles longs & courts). *Voyez* Col.

FLÉCHISSEUR INTERNE DU COL, (muſcle) *Voyez* Col.

FLÉCHISSEURS DE L'AVANT-BRAS, (muſcles) ; ſçavoir le long & le court. *Voyez* Avant-bras.

FLÉCHISSEURS DU GENOU (muſcles), l'externe & l'interne. *Voyez* Genou.

FLÉCHISSEUR DU CANON DE DEVANT, (muſcle). *Voyez* Canon de devant.

FLÉCHISSEURS DU PATURON DE DEVANT, (muſcles). *Voyez* Paturon de devant.

FLÉCHISSEURS DE L'OS CORONAIRE DE DEVANT, (muſcles). *Voyez* Couronne de devant.

FLÉCHISSEURS EXTERNES DU PIED DE DEVANT (muſcles), l'externe, le moyen & l'interne. *Voyez* Pied de devant.

FLÉCHISSEURS DE LA JAMBE, (muſcles). *Voyez* Jambe.

FLÉCHISSEURS DU JARRET, (muſcles). *Voyez* Jarret.

FLÉCHISSEURS DU CANON DE DERRIERE (muſcles). *Voyez* Canon de derriere.

FLÉCHISSEURS DU PATURON DE DERRIERE, (muſcles), ſont le gros & le grêle. *Voyez* Paturon de derriere.

FLÉCHISSEURS DE L'OS CORONAIRE DE DERRIERE, (muſcles). *Voyez* Couronne de derriere.

FLÉCHISSEURS DU PIED DE DERRIERE (muſcles), ſont le gros & le grêle. *Voyez* Pied de derriere.

FLEUR DE PECHER, eſt un poil blanc mêlé d'alezan & de bai que l'on appelle auſſi aubere ou mille-fleurs.

FLEXION, action par laquelle un membre ſe plie ſur un autre.

FLUCTUATION, mouvement de tenſion, avec ceſſion du doigt ſur quelque tumeur : en appuyant le doigt ſur la tumeur, elle cede à cette impreſſion, cependant elle le repouſſe en le retirant comme par une eſpece d'élaſticité, & cette tumeur reprend ſa premiere forme, ainſi que dans une veſſie pleine de fluide. Ce fluide cede ſous le doigt, mais ſe remet lorſqu'on le retire, de façon que la veſſie ne quitte pas le doigt juſqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune compreſſion. C'eſt par ce ſigne que l'on reconnoît s'il y a abſcès ou quel-

ques liqueurs épanchées dans une cavité.

FLUIDE, on appelle ainsi le sang ou toute liqueur émanée du sang.

FLUIDITÉ, qui tient du fluide.

FOIE, viscere très-considérable, située derriere le diaphragme, dans l'hypocondre droit, & en partie dans l'épigastre. Sa figure est assez irréguliere ; il est près d'un tiers plus large qu'il n'est haut, c'est-à-dire, qu'il s'étend plus du côté de l'estomac & du côté de l'hypocondre droit, qu'il ne le fait vers le cartilage xiphoïde, & vers les vertebres des lombes : il est convexe antérieurement dans la partie qui regarde le diaphragme, légérement concave, postérieurement : ses bords sont minces ; sa couleur est d'un rouge brun. Comme tous les autres visceres, celui-ci est enveloppé par le péritoine : on le divise en trois parties, celle qui s'étend depuis la veine-cave, jusqu'à l'épigastre, est appellée le lobe gauche, ou le grand lobe ; c'est le plus considérable. La partie qui s'étend depuis l'autre côté de la veine-cave, jusqu'à l'hypocondre droit, est appellée le lobe droit ou le moyen. Le troisieme est celui qui est situé inférieurement entre ces deux lobes. Ce dernier est souvent plus ou moins découpé, & paroît former d'autres petits lobes. Le grand lobe est, pour l'ordinaire, aussi découpé dans son bord latéral ; le lobe droit ne l'est jamais, ou bien rarement, si ce n'est dans sa partie supérieure, où il se trouve quelquefois un petit appendice qui ne mérite aucun nom.

On considere au foie trois ouvertures, & même quatre, car la veine-cave s'y trouvant embrassée, en fait partie. Les trois autres sont ; 1°. la veine-porte, qui est la plus considérable, elle est produite par les veines mésentériques, spléniques, épiploïques, & se porte de derriere en avant, en biaisant, vers le foie ; sa longueur est d'un demi-pied, & son diametre n'est qu'un quart de celui de la veine-cave ; elle entre dans le foie, où elle se divise en deux branches principales, dont la plus forte va au lobe gauche, & l'autre au lobe droit ; là, elle se divise dans l'un & dans l'autre lobe en plusieurs petites veinules. Cette veine est située à deux pouces environ au dessous de la veine-cave. 2°. L'artere hépatique, qui est la seconde des trois, est la moins considérable de tous les troncs qui entrent dans le foie ; elle a environ un demi-pied de longueur, depuis sa bifurcation jusqu'au tronc cœliaque ; elle entre ensuite dans le foie à côté de la veine-porte ; & un peu avant son entrée, elle se bifurque en deux principales branches, dont la plus grosse

se

ſe porte au lobe gauche, & l'autre au droit. La troiſieme ouverture eſt celle du canal cholédoque, ou porte biliaire. Ce canal eſt aſſez conſidérable ; il a deux pouces & demi, ou trois pouces environ, de circonférence; il paroît ſortir du grand lobe, étant ſitué obliquement dans la partie moyenne du foie ; il ſe porte de gauche à droite, & va aboutir au duodénum : intérieurement, il eſt velouté & jaunâtre. On voit à ſon embouchure, une valvule qui empêche la bile & les autres liqueurs des inteſtins de rétrograder.

L'uſage de ce viſcere eſt de recevoir le ſang des parties dont nous avons parlé ci-deſſus, d'en ſéparer la bile qui paſſe enſuite par les vaiſſeaux biliaires ; tandis que le reſte du ſang va ſe rendre à la veine-cave. Des vaiſſeaux biliaires, la bile enfile le canal cholédoque, pour ſe jeter dans le duodénum, où elle ſert de ſavon, & prépare l'élaboration des alimens.

Les nerfs du foie prennent leur origine du plexus hépatique, lequel vient de la huitieme paire.

Ce viſcere eſt contenu par trois ligamens, qui ne ſont que les différens replis du péritoine ; deux ligamens latéraux ſuſpenſeurs, & un longitudinal rétracteur ; les deux premiers ſont ſitués à la partie ſupérieure de chaque lobe. Le longitudinal s'étend depuis la veine-cave, à ſa ſortie du foie, juſqu'au cartilage xyphoïde ; il empêche que la maſſe totale du foie ne ſe porte en arriere.

Le canal cholédoque eſt ſouvent affecté de vers, que l'on appelle douves (*faſciola hepatica*, *Linn.*) Ces vers, qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans le mouton, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les chevaux. M. de Chalette, ſçavant naturaliſte, très-verſé dans l'équitation & dans l'art vétérinaire, connu d'ailleurs par ſes ouvrages ſur les maladies des chevaux & des beſtiaux, eſt le premier, (quoiqu'il y ait plus de quinze ans que je l'aie démontré dans mes cours, & que j'en aie donné le mémoire à M. Ferrein, pour le préſenter à l'académie des ſciences) qui ait écrit que les douves exiſtaſſent dans les chevaux. Ces douves ont la figure d'un cœur, ou, pour mieux dire, celle d'un cerf-volant : ils ſont plats, de la longueur d'un pouce & larges à proportion ; on leur remarque à leur tête deux ouvertures, deſquelles d'eux ſont ſituées au deſſus l'une de l'autre, il s'en voit une troiſieme à l'autre extrêmité, qui eſt l'anus. Ces vers ſe replient en forme de cornet dans le canal cholédoque. Les chevaux avalent les œufs de ces vers qui ſe trouvent dans les eaux douces, dans les foſſés ; les

alimens secs dont ils se nourrissent, n'en sont point chargés. C'est du moins une probabilité, car aucun naturaliste n'a encore observé ni découvert de douves ailleurs que dans le foie des animaux. Ces vers ne détruisent nullement les solides; ils ne sont dangereux que lorsqu'ils sont en si grande quantité, qu'ils bouchent le canal cholédoque, & les autres vaisseaux biliaires; d'où résulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard est mortel. Ces insectes, qui sembleroient devoir se porter avec la bile dans le duodénum, ne s'y rencontrent cependant jamais. Ne pourroit-on pas soupçonner que ces animaux, nés dans une liqueur amere, & accoutumés à s'en nourrir, sentant à l'embouchure de ce canal une autre saveur, le remontent: il est certain, au moins, que je n'en ai point vu dans les intestins; les remedes contre ces vers, sont les martiaux, & sur-tout les boissons réitérées des eaux non épurées de Passy, qu'on fait prendre au cheval; il faut lui en donner pendant huit jours, matin & soir.

FOIE D'ANTIMOINE. *Voyez* Antimoine.

FOIN, nourriture des chevaux, c'est de l'herbe qu'on coupe, & que les chevaux ne mangent que quand elle est seche. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

FOMENTATION, espece de frottement que l'on fait sur quelque partie avec les médicamens ou avec des étoupes ou éponges trempées dans quelques liqueurs chaudes.

FOMENTER, maniere de faire des fomentations.

FONCEAU. *Voyez* Bride.

FOND, un cheval qui a du fond, est celui qui travaille long-temps sans se fatiguer.

FONDANTS. Les fondants sont les remedes qui divisent & atténuent les humeurs épaisses du corps, & les rendent propres à circuler. Ces remedes sont les racines de persil, de pied-de-veau, de pimprenelle, d'aunée, d'ache sauvage, les feuilles de cresson, la gomme ammoniac; mais il n'y en a pas de plus efficace que les eaux ferrugineuses, telles que les eaux de Passy, de Forges, &c.

FONDS. *Voyez* Ulcere fistuleux.

FOUGUEUX, ulcere de mauvaise qualité *Voyez* Fungus.

FORCEPS, instrument de chirurgie, en forme de tenailles, avec lequel on fait les accouchements contre nature, & dont nous ne faisons mention ici que pour démontrer l'absurdité qu'il y a de s'en servir dans les juments, vu que le poulain présente toujours une partie que l'accoucheur peut aisément saisir pour le tirer au dehors, soit en se servant

de ses mains ; ou d'une corde que l'on attache au premier membre, comme je l'ai vu arriver plusieurs fois sans danger. Nous ne connoissons que l'école vétérinaire qui ait fait faire cet instrument à l'instar de celui de la femme, & qui, comme bien d'autres instrumens, ne servent que d'appareil & de montre aux amateurs de la nouveauté.

FORCER UN CHEVAL, lui faire faire un travail excessif & au delà de sa force.

FORCER LA MAIN, c'est la même chose que s'emporter. *Voyez* S'emporter.

FORCES, ciseaux avec lesquels ont fait les crins aux chevaux.

FORCES, (faire les). Un cheval qui ouvre beaucoup la bouche, au lieu de se ramener quand on lui tire la bride, fait les forces: cette expression veut dire qu'il imite, en ouvrant la bouche, la figure d'une espece de tenaille de fer, que l'on nomme des forces.

FORGER. *Voyez* Ferrer, de la maniere de forger & ferrer.

FORGER. Un cheval qui forge est celui qui, en marchant, attrape le fer de la jambe de devant avec celui de la jambe de derriere du même côté; ces chevaux sont sujets à se déferrer.

FORGERON, celui qui d'une main tient les tenailles, & de l'autre le fertier, & qui forge une piece quelconque; ici, cela s'entend d'un fer.

FORME (la), on appelle du nom forme, une tumeur plus ou moins considérable qui survient à la couronne en dedans ou en dehors, quelquefois aux deux côtés en même-temps, mais plus au pied de devant qu'aux pieds de derriere. Il y a deux sortes de forme, l'une naturelle, & l'autre contre nature. (1) La forme naturelle est une ossification du cartilage de l'os du pied, qui survient aux poulains & aux chevaux qui ont des pieds plats & des talons bas ; ces cartilages sont plus ou moins ossifiés, les uns ne le sont qu'à moitié ; on découvre encore dans d'autres un petit bord car-

---

(1) Division que nous avons donnée dans notre Guide du maréchal, & que M. Vitet met sous des sentimens partagés, en disant que certains maréchaux, (pour ne pas nous nommer) nomment forme, &c. Il faut convenir que dans le courant de son ouvrage, les maréchaux sont bien cités, pour des faits que l'on ne voit dans aucun auteur, ni même dans la pratique, sans doute que c'est pour accréditer son ouvrage.

lagineux ; enfin, il y en a chez lesquels l'ossification est totale : ceux-ci, par conséquent, sont à l'abri des javars encornés, improprement dits. On doit examiner avec attention dans les javars encornés, s'il n'y a point de vice de conformation, & s'il ne reste pas un peu de cartilage, ce qui donne plus ou moins de facilité à l'opérateur.

La forme contre nature qui paroît dans le même endroit, à la suite d'un coup, ou d'un effort de l'os coronaire sur l'os du pied, commence toujours par être inflammatoire, & se termine presque constamment par induration ; on doit donc s'attacher à la traiter dans son principe avec les cataplasmes émolliens, & ensuite les résolutifs ; mais quand les uns & les autres n'ont produit aucun effet, il faut y mettre des raies de feu, si l'on soupçonne que la forme vienne d'un effort de l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, ce qui ne se fait guere sans un tiraillement du tendon de ce dernier os, & ce que l'on reconnoit en parant le pied, & en le fondant ; il faut sur le champ le dessoler pour dégager la sole charnue qui a été comprimée ; par ce moyen on évite non-seulement l'induration, mais même l'ossification du cartilage qui arrive souvent. En général, la forme est une maladie longue, principalement lorsqu'on a été obligé de mettre le feu. Pour refaire le cheval, il faut l'envoyer au labour, ou le jeter dans une prairie basse ; on épargnera par ce moyen les dépenses, & on lui donnera la facilité & le temps de se rétablir.

FORT CHEVAL, cheval étoffé & de grande taille.

FORT CHEVAL, fort en bouche, ou qui a la bouche forte, est celui qui n'obéit pas au cavalier, celui qui s'emporte : ce qui prouve une bouche ruinée, ou mal gouvernée.

FORTIFIANS (les) sont des remedes qui augmentent le jeu & l'action des fibres & des organes, soit que l'on les emploie extérieurement ou intérieurement. Les astringens, les détersifs, les appéritifs, &c. sont fortifians, & donnent du ressort aux parties.

FORTRAIT, se dit d'un cheval dont les flancs sont rentrés en dedans du bas-ventre, & où l'on apperçoit sur les côtés de cette partie une bande de peau tendue, qui sont les muscles du bas-ventre ; il y a des chevaux qui ont des ventres de vache, & où l'on n'apperçoit pas ce défaut, mais il est plus ordinaire aux chevaux efflanqués. *Voyez* ce Mot.

FORTRAITURE. *Voyez* Fortrait.

FOSSE. *Voyez* Cavité des os.

FOUGUEUX, cheval colere & fantasque.

FOULE, terme de carroufel : faire la foule, dérive du du mot Italien, *Far la Fola*, lorfque plufieurs cavaliers font manier à la fois un certain nombre de chevaux fur différentes figures.

Ce manege eft une efpece de ballet de chevaux qui fe fait au fon de plufieurs inftrumens : il a été imaginé par les Italiens, qui ornerent leurs carroufels d'une infinité d'inventions galantes, dont le fpectacle étoit auffi furprenant qu'agréable.

Il faut des chevaux bien dreffés, bien ajuftés, & des cavaliers bien habiles, & bien adroits, pour exécuter ce manege, à caufe de la difficulté qu'il y a d'obferver la jufte proportion du terrein, & d'entretenir le cheval dans l'égalité de fon air, & de fa cadence.

Pour donner une idée de toutes les foules que l'on voudra inventer, il fuffit d'en donner un exemple.

Il faut placer le long des deux murailles, ou des deux barrieres du manege, fur la même ligne, quatre cavaliers de chaque côté, éloignés l'un de l'autre d'environ dix à douze pas, plus ou moins, fuivant la longueur du terrein : en forte que les uns foient placés à droite, & les autres à gauche, vis-à-vis les uns des autres. Il en faut encore placer trois autres fur la ligne du milieu du manege, dont l'un occupera le centre, & les autres fur la même ligne, & éloignés de celui du milieu à égale diftance. Les onze cavaliers doivent être rangés fur trois lignes, & ils doivent avoir la tête de leurs chevaux placée en face d'un des bouts du manege.

Les huit qui font rangés le long de la muraille, c'eft-à-dire, les quatre de chaque côté, font des demi-voltes, changeant & rechangeant toujours de main, chacun fur fon terrein, & des trois qui occupent la ligne du milieu, celui qui eft au centre, tourne à pirouette, & les deux autres manient fur les voltes, l'un à droite & l'autre à gauche.

Ils doivent tous partir enfemble au fignal que leur donne celui qui conduit le carroufel, & arrêter de même, en finiffant la reprife, ou à courbettes, ou à l'air auquel leurs chevaux ont été dreffés. E. D. C.

FOULURE, enflure, bleffure, ou contufion produite le plus communément par les harnois, laquelle prend divers noms, fuivant le local où elle fe trouve.

FOURBURE (de la). La fourbure eft une maladie dans laquelle le cheval a de la peine à marcher, rarement il peut reculer, fes extrêmités paroiffent d'une feule piece. Il femble n'être appuyé fur aucune jambe ; on diroit que toutes les ar-

ticulations ſont ſoudées enſemble, quand on le fait tourner. Cette maladie, qui paroît attaquer le jeu des muſcles & les articulations, ſe manifeſte preſque toujours aux pieds : la couronne eſt ſenſible, il ſurvient, quelque temps après, une groſſeur dans cet endroit, qui bientôt ſe fait appercevoir au ſabot ; on la nomme cercle ou cordon dans quelques chevaux, ce cercle forme une dépreſſion, ce qui annonce que la maladie provient d'un appauvriſſement des vaiſſeaux de cette partie : lorſque les cordons ſont convexes, ils indiquent que la maladie a été inflammatoire. Cette maladie dans les uns ſe manifeſte à la ſole de corne qui, de concave, devient convexe ; la muraille acquiert plus d'épaiſſeur dans d'autres. La fourbure vient le plus ſouvent d'un travail forcé, comme d'une courſe, ou d'une marche longue, & fatiguante ; ſurtout ſi le cheval paſſe tout d'un coup d'un grand chaud à un grand froid.

1°. Le travail immodéré met le ſang en mouvement, excite la chaleur & les ſueurs ; les ſueurs diſſipent la ſéroſité du ſang, elles enlevent cette humidité qui entretient les fibres ſouples, & capables d'un mouvement aiſé : elles appauvriſſent le ſang, & deſſéchent les fibres ; de-là la ſéchereſſe, le défaut de ſoupleſſe, & la roideur des tendons.

2°. Par le travail outré, il ſe fait une grande déperdition d'eſprits animaux ; de-là la perte du mouvement.

3°. Les fibres ayant été tiraillées & allongées par le mouvement & la fatigue, tombent dans l'atonie ; & perdent leur reſſort & leur ton.

La ſéchereſſe des fibres reſſerre les vaiſſeaux lymphatiques, elle les comprime de façon qu'ils ſont, pour ainſi dire, affaiſſés la circulation de la lymphe ne peut plus ſe faire dans la jambe ; la ſéroſité qui étoit deſtinée à humecter les tendons, & la lymphe qui devoit les nourrir, ſont obligées de ſéjourner ; de-là, cet amas d'eau & de ſéroſité qu'on trouve quelquefois dans le ſabot, & qui laiſſe appercevoir une ſéparation de la muraille avec la chair cannelée, ou de la ſole de corne avec la ſole charnue.

La fourbure peut encore être occaſionnée par le trop long ſéjour du cheval dans l'écurie, ſans doute, parce qu'alors les fibres, en demeurant long-temps dans l'inaction, ſe roidiſſent, & perdent leur ſoupleſſe. Il arrive aſſez ſouvent qu'un cheval boiteux, du pied de derriere ſur-tout, devient fourbu, de l'autre pied, qui étoit ſain. On voit encore quelquefois des chevaux devenir fourbus, après avoir mangé du bled en verd. La fourbure ſe manifeſte preſque toujours au pied, &

laiſſe aſſez fréquemment après elle des traces : dans certains chevaux il ſurvient des cercles ou cordons ; dans d'autres, des croiſſans qui ſont des ſéparations de l'os du pied avec la chair cannelée, & de la ſole charnue, avec la ſole de corne. Ce mal ſe manifeſte au bout d'une quinzaine de jours. En déferrant le cheval, on s'apperçoit que la ſole bombe & ſi l'on vient à la parer au vif, ce que l'on doit toujours éviter, on remarque un vuide conſidérable dans le ſabot ; cette plaie, quand on l'a miſe à découvert, eſt difficile à guérir. Dans d'autres chevaux, la ſole n'eſt pas attaquée ; mais au bout de quelques mois, en abbattant du pied, on obſerve que la muraille eſt plus épaiſſe, on y diſtingue même des fibres de corne cannelée : elle ſe trouve, au bout de quinze ou ſeize mois, ſi épaiſſe que l'on y brocheroit des clous à bande, ſans riſquer de bleſſer l'animal. Dans l'un & l'autre cas, la marche des chevaux fait connoître qu'ils ont été fourbus ; ils portent les pieds en gliſſant, & en écartant de dedans en dehors, ce que l'on appelle *nager*. Il eſt encore des fourbures ſi terribles, que les quatre ſabots leur tombent au bout de huit ou neuf jours. J'en ai vu les perdre ſous deux fois vingt-quatre heures. A l'exception de ce dernier accident, ou l'animal périt, ou n'eſt plus propre qu'à tuer ; tous les chevaux fourbus, attaqués d'autres accidens, n'en guériſſent point radicalement, ils reſtent affectés toute leur vie. S'ils peuvent être prévenus, ce ſera ſeulement dans le cours de la maladie, mais on n'eſt pas toujours maître de les empêcher (1).

---

(1) M. Vitet dans le détail qu'il nous fait de cette maladie, ne nous prouve pas qu'il en ait jamais vu ; car il ne diroit pas que les levres ſont enflées, & les tégumens de la tête tendus, que le cheval fait des efforts pour bâiller, puiſque dans telle eſpece de fourbure que ce ſoit, on ne voit aucun de ces ſymptomes ; il ne devoit pas dire que la marche eſt incertaine, puiſqu'il eſt viſible qu'il ne peut ſe tenir ſur les extrêmités attaquées : de même que de donner pour regle générale, que le cheval cherche à ſe retenir ſur le train de derriere. Car il eſt des chevaux fourbus, ſimplement du derriere, qui jettent tout leur corps ſur le devant. Dans la fourbure, les jambes ne deviennent pas enflées, il eſt encore moins vrai qu'il vienne des abſcès qui puiſſent ſéparer la corne ou la ſole, (ce qui eſt la même choſe pour notre hippiatre) de la ſubſtance cannelée de l'os du pied ; nous pouvons aſſurer que jamais aucun maréchal n'a vu de ces accidens arriver ; il eſt vrai, comme nous l'avons dit, que la muraille ſe détache vers la couronne, ſans qu'il y ait apparence d'inflammation ; ce dont on s'apperçoit par un léger ſuintement à la couronne, & quelquefois le ſabot tombe ſans que l'on s'en apperçoive.

Curation. Il faut faigner une ou deux fois, lorfque la fourbure vient de ce que le cheval a fubitement paffé du chaud au froid, enfuite frotter les reins & les quatre jambes avec de l'eau-de-vie, & l'effence de térébenthine, pour y ranimer la circulation, & rendre le ton aux fibres.

On peut donner intérieurement un breuvage de trois chopines d'eau, dans lefquelles on fait diffoudre une bonne jointée de fel, & trois ou quatre oignons blancs pilés.

C'eft un leger cordial & tonique, qui ranime admirablement le cours des efprits animaux. Le cheval fera tenu chaudement dans l'écurie, & promené de temps en temps.

Lorfque la fourbure vient d'un travail forcé, il faut faigner le cheval, lui faire prendre par jour, deux onces de thériaque & d'affa-fœtida dans une pinte de vin, lui frotter les quatre couronnes avec de l'effence de térébenthine, lui faire une bonne litiere, & le tenir à l'eau blanche.

On peut auffi lui appliquer fur les reins un fac, dans lequel on aura mis un picotin d'avoine qu'on aura fait bouillir légérement dans le vinaigre.

FOURCHE, panfer les chevaux à la fourche, c'eft leur en donner des coups.

FOURCHETTE, partie moyenne du pied, dans fa partie concave. *Voyez* Pied.

FOURCHETTE, (de la teigne ou pourriture de la). Par le trop long féjour dans l'urine, la fiente ou telle autre faleté, la fourchette fe pourrit, contracte une odeur de fromage pourri très-forte, elle tombe par morceaux jufqu'au vif: le cheval excité par la démangeaifon, frappe précipitamment & fréquemment du pied contre terre, & boite quelquefois.

Si les maréchaux ont raifon d'appeller, comme le dit M. Vitet, cheval fourbu, celui dont les feules jambes antérieures ou poftérieures font roides, ou ne fe plient qu'avec beaucoup de peine; & cheval froid & pris dans les épaules, celui dont la chaleur eft moindre à l'épaule qu'au bras, j'aurai raifon de lui dire qu'il ne connoît pas plus qu'eux ces deux maladies. Parce qu'un cheval peut être fourbu du devant ou du derriere & des quatre jambes enfemble; que la chaleur du bras eft & doit être phyfiquement moins chaude que celle de l'épaule; 1°, par la circulation qui eft plus éloignée du cœur; 2°., par le moins de volume que préfente l'épaule; 3°., par la fueur de l'épaule, qui, avant que de parvenir fur le bras, a acquis un degré de froid, & qu'il a tort de regarder ces deux maladies comme étant les mêmes; je ne confeillerois pas à M. Vitet d'aller dire dans une écurie bien montée, à quelqu'un, que ces maladies font les mêmes, car on riroit, comme nous avons ri nous-mêmes en voyant ce paffage. On peut ajouter que le traitement répond au détail de la maladie.

Ce mal négligé peut dégénérer en fic. *Voyez* Fic. Le remede eſt d'enlever les cauſes, c'eſt-à-dire, de tenir les pieds très-propres & très-ſecs, d'appliquer, ſi l'on veut, quelques deſſicatifs, mais ſur-tout ferrer très-court, à éponges minces, afin que la fourchette puiſſe poſer à terre, & faire marcher le cheval.

FOURMILLIERE (la) eſt un vuide qui ſe fait entre la chair cannelée & la muraille, & qui regne ordinairement depuis la couronne juſqu'en bas.

Cette maladie vient d'un coup ſur la muraille, ou d'une altération du ſabot, ou d'un deſſéchement de cette partie, occaſionné par un fer chaud que l'on aura laiſſé poſer trop long-temps ſur le pied; ce qui deſſéche les vaiſſeaux lymphatiques, enleve l'humidité du pied, & oblige la muraille de s'éloigner de la chair cannelée. Cette maladie peut encore être la ſuite d'une fourbure.

Il faut ouvrir la muraille à la partie antérieure, & introduire dans l'ouverture, des tentes chargées de térébenthine mêlée avec l'onguent de pied, ou bien raper la muraille juſqu'au vif, & panſer la plaie avec la térébenthine mêlée avec l'onguent de pied (1).

FOURNIR SA CARRIERE, ſe dit d'un cheval qui va d'une égale vîteſſe juſqu'au bout d'une carriere, ou d'un terrein limité.

FOURRAGE. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

FOURRAGEUR, cavalier qui va au fourrage.

FOURREAU, enveloppe du membre du cheval. *Voyez* Génération.

FOURREAU PETIT. Défaut. *Voyez* Génération, (parties de la).

FRACTURE ou FRACTION, (la) eſt une ſolution de continuité faite à l'os par quelque coup, ou par quelque effort.

---

(1) M. Vitet nous dit que les abſcès formés entre le ſabot & l'os du pied, juſqu'à l'os coronaire, ſont appellés *fourmilliere*, ou matiere *ſoufflée au poil*. Cet auteur ne ſe contente pas de confondre deux maladies bien différentes; mais il ajoute que dans la fourmilliere il faut deſſoler le cheval; or, je demande quel eſt le but de M. Vitet en deſſolant; quel rapport y a-t-il entre la partie concave de l'os du pied, & ſa partie convexe? Que peut gagner ce medecin en deſſolant, puiſque la maladie eſt ſous la muraille, & non ſous la ſole? Quelle fureur a donc M. Vitet d'écrire ſur des matieres qu'il n'entend nullement? Seroit-ce pour perpétuer les erreurs des anciens? Nous n'en avons déja que trop.

On compte cinq ſortes de fractures : l'incomplete, où l'os n'eſt que fêlé ; la complete où l'os eſt totalement caſſé, & les morceaux ſéparés ; la ſimple, quand la fracture eſt ſeulement complete ou incomplete, ſans léſion des parties voiſines ; la compoſée, lorſqu'il y a déchirement de quelques vaiſſeaux, muſcles, &c., la compliquée, ſi, avec les accidens que je viens de marquer, il y a luxation, plaie, hémorrhagie, &c. Il y a des fractures obliques, tranſverſales, d'une, de deux, de trois pieces, quelquefois d'un plus grand nombre, ce que j'appelle moulu.

Les cauſes des fractures, ſont les coups & les efforts ; & quelquefois un vice, répandu dans la maſſe du ſang, qui a rongé la ſubſtance compacte de l'os, tel que le vice du farcin, ou autre.

On reconnoît la fracture ſur le champ, au tact, au cliquetis, à la douleur. Peu de temps après l'accident, il ſurvient une inflammation plus ou moins grande, laquelle donne quelquefois lieu à un dépôt qui indique l'eſpece de fracture dont il s'agit, & en fait connoître la nature.

Il arrive auſſi quelquefois, que la fracture ayant été complete, une des pointes d'os a piqué la principale artere, que le ſang s'extravaſe dans les parties voiſines, & produit enſuite la gangrene.

En général, les fractures des extrêmités ſont difficiles à guérir, non pas par la raiſon que donnent certaines perſonnes mal inſtruites, que les chevaux n'ont pas de moëlle, mais parce que l'animal ne peut reſter dans l'état de repos & de tranquillité néceſſaire pour la réunion des parties oſſeuſes ſéparées.

Les fractures arrivées aux extrêmités, depuis le genou juſqu'en bas, & depuis le jarret juſqu'en bas, ſe guériſſent plus difficilement que celle de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, de la cuiſſe, &c. attendu que ces os ſont contenus par des appareils naturels qui ſont les muſcles. J'ai guéri ſouvent des fractures de l'avant-bras ; je puis citer pour preuve un cheval appartenant à M. le Comte de Feuillan ; un autre appartenant à Madame Brillion Afforti, qui avoit l'os du paturon caſſé, & un troiſieme, à M. Dupin de Francueil, qui avoit l'avant-bras caſſé, &c.

Quant aux fractures des os qui ne ſervent pas de baſe au corps, la cure en eſt aiſée : tels ſont les os de la tête, pourvu toutes fois qu'il n'y ait point de commotion au cerveau ; les fractures des côtes, celles des apophyſes épineuſes

du dos, celles de l'épine, celles de l'omoplate, &c. ſont également curables.

Ces dernieres parties ainſi affectées, demandent à être traitées comme des plaies ſimples.

Seulement il eſt queſtion de débrider toutes les fois qu'il y a des portions d'os à ſortir; lorſqu'il n'y en a point, il ne s'agira que de baſſiner l'endroit avec les réſolutifs; l'eau-de-vie camphrée ſuffit.

La fracture des os des extrêmités, demanderoit toujours que l'on joignît des artelles aux appareils, afin de contenir les os en ſituation; mais il n'eſt pas aiſé de les aſſujettir, parce que les jambes forment un cône, lequel s'oppoſe à la ſolidité du bandage. Le canon & le paturon ſont preſque les ſeules parties où l'on puiſſe appliquer un appareil qui reſte fixe.

La maniere de traiter les fractures des os qui ſont environnés de beaucoup de muſcles, lorſqu'il y a dépôt, eſt de faire d'abord une ouverture, & de paſſer dans les bords de la peau deux ou trois petits cordons cirés, avec leſquels on contient les plumaſſeaux.

FRAIS, un cheval frais, c'eſt la même choſe qu'un relais. *Voyez* Relais.

FRANC CHEVAL, franc du colier, eſt celui qui tire de lui-même, ſans être appellé.

FRANGÉ (morceau), on appelle ainſi un corps repliſſé, qui eſt ſitué aux cornes, ou trompes de la matrice proche les ovaires.

FRAPPER DEVANT, ſe dit du premier qui frappe le fer du forgeron, ſuppoſé qu'ils ſoient trois ou quatre à frapper.

FRAPPEUR, celui qui frappe le premier le fer avant le forgeron.

FREIN, pour marquer le fer, ou canon qui ſe met dans la bouche du cheval. On dit mâcher ſon frein, & plus communément mâcher ſon mors.

FRINGALE. *Voyez* Faim-vale.

FRICTION, frottement d'un corps quelconque ſur la peau, pour ouvrir ſes pores, & pour augmenter la chaleur, ou pour faire plus aiſément entrer quelque médicament. On doit ſe ſervir plus communément de la broſſe dans cette opération.

FRONT (le), que quelques auteurs appelloient *Hippomane*, eſt cette partie qui s'étend depuis le toupet juſqu'à un travers de doigt au deſſus des yeux, il doit être convexe, ce que l'on appelle buſqué ou moutonné. Cette conforma-

tion eſt très-agréable, elle ne ſe remarque ordinairement que dans les chevaux Anglois & Eſpagnols, & non pas dans les Napolitains, ni dans les Barbes, comme on l'a avancé.

J'ai parcouru les haras établis dans nos provinces: parmi tous les chevaux qu'on y éleve, j'en ai trouvé peu qui euſſent la tête buſquée: les chevaux étrangers que j'ai examinés, ne m'en ont pas fourni non plus beaucoup d'exemples. On peut s'en aſſurer, en conſultant la collection des tableaux dont le grand Écuyer de France eſt dépoſitaire. On y voit repréſenter les plus beaux chevaux Barbes qui ne ſont point buſqués; j'avouerai cependant que j'ai rencontré cette conformation dans des chevaux Limouſins, bien que pour l'ordinaire ils aient des têtes de vieille. J'ai fait la même obſervation ſur les chevaux Hongrois & Comtois: mais comme elle n'eſt pas conſtante, elle ne peut ſervir à établir une regle générale.

FRONTAL ou FRONTEAU, *Voyez* Bride.

FRONTAL (os). Les frontaux ſont deux os pairs ſitués à la partie antérieure & preſque moyenne de la face; conſidérés ſéparément, ils ſont d'une forme irréguliere, mais unis enſemble, ils reſſemblent à une tortue: examinés ſous ce point de vue, on y remarquera quatre faces, une externe, deux latérales & une interne.

La face externe eſt aſſez polie, on y obſerve des cavités; les éminences ſont au nombre de trois, dont deux ſituées aux parties latérales externes, appellées *apophyſes orbitaires*, concourant à former l'orbite, & la troiſieme ſituée antérieurement, appellée *apophyſe naſale*. Sur chaque apophyſe orbitaire, on remarque un trou nommé *ſourcilier*, ce n'eſt pour l'ordinaire qu'une échancrure dans les jeunes poulains. Un peu plus bas vers le grand angle, on voit aſſez ſouvent, de chaque côté, un autre trou bien moins conſidérable, où l'on apperçoit une echancrure.

On remarque dans chaque face latérale deux prolongemens oſſeux, dont le plus conſidérable eſt ſitué antérieurement, & l'autre poſtérieurement, celui-ci eſt ſéparé par une échancrure aſſez forte, pour ſe joindre avec une des petites ailes de l'os ſphénoïde.

Derriere l'apophyſe orbitaire on voit une large échancrure concourant à former les ſalieres. En avant de cette apophyſe, eſt une large foſſe, formant une partie de l'orbite, & poſtérieurement une échancrure qui fait partie de la foſſe temporale.

La face interne du frontal eſt inégale & raboteuſe. On conſidère deux foſſes de chaque côté; la plus conſidérable ſert

à loger un des lobes inférieurs du cerveau : on apperçoit dans cette face une gouttiere parfaite, laquelle donne attache, le long de ses bords, à la duplicature de la dure-mere, qu'on appelle la *faux*, & qui est produite par le sinus longitudinal de cette membrane. On remarque au haut de cette gouttiere, une petite éminence saillante bifurquée, laquelle va se joindre avec l'apophyse *crista-galli* de l'os sphénoïde. On distingue de plus, aux parties latérales de cet os, & toujours intérieurement, deux petites gouttieres plus ou moins profondes pour l'attache des sinus latéraux. L'autre fosse est plus creuse, & située inférieurement ; elle retient le nom de sinus frontal. Chaque sinus est borné, par sa partie latérale interne, d'une lame osseuse, assez unie, qui empêche la communication avec son congénére.

Ces os sont articulés par suture, & en partie par harmonie, les deux le sont entre eux par la suture longitudinale ; supérieurement, ils s'articulent avec les pariétaux par la suture frontale ; inférieurement, ils se joignent avec les os du nez, & les os du grand angle par la suture transversale ; ils sont unis latéralement avec les temporaux par la suture zygomatique, ils le sont avec les petites ailes du sphénoïde par deux sutures écailleuses nommées sutures sphénoïdales : intérieurement ils sont joints avec les os ethmoïdes par les sutures ethmoïdales. Le frontal s'unit encore avec les lames qui composent les sinus sphénoïdaux.

C'est sur la face externe des sinus frontaux que l'on doit appliquer la couronne de trépan dans la morve : cet endroit déclive, favorise l'écoulement des humeurs & des injections.

FUIR LES TALONS, se dit, au manege, d'un cheval qui va de côté, évitant le talon qu'on approche de son flanc. Ainsi, si on approche le talon droit, il le fuit en marchant de côté à gauche ; & il marche de même à droite, si on approche le talon gauche ; c'est ainsi que le cavalier lui fait fuir les talons.

FUMÉE. *Voyez* Cheval pris de la fumée.

FUMIGER, faire respirer la vapeur de quelque substance à un cheval.

FUNGUS, excroissance de chair qui se trouve dans les plaies de mauvaise qualité : on ne remédie à ces sortes de bourgeons qu'en les rasant de près avec le bistouri, & non pas avec les caustiques, comme cela se pratique ordinairement.

FURIEUSES. *Voyez* Passades.

FURONCLE, tumeur phlegmoneuse & sensible qui produit presque toujours un petit abscès, & du sommet duquel

se détache une portion de peau ; ce que l'on appelle en maréchallerie, javar, & qui doit être traité de même. *Voyez* ce mot (1).

FUSÉE, espece de cavité produite par un épanchement de pus dans quelque partie : les parties tendineuses, aponévrotiques, sont souvent exposées à ces sortes d'accidens, dans ce cas l'on est obligé de débrider plus ou moins.

FUSÉE, est un suros d'une forme oblongue qui est situé entre le tendon & l'os du canon ; cette maladie fait souvent boiter les chevaux, ce que ne fait point le suros dont le siege est sur l'os du canon.

---

(1) C'est-à-dire, qu'il n'est point de cas où il faille porter l'instrument tranchant, il n'y a, je crois, que M. Vitet qui, pour soutenir les maréchaux du vieux temps, pense qu'il est des cas où il soit nécessaire d'en faire l'ouverture ; mais nous osons assurer qu'il n'en existe pas, & que toutes les fois que la mauvaise pratique d'appliquer des caustiques ou les instruments, a lieu, la gangrene ne tarde pas à survenir.

G.

GAGNÉE, l'épaule, la hanche eſt gagnée, lorſque le cavalier eſt parvenu à empêcher que le cheval pouſſe ſon épaule ou ſa hanche du côté qu'il ne veut pas, en faiſant ſon exercice. La volonté gagnée ſignifie que le cheval eſt devenu obéiſſant à ce que le cavalier exige de lui. La liberté gagnée, ſe dit du mors, lorſqu'il eſt fait de façon qu'il y a un eſpace ménagé pour que la langue puiſſe ſe remuer à ſon aiſe.

GAGNER l'épaule, la hanche, ſe dit du cavalier lorſqu'il dirige ces parties ſuivant ſa volonté. Gagner la volonté du cheval, c'eſt le rendre obéiſſant.

GALANGA, la racine de galanga, eſt un peu aromatique, d'un goût amer & piquant; elle convient fort dans les foibleſſes d'eſtomac, dans les maladies de la peau; auſſi lui donne-t-on la propriété tonique, ſtomachique, carminative; dans les chevaux, elle eſt légérement ſudorifique: on l'emploie en infuſion, à la doſe d'*une once*, dans une demi-livre d'eau; ou, mieux, dans un demi-ſeptier de vin.

GALE. *Voyez* Dartres.

GALLE (la noix de), eſt une ſubſtance que l'on trouve ſur les feuilles de chêne, griſâtre, globuleuſe, & qui eſt preſque toujours percée d'un petit trou, occaſionné par la piquure d'un inſecte, ce qui lui donne encore la figure d'une bombe.

La noix de galle priſe intérieurement, ou appliquée extérieurement, eſt aſtringente; cependant on ne s'en ſert guere que pour les eaux aux jambes, encore la mêle-t-on avec la couperoſe & le vinaigre; ce qui forme un eau qui a retenu le nom d'eau noire, avec laquelle l'on baſſine les endroits des eaux: il eſt à obſerver qu'en ſe ſervant de cette eau, il faut ſe ſervir de l'animal, ſans quoi il lui ſurviendroit un gonflement total dans la jambe affectée, qui ſouvent, par la métaſtaſe intérieure de l'humeur, feroit périr l'animal.

GALLERIE, baluſtrade placée au haut du manege, d'où le public voit exercer les académiſtes.

GALOP (le), eſt l'action que fait le cheval en courant, c'eſt une eſpece de ſaut en avant: car les jambes de devant ne ſont point encore à terre, lorſque celles de der-

riere ſe levent, de façon qu'il y a un inſtant imperceptible où les quatre jambes ſont en l'air dans le galop. Il y a deux principaux mouvemens, l'un pour la main droite, qu'on appelle galoper ſur le pied droit, & l'autre pour la main gauche, qui eſt galoper ſur le pied gauche. Il faut que dans chacune de ces différences, la jambe de dedans de devant avance, & entame le chemin, & que celle de derrriere du même côté, ſuive, & avance auſſi, ce qui ſe fait dans l'ordre ſuivant:

Si le cheval galope à droite, quand les deux jambes de devant ſont levées, la droite eſt miſe à terre plus avant que la gauche, & la droite de derriere chaſſe & ſuit le mouvement de celle de devant.

Dans le galop à main gauche, c'eſt le pied gauche de devant qui mene & entame le chemin: celui de derriere, du même côté, ſuit, & eſt auſſi plus avancé que le pied droit de derriere. Cette poſition de pied ſe fait dans l'ordre ſuivant. Lorſque le cheval galope à droite, après avoir raſſemblé les forces de ſes hanches pour chaſſer les parties de devant, le pied gauche de derriere ſe poſe à terre le premier: le pied droit de derriere fait enſuite la ſeconde poſition, & eſt placé plus avant que le pied gauche de derriere, & dans le même inſtant, le pied gauche de devant ſe poſe auſſi à terre; enſorte que dans la poſition de ces deux pieds, qui ſont croiſés & oppoſés comme au trot, il n'y a ordinairement qu'un temps qui ſoit ſenſible à la vue & à l'oreille; & enfin le pied droit de devant, qui eſt plus avancé que le pied gauche de devant, & ſur la ligne du pied droit de derriere, marque le troiſieme & dernier temps. Les mouvemens ſe répetent à chaque temps de galop, & ſe continuent alternativement.

A main gauche, la poſition des pieds ſe fait différemment; c'eſt le pied droit de derriere qui marque le premier temps, le pied gauche de derriere, & le pied droit de devant ſe levent enſuite, & ſe poſent enſemble à terre, croiſés comme au trot, & font le ſecond temps, & enfin, le pied gauche de devant, qui eſt plus avancé que le pied droit de devant, & ſur la ligne du pied gauche de derriere, marque la troiſieme & derniere cadence.

Mais lorſqu'un cheval a les reſſorts liants, & le mouvement des hanches tride, il marque alors quatre temps qui ſe font dans l'ordre ſuivant. Lorſqu'il galope à droite, par exemple, le pied gauche de derriere ſe poſe à terre le premier, le pied droit de derriere fait la ſeconde portion, le pied

pied gauche de devant, immédiatement après celui-ci, marque le troiſieme temps ; & enfin, le pied droit de devant, qui eſt le plus avancé de tous, fait la quatrieme & derniere poſition : ce qui fait alors 1, 2, 3 & 4, & forme la vraie cadence du beau galop qui doit être diligent des hanches, & raccourci du devant, comme nous l'expliquerons dans la ſuite.

Quand il arrive qu'un cheval n'obſerve pas, en galopant, le même ordre aux deux mains dans la poſition de ſes pieds comme il le doit, & comme nous venons de l'expliquer, il eſt faux, ou déſuni.

Un cheval galope faux, ou ſur le mauvais pied, lorſqu'allant à une main, au lieu d'entamer le chemin avec la jambe de dedans, comme il le doit, c'eſt la jambe de dehors qui eſt la plus avancée, c'eſt-à-dire, ſi le cheval, en galopant à main droite, entame le chemin avec la jambe gauche de devant, ſuivie de la jambe gauche de derriere, alors il eſt faux & ſur le mauvais pied : & ſi en galopant, à main gauche, il avance, & entame le chemin avec la jambe droite de devant, & celle de derriere, au lieu de la gauche, il eſt de même faux & ſur le mauvais pied. La raiſon de cette fauſſeté dans cette allure vient de ce que les deux jambes, celle de devant & celle de derriere, qui ſont du côté du centre du terrein autour duquel on galope, doivent néceſſairement être avancées, afin de ſoutenir le poids du cheval & du cavalier ; car autrement, le cheval ſeroit en danger de tomber en tournant ; ce qui arrive quelquefois, & ne laiſſe pas d'être dangereux ; on court auſſi le même riſque quand un cheval galope déſuni.

Un cheval ſe déſunit de deux manieres, tantôt du devant, & tantôt du derriere ; mais plus ordinairement du derriere que du devant. Il ſe déſunit du devant, lorſqu'en galopant dans l'ordre qu'il doit avec les jambes de derriere à la main où il va, c'eſt la jambe de dehors du devant qui entame le chemin, au lieu de celle de dedans. Par exemple, lorſqu'un cheval galope à main droite, & que la jambe gauche de devant eſt la plus avancée, au lieu de la droite, il eſt déſuni du devant. Et de même, ſi en galopant à main gauche, il avance la jambe droite de devant au lieu de la gauche, il eſt encore déſuni du devant. Il en eſt de même pour le derriere : ſi c'eſt la jambe de dehors de derriere qui entame le chemin, au lieu de celle de dedans, il eſt déſuni du derriere. Pour comprendre encore mieux ceci, il faut faire attention que, lorſqu'un cheval en galopant à droite,

a les jambes de devant placées comme il devroit les avoir, pour galoper à gauche, il eſt déſuni du devant ; & lorſque les jambes de derriere ſont dans la même poſition où il devroit les avoir à gauche, il eſt déſuni du derriere. Il en eſt de même pour la main gauche.

Il faut remarquer que pour les chevaux de chaſſe & de campagne, on entend toujours, (ſur-tout en France) galoper ſur le bon pied, galoper ſur le pied droit. Il y a pourtant quelques hommes de cheval qui font changer de pied à leurs chevaux, afin de repoſer la jambe gauche, qui eſt celle qui ſouffre le plus, parce qu'elle porte tout le poids, au lieu que la droite, entamant le chemin, a plus de liberté, & ne ſe fatigue pas tant.

On tire du galop trois avantages conſidérables, qui ſont d'aſſurer la bouche trop ſenſible, d'augmenter l'haleine, & d'abaiſſer la vigueur ſuperflue d'un cheval qui a trop de reins.

Tous les hommes de cheval conviennent que le galop donne de l'appui, & aſſure les bouches ſenſibles ; parce que dans l'action que le cheval fait en galopant, il leve les deux épaules & les deux bras en l'air ; & les pieds de devant retombant enſemble à terre après ce mouvement, le cheval eſt naturellement porté à prendre de l'appui ſur le mors, & le cavalier a le temps de lui faire ſentir dans ce moment l'effet de la bride. Le galop augmente l'haleine, parce que le cheval étant obligé d'étendre toutes les parties de ſon corps pour mieux diſtribuer ſes forces, les muſcles de la poitrine ſe dilatent, & les poumons ſe rempliſſent d'une plus grande quantité d'air, ce qui procure une reſpiration plus libre. Le galop diminue, & abaiſſe la vigueur ſuperflue de certains chevaux, qui ſe ſervent de leurs reins pour des ſauts déſunis & des contre-temps qui incommodent & dérangent un cavalier, parce que dans le mouvement que le cheval fait en galopant, les jambes de devant ſe trouvent éloignées de celles de derriere, les reins qui ſont la partie ſupérieure du corps, ſont néceſſairement contraints de ſe baiſſer dans cette action, ce qui par conſéquent diminue la force de cette partie : ceci doit s'entendre du galop étendu, qui eſt propre à ces ſortes de chevaux ; car le galop raſſemblé leur donneroit occaſion de continuer leurs déſordres.

C'eſt une regle pratiquée par tous les habiles maîtres, qu'il ne faut jamais galoper un cheval ſans l'avoir aſſoupli au trot, de façon qu'il ſe préſente de lui-même au galop ;

ſans peſer ni tirer à la main : il faut donc attendre qu'il ſoit ſouple de tout ſon corps, qu'il ſoit arrondi, l'épaule en dedans, qu'il obéiſſe aux talons, au paſſage de la croupe au mur, & qu'il ſoit devenu léger au piaffer dans les piliers : & ſi-tôt qu'il ſera parvenu à ce point d'obéiſſance, pour le peu qu'on l'ébranle au galop, il le fera avec plaiſir. Il faudra le galoper dans la poſture de l'épaule en dedans, non-ſeulement pour le rendre plus libre & plus obéiſſant, mais pour lui ôter la mauvaiſe habitude qu'ont preſque tous les chevaux, de galoper la jambe de dedans de derriere ouverte, écartée, & hors de la ligne de la jambe de dedans de devant. Ce défaut eſt d'autant plus conſidérable, qu'il incommode fort un cavalier, & le place mal à ſon aiſe ; comme il eſt facile de le remarquer dans la plupart de ceux qui galopent ſur le pied droit, ce qui eſt la maniere ordinaire de galoper des chevaux de chaſſe & de campagne : on verra qu'ils ont preſque tous l'épaule gauche reculée, & qu'ils ſont penchés à gauche. La raiſon en eſt naturelle ; c'eſt que le cheval, en galopant la jambe droite de derriere ouverte, & écartée de la gauche, l'os de la hanche dans cette ſituation pouſſe & jette néceſſairement le cavalier en dehors, & le place de travers. C'eſt donc pour remédier à ce défaut qu'il faut galoper un cheval, l'épaule en dedans, pour lui apprendre à approcher la jambe de derriere de dedans de celle de dehors, & lui faire baiſſer la hanche ; & lorſqu'il a été aſſoupli & rompu dans cette poſture, il lui eſt aiſé de galoper enſuite les hanches unies & ſur la ligne des épaules ; en ſorte que le derriere chaſſe le devant ; ce qui eſt le vrai & le beau galop.

Un autre défaut qu'ont beaucoup de cavaliers, c'eſt qu'ils ne s'attachent point dans les commencemens à ſentir leur galop, ce qui eſt pourtant une choſe eſſentielle ; c'eſt pour cela que j'ai jugé à propos d'enſeigner ici un moyen de le ſentir en peu de temps ; je le tiens d'un ancien écuyer qui étoit en grande réputation pour les chevaux de courſe.

Ce moyen eſt de prendre un cheval de campagne qui aille un pas allongé & étendu, & de s'attacher à ſentir la poſition des pieds de devant. Pour ſentir cette poſition, il eſt néceſſaire de regarder dans les commencemens le mouvement de l'épaule, pour voir quel pied poſe à terre, & quel pied leve, en comptant ce mouvement de tête, & en ſe diſant, un, deux. Par exemple, lorſque le pied gauche de devant ſe poſe à terre, il faut en ſoi-même dire, un, & quand le pied droit ſe poſe à ſon tour, il faut dire deux, & ainſi de ſuite, en comptant toujours, un, deux. Ce n'eſt pas une

chose bien difficile que de compter à la vue cette position des pieds ; mais l'essentiel est de faire passer ce sentiment dans les cuisses & dans les jarrets ; en sorte que l'impression que fait, par exemple, le pied gauche, lorsqu'il se pose à terre, passe dans le jarret gauche, sans plus regarder le mouvement de l'épaule, en comptant toujours, comme on l'a fait en le regardant, un ; & de même lorsque le pied droit se pose, il faut, sans regarder le mouvement de la jambe, dire deux. Avec un peu d'attention, en observant cette méthode, on sentira en peu de temps dans les jarrets, quel pied pose, & quel pied leve ; & quand on sera bien sûr de ce mouvement au pas, il faudra pratiquer la même chose au trot, qui est un mouvement plus détaché de terre, plus vîte, & par conséquent plus difficile à sentir ; c'est pourquoi il faut dans cette allure recommencer par regarder le mouvement de l'épaule, pour être sûr de sa position, & faire passer ce sentiment dans les jarrets, comme on a fait au pas. Lorsqu'on sentira bien au trot la position des pieds de devant, sans regarder l'épaule, on la sentira en peu de temps au galop. La position des pieds de devant au galop se fait en deux temps, comme au trot, un, deux. Quand on sera sûr de son galop, il sera facile de sentir quand il se désunira ; car un cheval désuni a l'allure si incommode, que pour peu qu'on soit bien en selle, il faudroit être privé de tout sentiment, pour ne pas sentir le dérangement que cause ce changement déréglé dans son assiette. Quoique ce soit une chose qui mérite plus d'attention que de science, que de sentir bien son galop, elle est pourtant absolument nécessaire à sçavoir, pour mener un cheval dans les regles : & tout cavalier qui ne sent pas le galop du cheval, ne peut jamais passer pour homme de cheval.

M. de la Brou dit que le beau galop doit être raccourci du devant, & diligent des hanches. Cette définition regarde le galop de manege, dont nous parlons ici ; car pour celui de chasse ou de campagne, dont il est parlé à l'article des chevaux de chasse, il doit être étendu. Cette diligence dans le train de derriere, qui forme la vraie cadence du galop, ne s'acquiert que par les envies d'aller les demi-arrêts, & les fréquentes descentes de main. Les envies d'aller déterminent un cheval plus vîte que sa cadence ordinaire ; le demi-arrêt soutient le devant du cheval, après l'avoir déterminé quelques pas ; & la descente de main est la récompense qui doit suivre immédiatement après l'obéissance du cheval, & qui l'empêche de prendre la mauvaise habi-

tude de s'appuyer ſur le mors. Lorſqu'un cheval prend facilement l'envie d'aller, qu'il eſt aſſuré & obéiſſant à la main, au demi-arrêt, & qu'il ne met point la tête en déſordre dans la deſcente de main, il faut alors le régler dans un galop uni, qui eſt dans celui dans lequel le derriere chaſſe, & accompagne le devant d'une cadence égale, ſans traîner les hanches, & que l'envie d'aller, & les demi-arrêts ſoient, pour ainſi dire, imperceptibles, & ne ſoient ſenſibles qu'au cheval.

Pour parvenir à donner ce galop cadencé & uni, il faut examiner ſoigneuſement la nature de chaque cheval, afin de pouvoir diſpenſer à propos les leçons qui lui conviennent.

Les chevaux qui retiennent leurs forces doivent être étendus & déterminés ſur de longues lignes droites, avant que de régler leur galop ; ceux au contraire, qui ont trop d'ardeur, doivent être tenus dans un galop lent & raccourci, qui leur ôte l'envie de ſe hâter trop ; ce qui en même temps augmentera leur haleine. Il ne faut pas toujours galoper ſur des lignes droites les chevaux qui ont trop de reins, mais ſouvent ſur des cercles; parce qu'étant obligés de tenir leurs forces plus unies pour tourner, que pour aller droit, cette action leur diminue la force des reins, leur occupe la mémoire & la vue, leur ôte la fougue & l'envie de tirer à la main. Il y a d'autres chevaux qui, avec aſſez de reins, ont de la foibleſſe, ou reſſentent de la douleur, ſoit dans les épaules, ou dans les jambes, ou dans les boulets, ou dans pieds, par nature ou par accident. Comme ces ſortes de chevaux ſe défient de leurs forces, ils ſe préſentent ordinairement de mauvaiſe grace au galop ; il ne faut pas leur demander de longues repriſes, afin de conſerver leur courage, & de ménager leur peu de vigueur. Il y a encore deux autres natures de chevaux, dont la maniere de galoper eſt différente. Quelques-uns nagent en galopant, c'eſt-à-dire, qu'ils allongent les jambes de devant, en les levant trop haut; d'autres, au contraire, galopent trop près de terre. Pour remédier au défaut des premiers, il faut baiſſer la main, & pouſſer le talon bas, en appuyant ſur les étriers, dans le temps que les pieds de devant ſe poſent à terre. Il faut rendre la main, quand le devant eſt en l'air, à ceux qui galopent trop près de terre, & qui s'appuient ſur le mors, en les ſecourant des gras de jambe, & en ſoutenant de la main, près de ſoi, dans le temps qu'ils retombent des pieds de devant à terre, ſans trop peſer ſur les étriers. On doit tou-

jours galoper un cheval d'une piſte, juſqu'à ce qu'il galope facilement aux deux mains : ſi on vouloit trop tôt le preſſer d'aller de côté, c'eſt-à-dire, avant qu'il eût acquis la ſoupleſſe & la liberté du galop, il s'endurciroit l'appui de la bouche, deviendroit roide dans ſon devant, & on lui donneroit par là l'occaſion de ſe défendre. On connoîtra facilement, quand il ſera en état de galoper, les hanches en dedans : parce qu'en lui mettant la croupe au mur, s'il ſe ſent aſſez ſouple & libre d'obéir, pour le peu qu'on l'anime de la langue, & qu'on le diligente de la jambe de dehors ; il prendra de lui-même le galop, que l'on continuera quelques pas ſeulement, l'arrêtant & le flattant après ; & en lui faiſant pratiquer cette leçon de temps à autre, juſqu'à ce qu'on le ſente en état de fournir une repriſe entiere. Toutes ces leçons bien exécutées, appropriées à la nature de chaque cheval, perfectionnées par l'épaule en dedans, & la croupe au mur, ſuivie de la ligne droite par le milieu du manege, ſur laquelle ligne il faut toujours finir chaque repriſe, pour unir & redreſſer les hanches, rendront avec le temps un cheval, libre, aiſé, & obéiſſant dans ſon galop, qui eſt une allure qui fait autant de plaiſir à ceux qui voient galoper un cheval de bonne grace, qu'elle eſt commode & agréable au cavalier. E. D. C.

GALOPADE, c'eſt le temps qu'un cheval de manege emploie à galoper dans un manege ; c'eſt auſſi, en général, une courſe courte qu'on fait faire à un cheval, pour l'exercer, ou pour l'eſſayer.

GALOPER, c'eſt aller au galop. *Voyez* Galop.

GALOPER SUR LE BON PIED, ſe dit du cheval lorſqu'il leve, en galopant, la jambe droite de devant la premiere.

GALOPER SUR LE MAUVAIS PIED, c'eſt lever le pied gauche le premier.

GALOPER PRÈS DU TAPIS, ſe dit du cheval qui leve peu les jambes de devant au galop.

GANACHE. *Voyez* Tête.

GANGLION, tumeur dure, ſenſible dans ſon commencement, & ne donnant aucun ſigne de douleur quelques jours après. Cette maladie arrive aux tendons, principalement à ceux des extrêmités. C'eſt ce que les maréchaux & la plupart des écuyers confondent avec la nerf-ferrure. Cette groſſeur n'eſt pas ſituée dans le corps du tendon, mais bien dans ſes enveloppes ; il y en a de plus ou moins gros, & il s'en trouve quelquefois pluſieurs à une jambe ; j'en ai vu

jusqu'à cinq ; non pas qu'ils se forment tous dans le même temps, mais à la suite de plusieurs efforts du tendon. *Voyez* Extension du tendon. Les chevaux qui en sont atteints en boitent de temps à autre, & ne guérissent jamais parfaitement ; le seul palliatif que l'on puisse mettre à un ganglion auquel on a appliqué le feu dans le premier traitement, est de fomenter la partie avec de l'eau-de-vie camphrée, & de lui donner du repos.

GANGRENE (de la). La gangrene est la mortification des solides avec perte de sentiment & de mouvement : on y distingue deux degrés.

Dans le premier, la chaleur, le mouvement & le sentiment sont extrêmement diminués ; mais ils ne sont pas entiérement détruits ; la mortification n'est qu'imparfaite : cet état s'appelle gangrene.

Dans le second, la partie est privée de mouvement, de sentiment & de chaleur ; les fibres n'ont plus de ressort, elles tombent en lambeaux, rendent une mauvaise odeur, la mortification est totale : c'est ce qu'on nomme sphacele.

Causes. Les causes immédiates de la gangrene sont le défaut de ressort des parties, & la cessation des oscillations des fibres & de l'action des fluides sur les solides ; privées de leur ressort & de leurs vibrations, les fibres ne jouissent plus de la vie, elles n'agissent plus sur les fluides, elles n'en favorisent plus la circulation ; de là le séjour des liqueurs dans leurs propres vaisseaux : le sang arrêté fermente, se putréfie, devient septique, rouge, & dissout le tissu des solides : de là la gangrene.

Les fibres perdent leur ressort & leur vibration, lorsqu'elles ont été distendues au delà de leur état naturel, ou lorsqu'elles sont trop relâchées. Cette distension outrée arrive, 1°. dans les grandes inflammations, lorsqu'elles ne se terminent ni par résolution, ni par suppuration ; 2°. par les ligatures & les compressions fortes ; 3°. par les écarts & les efforts violens, & par les luxations ; 4°. par les coups & les contusions considérables. Dans l'inflammation considérable, le sang ne circulant pas, s'amasse, engorge les vaisseaux, & les distend de façon qu'ils ne peuvent plus réagir sur ce fluide ; ils perdent leur ton, & tombent dans l'inertie ; c'est ainsi qu'une corde d'instrument tendue au-delà de son état, perd son ressort. Dans les ligatures & les fortes compressions, le sang est arrêté, la circulation est suspendue, les fibres des vaisseaux trop allongées, tombent dans l'atonie ; par les écarts, les efforts violens & les luxa-

tions, les fibres souffrent une distraction considérable qui les prive de leur ressort; les coups & les fortes contusions produisent le même effet. Les fibres tombent dans le relâchement : 1°. lorsqu'elles sont abreuvées d'une sérosité qui en ramollit le tissu, comme dans l'hydropisie & l'œdeme; 2°. par l'épuisement, par le défaut du suc nourricier, ou par la dissipation des esprits animaux, comme on le remarque, après les longues maladies, les grandes fatigues & dans la vieillesse.

Causes de la gangrene parfaite ou sphacele. Le sphacele est produit 1°. par les causes de la gangrene portées au dernier degré; 2°. par la dissolution & la rupture des fibres des vaisseaux, pour avoir été excessivement distendues par l'accès & le séjour du sang; 3°. par l'âcreté du pus qui ronge le tissu des solides; 4°. par la sérosité âcre & saline qui abreuve & relâche les fibres; 5°. par l'action des caustiques & du feu, appliqués mal-à-propos ou sans ménagement; 6°. par les fractures, les coups violens, & le délabrement des parties.

Symptomes. Dans la gangrene, le sentiment & le mouvement sont considérablement diminués, ils n'existent plus dans le sphacele. Dans la gangrene le poil tombe, la peau devient noire, molle & lâche; la cuticule s'enleve; il se forme sur la peau des cloches pleines de sérosité; dans le sphacele, il coule de la plaie une sanie noirâtre, & il s'en exhale une odeur fétide & désagréable.

Diagnostic. Après ce que nous venons de dire, il est très-aisé de reconnoître le sphacele, il seroit superflu de s'étendre davantage sur cet objet.

Prognostic. On ne doit point désespérer de guérir la gangrene commençante; les parties peuvent encore reprendre leur ressort, & se rétablir dans leur état naturel; mais dans la gangrene avancée & dans le sphacele, il n'y a point d'autre remede que l'extirpation, afin de garantir les parties voisines de la contagion. La gangrene des parties internes est plus dangereuse que celle des parties externes. Celle des tendons est plus dangereuse que celle qui attaque seulement les parties charnues.

Curation de la gangrene. Lorsque la gangrene ne fait que commencer, c'est-à-dire, lorsque le mouvement & le sentiment sont seulement affoiblis sans être détruits, il faut mettre tout en usage pour rétablir les parties dans leur état, & pour arrêter le progrès du mal. Il faut d'abord saigner, si la gangrene est la suite de l'inflammation, puis on emploiera

les plus doux anti-ſeptiques, ou remedes contre la pourriture, tels que la décoction de feuilles d'abſynthe, de centaurée, d'ariſtoloche ronde, avec laquelle on fomente la partie malade, l'infuſion des plantes aromatiques, telles que le romarin, la thym, la lavande, &c. Lorſque la gangrene fait des progrès, il faut avoir recours à des anti-ſeptiques plus forts, tels que la teinture de myrrhe & d'aloës, les baumes naturels de Copahu, du Canada, la térébenthine, ſon eſſence, l'eau-de-vie camphrée, la diſſolution de ſel marin. Pendant l'uſage des remedes extérieurs, on ne doit pas négliger les remedes internes. S'il y a fievre, il eſt néceſſaire alors de ſaigner une ou deux fois. Comme la fievre produit toujours dans les premieres voies un mauvais levain qui paſſe dans le ſang & favoriſe la gangrene, il eſt à propos de purger, ſur-tout avec quelques purgatifs anti-ſeptiques, comme l'aloës. S'il y a foibleſſe, friſſon, & un pouls petit, il faut ranimer la circulation par quelque potion cordiale, compoſée, par exemple, d'une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, ou une infuſion de canelle, de noix muſcade, ou de clous de girofle dans du vin. Dans la gangrene cauſée par le relâchement des fibres abreuvées de féroſités, on inſiſtera davantage ſur les remedes toniques pris intérieurement, c'eſt-à-dire, ſur l'uſage des cordiaux, afin de ranimer le mouvement du ſang. L'uſage des diaphorétiques eſt encore bien indiqué; en procurant la ſueur, ils enleveront au ſang ſa féroſité ſurabondante. Les diurétiques & les purgatifs ſeront encore fort utiles pour évacuer une partie de la féroſité qui abreuve & relâche le tiſſu des parties. Malgré tous ces remedes, ſi la gangrene gagne & s'étend, ſcarifiez juſqu'au vif, ou preſque juſqu'au vif, afin de donner écoulement à la matiere qui engorge les vaiſſeaux, & qui cauſe la gangrene; appliquez enſuite ſur les endroits ſcarifiés des plumaſſeaux chargés de poudre de pierre à cautere, ou d'alun brûlé, ou imbibé de diſſolution de vitriol de Chypre, obſervant de mettre dans le reſte de la plaie, & même aux environs, des compreſſes trempées dans l'infuſion de quelques-unes des plantes aromatiques, dont j'ai parlé ci-deſſus, afin d'arrêter le progrès de la gangrene. Par ce moyen il ſe forme au deſſous de la gangrene, une eſcarre qui excite dans la partie vive une légere inflammation. Cette inflammation ſe termine ordinairement par une ſuppuration qui détache la partie gâtée de la partie ſaine, & il reſte un ulcere ſimple qu'on panſera ſuivant les regles que j'ai preſcrites. Lorſque la gan-

grene eſt parfaite, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a diſſolution des parties, ou pourriture, ce qu'on connoît par la perte totale du mouvement & du ſentiment, par la mauvaiſe odeur de la ſanie qui découle de l'ulcere; le ſeul parti qui reſte à prendre, eſt d'extirper tout ce qui eſt gâté, afin de défendre les parties voiſines de la contagion, & de leur conſerver la vie. Pour cet effet, on enleve avec le biſtouri ou les ciſeaux toute la partie ſphacelée, & on y applique les remedes indiqués contre la gangrene avancée, afin d'exciter une eſcarre qui tombera dès que la ſuppuration ſera établie. Après quoi, on n'aura plus qu'un ulcere ſimple à panſer. On peut encore mettre en uſage un autre moyen; c'eſt, en coupant dans la partie morte, de laiſſer une portion de celle qui eſt ſphacelée, & d'appliquer deſſus le cautere actuel, tel que le feu ou le potentiel, comme la pierre à cautere, la pierre infernale, &c. Ces remedes agiſſent puiſſamment ſur la partie vive, & forment une eſcarre qui, étant tombée par la ſuppuration, laiſſe un ulcere ſimple. Si la gangrene attaque le tendon, il faut qu'il ſe faſſe une eſpece d'exfoliation, c'eſt-à-dire, que la partie gâtée ſe détache de la partie vive; ce n'eſt plus alors qu'un ulcere ſimple. J'obſerverai que durant tout le traitement, on doit employer les anti-ſeptiques, afin d'empêcher le progrès de la pourriture. Lorſque la gangrene gagne l'os ou le cartilage, elle prend le nom de carie.

GARANTIE DES MARCHANDS, eſt un réglement qui les oblige à reprendre un cheval qu'ils ont vendu, au bout de neuf jours, pour certains défauts, tels que morve, pouſſe, &c. *Voyez* Vices & cas redhibitoires.

GARANTIR UN CHEVAL, c'eſt aſſurer qu'il n'a pas les défauts qui obligent à le reprendre.

GARDER SON TERREIN. *Voyez* Terrein.

GARDE-ÉTALON, eſt celui qui eſt prépoſé pour garder un cheval entier ſervant à la monte des jumens, d'un haras & d'une province. *Voyez* Haras.

GARDE-ÉTALON, proprietaire d'un étalon reçu pour les haras du royaume. *Voyez* Haras.

GARDE-HARAS. *Voyez* Haras.

GARDE-HARAS, prépoſé pour le ſervice des haras, comme la marque des jumens, pour voir ſi les réglemens ſont exécutés, enfin maintenir l'ordre & la police de ces établiſſemens, en verbaliſant des abus dont il rend compte au directeur, ou à l'inſpecteur.

GARGOUILLE. *Voyez* Bride.

GARNITURE, ſe dit d'un fer qui eſt trop large ou trop étroit, qui déborde la muraille plus ou moins; on dit tel fer garnit trop, ou ne garnit pas aſſez.

GAROT (le), ne doit point être tranchant, il ne doit point non plus être arrondi, mais être de niveau avec l'encolure, & un peu plus élevé ſur les côtés, ſans quoi il ſeroit expoſé à être bleſſé par l'arçon de la ſelle; mais cette conformation eſt plus néceſſaire dans le cheval de ſelle, que dans celui de carroſſe; en effet, dans le premier, le garot plein ſur ſes parties latérales, procure cet avantage, qu'il augmente l'action des muſcles extenſeurs de la tête, & rend les leviers plus puiſſants; car ce ſont eux qui, dans le galop, agiſſent les premiers après les muſcles du dos; les muſcles fléchiſſeurs du bras, & principalement le muſcle commun, ſe contractent les derniers: le garot eſt formé par la deuxieme, troiſieme, quatrieme & cinquieme apophyſe épineuſe des vertebres du dos, & eſt recouvert par la continuation du ligament cervical qui devient plus large dans cet endroit, & lequel s'étend même juſqu'au commencement de l'épine de l'omoplate.

GAROT GROS, eſt un défaut dans toutes ſortes de chevaux: principalement dans le cheval de ſelle. Les mouvemens de ſes épaules ſont gênés, & il eſt difficile de bien placer une ſelle dans la partie qu'elle recouvre.

GAROT (mal de), on appelle mal de garot toute tumeur ou ulcere qui ſe trouve ſur la partie de ce nom. Pour l'ordinaire, la maladie commence par un gonflement ſemblable à la taupe, c'eſt-à-dire, qu'il peut tenir du phlegmon ou de l'œdeme; dans ce cas, il faut traiter la tumeur ſelon l'eſpece dont elle eſt. Si elle eſt œdémateuſe on eſſaiera de la frotter avec de l'eau ſalée; lorſqu'au bout de deux jours elle ne diminue pas, on doit faire une très-petite inciſion dans la partie la plus déclive, pour donner iſſue à l'eau qui y eſt contenue, enſuite traiter la plaie avec un digeſtif, compoſé de ſtirax, de beaume d'Arcœus, de térébenthine, à parties égales, délayées dans de l'eſprit-de-vin. Dès que la ſuppuration ſera bien établie, la plaie ſe panſera avec la térébenthine de Veniſe ſeule, juſqu'à parfaite guériſon.

Si la tumeur eſt inflammatoire, il faut d'abord ſaigner le cheval, appliquer deux ou trois jours les émolliens, en un mot, toutes les voies de la réſolution; mais ſi, malgré tous ces remedes, la tumeur veut ſe tourner en apoſteme, on doit pour lors la hâter par les maturatifs, les ſuppuratifs, puis ouvrir le dépôt, toujours dans la pente la plus déclive,

& enfin panser la plaie avec le digeſtif ſimple, composé de jaune d'œuf & de térébenthine. Quand, après quinze ou vingt jours, la plaie fournit beaucoup de matiere, il y a lieu de croire que le ligament eſt gâté, il eſt néceſſaire alors de débrider la plaie, d'aller juſqu'au foyer du mal, & d'ôter ce qu'il y a d'attaqué. Souvent même le mal a gagné la partie ſupérieure des apophyſes épineuſes des vertebres du dos qui, pour l'ordinaire, ſont cartilagineuſes; il n'y a point d'autre parti à prendre dans ce cas, que de couper ce qui eſt gâté, c'eſt-à-dire, tout le cartilage, & de pénétrer juſqu'à l'os, parce qu'il ne ſe fait d'exfoliation que dans la partie oſſeuſe. Tant que durera la ſuppuration, la plaie ſe panſera avec la térébenthine de Veniſe & ſon eſſence, deux fois par jour; on évitera les cauſtiques qui ont toujours un mauvais ſuccès dans ce cas; quoique je les voie encore malheureuſement trop employés par la plupart des maréchaux. On peut mettre, pour bandage, une toile quarrée, à chaque coin de laquelle il y aura un cordon, on en paſſera deux au deſſous de la poitrine, & les deux autres au devant; mais ſi l'inciſion que l'on a faite eſt grande, il faut inférer de petits cordons dans les bords de la peau, deux ou trois de chaque côté, ſelon que la plaie l'exige. On ſe ſert, pour cette opération, d'une aiguille à peu près de la groſſeur d'une alêne, qu'on introduit de dehors au dedans, c'eſt-à-dire, qu'on commence à percer du côté du poil, pardeſſus ſept ou huit brins de paille, afin que les cordons ne ſe mêlent pas avec l'étoupe.

GAROT DE L'ARÇON d'une ſelle, eſt cette arcade qui eſt élevée de deux ou trois doigts au deſſus du garot du cheval.

GAROT, eſt la bande de fer qui tient les arçons.

GAROT, gros bâton avec quoi l'on bâte les mulets ou chevaux de ſomme.

GAROTÉ, cheval qui eſt bleſſé ſur le garot.

GASTER, ce nom, que l'on emploie pour déſigner le ventre, s'emploie auſſi pour l'eſtomac.

GASTRIQUE, glandes gaſtriques, ſuc-gaſtriques, ſe dit de petits points griſâtres répandus ſur les parois internes de l'eſtomac, leſquels produiſent un ſuc de même nom, qui ſert à la préparation ſeconde de la digeſtion. Cette liqueur doit être abondante pour favoriſer la digeſtion, & c'eſt ce qui ſouvent a trompé certaines perſonnes qui, en en trouvant une certaine quantité, l'ont pris pour une ſaburre; mais en y faiſant attention, l'on verra que cette quantité ne vient que de faute d'alimens dans l'eſtomac, & qu'on ne le trouve

presque jamais lorsque ce viscere est plein de fourrage.

GAULE, est une baguette de bouleau effeuillée, longue de quatre ou cinq pieds, & pliante, dont on se sert particuliérement au manege, pour frapper le cheval suivant l'occasion, c'est une des aides. Remuer ou siffler la gaule, c'est faire du bruit de la gaule pour avertir le cheval quand il se ralentit ; croiser la gaule en arriere, ne se pratique que sur les sauteurs au manege ; le cavalier met le petit bout de sa gaule au dessus de la croupe, & en agitant la gaule avec la main, elle plie, & frappe le cheval sur la croupe, & en petits coups réitérés ; ce qui l'excite à sauter plus vivement & plus haut. Toucher de la gaule ne se pratique qu'au manege, où un homme à pied donne de petits coups de gaule sur le poitrail ou sur les jambes de devant entre les piliers, ou aux courbettes. La main de la gaule. *Voyez* Main.

GAYAC, le bois de gayac rapé, à la dose d'une livre, dont on a fait une forte décoction, est un des meilleurs remedes anti-farcineux, & le sudorifique le plus efficace ; il ne fatigue point l'animal, ne le fait point dépérir, & ne le dégoûte pas, quoique cette décoction soit un peu amere : l'expérience prouve que l'application des sétons, & l'usage du gayac, pendant deux mois environ, guérissent des farcins confirmés.

GÉLATINEUX, qui ressemble à la gelée ; ce mot regarde plus la lymphe que toute autre liqueur.

GENCIVES, peau qui recouvre les alvéoles, & qui va se terminer au corps de la dent.

GÉNÉRATION du cheval, (parties de la). Les parties de la génération sont situées dans le bas-ventre, & hors du bas-ventre ; celles-ci sont en plus grand nombre dans le cheval ; au contraire, dans la jument les parties de la génération renfermées dans le bas-ventre, sont plus nombreuses. Celles du cheval sont, le fourreau, la verge, les testicules, les épididymes, les vaisseaux déférens, les vésicules séminales, les glandes prostates.

La premiere qui se présente, est l'enveloppe de la verge, ou le fourreau, au bord duquel se trouvent les mamelles, peu sensibles, à la vérité, dans l'état naturel, mais qui le deviennent beaucoup quand cette partie est malade. Le fourreau doit être large ; lorsqu'il est trop petit, l'humeur sébacée s'y amasse, & produit des maladies : d'ailleurs, la verge ne sortant pas aisément, oblige le cheval de pisser dans son fourreau.

Le membre ou la verge est un corps spongieux qui commence au bord postérieur des os ischion par deux bour-

lets, chacun de deux pouces de long; ces deux parties caverneuses se réunissent ensuite pour former un seul & même corps, d'une figure conique, & quasi prismatique dans son centre, cylindrique à son extrêmité; ce corps est terminé par une éminence arrondie, que l'on nomme tête: autour de cette tête est un bourlet qui s'élargit en cet endroit, & qui devient considérable dans le temps de l'érection. La membrane extérieure est blanchâtre & d'un tissu semblable à l'albuginée des testicules. Le milieu de sa substance est une prolongation ligamenteuse de cette même membrane, & un amas de plusieurs petits vaisseaux sanguins, qui laissent entre eux des espaces que le sang vient occuper. Le canal de l'uretre est terminé par la tête du gland, où se trouve une petite duplicature de peau en forme de croissant, qui représente une fosse naviculaire, toujours remplie d'une espece de cire noire qui crépite sur le feu. La peau qui recouvre la verge, forme, dans l'état d'affaissement, un vuide nommé fourreau, lequel disparoît dans l'érection, parce qu'il sert d'enveloppe à la base de la verge. Dans quelques chevaux, l'intérieur de ce fourreau est rempli de cette cire noire, qui n'est autre chose qu'un effet de la transpiration, provenant d'un sel nitreux combiné avec l'huile animale. Les arteres qui vont se distribuer à la verge, viennent de l'épigastrique, laquelle rampe tout le long du corps de la verge, où elle produit plusieurs branches de côté & d'autre; l'obturatrice fournit une petite branche qui se distribue le long du canal de l'uretre: on appelle honteuses les veines de cette partie: les plus considérables sont situées sur le corps de la verge, & rapportent le sang dans les iliaques, les nerfs viennent des vertebres lombaires & du plexus mésentérique postérieur.

La verge a des muscles propres à son corps, & au canal de l'uretre. Ceux de son corps sont au nombre de deux, un de chaque côté, lesquels ont leurs attaches à la partie postérieure des os ischion, embrassent les deux piliers des corps caverneux, & se portent au dessus de la verge, pour s'y terminer par un tendon très-fort, qui paroît lui-même former le corps de la verge. Leur usage est de relever la verge du côté du ventre.

Le canal de l'uretre a trois muscles; un impair & deux pairs. L'impair est le plus long, & s'étend sur tout le trajet du canal de l'uretre; ses fibres sont rangées comme des barbes de plumes, dont le centre forme une petite ligne blanche. La fonction de ce muscle, qui agit comme digastrique, est de resserrer le canal de l'uretre; les deux autres

muſcles ſont très-courts, & placés de chaque côté. Ils ont leurs attaches aux parties latérales des corps caverneux, au deſſous des os iſchion : ils paſſent enſuite par deſſus un ligament blanc & long, puis ſe réuniſſent pour ſe terminer & embraſſer le canal de l'uretre. Poſtérieurement à ces deux-ci, en dedans du baſſin, ſe remarque un trouſſeau de fibres circulaires qui ſervent au ſphincter de la veſſie.

Le canal de l'uretre, qu'on peut regarder comme une continuation de la veſſie, s'étend depuis le ſphincter de la veſſie juſqu'au bout de la verge; il ſe replie poſtérieurement en deſſous des os pubis, & rampe le long de la verge dans ſon bord inférieur; il eſt recouvert, dans ſon étendue, de fibres charnues qui, partant de chacun des corps caverneux, ſe prolongent juſques ſur la partie moyenne de l'uretre où elles ſe réuniſſent. Le dedans du canal n'a rien de particulier : il eſt membraneux, & compoſé d'un ſeul plan de fibres. Les teſticules ſont d'une figure ovale : dans le poulain naiſſant, ils ſont renfermés dans le bas-ventre; ils en ſortent vers le ſixieme mois, par l'ouverture des anneaux du bas-ventre; ils deſcendent de plus de la longueur d'un demi-pied, & acquiérent peu à peu le volume qui leur eſt convenable. La groſſeur des teſticules varie; ils ſont plus ou moins pendans. J'ai remarqué que les chevaux Eſpagnols, comparaiſon faite avec d'autres chevaux, les avoient plus gros & plus pendans; ce qu'on regarde comme deux grands défauts dans un cheval. Quand les chevaux vont au pas, les teſticules remontent ordinairement vers les anneaux, par le moyen du muſcle cremaſter; ils remontent bien davantage, lorſqu'ils vont au trot, & encore plus en allant au galop, car alors les teſticules doivent être collés dans les aînes, & ne ſe point laiſſer appercevoir, parce que dans cette allure, les muſcles du bas-ventre étant en contraction, doivent néceſſairement aider celle du cremaſter : auſſi eſt-il rare de les appercevoir dans un coureur, à moins qu'il ne ſoit Eſpagnol.

Les teſticules ſont ſitués entre les cuiſſes au deſſous des aînes; leurs deux faces ſe touchent pour ainſi dire; ils ſont renfermés chacun dans quatre membranes en forme de ſac, & recouverts d'une enveloppe commune, qui eſt la peau, & qu'on appelle ſcrotum ou bourſes. La premiere des trois membranes, nommée dartos, s'apperçoit après avoir enlevé le ſcrotum; elle eſt d'un tiſſu aſſez ferme, blanchâtre, très-légérement charnue, attachée preſque à la ſymphyſe des os pubis, d'où elle deſcend, en forme d'aponévroſe, pour envelopper les teſticules. La ſeconde membrane eſt nommée

vaginale; elle est composée de fibres cellulaires qui viennent du péritoine, elle accompagne non-seulement les cordons, mais même vient former une enveloppe aux testicules. La troisieme membrane est la plus forte & la plus considérable de toutes; elle embrasse immédiatement le testicule, elle est lisse & polie; c'est la continuation du péritoine & l'union de l'aponévrose du muscle cremaster : cette troisieme membrane a retenu le nom de péritestès. Quand on la fend, on voit qu'elle tient aux épididymes. La quatrieme membrane est moins tunique que substance du testicule, elle reçoit le nom d'albuginée; elle est blanchâtre, lisse, polie, & recouvre entiérement la substance du testicule; elle est humectée à sa superficie, de même que les péritestès, d'une liqueur lymphatique qui vient du bas-ventre, sort par les anneaux, coule entre les duplicatures du péritoine, & vient faciliter le mouvement du testicule : dans cette derniere enveloppe, la substance interne est grisâtre, d'un rouge sale; c'est un composé de plusieurs vaisseaux sanguins, & des fibres provenant de l'expansion & de la membrane albuginée, & d'une très-grande quantité de petits vaisseaux blancs, propres à charier la semence; ce dont on s'apperçoit aisément dans le skirrhe du testicule, maladie qui l'attaque fréquemment, ainsi que le kiste. Il n'y a point d'autres remedes dans ces deux cas que la castration; car j'ai observé qu'un testicule qui avoit été fendu jusques dans son centre, à la suite d'un kiste, ne produisoit plus de semence.

Les bourses doivent être bien troussées, c'est-à-dire, peu pendantes. J'ai toujours vu que les chevaux Espagnols de manege, même en exercice, étoient sujets à les avoir pendantes, quoiqu'elles remontent & se tiennent, pour ainsi dire collées aux aines, dans tous les chevaux qui trottent, ou qui marchent. Quelle peut-être la raison pour laquelle les chevaux Espagnols ont ainsi les testicules pendans? Ne pourroit-on pas répondre que leurs testicules étant fort gros, en comparaison de la taille de l'animal, ils tiraillent par leur poids les cordons, les fatiguent, & les forcent à s'allonger.

Les épididymes sont deux corps allongés, situés en arriere & sur le corps de chaque testicule; ils sont très-blancs, & ne sont autre chose que le commencement des canaux déférens.

Les canaux déférens sont blancs, très-forts, leurs tuniques sont très-épaisses, ils ont environ un pied de longueur; ils montent le long du cordon spermatique dont ils font partie, passent par l'anneau du grand oblique, & vont se porter

porter, en se repliant, dessus le col de la vessie, supérieurement, où ce col commence à diminuer de largeur.

La fonction de ces vaisseaux est de charier la semence dans les vésicules séminales, comme celle du testicule, & d'en faire la secrétion.

Les testicules sont élevés par deux muscles, un propre à chacun, & qu'on nomme cremaster. Ce muscle est très-large, mince & charnu, il a son attache, par une aponévrose, à celle du psoas & de l'iliaque dans le bassin. Le cremaster sort ensuite par l'anneau que forment les muscles du bas-ventre, & va se terminer à la partie inférieure du testicule, après lui avoir servi d'enveloppe. L'usage de ce muscle est de relever les testicules; leur action est continuée & suivie, lorsque le cheval est en exercice; ils agissent peu, quand il est en repos: en effet, dans un cheval qu'on exerce, on n'apperçoit point les testicules, qui sont pendans, lorsqu'il est dans l'écurie.

Les vésicules séminales sont deux poches oblongues, de la longueur de trois pouces, & plus d'un pouce de largeur, qui étant soufflées, forment deux petites vessies saillantes sur les côtés du col de la vessie: supérieurement leurs tuniques sont plus épaisses que la vessie; elles sont percées, inférieurement, du côté de la vessie, où viennent aboutir les vaisseaux déférens; elles diminuent ensuite de la largeur pour se porter dans le canal de l'uretre, en se divisant, elles forment deux vaisseaux nommés éjaculatoires; à bien considérer les vésicules séminales, elles ressemblent plutôt à une dilatation ou à une appendice des vaisseaux déférens, qu'à deux réservoirs; leur usage est de contenir la semence qu'elles versent dans le temps de l'éjaculation. Les vésicules séminales sont moins considérables dans le cheval hongre, cependant elles sont toujours humectées d'une liqueur séreuse & blanchâtre.

Les glandes prostates sont deux glandes situées un peu en arriere du col de la vessie; elles ont la figure d'un cœur aplati dans leurs bords élevés; dans la partie moyenne, elles sont rougeâtres, & de la grosseur d'un gros œuf de pigeon: leur substance interne est spongieuse; on y distingue plusieurs petits vaisseaux de tout genre: dans la partie postérieure, ou vers la pointe, on y distingue plusieurs petits tuyaux excréteurs qui aboutissent au canal de l'uretre: un peu plus en arriere, on distingue deux autres points glanduleux, moins considérables que les prostates & de même nature, ayant aussi des canaux excréteurs qui vont se rendre dans l'uretre

proche les premieres, & qui versent, comme les prostates, une liqueur qui sert à lubréfier le canal de l'uretre avant l'éjaculation.

GÉNÉRATION DE LA JUMENT (parties de la). Les parties qui composent les organes de la génération dans la jument, sont internes & externes : ces dernieres, comme on le sait, sont moins considérables : ce sont les mamelles, la vulve, les levres & le clitoris.

Quoique les mamelles ne soient point comptées parmi les parties de la génération, nous avons cru devoir en parler ici, parce qu'elles sont placées proche de ces organes. Les mamelles sont dans les jeunes juments, deux petits points arrondis, terminés par deux languettes de peau : elles sont situées à la partie postérieure du bas-ventre, en avant des cuisses, & se portent en arriere vers le vagin. Dans les chevaux, elles se voient à l'entrée du fourreau au bord inférieur, mais elles ne sont apparentes chez eux, que dans l'état d'inflammation, où elles forment pour lors deux petits mamelons terminés en pointe, & de la grosseur d'une aveline. Les mamelles, au contraire, sont très-apparentes dans les jumens qui ont pouliné ; les deux languettes ou duplicatures de peau sont peu pendantes ; dans celles qui sont pleines, vers les derniers mois, ou dans celles qui nourrissent leurs poulains, elles sont volumineuses : pour lors ces deux bandes de peau qui contiennent beaucoup de glandes lactiferes, se gonflent, & ne forment que deux éminences allongées, auxquelles on donne le nom de mamelles : leur situation n'est pas la même que dans plusieurs quadrupedes chez lesquels les mamelles sont sur la poitrine. Ceux-ci se couchent pour donner à tetter à leurs petits, la jument, au contraire, l'ânesse, ainsi que les bêtes ruminantes alaitent de bout ; leurs petits sont obligés de donner des saccades de tête pour saisir le mamelon, & sucer le lait ; sans doute que si ce mamelon eût été placé sur la poitrine, les glandes lactiferes auroient été exposées à être contuses entre la dent & les côtes, qui sont des corps durs, ce qui eût occasionné la tuméfaction de ces glandes. On peut remarquer que la femme & la guenon sont les seules dont les mamelles soient placées sur les côtes. Chez les quadrupedes multipares, où elles se prolongent sur le thorax, elles posent sur les cartilages des côtes dont l'élasticité & la flexion diminuent le point d'appui, ou la compression de la mamelle. Si les accidens occasionnés par la compression, n'arrivent pas dans la femme & dans la guenon, c'est que l'une & l'autre ont soin de placer leurs petits vis-à-vis le

tetton, & ne leur laiſſent rien à deſirer.

La vulve eſt cette fente ovalaire, ſituée à l'extrêmité extérieure du vagin, & qui en forme l'entrée. Les bords de cette ouverture ſe nomment les levres qui ne ſont autre choſe que le repli de la peau dénuée de poils, d'une couleur noirâtre; ce repli cutané aboutit aux bords de l'ouverture du vagin, dont l'entrée eſt rougâtre; on y conſidere différens plis ou rides qui contiennent un grand nombre de points glanduleux, par leſquels ſe filtre une liqueur propre à lubréfier ces parties; cette peau ou les levres ſont mues par le moyen de trois muſcles; le plus conſidérable eſt un composé de fibres circulaires qui ſervent à contracter ces levres. Les autres ſont quelques fibres charnues qui partent des os iſchions pour ſe terminer avec le précédent, auquel on peut donner le nom de ſpincter, & qui éleve la vulve vers le rectum, pour expulſer la liqueur dont nous venons de parler, ou les gouttes d'urine qui peuvent tomber ſur les bords inférieurs.

Le clitoris (autrement dit la verge de la jument), eſt ſitué entre les os iſchions, il a un pouce & demi environ de longueur. C'eſt un corps ſpongieux qui a ſon attache aux os iſchions, de même que la verge du cheval, comme par implantation, il n'eſt point percé à ſon extrêmité inférieure; mais on y obſerve un peu en dedans du vagin, pluſieurs petites ouvertures recouvertes par un repli de la peau qui laiſſe échapper une humeur glaireuſe. Les muſcles qui ſont mouvoir le clitoris, ſont les deux latéraux de la vulve, car il n'en a pas de particuliers : au bas de la vulve ſe trouve une petite ouverture appliquée ſur le corps du clitoris, laquelle eſt l'uretre; ce canal eſt très-court dans la jument, & ſon ouverture eſt défendue par le repli inférieur de la vulve.

Les parties internes de la génération ſont, les ovaires, la matrice & le vagin.

Les ovaires, autrement les teſticules de la jument, ſont deux corps ovales, moins gros que les teſticules des chevaux, ſitués ſur les apophyſes tranſverſes des lombes, recouverts du péritoine, & chacuns tenus, d'une part, vers les lombes, par un ligament formé de la duplicature du péritoine, & de l'autre à la matrice avec laquelle ces corps communiquent. Ils ſont composés, à peu près de même, que les teſticules, & revêtus d'une membrane blanche, ſemblable à la tunique albuginée. Leur ſubſtance qui eſt plus molle que celle du teſticule, contient une liqueur blanchâtre;

renfermée dans de petites véſicules que l'on regarde comme des œufs. On obſerve encore dans l'ovaire beaucoup de vaiſſeaux ſanguins & de branches de nerfs. Les arteres proviennent de l'aorte, & les veines vont verſer le ſang dans la veine-cave. A la partie poſtérieure de chaque ovaire eſt un conduit qui va ſe rendre à la matrice, & à l'origine duquel on apperçoit, (comme aux teſticules, à leur jonction avec les vaiſſeaux déférens), des découpures qui dans la jument ont reçu le nom de corps frangés. Ce conduit que l'on a nommé trompe, eſt entouré de pluſieurs membranes, dont les plus fortes ſont autant de duplicatures du péritoine : elles s'étendent depuis l'ovaire juſqu'aux cornes, la matrice, & ſont appellées ligamens larges ; ils contiennent dans leur duplicature pluſieurs vaiſſeaux ſanguins & des vaiſſeaux lymphatiques.

La matrice eſt un viſcere ſitué dans l'hypogaſtre & dans le baſſin, entre la veſſie & le rectum. Sa figure approche d'une tête de belier avec ſes cornes. La tête de cet animal eſt repréſentée par le corps de cet organe, & les cornes par ſes branches. Son corps, où la matrice eſt ſitué ſur les dernieres vertebres des lombes, & en partie ſur l'os ſacrum. Sa forme eſt ovalaire, ſes branches ſont cylindriques, & s'étendent ſur les flancs. La matrice eſt compoſée de trois membranes : la premiere vient du péritoine : la ſeconde eſt un amas de fibres de toute eſpece, rangées en tous ſens : la troiſieme eſt liſſe, polie & même veloutée ; on conſidere encore dans ce viſcere trois ouvertures ; deux qui ſont ſituées à l'extrêmité ſupérieure de ſes branches où aboutiſſent les trompes, & une poſtérieurement qui en eſt l'entrée, & qui eſt à l'extrêmité du vagin : les vaiſſeaux artériels qui vont s'y diſtribuer ſont connus ſous le nom de ſpermatiques ; ils viennent de la partie antérieure de l'aorte, en arrriere des émulgentes, & ſont la continuation de ceux des ovaires : les arteres iliaques fourniſſent auſſi, au corps de la matrice, des branches nommées utérines : les veines de ces parties, qui ſuivent la marche des arteres, portent également le nom de ſpermatiques.

Le vagin eſt le conduit qui s'étend depuis la vulve juſqu'à l'entrée de la matrice. Il eſt ſitué entre la veſſie & le rectum, ce canal eſt très-large, & long de neuf pouces environ : il eſt ridé, & forme en dedans différens replis : il eſt compoſé de deux membranes unies par un tiſſu cellulaire : la premiere eſt un aſſemblage des fibres charnues & tendineuſes ; la ſeconde eſt veloutée : on y remarque pluſieurs

inégalités qui sont regardées comme des glandes destinées à filtrer une liqueur onctueuse, propre à humecter ce conduit. Le vagin est formé, comme l'anus, par un trousseau de fibres circulaires, dont l'usage est de se contracter dans l'introduction du membre du cheval : on y remarque encore un plan de fibres longitudinales de chaque côté, lesquelles, partant des parties latérales de l'anus, vont embrasser le clitoris & servent à élever le vagin. C'est dans les bords de ce vagin, que certaines personnes passent quatre petites bandes de laiton, en forme de couture, & que l'on appelle boucle, dans l'intention d'empêcher l'approche du mâle, dans le temps que la jument est en chaleur ; cette opération n'est guere moins dangereuse que celle du rossignol.

GÉNEST D'ESPAGNE ou DE PORTUGAL, c'est un petit cheval entier, bien fait & beau ; ce mot signifioit autrefois cavalier Espagnol, mais depuis on l'a transporté de l'homme au cheval.

GÉNETTE, monter à la génette. *Voyez* Monter.

GÉNI-HYOIDIEN (muscle). *Voyez* Hyoïde.

GÉNIOGLOSSE (muscle). *Voyez* Langue.

GÉNITOIRES, autrements dits testicules.

GENOU (mouvement de), est un mouvement en tous sens, & le plus parfait qui existe dans les animaux.

GENOU (le) doit être sec, de façon que l'on distingue, pour ainsi dire, les os qui le composent ; quand il est gras, ses mouvements sont durs & peu déliés. Le genou est composée de sept os disposés sur deux rangées, trois à chacune, & un derriere la premiere. Les os de la premiere rangée sont, en prenant de dehors en dedans, l'irrégulier, le triangulaire & le semi-lunaire ; ceux de la seconde sont le petit cunéiforme, le trapézoïde & le grand cunéiforme, le septieme situé derriere la premiere rangée est appellé os crochu. On considere à l'os irrégulier quatre angles formant cinq cavités cartilagineuses, une supérieurement, pour s'unir avec les éminences du radius, une autre inférieurement, pour s'unir avec le premier os de la deuxieme rangée, une dans la partie latérale externe pour s'articuler avec l'os crochu ; & deux aux parties latérales internes pour se joindre avec les deux os de la premiere rangée.

Le triangulaire représente cinq faces : une supérieure où il y a une éminence & une cavité qui se reçoivent avec la partie inférieure du radius, & autant dans la partie inférieure de cet os pour s'unir avec la supérieure des deux premiers os de la deuxieme rangée ; sa partie antérieure est

un peu inégale ; les parties latérales présentent quatre petites facettes formant deux échancrures, & une éminence arrondie postérieurement pour l'attache des ligamens.

Le semi-lunaire a quatre faces ; une supérieure, une inférieure, & deux latérales. Dans sa partie supérieure & inférieure se remarquent deux facettes pour s'articuler d'une part avec les condyles externes du radius, & de l'autre le petit cunéiforme, les parties latérales sont inégales, surtout l'externe, où l'on remarque plusieurs enfoncemens pour des attaches ligamenteuses.

Le petit cunéiforme est le premier os de la seconde rangée ; on y considere cinq faces, une supérieure convexe & unie, une antérieure pareillement convexe, une inférieure en partie plate ; une interne inégale & raboteuse, & une externe approchant de même : trois bords formant trois angles ; ces trois bords ont aussi trois faces, savoir, une antérieure, une externe & une interne.

Le trapézoïde est le plus considérable de cette rangée, on y remarque, à raison de sa figure, trois angles ; deux latéraux internes un peu tranchans, & un postérieur arrondi ; cinq faces, une supérieure, formant deux facettes pour s'articuler avec les os de la premiere rangée, une inférieure, plate, lisse & polie, pour se joindre avec l'os du canon, & trois autres, dont l'une antérieure inégale, & deux latérales formant deux échancrures.

Le grand cunéiforme est semblable, à peu de chose près, au petit cunéiforme ; on y considere cinq faces, une supérieure, une antérieure, toutes deux convexes, une inférieure, une externe & une interne.

L'os crochu est le septieme os. Il est situé derriere la premiere rangée & un peu en dehors ; on y observe deux faces, une externe convexe, & une interne concave. On y apperçoit un bord arrondi donnant attache à un ligament capsulaire commun : il a de plus deux facettes cartilagineuses pour s'articuler d'une part avec le radius, de l'autre avec l'os irrégulier.

Les ligamens du genou sont communs & propres.

Les communs sont au nombre de six ; savoir, un ligament capsulaire, cinq latéraux, dont quatre latéraux obliques & un droit.

Le ligament capsulaire s'étend depuis la partie inférieure du radius, recouvre les os du genou, se confond avec les ligamens latéraux, & va ensuite se terminer à la partie supérieure de l'os du canon, ce ligament capsulaire n'est sen-

ſible que dans la partie antérieure du genou ; en cet endroit les fibres les plus conſidérables ſont tranſverſales, c'eſt-a-dire, qu'elles partent des ligamens latéraux, quoiqu'il y ait des fibres rangées dans un autre ſens ; la membrane interne de ce ligament eſt liſſe, & forme un feuillet ſéparé qui ſert à contenir la ſynovie ; en outre, ce ligament s'attache aux différens os du genou, & produit comme autant de ligamens capſulaires particuliers : la partie poſtérieure du ligament capſulaire eſt très-peu étendue, ou, pour mieux dire, n'eſt qu'un compoſé de différentes bandes ligamenteuſes qui ſe croiſent & s'entre-coupent : ce qui donne plus de force & de liaiſon aux os du genou ; de ſorte qu'en diſſéquant, il eſt très-difficile de diſtinguer des ligamens particuliers.

Les ligamens obliques ſont au nombre de quatre, deux internes, & deux externes.

Le premier des deux internes a ſon attache à la partie antérieure & inférieure du radius, & paſſe, en ſe croiſant, pardeſſus ſon congénere, puis ſe confondant avec le latéral droit, il va ſe terminer à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'os ſtyloïde interne. Le ſecond a ſon attache à la partie latérale, un peu poſtérieure du radius, paſſe pardeſſus le premier, en ſe croiſant de même, & va ſe terminer à la partie latérale, un peu au devant de l'os du canon ; leur fonction particuliere eſt d'empêcher les deux os de ſe porter en avant & en arriere.

Les ligamens obliques externes ne différent des premiers, qu'en ce qu'ils ne ſont pas diviſés en X, comme les internes ; qu'ils partent de la partie inférieure du radius, & vont ſe terminer, en ſe réuniſſant, à la partie latérale externe de l'os ſtyloïde externe.

Le ligament latéral droit eſt le plus étendu des trois, il eſt ſitué en dedans ; il s'étend, à trois ou quatre travers de doigt, au deſſus de l'articulation, deſcendant un peu poſtérieurement, & va ſe terminer de même, à trois ou quatre travers de doigt, au deſſous de l'os ſtyloïde.

Les os du genou ſont tenus entre eux au radius, à l'os du canon, par huit ligamens, dont quatre ſont tranſverſaux, & quatre droits latéraux.

L'os irrégulier eſt contenu latéralement par un ligament aſſez fort, qui a ſon attache, d'une part, au deſſous de l'attaché des ligamens obliques, à la partie inférieure du radius, & va ſe terminer ſur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os eſt encore maintenu par un liga-

ment tranſverſal qui va ſe terminer au bord latéral de l'os triangulaire.

Le triangulaire eſt contenu par un ligament de la même force, eſt ſitué de même, lequel va ſe terminer au bord latéral de l'os ſémi lunaire.

Celui-ci eſt contenu par quelques portions de fibres ligamenteuſes qui partent du ſecond ligament oblique latéral interne, pour aller ſe terminer ſur le corps de l'os ſémi-lunaire.

Le grand cunéiforme eſt joint ſupérieurement avec l'os irrégulier, par un ligament latéral qui va d'un bord de l'os à l'autre; inférieurement, il l'eſt par des portions ligamenteuſes d'un des obliques latéraux externes; antérieurement, il eſt lié avec le trapézoïde, par un ligament tranſverſal.

L'os trapézoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme, par un ligament tranſverſal qui va d'un des bords à l'autre bord.

L'os crochu eſt joint extérieurement à l'os irrégulier par pluſieurs bandes ligamenteuſes, & par un fort ligament qui s'étend depuis le bord inférieur de cet os juſqu'à la partie ſupérieure de l'os ſtyloïde externe, où il va ſe terminer. Ainſi que ceux du genou, cet os eſt contenu poſtérieurement par pluſieurs bandes ligamenteuſes rangéees en tous ſens.

Les os ſtyloïdes ſont retenus dans leur ſituation par les ligamens obliques. Outre cela, ils ont dans preſque toute leur étendue des fibres ligamenteuſes tranſverſales qui les uniſſent avec l'os du canon, mais bientôt ces ligamens s'oſſifient, en ſorte que les os ſtyloïdes & l'os du canon ne ſont qu'un même os; ce qui arrive principalement & plus ſouvent aux jambes de devant.

Le genou eſt étendu & fléchi par le moyen de trois muſcles, ſavoir, deux pour la flexion, & un pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont l'externe & l'interne.

1°. Le fléchiſſeur externe a ſon attache, par une portion tendineuſe & par une portion charnue, à la partie poſtérieure & inférieure de l'humerus; il deſcend (en augmentant de volume) le long de la face externe du cubitus; enſuite il va former un tendon conſidérable & applati, diviſé en deux parties, dont l'une s'attache au bord ſupérieur de l'os crochu, & l'autre, deſcendant un peu plus bas, ſe termine à la jonction du cunéiforme avec l'os du canon.

2°. Le fléciſſeur interne a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure de l'humerus, & va ſe terminer par un tendon, à l'os crochu à côté du précédent. L'extenſeur a

ſon attache à la partie preſque moyenne latérale externe du radius, rampant ſur le corps de cet os; enſuite formant un tendon qui croiſe l'extenſeur du canon, il vient ſe terminer à la face interne de l'os petit cunéiforme. L'uſage de ce muſcle eſt non-ſeulement de tendre le genou, mais de produire un mouvement de couliſſe de la derniere rangée du genou ſur la premiere.

GENTILLESSE, cheval qui a de la gentileſſe, eſt celui qui fait ſon exercice avec grace & légéreté.

GERME, principe de la production de l'animal. Ce mot s'entend auſſi du principe de maladie.

GERMES DE FEVE, c'eſt la marque noire que l'on apperçoit aux dents inciſives, couleur que l'on diſtingue aiſément dans les jeunes chevaux, & même dans les vieux, moins à la vérité; mais qui dans quelques-uns ſont ſi conſidérables qu'on les prend pour jeunes, ce que l'on appelle baigu, marque, dit-on, que les maquignons ſavent contrefaire, & qui cependant ne ſe pratique guere.

GIGOTE, branche à la gigote, eſt celle dont le bout ou la gargouille eſt ronde.

GIGOTÉ, un cheval bien gigoté, eſt celui qui eſt bien fourni de cuiſſes ou de jarrets.

GIGOTS, cheval qui a de bons gigots, c'eſt la même choſe que bien gigoté. *Voyez* Gigoté.

GINGLIME. *Voyez* Connexion des os.

GLAND, extrêmité de la verge.

GLANDES (les) ſont des maſſes de chair plus ou moins dures, plus ou moins volumineuſes, de différentes couleurs, les unes ſimples, les autres compoſées; elles ſont ſituées non-ſeulement dans les trois ventres, mais même dans les extrêmités. Leur uſage eſt de ſéparer du ſang quelque humeur particuliere, ou de la perfectionner, ce qui en a fait diſtinguer de deux ſortes; celles de la premiere ſont appellées conglobées; elles ſervent à perfectionner la lymphe, telles ſont les glandes axillaires, les glandes inguinales, les glandes méſentériques, &c. les autres ſont déſignées ſous le nom de conglomérées, & ſont deſtinées à ſéparer du ſang quelque liqueur, telles ſont les glandes ſalivaires, pour la ſecrétion de la ſalive, les reins pour la filtration de l'urine; la glande lacrymale pour celle des larmes, &c. Parmi ces humeurs, les unes rentrent en partie dans le ſang, tandis que le reſte eſt expulſé au dehors; d'autres ſont totalement chaſſées hors du corps ſans être reportées dans le ſang.

Quelques anatomiſtes ont tiré la différence des glandes conglobées & des conglomerées, de leur ſtructure particuliere. La glande conglobée eſt une glande ſeule & unique, d'une ſubſtance continue & uniforme, telle que les teſticules, les glandes méſentériques ; la glande conglomerée eſt un amas, un aſſemblage de très-petites glandes conglobées, ou points glanduleux, liés intimement les uns aux autres, & renfermés dans une enveloppe. Celles-ci ſont, pour ainſi dire granuleuſes ; chaque grain glanduleux verſe la liqueur qu'il ſépare dans un réſervoir commun ou canal excrétoire. Telles ſont les parotides, les reins, &c. Les noms de conglobé & conglomeré indiquent clairement cette diſtinction.

En général, les glandes ſont les corps compoſés d'un entrelacement de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs & de vaiſſeaux blancs, dont les uns ſont excrétoires, & les autres ſecrétoires : ils ſont pliés en différens ſens, forment des pelotons ; ils ont une premiere enveloppe ou capſule particuliere ; puis une ſeconde qui vient du tiſſu cellulaire, & qui ſe voit aiſément dans la glande thyroïde, dans les reins, & dans chaque petite glandule ſalivaire.

GLANDES DES EXTRÊMITÉS (les) antérieures ſont axillaires, ou des ars, les ſcapulaires, & pluſieurs petites dans l'étendue du bras : celles des extrêmités poſtérieures ſont les inguinales & pluſieurs dans l'étendue de la cuiſſe.

Les glandes axillaires ſont nombreuſes, & compoſent un paquet de la groſſeur d'un petit œuf ; elles ſont ſituées proche l'articulation de l'humerus avec l'omoplate, en dedans, proche les muſcles pectoraux ; elles ſont griſes, jointes enſemble par le moyen du tiſſu cellulaire : leurs tuyaux lymphatiques vont ſe rendre dans la veine axillaire.

Les glandes ſcapulaires ſont placées dans la face de l'omoplate, & ne different en rien des précédentes. Les glandes inguinales ſont de même nature que celle des ars, elles n'en different que par leur volume qui eſt plus conſidérable ; elles occupent le dedans de la cuiſſe, & ſe prolongent en deſcendant entre le long & le large adducteur de la cuiſſe où elles prennent le nom de crurales ; dénomination peu néceſſaire, puiſqu'elles ne ſont point ſéparées les unes des autres. On diſtingue aiſément leurs vaiſſeaux lymphatiques qui, après avoir pénétré dans le bas-ventre, vont porter dans le réſervoir du chyle la lymphe qu'ils charient.

GLANDÉ ou DÉGLANDÉ, ôter une glande : cette

méthode, quoique mauvaiſe, ne laiſſe pas encore que d'avoir des partiſans.

GLANDÉ (cheval), eſt celui qui a une glande ſous la ganache, plus apparente que dans l'état naturel, ou qui a une tuméfaction ſous la ganache : on dit glandé de gourme, de morve, de farcin.

GLANDULEUX, qui eſt composé de glandes ou qui y a rapport.

GLÉNOIDE, s'entend d'une cavité ſuperficielle. *Voyez* Cavités des os.

GLOBE, figure arrondie. *Voyez* Yeux.

GLOBULEUX, qui a la figure arrondie.

GLOSSE, langue. *Voyez* ce Mot.

GLOTTE. *Voyez* Larynx.

GLUTEN, liquide reſſemblant à de l'huile, ou à une ſubſtance mucilagineuſe, lequel ſe trouve entre les fibres du corps, & qui ſe décompoſe dans la putréfaction.

GODE, une roſſe, un mauvais cheval.

GOMPHOSE. *Voyez* Connexion des os.

GONORRHÉE (la), écoulement involontaire de ſemence dont le cheval eſt attaqué, ou pour avoir ſailli trop de jumens, ou pour s'être fatigué avec des chevaux, ou des jumens bouclées, & le plus ſouvent après un piſſement de ſang. La maladie n'eſt guere curable par toutes les difficultés que préſente l'adminiſtration des remedes dans le cheval.

GORGE (boſſe ſous la), quelques auteurs ont nommé ainſi ces dépôts qui viennent à la ſuite ou dans le temps de la gourme, ou de la morfondure, deſſous la mâchoire inférieure.

GORGE DE PIGEON. *Voyez* Bride.

GORGÉ, ſe dit d'un cheval qui a les jambes enflées.

GOULU. *Voyez* Tenailles.

GOURMANDER UN CHEVAL, c'eſt le tourmenter trop en le menant. Gourmander la bouche d'un cheval, c'eſt lui donner des ſaccades avec la bride.

GOURME (la), écoulement d'une humeur qui ſe fait ordinairement par le nez dans les jeunes chevaux. Cette humeur a plus ou moins de conſiſtance, eſt de différente couleur, ſuivant le degré d'inflammation & d'engorgement des glandes affectées. Tantôt elle eſt gluante & blanche comme le blanc d'œuf ; tantôt elle eſt épaiſſe & jaunâtre, quelquefois elle eſt cuite, & reſſemble au pus. Tantôt l'humeur coule par le nez, tantôt elle forme un dépôt ſous la

ganache ; quelquefois il y a un écoulement par le nez ; & dépôt en même temps sous la ganache, d'autrefois le dépôt s'établit du côté des parotides. L'écoulement est quelquefois abondant, & jette hors du corps toute la matiere de la gourme ; il est quelquefois peu abondant, & ne donne issue qu'à une partie de l'humeur ; quelquefois l'inflammation gagne l'arriere bouche & le larynx.

Ces variétés ont donné lieu à la distinction de trois especes de gourme, l'une bénigne, l'autre maligne, & l'autre fausse. La gourme bénigne est une évacuation totale de l'humeur de la maladie, qui se fait, soit par le nez, lentement, soit par abscès sous la ganache, soit par ces deux voies ensemble.

La gourme maligne est celle dont le virus est abondant ou plus âcre, & qui attaque des parties importantes, comme le larynx ou quelque viscere.

La fausse gourme, celle dans laquelle il ne s'évacue qu'une partie du levain, ce qui occasionne ensuite un dépôt sur quelques autres parties. (1).

Causes. La gourme paroît être aux chevaux, ce que la petite vérole est aux hommes.

C'est un venin d'une espece inconnue qui circule dans la masse du sang jusqu'à ce que la nature faisant effort pour s'en débarrasser, il vient se fixer sur une partie qui est ordinairement le nez ou la ganache.

Diagnostic. On soupçonne que le cheval va jeter sa gourme, lorsqu'il est jeune, & qu'il ne l'a pas encore eue, qu'il est triste, dégoûté & abattu ; qu'il tousse, & qu'il commence à se former une grosseur sous la ganache. On connoît que c'est la gourme, par l'écoulement qui se fait par le nez, ou par la grosseur qui occupe ordinairement toute la ganache. Ce qui distingue spécialement la gourme de la morve ; c'est que dans la premiere, il y a toux, tristesse, & une grosseur molasse qui occupe tout l'intervalle de la mâchoire inférieure, & que cet engorgement

(1) M. Vitet qui sait si bien me copier, auroit bien dû me nommer, & ne pas dire que les maréchaux distinguent trois especes de gourme, tandis que c'est moi qui ai le premier admis cette division ; il n'auroit pas dû dire qu'un dépôt de gourme fût à craindre, ni préférer le séton à d'autres remedes, puisque quelques lignes plus bas, il dit que la nature cherche à expulser l'humeur de la gourme, par des dépôts sur les glandes extérieures du corps, lorsque l'évacuation nasale n'a pas été si abondante.

n'affecte communément que les glandes salivaires ; au lieu que dans la morve, le cheval est gai, ne tousse pas, l'engorgement n'existe que dans les deux glandes lymphatiques, situées aux deux côtes intérieurs du milieu de la mâchoire postérieure, & le cheval boit & mange comme à l'ordinaire. Lorsque la gourme est bénigne, elle est salutaire & sans danger. La gourme maligne n'est jamais sans danger, lorsqu'elle attaque le larynx, que l'inflammation est considérable, que la respiration est gênée; ce qui se connoît par le râle ; & par le peu de souffle qui sort par le nez ou par la bouche ; car dans ce cas, le cheval n'agite presque pas la flamme de la chandelle, par le souffle d'une respiration : le danger est alors très-grand. Lorsque l'écoulement est abondant, & qu'il se forme ensuite un dépôt sur quelque autre partie, le danger est proportionné à l'importance des parties attaquées. Si l'humeur se fixe sur le poumon, elle produit la pulmonie ; si c'est sur les glandes parotides, le danger est moindre.

Dès qu'on s'apperçoit que la ganache est pleine, (ce qu'on appelle ganache chargée), il faut mettre le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin & l'avoine. Le but qu'on doit se proprofer ensuite, est de favoriser l'écoulement de l'humeur de la gourme ; pour cela, on saignera d'abord une ou deux fois, afin de prévenir les accidens de l'inflammation : il est important de tenir le cheval chaudement, de le couvrir, d'envelopper la ganache avec une peau d'agneau, & de la fomenter avec la décoction des plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la branc-ursine, le bouillon blanc, la pariétaire ou la graine de lin, &c. Il faut mettre bouillir du son (ou de l'orge) dans de l'eau ; on le jetera dans un sac qu'on attachera à la tête du cheval, afin qu'il en respire la vapeur : on peut aussi appliquer sous la ganache un cataplasme émollient. Ces remedes détendent & relâchent les vaisseaux des glandes, favorisent, par conséquent, l'écoulement de l'humeur qui engorge les glandes, & diminuent l'inflammation. Si l'engorgement subsiste, qu'il forme au milieu de la grosseur une pelote dure, & que la douleur soit vive, ce qu'on connoît par les mouvemens que le cheval fait lorsqu'on le touche, c'est une preuve que le pus se forme, il faut en favoriser la maturation, en frottant la tumeur avec quelque suppuratif, tel que le basilicum, quelques graisses ou le beurre. La suppuration étant établie dans la tumeur (ce qu'on reconnoît, lorsqu'en appuyant le doigt sur la grosseur, le pus fait une

espece de fluctuation, ou lorsqu'on sent une petite pointe blanchâtre, saillante) il faut percer l'abscès, & ne pas toujours attendre qu'il perce de lui-même, parce que le pus enfermé entretient l'engorgement & l'inflammation des parties voisines, & cause souvent du ravage. On doit toujours l'ouvrir dans le lieu où l'abscès fait une pointe, & dans la partie la plus déclive, afin de donner à la matiere une issue plus libre. On pressera un peu les bords de la plaie, afin d'exprimer le pus qui est enfermé, & pour premier appareil, on mettra des étoupes seches, sans les tamponner. Le lendemain, on y introduit deux ou trois plumasseaux chargés de digestifs, avec la térébentine & le jaune d'œuf; il faut être attentif à entretenir l'ouverture de la plaie, jusqu'à ce que la matiere se soit écoulée. On en favorisera ensuite la cicatrice, en la bassinant avec du vin tiede, & en y appliquant des étoupes seches. En suivant cette méthode, on parvient facilement à la guérison parfaite de la gourme bénigne, & on délivre le cheval d'un germe nuisible à sa santé, lorsqu'il ne sort pas entiérement de son corps.

Mais si on néglige d'abattre l'inflammation par ces remedes, ou si, après les avoir mis en usage, l'inflammation augmente & gagne l'arriere-bouche & le larynx, alors les accidens deviennent plus graves, les muscles de l'épiglotte & de la glotte s'enflamment, & font resserrer l'entrée de l'air; de-là naît la difficulté de respirer, & quelquefois la suffocation. Quelquefois l'inflammation se porte sur la trachée-artere, sur les bronches, & même sur la substance du poumon : c'est ce qu'on appelle gourme maligne.

GOURME MALIGNE (de la). Par ce que nous avons dit à l'article précédent, on connoît déjà bien cette maladie. Elle est accompagnée d'une difficulté de respirer plus ou moins grande, suivant le degré d'inflammation ; le cheval tousse beaucoup & avec peine, il est triste, abattu, dégoûté, & ne se sent pas quand on le pince sur les reins : la fievre est considérable. La gourme maligne attaque ordinairement le fond de la bouche, & sur-tout le larynx; l'inflammation n'occupe quelquefois que la glotte, quelquefois elle gagne l'intérieur de la trachée-artere ; d'autrefois, elle s'étend jusqu'au poumon. Cette inflammation se termine, ou par la gangrene, & cause la mort, ou par la suppuration qui se forme dans plus ou moins de parties, suivant l'étendue de l'inflammation qui l'a précédée. Ainsi, il survient

quelquefois un dépôt au larynx ſeulement, quelquefois au larynx & au commencement de la trachée-artere en même-temps ; quelquefois dans toute l'étendue de la trachée-artere : il arrive même que la ſuppuration s'étend juſqu'au poumon. Lorſque la ſuppuration occupe toute l'étendue de la trachée-artere, ils ſe forme de petits dépôts dans toutes les glandes lymphatiques de cette partie, & même dans les glandes propres de la membrane intérieure de la trachée-artere. J'en ai vu pluſieurs exemples dans les chevaux morts de cette maladie. J'ai encore ſouvent trouvé dans toute l'étendue de la trachée artere, après l'avoir ouverte, de petits dépôts de matiere bien formée, de diſtance en diſtance ; j'en ai même trouvé dans les bronches. Lorſque le dépôt, formé au larynx, s'ouvre en dedans de la trachée-artere, il tombe dans les bronches, s'oppoſe à la ſortie de l'air & à la reſpiration, ce qui ſuffoque le cheval. Lorſque les abſcès de la trachée-artere ſont conſidérables, ou qu'ils percent pluſieurs à la fois, ils produiſent le même effet. Quand l'abcès du larynx s'ouvre dans l'arriere-bouche, le pus monte dans le nez pardeſſus le voile palatin, & s'écoule par les naſeaux. Si la ſuppuration de la trachée-artere eſt peu abondante, l'air de la reſpiration chaſſe le pus, & le fait monter le long de la trachée-artere juſques ſur le voile palatin, & de-là, dans le nez par où il ſort. Lorſque le pus eſt âcre de ſa nature, ou qu'il devient tel, en ſéjournant dans les foſſes naſales, il corrode la membrane pituitaire, y forme des ulceres, & produit la morve proprement dite.

Comme il y a inflammation dans la gourme maligne, on ſent bien qu'il faut mettre en uſage, pour la calmer, tous les remedes dont je viens de parler dans le traitement de la gourme bénigne ; mais comme l'inflammation eſt ici plus conſidérable, & qu'elle attaque des parties eſſentielles à la vie, on doit employer ces moyens plus promptement, & avec plus d'attention ; il faut donc ſaigner ſur l'heure, & réitérer la ſaignée ſuivant le beſoin, il n'y a point de remede plus efficace pour réſoudre ou diminuer l'inflammation ; il faut encore faire des fomentations émollientes ſous le col & la ganache ; faire reſpirer au cheval, pendant long-temps, la vapeur des décoctions des plantes mucilagineuſes & adouciſſantes ; envelopper le goſier avec le cataplaſme de lait & de mie de pain, un jaune d'œuf & un peu de ſafran, faire boire tiede, retrancher tout aliment ſolide, donner des lavemens émolliens ; enfin, mettre en uſage tout ce qui peut détendre, relâcher & diminuer l'inflammation. Lorſque le

dépôt a percé, & que le pus s'écoule par le nez, il faut faire dans cette partie des injections déterſives, afin d'empêcher les particules âcres du pus de s'attacher à la membrane pituitaire, de la corroder, d'y former des ulceres, & de produire la morve. Pour cette opération, on aura une ſéringue de grandeur médiocre, dont la canule ſoit de bois, arrondie par le bout; on la place le long de la cloiſon du nez, & on bouche l'autre narine, de peur que l'injection ne revienne; de cette maniere elle eſt obligée de ſe porter ſur le voile palatin, elle lave & déterge les parties ſur leſquelles paſſe le pus. La matiere de l'injection ſe prépare avec la décoction d'orge, de feuilles d'aigremoine, où l'on ajoute un peu de miel.

Mais ſi l'écoulement de la gourme n'eſt pas aſſez abondant pour chaſſer hors du corps tout le virus, il fermentera dans le ſang, infectera les humeurs qu'il contient, & formera un dépôt ſur quelques parties, telles que les glandes parotides, le poumon, ou quelque autre viſcere: c'eſt ce que j'appelle fauſſe gourme.

GOURME (la fauſſe), eſt un dépôt formé par un reſte de virus de la gourme. Si ce dépôt n'attaque que des parties externes, il doit être traité comme un abſcès ſimple; s'il s'eſt fixé ſur quelque viſcere, après avoir mis en uſage les remedes généraux, on abandonnera la guériſon à la nature.

GOURMER UN CHEVAL, lui attacher la gourmette.

GOURMETTE, eſpece de chaîne de fer à gros chaînons, attachée à un des yeux du mors; on la fait paſſer au deſſus du menton du cheval, puis on l'arrête à l'autre œil du mors, par le moyen d'un crochet attaché à cet œil. Cette chaîne ſerre la mâchoire au deſſus du menton quand le cavalier tire la bride, & par ce moyen, elle empêche le cheval d'avancer; on ſerre ou on lâche la gourmette, quand on la met au ſecond ou premier chaînon, qu'on appelle maillon; on met quelquefois un feutre ſous la gourmette quand elle bleſſe le cheval. *Voyez* Bride. Mettre la gourmette à ſon point. *Voyez* Mettre.

GOUSSAUT, cheval de petite taille, court & épais.

GOUTER LA BRIDE, on dit d'un cheval qui commence à s'accoutumer aux effets du mors, qu'il commence à goûter la bride.

GOUTTE SERENE (la), maladie plutôt interne qu'externe dans laquelle le cheval ne voit point, quoiqu'il ait les yeux très-beaux, & qu'on y trouve aucune tache extérieure,

térieure. On ne peut s'appercevoir de cette maladie qu'à la marche du cheval, & à la maniere dont il place ses oreilles; il leve les pieds très-hauts, soit au pas, soit au trot, ses oreilles, l'une en avant, l'autre en arriere, alternativement, & souvent toutes les deux en avant. La goutte seréne n'est point curable, elle vient de la paralysie du nerf optique.

GOUVERNER SON CHEVAL, c'est le conduire soi-même, & ne pas le laisser aller à sa fantaisie.

GRAISSE. *Voyez* Substance des os.

GRAISSEUX, SEUSE, qui a de la graisse, qui est rempli de graisse.

GRAPPE ou GRAPPIN, réunion de plusieurs boutons qui surviennent dans le paturon, ou autour du boulet, & dont la figure, par la multiplicité, ressemble à des grappes de raisins, ce sont des poireaux. *Voyez* ce mot.

GRAS - FONDU, excrétion de mucosité ou de glaires tamponnées & épaisses, que le cheval rend par le fondement : ces glaires sont quelquefois mêlées d'un peu de sang. Les maréchaux ont donné à cette maladie le nom de *gras-fondû*, parce que ces glaires étant luisantes comme de la graisse qui se fond, ils ont cru que c'étoit réellement la graisse du cheval qui sortoit par le fondement (1).

Le gras-fondu est produit par l'inflammation des intestins, & en particulier par celle de leur membrane veloutée; cette inflammation occasionne l'épaississement de l'humeur intestinale : d'où résulte le gonflement des glandes, lequel entretient l'inflammation, & excite des contractions fréquentes dans les intestins, la nature faisant ses efforts pour chasser l'humeur qui engorge les glandes. Par cette contraction, une partie de l'humeur intestinale est exprimée, de-là, l'éjection des glaires tamponnées, & le gras-fondu. L'inflammation dans le gras fondu est le plus ordinairement l'effet des purgatifs trop violents, ou donnés à trop fortes doses. On sait que ces remedes n'agissent qu'en irritant, ils doivent donc picoter les fibres des intestins & des glandes intestinales, les solliciter à de fréquentes contractions, & obliger ces glandes à séparer une plus grande quantité de suc; lorsque l'irritation qu'ils causent est trop vive, elle produit l'in-

(1) C'est, sans doute, pour être du sentiment des maréchaux que M. Vitet a la naïveté de nous dire que les bœufs & les chevaux de haute graisse, sont plus exposés au gras-fondu, que ceux qui sont maigres.

flammation, d'où naît le gras-fondu. Si l'inflammation engorge tellement les vaiſſeaux qu'il s'en rompe quelqu'un, le ſang ſe mêlera avec les glaires ; de là, l'éjection des glaires ſanguinolentes.

Cette maladie ſe connoît aſſez par les glaires & la mucoſité que le cheval rend. Elle eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant le degré d'inflammation & la maniere dont elle ſe termine : ce qui arrive, ou par réſolution, & le cheval guérit d'une maniere compléte, ou par ſuppuration, & il rend du pus avec les glaires & les excrémens, ou par gangrene, & il meurt.

Pluſieurs maréchaux ſont dans l'habitude de donner des cordiaux ; mais rien n'eſt plus contraire à cette maladie. Ils accélerent le mouvement du ſang, & l'obligent à ſe porter avec plus de rapidité vers la partie affectée, ce qui augmente l'inflammation & la douleur. Il faut 1°. faire de petites ſaignées répétées, pour déſemplir les vaiſſeaux, les dégorger, & diminuer l'inflammation ; 2°. tâcher d'appaiſer le mouvement & la chaleur du ſang, d'humecter, de détendre, & d'adoucir, par les breuvages & les lavemens émolliens & rafraîchiſſans. Si l'inflammation eſt conſidérable, ſi les matieres ſont mêlées de ſang, ſi le cheval ſe tourmente & ſouffre beaucoup, il eſt à propos d'ajouter à la décoction des plantes adouciſſantes qui entrent dans les breuvages & dans les lavemens, trois ou quatre têtes de pavot blanc ; rien de plus efficace pour calmer la douleur & remédier à la cauſe de la maladie.

Lorſque l'inflammation eſt ſenſiblement diminuée, on mettra dans les lavemens une trentaine de grains d'ypécacuanha ; c'eſt un remede capable de procurer imanquablement la fonte des glaires qui engorgent les glandes.

GRAS DE JAMBES, c'eſt une des aides. On approche, on fait ſentir les gras des jambes.

GRASSET (le), eſt cette partie arrondie qui forme la jointure de la cuiſſe avec la jambe proprement dite : il eſt proche le flanc. Un graſſet gros eſt toujours avantageux : le graſſet eſt formé d'un ſeul os nommé rotule, que ſa figure a fait auſſi nommer os quarré. On y remarque deux faces, une antérieure, convexe, inégale ; & une poſtérieure, en partie inégale & en partie unie : on diſtingue quatre angles, deux ſupérieurs & deux inférieurs ; l'inférieur interne eſt plus obtus, plus arrondi que les trois autres. La face poſtérieure de cet os préſente trois facettes, dont deux ſupérieures,

qui ſont unies & polies, & une inférieure & inégale, ſéparée des deux autres par une crête tranſverſale.

La rotule eſt retenue, d'un côté, par la terminaiſon des tendons des muſcles qui forment la cuiſſe antérieurement; & de l'autre, par trois ligamens, dont deux ſont propres, & l'autre commun. Les deux premiers s'attachent, d'une part, au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, qui va ſe terminer à une éminence conſidérable du tibia; l'autre qui part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia; dans cette dépreſſion, qui eſt à côté de l'éminence conſidérable ci-deſſus, le ligament commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal qui ſe trouve à cet endroit, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à côté de la même dépreſſion: la rotule eſt encore retenue ſur les côtés par deux larges bandes ligamenteuſes, qui ſe confondent avec le ligament capſulaire. L'uſage des gamens propres & communs eſt de réſiſter à la violente contraction des muſcles cruraux, vaſtes, internes, externes, &c.

Les plaies ſur la rotule occaſionnées par un coup de pied ſont dangereuſes. Quelquefois cet os ſe fracture par la violence du coup, & quelquefois par la contraction ſubite des muſcles au moment du coup, toujours tranſverſalement; je ne penſe pas que cet os puiſſe ſe caſſer par aucune autre cauſe, du moins je n'en ai point vu d'exemple: de quelque cauſe que provienne la fracture du graſſet, le mal eſt ſans remede, parce que, d'un côté, les muſcles étant toujours en contraction, obligent la partie ſupérieure de la rotule à monter en haut, & que de l'autre, le cheval ne peut ſe tenir tranquille, quand bien même il ſeroit poſſible d'y établir un bandage.

GRÊLE. Muſcle grêle, qui eſt *menu*, délié.

GRENADE, le jus de grenade, comme acide, eſt un des meilleurs remedes pour les aphtes; on peut, à la vérité, ſe ſervir de celui de citron ou d'un acide végétal quelconque, mais ce premier eſt préférable en ce qu'il eſt cordial, & que ſes effets ſont plus prompts; ce dont nous avons eu la preuve dans pluſieurs épidémies, où les animaux en étoient attaqués.

GRIS POMMELÉ, poil mêlé de noir & blanc. *Voyez* Poil.

GRISON, eſt le même que cheval *gris*.

GROUPADE, espece de saut d'un cheval qui bondit ; l'on dit ordinairement *croupade*.

GUAINE, est une espece d'enveloppe en forme d'anneau, formée par des fibres tendineuses ou ligamenteuses.

GUELART, le cheval est guelart quand il a la bouche forte, & ne répond à la bride qu'en ouvrant la bouche.

GUEULE, cheval qui a de la gueule, est celui qui a la bouche forte, & qui ne répond à la bride qu'en ouvrant la bouche.

GUERRE, un cheval de guerre est un cheval de taille, assez étoffé & vigoureux. Manege de guerre. *Voyez* Manege.

GUIDER, mener un cheval au moyen des guides.

GUIGUER, vieux terme qui veut dire Ruer.

GUILLEDIN, nom Anglois qui signifie cheval hongre ; mais on n'appelle guilledins que les chevaux Anglois.

GUIMAUVE ; il n'est point de plantes dont on fasse plus d'usage que de la guimauve, ses fleurs, ses feuilles & ses racines ont la vertu d'être émollientes, adoucissantes ; l'on en fait des infusions, ou de légeres décoctions dont on se sert intérieurement ou extérieurement : l'on fait, en vétérinaire, des cataplasmes de ses feuilles & de ses racines, que l'on applique pour détendre les tumeurs inflammatoires ; mais nous observerons qu'il est essentiel de renouveller souvent ces mêmes cataplasmes, & de bien prendre garde qu'ils ne se desséchent sur la peau, attendu que la partie mucilagineuse que contient cette plante, fait fonction de graisse, qui arrête l'humeur de la transpiration, & fait, comme les corps huileux, tomber le poil ; pour éviter cet accident, il convient, toutes les fois que l'on applique un nouveau cataplasme, de laver la partie affectée avec de l'eau tiede, pour emporter ce mucilage & l'humeur de la transpiration, qui font une espece de mastic qui augmente, pour l'ordinaire, l'inflammation.

GUINDÉ, être guindé à cheval, c'est s'y tenir droit avec trop de gêne & d'affectation.

GUSTATIF, ou DÉGUSTATIF, qui a du rapport à l'organe du goût.

GUTTURAL, qui appartient à la gorge, se dit des vaisseaux qui se distribuent dans cette partie.

H.

HACHOIR. *Voyez* Cheval (nourriture du).

HACQUENÉE, aller la hacquenée, un cheval qui va l'amble.

HALEINE, avoir de l'haleine. *Voyez* Avoir. Mettre son cheval en haleine, tenir en haleine. *Voyez* Mettre, Tenir. Hors d'haleine. *Voyez* Mettre. Etre en haleine, se dit du cheval qui, pour avoir été exercé modérément, est en état de fournir une course longue, ou d'entreprendre un voyage sans être incommodé. Donner haleine au cheval, c'est l'arrêter ou le mener doucement au pas, quand il a fait une course rapide qui l'a essouflé. Gros d'haleine, se dit de certains chevaux qui, sans être poussifs, paroissent essouflés au moindre exercice qu'ils font.

HALEINE PUANTE (l'), n'est pas une maladie particuliere, mais un des symptômes d'une maladie; des dents cariées, un amas de fourrage vers les dents molaires entre elles & la peau qui recouvre les muscles buccinateurs, ou ce même fourrage qui sera entré dans les canaux salivaires de cet endroit, comme nous l'avons vu plusieurs fois, un amas d'humeur dans l'arriere-bouche ou dans le canal nasal des aphtes, des ulceres de mauvaise qualité, la saburre de l'estomac, ou une mauvaise digestion, & souvent l'ulcération des poumons, sont les causes de l'haleine puante.

HALET, est le même que Cornard.

HANCHES (les), sont ces parties que l'on apperçoit au haut des jambes de derriere, & qui sont, à peu près, au niveau de la jonction des reins avec la croupe; c'est une élévation arrondie qui doit être peu sensible dans les chevaux gras & bien faits. Elles sont quelquefois plus hautes que la croupe, quelquefois beaucoup plus basses: ce qui vient de la position des os du bassin plus ou moins inclinés; assez souvent ces os suivent la conformation de la croupe, c'est-à-dire, que si la croupe est avalée, les hanches seront hautes, alors le cheval est connu; mais si la croupe est droite & bien faite, les hanches seront bien faites aussi; il peut arriver que les deux hanches soient basses, ou une simplement; dans ce dernier cas, on dit que le cheval est épointé: ce défaut est tantôt naturel, & tantôt la suite d'un accident,

par exemple, de la fracture de la pointe de la hanche. Un cheval qui se place mal, paroît mal épointé, quoiqu'il ne le soit pas en effet : celui qui est boiteux de derriere, paroît également épointé : ce qui provient de ce que la jambe ne portant pas à plomb, entraîne le bassin ; & celui-ci, faisant tourner l'os sacrum sur les vertebres des lombes, il lui donne la pente qu'il a : car le bassin, de la maniere dont il est lié avec l'os sacrum, est immuable.

Le bassin est formé par les os innonimés & par l'os sacrum.

Les os innonimés sont composés de six pieces dans les poulains, de deux dans les jeunes chevaux, & d'un seul dans les vieux. Ces six pieces sont trois de chaque côté ; savoir, l'iléon, l'ischion & le pubis.

L'os iléon, qui est le plus grand des trois, est triangulaire, applati, convexe en dedans, & un peu concave en dehors. On considere à cet os trois bords, un antérieur & deux latéraux ; trois angles, deux placés au bord antérieur, assez gros & spongieux, & un inférieur à trois faces ; savoir, une supérieure, une inférieure & une interne ; trois échancrures, une au bord antérieur formée par deux angles, & deux aux deux bords latéraux. On y remarque encore une facette cartilagineuse qui, étant jointe avec l'os ischion & l'os pubis, forme la cavité cotyloïde. Sur son bord inférieur se voit un trou pour le passage d'un artere, d'une veine & d'un nerf. On apperçoit dans sa face interne plusieurs inégalités pour recevoir les éminences de l'os sacrum.

Les chevaux, en tombant dans le temps des gelées, ou sur le pavé plombé, se fracturent cet os ; accident qui est plus ou moins fâcheux, suivant son étendue. Quand la fracture arrive dans l'angle supérieur de l'iléon, à deux ou trois pouces de son bord, la guérison s'en fait parfaitement sans le secours du maréchal : cependant il est bon de bassiner la partie avec des médicamens propres au genre de tumeur qu'a occasionné la fracture, c'est-à-dire, avec les émolliens, s'il y a inflammation ; ou avec les résolutifs, si c'est un œdeme, ou même un phlegmon œdémateux. Dans ce cas, l'animal guérit, & c'est ce qu'on appelle un cheval épointé. Au contraire, lorsque la fracture se trouve placée dans l'angle inférieur, la guérison est rare. Je n'en ai pas même d'exemple : l'ouverture de ces chevaux m'a toujours fait reconnoître qu'il y avoit gangrene dans la partie blessée. Mais pourquoi réussit-on si peu à guérir cette fracture ? C'est, je crois, parce

que l'artere iliaque interne passant par cet endroit, se trouve tiraillée continuellement par les muscles abdominaux, lesquels tiraillent eux-mêmes cette portion, qui par conséquent n'est plus fixe, & augmente par là l'inflammation de la partie, & ensuite la gangrene.

Comme les os ischion & pubis se trouvent réunis de bonne heure, nous les décrivons ensemble : ils ressemblent à une lunette. Nous les diviserons en deux parties, une supérieure & une inférieure : la supérieure est plus large que l'inférieure ; elle forme deux branches, l'une externe & l'autre interne.

La branche externe a trois faces ; une interne & deux externes, dont l'une est supérieure & l'autre inférieure : celle-ci forme en partie la cavité cotyloïde. On y remarque plusieurs inégalités pour l'attache du ligament rond ou suspenseur ; des inégalités au bord de cette cavité pour l'attache du ligament capsulaire ; une échancrure antérieurement, laquelle donne à l'entrée de cette cavité la forme d'une oreille d'homme. Sur cette même branche se voit un trou pour la distribution des vaisseaux sanguins. La branche interne représente une équerre ; on y distingue trois bords, un antérieur, un latéral & un interne qui, étant joint avec la branche externe, forme le grand trou nommé ovalaire.

La partie inférieure de cet os est plate, & a deux faces ; une externe & une interne un peu concave. On y remarque trois bords, un postérieur & deux latéraux ; une échancrure extérieurement. L'extrêmité de cet os est très-grosse, spongieuse, inégale pour l'attache de plusieurs muscles. On peut considérer à cette extrêmité trois faces, une interne, une latérale, & une inférieure concave.

Le bassin est uni à l'os sacrum dans la face interne des os ilion, par deux larges ligamens intermédiaires, lesquels sont en partie cartilagineux. Les os pubis sont joints entre eux de même par la symphise ; mais cette symphise n'a plus lieu à l'âge de six ou sept ans.

HANCHE HAUTE *Voyez* Cornu.

HANCHES, être sur ses hanches, ou être assis sur ses hanches, ou plier ou baisser ses hanches, se dit du cheval, lorsqu'à ses airs de manege, ou au galop ordinaire, il baisse la croupe & releve les épaules ; mettre ou asseoir le cheval sur ses hanches. *Voyez* Mettre. Traîner les hanches, se dit du cheval qui dandine, & dont le train de derriere retarde trop en marchant. Paré sur les hanches, se dit du cheval, qui manie & arrête, assis sur les hanches.

HANCHE, (effort de) est une distension des fibres

charnues, qui arrive dans les muſcles feſſiers, à l'occaſion d'un mouvement violent que fait le cheval, & non par un dérangement des os des îles, comme pluſieurs perſonnes le penſent. (1) Ces os n'ont point de mouvement, & ne peuvent ſouffrir de déplacement ſans occaſionner une luxation de la derniere vertebre des lombes avec l'os ſacrum: cette luxation étant complète comprimeroit la moëlle de l'épine, & feroit périr l'animal. La plupart des maréchaux, dès qu'un cheval boîte, aſſurent qu'il a eu un effort de hanche. Cependant, après avoir bien cherché, bien examiné toute l'étendue de la jambe, on n'y trouve rien, on n'y apperçoit aucun gonflement, aucune ſenſibilité: on n'en prononce pas moins d'un ton affirmatif, que c'eſt un effort de la hanche. Quelle idée la plupart des maréchaux attachent-ils donc à ces efforts? Ils prétendent que c'eſt un déplacement de la tête du femur qui ſort de la cavité cotyloïde; c'eſt ainſi qu'ils confondent l'effort de la hanche avec la luxation. Je n'ai jamais vu de luxation dans les chevaux. Je ne penſe pas même qu'elle ſoit poſſible, parce que les ligamens qui retiennent le femur dans ſa cavité, ſont trop conſidérables; l'anatomiſte ſait que la partie ſupérieure de cet os & du ligament rond ou ſuſpenſeur qui le joint à ſa cavité, eſt entourée par les tendons des différens muſcles de la

---

(1) M. Vitet tombe dans cette erreur, lorſqu'il dit que cette luxation eſt plus fréquente que celle de l'humerus, parce que, ajoute-t-il, pag 305, la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humerus, quoique moins profonde que la cavité cotyloïde des os innominés où loge la tête du femur, réſiſte, pour ainſi dire, autant à la ſortie de la tête de l'humerus, à cauſe de ſon bourlet cartilagineux, des ligamens des muſcles qui l'environnent, & de la mobilité de l'omoplate, que la cavité cotiloïde s'oppoſe à l'expulſion de la tête du femur.

On conçoit difficilement qu'un os dont la tête arrondie s'emboîte preſque en entier dans une cavité profonde qui l'embraſſe étroitement, du fond de laquelle il eſt attaché par un très-gros ligament, aſſujetti & retenu par d'autres ligamens, entouré de muſcles conſidérables on ne peut, dis-je, concevoir qu'un tel os ſoit plus aiſément luxé; que celui qui n'eſt, pour ainſi dire, qu'appliqué ſur une ſurface légérement concave, une cavité ſuperficielle, très-peu profonde, laquelle n'a aucun bourlet cartilagineux, il n'en exiſte point ſur les bords de la cavité glénoïde; la mobilité de l'omoplate, loin d'être un obſtacle à la luxation de l'humerus, pourroit peut-être, en certains cas, y contribuer. D'ailleurs, un corps mobile n'apporte pas, pour l'ordinaire, une grande réſiſtance; le mot de réſiſter n'eſt pas ici celui qui convient. Au reſte, M. Vitet eſt fécond en inadvertances de cette eſpece qui dénotent, il permettra de le dire, un auteur qui n'eſt pas abſolument maître de ſa matiere.

cuiſſe ; ce n'eſt donc qu'une diſtenſion des fibres, & non pas une luxation.

Les remedes qu'on met ordinairement en uſage dans ces circonſtances, ſont les ſétons; mais ces ſétons pourroient-ils réduire la luxation, peuvent-ils apporter du ſoulagement à des muſcles qui ont ſouffert? N'eſt-ce pas, au contraire, les affoiblir, les irriter, puiſqu'ils ne ſont que diſtendus? Au lieu de paſſer des ſétons, il faudroit employer ſouvent des fomentations réſolutives, faites avec la décoction des plantes aromatiques, telles que la ſauge, le romarin, la lie de vin, l'eau-de-vie camphrée, l'huile de camomille, &c.

HARAS. Chevaux de l'un & de l'autre ſexe, deſtinés à la propagation de l'eſpece. Ce terme eſt encore pris pour déſigner le lieu où ces chevaux ſont établis. Ainſi, on dit les haras du royaume, pour ſignifier les chevaux entiers ou étalons diſtribués dans les provinces chez divers particuliers, chevaux deſtinés à ſervir les jumens répandues dans ces cantons; l'on dit encore les haras du Roi, les haras de tel Prince, de tel particulier, pour indiquer le lieu où ſe trouvent raſſemblés & établis certain nombre d'étalons & de jumens uniquement employés à la propagation : tels ſont les haras d'Hyeſme, de Pompadour, &c. Ces derniers ſont des haras en regle, les étalons & les jumens qui les compoſent n'étant employés à aucun autre uſage qu'à la population; au lieu que dans ceux du royaume, les propriétaires des jumens les emploient à différens travaux. On ne peut, par conſéquent, établir la même adminiſtration pour ces deux eſpeces de haras; ce qui nous oblige d'en traiter ſéparement; comme le premier eſt, ſans contredit, le plus parfait, le ſeul, à proprement parler, qui mérite le nom de haras, ce ſera lui qui ſervira de regle, & par lequel nous commencerons. Le but de tout haras eſt l'augmentation de l'eſpece & la plus grande perfection ou la correction des défauts de la race dominante ; cette amélioration a des rapports intimes avec une foule d'objets qui lui ſemblent étrangers; ces rapports ſont ſouvent ſi nombreux & ſi délicats, qu'il eſt difficile de les ſaiſir & d'en profiter. D'ailleurs, la nature ſemble avoir poſé des bornes qu'il n'eſt pas poſſible de franchir; il n'eſt permis que d'en approcher, quiconque eſſayeroit de les paſſer s'y briſeroit. Elle paroît avoir attaché à chaque pays, l'eſpece & la race d'animal qui lui eſt propre & la plus relative à ſes beſoins. Dans un pays dont le ſol humide & marécageux ne produit que les her-

bages groſſiers & de mauvaiſe qualité, ſous un ciel triſte, froid & nébuleux ; ce ſeroit envain que l'on eſſaieroit d'élever des chevaux fins, vifs & légers, de la qualité des Arabes ou des Barbes. Ces races, quelque ſoutenues qu'elles fuſſent, dégénéreroient : je ne doute pas qu'il n'en fût de même dans les ſables brûlans de l'Arabie ou de la Barbarie, ſi l'on vouloit y introduire nos forts chevaux de coche ou de rouliers. Ce n'eſt pas cependant que la nature elle-même ne nous indique les moyens d'affoiblir & de diminuer certains défauts quoiqu'affectés à certains pays ou à tels cantons. Nous ſavons, par exemple, que ſi l'on donne à une jument dont la tête eſt très-groſſe, peſante & charnue, un étalon à tête fine, ſeche & légere, le poulain qui viendra de cette union aura cette partie moins groſſe que celle de la mere, en approchant de celle du pere : mais ſi ce défaut eſt attaché au pays, que ce ſoit le vice dominant de la race, il faudra le combattre ſans ceſſe, en ſe ſervant d'étalons étrangers qui n'en ſoient point affectés. Autrement la race retombera bientôt dans ſon premier état par les influences perpétuellement agiſſantes du ſol & du climat. De-là le principe fondamental de tout haras, le croiſement des races, ſans lequel on pourra bien augmenter le nombre des individus, mais jamais les perfectionner. L'induſtrie humaine peut encore aider beaucoup la nature ; ces deux agens, les plus puiſſans de l'univers, en réuniſſant leurs forces, changent preſque entiérement l'eſſence des choſes. Par ſon intelligence & par ſon travail, l'homme en deſſéchant les marais d'un terrein inculte & pernicieux, forme une prairie couverte d'herbages ſains & de bonne qualité ; en creuſant des écoulemens, les eaux auparavant infectes & croupiſſantes, ſe changent en ruiſſeaux clairs & limpides ; les exhalaiſons empeſtées qui s'en élevoient ſont détruites, l'air eſt purifié ; enfin, par la culture, tout prend une forme nouvelle & riante. D'ailleurs, les divers uſages auxquels les chevaux ſont employés, exigent des conformations particulieres appropriées à ces uſages ; conformations relatives aux pays auxquels elles ſont propres ; & ſi le ſceau de la perfection eſt attaché à certains climats, il ne s'enſuit pas que dans les autres, on ne puiſſe par des opérations bien combinées, parvenir à une amélioration qui approche plus ou moins de cette perfection.

Dans l'établiſſement d'un haras, il eſt donc eſſentiel de connoître parfaitement la nature du terrein, & le climat du canton où l'on forme cet établiſſement : ce n'eſt que par

la combinaiſon de l'un & de l'autre que l'on peut déterminer la race de chevaux qui doit y proſpérer & ſe ſoutenir. Les climats chauds, les terreins ſecs, montagneux, pourvus d'herbages fins, produiront des chevaux de légere taille, qui auront de la fineſſe, du nerf & de la vivacité, des chevaux de ſelle; au contraire, des climats froids, des prairies graſſes, fraîches & abondantes, on ne peut en eſpérer que des chevaux de trait plus ou moins étoffés, ſuivant les degrés de température ordinaire, & les qualités plus ou moins marquées du ſol. Lorſqu'on aura déterminé la race la plus propre au haras, on examinera l'étendue & la fertilité des prairies pour aſſortir le nombre de chevaux à ce que peut fournir le terrein. L'étendue, la nature du terrein, le climat & la température ayant déterminé le nombre & la qualité des chevaux dont le haras ſera compoſé, on partagera le ſol en pluſieurs enclos fermés de haies ou d'autres barrieres que les chevaux ne puiſſent forcer. L'un de ces enclos ſera deſtiné pour les jumens qui n'ont pas été ſaillies, un autre pour celles qui ſont pleines, un autre pour celles qui alaitent; d'autres enfin, pour les poulains ſevrés de différens âges & de différent ſexe. Il ſeroit avantageux qu'un ruiſſeau traverſât ces parcs, afin que les chevaux puſſent s'y abreuver, & qu'il s'y trouvât quelques arbres qui puſſent fournir de l'ombrage. Quelques-uns, lorſque le parc eſt d'une certaine étendue, y conſtruiſent des hangars ou toits qui ſervent d'abri contre les chaleurs ou contre les grandes pluies. Il n'eſt cependant pas avantageux que les parcs ſoient trop vaſtes. Les chevaux ſe promenent par-tout, foulent une quantité d'herbes qui ſont perdues; le parc étant plus reſſerré, on peut en ménager deux au lieu d'un, & pendant que l'un ſe mange, l'autre ſe rétablit, & ſe remet en herbe.

Cette diſtribution arrangée, l'on paſſe à d'autres objets qui conſtituent plus particuliérement les haras, & exigent différens ſoins. Ces objets ſont, la monte, la geſtation, la naiſſance des poulains, leur premiere enfance, leur ſevrage & leur éducation. La monte eſt l'opération de l'étalon par laquelle il ſaute ſur la jument, & la féconde. C'eſt d'elle que dépendent la réuſſite & les progrès du haras. Mais ce ſeroit en vain que l'étalon s'acquitteroit de toutes ſes fonctions avec ardeur, ſi la jument n'eſt point dans l'état ordonné par la nature, elle ne ſera jamais fécondée. Cet état s'annonce par la tuméfaction des parties naturelles & par une humeur épaiſſe & blanchâtre qui coule de ces mêmes

parties, humeur vulgairement appellée chaleur, & que les anciens nommoient hippomanes, qu'il ne faut pas confondre avec cet autre hippomanes que l'on trouve épaissi en corpuscules dans l'allantoïde du poulain. La jument entre en chaleur ordinairement au printemps, depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Juin, quelquefois plutôt. Les chaleurs disparoissent aussi-tôt la conception : si la jument n'a pas été fécondée, elles se passent, mais elles reviennent. Ces chaleurs sont tellement nécessaires à l'œuvre de la génération, que les jumens qui en sont exemptes refusent absolument les approches de l'étalon. On a établi deux especes de monte ; la monte en main, la monte en liberté. Dans la premiere on présente la jument, supposée en chaleur, à l'étalon, lequel est dirigé & conduit par deux palefreniers, qui tiennent deux longes attachées aux anneaux du caveçon, par le moyen desquelles on le retient, ou on le laisse approcher suivant qu'il est préparé ; lorsqu'il est en état, on lui permet de sauter sur la jument, qui doit être enchevêtrée pour l'empêcher de ruer, & soutenue à la tête par celui qui la tient. Dans la monte en liberté, on abandonne l'étalon dans le parc qui renferme les jumens. Il va de l'une à l'autre, les flaire, les essaie pour ainsi dire, enfin, il saute celle qui lui plaît, ou qui est la plus disposée à le recevoir. Il est certain que cette derniere méthode est beaucoup plus sûre que la premiere ; aucune jument n'est sautée que dans les circonstances les plus favorables : l'étalon s'use beaucoup plus par les jouissances réitérées qui ne lui donnent point de repos suffisant. Quelques-uns proposent, pour obvier à cet inconvénient, d'avoir plusieurs étalons. Aussi-tôt que le premier a sauté une jument, on le retire du parc avec cette jument ; on lui substitue un étalon que l'on retire de même avec sa jument, ainsi de suite jusqu'à ce que tous les étalons aient servi, ou que toutes les jumens aient été sautées. Par ce moyen les étalons auront le temps de se reposer sans que le service du haras en souffre. Pendant la monte qui est de deux à trois mois, les étalons doivent être nourris abondamment. Une attention qui n'est point encore à négliger, est de déferrer les pieds de derriere des jumens ; il en est, quoi qu'en pleine chaleur, qui sont si chatouilleuses, qu'elles ruent ou se défendent aux premieres approches. Il est aussi nécessaire de faire revoir toutes les jumens à l'étalon, il s'en trouve qui ne conçoivent pas du premier saut ; il doit y avoir un gardien dans le parc qui observe continuellement ce qui s'y passe & en rendre compte.

Les ſignes par leſquels on peut reconnoître qu'une jument à été fécondée ſont très-incertains & fort douteux, ſur-tout dans les premiers mois de la conception. Le moins équivoque eſt lorſque les chaleurs ceſſent, & que la jument refuſe le cheval & s'en défend vigoureuſement, qu'elle ne ſouffre pas même ſon voiſinage. On compte encore parmi ces ſignes un embonpoint qui n'eſt pas ordinaire, plus d'appétit le mois ſuivant, plus de peſanteur après le ſixieme ou ſeptieme mois, les ſecouſſes, ou battemens du poulain que l'on éprouve en poſant la main ſur le côté du ventre au bas du flanc, lorſque la jument vient de boire, & qu'elle mange l'avoine, ou lorſqu'elle eſt un peu fatiguée; enfin, la tuméfaction des mamelles qui ſe manifeſte & diſparoît alternativement deux ou trois fois pendant les deux derniers mois de la geſtation.

La durée de la geſtation eſt de onze mois & quelques jours plus ou moins, ſuivant que la mere & le poulain ſont forts & vigoureux, le terme eſt avancé ou retardé. Pendant tout ce temps on doit ménager beaucoup les jumens, écarter avec ſoin tout ce qui pourroit les bleſſer, ou leur occaſionner quelque commotion forte, les nourrir ſuffiſamment, & les exercer par un travail uni & modéré; il eſt important qu'elles ne ſoient point ſurchargées de graiſſe; un embonpoint exceſſif deviendroit dangereux en rendant l'accouchement laborieux & difficile.

Lorſque le terme de la geſtation eſt arrivé, les jumens après quelques efforts, jettent leur poulain; la plupart reſtent debout: j'en ai cependant vu ſe coucher dans l'accouchement; le poulain, en tombant, rompt le cordon ombilical, & donne peut-être une ſecouſſe au placenta ou arriere-faix, qui en facilite la ſéparation & la ſortie. Toute cette opération s'exécute ſans aucune effuſion de ſang. Le cordon ſe deſſeche, & tombe par la ſuite: dans l'accouchement naturel, le poulain préſente la tête la premiere: s'il étoit mal tourné, & qu'il préſentât une autre partie, on le remet en ſituation avec la main. Dans les cas preſſans où la mere manqueroit de forces, ou ſi le poulain étoit mort, on le tireroit avec des cordons, après avoir fait entrer de l'huile dans la matrice pour lubréfier le paſſage, & faciliter la ſortie. Auſſi-tôt qu'il eſt né, la mere le leche pour le ſecher, & peu de temps après il eſſaie de ſe lever & de ſe tenir debout; mais ſes articulations encore molles & mal aſſurées ne le peuvent ſoutenir, il chancele, & tombe ſouvent fort lourdement. Dans un parc, ces chûtes ne ſont pas dangereuſes,

mais dans une écurie il faut avoir soin de l'éloigner des murailles : on mettra autour de lui beaucoup de paille, afin d'amortir les heurts toujours dangereux sur un corps aussi tendre ; en naissant, il a douze dents molaires, lesquelles se trouvent un peu usées. *Voyez* Dents. Deux jours après sa naissance, il s'affermit assez pour pouvoir marcher, jusques-là il sera bon de le soutenir pour l'aider à tetter. En naissant, le poulain est couvert d'un poil doux très-long : j'en ai vu qui par l'épaisseur & la longueur de ce poil ressembloient parfaitement à des ours ; à six mois ou un an, suivant la vigueur de l'animal, ou la température de la saison, ce premier poil tombe, & découvre celui dont la couleur sera permanente ; la robe varie presque toujours de la naissance à un certain âge ; j'ai vu des poulains, en naissant, être parfaitement noirs, devenir à la chûte du poil, rouhans ou gris ; il est vrai que si l'on examine avec attention les paupieres ou les sourcils, on y appercevra souvent quelques poils blancs ; un poulain haut monté, ou dont les jambes sont très-longues, sera pour l'ordinaire d'une taille avantageuse.

Il est essentiel pour le développement & l'accroissement du poulain, de lui fournir un aliment sain & abondant ; pendant que les jumens alaitent, elles ne peuvent être trop bien nourries, ni trop ménagées. On ne doit point les faire travailler ; le travail, quel qu'il soit, échauffe le lait, & diminue sa sécrétion. On les laissera tranquilles dans le parc avec leurs poulains. Ceux-ci, en s'égayant, en courant & en bondissant, se fortifieront, leur accroissement en sera plus prompt & plus parfait, ils s'habitueront peu à peu aux alimens solides, ils tetteront moins fréquemment, & parviendront insensiblement au point d'être sevrés sans inconvénient. C'est à six mois qu'on les sépare de leurs meres ; un plus long usage du lait, à ce que plusieurs prétendent, les rendroit mous & flasques. D'ailleurs, les jumens fatiguées d'avoir nourri pendant ce temps, dépériroient considérablement, si les poulains continuoient à les tetter. Il est vrai néanmoins que les Tartares qui se nourrissent du lait de leurs jumens, les tirent une grande partie de l'année ; mais ces jumens, sans doute n'en sont pas en meilleur état, où elles sont nourries plus abondamment que les nôtres, peut-être le poulain fait-il une plus grande consommation, & desseche-t-il davantage. Les nôtres, après avoir alaité, ont besoin d'être remises par le repos. C'est une des raisons pour lesquelles on ne doit jamais permettre qu'une jument soit sautée pendant qu'elle nourrit. Quoiqu'elle soit en chaleur, le poulain

qu'elle porteroit, celui qui la tette, & elle-même se ruineroient tous trois. On doit toujours attendre la monte de l'année suivante, si l'on est jaloux de conserver les meres & d'élever les poulains bien constitués. On peut absolument sevrer dès trois mois, si quelque accident y oblige; mais il sera toujours plus avantageux, lorsqu'on n'y est pas forcé, de ne le faire que plus tard. Les poulains en seront plus forts, plus en état de supporter les rigueurs de l'hiver, & le changement de nourriture du verd au sec. Dans les premiers jours de sevrage on diminuera la nourriture de la mere, pour lui faire passer son lait. On la traitera à peu près, quant au régime, comme si elle eût avorté, avec l'eau blanche, une diete plus ou moins sévere, selon la quantité du lait, en observant de la tenir chaudement. A l'égard des poulains, il seroit à propos de placer dans leurs parcs des bacquets remplis d'eau blanchie avec la farine d'orge, ou de petit lait, rien ne contribuera plus à les entretenir en bon état, & à leur faire prendre du corps; mais il faut avoir l'attention de changer tous les jours cette boisson, elle s'aigriroit & contracteroit des qualités malfaisantes. Une autre attention plus essentielle est de ne toucher les poulains que le moins qu'il est possible, depuis leur naissance, jusqu'à l'âge de deux ans: leur délicatesse en souffriroit. Il est bon de les apprivoiser, de les rendre familiers, mais sans les tourmenter. Pendant la belle saison, depuis le mois de Mai, jusqu'en Septembre ou Octobre, suivant les climats, on les abandonne dans les parcs qui leur sont destinés, & que je suppose suffisamment garnis d'herbages pour les nourrir. Ils y restent nuit & jour, jusqu'à l'hiver, qu'on les retire dans les écuries. S'il étoit même possible de leur faire passer cette saison fâcheuse en plein air, ils en seroient sans doute plus vigoureux; mais il y auroit, peut-être, trop d'inconvéniens. Il est même nécessaire qu'il y ait dans leurs parcs des hangars ou especes d'écuries dans lesquelles ils puissent se retirer pendant la chaleur du jour, & se mettre à couvert des orages ou des pluies froides qui leur feroient du tort. On placera des auges sous ces hangars, afin de leur donner tous les jours quelques jointées d'orge concassée. On prétend que ce grain est préférable à l'avoine: celle-ci, dit-on, échauffe & attaque la vue; ce dernier accident proviendroit apparemment de la difficulté que les poulains trouveroient à broyer l'avoine, ce qui attireroit peut-être plus de sang dans l'œil; alors en cartelant l'avoine ainsi que l'orge, cet inconvénient seroit levé. Quoiqu'il en soit, l'orge est

plus ſubſtancielle, plus farineuſe, & paſſe pour être rafraîchiſſante. Lorſqu'on retire les poulains dans les écuries, ce qui arrive pour la premiere fois dès le moment du ſevrage ; dans nos climats, le temps du ſevrage tombe au mois de Septembre ou d'Octobre, on les nourrit avec le foin, l'orge cartelée, & l'eau blanche ; on les laiſſe en liberté & ſans être attachés, ayant ſoin néanmoins que les forts ne gourmandent point les foibles, & ne les chaſſent du ratelier. Ce ratelier ainſi que l'auge doivent être poſés à une certaine hauteur, les poulains en contractent l'habitude de porter la tête relevée. On doit les tenir très-proprement ; le fumier leur gâte les pieds, & les exhalaiſons qui s'en élevent, ſont mal-ſaines ; mais comme je l'ai déja dit, il ne faut point les toucher, ni les étriller. Rien ne ſeroit plus avantageux que de les baigner journellement dans la ſaiſon favorable, & lorſque l'eau n'eſt pas trop froide. J'ai obſervé que les poulains élevés ſur les bords des rivieres, obligés de les paſſer pluſieurs fois par jour, ſont plus nerveux, plus gais, viennent mieux que ceux de pareille race qui ne jouiſſent point de cet avantage. A un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue, pour rendre les crins plus forts & plus touffus. Quelques-uns (1) blâment cette méthode, prétendant que cette ſurabondance de crins ſe fait aux dépens de la crue ou de la force du ſujet, & que les chevaux qui ont la queue la plus touffue, & la criniere la plus épaiſſe, ne ſont pas ordinairement les chevaux les plus vigoureux, mais bien les plus flaſques & les plus mous. Cette obſervation ne me paroît ni juſte, ni bien fondée. Lorſqu'on raſe les cheveux des enfans pour les épaiſſir, cette opération ne paroît nullement influer ſur leur tempérammment ; les hommes qui raſent leur barbe ne ſont pas plus foibles que ceux qui la portent. La plupart des laboureurs coupent tous les ans, en certains pays, la criniere de leurs chevaux, ſans qu'il en réſulte aucun inconvénient. Je n'approuve pas au reſte cette coutume de couper la criniere, parce que revenant plus épaiſſe, la craſſe s'amaſſe dans les plis du col, en eſt enlevée plus difficilement, ce qui peut occaſionner des dartres, une gale rebelle, le rouvieux &c. ; mais il n'en eſt pas de même à la queue. On la tondra dès les premieres approches de l'hiver, afin de lui donner le temps pendant

(1) Eſſai ſur les Haras, pag. 39.

cette

cette saison de croître suffisamment pour chasser les mouches l'été suivant.

A deux ans, il est indispensable de séparer les poulains mâles des femelles de cet âge. Ils commencent à sentir leur sexe, sur-tout s'ils ont été bien nourris & s'ils sont vigoureux ; ils s'échaufferoient, ils s'énerveroient, & fatigueroient inutilement les pouliches. Ceux que l'on destine à être hongres, ne doivent subir cette opération qu'à trente mois, & même plus tard. On choisira pour la faire le printemps ou l'automne, le froid & la grande chaleur y sont contraires : c'est alors qu'il faut commencer à les apprivoiser entiérement, & à les rendre obéissants. On leur levera les jambes, on frappera légérement sur la sole, on les habituera à souffrir un filet dans la bouche, un harnois très-léger sur le dos, mais toutes ces tentatives doivent se faire avec la plus grande douceur : un moment d'impatience est souvent capable de les rendre indomptables. Lorsqu'ils souffriront toutes ces préparations, avec tranquillité & sans se défendre, on commencera à les travailler, mais très-légérement, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de leur parfait accroissement. Cet âge est plus ou moins tardif selon les différentes races. Les chevaux fins & de légere taille ne sont ordinairement formés qu'à cinq ou six ans ; les gros chevaux étoffés le sont plutôt, à quatre ou cinq ans. Si on les livroit au travail avant ces termes, ils le supporteroient avec peine, ils n'auroient pas le temps de se fortifier ; ils contracteroient des défectuosités qu'ils n'auroient pas eues ; enfin ils se ruineroient de jour en jour.

Les fers n'ayant été inventés que pour conserver la corne du sabot, & cette corne ne s'éclatant ou ne se détériorant que par les marches, par le travail ; tant que les chevaux n'y sont point soumis, il est inutile de les ferrer. Les pieds étant en liberté, s'il est permis de le dire, se renforceront, & prendront la forme qui doit leur être naturelle. La plupart des pieds défectueux ne le deviennent que par les défauts de la ferrure. Ainsi, les poulains peuvent rester jusqu'à trois ans & plus sans être ferrés. On voit même des chevaux employés à de certains ouvrages, tels que le labourage de terres douces & légeres, ne l'avoir été de leur vie, sans que le pied en ait reçu le moindre dommage. Tels sont, à peu près, les soins qu'exige l'établissement d'un haras en regle ; j'ai supposé qu'il étoit fourni des étalons & des jumens qui lui sont nécessaires ; nous allons parler du choix de ces chevaux, & des qualités particulieres qu'ils doivent pos-

féder. L'étalon étant le modele de la race dont il eſt le pere, doit réunir, autant qu'il eſt poſſible, toutes les qualités propres à ſon eſpece, & être exempt des défauts qui, la détériorent. Parmi ces défectuoſités, il en eſt, ſur-tout, qui doivent le faire rejeter abſolument; celles qui plus que les autres, ſe perpétuent, paſſent à leur race, & ſont héréditaires. Dans ce nombre, on compte principalement & pour les plus dangereuſes celles qui ſe communiquent preſque conſtamment tous les défauts de conformation dans les os, tels que le chanfrein renfoncé, la groſſe ganache, la côte plate, l'enſellé, la croupe avalée, le ſerré des épaules, ou chevillé, le pied plat, aſſez ſouvent les éparvins, les ſuros, & toujours le trop de volume des os. En général, les défauts de conformation, la diſproportion choquante des différentes parties, tous les vices de méchanceté. Parmi les bonnes qualités, on exige principalement l'âge convenable, la ſanté, la vigueur, la vivacité portée juſqu'à l'ardeur en préſence des jumens, les jambes bien proportionnées, des jarrets excellents, du corps ſans avoir le ventre pendant, ce qui marqueroit de la molleſſe, le rein double, les parties de la génération ſaines & le membre gros, les teſticules retrouſſés; cependant les chevaux Eſpagnols les ont pendans dans le repos. En général, le cheval communique, par la génération, preſque toutes ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités naturelles & acquiſes. Un étalon naturellement hargneux, ombrageux, rétif, &c. produit des poulains qui ont le même naturel.

On ne demande point aux jumens la perfection des étalons: il ſeroit cependant à ſouhaiter qu'elle fut la même. On ſe contente en elles de la beauté des parties de l'avant-main, c'eſt-à-dire, de la tête, de l'encolure, du poitrail, &c. On prétend que le poulain leur reſſemble par ces parties; on exige encore qu'elles aient du corps & du ventre, qu'elles ſoient ce qu'on appelle bien coffrées, afin que le poulain ſoit logé à ſon aiſe, & puiſſe profiter, croître & s'étoffer. Elles doivent, par conſéquent, être d'une taille avantageuſe, telle que de quatre pieds ſept à huit pouces au moins. On ſent bien qu'elles doivent n'être tachées d'aucun défaut eſſentiel, principalement de ceux dont le poulain hérite le plus communément; que leur âge ſoit compétent, c'eſt-à-dire, au moins de trois ans; (ſi elles en avoient plus, étant mieux formées & plus vigoureuſes, leurs fruits ſeroient plus parfaits) que leur tempérament ſoit ſain, & qu'elles ſoient aſſorties aux étalons. Cet aſſortiment eſt l'opération la plus

délicate qu'il y ait dans les haras. Il eſt très-difficile de ſaiſir les rapports des étalons avec les jumens qui doivent donner les plus belles conformations. Souvent un étalon & une jument d'une grande beauté, chacun dans leur genre, ne donnent que des productions défectueuſes, dégingandées, &c. Les chevaux Barbes, ainſi que tous ceux qui viennent des pays chauds, ſont regardés comme les meilleurs étalons. Cependant on prétend que depuis qu'ils ont été introduits en Normandie & dans le Limouſin, ils ont entiérement ruiné les haras de ces provinces, les poulains ſortis de ces haras ayant les jambes très-minces. En Angleterre, dit-on, les chevaux ſortis d'étalons Barbes péchent auſſi par les jambes, & l'on s'en eſt ſi bien apperçu que l'on a donné des ordres pour remédier à cet inconvénient. C'eſt, en effet, le défaut des Barbes d'être de petite taille & d'avoir le paturon trop long. Leurs jambes, d'ailleurs, ſont très-fines; apparemment que les jumens Normandes, Limouſines & Angloiſes n'ont pas été bien aſſorties, qu'elles n'ont pas aſſez compenſé ces qualités : ces jumens épaiſſes ont produit de grands chevaux montés ſur des fuſeaux, & des poulains qui ne tenoient de leur pere qu'une petite tête & des jambes très-minces, qui n'alloient nullement avec leur corpulence. Il faudroit, ſans doute pour réuſſir, que ces jumens euſſent, à peu près, la même figure que les étalons; ou ſi l'on pouvoit obtenir des Barbes court-jointés & de grande taille, probablement leur poſtérité pécheroit moins; mais comme ils ſont aſſez rares pour ne pouvoir choiſir, on doit préférer les chevaux de ces pays, où il eſt facile de choiſir les plus beaux : lorſque, d'ailleurs, ils poſſedent, à peu près, les qualités deſirées. Les plus grands Barbes ne paſſent pas quatre pieds huit pouces, & ils ont le déſaut que nous venons d'indiquer. Ces chevaux ont toujours été réputés les meilleurs pour tirer race; il eſt vrai que l'on prétend qu'ils engendrent des poulains qui ſont plus grands qu'eux; que ce ſont des chevaux admirables pour la vîteſſe & pour le nerf, forts, légers, & très-propres à la courſe. Les chevaux Arabes, dont les Barbes tirent leur origine, ſont les plus beaux & les meilleurs chevaux du monde; mais à peine ſont-ils connus en Europe : il n'y a que des Princes qui puiſſent s'en procurer. Les chevaux d'Eſpagne tiennent le ſecond rang après les Barbes, ils ſont renforcés, agiles, ſinceres & nobles; ils ont de la ſoupleſſe, du feu & de la fierté, les jambes belles & ſans poil, le nerf bien détaché, la croupe ronde & large, la côte ronde, le poitrail large. Ce ſont

aussi les plus propres à la plupart des haras de chevaux de selle ; après eux, les chevaux Napolitains, les Normands, les Anglois, ceux du pays de Holstein & du Danemarck, pourront encore servir pour étalons de selle, proportion gardée de leur taille & de leur agilité. Quant aux étalons de carrosse, on peut prendre ceux des mêmes pays, en choisissant les plus grands & les plus renforcés. La Frise & l'Italie en fournissent de plus propres encore, & dont la taille est quelquefois au dessus de cinq pieds quatre pouces. Mais nous avons observé que les chevaux de Frise trottoient lourdement, que leurs croupes étoient avalées, & que cette partie étoit toujours foible. En général, l'étalon doit être plus haut que la jument, parce que, pour l'ordinaire, il fait plus petit que lui : on ne connoît que les Barbes qui fassent plus grands qu'eux. Cependant la disproportion ne doit point être choquante ; la jument sera assortie, le plus qu'il sera possible, à l'étalon, en corrigeant néanmoins les défectuosités de l'un par les qualités opposées de l'autre, sans tomber dans l'excès contraire. Enfin, il est indispensable & essentiel de changer les étalons tous les quatre ou cinq ans, pour croiser les races, & de n'en jamais prendre de ces mêmes races pour servir d'étalons dans le même haras.

Tels sont, à peu près, les soins qu'exigent les haras en regle ; mais par leur nature, les haras du royaume en demandent d'un genre différent, dont nous allons rendre compte. Ces haras sont composés des jumens naturelles du pays, éparses chez les particuliers qui en sont propriétaires. Outre les défauts communs propres au climat & au sol qu'elles habitent, ces jumens, pour la plupart, ont des défectuosités particulieres occasionnées par les accidens du travail, par le manque de soins, ou par les préjugés & les abus. C'est à un directeur intelligent à corriger ces défauts le plus qu'il est possible. Les uns par le choix de l'étalon, les autres par instruction & par insinuation. Dans un haras en regle, on assortit les jumens aux étalons, ou les étalons aux jumens. On est le maître du choix des unes & des autres ; il n'est que le climat ou la nature du sol qui puisse apporter quelque gêne dans ce choix ; mais dans les haras du royaume, on n'a pas seulement le climat & le sol : les jumens sont déterminées, il faut absolument les prendre avec leurs défauts ; il n'est pas libre de s'en procurer de plus parfaites, aussi n'est-ce qu'à la longue & par des soins continus qu'on peut espérer de changer une race, ou de la rendre beaucoup plus parfaite par la voie de ces haras.

Pour y parvenir, un directeur doit commencer par connoître parfaitement toutes les jumens de son département; il saisira le défaut commun propre au pays, aux cantons, au climat, au sol : les chevaux Barbes ont presque tous le défaut d'avoir le paturon trop long, les épaules serrées; les Turcs, l'encolure effilée, les jambes trop menues; les Espagnols, la tête un peu grosse, souvent trop longue; les Napolitains, la tête grosse & l'encolure épaisse; les Danois, la conformation irréguliere, la croupe trop étroite pour l'épaisseur du devant; les Allemands, pesans & de peu d'haleine; les Flamands, la tête grosse, les pieds plats & les jambes sujettes aux eaux; les Limousins, la croupe de mulet & les jarrets clos; les Navarrins, les hanches hautes, ce qui les rend cornus; la plupart des François, de trop grosses épaules; enfin, chaque pays a quelque défaut qui lui est propre; ainsi un directeur de haras doit connoître assez parfaitement les jumens de son département, pour pouvoir les assortir d'étalons convenables; autrement, les défauts dominans se perpétueroient, & peut-être augmenteroient par une administration mal entendue.

Les abus qui se glissent dans cette administration, contribuent, sans doute, au peu de fruit que l'on tire des haras du royaume. L'expérience nous apprend que s'ils étoient corrigés, il en résulteroit un avantage très-apparent, & une amélioration sensible dans les races. En effet, les poulains de tous les gardes-étalons sont infiniment supérieurs à ceux des particuliers, & plus nombreux; quoique les jumens de ceux-ci aient été saillies par les mêmes étalons; parce que ces gardes emploient pour eux toutes les précautions nécessaires qu'ils négligent, ou ne permettent pas pour les autres; comme d'attendre la pleine chaleur de leurs jumens, de ne les faire sauter qu'après le repos nécessaire à l'étalon, &c.

Le plus dangereux de ces abus, celui qui est le plus opposé au principe fondamental des haras, est de recevoir pour étalons des chevaux de la race du pays, qui viennent des jumens du pays, quelque parfaits que soient les peres, ou qu'ils puissent être eux-mêmes; s'ils sont assez beaux pour en tirer race, on doit absolument les changer de pays ou de canton; pour peu que les étalons soient de taille, & n'aient point de défauts grossiers, ce qui n'arrive pas toujours, on s'en contente, & l'on s'embarrasse peu de son assortiment. Un autre inconvénient qui anéantira toujours, du moins en partie, le bien qu'on tireroit des haras, est la multitude de

chevaux & de poulains entiers qu'on abandonne dans les patures avec les jumens. Ils entretiennent les chaleurs de celles-ci, & détruisent le fruit de l'étalon, dès les premiers instans de la conception. Tout cheval entier, au dessus de dix-huit mois, doit être, comme nous l'avons déja dit, exactement séparé des jumens, même pour son propre avantage. Il s'énerve, si on le laisse sauter avant quatre ans, âge auquel il a pris pour l'ordinaire son parfait accroissement. Il est dû trois sauts à chaque jument; la monte dure quatre mois au plus, & l'étalon doit avoir, au moins, un jour plein de repos après chaque saut. Si on lui en donnoit davantage, son opération seroit bien plus sûre; il ne peut donc servir que dix-sept ou dix-huit jumens, & c'est un abus manifeste d'en marquer un plus grand nombre, quelquefois jusqu'à trente pour un étalon.

Le garde-étalon est ordinairement le plus riche du lieu, qui ne prend cette place que pour jouir des rétributions & des privileges qui y sont attachés. Du reste, se souciant très-peu que son cheval fasse des poulains ou non; il s'en trouve même qui sont jaloux de leur étalon, & qui, la veille du saut de la jument du particulier, font couvrir une des leurs, afin que celle du particulier soit trompée. Il est juste, sans doute, que ces gardes-étalons soient indemnisés de l'achat de la nourriture, du soin & des périls de l'étalon, qu'ils soient même récompensés; mais la récompense devroit être plus ou moins grande, suivant qu'elle est plus ou moins méritée & rien n'est si facile à exécuter. Je suppose que le garde-étalon tire de son cheval, en argent, par ses exemptions d'impôts, par les droits de monte, &c. (Je ne parle point des privileges personnels) une somme de cent vingt livres, pour servir seize jumens, de ce nombre j'ôte le quart pour les jumens qui ne seront pas fécondées. Il restera douze jumens qui doivent être pleines; sur lesquelles, en repartissant la même somme de 120 livres, on pourra fixer la rétribution due au garde-étalon à une pistole par jument pleine, en n'en marquant que seize par étalon. Cette somme seroit prise & rejettée sur l'impôt de la taille, payable sur les certificats des propriétaires des jumens, signés de deux principaux habitans, pour plus d'authenticité, & sous des peines rigoureuses, si le certificat étoit trouvé faux. Par cette administration, il seroit de l'intérêt du garde-étalon de prendre toutes les précautions possibles pour faire engendrer le plus grand nombre de poulains, & de choisir les jumens qui seroient les

plus propres à en porter : le particulier paroîtroit ne plus rien payer pour le ſaut de ſes jumens, & être délivré d'un impôt qu'il regarde comme une vexation.

Il ne ſuffit pas de créer le poulain, il faut l'élever, & par des ſoins aſſidus, le faire valoir tout ce qu'il peut être. L'avantage d'un poulain, dont on ne jouira qu'après trois ou quatre ans, s'évanouit dans l'éloignement ; le propriétaire ſe décourage, il néglige les ſoins convenables ; le poulain dépérit, & finit par être auſſi défectueux que les moindres du pays. On engageroit aiſément les propriétaires à ſe porter aux vues du gourvernement, à leur propre intérêt, par quelques légeres gratifications accordées chaque année, à ceux qui auroient les plus beaux poulains, & les mieux entretenus. Aucune dépenſe ne pourroit être plus avantageuſe ni plus lucrative. Il en eſt de même des jumens, il ſeroit bien avantageux de les avoir plus parfaites, par conſéquent de récompenſer, ceux qui en auroient de grande taille, de bien coffrées.

Un directeur, un inſpecteur des haras, ou celui qui travaille à les maintenir & à les perfectionner, ne doit être gêné dans aucune de ſes opérations. Suivant les occurences & les degrés d'amélioration, il s'en préſente de nouvelles; ou telle qui étoit néceſſaire dans un temps, peu devenir inutile dans un autre, c'eſt à lui d'en juger, à faire des réglemens ſuivant les circonſtances & ſuivant l'état préſent des choſes. Mais afin que ſes vues ſoient remplies, il doit s'attirer une confiance entiere & méritée. Les hommes en ayant ordinairement pour ceux qu'ils reſpectent, on ne doit point avilir l'inſpecteur, ni l'inſpecteur s'avilir lui-même. Il ne devroit avoir aucun intérêt perſonnel à démêler avec les gardes-étalons, ni avec les propriétaires. Ainſi le droit qu'il perçoit à chaque changement d'étalon, de la part du garde, devroit être abrogé. Jamais il ne doit ſe charger de fournir ou faire fournir les étalons, puiſque c'eſt à lui à les examiner, les recevoir ou les refuſer, lorſqu'ils ſont achetés & préſentés par les gardes-étalons. Jamais les gardes-haras ou marqueurs de jumens ne doivent ſe faire payer ni défrayer par les gardes-étalons, ou par les propriétaires des jumens. Les propos indécens, les ſoupçons injurieux qui peuvent naître en conſéquence, quoique mal fondés, portent toujours quelque atteinte à la réputation d'un ſupérieur que la malignité humaine tâche avec plaiſir de trouver en faute ; dès-lors, tout ce qu'il ſera obligé de faire ſera mal interprété, on ne s'y ſoumettra que par force, avec défiance,

& tout se fera moins bien. Un inspecteur doit faire des revues fréquentes des étalons, les inconveniens qu'il observera. Ces visites doivent être souvent particulieres & imprévues, sur le lieu même. Ce n'est point par une revue générale annoncée plusieurs mois d'avance, que l'on peut juger de l'état de tous ces chevaux, toujours brillans dans ces occasions, & préparés de longue main.

Les particuliers ne sont point assez instruits, il seroit à propos qu'on dressât un registre qui fût déposé dans chaque communauté, lequel renfermeroit un détail exact des obligations, des droits, privileges, &c. des gardes-étalons, des qualités générales requises pour un étalon, des défauts qui doivent le faire rejeter ou réformer, de la taille, des qualités que doivent avoir les jumens, des exemptions & gratifications qu'elles peuvent espérer, ainsi que les poulains; une instruction sur l'éducation de ces derniers: enfin, tout ce qui concerne les haras, & même les maladies des chevaux. Chacun auroit communication de la loi, & verroit clairement ce qui lui est dû, ce qu'il doit, ce qui lui est avantageux, ce qui lui est nuisible. Les directeurs ou inspecteurs devroient tenir aussi un état de tous les chevaux de leur département, de leur nombre, de leur forme, de leurs qualités, des fruits qui en sont provenus, des observations qu'ils auront faites; ces états réunis fourniroient une connoissance exacte du nombre des chevaux & des qualités dominantes dans chaque contrée, & contribueroient infiniment à la perfection des haras.

Enfin, les étalons de choix ne peuvent être trop multipliés, plus il seront nombreux, plutôt les races seront changées, plutôt les particuliers perdront l'habitude d'avoir de ces chevaux entiers, nommés chevaux d'écurie, qui ne servent qu'à perpétuer les défauts du pays, & à détruire ce que les étalons auroient produit. Il sera donc avantageux de faire rechercher l'état de garde-étalon, en le rendant assez lucratif pour être desiré, ce qui donneroit lieu d'exiger de plus beaux étalons, & de punir plus rigoureusement les contraventions; on objectera, sans doute, qu'en multipliant ces places, on augmenteroit les charges des communautés, les exemptions prises sur la taille étant réparties sur les habitans; mais cet inconvénient imaginaire ne doit pas tenir vis-a-vis du bien réel qui résulteroit de ces établissemens. S'il est vrai que l'impôt soit augmenté, il l'est légérement pour chacun, il sera compensé, & au delà, par une nouvelle branche de commerce plus avantageuse pour le laboureur

le manouvrier, qui participe toujours du mieux-être du laboureur, parce que celui-ci le fait plus travailler & le paie plus cher, y trouvera ſon avantage, les chevaux étant plus forts, plus vigoureux, les exportations deviendront moins diſpendieuſes & plus faciles, toute eſpece de commerce deviendra plus floriſſante. Le laboureur ayant des chevaux d'une certaine valeur, les ménagera davantage, en aura plus de ſoin, les conſervera plus long-temps, ou les vendra plus chérement.

Les haras du royaume ſeroient beaucoup plus parfaits ſi les étalons qui ſervent dans ces haras étoient achetés, entretenus & nourris par la province. Alors on les raſſembleroit tous dans un même lieu, éloignés des jumens, ſous la conduite & la direction d'un homme intelligent & inſtruit. Tout le monde n'eſt pas capable de ſoigner des étalons comme il faut, & s'ils ne ſont pas bien ſoignés, ils dépériront, ou feront des maladies qui les mettront hors de ſervice : ils doivent être nourris & exercés chacun ſuivant leur nature. Par cette méthode, ils s'entretiendroient en bon état, auroient plus de durée, & dans le temps de la monte où ils ſeroient diſtribués en différens cantons, on ſeroit aſſuré de leur vigueur & de l'efficacité de leurs ſervices. Un autre avantage bien plus conſidérable que produiroit cet arrangement, ſeroit de les changer de canton ou d'arrondiſſement, tous les trois ou quatre ans, ce qui donneroit un croiſement de race abſolument néceſſaire & eſſentiel à la perfection du haras, ce que l'on ne peut obtenir, lorſque les étalons appartiennent aux particuliers. Les frais n'en ſeroient pas plus chargés ; au contraire, cette diſpoſition, en faiſant le bien de la choſe, ſupprimeroit encore une infinité de privileges perſonnels dont jouiſſent les gardes-étalons, & qui ſont onéreux aux communautés dans leſquelles ces gardes ſont établis. On pourroit encore, pendant l'hiver, tirer des ſervices utiles des étalons pour les travaux publics, l'exercice bien ménagé leur eſt néceſſaire & ſalutaire. Tous les avantages de ce projet, exécuté en quelques endroits avec ſuccès, devroient engager à l'adopter & à le mettre en exécution dans tous les haras du royaume. Prenons la Champagne pour exemple.

On voit aujourd'hui s'élever dans cette province une nouvelle race de chevaux ſupérieure à l'ancienne, en taille, en figure & en force. On trouve déja nombre de jeunes chevaux, ſi non de diſtinction, du moins beaucoup moins imparfaits que les naturels du pays qui ſubſiſtent encore. Mais

pour parvenir à un plus grand degré de perfection, perfection dont la possibilité est prouvée par cet heureux commencement; il est nécessaire d'avoir recours à de nouvelles opérations qui paroissent exiger des changemens dans l'administration actuelle. On sçait & il est démontré par l'expérience, qu'en tout genre, pour soutenir & augmenter la beauté de l'espece, il est indispensable de croiser les races, c'est-à-dire, de prendre toujours des individus étrangers pour chefs & peres de chaque génération, de ne jamais permettre que le même individu s'allie avec sa postérité; autrement, on voit bientôt cette postérité se détériorer, & la race retomber dans son premier état d'imperfection: en changeant à chaque génération l'individu qui coopére le plus, qui doit servir de modele, on diminue de plus en plus les défauts dont ces générations peuvent être attaquées; & ce n'est que par ce moyen que l'on peut parvenir à les détruire entiérement, lors toutefois que le climat & le sol le permettent. Ce principe incontestable n'est pas moins pour les haras que pour toute autre éducation. Il est donc essentiel, pour la perfection de ces établissemens, qu'un étalon ne serve jamais sa postérité; & comme cette postérité commence elle-même à être en état d'engendrer à l'âge de trois ou quatre ans, il est indispensable alors de lui fournir un étalon étranger qui, s'il est permis de le dire, ne lui soit point parent, & n'ait point la tache de famille.

Pour y parvenir, il faut donc, tous les trois ou quatre ans au plus tard, changer les départemens des étalons, en les éloignant le plus qu'il est possible; mais cette opération est aussi impraticable dans l'administration actuelle où ces étalons appartiennent aux particuliers & font partie de leur bien, qu'elle seroit aisée & facile à exécuter si tous ces chevaux appartenoient à la province en général; d'ailleurs, les avantages qui résulteroient de ce nouveau plan, autres même que ceux qui concernent les haras, pourroient peut-être faire desirer aux personnes intéressées, qu'il fût adopté. Je vais tâcher d'établir & de présenter ces avantages sans partialité.

Les propriétaires des étalons jouissent, en conséquence de la garde de ce cheval, d'exemptions pécuniaires, de privileges personnels & de droits de monte, ainsi que du service de cet animal pendant la plus grande partie de l'année. Les privileges personnels & les droits de monte, comme plus apparens, sont regardés par la plupart des autres habitans, comme un impôt onéreux: les premiers, parce que

le garde-étalon ne partage point les charges publiques ; les autres, par la rétribution pécuniaire qui eſt dûe par jument à ce garde. C'eſt apparement pour ne pas multiplier ces rétributions & les plaintes qu'elles occaſionnent, que chaque propriétaire de jumens n'en fournit que deux à l'étalon, quelque nombre qu'il ait. D'un autre côté, le garde-étalon n'eſt occupé qu'à cacher ou à pallier les défauts ſouvent eſſentiels de ſon cheval, s'embarraſſant aſſez peu que les poulains qu'il engendre ſoient défectueux, ou que même il en produiſe. Un étalon eſt de ſervice, pour l'ordinaire, pendant dix ans dans le même département ; par conſéquent, il ſervira trois générations dont il aura été le pere. Si tous les étalons appartenoient à la province, ces inconvéniens qui détruiſent les haras, diſparoîtroient. On gagneroit les exemptions & les privileges anéantis avec ceux qui les poſſédoient ; les droits de monte ne paroiſſant plus ſubſiſter, chacun s'empreſſeroit de profiter du bénéfice des étalons. Ces chevaux réunis, mais en pluſieurs corps, placés aux endroits les plus commodes ſous la direction de perſonnes intelligentes, ſeront mieux nourris, mieux ſoignés & plus ménagés ; étant raſſemblés en certain nombre, on ſera plus à portée de juger des accidens qui peuvent les mettre hors de ſervice, d'y apporter remede. Dans le temps de la monte qui, comme l'on ſçait, eſt de trois mois, on les diſtribueroit par pelotons de quatre ou cinq dans chaque arrondiſſement, ſous la conduite de leur palefrenier ordinaire ; enfin, le plus grand avantage qui réſulteroit de ce plan, eſt la facilité de changer ces pelotons d'année en année, d'une extrêmité de la province à l'autre, & par conſéquent de fournir chaque arrondiſſement d'étalons nouveaux, chaque année, ou tous les deux ans, ſans augmentation de dépenſe ni de ſoins. Pendant les trois mois de monte, l'étalon ne doit être employé à aucune autre fonction : je penſe même que pendant deux mois avant ce temps, il doit être préparé à cet exercice par le repos ou de très-légeres promenades, & par une nourriture plus abondante qu'à l'ordinaire. Ainſi, on peut compter cinq mois employés tant à la préparation à la monte, qu'à la monte même. Quand aux ſept mois reſtans, on peut tirer de ces chevaux tous les ſervices dont ils ſont capables. On ſait qu'un travail bien ménagé & proportionné à la nature de l'animal, lui eſt plus ſalutaire qu'un repos trop continu. Ces chevaux appartenant au public, doivent travailler pour lui, ainſi, en leur donnant un mois pour pourvoir à leur propre ſubſiſtance, c'eſt-à-dire, pour

récolter leurs provisions ; la province pourra jouir six mois entiers de leurs services pour les travaux publics, tels qu'entretien des chemins royaux, harnois militaires ou autres auxquels on voudra les employer. Cette spéculation est d'autant plus fondée, qu'en entrant dans quelques détails, on verra que par leur nombre, par leur distribution, ils pourront suffire à peu près à ces objets.

La Champagne peut porter quatre cent étalons, & je crois qu'ils sont effectifs ; quoiqu'on doive les placer à la campagne, de préférence à la ville, tant pour la moindre dépense que pour plus grande commodité, & pour éviter beaucoup d'inconvéniens dans le service : si l'on prend cependant, pour fixer ses idées, les principales villes de la province, & qui sont, à peu près, à égale distance les unes des autres, on trouvera que l'on peut séparer ces quatre cent chevaux en huit divisions de cinquante chacune, lesquelles pourront être placées dans les villes, ou plutôt dans les environs, de Reims, Châlons, Sainte-Menehould, Vitri, Joinville, Chaumont, Bar-sur-Aube, & Troyes. Trente des chevaux pourront travailler journellement sans se fatiguer, pendant que vingt se reposeront, ou que quelques-uns seront retenus par quelque accident : or, il n'est point de paroisse qui l'une dans l'autre ne paie volontiers cinquante écus pour être déchargée de sa part de l'ouvrage que ces chevaux feront pendant six mois, & qui n'y trouve son profit. En jettant les yeux sur le calcul ci-joint, on verra que ces sommes réunies seront plus que suffisantes pour l'entretien des étalons, & qu'il en restera même une par an assez considérable pour le remplacement & le complet des chevaux. Je ne parle point des petits privileges que l'on pourroit, sans grande conséquence, attacher à ces établissemens, soit pour l'achat des provisions, soit pour le logement, ou pour les personnes qui y seroient employées.

On objectera, sans doute, le premier achat des étalons, la dépense de leur établissement, & les frais de leur premier approvisionnement : objets considérables. Quant au premier, on peut prendre des arrangemens avec les gardes-étalons actuels qui cederont leurs chevaux, & dont les paiemens seront faits, d'année en année, sur la somme de ..... destinée à l'achat des étalons, dût-on leur payer la rente du prix sur cette somme, jusqu'au paiement total. L'établissement est un objet stable & fixe, peu dispendieux, chaque édifice consistant en écuries de cinquante chevaux, magasins à foin & à paille, greniers à avoine & logement

pour les employés au service du haras. D'ailleurs, cet objet n'est point d'une utilité particuliere, propre à certain endroit, indifférent à tous les autres; il intéresse toute la province, il tient au bien général. Quant aux fraix de premier approvisionnement, ce sont les dépenses que l'on est obligé d'avancer pour mette son bien en valeur, & qui rentreront par la suite au centuple. D'ailleurs, le bon qui se trouve chaque année sur la recette, dépense déduite, est assez considérable pour suffire à tous ces objets en peu d'années; on le verra dans le calcul ci-après. On observera que les étalons bien conduits, doivent être en état de servir au moins pendant six ans, la plupart sont conservés pendant huit & dix. Cette somme annuelle que l'on pourra mettre en caisse pendant ce nombre d'années, produira un fonds assez fort pour subvenir à toutes ces dépenses. D'ailleurs, il est des fonds affectés aux haras dont on pourroit aider ce nouvel établissement, s'il étoit approuvé, sauf par la suite à remettre même ces avances.

On peut conclure de tout ce que nous venons de dire, qu'il est deux especes d'avantages qui résulteroient du plan proposé. Les uns tendant à la perfection des haras de la province; en supprimant tous les droits payés par les propriétaires des jumens, toutes les exemptions & privileges des gardes-étalons, la répartition sera plus égale, la rétribution insensible; ces propriétaires ne paroissant assujettis à aucune taxe propre à cet objet, fourniront leurs jumens avec empressement. On se livre toujours à un profit qui semble ne rien coûter, la race se prefectionnera de plus en plus, & se soutiendra par le croisement des étalons, & par les autres opérations de l'administration actuelle, telles que gratifications pour les jumens de taille, pour les poulains d'un certaine beauté, &c. qui subsisteront toujours: enfin, la province sera déchargée d'une partie des corvées qui l'accablent & qui gênent l'agriculture.

ETAT de l'entretien des Haras, ſuivant le plan projeté.

DÉPENSE.

Nourriture, ſoins, entretien de quatre cent étalons, 500 livres chacun, par an, fait.	200, 000 l.

RECETTE.

Deux mille, deux cent paroiſſes en Champagne, payant chacune cent vingt livres par an, fait.	264, 000 l.
Chaque Garde-étalon jouit de 80 l. exemption de taille, le reſte des privileges 20 liv. droits de monte de vingt jumens, à 3 liv. 10 ſols. Total.	170 liv.
Prix au plus bas : on pourroit compter ſur 200 liv. par an.	
Quatre cent Gardes étalons a 170 liv, fait.	68, 000 l.
Total de recette	332, 000 l.
Dont à ôter dépenſe ci-deſſus . . .	200, 000 l.
Reſte par an.	132, 000 l.

Somme deſtinée au remplacement des étalons, & dépenſes d'entretien de bâtimens ou extraordinaires.

ETAT de dépenſe & recette, ſuivant le plan projeté.

DÉPENSE.

Quatre cent étalons, à 500 livres d'entretien chacun.	200, 000 l.

RECETTE.

Deux mille deux cent paroiſſes, à 150 liv. chacune.	330, 000 l.
Sur quoi on obſervera qu'il faut ôter pour exemptions de Garde & droits de monte 68000 liv. que l'on paie aujourd'hui.	200, 000 l.
Reſte.	130, 000 l.
Somme à employer.	
Quatre cent étalons, à 600 liv. . .	240, 000 l.
Huit bâtimens, à 25000 liv. . .	200, 000 l.
Total.	440, 000 l.

En quatre ans, cette dépenſe ſera acquittée, & il y aura 80, 000 liv. de reſte.

HARASSER UN CHEVAL, trop le fatiguer; on dit ce cheval est harassé.

HARDER UN CHEVAL, vieux mot qui signifie roquer.

HARDIE, branche hardie, c'est l'opposé de branche flaque.

HARIDELLE, une haridelle, cheval mince & fort maigre.

HARMONIE. *Voyez* Connexion des os.

HARNACHER, mettre un harnois, une selle, un bas à un cheval; mais ce mot ne s'entend plus que pour les chevaux de carrosse.

HARNOIS, se prenoit autrefois pour l'armure compléte d'un cavalier, & ne ne s'entend plus que de celui du cheval de carrosse ou de trait.

HARPER, la même chose que trousser. *Voyez* Trousser.

HATEZ, expression dont le maître se sert au manege, pour avertir l'écolier qui fait des voltes, que son cheval se rallentit.

HAUT, expression dont le maître se sert au manege, lorsque l'écolier fait des courbettes, pour l'avertir que son cheval ne leve pas assez le devant.

HAUT MONTÉ, se dit d'un cheval dont les jambes sont trop longues à proportion du corps.

HAUT LA MAIN, signifie élever le poignet davantage, ou conduire son cheval avec vigueur.

HÉMORRHAGIE, perte de sang, à la suite d'une opération mal faite, ou d'une rupture dans quelque partie. Le mot d'hémorrhagie ne s'entend guere que de l'effusion du sang artériel, quoiqu'il peut bien arriver que quelque veine variqueuse soit aussi difficile & plus même qu'une artere. On peut se servir de différens moyens pour arrêter les hémorrhagies artérielles; mais le feu ou la poudre de lycoperdon, appliqué sur l'orifice du vaisseau suffisent; quand la section d'une artere est faite entiérement, il vaut mieux se servir du lycoperdon; s'il n'y a qu'ouverture, la poudre n'est pas suffisante, il faut y mettre le feu; on doit encore le préférer quand le sang vient d'une plaie profonde, parce que la main ou l'appareil ne sauroient y maintenir la poudre : il est des cas où une simple compression suffit pour arrêter l'hémorrhagie, c'est quand une artere est superficielle, & rampe sur un os. Le sang veineux en cas de varice ne sauroit s'arrêter qu'en faisant une ligature au dessus de la varice, la raison pour laquelle on ne sauroit arrêter le sang des vaisseaux variqueux, vient du défaut de ressort de leurs tuniques.

HÉMOPHTISIE, maladie du poûmon, dans laquelle le cheval jette du ſang par les narines, en touſſant. *Voyez* Pulmonie.

HENNIR, ſe dit du cheval lorſqu'il fait ſon henniſſement.

HENNISSEMENT ou HANNISSEMENT, ſon tremblotant que le cheval produit en chaſſant l'air avec violence par ſes narines, il eſt plus éclatant que l'ébrouement qui ne ſert qu'à débarraſſer la membrane pituitaire des matieres qui l'irritent. *Voyez* Eſſouriſſer.

HÉPAR, (le foie) *Voyez* ce mot.

HÉPATIQUE, qui appartient au foie. Les arteres hépatiques qui viennent du tronc cœliaque, vont ſe rendre au foie.

HERBE, mettre un cheval à l'herbe, s'entend quelquefois ne lui donner que de l'eau fraîche; on dit avoir tel âge aux herbes, pour dire au printemps, qui eſt pour l'ordinaire la ſaiſon où les jumens mettent bas.

HERBE, un cheval à l'herbe eſt celui qui paît de l'herbe verte en liberté dans un paturage. Mettre à l'herbe. *Voyez* Mettre. Sortir de l'herbe, quand on a retiré depuis peu de temps un cheval d'un paturage pour le mettre à l'écurie, on dit qu'il ſort de l'herbe. On dit pour déſigner l'âge d'un cheval, qu'il aura 1, 2, 3, 4, 5 ans aux herbes, c'eſt-à-dire au printemps, qui eſt ordinairement la ſaiſon pendant laquelle les jumens poulinent.

HERNIE ou DESCENTE, tumeur du bas-ventre ou des aînes, produite par la ſortie d'un inteſtin, du méſentere ou de l'épiploon, à la ſuite d'un coup donné par un corps obtus, ou d'un effort qu'a fait le cheval, d'où réſulte un déchirement des aponévroſes des muſcles du bas-ventre, ſans cependant que la peau ſoit endommagée. Alors les inteſtins & les viſceres preſſent fortement ſur le péritoine qui eſt obligé de prêter & de s'étendre au point qu'il forme un ſac, lequel preſſe, à ſon tour, ſur la peau: celle-ci également contrainte de prêter, donne naiſſance à une tumeur conſidérable, & ſouvent même ſi énorme, dans l'aîne, qu'il ſurvient un étranglement, lequel quelquefois empêche non-ſeulement le mouvement vermiculaire des inteſtins, mais même le cours des matieres ſtercorales. Ces hernies ont différens noms, relativement aux lieux qu'elles occupent, & à la partie dont elles ſeront formées; ainſi il y a des hernies ventrales, exomphales, inguinales, crurales, des épiploceles, des bubonoceles, &c.

Dans

Dans la hernie ventrale, provenant d'un coup donné par une bête à corne, ou par le bout d'un bâton, il arrive quelquefois une dilacération des muſcles du bas-ventre, & les inteſtins tombent ſur la peau La conduite qu'on doit tenir alors eſt de faire rentrer les inteſtins dans leur place, & de les ſoutenir par le moyen d'un ſuſpenſoir, qu'on applique ſous le ventre.

On reconnoît la hernie inguinale en ce que le cheval ſe tourmente, ſe tient ſur le dos & en y portant la main vers l'aîne, on ſent une groſſeur ſenſible qui embraſſe le cordon ſpermatique.

Le 16 Mai 1774, ayant été appelé chez M. le comte de Merci, ambaſſadeur d'Allemagne, je vis, à ma grande ſurpriſe, un cheval attaqué d'une hernie inguinale, ayant les mêmes ſymptomes que j'ai indiqués ci-deſſus, vomir, à pluſieurs repriſes, ſes alimens par les narines : ſymptomes que je n'avois pas encore rencontrés, & qui me firent juger que le cheval avoit l'eſtomac crevé ; mais à l'ouverture, je fus bien ſurpris de trouver l'inteſtin jejunum deſcendu d'un demi-pied dans le ſcrotum, & l'eſtomac tendu & dilaté, au point d'y contenir au moins un ſeau d'eau, dans lequel eſtomac je trouvai beaucoup de liquide griſâtre d'une odeur fétide.

La hernie crurale eſt la ſortie d'une partie des boyaux du baſſin, par deſſus le ligament de Poupart, c'eſt-à-dire, par deſſus un ligament formé des fibres tendineuſes des muſcles du bas-ventre, qui s'étendent depuis l'os des îles juſqu'aux os pubis.

Dans cette hernie, les boyaux ſortent du baſſin, forment une poche conſidérable ſur les vaiſſeaux cruraux au dedans de la cuiſſe. Pour y remédier, on renverſe le cheval ſur le dos, on repouſſe doucement avec les doigts le boyau dans le ventre. Si on ne peut réuſſir de cette maniere, il faut ouvrir les tégumens, & débrider le ligament de Poupart, afin de faciliter la rentrée de l'inteſtin, puis faire ſur le champ un point de ſuture aux ligamens. J'ai vu pluſieurs exemples de cette hernie, pour laquelle j'ai pratiqué le moyen que j'indique : j'avoue qu'il ne m'a pas toujours réuſſi, mais il n'a été ſuivi d'aucun accident.

Comme nous n'avons pas indiqué de bandages dans cette eſpece d'hernie, vu l'impoſſibilité ; un certain médecin conſeille bonnement la caſtration, après avoir réduit la hernie, ce qu'il n'eſt pas poſſible de faire, ſans avoir fait une inciſion, comme nous venons de le dire ; mais ſuppoſons que

cela ſoit, ou la rentrée de l'inteſtin eſt parfaite & ſans retour, ou elle ne l'eſt pas; ſi elle l'eſt, à quoi ſert l'opération; ſi elle ne l'eſt pas, ce médecin conviendra que c'eſt donner la facilité à l'inteſtin de ſortir davantage, & expoſer le cheval à périr; mais qu'il convienne qu'il n'en eſt pas de l'homme comme d'un cheval, & qu'il a tort de citer des opérations auxquelles il n'a jamais penſé; car j'avouerai moi-même que cela a été avec la plus grande peine poſſible, que j'ai pu parvenir à l'étranglement formé ſoit par l'anneau, ſoit par le ligament de Poupart.

Les autres eſpeces de hernies ſont rares.

HÉTEROGENE, qui eſt de différente nature ou qualité. Le mot eſt compoſé du grec, & ſignifie, autre genre; ainſi les os, les tendons, les chairs ſont des parties hétérogenes ou diſſimilantes.

HIOGLOSSE, muſcle de la langue. *Voyez* ce mot à l'article de ces muſcles.

HIPOCHONDRE, région de l'abdomen. *Voyez* bas-ventre.

HIPOGASTRE, région abdominale. *Voyez* Ventre, bas-ventre.

HIPOGASTRIQUE, qui a rapport à l'hipogaſtre.

HIPOGLOSSE, qui eſt ſous la langue, ſe dit d'un nerf ou d'une artere.

HIPOSTASE ou HIPOSTEME, ſédiment de l'urine; mot qui ſignifie aller à fond.

HIPOSOME: on a donné ce nom au diaphragme.

HIPPARCHIQUE, terme grec qui ſignifie écuyer.

HIPPIATRE, médecin du cheval; d'*Ippos*, cheval; *Iatros*, médecin.

HIPPIATRIQUE, médecine du cheval, mot compoſé de deux mots grecs, *Ippos*, qui veut dire cheval, *Iatrike*, médecine. Quoique l'hippiatrique paroiſſe preſque un art nouveau parmi nous, il eſt certain cependant qu'elle fut cultivée avec ſoin avant le commencement de l'Ere vulgaire. Comment ne l'auroit-elle pas été? puiſque dès les ſiecles les plus reculés on voit que les hommes ont été amateurs des chevaux. Cette paſſion née du beſoin qu'on a toujours eu de ces animaux, & de l'utilité qu'on en retire pour les travaux domeſtiques & pour la guerre, a dû rendre attentif à leur conſervation. Il paroît même par les poëmes d'Homere, que de ſon temps il y avoit en Grece des haras, qu'on y nourriſſoit quantité de chevaux, qu'on les dreſſoit, qu'on les exerçoit, & qu'il y avoit des hom-

mes destinés à les dompter, & à les rendre souples & dociles : ce dont on trouve encore la preuve dans Platon, dans Hérodote, & sur-tout dans un traité de Xenophon, capitaine, philosophe & historien, qui a écrit sur l'équitation. Avant lui, cette matiere avoit été discutée, car il cite, en commençant, Simon, Athénien, lequel s'est moqué d'un certain Micon, qui s'étoit occupé du même objet. Seroit-il raisonnable de croire qu'on se fût uniquement borné à élever des chevaux, à les nourrir, à les dresser au combat, ou à les monter ? Ne seroit-il pas étonnant, au contraire, que la cavalerie faisant alors la principale force des armées, personne ne se fût appliqué à connoître les maladies & les accidens auxquels les chevaux sont exposés, & à chercher les moyens d'y remédier ? Il est vrai qu'on n'a point d'ouvrage de cette antiquité qui en fasse la description, qui en donne les signes, & qui indique le traitement à suivre. Cependant les Grecs & les Romains s'en sont occupés, au rapport de Vegece, qui dit expressément que la vétérinaire tient le second rang après la médecine ; & qui se plaint, dans un autre endroit, que déja elle étoit négligée depuis long-temps, (*Pref. lib II.*) Quoi qu'il en soit, l'hippiatrique existoit très-certainement avant Jesus-Christ, puisqu'il y avoit alors des médecins de chevaux. C'est seulement lorsqu'un art a commencé de prendre une espece de consistance, qu'on lui donne un nom, & qu'on convient d'un terme qui désigne l'artiste. Or, dès le quarantieme siecle du monde, on voit les mots de *Medicus Veterinarius* ou *Veterinarius* seul, employés par les Latins. On le trouve dans Varron, mort vingt-huit ans avant la naissance de Jesus-Christ. Valere Maxime, qui écrivoit sous Tibere, & avant l'an trente-sept, parle d'un Herophile, médecin de chevaux, (*Equarius Medicus*), lequel se vantoit faussement d'avoir pour aïeul C. Marius, ce fameux Romain qui fut sept fois consul, & qui mourut quatre-vingt huit ans avant la naissance de Jesus-Christ. Le terme dont s'est servi Varron, se lit dans Columelle qui composa son ouvrage vers l'an cinquante. Ce dernier paroît avoir eu pour contemporain un Pelagonius qui a parlé des maladies des animaux. Galien qui, comme on sait, pratiquoit la médecine à Rome vers l'an cent quatre-vingt, fait mention d'un instrument en usage chez les médecins de chevaux. Il y a apparence que ce fut vers la fin du deuxieme siecle, ou au plus tard, avant la fin du troisieme que fut composé un ouvrage latin intitulé, *Vegetii Artis Veterina-*

riæ, ſive mulo Medicinæ, libri quatuor. Qui pourroit nier que l'art exiſtoit alors bien réellement, après des preuves auſſi fortes & auſſi concluantes? Mais quoique Vegece ſe plaignit déja que l'hippiatrique fût moins cultivée depuis long-temps, parce qu'on n'encourageoit plus par des récompenſes ceux qui la profeſſoient, elle ne fut cependant pas totalement abandonnée dans les ſiecles ſuivans, ou au moins, l'on ſongea à la remettre en vigueur dans le dixieme ſiecle par le ſoin que l'on prit d'extraire les ouvrages grecs. C'eſt à Conſtantin Porphyrogenete, qu'on croit avoir cette obligation: mais il auroit, ſans doute, rendu un plus grand ſervice, s'il eût fait rechercher tous ces livres, qu'il les eût ramaſſés tels que les auteurs les avoient faits, & que ſans en rien retrancher, il en eût donné une collection complète: faute de cette attention, ces ouvrages ſont perdus, il ne nous en reſte que des extraits, fragmens précieux échappés à la fureur du temps & à la barbarie. On ſaura toujours gré au moins à l'abréviateur de nous avoir conſervé les noms de pluſieurs médecins vétérinaires ou hippiatres; parmi leſquels la plupart ont écrit, & les autres ſeulement exercé. Il ſeroit, peut-être, impoſſible de réuſſir à fixer le temps où chacun d'eux a vécu; ce qui n'eſt point douteux, au moins, c'eſt que l'hippiatrique exiſtoit, puiſqu'ils ſont nommés Hippiatres, ou Médecins vétérinaires. On a donc ſenti de bonne heure l'utilité de la médecine des chevaux, on s'y eſt donc livré avec zele & même avec ſuccès, puiſque ceux qui l'ont pratiquée avoient pris ſoin d'écrire leurs obſervations, & d'inſtruire leurs contemporains de ce que l'expérience leur avoit appris. Nous ſommes malheureuſement privés de ces ouvrages, qui auroient pu favoriſer & accélérer les progrès de l'Hippiatrique.

Mais puiſqu'elle a mérité l'attention d'un empereur, on peut croire qu'elle jouiſſoit encore alors de quelque conſidération qui a dû rejaillir ſur ceux qui la profeſſoient. Elle n'eſt certainement déchue de ſon éclat qu'avec les autres arts & ſciences: leur ruine a entraîné la ſienne: on ne voit pas, au moins, que juſqu'au quinzieme ſiecle, on s'en ſoit beaucoup occupé en Europe. Il ne doit pas être ſurprenant qu'ainſi abandonnée, elle ſe ſoit inſenſiblement refugiée entre les mains de ceux qui, voyant le plus ſouvent des chevaux, furent cenſés les plus capables de les traiter dans leurs maladies. Ils ſaiſirent l'occaſion, & à la faveur d'une opinion qui flattoit leur amour-propre, & pouvoit augmenter leur fortune, ils s'érigerent en médecins de ces

animaux. Ils travaillerent sans principes, recueillirent ce que la tradition pouvoit avoir conservé, profiterent des épreuves qu'ils oserent tenter, suivirent avec avidité ce que l'empyrisme leur prescrivit, & y joignirent bientôt ce que la crédulité & la superstition apporterent de nouveau dans leur code ignorant. Elle resta plongée dans l'oubli, & comme avilie dans les atteliers brûlans de ceux qui ferroient les chevaux, jusqu'au quinzieme siecle. On sentit dans le seizieme que l'hippiatrique avoit besoin d'être éclairée : on fit imprimer les quatre livres de Vegece, en 1528, lesquels parurent en françois; en 1563, François I. chargea J. Ruelle, médecin, de traduire du grec en latin la collection faite par les ordres de Constantin, de laquelle nous avons parlé. Cette version parut en 1530. Les fragmens d'autenrs vétérinaires furent mis en françois par J. Massé, aussi médecin, en 1563. Rien ne démontre que ces secours aient été d'une grande utilité : il falloit des esprits préparés pour recevoir les instructions que renfermoient ces livres, il n'y en avoit point parmi cette portion d'ouvriers qui forgoient même grossiérement les fers des chevaux. L'émulation cependant se répandit en Espagne, en France, en Italie, en Allemagne, &c. Plusieurs hommes de mérite, sans doute, crurent devoir écrire sur cet objet : mais leurs ouvrages ne furent répandus que parmi les amateurs; & s'ils le furent parmi les maréchaux d'alors, ils manquoient de l'intelligence nécessaire pour en profiter, ou d'émulation pour aller au delà. L'hippiatrique est demeurée dans l'enfance durant le seixieme & le dix-septieme siecle, malgré les nombreux écrits dont on a voulu l'enrichir : elle est même restée dans l'avilissement. Ce qu'avoit dit Vegece pour prouver que cet art méritoit de la considération, & n'étoit point abject, ne toucha point. On ne fit guere plus d'attention à cette proposition du célebre Ingrassius : *Quod veterinaria medicina formaliter una eademque cum nobiliore hominis medecina sit materiæ duntaxat nobilitate differens, &c.* Venet. 1568.

Comme Foubert est celui qui a traité cette partie avec étendue, j'ai cru devoir la donner dans son entier.

Il n'y a point d'animal au monde qui rende plus de service à l'homme, soit dans la paix, soit dans la guerre, que le cheval : durant la paix, il sert à la pompe, à l'ornement & à la magnificence : à la guerre, il sert de renfort, de soutien & de défense; il est ardent au combat & ambitieux de gloire : il s'anime au son de la trompette, & combat

avec l'homme : en tout temps, il eſt le ſoulagement de la fragilité humaine, il fournit des pieds à ceux qui n'en ont point; il entend ce que le frein demande de lui, auſſi promptement & auſſi facilement qu'une perſonne raiſonnable entendroit la voix d'une autre qui parleroit à elle; il eſt vigilant & ne ſe repoſe jamais, ſi ce n'eſt lorſqu'il eſt fatigué; il porte ou traîne des fardeaux, il court, il ſaute, & ſemble qu'il eſt né pour procurer à l'homme toutes ſes commodités. Qui eſt-ce qui n'admirera point en un ſi grand animal, avec la force & la vigueur du corps, une grande docilité & une merveilleuſe diſpoſition pour recevoir toutes ſortes d'inſtructions. Scaliger rapporte qu'en Irlande, il y a des chevaux ſi doux & ſi aiſés, qu'ils ſe baiſſent & prêtent le dos pour recevoir celui qui veut les monter. Dion Caſſius, en la vie de Trajan, écrit que les Parthes, entre autres préſens qu'il firent à l'empereur, lui préſenterent un cheval ſi bien inſtruit, qu'il s'inclinoit devant lui, fléchiſſant les jambes de devant, & courbant la tête. Athénée dit, que les Sibarites étoient tellement plongés dans les délices & dans les plaiſirs, qu'ils accoutumoient leurs chevaux à danſer au ſon des flûtes durant leurs banquets; & Pline écrit qu'on auroit vu toute la cavalerie de leur armée danſer au ſon de la ſymphonie. Pauſanias fait mention d'un cheval, lequel toutes les fois qu'il remportoit la victoire aux jeux olympiques, accouroit vers ceux qui préſidoient à ces jeux, comme s'il eût voulu les avertir qu'il avoit mérité le prix. Platon dans le livre intitulé *Lachès*, dit que les Scythes ne combattent pas moins en fuyant qu'en pourſuivant. Delà vient qu'Homere loüant les chevaux d'Énée, dit qu'ils pourſuivent & fuient de côté & d'autre. Jules-Céſar Scaliger parlant de l'induſtrie de cet animal, dit qu'il a eu un cheval d'Eſpagne qui tiroit le foin avec ſes pieds de derriere, à la façon des ſinges. Pindare remarque la diligence & la docilité d'un cheval nommé Pherenicus, lequel ſans être pouſſé de l'éperon, obéiſſoit parfaitement à ſon maître dans la courſe. Homere donne cette louange à quelques cavalles, qu'elles couroient ſans être incitées par l'éperon. N'y a-t-il pas ſujet de s'étonner voyant le bon naturel, l'affection & la tendreſſe que le cheval a pour ſon maître, lorſque nous liſons que celui de Lycomedes, Roi de Bythinie, voyant ſon maître mort, ne voulut ni boire ni manger, & qu'il ſe laiſſa mourir de faim, finiſſant ſa vie en pleurant. Suetone nous en fournit encore un exemple aſſez mémorable dans la vie de Jules-Céſar, lorſ-

que décrivant les prodiges qui arriverent un peu avant ſa mort, rapporte qu'il trouva des troupeaux de chevaux qu'il avoit conſacrés en paſſant le Rubicon, & qu'il avoit laiſſé errant çà & là, ſans aucun gardien, ne voulant prendre aucune nourriture, & pleurant abondamment.

Oppien étale magnifiquement les belles & excellentes qualités dont le cheval eſt orné. Il dit que la nature a donné aux chevaux un cœur d'homme, & leur a verſé dans le ſein diverſes affections ; ils reconnoiſſent toujours celui qui les gouverne, & henniſſent en voyant celui qui les conduit ; ils regrettent le malheur de leurs compagnons qui ſuccombent dans les combats ; & autrefois on a vu un cheval rompre les liens du ſilence & violer les loix que la nature avoit établies, en faiſant ſortir de ſa bouche une voix ſemblable à celle d'un homme, & faiſant faire à ſa langue ce qu'un homme pourroit faire faire à la ſienne, voulant, peut-être, inſinuer ce qui ſe lit dans Homere touchant le cheval d'Achille, nommé Xanthus que ce poëte introduit parlant à ſon maître. Arrien fait voir bien clairement combien cet animal eſt plein de feu, diſant que lorſque le cheval entend le bruit de ſon mors, & qu'il voit ſon harnachement, il hennit, & frappe du pied contre terre. La ſeule voix de l'écuyer eſt capable de l'animer, il dreſſe les oreilles, & enflant ſes narines, il ne reſpire qu'un prompt départ.

Les hiſtoires nous fourniſſent pluſieurs exemples du grand courage qui ſe rencontre dans les chevaux : elles diſent que celui de l'Empereur Tibere vomiſſoit feu & flamme par la bouche, lorſqu'il étoit dans les combats. Alexandre le grand s'eſt ſervi de ſon Bucephale dans toutes les guerres qu'il a faites dans l'Aſie ; & lorſque ce cheval fut bleſſé devant la ville de Thebes qui étoit aſſiégée, il ne voulut pas ſouffrir qu'Alexandre en montât un autre. Le même cheval, en la guerre qu'Alexandre fit dans les Indes, quoiqu'il fût tout percé de fleches ; & qu'il eût perdu preſque tout ſon ſang, ne laiſſa pas d'enlever ſon maître du milieu de ſes ennemis, & après l'avoir mené hors de la portée du trait, & qu'il fût aſſuré qu'il étoit en ſûreté, il expira au même lieu. Philippe Camerarius en ſes méditations hiſtoriques fait voir le jugement & la fineſſe de cet animal dans une hiſtoire qu'il récite. Un gentilhomme François, dit-il, ancien ami de mon pere, nommé Matthieu de Rotenhan, nous a aſſuré qu'il avoit échappé des embuſcades de ſes ennemis par l'induſtrie de ſon cheval, lorſque voulant

passer le Mein par un endroit guéable qui lui étoit connu; & les ennemis étant de l'autre côté de la riviere, qui l'observoient avec la troupe de gens de cheval qu'il conduisoit, son cheval qui d'ailleurs étoit obéissant & intrépide, s'arrêta tout court au milieu de la riviere, dressant les oreilles, & ne voulut jamais passer outre; mais il tourna en arriere non-obstant les coups d'éperon & la voix de son maître qui l'incitoit à passer ce fleuve, jusqu'à ce qu'ayant découvert qu'il y avoit une embuscade de l'autre côté, il fut contraint d'avouer qu'il y avoit été sauvé par l'aide de Dieu & par la prudence de son cheval. Le même auteur dit avoir vu plusieurs fois ce cheval qui étoit de diverses couleurs; & ces sortes de chevaux sont appellés des Thraces marrons. Darius s'est pu vanter d'avoir obtenu le royaume par la vertu de son écuyer & de son cheval, ainsi qu'il le témoigna par l'inscription qu'il fit mettre au dessous de la statue de pierre qui le représentoit à cheval, où ces mots étoient gravés : Darius, fils d Hystaspe, a acquis le royaume de Perse, tant par la vertu de son écuyer, nommé Oébare, que par celle de son cheval, duquel on peut voir l'histoire dans le troisieme livre d'Herodote. Jules-César avoit un cheval dont les pieds étoient distingués par des raies & marques noires en formes de doigts d'homme, sans aucune séparation & division, ce qui fut regardé comme un présage qu'il parviendroit à l'empire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les chevaux sont estimés nécessaires pour le bien public. Autrefois il étoit enjoint parmi les Grecs, à tous les riches, pour l'utilité de la république, d'entretenir des chevaux : d'où vient que Pindare parlant de Xenocrates comme d'un homme vertueux, dit qu'il avoit soin de nourrir des chevaux, suivant la loi établie chez les Grecs. On lit aussi sur ce même sujet dans Platon, qu'entre plusieurs louanges données à Alcibiade, celle ci lui étoit particuliérement attribuée, savoir qu'il s'adonnoit à nourrir des chevaux, ce que nulle personne, vile & abjecte, ne pouvoit faire. Anciennement c'étoit une chose fort honorable & bienséante aux personnes de condition relevée d'aller à cheval; & pour preuve de cela, on n'a qu'à lire dans Homere, comme Minerve parle à Nausicaa, fille d'Alcinoüs, & lui dit qu'il est bien plus honorable d'aller à cheval qu'à pied. Il n'y a point de doute que toutes les belles qualites que possede le cheval, & qui le rendent récommendable par dessus tous les autres animaux, ne le rendent aussi plus digne de nos soins. Il faudroit être bien dur &

fort cruel, ſi on ne faiſoit pas tous les bons traitemens poſſibles à un animal dont nous tirons tant d'avantages & de profit, & qui nous eſt ſi néceſſaire, ſoit pour les commodités de la vie, ſoit pour notre contentement & divertiſſement : & comme nous ne pouvons pas avoir un excellent cheval, ſi ce n'eſt pour un prix conſidérable, il y va de notre intérêt de le conſerver en ſanté, & de le garantir des maladies qui l'attaquent, ſi nous ne voulons ſouffrir une grande perte, non-ſeulement à cauſe de l'argent qu'il a coûté, mais auſſi par la difficulté qu'il y a d'en rencontrer un autre pareil en bonté. Il y a des chevaux ſi exquis, que le prix en eſt extraordinaire, & qu'on ne pourroit en ſouffrir la perte ſans un grand regret : Pline dit que le cheval d'Alexandre coûta ſeize talens. Plutarque en ſa vie, & Aulugelle diſent qu'il fut acheté ſeulement treize talens ou trois cent douze ſeſterces, chaque talent faiſant vingt-quatre ſeſterces, c'eſt-à-dire, ſoixante livres d'argent peſant qui font ſix cent ducatons d'Italie. Le même Aulugelle rapporte qu'un certain Conſul allant en Syrie, s'arrêta à Argos pour y voir un cheval de grand prix, qu'il acheta cent mille ſeſterces. Il arrive quelquefois que nous aimerions mieux perdre le double du prix que le cheval même, à cauſe de l'eſtime que nous en faiſons.

Nous avons des exemples de grands princes qui ont aimé leurs chevaux juſqu'à l'excès. Alexandre aima tant ſon Bucephale, que pour honorer ſa mémoire, il fit bâtir une ville nommée de ſon nom Sémiramis aima un cheval au delà de la raiſon & de l'honnêteté. L'empereur Auguſte fit faire un tombeau à un cheval ſur lequel Germanicus fit des vers. Dion Caſſius dit que l'empereur fit faire un ſépulcre à un cheval mort, & lui fit dreſſer une colonne ſur laquelle étoit gravée une épitaphe. Jules Céſar fit nourrir & entretenir avec ſoin ce cheval, dont les pieds approchoient de la figure de ceux d'un homme, & après ſa mort il l'honora d'une ſtatue poſée devant le temple de Venus ſa mere, comme le dit Suétone. Antonius Verus fit dreſſer une ſtatue d'or qui repréſentoit ſon cheval. Neron honora le ſien d'une robe de Sénateur. Caligula faiſoit boire le ſien dans des vaſes d'or, & le vouloit faire conſul. Andromaque femme d'Hector, dans Homere a plus de ſoin des chevaux de ſon mari que de lui-même elle leur fait donner à manger du froment, & à boire du vin, pour ſoutenir leur courage & les fortifier dans lés combats. Je n'eſtime point qu'il faille louer les folles paſſions que ces anciens ont eues pour leur chevaux ; mais je

crois que personne ne doit blâmer le soin & la peine qu'on prendra à guérir & sauver un animal qu'on fait gloire de posséder ; que si on prend le soin de conserver en son entier, ou de rétablir la machine d'une horloge qui est dérangée, à cause des commodités que nous en recevons ; combien plus doit-on employer de diligence & d'industrie pour conserver cette machine vivante & mobile qui se présente si agréablement à l'homme, & qui non seulement s'approche, mais qui se joint & s'unit avec lui, par maniere de dire, pour l'assister dans ses nécessités. Les anciens considérant cette association de l'homme avec le cheval, pour concourir, de concert, aux fins que l'homme s'est proposées, ont feint que l'homme & le cheval ne composoient qu'un seul animal, qu'ils ont nommé hippocentaure ; & à dire vrai, il semble qu'un homme à cheval n'est autre chose qu'un cheval conduit & gouverné par un homme qui est monté sur lui ; ou bien un homme emporté par la vertu & légéreté du cheval, comme parle Grinacus dans la préface qu'il a mise devant les auteurs Grecs de l'art vétérinaire. Il y a environ trois siecles que les Américains n'avoient jamais vu de chevaux, c'est pourquoi au commencement qu'ils virent un homme monté sur cet animal, ils s'imaginerent que l'homme & le cheval ne formoient qu'un seul corps ; & on peut dire que l'homme & le cheval ont été cet animal qui porta la frayeur dans leurs esprits, & qui les a vaincus ; car par-tout où les chevaux n'ont pu pénétrer, les Espagnols ont toujours été vaincus par les Indiens. Mais comme nous ne pouvons pas posséder un bien long-temps, sans ressentir quelque disgrace qui trouble la joie que nous en recevons ; aussi cette machine vivante dont nous venons de parler, se déregle fort souvent, ce qui l'empêche dans ses mouvemens, & nous prive du service & de l'utilité que nous en pourrions retirer. Car il faut avouer que de tous les animaux il n'y en a point qui soit sujet à tant de maladies après l'homme, que le cheval ; ce qui a fait dire à ce grand génie de la nature, que le cheval étoit attaqué d'un aussi grand nombre de maladies que l'homme. Que si les maladies de l'un & de l'autre ne sont pas toutes semblables, du moins il y en a plusieurs qui arrivent à l'un & à l'autre, & qui ont beaucoup de rapport entre elles : c'est pourquoi la médecine qui donne la connoissance des maladies des hommes & de leur guérison, ne communique pas peu de lumiere à l'art de traiter & de gouverner les bêtes, & principalement les chevaux ; lequel, sans son aide, agiroit

aveuglément, & ignoreroit plusieurs choses qu'il faut nécessairement savoir pour réussir en cet art.

Les sept choses naturelles qui constituent la nature de l'homme, & desquelles la médecine traite dans sa premiere partie, n'entrent-elles pas aussi dans la nature du cheval ? On ne peut point s'imaginer combien cette connoissance est nécessaire à celui qui veut entreprendre la guérison de cet animal.

Les six choses non naturelles, sont comme ces médailles qui ont deux faces fort différentes ; on y peut voir l'image de la mort, ou plutôt de la maladie qui est le chemin pour y parvenir ; de l'autre, on y peut remarquer celle de la santé parfaite : elles peuvent conserver & détruire, selon la bonne ou mauvaise application qu'on en fait. Comment donc pourra-t-on gouverner sagement la santé du cheval, si on en ignore le vrai & légitime usage ?

Les choses contre nature sont celles qui la détruisent : savoir, la maladie, la cause de la maladie, & l'accident qui la suit, comme l'ombre suit le corps. Comment pourra-t-on éviter ou décliner ces trois traits mortels & funestes qui peuvent blesser & accabler le cheval, si on ne connoît leur nature, leurs qualités & leurs effets ? Et comment pourra-t-on reconnoître les maladies, si ce n'est par les signes qui paroissent ou qui accompagnent le mal, ou qui lui surviennent, lesquels suppléent au défaut de sa voix qui ne peut pas exprimer comme fait l'homme, ses passions & ses souffrances, & qui nous font connoître qu'elle en sera l'issue ? La guérison de ses maladies se fait par les mêmes moyens & par les mêmes organes que l'on emploie en la guérison de l'homme qui sont trois, savoir, la diete ou régime de vivre, les médicamens & l'opération de la main qui emploie le fer & le feu pour guérir les maladies que les deux premieres parties de la thérapeutique ou de l'art curatoire n'ont pu guérir ? N'emploie-t-on pas les mêmes médicamens pour la guérison du cheval, comme pour celle de l'homme ; tels que la rhubarbe, l'agaric, l'aloës, &c. & pour ce qui est des médicamens composés, les lavemens les pilules, les breuvages, les cataplasmes, les linimens, les fomentations, &c. Il n'y a que la quantité de la dose des médicamens à changer, sans rien innover en la méthode ni aux regles que la médecine a établies. Pour cette raison on dit qu'Esculape a été celui qui a inventé l'une & l'autre médecine, & que Chiron qui fut son précepteur, est représenté sous la forme d'un centaure, duquel les parties de

devant tenoient de la nature de l'homme, & celles de derriere de la nature du cheval; pour donner à entendre que le même Chiron, auquel Apollon donna son fils Esculape pour l'instruire, exerçoit la chirurgie, tant sur les hommes que sur les chevaux, & qu'il portoit le nom de Chiron, à cause de la dextérité de sa main qu'il employoit à guérir les plaies & les ulceres. Il fut fils de Saturne, c'est-à-dire, du Temps, & de Phyllira, c'est-à-dire, de l'Expérience qu'il faut avoir pour amis, parce que pour acquérir l'expérience il est besoin de beaucoup de temps.

La vétérinaire donc, qui est l'art de traiter & de guérir les chevaux, ainsi appellée du mot latin *Veterinum*, qui signifie uu cheval ou toute sorte d'animal propre à porter, est de la jurisdiction de la médecine. On peut même dire que c'est le même art, qui a les mêmes regles & préceptes, tant à l'égard des hommes que des bêtes, & qui est distingué seulement selon la différence de l'objet qu'il considére, l'un étant beaucoup plus noble & plus excellent que l'autre, autant que l'homme est plus relevé & estimé que la brute. Cependant il ne faut pas croire que la médecine soit déshonorée, si on prétend lui atribuer cette connoissance. Les anciens l'ont tant estimée qu'ils l'ont fait dériver de leurs fausses divinités. Hieroclès, auteur célebre chez les Grces, qui a écrit des remedes pour les maladies des chevaux, prie dans la préface du premier livre de l'art vétérinaire, que Neptune qui est un dieu cavalier, lui soit favorable, comme aussi Esculape, qui a le soin de conserver les hommes, & qui semblablement prend soin des chevaux. Les anciens croyoient relever la majesté de leurs dieux, lorsqu'ils les représentoient montés sur des chevaux. Dans les Achaies, Pausanias écrit que Neptune est le premier qui a trouvé l'art de se tenir à cheval. Homere le décrit monté sur un char traîné par quatre chevaux, légers comme l'air, & volant, ayant des pieds d'airain, & la criniere resplendissante comme de l'or; de là vient que Pindare voulant signifier des chevaux excellens & très-légers, les appelle des chevaux de Neptune, comme on peut le voir dans l'ode où il fait une belle apostrophe & un souhait à Psammis qui avoit remporté la victoire aux jeux olympiques; savoir que se servant des chevaux de Neptune, il jouisse d'une joyeuse & agreable vieillesse. Ils disent encore que ce même Neptune fit présent à son fils Bellerophon d'un cheval ailé, pour aller combattre & défaire la Chimere, & que ce cheval ayant frappé de son pied une pierre sur le Mont-Helicon, il fit naître cette fontaine consacrée aux Muses, nommée

Hippocréne. Ils disent qu'une autre fois Neptune dormant sur une pierre, répandit quelque semence dont s'engendra le cheval qu'ils appellent Scyphius. Quelquefois aussi par allégorie, les poëtes nomment un navire un cheval de bois, & Homere appelle les vaisseaux, les chevaux de la mer. D'où vient qu'Artemidore compare l'un avec l'autre, & dit qu'un navire rend le même service aux hommes sur la mer, que le cheval sur la terre. Les mêmes anciens qui ont voulu représenter plusieurs belles choses sous des fictions, nous ont représenté le Soleil monté sur un char tiré par quatre chevaux, appellés par Ovide, Pyrois, Eous, Acton, & Phlegon lesquels font sortir de leurs naseaux la lumiere, & remplissent les airs de hennissements, qui portent le feu, & qu'il conduit tenant des rênes d'or en sa main. Semblablement ils depeignent le dieu Mars posté sur un chariot conduit par Bellone, laquelle tient en sa main un fouet tout sanglant, & dont les chevaux sont l'Épouvante & la Crainte, qui marchent toujours devant lui. Il n'y a pas jusqu'à Pluton qu'ils ont voulu être monté sur un char attelé de chevaux noirs.

On peut aussi remarquer que ces deux médecines des hommes & des brutes, étoient autrefois exercées par une même personne; Absyrthus nomme souvent un médecin de chevaux, & quelquefois simplement un médecin. Ainsi, au commencement du Ier. livre, il y a pour inscription, Absyrthus à Hippocrate, médecin de chevaux, salut; & au chap. 22. Absyrthus à Secundus, médecin de chevaux, salut: au chap. 42. Absyrthus à Statilius Stephanus, médecin, salut; & au chap. 69. Absyrthus à Hegesygoras, très-bon médecin, salut. Tous ces hommes là, pratiquant la médecine sur les chevaux, consultoient Absyrthus touchant leurs maladies les plus importantes. Il appelle aussi cette profession du nom simple de médecine, lorsqu'il écrit à Achaïcus en ces termes: » Puisque tu es fort curieux de la connoissance de la » médecine, & que tu me demandes si la saignée est pro- » fitable aux chevaux, &c. Le même Absyrthus assure qu'il n'a pas seulement traité des remedes pour les chevaux, mais aussi pour les hommes; & pour vous faire voir que les anciens ont cru qu'il y avoit quelque rapport de l'art de guérir les chevaux à celui qui enseigne la maniere de guérir les hommes, c'est qu'Hiéroclès dit qu'il feroit un ouvrage digne de considération, si, à l'imitation de Dioclès, qui fit un petit traité adressé au roi Antigonus, où il lui proposoit les moyens de conserver sa santé, qu'il avoit éprou-

vé lui-même, il faisoit aussi, de son côté, un petit traité qui enseigneroit les moyens de gouverner les chevaux, & de les garantir des maladies qui leur pourroient arriver. En divers temps il y a eu de très-habiles hommes de différentes nations, qui ont traité de cette matiere, non-seulement en grec & en latin, mais aussi en allemand, en françois, en italien & en anglois. Nous avons en un livre un recueil de plusieurs auteurs grecs qui ont écrit de l'Hippiatrique, ou du moyen de traiter les chevaux; lequel Ruellius a tourné en latin, par le commandement du Roi François I, le restaurateur des arts & des sciences. Ce livre qui est assez ancien, a été traduit aussi en italien; il contient les écrits d'Absyrthus, de Hiéroclès, de Théomnestus, Pélagonius, Anatolius, Tiberius, Eumélus, Archidamus, Hippocrate, Æmilius Espagnol, Letorius de Bénévent, Himerius Africanus, Didymus, Diophane, Pamphile, Mago de Carthage; outre ceux-là, il y en a eu d'autres qui ont traité du même sujet, comme Chiron, Agatolychus, Niphon, Ieson Cassius, Hiérome, Grégoire, Celse, Archelaüs, Micon, Publius, Varron, & Simon le plus ancien de tous, qui avoit écrit sur les murailles du temple de Pallas Eleusienne les enseignemens qui concernent les chevaux, & qui en avoit fait la démonstration, tant par figures que par des bas-reliefs sur cuivre, comme le rapporte Hiéroclès, en la préface qui est mise au devant du Ir. livre de l'art vétérinaire. Aristote a écrit plusieurs choses qui concernent l'anatomie, la maniere de gouverner & de guérir les chevaux, comme aussi Pline, au huitieme livre de son histoire naturelle. Xenophon a composé deux petits traités, l'un touchant ce qui concerne les chevaux, & l'autre intitulé, l'*Hipparchique* ou l'*Ecuyer*. Depuis ce tems-la, il y en a eu plusieurs autres qui ont écrit sur cette matiere, comme sont Constantin, César, Columelle, Marc, Varron, Palladius, Végétius, Nigressus, Laurentius Romanus, Jordanus, Ruffus de Calabre, Augustinus Columbus qui a traité de l'anatomie des chevaux; Laurentius Rusius, Jean Philippe Ingrassius. Végece en la préface de son livre donne son jugement touchant les ouvrages de quelques auteurs qui l'ont précédé; il dit que Collumelle traite fort légerément de la cure des chevaux, son principal dessein étant d'enseigner le travail des champs, que Pélagonius a écrit avec négligence, & a laissé en arriere les principaux fondemens de l'art, comme s'il n'eut écrit que pour les savans, n'ayant fait aucune mention des signes des maladies que Chiron &

Abſyrthe ont traité de ces choſes avec plus de ſoin, mais en bas ſtyle & avec beaucoup de confuſion ; de ſorte que le lecteur eſt contraint de parcourir les titres des chapitres, pour trouver une partie de la cure en un endroit, & l'autre partie en un autre ; il ajoute auſſi qu'étant pouſſés par le deſir du gain, ils avoient inſerés dans leurs traités, des breuvages ſi compoſés, que le prix & l'argent qu'il faudroit débourſer pour le traitement du cheval, excéderoient ce qu'il ſeroit eſtimé ; il conclut qu'ayant pris plaiſir dès ſa jeuneſſe à nourrir & élever des chevaux, il a recueilli en un abrégé, ce qu'il avoit lu dans tous les auteurs latins ſeulement, qui avoient écrit de cette matiere ; même ce qu'il avoit puiſé dans les médecins, & qu'il avoit déclaré & expoſé les cauſes & les ſignes des maladies. Que ſi un médecin eſt digne de louange & de gloire d'avoir découvert la nature de la maladie d'un homme, qui par ſa voix & par ſes geſtes, lui peut déclarer ſes ſouffrances, combien plus eſt-il glorieux & difficile de reconnoître la maladie d'un animal muet, qui ne peut exprimer par ſa bouche ſa langueur ?

HIPPOCAMPES, mot Grec qui ſignifie pied de cheval marin, que l'on a donné à deux éminences du cerveau, & que l'on appelle vulgairement cornes d'Ammon.

HIPPODROME, lieu, emplacement où les Grecs & les Latins exerçoient leurs chevaux, & qui répond à nos maneges.

HIPPOGLOSSE, langue de cheval.

HIPPOMANÉS, corps d'une conſiſtance aſſez ſolide, qui ſe trouvent dans une liqueur épaiſſe & de couleur rouſſe, fournie par l'ouraque, & contenue dans la cavité que l'on obſerve entre l'amnios & l'allantoïde, ou le chorion. Ces corps paroiſſent être formés par le ſédiment de cette liqueur, étant compoſée de couches additionnelles. Quelques-uns tiennent à l'allantoïde par une eſpece de filet ou de pédicule ; ils ont une odeur urineuſe, ainſi que la liqueur dans laquelle on les trouve. La grandeur ni le nombre des hippomanés ne ſont point fixés : on en trouve pluſieurs dans le même ſujet. Les uns ne ſont pas plus gros que des pois, tandis que d'autres peſent juſqu'à cinq ou ſix onces, & ont trois ou quatre pouces de longueur, un pouce & demi de largeur, un demi-pouce & plus d'épaiſſeur. Leur ſubſtance eſt de couleur d'olive brune & de conſiſtance viſqueuſe, ſans apparence de vaiſſeaux ni d'aucune organiſation. Il eſt faux, comme on le croyoit, que le poulain apporte, en naiſſant, cet hippomanés au front,

HIPPOPATHOLOGIE. Si la connoiſſance des maladies internes du corps humain eſt difficile à acquérir, celle des maladies internes du cheval ne doit pas l'être moins, puiſqu'il ne peut ſe faire entendre, ni déſigner l'endroit de ſa douleur; auſſi l'hippiatrique eſt-elle un art dont les progrès ont été lents, ceux même qu'on a fait, n'éclaireroient pas encore aſſez pour qu'on puiſſe ſe flatter de marcher hardiment & ſans s'égarer, lors ſur-tout qu'il s'agit de prononcer ſur le ſiege d'une maladie, elle n'a guere de moyens de diſtinguer & de reconnoître ſûrement la partie affectée. On ne peut alors que tirer des conjectures, & ſe guider ſur les obſervations qu'on a faites; dans ce ſens, la maréchallerie eſt totalement conjecturale & empyrique. Celui qui aura plus de bon ſens, de juſteſſe & de diſcernement, tirera des conjectures plus exactes; celui qui aura recueilli plus d'obſervations fondées ſur une bonne théorie, c'eſt-à-dire, ſur la connoiſſance de l'œconomie animale, pratiquera & plus ſûrement & plus heureuſement; mais celui qui réunira tous ces avantages, ſera le meilleur hippiatre.

Cependant quoique l'hippiatrique ou la connoiſſance des maladies internes ſoit difficile, il ne faut pas croire que ce ſoit une ſcience aveugle, elle a des principes vrais & des regles certaines ſur leſquelles ſont appuyés ſes préceptes; ces principes dérivent de l'hippotomie, de la phyſiologie & de la pathologie. La premiere enſeigne la ſtructure des parties du cheval; la ſeconde, en apprend & en explique le méchaniſme & l'uſage; la troiſieme developpe l'hiſtoire des maladies, en aſſigne les cauſes, en marque le diagnoſtic, en prédit les bons & les mauvais ſuccès, décrit enfin la méthode de les traiter & de les guérir. Avec ces connoiſſances, on riſque moins de s'égarer, & ſi l'on y joint les obſervations déja faites, & celles qu'on peut faire ſoi-même, on poſſédera tout ce qu'il faut ſavoir pour être véritablement hippiatre, & mériter un jour la confiance & l'eſtime du public, récompenſe flatteuſe & bien digne de l'ambition d'un homme raiſonnable: l'eſpoir de les mériter un jour, ſoutient dans les travaux, conſole dans les diſgraces, émouſſe les traits de la jalouſie, encourage à imaginer de nouveaux moyens de guériſon, anime à faire des expériences & des tentatives toujours utiles, quels qu'en ſoit les ſuccès, & dédommage amplement l'artiſte du ſacrifice qu'il a fait de ſes peines, de ſes veilles, de ſes ſueurs, de ſa fortune même.

Plus conjecturale que la medécine des hommes, l'hippiatrique

patrique cependant ne doit pas être rejetée. Où en ferions-nous s'il ne falloit admettre que ce qui est parfaitement certain ? Il y a une infinité de degrés entre le faux & l'évidence : les sciences les plus démonstratives se servent du probable & du possible ; toutes nos connoissances sont aidées par les conjectures, la réunion des vraisemblances concourt à former une certitude.

Dans une grande obscurité on ne doit pas mépriser une foible lumiere, parce qu'il vaut mieux être éclairé un peu que de ne l'être pas du tout. Une foible lumiere, il est vrai, ne dissipe point entiérement les ténebres ; mais elle dirige nos pas. Si on réunissoit plusieurs foibles lumieres semblables, elles formeroient par leur assemblage, un flambeau qui répandroit de tous côtés une clarté vive, capable de nous guider sûrement dans la route que nous voudrions prendre. Il en est de même à l'égard de l'hippiatrique : quoiqu'un signe seul dans une maladie ne fasse pas une certitude, il y répand néanmoins un peu de lumiere ; & à sa faveur nous marchons avec plus de hardiesse & de sécurité dans le traitement de cette maladie, que si ce signe nous manquoit ; il forme une probabilité qui devient plus grande, & se fortifie si elle est jointe à une autre ; c'est ainsi que de la réunion de plusieurs signes ou de plusieurs probabilités, il naît une certitude plus ou moins grande, selon la quantité ou l'évidence des signes, ou des probabilités.

Lors donc qu'un cheval bat des flancs, on soupçonne que la circulation n'est pas libre dans les poûmons ; s'il y a fievre, la conjecture devient plus forte ; mais s'il y a des sueurs, abattement, tristesse & difficulté de respirer, on est assuré que c'est une maladie inflammatoire de la poitrine ; la réunion des symptomes fait une certitude sur l'existence & la nature de cette maladie.

Dans certains cas, on connoît la maladie sans craindre de se tromper ; c'est lorsqu'elle est accompagnée de symptomes qui lui sont propres, qui la caractérisent spécialement, qui ont été constamment observés & vérifiés par l'ouverture des cadavres : telle est la pousse annoncée par les grandes inspirations habituelles & par l'expiration en deux temps ; & la rupture de l'estomac, par le vomissement.

Il y a d'autres cas où, sans avoir une certitude physique de la maladie, on est néanmoins moralement assuré de son siege & de sa nature par la réunion des vraisemblances & des probabilités tirées des accidens & des circonstances ; ainsi, lorsqu'un cheval a en même temps, fievre, toux & dif-

ficulté de respirer, qu'il est en sueur, dans l'abattement & la tristesse, on est moralement certain que c'est une pleurésie. C'est de la médecine dogmatique qu'on tire ces secours : c'est de la connoissance des causes & des symptomes de l'action des solides & des fluides, & de leur rapport entre eux, qu'on tire ces lumieres sur la nature & le siege des maladies.

Dans d'autres cas encore, sans être moralement assuré de la nature du mal, on a cependant de fortes raisons de croire que c'est telle maladie ; c'est lorsqu'il n'y a que des signes communs ; mais que ces signes sont toujouts les mêmes & & en même nombre. Ainsi, lorsque le cheval se leve & se couche, qu'il se tourmente & bat la terre avec les pieds de devant, on n'est pas certain que le cheval soit attaqué de tranchées, mais on a de fortes raisons de le penser. il y a d'autres cas, enfin, où il n'est pas possible de connoître l'espece de mal ; par exemple, lorsque le cheval est simplement triste, avec dégoût, sans fievre, sans sueur & sans aucun symptome propre à telle ou telle maladie ; on est alors fort embarrassé : c'est ici l'écueil de l'hippiatrique & de l'hippiatre ; mais si dans ces occasions on ne peut tirer avantage de l'étude de la physiologie & de la pathologie, il nous reste, au moins, quelques ressources dans l'usage des remedes les plus doux, & puisqu'il n'est pas possible de reconnoître l'espece de la maladie, il faut tâcher de découvrir à quel genre elle se rapporte, & employer les médicamens généraux, tels que les lavemens, les saignées & les décoctions adoucissantes ; si l'on prévoit que bien loin d'opérer aucun mauvais effet, ils ne peuvent, au contraire, que produire un bien, on remplit les indications qu'on croit appercevoir.

Avant que de parler des maladies, je vais présenter quelques réflexions qui pourront servir de préceptes généraux dans la pratique.

1°. Pour exercer l'hippiatrique d'une maniere éclairée, certaine & heureuse, il faut que la pratique soit appuyée sur la théorie, c'est-à-dire, qu'il faut être bien instruit de la structure & des usages des parties, connoître les signes & les symptomes des maladies, & ne pas ignorer les propriétés & les vertus des médicamens. Sans cela, on ne peut travailler qu'en aveugle, & s'exposer à commettre continuellement des fautes plus ou moins graves. Si les maréchaux ne veulent pas s'instruire pour se mettre en état de guérir, que ce soit au moins dans la vue de s'abstenir du

mal qu'ils font tous les jours par une ignorance impardonnable. En effet, n'est-il pas honteux pour l'hippiatrique, bien triste pour le public, de voir tous les jours des chevaux conduits chez des maréchaux, que le public honore de sa confiance, parce qu'il leur suppose des connoissances dans leur profession, non pour être guéris; mais pour y être estropiés, souvent pour y recevoir la mort?

Comme ils n'ont fait, pour la plupart, aucune étude des maladies, & qu'ils n'en connoissent, par conséquent, ni le siege ni la nature, ils commettent par ignorance des fautes presque toutes les fois qu'ils entreprennent d'y remédier. Ils n'ont qu'un petit nombre de remedes dont ils ne connoissent ni la vertu ni la dose, pas même le nom des drogues qui entrent dans leur composition, & qu'ils donnent indistinctement dans toutes sortes de maladies, sans considérer si elles répondent aux indications de la maladie, & sans savoir si elles y sont propres, ou contraires. Ils ne savent guere prescrire qu'un breuvage ou un cordial dont ils voudroient voir l'effet presque aussi-tôt qu'il est pris, pour peu qu'ils trouvent qu'il est trop lent, ou qu'il agit d'une maniere trop foible, ils en ordonnent une seconde dose: & la mort du cheval leur apprend que le breuvage ou le cordial n'a eu que trop d'action. Ces erreurs funestes aux propriétaires de l'animal ne sont cependant pas capables de les corriger. C'est par une suite de cette ignorance destructrice qu'on voit donner si souvent des cordiaux dans les tranchées, & dans la dyssenterie causée par des purgatifs trop violents, ou donnés à trop grande dose; sans faire attention que ces deux maladies viennent toujours de l'inflammation des intestins, & que les cordiaux ne font qu'augmenter le mouvement du sang, & par conséquent l'inflammation. Je devois cet aveu à la vérité; je devois faire cette remarque pour ceux de mes confreres hippiatres qui sont disposés à recevoir mes avis, comme je suis disposé à recevoir les leurs. Ce que je viens de dire ne regarde qu'une partie des maréchaux: il y en a un grand nombre, sur-tout à Paris, qui, respectables par leur probité & par leur savoir, & animés d'une louable émulation, se sont livrés tout entiers à leur art, y ont acquis de grandes lumieres, l'exercent avec distinction, & font honneur à la maréchallerie.

2°. Il faut s'appliquer à connoître les indications que présente la maladie.

3°. Il faut remplir avec soin chaque indication. S'il y a inflammation & chaleur, on doit rafraîchir; s'il y a tension, on doit relâcher; les vaisseaux sont-ils trop pleins, il faut

les désemplir ? Remarque-t-on du relâchement dans les parties, on travaille à y rétablir le ton, &c. ?

4°. En remplissant les indications, il faut suivre les regles du bon sens, c'est-à-dire, que s'il se présente à la fois plusieurs indications, on doit commencer par les plus pressantes, & par celles qui peuvent être remplies, sans aller contre les autres. Je suppose, par exemple, qu'on ait à traiter une pleurésie, accompagnée de toux, d'inflammation, de fievre, de difficulté de respirer : il faut examiner chaque indication ; la toux demande les adoucissans, l'inflammation indique les rafraîchissans ; la fievre exige les rafraîchissans & les purgatifs ; la difficulté de respirer se calme par la saignée : comment dois-je me comporter ? Les purgatifs sont irritans, échauffans, & capables d'augmenter la toux, l'inflammation & la difficulté de respirer : la raison & le bon sens me disent que ces remedes ne doivent pas être employés les premiers dans ce moment ; les rafraîchissans, les saignées & les adoucissans n'augmentent pas la fievre ; la raison m'apprend que ce sont ceux dont je dois faire usage ; après quoi, je pourrois sans crainte prescrire les purgatifs. C'est ainsi qu'on doit se comporter dans le traitement de chaque maladie, dont chaque indication sera indiquée séparément, afin de s'arrêter à celle qui est la plus pressée.

5°. Quand la maladie est de peu de conséquence, & qu'elle ne se déclare par aucun symptome évident, le parti le plus sage est d'attendre qu'elle se manifeste, & de ne donner, en attendant, que des remedes innocens, tels que sont les lavemens, les breuvages chauds ; les cordiaux deviennent alors incendiaires, & souvent funestes à l'animal.

La partie de la médecine qui traite des maladies, s'appelle pathologie.

On entend par maladie un état contre nature, dans lequel les fonctions animales sont anéanties ou diminuées.

On considére dans les maladies la cause, les symptomes, le diagnostic, le prognostic & la curation.

La cause de la maladie est ce qui la produit.

Les symptomes sont les accidens qui l'accompagnent.

Le diagnostic, ce sont les signes qui la font connoître.

Le prognostic, ce sont les signes qui en annoncent les suites.

La curation, c'est la maniere méthodique d'employer les remedes capables de guérir la maladie.

On considére encore les indications & les contre-indications.

On entend par indications, l'insinuation de ce qu'on doit faire.

On entend par contre-indication, la défense, pour ainsi dire, de faire tel remede qui seroit avantageux, s'il n'y avoit pas tel accident: par exemple, dans les tranchées, les purgatifs sont indiqués pour évacuer les matieres qui en sont la cause; mais ils sont contre-indiqués par l'inflammation & l'irritation des intestins, qu'ils ne manqueroient pas d'augmenter.

On distingue dans les maladies le genre & l'espece.

Le genre comprend plusieurs maladies, l'espece n'en comprend qu'une.

On peut rapporter l'espece au genre, & on doit toujours le faire quand on ne peut pas connoître l'espece : par exemple, si les signes qui annoncent que le cheval est attaqué d'une maladie inflammatoire, ne suffisent pas pour décider si l'inflammation a son siege dans la poitrine ou dans le ventre, & quelle partie du ventre ou de la poitrine est affectée, il faut alors rapporter la maladie aux maladies inflammatoires en général, & employer les remedes qu'on prescrit dans l'hippiatrique, parce que souvent il est difficile de s'assurer du siege de la maladie.

A raison des parties qui sont affectées, les maladies se distinguent en celles de la tête, de la poitrine & du ventre.

A raison des signes, elles se distinguent en maladies évidentes, en maladies presque évidentes, & en maladies obscures.

HIPPOSTÉOLOGIE, discours sur les os du cheval.

HIPPOTOMIE. L'art de disséquer le cheval.

C'est par l'hippotomie qu'on parvient à se rendre habile dans la connoissance des parties qui le composent; c'est par elle qu'on s'instruit de leur structure, de leurs rapports, de leur jeu, de leurs différences : c'est elle qui met à portée de raisonner sur leurs usages, qui apprend à distinguer les dérangemens qui peuvent survenir dans l'individu. Le désordre qui se présente sous mille formes différentes, étant bien connu, mene au choix des moyens à employer pour le faire cesser. C'est l'objet principal de l'hippiatrique, art dans lequel on ne sauroit faire de progrès sans être versé dans l'anatomie du cheval; de même qu'on ne peut être habile médecin, sans savoir l'anatomie humaine.

Les parties qui constituent tout animal, sont désignées sous le nom de fluides & de solides.

Les solides ont plus ou moins de consistance; ce qui les a fait distinguer en parties dures & en parties molles.

Sous le nom de parties dures sont compris les os, les cartilages, moins durs cependant que les os.

On entend par parties molles, les muſcles, les tendons, les membranes, les ligamens, les productions membraneuſes & ligamenteuſes, les nerfs & leurs gaînes, les arteres & les veines, les glandes & leurs enveloppes, les viſceres, & tout ce qui en dépend.

Toutes ces parties, déſignées ſous le nom commun de ſolides, ne ſont que le réſultat de fibres & de paquets fibreux, formés de fibrilles ramaſſées, unies, entrelacées.

Les phyſiciens ont appellé fluides toutes les liqueurs qui ſe trouvent dans le corps de l'animal. On ſait qu'elles ſont en grand nombre, & qu'elles portent des noms différens; tels ſont, le ſang, la lymphe, le chyle, la bile, le ſuc gaſtrique, la ſalive, la ſemence, &c. La connoiſſance de toutes ces parties eſt la baſe de l'hippiatrique, en vain on ſe donneroit pour médecin vétérinaire, ſi l'on n'en a fait une étude longue, ſuivie, profonde, réfléchie, méthodique. Elle eſt d'autant plus néceſſaire, que l'animal ne peut indiquer lui-même le dérangement arrivé dans ſon individu. Le véritable hippotomiſte le ſaiſit, le juge, le voit, & y porte le remede convenable. Quiconque ne connoît point l'intérieur du cheval, ni les différentes parties qui entrent dans ſa compoſition, eſt donc incapable de le traiter dans ſes maladies; il ne mérite aucune confiance; c'eſt un empyrique groſſier, un vil impoſteur, dont l'ignorance & l'effronterie ne ſont dignes que de mépris.

Puis donc que l'anatomie du cheval ou l'hippotomie eſt la baſe de la ſcience vétérinaire, celui qui ſe deſtine à l'exercer doit s'y rendre habile. C'eſt pour en faciliter l'étude que nous avons compoſé depuis peu un traité complet d'hippiatrique, que nous avons diviſé ſous les titres ordinaires & connus de tous les anatomiſtes: nous ne devions rien changer à une méthode qui a ſes avantages, ainſi nous y avons parlé dans autant d'articles ſéparés, des os, des cartilages, des ligamens, des muſcles, des vaiſſeaux, des nerfs, des viſceres, des glandes.

Mais avant que d'entrer en matiere, nous avons dit un mot de la fibre, article que par ſa briéveté nous inſérerons ici.

Les parties du corps de l'animal les plus ſimples, ſont ſolides & fluides, comme on l'a déja dit. La compoſition des ſolides, ou plutôt les principes qui les forment, ſont d'une ténuité ſi grande, qu'ils ne peuvent être apperçus, même avec le meilleur microſcope; il ne nous fait découvrir qu'une ſuite de particules unies en longueur, qu'on nomme

fibrilles. C'eſt de la réunion de ces fibrilles linéaires qu'eſt formée la fibre, laquelle ſe diſtingue aſſez aiſément dans les os, dans les tendons, dans les ligamens, dans les muſcles qui ne ſont eux-mêmes autre choſe qu'un amas de fibres plus ou moins dures; elles ſont longitudinales, cylindriques, tranſparentes, ſolides, capables de réſiſtance & d'élaſticité: les principes infiniment déliés qui les conſtituent, ſont liés entre eux par un gluten formé d'huile & d'eau; ce composé ſe réduit en terre par l'analyſe.

On obſerve dans tout le corps animal une autre eſpece de fibres qui ont plus de largeur & moins de longueur. Elles ſe répandent en tous ſens, elles ſont d'une texture plus lâche, & communiquent enſemble. De leur union réſulte ce qu'on appelle le tiſſu cellulaire, ou corps graiſſeux. La communication de ces fibres les unes avec les autres, eſt démontrée par l'effet que produit le ſoufflet des bouchers, lequel chaſſe l'air dans toute l'habitude du corps de l'animal, & le gonfle comme un ballon: elle eſt encore prouvée par la métaſtaſe ou le tranſport d'une matiere fluide, qui ſe fait d'un endroit malade ſur une partie ſaine.

Le tiſſu cellulaire ſe répand, ſe prolonge, s'inſinue dans tous les organes & dans les parties qui les compoſent; il donne même une enveloppe à chacune des fibres élémentaires, après en avoir fourni aux paquets qu'elles forment.

C'eſt donc dans les productions ou prolongemens de ce tiſſu que ſont enfermés, comme dans une gaîne, les muſcles, les membranes, les vaiſſeaux, &c. . . . en un mot, il n'eſt pas un ſeul endroit de l'animal dans lequel il ne trouve le moyen de pénétrer.

HIPPOTOMISTE, celui qui ſait diſſéquer les chevaux, ou qui démontre l'anatomie du cheval.

HOBIN, vieux mot qui ſignifioit une eſpece de chevaux.

HOBBIS, cheval d'Irlande.

HOCHER avec la bride ſe dit du cheval qui hauſſe & baiſſe le bout du nez pour faire aller & venir le mors dans ſa bouche, pour s'amuſer, ſoit en marchant, ou lorſqu'il eſt arrêté.

HOLA, expreſſion du maître de manege, pour arrêter, avertir l'écolier de finir ſa repriſe.

HOMME DE CHEVAL, homme qui ſait monter à cheval, & qui s'adonne à cet exercice; ainſi on peut être bon ou mauvais homme de cheval.

HOMOGENE, qui eſt ſemblable: ainſi on dit telle partie eſt homogene, de même nature.

HONGRE, cheval hongre eſt celui qu'on a châtré, ou coupé.

HONGRER, c'eſt couper un cheval. *Voyez* caſtration.

HOQUET. Quoique le hoquet ne ſoit pas un accident particulier au cheval en ce qu'il ne vomit pas, & que par la conſtruction de ſon eſtomac il ne tend jamais, ou preſque jamais au vomiſſement, il eſt cependant des cas où cet accident a lieu; tel que dans la rupture de l'eſtomac, dans les hernies de toutes eſpeces où il y a arrêt de matiere ſtercorale; quelquefois il peut arriver à l'animal des ſpaſmes, ſans qu'il y ait aucun de ces accidents, ce qui arrive quelquefois dans la maladie de cerf.

HORS LA MAIN. *Voyez* main, pied, jambe.

HORS DU MONTOIR. *Voyez* montoir.

HORS D'HALEINE, (mettre un cheval). *Voyez* mettre un cheval hors d'école, cheval de manege qui a oublié ſon exercice pour avoir été long-temps, ſans manier, au manege.

HOU, expreſſion du cavalier pour faire arrêter ſon cheval ſans lui tirer la bride. Les chevaux qu'on accoutume le plus à s'arrêter tout court en criant *hou*, ſont les chevaux d'arquebuſe, parce qu'on a beſoin de ſes deux mains pour tirer un coup de fuſil.

HOUPPES, eſpece d'aigrette que l'on met ſur la têtiere des chevaux de carroſſe & de cabriolet, & dont on ne ſe ſervoit autrefois que dans les cérémonies.

HOUSSE, couverture plus ou moins riche que l'on met derriere la ſelle des chevaux de ſelle, dont l'uſage eſt de garantir les habits de la ſueur de la croupe, & qui ſert en même temps d'ornement au cheval.

HOUSSE, ſignifie auſſi une peau de mouton ou de chevre que l'on met ſur le collier des chevaux de charroi.

HOUSSINE, c'eſt la même choſe que gaule. *Voyez* Gaule. Excepté que la houſſine eſt une gaule d'un arbre nommé houx.

HUCHÉ ſur ſon derriere, (cheval). Cheval uſé qui porte le boulet en avant, & qui ſe ſoutient ſur la pince on mettra en uſage dans cet inconvénient les remedes indiqués pour le cheval bouleté. Ces deux défauts dépendent des mêmes cauſes.

HUILE, graiſſe liquide qui ſe trouve entre les os, répandue dans certaines parties du corps.

HUMERUS (os); *Voyez* Bras.

HUMER, ſe dit de la maniere de boire d'un cheval, ac-

tion dans laquelle le cheval ne remue point la langue, & qui, par conséquent, anéantit la prétendue maladie des barbillons, d'après le savant Bourgelat.

HUMEUR : on donne ce nom à toute substance liquide qui existe dans l'animal, & qui en fait la plus grande partie.

HUMORAL, qui vient des humeurs, qui est causé par les humeurs. On dit une tumeur humorale.

HYDATIDES, petites tumeurs pleines d'eau & de sérosité qui naissent en différentes parties du corps, tant extérieurement qu'intérieurement : ces tumeurs sont presque toujours des symptomes de maladies putrides, & se voient souvent dans les maladies épidémiques ; on remédie à celles qui sont extérieures, en les ouvrant avec le bistouri, & en les bassinant avec le vinaigre ou l'essence de térébenthine.

HYDRAGOGUES, médicamens qui purgent les eaux.

HYDROCELE, gonflement du scrotum, qui au tact annonce un épanchement d'eau dans cette partie, & que l'on guérit aisément, non pas par un coup du trois-quart, mais par une petite incision dans la partie la plus déclive. Le remede ensuite & les injections du vin miellé.

HYDROPHOBIE, ou crainte de l'eau. *Voyez* Rage.

HYDROPISIE DE BAS-VENTRE. *Voyez* Ventre.

HYDROPISIE DE POITRINE. *Voyez* Poitrine. (Hydropisie de)

HYGMOR. Le corps d'Hygmor est un corps blanc, long, étroit, duquel partent dans l'homme où il est situé à l'un des bords du testicule, les cloisons qui séparent la substance du testicule. Dans certains animaux, il se trouve dans le milieu de cet organe & en est l'axe. Il n'existe point, & manque dans le cheval.

HYOIDE (os). Cet os est situé entre les deux extrêmités de la mâchoire inférieure. Sa figure n'est pas aisée à décrire. Il est composé de cinq parties, savoir, de deux grandes branches, de deux petites & de la fourchette.

Les deux grandes branches sont des os longs, plats, minces, qui s'unissent supérieurement à la partie pierreuse des temporaux ; cette même partie est large, & donne attache à un de ses muscles ; inférieurement, cette branche est moins large, mais un peu plus épaisse, pour se joindre avec les petites branches ; quelquefois il se trouve à cette articulation, antérieurement, un petit os en forme d'os sésamoïde, & placé comme une rotule. Les petites branches sont courtes & arrondies ; leurs extrêmités sont plus grosses.

La partie inférieure qui s'unit avec la fourchette, eſt cartilagineuſe, & forme une articulation de genou. La fourchette, ainſi nommée à cauſe de ſa figure, eſt ſituée entre les deux côtes de la mâchoire inférieure, de maniere que le manche regarde les dents inciſives. Cette partie eſt triangulaire. Le bord inférieur ou externe eſt en dos d'âne, & donne attache aux muſcles de la langue. Le bord interne eſt applati, & donne pareillement attache à la baſe de la langue. Le reſte de la fourchette ou ſes fourchons, ſont arrondis, & tournés du côté du col. Ils ſervent inférieurement de ſoutien au larynx & à toute la colonne trachéale; ſupérieurement, ils donnent attache à une partie des muſcles du pharynx, & à ſes muſcles propres. Son uſage, comme l'on voit, eſt de ſervir de baſe à la langue & au larynx. Cet os eſt uni au bord ſupérieur du cartilage tyroïde par ſymphiſe. L'os hyoïde eſt ſouvent expoſé à être carié dans l'endroit du manche où ſe fait la bifurcation de la fourchette, à la ſuite d'un dépôt critique ſous la ganache, provenant de la gourme bénigne ou maligne, ou de morfondure. Cette carie vient quelquefois de ce que l'on aura appliqué des pointes de fer trop avant, mauvaiſe pratique que l'expérience auroit dû entiérement proſcrire, & qui cependant n'eſt encore que trop ſuivie. Le biſtouri eſt le ſeul moyen qu'il faille employer toutes les fois qu'il eſt queſtion d'ouvrir, ou bien lorſque la ſuppuration aura été interceptée, ſoit par le feu, ſoit par des médicamens contraires.

Les grandes branches de l'os hyoïde tiennent à l'os pierreux des temporaux, par un ligament latéral, diſpoſé en maniere de capſule, la partie qui regarde ſa congénere eſt plus forte que celle de dehors; les petites branches ſont jointes aux autres par ſymphiſe; ces mêmes branches ſont unies à la fourchette de l'os hyoïde, par deux ligamens capſulaires qui renferment de la ſynovie.

L'os hyoïde eſt porté en avant, en arriere, en bas, ſur les côtés & ſur lui-même, par le moyen de dix-ſept muſcles.

Il eſt porté en avant par le moyen de quatre muſcles, qui ſont les deux milo-hyoïdiens, & les deux génihyoïdiens.

1°. Le milo-hyoïdien eſt un muſcle plat qui a ſon attache au bord alvéolaire interne des cinq premieres dents molaires, par des portions charnues qui ſe portent de haut en bas, en s'inclinant de devant en arriere; enſuite ces fibres ſe réuniſſent avec le milo-hyoïdien de l'autre côté,

pour aller ſe terminer à la partie antérieure de la fourchette de l'os.

2°. Le geni-hyoïdien eſt un muſcle long, arrondi, qui eſt ſitué au deſſous du précédent; il a ſon attache à l'extrêmité de l'auge proche le menton, entre les deux mâchoires, par un tendon; enſuite ce muſcle devient charnu, en ſe portant toujours de devant en arriere, pour ſe terminer de même par un tendon au deſſous du précédent.

L'os hyoïde eſt porté en arriere par le moyen de quatre muſcles, ſavoir, deux de chaque côté, qui ſont, le long hyoïdien, le ſtylo-hyoïdien.

1°. Le long hyoïdien a ſon attache ſupérieurement à l'angle arrondi de la grande branche de l'os hyloïde, deſcend tout le long de cet os, en s'en écartant, pour ſe terminer enſuite aux branches de la fourchette du même os.

2°. Le ſtylo-hyoïdien a ſon attache à la corne de l'occipital, en s'uniſſant avec le ſtylo-maxillaire, & va ſe terminer à ce même angle arrondi dont nous venons de parler. Il eſt très-gros & très-court, & remplit l'intervalle qui ſe trouve entre cet angle & la corne de l'occipital. L'os hyoïde eſt abaiſſé par le moyen de deux muſcles, qui ſont le ſterno-hyoïdien & le coſto-hyoïdien.

1°. Le ſterno-hyoïdien a ſon attache à la pointe antérieure du ſternum par des portions charnues; de là il monte, en rampant, tout le long de la trachée-artere, pour ſe terminer enſuite au corps de la fourchette de l'os hyoïde derriere le milo-hyoïdien.

2°. Le coſto-hyoïdien a ſon attache par une légere aponévroſe, ſur la ſurface interne du petit pectoral, proche les premieres côtes: il monte tout le long du col, vers la troiſieme vertebre cervicale, en ſe confondant avec le grand muſcle commun du col; il paſſe enſuite par devant la trachée-artere, en ſe réuniſſant avec le muſcle précédent, & en diminuant de volume, pour ſe terminer au même endroit.

L'os hyoïde eſt porté ſur les côtés, par le moyen de deux muſcles digaſtriques, ainſi nommés, parce qu'ils ont deux ventres (ou parties charnues), un pour chaque côté.

1°. Le digaſtrique a ſon attache d'une part, par un tendon applati, au bord inférieur de la mâchoire inférieure; enſuite il ſe porte de devant en arriere, vient paſſer dans une poulie, puis va ſe terminer à la partie inférieure de l'autre partie de ce muſcle, dont l'attache eſt à la corne de l'occipital, où il ſe confond avec le ſtylo-maxillaire.

2°. Le court-hyoïdien, l'os hyoïde eſt encore porté ſur les côtes, par le moyen d'un muſcle nommé court-hyoïdien; il a ſon attache aux branches de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer enſuite à toute l'étendue des petites branches, au deſſous de leur articulation avec les grandes. Ce muſcle, en ſe contractant, replie les petites branches ſur la fourchette.

Le muſcle qui fait mouvoir l'os hyoïde ſur lui-même, ſe nomme tranſverſal. Il a ſon attache au deſſous de l'articulation des petites branches avec les grandes, paſſe par deſſous les muſcles de la langue en général, & va ſe terminer au même endroit de l'autre côté. Son uſage eſt de replier les petites branches ſur elles-mêmes, & d'élever, par ce moyen, la baſe de la langue.

HYOÏDIEN, (le long muſcle), a ſon attache ſupérieurement à l'angle arrondi de la grande branche de l'os hyoïde, deſcend tout le long de cet os, en s'écartant, pour ſe terminer enſuite aux branches de la fourchette du même os.

HYOÏDIEN (le court muſcle). L'os hyoïde eſt porté ſur les côtés par le muſcle court hyoïdien; il a ſon attache aux branches de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer enſuite à toute l'étendue des petites branches au deſſous de leurs articulations avec les grandes. Ce muſcle, en ſe contractant, replie les petites branches ſur la fourchette.

HYO-ÉPIGLOTTIQUE (muſcle), ce muſcle a ſon attache au dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer à la partie inférieure de la connexité de l'épiglotte; il ſert à relever ce cartilage, & non pas à dilater la glotte, comme le prétend l'anatomiſte Bourgelat.

Ce cartilage ſe trouve ſouvent attaqué dans la gangrene maligne, & aſſez ſouvent dans la morve compliquée, quand le pus du poûmon, ſortant de la trachée-artere, tombe dans les foſſes naſales, & y ſéjourne; il arrive quelquefois qu'un cheval attaqué de morve proprement dite, touſſe ſans qu'il y ait léſion à la poitrine, & cela par la ſeule irritation de l'épiglotte, occaſionnée par le pus de la morve proprement dite; l'on concevra aiſément cette cauſe, lorſque l'on ſe rappellera que l'épiglotte dans l'état de nature ſe prolonge par deſſus le voile palatin; mais cet accident n'arrive dans ce cas que dans la morve invéterée. J'ai trouvé ſouvent dans les cadavres, l'épiglotte plus ou moins détruite, à la ſuite de la gourme maligne & de la morve de farcin, de même que la glotte; j'ai même vu le larynx dans certaines épidémies être ulcéré & carié à pluſieurs endroits.

HYOGLOSSE, (muſcle): ce muſcle eſt le plus long de ceux qui meuvent la langue, & a ſon attache à la partie inférieure & externe de la grande branche de l'os hyoïde, par un tendon applati; il va ſe diſtribuer dans la langue à côté de ſa baſe, de même qu'à toute ſon étendue, & ſe ſépare aiſément juſqu'à l'extrêmité de la langue; ſon uſage eſt, avec ſon congénere, de tirer la langue en arriere; & lorſqu'il agit ſeul de la tirer ſur les côtés.

HYO-PHARINGIENS. (muſcles) *Voyez* Pharinx.

HYO-THYROIDIEN (muſcle) *Voyez* Larynx.

HYPOCHONDRE, mot qui veut dire deſſous les cartilages: on a donné ce nom aux deux parties latérales de l'épigaſtre, une des trois régions qui partagent le bas-ventre en trois parties; & dont la connoiſſance ſeroit d'une grande utilité dans les maladies internes, ſi le cheval pouvoit parler & dire la partie chez lui qui eſt affectée; néanmoins cette diviſion eſt d'un grand ſecours dans certaines maladies, dans les tumeurs & plaies qui peuvent y arriver.

Dans l'hypocondre droit ſont contenus le petit lobe du foie, une portion de l'inteſtin colon, & alternativement les inteſtins grêles; dans l'hypocondre gauche ſe trouve la petite courbure de l'eſtomac, l'orifice cardiaque, la pointe de la rate, une portion de l'épiploon, ou lomentum, & une partie du colon.

C'eſt, ſans doute, dans cette région que doit avoir lieu l'opération de Monſieur Vitet; au moyen du trois-quart, comme nous l'obſervons au mot Tympanite: mais nous obſerverons de nouveau que le cheval ſur ſes jambes donne une diſtance de l'eſtomac au péritoine qui regarde les muſcles droits, de plus de quatorze à quinze pouces dans le cheval de cinq pieds; & nous admettons cette diſtance dans la plénitude totale de l'eſtomac, lequel en tout temps eſt environné des inteſtins grêles qui vacillent & ſe promenent ſans ceſſe ſur ce viſcere, qui, joint avec la tenſion naturelle des muſcles abdominaux, ôte toute la poſſibilité de pouvoir ſentir non-ſeulement la tuméfaction de l'eſtomac, mais même aucun des viſceres contenus dans la capacité du bas-ventre: il nous eſt arrivé même d'ouvrir des chevaux morts de tranchées de béſoarts après des preuves preſque aſſurées de la préſence du calcul dans les inteſtins, & dont nous n'avons nullement pu nous appercevoir au tact, quoique les gros inteſtins portaſſent en tout temps ſur les muſcles abdominaux inférieurement, & cela toujours à raiſon de la tenſion de ces mêmes muſcles.

L'an 1752, nous ouvrîmes un cheval, dont toutes les glandes du péritoine étoient totalement pétrifiées, & dont quelques-unes étoient de la grosseur d'une bouteille de pinte, & la plus grande partie dans la région épigastrique.

HYPOGASTRE est la partie moyenne de la région hypogastrique.

HYPOGASTRIQUE, qui est sous l'estomac, c'est la région la plus éloignée de la poitrine dans laquelle sont logées la matrice dans les jumens, la vessie & le rectum. *Voyez* ventre postérieur.

Fin du Tome premier.

ERRATA.

PAGE 3, ligne 15, plasfeurs, *lisez* piaffeurs.
Page 5, ligne 28, maniere de se servir, *lisez* maniere libre de se servir.
Page 8, ligne 13, terre à terre, *lisez* & le terre-à-terre.
Ibid., ligne 32, revet, *lisez* le revet.
Page 32, ligne 11 & 12, s'anastomiser, *lisez* s'anastomoser.
Page 34, ligne 24, du col de la tète, *lisez* du col & de la tête.
Page 42, ligne 8, qui unira, *lisez* qui unit.
Page 44, ligne 11, qui s'entaillent, *lisez* qui s'entre-taillent.
Page 47, ligne 16, coracode, *lisez* coracoïde.
Page 55, ligne 33, ces dents machilieres, *lisez* les dents machelieres.
Page 64, ligne 32, lampas dérobe, *lisez* déborde.
Ibid., *ibid.*, il ne dérobe, *lisez* il ne déborde.
Page 65, ligne 42, buoche, *lisez* bouche.
Page 61, note, échimose *lisez* ekimose.
Page 66, ligne 17, épiglottes, *lisez* épiglottiques.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE.

TOME SECOND.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE,
CAVALERIE, MANEGE
ET
MARÉCHALERIE.

Par M. LAFOSSE, Maréchal du Roi.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME SECOND.

I —— Z

A BRUXELLES.

M. DCC. LXXVI.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE.

J.

JAMBE (la) proprement dite, répond, dans les extrêmités poſtérieures, à l'avant-bras ; dans les extrêmités antérieures, priſes du graſſet ; à la partie poſtérieure, elle doit avoir la même largeur que l'avant-bras, meſuré depuis le coude juſqu'aux ars. Elle doit être en forme de cône, & aller inſenſiblement juſqu'à deux ou trois travers de doigts au deſſus du jarret : la jambe doit être ſituée obliquement ; lorſqu'elle eſt droite, on dit que le cheval eſt droit ſur ſon jarret. La jambe eſt formée de deux os, dont le plus conſidérable ſe nomme tibia, & l'autre péroné.

Le tibia, qui eſt le plus long des extrêmités poſtérieures, eſt d'une figure priſmatique dans ſon corps & dans ſa partie ſupérieure, l'inférieure eſt quarrée ; par conſéquent, on conſidérera dans cet os trois faces & trois crêtes, la face externe, la face interne, & la face poſtérieure : la crête antérieure, la crête interne, & la crête externe. On remarque à la partie ſupérieure de cet os, cinq éminences, deux à la partie antérieure, dont la plus conſidérable eſt externe, & donne attache au ligament de la rotule ; elles ſont ſéparées par une gouttiere pour laiſſer gliſſer ce même ligament qui s'y attache auſſi ; deux à la partie poſtérieure, où ſont atta-

chées des portions tendineuſes : la cinquieme eſt ſituée ſur le ſommet de cet os, elle eſt taillée en biſeau, & donne attache aux ligamens croiſés, auſſi-bien qu'une petite échancrure ſituée à côté : cette apophyſe ſe trouve cachée entre les condyles du femur ; cette crête ſépare deux facettes cartilagineuſes, dont l'une externe eſt un peu arrondie pour s'articuler avec les facettes cartilagineuſes du ligament croiſé ; l'autre eſt plus applatie, & s'articule de même avec ce ligament extérieurement.

On y conſidere des inégalités rangées en forme de facettes, pour s'articuler avec le péroné ; enfin, deux échancrures, une à la face externe, donnant paſſage à un tendon ; l'autre poſtérieurement, par lequel paſſent les principaux vaiſſeaux. Le corps de cet os eſt liſſe & poli ſur ſes faces internes & externes : il eſt raboteux dans ſa partie poſtérieure. On y remarque un trou conſidérable, donnant paſſage à une artere, à une veine & à un nerf. La partie inférieure de cet os eſt quarrée ; il y a par conſéquent une face antérieure, une poſtérieure, une interne, & une externe. On y diſtingue trois apophyſes ; deux, latéralement, appellées malléoles ; & une, poſtérieurement, qui s'articule avec l'os de la poulie, & forme deux cavités cartilagineuſes, ſéparées par une crête pour s'articuler avec le même os de la poulie.

Le péroné eſt ſitué à la partie latérale externe du tibia ; s'étendant depuis la partie ſupérieure juſqu'à la partie moyenne de cet os. Sa figure approche d'une pyramide dont la baſe eſt en haut : cette extrêmité ſupérieure eſt applatie & arrondie dans ſon bord poſtérieur, pour s'articuler avec la facette du tibia, dont nous venons de parler. L'extrêmité inférieure ſe termine en pointe, & n'a rien de remarquable.

La jambe eſt portée en avant, en arriere, en dehors, en dedans, par le moyen de douze muſcles, ſçavoir, trois extenſeurs, un fléchiſſeur, quatre adducteurs, & quatre abducteurs.

Les extenſeurs de la jambe ſont, le crural, le vaſte interne, & le vaſte externe.

1°. Le crural eſt un muſcle gros & court, qui prend ſon attache au bord antérieur de l'os iſchion, à ſa jonction avec les os des îles, par une portion demi-tendineuſe & demi-charnue ; il deſcend enſuite tout le long de la partie du femur, en ſe confondant avec les vaſtes, & va ſe terminer par un tendon très-fort, au bord ſupérieur de la rotule.

2°. Le vaſte externe a ſon attache à côté du précédent ; après avoir fourni un ventre charnu, qui embraſſe

le côté du femur, il va se terminer à côté du précédent.

3°. Le vaste interne va s'attacher à la partie interne de l'os ischion, vers les os pubis, à côté du crural, où ces trois muscles ne font qu'un seul; il s'en sépare ensuite, & après avoir embrassé la partie latérale externe du femur, il va se terminer à la partie supérieure & latérale de la rotule.

Ces trois muscles forment, vers la rotule, une bande tendineuse très-forte qui enveloppe cet os, par dessus lequel viennent passer quelques fibres qui vont ensuite se confondre avec les ligamens de ce même os au tibia.

Le fléchisseur a son attache à la partie latérale externe & inférieure du femur, proche son condyle, & va se terminer à la partie postérieure du tibia, depuis sa partie supérieure jusqu'à sa partie moyenne. Sa fonction est aussi de faire tourner le tibia sur le femur.

Les adducteurs de la jambe sont, le grêle adducteur, le large adducteur, le gros adducteur & le long adducteur.

1°. Le grêle adducteur, ainsi nommé à cause de son volume, s'attache par une aponévrose, en partie, au petit psoas, & en partie à l'iliaque; il descend en formant une bande charnue, & va se terminer, par une aponévrose, à la partie supérieure interne du tibia.

2°. Le large adducteur, le plus large des muscles de la jambe, est situé au dessous du précédent, & plus en dedans de la cuisse. Il a son attache tout le long de la symphise des os pubis, & va se terminer de même, par une large aponévrose, au dessous du précédent. En cet endroit ces aponévroses se confondent ensemble pour se terminer à la partie interne & un peu antérieure du tibia.

3°. Le gros adducteur prend son attache à la pointe postérieure de l'os ischion, d'une part; & de l'autre, à la partie latérale & inférieure de l'os sacrum; ensuite il se porte en dedans de la cuisse, pour se terminer, par une petite aponévrose, à côté du ligament latéral interne du femur avec le tibia. On pourroit aussi regarder ce muscle comme fléchisseur de la cuisse; mais il l'est davantage du tibia.

4°. Le long adducteur s'attache au dessous du précédent, à la partie latérale de l'os sacrum, passe par dessus la pointe de l'os ischion, où il s'unit par une forte portion; ensuite il se porte de haut en bas, de dehors en dedans de la cuisse, en diminuant de volume, & va se terminer à la partie latérale, antérieure & presque moyenne du tibia; ces muscles rapprochent la cuisse du dehors en dedans; & en agis-

ſant avec les abducteurs en même temps, ils fléchiſſent la jambe, ou la portent en arriere.

La jambe eſt portée en dehors ou écartée du corps par le moyen de quatre muſcles, qui ſont le faſcialata, le long abducteur, le moyen abducteur, le court abducteur.

1°. Le faſcialata eſt un muſcle plat, d'une forme triangulaire qui a ſon attache au bord inférieur de l'angle externe de l'os ileon ; il deſcend en s'élargiſſant, & forme enſuite une aponévroſe qui recouvre la face externe de la cuiſſe, & qui ſe porte un peu en dedans, & dont la plus grande partie va s'attacher à la partie antérieure du tibia, au deſſous du ligament externe de la rotule à cet os, & ſe continue enfin ſur le reſte du tibia.

2°. Le long abducteur, qui eſt conſidérable & long, a ſon attache aux parties latérales de l'os ſacrum, il deſcend entre la pointe de l'os iſchion & le grand trochanter, s'attache à l'os iſchion par une forte portion, deſcend en diminuant de volume, & donnant, dans ſon trajet, une portion tendineuſe au trochanter inférieur, il va ſe terminer aux parties latérales de la rotule, & à la partie ſupérieure du tibia, par un tendon large & applati.

3°. Le moyen abducteur va s'attacher au bord inférieur de l'os iſchion, ſe confond avec le précédent vers ſon attache ; il s'en ſépare enſuite pour ſe terminer au ligament interne de la rotule, paſſant auſſi par deſſus, & allant à la partie antérieure du tibia.

4°. Le court abducteur prend ſon attache juſqu'à la partie moyenne du long abducteur, par des fibres charnues, deſcend enſuite, & produit une large aponévroſe qui enveloppe les muſcles, qui forment la jambe juſqu'à la partie antérieure du tibia.

JAMBES (de l'enflure des). L'enflure des jambes peut être phegmoneuſe; mais plus communément, c'eſt un œdeme particulier, un amas de ſéroſité dans le tiſſu cellulaire de ces parties.

Quelquefois cette ſéroſité, en ſéjournant dans le tiſſu cellulaire, s'épaiſſit & ſe durcit, de maniere que quand ces ſortes de tumeurs ſe préſentent ſur le cadavre, les tuniques des tendons & le corps cellulaire ſont d'une telle dureté, qu'on croiroit couper des tranches de lard.

Ces tumeurs ſont aſſez communes, & deviennent quelquefois prodigieuſement groſſes : elles produiſent même les eaux aux jambes. L'œdeme des jambes reconnoît pour cau-

ſes celles de l'œdeme en général ; mais il a, outre cela, des cauſes particulieres.

Pour découvrir les cauſes de la bouffiſſure, il faut faire attention : 1°. que les jambes ſont compoſées de tendons, d'aponévroſes, de membranes & de beaucoup de tiſſus cellulaires, que, par conſéquent, ces parties ſont parſemées de vaiſſeaux lymphatiques qui les nourriſſent.

2°. Que les jambes étant fort éloignées du cœur, la circulation s'y fait lentement.

3°. Que les parties qui compoſent les jambes, n'étant recouvertes que par la peau, elles ſont fort expoſées au froid.

La lymphe & la ſéroſité étant en plus grande quantité dans la jambe que dans les autres parties, doit s'y amaſſer plutôt qu'ailleurs. C'eſt la premiere cauſe de la bouffiſſure des jambes. La circulation ſe faiſant plus lentement dans la jambe qu'ailleurs, la ſéroſité doit s'épancher dans le tiſſu cellulaire de cette partie plutôt qu'ailleurs. Seconde cauſe de l'enflure qui y ſurvient : la jambe étant plus expoſée au froid, que les autres parties les vaiſſeaux doivent s'y reſſerrer, & les liqueurs s'y condenſer, s'y arrêter & s'infiltrer dans le tiſſu cellulaire, plutôt qu'ailleurs : troiſieme cauſe de l'œdeme.

Ces trois diſpoſitions ſont les cauſes déterminantes de l'œdeme des jambes. Ainſi toutes choſes étant égales, l'œdeme doit y être plus fréquent qu'ailleurs.

Les mêmes cauſes qui déterminent l'œdeme aux jambes plutôt qu'ailleurs, déterminent auſſi l'œdeme à la partie inférieure de la jambe plutôt qu'à la ſupérieure.

L'œdeme occupe plus ſouvent le paturon & la couronne que la partie ſupérieure de la jambe, parce que le paturon & la couronne ſont plus éloignés du cœur.

4°. Parce que ces parties ſont comme le terme & l'égoût des humeurs ; ainſi, les tumeurs dures ſont bien plus communes à la couronne que par-tout ailleurs.

La bouffiſſure des jambes ſe reconnoît aiſément par l'enflure, le défaut de douleur, & l'impreſſion du doigt qui reſte.

Quoique le prognoſtic ſoit à peu près le même que celui de l'œdeme en général, il eſt cependant un peu plus fâcheux.

La ſimple bouffiſſure peut ſe guérir ; mais l'œdeme endurci, qui forme une tumeur reſſemblante à du lard, ne ſe

peut guérir, vu la délicatesse des parties sur lesquelles elle se trouve.

Les remedes de la bouffissure sont, à peu près, les mêmes que ceux de l'œdeme. Il faut 1°. purger, afin de diminuer la quantité totale de la sérosité du corps.

2°. Faire prendre quelque sudorifique, afin de pousser par les sueurs.

3°. Tâcher de ranimer la circulation du sang; pour cet effet, on fomente la jambe avec la décoction des feuilles de romarin, de sauge & de laurier, ou avec l'eau de forge, avec le vin rouge, l'eau de chaux ou l'eau-de-vie camphrée.

L'exercice est très-salutaire dans ces maladies; en donnant de légeres secousses à toutes les parties, il redonne du ressort aux fibres, & ranime la circulation.

Mais lorsque la lymphe ou la sérosité épanchée dans le tissu cellulaire s'est durcie, ces remedes sont ordinairement infructueux, & on doit avoir recours au feu qu'on met par raies; c'est le moyen le plus efficace.

Lorsque l'œdeme est dans le paturon, on met le feu par pointes.

JAMBES (des eaux aux) On appelle eaux aux jambes l'écoulement d'une sérosité âcre, qui suinte continuellement des jambes.

Les causes les plus ordinaires, sont les boues âcres; par ces boues, les tuyaux excrétoires de la sueur & de la transpiration sont irrités & obstrués; l'humeur de la transpiration arrêtée, & enfermée dans ses propres vaisseaux, séjourne, devient âcre, corrode la peau, & y cause des gersures & des crevasses, d'où il suinte continuellement une sérosité.

Les chevaux de Paris sont fort sujets aux eaux, parce qu'ils ont les jambes presque toujours couvertes & imbibées de ces boues corrosives, lesquelles étant un mêlange d'urine, du fer qui se détache des roues sur le pavé, & de toutes les impuretés de cette grande ville, forment une espece de caustique qui ronge la peau. Les chevaux auxquels on n'aura pas soin d'entretenir les jambes propres, seront plus sujets aux eaux; de même que ceux qui auront les jambes couvertes de beaucoup de poils, qui retiennent les boues & la crasse appliquée sur les jambes.

Le froid, la gelée & les neiges, sont une seconde cause des eaux; le froid resserre les tuyaux excrétoires de la peau,

& arrête la tranſpiration, l'humeur arrêtée produit les crevaſſes & les eaux. Ainſi, les chevaux doivent être bien plus ſujets aux eaux en hiver qu'en été.

Ajoutez à ces cauſes, le vice du ſang épais ou âcre, qui eſt communiqué à la lymphe ou à la matiere de la tranſpiration ; l'humeur viſqueuſe ſe colle, pour ainſi dire, aux parois de ſes vaiſſeaux, & s'arrête facilement ; elle contracte une âcreté qui corrode & ulcere ſes tuyaux & forme des crevaſſes ; delà l'écoulement des eaux ; on voit par-là, que le long repos & la mal-propreté des écuries, ſont très-contraires à ce mal, en augmentant la ſtagnation des humeurs & leur âcreté.

L'arrachement des poils en hiver eſt encore une cauſe des eaux.

Cet accident vient plus ſouvent aux paturons que par-tout ailleurs ; parce qu'il y a dans cette partie beaucoup de plis & de rides à la peau, dans leſquelles la craſſe eſt conſervé.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, ſont d'adoucir l'humeur qui occaſionne les crevaſſes, & de guérir l'ulcere des tuyaux excrétoires. On remplit la premiere par des adouciſſans & émolliens, tels que le lait, les farines, &c. & la ſeconde, par les ſuppuratifs ; on peut en former un mêlange ; par exemple, un cataplaſme avec les farines réſolutives, la poix graſſe dans la décoction de guimauve, & le lait dont on ſe ſervira juſqu'à la fin de la guériſon.

Il eſt bon de donner en même-temps quelque ſudorifique pour pouſſer, par la tranſpiration, pour évacuer par cette voie une partie de la ſéroſité, & corriger le ſang : il faut ſur-tout inſiſter ſur ces remedes internes, ſi l'on a lieu de croire que les eaux naiſſent d'un vice du ſang.

Mais il arrive ſouvent que la cauſe eſt locale, & que les médicamens ne ſont rien ; dans ce cas, avec une broſſe rude, on frottera toute la partie juſqu'au ſang, enſuite on appliquera un digeſtif ſimple, que l'on continuera huit jours ; après quoi on lavera la partie avec une légere teinture de noix de galle, faite avec le vinaigre, dans laquelle on mettra moitié d'eau. S'il arrivoit que le lendemain ou le ſurlendemain, que l'on a froté la jambe, la plaie ſe trouvât blanche, il faudroit recommencer juſqu'à ce qu'elle donne un pus louable. Mais il eſt rare qu'on ſoit obligé de recommencer cette opération ſimple, la premiere eſt ſuffiſante & guérit. Cette méthode ſimple, à laquelle j'ai été conduit par

la pratique & par l'expérience, réussit à la plupart des maréchaux qui la mettent aujourd'hui en usage.

JAMBES. Avoir bien de la jambe, & avoir peu de jambe, se dit du cheval, selon qu'il a les jambes larges ou fines. N'avoir point de jambes, se dit d'un cheval qui bronche à tout moment. Faire trouver des jambes à son cheval, c'est le faire courir très-vîte & long-temps. On dit en terme de cavalerie & de manege, la jambe de dedans, c'est la jambe du cavalier du côté que le cheval tourne en maniant au manege.

JAMBÉ, un cheval bien jambé est un cheval qui a bien de la jambe.

JAMBIER, qui a rapport à la jambe. On dit le nerf jambier, &c.

JARDE, le même que jardon.

JARDON, tumeur dure qui s'étend depuis la partie postérieure & inférieure de l'os du jarret, jusqu'à la partie supérieure & postérieure de l'os du canon, sur le tendon fléchisseur du pied. Sa nature tient assez souvent du phlegmon, dans son commencement, & fait assez souvent boiter le cheval (1). La cause du jardon vient d'une extension de l'un des tendons de cette partie. S'il est récent, il faut appliquer les cataplasmes émolliens; s'il est ancien, il y faut mettre le feu par pointes, & frictionner la plaie avec l'huile de laurier pendant les deux premiers jours, puis laisser tomber l'escarre.

JARRET (le), jointure située au bas de la jambe. Pour être bien construit, il doit paroître difforme à un connois-

---

(1) M. Vitet, en parlant des exostoses, dit qu'il faut distinguer la courbe du jardon, élévation de l'os qui s'étend sur le tendon flechisseur du pied, depuis la partie postérieure & inférieure de l'os du jarret, jusqu'à la partie supérieure & postérieure de l'os du canon. Ce médecin ajoute qu'il est encore d'autres maréchaux qui nomment jardon une espece de tumeur inflammatoire, qui occupe le même endroit. Ne pourra-t-on pas dire, avec raison, à M. Vitet, que s'il avoit la moindre pratique, il ne citeroit pas à tout propos les maréchaux, (qui sont moi par parenthese) & qu'il ne se trouveroit pas dans le même cas que le docte Bourgelat, à qui nous avons reproché dans notre Cours d'Hippiatrique, d'avoir placé le jardon à la partie latérale externe & supérieure de l'os du canon, en lui donnant le même caractere qu'à l'éparvin & à la courbe; l'erreur de ces deux grands hommes nous paroîtra toujours singuliere, car nous pouvons assurer, avec tous les praticiens, que le jardon ne s'ossifie pas, & qu'il n'y a nul rapport entre cette maladie, l'éparvin & la courbe.

ſeur, c'eſt-à-dire, que poſtérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, de façon à y laiſſer une ſéparation ; en devant, il doit avoir un pli ſur lequel on puiſſe diſtinguer une eſpece de corde, qui eſt un tendon extenſeur de l'os du pied ; en dedans, il faut qu'il préſente deux groſſeurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & l'autre dans la partie inférieure avec étranglement au bas : l'entre-deux de ces groſſeurs doit former une cavité. Ces ſortes de groſſeurs en impoſent à bien des gens, qui les voyant détachées l'une de l'autre, les prennent pour des éparvins. J'ai vu plus d'un prétendu connoiſſeur s'y tromper ; en dehors du jarret ſe remarque une groſſeur allongée, & un étranglement moins marqué qu'en dedans. Toutes les fois que l'on verra un jarret arrondi dans lequel on ne diſtinguera aucune forme, ce ſera toujours un vice de conformation, ou une ſuite d'accidens. On dit qu'un cheval eſt jarreté, lorſque les pointes des jarrets ſe touchent ; mais, en examinant la partie avec attention, on s'aſſurera que ce défaut ne dépend pas du jarret, mais de l'os de la cuiſſe dont la tête ſe dérange de ſa cavité : ce qui le prouve, c'eſt que l'animal porte le pied en dehors, placé en maître à danſer. Comment eût-on pu dire que ce défaut provient du jarret, puiſque les os de cette partie n'ont point de mouvement de rotation ſur l'os du canon ? Les chevaux qui en ſont affectés, ſont, pour l'ordinaire, mols dans leur train de derriere, & manquent de force dans les reins.

Le jarret eſt compoſé de ſix os pour l'ordinaire, & quelquefois de ſept. Ces ſix os ſont, l'os du jarret, proprement dit, l'os de la poulie, le grand ſcaphoïde, le petit ſcaphoïde, l'os difforme, & l'entre-oſſeux ; c'eſt ce dernier qui quelquefois eſt ſéparé en deux, & forme le ſeptieme os de cette partie.

L'os du jarret eſt ſitué derriere l'articulation de ces os : il eſt d'une figure allongée, ſon corps eſt peu conſidérable : on y obſerve trois faces, une latérale externe, une poſtérieure & une interne. Cet os ſe prolonge en haut, & forme ce qu'on appele la pointe du jarret, laquelle eſt très-inégale, raboteuſe ; elle livre paſſage, & donne attache à pluſieurs tendons poſtérieurement entre ſon corps & ſon prolongement : on voit une échancrure par laquelle paſſent des tendons & les principaux vaiſſeaux. La face interne de cet os eſt concave ; on y remarque quatre facettes cartilagineuſes qui ſervent à l'articulation avec l'os de la poulie. Au milieu de ces quatre facettes ſe trouve un enfoncement dans lequel

ſont placées les glandes ſynoviales ; glandes qui filtrent la liqueur propre à lubréfier cette articulation ; latéralement & extérieurement on apperçoit une échancrure angulaire pour s'articuler avec l'os de la poulie. Inférieurement, cet os eſt cartilagineux pour s'articuler avec l'os difforme.

L'os de la poulie, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, s'articule poſtérieurement avec le jarret, inférieurement avec le grand ſcaphoïde, & ſupérieurement avec l'os du tibia. Aux parties latérales de cet os extérieurement, eſt une petite facette, donnant attache à un ligament latéral. Intérieurement, on y conſidere une apophyſe, en forme de mamelon, où vient s'attacher un ligament latéral. La partie inférieure de cet os eſt un peu arrondie, cartilagineuſe, & forme dans ſon milieu une petite facette pour loger les glandes ſynoviales. La partie poſtérieure de cet os préſente différentes facettes cartilagineuſes qui s'articulent avec l'os du jarret.

Le grand ſcaphoïde, ainſi nommé a cauſe de ſa figure creuſe & en forme de nacelle, eſt ſitué deſſus le petit ſcaphoïde, & au deſſous de l'os de la poulie. Comme dans les os plats, on y diſtingue deux faces, une ſupérieure concave qui s'articule avec l'os de la poulie, au milieu ſe trouve une cavité propre à contenir les glandes ſynoviales : ſa face inférieure eſt arrondie. on y conſidere deux bords, un antérieur, arrondi, inégal, donnant attache à des ligamens capſulaires ; un poſtérieur anguleux où s'attachent des tendons & différens ligamens. Ce ſont ces ligamens qui en dedans du jarret s'uniſſent avec le grand ſcaphoïde, & qui étant tiraillés à outrance dans un effort, produiſent une tumeur que l'on appelle éparvin.

Le petit ſcaphoïde eſt ſitué au deſſous du précédent, & au deſſus de l'os du canon. Sa figure eſt différente du premier, non-ſeulement il eſt moins creux & moins conſidérable, mais il reſſemble à un rein avec ſes principaux vaiſſeaux ; il eſt arrondi intérieurement, & forme poſtérieurement une forte apophyſe, laquelle eſt cartilagineuſe en deſſus & en deſſous, pour s'articuler avec l'os du canon & le grand ſcaphoïde : on conſidere dans ſa face ſupérieure, une cavité profonde pour loger les glandes ſynoviales ; la partie inférieure eſt, à peu près, ſemblable à la ſupérieure.

L'os difforme eſt l'os de l'articulation du jarret, le plus irrégulier. Il eſt ſitué à la partie latérale externe de cette articulation ; il eſt auſſi épais que les deux os ſcaphoïdes pris enſemble, & ſe porte un peu de bas en haut. On y remar-

que extérieurement deux éminences dont la plus considérable est arrondie en forme d'un mamelon qui donne attache à des trousseaux de fibres ligamenteuses. Cet os ne porte que très-peu sur l'os du canon, mais presque entiérement sur l'os styloïde externe.

L'os interne articulaire ou entre-osseux est situé à la partie postérieure de cette articulation, derriere le petit scaphoïde & l'os styloïde interne, & touchant un peu l'os du canon. Cet os est en partie quarré, & en partie applati : cette premiere portion forme quatre faces cartilagineuses;une intérieure, pour s'articuler avec le petit scaphoïde ; une supérieure, pour s'articuler avec le grand scaphoïde ; & deux inférieures, dont la plus considérable s'articule avec l'os styloïde externe, & l'autre avec l'os du canon. La seconde portion ne paroît être qu'une longue apophyse qui se porte postérieurement à cette articulation, & donne attache à des fibres tendineuses & ligamenteuses ; on y apperçoit inférieurement une facette cartilagineuse, laquelle répond à une pareille facette de l'os styloïde externe. Ces deux parties intérieurement forment une gouttiere, le long de laquelle passent des fibres ligamenteuses.

L'os de la poulie, ainsi que ces quatre derniers os, joue un grand jeu, quoiqu'il ne paroisse pas avoir beaucoup de mouvement : il est certain que dans l'état naturel, il n'est guere possible qu'ils se meuvent ; mais j'ai constamment observé que toutes les fois que ces articulations avoient été endommagées par quelque ankilose, ou par quelque exostose, le jeu de cette partie n'étoit plus, à beaucoup près, le même dans le jarret ; que le mouvement musculaire étoit bien plus roide ; maladie que l'on désigne ordinairement par ces mots, *roide dans les jarrets*. Rien n'est plus important à un amateur de chevaux que d'être bien instruit de la construction du jarret : pris en détail, le jarret paroîtra toujours défectueux à une personne qui ne le connoîtra pas.

Le jarret a des ligamens communs & des ligamens propres.

Les communs sont au nombre de quatre, savoir, deux ligamens latéraux, un capsulaire & un postérieur.

Les ligamens latéraux sont, l'un interne & l'autre externe : l'externe s'étend depuis la partie inférieure du tibia, un peu postérieurement à cet os : il s'attache, en passant, à l'os du jarret proprement dit, à l'os difforme, & va ensuite se terminer, en s'épanouissant, à l'os du canon & à l'os styloïde externe. L'interne est plus court que le précédent, & s'attache de même à la partie inférieure du tibia, à l'angle op-

posé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouissant beaucoup davantage, se terminer à l'os du canon, après avoir passé sur les os scaphoïdes.

Le ligament capsulaire est partagé en deux ; une portion placée antérieurement à cette articulation, s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia, jusqu'à celui de l'os du canon, & sur les côtés, il se joint aux ligamens latéraux. L'autre portion s'étend depuis le bord postérieur du tibia, & va se terminer à la circonférence de l'os du jarret proprement dit, & s'unit de même aux ligamens latéraux.

Le tibia est encore uni extérieurement au calcaneum ou os du jarret, & intérieurement à l'os de la poulie, par deux ligamens qui deviennent croisés, en passant par dessus le latéraux.

L'externe est situé à la partie antérieure du tibia, passe par dessous le latéral, & va se terminer à l'os du jarret proprement dit : l'interne est situé un peu plus obliquement, il est moins considérable : cependant, il s'attache de même que le précédent, & va se terminer à la partie inférieure de l'os de la poulie, se confondant avec le latéral externe. L'usage de ces deux derniers ligamens est d'empêcher que le tibia ne se porte en avant, ou ne descende dans les efforts.

Le postérieur regne tout le long du bord postérieur du calcaneum, de l'os difforme, des scaphoïdes, s'attachant à chacun d'eux, & vient ensuite à la partie supérieure & postérieure de l'os externe ; plusieurs plans des fibres styloïdes s'écartent, & vont se terminer à l'inter-articulaire ou entre-osseux. Les os scaphoïdes sont contenus antérieurement par plusieurs plans de fibres qui s'étendent depuis leurs apophyses, en forme de mamelons, descendent le long des scaphoïdes, en croisant l'articulation, & vont se terminer à la partie presque antérieure du canon.

Les os scaphoïdes, difforme & entre-osseux, sont contenus, postérieurement, par des fibres ligamenteuses rangées en tous sens ; ce qui donne au jarret la force & la résistance dont il a besoin.

Les péronés sont contenus par l'expansion des latéraux, & d'un trousseau des fibres tendineuses : ils le sont encore tout le long de la partie postérieure de l'os du canon, par des fibres très-courtes qui les unissent à l'os. Il arrive souvent que ces os sont corps avec l'os du canon ; ce que l'on voit survenir dans les vieux chevaux, principalement le styloïde interne ; ces os cependant s'ankilosent moins que ceux de devant.

Les ligamens du boulet, du paturon, de la couronne & du pied, sont de même qu'à l'extrêmité de devant, à l'exception que ceux qui tiennent aux os sésamoïdes, sont plus longs & moins larges qu'aux jambes de devant, le reste est la même chose.

Le jarret est fléchi & étendu par le moyen de quatre muscles: savoir, un fléchisseur, les jumeaux & le grêle extenseur.

Le fléchisseur a son attache au bord externe du tibia externe à sa jonction avec le péroné; puis descendant le long de la face du tibia, il passe dans le tendon du fléchisseur de l'os du canon, ensuite il se partage en deux parties tendineuses: l'interne va s'attacher à la partie postérieure des os scaphoïdes; & l'externe, au bas de l'os de la poulie à l'os irrégulier.

Les extenseurs sont les jumeaux & le grêle extenseur.

1°. Les jumeaux sont des muscles très-gros, qui ont leurs attaches à la partie postérieure du femur; ces muscles se réunissent vers la partie moyenne, & viennent former un tendon qui se termine à la partie supérieure de l'os du jarret.

2°. Le grêle extenseur s'attache au dessous du ligament latéral externe du femur avec le tibia; il descend ensuite le long de ces muscles jumeaux pour s'y réunir.

JARRET. Plier les jarrets. *Voyez* Plier. On dit d'un cavalier qui serre les jarrets avec trop de force, & sans y avoir de liant, qu'il a des jarrets de fer.

JARRET, est un coude de la branche du mors, où se trouve un trou pour placer la chaînette.

JARRET (du) enflé. De l'aveu de tous les écuyers, de tous les amateurs de chevaux, il n'y a rien qu'il soit plus essentiel de connoître que les jarrets; mais aussi rien qui soit si difficile: cependant ni les uns ni les autres ne cherchent pas à s'instruire à fond de tout ce qui les concerne, tant par rapport à leur conformation que par rapport aux maladies qui peuvent y survenir, & qui sont en grand nombre. Malgré cette ignorance, les marchands & les acquéreurs ne parlent que de jarrets, comme si réellement ces parties étoient les seules essentielles; mais combien de fois ont-ils été dupes de leur examen insuffisant: ils ne cesseront d'être trompés, que quand ils auront bien étudié sur le cadavre la structure de ces parties; c'est par l'anatomie qu'ils apprendront à distinguer les vices de conformation; & par l'étude de l'hippiatrique qu'ils en connoîtront les maladies.

Celles-ci ſont de différens genres, & portent des noms différens, à raiſon de leur nature, de leur poſition, ou de l'endroit qu'elles occupent. Ainſi on appelle jarret enflé, le gonflement total de cette partie ; veſſigon, une ſimple groſſeur placée entre le tendon extenſeur du jarret, & la partie inférieure du tibia, ſoit en dedans, ſoit en dehors. Si la tumeur eſt apparente des deux côtés, on l'appelle veſſigon chevillé ; ſi elle embraſſe la partie inférieure du jarret, & qu'elle entoure cette articulation en forme de cordon, & que les autres parties ſoient diſtinctes, on la nomme courbe, lorſquelle ſe trouve en dedans du jarret; inférieurement & ſur la veine, on la nomme varice ; ſupérieurement & un peu en dedans, c'eſt l'éparvin ; au pli du jarret, c'eſt la ſolandre ; ſi la pointe du jarret eſt tuméfiée, c'eſt le caplet ou paſſe-campagne ; ſi la maladie occupe la partie poſtérieure de l'os du jarret, on la nomme jardon, &c.

Tous ces noms ne ſuffiſent pas, & ne marquent pas bien la maladie ; c'eſt donc une diſtinction de peu d'utilité ; on ne ſauroit par-là définir le genre de la tumeur, car, à l'exception de la varice & de la ſolandre, toutes les autres peuvent être ou inflammatoires, ou œdemateuſes, ou skirrheuſes, ce qui exige différens traitemens.

Ces tumeurs peuvent venir d'humeurs, de coups, d'efforts ; jarret enflé peut participer de l'un & de l'autre ; mais plus communément il doit ſon origine à un vice dans les humeurs, ce qui ſe manifeſte par une inflammation. Dans ce cas, l'on ſaignera le cheval, & on lui fomentera le jarret ſouvent avec la décoction des plantes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, &c. Il faut avoir attention qu'elle ſoit légere, car ſi elle étoit trop mucilagineuſe, elle feroit fonction de graiſſe, c'eſt-à-dire, boucheroit les pores de la peau, & occaſionneroit plus de gonflement. L'enflure du jarret ſe termine ordinairement par la réſolution, avec le ſecours des embrocations aromatiques, telles que de romarin, de thym, de ſauge, que l'on emploie après que la douleur & la chaleur ont ceſſé. Mais il arrive ſouvent qu'après l'uſage de ces remedes, le jarret reſte enflé, & qu'il demeure en cet état cinq à ſix mois. Ce gonflement opiniâtre annonce un épaiſſiſſement de lymphe dans les tuniques ; on ne ſauroit guérir ſans l'application du feu que l'on met en patte-d'oie, ce qui opere plus d'effet que les pointes ; on eſt toujours obligé de recourir à ce moyen, lorſqu'on a mal-à-propos frotté le jarret avec des onguens. S'il ſe formoit un dépôt au jarret, on commenceroit par faire

une incision dans la partie la plus déclive, puis on panseroit l'ulcere avec la térébenthine & son essence, après quoi, l'on pose des plumasseaux & compresses imbibés de décoction aromatique; on assujettit le tout par une bande, avec laquelle on commence deux tours circulaires à la partie inférieure du tibia, ensuite on croise, soit en dedans, soit en dehors du jarret, quelquefois des deux côtés, suivant l'étendue de l'ulcere & du gonflement; l'on fait ensuite un circulaire à la partie supérieure du canon, puis on remonte en croisant l'autre en forme de croix, & l'on continue alternativement, finissant ou en haut ou en bas, par deux circulaires: cet appareil, qui est des plus simples & qui embrasse exactement le jarret, réussit mieux que des toiles appliquées dessus avec des lacets.

JARRETÉ, se dit des chevaux dont les jarrets se déversent en dedans, & qui se touchent: on disoit autrefois *jarretier*.

JAUNISSE, maladie du foie qui annonce une obstruction, ou un défaut de secrétion de ce viscere, ce qui se reconnoît par la couleur jaune de la conjonctive de la commissure des levres & des barres (1).

JAVART en général (le), est un petit bourbillon, ou une portion de peau qui tombe en gangrene, & qui se détache de son corps, en produisant une légere sérosité. Il peut être comparé au furoncle ou cloud dans l'homme, ce mal n'attaque guere, que les extrêmités; depuis le genou jusqu'en bas. On lui donne différens noms, suivant sa situation; ainsi on l'appelle javart tendineux, quand il est situé sur les tendons; javart encorné, quand il est sur la couronne proche le sabot. Mais comme cette dénomination n'est pas suffisante, je le distinguerai à raison des parties qu'il attaque, en javart simple, en javart nerveux, en javart encorné, proprement dit, & en javart encorné improprement dit. Le javart a son siege dans la peau & dans les parties adjacentes; la cause qui le produit, est l'épaississement de l'humeur de la transpiration; épaississement occasionné par les boues, par la mal-propreté, par les mauvais alimens ou par les

(1) M. Vitet, en traitant de la jaunisse par les vers, nous permettra de lui dire qu'il n'y a point de vers ronds dans les canaux biliaires du cheval; que c'est une pure imagination de sa part, que ce sont les mêmes que ceux du mouton, dont M. de Chalette, qu'il a copié & si mal traité, a parlé le premier.

exercices violens. Cette matiere, en séjournant dans ses propres vaisseaux, devient âcre, en corrode les tuniques, & fournit cette sérosité qu'on en voit couler les premiers jours. Bientôt après, cette portion se gangrene ; il s'en détache une escarre, & il s'établit une suppuration louable qui forme pour l'ordinaire un ulcere de bonne qualité. Le bourbillon est plus ou moins gros ; quand il est petit, & qu'il entraîne une portion du tissu cellulaire qui avoisine les parties tendineuses ou ligamenteuses, il en résulte une plaie grave. J'ai vu des chevaux dont toute la peau avoit été enlevée autour du paturon, cet accident est assez ordinaire aux chevaux qui ont été guéris plusieurs fois des eaux aux jambes. Quoi qu'on puisse regarder cette maladie comme de peu de conséquence, néanmoins elle fait souvent boiter les chevaux tout bas. J'observerai que les javarts qui naissent en dedans du paturon, ou en dedans du boulet, font boiter l'animal, comme s'il avoit un écart. Bien des gens s'y trompent, faute de passer la main le long de la jambe.

Par cet exposé, on voit qu'il faut traiter le javart avec les suppuratifs. On appliquera donc sur la tumeur un plumasseau chargé de basilicum ; on sera trois ou quatre jours sans lever l'appareil, afin que le bourbillon puisse se détacher aisément : le vieux-oingt, ou tout autre corps gras opere le même effet. Le bourbillon sorti, le cheval cesse de boiter ; mais l'ulcere ne doit pas être abandonné à lui-même, à moins qu'il ne soit fort considérable. Ainsi on bassinera la plaie avec du vin tiede, & le cheval guérit aisément. Si l'ulcere est grand, on met en usage la térébenthine qui suffit seule. Lorsque l'ulcere est petit & profond, soit que le cheval continue de boiter, soit qu'il ne boite plus, & lorsque la suppuration est trop considérable, à raison de la plaie, c'est une preuve qu'il y a du fond, & que les gaînes des tendons, ou les tendons eux-mêmes sont attaqués ; en ce cas, le javart porte le nom de javart nerveux, dont nous parlerons dans un moment.

JAVART SIMPLE (le), est celui qui n'attaque que la peau & une partie du tissu cellulaire. Il vient ordinairement dans le paturon, plus souvent aux pieds de derriere qu'à ceux de devant, & quelquefois aux côtés du paturon. Ce mal est plus commun à Paris qu'ailleurs ; l'âcreté des boues en est la cause principale. Souvent le javart simple n'est pas bien apparent, & on ne s'en apperçoit que parce que le cheval boite, & qu'en portant la main au paturon, on sent le poil mouillé d'une matiere qui donne une mauvaise odeur.

L'indication

L'indication qui se présente à remplir, est de faire détacher le bourbillon, & d'exciter la suppuration par les moyens ordinaires. Lorsqu'il survient sur les chairs des inégalités, c'est-à-dire, des cerises, il faut les couper, afin de rendre la plaie unie, puis y appliquer un plumasseau chargé de térébenthine. La suppuration étant bien établie, on emploiera l'onguent égyptiac jusqu'à la parfaite guérison. Si la plaie est peu considérable, on peut faire marcher le cheval, & bassiner l'ulcere avec du vin tiede & de l'urine.

JAVART NERVEUX (le). Ce nom a été donné à celui qui attaque la gaine du tendon. Il peut être comparé au panaris de la seconde & troisieme espece, dont l'homme est souvent attaqué. Cette espece de javart se fixe plus communément dans le paturon qu'ailleurs, & vient de ce que l'humeur ou la matiere du javart simple a fusé & pénétré jusqu'à la gaine du tendon. On s'en apperçoit, parce qu'après la sortie du bourbillon, il suinte de la plaie une sérosité sanieuse, qu'il reste une petite ouverture & un fond dont on s'assure par le moyen de la sonde. Quand on a reconnu ce fond, on prend un bistouri que l'on introduit dans la rainure de la sonde, & l'on fait une incision que l'on prolonge jusqu'au foyer du mal ; elle doit être longitudinale, afin de ne point être dans le cas de couper de principaux vaisseaux, ou d'altérer quelques parties, soit tendineuses, soit ligamenteuses. Comme la peau dans cet endroit, est épaisse, mais principalement dans le paturon, on doit avoir soin (après avoir pansé avec des tentes chargées de digestifs composés de basilicum & de térébenthine), de mettre à l'entrée de l'ouverture, un bourdonnet très-dur qui puisse contenir les bords de la plaie. Il arrive quelquefois que l'on est obligé d'inciser une seconde & une troisieme fois, principalement quand les gaines sont entiérement ouvertes ; ce qui occasionne un mal grave, mais dont on vient cependant à bout. Quand la fistule se trouve en dedans du paturon & vers la fourchette, il faut alors s'écarter de la méthode que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire, qu'il faut faire son incision en tirant vers le milieu de la fourchette, pour éviter de toucher au cartilage latéral de l'os du pied, d'où résulteroit le javart improprement dit.

JAVART ENCORNÉ, proprement dit, c'est la même chose que le javart simple. Il y a seulement cette différence que le javart simple vient indifféremment depuis le genou jusqu'à la couronne, & que le javart encorné a toujours son siege sur la couronne, au commencement du sabot. Les

causes sont : 1°. celles du javart simple : 2°. une atteinte dégénérée : 3°. un coup que le cheval se sera donné lui-même, ou qu'il aura reçu d'un autre ; coup qui aura donné lieu à un bourbillon. Lorsque la tumeur ou la contusion à la couronne est récente, il faut y appliquer quelque leger résolutif, comme la térébenthine. Si la suppuration se forme, on la favorisera par les suppuratifs, tels que le basilicum & les onguents onctueux ; s'il y a un bourbillon, on doit tâcher de le faire suppurer, afin qu'il se détache & sorte plus facilement. Mais quand la contusion est au talon, sur la pointe, & que le bourbillon ne se détache point au bout de quatre ou cinq jours, il faut faire marcher le cheval : le mouvement facilitera & aidera la sortie de la matiere qui, par son séjour, pourroit gâter les parties voisines.

Dès que le bourbillon est sorti, le mal est ordinairement sans danger, & la guérison prochaine. On en est assuré, lorsqu'après la sortie du bourbillon, il n'en suinte aucune matiere. On peut cependant panser la plaie comme un ulcere simple, avec un peu d'onguent égyptiac, afin de le déterger, & de procurer une bonne cicatrice.

Mais si, après la sortie du bourbillon, la plaie laisse encore écouler une matiere liquide, & si en sondant on découvre un fond ou une cavité, c'est le javart encorné, improprement dit, dont je vais parler.

JAVART ENCORNÉ, improprement dit. On donne communément le nom de javart encorné à la carie du cartilage placée sur la partie latérale & supérieure de l'os du pied. Cette dénomination lui vient de ce que le véritable javart encorné, qui naît sur la couronne, creuse & affecte souvent le cartilage, sur-tout, lorsqu'il est négligé ou mal traité ; mais on a tort de l'appeller ainsi ; ce n'est plus un javart, c'est une maladie particuliere du cartilage : cependant, pour me conformer à l'usage reçu, je lui en laisse le nom : mais j'y ajoute ces deux mots, *improprement dit*, afin de le distinguer du véritable javart encorné, qui vient à la couronne proche le sabot. Celui qui fait le sujet de cet article, est une carie du cartilage, avec un suintement sanieux, & une tumeur dans la partie postérieure du pied, à l'endroit du cartilage.

Ce mal reconnoît pour causes : 1°. l'humeur du javart encorné, qui a pénétré jusqu'au cartilage : 2°. la matiere d'une bleime qui aura fusé jusqu'au cartilage : 3°. la matiere d'une seime qui aura gagné le cartilage : 4°. une atteinte dont l'humeur sera portée en dedans jusqu'au cartilage : 5°. enfin,

toute la matiere âcre qui ſe jette ſur le cartilage : l'égratignure ou la coupure du cartilage peuvent lui donner naiſſance. On le connoît par le ſentiment continuel qui ſubſiſte à l'endroit du cartilage, par l'enflure du pied à cette partie, par le fond qu'on ſent avec la ſonde.

Le javart encorné, improprement dit, eſt un mal fort grave & difficile à guérir, on en vient cependant preſque toujours à bout, en ſuivant la méthode que je vais donner.

Il devient ſouvent incurable : 1°. lorſque l'opération a été mal faite : 2°. lorſqu'elle ne l'a pas été à tems : 3°. lorſque durant le traitement & quelque tems après l'opération, le cheval fait un pas dans l'écurie. Je dis que l'opération mal faite peut rendre le javart incurable, parce qu'il peut arriver qu'on coupe le ligament latéral de l'os coronaire à l'os du pied ; alors, le cheval eſt eſtropié. Plus d'un maréchal a commis ſouvent cette faute, ſans le ſavoir, & même ſans ſoupçonner qu'il en ſoit coupable, par ignorance de la ſtructure du pied.

Le javart encorné devient incurable par un autre défaut de l'opération, c'eſt qu'on ne coupe du cartilage que ce qui paroît gâté, dans l'eſpérance que le reſte ſe conſervera, & que la plaie ſe cicatriſera. Mais l'expérience prouve que le cartilage une fois attaqué, ſe gâte tout entier, & que ſi l'on n'en coupe qu'une partie, il faut revenir fréquemment à l'opération, car ce qui a été laiſſé, ſe gâte toujours de nouveau, juſqu'à ce qu'on l'ait entiérement enlevé. En ménageant ainſi le cartilage, & en temporiſant mal-à-propos la matiere qui s'en écoule, ſéjourne, affecte tantôt la capſule, tantôt le ligament, tantôt le cartilage de l'os coronaire, & l'eſpérance de guériſon eſt totalement anéantie. Mon pere eſt le premier, je crois, qui ait fait l'opération du javart encorné. Ayant obſervé que la méthode ordinaire n'avoit aucun ſuccès dans ces maladies, & que le cartilage ſe gâtoit à meſure qu'on en retranchoit, il imagina de le couper entiérement. Il y a plus de trente ans qu'il l'eſſaya.

L'expérience ſeconda ſa tentative, & favoriſa ſes eſpérances : depuis ce temps, il a preſque toujours guéri par cette méthode ; au lieu qu'auparavant, & en ſuivant l'ancienne, il n'avoit obtenu aucune réuſſite. Convaincus de ſon avantage, la plupart des praticiens l'ont adoptée, & la mettent en uſage avec ſuccès. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un petit nombre de maréchaux, guidés par une routine aveugle, qui s'aviſent d'appliquer des cauſtiques, ou qui mettent le feu, ſoit par raies, ſoit par pointes. Comme ces moyens n'ou-

vrent pas une iſſue à la matiere, & ne l'empêchent point de ſéjourner, il en réſulte les mêmes inconvéniens & les mêmes ravages; le javart encorné qui étoit ſuſceptible de guériſon, devient incurable par leur entêtement. D'autres coupent le cartilage par parties (& à meſure qu'il ſe gâte) dans l'eſpérance que le reſte ſe conſervera ; ils ſe trompent; ils ne font autre choſe que prolonger la maladie qui ne guérit que quand le cartilage a été totalement emporté ; auſſi cette méthode tient-elle de l'ignorance.

Pour guérir le javart encorné improprement dit, il faut en venir à l'opération, c'eſt-à-dire, couper le cartilage ; mais cette opération n'eſt pas facile. On ne peut réuſſir qu'autant qu'on connoîtra parfaitement la ſtructure du pied, la ſituation du cartilage, ſa figure, ſes attaches, ſon étendue, la ſituation des ligamens de la capſule ; autrement, on courra riſque de toucher ces parties avec l'inſtrument, & d'eſtropier, ſans reſſource, le cheval. Le cartilage eſt ſitué ſur l'apophyſe latérale de l'os du pied, il s'étend depuis la partie de l'os qui répond à la muraille des quartiers, juſqu'à la fin des talons, il va ſouvent juſqu'à l'articulation de l'os du paturon, avec l'os coronaire ; au lieu de ce cartilage, on trouve ſouvent un os qui forme une éminence applatie, continue avec le corps de l'os du pied, elle occupe le même eſpace que le cartilage ; on remarque ſeulement un rebord cartilagineux ſur cette éminence.

Avant que de venir à l'opération du javart, le chirurgien hippiatrique doit s'aſſurer ſi la groſſeur eſt dure ou molle ; ſi la fiſtule eſt cauſée par une tumeur ſurnaturelle, & ſi le pus qui en ſort vient du cartilage, dans ſon état de telle nature, ou s'il vient d'un bord cartilagineux, ſitué ſur ce que j'appelle *forme de nature*, cette exoſtoſe ou oſſification dont j'ai parlé au mot Forme. Dès qu'on a reconnu par le tact & par le moyen de la ſonde, que le javart eſt produit par une carie dans le corps du cartilage, il faut parer le pied, & en général humecter le ſabot avec des emmiellures pendant deux jours. Le jour de l'opération, l'on rape la muraille du quartier & du talon, du côté de la fiſtule, de la largeur d'un pouce, depuis la couronne juſqu'en bas, en ménageant le côté du talon, de maniere qu'on puiſſe emporter avec le biſtouri toute la portion de corne qui couvre la chair de la couronne ; après cette préparation, on met le cheval dans le travail, on lui paſſe une corde dans le paturon, alors l'opérateur prend un biſtouri à dos & ſolide, avec lequel il emporte une partie de la tumeur,

à trois lignes au deſſous de la peau & juſqu'à la chair cannelée, ayant ſurtout beaucoup d'attention d'éviter la chair cannelée, la peau étant coupée dans toute l'étendue du cartilage, (ce qui doit ſe faire en trois coups de biſtouri, vû la convexité de la tumeur ; l'hippiatre doit quitter ſon biſtouri, & prendre la feuille de ſauge avec laquelle il coupe tout le cartilage, ce qui s'exécutera de même en trois temps, & de haut en bas, ainſi que la ſection de la peau ; il paſſe enſuite la lame de ſon inſtrument, immédiatement derriere le cartilage, de maniere que le tranchant rampe derriere ſon corps, de peur de couper la capſule, ou le ligament latéral de ce côté. Comme le cartilage deſcend un peu plus bas dans le ſabot, & qui n'eſt pas facile d'extirper le reſte ſans courir riſque de bleſſer l'articulation, l'opérateur, au lieu de la feuille de ſauge, ſe ſervira de la renette avec laquelle il enlevera le cartilage. Il aura la précaution de ne poſer ſa renette ſur le cartilage qu'après l'avoir tâté, & enſuite de tirer de dedans en dehors, & ne pas ſuivre ſa poſition; c'eſt-à-dire, de ne pas tirer ſon corps vers la pince ou vers le talon, car il pourroit eſtropier le cheval. Chaque fois que l'on revient avec la renette ſur le cartilage, il faut le tâter avec le doigt qui doit toujours conduire & guider l'opération. Le cartilage n'étant attaché qu'aux parties latérales de l'os du pied, il ſuffit de renetter à fond dans cet endroit, & d'aller juſqu'à l'os du pied, afin de hâter l'exfoliation ; il eſt moins néceſſaire d'avancer vers le talon, il ne faut pas non plus le faire ſi profondément que vers la pince, vu que le cartilage bien que quatre fois plus fort & plus épais, eſt compoſé de différens petits paquets qui ſe détachent en forme de bourbillon. L'expérience a appris que les fonds qui ſurviennent après l'opération, ſont toujours vers la pince, & jamais vers le talon, ce qui prouve parfaitement la doctrine que j'ai établie, & m'autoriſe à ſuivre une méthode qui m'a toujours bien réuſſi. Mon pere par qui j'ai vu faire cette opération avec toute la dextérité que perſonne ne lui conteſtera jamais, enlevoit non-ſeulement cette partie, mais la chair cannelée qui recouvre le cartilage des talons. Il retardoit par là la guériſon, j'en conviens, & ſes fonds ſe trouvoient toujours en pince; d'ailleurs la forme du ſabot etoit filamenteuſe & d'un volume extraordinaire, ce qui n'eſt pas étonnant : les couloirs, ou pour mieux dire, la chair cannelée qui donne la forme à la muraille, n'exiſtant plus, il falloit néceſſiarement que la figure de la corne changeât; il y a plus, les quartiers étoient mol-

laſſes & ſi filamenteux qu'il étoit preſque impoſſible de faire tenir un clou. Ma méthode a bien plus d'avantage ; elle conſerve l'une & l'autre partie ; & quand l'opération eſt faite, la plaie n'a pas l'étendue de deux doigts. On doit toujours préférer ma méthode, à moins que le javart encorné ne vienne ou d'une bleime, ou d'une enclouûre au talon, dont la matiere aura gâté la chair cannelée de la muraille de la ſole, & enſuite le cartilage ; c'eſt dans ce cas ſeul que l'opération de mon pere doit être ſuivie ; dans tout autre, il faut entiérement couper la pointe du talon, c'eſt le plus court parti.

Quand l'hippiatre croit avoir extirpé du cartilage tout ce qui eſt convenable, principalement vers l'os du pied, (car ce qui reſte ailleurs, tombe en ſuppuration), il attache ſon fer, panſe la plaie, en commençant par la ſole ; s'il y a dans le pied quelque cauſe qui l'exige, il emploiera les moyens que nous avons indiqués, ſi non il ſuffira de mettre dans le pied une remolade ou quelques onctueux ; il place enſuite ſes écliſſes ; après quoi, il revient en dehors, & diſpoſe ſon appareil, de maniere que tout ſoit bien comprimé, principalement vis-à-vis l'article : de peur que la capſule ne bourſouffle, il aura ſoin d'appliquer de petits plumaſſeaux aux environs de l'articulation, & ſucceſſivement de plus gros, en ſorte qu'il y ait par-tout une compreſſion égale ; & ſans aucun vuide, ce qui empêchera les chairs de ſurmonter. Quant aux plumaſſeaux, ils doivent toujours être placés tranſverſalement ; on acheve l'appareil, en poſant cinq grands plumaſſeaux en ſens contraire & perpendiculairement, leſquels ſeront contenus par une large bande de la longueur de deux à trois aunes, avec laquelle on forme des doloirs, d'où réſulte une eſpece d'enveloppe pour le pied.

Il ne faudra pas oublier de mettre un plumaſſeau de l'autre côté du talon, de peur que la bande venant à porter ſur la couronne, ne la comprime, ce qui attireroit une inflammation, puis une eſcarre de la peau qui cauſeroit un autre javart, comme je le vois arriver ſouvent. En renverſant la bande ſur la partie antérieure du ſabot, on évite ces inconvéniens. Afin que la compreſſion ſoit égale & ne ſe relâche pas, il faut avoir la précaution de mouiller tous ſes plumaſſeaux, ou d'eau, ou d'eſſence de térébenthine, puis les bien preſſer avant de les appliquer. Il arrive quelquefois que la tumeur eſt conſidérable, on eſt alors obligé de faire ſur le bord de la peau deux ou trois ſcarifications qui dégorgent la tumeur, & en procurent la diminution en peu de temps : ces petites plaies, au reſte, ſe

guérissent aisément. Lorsque la bande est posée, on ôte la corde du paturon, & l'on ajoute par dessus la bande une enveloppe que l'on contient par une autre ligature, de peur que le cheval ne se défasse. On laisse l'appareil, dans cet état, huit jours sans se lever, si on le faisoit plutôt, les différens vaisseaux, qui sont en grand nombre dans cette partie, donneroient du sang, ce qu'il est important d'éviter. Le huitieme ou le neuvieme jour, le maréchal leve l'appareil, la plaie est merveille, raboteuse, inégale, & en pleine suppuration; lorsqu'elle n'y est pas encore établie, c'est une preuve, ou qu'il a été trop tôt levé, ou que la compression a été trop grande. A la levée du premier appareil, on ne distingue rien, il est même inutile de vouloir sonder: on doit mettre sur le champ ses plumasseaux, chargés de digestifs simples, & sur-tout ne pas essuyer la matiere, on feroit une double faute; 1°. il sortiroit indubitablement du sang, ce qui remettroit la plaie dans l'état où elle étoit lors de l'opération: 2°. on détruiroit l'ouvrage de la nature, car cette matiere est essentielle pour opérer la guérison; la suppuration bien établie, fait plus elle seule que les baumes, les onguens, les essences & tout ce fàtras de remedes topiques, qui en imposent plus qu'ils ne sont utiles. Il est temps de bannir de la pharmacopée vétérinaire ces médicamens que rejette la nature, & que plusieurs médecins & chirurgiens de nos jours tâchent de prescrire. En effet, j'ai presque toujours traité les javarts encornés sans médicamens, & la cure s'en est faite en six semaines. On peut assurer en général, que quand une opération a été bien faite, & le premier appareil bien mis, le reste n'est rien, & que c'est là où se borne la science du chirurgien hippiatre. Le second appareil se leve au bout de trois ou quatre jours; à ce terme, la plaie paroît plus unie; mais si l'on apperçoit du côté de la pince un petit point elevé, ou une tache noirâtre, à laquelle on donne le nom de cul-de-poule, on juge qu'il y a un fond mais ce fond n'est pas assez considérable pour qu'on s'en inquiéte, on ne doit pas même le sonder; souvent c'est une portion de cartilage que l'on a laissé sur l'os du pied; quelquefois c'est l'os du pied qui veut s'exfolier. Quoi qu'il en soit, on pose son second appareil comme le premier, & on le laisse trois jours dans cet état. J'ai toujours vu que les plaies, quand elles sont de bonne qualité, guérissent plus promptement en les pansant peu, qu'en les pansant souvent. Que ne pourrois-je pas dire sur les abus qui se commettent dans le traitement des plaies; mais je

m'écarterois de mon objet. Les trois jours étant expirés, ou pour mieux dire, à la levée du troisieme appareil, après l'opération, ce point élevé dont nous avons parlé, est plus noir, l'étendue de la plaie fournit moins de matiere ; mais le fond de cette fistule en fournit bien davantage. Comme il est alors plus considérable, il est à propos d'introduire la sonde cannelée, & d'ouvrir en en bas, & jamais sur le côté, à moins que la fistule ne soit profonde, de peur de couper transversalement le ligament ; mais si elle est profonde, l'on peut fendre superficiellement en croix, ou couper avec la feuille de sauge : on introduit ensuite dans le fond une petite tente enduite de basilicum, & on contient les bords de cette ouverture par le moyen d'un bourdonnet dur, qui, dans ce cas, fait fonction de caustique, par l'écartement qu'il procure ; de maniere que l'entrée devient plus large que le fond, ce qui favorise la chûte de l'exfoliation : ou bien on se sert de la pierre de vitriol ; mais il faut l'employer avec circonspection. Si la tente ne garantit pas le fond de l'articulation, ou si elle est sortie par un mouvement que le cheval aura fait lors du pansement, il faut panser les jours suivans, jusqu'à ce que les corps étrangers soient dehors : ce qui arrive vers le quarantieme jour. Pendant ce temps, la guérison du reste de la plaie s'opere insensiblement, de sorte qu'elle est presque achevée, lorsque ce corps étranger vient à sortir. Telle est la marche constante que suit la nature, lorsqu'on n'a pas laissé de cartilage ; s'il en étoit resté, il faudroit recommencer l'opération. Une attention qu'on doit avoir, est de toujours bien comprimer, principalement du côté de la couronne vers la chair cannelée, afin que les chairs se réunissent également ; si l'on y manquoit, il surviendroit des fentes qui tiendroient de la seime, & desquelles il s'écouleroit une sérosité qui formeroit des plaies livides de la nature du fic ou du crapaud, & qui n'en différeroient que par le siege. Quand on a à traiter ces sortes de seimes, on est obligé de raper une seconde fois le sabot, & de mettre la plaie au sang. Lorsque ces plaies sont anciennes, ou qu'elles sont livides, elles se montrent rebelles, & deviennent plus difficiles à guérir que le javart encorné. Il est bon de remarquer que dans toutes les plaies du pied, le palefrenier en levant le pied, doit tendre son genou, & ne pas plier le paturon, ce qui feroit saigner la plaie. Celui qui panse doit se baisser & poser son appareil de maniere qu'il n'intercepte point la circulation du sang. Mais le chirurgien vétérinaire se gardera bien de faire

jamais l'opération d'un javart encorné incurable. Ceux qui attaquent la pointe du talon, se guériſſent par l'exercice & par la marche ; la matiere aidée par le jeu des articulations de cette partie, détache certains paquets qui font guérir le cheval (1).

JEJUNUM, (inteſtin). *Voyez* Inteſtins.

JETER, ſe jeter ſur l'éperon, ſur le talon, ſur la jambe droite ou gauche, ſe dit d'un cheval qui pouſſe ſon corps du côté où le cavalier approche l'éperon, le talon ou la jambe, au lieu de ceder à ces aides en jettant ſon corps du côté oppoſé.

JETER un cheval dans le pré, expreſſion qui ſignifie le mettre à la pature, pour le réparer quand il a trop fatigué ou qu'il a de certains maux. Se jeter ſur un cheval, c'eſt y monter précipitamment; jeter une ſelle ſur un cheval, c'eſt le ſeller vîte pour monter deſſus ſur le champ.

---

(1) L'article du javart qu'a traité M. Vitet, eſt ſi rempli d'abſurdités, qu'il faudroit un temps infini pour les relever. Nous nous contenterons de citer ce qu'en a dit M. Buc'hoz dans ſes Lettres, d'après l'auteur de l'Analyſe de la médecine vétérinaire.

Quoique M. Vitet n'admette que trois eſpeces de javart, au lieu de quatre que M. Lafoſſe indique, ce dernier diſtinguant le javart encorné qui attaque le cartilage de celui qui ne l'attaque point, & dont le ſiege eſt ſimplement à la couronne, les définitions de ces deux auteurs ſont les mêmes ; mais le premier s'écarte de l'autre, en diſant (pag. 120, Tom. II.) *que dans le javart, une indication curative eſt d'enlever les portions du cartilage altéré.* Tous les maréchaux qui ont la moindre expérience, ſavent que lorſqu'une fois le cartilage eſt attaqué, quelque peu qu'il le ſoit, il faut néceſſairement le détruire en entier, parce qu'il ne s'exfolie jamais, & qu'on enleve inutilement la partie gâtée ; celle qui reſte & qui paroît ſaine, ſe gâte peu après, ce qui oblige de faire de nouvelles opérations, juſqu'à ce que ce cartilage ſoit entiérement détruit, ſi ce n'eſt la partie qui s'étend vers les talons, laquelle étant compoſée de fibres cartilagineuſes par paquets, pour ainſi dire, ſéparés, ne ſe carie point, lorſque le paquet gâté eſt enlevé ; mais pour le cartilage continu qui s'étend ſur les quartiers, il n'en eſt pas de même, il ne faut pas enlever ſeulement les portions altérées ; mais la totalité, ſous peine de manquer l'opération, & de la rendre infructueuſe & inutile. Pag. 120 M. Vitet ordonne d'*ouvrir l'abſcès du javart, dès que le pus a commencé à ſe raſſembler.* Le javart, en général, n'eſt point un abſcès qu'il faille ouvrir, mais un furoncle, puiſqu'il en ſort une portion de la peau, un bourbillon ; ce qui n'arrive pas dans l'abſcès. Les cataplaſmes d'ail que conſeille ce médecin, ne ſont pas non plus des remedes propres à favoriſer un apoſteme.

M. Vitet, après avoir admis ſeulement trois eſpeces de javarts, en admet un autre dans la page ſuivante, qu'il nomme javart coronaire, pour le diſtinguer du javart encorné ; il eût dû choiſir entre trois ou

JETER, ſe dit d'un cheval qui a un écoulement par les narines, qui jette ſa gourme ; cependant le mot jeter ſeul ſe prend pour un écoulement de morve ou autre : on dit ce cheval là jette, pour dire qu'il eſt ſoupçonné de morve ; & on ajoute le mot gourme, quand le cheval eſt attaqué de cette maladie : on diſoit autrefois d'une plaie, qu'elle jetoit, pour dire qu'elle ſuppuroit. Il eſt encore d'uſage de dire qu'un cheval a jeté telle ou telle matiere, en parlant d'évacuation par le rectum.

JOINTÉE : on dit une jointée de ſon en parlant de la quantité que l'on doit donner au cheval, ou que l'on doit mettre dans ſon eau.

JOINTÉ, dont l'articulation eſt plus ou moins large.

JOUER AVEC SON MORS, ſe dit d'un cheval qui marche & ſecoue ſon mors dans ſa bouche pour s'amuſer.

JOUER DE LA QUEUE, ſe dit du cheval qui remue

---

quatre ; cette indéciſion feroit ſoupçonner des connoiſſances chancelantes & incertaines. Il blâme ceux qui propoſent de faire marcher l'animal pour favoriſer l'expulſion du bourbillon ; c'eſt, ſans le citer, M. Lafoſſe, qui, dans ſon Guide du maréchal, conſeille, ſi la contuſion eſt au talon ſur la pointe, & que le bourbillon ne ſe détache point au bout de quatre ou cinq jours, de faire marcher l'animal, afin de faire ſortir, par le mouvement, la matiere qui, par ſon ſéjour, pourroit gâter les parties voiſines. Telles ſont les paroles de M Lafoſſe : on remarquera qu'il ſpécifie le javart, ou la contuſion à la pointe du talon. Le local eſt ici eſſentiel ; les mouvemens de l'os coronaire ſur l'os du pied ne font pas aſſez d'impreſſion ſur la pointe du talon ; d'ailleurs, partie molle, pour y exciter l'inflammation, & augmenter les ſymptomes ; il paroîtroit que M. Vitet auroit, par inadvertence, ſupprimé ce local de la pointe du talon ; pour donner à entendre que le javart, ſitué ſur le devant de la couronne, au haut de la muraille de la pince, préciſément entre l'os coronaire & le ſabot, immédiatement, ſur le mouvement de cet os, eſt dans le même cas, ſelon M. Lafoſſe, que celui de la pointe du talon ; & qu'il preſcrit de faire marcher l'animal pour la guériſon de celui-là, comme pour celle de celui-ci, ce qui n'eſt pas. M. Lafoſſe ordonne de faire marcher le cheval dans cette eſpece de javart, par la même raiſon qu'on le fait marcher ſur la fourchette, pour prévenir les fics. M. Vitet, après avoir ſuivi, à la lettre, tous les procédés, toutes les opérations, toutes les formules de cet auteur, eût dû, au moins par reconnoiſſance, ne pas tronquer un paſſage, pour le rendre fautif : la faute retombe en entier ſur lui. Il en eſt à peu près de même, pour ce qui regarde l'épaule ſeche, l'animal froid & pris dans ſes épaules. Le cheval pris dans les épaules, meut bien les épaules ; ce ne ſont que les articulations, depuis le genou juſqu'en bas, qui ſont roides & ne ſe meuvent pas : c'eſt ce que l'on voit clairement, lorſque l'animal ſort de l'écurie, & c'eſt ce que M. Vitet n'a pas vu, puiſqu'il admet la rigidité des muſcles de l'épaule & de l'humerus, &c.

ſouvent la queue comme un chien, principalement quand on lui approche les jambes. Les chevaux qui aiment à ruer & à ſe défendre, ſont ſujets à ce mouvement de queue qui déſigne ſouvent leur mauvaiſe volonté. On appelle auſſi cette action, quouailler.

JOUES (les) forment les parties latérales inférieures de la face qui ont le plus d'étendue : pluſieurs les ont confondues avec la ganache ; cependant il eſt néceſſaire de bien diſtinguer ces parties. J'appelle joue, cette ſurface latérale & unie, faiſant partie de la mâchoire inférieure, & ſituée à côté de la face ; elle doit être plate : on dit vulgairement que le cheval a une groſſe ganache, lorſque la partie ſupérieure eſt ſurpaſſée par l'inférieure ; & qu'il a la ganache décharnée, lorſque la ſupérieure eſt ſurpaſſée par l'inférieure ; & qu'il a la ganache décharnée, lorſque la ſupérieure déborde. La ganache eſt l'arrondiſſement du bas de la joue, que l'on appelle auſſi ganache, comme je l'ai dit plus haut ; l'entre-deux des joues ſe nomme le deſſous de la ganache, ce deſſous doit être creux, évidé & évaſé, ce qui eſt une belle forme ; le contraire s'appelle ganache pleine, ce qui eſt un défaut. Les chevaux naiſſent pour l'ordinaire avec la ganache évidée ; elle ne devient pleine qu'à la ſuite de la gourme, principalement de la fauſſe ; il leur reſte toute la vie un engorgement des glandes ſalivaires, & un épaiſſiſſement de la lymphe qui les fait appeller ganachés. La partie inférieure du deſſous de cette ganache, vers le menton, ſe nomme l'auge. C'eſt à ce petit eſpace que ſe réuniſſent les deux parties des mâchoires, à l'endroit de la gourmette.

Lorſqu'il arrive que les bords de l'auge qui devroient être arrondis, ſont ſaillans, le cheval court riſque d'être bleſſé par la gourmette.

JOUTES (les), étoient des courſes accompagnées d'attaques & de combats de lance dans la barriere. On donnoit le nom de joûte à cet exercice, parce qu'on y combattoit de près. Ce mot eſt tiré du latin *juxta pugnare.* Deux cavaliers armés de toutes pieces, partoient à toute bride, l'un contre l'autre, le long d'une barriere qui les ſéparoit, & en ſe rencontrant au milieu de la lice, ils s'atteignoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns en étoient déſarçonnés, & ſouvent jetés par terre, d'autres renverſés avec leur cheval.

L'uſage des joûtes & des combats à la barriere, a longtemps regné en France avant celui des carrouſels. Les prin-

ces, les ſeigneurs & les gentils-hommes venoient s'y préſenter ſans obſervation de rang ; mais ces courſes & ces combats ayant été funeſtes à Henri II, on en a aboli l'uſage, & retenu celui des carrouſels, où les courſes de têtes & de bagues, font voir ſans aucun riſque la ſcience & l'adreſſe d'un cavalier.

JOUTER, combattre à cheval avec des lances.

JOUTEUR, cavalier armé d'une lance qui combat à une joûte.

JUCHÉ, cheval : même défaut pour les jambes de derriere que bouleté pour celles du devant, c'eſt-à-dire, droit ſur ſes boulets. *Voyez* Boulet, Bouleté. On dit, bouleté du devant, & juché du derriere.

JUGULAIRE, veine jugulaire eſt la veine du col où l'on ſaigne. *Voyez* Veine.

JUMAR, animal monſtrueux, engendré d'un taureau & d'une jument, ou d'une âneſſe, ou bien d'une âne & d'une vache. Cet animal n'engendre point, & porte des fardeaux très-peſans. Il a la tête groſſe & quarrée comme celle du taureau. Il eſt, dit-on, commun en Dauphiné ; on prétend que celui qui vient d'un âne & d'une vache n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure.

JUMEAUX (muſcles). *Voyez* Jarret.

JUMENT, c'eſt la femelle du cheval. Jument poulinière eſt celle qui eſt deſtinée à porter des poulains, ou qui en a déja porté. Jument de haras eſt la même choſe. Jument pleine eſt celle qui a un poulain dans le ventre. Jument vuide, terme de haras, c'eſt celle qui n'a pas été remplie par l'étalon.

JUSTE. *Voyez* Tenailles.

JUSTE, ſe dit d'un fer qui eſt trop étroit, qui ne garnit pas aſſez.

JUSTESSE, cheval bien ajuſté. Finir un cheval & lui donner les plus grandes juſteſſes, c'eſt achever un cheval dans quelque air qu'on lui donne.

I.

ICTERE ou JAUNISSE, débordement de bile par tout le corps.

ICTÉRIQUE, qui a la jaunisse.

ICHOREUX, (EUSE). Ce nom se donne à une suppuration sanieuse, séreuse, âcre que produit un ulcere de mauvaise qualité.

ILIAQUE, qui a du rapport à l'ilium ou ilion, ou à la région de ce nom.

ILIAQUE (muscle). *Voyez* Cuisse.

ILLOS, mot grec qui veut dire œil.

ILÉON ou ILEUM (os). *Voyez* Hanches.

ILÉUM ou ILLON (intestin). *Voyez* Intestins.

IMMOBILE, sans mouvement. *Voyez* Os, connexion des os.

IMMOBILITÉ (de l'). Il est étonnant qu'aucun auteur hippiatrique n'ait fait jusqu'à présent mention de l'immobilité, maladie connue par tous les maréchaux, par tous les marchands, & placée même au nombre des cas rédhibitoires. Le cheval immobile ne recule pas, ou très-difficilement; il reste dans la place où on le met, c'est-à-dire, que si, en le faisant avancer, on l'arrête tout-à-coup, il conserve sa position actuelle, & ses jambes demeurent ou croisées, ou sous lui, ou en avant; quand on lui leve la tête, il reste dans la même position ou situation. On voit que cette immobilité a de la ressemblance avec la maladie que les médecins nomment catalepsie.

L'immobilité est causée par la peur, dont l'effet peut être tel que l'animal meurt, comme j'en ai été témoin à la revue du Roi, l'an 1771, à l'égard d'un cheval qui appartenoit à M. Remy, maître des comptes. L'immobilité vient souvent à la suite d'une longue maladie, principalement dans ceux qui ont eu le mal de cerf. J'ai remarqué que les chevaux mal construits, dont la croupe est avalée, qui sont fortraits, & ont le dos de carpe, étoient très-sujets à l'immobilité. J'ai encore vu des chevaux guéris d'un effort de reins, (vulgairement appellé tour de bateau), rester immobiles. En cet état ils mangent souvent, mais avec lenteur, & périssent insensiblement. Quelque traitement que j'aie employé

pour guérir cette maladie, je n'ai pu réussir; c'est en vain que j'ai passé des sétons, que j'ai mis en usage les stimulans, les sudorifiques, les purgatifs, les eaux thermales, &c.

IMPAIR, (muscle). *Voyez* Langue.

IMPAIR DE L'URÉTRE (muscle). *Voyez* Verge.

INCARNATIFS, remedes, dit-on, qui coopérent à la regénération des chairs, & au nombre desquels on met la térébenthine, le baume d'Arceus, l'encens, &c.

INCERTAIN, se dit des chevaux qui ne sont pas fermes dans le manege, on dit ce cheval est incertain, inquiet, turbulent; il faut donc le confirmer dans tel ou tel manege.

INCISIF, qui coupe, cela se dit en parlant des dents de devant. *Voyez* Dents.

INCISIF, (muscle grand). *Voyez* Levres.

INCISIF, (muscle petit). *Voyez* Levres.

INCRASSANT, remede qui épaissit le sang & les humeurs.

INDICATIF, qui indique, qui fait connoître une maladie.

INDICATION, est le signe qui fait connoître ce qui est à faire dans telle ou telle maladie.

INDOMPTABLE, cheval indomptable est celui qui, quelques moyens qu'on emploie, refuse absolument l'obéissance à l'homme.

INDUSIUM, est le même qu'amnios. *Voyez* ce mot.

INFILTRATION, on appelle infiltration un épanchement d'un fluide quelconque dans le tissu cellulaire; cependant l'on entend plus communément sous ce nom la partie séreuse du sang, qui après s'en être séparée, s'est épanchée dans le tissu cellulaire & même dans les muscles au point de diviser les paquets qui les composent, tel que pourroit faire la macération. L'infiltration n'a lieu pour l'ordinaire qu'à la suite d'un œdeme ancien, & quand elle est parvenue à ce point, elle est incurable.

INFIRMERIE, écurie dans laquelle on ne met que les chevaux malades.

INFLAMMATION (de l'), l'inflammation est un engorgement des vaisseaux sanguins, avec douleur, chaleur, tension, & quelquefois fievre. On distingue trois degrés dans l'inflammation; le premier, qu'on appelle phlogose, & lorsqu'il y a une simple stagnation du sang dans les vaisseaux capillaires.

Le deuxieme, qu'on appelle phlegmon, & lorsque le sang, à force de distendre les vaisseaux, dilate les orifices des vaisseaux lymphatiques, & pénétre dans leurs cavités,

Le troisieme, qu'on appelle inflammation par extravasation, & lorsque le sang, à force de distendre les vaisseaux, les rompt & s'extravase.

Causes : il faut se rappeller ici ce que j'ai dit parlant de la circulation. *Voyez* ce mot. Le sang est porté dans toutes les parties du corps par les arteres, après plusieurs divisions ; les arteres se terminent par des ramifications extrêmement fines, ressemblantes à des cheveux, lesquelles par cette raison ont été appellées extrêmités capillaires. Chaque extrêmité capillaire se divise en deux branches ; l'une qui est la continuation de l'artere sanguine, & qui va former le commencement d'une veine sanguine, l'autre est le commencement d'une artere lymphatique. Ces extrêmités capillaires sont le siege de l'inflammation ; & l'arrêt du sang dans ces petits vaisseaux en est la cause. L'arrêt du sang dans ces dernieres divisions, vient de la difficulté que le sang trouve à y passer, & cette difficulté que le sang trouve à pénétrer les extrêmités capillaires, vient ou du vice du sang ou de celui des vaisseaux, ou du vice du sang & des vaisseaux tout à la fois.

1°. Le vice du sang a pour cause, ou son épaississement, ou son acrimonie, ou sa trop grande quantité, ou sa raréfaction. Lorsque le sang est trop épais, il s'insinue avec peine dans les extrêmités capillaires ; il coule lentement, y fait de fortes impressions qui excitent des crispations & des resserrements dans les dernieres divisions des arteres, en diminuant leur calibre, & obligent le sang de s'arrêter & de s'accumuler, de-là l'inflammation. S'il y a pléthore, le sang se porte dans les extrêmités capillaires en plus grande quantité qu'il ne peut être repris par les veines, il s'y arrête, s'y accumule, distend les vaisseaux, & produit l'inflammation. Lorsque le sang est raréfié, il occupe plus d'espace, distend les vaisseaux, s'accumule dans les extrêmités capillaires, & produit les mêmes effets que la pléthore & l'épaississement. Telles sont les trois causes de l'arrêt ou stagnation du sang ; ces trois causes en ont chacune de subalternes. L'épaississement du sang vient du trop grand repos, ou du trop violent exercice du cheval : lorsque le cheval est dans l'inaction, le sang est moins divisé, & s'épaissit. Si l'animal fait de trop violens exercices, il se fait une grande déperdition de la substance séreuse du sang ; il ne reste que les parties les plus grossieres ; de-là, l'épaississement qui peut avoir pour causes les mauvaises digestions, la mauvaise nour-

riture ; le chyle alors étant mal élaboré, visqueux & épais, communique au sang ce caractere.

2°. La plétore ou l'excès du sang louable vient de la grande quantité d'alimens bien digérés, & du trop grand repos. Alors la réparation qui se fait par les alimens, excede de beaucoup la perte que l'exercice occasionne.

3°. La raréfaction du sang est l'effet des exercices violens, du grand mouvement du sang, de la fievre, &c.

A ces causes générales de l'inflammation il faut ajouter les causes locales, c'est-à-dire, des dispositions préalables à l'inflammation. Tels sont les tubercules du poûmon, qui compriment les vaisseaux sanguins, retrécissent leur calibre, & disposent à l'inflammation les ulceres du poûmon, le tissu foible & délicat de ce viscere, qui, n'ayant pas assez de ressort pour favoriser la circulation, permet par-là l'engorgement des vaisseaux.

L'irritation des parties, laquelle fait resserrer les extrêmités capillaires, & cause l'arrêt du sang.

Le froid extérieur qui épaissit le sang, & resserre les veines : la grande ardeur du soleil qui raréfie le sang.

Le vice des vaisseaux vient de leur compression, de leur obstruction, de leur déchirure & de leur meurtrissure.

Lorsque les vaisseaux souffrent quelque compression de la part des glandes engorgées, la circulation n'est pas libre, le sang s'amasse, & excite l'inflammation dans les parties voisines.

Si les vaisseaux sont resserrés par quelque cause irritante, comme il arrive dans les piqûures, dans les brûlures, & par l'application des caustiques, la circulation est arrêtée.

Sont-ils obstrués par quelque liqueur épaissie dans leurs cavités, comme il arrive dans les tumeurs, la circulation est interrompue.

Sont-ils déchirés, ils ne sont plus propres à la circulation, l'extrêmité des vaisseaux rompus se resserre, & ferme le passage au sang ; delà l'inflammation dans le bord des plaies.

Sont-ils contus & meurtris par quelques coups, ils perdent leur ressort, sont incapables d'oscillation, & ne peuvent plus favoriser la circulation. Cette cause est très-ordinaire ; car il arrive souvent que les chevaux sont attaqués de maladies inflammatoires, à la suite des coups qu'ils reçoivent des palefreniers ou des garçons maréchaux qui frappent inconsidérément sur toutes les parties, au moindre mouvement que fait l'animal.

L'inflammation

L'inflammation produit la tension, le gonflement, la douleur, la rougeur, la chaleur de la partie, & la fievre, lorsqu'elle est considérable. De l'inflammation naît l'épaississement de l'humeur qui se sépare dans les parties voisines de l'inflammation : ainsi, dans la pleurésie, l'inflammation du poûmon produit l'épaississement de l'humeur des bronches.

La chaleur & l'oscillation des parties enflammées dissipent les parties aqueuses ; alors les plus grossieres s'épaississent, & forment des tubercules sur la surface du poûmon ; on en trouve presque toujours sur celui des chevaux morts de pulmonie.

L'inflammation est presque toujours accompagnée de la fievre qui consiste dans une obstruction des extrêmités capillaires.

On reconnoît l'inflammation des parties internes ; (car c'est de celle-ci qu'il s'agit à présent) par la douleur qui se manifeste assez par les mouvemens & l'agitation du cheval, par les grands mouvemens du cœur, souvent par la fievre, la toux, & la difficulté de respirer, si l'inflammation attaque le poumon.

L'inflammation est plus ou moins dangereuse, suivant les parties qu'elle attaque, & l'étendue qu'elle occupe.

L'inflammation des parties internes est plus dangereuse que celle des parties externes ; les plus redoutables sont celles qui attaquent les parties essentielles à la vie, comme le poûmon, &c. & celles qui regnent sur une étendue considérable.

L'inflammation se termine de quatre manieres, par résolution, par suppuration, par obstruction, ou par gangrene.

Elle se termine par résolution, quand la matiere de l'inflammation reprend les routes de la circulation ; c'est la voie la plus salutaire. Lorsqu'elle a lieu, la douleur, la tension, la chaleur, la fievre & les autres accidens diminuent ; elle se fait ordinairement dans l'espace de sept jours.

Mais si les accidens subsistent au delà de huit jours, on doit attendre la suppuration qui est annoncée par l'augmentation des accidens : c'est la voie la plus salutaire ; après la résolution, elle se termine par obstruction, lorsque la sérosité du sang ayant été dissipée par la chaleur de la partie enflammée, la portion la plus épaisse du sang se coagule, bouche les vaisseaux, & forme des tubercules.

La gangrene est la mortification de la partie, c'est la terminaison la plus fâcheuse ; on doit la craindre, quand, au bout de huit ou neuf jours, les symptomes subsistent, ou augmentent sans aucun signe de suppuration ; on connoît que

la gangrene eſt ſurvenue, lorſque la peau ſe relâche, ſe flétrit, & ſe noircit.

L'amas du ſang dans les vaiſſeaux ſanguins, exige qu'on en diminue la quantité par la ſaignée & par la diete.

La raréfaction demande qu'on appaiſe la chaleur & le mouvement du ſang, par les tempérans & les rafraîchiſſans.

La tenſion des parties ſera diminuée par l'uſage des relâchans.

L'arrêt du ſang ſe diſſipera en rétabliſſant la circulation par les diſcuſſifs & les atténuans.

Il faut d'abord avoir recours à la ſaignée, & la réitérer ſuivant la violence du mal & la force du cheval. Les ſaignées ſont utiles dans les commencemens; elles ſe font auſſi pendant l'état; mais elles ſont ſouvent nuiſibles dans le déclin de la maladie, parce que la tenſion que les fibres ont ſoufferte, & les ſaignées précédentes leur ont fait perdre leur reſſort.

Il faut mettre le cheval à la diete blanche, ne lui donner preſque point de foin, le tenir au ſon & à l'eau blanche, lui faire prendre des décoctions de plantes adouciſſantes, relâchantes & rafraîchiſſantes; comme les racines de mauve, guimauve, chicorée ſauvage, les feuilles de bouillon blanc de branche-urſine, de pariétaire, de laitue, de mercurielle, d'oſeille, &c.

On ne doit pas oublier les lavemens où entrent les mêmes herbes qui, en nettoyant les gros boyaux, font un bain intérieur, & ſervent admirablement à diminuer l'inflammation; ſur le déclin, on peut donner l'infuſion des fleurs de mélilot, de camomille & de ſureau, qui ſont adouciſſantes & un peu réſolutives en même temps.

Si l'inflammation attaque les parties externes, le premier ſoin doit être de détendre & de relâcher la partie enflammée, afin de rendre la ſoupleſſe aux vaiſſeaux, & favoriſer par-là la réſolution. On réuſſira en fomentant la partie avec les décoctions émollientes & relâchantes dont je viens de parler, ou bien en appliquant les cataplaſmes avec le lait & la mie de pain, qu'il faut avoir attention de changer ſouvent, parce que la chaleur de la partie enflammée deſſeche l'emplâtre, & fait aigrir le lait qui perd alors ſa vertu adouciſſante, & devient irritant.

Il faut toujours éviter les emplâtres, les huiles & les graiſſes, parce qu'ils bouchent les pores de la peau, arrêtent la tranſpiration, augmentent la chaleur, favoriſent la ſuppuration, s'oppoſent à la réſolution. Dès que la réſolu-

tion commence à se faire, ce qu'on connoît par la diminution des accidens, il faut la favoriser par quelque léger résolutif, comme l'emplâtre des quatre farines résolutives, bouillies dans le vin, ou avec la pulpe de racine de guimauve, arrosée d'un peu d'eau vulnéraire, ou fomenter la partie avec un peu d'eau-de-vie camphrée, ou avec l'eau-de-vie & le savon. Si, malgré tous ces remedes, les accidens subsistent, & qu'on ne puisse pas procurer la résolution, il faut tâcher d'exciter la suppuration lorsque l'inflammation est externe, par les emplâtres, les onguents & les remedes convenables. Si l'inflammation se termine par gangrene ou par obstruction, il faudra suivre le traitement que j'indique, aux mots phlegmon, suppuration, gangrene & obstruction. On distingue l'inflammation, en phlegmoneuse ou en éréſipélateuse, en simple ou en composée.

La phlegmoneuse est une distension des vaisseaux avec douleur, chaleur, & quelquefois fievre. *Voyez* Phlegmon.

L'éréſipélateuse est une élévation superficielle de la peau avec douleur. *Voyez* Éréſipele.

L'inflammation est simple, lorsqu'elle est seule.

Elle est composée, lorsqu'elle est accompagnée de quelque autre maladie.

INFUNDIBULUM est un petit entonnoir situé à la base du cerveau, & qui aboutit à la glande pituitaire.

INGUINAL, qui appartient à l'aîne.

INGUINALES (glandes). *Voyez* Glandes des extrêmités.

INJECTION, préparation de quelque liqueur froide ou chaude, colorée ou non colorée, destinée à remplir les vaisseaux d'un cadavre.

Avant que de préparer son sujet, il est à propos de composer son injection; on la fait plus ou moins fine, selon les pieces que l'on veut avoir; les injections des veines sont pour l'ordinaire très-grosses. L'injection des arteres doit toujours être fine, à moins que l'on n'ait de gros troncs à remplir.

La grosse injection est composée de cire jaune, de suif, de sain-doux, & de parties colorantes, telles que le vermillon que l'on emploie pour les arteres, le bleu de Prusse, la cendre bleue, le verd-de-gris, ou le noir d'ivoire pour les veines: ces ingrédiens se divisent par le moyen de l'essence de térébenthine ou de l'huile d'olive.

La fine injection se fait de cire vierge, de térébenthine de Venise, dans laquelle on jette du carmin & du vermillon divisés avec l'essence de térébenthine, ou bien le bleu de Prusse, ou le bleu d'Inde, quand il est question des veines;

Lorsqu'on veut injecter des parties de peau, de tendons, de ligaments ; on ne se sert que d'une de ces couleurs avec la térébenthine & son essence, même avec cette derniere seule. L'injection étant prête, on tue l'animal, on pose ses tubes, & on injecte, à plusieurs reprises, de l'eau chaude pour dissoudre les caillots de sang qui se trouvent dans les vaisseaux; ensuite on suspend la piece de haut en bas pour donner écoulement à l'eau ; après ce, on retire l'air autant qu'il est possible, par le moyen d'une machine pneumatique que l'on adapte au tube: cette opération achevée, on met sa piece tremper dans de l'eau chaude pendant quelque temps, & après on injecte ; il faut avoir attention que l'injection soit poussée d'un seul coup de piston, afin que la liqueur puisse parvenir aisément aux extrêmités continument & sans vuide : le coup de piston donné, on le soutient jusqu'à ce que l'on voie que l'injection ne donne plus ; après quoi, l'on retire la seringue, & on laisse refroidir la piece : on doit en user de même pour toutes les pieces que l'on veut conserver ; une grosse injection poussée sur le champ suffit pour des démonstrations. La piece refroidie, on la prépare, ou par le moyen du scalpel, ou par la corrosion ; on n'emploie la corrosion que pour quelques visceres, tels que le poûmon, le foie, la rate, le pancréas, les reins, & quelques portions des extrêmités, comme les pieds, &c. On met la piece dans l'esprit de nitre ou de l'esprit de sel ; mais celui-ci étant trop actif, on doit s'en tenir au premier, encore faut-il qu'il soit affoibli par un peu d'eau, ou qu'il ait servi à la dissolution de quelques métaux, qui aura diminué son action ; pour lors il prend le nom d'eau seconde, parce qu'autrement, il rend l'injection cassante ; on laisse donc la piece que l'on veut faire corroder six ou sept jours au plus dans la liqueur, au bout duquel temps on la retire avec précaution, & on fait tomber la substance de la piece, qui se trouve remplie de l'intervalle de petits vaisseaux, avec une petite seringue remplie d'eau que l'on promene sur la superficie de la piece ; quand toute cette substance est tombée, il reste un bouquet superbe de vaisseaux, que le scalpel conduit par la main la plus adroite, ne pourroit exécuter ; il en est de cette corrosion comme des squelettes d'insectes que d'autres insectes préparent mieux que le plus habile anatomiste qui ne pourroit atteindre à cette délicatesse. On injecte les vaisseaux salivaires, biliaires, urineux, lymphatiques, avec des couleurs analogues à leurs secrétions.

Toutes les fois que l'on voudra injecter un cheval dans toute

ſon étendue, il faudra commencer par l'artere-aorte proprement dite, à moins que l'animal ne ſoit trop grand; dans ce cas, il faudroit l'injecter en deux temps par l'artere-aorte poſtérieure, en injectant par le haut, enſuite par le bas; mais en injectant par l'aorte proprement dite, il faut ſans précaution jeter l'épaule du montoir à bas ſur les vaiſſeaux axillaires, enſuite couper la troiſieme, quatrieme, la cinquieme, ſixieme des vraies côtes, proche leurs articulations avec les vertebres, & faire à chacune une ligature des arteres intercoſtales, de même qu'à l'artere mammaire, proche le ſternum, à chaque diviſion entre les cartilages des côtes & cet os.

La capacité de la poitrine étant ouverte, on paſſe une aiguillée de fil ſous l'artere-aorte proprement dite, on ouvre cette artere dans toute ſon étendue pour pouvoir placer un tube, ayant attention qu'il ſoit du calibre de ce vaiſſeau, autrement l'injection ne tarderoit pas à ſe figer, & n'iroit pas loin.

Lorſque l'on veut avoir une piece angeïologique entiere, & que l'injection ſoit parfaite, il faut s'y prendre en pluſieurs temps, & pour lors on injectera par le bas-ventre au deſſous des émulgentes; on commencera donc par faire une ligature aux deux carotides, & aux brachiales, & enſuite on injecte la poitrine avec la partie du bas-ventre, qui ſe trouve au deſſus du tube; quand la liqueur eſt bien refroidie, on retourne le tube, ou l'on en poſe un autre de même calibre que l'aorte; on fait des ligatures aux arteres crurales, & on injecte par ce moyen le baſſin & la partie inférieure du bas-ventre. On revient à chaque ligature, & on injecte les extrêmités tour-à-tour, c'eſt là le ſeul moyen d'injecter parfaitement un cheval dans ſon entier. Pour injecter les veines, on commence par les veines paturonnieres, ſoit internes, ſoit externes; & pour bien réuſſir, il eſt néceſſaire que trois perſonnes injectent en même temps; ſavoir, un par la jugulaire, un autre par une jambe de devant, & le troiſieme par celle de derriere; car ſans cela les principaux troncs ne ſe trouveroient pas remplis, attendu que les veines contiennent quatre fois plus de liqueur que les arteres, & qu'un homme ne ſeroit pas capable detenir une ſeringue auſſi peſante, non plus que de l'adapter à des vaiſſeaux auſſi petits.

Les veines méſentériques, la veine-porte, s'injectent par la veine ſplénique. On ouvre le bas-ventre, & le plus près qu'il eſt poſſible de la rate; on poſe le tube dans l'artere

ſplénique, ſa à ſortie de ce viſcere : il faut une ſeringue très-forte pour injecter de telles pieces, car ces vaiſſeaux peuvent contenir quatre pintes d'injection dans un moyen cheval.

INNOMMINÉS ou OS DES HANCHES. *Voyez* Oſtéologie.

INQUIET, un cheval inquiet, cheval qui a de l'ardeur.

INSENSIBLE, bouche inſenſible, eſt un cheval qui ne répond pas à l'effet des rênes.

INSERTION, attache mobile d'un tendon à l'os.

INSPIRER, faire entrer l'air dans la poitrine.

INSPIRATION, mouvement que fait l'animal pour faire entrer l'air dans la poitrine.

INSTINCT, maniere de penſer & d'agir qu'ont les brutes, par lequel elles ſe meuvent & font uſage de leurs cinq ſens.

INTER-ARTICULAIRE, ſe dit de quelque partie ſituée dans les articulations.

INTER-ARTICULARE ou INTER-OSSEUX, (os). *Voyez* Jarret.

INTERCOSTAL, (muſcle). *Voyez* Reſpiration.

INTERCOSTALES, on nomme ainſi les arteres qui partent de l'aorte, & qui vont ramper le long des côtes, ainſi que les veines qui vont ſe rendre à l'azigos ou veine ſans pair; de même, l'on dit le nerf intercoſtal, lequel traverſe les côtes, & va concourir à la formation des plexus méſentériques.

INTERCOSTAUX, (muſcles). *Voyez* Reſpiration.

INTER-ÉPINEUX, EUSES, ſe dit des ligamens qui ſe trouvent entre les apophyſes épineuſes du dos & des lombes, de même que des muſcles inter-épineux.

INTER-OSSEUX, qui eſt entre les os.

INTER-SECTION, bande tendineuſe que l'on remarque aux muſcles droits, qui eſt le même qu'énervation.

INTESTINS ou BOYAUX, conduit qui regne depuis l'eſtomac juſqu'à l'anus. On diſtingue les inteſtins en grêles ou minces, & en gros : les premiers ſont le duodénum, le jejunum & l'ilion; les gros ſont le cæcum, le colon & le rectum.

Tous les inteſtins, à l'exception du duodenum, ſont attachés ou ſuſpendus par le moyen d'une membrane déſignée ſous le nom commun de méſentere; mais elle prend celui de mézéréon, à la partie qui contient les inteſtins grêles; on appelle méſocolon la partie où eſt attaché le colon; &

méforectum, celle qui affujettit l'inteftin rectum.

Le méfentere, en général, eft compofé de deux feuillets, qui ne font autre chofe que la duplicature du péritoine, lequel, après avoir enveloppé les inteftins, renferme les arteres & veines méfentériques & lactées, puis va s'attacher aux vertebres des lombes. Le méfentere eft liffe & poli extérieurement. La partie qui unit les feuillets eft cellulaire.

Les inteftins font compofés de quatre membranes ou tuniques. La premiere eft formée du péritoine, ou, pour mieux dire, du méfentere; la feconde eft charnue, & compofée de deux plans de fibres, les plus extérieures font longitudinales, & les internes font circulaires; la troifieme tunique eft nerveufe, de même que celle de l'eftomac; la quatrieme eft veloutée, elle eft d'un blanc fale & mamelonée; c'eft fur cette membrane que gliffent les alimens: on y confidére differens petits points & plufieurs petits trous, qui font l'embouchure des vaiffeaux lactés.

Le duodénum commence à l'orifice du pylore, fe porte dans l'hypochondre droit, en s'éloignant du foie, fe recourbe enfuite pour croifer les vertebres des lombes, en croifant de même la veine-cave & l'artere-aorte, où il fe termine. On obferve dans le duodénum, à quatre travers de doigt de longueur, deux ouvertures qui font à un pouce de diftance entre celles où aboutiffent le canal cholédoque & le canal pancréatique. L'artere, qui rampe fur fon corps, eft produite par une branche de la cœliaque, & eft appellée duodénale. Elle n'eft pas attachée comme les autres, par le méfentere, fi ce n'eft vers les lombes, à fa jonction avec le jejunum.

Le jejunum commence où finit le précédent; il eft vacillant dans la capacité du bas-ventre, où il fait différentes circonvolutions vers la région ombilicale.

L'iléon, ainfi nommé, parce qu'il occupe les foffes iliaques, eft d'une longueur confidérable, puifqu'il s'étend depuis la fin du précédent jufqu'au cœcum. Il fe diftribue, dans l'intérieur de cet inteftin, une plus grande quantité de vaiffeaux fanguins que dans les autres. Il paroît entre-coupé par des cercles membraneux que l'on a pris pour des valvules, bien qu'ils n'empêchent pas les matieres de rétrograder.

Ces trois inteftins, par leur pofition, fe trouvent vacillans fur les gros, ce qui facilite le mouvement périftaltique, & empêche les alimens d'y féjourner, lefquels ne font qu'y paffer, quoique ces inteftins foient parfemés d'un fort grand nombre d'orifices de vaiffeaux lactés.

Les deux derniers inteſtins ſont quelquefois remplis, plus ou moins, de vers blancs & longs qui donnent des tranchées aux chevaux, & leur procurent ſouvent la mort ; mais qui, pour l'ordinaire, les font tomber dans le maraſme. Ce ver que Mr. Linnæus appelle *aſcaris vermicularis*, eſt de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois de onze ou environ. Il eſt cylindrique, & cependant pointu par les deux extrêmités, dont l'une eſt la tête, & l'autre la queue. La tête repréſente trois mamelons en forme de trefle, comme le receptacle du thitymale ; de ſorte que la bouche forme trois levres ; à deux pouces environ, eſt un petit retréciſſement, dans lequel on apperçoit un trou qui ſert à la copulation. L'anus de cet animal eſt une petite ouverture tranſverſale, qui eſt à deux lignes de l'extrêmité. En ouvrant ce ver le long de ſon ventre, on diſtingue deux bandes charnues compoſées de fibres très-courtes, qui vont ſe terminer à chaque petit anneau ; car la peau, qui recouvre cette eſpece d'aſcaride, eſt compoſée d'anneaux auſſi fins que des petits feuillets de corne. Si l'on conſidére la partie interne du bas-ventre, on découvre deux eſpeces de boyaux ; l'un s'étend depuis la bouche juſqu'à l'anus, & eſt plus large dans certains endroits que dans d'autres ; ſa couleur eſt brunâtre : les autres, tant petits que gros, ſont blanchâtres ; on auroit tort de les prendre pour des boyaux, ce ſont des vaiſſeaux ſpermatiques qui viennent aboutir au trou dont nous avons parlé ci-deſſus. Ces vers ſe trouvent auſſi dans les gros inteſtins. Pour les détruire, on a recours aux remedes employés pour tuer ceux de l'eſtomac.

Le cœcum, le premier des gros inteſtins, eſt ainſi nommé de ce qu'il ne paroît pas avoir de ſortie. Il eſt très-conſidérable, ſa figure eſt pyramidale : il eſt ſitué au milieu de l'abdomen, depuis l'hypogaſtre juſqu'au devant de l'épigaſtre, proche le cartilage xiphoïde ; ſa pointe forme ce que l'on appelle l'appendice, ou cul-de-ſac du cœcum ; il eſt très-ſpacieux, & eſt attaché par le péritoine un peu en arriere du rein droit. On conſidére extérieurement ſes plis & replis, & trois fortes bandes ligamenteuſes, qui paroiſſent le partager en trois, & qui donnent du ſoutien au poids des alimens ; intérieurement & dans ſa longueur, ſe voient des bandes membraneuſes qui ſervent à l'expulſion des matieres ; on remarque en outre, à l'embouchure de l'iléon, deux replis qui forment ce que l'on appelle valvule du colon, dont l'uſage eſt d'empêcher les matieres de remonter dans les inteſtins grêles. C'eſt dans l'appendice de

cet inteſtin, ou à ſa pointe, que ſe forment, pour l'ordinaire, les pierres inteſtinales. J'en ai dans mon cabinet qui ont huit pouces de diametre, & qui peſent treize livres. Il n'eſt pas difficile de concevoir comment ces ſortes de pierres peuvent ſe former : dans les quadrupedes, & principalement dans le cheval, l'inteſtin cœcum eſt attaché vers les lombes par le péritoine ; ſa pointe, par la poſition du cheval, tombe ſur les muſcles du bas-ventre, & touche immédiatement au péritoine ; de ſorte que les matieres peſantes, deſcendues au fond de cet appendice, ne pouvant pas remonter, y ſéjournent, & y durciſſent. Tant que cette pierre n'eſt point chaſſée du lieu qu'elle occupe, & reſte immobile, le cheval ſouffre peu ; mais lorſque par ſa poſition ou par quelque mouvement du cheval, elle eſt déterminée à remonter & à enfiler le canal inteſtinal, elle excite alors de vives tranchées, ſur-tout quand elle ſe trouve à la valvule du colon, ou qu'elle ſe trouve aſſez petite pour paſſer du colon dans le rectum, comme cela arrive quelquefois. Les douleurs qu'elle fait reſſentir au cheval, reſſemblent à celles qui ſont cauſées par un volvulus, ou deſcente d'inteſtins avec arrêt des alimens. Il eſt difficile de s'appercevoir de cette maladie ; d'ailleurs, le mal eſt incurable.

Les pierres formées dans les inteſtins des chevaux, ſont de deux eſpeces. Les unes legeres, ne ſont qu'un amas de bourre, de poil & d'alimens ; on les nomme égagropyles (*Calculus ægagropyla Linnei*) ; mais ce calcul ne ſe trouve jamais dans l'eſtomac ; ce qui eſt au moins fort rare. Je n'y en ai point vu, non plus que pluſieurs écariſeurs que j'ai conſultés. Les égagropyles ſe forment quelquefois fort promptement, & reſtent un temps infini ſans acquérir plus de groſſeur. Elles ſont unies extérieurement, comme ſi elles étoient enduites d'un vernis ſur lequel rien ne peut s'attacher ; mais ſi par haſard il ſe trouve dans les inteſtins quelques corps durs ou des ſubſtances non digérées, comme du bois qu'un cheval pourra avoir mangé, ils enleveront le poli de ces pierres en pluſieurs endroits, ſur leſquelles il ne tardera pas à s'amaſſer une quantité prodigieuſe de mêmes matieres, qui formeront un corps ſemblable à deux boules unies enſemble, ou à une calotte ſur une autre. En coupant ces ſortes de calculs il eſt difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des inteſtins différent beaucoup de celles-ci, par leur nature & par leur poids ; car, à volume égal, elles peſent deux tiers de plus : on les nomme bézoards ; ce ſont de véritables pierres, qui toutes ont dans leur centre pour-

principe un noyau plus ou moins gros ; c'eſt pour l'ordinaire un grain de ſable de la groſſeur d'une groſſe tête d'épingle. Ces bézoards ſe forment de deux façons dans le cœcum, concentriquement ou excentriquement. La premiere ſe fait par couches, & la ſeconde par de petits grains poſés les uns ſur les autres, en forme de fibres radiées ; à peu près comme une pierre d'aimant chargée de limaille de fer. Les bézoards formés par des couches concentriques, & quelquefois les autres, ſont enduits d'un poli reſſemblant à de l'émail ; ce qui prouve que les uns ni les autres n'acquierent plus de volume, principalement les derniers. Quoique pour l'ordinaire les bézoards ſoient ronds, il s'en trouve néanmoins de plats & arrondis, de quarrés, mais dont les angles ſont uſés ; il y en a auſſi de triangulaires, telles ſont les figures les plus communes, ſous leſquelles s'engendrent ces pierres animales.

Le colon, qui eſt le ſecond des gros inteſtins, eſt le plus ample des trois. Il commence à la fin du cœcum, en ſe pliant : ſes deux portions ſont unies l'une à l'autre par le méſentere, nommé en cet endroit meſocolon, qui eſt très-peu conſidérable ; il forme dans le bas-ventre, à la partie la plus baſſe, une arcade ; c'eſt entre cette arcade que ſe meuvent les inteſtins grêles ; de maniere que par la poſition du cheval, le cæcum & le colon ſervent de baſe aux inteſtins grêles ; cet inteſtin ſe porte autour du bas-ventre, en paſſant vers le diaphragme, & enſuite va ſe rendre vers les os des iles où il ſe replie pour décrire le même chemin, & ſe termine vers l'hypogaſtre au rectum ; cet inteſtin eſt plus étroit dans cette partie que dans ſes deux extrêmités.

Le colon eſt compoſé de même que le cæcum, on y remarque auſſi trois bandes tendineuſes, intérieurement ſes plis ſont plus marqués, comme dans le reſte des inteſtins ; on apperçoit, ſur la membrane interne, pluſieurs points glanduleux, il y a même des vaiſſeaux lactés ; il eſt ſingulier que leur exiſtence ait été niée par quelques hippotomiſtes, puiſqu'ils ſont aſſez viſibles : d'ailleurs, ces deux gros inteſtins, mais principalement ce dernier, ſont toujours remplis d'alimens très-liquides & à demi-digérés, qui n'ont pas encore perdu leur couleur : que deviendroit donc ce fluide, s'il n'étoit point porté au reſervoir de Pecquet ? Dans tous les chevaux bien conſtitués, dont la fiente eſt jaunâtre, ſolide, maronnée, les gros inteſtins ſont remplis de liquides. Comme ils ne ſçauroient retrograder à cauſe de la valvule, il faut donc néceſſairement qu'ils ſoient repompés par des vaiſſeaux qui les portent dans la maſſe du ſang ; il eſt encore

certain que la partie du mesocolon, située proche les vertebres des lombes, laisse appercevoir nombre de vaisseaux lactés.

Les arteres, qui vont à ces intestins, sont fournies par la mésentérique antérieure : les nerfs viennent du plexus mésentérique antérieur.

Le rectum, ou dernier boyau, est la continuation du colon qui diminue de largeur : il s'étend depuis la cinquieme vertebre des lombes jusqu'à l'anus, où il s'élargit vers le sphincter avec lequel il se confond. Ses tuniques sont plus épaisses, il a principalement une bande tendineuse qui est très-forte il fait extérieurement & intérieurement différens plis qui donnent la forme au crotin. Cet intestin étant parvenu dans le bassin, rampe le long de l'os sacrum & des premiers nœuds de la queue, & porte sur la vessie : la partie du mésentere où il est attaché, est nommée mésorectum ; cette membrane se retrécit à mesure qu'elle s'approche de l'extrêmité de ce boyau.

Les arteres qui s'y distribuent, viennent de la mésentérique inférieure, & les nerfs du plexus mésentérique postérieur. Ce dernier boyau est d'un pied & demi ou environ de longueur, & quatre à cinq pouces de diametre ; or, les seringues dont on se sert ordinairement, ne contenant pas plus de trois chopines : que peuvent faire de tels lavemens, donnés dans l'intention de délayer, non-seulement les matieres contenues dans le rectum, mais même dans le colon ? Il faut absolument, lorsqu'il est question de donner des lavemens, en administrer trois de suite, ou avoir une seringue qui contienne quatre pintes ou quatre pintes & demie ; autrement, ils sont suivis de peu d'effet, ils restent dans le rectum : pour peu que le cheval fasse quelque effort, ou même quelque mouvement, il les rend.

INTESTINAL, qui a rapport aux intestins.

INTERSTICE, espace qui se trouve entre quelque partie.

INTERTRANSVERSAIRE, qui est situé entre les apophyses transverses des vertebres.

INTERVERTÉBRAL, qui est situé entre les vertebres.

IRIS, segment antérieur de la choroïde. *Voyez* Yeux.

IRRÉGULIER (l'os). *Voyez* Genou.

ISABELLE. Poil d'un cheval. *Voyez* Poil.

ISCHURIE. *Voyez* Rétention d'urine.

ISCHIO, (muscle). *Voyez* Cuisse.

ISCHION, (os). *Voyez* Hanches.

K.

KISTE, eſt une tumeur inſenſible qui contient un ſac membraneux dans lequel ſe trouve un liquide rarement purulent, mais plus ſouvent huileux & jaunâtre.

KYSTIOTOMIE, opération qui ſe fait à la veſſie pour en tirer l'urine; cette opération, qui eſt impraticable dans le cheval, eſt regardée cependant, comme facile dans l'école vétérinaire, au moyen d'un trois-quart ou troquart porté dans la veſſie par le rectum, ſuite des connoiſſances anatomiques enſeignées à cette école.

L.

LABIALE, qui appartient aux levres. On donne ce nom aux arteres, aux veines, aux nerfs, aux glandes qui avoisinent les levres.

LABIALES, (glandes.) *Voyez* Tête.

LABYRINTHE, différent eſpace qui ſe trouve dans l'os pierreux du temporal.

LACHE, cheval qui eſt mol, & qui aſſez ſouvent eſt dur au fouet.

LACHER la main à ſon cheval, c'eſt le faire courir de toute ſa vîteſſe.

LACHER la gourmette, c'eſt l'accrocher au premier maillon, quand elle ſerre trop le menton du cheval, étant au ſecond maillon.

LACRYMAL, qui a rapport aux larmes.

LACRYMALE, (glande). *Voyez* Tête.

LACRYMALE, (caroncule). *Voyez* Tête.

LACRYMALE (la fiſtule), s'annonce au grand angle de l'œil par une tumeur phlegmoneuſe laquelle, en s'abſcédant, produit du pus qui s'écoule le long de cette partie. Quelquefois il y a tumeur ſans pus, avec une grande abondance de larmes. Les points lacrymaux ſont engorgés; mais pour l'ordinaire, il y a ulcere entre les paupieres, à la caroncule lacrymale: ſouvent même les points lacrymaux ſont ulcérés. Cette maladie eſt très-commune dans les chevaux, & a été long-temps incurable, parce qu'aucun auteur vétérinaire n'en avoit parlé avant moi. Les ſuccès que j'ai eus, ont depuis engagé deux perſonnes à pratiquer cette opération.

Ce mal provient de l'âcreté des larmes qui, en ſéjournant, gâte & ulcere cette partie; le grand froid en eſt ſouvent la cauſe. Quelquefois la fiſtule lacrymale naît de cauſe interne, comme le farcin, ou la morve, ou autre cauſe de cette nature.

Dans les premiers temps, on a recours aux remedes employés contre l'inflammation, tels que la ſaignée & les fréquentes lotions émollientes & adouciſſantes; l'application des compreſſes eſt préférable. Mais ſi la maladie étoit avancée, & qu'il y eût écoulement de pus, il faudroit mettre en

usage d'autres moyens, c'est-à-dire, essayer d'abord de déterger l'ulcere avec des injections faites par les points lacrymaux, par le canal lacrymal, & dont l'ouverture est au bord des narines, au haut de la levre inférieure. Les points lacrymaux sont souvent si fort engorgés, que la liqueur ne sauroit y passer. Dans ce cas, il faut injecter de bas en haut. En suivant cette méthode, il est rare qu'on ne réussisse pas, après quelques jours, à déboucher ces canaux & à guérir cette maladie. Mais lorsqu'on est obligé d'inciser & d'ouvrir le sac, voici la maniere de procéder. Après avoir fait contenir les paupieres par un aide, on se sert du *speculum oculi*, qui est un instrument en forme d'anneau, capable d'être dilaté à volonté; après quoi, on introduit la sonde crenelée, & l'on fait une incision avec le bistouri. L'opération faite, il est à propos de laver la partie avec du vin chaud, on applique ensuite de petites tentes de digestif simple, & on continue de même jusqu'à ce que la suppuration ne soit plus abondante, & que la plaie soit belle. Alors on se servira de baume du Pérou seul, jusqu'à parfaite guérison, mais s'il y avoit carie à l'os du grand angle, ou même au canal nasal de cet os, il faudroit gratter l'os, & le ratisser dans sa partie cariée, observant attentivement de ne pas appuyer : car comme cet os est mince, on pourroit le briser, & le pus tomberoit dans le sinus maxillaire, où il produiroit la morve ; cet accident m'est arrivé. J'opérois un cheval qui, n'étant pas bien contenu, donna, en se relevant, un coup de tête qui obligea ma main de se déranger, & l'instrument alla s'enfoncer dans le sinus maxillaire. Cela prouve que l'on ne peut trop prendre de précaution. L'opération achevée, & les tentes mises en place, on appliquera par-dessus des plumasseaux, des compresses ovalaires dentelées, qui seroient assujettis avec un bandage en huit de chiffre ; on aura soin d'humecter souvent les compresses, d'eau-de-vie légérement camphrée à laquelle on aura mêlé partie égale d'eau commune. Cette maladie est presque toujours curable, à moins qu'elle ne soit très-ancienne, qu'elle ne vienne d'une cause de morve, ou qu'elle ne soit compliquée avec la morve : dans ce cas, il est rare que le canal lacrymal ne soit entiérement détruit. (1)

---

(1) Les uns, suivant M. Vitet, (pag. 500) proposent de déterger l'ulcere du conduit lacrymal, par des injections poussées par les points lacrymaux ; les autres prescrivent d'ouvrir ce conduit pro-

LACS ou LAS, cordage avec un nœud coulant destiné à abattre un cheval auquel on veut faire quelque opération. On appelle aussi las un cordage qui entre dans l'assemblage des machines qui servent à coupler les chevaux qu'on conduit en voyage.

LACTÉ, vaisseau qui ressemble à du lait répandu dans le mésentere, & qui porte le chyle au réservoir de Pecquet.

LADRE, un cheval a du ladre, lorsqu'il a plusieurs taches naturelles, dégarnies de poil & de couleur brune au tour des yeux, ou au bout du nez.

LAICHE, mauvaise herbe qui croît dans les prés, & qui se mêlant avec le foin, blesse la langue des chevaux, tels sont les iris, &c.

LAIT, soupe de lait, espece de poil. *Voyez* ce mot.

LAISSER ALLER SON CHEVAL, c'est ne lui rien

---

che de son entrée dans l'os lacrymal, sa situation & sa direction feront toujours préférer le séton ou les injections, par l'orifice inférieur de ce conduit; mais lui-même, M. Vitet, ne connoît pas plus tout cela que les autres dont il parle. S'il connoissoit la structure de la tête, & principalement de ce conduit, & qu'il eut la moindre pratique, il ne diroit pas que le cheval est rarement attaqué de la fistule lacrymale, il n'ignoreroit pas que le canal lacrymal est bien différent dans le cheval que dans l'homme; d'après lequel il prescrit son traitement : il ne conseilleroit pas de passer des setons dans un canal qui est d'un pied de longueur, & qui est tortueux; il ne proposeroit point d'injecter ce conduit, par le moyen d'une longue canule, qui parvienne proche l'ulcere, afin de pouvoir l'arroser du fluide contenu dans la seringue : il ne diroit pas que l'on doit introduire l'extrêmité de la canule vers le milieu de la saillie de l'ouverture du conduit, placé plutôt du côté externe du nez, que du côté interne : jamais il n'eût avancé que le maréchal le plus grossier (pas plus que le maréchal instruit & expérimenté) put faire passer une sonde de l'orifice inférieur du grand conduit lacrymal, par un des petits conduits lacrymaux, sans pratiquer de fausses routes : il eût su que les parois du canal lacrymal ne sont point osseux, que ce conduit est membraneux, & qu'il ne se trouve garanti que par l'os du grand angle, qui, dans cet endroit, forme un petit conduit osseux d'un demi-pouce au plus; & qu'enfin, les spiritueux sont capables de détruire ces parties. Il en est de cette maladie comme du mal sec ou desséchement des mamelles dont parle cet auteur, & pour laquelle il ordonne de sonder le conduit de chaque mamelon avec un fil d'argent ou une broche de bas, & de la faire pénétrer dans les grands réservoirs du lait. Ce médecin ignore-t-il donc que cette opération est impossible? Ne sait-il pas que les vaisseaux lactiferes sont tortueux, qu'ils ne sauroient permettre l'entrée de la sonde, tout au plus que dans l'étendue du mamelon? Une telle doctrine est un conte fait à plaisir.

demander, & le laisser marcher à sa fantaisie, ou bien c'est ne pas le retenir de la bride quand il marche, ou qu'il galope ; il signifie encore lorsqu'un cheval galope, lui rendre toute la main & le faire aller de toute sa vîtesse.

LAISSER ÉCHAPPER. *Voyez* Echapper.

LAISSER TOMBER. *Voyez* Tomber.

LAISSER SOUFFLER SON CHEVAL, *Voyez* Souffler.

LAMBDOIDE, qui a la figure de la lettre grecque, Λ : on donne ce nom à la suture de l'occipital qui joint cet os aux pariétaux.

LAMPAS ou FEVE, débordement des gencives supérieures internes sur les dents incisives, lequel est ordinaire à tous les poulains, que l'on ne voit point aux chevaux. De mauvais écrivains vétérinaires (quoique modernes) le regardent avec les Marckam, les Soleisel, les Bourgelat, &c. comme un signe de maladie, & la cause du dégoût du cheval, preuve de leur grande ignorance en hippiatrique, qui ne leur laisse que le nom de vils compilateurs.

LANCE (coup de), dit Monsieur de Garsault, est un creux assez profond qu'on voit à quelques chevaux Turcs & Espagnols, à la jonction du col, à l'épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas; ceci passe pour une très-bonne marque, dont le fondement est une fable, & cette fable est, qu'un excellent cheval Turc reçut un coup de lance en cet endroit, qu'on le mit au haras, & que toute la race a conservé cette marque d'honneur. » Monsieur de Garsault a raison de dire que c'est une fable. Une plaie, une cicatrice n'est jamais héréditaire ; l'expérience nous prouve tous les jours que les étalons ou jumens marqués de quelque cicatrice, tels que des corps, loupes, &c. n'engendrent point de poulains qui aient ces défauts, même dans le retranchement ou difformité de quelque os, tels que les chevaux & jumens courtes-queues, ceux qui ont des pieds combles, des exostoses aux jarrets ou ailleurs ; on ne voit pas, dis-je, ces chevaux produire des poulains avec ces mêmes difformités ; mais on doit regarder comme héréditaires les vices de conformation. Le poulain que la jument a mis bas avec un pied plat, les côtes plates, serré dans son devant, les reins bas, ou en dos de carpe, le chanfrein ou moutonné, ou renfoncé, &c... engendrera des poulains avec ces mêmes vices de conformation ; voilà ce que l'expérience m'a démontré, & ce qu'elle doit démontrer à tous les praticiens; cependant on ne peut réfuter des faits. Monsieur Grignon très-habille métallurgiste, connu par ses différens mémoires présentés

présentés à l'académie royale des sciences, me fit le plaisir de me communiquer quelques observations sur le coup de lance, par lesquelles il prétend que cette marque est héréditaire, en ce qu'il a vu des chiens & chiennes, sans queue, faire des petits de même sans queue; des chiens avoir une patte de moins, & faire des chiens à trois pattes; & que ce qui le confirme dans cette opinion, étoit qu'il avoit vu un tableau représentant un cavalier donnant un coup de lance à un cheval, dans l'endroit précis où se trouve la marque dont est question; il conclut d'après ces observations, que cette marque pourroit bien être héréditaire; quant à moi, j'ai vu de ces difformités au col & ailleurs, tant d'un côté que de l'autre, & je serois fort porté à croire qu'elles proviennent de la situation du poulain dans la matrice, où il se trouve dans une position gênée; j'ai observé dans les différentes dissections, que la peau étoit plus adhérente dans cet endroit qu'ailleurs, que cet accident avoit plutôt lieu sur les os que sur toute autre partie, comme aux apophyses transverses du col, & qu'il regnoit depuis la peau jusqu'à l'os, une petite bande tendineuse qui interceptoit le tissu cellulaire, & par conséquent la graisse dans cet endroit, ce qui forme le creux que l'on y remarque.

LANCE, arme dont on se servoit autrefois à la guerre, & qui ne sert plus à présent que d'amusement; c'est un bâton long, armé de fer au bout, avec lequel on court la bague dans les académies; la poignée de la lance est l'endroit au dessous des aîles, qu'on empoigne avec la main. On appelle en terme de bague, pied de la lance, le pied droit du cheval, & la main de la lance, la main droite du cavalier. La lance en arrêt, c'est le gros bout de la lance sur la cuisse droite du cavalier, & la lance presque toute droite en haut; la levée de la lance est le mouvement que l'on fait en courant la bague, pour disposer le bout de la lance à enfiler la bague. Rompre une lance. *Voyez* Rompre. Cet exercice qui est presque anéanti dans les maneges, seroit pourtant bien avantageux à la cavalerie: & il seroit à souhaiter qu'elle en fût pourvue en temps de guerre, pour rompre les bataillons.

LANGUE (la), est cette masse charnue enveloppée de peau, dont la figure ressemble assez bien à une forme de cordonnier; elle tient d'une part par ses muscles à l'os hyoïde; de l'autre, elle est vacillante, applatie & arrondie. Sa base est quarrée. Sa face antérieure ou supérieure est arrondie en dedans, de devant en arriere. Ses faces latérales sont

plates. Inférieurement elle tient à l'os hyoïde, par ses muscles & par la peau. La partie antérieure de la langue est attachée par cette peau, qui se prolonge en forme de mamelon, désigné sous le nom de barbillon ou barbes, lesquels sont plus apparents dans certains chevaux, que dans d'autres. La langue est recouverte par trois peaux.

La premiere est très-mince, & parsemée d'une très-grande quantité de petites éminences, c'est la continuation de celle qui revêt intérieurement les muscles buccinateurs, les gencives, &c.

La deuxieme membrane réticulaire est percée d'une infinité de petits trous dans lesquels s'insinuent les papilles de la langue.

La troisieme, nommée papillaire, est parsemée d'une très-grande quantité de mamelons ou houpes nerveuses qui passent à travers la réticulaire. Cette troisieme membrane qui donne la forme aux deux autres, s'insinue & se perd dans le corps de la langue, dont elle est émanée; ses mamelons sont plus sensibles dans la partie supérieure de la langue, qu'à ses faces latérales, mais la partie inférieure en est dénuée.

Le corps de la langue est un composé de fibres charnues qui sont le résultat de tous les muscles par lesquels elle est mue, & qui forment un réseau en tous sens. L'usage de la langue est de diriger les alimens dans le pharynx.

La langue est portée en avant, en arriere, sur les côtés, & élevée par le moyen de sept muscles, dont trois pairs, & un impair. Les pairs sont de chaque côté, le génioglosse, le basioglosse & l'hyoglosse.

1°. Le génioglosse a son attache au dessus du génio-hyoïdien; il est charnu supérieurement, tendineux inférieurement, c'est le plus large de ceux de la langue. Ce muscle s'attache à toute l'étendue de la langue, & la forme en partie par des portions charnues; il continue ensuite sa route pour aller se trouver en dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde à la division de ses branches. L'usage de ce muscle est de tirer la langue hors de la bouche.

2°. Le basioglosse a son attache aux parties latérales & moyennes des branches de la fourchette, ainsi qu'aux parties latérales de son corps; il recouvre le court hyoïdien, & va se terminer à la base de la langue, après avoir passé sur le muscle hyoglosse. L'usage de ce muscle est de tirer la langue en bas, & de favoriser le mouvement de déglutition.

3°. L'hyoglosse, qui est le plus long des trois muscles de

la langue, a son attache à la partie inférieure & externe de la grande branche de l'os hyoïde, par un tendon applati. Il va se distribuer dans la langue à côté de sa base, de même qu'à toute son étendue, il se sépare aisément, extérieurement, jusqu'à l'extrêmité de la langue. Son usage est, avec son congénere, de tirer la langue en arriere ; & lorsqu'il agit seul, de la tirer sur les côtés.

4°. Le muscle impair, autrement dit muscle mentonnier, est d'une figure quarrée ; il a son attache à un travers de doigt au dessous du bord alvéolaire des deux premieres dents molaires, dans la face interne de la mâchoire ; il enveloppe les muscles de la langue & de l'os hyoïde dans cette partie ; & va se terminer aussi, par des portions charnues, au même endroit, de l'autre côté de la mâchoire inférieure. Son usage est d'élever la langue & de favoriser l'action du génioglosse, qui est de porter en avant, ou celle de l'hyoglosse, qui est de la porter sur les côtés.

LANGUE PETITE (une), nuit souvent au mouvement de déglutition.

LANGUE COUPÉE. Rien n'est plus commun que de voir des chevaux qui ont la langue coupée par la longe que l'on aura mise dans leur bouche, pour les faire trotter ; ou que l'on aura attachée à un autre cheval, ou au derriere d'une voiture ; l'animal opposant de la résistance & se retirant en arriere, se coupera la langue plus ou moins ; cet accident arrive ordinairement au dessus. Le mal est presque toujours curable, lors même que la langue seroit coupée aux trois quarts, pourvu toutefois que le dessous ne le soit pas : car c'est dans cette partie, proche la peau, que se trouvent les principaux vaisseaux linguaux. Si ces vaisseaux avoient été coupés, il faudroit nécessairement en venir à la section entiere de la langue, pour éviter la gangrene qui indubitablement y surviendroit. Dans le premier cas, on aura soin de bassiner la langue avec le vin miellé, & même de mettre dans la bouche du cheval un billot enveloppé de linge, dans lequel on aura étendu du miel. Mais quand on seroit obligé d'extirper entiérement la langue, le danger ne seroit pas grand ; il en resteroit assez à l'animal pour promener les aliments sur l'un & l'autre côté des dents mâchelieres ; car ce muscle n'est exposé à cet accident, que dans sa partie antérieure.

LANGUE, (déplacement, renversement de la). (1).

(1) On ne sauroit trop louer M. Vitet de la nouvelle décou-

LANGUE, (aides de la), ſe dit quand le cheval s'anime, ſe réveille par l'appel de la langue du cavalier.

LANGUETTE, petite langue, pour dire une petite expanſion.

LARDER UN CHEVAL DE COUPS D'ÉPERONS, c'eſt lui donner tant de coups d'éperons, que les plaies y paroiſſent.

LARGE, aller large, c'eſt gagner le terrein en s'éloignant du centre de la volte, & en traçant un grand rond.

LARYNX (le), eſt la partie ſupérieure de la trachée-artere ou conduit aérien, ſon ouverture eſt ſituée au fond de l'arriere-bouche. Cette ouverture eſt cartilagineuſe, & eſt compoſée de cinq cartilages; ſavoir, le thyroïde, le cricoïde, les aryténoïdes & l'épiglotte, tous revêtus en dedans d'une membrane veloutée, mamelonée & très-nerveuſe, laquelle paroît être la même que celle qui tapiſſe la trachée-artere & ſes branches.

Le cartilage thyroïde eſt le plus conſidérable de ceux qui forment le larynx: il a la figure d'un corſet d'enfant. Son corps, qui eſt ſitué ſupérieurement, eſt épais & arrondi, convexe en dehors, concave en dedans, & inégal pour l'attache des ligamens qui l'uniſſent avec l'épiglotte. On diſtingue dans ce cartilage deux faces latérales; chaque face eſt quarrée, & a, par conſéquent, quatre bords, un ſupérieur, un inférieur, un antérieur & un poſtérieur. Sur l'angle qui eſt formé par le bord ſupérieur & poſtérieur, on conſidere une petite facette cartilagineuſe articulaire, ſur laquelle ſe meuvent les branches de la fourchette de l'os hyoïde. A

---

verte qu'il a faite de cette maladie: car effectivement on ne conçoit pas aiſément comment la langue peut ſe renverſer; auſſi, dit-il, que cet accident eſt extraordinaire. M. Vitet, ſans nous dire quelle eſt la cauſe de ce renverſement, ni quels ſont les ſignes qui l'accompagnent, recommande de réitérer les ſaignées aux veines de la cuiſſe, d'injecter du lait chaud, de faire parvenir ſur la langue des vapeurs aqueuſes; preſcrit des lavemens purgatifs, des lavements nourriſſants compoſés de lait & d'une forte décoction d'orge, des bains de huit à dix heures, ſi la ſaiſon le permet; & ſi ces remedes ne ſuffiſent pas, d'employer les vapeurs de vinaigre& d'eau-de-vie, les lavements faits avec les plantes aromatiques & le vin: telle eſt la méthode de M. Vitet, qui nous aſſure que le dernier procédé a produit des avantages réels. Nous lui objecterons que cette méthode lui ayant réuſſi quelquefois, il a tort de regarder cette maladie comme extraordinaire, puiſque au contraire il l'a vue pluſieurs fois. Quant à nous, nous pouvons aſſurer que nous ne l'avons jamais vu, ni n'en avons entendu parler.

l'angle inférieur, produit par ſon bord poſtérieur, on remarque deux prolongemens pareillement articulaires avec une petite facette pour ſe mouvoir ſur le cartilage cricoïde; d'ailleurs, ce cartilage eſt uni ſupérieurement avec les branches de la fourchette de l'os hyoïde, par une membrane ligamenteuſe; inférieurement, il l'eſt de même avec le cartilage crycoïde; antérieurement, il l'eſt auſſi avec ſon autre face par une bande ligamenteuſe beaucoup plus épaiſſe; poſtérieurement, il donne attache au pharynx.

Le cartilage cricoïde eſt ſitué inférieurement à celui-ci; il a la figure d'une bague, dont le chaton eſt placé poſtérieurement, & l'anneau ſitué en devant. Sa partie antérieure eſt plus étroite, & paroît comme échancrée; ce qui ſemble fait par la nature pour faciliter le mouvement du cartilage thyroïde ſur celui-ci. La face poſtérieure, ou pour mieux dire, la face externe du chaton eſt arrondie en dos d'âne, & ſéparée par une crête. On y conſidere quatre faces cartilagineuſes articulaires, dont deux ſituées en haut pour s'articuler avec les cartilages aryténoïdes, & deux inférieurement à celles-ci, pour s'articuler avec l'angle inférieur du cartilage thyroïde. La partie inférieure de ce chaton forme trois petites pointes cartilagineuſes, ſéparées les unes des autres par des échancrures.

Les aryténoïdes ſont deux petits cartilages d'une figure priſmatique, ſitués poſtérieurement au deſſus du crycoïde, & ſe porte un peu en dedans du larynx: c'eſt à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glotte; ainſi, comme priſmatique, on y conſidérera trois faces, une qui regarde ſa congénere, & l'autre les vertebres du col; la premiere face & la derniere ſont ſéparées par une crête élevée, qui forme deux foſſes; la partie ſupérieure eſt mince, & ſe recourbe en arriere; elle fait, avec ſa congénere, une gouttiere que l'on nomme la glotte: ſon extrêmité inférieure, un peu en deſſous, a deux facettes articulaires qui ſe meuvent ſur le cricoïde.

L'épiglotte eſt cette portion cartilagineuſe qui a la forme d'une hallebarde: elle eſt ſituée en dedans du cartilage thyroïde; on y diſtingue un corps & deux branches. Son corps eſt la partie la plus conſidérable: il a la figure d'une petite languette; ſa pointe s'éleve en deſſus du cartilage thyroïde, & ſe recourbe en arriere: ſes branches ſont ſituées en en bas, & poſées horizontalement, elles ſont arrondies, & ſe portent de devant en arriere.

L'épiglotte eſt attachée par des trouſſeaux de fibres liga-

menteuſes. Son uſage eſt de fermer exactement le larynx dans le temps que les alimens paſſent dans le pharynx.

La trachée-artere eſt le principal conduit aérien, qui s'étend depuis le cartilage cricoïde juſques dans les poûmons, où il ſe bifurque & ſe diviſe en un grand nombre de ramifications auxquelles on donne le nom de bronches. Elle eſt formée de pluſieurs anneaux cartilagineux, formés eux-mêmes, antérieurement & unis en arriere, par une membrane ligamenteuſe. Les deux extrêmités de ces anneaux ſont plus larges & plus minces que la partie antérieure. Le premier & le ſecond anneau different des autres en ce qu'ils ſont plus larges dans leurs parties latérales que dans leurs parties moyennes. Les extrêmités de ces anneaux gliſſent les unes ſur les autres, ce qui augmente ou diminue le diametre de la trachée-artere, dans les temps d'inſpiration ou d'expiration.

Après avoir fait quelque chemin dans la poitrine, la trachée-artere ſe bifurque en deux principales branches, leſquelles, à leur tour, ſe diviſent & ſe ſubdiviſent en une infinité de rameaux connus ſous le nom de bronches. Ces bronches ſont compoſés de trois quarts d'anneaux, qui, poſés en différens ſens, forment des anneaux parfaits; ils different en cela des anneaux de la trachée-artere; ils en different encore en ce qu'ils ſont pointus à leurs extrêmités, & plus ou moins larges dans leurs parties moyennes. L'extrêmité des vaiſſeaux aériens eſt compoſée de petites membranes, plutôt ligamenteuſes que cartilagineuſes, leſquelles ſe changent imperceptiblement en deux veſicules pulmonaires.

Le larynx eſt donc cette ouverture qui eſt ſituée au deſſous & en devant du pharynx, & eſt compoſé des parties cartilagineuſes que nous avons décrites ci-deſſus; c'eſt le commencement de la trachée-artere, & dont nous venons de donner la deſcription ſous le nom de cartilages thyroïdes, crycoïdes, aryténoïdes & d'épiglotte. Les muſcles, qui font mouvoir ces différens cartilages, ſont au nombre de dix-ſept; ſavoir, huit pairs & un impair; ils ſont déſignés ſous les noms de ſterno-thyro-hyoïdiens, hyo-thyro-hyoïdiens, thyro-crico-hyoïdiens, crico-aryténoïdiens, thyro-aryténoïdiens ſupérieurs, thyro-aryténoïdiens inférieurs, thyco-aryténoïdiens latéraux & hyo-épiglottique.

1°. Le ſterno-thyro-hyoïdien eſt un muſcle grêle qui s'attache à la pointe du ſternum, monte tout le long de la trachée-artere, & après avoir paſſé par deſſus le thyro-crico-hyoïdien, va ſe terminer par un tendon applati à la partie inférieure &

latérale du cartilage thyroïde. L'ufage de ce mufcle eft d'abaiffer le cartilage en en bas.

2°. L'hyo-thyro-hyoïdien a fon attache au bord inférieur de la branche ou fourchette de l'os hyoïde, defcend le long de la face du cartilage thyroïde; & vient fe terminer à fon bord inférieur en devant de fon corps. L'ufage de ce mufcle eft de lever le cartilage thyroïde.

3°. Le thyro-crico-hyoïdien a fon attache au bord inférieur du cartilage thyroïde, au deffous du précédent, & vient fe terminer au bord inférieur & antérieur du cartilage cricoïde; il fert à rapprocher le cartilage cricoïde vers le thyroïde.

4°. Le crico-aryténo-hyoïdien eft ainfi nommé, à raifon de fa pofition derriere le cartilage cricoïde. Ce mufcle recouvre entiérement la face poftérieure de ce cartilage; il a fon attache aux bords inférieurs de ce même cartilage, s'unit avec fon congénere, & vient fe terminer d'une part par un petit tendon au cartilage aryténoïde, proche fon articulation avec le cricoïde; de l'autre, il fe termine par des portions charnues un peu plus haut fur le corps de ce cartilage même aryténoïde : fa fonction eft de relever ou de porter en arriere ce dernier cartilage.

5°. L'aryténo-hyoïdien eft un petit mufcle fitué fur le corps du cartilage aryténoïde, qui, étant joint avec fon congénere, fert à l'écartement de ces deux pieces cartilagineufes.

6°. Le thyro-aryténo-hyoïdien fupérieur a fon attache dans la face interne du cartilage thyroïde, vers fa partie fupérieure, & vient fe terminer à la partie latérale du cartilage aryténoïde.

7°. Le thyro-aryténo-hyoïdien inférieur a fon atttache intérieurement à cette bande ligamenteufe, qui unit les deux faces du cartilage thyroïde. Ce mufcle eft charnu & très-large; il vient fe terminer à la face latérale du cartilage aryténoïde. L'ufage de ce mufcle & du précédent, eft de retrécir le larynx dans cette partie.

8°. Le thyro-aryténo-hyoïdien latéral a fon attache à la face interne & inférieure du cartilage thyroïde, il fe porte enfuite de devant en arriere, pour fe terminer à l'angle inférieur du cartilage aryténoïde, proche fon articulation avec le thyroïde. La fonction de ce mufcle eft de porter le cartilage aryténoïde en dedans du larynx, pour en diminuer la capacité

9°. L'hyo-épiglottique a fon attache au dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde; il va fe terminer à la partie

inférieure de la convexité de l'épiglotte. Il ſert à relever ce cartilage. La plupart de ces muſcles s'attachent à l'un & à l'autre de ces cartilages, par des portions charnues.

LARYNGIEN, nom que l'on donne à quelque partie qui avoiſine le larynx, ou à quelque dépôt dans cette partie.

LARME, liqueur excrémentielle qui découle des yeux.

LARMIERS, temple du cheval, ou eſpace compris entre le petit angle de l'œil & le derriere des oreilles.

LARMOYEMENT, écoulement involontaire des larmes.

LATÉRAUX DU COL, (muſcles). *Voyez* Col.

LATÉRAUX DE LA QUEUE, (muſcles). *Voyez* Queue.

LAVEMENS. Il n'eſt preſque aucune maladie dans laquelle les lavemens ne ſoient indiqués & ne ſoient avantageux : s'ils ne procurent pas ſeuls la guériſon, ils la préparent & l'aident puiſſamment, en nettoyant les inteſtins des matieres âcres qui les irritent, en les temperant, les rafraîchiſſant & les amoliſſant ; ainſi que preſque tous les viſceres de proche en proche, quoiqu'ils ne parviennent pas juſqu'à eux. Dans preſque aucun cas, ce remede ne peut être dangereux, ni par ſa doſe, ni par ſon adminiſtration fréquente. On ne court aucun riſque de le preſcrire ; on l'employera preſque toujours avec ſuccès, au moins ſans inconvénient. Je parle des lavemens ſimples, faits avec la décoction des plantes émollientes, du ſon, même l'eau naturelle, tiede & ſans aucun mêlange. Il en eſt d'autres plus compoſés, appropriés à certaines maladies, dont l'abus pourroit être dangereux, tels ſont des lavemens aſtringens, quelquefois d'irritans, d'autres nourriſſans, &c. alors la prudence & la circonſpection ſont néceſſaires : mais ces cas ſont peu fréquens, peut-être même n'exiſtent-ils pas. Il eſt rare qu'on ſoit obligé de forcer la nature, on réuſſit plutôt en l'aidant, en la ſoulageant ſans violence & inſenſiblement par les remedes les plus doux & les plus ſimples. Cependant afin que ces remedes opérent le bien qu'on doit en attendre, ils doivent être adminiſtrés dans la portion convenable relativement aux parties qui les reçoivent. L'inteſtin rectum eſt d'un pied & demi ou environ de longueur, a quatre ou cinq pouces de diametre : or les ſeringues dont on ſe ſert ordinairement ne contenant pas au plus trois chopines, que peuvent faire de tels lavemens donnés dans l'intention de délayer non-ſeulement les matieres contenues dans le rectum, mais même dans le colon ? Il faut abſolument en adminiſtrer trois de ſuite, ou avoir une ſeringue qui

contienne quatre pintes ou quatre pintes & demie, autrement ils sont suivis de peu d'effet ; & pour peu que le cheval fasse quelque effort ou quelque mouvement, il les rend, étant restés dans le rectum.

Avant de donner le lavement, il est à propos de vuider le cheval. *Voyez* Vuider.

LEÇON, donner leçon, se dit du cavalier au cheval, & du maître à l'académiste. Le cavalier donne leçon au cheval en lui apprenant les airs de manege ; & le maître, en parlant à l'académiste à cheval, sur la situation de son corps, & sur la façon de conduire son cheval.

LÉGER A LA MAIN, se dit du cheval, qui a la bouche bonne & qui n'appuie presque pas ses barres sur son mors.

LÉGER DU DEVANT, se dit d'un cheval, qui en maniant, maintient son train de devant relevé & plus haut que ses hanches. Avoir la main légere. *Voyez* Main.

LEINE, chassie des yeux.

LENTICULAIRE, qui ressemble à une lentille.

LEUCOMA. *Voyez* Taïe.

LEVÉE, faire une levée, situer sa lance pour enfiler la bague.

LEVER LE DEVANT ou LEVER A COURBETTES, signifie faire des courbettes ; il se dit du cavalier qui les fait faire au cheval, & du cheval qui les fait sous le cavalier.

LEVRES (les), sont ces duplicatures de peau qui se présentent en avant de la bouche ; l'une est supérieure, l'autre inférieure : leur réunion se nomme commissure ; le bord de chaque levre est tranchant, chargé extérieurement de poils fort longs dans certains chevaux ; à ce même bord intérieurement se voit une petite ligne jaunâtre, chargée de petits points épars çà & là, semblables à ceux des paupieres. C'est dans cet endroit que se fait en partie l'adhérence du muscle orbiculaire des levres. La peau intérieurement est mince, lisse & polie ; en s'approchant des dents, elle devient lâche ; & le devient encore davantage à mesure qu'elle se porte vers la commissure des levres.

Le menton fait partie de la levre inférieure dans le cheval ; par conséquent de la bouche. On demande qu'il se termine en pointe ; c'est sur le menton qu'est située la barbe, qui consiste en quelque crins épars çà & là.

Les levres sont mues par le moyen de dix-neuf muscles, dont un est impair, & qui sert d'attache mobile aux autres ; on l'appelle muscle orbiculaire : c'est un composé de fibres rangées circulairement, situées à l'extremité des levres,

lequel, en ſe contractant, ſert à rapetiſſer la bouche.

Les muſcles qui font mouvoir l'orbiculaire, ſont au nombre de dix-huit, neuf de chaque côté; ſavoir, trois propres à la levre ſupérieure, trois pour la levre inférieure, & trois qui ſont communs aux deux levres.

Les muſcles propres de la levre ſupérieure ſont, un releveur, un abaiſſeur & un abducteur.

1°. Le releveur ou grand inciſif, eſt un muſcle charnu & applati ſupérieurement, tendineux inférieurement; il a ſon attache ſur l'os du grand angle; il paſſe enſuite ſous l'abducteur, & devient plus rond; après quoi, il ſe porte de derriere en avant, paſſe ſur les os du nez, & forme un tendon arrondi, lequel, en ſe réuniſſant avec ſon congénere, s'applatit, devient très-large, & va ſe perdre dans le muſcle orbiculaire des levres. Son uſage eſt de retirer la levre en haut. C'eſt ce muſcle que bien des gens coupent dans l'idée de décharger la vue: cette opération, qui ne devroit pas être décrite, l'eſt ici pour en faire voir l'abus: ceux qui la pratiquoient, faiſoient une inciſion dans la partie ſupérieure, de chaque côté de la tête à l'attache de ce muſcle, & une à la partie inférieure, à l'inſertion de ſon tendon; puis ils prenoient une corne de chamois, & tiroient ce bout; par-là ils obligeoient les deux muſcles à ſortir par en bas; cette opération, quoique dangereuſe, ne laiſſoit pas d'être en vogue, il n'y a pas long-temps, à Paris, & demandoit beaucoup de force & d'adreſſe. J'ai même vu des gens tirer vanité de leur dextérité à la pratiquer.

2°. L'abaiſſeur, ou petit inciſif, eſt un petit muſcle ſitué ſous la levre: il a ſon attache au bord alvéolaire des coins & des dents mitoyennes, par des fibres charnues, & va enſuite ſe perdre dans le muſcle orbiculaire. Son uſage eſt de rabaiſſer la levre; il faut remarquer que ce muſcle eſt très-foible, attendu que la levre tombant par ſon propre poids, il ne lui faut pas une grande force pour l'abaiſſer.

3°. L'abducteur eſt le plus large des trois, il eſt ſitué latéralement, & a ſon origine au deſſus de la future tranſverſale, par un tendon aponévrotique; enſuite, il devient charnu, paſſe par deſſus la tête du grand inciſif, puis il ſe diviſe en deux portions, dont l'une paſſe par deſſus le divergent ou le pyramidale, & l'autre par deſſous; enſuite ces fibres toujours charnues, vont ſe terminer dans le muſcle orbiculaire. L'uſage de l'abducteur eſt d'écarter la levre ſupérieure, en la portant un peu en en haut.

On compte trois muſcles propres pour la levre inférieure.

1°. Le long releveur a ſon origine à la baſe de l'apophyſe coronoïde, & ſe confond avec le muſcle molaire dans la moitié de ſon étendue; lorſqu'il eſt parvenu vers les barres, il ſe ſépare & forme un tendon qui va ſe terminer dans l'orbiculaire inférieurement un peu en dedans.

2°. Le court abaiſſeur prend ſon origine au bord alvéolaire de la dent du coin, & de la mitoyenne; & va ſe terminer dans le muſcle orbiculaire.

3°. L'abducteur prend ſon origine du muſcle peaucier qui recouvre le muſcle maſſeter, proche l'angle de la mâchoire antérieure, enſuite il monte, en croiſant, le long releveur pour ſe terminer au muſcle orbiculaire. L'uſage de l'abducteur eſt de fixer la levre inférieure en arriere, en l'abaiſſant un peu.

Les muſcles communs aux deux levres ſont 1°: le zygomatique qui a ſon attache à la crête zygomatique de l'os de la pommette, ſur l'attache du muſcle maſſeter, par un tendon aponévrotique, paſſe par deſſus le bucinateur, & va ſe terminer par des fibres charnues, au muſcle orbiculaire à la commiſſure de la bouche. L'uſage de ce muſcle eſt de tirer la bouche ſur le côté.

2°. Le bucinateur s'attache à la partie moyenne de l'os maxillaire, au deſſous du trou du même nom, par une portion tendineuſe; ſes fibres s'écartent enſuite, & vont ſe terminer au bord alvéolaire maxillaire de la mâchoire inférieure: le centre de ce muſcle eſt coupé par une petite ligne tendineuſe. Son uſage paroît être de ſervir à la maſtication, en ramenant les alimens dans la bouche.

3°. Le molaire eſt très-long; il a ſon origine à la partie inférieure de l'apophyſe coronoïde, en deſcendant tout le long de la mâchoire; il s'y attache de même qu'au bord alvéolaire de l'une & de l'autre mâchoire, & ſe termine au muſcle orbiculaire. Son uſage eſt de tirer auſſi la commiſſure de la bouche, & de faciliter la maſtication.

LIBERTÉ. Sauteur en liberté. *Voyez* Sauteur.

LIBERTÉ DE LANGUE. *Voyez* Bride.

LICE, barriere de bois qui borde & termine la carriere du manege. Entrer en lice, c'eſt entrer à cheval en dedans de la lice, pour y courir, ou pour joûter, comme on faiſoit du temps des joûtes & des carrouſels.

LICOU ou LICOL, eſpece de têtiere de cuir dont on attache les chevaux dans les écuries à la mangeoire, au moyen d'une ou deux longes.

LIÉGE eſt un morceau de bois en forme de petite aîle, qui eſt aux deux côtés du pommeau de la ſelle, & qui s'ap-

pelle batte, lorsqu'il est couvert de cuir & embelli de clous.

LIEU, ce terme se dit de la posture & de la situation de la tête du cheval; aussi un cheval porte un beau lieu, lorsqu'il releve son encolure; mais on dit plus communément qu'un cheval porte beau, pour dire qu'il a l'encolure relevée.

LIGAMENS (les) sont des trousseaux de fibres blanchâtres; ils sont moins durs, plus flexibles, moins élastiques que les cartilages, & composés de plusieurs paquets filamenteux très-serrés, ils servent pour la plus grande partie à maintenir les articulations. Les uns sont longs, ronds extérieurement, & applatis du côté de l'articulation; ils font la fonction de cordon: d'autres sont plats, & servent comme d'enveloppe ou de bandelettes. L'usage de tous les ligamens est de contenir, soit des parties dures, soit des parties molles. C'est de ces premiers qu'il est ici question.

Il y a des ligamens de deux sortes de substance. Les uns sont jaunâtres & composés de fibres paralleles entre elles, qui forment comme de petits paquets séparés; ils sont destinés à contenir les os & même les parties molles; par la simple ébullition, ils ne deviennent point mucilagineux, comme les tendons & les ligamens des extrêmités, &c. dont nous allons parler; ils ressemblent au contraire à l'amiante, ils ne changent ni de forme ni de couleur, & n'ont presque point de souplesse; ce qui démontre qu'ils tiennent de la nature de l'os.

Il faut considérer dans la liaison des os, huit especes de ligamens, savoir des ligamens latéraux, des ligamens capsulaires, des ligamens croisés, des ligamens intermédiaires, des ligamens inter-osseux, des ligamens transversaires, d'ovalaires & de suspenseurs. La plupart de ces ligamens s'attachent à des os fixes; d'autres s'attachent d'une part à des os mobiles, tels que les ligamens de la rotule au tibia, des os sésamoïdes du boulet au paturon; d'autres sont situés dans des articulations, tels que les ligamens croisés, les ovalaires de la mâchoire inférieure, & quelques-uns de l'articulation du genou & du jarret.

De tous ces ligamens, il en est de grands & de petits; il en est de communs & de propres. Du nombre des communs, sont le ligament vertébral supérieur, le vertébral inférieur, le ligament commun du sternum, & les ligamens communs des articulations du genou & du jarret.

On compte parmi les propres, le ligament capsulaire de l'omoplate avec l'humerus, du femur, avec la cavité cotyloïde du bassin.

Les ligamens des parties molles ſont de différentes formes, il y en a de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de tranſverſaires, &c.

La nature de ces ligamens n'eſt pas la même : les uns ſont jaunâtres, & les autres blancs ; les premiers ſe trouvent ſur les muſcles du bas-ventre & en dedans de l'épaule ; ces ligamens ſervent, comme nous l'avons dit, à contenir les parties molles : parmi les ligamens qui ſervent aux os, il n'y a que le ligament vertébral ſupérieur qui ſoit dans cette nature.

LIGAMENTEUX, qui appartient, qui a rapport aux ligamens.

LIGNE DE LA VOLTE, eſt la ligne circulaire ou ovale que le cheval ſuit en travaillant autour d'un pillier ou d'un centre imaginaire.

LIGNE D'UN QUARRÉ, ſont quatre lignes droites, égales, diſpoſées en quarré, qu'un cheval décrit en paſſant de l'une à l'autre, en marquant les coins, autant que faire ſe peut.

LIGNE DU BANQUET, c'eſt celle que les éperonniers s'imaginent en forgeant un mors, pour déterminer la force ou la foibleſſe qu'ils veulent donner à la branche pour la rendre hardie ou flaſque.

LYMPHATIQUE, qui eſt de la nature de la lymphe.

LIMONNIER, cheval que l'on met au limon d'une charrette, qui s'attele entre les deux limons.

LINGUAL, qui appartient à la langue.

LITHOTOME, eſpece de biſtouri deſtiné à faire une inciſion pour tirer la pierre contenue dans la veſſie.

LITIERE, paille dénuée de grain qu'on met ſous les chevaux pour qu'ils ſe couchent deſſus à l'écurie. Faire la litiere, c'eſt mettre la litiere neuve, ou remuer la vieille avec des fourches, pour que le cheval ſoit couché plus mollement.

LOBE, prolongement, partie ſéparée d'un corps quelconque : on dit des lobes du poûmon, du cerveau, &c.

LOBULE, petit lobe.

LOCHER, ſe dit du fer qu'on entend faire un peu de bruit quand le cheval marche, lorſqu'il ne tient plus gueres. Ce terme n'eſt gueres d'uſage, on dit plus communément qu'il bat.

LOMBAIRE, qui appartient aux lombes.

LOMBAIRES (glandes). *Voyez* Ventre poſtérieur.

LOMBES, ſont les parties latérales de la région ombilicale.

LONGE (la) eſt une corde longue, de la groſſeur du petit doigt, au bout de laquelle il y a une boucle attachée à un cuir, que l'on paſſe dans l'anneau du milieu du caveçon de fer. Cet inſtrument eſt excellent pour accoutumer les jeunes chevaux à trotter ſur des cercles, avec le ſecours de la chambriere ; il ſert encore pour ceux qui ſont rétifs, qui retiennent leurs forces par malice, ou qui ſont ramingues, comme nous le dirons en ſon lieu.

LONG-JOINTÉ, les chevaux dont le paturon eſt long, ſe porte en avant de haut en bas, s'appellent long-jointés ; ce défaut eſt plus ſouvent un vice de conformation que d'accident ; il n'y a pas de remede ; celui qui eſt accidentel vient à la ſuite d'une ou de pluſieurs extenſions du tendon. Quant au remede. *Voyez* Extenſion de tendon.

LONGUEUR, paſſager un cheval de ſa longueur, c'eſt le faire aller en rond de deux piſtes, ſoit au pas, ſoit au trot, ſur un terrein ſi étroit que les hanches du cheval étant au centre de la volte, la longueur du même cheval ſoit à peu près le demi-diametre de la volte, & qu'il manie toujours entre deux talons, ſans que la croupe échappe, ou qu'il marche plus vîte ou plus lentement à la fin qu'au commencement.

LOPIN, lingot de fer, ou morceau compoſé de différentes pieces avec lequel on forge le fer.

LOUPE, humeur enkyſtée. *Voyez* Coude, (loupe au).

LOUVET (le) eſt une maladie peſtilentielle & épidémique qu'a décrite, le premier, M. Reynier, médecin de Lauſanne, & qui paroît, ſelon cet auteur, être une maladie particuliere du pays ; comme cette maladie ne nous eſt pas particuliere, & que les ſymptomes dont parle cet auteur, ſe ſont rencontrés dans les épidémies, nous renvoyons à ce mot.

LOYAL. Cheval loyal eſt celui qui emploie ſes forces dans tel exercices que ce ſoit ; ſans marquer aucune réſiſtance : on dit bouche loyale.

LUCIDE (cornée) ou tranſparente. *Voyez* Œil.

LUNAIRE, qui reſſemble ou qui a rapport à la lune.

LUNATIQUE, (maladie de l'œil appellée . La lunatique n'eſt autre choſe qu'un épaiſſiſſement de l'humeur aqueuſe, occaſionnée par ſon ſéjour dans la chambre antérieure de l'œil, & par l'opacité de la cornée tranſparente : elle eſt aſſez ſouvent héréditaire ; elle arrive ſur-tout aux chevaux élevés dans les marécages. Cette maladie ſe manifeſte par le gonflement des paupieres, leur chaleur, l'é-

coulement des larmes, & par l'opacité de l'œil qui devient trouble & chargé. Ces ſymptomes diſparoiſſent après quatre ou cinq jours, quelquefois plus tard; mais ils reviennent quelque temps après, un mois ou plus, juſqu'à ce que l'œil ſoit entiérement perdu, ſouvent un an ou deux après la premiere attaque. Ces rechûtes périodiques avoient fait croire que la lune influoit ſur ce mal, d'où lui vient ſon nom de lunatique, & fluxion lunatique. Pour tout remede, il faut appliquer un ou deux ſétons, ſous la criniere du cheval, avoir ſoin de les graiſſer, & de les retourner dans la plaie, & laver les yeux avec de l'eau fraîche tous les matins. (1) Quelquefois cet accident arrive à la ſuite d'un coup que l'animal aura reçu ſur la cornée tranſparente; l'humeur aqueuſe s'épaiſſit, ſéjourne, devient âcre, corrode l'uvée. Dans ce cas, on donnera un coup de lancette dans la chambre antérieure, à la partie inférieure de la cornée tranſparente, proche le ligament ciliaire, pour ouvrir iſſue entiere à cet épaiſſiſſement, & faire en ſorte que la cicatrice n'empêche pas les rayons de lumiere de paſſer. L'inſtrument dont on doit ſe ſervir pour cette opération, eſt une lancette courbe, afin qu'en plongeant on ne ſoit pas dans le cas d'attaquer l'iris, d'autant plus que l'œil ſe retire dans le fond de l'orbite. Cette opération m'a réuſſi pluſieurs fois, je l'ai même réitérée juſqu'à cinq fois dans le même cheval. Le traitement eſt le même que dans la cataracte, c'eſt-à-dire, qu'on appliquera des compreſſes à fenêtres imbibées d'eau tiede.

LUNETTES (les) ſont deux eſpeces de petits chapeaux de cuir, dont on ſe ſert pour mettre ſur les yeux d'un cheval qui ne veut point ſe laiſſer monter, qui veut mordre le cavalier, qui l'approche pour le frapper du pied de devant.

LUXATION, déplacement d'un os qui ſort de ſa cavité, ou dérangement de ceux qui ſont naturellement unis enſem-

---

(1) On voit combien eſt erronée & pernicieuſe la méthode de M. Vitet qui preſcrit des irritans, tels que la couperoſe, l'alun, la chelidoine, la fumée de tabac, &c, qui ne peuvent qu'augmenter l'épaiſſiſſement & l'inflammation. Introduiſez dans l'œil un morceau d'un onguent, dit ce médecin, avec parties égales de miel & de vitriol blanc. Un profeſſeur peut-il ordonner de pareils remedes? Sera-ce un reproche mal fondé que de dire que cet hippiatre ne connoît ni la maladie, ni la vertu du remede? encore s'il eût eu l'adreſſe de ſubſtituer la graiſſe au miel, on auroit pû croire, par ce raiſonnement ſophiſtique, que le vitriol, uni à la graiſſe, empêchoit une partie de l'action de ce premier.

ble. Cette maladie regarde plus les ligamens que les os mêmes. Il y a des luxations incomplettes & complettes. Celles-ci ont rarement lieu, à moins qu'il n'y ait une rupture de ligamens & souvent de tendons. On divise encore les luxations en simples, en composées & en compliquées; ces différences sont peu utiles, & se rapportent aux deux premieres especes. La luxation est incomplette, lorsqu'il y a une forte extension de ligament, ou qu'un os se porte en dehors de sa cavité, ou s'écarte du centre de l'os dont il est voisin : elle est complette, lorsque la surface d'un os est totalement séparée de celle d'un autre os sur lequel il se porte en avant, en arriere ou sur les côtés. Presque toutes les luxations viennent d'efforts, de coups, ou de chûtes, lesquelles produisent un relâchement plus ou moins considérable dans les ligamens. Quand elles sont complettes, il faut tâcher de les réduire, c'est-à-dire, de rejoindre les os les uns aux autres, & de les mettre en leur place; puis employer les remedes indiqués pour la fracture. Si la luxation est incomplette, elle se traitera simplement par les embrocations aromatiques & vulnéraires, telles que la décoction de sauge, de romarin, de thym, &c. dans laquelle l'on ajoutera une pinte de lie de vin sur deux pintes de décoction : le repos contribuera aussi beaucoup à la guérison de cette derniere espece de luxation, qui arrive fréquemment aux articulations depuis le boulet jusqu'en bas. Pour y remédier, il faut bien se garder de faire tirer l'épine, comme l'ont conseillé plusieurs auteurs, & comme je le vois encore pratiquer : car, par ce moyen, la luxation qui étoit incomplette, peut devenir complette.

LUZERNE, plante que l'on donne aux chevaux. *Voyez* Cheval (nourriture du).

LYCOPERDON ou VESSE DE LOUP, est une espece de champignon que l'on trouve dans les bois, dans les endroits un peu humides, & qui, quand il est mur, contient une poudre jaunâtre dont la propriété est d'arrêter le sang des arteres, en l'appliquant à l'orifice des vaisseaux : découverte que fit mon pere, & qu'il présenta à l'académie royale des sciences, le 18 Septembre 1750; elle fut examinée par MM. de Jussieu & Bouvard qui en firent un rapport à l'académie, avantageux & honorable pour lui.

LYMPHE, ce mot s'entend ou de la partie sérieuse du sang, ou de la parrie fibreuse; car à bien dire, la premiere n'est point, quoiqu'on en dise, capable de se congeler, comme le blanc d'œuf. *Voyez* Sang.

M.

M.

MACHEFER, craſſe du fer que l'on jette; c'eſt un mêlange de fer fondu & de terre.

MACHELIERES (dents). *Voyez* Dents molaires.

MACHER SON MORS, ſe dit d'un cheval qui remue ſon mors dans ſa bouche, comme s'il vouloit le mâcher; c'eſt une action qu'un cheval fait quand il eſt en vivacité ou en gaieté.

MACHICATOIRE, qui ſe mâche, qui ſe conſomme en mâchant. *Voyez* Maſtigadour.

MACHOIRE INFÉRIEURE, (la) eſt compoſée de deux pieces dans les jeunes poulains, & d'une ſeule dans les vieux chevaux; vue poſtérieurement, on la diviſe en trois parties, ſavoir, une antérieure ou inférieure, & deux poſtérieures ou ſupérieures. On remarque, dans la partie inférieure, une crête & une rainure, pour l'attache de pluſieurs muſcles; trois trous, dont l'un eſt ſitué à la partie moyenne & ſe nomme mentonnier, & deux autres aux parties latérales, par leſquels paſſent une artere, une veine & un nerf; ſix cavités plus ou moins profondes, à raiſon de l'âge, on les nomme alvéoles, elles ſont deſtinées à recevoir les dents inciſives; on voit deux autres cavités placées un peu en arriere, pour loger les crochets dans les chevaux & dans les jumens bréhaignes.

En s'écartant, cet os s'élargit; il forme les deux branches que nous avons appellées la partie ſupérieuſe; à chaque extrêmité ſe remarquent deux apophyſes principales, dont l'une eſt plate & nommée coronoïde; & l'autre, ſituée poſtérieurement à celle-ci, eſt arrondie, & s'appelle condyle; cette derniere eſt enduite d'un cartilage, & eſt moins élevée que la précédente, ces deux éminences forment une échancrure qui facilite le mouvement de cet os ſur la mâchoire ſupérieure. On conſidere dans chaque branche deux faces, une externe & une interne; deux bords, un ſupérieur & un inférieur.

Tout ce que l'on obſerve ſur la face externe, ce ſont de légeres inégalités, où vient s'attacher le muſcle maſſeter.

L'interne, au contraire, eſt un peu cave, on y remarque

un trou au deſſous des condyles, lequel donne paſſage à une artere, à une veine, & à un nerf : on y voit auſſi pluſieurs inégalités auxquelles s'attache le muſcle maſſeter interne ou ſphénoïdal.

Le bord inférieur eſt très-large & arrondi, paroiſſant ſe replier dans ſes deux faces pour ſervir d'attache à la plus grande partie des muſcles dont nous venons de parler. Le reſte de ce bord, en ſe prolongeant dans ſa partie inférieure vers les dents inciſives, eſt très-arrondi dans les poulains, & tranchant dans les vieux chevaux, parce que les dents de ces derniers, montant en enhaut, obligent les tables de cet os à ſe rapprocher; par la même raiſon, la partie inférieure des dents dans les jeunes chevaux étant large, les oblige de s'écarter.

Le bord ſupérieur de cet os eſt très-large & percé de ſix trous, quelquefois de ſept pour loger les dents molaires ou machelieres, ces trous ſe rempliſſent avec l'âge ; ce bord devient alors tranchant & fait fonction de dents.

La mâchoire inférieure eſt articulée avec la ſupérieure, par ſa jonction avec l'os temporal. Son mouvement eſt celui du genou, car la mâchoire ſe porte en avant, en arriere, en en bas, ſe releve, & ſe meut ſur les côtés ſpécialement, c'eſt-là ſon principal mouvement; les dents du bord d'une mâchoire ne peuvent ſe rencontrer juſte avec celles de l'autre, ſans que cette mâchoire ne porte ſur le côté ; leur poſition l'une ſur l'autre le prouve. La mâchoire inférieure eſt plus étroite, de façon que le bord externe des dents de cette mâchoire, porte ſur le bord interne des dents de la mâchoire ſupérieure.

La mâchoire inférieure eſt unie avec la ſupérieure, par ſes condyles ; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal de derriere, & en deſſous de l'arcade zygomatique, par deux ligamens, un poſtérieur & un capſulaire ; le poſtérieur s'attache derriere l'apophyſe zygomatique, & va ſe terminer derriere les condyles de la mâchoire, un peu en dedans : le capſulaire s'attache tout autour des bords de la partie cartilagineuſe de ces deux os, il a une portion, en partie cartilagineuſe & en partie ligamenteuſe, laquelle eſt d'une forme ovalaire ; cette portion eſt comme flottante dans l'articulation, & paroît fort inutile ; je crois cependant qu'elle donne à la mâchoire la facilité de ſe retirer en arriere.

La mâchoire inférieure eſt abaiſſée, relevée, portée en arriere & ſur les côtés par le moyen de dix muſcles, cinq de chaque côté ; ces muſcles ſont, le ſterno-maxillaire, le

masseter externe, le masseter interne, le crotaphite & le stylo-maxillaire.

1°. Le sterno-maxillaire est le plus long des cinq ; il a son attache à la partie antérieure & supérieure du sternum, rampe le long des parties latérales de la trachée-artere, en augmentant de volume jusqu'à la partie moyenne, ensuite il vient en diminuant, s'attacher par un tendon applati, à l'angle arrondi de la mâchoire inférieure : son usage est de tirer ou d'abaisser la mâchoire inférieure, de contrebalancer l'action des releveurs lorsque la mâchoire est abaissée ; mouvement qui ne demanderoit l'action d'aucun muscle, puisque son poids seul suffit ; ce muscle, ainsi que le stylo-maxillaire, ne sert qu'à déterminer les releveurs à se relâcher.

2°. Le masseter externe est le plus considérable, le plus fort, le plus volumineux de cette partie, c'est celui qui forme la joue ; il a son attache par des tendons très-forts, tout le long du bord de l'apophyse zygomatique de l'os de la pommette, tout le long du bord saillant du maxillaire inférieur, & même au dessous ; ensuite il se porte, en s'épanouissant un peu, sur la face externe de l'os & de la mâchoire inférieure, & va s'attacher, par des tendons très-forts, à tout le bord externe de cette mâchoire. D'ailleurs, il s'implante à ces inégalités dont nous avons parlé, & qui sont répandues sur la surface de cet os. Ce muscle, au dessous de l'articulation de la mâchoire avec le temporal, est composé de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne : les fibres de ce premier sont de devant en arriere, dans l'interne, elles vont de derriere en avant. Son usage est de tirer la mâchoire un peu en arriere en l'élevant.

3°. Le masseter interne a son attache fixe à l'os sphénoïde, à côté de son corps, par des fibres tendineuses très-fortes : ce muscle descend le long de la face interne de la mâchoire inférieure en s'élargissant, & après s'être attaché à cette face, il va se terminer au bord interne de cette même mâchoire. Son usage est comme dans le précédent, de relever la mâchoire.

4°. Le muscle crotaphite est celui qui recouvre le pariétal, & que l'on apperçoit lorsque l'on a enlevé le muscle commun de l'oreille, il a son attache à la crête antérieure de l'occipital, à la suture squammeuse des temporaux, au bord postérieur de l'os frontal ; il recouvre le pariétal & la partie écailleuse des temporaux, il descend ensuite derriere l'or-

bite, le long de cette cavité, que l'on nomme saliere; puis il va embrasser l'apophyse coronoïde, soit en dedans, soit en dehors; & vient se terminer à deux ou trois travers de doigt au dessous. Ce muscle se confond inférieurement avec le masseter interne. Son usage est aussi de relever la mâchoire inférieure.

5°. Le stylo-maxillaire, (ainsi nommé par M. Bourgelat) a son attache aux cornes de l'occipital, passe par dessous l'insertion du sterno-maxillaire, & va se terminer par un tendon très-fort, au bord postérieur de la mâchoire inferieure. Son usage est de retirer cet os en arriere & de l'abaisser.

La mâchoire est portée à droite & à gauche, non pas par l'action des muscles qui lui sont particuliers; mais par l'action des muscles masseters, & principalement par l'action du stylo-maxillaire qui agissant séparément, oblige la mâchoire de se porter du côté du montoir, si c'est le muscle de ce côté qui se contracte; elle se porte de l'autre côté, lorsque c'est le muscle opposé qui entre en contraction; de même la mâchoire sera portée du côté du montoir, si le plan interne du masseter externe de ce côté, entre en contraction, & qu'il se trouve aidé, en même-temps, par la contraction du masseter interne dehors le montoir; de même encore la mâchoire sera portée du côté hors le montoir, lorsque le masseter de ce côté & le masseter externe du montoir entreront en contraction. Ce mouvement de froissement, qui est essentiel pour la mastication, est peu apparent dans les chevaux; & quand il est outré, c'est un défaut que l'on appelle faire les forces; ce mouvement est très-marqué dans les bœufs, dans les moutons, & en un mot dans toutes les bêtes ruminantes. Lorsque ce mouvement cesse dans ces animaux, c'est souvent un des premiers symptomes de maladie. L'usage des muscles de la mâchoire inférieure, est de servir à la mastication.

MAIGREUR. *Voyez* Atrophie.

MAILLE. *Voyez* Bride.

MAILLON. *Voyez* Bride.

MAIN, terme qui s'emploie dans les expressions suivantes par rapport au cheval: avant-main, arriere-main. Cheval de main est un cheval de selle qu'un palefrenier mene en main, & qui doit servir de monture à son maître quand il le juge à propos. Un cheval entier à une ou aux

deux mains. *Voyez* Entier. Le cheval qui eſt ſous la main à un carroſſe eſt celui qui eſt attelé à la droite du timon du côté de la main droite du cocher qui tient le fouet : celui qui eſt hors la main eſt attelé à gauche du timon. Aller aux deux mains, ſe dit d'un cheval de carroſſe, qui n'eſt pas plus gêné à droite qu'à gauche du timon. Léger à la main. *Voyez* Léger. Etre bien dans la main, ſe dit d'un cheval dreſſé, & qui obéit avec grace à la main du cavalier. Peſer à la main. *Voyez* Peſer. Obéir, répondre à la main, battre, tirer à la main, forcer la main. *Voyez* tous ces termes à leurs lettres.

Tourner à toutes mains, ſe dit d'un cheval qui tourne auſſi aiſément à droite qu'à gauche. Le terme de main s'emploie auſſi par rapport au cavalier. La main de dedans, la main de dehors. *Voyez* Dedans, Dehors. La main de la bride eſt la main gauche du cavalier. La main de la gaule, de la lance, de l'épée, c'eſt la main droite. L'effet de la main, c'eſt la même choſe que l'effet de la bride. *Voyez* Bride. La main haute, eſt la main gauche du cavalier, lorſque tenant la bride, il tient ſa main fort élevée au deſſus du pommeau. Avoir la main légere, c'eſt conduire la main de la bride, de façon qu'on entretienne la ſenſibilité de la bouche de ſon cheval. N'avoir point de main, c'eſt ne pas ſavoir conduire la main de la bride, & échauffer la bouche de ſon cheval, ou en ôter la ſenſibilité. Partir de la main, faire une partie de main, faire partir ſon cheval de la main, ou laiſſer échapper de la main : toutes ces expreſſions ſignifient faire aller tout-à-coup ſon cheval au galop. On appelle preſteſſe de main, l'action vive & prompte de la main du cavalier, quand il s'agit de ſe ſervir de la bride. Affermir ſon cheval dans la main, ſoutenir ſon cheval de la main, tenir, ſentir ſon cheval de la main, rendre la main, changer de main, promener, mener un cheval en main, ſéparer les rênes dans la main, travailler de la main à la main. *Voyez* tous ces mots à leurs lettres.

MAINTENIR SON CHEVAL AU GALOP, la même choſe qu'entretenir. *Voyez* Entretenir.

MAITRE D'ACADÉMIE, chef d'une académie. Etre maître de ſon cheval, ſavoir le conduire & le faire obéir à ſa volonté.

MAITRE A DANSER, (avoir les pieds en) ſe dit d'un cheval dont les pieds de devant ſe déverſent en de-

hors ; ce défaut eſt un des plus grands, & fait que le cheval ſe berce en marchant ; il eſt très-rare de voir cet accident arriver aux chevaux qui ſont chargés d'épaules ; de même que l'on voit peu de chevaux dans le maraſme les avoir droits devant eux.

MAL DE CERF : on donne ce nom à une maladie dans laquelle le cheval devient roide de tous ſes membres, ou d'une partie, comme le cerf lorſqu'il tombe de laſſitude & de fatigue, après avoir été vivement pourſuivi à la chaſſe.

Si le cou eſt attaqué, le cheval ne peut remuer, ni le cou ni la tête : ſi ce ſont des vertebres, il ne peut pas recevoir les rênes ; ſi c'eſt l'avant-main, toutes les parties de devant ſont roides & ſans mouvement. Lorſque le mal affecte toutes les parties, le cheval ſemble être tout d'une piece, il eſt roide de tous les membres. Ce dernier cas eſt rare ; j'en ai cependant vu des exemples. Quelquefois les muſcles de l'œil ſont en contraction, & le globe tourne ſans ceſſe dans l'orbite, il fait de grands mouvemens, & l'onglet s'éleve juſqu'à la cornée tranſparente.

La cauſe immédiate de cette maladie, eſt la contraction permanente des muſcles, qui tient les parties roides. Pour faire mieux entendre la cauſe de cette contraction, il eſt néceſſaire de dire quelque choſe des eſprits animaux. C'eſt d'eux que viennent le mouvement & le ſentiment de toutes les parties. Après avoir été ſéparés du ſang dans la ſubſtance corticale du cerveau, ils paſſent de cellules en cellules dans la ſubſtance médullaire, & de là dans un réſervoir commun, d'où ils ſont portés dans les nerfs : 1°. par l'action des membranes du cerveau, c'eſt-à-dire, de la dure-mere, & de la pie-mere ; les membranes ſe contractent, compriment légérement les cellules de la ſubſtance du cerveau & le réſervoir ; par cette compreſſion légere & réglée, les eſprits animaux ſont obligés de ſe porter d'une maniere uniforme dans toutes les parties du corps, pour leur donner la vie.

La ſeconde cauſe de l'impulſion des eſprits animaux dans les nerfs, eſt le battement des arteres du cerveau, leſquelles, ainſi que toutes les autres, ſe dilatent & ſe reſſerrent : en ſe dilatant, elles ſoulevent la ſubſtance du cerveau ; & lorſqu'elles ſe reſſerrent, le cerveau, retombant par ſon propre poids, comprime légérement les cellules & le réſervoir des eſprits animaux, qui ſont obligés de couler

dans les nerfs. Ainsi l'influxion de ces esprits dépend de l'action des membranes sur le cerveau, & du battement des arteres.

Si la compression est réglée, modérée, & égale, les esprits animaux se distribueront également, & dans une quantité modérée, dans toutes les parties du corps, & c'est l'état de santé.

Si la compression est plus forte, les esprits animaux couleront en plus grande quantité & avec plus de force dans toutes les parties; & la contraction des muscles sera plus considérable.

Si la contraction est permanente, la contraction des muscles le sera aussi. Si la compression se fait successivement, la contraction sera successive. Si la compression est inégale, l'influxion des esprits se fera d'une maniere inégale, & la contraction des muscles aura lieu dans une partie & non dans une autre. Si la compression se fait d'une maniere permanente sur une partie seulement du réservoir commun; il en résultera une contraction permanente dans une partie du corps seulement. Si la compression agit sur tout le réservoir commun, alors les muscles de toutes les parties du corps entreront en contraction, & il y aura roideur dans tous les membres.

Ceci posé, il est facile de voir que la contraction permanente des muscles dans le mal de cerf, est produite par la trop grande quantité d'esprits animaux qui coulent d'une maniere permanente dans les nerfs, qui vont se distribuer aux muscles continuellement contractés & que cet influxion permanente du liquide animal dépend de la compression des membranes & de la substance du cerveau, causée par le battement des arteres qui s'y distribuent. Cette compression vient de l'engorgement des vaisseaux du cerveau; engorgement qui naît de l'épaississement du sang & de sa trop grande quantité, ou de sa raréfaction.

Les causes de l'épaississement sont : 1°. les violens exercices : 2°. les sueurs immodérées qui dissipent les parties les plus fluides du sang, & qui dessechent les plus grossieres & les plus épaisses : 3°. le défaut de boisson : 4°. le froid : 5°. les pluies & l'humidité de l'endroit où le cheval habite.

La trop grande quantité de sang vient de la trop grande quantité d'alimens bien digérés, du défaut d'exercice; il se forme alors plus de sang qu'il ne s'en dissipe.

La raréfaction du sang vient de l'exercice immodéré,

des courses trop longues, de la chaleur excessive, de la fievre, de l'âcreté du même fluide & de son trop grand mouvement.

Cette maladie se reconnoît aisément par la roideur des membres.

Le mal de cerf est toujours dangereux, parce qu'il attaque une partie essentielle à la vie.

Il faut d'abord mettre le cheval à une diete exacte, & prescrire des remedes généraux, ensuite venir à la saignée qui doit être répétée suivant le besoin. Il faut traiter le cheval à peu près comme dans le vertigo ; mais on insistera davantage sur les saignées. On fera avaler abondamment au cheval, de la décoction délayante, humectante & rafraîchissante, dont j'ai parlé à l'article Vertigo ; elle servira à détremper le sang, & à lui rendre cette fluidité qui le fait circuler librement dans les vaisseaux du cerveau ; elle servira encore à modérer & à appaiser la raréfaction du sang, si elle est cause de l'engorgement. Les lavemens émolliens sont très-utiles ; ils tempérent l'ardeur & le mouvement du sang, & diminuent la tension des fibres.

Après avoir fait précéder ces remedes, il faut ouvrir un ou deux sétons aux côtés du cou, pour détourner une partie de l'humeur qui se porte à la tête ; on les laissera couler pendant quelque temps, afin d'empêcher l'immobilité dans laquelle le cheval tombe quelquefois, & on aura soin de les graisser tous les jours avec le basilicum.

Lorsque les symptomes violens sont dissipés, & que la maladie paroît céder aux remedes, il seroit bon de donner un purgatif pour nettoyer les premieres voies, lesquelles dans cette espece de maladie sont toujours chargées d'un mauvais levain qui passe dans le sang & entretient la maladie. Mais comme les chevaux sont difficiles à purger, qu'on ne peut guere connoître la dose juste des purgatifs, je n'ose insister sur ce point, quoique l'indication soit précise.

On peut donner en toute sûreté quelques lavemens purgatifs faits avec la décoction des plantes émollientes, dans laquelle on ajoutera quatre onces de pulpe de casse, avec trois grains de tartre stibié, afin de stimuler les gros boyaux qui sont paresseux, & de les nettoyer en faisant sortir les matieres pourries & fermentées dont ils sont farcis, & qui entretiennent la maladie.

MAL D'ASNE. On appelloit ainsi autrefois les peignes humides, qui sont les poireaux aux jambes.

MAL DE FEU ou MAL D'ESPAGNE : on dé-

ſigne ſous ces noms, une maladie dans laquelle le cheval a la tête baſſe, eſt toujours triſte, ne ſe couche que rarement, & s'éloigne toujours de la mangeoire : elle eſt accompagnée d'une fievre conſidérable ; on la reconnoît par le battement fréquent & la palpitation du cœur qu'on ſent. Si l'on porte la main ſur la poitrine, du côté de l'épaule, on ſent même quelquefois battre l'artere-aorte, en portant la main ſur les reins : on donne preſque toujours le nom de mal de feu, à la fievre.

Le mal de feu vient de la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau, laquelle eſt ordinairement produite par la fievre. Dans l'état fébrile, le ſang eſt en mouvement, & ne circule pas librement dans les extrêmités capillaires ; ce qui l'oblige à ſe porter, en grande quantité & avec rapidité, au cerveau ; il y engorge les vaiſſeaux, & produit la peſanteur de la tête, la triſteſſe & l'abbatement du cheval. Ainſi dans toutes les maladies inflammatoires, telles que la pleuréſie & la péripneumonie, la circulation étant interrompue dans certaines parties, le ſang eſt pouſſé abondamment au cerveau & cauſe le mal de feu.

Les engorgemens du cerveau ſont fréquens ; ce qui n'eſt pas ſurprenant ; 1°. parce que ce viſcere étant mol & preſque ſans reſſort, il permet aiſément la ſtagnation du ſang : 2°. parce qu'il ſe porte une grande quantité de ce fluide au cerveau par les deux arteres carotides, & par les deux vertébrables : 3°. parce qu'il y coule très-rapidement : la force des contractions du cœur étant conſidérable, & le cerveau fort proche du cœur : 4°., parce que le retour du ſang ſe fait dans le cerveau d'une maniere différente que dans toutes les autres parties du corps. La nature y a retardé la circulation à deſſein, afin de faciliter la ſecrétion des eſprits animaux. Cette diſpoſition du cerveau, avec quelque cauſe déterminante, donne ſouvent lieu aux engorgemens de ce viſcere, qui produiſent le mal de feu.

Ainſi tout ce qui augmentera le mouvement du ſang, & qui l'obligera de ſéjourner dans les vaiſſeaux du cerveau, doit être regardé comme la cauſe de ce mal.

Cette maladie ſe connoît par la deſcription que j'en ai donnée, c'eſt une erreur très-grande que de croire que la chûte des crins ſoit le diagnoſtic. Les crins tombent toujours à la ſuite des maladies inflammatoires : ce phénomene n'eſt qu'une ſuite de la maladie, & n'en fait pas le caractere.

Le prognoſtic eſt à peu près le même que celui du vertigo.

L'engorgement des vaisseaux du cerveau demande la saignée, les breuvages rafraîchissans, les lavements émolliens; mais il faut sur-tout s'attacher à guérir la maladie essentielle, dont le mal de feu n'est qu'un symptôme. Ainsi quand il y a fievre, pleurésie, &c. c'est à les guérir qu'il faut principalement s'attacher.

MALADIE. *Voyez* Hippo-pathologie.

MALANDRE (de la). La malandre est au pli du genou, ce que la solandre est au pli du jarret, une crevasse dont il découle une humeur âcre qui corrode la peau : le mal est long à guérir, à raison du mouvement qui l'irrite sans cesse, & qui empêche sa réunion. La guérison en est encore plus difficile, lorsqu'il est entretenu par une humeur de gale; mais si c'est une simple crevasse de laquelle coule une sérosité noirâtre, il faut tondre la partie, puis la frotter jusqu'au sang avec une brosse, & y appliquer le bandage en 8 de chiffre, & doloirs unis & serrés. Après avoir mis sur le mal un plumasseau d'égyptiac, on continuera ce pansement, l'espace de quatre à cinq jours, sans en venir à aucune friction, à moins que la plaie ne fournisse toujours de la sérosité; mais ordinairement la suppuration s'établit le lendemain ou le surlendemain. Quelquefois la malandre est de peu de conséquence, & elle se dissipe avec de l'huile & du vin; on peut encore la bassiner avec l'eau d'Alibour, ou teinture d'aloës. Si c'est une humeur de gale qui entretient la malandre, on la bassinera avec une infusion de tabac dans de l'eau-de-vie.

MALE-MARCHE, vieux terme pour exprimer entorse.

MALLIER, cheval de brancard, d'une chaise de poste; on appelle encore mallier, le cheval du postillon qui porte la malle derriere lui.

MAMELLES (les) sont au nombre de deux : dans les chevaux, elles sont situées sur le bord du fourreau; dans les jumens, leur position est assez connue, elles doivent être petites, & à bien dire, il ne doit y avoir d'apparent que le mamelon, d'où part une petite ligne de peau saillante, qui s'étend en arriere le long du raphé, ligne qui va répondre à la vulve dans la jument, & au fondement dans le cheval. Lorsque les mamelles excedent la grosseur d'une noix, & que leur peau est un peu arrondie & dure, c'est une preuve que la jument a pouliné : je ne parle pas ici des mamelles dans l'état où la jument alaite son poulain, cela est assez connu. *Voyez* Génération de la jument.

MAMELLES, (Skirrhe & cancer des). Les mamelles

ſont un compoſé de glandes & de vaiſſeaux lactiferes qui ſont très-ſujetes à ſe tuméfier, & qui guériſſent très-difficilement, principalement ſi l'on a appliqué des remedes contraires au genre de la tumeur : cette maladie commence, pour l'ordinaire, par une inflammation ; mais quelquefois par un œdeme. La tumeur inflammatoire ſe termine rarement par ſuppuration ; l'œdémateuſe n'y vient jamais, mais dégénere toujours en induration, & celle-ci quelquefois en cancer. Cette maladie eſt ſouvent produite par un vice dans le ſang : elle ſuccede fréquemment auſſi à un œdeme univerſel, à l'œdeme des jambes, à l'anthrax du plat de la cuiſſe, qui a gagné les mamelles ou le fourreau ; enfin, elle peut être occaſionnée par une forte extenſion des muſcles de la cuiſſe. Le plus prompt & le plus sûr remede, eſt d'emporter tout le skirrhe ou le cancer avec le biſtouri, ſans en rien laiſſer, enſuite, d'attirer la plaie en ſuppuration : car, tôt-ou-tard, les aponévroſes des muſcles du bas-ventre ſe trouvent attaquées, & le mal devient incurable. La méthode que ſuivent la plupart des maréchaux, eſt de mettre indiſtinctement des graiſſes ou des onguens qui ne font qu'accélérer le mal, & rendre la tumeur dure comme une pierre ; alors, voyant qu'elle ne ſe fond point par leurs remedes, ils appliquent pluſieurs pointes de feu qui décident le cancer. J'ai été pluſieurs fois appellé pour des cas ſemblables, pour leſquels j'ai conſeillé l'opération, & engagé à la faire ; le ſuccès a favoriſé mon attente.

MAMELLE, s'entend de la couverture ou du plus ou du moins de largeur qu'a un fer : on dit tel fer a trop ou pas aſſez de mamelle.

MAMELLES d'un arçon de ſelle, ſont l'endroit où finit l'arcade.

MAMELON. *Voyez* Mamelles.

MAMMAIRE, qui a du rapport aux mamelles.

MAMELLONÉ, partie qui a la figure d'un mamelon.

MAMMIFORME, qui a la figure d'un mamelon : on appelle ainſi l'apophyſe maſtoïde des temporaux.

MAMILLAIRE eſt le même que Mammiforme.

MANDIBULE, eſt le même que mâchoire. *Voyez* Mâchoire.

MANEGE : il y en a de deux ſortes. Le manege couvert eſt un terrein quarré, fermé par quatre murailles qui ſoutiennent un toit, ſous lequel les academiſtes apprennent à monter à cheval. Le terrein du manege eſt couvert de crottin de cheval. Le manege découvert eſt un terrein pris com-

munément auprès du manege couvert, & destiné au même exercice. Ce terrein est sans toit, & communément sablé. Un cheval de manege est ordinairement entier, destiné & dressé pour servir à apprendre aux académistes l'art de monter à cheval. Manege par haut, signifie les airs relevés. Manege de guerre, est un galop de manege, avec de fréquens changements de main.

MANEGE (airs de), sont les différentes allures que l'on apprend ou que l'on fait exécuter au cheval. *Voyez* Cheval. (Allures du).

MANGEOIRE, auge des chevaux.

MANIER, se dit du cheval de manege : quand il fait son exercice avec grace & légéreté, il manie bien, sinon, il manie mal. Manier de ferme à ferme, se dit du cheval que le cavalier fait manier sans sortir de sa place.

MANIPULE, se dit d'une poignée d'herbes ; ce que la main peut contenir. Ce fut le premier étendard des Romains.

MAQUIGNON, espece de marchand de chevaux, qui fait commerce de chevaux tarés & défectueux, dont il déguise les défauts, pour vivre en trompant le public. Il est plus de ces marchands que d'autres, & en général, l'on voit par les procès qu'occasionne ce commerce, qu'il y a très-peu de bonne foi dans ce négoce : je ne sais s'ils veulent accomplir le proverbe, qui dit, que *le fils tromperoit son pere en fait de chevaux*; mais ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on ne peut trop s'en garantir, & se mettre en garde contre leur délicatesse qu'ils vantent tant. Comme la plupart des maréchaux font cet honnête commerce, on doit donc être davantage sur ses gardes, il seroit à souhaiter que ce trafic leur fût défendu, attendu qu'ils se trouvent juges & parties.

MAQUIGNONNAGE, finesses & tromperies que les maquignons emploient pour ajuster leurs chevaux.

MAQUIGNONNER UN CHEVAL, se servir d'art pour cacher ses défauts aux yeux de l'acheteur. Un cheval ajusté ainsi, est un cheval maquignonné.

MARASME, ou MAIGREUR. *Voyez* Atrophie.

MARCHAND DE CHEVAUX, homme qui fait commerce de chevaux neufs qui n'ont point encore servi, de chevaux depuis deux ans jusqu'à cinq.

MARCHER EN AVANT, c'est à l'égard du cavalier, déterminer un cheval à continuer sa même allure, quand il a envie de la rallentir.

MARCHER ET COURIR PRÉS DU TAPIS, se

dit du cheval qui ne leve pas les jambes de devant en marchant.

MARÉCHAL-FERRANT, ou ſimplement, maréchal qui ferre les chevaux ; on diſoit autrefois maréchauſſer les chevaux, pour dire ferrer. *Voyez* Ferrant.

MARGOTIN, bateau de foin qui arrive dans nos ports.

MARIN (Sel), ou ſel commun, celui dont on ſe ſert dans les cuiſines, ce ſel diſſous dans une certaine quantité d'eau, convient dans les contuſions, dans les bouffiſſures, œdemes, &c. On le donne intérieurement dans la fourbure, ou autre maladie de cette nature.

MARQUÉ EN TETE, cheval qui a l'étoile au front, qui eſt marqué de blanc.

MARQUER, cheval duquel on connoît encore l'âge aux dents : on dit ce cheval marque encore.

MARQUER UN CHEVAL, c'eſt lui appliquer une marque ſur quelque partie du corps.

MARTEAU, oſſelet de l'ouïe, à qui on a donné ce nom, à cauſe de ſa reſſemblance avec cet outil. *Voyez* Oreilles.

MARTEAU, outil que tient en main le frapeur, dont le manche eſt long ; la partie la plus large du marteau s'appelle la panne ; il y a des pannes en long pour élargir en frappant le fer du forgeron ; il y en a qui ſont en largeur & en bords arrondis, qui ſervent à tirer & allonger la branche du fer ; ce côté-ci eſt d'une grande utilité, lorſqu'on forge les fers des mulets.

MARTEAU, frapper à un, deux, trois, quatre marteaux, ſe dit d'un forgeron qui a un, deux, trois ou quatre frappeurs.

MARTINGALE (la), courroie de cuir, attachée par un bout aux ſangles ſous le ventre du cheval, & de l'autre à la muſerole, en paſſant entre les deux jambes de devant, & remontant le long du poitrail. Quelques cavaliers prétendent, avec cet inſtrument, empêcher un cheval de battre à la main, & de donner des coups de tête ; mais c'eſt une grande erreur ; car on le confirme dans ſon vice, au lieu de le corriger, & l'on devroit bannir cette invention des bonnes écoles.

MASSE, eſpece de marteau, le plus peſant de la boutique du maréchal, qui ſert à caſſer du fer ou à étamper.

MASSETER EXTERNE, (muſcle). *Voyez* Mâchoire inférieure.

MASSETER INTERNE. *Voyez* Mâchoire inférieure.

MASTICATION, mouvement que fait la mâchoire inférieure fur la fupérieure pour broyer les alimens.

MASTIGADOUR, inftrument de fer que l'on met dans la bouche des chevaux pour exciter leur falive & leur donner de l'appétit ; on retourne toujours le cheval en fa place, de la tête à la queue.

MASTOIDE. *Voyez* Généralités fur les os.

MASTOIDIEN, qui a rapport à l'apophyfe maftoïde.

MATRICE. *Voyez* Génération de la jument.

MATURATIFS.

Médicamens propres à mûrir, à digérer les humeurs, à les difpofer à une bonne fuppuration.

RECETTE.

Prenez onguent bafilicum, la quantité néceffaire ; frottez la partie affectée.

On peut encore, à ce défaut, prendre du vieux-ointft, graiffe quelconque ; & s'en fervir en lieu & place du bafilicum ; l'effet des graiffes étant de repercuter l'humeur, de la concentrer, & d'attirer en fuppuration les tumeurs inflammatoires.

MATURATIFS. Les maturatifs font des onguents qui ont la propriété d'attirer les tumeurs inflammatoires en fuppuration, & de former des abfcès, ils n'ont pas toutes les qualités qu'on leur attribue. Leur feule vertu eft de repercuter l'humeur de la tranfpiration, de concentrer la chaleur, de former la coction de la matiere, & de hâter l'abfcès, ce qui peut s'opérer avec toutes fortes de graiffes. L'expérience m'a prouvé que de la vieille friture, ou la graiffe de bœuf ou de mouton, faifoit auffi promptement abfcéder une tumeur, que le maturatif le plus ftimulant ou le plus adouciffant. Cependant on peut employer l'onguent bafilicum ou les cataplafmes de plantes mucilagineufes, tels que la décoction de racine de guimauve.

MAUVE. La mauve eft une plante dont toutes les parties ont la propriété d'être adouciffantes & émollientes, comme toutes les plantes mucilagineufes : l'on en fait une infufion ou une légere décoction, on les donne intérieurement pour les affections de poitrine ; elle convient & s'emploie aujourd'hui communément pour les inflammations

qui viennent à l'extérieur : la plupart des maréchaux l'ont ſubſtituée au lieu & place des quatre onguents dont ils faiſoient beaucoup d'uſage. Mais j'obſerverai que la décoction doit être légere, & contenir le moins poſſible de mucilage, qui dans bien des cas feroit fonction de graiſſe.

MAXILLAIRE, qui appartient aux os maxillaires, cela s'entend encore des deux mâchoires.

MAXILLAIRES SUPERIEURS (des os) Les os maxillaires ſupérieurs ſont les plus gros de cette mâchoire : ils ſont ſitués aux parties latérales, leur figure eſt aſſez irréguliere.

Chaque os ſe diviſe en deux faces; une externe, convexe, en partie, unie; & l'autre, concave, inégale.

On remarque à la face externe deux prolongemens aux deux extrêmités, dont l'un ſe joint avec le maxillaire inférieur, l'autre avec l'os de la pommette, qui s'étend depuis la partie moyenne de cet os juſqu'au bout, & donne attache au muſcle maſſeter.

La partie inférieure de cet os préſente différentes inégalités qui paroiſſent plus dans certains chevaux que dans d'autres, elles ſont formées par la pulſion des racines des dents, ce dont on s'apperçoit communément dans les jeunes poulains.

Au deſſus, dans la partie moyenne de cet os, on découvre un conduit conſidérable qui donne paſſage à un gros nerf venant de la cinquieme paire.

On conſidere dans cet os deux bords, l'un ſupérieur très-mince, aſſez ſouvent compoſé de deux lames; & l'autre inférieur aſſez épais, percé pour l'ordinaire de ſix trous, & quelquefois de ſept ou huit, appellés alvéoles, dont l'uſage eſt de loger les dents molaires ou mâchelieres. Il y a encore une échancrure au deſſous de ſon prolongement ſupérieur qui, étant réuni avec le ſphénoïde, forme le commencement du conduit maxillaire dont on a parlé ci-deſſus.

On obſerve dans la face interne une crête oſſeuſe qui forme la plus grande partie du palais; elle ſe nomme crête palatine; une gouttiere au bout de laquelle eſt une échancrure qui, étant jointe avec les os du palais, forme le trou palatin poſtérieur; il y a encore derriere ceux-ci deux petits trous qui cependant manquent quelquefois. On y remarque auſſi une foſſe aſſez grande qui, étant unie avec ſon congénere, forme une cavité très-conſidérable pour loger les cornets du nez que l'on diviſe en ſupérieurs & en inférieurs.

Les ſupérieurs forment une partie des parois internes du ſinus maxillaire, & en ſont détachés. L'inférieur eſt adhérent aux os du nez. *Voyez* ce mot.

Supérieurement dans la même face, on apperçoit un fort enfoncement qui, en s'uniſſant avec le cornet inférieur, forme deux cavités que l'on appelle ſinus maxillaires ; ces ſinus manquent dans les poulains ils n'exiſtent que dans les chevaux. Ce que l'on peut obſerver dans le premier de ces ſinus n'eſt autre choſe qu'une cavité formée par le concours des cornets inférieurs.

Les os maxillaires ſont unis aux os du nez, à ceux du grand angle & de la pommette, aux maxillaires inférieurs, par harmonie, & entre eux par engrainure.

MAXILLAIRES INFÉRIEURS (Os). Les os maxillaires inférieurs ſont ſitués à la partie inférieure de la face, & s'uniſſent avec les précédens.

Lorſque ces os ſont joints enſemble ils repréſentent aſſez bien une charrue armée de ſon ſoc.

Chaque os peut être diviſé en deux portions, l'une ſupérieure, l'autre inférieure.

Celle-ci eſt beaucoup plus groſſe que la premiere ; on y remarque trois alvéoles pour loger les dents inciſives ; un enfoncement pour la membrane du palais ; une échancrure qui, étant unie avec ſa pareille, forme un trou qui donne paſſage à des vaiſſeaux ; une petite lame oſſeuſe à trois quarts, qui reſſemble à une lame d'épée, & qui forme, entre elle & ſon corps, une fente nommée palatine, par laquelle paſſent une prolongation de la cloiſon cartilagineuſe du nez, & une artere nommée palatine.

Dans la partie preſque moyenne de cet os ſe voit une échancrure qui, étant jointe avec le maxillaire ſupérieur, forme une alvéole pour loger le crochet.

La partie ſupérieure s'unit avec les maxillaires ſupérieurs par engrenure dans certains ſujets, & par écailles dans d'autres.

MAXILLAIRES, (glandes). *Voyez* Tête.

MAZETTE, mauvais petit cheval.

MECONIUM (le), eſt cette ſubſtance excrémentielle qui ſe trouve dans les poulains au ſortir du ventre de leur mere, & que le premier lait chaſſe dehors, en faiſant fonction de léger purgatif. Ce ſeroit donc une abſurdité très-grande à quiconque trairoit la jument avant que de laiſſer tetter ſon poulain. La raiſon que l'on a rapportée que ce premier lait n'eſt pas fait, eſt une raiſon pour le laiſſer au poulain ; ce liquide eſt une ſubſtance légérement blanchâ-

tre

tre & acide, qui purge l'animal : il eſt aiſé de voir que le lait du troiſieme jour d'alaitement, eſt plus épais & a plus de conſiſtance que le premier, que par conſéquent il eſt plus nutritif.

MÉDIAN, NE, qui eſt au milieu ; la cloiſon du nez, par exemple, eſt le médian de la cavité naſale, &c.

MÉDIASTIN (le), en ouvrant la poitrine, ſoit d'un côté ou d'un autre, on apperçoit une cloiſon membraneuſe, très-mince, tranſparente, nommée médiaſtin, qui s'étend d'un bout de la poitrine antérieurement, vers la partie antérieure du péricarde, où il ſe forme deux feuillets ſéparés l'un de l'autre, qui produiſent une eſpace conſidérable. Enſuite depuis la partie poſtérieure de ce péricarde, par une autre partie de médiaſtin qui va ſe terminer au diaphragme ; ſupérieurement, cette cloiſon tient à l'artere-aorte ; inférieurement, au ſternum ; cette membrane ſupérieurement ſemble être une continuation de la plévre ; elle paroît ſervir de ſoutien à l'œſophage dans ſa partie compriſe entre le cœur & le diaphragme ; elle eſt détachée de la plévre, vers le ſternum : ce qui me l'a prouvé, c'eſt que dans les macérations, la plévre s'eſt trouvée emportée au bout d'un certain temps, & que le médiaſtin, à ſon attache vers le ſternum, paroiſſoit tenir comme par des parties ligamenteuſes & tendineuſes ; dont les fibres s'inſerent dans celles de l'os ; d'ailleurs, c'eſt que j'ai vu dans toutes les pleuréſies, le médiaſtin être très-ſain, tandis que la plévre étoit gangrenée. Les vaiſſeaux qui vont ſe diſtribuer dans la plévre, viennent des thorachiques.

MÉDICAMENS. Les médicamens ſont les remedes que l'on emploie pour guérir les maladies ; ils ſont tirés des trois regnes, végétal, animal & mineral ; le premier eſt celui duquel on ſe ſert le plus, & dont les propriétés ſont plus démontrées, d'ailleurs, elles paroiſſent avoir plus d'analogie avec la conſtitution animale. Pour parvenir à une connoiſſance ſuffiſante de la vertu des médicamens, il ſeroit à propos de les analyſer par ſoi-même & les comparer avec l'organiſation de l'animal. Par-là on avanceroit dans la cure des maladies, d'un pas plus aſſuré, & on ne ſuivroit pas l'uſage de traiter empyriquement, ſoit d'après ſoi, ſoit d'après les anciens : on s'aſſureroit par-là ſi tel médicament qu'un tel a vanté a effectivement la vertu qu'il lui donne, s'il peut remédier au défaut qui exiſte dans l'animal. C'eſt ſouvent faute de connoître la vertu des médicamens que l'on voit journellement dans la pratique, appliquer des

remedes contraires aux maladies. Par exemple, rien n'eſt plus ordinaire que de voir des maréchaux donner dans l'inflammation les cordiaux, appliquer indiſtinctement les quatre onguents ſur toutes ſortes de tumeurs, mettre le feu ſur des tumeurs phlegmoneuſes, &c. Nous ſavons cependant bien que le maréchal, ou celui qui doit s'adonner à cette partie, ne peut pas parvenir à une étude auſſi étendue ; que ſon temps & ſes facultés ne le lui permettent pas ; mais au moins, obſervons-nous qu'il peut, après avoir pris une connoiſſance générale de la conſtruction de l'animal & de ſes maladies, & doit même s'appliquer à connoître la vertu des médicamens qu'il emploie, & à ne ſe ſervir que des choſes les plus ſimples & les plus faciles à trouver. J'ajouterai que le traitement des maladies du cheval offre une carriere très-vaſte à quiconque voudra s'en donner la peine, & faire les dépenſes convenables; je dis plus, qu'elle ſerviroit de baſe à la médecine humaine, où on ne peut aller que d'un pas lent par l'objet précieux qu'elle renferme.

MÉDIUS, qui eſt au milieu.

MÉDULLAIRE, ou ſubſtance médullaire, pour ſignifier la moëlle ou autre ſubſtance qui tient de la moëlle.

MÉDULLEUX, EUSE, eſt le même que médullaire.

MELER UN CHEVAL, terme de manege ; c'eſt à l'égard du cavalier, le mener de façon qu'il ne ſache ce qu'on lui demande.

MÉMARCHURE. On appelle mémarchure, une diſtenſion des ligamens de l'articulation ; il ſurvient alors un gonflement à la partie où elle ſe fait, & le cheval boite. Cet accident a une infinité de degrés; il eſt plus ou moins grave, ſuivant la diſtenſion plus ou moins grande des ligamens.

Lorſque le gonflement eſt conſidérable, le cheval boite ſenſiblement ; s'il eſt léger, l'animal boite peu, & de maniere qu'on a peine à s'en appercevoir : mais quelquefois le cheval boite très-ſenſiblement ſans qu'on apperçoive aucun gonflement extérieur.

La mémarchure peut ſurvenir à toutes les articulations, elle eſt cependant plus ordinaire au boulet, elle s'appelle effort du boulet. La mémarchure eſt plus fréquente qu'on ne penſe, il arrive même ſouvent que le cheval eſt boiteux à la ſuite de cet accident ſans qu'on le ſoupçonne. On s'en prend alors à des cauſes imaginaires d'où réſulte un mauvais traitement. On voit par-là combien il eſt important d'être attentif ſur ce point.

Les causes de la mémarchure sont, ou un faux pas, ou un effort que le cheval fait pour retirer son pied lorsqu'il est est engagé dans quelque endroit, comme dans une orniere, entre deux pavés, entre deux barres de fer dans le travail, &c.

Les causes du faux-pas sont en grand nombre, les plus ordinaires sont: 1°. Lorsque le pied porte d'un côté seulement sur quelque corps pointu, inégal ou raboteux qui le fait renverser: 2°. lorsque, surpris par un coup qu'on lui aura donné subitement, il fait un mouvement prompt & forcé: 3°. lorsque guidé par le cocher, il détourne subitement au coin d'une rue: 4°. les crampons qui ôtent le pied de sa situation naturelle: 5°. la mauvaise ferrure qui oblige le cheval de glisser sur le pavé à chaque pas & qui le rend chancelant sur ses jambes: 6°. enfin, tout ce qui change la situation du pied, & le mouvement des articulations.

Il survient un engorgement, parce que les vaisseaux distendus au de-là de leur état, ont perdu leur ressort, & permettent au sang de séjourner dans leur cavité: ce gonflement vient aussi quelquefois de l'épanchement de la synovie: quand la distraction a été considérable, que le ligament capsulaire s'est rompu ou allongé, il y a douleur, parce qu'outre la distension que les fibres ont soufferte, l'engorgement tient encore les fibres & les nerfs dans une tension considérable. Le cheval boite, parce que le gonflement gêne l'articulation, & que les fibres sont tiraillées dans le mouvement.

On reconnoît la mémarchure, premiérement, à l'enflure de l'articulation, sur-tout si on sait que le cheval a fait un faux-pas, & s'il boite immédiatement après secondement, à la douleur que l'animal ressent lorsqu'on le touche.

Le danger de la mémarchure dépend de la distension plus ou moins grande des ligamens; elle n'a pas ordinairement de suites fâcheuses, pourvu qu'on emploie les remedes que nous allons indiquer.

Dans la mémarchure, les fibres distendues au de-là de leur ton, se relâchent, & perdent leur ressort; par conséquent la premiere indication qui se présente, est de les rétablir en leur état naturel; les discussifs, ou les résolutifs remplissent parfaitement ce but. Ainsi il faut frotter la partie malade avec l'eau-de-vie & le savon, ou le vinaigre mêlé avec le son, ou le gros vin, ou l'eau-de-vie camphrée, ou l'infusion des plantes aromatiques, ou l'eau froide simple, &c. Ces remedes appliqués sur le champ, aident les fibres à reprendre leur ton, ils leur rendent leur ressort,

préviennent l'engorgement, & guériffent promptement le mal.

Je dis ces remedes appliqués fur le champ, car fi on donne le temps à l'engorgement de fe faire, ces fecours, bien loin de foulager le mal, deviennent nuifibles en roidiffant les fibres, & en favorifant la fuppuration qu'il faut éviter dans les articulations; lorfque l'engorgement eft furvenu, on doit mettre en ufage les relâchans & les émolliens, afin de diminuer la tenfion des fibres & la douleur, & afin de favorifer la réfolution. Dès que l'inflammation commence à diminuer, que la douleur eft moindre & que la réfolution commence à fe faire, on aura recours aux réfolutifs & aux difcuffifs qui releveront un peu le ton des fibres & ranimeront la circulation dans cette partie.

Remarquez qu'il eft bon de faigner, & fur-tout au commencement, afin de défemplir les vaiffeaux, & de prévenir l'engorgement. On peut, dans ce cas, faigner au plat de la cuiffe, fi l'entorfe affecte la jambe de devant, afin de faire une dérivation & de dégorger plus aifément les vaiffeaux de la jambe; ce fera aux ars, fi l'accident eft arrivé à la jambe de derriere (1).

MEMBRE. *Voyez* Verge.

MEMBRANE, eft une enveloppe très-fine produite ou par le tiffu cellulaire, ou par quelque tendon ou ligament plus ordinairement du premier que des autres: on dit membrane aponévrotique, tendineufe, ligamenteufe & cellulaire, &c.

MEMBRANEUX, EUSE, qui tient de la membrane.

MENER, fe dit du pied de devant du cheval qui part le premier au galop: quand un cheval galope fur le bon pied, c'eft le pied droit de devant qui mene.

MENER UN CHEVAL EN MAIN, c'eft conduire un cheval fans être monté deffus.

MENER SON CHEVAL SAGFMENT. *Voyez* Sagement.

---

(1) M. Vitet, comme praticien, comme auteur, devroit favoir qu'en maréchallerie on entend par mémarchure ou entorfe, une diftenfion des fibres ligamenteufes, occafionnée par des faux-pas, & non des efforts de mufcles, tel que l'écart ou l'effort des reins, ce que l'on appelle avoir le tour de batteau; ce que les maréchaux, dont il parle, ont diftingué les uns des autres avec raifon; quoi qu'il en foit, ni dans l'écart, ni dans l'entorfe, on ne doit point employer les réfolutifs, fans avoir préliminairement mis en ufage les émolliens & les relâchans, & certainement une infufion de fauge ne convient pas dans le cas de douleur ni d'inflammation.

MENINGES, on appelle ainsi les enveloppes du cerveau, lesquelles sont la dure-mere, la pie-mere, & l'arachnoïde.

MENTON. *Voyez* Levres.

MENTONNIER, qui appartient au menton.

MENTONNIER (muscle). *Voyez* Langue.

MÉSÉRAIQUE, qui a rapport au mésentere.

MÉSENTERE, membrane très-fine qui tient les intestins, & qui est composée de deux lames entre lesquelles se trouvent situés des vaisseaux de tout genre, laquelle membrane est formée de la duplicature du péritoine. *Voyez* Ventre, Bas-ventre, Intestins.

MÉSENTÉRIQUE, qui a du rapport au mésentere.

MÉSENTÉRIQUES (glandes). *Voyez* Ventre postérieur.

MESOCOLON s'entend de la partie du mésentere qui embrasse le colon.

MÉSOGLOSSE, est le même que génioglosse. *Voyez* Langue.

MÉSORECTUM, est la partie du mésentere qui s'unit à l'intestin rectum.

MESURE, instrument qui est fait pour connoître la hauteur du cheval depuis le garot jusqu'au bas du pied de devant; c'est ordinairement une chaîne de six pieds de haut, où chaque pied est distingué; la potence est une mesure plus certaine.

MESURE, se dit des mouvemens des distances qu'il faut observer au manege. Le cheval en liberté doit dans sa marche cadencer, & si une jambe tombe ou léve plutôt que l'autre, c'est indice ou de boiterie ou d'une mauvaise allure.

METASTASE, transport d'une maladie, d'une liqueur d'un endroit à un autre; par exemple, une tumeur œdémateuse survient au fourreau, après s'être dissipée, elle se porte sur le poitrail, ou sur le devant. Une tumeur après avoir paru dans un endroit, paroît dans un autre: rien n'est plus commun que de voir un phlegmon commencer à tourner en suppuration, ensuite cesser & aller se porter ailleurs. Il en est de même d'un virus morbifique qui, après s'être jeté sur un viscere, va se jeter sur un autre.

METTRE DEDANS, expressions des maquignons, pour dire rentrer le cheval à l'écurie.

METTRE UN CHEVAL AU PAS, au trot, au galop, c'est déterminer à aller le pas, le galop.

METTRE UN CHEVAL EN HALEINE, c'est l'exercer doucement pour le mettre en état de fournir quelque course ou d'entreprendre un voyage.

METTRE UN CHEVAL HORS D'HALEINE, c'eſt le faire courir au delà de ſes forces.

METTRE DEDANS, c'eſt dreſſer un cheval de manege à quelque air.

METTRE SUR LES VOLTES. *Voyez* Voltes.

METTRE SUR LES HANCHES. *Voyez* Aſſeoir.

METTRE DANS LA MAIN, dans les talons, c'eſt en termes de manege, lui apprendre à obéir à la main & aux talons, en lui donnant la grace du manege.

METTRE AU VERD. *Voyez* Verd.

METTRE AUX FILETS, c'eſt tourner le cheval le cul à la mangeoire, pour l'empêcher de manger, & lui mettre un filet dans la bouche.

METTRE DANS LES PILIERS, c'eſt attacher un cheval avec un caveçon aux piliers du manege pour l'accoutumer ſur les hanches.

METTRE LA LANCE EN ARRET, c'eſt diſpoſer ſa lance, comme il eſt dit au mot Lance.

METTRE LA GOURMETTE A SON POINT. *Voyez* Point.

METTRE EN SELLE (ſe), c'eſt monter à cheval.

METTRE SES DENTS, ſe dit d'un cheval dont les dents qui ſuccédent aux dents de lait, commencent à paroître.

METTRE BAS. *Voyez* Pouliner.

MÉZAIR, eſt un terme qui ſignifie moitié air, c'eſt un ſaut qui, quoi qu'au nombre des airs relevés ne l'eſt pourtant qu'un peu plus que le terre-à-terre, mais moins écouté & plus avancé que la courbette : on l'appelle moitié air, mézair, parce qu'il eſt entre l'un & l'autre, & c'eſt pour cela que quelques écuyers l'appellent demi-courbette, ce qui exprime aſſez bien le mouvement que fait un cheval dans cette action.

MÉZAIR (le), comme le définiſſent fort bien quelques écuyers, n'eſt autre choſe qu'une demi-courbette, & le mouvement eſt moins détaché de terre, plus bas, plus vîte & plus avancé que la vraie courbette ; mais auſſi plus relevé & plus écouté que le terre-à-terre.

Il eſt aiſé de voir dans les piliers, ſi un cheval a plus de penchant pour le mézair, que pour tout autre ſaut ; parce que ſi la nature lui a donné de l'inclination pour cet air, lorſqu'on le cherchera, il ſe préſentera de lui-même dans une cadence plus relevée que le terre-à-terre, & plus tride que la courbette; & quand par pluſieurs leçons réitérées, on aura reconnu ſa diſpoſition, il faudra le confirmer dans

cet air, en se servant des mêmes regles que pour les pésades, c'est-à-dire, commencer chaque reprise par le piafer, suivi de quelques temps de mézair, en se servant de la gaule devant, & de la chambriere derriere, & ainsi alternativement. Lorsqu'on jugera à propos de lui faire pratiquer cette leçon en liberté, il faut, après l'avoir passagé d'une piste, le rassembler pour le faire aller de son air, soit dans le changement de main, soit dans la demi-volte, toujours de deux pistes; car il n'est pas d'usage d'aller d'une piste au mézair, ni au terre-à-terre.

Les aides les plus utiles & les plus gracieuses dont on se sert pour faire aller un cheval à mézair, c'est de toucher légérement & de bonne grace de la gaule sur l'épaule de dehors en l'aidant & le secourant des gras de jambes. Lorsque la croupe n'accompagne point assez le devant, on croise la gaule sous main pour toucher sur la croupe, ce qui fait rabattre le derriere plus tride.

Si le cheval tombe dans les défauts ordinaires à presque tous les chevaux qu'on dresse aux airs détachés de terre, qui sont, ou de retenir leurs forces, ou de s'abandonner trop sur la main, ou de manier de soi-même sans attendre les aides du cavalier, il faut y apporter les remedes employés ci-dessus, & les employer avec le jugement, la prudence & la patience qui sont nécessaires à un homme de cheval.

On doit encore dans cet air observer la même proportion de terrein qu'au terre à terre, c'est-à-dire, le tenir dans le juste espace des voltes & demi-voltes; car comme ces airs ont beaucoup de rapport l'un à l'autre, & qu'ils forment un manege serré & tride, la posture du cheval doit être la même dans ces deux airs.

MIEL. Le miel est une substance douce, sucrée, qui a la vertu d'être laxatif, détersif, apéritif, pectoral, & que l'on emploie communément dans la toux, dans les maladies de poitrine; on le donne à l'animal, dissous dans l'eau, au bout d'un bâton, ou avec la main sur la langue, à la dose d'un quarteron par jour, à différentes reprises; le trop grand usage occasionne la toux, picotte l'arriere-bouche comme toutes les substances fermentiscibles.

MYOTOMIE, ou dissection des muscles. Il importe fort peu dans le cheval, que l'on commence à disséquer la tête ou le bas-ventre, cependant on doit commencer par celui-ci, attendu que cela allége le cadavre, & qu'il est plus facile à retourner, selon les différens besoins; d'ailleurs il

eſt très-difficile de diſſéquer d'autres parties ſans avoir préalablement enlevé les muſcles peauſſiers ; & comme ils ſont très-étendus dans cet endroit, on doit donc commencer par le ventre : pour cet effet, on fend la peau longitudinalement, depuis le ſternum juſqu'aux os pubis , & tranverſalement, depuis une des régions ombilicales juſqu'à l'autre ; enſuite on enleve les angles de peau que cette inciſion forme, de maniere à laiſſer tout le tiſſu cellulaire ſur les aponévroſes du bas-ventre, parce qu'autrement on enleveroit ſans s'en appercevoir le grand peauſſier ou le peauſſier abdominal avec la peau, pour éviter cet inconvénient, on peut fendre cette peau, vers les côtes, longitudinalement, & pratiquer la ſeconde inciſion, telle que nous venons de le dire, depuis une région à l'autre, par ce moyen, on eſt à l'abri d'enlever ce muſcle qui eſt très-épais dans cet endroit, quoiqu'il ſoit très-adhérent au derme, ou à la peau ; ce derme enlevé, on apperçoit aiſément la direction des fibres de ce muſcle qui s'étendent de devant en arriere. *Voyez* Peau. Après quoi, on l'enleve & on met à découvert le grand oblique qui differe beaucoup du peauſſier, en ce que ſa couleur eſt plus rouge, que ſes fibres ſont moins ſerrées & plus marquées : ce muſcle ſe détache ou inférieurement par ſa partie aponévrotique, ou par ſa partie charnue ; il eſt préférable de commencer par celle-ci, toutes les fois que l'on veut examiner la réunion de ſon aponévroſe, avec celle du petit oblique qui toutes deux jointes avec celle du tranſverſe & leur congénere, viennent former la ligne blanche ; mais quand on veut voir l'attache de ce muſcle, il faut commencer par les aponévroſes, ce que l'on ne fait pas aiſément, à moins que l'on n'ait diſſéqué pluſieurs chevaux. Le grand oblique enlevé, on apperçoit le petit oblique que l'on enleve de même, enſuite le muſcle droit & le tranſverſe après. (*Voyez* Ventre, Bas-Ventre.) Il eſt très-difficile de conſerver ces muſcles dans un cheval entiérement diſſéqué, par la difficulté qu'il y a de les ſécher ; & par le peu d'ouverture que cela laiſſe au bas-ventre; on eſt ſouvent contraint de les fendre en travers, ce qui eſt déſagréable à voir ; dans ce cas il vaut mieux les détacher par leurs parties charnues, les faire ſécher enſuite, & les mettre en ſituation après.

Le bas-ventre diſſéqué, il importe encore fort peu que l'on commence par telle partie que l'on voudra, mais on doit toujours ſe procurer le plus de facilité poſſible ; en conſéquence, il eſt à propos de venir aux muſcles de l'épaule, pour enſuite pouvoir enlever les jambes, qui non-ſeulement ſont d'un poids conſidérable, mais qui étant enlevées don-

nent plus d'aiſance à retourner le ſujet. On commence donc à tendre la peau dans cet endroit, à diſſéquer le peauſſier brachial (*Voyez* Peau). Ce muſcle diſſéqué, on l'enleve & on apperçoit le trapeze, le triangulaire, le releveur & le large dentelé. Le premier eſt ſitué vers le dos, le ſecond vers le milieu de l'encolure, & l'autre qui eſt grêle vers la criniere, en montant. (*Voyez* Epaule). Le large dentelé ſe laiſſe appercevoir antérieurement par trois à quatre appendices charnues, qui vont aux apophyſes tranſverſes des dernieres cervicales; poſtérieurement, on découvre trois ou quatre digitations qui communiquent avec le grand oblique: les trois premiers de ces muſcles ſe détachent du col & du garot, pour enſuite tenir à l'épaule par leur inſertion; le dernier ſe détache par les endroits dont nous venons de parler, qui ſont auſſi ſes attaches fixes; mais comme ces muſcles ne ſuffiſent pas pour détacher l'épaule du tronc, on reviendra enſuite au muſcle rhomboïde qui eſt deſſous le trapeze, en le détachant du garot; plus bas, antérieurement, on coupera le long commun du bras & de l'encolure; poſtérieurement, on détachera le large dorſal, & inférieurement & antérieurement, on détachera tous les muſcles dont l'attache eſt au ſternum, qui ſont les trois pectoraux. (*Voyez* ces muſcles aux mots Épaule, Bras & avant-Bras). Pour avoir le tronc dénué d'extrêmités, il eſt à propos de venir aux muſcles du dos; le premier qui ſe préſente eſt le long dentelé, que l'on leve tout le long de l'épine, & que l'on laiſſe attaché aux côtes; deſſous celui-ci ſe trouvent le long dorſal, le court épineux & le long épineux, dont on voit aiſément les ſéparations. Ces muſcles diſſéqués, on ſépare l'os ſacrum de la derniere vertébre lombaire, ce qui forme deux parties plus aiſées à manier; après quoi, on revient à la tête, de peur qu'elle ne ſe deſſéche; on commence par diſſéquer les muſcles des paupieres, ceux des yeux; il n'eſt queſtion que d'enlever la peau exactement pour mettre bien à découvert l'orbiculaire des paupieres; après quoi, on le détache de l'orbite pour le laiſſer attaché à l'os du grand angle. De-là on prend des ciſeaux, on coupe les muſcles de l'œil au fond de l'orbite pour le pouvoir tirer de ſa cavité; ce qui donne une très-grande facilité pour enlever la graiſſe & ſéparer les différens muſcles; il faut toujours avoir attention de porter les ciſeaux du côté du petit angle, autrement on couperoit les muſcles obliques ſi l'on alloit vers le grand.

Les muſcles des narines, des levres ſe diſſéquent & s'apperçoivent très-aiſément, lorſqu'on àura attention d'en-

lever la peau avec dextérité; on découvre ceux qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces parties, par l'expansion & la terminaison de leurs fibres; l'on voit par-là ceux qui sont propres & communs, les muscles des oreilles se dissequent de même, mais la peau étant enlevée, il faut enlever le muscle commun, par cette opération on met à découvert les autres. La face étant disséquée, on renverse la tête pour disséquer les muscles de l'os hyoïde, de la langue, du voile du palais, du larynx, du pharynx & de la mâchoire inférieure; il n'est guere possible de pouvoir disséquer une de ces parties seule, sans disséquer les autres; mais le tout préparé, les choses sont aisées à distinguer.

La tête & l'encolure se préparent de même presqu'en même temps; on commence par disséquer les extenseurs de la tête & de l'encolure, parce qu'il y en a qui sont communs à ces parties, ensuite on vient aux fléchisseurs.

Le tronc étant totalement disséqué, on revient aux extrêmités tant antérieures que postérieures; comme tous ces muscles ont, à peu près, la même direction, il n'est question que de bien dégraisser & d'enlever le tissu cellulaire pour séparer les muscles & pour reconnoître par leurs attaches & leurs insertions, quelles sont leurs fonctions & leurs usages.

Soit que l'on veuille faire des pieces entieres ou séparées, & les conserver; il faut commencer par les faire macérer dans une eau seconde, l'espace de deux fois vingt-quatre heures; ce qui est préférable à l'eau d'alun, de couperose & même au vinaigre, dans lequel on aura mis du sublimé corrosif; ces liqueurs crispent trop les muscles, & les font changer de forme; l'eau d'alun au bout de vingt-quatre heures, rend les pieces rouges, les racornit & les environne de cristaux, rend les fibres dures & cassantes; une dissolution d'aloës dans de l'eau & filtrée, est préférable à tout ce que nous avons dit ci-dessus. On laisse tremper les pieces quatre à cinq jours, après lequel temps, on les étend avec des morceaux de lattes ou de planches très-minces, que l'on laisse jusqu'à ce que les pieces soient seches, ce qui n'arrive qu'au bout de dix-huit mois ou deux ans; après quoi on les vernit & on les colore; si dans cet intervalle il arrive que certaines parties vinssent à rendre une espece de gluten, il faudroit les laver avec de l'eau simple ou d'aloës s'il y a des vers, car c'est une très-mauvaise méthode que d'injecter entre les paquets musculeux de l'essence de térébenthine, qui en se desséchant forme un vernis qui empêche

les parties de ſe deſſécher, cela n'eſt bon que quand les pieces ſont preſque ſéches & qu'il y a des mites.

MIROIR, MIROUETTÉ, chevaux bais ou noirs auxquels on diſtingue des taches luiſantes & apparentes. *Voyez* Poil.

MIS, un cheval bien ou mal mis, terme de manege, qui ſignifie bien ou mal dreſſé au manege.

MITOYENNES, (dents). *Voyez* des Dents en particulier.

MOELLE, ſubſtance huileuſe qui ſe trouve dans la cavité des os, principalement des os longs : celle qui occupe la partie moyenne de ces os, s'appelle moëlle en maſſe; celle qui occupe les extrêmités, ſe nomme moëlle en graiſſe, ou ſubſtance médullaire, quoiqu'on ſe ſerve ſouvent de ce nom pour exprimer la premiere. Les cavités des os longs principalement; ſont tapiſſées en dedans d'une membrane très-fine qui ſert, diſent les anatomiſtes, de périoſte interne; mais il eſt vraiſemblable de croire qu'elle ſort d'enveloppe à la ſubſtance médullaire, car dans les chevaux morts de phthyſie ou de maraſme, on la voit totalement ſéparée de l'os, & embraſſer le peu de moëlle qui ſe trouve dans la cavité de l'os. Cette membrane eſt compoſée particuliérement d'une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, ce qui lui donne la couleur rouge qu'elle a, & qui augmente bien d'avantage à la ſuite d'un coup donné ſur l'os.

MOELLE ALLONGÉE (de la). La moëlle allongée eſt la troiſieme partie de la cervelle qui ſe trouve ſituée inférieurement au cerveau & au cervelet, couchée le long du corps de l'os ſphénoïde, & le long de l'apophyſe cunéïforme de l'occipital. On ne peut la regarder que comme le réſultat de la ſubſtance médullaire du cerveau & du cervelet. Afin de la bien conſidérer, il faut détacher la cervelle du crâne & la renverſer. La moëlle allongée s'étend depuis les couches des nerfs optiques juſqu'à la moëlle épiniere, juſqu'à cet étranglement produit par l'occipital & la premiere vertebre. Sa figure eſt celle d'un Y grec : c'eſt elle qui produit les nerfs qui partent du cerveau; outre les nerfs, on y obſerve cinq éminences dont deux diviſées comme en deux branches, ſont nommées bras ou cuiſſes: au deſſous, à leur réunion, ſe voit une éminence annulaire tranſverſale, qu'on a appellée Pont de Varole. Au deſſous de cette troiſieme ſont placées deux petites éminences peu marquées, il eſt vrai, & connues ſous le nom d'éminences ovalaires. La fin ou le reſte de la moëlle al-

longée s'appelle la queue. On diſtingue ſur cette partie différentes cannelures & une demi-gouttiere qui verſe la séroſité du quatrieme ventricule, en partie le long de la moëlle épiniere.

Nous avons cru devoir nous arrêter ici, & ne pas entrer dans un plus long détail ſur le cerveau, perſuadés qu'il ne falloit préſenter aux maréchaux & aux amateurs de la vétérinaire, que ce qu'il y a de plus exact & de plus vrai ; car ce que l'on auroit pu ajouter de plus, eût été inutile pour les uns & les autres. Quant à l'uſage de la cervelle en général, il eſt probable (car on n'a encore rien de bien démontré ſur cet objet) que c'eſt le ſiege du mouvement. L'expérience ne le prouve que trop tous les jours. En effet, ſi dans une opération, ou par quelque autre accident, les nerfs ſont coupés, ne voit-on pas arriver dans le moment, une ceſſation de mouvement ? On a donc droit d'en conclure l'exiſtence d'un fluide animal, qui par le moyen des nerfs va porter le ſentiment aux muſcles, & ſert à les faire mouvoir.

MOLÉCULES, petites maſſes fines & déliées.

MOLETTE, cette maladie que M. Vitet dit être de la même nature que la loupe au coude, eſt une petite tumeur molle & indolente, qui vient ordinairement au boulet ſur le tendon, & plus ſouvent entre le tendon & l'os du canon ; quelquefois elle forme une tumeur en dedans & en dehors. A proprement parler, c'eſt la même maladie que le veſſigon, c'eſt-à-dire, une ſurabondance & un épaiſſiſſement de la ſynovie tendineuſe. Les cauſes les plus communes ſont la fatigue & les efforts du boulet ; cette tumeur ſurvient ordinairement aux chevaux fins. Elle ſe traite comme le veſſigon.

MOLETTE, extrêmité poſtérieure de l'éperon, qui ſert à appeller un cheval en le piquant, & dont la forme eſt celle d'une étoile ou d'un ſoleil.

MOLETTE, ſe dit auſſi de l'épi ou de la marque qui eſt au front du cheval.

MOLIR SOUS L'HOMME, ſe dit d'un cheval qui diminue de force en allant ; on dit auſſi qu'il mollit ou que ſa jambe mollit, quand il bronche ſouvent.

MOL, CHEVAL MOL ; cheval qui n'a point de force.

MOLAIRE (muſcle) *Voyez* Levres.

MOLLES (parties) ſont les chairs, tels que les muſcles, les viſceres, &c. *Voyez* Hippotomie.

MONDIFICATIF, onguent qu'on emploie pour déter-

ger, nettoyer les ulceres, tel eſt celui qui eſt compoſé de baſilicum, de baume d'Arcéus, de térébenthine, d'huile d'hypericum, de chaque *deux gros.* Le tout mêlé enſemble. Cet onguent qui eſt comme la baſe de la chirurgie dans ce genre, eſt le ſeul à employer en hippiatrique, & encore peut-on retrancher le baume d'Arcéus & l'huile d'hypericum. On ne doit ſe ſervir de cet onguent que pour les ulceres de mauvaiſe qualité, car où la ſuppuration eſt bien établie, il ne faut que de l'étoupe, le reſte n'eſt que de la charlatanerie.

MONDIFIER, eſt déterger, nettoyer, & non deſſécher. On ne déterge que des ulceres qui produiſent un pus ſanieux; cela doit toujours s'entendre ainſi; on deſſéche quand une plaie eſt ou légere, ou qui ayant été profonde elle eſt ſur la fin de ſa guériſon, & lorſque la ſuppuration s'eſt arrêtée d'elle-même par une cicatrice commençante; les meilleurs deſſicatifs ſont la vieille corde pilée.

MONTE, la monte d'un haras, c'eſt le temps, le lieu & l'heure où on fait couvrir les jumens, auſſi-bien que le regiſtre que l'on en tient.

MONTER A CHEVAL, c'eſt s'aſſeoir ſur le dos d'un cheval.

MONTER EN CROUPE ou EN TROUSSE, c'eſt s'aſſeoir ſur la croupe d'un cheval derriere celui qui eſt aſſis ſur ſon dos.

MONTER A POIL, A DOS NUD ou A CRU, c'eſt ne rien mettre ſur le dos du cheval avant de s'y aſſeoir.

MONTER EN SERPILIERE, c'eſt mettre une toile nommée ſerpiliere ou une épouſſette ſur le dos du cheval, & le monter de cette façon.

MONTER SOUS UN ÉCUYER ou A L'ACADÉMIE, c'eſt apprendre l'art de monter à cheval.

MONTER UN CHEVAL, c'eſt s'en ſervir quand on eſt deſſus.

MONTER ENTRE LES PILIERS, ſe dit des académiſtes quand ils montent les ſauteurs.

MONTER A CHEVAL, eſt frapper ſur une des branches du fer avec le fertier, en poſant l'autre branche ſur l'enclume; ceci ne ſe fait que pour reſſerrer le fer qui eſt trop large, mais quand cette opération s'exécute, il ne faut pas que le fer ſoit ajuſté; car dans ce cas, on le voûte, ce qui contribue à rendre les pieds combles: il vaut mieux quand un fer eſt ajuſté & qu'il eſt trop large, le déſajuſter, c'eſt-à-dire, le mettre à plat & monter à cheval enſuite; par ce

moyen on lui donne l'ajuſture convenable ; ceci n'arrive qu'à ceux qui n'ont pas le coup-d'œil juſte, & qui ne ſaiſiſſent pas bien la tournure du pied.

MONTÉ, être bien ou mal monté, avoir entre ſes jambes un bon ou mauvais cheval. Etre monté à l'avantage, être deſſus un cheval ou plus grand ou meilleur que celui d'un autre.

MONTOIR, déſigne le côté gauche du cheval, parce que c'eſt de ce côté qu'on monte à cheval. Ainſi les pieds & les jambes du montoir de devant & de derriere du cheval ſont les gauches, & celles hors le montoir, ſont les droites. Aſſurer un cheval au montoir c'eſt l'accoutumer à être tranquille lorſqu'on monte deſſus. Facile au montoir ſe dit d'un cheval qui ſe laiſſe monter ſans remuer.

MONTRE, la montre, endroit choiſi par un ou pluſieurs marchands pour y faire voir aux acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre. La montre eſt auſſi une façon particuliere que les marchands ont d'eſſayer leurs chevaux, laquelle n'eſt bonne qu'à éblouir les yeux des ſpectateurs.

MONTRER LE CHEMIN DE SAINT JACQUES, auſſi mauvaiſe expreſſion que faire des armes. *Voyez* ce Mot.

MORAILLE, inſtrument de fer en forme de compas, dont une branche a un chaînon ou anneau ovale attaché à ſon extrêmité, l'autre branche a l'extrêmité correſpondante en éventail ; on l'emploie ainſi que le torche-nez, pour ſerrer ou pincer plus ou moins le bout du nez ou la levre ſupérieure du cheval inquiet ou vicieux, lorſqu'on le ferre ou qu'il eſt néceſſaire de lui faire quelque opération. Il y a des morailles courbes & tranchantes pour tailler les oreilles. Il y en a auſſi à trois branches plates & larges dont ſe ſervent les châtreurs pour ſerrer le cordon ſpermatique au deſſus des teſticules, & les couper enſuite.

MORAINES. Vers ronds & ovalaires qui s'attachent au fondement des chevaux, les mêmes que ceux de l'eſtomac. *Voyez* Eſtomac.

MOREAU, cheval très-noir.

MORFONDURE (la) eſt un écoulement de mucoſités, qui ſe fait par le nez, comme dans la gourme.

L'humeur qui ſort eſt tranſparente, aſſez fluide au commencement ; mais elle devient enſuite plus épaiſſe. Le cheval eſt triſte, perd l'appétit & touſſe.

Les cauſes ſont ordinairement le froid : lorſqu'après avoir eu chaud, le cheval eſt expoſé au froid, au vent & à la pluie, la tranſpiration qui ſe fait à la tête, s'arrête tout-à-

coup, la peau se condense, les pores se serrent, & l'humeur de la transpiration reflue dans le nez : c'est la morfondure commençante. De ce que le sang arrête non-seulement la transpiration de la tête, mais qu'il fait encore resserrer les vaisseaux sanguins & lymphatiques de cette partie, il s'ensuit que le sang est obligé de se porter en plus grande quantité dans les vaisseaux de la membrane pituitaire, qui s'engorgent d'autant plus facilement, qu'elle est d'un tissu spongieux, mol & presque sans ressort. De cet arrangement naît l'inflammation, dont l'effet étant d'épaissir les humeurs, doit par conséquent produire l'épaississement de la mucosité qui s'écoule alors par le nez; mais le sang se portant en plus grande quantité dans les parties enflammées, & l'action des vaisseaux secrétoires étant augmentée, il doit se faire une secrétion plus abondante de la mucosité du nez : de là l'écoulement plus abondant de cette humeur. On voit que cette maladie a beaucoup de ressembance avec le rhume dans l'homme.

Le cheval tousse, ce qui prouve que les glandes du larynx sont engorgées. Il jete par les deux narines une humeur quelquefois séreuse, quelquefois épaisse, séreuse au commencement, parce que l'humeur de la transpiration reflue dans le nez, & s'écoule par cette voie ; épaisse sur la fin, lorsque la mucosité est dans un état de coction, ce qui arrive après que l'inflammation de la membrane pituitaire est diminuée.

Il est fort difficile de distinguer cet écoulement d'avec celui de la morve, sur-tout de la morve commençante. Mais ce qui empêche de confondre la morfondure avec la morve, c'est que la premiere ne dure pas au delà de quinze jours. Quand elle passe ce temps, on doit craindre la morve ; si l'écoulement dure au delà d'un mois, la morfondure a dégénéré en morve. Dans ce cas, on aura recours aux remedes indiqués contre la morve commençante. Il faut saigner le cheval, le mettre à l'eau blanche, le tenir chaudement, lui donner du son détrempé dans une grande quantité d'eau, lui en faire respirer la vapeur, afin de détacher les matieres, & de diminuer l'engorgement des glandes.

Si le cheval jette depuis quinze jours, s'il est glandé, & sur-tout s'il n'est glandé que d'un côté, il y a tout lieu de croire que c'est la morve. On doit faire pour lors dans le nez, des injections adoucissantes, avec les feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, de mercuriale ; ensuite, on les rendra détersives avec l'orge, les feuilles d'ai-

gremoine & le miel; mais on ne négligera pas de faire respirer au cheval la vapeur de l'eau de son, & des herbes qui auront servi à la décoction adoucissante; on les mettra pour cela dans un sac, qu'on attachera à la tête du cheval.

MORFONDEMENT, est le même que morfondure.

MORS, partie de la bride qui entre dans la bouche du cheval. Prendre le mors aux dents. *Voyez* Prendre.

MORS D'ALLEMAGNE, est une corde que l'on met dans la bouche du cheval, & que l'on attache dessus la tête du cheval, & que l'on serre plus ou moins pour retirer les commissures des levres plus ou moins haut; cette corde fait fonction de moraille. *Voyez* ce mot.

MORS, vieux terme qui signifioit les dents des pinces.

MORE, MOREAU est un cheval dont le poil est d'un noir foncé, vif & luisant; & on appelle cape de more ou cavesse de more, un cheval rouan qui a la tête & les extrêmités noires.

MORTIFICATION, perte totale ou presque totale d'une partie. *Voyez* Gangrene.

MORVE (la). Les anciens n'ont pas mieux connu le siege de la morve, que le remede, ils l'ont placée, les uns dans le cerveau, les autres dans le poûmon; ceux-ci dans le foie, ceux-là dans les reins; d'autres dans l'estomac, & confondant les différentes especes d'écoulemens, ils ont donné le nom de morve à tous ceux qui se font par le nez.

Soutenir que la morve a son siege dans les poûmons, c'est une opinion en quelque façon pardonnable; premiérement, parce qu'il y a une communication du poûmon avec le nez; secondement, parce qu'il se fait quelquefois réellement par le nez, un écoulement qui vient du poûmon (il a lieu dans une maladie que j'appelle pulmonie) troisiémement parce que l'écoulement qui vient du poûmon, ressemble assez à celui qui vient de la membrane pituitaire; quatriémement, parce que la morve est souvent compliquée avec la pulmonie, ou ce qui est la même chose, l'écoulement, qui vient de la membrane pituitaire est souvent compliqué avec l'écoulement qui vient du poûmon. Les anciens maréchaux, peu scrupuleux dans leurs recherches, peu éclairés sur la nature des maladies, se sont laissés tromper par l'apparence. La ressemblance des deux maladies leur en a imposé; ils étoient dans la bonne foi; ils n'ont erré que dans la distinction. Mais soutenir que la morve est dans les reins, dans la rate, dans le foie, ou dans le cerveau,

veau, c'eſt pécher contre les premieres connoiſſances de l'hippotomie; c'eſt ignorer qu'il n'y a point de communication de ces parties avec le nez, & que, par conſéquent, il eſt impoſſible qu'il ne ſe faſſe par le nez un écoulement qui vienne de ces parties; c'eſt pécher par une ignorance groſſiere, c'eſt ſe rendre coupable envers la ſociété qui compte ſur les lumieres d'un homme qui s'annonce comme hippiatre. Soutenir ces abſurdités parce qu'on les a avancées, les ſoutenir par malice & par jalouſie, après que la fauſſeté en a été démontrée, les ſoutenir pour s'oppoſer à la vérité, & pour entretenir le public & les amateurs dans l'erreur, c'eſt être de mauvaiſe foi, c'eſt ſacrifier le bien public à ſon-amour propre; c'eſt une opiniâtreté, j'oſe le dire, puniſſable (1).

---

(1) Nous ſommes bien éloignés de penſer que M. Vitet ſoit de ce dernier ſentiment, nous aimons mieux croire qu'il en eſt de la morve, comme de toutes les maladies dont il traite & qu'il n'entend pas; qu'il a cru trop légérement les rapports qui lui ont été faits, & l'on ne doit ſe prendre de toutes les bévues répandues dans le corps de ſon ouvrage, qu'à l'envie déſordonnée qu'il a eu d'être auteur; car autrement, il n'auroit pas erré de façon à dire que le cheval morveux rend, dès les premiers jours qu'il eſt attaqué, une humeur mucilagineuſe; pour l'ordinaire, les chevaux ſont au moins ſix ſemaines ſans jeter; il ne diroit pas que le pus eſt jaunâtre, enſuite devient verdâtre, parce qu'il n'y a que dans la morve de courbature, & la pulmonie, que cela arrive & principalement dans la premiere, il ne donneroit pas pour ſigne la peſanteur de la matiere, puiſque le 24 Septembre 1772, je réitérai, en plein marché aux chevaux, des expériences ſur la morve, en préſence de 600 perſonnes, & de plus de 20 maréchaux, où après avoir expliqué la diſtinction des morves proprement dites, je fis ramaſſer le pus des ſinus que je mis dans un verre, ſur lequel je jetai de l'eau, ce qui me procura une eſpece de lait, qui conſerva pendant tout le temps que nous l'eûmes ſous les yeux, ſa couleur laiteuſe.

Ce médecin ne diroit pas que le cheval malade perd ſa gaieté, ſon appétit, qu'il a l'œil triſte, que les jambes ſe tuméfient, que le poil tombe, que la maigreur s'accroît, que la foibleſſe augmente, & que l'animal meurt, &c.

Le ſeul ſpécifique de la morve, nous dit ce ſavant praticien, eſt la vapeur d'orpiment; mais ſi l'orpiment eſt nuiſible à l'homme, comme le dit M. Vitet, & comme il eſt le plus grand & le plus vif poiſon, pourquoi ſeroit-il ſalutaire au cheval, & encore dans une partie auſſi délicate? M. le docteur croit-il, que de toutes les fumigations que l'on fait au cheval, il n'en paſſe pas au moins moitié dans les bronches, & cela étant, ſon ſpécifique eſt-il ſalutaire? Oui, dirons-nous, pour terminer la maladie à perpétuité. Le conſeil que nous donne M. Vitet ne vaut pas mieux que celui qu'il preſcrit de changer d'habit, de ſe purifier, de ſe parfumer d'encens, pour empêcher le contact

Mon pere, convaincu par les lumieres de l'hippotomie, du ridicule & de l'erreur des maréchaux ſur le ſiege de la morve, s'appliqua à en chercher le ſiege ; après pluſieurs recherches pénibles, réitérées & diſpendieuſes, il découvrit, enfin, en 1749, le véritable ſiege de la morve dans la membrane pituitaire, & rendit publique ſa découverte & ſes obſervations ſur cette maladie par un mémoire qu'il préſenta à l'académie royale des ſciences ; ce mémoire fut examiné par Meſſieurs Bouvard & Heriſſant, médecins, nommés commiſſaires, & déſignés tels, par l'académie royale des ſciences. La plupart des maréchaux ſe trouvant outragés par la découverte de mon pere, bien loin de ſe rendre à l'évidence, s'éleverent contre lui, perſiſterent dans leur ſyſtême, & ſoutinrent que la morve avoit ſon ſiege dans les reins, le foie, les poûmons, &c.

On a peine à revenir des préjugés avec leſquels on eſt né, dans leſquels on a été nourri, & avec leſquels on a vieilli ; y renoncer, c'eſt renoncer à une partie de ſoi-même ; on n'aime point à voir qu'on a paſſé ſa vie dans l'erreur : l'amour-propre ſouffre à convenir qu'on ne ſait rien ; auſſi les défenſeurs de la vieille morve réſolurent bien de ſoutenir avec fermeté leur ſyſtême, dont la ruine entraînoit avec elle la perte de leur réputation. Cela fit une diſpute, & la choſe demeura pendant qnelque temps indéciſe dans l'eſprit du public. Mais la vérité ſe fait jour tôt ou tard, & perce les ténebres les plus épaiſſes : mon pere plus animé par le zele du bien public, par l'honneur d'être utile à ſa patrie, & par l'amour de ſa profeſſion que par l'intérêt, pourſuivit ſes recherches, & parvenu à faire la diſtinction des dif-

---

du virus morveux. Nous pouvons aſſurer que quand tous les potentats de l'Europe & du monde entier, prendroient les meſures que ſouhaite ce médecin, pour détruire cette maladie, le lendemain il en reviendroit par le contact de l'air ſeul ; je demande à M. Vitet, ſi la morve provenue par un arrêt de l'humeur de la membrane pituitaire, occaſionné par un air froid, porte avec lui, un levain capable de ſe communiquer aux autres chevaux ? quand M. Vitet aura pratiqué ſous de bons maréchaux une vingtaine d'années, il pourra enſuite écrire d'une maniere ſûre & en vrai praticien : voilà le conſeil que nous devons lui donner.

Et ſi le ſpécifique certain d'oindre les naſeaux d'huile de térébenthine, eſt un préſervatif aſſez grand pour empêcher l'air morbifique d'entrer dans les narines ; ce qui nous paroît être aſſez ſuffiſant pour procurer la morve, par le picotement des préſervatifs, qui en faiſant ſouvent ébrouer le cheval, enflamment la membrane pituitaire.

férens écoulemens qui se font par le nez, il en distingua sept especes. Il démontra en 1752, par un second mémoire, qu'il n'y en a qu'un qui mérite le nom de morve proprement dite, ce mémoire fut vérifié par Messieurs Morand & Bouvard, nommés pour en faire l'examen, & fut approuvé de même que le premier par l'académie royale des sciences. Depuis ce temps, j'ai ouvert une infinité de chevaux morveux, & j'ai toujours reconnu la vérité de la découverte de mon pere. J'ai toujours trouvé la membrane pituitaire affectée : je l'ai démontré nombre de fois à plusieurs amateurs, écuyers & maréchaux, sur des chevaux que j'ai ouverts; je l'ai enfin démontré à Versailles deux fois, l'an 1759, en présence de M. de Brige, commandant des grandes écuries du roi, & de M. Croismare, commandant de la petite, de M. Lieutaud, médecin des enfans de France, de M. Lasonne, premier médecin de la reine, de M. Malouin, médecin consultant de la reine, de plusieurs seigneurs & de beaucoup de maréchaux.

De sorte que tout le monde est bien convaincu actuellement que la morve a son siege dans la membrane pituitaire. Au mois d'avril 1761, je présentai à l'académie royale des sciences, un mémoire sur ce sujet, que j'ai lu en présence de MM. les académiciens, qui nommerent pour commissaires, MM. Morand & Tenon.

L'ouverture des chevaux morveux que j'ai faite si souvent, les démonstrations que j'en ai faites tant de fois aux amateurs, aux écuyers & maréchaux, les expériences enfin que mon pere à faites, & moi après lui, sur des chevaux sains qui sont devenus morveux, en injectant sur la membrane pituitaire une liqueur corrosive, ne permettent pas de douter que le siege de la morve ne soit dans la membrane pituitaire. Il ne faut qu'avoir des yeux pour se convaincre de cette vérité; il n'y a plus que quelques maréchaux opiniâtres qui refusent de mauvaise foi & par malice, leur témoignage à l'évidence & à la vérité.

Le siege de la morve étant une fois bien connu & établi, il est facile de la définir.

La morve est un écoulement de mucosité par le nez avec inflammation ou ulcération de la membrane pituitaire. Cet écoulement est tantôt d'une couleur transparente comme le blanc d'œuf, devient ensuite jaunâtre, tantôt verdâtre, tantôt il est purulent, tantôt sanieux, & cela suivant l'espece de morve, proprement dite; mais toujours accompagné du gonflement des glandes lymphatiques qui sont sous la

ganache. Ces glandes ſont quelquefois engorgées des deux côtés de la mâchoire en même temps, quelquefois il n'y en a qu'une, tantôt l'écoulement ne ſe fait que par un naſeau; & alors il n'y a que la glande du côté de l'écoulement qui ſoit engorgée. Tantôt l'écoulement ſe fait par les deux naſeaux, alors les deux côtés ſont engorgés en même temps. Tantôt l'écoulement vient du nez ſeulement, tantôt il vient du nez, de la trachée-artere & du poûmon en même temps. Ces variétés ont donné lieu aux différences ſuivantes.

Je diſtingue la morve à raiſon de ſa nature; premiérement, en morve proprement dite, & en morve improprement dite:

1°. La morve, proprement dite, eſt l'écoulement qui vient de la membrane pituitaire; il n'y a, à proprement parler, d'autre morve que celle-là. Elle eſt de deux eſpeces, l'une dans laquelle le cheval jette du ſang par les narines, & où l'on découvre le long de la cloiſon beaucoup de chancres, fourniſſant très-peu de pus, & encore d'une quantité noirâtre & ſanieuſe.

L'autre, dans laquelle on ne découvre point ou preſque point de chancres, mais en revanche, qui fournit une très-grande quantité de pus, provenant de la lymphe. Dans cette ſeconde eſpece, les cornets & les ſinus ſont plus ou moins remplis de matiere; au lieu que dans la premiere, les cornets ſont vuides ainſi que les ſinus.

La premiere eſpece vient preſque toujours d'un vice farcineux: & ſe communique preſque toujours, ce qui n'arrive pas dans la morve de la ſeconde eſpece.

La morve, improprement dite, eſt tout écoulement qui vient d'une autre partie que de la membrane pituitaire, ce n'eſt pas la morve, c'eſt à tort qu'on lui a donné ce nom.

2°. Je diſtingue encore toute morve, en morve contagieuſe, & en morve non contagieuſe.

La morve contagieuſe eſt celle qui ſe communique d'un cheval morveux à un cheval ſain. Il n'y a que la morve proprement dite de la premiere eſpece & la gourme, qui ſoient contagieuſes; les autres ne le ſont pas.

La morve non contagieuſe eſt celle qui ne ſe communique pas, telle que la morve de morfondure, la morve de courbature, & la pulmonie, à moins qu'il n'y ait complication de maladies.

La morve, proprement dite, ſe diſtingue, premiérement, en morve ſimple, & en morve compoſée.

Deuxiémement, en morve primitive, & ſecondaire.

Troiſiémement, en morve commençante, en morve confirmée, & en morve invétérée.

La morve ſimple, proprement dite, eſt celle qui ne vient que de la membrane pituitaire.

La morve compoſée eſt celle qui vient de la membrane pituitaire & de la trachée-artere, ou du poûmon en même temps.

La morve primitive eſt celle qui eſt indépendante de tout autre écoulement.

La morve ſecondaire eſt celle qui ſuccede à la morve improprement dite, comme à la pulmonie, & à la morfondure.

La morve commençante eſt celle où il n'y a qu'une ſimple inflammation.

La morve confirmée eſt celle où il y a ulcération de la membrane pituitaire, ou ſimplement écoulement.

La morve invétérée eſt celle où l'écoulement eſt purulent, ſanieux, avec difficulté de reſpirer.

La morve improprement dite eſt de trois ſortes; la morve de gourme, la morve de morfondure & la morve de courbature.

Les cauſes premieres de la morve ne nous ſont pas connues. Quelques perſonnes croient que c'eſt un virus d'une nature âcre & acide; d'une nature âcre, parce qu'il fait criſper & reſſerrer les vaiſſeaux ſanguins de la membrane pituitaire, & qu'il cauſe l'inflammation des parties qu'il affecte; d'une nature acide, parce qu'il épaiſſit la lymphe, & qu'il rend calleux les bords des ulceres; mais cela eſt hypothétique.

Je ne m'arrêterai point à examiner les cauſes premieres de la nature de la morve, je me contenterai de rapporter les cauſes ſecondes qui ſont évidentes & inconteſtables.

Il eſt certain que dans la morve proprement dite, il y a inflammation dans les glandes de la membrane pituitaire. Cette inflammation fait ſéparer une plus grande quantité de mucoſité; de là l'écoulement abondant de la morve commençante, l'inflammation ſubſiſtante fait reſſerrer les tuyaux excrétoires des glandes, la mucoſité ne s'échappe plus; elle eſt obligée de ſéjourner dans la cavité des glandes, elle s'y échauffe, y fermente, ſe putréfie, & ſe convertit en pus; de là l'écoulement purulent de la morve confirmée.

L'inflammation épaiſſit la lymphe contenue dans les vaiſ-

ſeaux lymphatiques, qui ſont en grande quantité dans la membrane pituitaire ; de là la calloſité des ulceres.

Le pus en croupiſſant, devient âcre & corroſif, ronge les parties voiſines, carie les os, & rompt les vaiſſeaux ſanguins, le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus ; de là, l'écoulement purulent, noirâtre & ſanieux.

La cauſe évidente de la morve eſt donc l'inflammation.

L'inflammation reconnoît, comme je l'ai dit à ſon article, des cauſes générales & des cauſes particulieres.

Les cauſes générales de l'inflammation de la membrane pituitaire ſont la trop grande quantité & l'épaiſſiſſement du ſang.

A ces cauſes générales, il faut en ajouter de particulieres ou locales, qui déterminent l'inflammation dans la membrane pituitaire, plutôt que dans les autres parties du corps. Ces cauſes particulieres ſont, premiérement, le défaut de reſſort des vaiſſeaux de la membrane pituitaire, cauſé par quelque coup ſur le nez. Les vaiſſeaux ayant perdu leur reſſort, n'ont plus d'action ſur les liqueurs qu'ils contiennent, & favoriſent le ſéjour de ces liqueurs ; de là l'engorgement & l'inflammation.

Deuxiémement, le déchirement des vaiſſeaux de la membrane pituitaire, cauſé par quelque corps pouſſé de force dans le nez ; les vaiſſeaux étant déchirés, les extrêmités ſe ferment, & arrêtent la circulation ; de là l'inflammation.

Troiſiémement, les injections âcres, irritantes, corroſives & cauſtiques faites dans le nez, font reſſerrer & criſper les extrêmités capillaires des vaiſſeaux de la membrane pituitaire : autre cauſe d'engorgement & d'inflammation.

Quatriémement, le froid, lorſque le cheval eſt échauffé, il condenſe la lymphe & le ſang, il fait reſſerrer les vaiſſeaux, il épaiſſit la mucoſité, engorge les glandes ; de là l'inflammation.

Cinquiémement, le farcin, l'humeur du farcin s'étend & affecte ſucceſſivement les différentes parties du corps, lorſqu'elle vient à gagner la membrane pituitaire, elle y forme des ulceres, & cauſe la morve proprement dite de la premiere eſpece.

Sixiémement, aſſez ſouvent l'inflammation, l'ulcération, & l'écoulement du conduit lacrymal ; ce canal étant enflammé, produit un pus âcre qui corrode les parois des cornets, d'où naît l'écoulement qui ſe manifeſte bientôt.

Les larmes qui ſortent par cette ouverture placée au bas des naſeaux, ſe répandent en divergeant ſur leurs bords, &

les humectent ; leur fonction, à ce que je présume, est d'empêcher que l'air n'entre avec trop d'impétuosité dans les naseaux : l'écoulement des larmes étant une fois supprimé, l'air ne trouvant plus d'obstacle qui s'oppose à son passage, entre avec force dans les naseaux, & va heurter la cloison & les cornets. J'ai remarqué l'arrêt des larmes dans les chevaux morveux, j'ai aussi observé que beaucoup de chevaux attaqués de la fistule lacrymale, ou que ceux chez lesquels il y avoit suppression de cette humeur, devenoient morveux. Ce qui arrive le plus souvent dans les chevaux glandés de longue main ou pour mieux dire, dans les chevaux glandés depuis plusieurs mois, ne deviennent morveux que par la suppression de cette eau.

Les principaux symptomes de la morve, sont l'écoulement qui se fait par les naseaux, & l'engorgement des glandes lymphatiques de dessous la ganache.

Premiérement, l'écoulement est plus abondant que dans l'état de santé, parce que l'inflammation irrite les fibres, les sollicite à de fréquentes oscillations, & fait séparer une grande quantité de mucosité. Ajoutez à cela que dans l'inflammation, le sang abonde dans la partie enflammée, & fournit plus de matiere aux secrétions.

Secondement, l'écoulement est de couleur naturelle, transparente comme le blanc d'œuf, dans la morve commençante, parce qu'il n'y a qu'une simple inflammation sans ulcere.

Troisiémement, l'écoulement est purulent dans la morve confirmée, parce que l'ulcere est formé, le pus qui en découle se mêle avec la morve.

Quatriémement, l'écoulement est sanieux & noirâtre dans la morve invétérée, parce que le pus ayant corrompu quelques vaisseaux sanguins, le sang s'extravase & se mêle avec le pus.

Cinquiemement, souvent l'écoulement diminue & cesse même quelquefois, (ce qui est presque toujours un signe certain de la morve proprement dite) parce que le pus a pénétré dans quelque grande cavité, comme le sinus maxillaire, duquel il ne peut sortir que lorsque la cavité est pleine.

La morve attaque tantôt les sinus frontaux, tantôt les sinus maxillaires, tantôt les cornets du nez, tantôt deux ou trois de ces parties, tantôt toutes ces parties en même temps, selon que la membrane pituitaire est enflammée dans un endroit plutôt que dans un autre, ou que l'inflammation occupe plus ou moins d'étendue. Ainsi, la morve sera

dans les ſinus frontaux, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans cette partie; elle ſera dans les ſinus maxillaires, ſi la membrane eſt enflammée dans ces ſinus; elle ſera dans les cornets du nez, ſi la membrane eſt enflammée dans les cornets; elle ſera enfin dans toutes ces parties en même temps, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans toute ſon étendue. Pour l'ordinaire elle commence par la ſuperficie des cornets, & le long de la cloiſon du nez. L'engorgement des glandes lymphatiques deſſous la ganache, m'a long-temps embarraſſé: je ne pouvois comprendre pourquoi ces glandes ne manquoient jamais de s'engorger dans la morve proprement dite; mais après bien des réflexions, j'en ai enfin trouvé la cauſe. Les obſervations que mon pere avoit faites ſur la nature de ces glandes, m'ont ouvert le chemin à cette découverte. Aſſuré que ces glandes ſont, comme mon pere l'avoit dit, non des glandes ſalivaires, puiſqu'elles n'ont point de tuyau qui aille porter la ſalive dans la bouche, mais des glandes lymphatiques, puiſqu'elles ont chacune un tuyau conſidérable, qui part de leur ſubſtance, & qui deſcend pour aller ſe rendre dans un gros tuyau lymphatique qui rampe le long de la trachée-artere, & va enfin verſer la lymphe dans la veine axillaire, je remontai à la circulation de la lymphe, & à la ſtructure des glandes & des veines lymphatiques.

Nous avons dit, en parlant de la circulation de la lymphe, que les veines lymphatiques ſont des tuyaux cylindriques qui rapportent la lymphe nourriciere des parties du corps, dans le réſervoir commun, nommé le réſervoir de Pecquet, ou dans la veine ſous-claviere; que ces veines ſont coupées d'intervalle en intervalle, par des glandes qui ſervent comme d'entrepôt à la lymphe; que chaque glande a deux tuyaux, l'un qui eſt la fin de la veine lymphatique, & qui porte la lymphe dans la glande; l'autre par lequel la lymphe ſort de la glande pour être portée plus loin.

Les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ont de même deux tuyaux, ou ce qui eſt la même choſe, deux veines lymphatiques: l'une qui apporte la lymphe de la membrane pituitaire dans ces glandes; l'autre qui reçoit la lymphe de ces glandes, pour la porter dans la veine ſous-claviere.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer par cette théorie, l'engorgement des glandes de deſſous la ganache.

Dans l'inflammation, comme nous l'avons dit, toutes les humeurs qui ſe filtrent dans les parties voiſines, s'épaiſſiſſent, la lymphe de la membrane pituitaire doit donc con-

tracter un caractere d'épaississement ; comme les glandes sont composés de vaisseaux qui font mille contours, la lymphe épaissie doit y circuler plus difficilement, s'y arrêter enfin, & les engorger.

Lorsque la membrane pituitaire est ulcérée, le pus se mêle avec la lymphe, lui donne une qualité âcre ; cette âcreté de la lymphe irrite les vaisseaux des glandes, les fait resserrer, & c'est une seconde cause de leur engorgement.

Il n'est pas difficile d'expliquer, par la meme théorie, pourquoi dans la gourme, dans la morfondure & dans la pulmonie, les glandes lymphatiques de dessous la ganache sont quelquefois engorgées, quelquefois ne le sont pas, ou ce qui est la même chose, pourquoi le cheval est quelquefois glandé, & quelquefois ne l'est pas.

Dans la morfondure, les glandes de dessous la ganache ne sont pas engorgées; lorsqu'il y a un simple reflux de l'humeur de la transpiration dans le nez, sans inflammation de la membrane pituitaire; elles sont engorgées, lorsque l'inflammation gagne les glandes de cette membrane.

Dans la gourme bénigne, le cheval n'est pas glandé, parce que la membrane pituitaire n'est pas affectée ; mais dans la gourme maligne, où il se forme un abscès dans le larynx, le pus, en passant par les naseaux, y séjourne quelquefois, corrode & ulcere la membrane pituitaire, alors le cheval devient glandé.

Dans la pulmonie, le cheval n'est pas glandé, parce que le pus qui vient du poûmon, est d'un bon caractere, & n'est pas assez âcre pour ulcerer d'abord la membrane pituitaire ; mais à la longue, en séjournant dans le nez, il acquiert de l'âcreté, irrite les fibres de cette membrane, l'enflamme, & alors les glandes de dessous la ganache s'engorgent.

Dans toutes ces maladies, le cheval n'est glandé que d'un seul côté lorsque la membrane pituitaire n'est affectée que d'un côté ; au lieu qu'il est glandé des deux côtés lorsque la membrane pituitaire est affectée des deux côtés. La raison de ce phénomene est que les vaisseaux & les glandes d'un côté ne communiquent pas avec ceux de l'autre.

Ainsi dans la pulmonie & dans la gourme, lorsque le cheval est glandé, il l'est ordinairement de deux côtés, parce que l'écoulement venant de l'arriere-bouche ou du poûmon, monte par dessus le voile du palais, entre dans le nez également des deux côtés, & affecte également la membrane pituitaire. Cependant, dans ce cas même, il ne seroit pas impossible que le cheval fût glandé d'un côté, & non de l'autre ; soit parce

que le pus, en séjournant plus d'un côté que de l'autre, affecte plus la membrane pituitaire, de ce côté-là que de l'autre ; soit parce que la membrane pituitaire peut être plus disposée à s'enflammer d'un côté que de l'autre, par quelque vice local, comme par un coup violent.

Rien n'est plus important, & rien en même temps n'est plus difficile que de bien distinguer chaque écoulement qui se fait par le nez : il faut pour cela un grand usage & une longue étude de ces maladies.

Pour décider avec sûreté, il faut être familier avec ces écoulemens, autrement, on est exposé à porter des jugemens faux & à donner, à tout moment, des décisions qui ne sont pas justes. L'œil & le tact sont d'un grand secours pour prononcer avec justesse sur ces maladies.

La morve proprement dite, étant un écoulement qui se fait par le nez, est aisément confondue avec tous les autres écoulemens qui se font par le même endroit. La couleur de l'écoulement n'est pas un signe distinctif suffisant ; elle ne peut pas servir de regle ; un signe seul ne suffit pas toujours pour la distinguer, il faut les réunir tous pour faire une distinction sûre de cette maladie, au moins deux.

Lorsque le cheval jette par le nez sans tousser, qu'il est glandé & gai comme à l'ordinaire, qu'il boit & mange comme de coutume, qu'il est gras & à bon poil, il y a lieu de croire que c'est la morve proprement dite.

Lorsque le cheval, sans tousser, sans être triste, boit & mange comme de coutume, qu'il n'est glandé que d'un côté, qu'il jette peu, on est presque certain que c'est la morve proprement dite.

Lorsqu'au contraire, l'écoulement se fait également par les deux naseaux, que cet écoulement est simplement purulent, que le cheval tousse, qu'il est triste, abattu, dégoûté, maigre, qu'il a le poil hérissé, & qu'il n'est pas glandé, c'est la morve improprement dite.

Lorsque cet écoulement succéde à une inflammation de poitrine, il vient du poûmon, & c'est la morve de pulmonie dont je parlerai en traitant des maladies de cette partie.

Lorsque cet écoulement succéde à la gourme, qu'il vient d'un dépôt formé au larynx, c'est la morve de gourme.

Lorsque le cheval jette une mucosité transparente, & que la tristesse & le dégoût ont précédé cet écoulement, on a lieu de croire que c'est la morfondure ; on en est sûr, lorsque l'écoulement ne dure pas plus de douze ou quinze jours.

Lorsque le cheval commence à jeter également par les

deux naſeaux une morve mêlée de pus, ou le pus tout pur, ſans être glandé, c'eſt la pulmonie ſeule ; mais ſi le cheval devient glandé par la ſuite, c'eſt la morve compoſée, c'eſt-à-dire, la pulmonie & la morve proprement dite.

On reconnoît la morve proprement dite, lorſqu'il y a un écoulement d'une ſimple mucoſité, avec engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache. On reconnoît encore d'une maniere sûre, les glandes de morve, non pas à leur volume & à leur adhérence, mais à leur dureté.

Les glandes de gourme qui ne paroiſſent point différentes des glandes de morve, à ceux qui en ont peu vu, ſont dures extérieurement, molles intérieurement ; en les preſſant, on ſent une cavité qui eſt dans leur centre, & paroiſſent repouſſer les doigts. Les glandes de gourme ſont ſenſibles, celles de morve ne le ſont pas ; & ſi le cheval marque de la ſenſibilité, ce n'eſt que de la peau & des tuniques de la glande. Je ne connois perſonne qui ait fait cette remarque & cette diſtinction qui eſt des plus eſſentielles. Un praticien doit être en état de décider des premiers ſymptômes de la morve ; ce que la plupart ne reconnoiſſent malheureuſement que quand cette maladie eſt confirmée dans le temps où on doit abandonner le cheval (1) ; au lieu que s'ils s'attachoient à la connoiſſance de ces glandes, ils guériroient tou-

---

(1) Il eſt étonnant que les efforts que fait ſans ceſſe M. le Lieutenant général de police, pour empêcher la contagion de la morve, ne ſoient pas mieux ſecondés par les maréchaux prépoſés pour en arrêter les progrès ; ces MM. ne décident les chevaux morveux que quand tous les ſymptomes ſont réunis, c'eſt-à-dire, qu'il faut, ſelon eux, que le cheval ſoit glandé, chancré, & qu'il jette : c'eſt dans ce cas qu'ils le condamnent a tuer. Il eſt étonnant encore que ces mêmes maréchaux, à qui nous avons démontré en public & en particulier les différentes eſpeces de morve proprement dites, ne ſachent pas qu'il y a des chevaux morveux, même invétérés, qui ne ſont point chancrés ; témoin le cheval de M. de Chabant, que je fis tuer, contre l'avis de tous les maréchaux qui le viſiterent, le 24 Septembre 1772, & dont nous avons parlé plus haut : preuve bien convaincante que ces MM. ne ſe trompent jamais, comme ils oſent nous l'aſſurer.

Rien ne marque plus la foibleſſe & l'incertitude ſur un art que de pareils retranchemens, tout homme qui invente & qui cherche à perfectionner, doit néceſſairement ſe tromper, & quand ces MM. ſe ſeroient trompés, comme il n'y a pas lieu de douter, en conſerveroient-ils moins la réputation qu'ils méritent ?

C'eſt de cette eſpece de morve, pour laquelle l'on doit appliquer le trépan, non dans l'autre, dans laquelle il ne ſe trouve point de pus dans les ſinus, ou rarement, encore faut-il que le cheval ſoit anciennement morveux.

jours cette maladie ; ce qui vaudroit beaucoup mieux que de chercher un remede sûr pour la morve invétérée. Par cette étude, on arracheroit à la mort, une grande quantité de chevaux qui ne périssent que faute de ne pas connoître le mal dans le principe. Il y a long-temps que j'ai donné un projet par lequel on instruiroit les maréchaux, & tous ceux qui nourriroient des chevaux, à connoître cette maladie dans le commencement: on auroit été sûr de la conservation de la plupart, & l'on n'attendroit pas qu'un cheval fut décidé morveux invétéré pour le faire tuer, pendant lequel temps il peut gâter une infinité de chevaux. Mais ce projet qui a été très-bien reçu, n'a pas eu d'exécution, & l'on voit périr encore aujourd'hui la même quantité de chevaux.

On connoît que la morve, proprement dite, est confirmée, lorsque l'écoulement est purulent, qu'il y a ulcere dans la membrane pituitaire, & que le cheval est glandé.

On reconnoît que la morve, proprement dite, est invétérée, lorsque l'écoulement est sanieux, & que le cheval est glandé.

On la reconnoît encore par l'arrêt de l'écoulement des larmes, par la sécheresse des naseaux, sur-tout quand le cheval est en exercice : en général, tout connoisseur doit bien faire attention quand il achete un cheval, & sur-tout quand il l'exerce, à ce que les naseaux soient mouillés ; c'est un grand défaut quand ils ne le sont pas. Le danger de la morve est plus ou moins grand, suivant la nature de l'écoulement & l'état de la maladie.

La morve de gourme bénigne, & celle de la morfondure ne sont pas dangereuses, elles ne durent ordinairement que douze jours, pourvu que l'on fasse les remedes convenables ; lorsqu'elles sont négligées, elles peuvent dégénérer en morve proprement dite.

La morve de pulmonie invétérée est incurable.

La morve proprement dite, commençante, peut se guerir ; lorsqu'elle est confirmée, elle ne se guérit que difficilement : lorsqu'elle est invétérée, elle est incurable jusqu'à présent.

La morve simple est moins dangereuse que la morve composée, il n'y a que la morve, proprement dite, qui se communique. Il est important de bien distinguer les différentes especes de morve, afin de remédier à celles qui peuvent se guérir, & pour ne pas faire de dépenses inutiles, en traitant celles qui sont incurables, & sur-tout, afin d'arracher à la mort une infinité de chevaux qu'on condamne mal à propos, & d'empêcher la contagion en condamnant avec certitude ceux qui sont morveux incurables.

Curation. La morve, proprement dite, se guérit assez souvent dans les commencemens, lorsqu'on emploie les remedes convenables.

La cause de la morve commençante, étant l'inflammation des glandes de la membrane pituitaire, il faut mettre en usage les remedes de l'inflammation, ainsi, dès qu'on s'apperçoit que le cheval est glandé, il faut le saigner & répéter la saignée suivant le besoin, c'est le remede le plus efficace : il faut ensuite tâcher de détendre & de relâcher les vaisseaux, afin de leur rendre la souplesse nécessaire pour la circulation. Pour cet effet, il faut faire des injections dans le nez, avec la décoction des plantes adoucissantes & relâchantes, de mauve, guimauve, bouillon-blanc, branche-ursine, pariétaire, mercuriale, fleurs de mélilot, de camomille & de sureau. Il faut faire respirer la vapeur de cette décoction, & sur-tout la vapeur de l'eau tiede, où l'on aura mis bouillir du son, ou de la farine de seigle, ou d'orge. On attache à la tête du cheval un sac où l'on met du son tiede ; il est bon de donner quelques lavemens rafraîchissans pour tempérer le mouvement du sang, & l'empêcher de se porter avec trop d'impétuosité à la membrane pituitaire.

Il faut retrancher le foin au cheval, & ne lui faire manger que du son chaud, mis dans un sac, de la maniere que je viens de dire, la vapeur qui s'en exhale, adoucit, relâche & diminue admirablement l'inflammation.

Dans la morve confirmée, l'indication que l'on a est de déterger les ulceres, de fondre les callosités, de faire suppurer les ulceres, afin de les conduire ensuite à la cicatrice.

La premiere indication demande les déterfifs, afin de néttoyer les ulceres, de faire venir les bonnes chairs, & procurer ensuite la cicatrice. Pour cela, on injecte par le nez, une décoction faite avec les feuilles d'aristoloche, de gentiane, de centaurée.

Lorsque l'écoulement change de couleur, & devient blanc, épais & d'une louable consistance, on injectera de l'eau d'orge, dans laquelle on fait dissoudre un peu de miel rosat. Il est rare que ce traitement soit infructueux ; car je puis dire avoir guéri toujours les chancres les plus formés, & de la plus mauvaise qualité, par ces fumigations, même des plantes adoucissantes ; & si toutefois l'on ne guérit pas, c'est que la vapeur ne peut se porter sur toutes les parties affectées, & encore moins dans les cornets.

Enfin, pour dessécher, il faut injecter l'eau de chaux seconde, afin de finir la guérison : mais comme cette injec-

tiona de la peine à pénétrer par le nez, mon pere avoit imaginé un moyen de les porter sur toutes les parties, c'est le trépan; c'est la voie la plus sûre de guérir la morve confirmée de l'espece dont nous avons parlé plus haut, où le sinus se trouve rempli du pus caséeux, de cette morve provenue par le contact de l'air. La maniere dont on doit faire l'opération, n'est pas de se servir de la couronne du trépan, dont parle M. Barthelet, dans son livre intitulé: *The gent'cmens farriary;* mais d'une grosse vrille qui puisse faire une ouverture suffisante pour pouvoir introduire une cannule.

J'avois pratiqué, il y a long-temps, la méthode qu'indique M. Barthelet; mais j'ai toujours trouvé que le pus qui s'écouloit des ulceres, étoit noirâtre & sanieux; que les bords de la membrane pituitaire à l'endroit où j'avois appliqué le trépan, étoient calleux; & que le pus qui en découloit étoit de mauvaise qualité; jamais cette opération ne m'a réussi. J'ai trouvé que l'air, entrant en aussi grande quantité & avec autant d'action, faisoit autant d'impression sur la membrane pituitaire, qu'auroient faite des injections trop chaudes, des styptiques, ou de légers caustiques. J'ai commencé à m'en appercevoir dans le traitement, par l'abondance & l'épaississement du mucus du nez, ce que je n'avois pas vu dans les chevaux que j'avois trépanés à la façon de mon pere. J'en fus convaincu entiérement par l'ouverture des uns & des autres; je trouvai les premiers dans le même état que je viens de citer ci-dessus, & les autres dans l'état ordinaire propre à la maladie; c'est le moyen le plus sûr de guérir la morve confirmée.

La seconde indication est de fondre les callosités des ulceres, cette indication demanderoit les caustiques: les injections fortes & corrosives rempliroient cette intention, si on pouvoit les faire sur les parties malades seulement. Mais comme elles arrosent les parties saines, elles irritent celles qui ne sont pas ulcérées, & augmentent le mal; delà l'impossibilité de guérir la morve par les caustiques.

Les fumigations sont un très-bon remede j'en ai vu de très-grands effets. Pour faire recevoir ces fumigations, mon pere imagina une boîte dans laquelle on fait brûler du sucre ou toute autre matiere détersive; la fumée de ces matieres brûlées, est portée au nez par le moyen d'un tuyau long, adapté à la boîte. Mais il arrive presque toujours que ces remedes ne réussissent point dans la morve confirmée: outre le délabrement des parties intérieures, qui s'y oppose, on n'a pas fait une étude assez sérieuse de leur structure; ce

qui eſt néanmoins très-néceſſaire. Je me ſuis appliqué d'une maniere particuliere à les décrire au mot Nez ; à démontrer, comme perſonne ne l'a fait encore, la communication des cornets entre eux, leurs différens replis ſur eux-mêmes. C'eſt la connoiſſance anatomique de ces parties qui m'a conduit à trouver la maniere de porter les inſtrumens dans le fond des cornets. Je m'occupe ſérieuſement de la recherche d'un remede capable de guérir un mal incurable, lorſqu'il eſt ancien. Si je réuſſis, je croirai avoir bien ſervi la ſociété, & rempli le devoir de mon état ; mais je ne l'annoncerai qu'après des eſſais multipliés, & des ſuccès bien confirmés & bien réels. Je reſpecte trop le public pour le tromper par des promeſſes vaines. Mon pere a prouvé qu'il n'étoit ni charlatan ni impoſteur ; j'ai marché ſur ſes traces, & ne m'en écarterai jamais.

Dans la morve invétérée, où les ulceres ſont en grand nombre, profonds & ſanieux, où les vaiſſeaux ſont rongés, les os cariés, & la membrane pituitaire épaiſſies je ne crois pas qu'il y ait de remede ; le parti le meilleur eſt de tuer les chevaux, pour éviter les dépenſes inutiles qu'on pourroit faire en tentant leur guériſon.

Quand on a pour diagnoſtic la ſuppreſſion des larmes par les narines, il faut toujours injecter de haut en bas ou de bas en haut le canal lacrymal ; on y parvient plus aiſément, à la vérité, en bas qu'en haut ; mais comme le canal eſt plus étroit en haut qu'en bas, & que les matieres dans ce cas, qui ſont épaiſſes, ne peuvent ſortir par le haut ſans forcer ce conduit, je conſeille de le faire par les conduits ou points lacrymaux, principalement par celui de la paupiere inférieure. C'eſt ainſi qu'on parvient à déboucher aiſément le conduit lacrymal. L'injection doit être, ſimplement, dans les premiers temps, d'une eau très-légere de graine de lin ; on ſe ſervira enſuite des injections déterſives ci-deſſus.

J'allois finir cet article, lorſqu'il me tomba ſous la main un ouvrage Allemand qui mérite d'autant moins d'attention, que l'anatomie, qui en fait la partie la plus intéreſſante, n'eſt qu'un ſervile plagiat d'une mauvaiſe hippotomie. Je me garderai bien d'imiter l'auteur de cet ouvrage, qui croit avoir pulvériſé le ſentiment de mon pere & le mien ſur le ſiege de la morve (ſentiment adopté par l'académie d'après les démonſtrations faites devant les commiſſaires nommés par elle) en avançant ſans preuve qu'il eſt dans le ſang ; & qui partant de cette erreur, annonce avec une oſ-

tentation ridicule & une suffisance plus pardonnable à un maréchal de village qu'à un écuyer, un remede secret, capable non-seulement de guérir, mais même de prévenir la morve. Cet arcane presque divin, s'il existoit, mériteroit qu'on élevât des statues à son inventeur. Mais malheureusement ces statues ne seroient fondées que sur le sable, le souffle de l'expérience les renverseroit : je dis plus, il les a renversées. La morve est presque toujours un mal local ; il est placé dans les sinus frontaux & maxillaires, ou pour mieux dire, dans la membrane pituitaire ; le trépan l'a démontré, le trépan y ouvre une route par laquelle on porte le remede qui, injecté, guérit dans le commencement, & soulage dans les autres temps.

Je ne sais si la fortune de cet écrit est faite en Europe, je puis assurer au moins qu'elle ne l'est ni en Angleterre ni en France, il a pour titre, *Volkomener unterricht in den wissenchaften eines Aallmeisters*, *vonherrn Baron von Sind*, *Goettingen un Gotha*, 1771. *folio*.

MOTEUR, TRICE, qui met en mouvement, se dit des fibres nerveuses & musculaires.

MOUCHES, espece de petits crampons repliés sur eux-mêmes, moins élevés que le crampon que l'on met ordinairement à la branche de dedans du fer de derriere, & quelquefois aux fers de devant, tant au dedans qu'en dehors. Leur usage, disent leurs partisans, est d'empêcher le cheval de glisser. *Voyez* leur utilité & leur durée, au mot Crampon, à la Ferrure à Crampon.

MOUVEMENS, se dit des qualités des allures des chevaux, de beaux mouvemens, des mouvemens durs.

MUCOSITÉ, qui tient de l'écoulement que produisent les glandes de la membrane pituitaire, & qui est un peu gélatineux, susceptible d'épaississement par l'évaporation.

MUCUS, liqueur gélatineuse, plus ou moins colorée, ressemblante à un blanc d'œuf par sa consistance.

MUCILAGE, liqueur gélatineuse & gluante comme le blanc d'œuf.

MUCILAGINEUX, EUSE, qui tient du mucilage. On appelle les glandes articulaires, glandes mucilagineuses ; la synovie, liqueur mucilagineuse.

MUER, se dit du cheval dont le poil tombe lorsqu'il en succede un autre, soit poil d'hiver ou d'été. Les chevaux muent au printemps & à la fin de l'automne.

MUER, se dit aussi de la corne ou du pied, quand il leur pousse une corne nouvelle.

MULET,

MULET, animal monſtrueux engendré d'un âne & d'une jument : on dit d'un cheval qui a la croupe effilée & pointue, qu'il a la croupe du mulet, parce que les mulets l'ont ainſi faite.

MULE TRAVERSINE (de la) crevaſſe qui ſurvient aux pieds de derriere, au deſſus du boulet, de laquelle ſuinte continuellement une humeur ſéreuſe : il eſt rare qu'elle arrive au pied de devant. Je penſe qu'elle tire ſon nom de ſa poſition tranſverſale.

Il faut y mettre dans le commencement, des emplâtres adouciſſans, & enſuite des deſſicatifs. On eſt ſouvent obligé de frotter cette plaie avec la broſſe : car la mule traverſine peut être regardée comme un ulcere de mauvaiſe qualité. Quant au traitement, on ſuivra celui que nous avons preſcrit pour les eaux aux jambes.

MUQUEUX, qui a du rapport au mucus.

MURAILLE, partie du ſabot. *Voyez* Pied.

MURAILLE ; c'eſt les murs du manege, & ce qu'on appelle en certaines occaſions le dehors. *Voyez* Dehors. Paſſager la tête à la muraille. *Voyez* Paſſager. Porter la main à la muraille. Aller droit à la muraille. Arrêter droit à la muraille. Différentes actions que le cavalier fait faire à ſon cheval au manege, pour l'aſſouplir.

MUR, gratter le mur, ſe dit de l'académiſte qui approche trop le long du mur du manege.

MUSARAIGNE ou MUSETTE, ou ſouris-araigne, appellée improprement par quelqu'un : *Mus terreſtris, caudâ longiſſimâ piloſâ, auribus ſubrotundis vellere brevioribus. Syſtema naturæ* Nous obſerverons ſimplement ici qu'il eſt faux que la muſaraigne ſoit dangereuſe, attendu que nous eûmes la preuve du contraire dans la derniere guerre de Weſtphalie, notamment au camp de Boicholt, commandé par M. le Maréchal d'Armentieres, la quantité de ces animaux étoit ſi prodigieuſe que le ſoldat ſous la tente ne pouvoit dormir. On les vit paſſer pluſieurs fois ſur les chevaux ſans qu'il en arrivât le moindre mal & ſans même que l'on fit attention à ce prétendu danger. *Voyez* Anthrax.

MUSCLES (des) ; les muſcles ſont des organes fibreux qui, par leur contractibilité, procurent aux animaux la faculté de ſe mouvoir & de changer de lieu. C'eſt par eux que l'oiſeau s'éleve dans les airs, que le poiſſon fend l'onde, que le plus petit inſecte, que le quadrupede, exécutent leurs mouvemens. Cette qualité active caractériſe le regne animal. L'arbre ſe laiſſe abattre par la coignée, le métal reçoit indiffé-

remment entre les mains de l'ouvrier, toutes les modifications possibles ; en un mot, le végétal & le minéral n'opposent aucune résistance à tout ce qui peut blesser leur intégrité : les animaux, au contraire, vont au devant de ce qu'ils croient leur être utile, fuient ce qui peut leur être nuisible, & c'est à leurs muscles qu'ils le doivent.

Les muscles ne servent pas seulement à mouvoir le corps total, ils sont encore destinés à opérer divers mouvemens particuliers, desquels résultent les plus grandes fonctions ; ils donnent au sang l'impulsion & le mouvement circulaire ; ils favorisent la coction des alimens, & soulevent les parois de la poitrine, pour donner entrée à l'air dans les poûmons. Ces derniers ne sont point outrés, peu soumis à volonté ; de-là naît la distinction des mouvemens en volontaires, involontaires & mixtes. Il dépend, en effet, d'un animal, lorsque ses organes sont dans une disposition réquise, d'aller d'un endroit dans un autre, de mouvoir un membre en particulier ; mais il n'est pas en son pouvoir d'empêcher le sang de circuler, l'estomac & les intestins d'élaborer les alimens, & d'en expulser ensuite tout ce qui ne doit point servir à sa nourriture. Comme il a quelque empire sur la respiration, & qu'il peut l'accélérer, ou la retarder quelques instans, on appelle mixte ce dernier mouvement.

L'inspection simple du muscle nous présente un grand nombre de faisceaux de fibres rouges, diversement arrangées ; ils dégénérent en des filets durs, blancs & polis, qui se réunissent en paquets ronds & étroits, pour former ce qu'on appelle les tendons, ou sont arrangés sur une surface plane & étendue pour former les aponévroses : ces filets sont très-courts dans certains muscles, & sont imperceptibles dans d'autres. La blancheur éclatante & la dureté du tendon, semblent prouver qu'ils ne sont pas une continuation des fibres musculaires ; cependant cette continuation est évidente, lorsqu'on examine les fibres musculaires dans les poulains. Les muscles qui ne s'attachent pas aux os, n'ont ordinairement pas de tendons, tels sont les sphincters, les tuniques musculaires des visceres & des vaisseaux. Les muscles qui s'attachent autour des articulations, ont en général des tendons longs dans leur extrêmité la plus mobile. Les plus petites fibres sont unies entre elles par des filamens ; leur union forme des faisceaux qui sont logés dans des gaînes ; ces gaînes sont liées par des cloisons membraneuses qui admettent un suc fluide & de nature oléagineuse. Ces filamens, ces gaînes, ces cloisons forment le tissu cel-

lulaire, lequel fournit d'abord une enveloppe particuliere à chaque faiſceau de fibres rouges, & enſuite une enveloppe générale à tout le corps.

Les muſcles ſe nourriſſent & croiſſent comme les autres parties; ils ont donc beſoin de vaiſſeaux; auſſi en ont-ils de tous les genres. Une quantité prodigieuſe d'arteres, de veines, de nerfs & de vaiſſeaux lymphatiques ſe perdent dans leur ſubſtance; & chaque eſpece de ces vaiſſeaux ſemble s'y trouver en ſi grand nombre, qu'un habile anatomiſte, après en avoir injecté avec ſuccès les arteres & les veines, croit d'abord ne devoir admettre que des vaiſſeaux: il en eſt de même des nerfs, lorſqu'il s'attache à les pourſuivre juſques dans leurs dernieres diviſions. Les vaiſſeaux lymphatiques, plus fins que les autres, n'y paroiſſent pas auſſi nombreux. Les arteres & les veines, les nerfs ramifiés en un certain point, quittent leur enveloppe la plus dure, & ont beaucoup de molleſſe. Tous ces vaiſſeaux ſont très-rares dans les tendons, ce qui leur donne le poli éclatant & l'inſenſibilité qui les caractériſe.

L'ambition des découvertes a fait diviſer les fibres en pluſieurs claſſes. On a imaginé qu'il y en avoit de très-petites, de moyennes, & de plus ſenſibles; on en a fait de cent fois plus déliées que les cheveux. On a encore multiplié davantage cette diviſion abſurde & inutile pour le phyſicien, comme pour l'artiſte. Sans entrer dans tous ces calculs faſtidieux, il eſt fort aiſé de concevoir que les fibrilles infiniment petites, jointes en plus ou moins grand nombre, donnent aux fibres plus ou moins de diametre.

Pourquoi la portion rouge des fibres muſculaires ſe raccourcit-elle? Quels ſont les reſſorts cachés qui donnent aux muſcles la faculté de ſe contracter, & par là d'exécuter tous les mouvemens poſſibles des animaux? Queſtions plus curieuſes qu'importantes, & dont les différentes ſolutions, données juſqu'ici, démontrent plus la hardieſſe que la pénétration de l'eſprit humain.

L'homme qui s'éleve juſques dans les cieux pour obſerver les mouvemens de ces globes immenſes ſuſpendus ſur ſa tête, qui en calcule la marche, & en détermine le cours, qui maîtriſe à un certain point les élémens, qui ſait tant de choſes étrangeres à ſon exiſtence, ignore comment il peut faire un pas, comment les animaux ſe meuveut, comment ils vivent. Les cauſes que les ſavans ont voulu aſſigner à ces effets, ſont autant de fictions ingénieuſes, également éloignées de la vérité, & qui ne ſont eſtimables qu'en ce

qu'elles laissent échapper quelques rayons de lumiere, du milieu même des brillantes erreurs qui en font le tissu. Examinons d'abord les phénomenes de l'action musculaire, pour passer ensuite aux explications qu'on en a données.

1°. Les fibres musculaires d'un animal mort, étant reposées, se retirent vers leurs points fixes.

2°. Dans l'animal vivant, les muscles ont un ressort suffisant pour maintenir les parties lorsqu'ils sont tous dans une organisation & une intégrité parfaite, de là résulte l'équilibre de ces parties. Si un ou plusieurs muscles sont coupés ou paralytiques, les muscles opposés ou antagonistes, le portent vers leurs points fixes.

3°. Lorsque l'animal veut exécuter quelque mouvement, les muscles se raccourcissent. La premiere force du muscle dans l'animal mort, est une vraie élasticité qui dépend de la structure; la seconde, dans l'animal vivant, dépend d'une élasticité augmentée par le principe vital, & c'est ce qu'on appelle le ton; la troisieme, est la force de contraction.

4°. Cette derniere force est déterminée par la volonté de l'animal qui peut contracter & relâcher un muscle avec une vitesse étonnante, ou avec une lenteur graduée.

5°. Le muscle devenant plus court dans la contraction, devient aussi plus large sans augmenter de volume, & plus dur à proportion, non de la grandeur de sa contraction, mais de l'effort avec lequel il se contracte; par exemple, lorsque le cheval meut les extrêmités sans avoir aucune résistance à vaincre, ses muscles ne sont pas presque durs, mais ils le sont d'autant plus, qu'il a des fardeaux plus considérables à traîner.

6°. Le muscle contracté présente des vuides & des inégalités.

7°. Si on lie l'aorte d'un cheval, avant sa division en iliaques, les extrêmités postérieures deviendront engourdies dans l'instant, & seront paralytiques au bout de très-peu de temps. Il en est de même de toute l'artere. Si l'on coupe ou si on lie séparément le nerf, la paralysie arrivera sur le champ.

8°. Si dans un animal vivant, on lie le nerf diaphragmatique, le diaphragme est immobile; mais si on presse ou si on pique le nerf, on verra renaître le mouvement.

Dans un animal réellement mort, la même chose arrive; & de l'eau tiede injectée dans une de ses artetes, revivifie les muscles où elle se distribue, comme dans un animal vivant.

Le corps calleux du cerveau étant bleſſé ou comprimé, tous les mouvemens ſont abolis, l'animal ceſſe de vivre; donc il y a une influence du cerveau eſſentielle ſur toutes les autres parties. Quoique le cœur ſéparé batte pluſieurs minutes, & même pluſieurs heures dans certaines anguilles; quoiqu'on voie des canards marcher encore après qu'on leur a coupé la tête; quoiqu'on ait vu un bœuf vivre ayant le cerveau pétrifié, & des enfans nés ſans cerveau, ces faits ne détruiſent pas la néceſſité de la liaiſon entre le cerveau & les parties muſculeuſes pour la vie & le mouvement, puiſqu'ils s'éteignent ſi promptement, lorſque cette liaiſon eſt interceptée ou abolie.

On eſt parti de ces obſervations pour établir des hypotheſes qui leur fuſſent applicables.

On a cherché la cauſe du mouvement dans le ſang & dans le fluide des nerfs; ce n'étoit pas aſſez de trouver des fluides, il falloit encore déterminer leur jeu, d'après la ſtructure des plus petites fibrilles. Chacun l'a examiné avec le miſcroſcope de ſes connoiſſances: le chymiſte y a trouvé des cellules, des ballons propres à recevoir un liquide expanſible; le méchanicien a annoncé des chenettes, des rhombes, des ſpirales; le phyſicien y a ſuppoſé des veſicules innombrables.

Les eſprits, ont dit certains phyſiologiſtes, ſe mêlant au ſang avec une grande rapidité, s'inſinuent dans les plus petites molécules avec tant de force, les frottemens ſont ſi violens qu'il en réſulte une exploſion ſemblable à celle de la poudre à canon; d'autres ont ſuppoſé que le ſuc nerveux avoit des pointes très-ſubtiles qui diviſant le ſang, donnent aux molécules aëriennes qui y ſont contenues la liberté de ſe livrer à leur reſſort; il arrive une ébullition, l'air ſe dilate tout-à-coup, & fait gagner aux muſcles, en largeur & en épaiſſeur, ce qu'ils perdent en longueur. Cet air n'eſt pas auſſi groſſier que celui que nous reſpirons, il eſt infiniment ſubtil, & s'évapore aiſément & facilement: s'il vient à raréfier le ſang avec beaucoup d'impétuoſité; s'il ſe trouve des pointes trop fortes dans le ſuc nerveux, les cellules où ſont renfermées ces parties d'air, ſe rompent; de là vient qu'il ſe forme quelquefois des veſicules à la ſurface des muſcles. C'eſt une erreur; ſuivant ce ſyſtême, que d'attribuer la paralyſie à l'arrêt du liquide des nerfs: il eſt bien plus naturel de croire qu'elle ne ſurvient qu'à cauſe d'une diminution de la vertu purgitive du ſuc nerveux. Si cela ſe paſſoit ainſi, la vie des animaux déja ſi

bornée, dureroit à peine un inſtant ; ces matieres inflammables & expanſibles produiroient bientôt des incendies, des ravages mortels ; cet air gratuitement ſuppoſé, expoſeroit les filieres du cerveau & les tuyaux nerveux, à des éruptions bien dangereuſes en des organes auſſi délicats : d'ailleurs, eſt-il dans le ſang quelque choſe qui ſoit capable d'exciter une efferveſcence ? Où ſont les alkalis dans le ſang ? Peut-on comparer les eſprits animaux à des acides ? Ces idées ſi mal empruntées de la chymie, ne ſont pas plus heureuſes que les ſuivantes.

Des écrivains tout pénétrés de méchanique, ont enviſagé les fibres muſculeuſes, comme des ſpirales, dont les circonvolutions étoient jointes par des filets nerveux qui, venant à ſe contracter, raccourciſſoient la ſpirale : d'autres ont attribué ce raccourciſſement à des vaiſſeaux ſanguins, ſitués dans la cavité de la ſpirale qui, en ſe gonflant, augmentoient le diametre des circonvolutions. Combien cette ſtructure n'eſt-elle pas éloignée de l'exactitude anatomique ? Les meilleurs microſcopes ne découvrent dans les fibres, qu'une figure cylindrique ; & quand même on la ſuppoſeroit telle, la même difficulté ſubſiſteroit toujours, il faudroit donner la raiſon du raccourciſſement des nerfs, c'eſt vouloir prouver une choſe par ce qui eſt en queſtion. Attachez un poids au fond d'une veſſie, adaptez à ſon orifice un petit tuyau ; ſoufflez, & le poids s'élevera ; plus les veſſies ſeront en grand nombre, plus l'élevation du poids ſera prompte & conſidérable : telle eſt l'image de la contraction muſculaire, diſent quelques phyſiciens. Ils ont conſéquemment ſuppoſé chaque fibre compoſée d'une infinité de veſicules, placées à la file les unes des autres ; il y en a qui ont admis ces veſicules dans les vaiſſeaux ſanguins, d'autres dans les nerfs ; ce qui eſt encore oppoſé à la vraie conformation des fibres & des vaiſſeaux ſanguins, dont les dernieres ramifications doivent être conſidérées comme autant de petits tubes uniformes, ou à peu près uniformes. Admettons pour un inſtant, des veſicules dans les vaiſſeaux ſanguins, comment les mouvemens s'opéreront-ils avec tant de vélocité ? comment pourront-ils ſe varier de tant de manieres ? un fluide auſſi groſſier que le ſang en eſt incapable. Le membre du cheval ſe gonfle-t-il, s'affaiſſe-t-il auſſi promptement que les muſcles ſe contractent & ſe relâchent. Les cellules des corps caverneux ſont remplies par le ſang qui ne peut y entrer & en ſortir avec la même vîteſſe.

Le ſyſtême des veſicules nerveuſes, quoique plus ſenſé,

eſt encore en défaut de ce côté. On a beau les multiplier tant qu'on voudra, leur donner une infinité de tuyaux, on ne pourra jamais y trouver la raiſon de la célérité, de la contraction, encore moins du relâchement des muſcles. Dans cette hypotheſe, on ne peut expliquer la promptitude du relâchement, qu'en diſant que le fluide nerveux, qui a gonflé les veſicules, s'en échappe avec la même vîteſſe avec laquelle il les a remplies, que par conſéquent il y a des vaiſſeaux d'effluence, égaux à ceux d'affluence. Or, ſi cela eſt, le fluide nerveux ſortira de la veſicule de même qu'il y ſera entré, il ne s'y fera aucune collection, il n'y aura donc ni gonflement ni contraction muſculaire. Le défaut principal de tous ces ſyſtêmes eſt qu'ils attribuent au cerveau la puiſſance impulſive qui envoie les fluides dans toutes les parties où il ſe fait des mouvemens. Or, cette ſuppoſition généralement adoptée, eſt contraire aux expériences : le cœur d'une anguille diviſé, bat encore long-temps : des animaux marchent après qu'on leur a coupé la tête ; donc le cerveau n'envoie pas à chaque inſtant le fluide moteur : il exiſte dans les parties & y ſéjourne un certain temps, ſans avoir beſoin d'être réparé ; le cerveau n'eſt que le réſervoir dans lequel eſt contenu le fluide propre au mouvement & au ſentiment ; il ne fait pas pour ce fluide le même office que le cœur pour le ſang. Si cette opinion étoit vraie, comment les animaux pourroient-ils ſoutenir de ſi pénibles travaux, & faire de ſi longues routes, durant leſquelles les muſcles ne ceſſent de ſe mouvoir.

En conſidérant la liaiſon, l'enchaînement de tous les êtres matériels, il paroît plus ſimple d'admettre dans les nerfs des animaux, ce fluide, cet eſprit univerſel qui lie les molécules des pierres, qui forme les rochers, les métaux, qui fait mouvoir la ſeve dans les végétaux, dont les les parties les plus glutineuſes ſortant de certains arbres, forment des pleurs végétales qui ſont des baumes précieux pour quiconque en connoît l'uſage. Il faut qu'il ſoit infiniment plus ſubtil dans les animaux : or, ceux-ci le reçoivent par les poûmons, il ſe mêle avec le ſang & ſe diſtribue dans toutes les parties. Les molécules les plus déliées de ce fluide ſont deſtinées au mouvement ; les autres ſont le principe du mouvement. Ces deux eſpeces de molécules exercent librement & indépendamment leurs fonctions, puiſqu'on voit des muſcles inſenſibles ſe contracter, & des muſcles immobiles être ſenſibles. Les unes & les autres ſe trouvent dans les tuyaux nerveux ; mais quelle eſt

leur maniere d'agir dans les fibres mufculaires ? Nous ne pouvons les définir ; & loin de perdre en vain le temps pour arracher à la nature un voile qui fera peut-être toujours impénétrable aux hommes, contentons-nous de l'admirer dans la compofition, dans l'arrangement & dans la difpofition des mufcles. Quel ordre n'a-t-elle pas, en effet, obfervé pour proportionner ces mufcles aux effets qu'ils doivent produire ! Elle en a fait de grands, de petits, de moyens, de larges, de longs & de grêles ; elle les a difpofés directement, en travers, obliquement, en devant, en arriere, en haut, en bas. L'un a la figure d'un triangle, d'un rhombe ; l'autre d'un fcalene, d'un quarré : de là leurs noms ; elle a arrangé les fibres de certains mufcles en forme d'angles contigus, fur le fommet defquels marche un tendon. Comme la pofition de ces fibres a beaucoup de reffemblance avec une plume garnie de fes barbes, on nomme, à jufte titre, ces mufcles penniformes ; elle a compofé quelques mufcles de deux ou trois autres, dont les extrêmités tiennent à un tendon mitoyen, en aboutiffant à un tendon qui va former l'attache du mufcle ; d'autres n'ayant qu'un corps fe terminent par deux ou trois tendons féparés ; les premiers fe nomment digaftriques, trigaftriques, & les feconds, biceps, triceps, &c.

Les os qui n'ont que le mouvement de flexion & d'extenfion, ont des mufcles deftinés à cet ufage, comme les os de l'avant-bras. Ceux qui peuvent fe mouvoir en tous fens, comme l'humerus, ont auffi différens mufcles qui les fléchiffent, les étendent, les rapprochent du corps, les en éloignent, leur donnent le mouvement de rotation, & fervent à les modérer, à les retenir & à les diriger dans leur action. De là encore les dénominations de fléchiffeur, d'extenfeur, d'abducteur, de rotateur, de modérateur, &c. Les mufcles ont auffi des dénominations relatives à leurs attaches, comme celle de fterno-maftoïdien, parce que ce mufcle s'attache d'une part au fternum, & de l'autre à l'apophyfe maftoïde, &c.

Les mufcles font, comme nous l'avons dit, des puiffances appliquées aux os qui font fonction de leviers. On fait que plus la puiffance eft éloignée du point d'appui, plus elle a d'avantage fur la réfiftance. Quoique ce principe foit inconnu aux porte-faix, aux différens ouvriers, ils ne laiffent pas de le mettre en ufage : on ne les voit jamais faifir leurs leviers, leur barres par le milieu, ils les tiennent toujours par l'extrêmité, pour que leur effort foit plus grand

ſur le fardeau qu'ils ont à mouvoir. Là nature a manqué à cette loi méchanique par une plus grande ſageſſe ; ſi elle a placé les muſcles plus près du point d'appui, que n'eſt le poids qu'ils ont à ſoutenir ou à ſurmonter ; ſi elle leur a fait décrire des angles fort aigus, elle les a en revanche fortifiés d'un grand nombre de faiſceaux, elle les a multipliés, autant qu'il étoit néceſſaire, dans les parties où il étoit beſoin d'un grand effort, comme aux extrêmités poſtérieures. Elle fait des poulies, des apophyſes ſaillantes, ainſi qu'on l'a vu dans l'article des os, pour accroître leur puiſſance. La taille, la juſteſſe & l'élégance du corps de l'animal ont été auſſi conſervées ; il auroit été très-difforme & monſtrueux, ſi les muſcles avoient été diſpoſés de maniere à produire les plus grands mouvemens avec la moindre force poſſible, en leur faiſant décrire des angles plus avantageux pour la force.

Une graiſſe douce & lubréfiante ſe trouve dans l'interſtice des paquets des fibres muſculaires, pour empêcher les accidens qu'entraîne le frottement.

Les corps des muſcles les plus longs, ſont logés dans des gaînes tendineuſes & fermes, que d'autres muſcles tendent & tirent, ce qui s'oppoſe à la grande perte qu'ils feroient de leur force.

Les tendons longs, qui paſſent ſur les articulations, ſont reçues dans des anneaux humectés par une liqueur particuliere : de là, il eſt aiſé de conclure que l'animal ne marche, ne ſe tient en équilibre, ne meut ſes membres que par l'action des muſcles diverſement unis ou oppoſés : que cette action accélere le mouvement du ſang dans les arteres & dans les veines, fait entrer la graiſſe dans le ſang ; ce qui occaſionne la maigreur dans les chevaux qui ſont trop d'exercice, & l'embonpoint dans ceux qui n'en font point aſſez. Les muſcles augmentent la force de l'eſtomac en y joignant la leur : de là vient que les chevaux qu'on laiſſe oiſifs & ſédentaires, ſont expoſés aux maladies qui dépendent du croupiſſement des humeurs & de la crudité des alimens.

MUSCULAIRES, qui a du rapport aux muſcles.

MUSCULEUX, EUSE, qui eſt charnu ou qui a du rapport aux muſcles, par exemple, le col, la cuiſſe ſont des parties muſculeuſes.

MUSELIERE, courròie de cuir dont on lie les mâchoires des chevaux pour empêcher de mordre.

MUSEROLE. *Voyez* Bride.

MUSIQUE, faire de la muſique ſe dit d'un ouvrier qui broche haut & bas ; cette façon de brocher dénote un

mauvais ferreur ; un pied ainsi broché déplaît à la vue, mais cependant est plus solide pour la muraille, & la conserve ; il est des occasions où par faute de pied on est obligé de brocher haut & bas ; tel est un pied dérobé, un faux quartier, &c.

MYLO-HYOIDIEN (muscles). *Voyez* Hyoïde.

MYRRHE. La myrrhe est une gomme résineuse qui, quand elle est dissoute dans l'esprit de vin, & unie avec l'aloës, forme une teinture qui convient dans les ulceres de mauvaise qualité, qui hâte la chûte de la carie, en un mot, elle résout, atténue, déterge, & s'oppose à la putréfaction des chairs.

N

NAGER A SEC. Pratique employée par la plus ſtupide ignorance dans les écarts ou efforts d'épaule. Elle eſt pour le devant ce qu'eſt celle de tirer l'épine par le derriere. Le cheval tire l'épine avec ſa jambe de derriere, il nage à ſec avec celle de devant. Il ſuffit pour démontrer l'abſurdité & le danger de ces opérations, de les définir, pour tirer l'épine. *Voyez* ces mots.

FAIRE NAGER A SEC, eſt tenir levée la jambe ſaine d'un cheval qui a un écart, ou un effort, en faiſant joindre le pied au coude par le moyen d'une longe qui paſſe ſur le garot; enſuite on contraint le cheval de marcher à trois jambes, & à faire de nouveaux efforts en s'appuyant ſur la jambe attaquée.

NAIN, petit cheval.

NARINES PEU FENDUES. *Voyez* Sifleur.

NATER LES CRINS, c'eſt en faire des treſſes.

NATES ou FESSES, nom que l'on donne à des protubérances du cerveau. *Voyez* ce mot.

NATURE, eſt le même que Vagin. *Voyez* Génération de la Jument.

NATURE (mauvaiſe), un cheval de mauvaiſe nature eſt celui qui a une inclination naturelle à réſiſter à la volonté du cavalier. Un cheval rétif & ramingue, eſt un cheval de mauvaiſe nature.

NAVETTE. *Voyez* Os de la noix.

NAVICULAIRE, qui a la forme d'un petit vaiſſeau ou bâteau.

NAZAL (le), qui appartient au nez.

NÉGLIGER SON CORPS A CHEVAL, ne s'y pas maintenir en belle poſture.

NERFS, on appelle nerfs, des tuyaux longs, ronds & blancs. Ce ſont des productions du cerveau & de la moëlle épiniere; leur enveloppe n'eſt autre choſe qu'une expanſion & une continuation des deux membranes du cerveau, la dure-mere & la pie-mere. On convient généralement que leur uſage eſt de diſtribuer à toutes les parties du corps, l'eſprit animal néceſſaire pour le mouvement & pour le ſentiment.

Quoiqu'on n'apperçoive dans les nerfs aucune cavité, il

eſt cependant probable qu'ils doivent être creux. En effet, ſi on lie un nerf, la partie dans laquelle il ſe diſtribue, eſt privée de ſon action; comment ce phénomene auroit-il lieu, ſi le nerf ne portoit pas un fluide ſubtil qui le met en jeu, & dont le cours venant à être intercepté, en détruit le mouvement & le ſentiment?

En enlevant la cervelle, on découvre dix cordons de chaque côté, qui forment les dix paires de nerfs, leſquels partent de la moëlle allongée; ces nerfs ſortent par les différens trous & déchirures de la baſe du crâne.

Ire. Paire : ce ſont les nerfs olfactifs, ils naiſſent de la partie antérieure & inférieure des lobes du cerveau : ils ſont les plus conſidérables des dix paires, & les moins étendus. Ces nerfs ſont compoſés, comme tous les autres, de la ſubſtance médullaire; ils ſont d'ailleurs revêtus extérieurement de la ſubſtance corticale; on s'apperçoit aiſément qu'ils ſont creux en les ſéparant de la baſe du cerveau : on voit même une très-grande quantité de fluide animal s'écouler : ces nerfs paſſent par les trous de l'os ethmoïde, où ils ſe diviſent en une ſi grande quantité de ramifications, qu'il eſt difficile de les ſuivre; ils vont ſe répandre dans toute l'étendue de la membrane pituitaire, & ſont la cauſe premiere de l'odorat.

IIe. Paire : ce ſont les nerfs optiques; ils partent derriere ceux-là, & viennent des éminences ou couches optiques, dont nous avons parlé à la deſcription du cerveau; ces deux couches ſe réuniſſent enſemble, & bientôt ſe ſéparent pour former deux cordons blancs, cylindriques, très-durs qui ſortent de la baſe du crâne par des trous de l'os ſphénoïde, nommés optiques. Ces nerfs ſe portent de derriere en avant, & entrent dans l'orbite la longueur de deux pouces environ; ils vont ſe diſtribuer au globe de l'œil pour y produire la rétine.

IIIe. Paire; ce ſont les nerfs ophtalmiques, ils conſiſtent en petits filamens très-fins, qui naiſſent derriere ceux-ci, un peu plus ſur le côté; ils ſe réuniſſent enſuite avec le cordon antérieur de la cinquieme paire; puis ſortant du crâne par le trou maxillaire, ils vont ſe diſtribuer aux muſcles des yeux par les trois branches principales qui ſe rendent dans les muſcles droits abaiſſeurs & adducteurs, & au petit oblique.

IVe. Paire, ou des nerfs pathétiques qui ſont très-déliés, & naiſſent de la partie ſupérieure & latérale de la moëlle allongée, entre le cerveau & le cervelet; ils viennent ſe

réunir au cordon de la cinquieme paire, ſortent de même par le trou maxillaire, & vont dans l'orbite pour ſe diſtribuer au muſcle grand oblique.

La cinquieme paire eſt la plus conſidérable après les nerfs olfactifs. Ces nerfs partent des protubérances annulaires, & forment chacun deux cordons, dont un antérieur, & l'autre poſtérieur.

L'antérieur ſort par le trou maxillaire, & retient le nom de maxillaire antérieur. Ce nerf à un demi-pouce de ſa ſortie, ſe diviſe en ſix branches, la premiere eſt nommée ophtalmique, va dans l'orbite où elle ſe partage en quatre rameaux; la deuxieme ſe nomme nerf ſourcilier, regne le long de la voûte de l'orbite, ſort par le trou ſourcilier, & ſe diſtribue ſur le front, après avoir fourni quelques rameaux ſur les muſcles des paupieres; la troiſieme branche eſt très-peu conſidérable, elle va à la caroncule & au conduit lacrymal, la quatrieme branche ſe diſtribue dans l'orbite au périoſte interne; la cinquieme à la paupiere inférieure, la ſixieme branche qui, à proprement parler, eſt le corps du nerf, eſt très-conſidérable, elle entre dans le conduit oſſeux maxillaire du même os; là, il fournit une branche qui va aux dents molaires, ſort de ſon conduit pour s'étendre ſur la face en forme d'éventail; mais la plus grande partie des rameaux nerveux, ſe rend à la levre ſupérieure & aux naſeaux. La deuxieme branche entre dans le trou maxillaire de la mâchoire inférieure; après quoi, ce nerf ſort pour aller ſe répandre à la levée inférieure. La troiſieme branche eſt nommée palatine ou guſtative, elle eſt aſſez conſidérable; elle entre dans le trou palatin, après avoir donné pluſieurs fibrilles au voile du palais, & va ſe diſtribuer enſuite dans la ſubſtance de la membrane pituitaire.

Le cordon poſtérieur de la cinquieme paire ſort à l'apophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, proche ſon corps, deſcend le long du long fléchiſſeur commun, & vient former un ganglion à trois ou quatre travers de doigts au deſſous de ſa ſortie; enſuite il jéte des filets à droite, à gauche, continue ſa route le long de ce muſcle commun, & va ſe réunir avec la ſeptieme paire.

La ſixieme paire part au deſſous de la protubérance annulaire, paſſe par le trou maxillaire, accompagne la cinquieme paire pour aller ſe diſtribuer dans l'orbite au muſcle abducteur de l'œil, & au muſcle rétracteur.

La ſeptieme paire ſort par les trous déchirés, entre l'a-

pophyse ſtyloïde de l'os pierreux, & le ſphénoïde; elle fournit quatre branches, dont la premiere, qui eſt plus conſidérable, va à la mâchoire inférieure; la deuxieme va ſe répandre aux muſcles de la face; la troiſieme, qui eſt la plus petite, va au muſcle crotaphite; la quatrieme naît derriere l'articulation de la mâchoire inférieure, en ſe confondant avec une branche de la cinquieme, & va enſuite ſe terminer ſur toute l'étendue de la face. Cette même paire produit encore une petite branche qui ſe porte au palais.

La huitieme paire naît de la moëlle allongée, ſort par les trous déchirés où elle reçoit à ſa ſortie une petite branche, nommée nerf ſpinal qui provient de la moëlle de l'épine. Cette huitieme paire fournit pluſieurs rameaux qui vont aux muſcles de la langue, à ceux du pharyux, au larynx & à ſes muſcles; elle deſcend enſuite le long des muſcles fléchiſſeurs du col, penétre dans la poitrine, preſque entre la partie arrondie des lobes du poûmon pour aller gagner l'œſophage. Du côté droit, la huitieme paire donne une branche qui paſſe ſur l'artere axillaire en s'y contournant, & monte le long de la trachée-artere en lui diſtribuant pluſieurs filets, de même qu'à l'œſophage; elle remonte le long de la trachée pour entrer dans le pharynx. Le contour de ce nerf lui a fait donner le nom de récurrent. Ce nerf récurrent, du côté gauche, va s'inſinuer dans le larynx, & à ſon contour il produit pluſieurs filets qui vont ſe communiquer avec l'inter-coſtal, & forme un rézeau que l'on nomme plexus-cardiaque, dont pluſieurs branches partent pour aller au péricarde & au cœur. La huitieme paire paſſe le long des poûmons, après leur avoir fourni pluſieurs petites branches nommées plexus pulmonaires, dont un nombre de filets accompagne les bronches dans leur diſtribution dans les poûmons. Les deux cordons de la huitieme paire, après avoir diſtribué des branches aux poûmons, ſe portent vers l'œſophage: celui du côté droit va à la partie ſupérieure de ce canal, & le gauche à ſa partie inférieure; là ils donnent naiſſance à pluſieurs petits filets en forme de plexus. Ces deux mêmes cordons accompagnent l'œſophage. Dans ſon paſſage au travers de ce large muſcle; l'un d'eux, qui eſt le gauche, ſe répand ſur la ſurface de l'eſtomac dans ſa partie antérieure; l'autre ſe répand dans ſa partie poſtérieure: ils s'entrelacent enſuite, & viennent former, proche le pylore, un lacis nommé plexus coronaire ſtomachique; ils vont ſe perdre enfin dans l'union de nerfs inter-coſtaux pour concourir avec eux à la

formation des plexus hépatique, ſplénique & rénaux.

La neuvieme paire ſort des trous condyloïdiens de l'occipital : elle ſe partage enſuite en pluſieurs filets, dont un ſe porte entre les deux mâchoires, pour ſe diſtribuer aux muſcles de la langue, du larynx, du pharynx, en ſe communiquant aux nerfs de la cinquieme paire.

La dixieme paire ou nerfs ſous-occipitaux naiſſent de même de la partie inférieure de la moëlle allongée, paſſe par le trou occipital pour aller ſe diſtribuer aux muſcles de la tête & de l'encolure.

Le nerf, long inter-coſtal ou intercoſtal commun, ou nerf ſympatique s'étend depuis la derniere vertebre cervicale juſqu'à la premiere apophyſe tranſverſe de la premiere vertebre des lombes : il eſt ſitué tout le long des côtes proche le corps des vertebres, il eſt formé en partie par la huitieme paire, à moins que l'on n'aime mieux dire qu'il fournit lui-même une branche à la huitieme paire. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'il eſt formé par deux fortes branches qui partent de la moëlle épiniere : la premiere ſort entre la ſixieme & la ſeptieme vertebre cervicale; la deuxieme entre la premiere & ſeconde côte entre les trous des conjugaiſons. Ces deux branches ſe portent en arriere & viennent former une eſpece de glande découpée, que l'on appelle ganglion inter-coſtal. Ce nerf ſe porte en arriere, & commence à recevoir, dans ſon trajet, pluſieurs branches de nerfs provenant de la moëlle de l'épine : la premiere part, entre la cinquieme & ſixieme côte, vers la huitieme ou neuvieme. L'inter-coſtal ſe partage en deux portions qui ſe réuniſſent vers la quinzieme côte : l'une de ces portions reçoit les branches dorſales. Ce nerf paſſe enſuite au deſſous du diaphragme pour venir former les plexus méſentériques antérieurs : ce ſont une quantité prodigieuſe de nerfs entrelacés, qui vont ſe diſtribuer au méſentere & aux gros inteſtins. De ce plexus part un cordon conſidérable, qui ſe propage en pluſieurs, pour donner naiſſance au plexus rénal qui va à la ſubſtance du rein, aux reins ſuccenturiaux, & à leurs enveloppes.

De ce plexus méſentérique antérieur part un cordon très-gros qui lui-même reçoit quelques filets de la moëlle épiniere lombaire : il va enſuite former le plexus méſentérique poſtérieur, qui va ſe diſtribuer aux inteſtins grêles; de ce plexus part un cordon aſſez conſidérable, qui va ſe répandre à la veſſie, au rectum & à la matrice dans les jumens.

La moëlle de l'épine eſt tout ce qui regne dans le canal vertébral, & qui s'étend depuis la moëlle allongée, ou pour mieux dire, depuis le trou occipital, juſqu'à la queue. La moëlle épiniere fournit, dans ſon étendue, ſept paires cervicales, dix-huit dorſales, ſix lombaires. le reſte de la moëlle épiniere ſe propage en pluſieurs filets, & forme ce que l'on appelle la queue de cheval à cauſe de ſa reſſemblance à une queue.

Les ſept paires cervicales ſortent par les trous des conjugaiſons.

Les quatre premieres ſe diviſent en deux branches, dont l'une va aux muſcles de l'encolure, les autres ſe jetent ſur la trachée-artere, & ſur les muſcles qui l'environnent.

Les trois autres, ainſi que la premiere dorſale, & une partie de la ſeconde, viennent former les nerfs axillaires: nous avons parlé des rameaux produits par la ſixieme branche qui va à l'intercoſtal.

Les nerfs axillaires ſe réuniſſent près de leurs ſorties, & forment un plexus, lequel ſe diviſe de la longueur d'un pouce, ils ſe réuniſſent enſuite en un paquet qui ne tarde pas à ſe partager, pour former les nerfs brachiaux qui ſont au nombre de cinq & très-forts.

Le moins conſidérable va aux muſcles ſcapulaires, & produit des filets qui ſe jetent ſur les muſcles voiſins.

Le ſecond va ſe répandre ſur le thorax, aux muſcles pectoraux, dorſal, cutané, &c.

Les trois autres ſont le brachial externe, le brachial interne, & le cubital.

Le brachial externe deſcend le long de la partie poſtérieure du bras; il fournit dans ſon trajet différentes branches qui vont ſe diſtribuer aux muſcles voiſins & à la peau.

Le brachial interne eſt plus conſidérable: il produit pluſieurs branches qui vont ſe diſtribuer aux muſcles fléchiſſeurs de l'avant-bras, il deſcend enſuite le long de la partie interne de l'humerus, où, dans ſon trajet, il fournit pluſieurs filets qui vont ſe diſtribuer aux muſcles de cette partie; il donne, entre autres, un rameau cutané, qui va ſe perdre dans la peau au deſſous du genou.

Le cubital deſcend le long de la partie interne de l'avant-bras, & fournit pluſieurs rameaux qui vont ſe diſtribuer aux muſcles du canon, du paturon, &c. de même que pluſieurs petites branches extérieures.

Du brachial interne réſulte le radial, lequel ſe partage en deux branches, dont l'une ſe porte en dedans, extérieurement,

ment, aux différens muſcles & à leurs enveloppes; l'autre continue ſa route vers la partie poſtérieure de l'os du canon, ſans paroître fournir de branches, & retient le nom de canonier : étant parvenu au boulet, il ſe bifurque en deux branches pour aller à chaque côté de cet os, & retient le nom de paturonnier. Ce nerf continue ſa route vers la couronne, & prend le nom de coronaire, celui-ci, avant de former le pédieux, fournit deux branches qui vont dans le paturon, à la peau & à la fourchette.

Les nerfs pédieux ſont ceux qui, après avoir paſſé derriere les cartilages, preſque vis-à-vis de l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, entrent dans cet os par les trous qui ſe rencontrent dans ſa partie inférieure.

La moëlle de l'épine dorſale produit dix-huit cordons de chaque côté, qui près de leur ſortie des trous de conjugaiſon des vertebres, ſe bifurquent en deux branches; l'une va ſe diſtribuer aux muſcles du dos, l'autre ſe partage de même en deux branches, dont la principale va au bord de chaque côté, en rampant le long de l'artere qui l'avoiſine; & l'autre qui eſt moins conſidérable, va concourir à la formation du nerf intercoſtal commun.

Cette premiere branche que l'on nomme l'intercoſtal, ſe continue d'une part ſur le ſternum, de l'autre ſur les muſcles du bas-ventre, ſuivant la direction & le plan des côtes, d'entre leſquelles ſortent les rameaux qu'elle jette.

La moëlle de l'épine lombaire produit de même ſix branches qui, chacune ſe ſépare en deux branches, dont l'une va aux muſcles du dos, & l'autre aux muſcles du bas-ventre; toutes jettent encore quelques branches qui concourent à former le plexus méſentérique inférieur, en ſe communiquant avec le long intercoſtal : les deux premieres branches, en outre, produiſent des filets qui ſe répandent aux muſcles pſoas, iliaques, &c. & les quatre autres branches paſſent devant les os du baſſin, qui, en ſe réuniſſant, concourent à la formation du nerf crural. Dans leur trajet ces nerfs fourniſſent pluſieurs petits filets qui vont au trou ovalaire, en dedans du baſſin, & ſe diſtribuent enſuite dans les muſcles voiſins.

Le nerf crural ſort de deſſous l'arcade crurale, où, à bien dire, il prend ſon nom ; il ſe porte enſuite deſſous les glandes des aînes, où il jette quelques filets au court abducteur, au faſcialata & autres muſcles voiſins; il deſcend enfin le long de la partie interne de la cuiſſe, où il va ſe diſtribuer en différentes branches.

La moëlle qui occupe l'os ſacrum fournit cinq cordons conſidérables, qui, après avoir donné pluſieurs branches aux muſcles feſſiers & autres, produiſent un gros cordon que l'on nomme nerf ſciatique, lequel ſe partage bientôt en différentes branches, dont deux vont ſe diſtribuer aux différens muſcles qui forment la cuiſſe; les autres rampent derriere le femur, paſſent le long des condyles de cet os; où une de ſes branches donne encore pluſieurs filets qui vont ſe répandre aux muſcles de la jambe, proprement dite, & quelques cordons cutanés.

Les deux autres principales branches deſcendent le long de la partie poſtérieure du tibia, paſſent derriere la ſinuoſité de l'os du jarret, où ces nerfs ſe diſtribuent au reſte de l'extrêmité, comme à la jambe de devant.

La moëlle de l'épine, à l'extrêmité de l'os ſacrum, produit de plus cinq petits cordons en forme d'éventail, qui rampent ſur le corps des nœuds de la queue, & qui ſe partagent dans les muſcles qui la font mouvoir.

Nous aurions pu nous étendre davantage ſur l'hiſtoire des nerfs, & les ſuivre dans une plus grande diviſion. Mais nous avons cru devoir nous borner; notre objet étant d'être utile aux maréchaux, & non pas de faire parade d'une ſtérile connoiſſance névrologique. Il nous a paru ſuffiſant d'indiquer les principaux troncs & leurs principales ramifications, comme étant les ſeuls qui méritent l'attention de ceux qui exercent la vétérinaire: perſonne n'ignorant d'ailleurs, qu'il n'y a point de partie dans l'animal qui ne ſoit garnie d'un grand nombre de filets nerveux.

NERFERRURE (la), ou nerferue, pris ſtrictement, eſt un coup ſur les tendons fléchiſſeurs du pied de devant, coup que le cheval ſe donne avec le pied de derriere. Cet accident arrive plus communément aux chevaux de chaſſe, qu'aux autres; mais principalement aux chevaux conſtruits ſelon *l'hippo-maître Bourgelat*, c'eſt-à-dire, à ces chevaux qui forment le quarré parfait, pris du jarret au talon, & de la pointe de l'épaule à celle de la feſſe. L'animal commence par boiter; il ſurvient au canon & aux parties voiſines un engorgement qui, après avoir duré quelque temps, diminue inſenſiblement; quelquefois la peau ſe trouve coupée; d'autres fois, à la ſuite de la réſolution, il paroît ſur la peau une groſſeur reſſemblante à un nodus, à un ganglion, dont le ſiege eſt dans la peau même, & quelquefois dans le tiſſu cellulaire, maladie moins commune que les extenſions de tendon, que les maréchaux confondent enſemble; car dans ceux-ci on

ſent une groſſeur qui paroît exiſter dans le corps du tendon, quoique le ſiege ne ſoit jamais que dans ſes gaînes; l'on voit aſſez ſouvent des jambes avoir deux ou trois ganglions; cette maladie eſt auſſi commune aux jambes de devant, qu'à celles de derriere. La nerſerrure eſt beaucoup plus curable que l'extenſion; vu que, dans celle-ci, les fibres ſe trouvent diſtendues juſqu'au dernier dégré; car ſouvent il s'enſuit la rupture du tendon, au lieu que dans la premiere, il n'y a que la contuſion: auſſi ai-je remarqué qu'il y avoit plus de chevaux boiteux des ganglions, à la ſuite de l'extenſion, après le traitement, que de ceux à qui j'avois trouvé des cicatrices blanches ſur le tendon, ce qui prouvoit le coup & ſa violence.

Curation. Après que l'on a diſſipé l'inflammation par les remedes ordinaires, il faut baſſiner la jambe depuis le haut juſqu'en bas, avec une décoction de thym, de romarin, de ſauge, dans laquelle on jettera un tiers d'eau-de-vie camphrée; mais il vaut mieux encore appliquer des compreſſes imbibées de cette décoction que l'on contiendra par le moyen d'un bandage, & avoir ſoin de les renouveller ſouvent, & de les mettre le plus chaud qu'il ſe pourra. Si, après avoir continué ce traitement pendant un mois ou cinq ſemaines, l'enflure ne diminue pas, & qu'il y ait un ganglion, qui eſt le caractere ci-deſſus, ce qui dénote l'extenſion, le remede le plus sûr eſt d'y porter le feu, & de continuer à baſſiner la plaie avec l'eſprit de vin camphré.

NERVEUX, un cheval nerveux, cheval qui a beaucoup de force.

NET. Un cheval ſain & net. *Voyez* Sain. Faire net, *Voyez* Faire.

NEUF, chevaux neufs, jeunes chevaux qui n'ont point encore ſervi aux voitures, & qu'on commence à y accoutumer.

NEVROTOMIE, diſſection des nerfs.

NEZ (le), s'étend depuis la partie inférieure du front juſqu'aux naſeaux. Pour être bien fait, il faut qu'il ſoit moutonné en ſe ſuivant avec le front; la partie moyenne eſt nommée chanfrein: lorſque le chanfrein eſt concave ou d'une forme creuſe, & rentrant en dedans, l'on dit que le cheval a le chanfrein renfoncé: ce qui eſt un grand défaut pour le coup d'œil. D'ailleurs, la reſpiration s'en trouve gênée, & le paſſage de l'air intercepté.

Les naſeaux ſont deux ouvertures de peau, leſquelles ont environ quatre pouces de longueur. Dans l'état naturel, ils doivent être bien ouverts: autrement, c'eſt un défaut qu'on

désigne, en disant que le cheval a les naseaux peu fendus ce qui souvent le rend soufleur ou sifleur : les narines, dans l'action, doivent se dilater de deux tiers de plus qu'elles ne paroissent. Ce seroit cependant un très-grand défaut, si les naseaux étoient trop ouverts ; car, l'air ayant un trop libre accès, & pénétrant avec trop d'impétuosité, pourroit occasionner différentes maladies, telles que la toux, la morfondure, la morve, &c. Le diametre des naseaux, pour qu'ils soient bien conformés, ne doit pas, dans l'action, surpasser la largeur des levres.

La situation des os du nez est assez connue. Chaque os, pris séparément, a une figure pyramidale, dont la base regarde les frontaux. On y considere deux faces, une externe & une interne.

L'externe est lisse & polie pour l'ordinaire ; on la trouve pourtant un peu enfoncée, quoique dans la belle nature cet os soit élevé, & forme les têtes que l'on appelle moutonnées, ou busquées.

La face interne est en partie concave & inégale.

Cet os, bien que pyramidal, est plus étroit dans sa partie moyenne. Il présente extérieurement trois bords : un supérieur qui est sillonné & arrondi ; un latéral, regardant son congénere, qui est le plus épais des trois, & qui est un peu grénu ; un inférieur, opposé à celui-ci, & qui est squammeux & échancré.

Dans la face interne se voit une prolongation du même os, formant ce que l'on appelle le cornet supérieur du nez, & formant encore une fosse assez remarquable, qui ferme toute communication avec l'os ethmoïde ; & la cavité formée par cette même portion du cornet qui s'apperçoit en ouvrant les narines : au dessous de ce cornet se voit dans toute sa longueur une gouttiere destinée à loger le repli de la cloison cartilagineuse du nez. Tout ce que l'on remarque de plus, ce sont de longues cannelures qui s'articulent avec les sillons de l'os frontal.

Ces os sont joints supérieurement avec l'os frontal ; supérieurement, entre eux ; inférieurement, avec les os maxillaires supérieurs.

C'est sur les os du nez que l'on voit trop souvent des palefreniers, & même des maréchaux frapper les chevaux. Cette pratique est très dangereuse, puisqu'il en résulte une fracture ou une commotion si considérable que la membrane pituitaire en est affectée : ce que l'on reconnoît par une grosseur qui survient, quelques jours après, sous la ganache ;

figne qui annonce fouvent les premiers fymptomes de la morve. Si quelque temps après, à la fuite de ces coups imprudemment donnés, le cheval vient à jeter, il faut le trépaner, fuivant ma méthode, fur le finus maxillaire, & y injecter de l'eau tiede ; ce moyen feul eft fuffifant pour en obtenir la guérifon.

On compte pour le nez cinq cartilages, dont quatre pairs, & un impair. Ce dernier s'étend depuis l'apophyfe crysta-galli de l'os fphœnoïde, jufqu'au bord du trou palatin antérieur, fa figure approche d'un quarré long.

On y diftingue deux bords principaux ; un inférieur, qui eft tranchant & fitué en partie dans la rainure du vomer ; l'autre partie eft plus large, & s'attache fur les engrainures des os palatins maxillaires ; une portion de ce cartilage fe bifurque en deux petites languettes vers les crochets, paffe par les fentes palatines, & fert comme de foutien au refte de la cloifon.

Le bord fupérieur eft plus épais, il paroît dans toute fa longueur être bifurqué & s'étendre des deux côtés des os du nez, principalement vers la pointe, où il s'élargit davantage ; enfuite ce cartilage s'arrondit en venant s'unir avec les cartilage fémi-lunaire ; il eft tapiffé dans toute fon étendue d'une membrane très-forte, nommée périchondre, laquelle eft recouverte de la membrane pituitaire.

L'ufage de ce cartilage eft de féparer les foffes nafales en deux parties égales : il s'offifie pour l'ordinaire dans les vieux chevaux, à l'exception de fa partie inférieure qui refte dans fon état naturel.

Les cartilages pairs font au nombre de quatre, dont deux font dans les narines, un de chaque côté : c'eft une continuation du cornet inférieur. Les deux autres forment le bord extérieur des nafeaux, & font fitués à la partie inférieure de la cloifon, au deffous de la pointe du nez ; jointes enfemble, ils ont la figure d'un X ; féparés, ils reffemblent à une *S* de charon ; ils font convexes, dans la partie où ils fe joignent enfemble : larges & applatis, dans la partie fupérieure ; étroits & arrondis dans l'inférieure : l'ufage de ces cartilages eft de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux cartilages pairs font fitués à l'extrêmité inférieure des cornets inférieurs du nez ; ils ont la figure d'une *S*, font un peu arrondis, & placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de bas en haut ; ils font auffi revêtus d'un périchondre, lequel eft couvert de la duplicature de la peau vers les nari-

nes, leur usage est de modifier l'air, de peur qu'il n'entre avec trop d'impétuosité.

Le nez, cette cavité en partie membraneuse, & en partie cartilagineuse, est dilaté par le moyen de cinq muscles, dont deux de chaque côté sont propres ; le cinquieme, commun aux deux narines, est situé inférieurement aux os du nez.

1°. Le commun s'attache d'une part au cartilage semi-lunaire, par des fibres charnues, & va se terminer à l'autre côté opposé. Ce muscle, en se contractant, sert à lever chaque narine, ou à la dilater dans la partie supérieure : les deux autres sont le divergent ou le pyramidal, & le court dilatateur.

2°. Le pyramidal a son attache par un tendon applati, à la crête zygomatique de l'os de la pommette, à la même crête de l'os maxillaire ; ensuite ce tendon commence à s'élargir, & en s'élargissant, il devient charnu, & va se perdre dans le bord orbiculaire des narines inférieurement : il sert à dilater la narine.

3°. Le court dilatateur est situé tout autour de l'échancrure nasale, au bord inférieur des os du nez, au bord arrondi du maxillaire antérieur, & se termine d'une part, dans la peau qui forme le canal membraneux; de l'autre, au cartilage, qui forme l'extrêmité inférieure des cornets supérieurs du nez ; ce muscle sert non-seulement à dilater ce même canal, mais même à élever ce cartilage, pour procurer une plus libre entrée à l'air.

Nous diviserons le nez en parties extérieures & en parties intérieures ; les extérieures se divisent en cinq, savoir, le chanfrein ou la voûte du nez, les parties latérales, & les narines. Ces cinq, qui sont les contenantes, sont formées de parties dures & de parties molles: les dures sont la portion inférieure des frontaux, les os du nez ; mais plusieurs autres concourent à la formation de la cavité nasale ; ce sont l'os frontal, l'ethmoïde, le sphœnoïde, & tous les os de la face, à l'exception des os ptérygoïdiens. Les parties molles du nez sont les cartilages dont nous venons de parler, les muscles & ses vaisseaux. La duplicature de la peau qui est entre les parties inférieures des os du nez & des os maxillaires, forme un cu-de-sac, que l'on appelle fosse narine.

Le nez interne est cette grande cavité formée par le concours des os que nous venons de nommer, & une cloison cartilagineuse dans les jeunes chevaux, & osseuse dans les vieux, à l'exception de la portion de la partie inférieure qui ne s'ossifie jamais. Cette cloison est attachée, d'une part, dans la rainure du vomer, & de l'autre, aux os du nez. Sa partie

ſupérieure ne tient à rien, & laiſſe une communication de l'une de ces cavités, ou de ces narines, dans l'autre. Chaque cavité a différentes cloiſons rangées de maniere que l'on peut aiſément la ſéparer en quatre. La premiere eſt ſituée au deſſous de la premiere table oſſeuſe de l'os frontal, dans ſa partie inférieure, & retient le nom de ſinus frontal : ce ſinus, dans ſa partie latérale externe, a une large ouverture qui va verſer l'humeur pituitaire dans le ſinus maxillaire & zygomatique. Ce dernier ſinus forme la ſeconde cavité, c'eſt la plus conſidérable des trois ; elle eſt formée par le concours de l'os de la pommette, & d'une partie de l'os maxillaire ; elle eſt ſéparée par une cloiſon oſſeuſe très-forte qui empêche toute communication avec les autres. La derniere cavité eſt ſituée au deſſous de la troiſieme dent molaire ; elle s'ouvre dans le cornet inférieur du nez, dans laquelle elle verſe l'humeur ou la ſubſtance purulente qui s'y amaſſe dans la morve.

C'eſt à raiſon de cette ſtructure que, dans mon *Guide du Maréchal*, j'ai propoſé le trépan en trois différens endroits ; opération indiſpenſable, lorſqu'il y a collection de pus dans ces parties : on établit, par ce moyen, une communication entre ces cavités & le ſinus ſphénoïdal, & l'on donne de l'écoulement à la matiere. J'ai dit qu'il falloit appliquer le trépan en pluſieurs endroits : une ſeule couronne ſur l'os frontal peut ſuffire, il eſt vrai, pour que l'injection ſorte par les narines, à moins que le cheval ne l'avale, comme cela peut fort bien arriver ; mais il eſt néceſſaire de les multiplier pour déterger la cavité ou le ſinus, ſitués au deſſus de la troiſieme dent molaire.

La quatrieme cavité eſt plus ſpacieuſe ; elle eſt formée d'un côté par la cloiſon ; de l'autre, par les os du nez, & par une partie des os maxillaires ; on y conſidere deux cornets d'une figure approchant de celle d'une navette, mais plus allongée ; un ſupérieur & un inférieur. Le premier eſt plus étendu, & formé par la réunion de l'os ethmoïde & de cette duplicature mince qui appartient aux os quarrés du nez : ce cornet (ou cette duplicature) eſt ſéparée en deux foſſes, par une cloiſon très-mince, dont la ſupérieure, avec celle de l'os ethmoïde, forme une cavité qui n'a qu'une ouverture qui regarde le ſinus maxillaire. L'autre foſſe, qui fait la partie inférieure de ce cornet, contient différens replis oſſeux & très-minces ; elle n'a de même qu'une ouverture ſituée en deſſous du cornet, & dont l'entrée de la derniere duplicature regarde les os maxillaires.

Le cornet inférieur eſt ſitué au deſſous de celui-ci ; il eſt

appliqué sur les os maxillaires, & sert de paroi au sinus maxillaire de la troisieme dent molaire; ce cornet est très-tortueux & fort replié sur lui-même : ainsi que le supérieur, il est divisé par une légere cloison osseuse; sa partie supérieure forme une cavité assez grande qui a une seule ouverture laquelle va s'ouvrir dans le sinus de la troisieme dent molaire, la partie inferieure, dont la cavité est moins grande, a son ouverture entre lui & le cornet supérieur du nez.

Ces cornets doivet être regardés comme autant de sinus & de cûs-de-sac. Leur structure démontre combien il est difficile de traiter la morve, lorsqu'elle occupe ces différentes cavités. Quoique personne n'ait encore bien connu, ni bien décrit cette structure, on a vu cependant nombre de gens s'imaginer avoir un secret pour la morve qu'ils ont regardée, sans doute, moins comme un vice local, que comme un vice des humeurs: je veux bien accorder pour un moment que cette maladie dépende d'un vice répandu dans le sang; mais après avoir employé tous les remedes capables de le purifier, & en être venu à bout, aura-t-on fait évacuer le pus qui remplit ces cûs-de-sac, ces sinus qui n'ont point d'issue? Je sais qu'il est rare de guérir la morve invétérée, mais on réussit quelquefois. Aux succès heureux qu'a eu mon pere, je puis ajouter les miens. Ils doivent inspirer de la confiance. Que risque-t-on de faire des essais en ce genre, puisque personne ne veut garder un cheval attaqué de cette maladie, & qu'on ne peut le vendre? Au surplus, je suppose que la morve invétérée ne soit pas curable; on conviendra au moins qu'elle l'est dans son commencement : pour la bien traiter, il faut bien connoître parfaitement la tête du cheval, ses humeurs, & les glandes qui se gonflent sous la ganache. J'ai présenté au gouvernement différens mémoires dans lesquels j'entrois, au sujet de cette maladie, dans des détails capables d'éclairer & d'instruire tous ceux qui nourrissent des chevaux, de lever beaucoup de difficultés sur le pronostic qu'on doit porter dans ces cas, & d'apprendre la conduite qu'il faut tenir, lorsqu'on soupçonne que le mal commence, ou lorsqu'on n'en sauroit douter. Ils n'ont pas été rendus publics; s'ils l'avoient été, on auroit certainement moins tué de chevaux qui deviennent si rares aujourd'hui. *Voyez* Morve.

Tous ces cornets sont tapissés dans toutes leurs faces, ainsi que le sinus, d'une membrane très-fine, nommée pituitaire; elle est composée d'un tissu de vaisseaux sanguins, de nerfs, & de vaisseaux blancs excréteurs qui viennent d'une grande quantité de glandes répandues dans sa substance. Cette mem-

brane n'eſt pas la même par-tout ; le long de la cloiſon elle eſt très-epaiſſe, & remplie d'une très-grande quantité de veines qui ſont autant de ſinus, principalement vers la cloiſon, & vers la partie ſupérieure des cornets inférieurs du nez : ſur la ſuperficie des cornets & principalement ſur celle des ſupérieurs, elle eſt mince & parſemée d'un plus grand nombre d'arteres que de veines ; dans l'intérieur des cornets elle eſt plus mince & plus dénuée de vaiſſeaux ſanguins ; mais en revanche elle eſt pourvue de beaucoup de vaiſſeaux blancs.

La partie de la membrane qui tapiſſe les ſinus, eſt encore plus mince : on y voit quelquefois de fortes branches d'arteres, mais en petit nombre, le reſte de ſes vaiſſeaux eſt blancs.

Cette membrane eſt humectée par une liqueur un peu mucilagineuſe, que produiſent les glandes dont elle eſt parſemée. Les nerfs qui s'y diſtribuent en grand nombre, viennent des olfactifs, & forment l'organe de l'odorat. La partie inférieure de ces cavités ſéparées par la cloiſon, forme deux ouvertures nommées foſſes naſales, qui vont répondre à l'arriere-bouche.

Chaque cornet, dans ſa partie inférieure, eſt terminé par une duplicature de peau très-épaiſſe qui vient aboutir à l'ouverture des narines. Le cornet inférieur de ce même bout eſt terminé par un cartilage en forme d'S romaine, qui vient finir à l'ouverture de la narine ; c'eſt derriere cette duplicature que paſſe le conduit membraneux lacrymal, qui va ſe rendre par une petite ouverture de peau au bord inférieur interne de cette narine. La découverte de ce canal, qui avoit échappé à tous les hippotomiſtes, eſt des plus eſſentielles ; ſon engorgement eſt ſouvent une des cauſes de la morve, & un de ſes ſymptomes.

NEZ (cornets du). *Voyez* Nez.

NEZ, (os du). *Voyez* Nez.

NOBLE, cheval noble, celui qui a beaucoup de beauté, ſur-tout à l'avant-main

NOBLESSE, la nobleſſe d'un cheval eſt l'encolure belle, & ſur-tout relevée, la tête petite & bien placée.

NŒUD. Ce mot ſe prenoit chez les anciens anatomiſtes pour les phalanges, il ſe prend ſimplement aujourd'hui pour déſigner les fauſſes vertebres de la queue.

NODUS, tumeur dure & indolente qui vient aux articulations, aux ligamens, principalement aux tendons, à la ſuite d'un effort, ou par l'effet du virus farcineux. On pourroit regarder comme des *nodus*, nombre d'exoſtoſes de ſur-os

qui surviennent pendant le cours de cette maladie : quant au traitement. *Voyez* Exostose, Sur-os, Farcin.

NOIX (os de la). *Voyez* Pied.

NOIX (fracture de l'os de la), ou de l'os de la navette. Il n'y a rien qui fasse connoître la fracture de l'os de la noix, si ce n'est que le cheval sent de la douleur tout autour du pied, lorsqu'on le sonde avec les triquoises ; encore ce signe n'indique pas plus la fracture de l'os de la noix, que la compression de la sole charnue. Cependant dans le doute, il est à propos de tenter la guérison de la sole charnue, c'est-à-dire, qu'il faut dessoler ; (1) & si au bout de trois semaines on ne voit point d'amendement, il y a tout lieu de présumer que l'os de la noix est cassé. Quelquefois il se forme un dépôt dans le paturon ; on doit dans ce cas abandonner le cheval, parce que les parties fracturées de cet os ne se soudent pas, non plus que celles de l'os coronaire.

NOMBRIL, se prend chez les chevaux, pour le milieu des reins.

NOUER L'AIGUILLETTE, se dit d'un sauteur qui s'écarte & qui rue entiérement du train de derriere, allongeant les deux jambes également de toute leur étendue.

NOURRITURE, on dit de certains cantons qu'ils sont bons à faire des nourritures de chevaux, c'est-à-dire, que ces cantons leur conviennent pour la pature.

NOURRITURE. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

NOYAU, est le résultat d'une maladie, un point qui dénote qu'il y a une maladie, par exemple, une taie ancienne dénote qu'il y a un plus grande espace de la cornée attaqué ; & dans ce cas elle est appellée noyau.

NUD, monter à nud, c'est à poil. Vendre un cheval

---

(1) Parce qu'il est de l'aveu de tous les maréchaux que le remede de la compression de cette sole, est l'enlevement de celle de corne. Or, M. Vitet qui convient, d'après nous, de la difficulté de reconnoître cette espece de fracture, ne devroit pas blâmer la dessolure, puisque ce seroit toujours un bien pour la sole charnue, supposant que l'os de la noix ne fût pas fracturé ; s'il l'est, c'est le moyen le plus prompt d'abandonner un cheval, qui sans cette opération seroit dans le cas de coûter beaucoup au propriétaire ; d'ailleurs, qu'il y eût fracture ou simple inflammation, du vin, saturé de sel marin, de l'eau-de-vie, sont-ce des remedes en pareil cas ? Environnez-en le pied, ajoute ce praticien, & suspendez-le cheval pendant un mois : je puis assurer qu'effectivement au bout de ce mois, la corne n'aura besoin d'eau-de-vie, ni le cheval d'être saigné à la carotide.

tout nud, c'eſt le vendre ſans ſelle ni bride, par le bout du licol.

NUES, porter ſa tête aux nues. *Voyez* Porter.

NUQUE (de la), partie ſituée au ſommet de la tête, derriere les oreilles, au commencement de la criniere que l'on a ſoin de garnir, pour faire place à la têtiere. La nuque doit être élevée & arrondie, afin de donner plus de grace à la tête du cheval que l'on dit alors avoir la tête bien attachée.

NUTRITION, eſt la réparation des pertes que le cheval fait par la tranſpiration & les autres ſecrétions ; & qui ſe trouve réparée par de nouveaux alimens qu'il prend.

O

OBÉIR, se dit du cheval quand il répond aux aides.

OBLIQUE, (muscle grand) de l'œil. *Voyez* Œil.

OBLIQUE, (muscle petit) de l'œil. *Voyez* Œil.

OBLIQUE ou ABDUCTEUR DE LA TETE, (muscle). *Voyez* Tête.

OBLIQUE (muscle grand). *Voyez* Ventre postérieur ou bas-ventre.

OBLIQUE (muscle petit). *Voyez* Ventre postérieur ou bas-ventre.

OBSERVER LE TERREIN. *Voyez* Terrein.

OBSTRUCTION, s'entend de tout engorgement de vaisseaux lymphatiques, d'embarras dans quelques glandes. On juge les obstructions extérieures à leurs duretés, leur indolence. Toute tumeur sphérique, circonscrite, dont la peau est relâchée, c'est-à-dire, vacillante, est obstruction. Cette maladie est souvent le noyau ou le résultat d'une autre, & souvent le principe du skirrhe : toute obstruction extérieure ne vaut pas la peine que l'on y pense, à moins qu'il n'y en ait beaucoup ; dans ce cas, il faut traiter intérieurement l'animal avec les fondans de la lymphe, les martiaux, &c.

OBTENIR D'UN CHEVAL, venir à bout de lui faire faire ce qu'il refusoit auparavant.

OBTURATEUR, obturatrice, qui bouche, qui avoisine le muscle obturateur.

OBTURATEURS (muscles). Savoir, l'externe & l'interne. *Voyez* Cuisse.

OCCIPITAL (l'os) est situé à la partie postérieure du crâne ; il est composé de cinq pieces dans les embryons ; de trois, dans les jeunes poulains ; & d'un seul, dans les chevaux de trois à quatre ans.

Pour mettre plus d'ordre & d'exactitude dans la description de cet os, nous le diviserons en trois parties. Savoir ; une antérieure, une supérieure ou moyenne, & une postérieure.

L'antérieure ainsi nommée, parce qu'elle est en devant du crâne, est une portion ordinairement triangulaire, qui s'enclave par engrainure entre les os pariétaux ; sa face externe est polie, sa face interne est inégale, & forme une éminence qui a trois faces un peu caves : une inférieure, pour recevoir la partie moyenne du cervelet ; les deux

autres sont latérales, & servent à loger les deux lobes supérieurs du cerveau : ces trois faces donnent attache à la faulx, latéralement à la tente du cervelet.

La partie supérieure est située au sommet de la tête, & forme en partie le devant de la face & le derriere du crâne ; sa figure ressemble à une calotte. La partie qui regarde la face n'a rien de remarquable. Celle qui forme le derriere du crâne, présente deux facettes séparées par une crête en forme d'arcade : elles donnent attache au ligament cervical ; cette portion est très-sujette à être cariée dans les maladies de taupe : elle est encore exposée à être fracturée par des chûtes en arriere, lorsque le cheval tire sur sa longe, ou qu'il a reçu un coup de pied. Je n'ai vu qu'un seul exemple de guérison, après cet accident, dans un cheval appartenant à M. Dupin de Francueil, receveur-général des finances. Tout l'occipital avoit été cassé, ce qui formoit un trépan naturel ; j'enlevai toutes les pieces fracturées, & ne mis pour tout appareil que des compresses trempées dans de l'eau.

La face interne présente trois enfoncemens remarquables produits par les lobes du cervelet ; le plus considérable de ces enfoncemens est dans le milieu.

La troisieme partie de cet os est située postérieurement & inférieurement au crâne : il a la forme d'une tête de bœuf avec ses cornes. On y considere cinq apophyses ; deux de chaque côté, & une dans sa base : cette derniere est la plus considérable & s'appelle apopyhse cunéïforme ; les quatre autres sont internes & externes. Les internes sont arrondies, unies & enduites d'un cartilage pour s'articuler avec la premiere vertebre du cou : on nomme ces apophyses condyles, à raison de leur figure. Les externes sont allongées & recourbées : elles s'appellent les cornes de l'occipital.

On apperçoit dans cet os trois trous ; le plus considérable est pour le passage de la moëlle allongée ; il est connu sous le nom de trou occipital. Les deux autres sont situées derriere les condyles, & sont appellées trous condyloïdiens.

Cet os est articulé avec le sphœnoïde par l'apophyse cunéïforme ; avec les pariétaux, par la suture lambdoïde, avec les temporaux, par leurs parties pierreuses.

OCCIPUT, s'entend de l'occipital recouvert de la peau.

OCTO-PEDE qui a huit pieds.

ODONTOIDE. *Voyez* Généralités sur les Os.

ODONTOLOGIE. Discours sur les Dents.

ODORIFÉRENT, qui a de l'odeur.

OIGNON, ou bulbe d'un poil, eſt ſa racine.

OIGNON (l') eſt une groſſeur qui ſurvient à la ſole, plus ſouvent en dedans qu'en dehors, & jamais, ou preſque jamais, au pied de derriere.

Cette élévation de la ſole de corne n'eſt pas un vice de la ſole, mais de l'os du pied, dont la partie concave eſt devenue convexe, par la ferrure, ce qui la fait renverſer en dehors. L'os du pied ſuit la muraille, il eſt pouſſé en dehors; & peu-à-peu la partie concave, à force de ſe fléchir, devient convexe. La ſole qui eſt appliquée ſur l'os du pied, prend la même forme que l'os du pied dans cet endroit, & forme une élévation que l'on appelle oignon.

Le remede eſt d'entoller le fer. *Voyez* Ferrure pour les pieds combles & oignons.

OLÉAGINEUX, qui eſt de la nature de l'huile.

OLÉCRANE, éminence du coude. *Voyez* Avant-bras.

OLFACTIF, ou OLFACTOIRE, qui a du rapport à l'odorat.

OLIVAIRES, éminences du cerveau.

OLIVE, eſpece d'embouchure.

OMBILIC, eſt la partie moyenne de la région ombilicale.

OMBILIC, nœud que l'on apperçoit au ventre des poulains, après que la jument l'a mis bas, & qui diſparoît, & devient inſenſible au doigt.

OMBILICAL, qui a du rapport à l'ombilic.

OMBILICALE, région moyenne de l'abdomen.

OMBRAGEUX, un cheval ombrageux eſt un cheval qui a ſouvent peur des objets, c'eſt un cheval peureux.

OMENTUM. *Voyez* Épiploon.

OMO-HYOIDIEN ou COSTO-HYOIDIEN, eſt un muſcle de l'os hyoïde. *Voyez* Hyoïde.

OMOPLATE. *Voyez* Épaule.

ONGLE DU POINT, DE LA BRIDE, ſe dit des différentes ſituations des ongles de la main du cavalier, dans les changemens de main, dans les partis & les arrêts.

ONGLET (l'), ou ongle, eſt cette partie ſémi-lunaire, ſituée vers le grand angle, entre le lobe de l'œil & ce grand angle. Dans la belle nature, l'onglet ne doit point paroître, à moins que quelques corps étrangers ne touchent la vitre de l'œil ou la conjonctive, & n'obligent le lobe à ſe retirer dans le fond de l'orbite; pour lors cette membrane agit en avant, & ſert de doigt à l'animal pour balayer les ordures qui s'y trouvent: mais c'eſt une maladie qui ne paroît

jamais que quand l'œil eſt tranquille. *Voyez* Paupieres (relâchement des) (1).

Cette partie eſt cartilagineuſe, & d'une forme triangulaire; la ligne que l'on voit en écartant les paupieres, eſt noirâtre & mince, ſon extrêmité forme un angle aſſez épais. Ce cartilage prend la forme de l'œil, c'eſt-à-dire, que la partie qui y touche eſt concave, & que celle qui regarde l'orbite eſt convexe; ce cartilage n'eſt tenu dans l'orbite que par la duplicature de la conjonctive. Son uſage eſt de tenir lieu de doigt au cheval, pour chaſſer les ordures qui ſont dans l'œil, ſon mouvement lui vient de la contraction des muſcles rétracteurs de l'œil, qui, en en relevant le lobe dans le fond de l'orbite, obligent ce cartilage à ſe porter en avant, attendu que le lobe prend ſa place, à cauſe de *l'étroiteſſe* de l'orbite dans ſa partie poſtérieure.

ONGUENT. Les onguents ſont des médicamens externes qui ont pour baſe des corps graiſſeux, & dont la conſiſtance en général eſt ſolide, mais moins que les emplâtres. De tous les onguents tant vantés, je ne connois que le baſilicum qui puiſſe être favorable aux tumeurs, encore faut-il qu'elles tendent à ſuppuration. Nous avons aſſez démontré ailleurs l'abſurdité qu'il y a d'employer les emplâtres, onguents & autres médicamens de ce genre.

OPAQUE [cornée]. *Voyez* Œil.

OPÉRATEUR, eſt celui qui fait une opération; mais dans le ſens ordinaire, ce mot s'entend d'un charlatan. On dit un tel eſt opérateur, pour dire que c'eſt un charlatan qui débite bien ſa marchandiſe.

---

(1) L'onglet ou cette partie ſemi-lunaire n'eſt point un prolongement, comme nous le dit bonnement le dit bonnement le docteur Vitet d'après nos anciens auteurs. L'onglé, ou onglet, eſt placé dans l'orbite, du côté du grand angle, ſans avoir un mouvement particulier, n'ayant point de muſcles qui le faſſent mouvoir, & n'étant mu que par la rétraction du ſeptieme muſcle qui enveloppe le nerf optique. Toutes les fois que l'onglé ſe préſente en avant de la cornée tranſparente, d'une maniere fixe, c'eſt une preuve de l'érétiſme de ce muſcle, & non de cette partie ſémi-lunaire. M. Vitet auroit beau le couper, comme il le dit d'après les anciens, il ne détruiroit pas l'érétiſme de ce muſcle, il ne feroit par-là que l'augmenter & priver l'œil d'une partie qui lui eſt très-eſſentielle. *Gardez-vous bien*, dit M. Vitet, *après l'opération, de ſouffler dans l'œil du ſucre ou du ſel de nitre;* (& cela après avoir conſeillé d'appliquer des compreſſes d'eau-de-vie, ou d'eau fraîche). Quel contraſte? C'eſt pourtant un médecin qui ordonne des aſtringens, des réſolutifs, des émolliens! des adouciſſans, pour la même choſe!

OPHTALMIE. Pour peu que le cheval ſe froiſſe contre quelques corps durs, ou qu'il ait reçu un coup, il lui ſurvient une rougeur plus ou moins grande & étendue, ſur la conjonctive. Lorſqu'elle eſt peu conſidérable, elle ſe nomme phlogoſe ; &, inflammation, lorſqu'elle l'eſt beaucoup. Cette rougeur vient de l'engorgement des vaiſſeaux, tant ſanguins que lymphatiques. Il eſt rare que cette partie s'abſcede, & qu'il s'y forme des ulceres, à moins qu'il n'y ait un vice dans la maſſe du ſang, tel que le farcin, la gale, &c. Alors il faut commencer par purifier le ſang, enſuite traiter les ulceres ſuivant leur malignité. Hors ce cas, il ne s'agit que de ſaigner une fois ou deux, ſuivant le degré d'inflammation, & de baſſiner ſouvent l'œil du cheval avec une légere infuſion de feuilles de roſes, de plantin, ou de mauve [1].

---

(1) M. Vitet, après nous avoir dit que le tempérament du cheval, ſon âge, ſa maniere de vivre, la conſtitution de l'air & du pays qu'il habite, entrent pour beaucoup dans le prognoſtic de l'inflammation de l'œil, ajoute qu'on a obſervé que plus l'inflammation de l'œil eſt vive, opiniâtre & de longue durée, plus le cryſtallin eſt menacé de perdre ſa tranſparence.

Je félicite M. Vitet de connoître les tempéramens des chevaux ; car pour leur âge, il nous a donné de très-grandes preuves qu'il ne le connoiſſoit pas ; pour la maniere de vivre, je crois qu'il n'eſt pas bien difficile de ſavoir quelles ſont les eſpeces de mets que l'on donne aux chevaux, puiſqu'ils ont une maniere de vivre uniforme ; quant à la conſtitution de l'air, il a ſans doute différentes eſpeces de barometres & de machines hydrauliques : je le félicite d'être un ſi grand phyſicien : voilà de l'excellent pour nos maréchaux, dont les trois-quarts & plus ne ſavent pas lire, & dont les trois-quarts & demi-quart de l'autre quart ne liſent pas. Ce ſavant phyſicien, dans ſa curation, nous dit que les petites ſaignées ſouvent répétées au commencement de la maladie, favoriſent la réſolution & empêchent l'opacité du cryſtallin. M. Vitet me permettra de lui dire que ſa phyſique l'a abandonné, car de petites ſaignées ne font qu'affoiblir imperceptiblement les tuniques des vaiſſeaux, qui reprennent bientôt le calibre qu'a la colomne ſanguine, & au moins laiſſent les parties dans leur état naturel, au lieu qu'une, deux, trois copieuſes ſaignées au plus, diminuent ſur le champ le volume du ſang, ôtent preſqu'entiérement le reſſort des arteres, & font que ce fluide circule enſuite avec plus d'aiſance : ce ſentiment qui eſt celui de toutes les écoles, eſt prouvé par la pratique. D'ailleurs, ſi M. Vitet eût tourné ſes pas du côté des voiries de la ville qu'il habite, & qu'il eût ouvert quelques chevaux, il auroit vu que le calibre des vaiſſeaux de ceux que l'on tue, en ouvrant l'aorte, eſt beaucoup plus grand que celui de ceux qui ſont morts de langueur ou par des ſaignées faites de diſtance en diſtance. Ce médecin, vraiſemblablement, confond la cornée tranſparente avec le cryſtallin : car certes on voit tous les jours non-ſeulement des chevaux & d'autres animaux, mais même des hommes avoir des optalmies continue-

OPTIQUES, qui ont rapport aux yeux : on dit nerfs optiques. *Voyez* Œil.

ORBICULAIRE, QUI EST ROND, se dit des muscles dont les fibres sont en rond, tels que les muscles orbiculaires des paupieres, des levres, de l'anus, &c.

ORBICULAIRE DES PAUPIERES (muscle) *Voyez* Paupieres.

ORBICULAIRE DE L'ANUS (muscle) : *Voyez* Anus.

ORBITAIRE, qui appartient à l'orbite.

ORBITE, cavité osseuse servant à loger l'œil.

ORDINAIRE D'UN CHEVAL, c'est ce qu'on lui donne à manger par jour, il est fort ou petit.

OREILLES (les), doivent être placées perpendiculairement, dans l'état d'inaction : l'œil seul juge de leurs proportions ; une oreille trop grande ou trop courte est également désagréable ; cependant celle qui est courte, choque moins que celle qui est longue : les grandes sont sujettes à baloter en tous sens dans la marche du cheval ; alors on les appelle oreilles de cochon, quoiqu'elles se meuvent toutes deux également : il est cependant des chevaux qui pré-

---

les, sans que le crystallin soit affecté : il en est sans doute de ceci comme de la raie que M. Vitet prend pour dragon.

Dans la curation, ce savant nous dit, avec toute la bonté d'ame qui lui est naturelle, qu'il faut appliquer des compresses trempées dans une infusion de racine de persil, tenant en solution une petite portion de vitriol (sans nous en dire la dose), dans le cas où la tension est vive, & d'éviter avec soin les spiritueux & les acides : certes, le remede est nouveau. Comment, parce qu'il y a tension, il faut tendre jusqu'à rupture ? Qui croira jamais que celui qui propose cette recette, est un docteur, un professeur d'anatomie, un chymiste ; en un mot, un médecin qui condamne les astringens, les spiritueux, comme étant trop forts, & qui conseille les caustiques ? Croit-il qu'un séton & les saignées empêcheront l'opacité du crystallin ? Ce que nous venons de dire ne regarde que l'inflammation commençante : dans la confirmée, ce vétérinaire substitue l'infusion de fenouil au persil, tenant en fusion deux dragmes de vitriol blanc, sur demi-livre d'infusion : mais il n'a pas fait attention que, quoiqu'il ait dosé ici son remede, la demi-livre ne fait qu'un demi-septier de liqueur, & que certainement deux dragmes de vitriol dissoutes en aussi petite quantité de fluide, sont bien plus que capables d'épaissir la cornée transparente ; ce que ne paroît pas croire M. Vitet, puisqu'il conseille, comme autre remede, un onguent composé de parties égales de miel & de vitriol blanc, que je regarde bien comme lui, suffisant pour terminer la guérison, & qui vaut mieux *que les eaux distillées, prescrites par les charlatans avec tant d'emphase*. . . . Eau qui décend, ôte la douleur, & guérit en très-peu de jours.

sentent en même temps, l'une en avant, & l'autre en arriere; c'est pour éviter toutes surprises qu'ils agissent ainsi; ce mouvement est ordinaire aux chevaux aveugles. D'autres ont les oreilles penchées vers les avives : quelquefois elles le deviennent davantage à la suite de quelques tumeurs dans l'oreille, ce qui diminue son volume; pour lors on appelle ce défaut *oreillard* ou oreilles penchées. Souvent les oreilles ont été taillées par les maquignons ; on appelle alors le cheval moineau, on dit qu'il a été bretaudé; & lorsqu'en outre, on lui a coupé la queue, on l'appelle courteau. Dans la vue de rapprocher les oreilles l'une de l'autre, les maquignons font une incision entre les deux parties, vers le toupet. Opération qui tend à les faire baisser d'avantage : le remede, s'il étoit facile, seroit plutôt de couper le muscle abaisseur qui recouvre la glande parotide; mais comme l'on a à appréhender l'ouverture de cette glande qui formeroit indubitablement une fistule dans cette partie, je crois que le plus sage est de laisser les choses dans leur état, à moins que celui qui se propose d'opérer ne soit un léger hippotomiste, pour lors il est sûr de réussir.

Trois cartilages composent l'oreille, le premier se nomme la cuirasse, le second la conque, & le troisieme le bouclier.

La cuirasse ainsi appellée à cause d'une espece de ressemblance avec une cuirasse, est située sur le trou auditif externe, lequel est bordé d'un petit cercle cartilagineux. La partie convexe de cette cuirasse est en dehors; sa partie concave est en dedans; son bord inférieur est arrondi, le supérieur est échancré, & forme par conséquent deux pointes qui donnent attache à deux ligamens, un de chaque côté, lesquels vont répondre à la conque de l'oreille.

La conque est le plus grand des trois cartilages de l'oreille. Elle a la figure d'un cornet, & celle d'un lozange, lorsqu'elle est déployée. Sa partie supérieure est très-mince, l'inférieure est plus épaisse; elle est fortifiée de filets ligamenteux; elle est arrondie, & fait une espece de coude qui se replie antérieurement, & forme un conduit par lequel l'air est porté sur la membrane du tympan; ensuite ce cartilage se prolonge en pointe, passe par dessus la cuirasse, & va se terminer sur la partie supérieure des glandes parotides.

Le bouclier, ainsi nommé à cause de sa figure, est situé à la partie antérieure de l'oreille, recouvrant en partie le muscle crotaphite. On y considere deux faces, l'une con-

vexe, & l'autre concave, celle-ci regarde le muſcle crotaphite. On y conſidere deux faces, l'une convexe, & l'autre concave, celle-ci regarde le muſcle crotaphite; ſa partie inférieure eſt arrondie & mince, la ſupérieure eſt pointue & épaiſſe. Ce cartilage n'eſt attaché à la conque de l'oreille que par des portions charnues.

L'oreille eſt portée en avant, en arriere, en dedans, en dehors, & eſt tournée par le moyen de douze muſcles; ſavoir, trois releveurs, un abaiſſeur, trois adducteurs & deux abducteurs, deux rotateurs, & le douzieme, qui eſt un muſcle commun, agit en différens ſens, à raiſon de la direction & de l'étendue de ſes fibres.

L'oreille eſt relevée & portée vers ſa congénere, par le moyen de trois muſcles; ſavoir, le long, le moyen, le court.

1°. Le long a ſon attache antérieurement à la partie moyenne de la conque de l'oreille, proche ſon bord antérieur, deſcend tout le long de cette même conque, paſſe par deſſus l'angle ſupérieur du cartilage que nous avons nommé la cuiraſſe; & va ſe confondre avec le muſcle commun.

2°. Le moyen a ſon attache à la crête de l'occipital, au ligament cervical, de la largeur de trois doigts au deſſous de cette crête, & va enſuite ſe terminer, par des portions charnues, à la partie preſque moyenne de la conque de l'oreille, un peu en arriere du précédent.

3°. Le court a ſon attache à la ſuture ſagittale des pariétaux, à la crête de l'occipital, recouvrant la partie ſupérieure du muſcle crotaphite, monte en diminuant de volume, & va ſe terminer par une légere aponévroſe au deſſous du précédent.

Le muſcle abaiſſeur eſt le plus long de l'oreille; il a ſon attache à la partie inférieure de la glande parotide, par une légere aponévroſe, monte tout le long de cette glande en la recouvrant, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille.

Les muſcles adducteurs ſont au nombre de trois; ſavoir, le ſupérieur, le moyen & l'inférieur.

1°. Le ſupérieur a ſon attache à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, & va ſe terminer en devant de la conque de l'oreille, proche l'inſertion du moyen releveur.

2°. Le moyen prend ſon attache au deſſous de ce précédent, & va ſe terminer à la partie inférieure du bord antérieur de la conque de l'oreille.

3°. L'inférieur a ſon attache à l'angle inférieur de la cui-

raſſe, & va ſe terminer au deſſous du précédent, proche l'inſertion du muſcle abaiſſeur.

Les muſcles abducteurs ſont, le long & le court abducteur.

1°. Le long a ſon attache au ligament cervical, au deſſous de l'attache fixe du moyen releveur, & va ſe terminer à la baſe de la conque de l'oreille.

2°. Le court a ſon attache au deſſus du précédent, mais d'une maniere moins étendue, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille, bien au deſſous du premier.

Les rotateurs des oreilles ſont au nombre de deux; ſavoir, le long, & le court.

1°. Le long a ſon attache par des portions charnues dans la partie concave de la cuiraſſe, il croiſe le court rotateur, & va ſe terminer à la partie poſtérieure de l'oreille.

Ce muſcle, en ſe contractant, ſert à tourner l'oreille de derriere en avant.

2°. Le court rotateur a ſon attache, d'une part, à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, dans ſa partie concave; & va enſuite ſe terminer à la partie inférieure de l'oreille. Son uſage eſt de tirer la conque de devant en arriere.

Le muſcle commun eſt le plus conſidérable de tous ceux que nous venons de décrire; il a ſon attache, d'une part, à l'arcade zygomatique, à la ſuture frontale & ſagittale, à la crête de l'occipital; en un mot, il recouvre toute la ſurface du muſcle crotaphite, & vient enſuite ſe terminer au bord arrondi de la cuiraſſe. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer l'oreille vers l'arcade zygomatique, de la relever du côté de la ſuture ſagittale, & de la porter en avant du côté des ſalieres.

Le nombre & la ſituation des oreilles ſont aſſez connus. Nous dirons que l'on diviſe l'oreille en externe & en interne.

L'oreille externe eſt tout ce qui s'offre à nos yeux & que nous pouvons toucher. elle eſt compoſée de trois cartilages, la conque, la cuiraſſe & le bouclier, qui ſont mus par le moyen de douze muſcles, & recouverts de la peau. L'oreille externe, conſidérée avec ſa peau, préſente un cornet dont l'entrée eſt large; dans ſa baſe qui eſt arrondie, ſe voient pluſieurs ſillons, dont l'uſage eſt de briſer la colomne d'air qui pourroit frapper trop rudement la membrane du tympan. Ainſi, il eſt aiſé de ſentir que l'uſage de l'oreille externe eſt de conduire l'air vers l'oreille interne.

L'oreille interne eſt ſéparée de l'externe par une membrane nommée membrane du tympan; elle eſt ſituée à l'en-

trée de l'auditif externe, trou dont nous avons parlé en faisant la description de l'os pierreux. Cette membrane est ferme, transparente, tendue & très-peu humide. On a prétendu qu'elle étoit composée de trois couches; que l'une venoit de l'épiderme, une autre du périoste interne de la caisse, & que la troisieme ou la moyenne étoit vasculeuse; je crois être fondé à avancer, d'après des recherches multipliées & des examens réitérés, qu'elle est simple & formée uniquement du périoste interne. L'usage de cette membrane est d'empêcher les corps étrangers d'entrer dans l'oreille interne, & de modifier l'air extérieur qui vient ébranler la colomne de celui qui est répandu dans l'oreille interne, & qui se répand dans les différentes parties de cet organe. Ainsi que la plupart des corps en général, le tympan perd de son ressort par la trop grande humidité qui le relâche; parvenu à un certain point de relâchement, il peut ne pas recouvrer son élasticité: cette perte de ressort peut encore être causée par la trop grande sécheresse, qui, portée à un haut degré, & continuée long-temps, fera tendre les fibres, lesquelles, incapables de prêter, se rompront. Dans ce cas, comme dans le premier, il n'y aura plus d'entendement; & cet organe sera perdu, à moins que l'on ne puisse y substituer une membrane artificielle; ce qui, je crois, réussiroit si elle étoit adaptée hermétiquement. Cet accident arrive souvent par la faute de ceux qui, traitant des chevaux malades, suivent la mauvaise pratique de leur verser des médicamens dans les oreilles. Elle annonce un homme totalement dénué de connoissances anatomiques; cependant elle est encore fort en usage. Il n'y a pas même encore long-temps que j'ai vu cette dangereuse méthode adoptée par deux maréchaux de réputation. Un loueur de carrosse avoit un cheval attaqué du farcin, pour lequel on lui mit un médicament dans l'oreille, qu'on lia ensuite. J'eus la curiosité d'examiner quel avoit été l'effet de ce remede, dont on vantoit en pareil cas l'efficacité; on me fit voir plusieurs chevaux, qu'on prétendoit avoir été guéris par ce moyen; mais en jetant les yeux sur l'oreille du malade, je trouvai à sa base un cercle blanc de poil, produit par l'effet de la ligature. On me montra un autre cheval que l'on traitoit depuis quelque temps, mais qui étoit en mauvais état; je demandai pourquoi sa guérison n'étoit pas plus avancée, on me répondit qu'apparemment le remede n'avoit pas encore opéré son effet, & l'on ajouta qu'on lui en appliqueroit un second. En voici la composition; de l'huile d'hy-

péricum, de l'aſſa-fœtida & du mercure. J'ai vu d'autres gens verſer dans l'oreille du mercure coulant, & d'autres, des huiles chaudes, &c... Il eſt aiſé de comprendre & de ſentir que tous ces remedes ſont capables de léſer l'organe de l'ouïe ſans qu'on puiſſe jamais en rappeler l'uſage. Accident dont j'ai été plus d'une fois témoin.

L'oreille interne conſiſte en une cavité nommée veſtibule, où ſont renfermées différentes pieces oſſeuſes, qui forment différens contours : ſon entrée eſt cylindrique ; & repréſente une caiſſe de tambour : c'eſt à l'extrêmité de cette caiſſe, proche le veſtibule, que ſe trouvent placés trois os qui ſont toujours ſéparés ; ils ſont connus ſous les noms de marteau, d'enclume & d'étrier.

Le marteau eſt ſitué à la partie ſupérieure de cette caiſſe, un peu en devant de la tête : on y conſidere une tête qui eſt une de ſes extrêmités, un col qui en fait la partie moyenne, & le manche qui forme l'autre extrêmité. La tête eſt arrondie inférieurement ; c'eſt la portion la plus groſſe ; elle eſt légérement applatie latéralement, le col eſt ſitué ſupérieurement ; le manche eſt la partie la plus longue, & ſe termine en pointe.

L'enclume eſt ſituée un peu au deſſus du marteau & latéralement. On y remarque un corps & deux branches ; ce qui peut la faire comparer à une dent molaire ; ſon corps eſt allongé ſupérieurement, & repréſente une facette un peu cave pour ſon articulation avec le marteau ; ſes racines ſont en pointe, & ſe joignent à l'os pierreux.

L'étrier ainſi nommé à cauſe de ſa reſſemblance avec un étrier, eſt arrondi dans ſon bord ſupérieur, & plat inférieurement. On apperçoit dans ſa partie ſupérieure une petite facette par laquelle il s'articule avec le corps de l'os pierreux.

De ces trois, il y en a deux qui ſont mobiles, ſavoir, l'enclume & l'étrier.

L'enclume eſt unie à l'os par le moyen de trois muſcles. Le premier a ſon attache fixe à la partie ſupérieure du méat-oſſeux, & va ſe terminer au col de l'os : ſon uſage eſt de branler la membrane du tympan. Le ſecond a ſon attache extérieurement à la trompe d'Euſtache, & va ſe terminer au deſſous du précédent. Son uſage eſt de tirer le marteau en arriere, & d'augmenter la vibration. Le troiſieme muſcle a ſon attache le long de la paroi du canal d'Euſtache, & va ſe terminer au deſſus du précédent. Il a à peu près la même fonction que le précédent.

L'étrier eſt élevé par un petit muſcle qui a ſon attache à

une petite apophyse située à la partie supérieure de la caisse. Son usage est peu connu.

En genéral, ces muscles, dont deux ne sont presque pas sensibles, ne deviennent pas intéressans, quant aux maladies de cette partie, & auxquelles on ne sauroit porter remede.

La caisse est cette grande cavité que l'on apperçoit après avoir enlevé l'apophyse mastoïde : on y considere, d'une part, un cercle osseux, d'où partent plusieurs rayons osseux, qui s'étendent en divergeant ; de l'autre, deux ouvertures, dont l'une est l'entrée d'un trou tortueux, appellé le limaçon ; & l'autre, l'entrée des canaux demi-circulaires. Sur ce cercle osseux est une membrane étendue qui répond à tous les rayons osseux : par ce second arrangement, l'air interne, ayant frappé cette membrane, se répand dans ses différens rayons, & s'insinue ensuite dans toutes les cavités creuses de la roche. Les vaisseaux qui se portent dans l'oreille interne, viennent de la vertébrale, & les nerfs de la septieme paire.

OREILLES LONGUES ET MAL PLACÉES. *Voyez* Oreilles.

OREILLES PENCHÉES. *Voyez* Oreilles.

OREILLES, (grosseur dans les). Ils survient quelquefois au dedans de la conque de l'oreille, une grosseur qui en remplit toute la cavité. Cette tumeur est la suite d'un coup ou d'une morsure ; elle est ordinairement remplie d'une eau rousse, jaunâtre. On y trouve rarement du pus.

Dès qu'on s'apperçoit de cette tumeur, il faut l'ouvrir, afin de donner issue à l'eau, & panser la plaie avec des étoupes seches. On est quelquefois obligé d'injecter le sac avec la teinture d'aloès. On a recours à ce moyen, lorsque cette partie ne vient point en suppuration. J'ai même vu un cas dans lequel j'ai été contraint de couper une oreille dont le cartilage avoit été entiérement gâté : cet accident est rare, & pour l'ordinaire ce mal n'a pas de suite.

OREILLE (coupe), instrument avec lequel les marchands de chevaux & maquignons coupent les oreilles de leurs chevaux, quand elles sont trop longues.

OREILLES DE CHAT, diminutifs de crampons, qui en différent par la maniere dont ils sont levés sur les côtés, au lieu que le crampon est levé droit : leur usage est le même que les crampons.

OREILLE. *Voyez* Bride.

OREILLARD, est le même qu'oreille penchée. *Voyez* Oreille.

ORGANE, inſtrument principal de la ſenſation: on dit l'organe de l'ouïe, de l'odorat, &c.

ORGANIQUE, qui ſert à quelque organe.

ORGELET, bouton inflammatoire qui ſurvient ſur le tarſe des paupieres.

ORGUEILLEUX, on peut appeller de ce nom le muſcle releveur de l'œil.

OREILLETTES. *Voyez* Cœur.

OS, mot dérivé du Grec, qui ſignifie ſervir de baſe ou de fondement. *Voyez* Oſtéologie.

OS EN GÉNÉRAL (maladie des); les principaux accidens auxquels ſont expoſés les os, ſont la contuſion, la piquûre, la carie, la fracture, l'ankyloſe, l'exoſtoſe & la luxation. *Voyez* ces mots à leurs lettres.

OSCILLATION, mouvement qui fait aller de côté & d'autre, de même que vibration: on dit la vibration, l'oſcillation des arteres, pour déſigner leurs battemens, &c.

OSEILLE. L'oſeille dont on ſe ſert dans les cuiſines, contient une liqueur acide, qui eſt rafraîchiſſante, apéritive, diurétique: les lotions de ce jus ſur la langue, dans la bouches, &c. ſont efficaces dans les maladies putrides, &c.

OSSELET, petit os, nom que l'on donne à quelques os ſéſamoïdes, & principalement à ceux qui ſont ſitués dans l'oreille interne.

OSSEUX, OSSEUSE, qui eſt de la nature de l'os.

OSSIFICATION, s'entend d'une ſubſtance quelconque qui devient os, ou bien d'un os qui eſt dans ſa formation, ou d'une partie qui devant être toujours molle devient oſſeuſe par accident.

OSTÉOLOGIE (l'), eſt une partie de l'anatomie qui traite des os; relativement au cheval, nous la nommons hippoſtéologie, c'eſt-à-dire, diſcours ſur les os du cheval.

Elle peut ſe diviſer en oſtéologie ſeche, & en oſtéologie fraîche.

La premiere a pour objet les os dénués de la peau & des chairs; la ſeconde, les os frais dont on a conſervé les ligamens, & ſur leſquels on diſtingue les cartilages; la partie qui traite des cartilages eſt déſignée ſous le nom de chondologie; celle qui traite des ligamens eſt nommée ſyndeſmologie.

L'aſſemblage & l'arrangement des os frais ou ſecs produiſent le ſquelette, qui peut être naturel ou artificiel. On entend par ſquelette naturel, celui où les os tiennent encore par les ligamens frais ou deſſéchés dont la nature s'eſt

servie pour en faire la liaison ; l'artificiel est l'union des os, au moyen de fil-d'archal, de laiton, &c. Il est toujours formé d'os secs & dépouillés de leurs ligamens.

Les squelettes different entre eux en raison de leur volume, de l'âge & du sexe de l'animal ; il y en a d'embryons de divers termes, de poulains, de chevaux, de jumens, plus ou moins âgés ; il y en a de complets auxquels il ne manque pas la plus petite partie ; & d'incomplets qui se trouvent dans les voiries & dans les campagnes.

Le squelete artificiel se divise en tête, en tronc & en extrêmités.

1°. La tête se divise en mâchoire supérieure & en mâchoire inférieure.

A proprement parler, on ne devroit entendre par mâchoire supérieure que les seules pieces dans lesquelles sont enchassées les dents d'en haut ; & par mâchoire inférieure, que celles où l'on voit les dents d'en bas ; mais en anatomie, plus que dans toute autre science, on est quelquefois obligé de prendre le tout pour la partie, afin de moins multiplier les termes, & d'être plus clair. On concevra donc que la mâchoire supérieure sera généralement désignée par le groupe d'os qui se présente d'abord à la tête du cheval. Il comprend le crâne & la face.

Le crâne est une boîte osseuse qui renferme le cerveau & le cervelet, substance connue vulgairement sous le nom de cervelle. Cette boîte est composée de douze os ; savoir, deux frontaux, deux pariétaux, un occipital, un sphœnoïde, deux ethmoïdes, deux parties écailleuses, & autant de pierreuses appartenantes aux deux os des tempes.

La face est composée de dix-sept os, qui sont les deux du nez, les deux du grand angle, les deux de la pommette, les deux maxillaires supérieurs, les deux inférieurs, les deux du palais, les deux ptérygoïdiens, le vomer & les cornets inférieurs des narines.

Il est facile de séparer la mâchoire inférieure en deux pieces dans les jeunes poulains ; mais il n'est pas possible d'y réussir, lorsque les chevaux ont atteint un certain âge ; parce qu'elle est alors formée d'une seule piece.

Chaque mâchoire de cheval est garnie de vingt dents. Les jumens en ont trente-six, tant à la supérieure qu'à l'inférieure. On nomme brehaignes les jumens dans la bouche desquelles on trouve de petites dents appellées crochets.

On trouve encore entre les mâchoires, vers la racine de

la langue, un os appellé hyoïde, qui ne manque jamais d'être composé de cinq pieces.

2°. Le tronc se divise en trois parties, l'épine, le thorax & le bassin.

L'épine est un assemblage de plusieurs pieces appellées vertebres. Elles se distinguent en vraies & en fausses. On en compte trente & une de vraies; & pour l'ordinaire dix-huit ou dix-neuf de fausses, en y comprenant l'os sacrum.

Parmi les vraies, il y en a sept qui appartiennent au col, elles se nomment cervicales. Il y en a dix-huit pour le dos, elles sont connues sous le nom de dorsales; six désignées sous celui de lombaires, & enfin l'os sacrum.

Les trois ou quatre premieres des fausses vertebres qui suivent l'os sacrum, ont assez de ressemblance avec les vraies. Ces fausses vertebres sont elles-mêmes suivies de treize ou quatorze autres moins régulieres encore que les précédentes; ce sont elles qui forment la queue du cheval.

Le thorax comprend le sternum & les côtes, lesquelles sont au nombre de trente-six, dix-huit de chaque côté; ainsi que les vertebres, elles se divisent en vraies & en fausses. Ce qui distingue les vraies c'est que leurs cartilages vont se rendre immédiatement au sternum : les cartilages, dans les fausses, ne se portent au sternum que par le moyen du cartilage de la derniere vraie côte avec lequel il s'allie.

Le sternum est formé d'une seule piece dans les chevaux faits, & de cinq ou de six dans les jeunes; mais ces portions osseuses se trouvent intimement collées par un cartilage, ou bande cartilagineuse intermédiaire.

Le bassin est composé de six os, trois de chaque côté. On les appelle iléon, ischion & pubis, ils sont aussi connus sous le nom d'os innominés.

3°. Les extrêmités sont antérieures & postérieures.

Les extrêmités antérieures ou les jambes de devant comprennent neuf parties; savoir, l'épaule, le bras, l'avant-bras, le genou, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied.

L'épaule n'a pour piece fondamentale qu'un seul os nommé omoplate ou paleron.

Le bras n'a pareillement qu'une piece appellé l'humerus.

Il s'en trouve deux à l'avant-bras, qui sont le radius & le cubitus.

Le genou est composé de sept os rangés par ordre & sur deux lignes : quatre dans la premiere, y compris le septieme qui est derriere & hors de rang; & trois dans la seconde.

Les trois os dont la premiere ligne eſt formée ſont l'irrégulier, le triangulaire & le ſémi-lunaire ; les trois de la ſeconde ſe nomment le grand cunéiforme, le trapézoïde, & le petit cunéiforme ; quant au ſeptieme hors de rang, on pourroit à la rigueur ne le conſidérer que comme faiſant partie du premier rang ou de la premiere ligne ; il eſt inutile de lui donner d'autre nom que celui de crochu adopté par tous les auteurs qui ont traité de l'hippoſtéologie.

Le canon renferme trois os, le premier retient le nom de canon, les deux autres portent celui de ſtyloïdes.

Le boulet eſt le réſultat de deux os appellés ſéſamoïdes ; parce qu'ils ont la forme d'un grain de ſéſame.

Le paturon n'a qu'un ſeul os nommé paturon.

La couronne n'a auſſi qu'un ſeul os nommé coronaire.

Le pied eſt formé de deux os, dont le premier eſt connu ſous le ſimple nom d'os du pied, & le ſecond ſous celui d'os de la noix, de la navette ou d'os articulaire.

Les extrêmités poſtérieures comprennent auſſi huit parties de même que les antérieures ; ce ſont la cuiſſe, le graſſet, la jambe, le jarret, le canon, le boulet, le paturon, la couronne & le pied. Ces parties raſſemblées ſe nomment la jambe, en prenant ici la partie pour le tout, ſuivant l'uſage reçu.

Un ſeul os appellé le femur forme la cuiſſe.

Le graſſet eſt compoſé par l'os qu'on nomme rotule ou os quarré.

La jambe a deux os qui ſont le tibia & le péroné.

Pluſieurs pieces concourent à la formation du jarret ; ſavoir, l'os du jarret proprement dit, celui de la poulie, le grand & le petit ſcaphoïde, l'os difforme, & l'inter-oſſeux ou inter-articulaire.

On compte trois os dans le canon ; celui qui retient le nom de canon, & deux autres appellés ſtyloïdes de même qu'aux extrêmités antérieures.

On trouve dans le boulet deux ſéſamoïdes ; dans le paturon, l'os du paturon ; dans la couronne, l'os coronaire ; dans le pied, l'os du pied proprement dit, & celui de la navette, ou articulaire.

OS (volume des). Les os ſont grands, moyens & petits.

On conſidere comme de grands os, ceux dont l'étendue, toute dimenſion priſe, excede celle des autres ; comme moyens, ceux qui tiennent le milieu entre les premiers & les derniers ; les plus petits forment la troiſieme claſſe.

Les os de l'avant-bras de la cuiſſe, de la jambe, les cô-

tes qui forment la partie moyenne du thorax, peuvent être regardés comme grands.

L'os du canon, celui du paturon, les dernieres côtes & quelques os du crâne, sont mis au nombre des moyens.

Les os du genou, du jarret, quelques-uns du crâne, & autres du même volume sont rangés parmi les petits.

OS (de la figure des). Par la figure des os on entend leur forme, leurs dimensions, leur étendue, leur épaisseur, leur symmétrie & leurs irrégularités. C'est pourquoi il y en a de ronds, de quarrés, de triangulaires, de cylindriques, de longs, d'épais, de minces, de plats, de réguliers & d'irréguliers, de pairs & d'impairs.

On range dans la classe des os longs, ceux de l'avant-bras, de la jambe & des côtes. L'omoplate est du nombre des plats, minces & triangulaires. Les os sésamoïdes sont placés parmi les réguliers & pairs; les impairs sont l'occipital, le vomer, la mâchoire inférieure, l'os hyoïde & les vertebres, l'os sacrum, les os de la queue & le sternum, en un mot, tous ceux qui séparent verticalement le cheval en deux parties égales. Les irréguliers & pairs sont la partie pierreuse des temporaux, les os ethmoïdes, quelques-uns des os du jarret & du genou. Les pairs sont les frontaux, les pariétaux, les temporaux, les os du nez & ceux du grand angle & de la pommette, les maxillaires, les os du palais, les ptérygoïdiens, les côtes; les os des îles, & ceux des extrêmités tant antérieures que postérieures.

Il y en a encore de propres & de communs. On donne le nom de propres à ceux qui forment une seule partie & lui sont essentiels; tels sont l'occipital & les pariétaux. Les communs sont ceux qui concourent avec d'autres à la formation d'une partie; tels sont les frontaux qui servent avec d'autres à la charpente de la face.

On remarque dans les os, principalement dans les longs, trois parties: 1°. le corps, & les deux extrêmités qui peuvent se trouver en devant, en arriere, en haut, ou en bas, & qui par rapport à ces positions sont appellées antérieures, postérieures, supérieures ou inférieures; le corps comprend tout ce qui est entre les deux extrêmités: 2°. leurs faces qui peuvent être en haut, en bas, en devant, en arriere, sur les côtés, & qui prennent les noms de supérieures, d'antérieures, de latérales; 3°. leurs bords qui, de même que les faces, sont ou antérieurs ou postérieurs, supérieurs ou inférieurs, ou latéraux externes & internes: lorsque ces bords sont tranchants, on leur donne le nom de crêtes; & celui

d'angles aigus ou mouſſes, &c. s'ils ſe terminent en pointes.

Les os plats & larges ont leurs diſtinctions ainſi que les longs. Leur milieu s'appelle arbitrairement centre ou partie moyenne ; le reſte prend le nom de circonférence : on y obſerve encore 1°. deux faces, une externe & une interne : 2°. des bords externes ou internes, ſupérieurs ou inférieurs, antérieurs & poſtérieurs, ou latéraux ; 3°. des angles qui prennent ces mêmes diminutions. Les expreſſions d'internes s'appliquent aux parties, aux faces, aux extrêmités, aux bords, aux angles, &c, qui approchent le plus du point central du cheval ; les mots d'externes à ceux qui en ſont le plus éloignés.

La même obſervation a lieu auſſi-bien pour les parties, que pour le tout : prenons pour exemple, la tête ; ſi l'on fait la diviſion du pariétal en deux faces, on ſentira que l'interne ſera celle qui approchera le plus du cerveau, & que l'externe en ſera la plus éloignée. Il eſt inutile de vouloir expliquer les termes ſupérieurs, inférieurs, antérieurs, poſtérieurs, ils ſont entendus de tous ceux qui ſavent notre langue.

OS (ſubſtance des). On ne ſauroit parvenir à s'inſtruire de la conformation interne des os, qu'on n'ait préalablement développé leur ſubſtance, d'où provient la différence de leurs cavités.

Les os en général peuvent être conſidérés comme un aſſemblage de fibres plus ou moins longues, mais ſi intimément unies entre elles, qu'il en réſulte les corps les plus ſolides de ceux qui compoſent l'animal.

Les différentes ſubſtances qui ſe remarquent dans les os, ne proviennent que des différentes manieres dont les fibres oſſeuſes s'appliquent les unes contre les autres.

On diſtingue dans les os trois ſortes de ſubſtances, une compacte, une cellulaire ou ſpongieuſe, & une réticulaire.

La ſubſtance compacte eſt la plus ſerrée, la plus ſolide & la plus élaſtique des trois, c'eſt celle qui ſe voit à l'extérieur des os dans toute leur étendue. La cellulaire, ainſi que la réticulaire, ſe trouve au deſſous de la compacte.

La ſubſtance compacte a été ainſi nommée, à cauſe de ſon extrême dureté, la cellulaire, parce qu'elle eſt remplie de cellules ; la réticulaire, parce qu'elle ſemble former un réſeau.

On ne rencontre pas ces trois ſubſtances dans tous les os. Il en eſt où l'on ne découvre que la compacte, comme dans certains os du genou, & particuliérement du jarret. Dans

d'autres, on ne trouve que la cellulaire, tel eſt le ſternum. Pour la réticulaire elle eſt toujours aſſociée avec la compacte & la cellulaire.

Il n'y a guere d'os longs, où l'on ne diſtingue ces trois ſubſtances. Les os plats n'en renferment que deux, la compacte & la cellulaire.

Les os du crâne en contiennent auſſi une qui eſt analogue à la cellulaire; elle eſt communément déſignée ſous le nomde diploé.

La ſubſtance compacte, qui, comme nous l'avons obſervé, recouvre entiérement les os longs, & forme ſeule leurs corps ou leur partie moyenne, s'amincit, & ſemble ſe ſéparer en deux feuillets pour envelopper la ſubſtance cellulaire, à meſure qu'elle s'approche des deux extrêmités. Outre les fibrilles, on y diſtingue des paquets de fibres de la texture deſquels il réſulte de p tits filets, dans certains os; des couches en forme de feuillets ou de lames, dans d'autres. Il eſt très-aiſé de reconnoître ce tiſſu filamenteux ſur la ſurface des os qui ont été pendant long-temps expoſés à l'air dans les campagnes ou dans les voiries. Il y a quelques os longs dans leſquels cette ſubſtance ſe trouve moins mutilée que dans d'autres; nous le ferons remarquer en parlant de ces os.

La ſubſtance cellulaire qu'on apperçoit aux extrêmités des os longs & dans l'intérieur des os plats, couvre les couches plus ou moins épaiſſes des lames formées par des fibres oſſeuſes intimement appliquées les unes aux autres, cette ſubſtance n'eſt qu'un prolongement de la compacte, dont les fibres s'écartent de maniere qu'elles compoſent de petites cellules où ſe dépoſe la ſubſtance médullaire.

Le ſubſtance réticulaire eſt une portion de la compacte & de la cellulaire, elle ſe prolonge de telle ſorte qu'il en réſulte des pieces très-ſolides, les unes cylindriques, les autres plates, qui, comme autant de ſolives poſées longitudinairement, en travers & obliquement, à quelque diſtance les unes des autres, ſervent à ſoutenir la partie la plus épaiſſe de la moëlle, ou la moëlle en maſſe.

OS (cavité interne des). On diſtingue dans les os trois ſortes de cavités, 1°. celle qui regne dans l'intérieur des os longs où eſt renfermée la moëlle proprement dite; 2°. celles qui ſe voyent aux extrêmités des mêmes os longs, & dans l'intérieur des os plats, où eſt dépoſée la moëlle qui a le moins de conſiſtance; 3°. de petites, ou des pores ouverts, qui pénétrent la ſubſtance des os, & ſe font jour de dehors en dedans.

De toutes ces cavités, il n'y en a point dont l'uſage paroiſſe mériter plus d'attention que celle où eſt logée la moëlle

en maſſe ; cependant l'uſage des deux autres eſpeces de cavités n'eſt pas moins intéreſſant à connoître pour raiſonner ſur les différens phénomenes ou accidens dont les os ſont ſuſceptibles.

OS (éminences des). Parmi tous les os dont l'aſſemblage forme le ſquelette, il n'y en a aucun qui ne préſente, ſur la ſurface ou à ſes extrêmités, des inégalités plus ou moins ſenſibles ; les anatomiſtes les ont appellées éminences ; ils leur ont encore donné les noms d'apophyſes & d'épiphyſes.

L'apiphyſe eſt une éminence ou prolongement de l'os ; comme elle en fait partie par continuité, elle ne ſauroit en être réellement diſtinguée.

L'épiphyſe eſt une partie ſéparée d'un os, mais qui lui eſt unie & contigue, par le moyen d'un corps intermédiaire, nommé cartilage. On ne trouve guere d'épiphyſes qu'aux os des poulains & des jeunes chevaux : dans un âge plus avancé, le cartilage intermédiaire s'oſſifie, & ces trois parties n'en font qu'une. S'il ſe rencontre des épiphyſes dans les chevaux faits, ce n'eſt, autant que j'ai pu l'obſerver, qu'aux apophyſes épineuſes des vertebres du dos. On voit par là que les épiphyſes deviennent inſenſiblement apophyſes, à meſure que le cheval avance en âge.

Les apophyſes tirent leurs noms différens de leur ſituation, de leur figure & de leur uſage. Par rapport à leur ſituation, il y en a d'obliques, de tranſverſes, de ſupérienres, d'inférieures, de latérales, &c. . . Eu égard à leurs figures, on les appelle maſtoïdes, quand elles repréſentent un mammelon ; ſtyloïdes, lorſqu'elles ſont en forme de ſtylet ; épineuſes, ſi elles reſſemblent à une épine ; odontoïdes ou dentiformes, ſi elles approchent de la figure ou ſi elles imitent la dureté d'une dent ; coronoïdes, lorſqu'elles paroiſſent reſſembler à une couronne ; éminences, ſi elles s'élevent ſuperficiellement. Relativement à leur uſage, on nomme apophyſes naſales, celles qui font partie du nez ; articulaires, celles qui ſont ſituées près des articulaires : on leur donne le nom de trochanters, lorſqu'elles ſervent d'attache à des muſcles dont l'action opere la rotation de certaines parties, telles que la cuiſſe.

OS (cavité externe des). Je n'entends point parler ici des cavités formées à la fois par le concours des os, & des parties molles deſtinées à loger les viſceres, telles que celles de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre, ou d'autres réſervées à d'autres uſages, telles que le nez, la bouche, & les oreilles, &c. Mon deſſein eſt de décrire les cavités qui

servent aux articulations, avant que de faire mention des autres especes de cavités.

Je distingue les cavités des os en articulaires, & en non-articulaires. J'appelle articulaires les dépressions profondes ou superficielles qui se trouvent au milieu ou aux extrêmités de ces corps solides pour recevoir les têtes, les tubérosités, les protubérances, ou éminences d'autres pieces qui leur sont homogenes, & établir par ce moyen ce qu'on nomme articulation. J'appelle non-articulaires les cavités qui se rencontrent dans l'étendue des os pour loger des parties molles quelconques.

Je distinguerai les cavités profondes d'avec les superficielles, par rapport à l'espece d'articulation qui en résultera; en effet, les cavités profondes rendent les articulations plus solides, elles le sont beaucoup moins lorsque ces cavités sont superficielles. Les premieres sont désignées sous le nom de cotyloïdes, & les secondes par celui de glénoïdes, termes Grecs adoptés par les anatomistes.

Comme les cavités peuvent encore tirer leurs différens noms de leurs usages & de leur figure, on les appellera fosses, sinus, sinuosités, trous, canaux, échancrures, fentes, raînures, scissures & dentelures; & l'on joindra quelquefois à ces mots ceux de maxillaire, de longitudinal, d'orbitaire, d'épineux, de sphœnoïdal, &c.

La fosse désigne la cavité d'un os dont l'entrée est plus large que le fond: le sinus, celle dont le fond est plus large que l'entrée; la sinuosité est une cavité oblongue en forme de gouttiere, pour donner passage à des vaisseaux, à des tendons, &c.; le trou, la courte perforation d'un os de part en part; le canal, une cavité dont l'entrée est distante de la sortie: il est à propos de remarquer que les orifices du trou & du canal ont une figure ronde: les échancrures sont des especes d'entaillades qui pénétrent plus ou moins profondément dans la substance des os, aux bords desquels elles se rencontrent particuliérement; on donne le nom de fentes à de longues & étroites ouvertures qui séparent la substance d'un os en différens sens avec plus ou moins d'étendue; celui des rainures, à d'oblongues & de très-superficielles dépressions qui se distinguent & prennent les noms de cannelures, à raison de leur forme, de leur étendue & de leur profondeur. Quant à la scissure, c'est proprement la même chose que rainure: ce terme semble n'avoir été adopté que pour varier les expressions employées à décrire la multiplicité des rainures. On entend enfin par dentelures, les cavités

vités ou interstices, qui représentent dans certains os les séparations qu'on voit entre les dents d'une scie.

OS (couleur des). Les os des squelettes different en couleur. Ceux qui ont été exposés à l'air sont blancs. Les os des vieux chevaux sont jaunes, ceux des poulains sont rouges en certains endroits, & blancs, ou à peu près, dans d'autres.

OS (de la connexion des). On appelle connexion, l'union de différens os par le moyen des cartilages, des ligamens ou des muscles conjointement ou séparément.

De ces trois sortes de connexions résultent autant de différentes articulations.

La premiere se fait avec un mouvement très-sensible, la seconde sans mouvement, la troisieme avec ou sans mouvement.

L'articulation avec mouvement très-sensible a été nommée par les Grecs, diarthrose, la seconde synarthrose, & la troisieme amphiarthrose.

La premiere de ces articulations n'a jamais lieu sans des cartilages intermédiaires, & le mouvement qui s'y fait, s'exécute en tous sens, en devant, en arriere, sur les côtés & orbiculairement, comme on peut le voir dans l'articulation du bras avec l'épaule, de la cuisse avec les l'os du bassin, & même de la tête avec la premiere vertebre du col.

La seconde permet seulement aux parties mobiles de se porter en devant & en arriere ; c'est le mouvement d'une charniere. Cette articulation est nommée ginglyme ; on la distingue en ginglyme parfait & en ginglyme imparfait. Le parfait a lieu dans l'articulation du canon avec l'os du paturon, & dans celle de l'os du paturon avec l'os coronaire ; l'imparfait est l'articulation du cubitus & du radius avec l'humerus.

D'une autre espece d'articulation, nommée arthrodie par les Grecs, résulte un mouvement en coulisse, c'est celui qui glisse sur un autre. On peut donner à cette articulation le nom de planiforme ; elle se voit dans celle des os du genou entre eux, ainsi que dans celle du jarret ; mais beaucoup mieux dans le frottement de la rotule sur le femur.

La diarthrose renferme encore le mouvement de pivot, qui est un mouvement en tous sens ; tel est celui de la premiere vertebre sur la seconde.

La synarthrose, ou articulation sans mouvement, en comprend trois autres, savoir, la suture, l'harmonie & la gomphose.

L'articulation immobile par suture est ainsi nommée de

ſa reſſemblance avec une coûture dilacérée. Elle ſe diviſe en vraie & en fauſſe ; la vraie eſt celle dont les traces ſont ſi apparentes, qu'elles repréſentent des découpures de dents de ſcie engrénée ; telle eſt l'articulation ou la jonction des pariétaux entre eux & avec l'occipital. La fauſſe eſt formée par des ſillons prolongés, où s'engrainent des éminences ou lignes oſſeuſes, dont le diametre ſaillant eſt propre à les remplir. Des anatomiſtes ont donné à cette eſpece d'articulation, le nom d'harmonie ; c'eſt celle de l'os frontal avec les os du nez, de la partie écailleuſe des temporaux avec le pariétal, &c.

La gomphoſe eſt la troiſieme eſpece d'articulation ſynarthrodiale, dans laquelle l'os eſt enchaſſé, comme l'eſt une cheville dans un trou ; c'eſt ainſi que les dents ſont implantées dans les alvéoles..

L'amphiarthroſe eſt une troiſieme eſpece d'articulation qui tient de la diarthroſe & de la ſynarthoſe ; de la diarthroſe, parce que l'os uni par cette articulation, peut ſe mouvoir, de la ſynarthroſe, parce que le mouvement qui en réſulte, eſt preſque imperceptible. Les os unis par cette connexion, que j'appellerai diarthro-ſynarthrodiale, ne tiennent les uns aux autres que par un corps moyen ; la jonction qui en réſulte, prend le nom de ſymphyſe, terme grec qui ſignifie adhérence, réunion.

Nous avons dit que les os étoient liés enſemble, ou par des muſcles, ou par des cartilages, ou par des ligamens. La premiere de ces articulations ſe nomme ſymphyſe muſculaire ou charnue, & autrement ſyſſarcoſe ; la ſeconde, cartilagineuſe ou ſynchondroſe : & la troiſieme, ligamenteuſe ou ſynevroſe. Ces trois mots qui ſont grecs, expriment les trois moyens dont nous venons de donner l'explication.

La ſyſſarcoſe ou articulation charnue, n'eſt que coadjutrice de la ſynevroſe ou articulation ligamenteuſe ; car il n'y a point d'os qui n'aient plus ou moins de ligamens pour les retenir en place.

OS [uſage des os en général]. Les os ſervent de ſoutien à toutes les autres parties de l'animal. Ils forment, étant tous raſſemblés, & chacun en ſa place, une charpente harmonique qui facilite les différens exercices auxquels on le deſtine ; & ils ſe prêtent, ſuivant les circonſtances, à chacun des mouvemens auxquels on le veut aſſujettir. Les uns font la fonction de leviers, d'autres celle de roues, de reſſorts & de pivots : il y en a qui ſervent de points d'appui pour l'exécution du mouvement des autres, comme à élever, à abaiſſer, à porter à droite & à gauche, à volonté, les parties du

corps, & le corps en entier d'un endroit à l'autre. Il en eſt qui font l'office de meule pour broyer & moudre les alimens propres à la ſubſtance de l'animal, tels que les dents. D'autres ſervent à former des cavités où ſont renfermés les viſceres pour les mettre à l'abri de toute léſion, faciliter la reſpiration, & en défendre les organes, telles ſont les côtes. D'autres doivent être regardés comme autant de pieces de rapport néceſſaires pour ſoutenir la charpente & la baſe du ſquelette, d'autres enfin font la fonction de poulies, tels ſont les os de la poulie.

OS DE GRAISSE. *Voyez* Filandre.

OVALAIRE, ſe dit d'un trou de l'os iſchion, parce qu'il eſt de forme ovale.

OURS. (tic de l'). *Voyez* Tic.

OURAQUE ou URACHE, canal ou tuyau membraneux, qui dans le fœtus part du fond de la veſſie, ſe porte à l'ombilic, accompagne le cordon ombilical, & après avoir traverſé l'amnios, il forme, par ſon expanſion, l'allantoïde, dans laquelle il verſe, dit-on, l'urine ſurabondante du fœtus. Ce canal, dans le cheval fait, s'oblitere, & devient un ligament ſuſpenſoire de la veſſie.

OUTRÉ, un cheval outré, c'eſt un cheval qu'on a trop fait travailler. Pouſſif outré. *Voyez* Pouſſif.

OUTRER UN CHEVAL, c'eſt le faire aller au delà de ſes forces.

OUVERT, ou bien ouvert du devant ou du derriere, eſt un cheval dont les jambes de devant ou de derriere ſont ſuffiſamment écartées l'une de l'autre.

OVAIRES. *Voyez* Génération de la jument (parties de la).

OZÉNE, eſt même choſe que la morve proprement dite. *Voyez* ce mot.

ŒDEME, tumeur formée par un épanchement de féroſité dans le tiſſu cellulaire. Il reconnoît pour cauſes, l'arrêt de la lymphe, ou la lenteur de la circulation, ou la ſurabondance de féroſité dans le ſang, ou l'obſtruction des pores abſorbans.

C'eſt une loi d'hydraulique que plus un liquide eſt en mouvement, plus les parties qui le compoſent ſe mêlent & ſe confondent dès qu'il eſt en repos, les parties qui ont de l'affinité entre elles ſe raſſemblent, & ſe ſéparent de celles avec qui elles n'en ont point. C'eſt ainſi que l'urine dépoſe un marc au fond du vaſe; & le vin, une lie au fond du tonneau. Lorſque le ſang eſt arrêté dans ces vaiſſeaux, les

parties dont il est composé, se séparent les unes des autres; celles qui ont de l'affinité se réunissent & abandonnent celles avec qui elles n'en ont point : les plus grossieres tombent au fond des vaisseaux, & les plus tenues surnagent; alors la partie séreuse, dégagée de la partie rouge transsude à travers les tuniques, s'extravase, & va se déposer dans les cavités du tissu cellulaire. Dans la circulation ralentie, il arrive à peu près la même chose; c'est par cette raison que dans l'inflammation, ou après de fortes ligatures ou de contusions considérables, on trouve le tissu cellulaire rempli d'une eau rousse; c'est par cette raison qu'il se forme un épanchement d'eau dans la poitrine, après la courbature & la péripneumonie; dans le bas-ventre, après l'inflammation des intestins : c'est encore par cette raison que, dans les grandes foiblesses, & après de longues maladies, le mouvement du cœur & du sang est ralenti; qu'après les fréquentes saignées, le sang étant en petite quantité, & n'ayant que très-peu de mouvement, le tissu cellulaire se trouve engorgé de sérosité.

Lorsque la partie séreuse du sang prédomine, on ne doit point être surpris qu'elle s'épanche dans le tissu cellulaire. On explique par là comment, après la fievre, le sang étant dissous, il survient une bouffissure presque générale.

Il se fait dans toutes les parties du corps, par les extrêmités capillaires des arteres, ou par les pores exhalans, un suintement de sérosité en forme de rosée, qui sert à humecter toutes les parties, & à les maintenir dans une souplesse nécessaire à la vie : cette sérosité est repompée dans l'état de santé, par les pores absorbans, à mesure qu'elle est filtrée; lorsque ces pores sont obstrués, elle n'est pas repompée, elle séjourne & se dépose dans le tissu cellulaire.

Symptomes. L'œdeme s'annonce par l'enflure, par la mollesse de la partie enflée, par l'indolence, & par la diminution ou par la perte du ressort.

1°. La congestion de l'eau, dans le tissu cellulaire, doit causer l'enflure. 2°. Les fibres étant abreuvées d'une quantité de sérosité, doivent être molles, & perdre en partie ou en totalité leur ressort, c'est ce qui fait que l'impression du doigt reste lorsqu'on a comprimé la tumeur : les fibres étant relâchées par l'humidité, & les nerfs comme noyés & engourdis, il ne doit pas y avoir de douleur, puisqu'elle est principalement la suite de la tension & de la sécheresse des parties.

Diagnostic. On connoît l'œdeme à l'œil, & au tact, par

l'enflure qui est égale & sans douleur, par l'impression du doigt que la tumeur conserve, après qu'on l'a comprimée.

Prognostic. En général, l'œdeme est difficile à guérir : l'ancien se guérit plus facilement que le nouveau ; celui qui vient d'inflammation ou de ligature, se dissipe de lui-même, lorsque la cause ne subsiste plus ; mais le plus rebelle est celui qui est produit par l'épaississement du sang & des humeurs.

Curation. Les vues qu'on doit se proposer dans la cure de l'œdeme sont : 1°. de diminuer la sérosité sur-abondante du sang ; 2°. de lever les obstacles qui retardent & arrêtent le cours des liqueurs ; 3°. de ranimer la circulation.

On remplit la premiere indication, en expulsant par les urines une partie du superflu de la sérosité du sang, par le moyen des diurétiques, ou en provoquant la sueur par les sudorifiques, ou en évacuant avec des purgatifs. On peut employer ces remedes l'un après l'autre ; donner, par exemple, un purgatif composé d'une once & demie d'aloës, mêlée avec une livre de miel, delayée dans la décoction de racine de chardon étoilé : deux jours après, prescrire un sudorifique composé de deux noix muscades, & d'un peu de cannelle, écrasées dans un mortier, & mêlées dans une pinte de vin.

Lorsqu'on croit que l'œdeme vient d'inflammation, on le dissipera en combattant sa cause.

Si l'œdeme vient de quelque ligature ou compression, rien de si facile que d'y remédier.

On remplit la troisieme indication avec le secours des toniques & des discussifs, qui raffermissent les fibres, leur rendent leur ressort, & raniment la circulation. Les principaux toniques sont les fomentations faites avec la décoction de plantes aromatiques, telles que le romarin, la sauge, le thym, l'eau de chaux, l'eau-de-vie camphrée : le mouvement & l'exercice modéré sont très-utiles dans ce cas : le frottement de la partie avec un torchon de paille, peut avoir de bons effets ; ces deux moyens simples reveillent le jeu des fibres & de la circulation ; mais le remede le plus efficace est le feu qu'on met par raies (1).

---

(1) L'animal attaqué de l'anasarque, dit M. Vitet, vient-il d'essuyer une maladie longue ? Une nourriture bien mucilagineuse... des boissons spiritueuses & aromatiques, rétabliront les forces vitales. M.

ŒIL. Les yeux ont une figure ſphérique, leur ſituation eſt aſſez connue ; il faut qu'ils ſoient brillants, & que leurs mouvemens ſoient fréquens.

Ils ſont de différentes couleurs : les gris ſont les plus communs ; après eux, ce ſont les noirs ; il s'en trouve d'un blancs pâle ; d'autres rougeâtres. On remarque dans ces deux derniers, nommés indiſtinctement vérons, un cercle qui n'eſt autre choſe que l'iris.

L'endroit le plus favorable pour examiner la vue d'un cheval, eſt à la porte d'une écurie, lorſqu'il eſt prêt à ſortir, deſſous une porte cochere, ou deſſous une remiſe, afin qu'il n'y ait point de jour derriere lui. On conſidere l'œil en avant, de profil, & on fait des ſignes. Si le cheval eſt aveugle on en ſera convaincu, & par la poſition des oreilles, dont l'une eſt en avant & l'autre en arriere, & par la maniere dont il leve les jambes. Rien n'eſt plus aiſé que d'appercevoir le défaut d'un œil, quand on en connoît bien la ſtructure ; autrement, rien n'eſt plus difficile. J'ai vu des perſonnes qui paſſoient pour habiles dans l'art de faire cette inſpection, ſe tromper ſouvent, & prendre pour maladie du cryſtallin ce qui en étoit une de la cornée ; l'affection de la cornée, pour celle des humeurs, & confondre encore davantage les différentes maladies qui attaquoient la partie qu'ils avoient nommée, & qui, ſelon eux, étoit le ſiege du mal.

Le globe de l'œil eſt porté en haut, en bas, ſur les côtés, tourné & relevé en arriere par le moyen de ſept muſcles.

Vitet preſcrit ici une nourriture mucilagineuſe, pendant qu'il donne, à la page au deſſus, pour une cauſe de l'anaſarque, les alimens qui abondent en mucilages aqueux ; d'ailleurs, les liqueurs ſpiritueuſes & aromatiques, l'extrait de genievre, le ſel que conſeille ce médecin, me paroiſſent devoir opérer des effets contraires à ceux des ſubſtances mucilagineuſes ; ils ne peuvent concourir, ni être employés enſemble ; il faut choiſir les uns humectent, les autres deſſéchent.

Mais, que dira-t-on, en voyant, dans un ouvrage fait pour l'inſtruction, M. Vitet indiquer pour diſſiper l'hydropiſie, une demi-dragme de taupe bien nettoyée, ſéchée, réduite en poudre, dans une cuillerée de bierre. Ce remede vaut bien encore celui du ſéton, que ce médecin conſeille, comme ſi la ſuppuration s'établiſſoit dans un endroit œdémateux.

C'eſt bien ici le cas de répéter à ce ſavant profeſſeur ſes propres paroles. *Auteurs, qui n'avez jamais pris pour guide la raiſon, le ſavoir & l'expérience, juſqu'à quand tromperez-vous le public avide de s'inſtruire.*

Les quatre premiers mouvemens s'opérent par quatre muſcles appellés droits, & les autres mouvemens par trois autres muſcles déſignés ſous les noms de grand & de petit obliques, & de rétracteur.

1°. Les droits, au nombre de quatre, ont leurs attaches dans le fond de l'orbite, au deſſous du releveur de la paupiere ſupérieure, & ſe portent enſuite, l'un à la partie ſupérieure de l'œil & le releve ; un autre s'attache à l'endroit oppoſé & l'abaiſſe ; les deux derniers s'attachent ſur les côtés, & tirent l'œil ſelon la direction de leurs fibres : celui qui tire l'œil du côté du nez ſe nomme adducteur, & l'autre oppoſé, abducteur. Ces quatre muſcles ont leurs attaches par des fibres charnues, & viennent ſe terminer par des tendons aponévrotiques, au bord de la cornée tranſparente, tant ſoit peu en deſſous.

2°. Le grand oblique eſt le plus long des muſcles des yeux ; il a ſon attache à côté des précédens, monte le long de l'orbite, ſupérieurement vers le grand angle de l'œil, paſſe enſuite par la poulie qui eſt formée du cartilage nommé trochlé, dont nous avons parlé en faiſant la deſcription des cartilages; enſuite il va ſe teminer entre le releveur & l'abducteur, par un tendon aponévrotique, au deſſous de la cornée tranſparente, il tourne l'œil ſur ſon axe du petit angle au grand; ce muſcle a retenu le nom de trochléateur.

3°. Le petit oblique eſt le plus court; il a ſon attache dans cette dépreſſion de l'os du grand angle, dont nous avons parlé, & va ſe terminer, par un tendon aponévrotique, au deſſus du muſcle droit abaiſſeur : ſon uſage eſt de tourner l'œil du grand angle au petit.

4°. Le rétracteur pourroit être regardé comme quatre muſcles, attendu que ſes ſéparations ſont très-marquées ; il a ſon attache au fond de l'orbite, ſur l'os ſphœnoïde, à l'entour du trou optique : ce muſcle monte enſuite en droite ligne en enveloppant le nerf optique de toutes parts, pour ſe terminer preſque à la partie moyenne du globe de l'œil, qu'il entoure abſolument. Il n'a point d'autre uſage que de retirer l'œil dans le fond de l'orbite ; en ſe contractant, il fait retirer l'œil qui preſſe alors l'onglée, & l'oblige à recouvrir la cornée tranſparente. Si l'on examine avec attention le mouvement de l'onglée, on verra qu'il n'arrive jamais ſans la rétraction du globe de l'œil dans le fond de l'orbite. Ce cartilage, qui n'exiſte point dans l'homme, mais qui exiſte dans tous les quadrupedes, & dans la plupart des

oiſeaux, a été placé chez eux par la nature pour balayer les ordures qui tombent dans l'œil.

L'œil eſt preſque ſphérique ; il repréſente aſſez bien une boule légérement applatie ; il eſt convexe en avant, & légérement applati en arriere. La cavité dans laquelle il eſt logé, ſe nomme orbite ; elle eſt en partie oſſeuſe & en partie membraneuſe.

Les os qui concourent à la former, ſont l'os frontal, l'os du grand angle, l'os de la pomette, la partie écailleuſe du temporal & le ſphœnoïde. La partie poſtérieure eſt une membrane très-épaiſſe, compoſée principalement du perioſte qui entoure le dedans de l'orbite, l'autre partie eſt une continuation de la dure-mere, qui ſort du trou optique de l'os ſphœnoïde.

L'œil eſt compoſé de tuniques & d'humeurs. Les tuniques ſont diſtinguées en communes & en propres. Je ne parle pas de la conjonctive, qui eſt une expanſion de la peau; non plus que de la terminaiſon des tendons aponévrotiques, nommée albuginée. Je dirai ſeulement que les membranes communes aux humeurs ſont de trois ſortes ; ſçavoir, la ſclérotique, la choroïde & la rétine ; les propres, ſont celles qui renferment chaque humeure particuliere.

La ſclérotique eſt cette premiere membrane qui enveloppe l'œil : pour la mieux faire connoître, on la diviſe en deux ſegmens : l'un antérieur, nommé cornée tranſparente ; & l'autre poſtérieur, nommé cornée opaque. La cornée tranſparente eſt ce que l'on appelle vulgairement la vitre de l'œil ; elle eſt compoſée de pluſieurs tuniques très-minces, qu'on apperçoit aſſez facilement dans la putréfaction ; ſi l'on veut qu'elles ſoient encore plus ſenſibles, on laiſſera macérer la cornée pendant huit jours dans l'eau, puis on l'en tirera, & on la mettra, durant vingt-quatre heures, dans du vinaigre ; il ſera aiſé alors d'en ſéparer les différentes couches qu'un glutin uniſſoit étroitement. On peut encore s'aſſûrer de l'exiſtence de ces tuniques dans les accidens qui ſurviennent à la ſuite de quelques coups reçus dans cette partie, puiſqu'on les apperçoit dilacerées : on en compte alors quelquefois juſqu'à trois ; c'eſt dans ce cas que certains maréchaux diſent qu'ils vont faire tomber la peau, ou manger les peaux qui ſont ſur l'œil. Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-vrai qu'après la macération de la cornée, j'ai trouvé juſqu'à dix-ſept membranes. La plus interne, ou celle qui regarde la chambre antérieure, eſt beaucoup plus mince, & n'eſt point ſuſceptible d'un ſi grand épaiſſiſſement que les

autres, ni d'une si grande opacité. Ce qui provient, je crois, d'un mucilage que j'y ai trouvé & qui a empêché l'action des acides. Cette cornée transparente enveloppe, à peu près, le tiers du globe; le reste a reçu le nom de cornée opaque; elle est blanche, nullement transparente, & beaucoup plus épaisse : elle est percée dans sa partie postérieure, un peu en dedans, c'est-à-dire, du côté de l'os sphœnoïde, pour donner passage au nerf optique; elle est composée de même de plusieurs membranes, mais très-difficiles à séparer; & plus épaisse dans certains endroits que dans d'autres : outre cela, elle est percée de différens petits trous, pour donner passage à une très-grande quantité de vaisseaux sanguins & de nerfs qui vont se distribuer dans la choroïde.

La choroïde est la seconde tunique de l'œil, elle est noirâtre, & s'étend presque depuis la partie antérieure de l'œil jusqu'à la partie postérieure. Comme la sclérotique, on la divise en deux segmens; un antérieur, nommé uvée ou iris, & un postérieur, appellé choroïde : l'un & l'autre de ces segmens sont bornés par un petit cercle blanchâtre, connu sous le nom de ligament ciliaire, lequel unit la cornée transparente à ces deux segmens. L'uvée est composée principalement des deux plans de fibres: l'extérieur, formé par des fibres circulaires, sert à contracter l'ouverture qu'elles laissent, & qui est appellée pupille : le plan interne est composé de fibres radiées, dont la fonction est de dilater la pupille. Cette membrane est encore parsemée de vaisseaux de tous genres, qui forment différentes couleurs, d'après lesquelles on dit que les yeux sont noirs, gris, vérons, &c.

Le segment postérieur (ou la choroïde) est composé de deux membranes : on apperçoit dans la plus extérieure, une très-grande quantité de vaisseaux sanguins & de nerfs : l'interne est plus mince & d'une couleur plus noire. Entre ces deux membranes se trouve une liqueur noirâtre, dont on ne connoît guere l'usage; si l'on fait macérer ces membranes, elles ne tardent point à tomber en *deliquium*; en sorte qu'au bout de quelques jours, il est aisé d'appercevoir un bouquet considérable de nerfs qui va se distribuer dans leur substance, & qui, auparavant, n'étoit point visible : ainsi que la cornée transparente, la choroïde est percée dans sa partie postérieure, pour le passage du nerf optique.

La rétine est une membrane blanche que l'on trouve au dessous de la précédente, elle s'étend depuis le bord extérieur de l'uvée, vers le ligament ciliaire, jusqu'au fond de l'œil. Quoique la rétine soit plus épaisse & plus solide

que la choroïde, ce n'eſt qu'en maniant le ſcalpel avec légéreté qu'on vient à bout de la diſſéquer ſans l'entamer; cette membrane eſt regardée comme une production du nerf optique.

On diſtingue dans l'œil trois ſortes d'humeurs; ſçavoir, l'humeur aqueuſe, l'humeur cryſtalline, ou le cryſtallin, & l'humeur vitrée.

L'humeur aqueuſe eſt cette eau claire, lympide, qui eſt ſituée derriere la cornée tranſparente, & qui s'étend juſqu'à l'uvée, & depuis l'uvée juſqu'au cryſtallin; ce qui a donné lieu de dire que l'humeur aqueuſe étoit contenue dans deux chambres; l'uvée, en effet, joue au milieu, & ſemble partager cette eau en deux. En conſidérant ces chambres, on voit que l'antérieure, ou tout l'eſpace qui ſe trouve entre la cornée tranſparente & l'iris, eſt plus conſidérable que celui qu'on obſerve entre ce corps flottant & le cryſtallin. Il paroît que cette eau eſt produite par de petits vaiſſeaux réſorbans, contenue dans l'uvée: elle eſt deſtinée non-ſeulement à lubréfier cette membrane, de peur que dans ſes mouvemens elle ne ſe dilatât, mais encore à maintenir dans un état de tenſion la cornée tranſparente, & à favoriſer le paſſage de la lumiere. Lorſque cette humeur vient à ſéjourner dans la chambre antérieure, elle devient blanche & opaque; c'eſt une maladie de l'œil, qu'il a plû à certaines perſonnes de nommer la *lunatique*, comme ſi la lune avoit quelque influence ſur les corps: mais ſi l'on vouloit bien faire attention que cette maladie arrive plus ſouvent dans les tems humides que dans d'autres, on avoueroit que, dans cette conſtitution, les corps en général perdent de leur reſſort, & que par conſéquent on ne doit point être ſurpris que les vaiſſeaux abſorbans de l'œil perdent auſſi du leur.

Le cryſtallin, ou l'humeur cryſtalline, eſt un corps d'une forme lenticulaire, d'une groſſeur aſſez conſidérable, ſitué derriere l'humeur aqueuſe, & occupant preſque la partie moyenne du globe de l'œil: il eſt convexe de deux côtés, mais beaucoup plus en arriere qu'en devant, d'une conſiſtance molaſſe & gélatineuſe extérieurement, dure dans ſon centre; il eſt compoſé de pluſieurs couches qui ſe diſtinguent ſeulement lorſqu'il eſt devenu opaque, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a une cataracte bien formée: c'eſt dans ce cas que le vulgaire dit que le cheval a un dragon dans l'œil; on peut aiſément diſtinguer les couches du cryſtallin en le faiſant bouillir, ou en le mettant dans les acides. On a donné le nom de capſule à la membrane dans laquelle il

eſt renfermé : cette capſule eſt très-mince & très-tranſparente ; néanmoins elle conſerve beaucoup de roideur, & reſſemble à la pleure ou pellicule extérieure d'un oignon ; en la ployant, elle réſiſte & fait le demi-cercle ; ce qui m'autoriſe à croire qu'elle n'eſt pas une continuation de la membrane vitrée, comme bien des auteurs l'ont avancé, deſſectible elle s'enflamme comme les corps huileux, & tient de la corne.

L'humeur vitrée eſt une liqueur claire, tranſparente, fort peu gélatineuſe, qui occupe les trois quarts du globe de l'œil, depuis le ligament ciliaire juſqu'au fond du nerf optique ; car, à proprement parler, l'humeur cryſtalline n'eſt entourée dans ſa convexité poſtérieure que par cette liqueur.

L'humeur vitrée eſt contenue dans le globe de l'œil par une membrane commune, & par pluſieurs autres qui lui ſont propres. La commune ſert d'enveloppe extérieure, & fait fonction de bourſe. Les bords viennent s'adhérer à la capſule du cryſtallin dans ſa face poſtérieure, laquelle eſt plus mince que l'intérieure ; ce qui a fait voir qu'elle étoit formée par celle dont nous parlons. La membrane commune de l'humeur vitrée eſt compoſée de deux lames, qu'il n'eſt pas aiſé de ſéparer dans l'état naturel ; la plus extérieure eſt plus forte ; l'interne eſt plus mince ; l'humeur vitrée eſt encore contenue dans pluſieurs petites cellules très-fines, qui communiquent toutes enſemble, & que l'on penſe être produites par l'expanſion de la ſeconde membrane commune. Ce qui prouve clairement que cette eau eſt contenue dans différentes cellules, c'eſt que ſi les membranes communes ſont un peu ouvertes, l'on voit ſortir de légeres gouttes d'eau ; mais ſi l'on donne pluſieurs coups de ciſeaux dans la ſubſtance vitrée, on verra pour lors cette eau ſortir de ces cellules, & s'écouler avec abondance.

ŒIL, (maladie de l'humeur aqueuſe de). L'humeur aqueuſe péche, ou par ſa diminution, ou par ſon altération, ou par ſa trop grande abondance : cette derniere cauſe qui eſt la plus commune, vient ſouvent des coups donnés dans le globe de l'œil, ce qui eſt ſuivi d'inflammation, de l'arrêt de l'humeur aqueuſe dans la chambre.

Il faut dans ce cas, baſſiner le globe de l'œil avec la décoction tiede de racine de guimauve & ſaigner le cheval. Quelquefois il arrive que la cornée tranſparente eſt crevée, pour lors l'humeur aqueuſe s'étant écoulée, il eſt néceſſaire d'appliquer des compreſſes à fenêtre, contenues par le bandage, en 8 de chiffre, & avoir ſoin enſuite de baſſiner l'œil

ſouvent. La cornée doit ſe reprendre ſous peu de jours, l'humeur aqueuſe ſe renouvelle, & il ne reſte qu'une très-petite cicatrice. Ce qui arrive preſque toujours, il eſt même rare qu'il y reſte un noyau.

ŒIL, (tuméfaction des glandes de l'). Les glandes des yeux peuvent être ſujettes à l'engorgement, à l'inflammation, à l'obſtruction ; elles peuvent s'abſcéder & dégénérer en fiſtule lacrymale ; mais cette derniere maladie eſt très-rare, à moins qu'elle ne vienne à la ſuite d'un embarras du canal lacrymal. En effet, ces parties ſont garanties, non-ſeulement par les paupieres, mais encore par un enfoncement que produit l'orbite, & par la ſtructure de l'os du grand angle. L'engorgement, l'inflammation & l'abcès ſont cauſés par des coups reçus ſur ces parties ; les obſtructions viennent ou de corps ou d'humeurs. On traite ces accidens ſuivant ſon genre. *Voyez* Lacrymale, (fiſtule).

ŒIL (des verrues ou poireaux de l'). Les verrues des yeux s'annoncent comme celles qui viennent ſur toute l'habitude du corps. Elles naiſſent plus ordinairement à la partie inférieure des paupieres, au tarſe même, dans les angles, plus que dans leur étendue. Il eſt rare qu'elles ſe forment en dedans des paupieres ; j'en ai vu cependant dans cet endroit. On peut les détruire de trois manieres : ſavoir, en les liant, ou en les coupant, ou en les brûlant ; la premiere maniere eſt ſujette à moins d'accidens ; on obſerve que la ligature embraſſe parfaitement l'excroiſſance & le plus près de la peau que faire ſe peut. Si on coupe les poireaux, il faut appliquer tout de ſuite la pierre à cautere ; quelques jours après, il ſe forme une plaie qui ſe guérit enſuite d'elle-même.

ŒIL (déferré d'un). On appelle ainſi un cheval borgne.

ŒILLERE, plaque de cuir faiſant partie de la têtiere, & dont la fonction eſt de fixer la vue du cheval en avant.

ŒIL *Voyez* Bride.

ŒSOPHAGE (l') eſt ce canal cylindrique qui, ſitué entre les lobes du poûmon ; regne le long de l'artere-aorte, ſans y toucher ; ſe porte à gauche, & enſuite perce le diaphragme pour aller à l'eſtomac : il commence au pharynx, dont il eſt une continuation ; deſcend le long & derriere la trachée-artere ; puis, étant parvenu vers la cinquieme & ſixieme des vertebres cervicales, il ſe porte à gauche de la trachée-artere pour entrer dans la poitrine, où, après avoir rampé le long des différentes parties que nous venons de décrire, il va s'aboucher à l'eſtomac. Extérieurement, il eſt rougeâtre, & blanchâtre intérieurement, Il paroît compoſé de deux

tuyaux renfermés l'un dans l'autre. La partie rougeâtre est, à proprement parler, un muscle creux, dont la plupart des fibres sont longitudinales, l'on en voit peu d'obliques : cette partie tient légérement à la seconde par un tissu cellulaire : celle-ci est une membrane très-épaisse & lisse ; les plus considérables que l'on y remarque font juger de sa largeur, & prouvent qu'elle n'est point élastique, mais qu'elle s'étend suivant le plus ou le moins de volume d'alimens qui y passent. Elle borne elle-même la dilatation du canal charnu dont nous venons de parler, & empêche que cette trop grande dilatation des fibres lui fasse perdre entiérement son ressort. J'ai trouvé, en effet, dans quelques chevaux la membrane interne déchirée ; la charnue ou l'externe distendue de la grosseur d'une bouteille & plus, & les fibres devenues skirrheuses. Ce phénomene, observé par quelque amateur de rêveries & de nouveautés, auroit pu lui faire dire que c'étoit un second estomac ; & sa prétendue découverte, qu'il auroit publiée avec emphase, eût grossi le nombre immense de tant d'observations imaginaires & ridicules. Il arrive quelquefois que l'œsophage se déchire à la suite d'un effort fait dans le tems de la déglutition, à la suite d'un dépôt dans cette partie, ou d'une gourme maligne, ce dernier cas est plus commun. Le dernier que je vis, vint à la suite d'une épidémie, le 10 Novembre 1773 ; la nuit tombante, je fus appellé par M. Hariague, maître des comptes, pour visiter ses chevaux qui arrivoient de la campagne : de six, il s'en trouva quatre glandés sous la ganache & aux parotides ou avives, tous tristes, toussant, & ayant difficulté d'avaler. Je trouvai, à l'un d'eux, dans la partie presque moyenne de la trachée-artere, une grosseur froide & molle dont je ne pus guere juger aisément du caractere par le défaut du jour, mais que je fendis néanmoins par l'indice que j'avois d'une matiere épanchée. L'opération faite, je crus m'appercevoir que ce sac ne contenoit qu'un sang coagulé. J'ordonnai de laver la partie avec du vin tiede, & je m'en allai. Le lendemain, je revins voir le cheval, & je fus bien surpris de trouver un amas considérable d'alimens épanchés dans presque tout le tissu cellulaire du col, même dans tous les interstices des paquets glanduleux, & refluant par les narines, le tout accompagné d'un sang noirâtre & sordide qui dénotoit une gangrene bien établie : ce qui me détermina à fendre la tumeur dans toute sa longueur jusqu'aux glandes parotides, & cela en rampant le long de la veine jugulaire, qu'il n'étoit pas possible d'appercevoir, & dont je ne m'assurai de la situation que par

le local. L'opération faite, je fus plus de deux grandes heures à déterger avec de l'eau tiede ces alimens épanchés, ce qu'il ne m'auroit pas été facile de faire complettement ſans le ſecours de l'anatomie ; enſuite j'injectai dans tous les eſpaces, du vin miellé, & je continuai juſqu'à parfaite guériſon. Le cheval fut dix-ſept à dix-huit jours ſans rien manger ; je ne lui fis donner que de la décoction d'orge & de froment, dont la plus grande partie ſortoit par les deux côtés du col, & découloient continuellement par cette ouverture ; quand tout fut bien nettoyé, ſept à huit livres tant de ſalive que d'humeur tracheale & œſophagienne s'épancherent ; ce qui dura trois ſemaines environ, & qui joint avec la diete ſévere, jetta le cheval dans l'état de maraſme ; eu ſix ſemaines de tems, il fut parfaitement guéri, & ce qui paroît ſurprenant, c'eſt que quand on met la corde au col du cheval, l'on voit la veine jugulaire ramper derriere la cicatrice, qui eſt de onze pouces environ de long ; quatre mois après la guériſon parfaite, l'on me repréſenta ce même cheval avec une groſſeur dans cet endroit, ce qui me fit penſer que la tunique externe de l'œſophage ne s'étoit pas bien conſolidée ; mais des fomentations réitérées d'eau végeto-minérale, diſſiperent cette tumeur, qui ne parut plus depuis. Le cheval eſt actuellement en bonne ſanté & au même propriétaire. La fonction de l'œſophage eſt d'ouvrir un paſſage aux alimens dans l'eſtomac ; & pour en favoriſer la déglutition, ce canal eſt humecté non-ſeulement par la ſalive qui en découle, mais eucore par un ſac qui lui eſt particulier.

ŒSOPHAGIEN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

P

PAILLE, paille hachée, sert dans quelques pays de nourriture aux chevaux; mêlée avec l'avoine; on la hache avec une machine faite exprès, appellée hachoir ou coupé-paille. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

PAIRS DE L'ANUS. (muscles) *Voyez* Anus.

PAIR, (veine sans). *Voyez* Veines.

PAISIBLE, un cheval paisible, celui qui n'a aucune ardeur.

PALAIS, voile du palais, muscle du palais. *Voyez* Bouche.

PALAIS (déplacement du). Un jeune auteur en l'art vétérinaire nous a donné la description de cette maladie. Quoiqu'elle soit idéale, il prétend que la cause vient du relâchement des muscles de cette cloison; mais si cet auteur avoit bien examiné la structure de cette partie sans la dissection même, il n'auroit pas dit, en se servant simplement du pas d'âne, que le voile du palais peut se relâcher, puisqu'en tout tems il s'abaisse & touche à la base de la langue; que la glotte va dessus, & qu'il en est ainsi dans la belle nature du cheval: il auroit dit, au contraire, qu'il y arrive quelquefois une inflammation telle qu'elle détruit l'action de ses muscles. Il ne se feroit pas amusé à perorer deux heures sur une maladie de si peu de conséquence.

PALATIN, qui a rapport au palais.

PALATINES (les fentes), sont produites par les os maxillaires antérieurs & par les postérieurs.

PALATINES (glandes). *Voyez* Tête.

PALATINS (os). Ces os sont situés à la partie postérieure du palais, supérieure aux fosses nasales. Leur figure approche de celle du chevalet d'un violon. Ces os étant examinés dans la situation qui leur est propre; on y apperçoit antérieurement, relativement à la bouche, une demi-arcade assez lisse, qui, étant jointe avec sa congénere, forme une arcade parfaite. deux éminences à son extrêmité pour l'attache du voile palatin, plusieurs trous le long de son corps, dont un considérable appellé trou palatin postérieur, qui ouvre un passage à des vaisseaux sanguins; & de plus, une longue cavité formant le sinus palatin, lequel n'existe que dans les chevaux.

Cet os est joint avec les os maxillaires, avec le sphœnoïde, les cornets du nez, l'ethmoïde, & le vomer.

PALEFRENIER, valet d'écurie, qui panse les chevaux chez les grands seigneurs.

PALEFROY, on appelloit ainsi anciennement un cheval, & principalement ceux qui ne servoient qu'aux promenades, aux fêtes & aux dames, d'où est dérivé le nom de palefrenier.

PALERON, le même qu'omoplate. *Voyez* Epaule.

PALPITATION DE CŒUR, est une contraction déréglée & interrompue des ventricules & oreillettes de ce viscere, tantôt ces palpitations sont forcées, tantôt affoiblies; & ce, selon la cause qui les produit; plus il y a de sang dans les ventricules, plus elles sont fortes; le contraire arrive quand il en abonde peu. Ainsi dans la plethore, dans l'inflammation, dans la raréfaction du sang, il n'est pas étonnant que les contractions soient fortes; par la même raison, il n'est pas étonnant de voir, dans les œdemes universels les palpitations, ou les contractions des ventricules se faire lentement.

Les corps étrangers, polypes & autres qui peuvent se trouver dans les ventricules peuvent donner occasion aux palpitations. Pour m'assurer un jour jusqu'à quel point pouvoient aller la force & la vîtesse des contractions, je fis passer dans le ventricule droit, par la veine jugulaire, une balle de la grosseur d'un pois, composée de blanc d'œuf battu avec de la mie de pain très-fine, ce qui augmenta la contraction d'un huitieme par minute; au bout de trois minutes, le ventricule qui avoit chassé cette balle dans l'artere pulmonaire, reprit sa contraction ordinaire, ensuite j'introduisis un pois réel, qui augmenta d'un cinquieme, & qui fut environ sept minutes à passer dans l'artere pulmonaire; après quoi, j'introduisis un haricot qui augmenta d'un quatrieme & plus, & qui ne fut guere plus de temps à passer dans l'artere pulmonaire. Je terminai cette expérience par une balle à fusil qui augmenta la contraction deux fois plus que dans l'état naturel, & dont le contre-coup contre les côtes étoit d'une force extrême; le cheval resta dans cette position environ un quart-d'heure, étant agité par des convulsions considérables, les yeux paroissoient tourner sans-dessus-dessous; mais au moment où la balle passa dans l'artere pulmonaire, tout cessa, & le cheval devint calme, cependant avec un peu de battement de flanc & difficulté de respirer. J'ouvris le cheval & je trouvai, en effet, toutes ces balles dans l'artere

pulmonaire

pulmonaire, & qui n'avoient été arrêtées que par leurs calibres, j'obſervai que le ventricule en dedans étoit noir comme de l'encre, & revêtu d'une pellicule que j'enlevai comme une pelure d'oignon ; ce que je n'avois jamais trouvé dans l'état naurel. L'on entend auſſi par palpitation un treſſaillement ſurnaturel d'une des parties du cœur.

PAMPINIFORMES, nom que l'on donne aux cordons ſpermatiques, à cauſe de leur reſſemblance avec un pampre de vigne.

PANACÉE MERCURIELLE. On appelle ainſi un mercure ſublimé ſix ou ſept fois de ſuite ; il eſt purgatif, déſobſtruant, propre dans le farcin, il eſt anti-vermineux, on peut le donner à la doſe d'un demi-gros, bien étendu dans de l'eau, ou avec quelque mucilage, pour la deſtruction des vers.

PANCRÉAS (le) eſt ſitué dans l'épigaſtre. Sa figure eſt irréguliere, ſa couleur eſt roſe pâle. C'eſt un amas de petits points glanduleux, unis ou collés par le moyen d'un tiſſu cellulaire, au colon & au duodénum. Il eſt recouvert comme tous les autres viſceres, du péritoine. En fendant le pancréas, on apperçoit pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & des vaiſſeaux blancs : ces derniers ſont en grand nombre ; car chaque point glanduleux a ſon tuyau qui va répondre à un principal, nommé conduit pancréatique, long d'un pouce & demi, environ, lequel ſe rend enſuite au duodénum auprès du canal cholédoque & il y verſe une liqueur blanche, graſſe & ſavoneuſe.

Les arteres du pancréas ſont fournis par le tronc cœliaque. Ses veines vont ſe rendre à la veine-porte. Il reçoit les nerfs du plexus hépatique & du grand intercoſtal.

Ce viſcere eſt deſtiné à préparer la liqueur dont nous venons de parler, & qui ſert conjointement avec la bile à perfectionner le chyle.

Le canal pancréatique eſt quelquefois rempli de vers, comme le cholédoque, mais d'une nature bien différente. Ces inſectes, dont perſonne n'a encore parlé, & que les diſſections & les ouvertures des chevaux nous ont fait ſouvent appercevoir, ſont cylindriques, de la longueur de deux pouces environ. La moitié de leur longueur eſt rouge : le reſte eſt blanc. La tête eſt difficile à diſtinguer de la queue : on peut croire cependant que la tête eſt cette extrêmité à laquelle on remarque deux eſpeces de filamens, à peu près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte, ils ne s'attachent point, & errent çà & là dans le canal pancréatique ; on n'en rencontte que très-rarement dans le canal iterſtinal.

Les moyens de les détruire, ſont les mêmes que ceux que nous avons indiqués contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpeces de vers, il s'en trouve une autre répandue dans la capacité du bas-ventre ; & errant ſur les viſceres : ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles ; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le cheval en ſoit incommodé ; & quand on en auroit de certain, comment y porter remede ? On ne pourroit avoir recours qu'aux injections ameres, faites après la ponction.

PANCRÉATIQUE, qui a rapport au pancréas.

PANNADE ou PANADE, action particuliere dans l'art de voltiger.

PANNE. *Voyez* Marteau.

PANNEAUX d'une ſelle, ſont les deux couſſins ſitués au deſſous des arçons leſquels ſont rembourrés de crin ou de bourre, dont l'effet eſt de garantir des contuſions que pourroient faire ces mêmes arçons.

PANNICULE, membrane extérieure qui avoiſine la peau, la premiere ſe trouve après la peau, & eſt nommée membrane adipeuſe, graiſſeuſe, elle ſe rencontre par-tout : la ſeconde eſt ſituée deſſous celle-ci, on la nomme pannicule charnue, ou muſcle peauſſier : elle ne ſe trouve que dans certains endroits. *Voyez* Peau, à l'article de ces muſcles.

PANSEMENT, eſt le ſoin qu'on a des chevaux pour leurs beſoins & leur propreté.

PANSER un cheval, eſt l'ouvrage du palefrenier, c'eſt le tenir propre & le nourrir.

PANTOUFLE (fer à) eſt celui dont les bords extérieurs des branches ſont plus minces que ceux d'en dedans, & que de vils compilateurs répetent, d'après les anciens, avoir la propriété d'élargir les talons, quoique nous ayions tant de fois démontré le contraire ; ce qu'ont très-bien ſenti la plupart des maréchaux, par le peu d'uſage qu'ils en font.

PAPILLES, petits mammelons où viennent aboutir des nerfs. On dit les papilles de la langue, des mammelons, &c.

PAPYRACÉ, ſe dit d'un os ou feuillet oſſeux, très-mince, en forme de papier. Les os ethmoïdes, les cornets du nez ſont des os papyracés.

PAPILLAIRE, qui a des papilles ou des mammelons.

PAPILLAIRE (membrane). *Voyez* Langue.

PARADE, un cheval de parade eſt un cheval deſtiné aux occaſions d'appareil, comme aux tournois, aux carrouſels, aux revues, &c. On appelle la parade un endroit que le ma-

quignon a destiné pour faire monter le cheval qu'il veut vendre. La parade, en terme de manege, est la même chose que le parer. *Voyez* Parer.

PARACENTÉSE, Nom que l'on donne à l'opération par laquelle on tire de l'eau épanchée dans une cavité quelconque, & que l'on consacre principalement à l'hydropisie du bas-ventre : on fait cette opération dans le cheval, ou avec le trois-quart, ou par le moyen de l'incision faite entre les côtes, celle-ci vaut mieux, & est plus prompte.

PARALYSIE, perte totale du mouvement d'une ou plusieurs parties ; dans le cheval, elle vient souvent à la suite de la guérison du vertigo, du mal de cerf. Les chevaux gras pléthoriques y sont plus sujets que les autres. La pratique nous démontre que les paupieres, les yeux, les levres sont plus exposées aux paralysies que les autres parties. La paralysie est pour l'ordinaire accompagnée d'autres symptômes, tels que les larmoyements, la bave, &c.

Les remedes contre cette maladie sont suivant les causes qui la produisent, mais en général, l'on doit mettre en usage les bains, les fomentations, les fumigations aromatiques, les sétons & les purgatifs.

PARAPHIMOSIS. *Voyez* Phimosis.

PARFUMS. On appelle ainsi la vapeur d'une substance quelconque odoriférante : les uns sont liquides, & les autres sont solides. Les premiers sont préférables en ce qu'ils affectent moins la poitrine : on les emploie en ébullition, soit dans de l'eau ou dans une liqueur analogue : les solides sont sous la forme de pilules ou pastilles, & se jettent sur un fer rouge ou un brasier ; mais ces parfums, si salutaires qu'ils puissent être, sont toujours nuisibles, sur-tout employés à grande dose, en ce qu'il entre beaucoup de charbon, qui étant dans le feu, produit une fumée, qui est un composé d'acide & d'huile empyreumatique, qui affecte les bronches du poulmon : on compose les parfums des bois, des racines, des gommes & des résines, que l'on mêle avec d'autres ingrédiens qui ont de l'affinité entre eux.

PARREIN. On appelloit ainsi ceux qui assistoient un chevalier dans un tournois ou dans un combat singulier. Il étoit d'usage d'en prendre par cérémonie dans les carrousels. Les aspirans à la maîtrise en la maréchallerie ont aussi leur parrein, qui est un maître maréchal, qui ferre leurs chevaux, lors du chef-d'œuvre, qui barre les veines & dénerve ; chef-d'œuvre qui annonce le chaos de l'hippiatrique.

Rien n'est plus risible & en même-temps plus digne de

pitié que de voir la réception d'un aſpirant à la maîtriſe dans cette capitale. Celui qui veut être reçu ſe trouve obligé d'être planté à la grande porte des grands-Auguſtins depuis huit heures du matin juſqu'à trois heures après-midi, où chaque maître paſſe devant lui & le conſidere comme une bête de ſomme, ſans lui dire une ſeule parole. Il eſt à remarquer que ce candidat eſt obligé d'être ceint de ſon tablier à ferrer, & d'être ſur ſes jambes adoſſé à cette porte, l'eſpace de temps que nous avons dit ci-deſſus, enſuite un des jurés, à l'heure indiquée, lui ordonne de paſſer deſſous le cloître pour lui aſſigner le jour où ſe fera le chef-d'œuvre dont nous avons parlé ci-deſſus, lequel ſe termine au cabaret, quoique l'article II de leurs ſtatuts de l'an 1473, & le Ir. de 1609, & la ſentence de police de 1678, défendent expreſſément aucun feſtin ni buvette.

PARER ou COUPER LA SOLE. *Voyez* Boutoir.

PARER. Le parer, c'eſt un arrêt relevé du cheval de manege. Ainſi on dit un beau parer, pour dire un bel arrêt bien relevé & ſur les banches.

PARESSEUX, un cheval pareſſeux eſt celui qui ralentit toujours ſon allure, & qu'il faut avertir inceſſamment.

PARIÉTAUX (os). Les pariétaux ſont ſitués au deſſus des frontaux, & forment la partie moyenne du crâne.

Chaque pariétal conſideré ſéparément à la figure d'une coquille quarrée. On y remarque deux faces : une externe, convexe, polie ; une interne, concave, inégale. Il y a par conſéquent quatre bords & quatre angles : un bord ſupérieur, un inférieur, & deux latéraux.

On remarque au bord inférieur ou frontal une échancrure graineuſe pour ſa fonction avec l'os frontal ; deux angles, l'un qui va finir avec l'os occipital, & qui eſt le plus épais des quatre ; l'autre, qui eſt le plus mince, en forme d'écaille, ſe joint avec l'os temporal : il y a pour l'ordinaire dans ſon bord ſagittal un trou qui donne paſſage à des vaiſſeaux.

Dans la face interne de cet os ſe voient deux gouttieres ; une qui eſt à ſon bord ſagittal, plus ou moins apparente dans certains chevaux, pour recevoir la faulx ; une autre dans l'angle qui s'unit avec l'occipital, pour loger la tente du cervelet. On apperçoit enfin pluſieurs enfoncemens aſſez unis entre eux pour loger les anfractuoſités du cerveau.

Cet os eſt un des plus réguliers du crâne, tant par ſa figure, que par ſon épaiſſeur.

L'os pariétal eſt joint avec ſon ſemblable, par la ſuture ſagittale ; avec l'occipital, par la ſuture lambdoïde ; avec l'os

frontal, par la ſuture du même nom ; avec les temporaux, par la ſuture ſquammeuſe ou écailleuſe.

Cet os eſt le plus mince & le plus expoſé des os du crâne ; il eſt moins que les autres à l'abri des coups extérieurs. C'eſt ſur ces os ſeuls qu'il eſt facile d'appliquer des couronnes de trépan. J'ai vu des cas où il a fallu y en appliquer juſqu'à quatre : il eſt vrai que dans ces accidens on eſt obligé de découvrir le muſcle crotaphite ; mais le danger eſt de peu de conſéquence, car lors même que la fonction de ce muſcle feroit entiérement anéantie, le muſcle maſſeter pourroit ſuffiſamment y ſuppléer. Ainſi toutes les fois qu'il y a fracture aux pariétaux ou aux frontaux, l'on ne doit jamais héſiter de trépaner à côté de la fracture, pour relever enſuite les pieces enfoncées, comme on l'a dit à l'article du trépan.

PARIÉTAIRE (la). Cette plante eſt ainſi nommée à cauſe qu'elle croît ſur les murailles : on l'emploie extérieurement comme émolliente, & intérieurement comme diurétique ; cette plante, ainſi que toutes celles qui ſont mucilagineuſes, doivent être ſimplement infuſées, ou au moins doit-on en faire une légere decoction : elle convient tant en breuvage qu'en lavement, dans toutes les maladies inflammatoires, & ne peut jamais nuire.

PAROIR, vieux terme qui eſt le même que boutoir, outil avec lequel l'on pare les pieds des chevaux.

PAROIS, nom que l'on donne à des parties contenantes. On dit les parois de la tête, de la poitrine, du bas-ventre.

PAROTIDES. *Voyez* glandes.

PARTAGER LES RÊNES, prendre une rêne d'une main, & l'autre de l'autre main, & conduire ainſi ſon cheval.

PARTEZ, mot que dit le maître de l'académie, quand il veut que l'écolier aille au galop.

PARTIR de la main. *Voyez* Main.

PAS (le), eſt l'action la moins élevée, la plus lente & la plus douce de toutes les allures d'un cheval. Dans le mouvement que fait un cheval lorſqu'il va le pas, il leve les deux jambes qui ſont oppoſées & traverſées ; l'une devant, l'autre derriere.

Quand, par exemple, la jambe droite de devant eſt en l'air & ſe porte en avant, la gauche de derriere ſe leve immédiatement après, & fait le même mouvement que celle de devant, & ainſi des deux jambes ; en ſorte que dans le pas, il y a quatre mouvemens : le premier eſt celui de

la jambe droite de devant, qui eſt ſuivie de la jambe gauche de derriere qui fait le ſecond mouvement ; le troiſieme eſt celui de la jambe gauche de devant, qui eſt ſuivie de la jambe droite de derriere ; & ainſi alternativement.

PAS. Quoique je regarde le trot comme le fondement de la premiere liberté qu'on doit donner aux chevaux ; je ne prétends pas pour cela, exclure le pas qui a auſſi un mérite particulier.

Il y a deux ſortes de pas, le pas de campagne, & le pas d'école.

Nous avons donné la définition du pas de campagne à l'article des mouvemens naturels ; & nous avons dit que c'eſt l'action la moins élevée, & la plus lente de toutes les allures naturelles, ce qui rend cette allure douce & commode : parce que dans cette action, le cheval étend ſes jambes en avant, & près de terre, il ne ſecoue pas le cavalier, comme dans les autres allures, où les mouvemens étant relevés & détachés de la terre, on eſt continuellement occupé de ſa poſture, à moins qu'on n'ait une grande pratique.

Le pas d'école eſt différent de celui de campagne, en ce que l'action du premier eſt plus ſoutenue, plus raccourcie & plus raſſemblée ; ce qui eſt d'un grand ſecours pour faire la bouche à un cheval, lui fortifier la mémoire, le rapatrier avec le cavalier, lui rendre ſupportables la douleur & la crainte des leçons violentes, qu'on eſt obligé de lui donner pour l'aſſouplir, & le confirmer à meſure qu'il avance dans l'obéiſſance de la main & des jambes. Voilà les avantages qu'on tire du pas d'école ; ils ſont ſi grands, qu'il n'y a point de cheval quelque bien dreſſé qu'il ſoit, auquel cette leçon ne ſoit très-profitable.

Mais comme un jeune cheval, au ſortir du trot, où il a été étendu & allongé, ne peut pas ſi-tôt être raccourci dans une allure raſſemblée, comme celle du pas d'école, je n'entends pas non plus qu'on le tienne dans cette ſujétion, avant qu'il ait été préparé par les arrêts & les demi-arrêts.

C'eſt donc au pas lent & peu raccourci, qu'il faut mener un cheval qui commence à ſavoir trotter, afin de lui donner de l'aſſurance & de la mémoire ; mais afin qu'il conſerve au pas la liberté des épaules, il faut le mener ſur de fréquentes lignes droites, en le tournant, tantôt à droite, tantôt à gauche ſur une nouvelle ligne, plus ou moins longue, ſuivant qu'il ſe retient ou s'abandonne.

Il ne faut pas tourner tout le corps du cheval ſur ces différentes lignes droites, mais ſeulement les épaules, en faiſant toujours marcher en avant, après l'avoir tourné. Cette maniere de tourner les épaules au pas, ſur de fréquentes lignes droites, aux deux mains indifféremment, ſans aucune obſervation de terrein, que celle de tourner & aller droit, ſuivant la volonté du cavalier, eſt bien meilleure que celle de méner un cheval ſur un cercle ; parce que ſuivant cette méthode, on tient toujours les hanches ſur la ligne des épaules ; &, ſur la ligne du cercle, le cheval eſt couché & hors de la ligne droite. Il faut pourtant revenir au cercle, lorſque le cheval ſe roidit, s'endurcit, ou ſe défend à une main ; c'eſt le ſeul remede : auſſi le regardai-je comme un châtiment ; & c'eſt pour cela que je conſeille de remettre à la longe tout cheval qui ſe défend dans les commencemens qu'on l'on le dreſſe : cette punition fait plus d'effet, & corrige plus un cheval que tous les châtimens qu'on pourroit lui faire en liberté.

Quoique la leçon de mener un cheval ſur de nouvelles & fréquentes lignes droites ſoit excellente pour apprendre à un cheval à tourner avec facilité, il faut, quand il ſera obéiſſant à cette leçon, & qu'on en voudra faire un cheval de promenade, le mener ſur une longue & ſeule ligne droite, afin de lui donner un pas étendu & allongé, le tournant ſeulement de temps en temps, pour lui conſerver l'obéiſſance à la main & la ſoupleſſe des épaules ; mais il faut pour cela le mener en pleine campagne ; car le terrein d'un manege eſt trop borné.

Si l'on s'apperçoit que le pas ſoit contraire au naturel d'un cheval pareſſeux & endormi, parce qu'il ne ſera point encore aſſez aſſoupli, il faudra le remettre au trot vigoureux & hardi, & même le châtier des éperons & de la gaule, juſqu'à ce qu'il prenne enfin, un pas ſenſible & animé.

PAS, & le ſaut, & le galop gaillard. Lorſque les chevaux dreſſés à caprioles commencent à s'uſer, ils prennent d'eux-mêmes, comme pour ſe ſoulager, un air auquel on donne le nom de pas, & le ſaut qui ſe forme en trois temps : le premier eſt un temps de galop raccourci, ou terre-à-terre : le ſecond, une courbette, & le troiſieme une capriole. On peut auſſi régler à cet air les chevaux qui ont plus de légéreté que de force, afin de leur donner le temps de raſſembler leurs forces, en les préparant par les premiers mouvemens à mieux s'élever à celui de la capriole, & ainſi de ſuite.

Il y a une ſorte de chevaux qui interrompent leur galop ;

en faisant quelques sauts de gaieté, soit parce qu'ils ont trop de reins, ou trop de repos, ou que le cavalier les retient trop, c'est ce qu'on nomme galop-gaillard, mais ce manege ne doit point passer pour un air, puisqu'il naît du caprice & de la fantaisie du cheval, qui par là fait seulement voir sa disposition naturelle à sauter, lorsque cette gaieté est ordinaire, & qu'elle n'est pas la suite d'un trop long repos. E. D. C.

PASSADE (la), est, comme nous l'avons dit, à l'article des mouvemens artificiels, une ligne droite sur laquelle un cheval passe & repasse (ce qui lui a donné le nom de passade), aux deux bouts de laquelle ligne on fait un changement de main ou une demi-volte; la ligne de la passade doit être d'environ cinq longueurs de cheval, & les demi-voltes ne doivent avoir qu'une longueur dans leur largeur; en sorte qu'elles sont plus étroites de la moitié qu'une demi-volte ordinaire; parce que, comme ce manege est fait pour le combat, lorsqu'un cavalier a donné un coup d'épée à son ennemi, plutôt il peut retourner son cheval après cette action, plutôt il est en état de repartir & de fournir un nouveau coup. Ces sortes de demi-voltes, de combat à sec, sont aussi en trois temps; & le dernier doit former la demi-volte : il faut qu'un cheval soit raccourci sur les hanches en tournant, afin d'être plus ferme sur ses pieds de derriere, & de ne pas glisser : le cavalier en est aussi plus à son aise & mieux en selle.

Il y a deux sortes de passades. Celles qui se font au petit galop, tant sur la ligne de la passade que sur les demi-voltes & celles qu'on appelle furieuses dans lesquelles on part à toutes jambes, depuis le milieu de la ligne droite, jusqu'à l'endroit où l'on marque l'arrêt pour commencer la demi-volte : ainsi, dans les passades furieuses, après avoir fini la demi-volte, on contiuue d'aller au petit galop jusqu'au milieu de la ligne droite, tant pour s'affermir dans la selle, que pour examiner les mouvemens de son ennemi, sur lequel on échappe son cheval en partant de vîtesse, & on le rassemble ensuite pour l'autre main.

Quand le cheval sera obéissant aux passades le long de la muraille, & qu'il changera de pied facilement & sans se désunir en finissant chaque demi-volte, il faudra les lui faire faire sur la ligne du milieu du manege; car comme cet exercice est fait pour le combat, il faut qu'il se fasse en liberté, afin de pouvoir aller à la rencontre de l'ennemi.

On fait aussi dans un manege des passades dont les de-

mi-voltes sont de la largeur des demi-voltes ordinaires, & alors ce n'est plus un manege de guerre, mais d'école qui se fait pour le plaisir, ou pour élargir un cheval qui se serre trop; de même qu'on fait aussi la ligne de la passade plus ou moins longue, selon que le cheval s'abandonne ou se retient, afin de le rendre toujours attentif à l'action des jambes & de la main du cavalier.

Quoique ce manege soit aussi beau que difficile à exécuter, nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, puisqu'on y emploie les mêmes regles que dans celui des voltes, dont nous venons de parler. Si le cheval refuse d'obéir, ce sera ou mauvaise nature, ou faute de souplesse, ou désobéissance, auquel cas il faudra avoir recours aux principes que nous avons établis. E. D. C.

PASSE-CAMPAGNE. *Voyez* Caplet.

PASSAGE. Après avoir donné à un cheval la premiere souplesse par le moyen du trot d'une piste sur la ligne droite & sur les cercles; l'avoir arrondi, & lui avoir appris à passer ses jambes dans la posture circulaire de l'épaule en dedans; l'avoir rendu obéissant aux talons, la croupe au mur, & rassemblé au piaffer dans les piliers, lesquelles leçons confirment la souplesse & l'obéissance, qui sont, comme nous l'avons dit, les deux premieres qualités qu'on doit donner à un cheval pour le dresser; après cela, dis-je, il faut songer à l'ajuster, c'est-à-dire, le régler & le faire manier juste dans l'air où sa disposition permettra qu'on le mette. Le passage est la premiere allure qui regarde la justesse, nous en avons donné la définition à l'article des allures artificielles, & nous avons dit que c'est un pas ou un trot raccourci, mesuré & cadencé; que, dans ce mouvement, le cheval doit soutenir les jambes qui sont en l'air, l'une devant, l'autre derriere, croisées & opposées comme au trot, mais beaucoup plus raccourci, plus soutenu, & plus écouté que le trot ordinaire; & qu'il ne doit avancer ni poser la jambe qui est en l'air, plus d'un pied au de là de celle qui est à terre, à chaque pas qu'il fait. Cette allure qui rend un cheval patient & lui fortifie la mémoire, est très-noble, & fait beaucoup paroître un officier dans un jour de revue ou de parade. L'action du cheval au passage est la même qu'au piaffer; en sorte que pour avoir une idée juste de l'un & de l'autre, il faut regarder le piaffer comme un passage dans une place, sans avancer ni reculer; & le passage est, pour ainsi dire, un piaffer dans lequel le cheval avance environ d'un pied à chaque mouvement. Dans le piaffer, le genou de la jambe de devant qui

est en l'air, doit être de niveau avec le coude de la même jambe ; laquelle jambe doit être pliée de maniere que la pince du pied se leve à la hauteur du milieu du genou de la jambe qui pose à terre, celle de derriere ne doit pas se lever si haut, autrement le cheval ne seroit pas sur les hanches ; mais seulement la pince du pied qui est en l'air, à la hauteur du milieu du canon de l'autre jambe. A l'égard du passage, comme le mouvement est plus avancé que celui du piaffer ; la jambe de devant ne doit pas se lever si haut, mais seulement la pince du pied qui est en l'air à la hauteur du milieu du canon de la jambe qui pose à terre, & celle de derriere un peu au dessus du boulet de l'autre jambe.

Il y a plusieurs choses à observer dans le passage ; savoir ; la posture dans laquelle doit être un cheval lorsqu'il passage, soit d'une piste, soit de deux pistes ; la cadence ou la mesure dans laquelle il doit passager ; & les aides du cavalier pour l'ajuster à cet air.

Les plus habiles écuyers conviennent qu'une des principales choses qui mettent un cheval dans une belle attitude, c'est le beau pli qu'on lui donne en le maniant ; mais ce beau pli est expliqué différemment par les habiles maîtres de l'art. Les autres veulent qu'un cheval soit simplement plié en arc, qui n'est qu'un demi - pli, dans lequel le cheval regarde seulement d'un œil dans la volte ; les autres veulent qu'il fasse le demi-cercle, c'est-à-dire, qu'il regarde presque des deux yeux en dedans de la ligne. Il faut convenir que dans l'un & dans l'autre pli le cheval a de la grace : mais, selon moi, le pli en arc, qui n'est qu'un demi-pli, ne contraint pas tant un cheval, & le tint plus relevé du devant, que dans celui où il est plus plié ; & dans cette derniere posture, la plupart des chevaux sont encapuchonnés, c'est-à-dire, baissent trop le nez, & courbent l'encolure.

Ceux qui admettent le demi-pli, menent leurs chevaux droits d'épaules & de hanches, ou tiennent seulement une demi-hanche dedans ; & ceux qui veulent un plus grand pli, tiennent les hanches, autant en dedans que la tête, ce qui forme un demi-cercle de la tête à la queue, & c'est ce qu'on appelle les deux bouts dedans. Cette attitude fait paroître le cheval plus sur les hanches, parce qu'il est plus étréci du derriere.

On peut admettre ces différentes postures, en les appliquant diversement, suivant la différente structure de chaque cheval. Il se trouve peu de chevaux bien proportionés de tout leurs corps, les uns sont trop courts de reins, & les autres trop longs de corsage.

Ceux qui ſont bien proportionnés, c'eſt-à-dire, ni trop courts, ni trop longs de reins, doivent être menés la demi-hanche dedans. Pour cela, on tient la hanche de dehors un peu en dedans, en-ſorte qu'au lieu que les hanches de dedans ſoient tout-à-fait droites ſur la ligne des épaules, le pied de dehors de derriere doit ſe poſer ſur la place de dedans, ce qui fait que la moitié des hanches ſe trouve en dedans, & c'eſt là ce qu'on appelle proprement la demi-hanche dedans. Cette poſture eſt très-belle, & convient à merveille aux chevaux bien moulés, & qui portent beau d'eux-mêmes.

On doit tenir les chevaux courts de reins, droits d'épaules & de hanches avec un demi-pli ſeulement, qui les faſſe regarder d'un œil en dedans; car ſi on les mettoit dans une poſture plus raccourcie, en les pliant trop, & leur tenant les hanches dedans, ils ſeroient trop contraints, ils n'auroient pas un beau mouvement d'épaules; parce que la plupart des chevaux de cette ſtructure, retiennent ordinairement leurs forces, & par conſéquent, il faut leur donner un paſſage plus libre & plus avancé qu'à ceux qui diſtribuent naturellement leurs forces.

Dans le paſſage, les deux bouts dedans, la tête eſt placée en dedans, & les hanches ſont miſes autant én dedans que la tête, en ſorte que le cheval eſt arrondi de tout ſon corps, & forme un demi-cercle. Cette attitude a été inventée pour raccourcir & faire paroître ſur les hanches les chevaux qui ſont trop longs de corſage & d'encolure, & qui n'auroient pas tant de grace, & ne pourroient pas ſi bien ſe raſſembler, ſi on les mettoit tout-à-fait d'une piſte. Cette poſture n'eſt autre choſe que la croupe au mur renverſée, c'eſt-à-dire, qu'au lieu de faire aller un cheval de côté, la croupe au mur avec les épaules en dedans du manege, dans les deux bouts dedans, on met les épaules vis-à-vis du mur, & la croupe vers le centre, en ſorte qu'il va preſque de deux piſtes.

Après avoir examiné laquelle des trois poſtures ci-deſſus, convient mieux au cheval, ſuivant ſon naturel & ſa ſtructure, il faut enſuite régler la cadence de ſon air. On doit entendre, par la cadence du paſſage d'un cheval, un mouvement de trot raccourci, ſoutenu du devant, & continué d'une meſure égale ſans le retenir, ni le preſſer trop. Ce mouvement qu'il eſt auſſi difficile de donner à un cheval, que de l'y entretenir en marchant, dépend de l'accord des aides du cavalier & auſſi de la ſoupleſſe & de l'obéiſſance du cheval; c'eſt pourquoi il ne faut pas paſſager un cheval dans une juſteſſe ſi recherchée, qu'auparavant il ne ſoit aſ-

ſoupli de tout ſon corps, & réglé au piaffer dans les pilliers. Cetre pratique eſt le modele du beau paſſage : & quoiqu'un cheval ſoit aſſez avancé pour lui demander des leçons de juſteſſe, il ne faut jamais ſe départir des premieres leçons, dans leſquelles on ne ſauroit trop le confirmer. Il faut donc toutes les fois qu'on a un cheval, quelque avancé qu'il ſoit, de trois repriſes, lui en demander du moins une l'épaule en dedans, ſuivie de la croupe au mur, & quelquefois même, ſuivant l'occaſion, le remettre au trot.

Pour entretenir un cheval dans ce beau mouvement de paſſage, qui produit l'action libre de l'épaule, ſoutenue & également avancée, il faut faire attention à ſon naturel & à ſa force. Les chevaux qui retiennent leurs forces, retiennent auſſi, par conſéquent, l'action de l'épaule ; ils doivent être moins aſſujettis, & même lorſqu'ils ſe retiennent trop, par malice ou autrement, il faut les chaſſer vigoureuſement des deux jambes, & quelquefois des deux éperons, laiſſant pour quelque temps l'ordre limité de la juſteſſe du paſſage, afin de leur rappeler & de leur maintenir la crainte & l'obéiſſance qu'ils doivent avoir pour les aides, & pour les châtimens du cavalier : ceux, au contraire, qui, par timidité naturelle, s'abandonnent ſur la main, doivent être raccourcis, tenus plus enſemble, & plus ſoutenus de la main, que déterminés des jambes & des jarrets ; avec ces précautions, on maintiendra les uns & les autres dans leur véritable air.

Lorſqu'on change de main au paſſage, il faut que ce ſoit de deux piſtes, ſur une ligne oblique, & que la moitié des épaules aille avant la croupe, en ſorte que la jambe de devant de dehors ſoit ſur la ligne de celle de dedans de derriere ; & afin qu'il demeure dans l'équilibre, & dans la balance entre les deux talons ; il ne faut pas qu'il faſſe un ſeul temps pour la peur de la jambe de dehors du cavalier, que celle de dedans ne le lui permette. Il faut pour cela ſavoir ſe ſervir à propos de ſa main & de ſes jambes.

Dans le paſſage de deux piſtes, le cheval doit faire autant de mouvemens avec les pieds de derriere qu'avec ceux de devant. Il arrive ſouvent qu'un cheval arrête les pieds de derriere en une place, pendant que ceux de devant dérobent le terrein, en faiſant deux ou trois pas, ſans que le derriere occompagne ; on appelle ce défaut, dévuider de l'épaule. Un autre défaut encore plus grand que celui-ci, c'eſt lorſqu'il arrête les pieds de devant, & que ceux de derriere continuent d'aller, ce qu'on apelle s'acculer, s'entabler. Comme la vue du cavalier eſt ſur la poſture de la tête

& du col, & sur l'action des épaules, il lui est plus aisé de proportionner les mouvemens que le cheval fait avec les pieds de devant, que de tenir la croupe & les pieds de derriere dans une juste égalité : il faut pourtant acquérir la facilité de l'un & de l'autre, afin de remédier à temps & promptement à ces désordres ; ce qui dépend de la diligence de la main & de la finesse du talon.

Il faut se ressouvenir encore qu'une des aides des plus subtiles, c'est de faire passer librement l'épaule & le bras de dehors du cheval. par dessus celui de dedans, en passageant de deux pistes. Pour bien prendre ce temps, dit le savant M. de la Broue, il faut sentir quel pied pose à terre, & quel pied est en l'air, & tourner la main de la bride, dans le temps que le pied de devant, du côté qu'il va ou qu'il tourne, est en l'air & prêt à retomber, afin qu'en levant ensuite l'autre pied de devant, il soit contraint d'avancer l'épaule & le bras de dehors, en le chevalant par dessus celui de dedans. Il faut, ajoute-t-il, une grande facilité d'aides pour bien prendre ce temps ; car si on tourne la main dans le temps que le cheval a le pied de dedans trop haut, au lieu d'élargir l'épaule & la jambe de dehors, c'est celle de dedans qui s'élargit, & si l'on tourne la main lorsqu'il pose le pied de dedans à terre, il n'a point assez de temps pour chevaler librement l'épaule & la jambe de dehors.

Il est bon de remarquer encore que des trois postures dont nous venons de parler, dans lesquelles on peut mettre un cheval au passage, il y en a deux qui ne peuvent être admises que dans les bornes d'un manege limité, & pour le plaisir de la carriere, qui sont celles de la demi-hanche, & celles des deux bouts dedans; mais lorsqu'on tient un cheval d'un pas noble & relevé, soit à la tête d'une troupe, soit dans des jours de revue, de fête ou de parade, il ne faut point lui demander ce manege d'école, mais le tenir droit d'épaules & de hanches, avec un demi-pli seulement du côté qu'il va, pour lui donner plus de grace dans son devant. E. D. C.

PASSAGER ou PASAGER UN CHEVAL, terme de manege, c'est le promener au pas & au trot. Passager la tête à la muraille, c'est mener son cheval de côté, la tête vis-à-vis & près de la muraille du manege. Passager aux voltes *Voyez* Voltes.

PASSÉGE, espece d'allure à laquelle on formoit les chevaux dans les carrousels. Basséger, aller au passage, c'est sauter en croix de St. André, sans faire beaucoup de chemin, ou, pour mieux dire, rester en place ; cela ne se pratique plus qu'en Italie & en Allemagne.

PATHOLOGIE, ou discours sur les maladies. La pathologie renferme les causes, symptomes & accidens, &c. *Voyez* Hippopathologie.

PATIN (fer à). Fer du vieux temps dont se servoient autrefois les maréchaux pour allonger la jambe du cheval, qui dans certaine claudication leur paroissoit l'avoir plus courte que la jambe opposée, & comptant par là donner plus d'appui à l'animal.

PATURON DE DEVANT (le), est l'os qui forme cet espace creux, compris entre le boulet & les talons. C'est un grand défaut quand cet os est long : les chevaux, chez lesquels on le remarque, se nomment long-jointés; alors le partie supérieure de cet os se porte en arriere : on les appelle bouletés, lorsqu'il se jette en avant; & quand cet os est posé perpendiculairement, on dit, le cheval est droit sur son boulet, si cette situation de l'os ne regarde qu'une jambe; & sur ses boulets, si elle regarde les deux.

Le paturon est formé d'un seul os nommé os du paturon. Comme les os longs, on le divise en corps & en extrêmités.

Le corps est arrondi, applati, & moins considérable que les extrémités. Il a deux faces, une antérieure & une postérieure. On apperçoit sur cet os, des éminences & des cavités. Les éminences sont au nombre de quatre : deux à l'extrémité supérieure, & deux à l'inférieure, les deux premieres sont plus considérables. Ses deux extrémités sont enduites d'un cartilage, pour s'articuler avec l'os du canon supérieurement, par deux facettes cartilagineuses; & inférieurement par deux éminences arrondies en forme de condyle, pour s'articuler avec l'os coronaire.

Cet os est exposé à être fracturé, par la position fausse que le cheval prend en mettant son pied à terre.

Le pâturon forme une articulation de charniere plus parfaite que le genou, il étendu & fléchi : ces mouvemens s'opérent par l'action de deux muscles; savoir un extenseur & un fléchisseur.

L'extenseur a son attache à la partie supérieure & latérale du radius; en descendant tout le long de la jonction de cet os avec le cubitus, il fournit son tendon, lequel passe à côté de l'articulation du genou dans un ligament annulaire; ensuite il se porte en devant de l'os du canon, pour se terminer à la partie antérieure & supérieure de l'os du pâturon.

Le fléchisseur est un muscle peu charnu, mais dont le ten-

don eſt très-fort ; il s'attache à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du canon ; il deſcend enſuite le long de cet os, où il ſe diviſe dans ſa partie inférieure en deux forts tendons, qui viennent ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du paturon, un peu latéralement ; ces deux portions embraſſent les os ſéſamoïdes.

PATURON DE DERRIERE (le) On veut que ce pâturon ſoit un peu plus long & plus étroit que celui de devant ; la couronne eſt de même.

Cet os préſente les mêmes éminences & les mêmes cavités que celui de la jambe de devant. Quoique ces os différent entre eux d'une maniere très-ſenſible & très-marquée, elle n'eſt pas connue du Sr. Bourgelat, qui diſſéque depuis vingt-cinq ans : cette différence conſiſte en ce que l'os du boulet de la jambe de derriere, eſt plus long que celui de la jambe de devant, & que ſon corps eſt plus grêle.

Le paturon eſt fléchi par le moyen de trois muſcles ; ſavoir, le gros fléchiſſeur, & les deux grêles fléchiſſeurs.

1°. Le gros fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure & inférieure de l'os inter-oſſeux & de l'os irrégulier, il remplit l'intervalle des deux os ſtyloïdes, puis ſe ſépare en deux portions tendineuſes, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du paturon.

2°. Les grêles fléchiſſeurs ſont des muſcles très-minces & très-longs, qui prennent leurs attaches par des portions charnues, de chaque côté du précédent, à la partie ſupérieure ; enſuite, ils produiſent chacun un long tendon de chaque côté, leſquels rampant tout le long des os ſtyloïdes, & le long du gros fléchiſſeur, vont enfin ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale du paturon. Les trois extenſeurs du pied, par le moyen de bandes ligamenteuſes, que les tendons fourniſſent au pâturon, lui ſervent auſſi d'extenſeurs.

PATURONS (des poireaux aux). Les poireaux qu'on voit aux paturons, ſemblent être d'une autre eſpece que ceux qui naiſſent ſur les autres parties du corps. Ils viennent ordinairement à la ſuite des eaux, & ils rendent continuellement une ſéroſité âcre, d'une odeur très-déſagréable.

Ils ne ſont pas ronds à leurs extrêmités comme les autres eſpeces ; mais ils ſe diviſent en pluſieurs branches ou filets, en forme de chou-fleur ; leur nombre eſt ordinairement très-grand, ils font quelquefois le tour du boulet.

Dès qu'ils commencent à pouſſer, il faut couper le poil

le plus près de la peau qu'il est possible, & ensuite les poireaux eux-mêmes tout près de la peau, couvrir la plaie avec des étoupes trempées dans du vinaigre, pour premier appareil. Le lendemain, il est à propos d'y appliquer du verd-de-gris, mêlé avec le vinaigre, de réitérer ce pansement deux fois par jour, de promener le cheval, & de continuer jusqu'à parfaite guérison.

PAUME, vieille expression dont on se servoit autrefois pour signifier la mesure ou taille d'un cheval : on dit maintenant pouce, deux, trois pouces, &c.

PAUPIERES, (les) sont, comme tout le monde sçait, ces deux portions de peau, qui forment un contour ovalaire, dessous lequel sont placés les yeux. On distingue une paupiere supérieure & une inférieure : elles s'entr-ouvrent presque au bas de l'œil, & au niveau de la paupiere inférieure, dont s'écarte la supérieure. Les paupieres, principalement la supérieure, doit être toujours élevée & repliée sur elle-même, & laisser à découvert le globe de l'œil ; ce qui fait dire d'un cheval, qu'il a l'œil fier. Lorsqu'au contraire la paupiere est trop marquée, on dit : ce cheval a l'air mol. Ce défaut s'observe ordinairement dans les vieux chevaux : cependant, il en est de cette partie comme des salieres ; la défectuosité peut venir d'un vice de conformation : les bords de chaque paupiere sont garnis de poils nommés cils, dont l'usage est de garantir en partie des ordures qui pourroient tomber dans l'œil. Leur usage est encore de briser les rayons de lumiere qui pourroient affecter l'œil trop vivement.

Le grand angle, est la réunion des deux paupieres vers le nez ; le petit angle est opposé à celui-ci.

Le mouvement des paupieres se fait par le moyen de quatre muscles : le principal est appellé orbiculaire ; les autres sont deux propres à la paupiere supérieure, & un à la paupiere inférieure : les deux premiers sont les releveurs de la paupiere supérieure : le troisieme, est l'abaisseur de la paupiere inférieure.

1°. L'orbiculaire est dans toute la circonférence de l'orbite ; il est charnu, beaucoup plus large dans sa partie supérieure que dans l'inférieure, & va se terminer par un tendon assez fort, à l'apophyse angulaire ; ce muscle est adhérent à la peau, & en se contractant oblige les paupieres à se contracter.

2°. Les releveurs de la paupiere supérieure, sont l'externe & l'interne,

Le premier est situé au dessus du grand angle de l'œil ; il

il a ſon attache à deux travers de doigts, environ, au deſſus de l'orbite, & vient ſe terminer au bord orbiculaire de la paupiere ſupérieure : quelques-unes de ſes fibres s'entre-croiſent, & vont juſqu'au cil de la paupiere.

L'interne eſt plus long ; il a ſon attache dans le fond de l'orbite, à l'os ſphœnoïde, proche ſon corps, il monte le long de cette cavité, & enſuite forme une large aponévroſe au bord de la paupiere ſupérieure.

3°. L'abaiſſeur de la paupiere inférieure a ſon attache au deſſus du muſcle maſſeter, & va enſuite ſe terminer au bord de la paupiere inférieure : ce muſcle eſt mieux marqué dans certains chevaux que dans d'autres.

PAUPIERES (de l'enflure des). Pluſieurs cauſes peuvent donner naiſſance à l'enflure des paupieres ; les coups reçus, la piquûre des inſectes, le frottement contre le ratelier ou la mangeoire, &c.

Elle peut encore provenir d'une cauſe interne, d'un vice des humeurs, d'un défaut de reſſort dans les vaiſſeaux, des tumeurs, du phlegmon, de l'inflammation, de l'éréſipelle ; de l'œdeme & du skirrhe.

Si la tumeur eſt produite par l'inflammation, il faut avoir recours aux remedes généraux de l'inflammation, & appliquer les cataplaſmes émoliens, faits avec la mauve, le bouillon blanc, &c. (1) Si elle dégénere en abſcès, on la traitera avec les remedes qui y conviennent, & l'on fera en ſorte de ne pas enduire trop les tentes de médicamens, de peur qu'il n'en tombe ſur le globe de l'œil. Quand la tumeur perce en dedans des paupieres, on aura attention de ne rien

---

(1) M. Vitet, toujours deſtructeur des principes, nous dit que des étoupes trempées dans une ſolution de ſel de Saturne, à la doſe d'une once, ſur une livre & demie d'eau, (ce qui fait trois demi-ſeptiers) diſſipent ſouvent l'inflammation, ſans avoir recours à d'autres remedes, pourvu que l'on ait enlevé avec un eſpece de cureoreille, les corps hétérogenes ſuppoſé que l'inflammation provînt de ce principe, il me ſemble qu'il ſeroit bien plus court d'enlever ces prétendus corps hétérogenes puiſqu'il nous dit dans un autre endroit, que la membrane clignotante ne ſauroit ſouffrir de corps étrangers ; il me ſemble, dis-je, que cela ſeroit bien plus court, & que par-là on pourroit ſe diſpenſer de baſſiner l'œil avec l'aſtringent le plus fort ; & qui, donné à cette doſe, eſt capable de perdre l'œil de l'animal : & ſi l'inflammation ne ſe diſſipe, notre médecin conſeille d'appliquer un cataplaſme de mie de pain : je le demande, quelle conſéquence ! L'on pourroit, à la vérité, employer le remede ci-deſſus mieux doſé ; mais cet hippiatre finit par où il faut commencer, & telle eſt, en général, ſa doctrine dans la cure des maladies.

mettre dans la plaie ; il ſuffira de la baſſiner, & d'y appliquer des compreſſes trempées avec du vin miellé, que l'on contiendra par le bandage en huit de chifre. lorſque la tumeur participe de l'éréſipelle, ce que l'on voit arriver quelquefois, les ſignes qui l'indiquent ſont le gonflement des paupieres & des ſalieres, l'enflure des joues ; à quoi il faut joindre les ſymptomes de l'éréſipelle. Le traitement ſe borne à l'uſage des fomentations faites avec les décoctions émollientes ; au bout de quelques jours, on y ajoutera de l'eau-de-vie.

Si la tumeur eſt œdémateuſe, il faut y appliquer des compreſſes trempées dans des décoctions faites avec la cammomille, l'abſynthe, les fleurs de ſureau, l'eau-de-vie camphrée. On peut encore ſe ſervir de romarin, de ſauge & de thym.

Enfin, quand la tumeur eſt ſkirrheuſe, & qu'elle ne s'abſcede pas, il faut ſimplement l'ouvrir avec le biſtouri, & appliquer deſſus la pierre à cautere, la traiter enſuite comme un ulcere ordinaire.

PAUPIERES (jonction des). La jonction des paupieres arrive, ſoit par l'abondance des larmes produites par quelques corps, ou par l'épaiſſiſſement de la chaſſie, cette humeur blanchâtre, épaiſſe, quelquefois jaunâtre, que l'on voit couler du grand angle des yeux ; auſſi cette jonction ne ſe rencontre-t-elle que vers le grand angle des yeux. Il eſt rare que les paupieres ſe joignent entiérement, ſans pouvoir ſe ſéparer, il ſuffira de les baſſiner ſouvent avec de l'eau tiede.

PAUPIERES (relâchement des). La paupiere ſupérieure peut être relâchée par quelques coups, ou par quelque frottement, &c. ou par une paralyſie. Si le relâchement vient de cauſes extérieures, il faut employer les puiſſans réſolutifs. Si, au contraire, il provient de paralyſie, on doit couper de la paupiere, en ſorte que l'on voye la pupille, & que les rayons de lumiere puiſſent y pénétrer. L'opération faite, on appliquera des compreſſes de vin miellé, & la plaie guérit aiſément. Il faut éviter de toucher les angles dans la ſection, & s'en écarter le plus qu'on pourra.

La même maladie arrive à cette portion triangulaire cartilagineuſe, que nous appellons onglée. Le remede le plus efficace eſt de la couper ; car j'ai vu ſouvent, & particuliérement dans la maladie de cerf, l'onglée recouvrir totalement la cornée tranſparente, allant d'un angle à un autre, & priver le cheval entiérement de la vue, même après l'érétiſme du muſcle rétracteur.

PAYS, un cheval de pays, eſt un cheval provenant de

pere & de mere du même pays : on dit qu'un cheval n'eſt bon qu'à aller par pays quand il n'a pas grande reſſource, mais qu'il marche commodement.

PEAU (de la). Le cheval eſt revêtu généralement de deux membranes appellées tégumens : ce ſont la peau & la membrane adipeuſe ou graiſſeuſe.

La peau eſt un composé de fibres cellulaires, qui en font la baſe, de vaſculaires & de nerveuſes, il s'en trouve de même de tendineuſes & de membraneuſes, dans certains endroits. Ces fibres ſont étroitement liées & unies enſemble; ce qui leur donne une conſiſtance ferme & dure. Il eſt aiſé d'obſerver la compoſition de la peau dans le cuir corroyé; & beaucoup mieux dans celui qui, après avoir été corroyé, eſt reſté long-temps en macération, puis a été expoſé aux injures de l'air. C'eſt à cette union ſi ſerrée de ſes fibres que la peau doit ſon élaſticité ; elle eſt plus épaiſſe dans certains endroits que dans d'autres ; elle eſt très-épaiſſe au toupet, au deſſous de la criniere, à la queue, au genou, à la pointe du jarret, aux environs du fanon, &c. Elle l'eſt moins au dos, aux feſſes, ſur les côtés, les épaules, & aux avant-bras ; elle l'eſt moins encore au plat des cuiſſes, aux mammelles, & au fourreau : elle devient très-fine à l'intérieur des levres, aux yeux, aux oreilles, à l'anus, au vagin dans les jumens ; la peau eſt percée, non-ſeulement dans les parties que nous venons de nommer, mais dans toute ſon étendue, de petits trous auxquels vont aboutir les vaiſſeaux ſudoriferes ; dénuée de poils, elle eſt griſâtre ; elle eſt rouge à la bouche, &c, elle a une très-grande ſenſibilité, à raiſon du nombre conſidérable de nerfs qui viennent s'y terminer ; mais elle n'eſt point la même par-tout. Les endroits où elle eſt plus mince, ſont les plus ſenſibles. La peau eſt encore percée de pluſieurs petits trous pour le paſſage des poils & des crins & pour celui de la matiere de la tranſpiration : elle ſert encore, pour ainſi dire, de doigts à l'animal en certains endroits, avec leſquels il chaſſe les mouches qui viennent le piquer. Les mouvemens de la peau ſe font particuliérement ſur les côtés de devant en arriere, deſſus les épaules, bras & avant-bras, de haut en bas; dans des ſens différens ſur la face, aux levres, au nez, aux paupieres, à l'anus ; au vagin, &c.

La peau dans toute ſon étendue eſt recouverte d'une pellicule que l'on nomme épiderme. Cet épiderme (ou ſur-peau) eſt blanchâtre ou d'un blanc ſale ; très-mince dans certains endroits, & plus épaiſſe dans tous ceux où la peau

l'eſt elle-même. L'épiderme n'eſt autre choſe qu'une expanſion des vaiſſeaux de la tranſpiration ; il n'eſt pas bien ſenſible dans l'animal vivant ; mais on le diſtingue clairement dans les légeres brûlure, ou après la macération : on le voit encore tous les jours s'enlever de deſſus la peau, lorſqu'on y a appliqué des ſubſtances graſſes & huileuſes ; méthode mauvaiſe qui, malheureuſement eſt encore aujourd'hui ſuivie par nombre de maréchaux, leſquels ignorent ſans doute que les corps gras en général bouchent les pores de la tranſpiration, que les excrétions ne ſe faiſant pas, la jambe ou la partie malade doit augmenter de volume plutôt que diminuer. La ſur-peau eſt inſenſible ; elle paroît être une ſubſtance huileuſe, produite par les différentes humeurs de la tranſpiration, laquelle tombe à fur & meſure : en la conſidérant de près, on la voit percée d'une très-grande quantité de trous par où paſſent les poils ; l'uſage de l'épiderme eſt, premiérement, de préſerver le derme, ou la peau, des impreſſions déſagréables qu'elle éprouve, lorſque cet épiderme a été enlevé ; & par conſéquent de modifier le ſens du toucher.

La membrane adipeuſe n'eſt autre choſe que le tiſſu cellulaire dont on a parlé ailleurs ; & qui par les différens entrelaſſemens des fibres plus ou moins courtes, forme des cellules dans leſquelles vient s'épancher la graiſſe.

PEAUSSIERS (muſcles). Sous le nom de muſcles peauſſiers, on pourroit comprendre toute portion charnue qui va s'unir intimement à la peau, & qui la fait remuer ; tels ſont les muſcles des paupieres, des levres, de l'anus, du vagin, &c. Mais il n'eſt ici queſtion que de ceux qui ſont répandus ſur l'habitude du corps du cheval, ou de la peau proprement dite.

La peau eſt mue par le moyen de huit muſcles ; quatre de chaque côté ; ſavoir, un qui recouvre les côtés & le bas-ventre, & que j'appellerai grand peauſſier, c'eſt le plus conſidérable ; le deuxieme, qui s'étend depuis le garot juſqu'au canon, qui eſt le moyen peauſſier ou peauſſier brachial ; le troiſieme, qui s'étend depuis l'épine de l'omoplate juſqu'à la tête, qui eſt le peauſſier cervical ; le quatrieme, qui recouvre entiérement une des côtes de la face, que je nommerai peauſſier zygomatique.

Le grand peauſſier eſt un muſcle très-large, aſſez mince dans certains endroits, & épais dans d'autres ; il eſt charnu latéralement & inférieureurement, aponévrotique ſupérienrement & poſtérieurement : ſes attaches ſont tantôt fixes, tan-

tôt mobiles; son attache antérieure est composée de deux feuillets, l'un qui se confond avec le second muscle cutané, & l'autre, qui est interne, va s'attacher à la partie supérieure & interne de l'humerus, au dessous de son col; ensuite ces deux feuillets montent & se réunissent ensemble par des fibres charnues qui s'éparpillent en divergeant sur toute l'étendue des côtes. La partie superieure devient aponévrotique, monte tout le long du ligament épineux dorsal, & se termine dans la peau en cet endroit; la partie inférieure forme très-peu d'aponévrose; la partie postérieure se réunit en un petit paquet vers le flanc, à la duplicature de la peau, entre la cuisse & le corps, & va fournir à la rotule une enveloppe large qui entoure la jambe depuis son articulation jusqu'au jarret; ensuite cette envelope se réunit en un seul paquet, & va se confondre avec le tendon extenseur de l'os du pied. L'action de ce muscle est de tirer la peau vers l'épaule, quand les mouches ou quelques corps étrangers s'arrêtent dans cet endroit; il sert encore à la tirer du côté des flancs lorsqu'elle est irritée de l'un ou de l'autre côté; ce qui prouve que ses attaches sont tantôt fixes, tantôt mobiles.

Le second muscle est celui qui s'étend sur toute l'épaule & le bras, & s'attache d'une maniere fixe au dessous du ligament cervical, vers le garot, par une aponévrose qui devient ensuite charnue, & dont les fibres perpendiculaires se réunissent vers l'articulation du bras avec l'avant-bras, pour former une autre aponévrose qui enveloppe cette derniere partie & va se terminer à la peau vers le canon; son usage indiqué par la direction de ses fibres, est de tenir la peau de bas en haut; & quelquefois en bas, lorsqu'elle est irritée par le bas.

Le troisieme muscle est celui qui recouvre l'encolure: il s'étend tout le long du bord antérieur du muscle précedent, en devant de l'omoplate, ensuite il monte en suivant l'encolure jusqu'à l'occipital, & va se terminer le long du ligament cervical, se confondant avec la peau; quelquefois ses fibres ne sont pas bien marquées; pour lors ce n'est qu'une aponévrose qui est la continuation de ce dernier, mais dont la fonction est la même; quelquefois ce sont des fibres charnues, qu'il ne faut pas confondre avec le trapeze antérieur, qui est un muscle propre à l'épaule.

Le quatrieme muscle est celui qui prend son origine d'un côté de la crête zygomatique de la partie supérieure des os du nez; il descend ensuite le long du muscle masseter, se

replie deſſous l'angle de la mâchoire, & va ſe terminer dans la peau. Son uſage eſt de tirer la peau en enhaut.

PEAUSSIER ZYGOMATIQUE (muſcle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER CERVICAL (muſcle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER BRACHIAL (muſcle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER (muſcle grand). *Voyez* Peau.

PEC, vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois, & dont quelques-uns ſe ſervent encore aujourd'hui pour ſignifier un mauvais cheval.

PECQUET, eſt le nom d'un auteur qui le premier découvrit le réſervoir du chyle, d'où lui eſt reſté celui de Pecquet; cependant il eſt à remarquer que ce réſervoir n'eſt que le commencement du canal thorachique, & ne différe preſque en rien du canal qui eſt un peu conique, en le prenant d'arriere en avant, & dont la baſe doit être néceſſairement plus large que la pointe, ce qui lui a fait donner improprement le nom de réſervoir; c'eſt dans ce prétendu réſervoir où vont aboutir une grande quantité de vaiſſeaux laités du ſecond rang.

PECQUET, (reſervoir de). *Voyez* Digeſtion.

PECTINEUS (muſcle). *Voyez* Cuiſſe.

PECTORAL, RALE, poitrine, qui appartient à la poitrine.

PECTORAL (muſcle grand). *Voyez* Bras.

PECTORAL (muſcle large). *Voyez* Bras.

PECTORAL (muſcle petit). *Voyez* Épaule.

PÉDICULAIRES, maladie pédiculaire. *Voyez* Poux.

PÉDONCULE, petit corps arrondi qui ſe trouve dans le cerveau & le cervelet.

PEIGNE DE CORNE, inſtrument de palefrenier pour peigner les crins de la queue du cheval.

PEIGNE. *Voyez* Grappe.

PELOTTE, marque blanche qu'ont au front certains chevaux, on la nomme encore étoile.

PELLE, inſtrument de palefrenier, pour ôter le fumier.

PELLICULE, petite peau, petite membrane que l'on apperçoit ſur un ulcere.

PENNIFORME, qui reſſemble à une plume: on appelle muſcles penniformes ceux qui en ont la figure par la direction de leurs fibres.

PERFORÉ, nom que l'on donne à des tendons percés ou ſéparés dans une de leurs parties, & qui laiſſent paſſer d'autres tendons.

PERFORANT, se dit d'un tendon qui passe à travers d'un tendon perforé.

PERONÉ (os). *Voyez* Jambe.

PERONIER, qui a rapport au péroné.

PÉRICARDE (le) est un sac membraneux qui enveloppe le cœur. Il a son attache aux principaux vaisseaux du cœur, tels qu'à l'artere-aorte & à la veine-cave, proche les oreillettes. Il se porte ensuite en bas, pour se terminer au sternum, où il va s'adhérer vers la cinquieme, sixieme & septieme des vraies côtes. Le péricarde est un tissu de fibres serrées, rangées en tous sens. Il est lisse & poli dans ses deux faces, principalement dans celle qui regarde le cœur ; il suit à peu près ce viscere pour la forme, & est plus large supérieurement qu'inférieurement. La portion inférieure est applatie sur les côtes, de façon que ce sac est un peu plus long que large. En ouvrant le péricarde, on y trouve plus ou moins d'eau, laquelle sert à faciliter le mouvement du cœur contre les parois de ce sac ; la couleur de cette eau est jaunâtre, d'un rouge pâle & quelquefois foncé ; mais on ne remarque cette derniere couleur que dans le cas de maladie inflammatoire ; pour lors il n'y a dans le péricarde que peu de sérosité ; mais elle est fort épaisse & comme sanguinolente, ce qui paroît être l'effet ou la suite des fréquentes convulsions du cœur ; le défaut de secrétion de cette liqueur peut occasionner des irritations à ce viscere qui, pour lors se contractant plus souvent, doit exciter de la raréfaction dans le sang, d'où s'ensuivra bientôt l'inflammation dans une ou plusieurs parties de l'économie animale. Le contraire arrive quand cette secrétion arrive abondamment, comme je l'ai remarqué plusieurs fois ; l'eau, dont le péricarde est trop plein, relâche les fibres du cœur, lui ôte son action, en diminue les vibrations qui deviennent lentes, foibles, & peu sensibles ; les chevaux alors ont pour l'ordinaire l'habitude du corps froide ; j'en ai ouvert plusieurs dans ce cas, chez lesquels j'ai toujours trouvé beaucoup d'eau froide dans le péricarde & les fibres du cœur étoient beaucoup plus blanchâtres qu'elles ne le sont ordinairement. Je pense que cette eau est produite par les vaisseaux coronaires du cœur, ou, pour mieux dire, par les vaisseaux lymphatiques de la substance du cœur ; je ne crois point qu'elle vienne de ces petits trous que l'on a remarqué dans la substance du péricarde. J'ai fait assommer des chevaux & les ai ouverts, tandis que la circulation se faisoit encore. J'ai fendu le péricarde dans toute sa longueur, j'en ai épanché l'eau, & un instant après il y en avoit pres-

qu'autant : j'ai fait plus encore, j'ai enlevé un des côtés du péricarde, & j'ai vu l'eau sortir d'entre de petits faisceaux musculeux, & cette eau ne cesser de s'écouler qu'avec le mouvement du cœur. L'usage du péricarde est non-seulement de contenir cette sérosité mais d'empêcher que rien d'étranger ne gêne les fonctions du cœur.

PÉRICARDIN, INE, qui appartient au péricarde; il y a des arteres, des nerfs & des veines péricardins.

PÉRICHONDRE, mot grec dont on se sert pour désigner la membrane qui revêt les cartilages,

PÉRIDESME, est la membrane qui recouvre immédiatement les ligamens.

PÉRISTALTIQUE, mot qui signifie resserrer, contracter : ce mot se donne au mouvement vermiculaire des intestins, mouvement que l'on apperçoit dans un cheval nouvellement tué.

PÉRISTAPHILIN, (muscle). *Voyez* Pharynx.

PÉRICRANE, membrane qui recouvre le crâne, & qui, à bien dire, est le même que le périoste quant à sa texture & à son usage.

PÉRIOSTE. Les os en général sont recouverts dans presque toute leur étendue, d'une membrane blanchâtre très-forte, & d'un tissu très-serré qui s'insere dans toute leur substance. Cette membrane, que l'on appelle périoste, paroit lisse, polie sur la face qui couvre les os; c'est un tissu de fibres rangées en différens sens, & par conséquent formé de plusieurs plans de fibres. Celui qui revêt immédiatement l'os, paroît posé parallelement aux fibres de l'os. Le périoste est composé de l'expansion des fibres tendineuses, nerveuses, & principalement ligamenteuses. On y découvre, par les injections fines, une très-grande quantité de vaisseaux sanguins. Quant à la distribution des nerfs, on s'apperçoit aisément de leur existence par la grande sensibilité de cette membrane dans les coups ou les tumeurs qui lui arrivent.

Le périoste s'enleve aisément sur le corps des os longs, & très-difficilement à leurs extrêmités. Il manque dans les endroits où se terminent les tendons & les ligamens; ceux-ci s'inserent & s'incorporent dans l'os. Cette membrane recouvre la surface externe des os; elle accompagne même les vaisseaux des os, en pénetre les cavités & va ensuite tapisser leurs surfaces internes; elle sert en outre, à la substance médullaire, de membrane commune, qui est très-fine intérieurement. On y découvre une très-grande quantité de vaisseaux sanguins, &c.

Le périoste n'a point par-tout la même épaisseur ; elle est plus considérable, en général, dans les extrêmités des os, principalement chez les jeunes poulains, ainsi qu'aux environs des endroits où viennent s'insérer les tendons.

Les os du crâne sont également revêtus d'une membrane qui ne porte plus le nom de périoste : les anatomistes ont jugé à propos de l'appeller péricrâne, comme ils ont appellé périchondre, celle qui s'étend sur les cartilages, & péridesme, celle qui recouvre les ligamens.

Le périoste est destiné à servir d'enveloppe aux os, & de soutien aux vaisseaux qui y rampent ; il paroît encore que c'est lui qui augmente insensiblement le volume des os, & qui en fournit les couches ou lames qui les composent.

PÉRIPNEUMONIE (la), est à peu près dans le cheval, la même maladie que la pulmonie, & se traite de même. *Voyez* ce mot.

PÉRITOINE. Tous les visceres du bas-ventre sont enveloppés, plus ou moins, par une membrane très-forte, lisse & polie, qui tapisse elle-même cette grande cavité ; on la nomme péritoine ; on l'apperçoit dès qu'on a enlevé les muscles abdominaux. La face externe, celle qui regarde les muscles abdominaux, est inégale & cellulaire. Je serois fort porté à croire que cette membrane est la réunion générale du tissu cellulaire. L'interne est lisse, polie & percée, dans presque toute son étendue, de petits trous qui laissent échapper une sérosité lymphatique, dont l'usage est d'humecter la surface des visceres, de peur qu'ils ne viennent à s'user ; ce qui occasionneroit beaucoup de douleur. Ces ouvertures sont assez sensibles dans les hydropisies du bas-ventre.

PERTE-DE-SANG. *Voyez* Hémorrhagie.

Le péritoine en général, par ses différentes duplicatures sert de soutien à presque tous les visceres du bas-ventre, tels qu'au foie, aux intestins, aux reins, &c.

PESANT, cheval pesant est celui qui marche grossiérement, & court sans aucune légereté.

PÉSER à la main, se dit du cheval qui n'ayant point de sensibilité dans la bouche, s'appuie sur le mords, de façon que le bras du cavalier en est fatigué.

PESADE (la) comme nous l'avons déjà définie, est un air dans lequel le cheval leve le devant fort haut & dans une place, tenant les pieds de derriere fermes à terre sans les avancer ni les remuer. Ce n'est point, à proprement parler, un air relevé que la pesade, puisque le derriere n'accompagné

point le devant, comme dans les autres airs, & ne se détachent point de terre : mais comme on se sert de cette leçon pour apprendre à un cheval à lever légérement le devant, à plier le bras de bonne grace, & à s'affermir sur les hanches, pour le préparer à sauter avec plus de liberté, on le met à la tête de tous les airs relevés, comme en étant le fondement & la premiere regle. On se sert encore de la pesade pour corriger le défaut de ceux qui dans les airs de mézair & de courbette, battent la poussiere en maniant trop près de terre & en brouillant leur air avec les jambes de devant : c'est aussi pour cela qu'à la fin d'un droit de courbettes, on a coutume de faire la derniere haute du devant & dans une place, ce qui n'est autre chose qu'une pésade, ce que l'on fait non-seulement pour la grace de l'arrêt, mais encore pour entretenir la légéreté du devant.

Il ne faut pas confondre la pesade avec le contre-temps que font les chevaux qui se cabrent, quoique ceux-ci levent aussi le devant fort haut, & qu'ils demeurent le derriere à terre : la différence en est bien grande, car dans l'action que fait le cheval, lorsqu'il leve à la pesade, il doit être dans la main & plier les hanches & les jarrets sous lui, ce qui l'empêche de lever le devant plus haut qu'il ne doit ; & dans la pointe que fait un cheval qui se cabre, il est étendu roide sur les jarrets hors de la main, & en danger de se renverser.

Il ne faut point faire faire des pesades à un cheval qu'il ne soit souple d'épaules, obéissant à la main & aux jambes, & confirmé au piaffer ; lorsqu'il en est à ce point d'obéissance, on l'anime, de la chambriere, dans les piliers en le touchant légérement de la gaule sur les jambes de devant, dans le temps qu'il donne dans les cordes, & qu'il avance les hanches sous lui ; pour peu qu'il s'éleve, il faut l'arrêter & le flatter ; & à mesure qu'il obéira, on le touchera plus vivement, afin qu'il leve plus haut le devant. Comme dans tous les airs relevés, un cheval doit plier les bras de maniere que les pieds se retroussent presque jusqu'au coude, (ce qui lui donne beaucoup de grace) il faut corriger la vilaine action de ceux qui, au lieu de plier les genoux, allongent les jambes en avant, en croisant les pieds l'un par dessus l'autre : ce défaut qu'on appelle jouer de l'épinette, est aisé à corriger en le châtiant de la gaule ou du fouet, & en appliquant le coup fort sur le genou & sur les boulets. Un autre défaut, c'est lorsqu'un cheval se leve de lui-même, sans qu'on le lui demande, le châtiment pour ceux-ci, est de les

faire ruer, c'eſt ainſi qu'on corrige un défaut par ſon contraire, & pour éviter qu'il ne continue dans ce déſordre, il faut toujours commencer chaque repriſe par le piaffer, lui demander enſuite quelques peſades & finir par le piaffer. Cette variété de leçons rendra un cheval attentif à ſuivre la volonté du cavalier.

Lorſqu'il obéira facilement dans les piliers, à l'air des peſades, il faut enſuite le monter, & en le paſſageant en liberté lui en demander une ou deux dans une place ſans qu'il ſe traverſe, & après la derniere, marcher deux ou trois pas en avant. Si en retombant des pieds de devant à terre, il s'appuie ou tire à la main, il faut le reculer, lever enſuite une peſade, & le careſſer s'il obéit. Si, au contraire, il ſe retient & s'accule, au lieu de lever le devant, on doit le chaſſer en avant, & lorſqu'il prend bien les jambes, marquer un arrêt ſuivi d'une peſade, en ſe contentant de peu; car comme les chevaux les plus ſages marquent toujours quelque ſentiment d'école, lorſqu'on commence à les mettre aux airs relevés, il ne faut pas tirer d'eux autant de temps de leur air, qu'ils pourroient en ſoutenir, parce qu'il arriveroit qu'ils s'endurciroient, perdroient l'habitude de tourner facilement, & même ſe ſerviroient de leur air pour ſe défendre, en ſe levant lorſqu'on ne le leur demande pas: ainſi on doit dans les commencemens les ménager beaucoup, & prendre garde qu'ils ne tombent dans aucun de ces vices, qui pourroient les rendre rétifs. E. C. D.

PESTILENTIELLE, qui approche de la peſte, de la putridité, de la contagion.

PÉTARADE, RUADE, mouvement que fait le cheval en liberté, cela s'entend auſſi des pets réitérés.

PETIT-PIED, (l'os du), expreſſion, défectueuſe & peu juſte, employée par nombre d'auteurs pour ſignifier l'os du pied. Comme il n'y a point de grand pied & de petit pied, c'eſt donner lieu à de fauſſes idées, ni s'exprimer très-improprement, qu'appeller l'os du pied, os du petit pied.

PETREUX, qui tient de la pierre, eſt le même que pierreux.

PEUREUX, cheval peureux. *Voyez* Ombrageux.

PHARYNGE, qui appartient au pharynx.

PHARYNX (du) & du voile palatin. Le pharynx eſt le conduit qui s'étend depuis les os ptérygoïdiens, juſqu'au corps de la fourchette de l'os hyoïde; depuis le corps ſphœnoïde, juſqu'à l'entrée de l'œſophage. Ce conduit eſt un compoſé de pluſieurs muſcles, dont on a fait une diſtinction pour le voile palatin, ou la cloiſon du palais, impro-

prement nommée, puisqu'elle n'est point distincte ni séparée du pharynx qui ressemble à une espece de boyau, dont la partie antérieure est fendue vers sa base, afin de donner passage aux alimens, pour aller dans l'œsophage. Cependant, pour ne point nous écarter des auteurs, nous admettrons des muscles, propres à élever cette partie antérieure du pharynx, que l'on appelle voile palatin, ou cloison du palais.

Le mouvement du pharynx s'opere par le moyen de dix-sept muscles, qui sont huit pairs, le ptérygo-pharyngien, le pharyngien, l'hyo-pharyngien postérieur, l'hyo-pharyngien latéral, l'hyo-pharyngien inférieur, le thyro-pharyngien, le crico-pharyngien, l'aryténo-pharyngien, & un impair l'œsopharyngien.

1°. Le ptérygo-pharyngien a son attache tout le long du corps de l'os ptérygoïde, par des fibres charnues : ce muscle descend tout du long sur les côtes, & vient se terminer à la partie interne de la fourchette de l'os hyoïde. Sa fonction est de relever le pharynx dans sa partie supérieure.

2°. Le pharyngien a son attache derriere le précédent, & vient se terminer à la partie supérieure & postérieure du pharynx. Il sert à relever le pharynx, en le portant un peu en haut.

3°. L'hyo-pharyngien postérieur a son attache à la face interne de la grande branche de l'os hyoïde, un peu au dessous de son angle arrondi. Ce muscle descend pour se terminer à la partie postérieure du pharynx. L'usage de ce muscle est de retirer en arriere & de dilater le pharynx.

4°. L'hyo-pharyngien latéral a son attache à la fourchette de l'os hyoïde, & à une de ses branches ; ce muscle se porte en haut pour se terminer postérieurement au dessous du précédent. Sa fonction est de relever le pharynx.

5°. L'hyo-pharyngien inférieur a son attache à la partie inférieure des grandes branches de l'os hyoïde, dans la face interne ; ensuite il va se terminer au dessous du précédent. Il sert à dilater le pharynx.

6°. Le thyro-pharyngien a son attache en devant du cartilage thyroïde, au dessous du muscle hyo-thyroïdien, & au dessus du thyro-cricoïdien, pour aller ensuite se terminer à la partie postérieure du pharynx.

7°. Le crico-pharyngien a son attache en devant du cartilage cricoïde, & va se terminer au dessous du précédent. L'usage de ces deux muscles est de diminuer le pharynx.

8°. L'aryteno-pharyngien a ſon attache à la partie inférieure du cartilage aryténoïde, & ſe portant de haut en bas, il va ſe terminer aux muſcles œſophagiens. Ces muſcles ne ſont pas toujours bien ſenſibles dans tous les chevaux.

9°. Le muſcle œſophagien a ſon attache à la partie inférieure du pharynx, & s'étend tout le long de la trauchée-artere. C'eſt un amas de fibres charnues.

PALAIS (le voile du). On a donné le nom de voile du palais à cette membrane aponévrotique, revêtue par la peau du palais, en dedans de la bouche, & par la continuation de la membrane pituitaire, à côté des foſſes naſales ; il s'étend depuis le bord ſupérieur des os palatins, juſqu'à la baſe de la langue, & va ſe terminer de l'autre part aux branches de la fourchette de l'os hyoïde.

Le voile palatin eſt élevé, abaiſſé & porté en dedans du pharynx, par le moyen de trois muſcles de chaque côté qui ſont le ſtylo-palatin, le periſtaphylin, & le vélo-palatin.

1°. Le ſtylo-palatin a ſon attache par un tendon à l'apophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, & s'attache par des fibres charnues à côté du corps de l'os ſphénoïde ; puis il dégénere en un tendon applati, qui paſſe par une poulie, en partie formée par l'os ptérygoïde, en partie par un petit ligament ; ce tendon s'élargit enſuite, & vient enfin concourir à former le vélo-palatin : ſon uſage eſt de lever le voile du palais, pour facilliter le paſſage des alimens, & la tranſpiration par la bouche.

2°. Le périſtaphylin a ſon attache au deſſous du précédent ; il concourt à former, par une de ſes faces, le conduit de la trompe d'Euſtachius : enſuite, après avoir paſſé par deſſous le ptérygo-pharyngien, il vient ſe porter en avant de la cloiſon du palais, & ſe confondre avec le velo-palatin. Ce muſcle ſert à jeter la cloiſon du palais en arriere, pour faciliter le mouvement de la reſpiration par la bouche, ce qui arrive quand l'épiglotte ſe porte en avant de ce voile.

3°. Le vélo-palatin n'a point d'attache fixe ; c'eſt un corps charnu, qui s'étend depuis le bord inférieur de la cloiſon, ſe porte en enhaut pour aller former la membrane aponévrotique, & va ſe terminer au bord ſupérieur des os palatins, en ſe confondant avec les fibres du ſtylo-palatin dont nous avons parlé. Quoique ce muſcle n'ait pas d'attache fixe intérieurement, il a néanmoins quelques portions de ſes fi-

bres charnues, adhérentes à la partie supérieure du cartilage thyroïde. L'usage de ce muscle est d'abaisser le voile palatin, pour faciliter le mouvement de respiration par les narines.

PHARYNGIENS (muscles). *Voyez* Pharynx.

PHIMOSIS ET PARAPHIMOSIS. Le phimosis est un retrécissement du fourreau, capable d'empêcher le cheval de tirer sa verge pour pisser. Le paraphimosis est un allongement du membre avec étranglement du fourreau, qui ne permet pas à la verge de se retirer.

Les causes du phimosis sont, l'âcreté & le séjour de l'humeur sébacée, des ulceres farcineux & d'une nature vérolique qui se trouvent dans le fourreau, &c.

Il est à propos, dans les premiers temps de cette maladie, d'employer les décoctions émollientes donton bassine souvent le fourreau mais ces lotions sont insuffisantes, surtout quand il y a des ulceres; on est alors obligé de débrider le fourreau: on commence par jeter le cheval par terre, & on lui prend une jambe de derriere, comme si on vouloit le châtrer. Cette opération se pratique presque dans sa partie inférieure, à côté du raphé: si cette incision étoit faite latéralement, on formeroit une bande de peau difficile à guérir, & qui d'ailleurs seroit toujours pendante. L'opération achevée, il faut prendre une brosse rude, en frotter tous les ulçeres, jusqu'à les rendre sanglans: après quoi, on les lave avec une eau stiptique & caustique, telle que la dissolution de vitriol, l'eau de rabel, ou l'eau de chaux seconde, qui ne sera cependant pas fort éteinte. La dissolution de vitriol est ce qui convient le mieux. Les ulceres ayant été bassinés, il n'est plus question que de laisser établir la suppuration; dès qu'elle l'est, la seule chose qui reste à faire, est de laver la plaie avec de l'eau d'Alibour; mais si le cheval est difficile, on emplit une séringue avec laquelle on injecte de loin la plaie qui est à découvert. La suppuration étant une fois bien établie, le cheval guérit promptement. Je ne conseille point d'appareil, parce qu'on ne sauroit le contenir. Parmi plusieurs opérations de cette espece que je pourrois rapporter, je ne citerai que celle-ci, qui fut faite à l'hôtel de Soubise, sur un cheval d'un fermier des environs de Paris, nommé Charlemagne. L'animal avoit un phimosis depuis cinq mois & plus. Les chancres qui rongeoient le fourreau, l'avoient tellement retréci, que le gland ne pouvoit sortir au dehors: en le traitant, comme je l'ai dit, il fut radicalement guéri.

Le paraphimosis vient quelquefois des causes internes d'un

vice connu ou inconnu, ou de ce que l'on aura mis quelque chose dans le fourreau pour exciter un cheval à pisser, tel que du poivre-long, de la pyréthre, ou autre substance irritante; mais cet accident arrive le plus souvent au cheval pour avoir voulu saillir une jument bouclée, ou monter sur un autre cheval, ce que j'ai vu arriver plusieurs fois. Dans ce cas la verge est allongée d'un demi-pied, sans que les corps caverneux soient engorgés; elle est quelquefois grosse comme la cuisse, & entre-coupée d'étranglemens comme le bras d'un Cupidon; elle est d'ailleurs froide; & au tact on reconnoît que ce sont les tuniques qui sont engorgées de lymphe extravasée dans le tissu cellulaire, sur-tout vers le fourreau: l'étranglement porté à ce point, le cheval ne peut plus rentrer sa verge, quand on n'y remedie pas promptement, la gangrene survient, & le cheval périt. Le mal est quelquefois si rapide que l'animal succombe dans l'espace de deux fois vingt-quatre heures. Le moyen le plus court pour arrêter les progrès de la maladie, est de scarifier la partie dans differens endroits jusqu'aux corps caverneux, & de bassiner les plaies avec du vinaigre. On aura sur-tout l'attention de débrider les étranglemens qui s'y trouvent, pour avancer la guérison. Après cette opération, la lymphe s'écoule promptement, la verge reprend son état naturel, & rentre facilement dans le fourreau. Au mois de Février 1770, on m'amena deux chevaux entiers appartenant à M. Saillant, libraire, lesquels étoient dans l'état fâcheux que je viens de décrire, c'est-à-dire, que la gangrene s'étoit déjà établie sur la partie. On ignoroit ce qui avoit pu donner lieu à cet accident. Mais comme les médecins de l'homme sont attentifs à s'informer, soit des malades, soit des assistans, de tout ce qui peut leur donner des éclaircissemens sur la cause d'une maladie, lorsqu'elle ne se présente pas distinctement: ainsi le médecin vétérinaire doit chercher à connoître les circonstances qui peuvent l'éclairer & le décider sur le parti qu'il va prendre. Par les questions que je fis à ceux qui conduisoient ces chevaux, j'appris qu'ils avoient été mis dans une écurie d'auberge, où étoit une jument. Il n'en fallut pas davantage pour soupçonner la cause du mal, & me porter à penser qu'ils avoient voulu la sauter; mon opinion me parut d'autant mieux fondée, que j'avois déjà des observations qui la fortifioient. Je me décidai sur le champ pour les scarifications que je fis très-profondes. D'abord les plaies ne fournirent point de sang; il n'en sortit que quand les vaisseaux lymphatiques furent totalement désemplis, & que

j'eus lavé les incisions. Je continuai à les bassiner avec la teinture d'aloës pendant tout le temps de la maladie ; les chevaux furent guéris au bout de trois semaines. J'avertirai que l'on est quelquefois obligé de scarifier deux & trois fois ; mais en s'y prenant à temps le mal est toujours curable.

PHYSIOLOGIE, signifie discours sur la nature, c'est par elle que l'on explique le méchanisme de l'animal.

PHLÉBOTOMIE, ce qu'on appelle vulgairement. Ce mot se prend pour désigner saignée.

PHLEGMON (le), tumeur avec chaleur, tension, douleur & dureté.

Il attaque le plus souvent les parties charnues, parce qu'elles sont parsemées d'un plus grand nombre de vaisseaux sanguins, il est souvent accompagné de fievres, lors surtout que l'inflammation est considérable & fort étendue.

On distingue dans le phlegmon le commencement, l'augmentation, l'état & le déclin.

Dans le commencement, le sang ne fait que séjourner dans ses propres vaisseaux ; la tumeur & la douleur sont legeres : ce premier degré se nomme phlogose : dans le second le sang pénetre dans les vaisseaux lymphatiques, & les accidens augmentent : dans l'état, la tension, la chaleur & la douleur sont considérables : dans le déclin, les accidens diminuent.

Causes. La cause du phlegmon est l'amas du sang dans les extrêmités capillaires des vaisseaux sanguins ; cet amas vient de la difficulté que le sang trouve à passer des extrêmités des arteres dans le commencement des veines. Cette difficulté vient, ou de la part du sang, ou de la part des vaisseaux dans lesquels il circule.

1°. De la part du sang, quand il se porte vers les extrêmités des arteres en plus grande quantité qu'il ne peut être repris par les veines, & cela arrive, 1°. lorsqu'il y a pléthore, c'est-à-dire, lorsque la quantité réelle du sang est trop considérable & que les vaisseaux sont trop pleins ; 2°. lorsque le sang, sans être en trop grande quantité, est tellement rarefié, par le mouvement & la chaleur, qu'il occupe autant d'espace que s'il y avoit plethore réelle.

Le sang circule encore difficilement dans les vaisseaux, toutes les fois qu'il est vicié, ou âcre, ou chargé d'impuretés.

Le sang épais ayant moins de mobilité, doit circuler lentement ; s'il est visqueux, il se colle, pour ainsi dire, aux parois des vaisseaux ; s'il est âcre, il picotte les vaisseaux dans lesquels

lesquels il coule, les fait resserrer, & en diminue le calibre; s'il est chargé d'impuretés, il opere le même effet. Dans tous ces cas, le passage du sang dans les extrêmités capillaires étant peu libre & retardé, il s'y amasse, & produit le phlegmon.

Je dis, dans les extrêmités capillaires; parce que les vaisseaux dans leurs dernieres divisions étant extrêmement fins & déliés, les globules sanguines doivent y rencontrer plus d'obstacles.

Le sang s'épaissit par les exercices violens, les sueurs, le froid, &c. C'est pour cette raison que les chevaux sont fort sujets à l'inflammation du poûmon, c'est-à-dire, à la pleurésie & à la courbature, après les grandes fatigues & les grands froids.

Nous l'avons déjà dit; le sang acquiert de la viscosité par les mauvaises digestions, &c. Il devient âcre par la fievre, par la chaleur, par la décomposition des parties salines qui entrent dans sa composition, &c. Il se charge d'impuretés dans la suppression de quelque évacuation, comme de la transpiration; lorsqu'on fait rentrer dans la masse du sang une humeur viciée qui se portoit à la peau; lorsqu'on a repercuté sans préparation, par des remédes forts, le virus du farcin, de la gale, des dartres, &c.

2°. La difficulté que le sang trouve à s'insinuer des extrêmités capillaires dans les veines, vient de la part des vaisseaux dans lesquels il circule, lorsqu'ils sont comprimés, obstrués, resserrés ou relâchés. La compression fait rapprocher les parois des vaisseaux, & met un obstacle à la circulation; l'obstruction ferme le passage au sang; la constriction diminue le calibre des vaisseaux, & ne permet le passage qu'à une partie du liquide; le relâchement en favorise le séjour; de-là, sa congestion dans les extrêmités capillaires; de-là, le phlegmon.

La compression est occasionnée par des ligatures ou des tumeurs voisines.

L'obstruction doit sa naissance à l'épaississement des liqueurs qui bouchent les vaisseaux.

La constriction vient, ou de l'âcreté du sang qui picotte & fait resserrer les vaisseaux, ou des caustiques, ou de la douleur; les fibres entrent dans une contraction tonique, qui crispe & resserre les vaisseaux.

Le relâchement est produit par des coups & des contusions qui diminuent les ressorts des vaisseaux d'où s'ensuit le séjour du sang, & bientôt le phlegmon. Plusieurs de ces causes en

reconnoissent d'autres subalternes qu'il seroit trop long de rapporter.

Symptomes. Les principaux symptômes sont, le gonflement de la partie, la tension, la douleur & la chaleur.

Il y a gonflement, parce que les vaisseaux sont pleins; tension, parce que le diametre des vaisseaux est porté au delà de leur état naturel. La douleur est une suite de la tension. La chaleur est excitée par le battement plus fort & plus fréquent des arteres, & par l'oscillation considérable des fibres.

Accidents particuliers. 1°. Dans l'inflammation commençante, il se fait une secrétion plus abondante de l'humeur qui se filtre dans la partie enflammée, soit que le sang s'y portant alors en plus grande quantité, fournisse plus de matiere aux secrétions, soit que les fibres de la partie enflammée & des organes secrétoires ayant des oscillations plus fortes & plus fréquentes: c'est par cette raison que dans la morve commençante on remarque un écoulement plus abondant de simple mucosité par le nez.

2°. Dans une violente inflammation, la secrétion qui se fait dans la partie affectée, diminue & cesse souvent totalement, soit parce que les fibres se trouvent distendues au point d'avoir perdu beaucoup de leur ressort, soit parce que la tension qu'elles souffrent ferment l'orifice des tuyaux excrétoires, & ne permet pas la sortie de l'humeur qui a été filtrée. C'est par cette raison que dans la morve avancée l'écoulement diminue, & cesse quelquefois totalement.

3°. L'humeur qui se sépare dans la partie enflammée, s'épaissit, parce que la chaleur en dissipe la portion la plus fluide: ce qui explique pourquoi il reste souvent des obstructions, lors même que l'inflammation a cessé. La connoissance de ces accidens donne la solution de bien des phénomenes surprenans.

Diagnostic. On connoît aisément le phlegmon par la tumeur, la dureté, la chaleur & la douleur que le cheval ressent lorsqu'on le touche.

Le phlegmon entraîne avec lui plus ou moins de danger, suivant l'importance des organes qu'il affecte. Celui des parties tendineuses est plus dangereux que celui des parties charnues, mais celui des articulations l'est bien davantage.

Le danger est moindre ou plus grand, à raison de l'étendue du mal, de la douleur qu'il cause, du nombre & de la violence des accidens, & de la maniere dont il se termine; il peut se terminer (comme on l'a déjà dit) par résolution, ou par suppuration, ou par induration, ou par gangrene.

Par résolution, lorsque le sang reprend les routes de la circulation, c'est la voie la plus salutaire.

Par suppuration, quand le sang arrêté se convertit en pus; après la résolution, cette voie est la plus favorable.

Par induration, lorsqu'il reste une tumeur après l'inflammation; cette terminaison entraîne souvent après elle de mauvaises suites.

Par gangrene, quand les fibres ont perdu leur ressort, & sont tombées en mortification; c'est la voie la plus fâcheuse.

Curation. Les indications qui se présentent à remplir dans le phlegmon, sont 1°. de remédier à l'engorgement des vaisseaux, ce qu'on obtiendra par des saignées faites dans le commencement & dans l'augmentation du mal; elles deviennent inutiles dans l'état, & nuisibles dans le déclin.

2°. De diminuer la tension, pour empêcher la rupture des fibres. Les délayans & les humectans seront employés avec avantage.

Pour cela il faut faire des fomentations avec la décoction des plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la branche-ursine, le bouillon-blanc, la pariétaire, &c. ou avec le lait tiede. On peut aussi appliquer sur la partie enflammée le cataplasme de mie de pain, avec le lait, ayant soin de le renouveller de quatre en quatre heures, parce que la chaleur aigrit le lait & le rend irritant.

3°. De calmer la douleur; les remedes précédens, en diminuant la tension, appaiseront la douleur & la chaleur.

Il faut éviter, dans les commencemens, les huileux & les discussifs. Les premiers bouchent les pores de la transpiration, arrêtent l'humeur de la transpiration, & augmentent l'inflammation. Les seconds durcissent les fibres, accroissent la tension, & par conséquent l'inflammation.

4°. Lorsque la résolution commence à se faire, (ce qu'on connoît, lorsque la douleur, la tension & la chaleur diminuent) il est bon de la favoriser par de légers résolutifs, tels que la décoction de camomille, de mélilot, & de fleurs de sureau, dans laquelle on aura dissous quelques grains de camphre; on peut aussi mettre en usage les cataplasmes des farines résolutives avec le safran.

Nota. Quand l'inflammation est l'effet du relâchement des fibres, comme après les coups & les contusions violentes, les résolutifs, appliqués sur le champ, rendent le ton aux fibres, obvient à l'engorgement & arrêtent les progrès de l'inflammation. Les résolutifs les plus usités dans ce cas, sont le vin rouge seul, ou mêlé avec les farines résolutives, le

son bouilli avec le vinaigre, les fomentations faites avec l'eau-de-vie & le savon, ou avec de l'eau-de-vie camphrée.

On vient ordinairement à bout de remédier à la congestion du sang, par l'usage de ces topiques bien administrés; alors l'inflammation se termine heureusement par résolution, qu'on doit toujours favoriser, lorsque le mal a son siege sur les tendons & sur les articulations.

Mais si, malgré tous ces moyens, les accidens augmentent, & que l'inflammation subsiste après le huitieme ou le neuvieme jour, il faut attendre la suppuration. *Voyez* ce mot.

PHLICTENES, petite vessicule remplie d'une eau rougeâtre que l'on rencontre sur la superficie de la peau à la suite d'une gangrene ou d'une légere brûlure; il est assez commun d'en voir dans les maladies épidémiques.

PHLOGOSE, légere inflammation dans laquelle le cheval ne paroît pas témoigner de douleur: ce mot, à bien dire, ne peut se prendre dans l'animal que pour une petite inflammation de la conjonctive.

PHTHISIE, dernier degré de pulmonie. *Voyez* ce mot.

PIAFFER, se dit d'un cheval qui, en marchant, leve les jambes de devant fort haut, & les replace quasi au même endroit & avec précipitation. Les mauvais chevaux d'Espagne, & ceux qui ont de l'ardeur, piaffent communément, c'est un défaut en cavalerie, mais qui est fort estimé des petits-maîtres.

PIAFFEUR, cheval qui piaffe.

PICOTER UN CHEVAL, lui faire sentir foiblement l'éperon à plusieurs reprises, ce qui inquiéte plutôt le cheval, qu'il ne le détermine à obéir.

PICOTIN D'AVOINE, environ le quart d'un boisseau, mesure de Paris.

PIE, cheval-pie, nuance de poil. *Voyez* ce mot.

PIE-MERE (la), membrane lisse & polie, que l'on apperçoit lorsqu'on a enlevé la dure-mere à laquelle elle tient seulement par de petits vaisseaux sanguins qui vont se distribuer dans la dure-mere même. La pie-mere est fort adhérente au cerveau, & s'insinue dans ses anfractuosités; elle est composée de deux lames très-fines, la plus extérieure est très-lisse & polie, & humectée de la même sérosité que la dure-mere; l'interne est inégale dans ses faces; elles sont unies ensemble par un léger tissu cellulaire. C'est enrre ces membranes, plus séparées que celles de la dure-mere, que l'on découvre une très-grande quantité de vaisseaux sanguins, tant artériels que veineux. La pie-mere est plus forte &

plus épaiſſe à la baſe du cerveau, & remplie d'une plus grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. Au deſſous de cette membrane on en découvre une autre très-fine, nommée arachnoïde qui eſt adhérente dans certains endroits avec la pie-mere.

L'uſage de la pie-mere, eſt, je crois, de ſoutenir cette multitude de vaiſſeaux ſanguins; car ſi on la conſidere avec attention, on apperçoit qu'elle eſt cellulaire.

PIED (deſcription du). Le pied du cheval eſt compoſé de parties dures & de parties molles. Les parties dures ſont les os; les parties molles ſont les chairs.

Toutes ces parties ſont contenues dans une boëte de corne que l'on appelle ſabot.

Les ſabots de devant doivent être petits, & la ligne d'inclinaiſon, ou la pente de la muraille, doit être la diagonale du quarré de la perpendiculaire, que l'on tireroit de la couronne au bord du ſabot, ſur le terrein, ou (ce qui eſt le même) l'hypoténuſe d'un triangle rectangle iſocele, dont un côté ſeroit cette perpendiculaire. La ſole doit être creuſe, & la fourchette petite, les talons doivent être droits, en un mot, le pied, conſidéré, étant levé du côté de la ſole, doit former les deux tiers d'un ovale. Le ſabot de derriere doit être moins arrondi, & doit avoir une forme allongée, ce que l'on appelle mucilage.

Le ſabot a deux faces: l'une antérieure & ſupérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle muraille; je dis pour l'ordinaire, parce qu'elle ſe trouve concave dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds plats. L'autre face eſt inférieure, & ſe nomme ſole proprement dite, laquelle eſt concave, mais convexe dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds combles. Ces deux exceptions ſont des défauts, dont le premier eſt naturel & héréditaire, le ſecond ne devient comble que par la ferrure.

La muraille eſt mince, molle & blanchâtre à ſa racine; à meſure qu'elle s'éloigne de la peau, elle devient plus dure & plus épaiſſe; elle eſt fibreuſe extérieurement, les fibres ſont jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre, plus elle s'endurcit. Mais ſes fibres ſe détachent par la macération; on les apperçoit encore aiſément dans les ſabots qui ont été long-temps expoſés à l'air.

La partie interne de la muraille eſt cannelée, c'eſt-à-dire, parſemée de petits ſillons, formés par des productions de fibres diſpoſées en lames. Sa partie ſupérieure eſt mince; on remarque intérieurement une demi-gouttiere pour loger

la chair de la couronne, dont je parlerai ci-après. On apperçoit encore plusieurs petits trous qui donnent passage à des vaisseaux lymphatiques qui l'abreuvent & la nourrissent, mais qui ne vont guere au delà de l'os du pied. Il en est de cette partie comme des poils ou des crins, qui, lorsqu'ils ont acquis une certaine longueur, se desséchent & se fendent, faute de nourriture. La muraille & la sole semblent être produites par une expansion des nerfs & des vaisseaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a pas dans le cheval de parties aussi sensibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleur.

La muraille se divise en trois parties; celle qui se présente en avant, est nommée muraille de la pince; celle des côtés, muraille des quartiers; celle de derriere, muraille des talons.

La partie qui paroît la premiere en levant le pied du cheval, se nomme sole de corne proprement dite, cette sole se divise en quatre parties.

La premiere répond à la muraille de la pince, & s'appelle sole de la pince, la seconde se nomme sole des quartiers, & répond à la muraille des quartiers; la troisieme, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de sole des talons; la quatrieme est ce corps en forme de V, qui est situé au milieu, & qu'on appelle fourchette.

Il falloit nécessairement diviser ces parties de la sorte, afin de parler sans confusion & d'une maniere précise, des différentes blessures qui peuvent y arriver; sans cela, on ne se seroit pas fait entendre. Mais comme elles different encore, & par leur substance, & par leur construction, il a encore fallu les distinguer à ces deux égards.

La premiere s'étend depuis le bout de la fourchette jusqu'à la muraille; elle est superficiellement d'une substance blanche & farineuse, formant de petites écailles: quand on la pare, elle devient plus grise & plus unie, à moins que la sole ne soit blanche, de même que le sabot, ce qui n'est pas rare; plus l'on pare cette sole, plus elle acquiert de molesse, parce qu'elle se trouve plus humectée de sérosité, & plus près du vif.

La seconde, qui est située au côté de la fourchette, est d'une substance à peu près semblable à la premiere; mais elle est plus épaisse, & composée de lames ou écailles plus fortes & plus longues que la précédente, lesquelles tombent & se détruisent d'elles mêmes, lorsque le suc nourri-

cier ne s'y porte plus, & qu'elle eſt parvenue à un degré d'épaiſſeur convenable ; de ſorte qu'à bien conſidérer ces deux parties, on verra en tous temps qu'elles conſervent la même épaiſſeur , & qu'elles ſe dépouillent elles-mêmes d'une eſpece de vêtement qui leur eſt inutile : ce qui prouve bien que le maréchal n'a pas beſoin d'ôter le ſuperflu, & par conſéquent d'aller au delà, de peur d'altérer la nutrition de l'affoiblir, & de l'expoſer par-là au contact de l'air qui, en la deſſéchant, comprime la partie molle, & fait boîter le cheval. Il eſt également dangereux de parer la ſole & de l'amincir, on l'expoſe par là à recevoir plus aiſément des clous de rue, & on la rend plus ſuſceptible d'une infinité de maladies.

La troiſieme, eſt la partie qui forme les talons, & qui eſt produite par le contour poſtérieur & interne de la muraille, elle s'étend auſſi des deux côtés de la fourchette, afin de venir s'unir avec la portion de la ſole, dont nous venons de parler. Cette corne eſt liante, & ne s'écaille pas comme celle qui compoſe le reſte de la ſole, parce qu'elle eſt perpétuellement nourrie par le ſuc qu'elle reçoit des parties molles ; elle a de l'adhérence avec la muraille ; en la conſidérant intérieurement dans le ſabot, on y obſerve des cannelures légeres, de même qu'à la muraille. Elle ſert principalement d'étai, ou d'arc-boutant aux murailles des talons, & empêche qu'ils ne ſe rapprochent l'un de l'autre ; elle fournit d'ailleurs un ſoutien au tendon fléchiſſeur de l'os du pied, & fait l'office de fourchette : car il eſt à remarquer que les beaux pieds qui ſont creux, & qui ont ces arcs-boutans très-forts, ont de petites fourchettes ; mais que ces arcs-boutans ſont très-peu ſenſibles dans les pieds plats, & principalement dans les pieds combles ; ce qui prouve bien que la nature a ſuppléé l'un par l'autre dans les différens cas, pour être le ſoutien du tendon ; le tendon, le ſoutien de l'os de la noix, & celui-ci le ſoutien de l'os coronaire, lequel porte le quart de la peſanteur de la maſſe de l'animal, & quelquefois la maſſe totale. Pour concevoir le méchaniſme de ces parties, il n'eſt queſtion que de jeter un coup-d'œil ſur l'obliquité des ſurfaces cartilagineuſes de l'os du pied, & l'on verra aiſément que le poids de la colomne s'en iroit en arriere, ſi elle n'étoit ſoutenue par quelque choſe : or, la nature a placé un corps matelaſſé & inſenſible, pour ſervir d'appui au reſte du corps, & pour rendre les mouvemens plus doux. En effet, l'expérience démontre tous les jours que quand le tendon n'eſt point ſoutenu, il eſt expoſé non-

ſeulement à avoir des ganglions, comme en ont au poignet ces hommes robuſtes, qui levent de peſans fardeaux. Ces ganglions ſont l'effet du tiraillement que produit la peſanteur de l'animal ; il eſt quelquefois ſi grand, que le tendon ſe rompt ; & quand il réſiſte, l'os coronaire s'inclinant en arriere, & perdant ſon appui, il ſe porte ſur l'éminence antérieure de l'os du pied, & là ſe fracture en pluſieurs morceaux, mais plus ſouvent en trois ; quand l'os du pied réſiſte, alors c'eſt l'os de la noix qui ſe fracture.

La quatrieme enfin, eſt la partie moyenne qui eſt la fourchette, c'eſt une corne mollaſſe & compacte, qui prend ſa nourriture de la fourchette charnue, & qui eſt deſtinée par ſa nature, à ſe prêter à ſes mouvemens, & à la garantir des impreſſions extérieures. Cette corne ſe débarraſſe elle-même des accroiſſemens inutiles de ſa ſubſtance, mais différemment que l'autre partie de la ſole de corne ; celle-ci ſe deſſéche, au lieu que la fourchette étant de la nature de l'éponge, & ſe trouvant par conſéquent toujours imbibée de ſon ſuc nourricier, s'en va en eſpeces de filandres, telles que ſont les parties d'une éponge qui ſe deſſéche. Elle ſert auſſi à ſoutenir le tendon qui prend ſon attache à la partie inférieure du pied, & qui eſt garantie par la fourchette charnue des extenſions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles, renfermées dans le ſabot, ſont les ſuivantes :

1°. La chair de la couronne.
2°. La chair cannelée.
3°. La ſole charnue.
4°. La fourchette charnue.
5°. L'os du pied.
6°. Une partie de l'os coronaire.
7°. L'os de la noix.
8°. Leurs ligamens.
9°. Leurs capſules.
10°. La terminaiſon des tendons.
11°. Les arteres.
12°. Les veines.
13°. Les vaiſſeaux lymphatiques.
14°. Les nerfs.
15°. Les glandes ſynoviales.
16°. Les cartilages du pied.

La chair de la couronne eſt une chair dure, griſâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement; elle eſt mammelonnée, & forme un boulet qui recouvre le tendon extenſeu

à ſon attache, s'étend ſur l'os du pied & ſur la partie coronaire, ainſi que ſur les cartilages; & va juſqu'à la pointe des talons en diminuant d'épaiſſeur. Elle eſt logée dans la demi-gouttiere de la muraille, à l'inſertion du poil; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, mais elle a beaucoup de houpes nerveuſes. Cette partie ſe tuméfie aiſément dans l'extenſion du tendon extenſeur, dans les javars encornés proprement dits, & dans le cas où la matiere a ſoufflé au poil.

La chair cannelée eſt d'une ſubſtance bien différente de celle de la chair de la couronne; elle eſt compoſée de lames paralleles, entre leſquelles il y a des eſpaces, en forme de ſillons, pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée. Elle eſt parſemée de vaiſſeaux ſanguins; elle a, de même que la chair, beaucoup de houpes nerveuſes; ce qui fait qu'elle eſt d'une grande ſenſibilité; elle eſt adhérente à toute la convexité de l'os du pied. C'eſt cette partie qui ſouvent, à la ſuite d'une encloûure ou d'un fic qui a gagné les quartiers, ſe ſépare de la corne cannelée.

La ſole charnue recouvre toute la ſurface inférieure de l'os du pied, à laquelle elle eſt très-unie, excepté à l'endroit où s'attache le tendon fléchiſſeur du pied.

Elle recouvre auſſi la fourchette; elle eſt cannelée à l'endroit de la ſole des talons; dans le reſte de ſon étendue, elle eſt coriace, grenue & vergetée; elle ſe replie ſur les bords des os du pied, pour aller s'unir à la chair cannelée; de ſorte que l'une ſemble être la continuation de l'autre, & que les vaiſſeaux de la chair cannelée paroiſſent ſe continuer à la ſole charnue; car lorſqu'elle eſt détruite juſqu'à l'os, & qu'il eſt à découvert, on voit qu'elle ſe regénere par de petits boutons, comme l'herbe dans la prairie. Ces boutons s'élevent des pores de l'os du pied, & forment tous enſemble la ſole charnue. Elle a des prolongemens qui s'enchaſſent dans les ſillons de la ſole de la corne. Les filets nerveux n'y paroiſſent pas en auſſi grand nombre que dans la chair de la couronne & la chair cannelée. Elle eſt cependant très-ſenſible.

La fourchette charnue eſt recouverte, comme nous l'avons dit, par la ſole charnue; poſtérieurement, elle recouvre le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages. Il eſt difficile de dire quelle eſt ſa ſubſtance; on ſait ſeulement qu'elle eſt mollaſſe, ſpongieuſe & blanche; elle reſſemble aſſez à la chair de la couronne dans ſon milieu; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, & peu de nerfs, car elle n'eſt pas ſenſible. Ce

qui le prouve, c'eſt que les fics ou crapauds, quelque volumineux qu'ils ſoient, pourvu qu'ils n'aient pas gagné la chair cannelée, ne font jamais boîter le cheval. L'expérience journaliere le prouve & le démontre. Pour m'en aſſurer encore mieux, j'ai paſſé du gros fil d'archal dans le fort de la fourchette, lequel a ſorti par le paturon; j'ai fait marcher le cheval, qui n'a boîté que le premier jour; ce qui ne venoit que de la peau, & non de la fourchette. Le cheval a été dans cet état huit jours. Cette épreuve a été faite, pour prouver que la nature avoit placé dans cette partie un corps inſenſible, deſtiné à porter à terre, & pour détruire cet ancien préjugé, que le cheval ne doit pas marcher ſur ſa fourchette, & qu'elle eſt ſenſible. D'ailleurs, ne remarque-t-on pas tous les jours que le cheval qui a pris un clou de rue dans cette partie, ne fait aucun mouvement, quand une fois on a coupé la portion de la ſole charnue qui la recouvre.

L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de femme renverſé; on y diſtingue des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de trois; l'une à la partie antérieure & ſupérieure, pour l'attache du tendon extenſeur de cet os; & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages.

On y voit pluſieurs cavités, 1°. dans ſa partie ſupérieure, il y a deux facettes cartilagineuſes qui ſont l'empreinte des deux condyles de la partie inférieure de l'os coronaire.

2°. Aux parties antérieures des apophyſes latérales ſe remarquent deux trous, un de chaque côté, leſquels donnent paſſage à une veine.

3°. Au deſſus de chaque apophyſe latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'attache des cartilages.

4°. A la partie inférieure concave, eſt une petite ligne tranſverſale saillante, en forme de croiſſant, pour l'attache du tendon fléchiſſeur.

5°. Un peu plus haut, deux trous pour le paſſage de deux arteres principales, de deux veines, & de deux nerfs qui vont ſe diſtribuer dans la ſubſtance de l'os.

6°. Pluſieurs inégalités aux parties internes des apophyſes latérales, où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix.

7°. Pluſieurs petits trous dans la ſurface ſupérieure de cet os, par leſquels paſſent différentes ramifications des arteres & des veines qui vont ſe diſtribuer dans la ſurface de cet os.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée; il eſt ſitué

en partie ſur l'os du pied, & en partie ſur l'os de la noix. On y peut diſtinguer ſix faces comme à un cube : ſavoir, la partie ſupérieure, l'inférieure, l'antérieure, la poſtérieure & les deux latérales.

On obſerve à ſa partie ſupérieure deux facettes enduites d'un cartilage pour recevoir les deux condyles de l'extrêmité inférieure de l'os du paturon ; à ſa partie inférieure ſe voient deux éminences en forme de condyles, qui ſervent à ſon articulation avec l'os du pied.

Enfin, on remarque à la partie ſupérieure, antérieure, poſtérieure, & aux parties latérales, pluſieurs inégalités donnant attache à pluſieurs parties tendineuſes & ligamenteuſes. Quant aux muſcles de cet os, *Voyez* Couronne.

L'os de la noix reſſemble aſſez, par ſa figure, à une navette de tiſſerand. Il eſt ſitué derriere l'os du pied & l'os coronaire, ſur le tendon d'Achille.

On remarque 1°. deux facettes dans ſa partie ſupérieure, à l'endroit de ſon union avec l'os coronaire.

2°. Pluſieurs inégalités pour l'attache des ligamens.

Tous ces os ſont contenus & liés enſemble par des ligamens ; la plupart ſont, outre cela, enveloppés de membranes capſulaires qui contiennent la ſynovie, liqueur jaunâtre, deſtinée à lubréfier les ſurfaces des os dans les articulations avec mouvement.

Les cartilages du pied ſont au nombre de deux, leur figure eſt à peu près triangulaire. Ils ſont ſitués ſur la partie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenſeur du pied, juſqu'au repli de la muraille des talons, & s'attachent par des fibres ligamenteuſes aux apophyſes latérales de l'os du pied. Ils ſont percés de quelques trous, pour laiſſer paſſer deux veines conſidérables ; ils ſont, moitié dans le ſabot, moitié dehors ; ils ne ſont ſéparés de la peau que par le tiſſu cellulaire. La partie qui eſt au dehors du ſabot eſt mince ; celle qui eſt dans le ſabot eſt épaiſſe. La partie antérieure du cartilage eſt liſſe, polie, & compoſée d'une ſeule piece ; celle qui eſt vers les talons, eſt compoſée de pluſieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuſes ; c'eſt ce qui fait que dans les atteintes à la pointe du talon, ou à la ſuite des bleimes, il ſe détache des bourbillons qui procurent une prompte guériſon au cheval.

L'os du pied eſt porté en avant & en arriere par le moyen de ſix muſcles ; ſçavoir, cinq fléchiſſeurs & un extenſeur.

Les fléchiſſeurs ſont, le cubital, le fléchiſſeur externe, le fléchiſſeur moyen, le fléchiſſeur interne, & le radial.

1°. Le cubital eſt une maſſe charnue oblongue, qui a ſon attache dans la partie concave du cubitus : il produit un tendon qui rampe tout le long du fléchiſſeur externe, pour ſe joindre avec les tendons des muſcles voiſins, vers l'os crochu ; de cette réunion réſulte un unique tendon très-fort qui va ſe rendre à l'os du pied, comme on le dira dans un moment.

2°. Le fléchiſſeur externe a ſon attache au même endroit que le muſcle fléchiſſeur de l'os coronaire, en partie par des fibres charnues, & en partie par des fibres tendineuſes ; il ſe confond avec lui par les fibres charnues, dans un eſpace de cinq travers de doigt ; puis s'en ſépare pour fournir un tendon qui va s'unir avec les précédens,

3°. Le fléchiſſeur moyen a ſon attache par un fort tendon au deſſous du précédent ; il rampe entre ce dernier & l'interne, & ſe termine par un tendon qui va s'unir avec les autres.

4°. Le fléchiſſeur interne a ſon attache au deſſous du précédent, par un tendon applati qui rampe tout le long du radius, à côté du fléchiſſeur interne du canon, & va ſe réunir de même par un tendon aux précédens.

5°. Le radial eſt un petit muſcle plat, ſitué derriere le radius, & qui, s'étendant depuis la partie moyenne, & un peu plus près de cet os & du cubitus, vient ſe réunir par un tendon applati au même endroit que les précédens.

Tous ces tendons, comme nous l'avons déjà dit, ſe réuniſſent enſemble, pour n'en former qu'un ſeul derriere le genou, au deſſous du ligament annulaire commun, lequel s'étend du bord arrondi de l'os crochu, puis ſe porte en deux bandes, une à droite, l'autre à gauche, en deſcendant pour ſe terminer aux deux côtés de l'os du canon, au deſſous du genou. Ce tendon, au deſſous de ce ligament, ſe réunit au ligament commun qui unit le tendon fléchiſſeur de l'os coronaire au canon. Le gros tendon, formé de la réunion des cinq autres, va ſe terminer enſuite à la partie inférieure de l'os du pied, en s'épanouiſſant & recouvrant totalement l'os de la noix, après avoir paſſé dans l'anneau formé par le tendon fléchiſſeur de l'os coronaire.

Ce gros tendon eſt expoſé à être rompu par les efforts que fait un cheval ; mais plus ſouvent encore, toutes les fois qu'il n'a point ſon pied à plomb, c'eſt-à-dire, lorſque la fourchette, qui doit lui ſervir de baſe, eſt éloignée de terre ; dans ce cas il ſe rompt ſans effort ; le poids du corps y contribue fort : ſa rupture ſe fait toujours dans le ſabot à ſon attache ou à un

demi-travers de doigt près. Mais lorſqu'il n'y a qu'une extenſion violente & ſans rupture, il ſurvient un gonflement tout du long du tendon, lequel quelquefois reſte engorgé dans toute l'étendue de ſon corps, on y trouve ſouvent pluſieurs nodus, quelquefois un ſeul; il eſt bon de remarquer qu'entre cette extenſion & la nerf-ferrure, il ſe trouve une différence très-grande: dans la premiere il y a un nodus, tandis que dans la ſeconde il n'y en a point, & que ſouvent il y a une raie de poil blanc: ce qui prouve une cicatrice, & par conſéquent qu'il y a eu une plaie faite par le pied de derriere dans cet endroit, avec tumeur, & non ganglion.

Le pied eſt porté en avant, ainſi que l'os coronaire, par un ſeul muſcle qui a ſon attache à la partie inférieure latérale externe de l'humerus, & à la partie ſupérieure du radius ſur le ligament latéral externe, par une maſſe charnue: il deſcend le long de la face latérale externe du radius: &, vers la partie moyenne de cet os, il forme un tendon qui paſſe par un ligament particulier du genou: ce tendon, au deſſous de cette articulation, ſe bifurque en deux parties, dont l'une moins conſidérable va ſe terminer avec le tendon extenſeur de l'os du paturon; l'autre paſſe tout le long de l'os du canon & de l'articulation de cet os avec le paturon. En cet endroit le tendon s'épanouit, & recouvre preſque entiérement l'os coronaire auquel il s'attache, & va enſuite ſe terminer à l'os du pied à ſon éminence antérieure.

Ce tendon acquiert la largeur par deux ligamens latéraux, qui partent de la partie ſupérieure de l'os du paturon.

Le pied de derriere eſt porté en avant & en arriere par le moyen de cinq muſcles; ſçavoir, trois extenſeurs & deux fléchiſſeurs.

Les extenſeurs du pied ſont, l'extenſeur antérieur, l'extenſeur latéral & l'extenſeur inférieur.

1°. L'extenſeur antérieur a ſon attache à la partie inférieure des condyles du femur; en ſe confondant avec le fléchiſſeur de l'os du canon, il forme un ventre charnu, deſcend le long de la partie antérieure de l'os du canon, & ſe termine à la partie antérieure de l'os du pied.

2°. L'extenſeur latéral s'attache à toute l'étendue de l'os péroné, paſſe à côté du jarret extérieurement dans un ligament particulier, & va ſe confondre avec le tendon du précédent.

3°. L'extenſeur inférieur prend ſon attache à la partie antérieure & un peu externe des os ſcaphoïdes, par une bande charnue, & va ſe terminer au tendon du muſcle exten-

ſeur antérieur à un travers de doigt au deſſus de ſa réunion avec le latéral.

Les tendons de ces trois muſcles, vers l'os du paturon, deviennent très-larges, & ſon adhérens à cet os par deux bandes ligamenteuſes qui ſe réuniſſent; ce tendon paſſe enſuite par devant l'os coronaire, ſur lequel il s'attache, & lui ſert d'extenſeur; il vient enfin ſe terminer à la partie antérieure de l'os du pied à l'apophyſe qui ſe trouve en cet endroit.

Les fléchiſſeurs du pied, ſont le gros & le grêle fléchiſſeur.

1°. Le gros fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure du tibia, où il eſt confondu avec l'extenſeur latéral; il fournit enſuite un tendon qui paſſe dans un ligament qui lui eſt propre, à côté du jarret intérieurement, & va ſe terminer à la partie inférieure de l'os du pied, après avoir paſſé dans la gaîne du fléchiſſeur de l'os coronaire.

2°. Le grêle fléchiſſeur, après s'être attaché à la partie ſupérieure & externe du tibia, un peu poſtérieurement à ce dernier, ſe porte de dehors en dedans, & forme un tendon qui, après avoir paſſé dans un ligament propre, ſe réunit avec celui du précédent: alors il devient plus large, recouvre entiérement l'os de la noix, & vient ſe terminer aux lignes ſaillantes de la partie concave de l'os du pied.

Les maladies auxquelles le pied du cheval eſt expoſé, ſont:

L'atteinte.
L'avalure.
La bleime.
Le clou de rue.
La compreſſion de la ſole charnue.
Le coup de boutoir dans la ſole.
L'encaſtelure.
L'encloûure.
L'étonnement du ſabot.
L'excroiſſance de la ſole des talons.
L'extenſion du tendon de l'os du pied & de ſes ligamens.
Le faux quartier foulé.
Le fic ou crapaud.
La forme.
La foulure de la ſole.
La fourbure.
La fourmiliere.
La fracture de l'os coronaire.
La fracture de l'os du pied.
La fracture de l'os de la noix.
Le javar encorné.

La mémarchure ou entorſe de cette partie.
L'oignon.
Le pied plat.
Le pied comble.
Le pied altéré.
Le pied foible ou pied gras.
Le pied ſerré par les clous.
Le pied ſerré par le fer.
Le pied déchauſſé.
La piquure.
Le quartier défectueux.
Le quartier foible.
Le quartier renverſé.
Le quartier ſerré.
La rupture du tendon fléchiſſeur de l'os du pied.
Seime.
Sole échauffée.
Sole brûlée.
Sole comprimée par le fer.
Sole battue ou pied dérobé.
Le talon bas.
Le talon foulé.
Les cercles ou cordon.
Les croiſſans, &c.

PIED (abattre du), opération qui ſe fait par le moyen du brochoir & du rogne-pied; on ne s'en ſert que pour la muraille ; on dit, abattre du pied, abattre de la muraille : mais on dit, parer la ſole ou la fourchette, ou parer ſimplement, c'eſt amincir uniformement la ſole.

PIED ALTÉRE (le), eſt un deſſéchement de la ſole de corne. Ce mal vient ſouvent de ce qu'on a paré le pied juſqu'à la roſée, l'air a enlevé toute l'humidité du pied, & a fait reſſerrer la ſole de corne, de ſorte qu'elle comprime la ſole charnue ; ce qui rend le cheval boîteux.

Il faut relâcher, adoucir & humecter la ſole de corne, en y appliquant les remedes relâchans & adouciſſans, & les emmiellures.

PIED DE BŒUF (ſeime en), ſolution de continuité qui arrive à la muraille de la pince. *Voyez* Seime.

PIED COMBLE. On appelle pied comble, un pied dont la ſole des talons, & ſouvent même toute la ſole, eſt bombée ou convexe ; dans la belle nature elle eſt concave. Cet accident ne vient jamais que de la ferrure, de l'application du fer, des longues éponges, des fers voûtés, des fers trop

entolés, & du parement de la sole. Les pieds plats y sont les plus sujets. J'observerai que les chevaux naissent bien avec les pieds plats, mais jamais avec des pieds combles, ils ne deviennent tels que par la ferrure. Le pied plat est un vice de conformation, dont le principal moule est l'os du pied; car c'est de lui que le sabot prend sa forme, au lieu que l'os du pied qui est comble, ne reçoit sa forme que de la muraille, laquelle la tient du fer. On peut remédier en partie au pied comble, de même qu'au talon bas; mais principalement à celui-ci, quand ce defaut a été occasionné par la ferrure; & c'est par la ferrure même qu'on le corrige, mais on n'a aucun moyen de corriger les pieds plats : les poulains, issus des chevaux qui ont les pieds plats, les ont aussi; c'est maladie héréditaire.

PIED DÉROBÉ. *Voyez* Sole battue.

PIED DESSÉCHÉ & RESSERRÉ. La mauvaise méthode que l'on a de rapetisser & d'enjoliver le pied, fait que l'on abbat beaucoup de muraille, qu'on rape bien le sabot tout autour, & qu'on vuide beaucoup le dedans du pied. On l'expose par-là au contact de l'air, qui enleve une partie du suc de la lymphe nourriciere, dissipe l'humidité, desséche le pied, & le fait resserrer. Le remede est d'humecter le pied avec des graisses, & même avec de la terre glaise mouillée; elle produit autant d'effet que le cataplasme de mie de pain & de lait que conseille le *Docteur Vitet*. Si les chevaux qui habitent les terreins humides & marécageux ont la corne molle, comme le dit ce médecin, pourquoi ne pas s'en tenir à l'eau simple pour amollir cette substance, puisqu'un peu plus bas, il prescrit la terre argilleuse, bien battue, arrosée deux ou trois fois par jour, & de déferrer le cheval; mais que fait le fer, à quoi nuit-il? Comment contenir l'appareil dans le pied si le fer est ôté? On ne voit pas non plus la nécessité de mettre au régime un cheval qui a le pied desséché, & lui donner des lavemens, c'est vouloir allonger la curation de la maladie.

PIED FOIBLE ou PIED GRAS, pied dont la muraille est mince. C'est un vice de conformation qui arrive à un pied bien fait comme à un pied plat. Les chevaux chez lesquels on le remarque, sont souvent exposés à être piqués, encloués ou serrés, & même à devenir boiteux par les coups de brochoir qui les étonnent. *Voyez* la Ferrure de ces sortes de pieds.

PIED PLAT (le), est toujours large. Tous les jours on confond le pied plat avec le pied comble, quoique ces défauts

défauts soient bien différens. On peut toujours juger d'un pied plat sans le lever, mais jamais du pied comble, à moins qu'il ne soit outré : on en jugera moins encore sans le lever, s'il n'a qu'un ou deux oignons. Le pied plat vient de la conformation antérieure de l'os du pied duquel la muraille tient à la sienne. Ainsi on regarde comme pied plat, tout sabot qui, pour ainsi dire, ne tombe pas droit, ou qui tient plus de l'obliquité, & qui d'ailleurs est large. Quelquefois cette difformité vient à la suite d'une fourbure, ou d'un effort à l'os coronaire, ce qui est très-différent du pied plat naturel (1); car dans celui-ci la couronne est très-grosse, au lieu que dans le pied plat, venu à la suite d'un effort ou d'une fourbure, on sent un creux, un vuide tout autour de la couronne : ce qui prouve un relâchement de l'os du pied avec l'os coronaire, & une séparation de la chair cannelée d'avec la corne cannelée. En frappant sur la muraille dans cette espece de pied, on sent quelquefois le vuide qui y regne. Les pieds plats naturels ont ordinairement la muraille mince, à moins que le cheval n'ait été fourbu. Ce défaut est héréditaire.

PIED (du resserrement du). Par resserrement du pied, on entend une diminution totale du sabot, survenue à la suite d'un étonnement du sabot ou d'une fourbure, ou enfin, pour avoir trop paré le pied. Le seul remede qu'il y ait à faire, est de tenir toujours le sabot humecté d'onguent ou de graisse, afin d'y entretenir la souplesse.

PIED SERRÉ. On appelle clou qui serre la veine, ou pied serré, un clou qui comprime la chair cannelée. Or, la chair cannelée peut être comprimée par le clou lorsqu'il pénetre entre la muraille & la chair cannelée, & lorsqu'il coude.

1°. Le clou pénetre entre la muraille & la chair cannelée, lorsque le fer est étampé trop maigre.

2°. La chair cannelée peut souffrir une compression, lorsqu'il se trouve une souche, parce que la pointe du clou passant devant la souche ou derriere, fait fonction de coin qui comprime la chair cannelée, ou lorsque la contre-perçure étant trop grande, le clou se tourne de côté, & fait élargir la corne, ou lorsque le clou est trop fort de lame. Dans tous ces cas, la chair cannelée est comprimée, les vaiss-

(1) Nous observerons à M. Vitet, qu'il ne doit pas poser pour regle que les pieds plats sont ceux dont la fourchette porte à terre, parce que tous les chevaux doivent la porter à terre.

feaux font refferrés, la circulation fe trouve interceptée ; d'où naît l'inflammation & la formation du pus.

Pour reconnoître le fiege du mal, on fondé avec les triquoifes ; l'endroit où le pied eft plus fenfible, indique le clou qui le ferre. Si l'accident eft récent, il n'y a qu'une fimple inflammation ; s'il eft ancien, il s'y forme du pus.

Si l'on s'apperçoit fur le champ que le cheval a le pied ferré, il faut le déferrer, ou du moins retirer le clou qui caufe le mal, & n'en point remettre d'autre à la place : fi le mal eft ancien & qu'il y ait du pus, on fe fervira des remedes que nous indiquons pour l'enclouûre.

PIED SERRÉ PAR LES FERS TROP VOUTÉS. Il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui puiffe donner aux fers cette conformation vicieufe.

Tout fer doit être plus ou moins entolé, fi ce n'eft aux pieds de derriere qui font creux, pour lefquels l'ajufture, ou la voûte de fer fe jette en dedans, autrement la ferrure fera mauvaife. On appelle voûté un fer trop large, ou qui garnit trop, fur lequel on monte à cheval, c'eft-à-dire, qu'on frappe fur une de fes branches, tandis que l'autre porte fur l'enclume, par ce moyen, on parvient à plier le fer en deux, & à le rendre un peu concave ; cette méthode eft très-ufitée en Allemagne, & fur-tout en Angleterre ; de toutes les méthodes, il n'y en a pas de plus dangereufe. Le fer fait fonction de pincettes, écrafe les quartiers, fait bomber à la longue la fole, occafionne les oignons. L'os du pied qui eft très-poreux, prend aifément fa figure convexe ; l'on en voit affez dans les voiries, car il ne faut pas s'imaginer que la nature forme ces pieds combles, jamais l'on ne verra un poulain avoir les pieds combles, mais bien plats, ils ne le deviennent que par la ferrure ; quant au remede, *Voyez* Ferrure.

PIED (extenfion du tendon fléchiffeur du). L'extenfion du tendon fléchiffeur du pied & des ligamens, vient de la même caufe que la compreffion de la fole charnue, c'eft-à-dire, l'effort de l'os coronaire fur le tendon ou fur fes ligamens.

L'extenfion du tendon arrive, lorfque la fourchette ne porte pas à terre. Or, elle n'y porte pas ; 1°. lorfqu'elle eft trop parée, & que les éponges font trop fortes, ou armées de crampons ; alors le point d'appui étant éloigné de terre, l'os coronaire pefe fur le tendon, & le fait allonger jufqu'à ce que la fourchette ait atteint la terre.

2°. Lorfque le pied du cheval porte fur un corps élevé,

le pied eſt obligé de ſe renverſer, l'os coronaire peſe ſur le tendon, l'oblige de ſervir de point-d'appui au corps du cheval, & le diſtend.

Enfin, l'extenſion des ligamens vient des grands efforts, & des mouvemens forcés de l'os coronaire.

On reconnoît l'extenſion du tendon par un gonflement qui regne depuis le genou juſques dans le paturon, & par la douleur que le cheval reſſent en le touchant. On s'apperçoit encore mieux de cette maladie au bout de douze ou quinze jours, par une groſſeur arrondie que j'appelle ganglion, qui ſe trouve ſur le tendon, & qui forme par la ſuite une tumeur skirrheuſe, dure, indolente, ronde, inégale, & pour l'ordinaire fixe. Cette maladie eſt preſque toujours priſe pour la nerf-ferrure, quoiqu'elle ſoit bien différente. *Voyez* l'article de la nerf-ferrure. Il eſt rare que cette groſſeur ſe diſſipe entiérement, & que le cheval ne boîte un peu.

La premiere choſe que l'on ait à faire, eſt de deſſoler le cheval, parce qu'il ne ſauroit y avoir extenſion ſans qu'il n'y ait une forte compreſſion de la ſole charnue. Il faut appliquer enſuite le long du tendon des cataplaſmes émolliens, que l'on contiendra avec une bande circulaire. Mais, ſi après 15 ou 20 jours, il ſurvient une groſſeur limitée au tendon, ou un ganglion, il eſt néceſſaire d'y mettre le feu en pointe, & par deſſus, de la poix graſſe & de la bourre; de promener le cheval trois ou quatre jours après, & le faire travailler une quinzaine de jours enſuite. Cette méthode, qui ne paroît guere phyſiologique, guérit plus promptement que ſi on laiſſoit l'animal à l'écurie. J'ai même obſervé que ceux qu'on tenoit enfermés, reſtoient preſque toujours boîteux. Ce traitement eſt ſuivi aujourd'hui avec ſuccès par la plupart des maréchaux.

PIED (de la rupture du tendon fléchiſſeur du). On s'apperçoit que le tendon eſt rompu, en ce que le cheval portant le pied en avant & ne le ramene pas; en ce qu'il ne ſauroit mouvoir cette articulation; en ce que le tendon eſt lâche lorſqu'on le touche; on en jugera encore par la douleur qu'il reſſent dans le paturon, par un gonflement qui ſurvient en cet endroit au haut de la fourchette, peu de jours après; & encore mieux quand il eſt deſſolé, par une tumeur à la pointe de la fourchette, & bientôt par un dépôt qui dénote, avec le ſecours de la ſonde, la rupture.

Curation. On ne doit pas tenter la guériſon de cette maladie, ſans deſſoler le cheval, & ſans faire une ouverture

à la sole charnue, pour donner issue à la partie du tendon qui doit tomber en pourriture, & qui devient toujours un corps étranger. Souvent le reste du tendon s'épanouit, se cole sur l'os de la noix, & s'ossifie avec lui & avec l'os du pied : alors le cheval guérit, mais seulement il demeure boîteux souvent. Cette méthode est la seule à suivre, & l'expérience le prouve, le contraire ne sauroit être soutenu que par des gens qui n'ont point de pratique (1).

Il faut se servir pour premier appareil, de digestifs, jusqu'à ce que la partie du tendon gâtée se soit détachée. Ensuite n'employer que de la térébenthine & son essence, & panser tous les jours. Il est à propos d'appliquer autour de la couronne une emplâtre émolliente pendant douze ou quinze jours.

Avec un peu de pratique, *le médecin Vitet* ne contrediroit pas ce que nous avons avancé sur la rupture du tendon, & ne condamneroit pas à mort, *page 441, tome 2*, tout cheval qui reste boîteux après un tel accident, parce que l'on voit tous les jours des chevaux boîteux rendre de grands services ; mais nous reprocherons toujours à ce jeune écrivain de ne pas être vrai dans ses citations, en voulant nous faire accroire qu'il y a eu plusieurs méthodes pour la réunion du tendon, soit par le point de suture, soit par le bandage, pendant qu'il n'y a que nous qui en ayions traité ; d'ailleurs, nous demanderons à ce médecin comment il peut, comme il le dit, avoir vu un point de suture au tendon vers sa partie mobile avec son autre position, qui est totalement

---

(1) Nous répondrons au perpétuel critique & docte Vitet qui nous reproche de raconter de la maniere la plus naïve, cette méthode que tous les jours je me fais un plaisir de montrer aux maréchaux & autres, des os du pied, où le tendon fléchisseur a été rompu, & qui ont guéri par ma méthode : la figure 24, planche 52, de mon cours d'Hippiatrique, en est une preuve : & la plus grande est que le cheval fut traité par M. Ronden, maréchal de M. le prince de Soubise, à qui il appartenoit, & qui voulut bien me consulter. A cette opération assisterent plusieurs maréchaux, & comme cette maladie-là n'est pas rare, la plupart la traitent à ma façon, & évitent, par ce moyen, des dépôts critiques dans le paturon, qui annoncent presque toujours la perte du cheval. Voici ma naïveté, l'on ne me reprochera jamais d'être un charlatan, & d'avancer des faits que je ne puisse prouver, en quoi je differe bien de ce médecin qui cite tout à tort & à travers, & qui laisse appercevoir aux maréchaux les moins instruits, que son ouvrage est plutôt fait pour aller chez la beurriere, que d'entrer dans une bibliotheque.

dans le pied sous la sole; nous demanderons encore à ce médrcin, comment il peut appliquer deux compresses sur les parties latérales du tendon contenues par une bande circulaire, sans occasionner la compression de l'artere canoniere qui est extérieure, & qui rampe le long des os styloïdes, & cela sans que la gangrene ne survienne? nous voyons tous les jours que les maréchaux dans les simples bandages qu'ils appliquent pour les eaux aux jambes, font gonfler le canon pour peu qu'il serre, quoi qu'il en soit, nous demanderons à notre praticien dans quel hôpital il a vu appliquer des bandages sur les tendons dans le cas de rupture? pour nous, qui avons suivi les hôpitaux militaires & sédentaires, plus que lui, nous avons toujours vu que le grand point de compression étoit toujours sur la partie charnue, & presque point sur le point de rupture; au surplus, où cet hippiatre ira-t-il appliquer des bandages sur l'os de la jambe, pour contenir les muscles qui y sont sous les jumeaux, & qui sont à l'avant-bras pour les ruptures de devant, ces deux parties étant coniques, & nullement susceptibles de recevoir aucun appareil. De quel nom doit-on qualifier toutes les assertions de M. Vitet?

La réunion des ligamens est moins difficile que celle des tendons, continue cet observateur, mais nous osons assurer que c'est tout le contraire, parce qu'un ligament rompu détruit l'assiette de l'animal, & dérange la surface des os.

PIED (fracture de l'os du). Il n'est pas plus aisé de reconnoître la fracture de l'os du pied, que celle de l'os de la noix. Cependant lorsque le cheval sent une douleur à la couronne, & qu'il y a un gonflement, on peut croire que l'os du pied est fracturé. Cet os se casse ordinairement en deux parties, & cela arrive plus souvent aux os concaves qu'aux autres. Le parement du pied est toujours la cause de cet accident.

Comme l'os du pied est renfermé dans le sabot, & n'a qu'un léger mouvement sur la sole charnue; comme d'ailleurs il est enchassé entre la chair cannelée & la sole charnue, il n'est pas surprenant que les deux parties fracturées de cet os, se réunissent & se soudent ensemble.

Il faut d'abord dessoler le cheval, le panser de même que nous l'avons dit pour la dessolure, le laisser en repos pendant six semaines, sans le laisser marcher. On peut ensuite le mettre au labour pendant vingt ou trente jours.

Les fractures de l'os coronaire, de l'os du pied, & de l'os de la noix, sont plus fréquentes qu'on ne pense; car pour

un cheval qui boîte de la hanche ou de l'épaule, il y en a cent qui boîtent du pied, cela est prouvé, & même démontré par les observations de mon pere sur ces accidens. Les dissections réitérées qu'il a faites des pieds des chevaux auxquels il y avoit eu fracture, lui en ont montré le véritable siege, & l'ont mis à portée de démontrer l'erreur où l'on avoit été avant lui, en plaçant toujours le mal dans l'épaule, dans la hanche, ou dans les jambes.

Ces accidens surviennent facilement. Mon pere a remarqué, & moi, après lui, que l'os coronaire sur-tout, se casse au moindre mouvement, souvent même sans un effort considérable. Mon pere a vu un cheval se casser l'os coronaire en tombant, parce que le pied lui avoit manqué; un autre par un mouvement subit, causé par un coup de fouet; un autre de même, au premier pas qu'il fit pour marcher étant attelé à un carrosse, après avoir reçu un coup de fouet qui lui fit faire un sursaut.

J'en ai vu un se rompre le tendon fléchisseur du pied, étant à l'écurie; il avoit un fort crampon, & le pied extrêmement paré. Mon pere avoit recueilli beaucoup d'observations de ce genre, qu'il seroit trop long de rapporter ici. Je conserve chez moi un grand nombre d'os coronaires & d'os de la noix fracturés que j'ai disséqués, & il est peu de praticiens qui n'en aient des exemples.

On ne sera plus surpris que ces fractures soient si fréquentes & si faciles, lorsqu'on fera attention à la situation de ces parties, & à la structure du pied.

L'os coronaire étant placé à la partie inférieure de la jambe, est chargé de tout le poids du cheval; tant que cet os portera par tous les points de la surface inférieure sur l'os du pied, & sur l'os de la noix, il n'arrivera aucun accident; mais si, par quelque cause que ce soit, il est donné à cet os un mouvement irrégulier, le poids du cheval en aidera le déplacement. Cet os déplacé comprimera fortement le tendon d'Achille, & la sole charnue. Si le tendon ne trouve pas sur le champ un point d'appui, c'est-à-dire, si le pied est élevé & éloigné de terre par des crampons ou parce que la fourchette est trop parée, il se rompra.

Dans les différens mouvemens du cheval, lorsque l'os du paturon porte inégalement, ou par secousses, sur certains endroits de l'os coronaire plutôt que sur d'autres, l'os coronaire souffrira beaucoup, & se cassera souvent dans cet endroit. Il en est de même de l'os de la noix & de l'os du pied ces parties étant obligées de supporter tout le poids du corps

& étant d'une substance fragile, il n'est pas surprenant de les voir exposées assez souvent aux accidens dont nous venons de parler.

PIERRES. Le cheval est plus sujet que l'homme à cette maladie ; les pierres peuvént se rencontrer par-tout, mais elles différent par leur dureté, leur couleur, leurs formes extérieures & intérieures : les pierres auxquelles les chevaux sont le plus sujets, sont les pierres salivaires, les pulmonaires, les bézoards, les biliaires, les pancréatiques, les calculs ou pierres des reins, celles de la vessie : les salivaires, les biliaires, les pancréatiques, les bezoards, contiennent toutes un noyau dans le centre, qui est tantôt un petit caillou, un grain d'avoine ou autre corps étranger, toutes ces pierres se forment par couches sphériques, plus ou moins épaisses : lorsqu'on scie ces pierres, on observe une infinité de rayons qui paroissent partir du centre. *Voyez* Intestins.

Les calculs pulmonaires, ceux des reins & ceux de la vessie, ne contiennent point de noyau, ainsi que toutes celles que l'on trouve dans le tissu cellulaire, sous la peau, entre les muscles ou dans leurs corps ; c'est un amas d'une substance blanchâtre qui dans quelques-unes est friable & en d'autres ne l'est pas ; par exemple, les pierres des reins sont dures & compactes pour l'ordinaire, celles de la vessie ne le sont pas, & se brisent aisément sous les doigts ; elles contiennent plus de sels que celles des reins, ce qui fait qu'elles crépitent davantage sur le feu. *Voyez* Taille.

PIERREUX (os). *Voyez* Temporaux.

PILIER, morceau de bois ordinairement arrondi & finissant par une tête ; il est environ de quatre pieds de hauteur hors de terre, & à peu près de six à sept pouces de diametre. Dans les maneges on place deux piliers, à distance l'un de l'autre de quatre pieds, pour y attacher les sauteurs, & les chevaux qu'on veut relever du devant ; & on en met un autre tout seul, pour faire trotter autour les jeunes chevaux. Trotter ou travailler un cheval autour des piliers, c'est attacher la longe de son caveçon au pilier, & l'obliger par ce moyen, à aller en rond. Travailler, mettre un cheval entre les piliers, c'est attacher les deux longes de son caveçon chacune à un pilier, & le faire agir suivant la science & la volonté. Sauter entre les piliers. *Voyez* Sauter. Monter entre les piliers. *Voyez* Monter.

PILIERS (utilité des). Les piliers sont de l'invention de M. de Pluvinel qui eut l'honneur de mettre Louis XIII à cheval. Il nous a laissé un traité de cavalerie, dont les plan-

ches ſont eſtimées des curieux, par rapport à la gravure & à l'habillement des ſeigneurs de la cour de ce prince. M. le duc de Neuwcaſtle n'eſt point pour les piliers : » Il dit qu'on » y eſtrapaſſe & qu'on y tourmente mal à propos un che- » val pour lui faire lever le devant, eſpérant par-là le » mettre ſur les hanches. Que les piliers mettent un cheval » ſur les jarrets ; parce que, quoiqu'il plie les jarrets, il n'a- » vance pas les hanches ſous lui pour garder l'équilibre, » ſoutenant ſon devant ſur les cordes du caveçon «.

Ce qui a ſi fort révolté cet illuſtre auteur contre l'uſage des piliers ; c'eſt que dans ſon temps, la plupart des écuyers ſe ſervoient de cette méthode pour faire lever d'abord le devant à un cheval, avant qu'il fût réglé au piaffer ; par ce moyen, ils mettoient ſans doute un cheval ſur les jarrets, & lui apprenoient plutôt à ſe cabrer & à faire des pointes, qu'à lever le devant de bonne grace ; mais ſi dans les commencemens, au lieu de ſonger à détacher un cheval de terre, on ſe ſert des piliers pour lui apprendre à paſſager dans une place ſans avancer, reculer, ni ſe traverſer, qui eſt l'action du piaffer, on verra que cette cadence, plus aiſée à donner dans les piliers qu'en liberté, met le cheval dans une belle poſture, lui donne une démarche noble & relevée ; & lui rend le mouvement des épaules libre & hardi, & les reſſorts des hanches doux & liants ; toutes ces qualités ſont recherchées pour un cheval de parade, & pour former un beau paſſage. Mais comme il faut beaucoup d'art, de patience & de temps, pour régler un cheval dans cet air de paſſage fier & relevé que donnent les piliers employés avec intelligence ; il n'eſt pas étonnant qu'ils cauſent tant de déſordres à ceux qui s'en ſervent dans une autre vue, que de parvenir d'abord au piaffer.

Un ſavant écuyer a dit avec raiſon que les piliers donnent de l'eſprit aux chevaux, parce que la crainte du châtiment réveille & tient dans une action brillante ceux qui ſont endormis & pareſſeux ; mais les piliers ont encore l'avantage d'appaiſer ceux qui ont un naturel farouche, léger & colere ; parce que l'action du piaffer, qui eſt un mouvement écouté, ſoutenu, relevé & ſuivi, les oblige de prêter attention à ce qu'ils font : c'eſt pourquoi je regarde les piliers comme un moyen, non-ſeulement de découvrir la reſſource, la vigueur, la gentilleſſe, la légéreté & la diſpoſition d'un cheval ; mais encore comme un moyen de donner ces dernieres qualités à ceux qui en ſont privés.

La premiere attention qu'on doit avoir dans les commencemens, en mettant un cheval dans le piaffer, c'eſt d'attacher les cordes du caveçon égales & courtes; de façon que les épaules du cheval ſoient de niveau avec les piliers, & qu'il n'y ait que la tête & l'encolure qui ſoient au delà; par ce moyen il ne pourra paſſer la croupe par deſſous les cordes du caveçon, ce qui arrive quelquefois. Il faut enſuite ſe placer avec la chambriere derriere la croupe, aſſez éloigné pour n'être point à portée d'être frappé. & le faire enſuite ranger à droite & à gauche, en donnant de la chambriere par terre, & quelquefois légérement ſur la feſſe. Cette maniere de faire ranger un cheval de côté & d'autre, lui apprend à paſſer les jambes, le débrouille, & lui donne la crainte du châtiment. Quand il obéira à cette aide, il faudra le chaſſer en avant; & dans le tems qu'il donne dans les cordes, l'arrêter & le flatter pour lui faire connoître que c'eſt là ce qu'on lui demande, & il ne faut pas lui demander autre choſe, juſqu'à ce qu'il ſoit confirmé dans l'obéiſſance de ſe ranger à droite & à gauche, & d'aller en avant pour la chambriere, ſuivant la volonté du cavalier.

Il y a des chevaux d'un naturel fougueux & malin, qui avant de ſe ranger pour la chambriere & aller en avant dans les cordes, emploient toutes les défenſes que leur malice peut ſuggérer. Les uns pleins d'inquiétude, trépignent, au lieu de piaffer; les autres font des pointes & des élans dans les cordes, d'autres redoublent de fréquentes ruades, & reculent en ſe jetant contre les piliers. Mais comme la plupart de ces déſordres viennent plus ſouvent de l'impatience de celui qui les châtie mal-à-propos dans ces commencemens, que du naturel du cheval, il eſt aiſé d'y remédier, en ſe contentant ſimplement, comme nous venons de le dire, de le faire ranger & aller en avant pour la chambriere, qui eſt la ſeule obéiſſance qu'on doive exiger d'un cheval les premieres fois qu'on le met dans les piliers.

Une autre attention néceſſaire, c'eſt de faire ruer dans les piliers les chevaux qui ont la croupe engourdie, & qui n'ont point de mouvement dans les hanches. Cette action leur dénoue les jarrets, & leur fait déployer les hanches, donne du jeu à la croupe; & met tous les reſſorts de la croupe en mouvement. Tout le monde n'eſt pas de cet avis, & la plupart diſent qu'il ne faut jamais apprendre à un cheval à ruer. Mais l'expérience fait voir qu'un cheval qu'on n'a jamais fait ruer, a la hanches roides, & les traine en maniant. D'ailleurs il eſt bien aiſé de leur ôter ce défaut, qui en ſeroit un

effectivement si on les accoutumoit à ruer par malice; mais lorsqu'on trouvera les hanches assez dénouées, il faudra les empêcher de ruer, en les châtiant de la gaule devant, lorsqu'il feront cette action, quand on ne l'exigera pas.

Quand le cheval cessera de se traverser, qu'il donnera en avant & droit dans les cordes, il faudra alors l'animer de la langue & de la chambriere, pour en tirer quelque cadence de trot en place, droit & dans le milieu des cordes, qui est ce qu'on appelle piaffer; & aussi-tôt le flatter & le détacher pour ne le pas rebuter; s'il continue pendant quelques jours d'obéir à cette leçon, il faudra allonger les longes du caveçon, en sorte que les piliers soient vis-à-vis le milieu du corps du cheval, afin qu'il ait la liberté de donner mieux dans les cordes, & qu'il puisse lever les jambes avec plus de grace & de facilité. Quoiqu'il continue de bien faire, on ne doit pas pour cela faire de longues reprises, jusqu'à ce qu'il soit accoutumé à obéir sans colere, & alors il faudra les faire aussi longues que sa disposition, ses forces & son haleine le permettront; & cela sans le secours de la chambriere; le cavalier se tenant seulement derriere la croupe.

Pour l'accoutumer à piaffer ainsi sans l'aide de la chambriere, ni de la voix, on lui laissera finir sa cadence de lui-même, en demeurant derriere lui comme immobile, sans faire aucun mouvement, ni appeller de la langue, jusqu'à ce qu'il ait cessé tout-à-fait; & justement quand il cesse d'aller, il faut lui appliquer de la chambriere vivement sur la croupe & sur les fesses, ce châtiment met toute la nature en mouvement, & tient le cheval dans la crainte, de maniere que quand il sera accoutumé à cette leçon, on pourra rester derriere lui autant qu'on le jugera à propos, sans l'aider; & il continuera de piaffer. Quand on voudra l'arrêter, on l'avertira de la voix en l'accoutumant au terme de *hola*, & on se retirera derriere la croupe, on ira le flatter, & on le renverra : mais cette leçon ne doit se pratiquer que lorsqu'un cheval commence à bien connoître ce qu'on lui demande; qu'il ne se traverse plus & ne se défend plus.

Lorsque le cheval sera confirmé dans cet air de piaffer que produit le passage entre les piliers; il faudra alors, & non plutôt, commencer à le détacher de terre, en lui faisant lever quelques temps de pesades & de courbettes, en touchant légérement de la gaule devant, & l'animant de la chambriere par derriere. Non-seulement la courbette est un bel air, mais elle fait que le cheval est plus relevé sur son devant, & a une action d'épaules plus soutenue au piaffer,

ce qui l'empêche de trépigner, action désagréable qui fait que le cheval bat la poussiere avec des temps précipités; au lieu que le piaffer est une action d'épaules, soutenue & relevée; avec le bras de la jambe qui est en l'air, haut & plié au genou; ce qui donne beaucoup de grace à un cheval. Afin que le cheval ne se leve pas sans attendre la volonté du cavalier, (ce qui produiroit des sauts désordonnés, sans regle d'obéissance), il faut toujours commencer & finir chaque reprise par le piaffer, en sorte qu'il leve quand on veut, & qu'il piaffe de même. Par là on évitera la routine, qui est le défaut des écoles mal réglées.

Comme il y a du danger à monter un cheval dans les piliers, lorsqu'il n'y est pas encore accoutumé, il ne faut pas y exposer un cavalier, avant que le cheval soit dressé & fait à l'obéissance qu'on en exige, suivant les principes que nous venons de décrire. Et même lorsqu'on commence à le monter dans les piliers, on continue les mêmes pratiques dont on s'est servi avant que le cavalier fût dessus; c'est-à-dire, qu'il faut le ranger à droite & à gauche, en le secourant des jambes pour le faire donner dans les cordes. Insensiblement il s'accoutumera à piaffer pour la main & les jambes, comme il a fait auparavant pour la chambriere.

Les amateurs de cavalerie en Espagne, ont une grande idée du piaffer, & estiment beaucoup les chevaux qui vont à cet air, & qu'ils appellent *pissadores*; mais ils donnent à leurs chevaux une allure incommode & dégingandée, parce qu'ils ne leur assouplissent point les épaules, & ne leur font point connoître les talons; ce qui est cause qu'ils ne manient que du bras, n'ont point l'appui de la bouche ferme & léger, qu'ils ne sont point dans la balance des talons, & par conséquent dans la parfaite obéissance pour la main & les jambes; ce qui est la perfection de l'air du piaffer. E. D. C.

PILORE. *Voyez* Pylore.

PINCER DES DEUX, c'est donner un léger coup des deux éperons.

PINEALE, glande du cerveau, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec une pomme de pin. *Voyez* Cerveau.

PINCE, (dents de la). *Voyez* des Dents en particulier.

PINCE, partie antérieure du pied, à la réunion de la muraille avec la sole de corne.

PINCE, partie moyenne ou antérieure du fer.

PINCE, instrument propre à disséquer.

PINÇART, cheval qui marche sur la pince; ce défaut vient de ruine, & principalement d'une mauvaise ferrure

continuée ; les crampons, les fortes éponges éloignant la fourchette de terre, obligent le tendon à ſe roidir, à porter l'os du paturon & l'os coronaire en avant, & forcent l'animal de marcher ſur la pince.

PINÇON, eſt un rebord mince que l'on fait à la pince d'un fer avec le fertier, ou que l'on pratique dans les différentes parties du fer, à raiſon des ſeimes dont le pied peut être affecté.

PINSANESSE, eſt le même que épiſſaneſſe, maladie fort imaginaire que quelques auteurs décrivent d'après le grand maréchal François, comme une démangeaiſon dans le pied du cheval, qui l'oblige à y porter la dent, & dont l'infection eſt ſi grande que la langue devient noire, & tombe en gangrene dans les vingt-quatre heures ; cette maladie, qui n'arrive que dans la tête, dit cet auteur, ſe guérit miraculeuſement par une ſaignée de la pince, & des lotions de verjus & de ſel, faites à la langue.

PIQUER DES DEUX, c'eſt la même choſe qu'appuyer. *Voyez* Appuyer.

PIQUEUR, en terme de cavalerie, homme deſtiné à monter les chevaux, pour les dreſſer ou pour les exercer.

PIQUURE DE L'OS EN GÉNÉRAL. La piqûure de l'os eſt peu de choſe ; le plus grand mal vient de la ſenſibilité du périoſte, ce qui occaſionne un gonflement dans les parties voiſines; rarement l'os piqué manque de s'exfolier, mais dès que l'eſquille ou la portion d'os exfolié tombe, la plaie guérit promptement.

PIQUURE. On eſt ſujet à piquer le cheval dans pluſieurs occaſions, 1°. lorſque le fer eſt trop juſte ou étampé trop gras, alors on pique la ſole charnue ; ſi le clou entre trop avant, il atteint la ſole charnue, & la chair cannelée ; il perce quelquefois de part en part, & l'on voit ſortir le ſang du côté de la muraille, & du côté de la ſole.

2°. Lorſque le fer eſt étampé trop maigre, ou qu'il a peu de corne ; on eſt obligé de puiſer pour aller prendre la bonne corne ; la pointe du clou eſt tournée du côté de la chair cannelée qui, dans ce cas eſt ſujette à être piquée. On connoît que le cheval eſt piqué, par le mouvement qu'il fait.

3°. Lorſque la pointe du clou n'a pas aſſez de force pour percer la corne en dehors ; elle perce en dedans, & bleſſe la chair cannelée.

4°. Lorſqu'on abandonne le clou, & qu'on ne le conduit pas juſqu'à ce qu'on ſente (par la réſiſtance que préſente la muraille externe) qu'on eſt prêt à ſortir, & que le clou a

gagné la partie externe de la muraille. Dans ce cas, le clou va piquer la chair cannelée; on s'apperçoit de cet accident au mouvement du cheval, qui retire son pied.

5°. Lorsque le clou est pailleux, il forme deux lames, dont l'une entre quelquefois dans la chair cannelée, & l'autre sort en dehors.

6°. Lorsqu'en brochant on rencontre une souche qui est une portion d'un vieux clou : cette souche renvoie en dedans la pointe du clou, qui pique la chair cannelée.

7°. Lorsqu'on met des clous dans les vieux trous, & qu'on ne les conduit pas, on peut faire une fausse route, & piquer le cheval.

8°. Lorsqu'en brochant un clou, la pointe rompt dans la muraille ; le reste du clou n'ayant point de pointe, ne sauroit percer la muraille, & entre dans la chair cannelée. On retire la partie supérieure du clou, & on laisse la partie inférieure, croyant qu'elle ne coude pas : cependant on est souvent trompé à cet égard, & l'extrêmité presse la chair cannelée. Dans ce cas, on doit tâcher d'arracher la partie du clou qui est dans le pied, avec les triquoises ou pinces faites exprès, appellées becs de corbin. Si on ne peut pas la pincer, il faut couper une partie de la muraille avec le rogne-pied, pour aller chercher cette portion du clou.

Curation. Dans la simple piqûure, lorsqu'on retire le clou sur le champ, il n'y a rien à faire ; elle est ordinairement sans danger. De cent chevaux piqués de cette façon, à peine y en a-t-il six qui boîtent. Il faut seulement s'abstenir de mettre des clous dans les mêmes trous, de peur de causer irritation & inflammation.

Si cependant le cheval venoit à boiter, & qu'il se fût formé de la matiere, il faudroit bien parer le pied, & faire ouverture jusqu'au rond de la piqûure, y mettre des tentes imbibées de térébenthine, & appliquer sur la sole de quoi l'humecter & la nourrir.

PIRIFORME, qui a la figure d'une poire.

PIROUETTE (la), n'est autre chose qu'une volte faite dans la longueur du cheval sans changer de place : les hanches restent dans le centre, & les épaules fournissent le cercle. Dans cette action, la jambe de derriere de dedans ne se leve point, mais tourne dans une place, & sert comme de pivot, autour duquel les trois autres jambes & tout le corps du cheval tournent.

La demi-pirouette est une demi-volte dans une place & dans la longueur du cheval : c'est une espece de changement

de main qui se fait en tournant un cheval de la tête à la queue, les hanches restent dans une même place.

Les passades & les pirouettes, de même que les voltes & demi-voltes, sont des maneges de guerre, qui servent à se retourner promptement, de peur de surprise, à prévenir son ennemi; à éviter son attaque, on à l'attaquer avec plus de diligence.

Il se trouve peu de chevaux qui puissent fournir plusieurs pirouettes de suite avec la même égalité, qui est la beauté de cet air, parce qu'il y en a peu qui aient les qualités qui conviennent à cet exercice, dans lequel un cheval doit être extrêmement libre d'épaules, très-ferme, & assuré sur les hanches. Ceux, par exemple, qui ont l'encolure & les épaules trop charnues, ne sont pas bons pour ce manege.

Avant que de diligenter un cheval au galop à pirouettes, il faut lui faire faire d'abord quelques demi-pirouettes au pas à chaque main, tantôt dans une place, tantôt dans une autre; & à mesure qu'il obéit sans désordre, on le rassemble au passage, & on lui en demande d'entieres, en sorte que sans déranger les hanches, la tête & les épaules se retrouvent à la fin de la pirouette dans l'endroit d'où elles sont parties; par ce moyen il acquerra bientôt la facilité de les faire au galop.

Si un cheval, après avoir été rendu suffisamment souple & obéissant, se défend à cet air; c'est une preuve que ses hanches ne sont pas assez bonnes pour soutenir sur son derriere toutes les parties de devant, & le poids du cavalier; mais s'il a les qualités réquises, il fournira avec le temps, autant de pirouettes que la prudence du cavalier l'exigera.

Pour changer de main à pirouettes, il faut promptement placer la tête à l'autre main, & soutenir de la jambe de dehors pour empêcher la croupe de sortir du centre: mais il ne faut pas que le cheval soit autant plié dans cet air que sur la volte ordinaire; parce que si la tête étoit trop dedans, la croupe sortiroit du centre en pirouettant.

On varie les pirouettes suivant la disposition du cheval: on en fait quelquefois dans le milieu d'un changement de main, sans interrompre l'ordre de la leçon, que l'on continue à l'ordinaire: mais ce qui fait bien voir l'obéissance & la justesse d'un cheval, c'est lorsqu'en maniant sur les voltes, on étrécit de plus en plus le cheval jusqu'à ce qu'il soit arrivé au centre de la volte, où on lui fait faire tout d'une haleine autant de pirouettes que sa ressource & son haleine lui permettent d'en faire & fournir. E. D. C.

PIROUETTER, c'eſt faire la pirouette ou demi-pirouette.

PIS, mamelles de la jument.

PISIFORME, qui a la figure d'un pois.

PISTE, ligne ſuppoſée, en terme de manege, ſur laquelle on fait aller un cheval. Ainſi le cheval va de deux piſtes, lorſqu'il marche de côté, il en marque une des deux pieds de devant, & l'autre des deux pieds de derriere. *Voyez* Volte.

PITUITE ou PHLEGME, eſt une humeur ſéreuſe que produiſent les glandes de la membrane pituitaire.

PITUITAIRE, qui a rapport à la pituite.

PITUITAIRE (glandes de la membrane). *Voyez* Tête.

PITUITEUX, qui abonde en pituite, qui eſt ſujet à la pituite.

PLACE, eſpace qui eſt entre deux poteaux dans une écurie, lequel eſpace eſt deſtiné pour y loger un cheval. Place, s'entend en quelques occaſions pour le manege, comme quand le maître dit à l'écolier à cheval de venir par le milieu de la place, d'arrêter au milieu de la place, il entend par cette expreſſion le milieu du manege.

PLACE BIEN OU MAL A CHEVAL, ſe dit du cavalier quand il eſt dans une belle ou dans une mauvaiſe ſituation à cheval.

PLACER BIEN SA TETE; ſe dit du cheval quand il ne leve ni ne baiſſe trop le nez. La placer mal, arrive lorſque le cheval avance trop le bout du nez, ou qu'il l'approche trop du poitrail.

PLACER A CHEVAL, ſe dit du maître quand il enſeigne à l'écolier l'attitude qu'il veut qu'il tienne à cheval.

PLACER OU ETRE PLACÉ A CHEVAL, c'eſt y être dans une belle & bonne attitude.

PLACER UN CHEVAL, eſt le mettre droit ſur ſes jambes pour pouvoir le conſidérer en tout & en partie. Il eſt difficile d'obtenir d'un marchand que ſon cheval ſoit bien placé; ſon intérêt étant de cacher ſes défauts, on le voit au contraire ſans ceſſe agiter l'animal au moyen des longues branches du mors & du fouet; eſt-il queſtion de faire trotter l'animal; ce ſont des courbettes, des temps de galop, des zig-zag pour empêcher que l'on ne s'apperçoive de la boîterie? L'acquéreur le trouve-t-il boiteux? Si le marchand en convient ce ſera ſur un autre pied, & ſi le mal eſt trop viſible, la cauſe ſera la ferrure, un coup de pied, dont la curation eſt ſur la fin, & autres détours ſemblables,

qualités essentielles à ce négoce ; je ne dis pas pour cela qu'il n'y ait d'honnêtes gens, mais je puis assurer que je n'ai pas eu le bonheur d'en rencontrer aucun. *Voyez* Présenter.

PLACENTA ou ARRIERE-FAIX, est un corps plat, arrondi, d'une nature spongieuse, abondante en vaisseaux sanguins, & qui produit un cordon entortillé, qui va répondre à l'ombilic du poulain, & que la jument met bas après le poulain : ce placenta que l'on appelle aussi *délivre*, est, dit-on, adhérent aux parois de la matrice, cela peut être, mais je n'ai jamais pu découvrir aucune communication entre eux.

PLAIE. *Voyez* Ulcere.

PLAT, un cheval plat est un cheval dont les côtés sont serrés. On dit la côte plate.

PLATE-LONGE, longue corde avec laquelle l'on prend un pied du cheval pour le ferrer ou panser, & dont on se sert pour le jeter à terre au moyen des entraves.

PLETHORE, surabondance de sang dans les vaisseaux & par conséquent plénitude ; on appelle plethôre vraie, la tension des vaisseaux par la quantité du sang ; plethore, fausse quand la tension vient de la raréfaction du sang ou de la rigidité des fibres des vaisseaux.

PLEVRE, membrane lisse & polie qui tapisse l'intérieur de la poitrine.

PLEURÉSIE, c'est une inflammation de la plevre, avec fievre, difficulté de respirer, souvent accompagnée de toux. Si l'inflammation gagne la substance du poûmon, c'est alors une pleurésie composée de peripneumonie.

Causes. Elles sont générales ou particulieres. Les générales, sont la plethore, la raréfaction & l'épaississement du sang ; je ne répete pas ici ce que j'ai dit de ces trois causes, en parlant des causes de l'inflammation. Les causes particulieres sont le froid subit après le chaud ; le froid resserre les pores de la transpiration, la supprime, & l'oblige de refluer intérieurement ; lorsque cette tumeur se jette sur la plevre, elle cause la pleurésie.

Aux causes précédentes doivent se joindre les suivantes : savoir, la boisson froide, la pluie, le grand vent ; & la disposition du côté, comme si le cheval a reçu sur la poitrine quelque coup qui ait meurtri la partie, & diminué le ressort des vaisseaux, la constitution lâche des fibres de la plevre.

Diagnostic. On reconnoît la pleurésie, par la tristesse, l'abattement & le dégoût du cheval, par la fievre, accompagnée

gnée de ſueurs, par la difficulté de reſpirer, par les grandes expirations, & parce qu'il regarde ſa poitrine.

Prognoſtic. Comme cette maladie eſt inflammatoire, & qu'elle attaque des parties eſſentielles à la vie, elle eſt toujours dangereuſe.

La ſimple l'eſt moins que la compoſée.

La pleuréſie ſe termine comme toutes les autres maladies inflammatoires, par réſolution, par ſuppuration, & par gangrene.

La réſolution eſt la voie la plus ſalutaire.

La ſuppuration eſt fâcheuſe, & ſouvent incurable.

La gangrene eſt mortelle.

Curation. D'après ce que nous venons de dire, on ſent qu'il n'y a pas de tems à perdre, ſi l'on veut ſauver la vie du cheval. La réſolution étant la voie la plus ſalutaire, & le ſeul moyen de guérir d'une maniere complette, il ne faut rien oublier pour la procurer. Pour y parvenir, on aura promptement recours aux ſaignées, qu'on répétera de trois en trois heures, ou de quatre en quatre, ſuivant le beſoin, la violence de la maladie, & les forces du cheval. On peut ſaigner juſqu'à ſix fois dans deux jours. Remarquez que deux ſaignées au commencement, font plus d'effet que ſix, dans le cours de la maladie; elles deviennent au moins inutiles après le ſixieme jour.

Il faut faire prendre une boiſſon abondante d'eau blanche, ou de décoction des plantes rafraîchiſſantes, de graine de lin, ou bien une demi-livre de miel délayé dans de l'eau de ſon; on lui met encore, ſi l'on veut, du miel ſur la langue, avec une ſpatule.

On donnera cinq ou ſix lavemens émolliens par jour.

Après le quatrieme ou le cinquieme jour, ſi la fievre, la douleur & la difficulté de reſpirer diminuent; c'eſt-à-dire, ſi la réſolution commence à ſe faire, il ſera bon de la favoriſer par quelque cordial léger, comme l'eau de ſon, dans laquelle on aura mis bouillir légérement un peu de canelle, ou deux poignées de génievre concaſſé: ces remedes raniment un peu les forces, rétabliſſent la circulation, & favoriſent admirablement la réſolution.

Si les accidens ſubſiſtent encore le ſeptieme & le huitieme jour, c'eſt une preuve que la réſolution n'a pas eu lieu. La pleuréſie ſe termine alors par ſuppuration pour l'ordinaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe forme un abcès qui ſe rompt bientôt, & tombe dans les bronches; au moyen de l'air & de la toux, le pus ſort, & s'évacue par la trachée-artere: c'eſt

comme on voit, une maladie qui ſuccede à une autre ; c'eſt celle que j'appelle pulmonie à la ſuite de la pleuréſie dont j'ai parlé à ſon article.

PLEXUS, entrelacement de pluſieurs nerfs qui ſe trouvent dans le bas-ventre & dans la poitrine, & qui reſſemblent à des rezeaux.

PLIER LES JARRETS, en terme de manege, ſe dit d'un cheval qui manie ſur les hanches.

PLIER LES HANCHES. *Voyez* Hanches.

PLIER UN CHEVAL A DROITE ou A GAUCHE ; c'eſt l'accoutumer à tourner ſans peine à ces deux mains.

PLIER LE COL D'UN CHEVAL, c'eſt le rendre souple, afin que le cheval obéiſſe plus promptement quand on veut le tourner ; mais c'eſt une très-mauvaiſe maxime ſi on ne fait pas ſuivre les épaules.

PLUMASSEAUX. On appelle ainſi de l'étoupe ou charpie arrangée à plat, de la grandeur de la plaie pour laquelle on la deſtine, & ſur laquelle on étend un médicament.

PELOTE EN TETE. *Voyez* Étoile.

PNEUMATOCELE, tumeur flatueuſe des teſticules, dans laquelle il ſe trouve une certaine quantité d'air renfermé, que l'on tire au moyen d'une ou pluſieurs ſcarifications.

PNEUMON, eſt le même que poûmon. *Voyez* ce Mot.

POIL. *Voyez* Cheval (poil du).

POIL (matiere ſoufflée au). Nous pourrions renvoyer cet article au mot enclouûre comme l'ayant traité au long ; mais comme cette maladie paroît ſimple, & qu'elle arrive ſouvent, nous en dirons ici deux mots.

On appelle matiere ſoufflée au poil, un pus noirâtre que l'on voit couler à la racine du ſabot & à l'inſertion de la peau, lequel ſurvient à la ſuite d'une inflammation occaſionnée par une enclouûre ou un coup donné ſur la muraille : à bien dire, il n'y a que les maladies de la chair cannelée qui puiſſent fournir une matiere ſoufflée au poil ; car toute plaie de la ſole, tout pus formé ſous la ſole de corne ſort dans le paturon au haut de la fourchette ; le moindre praticien ſait faire la diſtinction de ces accidens, mais quiconque ne l'eſt pas, & ne connoit pas l'anatomie du pied errera toujours, comme M. Vitet, lorſqu'il dit, *que les principes les plus évidens de la collection du pus ſont la compreſſion de la ſole charnue ou de la ſubſtance cannelée par un clou en ferrant, par des cailloux, des meurtriſſures, de longues marches ſur un terrein échauffé par le ſoleil, ou d'un choc violent contre la ſole, par la piquûre de la ſole charnue, &c.*

Je donnerois bien à ce médecin vingt mille chevaux ayant tous les accidens ci-dessus, qu'il n'en verroit pas un dont la matiere soufflât au poil ; parce qu'encore une fois, toute matiere de sole reflue à la fourchette, & celle de la muraille se porte à la couronne. Si M. Vitet avoit vu un seul cheval encloué, il ne diroit pas, qu'à peine le pus est-il dans le pied, que le cheval boite ; car il arrive souvent qu'un cheval boite d'une enclouûre, ou d'un pied serré, quelquefois trois semaines avant que la matiere soit formée. Il sauroit le contraire de ce qu'il avance, & que la matiere une fois formée, le cheval boite moins : plusieurs chevaux cessent de boiter si-tôt que la matiere a soufflé au poil. Il ne diroit pas qu'une matiere soufflée au poil est une tumeur, mais que le pus qui a séparé la peau de la muraille, forme un ulcere. Le traitement de cet auteur est relatif à la description, & dénote un apprentif qui n'a pas fini son temps.

Quant au traitement de cette maladie, *Voyez* Enclouûre.

POINÇON, petit bout de bois rond, long de cinq à six pouces, pointu par le bout, & quelquefois armé & terminé par une pointe de fer, servant au manege à exciter les chevaux à sauter entre les piliers. L'écolier, pour cet effet, prend le poinçon de sa main droite, & passant cette main derriere son dos, il fait sentir la pointe du poinçon au cheval en l'appuyant sur le haut de sa croupe.

POINÇON, est aussi un instrument que chaque palefrenier doit avoir au bout de son couteau pour percer des trous quand le cas y échet.

POINÇON, barreau de fer d'un pied & demi-environ, terminé en pointe quarrément, avec lequel on contre-perce les fers.

POINT. On appelle ainsi des trous faits avec le poinçon aux étrivieres & aux courroies des sangles, pour y faire entrer les ardillons des boucles qui les tiennent ; ainsi, allonger ou raccourcir les étriers d'un point, c'est mettre l'ardillon à un trou plus haut ou plus bas qu'il n'étoit auparavant. Mettre la gourmette à son point, c'est faire entrer, suivant le cas, la premiere ou la seconde maille dans le crochet qui tient à l'œil de la bride.

POINTE, action de désobéissance du cheval. Le cheval fait une pointe aux voltes, quand il s'élance hors du rond de la volte ; & il fait une pointe en l'air, quand de colere il s'éleve sur ses jarrets, & fait alors un saut en avant.

POINTE DE L'ARÇON, sont les parties qui forment le bas de l'arçon de devant d'une selle.

POIREAUX ou FICS. Les poireaux ſont de petites tumeurs dont la baſe eſt plus étroite que l'extrêmité; elles ſont recouvertes d'une petite pellicule griſâtre, dénuée de poils & aride; tantôt ce ſont de petits mamelons, d'où ſuinte une légere humidité. Ces mamelons quelquefois ſont tellement prolongés que l'on peut comparer ces tumeurs à une vergette. Ceux-ci, qui produiſent beaucoup de féroſité, ſe trouvent au canon, au boulet, au paturon & à la fourchete, & ſurviennent ſouvent à des chevaux qui ont depuis long-temps des eaux aux jambes. Les autres naiſſent d'un vice dans le ſang ou de mal-propreté. Il n'y a aucune partie du cheval qu'on puiſſe regarder comme exempte de poireaux; j'en ai vu dont toute l'habitude du corps en étoit couverte, mais ils croiſſent plus communément aux jambes, aux yeux, aux levres, au fourreau.

Les poireaux doivent leur origine aux prolongemens des papilles de la peau, lorſque la lymphe nourriciere ſe porte en trop grande quantité dans les papilles, que ſon retour ne ſe fait pas facilement, & que ces papilles prennent plus de nourriture & plus d'accroiſſement qu'il ne faut. On les détruira, ou en les coupant, ou en les faiſant tomber par les cauſtiques, ou en les liant. Le choix du moyen dépend de leur figure & de leur ſituation. *Voyez* Paturon (poireaux au).

POIRE SECRETE, ſorte d'embouchure.

POITRAIL (le). On diſtingue dans le poitrail le devant & le deſſous. Le poitrail antérieur doit être bien ouvert, & ne doit paroître faire qu'un ſeul & même corps avec l'épaule: on conſidérera, dans ſa partie la plus élevée, un enfoncement appellé la foſſette. Il faut auſſi que le deſſous du poitrail ſoit ouvert & plat.

Le ſternum eſt ſitué à la partie inférieure de la poitrine. Sa figure approche de la carene d'un vaiſſeau; il eſt large inférieurement, & étroit ſupérieurement, fort long, & ſe termine antérieurement par un cartilage en forme de ſabre.

Il eſt compoſé dans les poulains de ſix pieces oſſeuſes & ſpongieuſes, qui ſont unies enſemble par ce cartilage tranchant qui regne le long de ſon bord inférieur. Les deux premieres pieces & les plus antérieures ſont plates; les deux d'enſuite approchent d'un quarré ou d'un cube; la cinquieme a cinq faces; la ſixieme piece, qui a deux faces, eſt plus conſidérable. Les quatre premieres ont deux bords aſſez tranchans. On remarque à la premiere piece deux petites facettes pour recevoir les cartilages de la pre-

miere côte ; & trois dans la derniere pour recevoir les cartilages des quatre dernieres vraies côtes. Les cartilages des quatre autres côtes, c'eſt-à-dire, de la ſeconde, de la troiſieme, de la quatrieme & de la cinquieme, vont aboutir entre les pieces oſſeuſes, ſéparées par des cartilages qui s'oſſifient par la ſuite.

Le ſternum eſt garni, à ſes deux extrêmités, de deux cartilages, dont l'un eſt large & très-mince, poſé tranſverſalement, & regardant le bas-ventre; il ſe nomme cartilage xiphoïde ; l'autre, au contraire, ſitué antérieurement eſt plus épais, & poſé perpendiculairement au précédent.

Ce dernier cartilage eſt expoſé à être léſé ou par quelque coup de timon, ou à la ſuite de quelque tumeur appellée vulgairement avant-cœur, ou par des cauſtiques. Il arrive ſouvent que cette partie eſt non-ſeulement découverte, mais conſidérablement bleſſée : alors ce cartilage, qui eſt de la nature de ceux du pied, des côtes & des articulations, ſe carie, & ne peut s'exfolier. Dans ce cas il ſurvient une plaie fiſtuleuſe qu'on ne doit pas tenter d'amener à ſuppuration. D'ailleurs, on ne le ſauroit ſans riſquer de détruire l'attache des muſcles ſterno-hyoïdiens, & autres parties, de même que la réunion des principaux vaiſſeaux qui entrent dans la poitrine.

Quoiqu'on ait déjà traité des cartilages du ſternum, au mot Cartilage, il eſt à propos néanmoins d'en parler ici.

Le cartilage qui tient les ſix pieces oſſeuſes réunies enſemble, s'étend depuis la partie extérieure de cet os, juſqu'à la partie poſterieure. Sa forme eſt celle qui a déjà été décrite ; il eſt tranchant inférieurement, ſaillant antérieurement, & applati ſur les côtés ; il l'eſt auſſi poſtérieurement, mais de bas en haut : il eſt très-mince dans ſon bord, & a la figure d'une palette. Cette extrêmité a retenu le nom d'appendice xiphoïde. Ce cartilage eſt revêtu dans quelques endroits d'un périchondre ; dans d'autres, la terminaiſon des parties charnues en fait fonction. C'eſt à cet os que vont ſe joindre, de chaque côté, les neuf premieres côtes.

POITRINE (de la), ou ventre poſtérieur. La poitrine préſente une cavité très-grande, formée ſupérieurement par les vertebres dorſales, inférieurement par le ſternum, latéralement par les côtes, antérieurement par la ſortie & l'entrée des principaux vaiſſeaux, poſtérieurement par le diaphragme. La figure de cette cavité eſt conique. La partie la plus large ſe trouve vers le diaphragme ; la plus étroite ſe trouve en devant des côtes. Elle eſt tapiſſée en dedans

d'une membrane nommée plevre. Dans la partie qui regarde l'intérieur de la poitrine, la plevre est d'un tissu serré, lisse & poli ; l'autre partie ou face, je veux dire, celle qui regarde les côtes & les muscles intercostaux, est cellulaire. Elle est humectée d'une sérosité qui facilite le jeu des poûmons sur cette membrane & sur le diaphragme. Les parties renfermées dans la poitrine sont, le médiastin, le péricarde, le cœur ; les poûmons & ses vaisseaux principaux ; la trachée-artere, l'œsophage, plusieurs autres vaisseaux, & le thymus.

POITRINE (glandes de la). Les glandes de la poitrine sont le thymus & les glandes bronchiques qui sont autant de petits paquets jaunes & noirs, situés à la bifurcation de la trachée-artere & de ses divisions ; elles séparent du sang l'humeur nommée bronchique.

A la base du cœur & de ses principaux vaisseaux, il se trouve une très-grande quantité de vaisseaux lymphatiques, qui vont verser leur liqueur dans le canal thorachique.

POITRINE (hydropisie de), c'est un amas d'eau dans la cavité de la poitrine.

Causes. Les causes de l'hydropisie sont, l'épaississement & la stagnation du sang.

Lorsque le sang est épais, il circule difficilement & lentement, les parties rouges se rassemblent, les séreuses & aqueuses se séparent des rouges, & transsudent à travers les tuniques des vaisseaux : il se fait alors une extravasation de sérosité dans la cavité de la poitrine. Quant à la stagnation du sang dans les vaisseaux de la poitrine, elle reconnoît pour causes : 1°. les maladies inflammatoires des parties contenues dans cette cavité, telles sont la pleurésie, la péripneumonie, la courbature, &c. 2°. La pousse & les tubercules du poûmon.

Différences. Tantôt l'hydropisie se forme dans le péricarde, tantôt entre les deux lames du médiastin, & d'autres fois dans la cavité de la poitrine.

Diagnostic. On connoît l'hydropisie de poitrine, par la difficulté de respirer ; dans la respiration, les côtes se levent avec force ; le cheval regarde sa poitrine, se couche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, bat des narines, a des sueurs fréquentes, se couche, se releve souvent, il jette par les narines une sérosité jaunâtre, qui est un des signes certains de l'hydropisie.

Curation. Cette maladie ne peut se guérir que par l'opé-

ration ; on enfonce un trois-quarts dans la poitrine, pour donner un écoulement aux eaux qui s'y ſont amaſſées. Mais comme ſouvent la cauſe ſubſiſte encore, après avoir vuidé les eaux, il eſt néceſſaire de faire des injections légérement vulnéraires dans la poitrine. Lorſqu'on croit que la ponction pourra ſauver la vie au cheval, on plonge le trois-quarts d'un côté ou d'un autre, à la partie inférieure de la huitieme côte vers ſa jonction avec ſon cartilage ; on vuide à peu près la moitié de l'eau contenue dans cette cavité ; enſuite, ſans retirer la canule, on injecte environ la même quantité d'une décoction vulnéraire ; deux heures après, on tire les deux tiers de l'eau reſtante, & on en injecte près d'un tiers : on met deux autres heures d'intervalle, après leſquelles on évacue, autant qu'il eſt poſſible, tout ce qu'il y a d'eau, puis on injecte deux pintes environ de la même liqueur, qu'on laiſſe deux heures. Au bout de ce temps, ſi, en tirant la liqueur injectée, on remarque qu'on n'a pas la même quantité, c'eſt une preuve que les vaiſſeaux abſorbans font leurs fonctions. Il y a tout lieu de compter alors ſur la guériſon ; on réitére encore une fois cette injection que l'on évacue de même au bout de deux heures, & on s'en tient-là. Ce traitement eſt preſque toujours certain dans l'hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une inflammation. Le ſuccès n'eſt pas toujours auſſi heureux dans un autre cas, ou, pour mieux dire, il eſt rare qu'on réuſſiſſe.

POLY-GASTRIQUE, muſcle qui a pluſieurs ventres.

POLY-CORNIS, qui a pluſieurs tendons.

POLYPE, eſt un vrai poireau rougeâtre, plus humide, & d'une baſe plus large que ceux qui viennent ſur l'habitude du corps : celui dont nous parlons, vient dans le nez, & il eſt ſi rare, que je n'en ai jamais vu dans aucun cheval farcineux, ni morveux, venir par l'effet du virus, mais bien par l'irritation des doigts, des canules, en injectant des médicamens dans cette partie ; c'eſt toujours un ulcere que celui qui le regarde, ou qui le traite, occaſionne, & qui, à force d'être irrité, devient de mauvaiſe qualité, en produiſant des fungus. J'ai vu même des maréchaux prendre la terminaiſon du cornet ſupérieur du nez (qui forme une duplicature de peau) pour un polype ; le dernier que je vis amuſa le maréchal pendant un an, ſans ſonger à traiter la morve pour laquelle je l'avois condamné il y avoit deux ans ; après un très-long traitement, on me le fit voir, & je le condamnai derechef, ſans ſavoir que

je l'avois vu précédemment, & comme il eſt bon de citer des faits, ce cheval me fut préſenté à l'hôtel Mazarin, à l'âge de deux ans environ pour la premiere fois, & à l'hôtel de Soubiſe pour la ſeconde.

Le polype ſe guérit aiſément en le coupant toutes les fois que l'on peut y atteindre ; il ſuffit de le fumiger avec les plantes émollientes pour en obtenir la guériſon ; on ne concevra jamais comment on peut arracher un polype, comme le dit l'*auteur de la Médecine vétérinaire*, ſa baſe étant toujours beaucoup plus large que le reſte, & étant d'ailleurs ſitué ſur la cloiſon du nez ; il me ſemble que couper, c'eſt bien arracher, & arracher en ſe bornant à volonté ; il me ſemble que l'on ne doit arracher avec des tennettes que toutes les fois que l'inſtrument tranchant ne peut parvenir au mal.

POMMEAU, partie de la ſelle. Se tenir au pommeau. *Voyez* Tenir.

POMMELÉ, ſe dit de pluſieurs petites marques que l'on remarque ſur la robe du cheval. *Voyez* Poil.

POMMETTE (os de la). Les os de la pommette occupent la partie inférieure de l'orbite. Chaque os approche d'une figure oblongue. La partie de cet os, qui s'articule avec l'os du grand angle, eſt très-large, & forme un bord mince : la partie oppoſée eſt très-allongée & pointue, elle s'articule avec l'os temporal.

Cet os préſente trois faces, une externe, concave & unie ; une interne, ſillonée & inégale dans toute ſon étendue, & s'uniſſant avec le maxillaire ſupérieur ; & une orbitaire formant une eſpece de croiſſant.

On remarque à la partie inférieure de cet os une ligne ſaillante dans toute ſon étendue pour donner attache au muſcle maſſeter.

Cet os eſt joint avec l'os du grand angle, l'os ſphénoïde, le maxillaire ſupérieur & l'os temporal, par l'apophyſe zygomatique.

PONCTION, opération par laquelle, au moyen d'un troquard ou trois-quarts, l'on tire de l'eau, ou tout autre fluide quelconque, d'une capacité : cet inſtrument que nous ne regardons que comme propre à tirer l'eau contenue dans la poitrine ou bas-ventre, eſt regardé par M. Vitet, comme indiſpenſable pour les tuméfactions de l'eſtomac, & la rétention d'urine, qui, au moyen d'une ſonde briſée, ſe porte par le rectum dans la veſſie ; on ne ſait auquel des deux, ou de ce ſavant, ou de l'école vétérinaire, on doit cette belle invention.

PONT de VAROLE. Protubérance en forme d'arcade que l'on remarque à la moëlle allongée, & non au cervelet.

PONT-LEVIS, ſe dit d'un cheval qui ſe cabre pluſieurs fois de ſuite, & qui riſque de ſe renverſer. L'on dit : ce cheval eſt dangereux, & fait ſouvent des ponts-levis ; ce terme n'eſt guere d'uſage.

PORES, petit trous que l'on remarque à la peau, & où aboutiſſent les vaiſſeaux de la tranſpiration, leſquels ſont plus ſenſibles dans certains endroits que dans d'autres. L'aîne, le col, les épaules, ſont les endroits où on les apperçoit le plus aiſément.

POREUX, EUSE, qui a des pores.

PORTE, (veine), la veine-porte eſt formée par les veines méſentériques, la ſplénique, & les ſtomachiques. Elle ſe diſtribue dans le foie, où il y a lieu de croire qu'elle fait fonction d'artere.

PORTE-ÉTRIER, petite courroie attachée ſur le derriere des panneaux de la ſelle, qui ſert à trouſſer ou lever les étriers, quand on a mis pied à terre, de peur que le cheval ne ſe prenne les pieds dedans.

PORTE-MORDS, eſt le même que l'œil du banquet. *Voyez* Bride.

PORTE-TRAIT, courroie ſervant à ſoutenir les traits des chevaux de carroſſe.

PORTER BEAU, en beau lieu, porter bien ſa tête, toutes ces expreſſions ſignifient qu'un cheval a la tête bien ſituée en marchant.

PORTER SA TETE DANS LES NUES, ſe dit d'un cheval qui tient ſon col fort élevé.

PORTER AU VENT, ſe dit de celui qui éleve le bout du nez fort en avant.

PORTER BAS, ſignifie qu'un cheval baiſſe trop le col en marchant.

PORTER SON CHEVAL, c'eſt le faire avancer en le ſoutenant de la main, & ſerrant les jarrets.

PORTER SON CHEVAL D'UN TALON SUR L'AUTRE. *Voyez* Talon.

PORTER LA MAIN A LA MURAILLE. *Voyez* Muraille. On dit auſſi du fer & de la ſole qu'ils portent, quand ils approchent du cheval, de maniere à riſquer de le bleſſer.

PORTEUR, cheval du poſtillon, & auſſi celui ſur lequel monte le marchand de chevaux.

POSADE, ou PESADE. *Voyez* ce mot.

POSER BIEN SES PIEDS, ſe dit du cheval adroit qui choiſit bien le terrein en marchant.

POTENCE, regle de ſix pieds de haut, diſtinguée & marquée par pieds & pouces. Une autre regle qui fait l'équerre avec celle-là, & qui y tient de maniere qu'elle coule tout du long, détermine la meſure de la hauteur des chevaux. On poſe la regle de ſix pieds, droite le long de l'épaule, poſant à terre près le ſabot : on fait deſcendre enſuite l'autre regle juſqu'à ce qu'elle poſe ſur le garrot, puis regardant à l'endroit où ces deux regles ſe joignent, & comptant les pieds & pouces de la grande regle juſqu'à cet endroit, on connoît préciſément la hauteur du cheval.

POTENCE, brider la potence, ſignifie toucher avec la lance le bois d'où prend la bague ou l'anneau.

POTENTIEL. *Voyez* Feu.

POUCE, ſe dit de la taille d'un cheval. On dit un cheval a deux pouces, pour dire qu'il a cinq pieds deux pouces; ce nombre ſe prend juſqu'à trois, & quelquefois paſſe ce nombre, cela s'entend de quatre pieds, cinq, ſix, ſept, dix, onze pouces, quatre pieds dix & onze.

POUDRE ou POUSSIERE (battre la), eſt un cheval qui au pas ou au trot, leve les jambes haut, comme en trépignant, & qui décrit peu de terrein.

POUILLEUTEMENT, nouveau mot pour déſigner la maladie des poux, ou la morſure des poux.

POULE [cul de], excroiſſances de chair renverſée, qui ſurviennent aux plaies. *Voyez* Farcin.

POULIE (os de la). *Voyez* Jarret.

POULAIN, eſt le petit d'un cheval; on l'appelle ainſi juſqu'à cinq ans; on diſtingue le mâle d'avec la femelle, en appellant le mâle, poulain; & la femelle, pouliche, pouline, poutre.

POULINER, ſe dit d'une jument qui met bas ſon embryon, & qui pour lors prend le nom de poulain, nom qu'il garde juſqu'à ce qu'il ait mis bas ſes dents inciſives de lait.

POULINIERE, jument qui fait des poulains.

POULS, pulſation ou battement d'une artere, ou mouvement de ſyſtole & de diaſtole, ſigne auquel on connoît ſi l'animal a la fievre ou non. Les ſignes ſont la tenſion, la plénitude, la fréquence, ou la vîteſſe & la foibleſſe, d'où ſont venues les diſtinctions de grand & petit pouls, de dur & mol, fort & foible, fréquent & lent.

POUMON (le), eſt un corps mol, ſpongieux, le plus

considérable de tous les visceres, situé dans la poitrine. Sa figure est conique, ou, pour mieux dire, elle a la forme d'un pied de bœuf; il est divisé en deux parties, une droite & une gauche que l'on est convenu d'appeler lobes antérieurs & lobes postérieurs; les uns & les autres sont attachés dans la poitrine par le médiastin, par les vaisseaux pulmonaires & par la trachée-artere. Leur couleur est rougeâtre dans les poulains, d'un rouge pâle dans les chevaux; & ils ne changent que dans le cas de vieillesse ou de maladie; ils deviennent alors blancs, noirs & verdâtres. Chaque partie du poûmon est située dans un des côtés de la poitrine, puisque cette cavité est partagée en deux parties par le médiastin.

Les lobes antérieurs regardent les premieres côtes, ils sont minces & allongés en forme de pointe, ils se trouvent enfermés dans la partie antérieure de la poitrine, entre la distribution des gros vaisseaux qui partent du cœur & les cinq & six premieres côtes. Ce sont presque toujours ces lobes antérieurs qui se trouvent attaqués dans la phthisie.

Les lobes postérieurs, qui constituent la plus grande partie du poûmon, sont arrondis supérieurement dans toute la face qui regarde les vertebres du dos & les côtes; ils sont applatis dans la face qui les regarde entre eux; ils sont aussi applatis dans la partie postérieure tournée vers le diaphragme; de façon qu'ils forment, à leurs extrêmités, une ligne saillante en maniere de cercle. Outre ces lobes, il se trouve, entre les lobes antérieurs, de petits appendices de poûmons, qui varient très-souvent, quant à leur volume & à leur figure.

Les poûmons sont un composé de vaisseaux sanguins & de vaisseaux aëriens, dont les extrêmités forment de petites cellules qui se remplissent d'air dans le mouvement de respiration; ils sont enveloppés d'une membrane lisse, polie, assez forte, qui paroît être la continuation de la plevre. Les vaisseaux sanguins sont: 1°. des distributions de l'artere pulmonaire, qui commencent par deux branches, lesquelles se divisent en une grande quantité de ramifications: 2°. quatre veines pulmonaires, qui rapportent le sang d'une très-grande quantité de veines. Les vaisseaux aëriens sont la continuation de la trachée-artere: celle-ci est un conduit composé de plusieurs anneaux cartilagineux, séparés entre eux par des membranes très-fortes qui les unissent ensemble; elle prend son origine au bas du larynx, descend le long du col, entre dans la poitrine, de la longueur d'un

demi-pied, & va se terminer au poûmon, où elle se bifurque en deux principales branches, qui se divisent elles-mêmes dans chaque côté du poûmon. Ces vaisseaux portent le nom de bronches; les extrêmités des bronches ne sont point composées d'anneaux ainsi que la trachée-artere, ni de tiers d'anneaux de même que les bronches, mais de petites membranes comme celles des vaisseaux sanguins. Ces vaisseaux aëriens se terminent par de petites cavités ou cellules auxquelles on a donné le nom de vesicules pulmonaires.

La trachée-artere, ainsi que les bronches du poûmon, sont tapissées d'une membrane très-forte & veloutée, sur laquelle on remarque une très-grande quantité de petits points regardés comme autant de glandes destinées à filtrer une liqueur mucilagineuse qui enduit les parois de cette membrane, & empêche la trop grande action de l'air sur elle. Quand on examine cette membrane dans la trachée-artere, elle paroît comme ridée : elle est même détachée du derriere de la trachée artere; ce qui en facilite la dilatation dans les mouvemens de respiration, sa couleur est d'un blanc sale; pour peu qu'il arrive quelque expectoration forte & réitérée, elle est d'un rouge pâle; dans les inflammations du poûmon venues à la suite d'une course, ou autre cause, elle est rouge comme de l'incarnat; cette rougeur n'est produite que par la quantité de vaisseaux sanguins qui y abondent, ou de vaisseaux lymphatiques remplis de la partie rouge du sang.

Les poûmons n'ont point d'action par eux-mêmes, ils ne sont mis en jeu que par le mouvement d'inspiration & d'expiration; dans le premier, l'air entrant dans les poûmons les gonfle au point qu'ils remplissent toute la capacité de la poitrine. Ce mouvement s'opere par l'impulsion du diaphragme de devant en arriere, ou, pour mieux dire, dans son relâchement, par l'action en général des muscles inspirateurs qui servent à dilater la poitrine : dans le second, le diaphragme remonte, en se contractant; les muscles expirateurs entrent également en contraction, & par conséquent retrécissent la poitrine, & obligent l'air à sortir des poûmons, qui d'ailleurs, s'affaissent par leur propre poids, ce qui ne contribue pas peu à l'expiration.

POUSSE (la), est une difficulté de respirer sans fievre; elle ressemble assez à l'asthme de l'homme. Tantôt le cheval tousse, mais foiblement; tantôt il ne tousse point, ce qui est assez ordinaire. Il fait de grandes inspirations, les

muſcles inſpirateurs entrent dans de fortes contractions, les côtes s'élevent avec force & avec difficulté, mais en deux temps; ce qui eſt le caractere propre de la pouſſe.

Cauſes. Cette maladie eſt produite par l'épaiſſiſſement du ſang, par le relâchement des veſicules du poûmon, & par les tubercules ſurvenus dans ce viſcere : on doit mettre encore au nombre des cauſes de la pouſſe, les pierres pulmonaires, & les adhérences du poûmon à la plevre, ou au diaphragme.

Le ſang devenu épais, circule lentement, s'arrête & s'appéſantit ſur les vaiſſeaux capillaires du poûmon : il fait alors ſur ce viſcere de fortes & vives impreſſions qui ſe communiquent aux nerfs qui vont ſe diſtribuer aux muſcles inſpirateurs, & les ſollicitent à de fortes inſpirations.

Les glandes du poûmon qui ſéparent continuellement une humeur mucilagineuſe, deſtinée à humecter la ſubſtance de ce viſcere, étant relâchées, s'engorgent de cette liqueur, compriment les vaiſſeaux ſanguins, & cauſent la difficulté de reſpirer.

Lorſque l'humeur des bronches eſt amaſſée en grande quantité dans les veſicules du poûmon, elle bouche, pour ainſi dire, le paſſage à l'air, qui, en faiſant effort pour ſortir, produit aſſez ſouvent un gargouillement ; c'eſt ce qu'on appelle cheval ſiffleur ou cornard.

Le ſifflement vient auſſi quelquefois du reſſerrement de la glotte ; ce qui arrive ſouvent lorſqu'on fait baiſſer la tête au cheval en le ramenant, & qu'il eſt rêné trop court. Quand il procede d'une autre cauſe, le mal eſt incurable, quoi qu'en diſent bien des gens, qui dans la vue d'y remédier, s'aviſent fort mal-à-propos de fendre les narines dans leſquelles il n'y a aucun défaut, & qui n'ont aucune part à ce ſifflement.

Diagnoſtic. 1°. On connoît la pouſſe à la difficulté de reſpirer.

2°. A l'élévation & à l'abaiſſement des fauſſes côtes en deux temps.

3°. Au râlement & au ſifflement.

4°. A une matiere tamponée, qui ſort ſouvent par le nez ; cette humeur qui vient des veſicules du poûmon. s'amaſſe dans l'arriere-bouche ou dans la trachée-artere ; lorſqu'elle y eſt en grande quantité, le cheval la jette par pelotons ou par flocons, le plus ſouvent en buvant.

En général, les trois premiers ſignes ſont les ſeuls caractériſtiques de la pouſſe, & principalement les deux pre-

miers. Si on y comprenoit la fievre qui n'exiſte que dans cette maladie, ce ſeroit la confondre avec une autre. Cependant c'eſt une mépriſe dans laquelle ne tombent que trop ſouvent des maréchaux dont la réputation eſt établie ; mépriſe toujours grave, mais qui l'eſt bien davantage, lorſqu'ils ſont nommés par le magiſtrat pour faire un rapport qui doit influer dans le jugement d'une conſultation.

Prognoſtic & *Curation.* La pouſſe eſt très-difficile à guérir, pour ne pas dire incurable. On peut cependant l'adoucir par le régime, en retranchant au cheval le foin, & en lui faiſant faire un exercice modéré ; lorſqu'il râle ou qu'il ſiffle, qu'il eſt gêné & rêné trop court, il faut le mettre à ſon aiſe.

POUSSER, ſe dit d'un cheval qui a la pouſſe. Pouſſer ſon cheval, ſe dit du cavalier qui preſſe ſon cheval au galop, & le fait aller très-vîte. Pouſſer ſes dents, c'eſt la même choſe que mettre. *Voyez* Mettre.

POUSSIF. *Voyez* Pouſſe.

POUTRE, ſe diſoit autrefois d'une vieille cavale.

POUX, ou MALADIE PÉDICULAIRE. Je ne vois pas qu'aucuns praticiens, en traitant des maladies de la peau, ſe ſoient beaucoup arrêtés à celle-ci. Elle eſt cependant très-commune, & fait ſouvent maigrir les chevaux. Les vieux y ſont plus ſujets que les jeunes. La peau eſt, pour l'ordinaire, dure, tendue, les poils ſont hériſſés & ſemés clair. J'ai vu des chevaux qui étoient tout couverts de ces inſectes.

Le remede le plus efficace & le plus prompt pour détruire cette vermine, ſeroit de faire des frictions mercurielles par tout le corps ; mais cette application, ſur toute l'étendue de la peau, peut cauſer beaucoup de ravages : le mercure peut ſe porter à la bouche, & occaſionner un érétiſme dans les muſcles de la mâchoire, accompagné de ſalivation. Pour ne pas expoſer l'animal à cet accident, je conſeille de mettre infuſer du tabac dans de l'eau-de-vie & d'en laver le cheval. Le brou de noix opere le même effet, ainſi que la poudre de ſtaphiſaigre, & le ſoûfre en poudre mêlé avec l'aloës. Il eſt rare que les chevaux ſoient mangés de poux, qu'ils n'aient ou des dartres farcineuſes, ou la gale.

Tous ces remedes, mais principalement le premier, ont la propriété de tuer & de détruire cette vermine.

PORTER AU VENT, ſe dit d'un cheval qui allonge la tête en avant.

PORTER BAS, eſt celui qui baiſſe la tête & l'encolure.

PRÉSENTER UN CHEVAL, eſt le ſortir de l'écurie pour le préſenter à l'acheteur. La maniere de le préſenter le fait plus ou moins valoir. Le garçon d'écurie a ſoin de le placer le long du mur, d'une maniere qu'il paroiſſe élevé, ſi l'acquéreur le trouve un peu bas ; il le mettra, au contraire, dans un bas, s'il le trouve de trop haute taille ; & là, ſans ceſſe, il eſt à remuer, pour empêcher que l'animal ſoit placé ſur ſes jambes ; lorſqu'il eſt taré plus ou moins, on met les défauts du côté du mur. Le marchand, qui eſt ordinairement préſent à ce manege, vous harcelle par les rares qualités qu'a ſon cheval, en lui faiſant faire maintes courbettes, que la ſeule peur feroit, je crois, exécuter à un cheval de bronze, tandis que le garçon maquignon lui ſoutient la tête au moyen des longues branches du mords qu'il lui a paſſé dans la bouche. Cette manie ſi commune à tous les marchands, fait que la plupart des maréchaux que l'on conſulte, & qui ne ſont pas plus inſtruits que les particuliers, achetent, après avoir été étourdis ou trompés. Ces marchands ſont ſi accoutumés à falſifier leurs marchandiſes, que je n'ai jamais pu les en empêcher, comme de mettre du gingembre & de la pirette dans le fondement du cheval, du ſel dans la bouche, quoique de très-grands ſeigneurs leur euſſent fort recommandé de faire voir leurs chevaux ſans fard. *Voyez* Maquignon.

PRENDRE, on dit : ce cheval prend quatre ou cinq ans, plus ou moins, pour dire qu'il aura bientôt cet âge.

PRENDRE LE TROT, LE GALOP, ſe dit de l'homme, quand il excite ſon cheval à aller le trot ou le galop ; & du cheval quand il s'y met de lui-même. Prendre le mords aux dents, ſe dit communément des chevaux de carroſſe, lorſque n'ayant plus aucune ſenſibilité dans la bouche, ils vont de toute leur vîteſſe, ſans pouvoir être arrêtés par les mains du cocher. Prendre les aides des jambes. *Voyez* Jambes.

PRESSER SON CHEVAL, c'eſt lui faire augmenter la vîteſſe de ſon allure, ou l'empêcher de la diminuer lorſqu'il la rallentit.

PRESTESSE, diligence. Ce cheval ſe manie avec grande preſteſſe.

PRIAPISME, maladie nouvelle qu'un auteur moderne attribue au cheval, & dont l'état eſt d'être toujours en érection. Cette maladie que je crois très-rare, pour ne la pas rejeter, demande les ſaignées & les bains d'eau froide dans cette partie.

PROCÉS, mot qui signifie s'avancer, s'emploie pour l'œil, où l'on remarque les procès cilliaires.

PROGNOSTIC, signes qui annnoncent les suites d'une maladie. *Voyez* Hippo-pathologie.

PROLIFIQUE, qui est propre pour la génération : on nomme la semence substance ou liqueur prolifique.

PROMENER SON CHEVAL, c'est le mener doucement au pas. En terme de manege, le promener sur le droit, c'est le mener droit sans lui rien demander. Promener sur les voltes, c'est la même chose que passager sur les voltes. *Voyez* Volte. Promener entre les deux talons. *Voyez* Talon. Promener en main, c'est promener un cheval sans être monté dessus, & étant à pied.

PROSTATES (les), sont des glandes situées derriere le col de la vessie, qui produisent une humeur que rend l'animal avant l'éjaculation.

PROSTATIQUES, qui a rapport aux prostates.

PRUNELLE, ouverture que forme la vue pour laisser passer les rayons de lumiere. *Voyez* Œil.

PSOAS (muscles), le grand & le petit. *Voyez* Cuisse.

PTÉRYGOIDIENS (les os), sont deux petits os en forme d'arc ou d'S mal tournée, situés entre les os palatins & le vomer. Ils sont applatis dans toute leur étendue. On y considere deux extrêmités; l'une, qui est pointue & mince, & qui s'étend sur l'os sphénoïde ; l'autre est un peu arrondie, & donne attache à un anneau cartilagineux, à travers lequel passe le tendon du stylo-ptérigo-velo-palatin. Dans plusieurs chevaux on découvre à cette extrêmité une échancrure qui concourt à la formation de l'anneau.

PTARMIQUE, ou STERNUTATOIRE, médicament propre à faire éternuer.

PTERIGO-PHARYNGIEN (muscle). *Voyez* Pharynx.

PUBIS (os). *Voyez* Hanches.

PUISANCLE, on nommoit ainsi des ulceres répandus sur le corps de la langue, & que l'on prétendoit la ronger totalement ; mais comme cette maladie ne nous est pas familiere, cela est cause que ce terme n'est plus en usage.

PUISER, prendre plus de corne avec la lame du clou. On dit à un maréchal vous puisez trop, ou vous ne puisez pas assez, c'est-à-dire, vous prenez trop ou trop peu de corne.

PULMONAIRE, qui appartient aux poûmons.

PULMONIE (la), ulcération du poûmon avec écoulement de pus par les narines.

Le

Le cheval touſſe, mais il eſt gai juſqu'à ce qu'il ſoit devenu phthiſique ; il boit & mange comme à l'ordinaire, & ne ſouffre pas. Lorſqu'on l'abandonne à lui-même, il maigrit peu à peu, & périt enfin de conſomption.

Cauſes. La pulmonie eſt toujours la ſuite de l'inflammation du poûmon, qui a précédé, & qui s'eſt terminé en ſuppuration.

Ainſi les cauſes de cette maladie ſont, 1°. les tubercules du poûmon, lorſqu'ils viennent à ſuppuration.

2°. La pleuréſie & la courbature, terminées par ſuppuration.

3°. La fauſſe gourme qui s'eſt jetée ſur les poûmons.

4°. L'humeur du farcin repercutée & fixée ſur les poûmons.

5°. Enfin toutes les maladies inflammatoires de la poitrine, qui ſe ſont terminées par ſuppuration.

Différences. Il y a quatre eſpeces de pulmonie, à raiſon des cauſes qui la produiſent.

1°. La pulmonie qui ſuccede à la pleuréſie.

2°. La pulmonie de courbature.

3°. La pulmonie de fauſſe gourme.

4°. La pulmonie de farcin.

La pulmonie qui ſuccede à la pleuréſie, & que j'appelle pulmonie proprement dite, eſt un ulcere qui ſe forme aux poûmons, lorſque la pleuréſie ſe termine par ſuppuration.

La pulmonie de courbature eſt une ulcération du poûmon, à la ſuite de la courbature.

La pulmonie de fauſſe gourme eſt une ulcération du poûmon, cauſée par un reſte du virus de la gourme, qui s'eſt fixé ſur ce viſcere.

La pulmonie de farcin eſt une ulcération du poûmon, produite par une humeur farcineuſe.

Diagnoſtic. On connoît que l'écoulement qui ſe fait par le nez, vient du poûmon, lorſque cet écoulement eſt ſimplement purulent, que le cheval touſſe, & qu'il n'eſt pas glandé. Cependant avec le temps, le pus en paſſant par le nez, ulcere quelquefois la membrane pituitaire, & cauſe la morve proprement dite ; le cheval devient glandé, & la pulmonie eſt alors compoſée.

Prognoſtic. La pulmonie qui ſuccede à la pleuréſie & la courbature, eſt moins dangereuſe que les autres, elle peut ſe guérir. Celle qui provient de fauſſe gourme, d'humeur

farcineuſe, & de tubercules ſuppurés eſt incurable. Souvent la pulmonie dégénere en morve proprement dite.

Curation. On ne doit tenter la guériſon que de la pulmonie ſurvenue à la ſuite de la pleuréſie ou de la courbature. Il faut, dans ce cas, favoriſer l'expectoration, ou l'éjection du pus, par la décoction de feuilles d'hyſſope, de lierre terreſtre, ou de marrube blanc; on met infuſer une poignée de ces feuilles dans deux pintes d'eau, qu'on fait avaler au cheval tous les matins.

1°. On tâchera en même-temps de corriger l'âcreté du pus par des boiſſons adouciſſantes, telles que les décoctions de mauve, de lin, de guimauve, &c.

2°. On travaille enfin à déterger l'ulcere, & à le deſſécher par de légers déterſifs, des deſſicatifs & des aſtringens, tels que le baume de Copahu, qu'on fait avaler une fois par jour à la doſe de trente gouttes pendant dix ou douze jours, ou bien trente-ſix grains de baume de ſoufre & de térébenthine dans un peu de décoction déterſive. De cette maniere on réuſſit à guérir radicalement la pulmonie, qui ſuccede à la pleuréſie ou à la courbature.

Pour celle qui vient des tubercules ſuppurés, de fauſſe gourme ou de farcin, elle eſt incurable.

PULSATION, battement des arteres; c'eſt ce qu'on appelle mouvement de ſyſtole & de diaſtole.

PUPILLE, eſt le même que prunelle.

PURGATIFS. Les purgatifs ſont des ſubſtances plus ou moins irritantes, leſquelles en picotant l'eſtomac & les inteſtins, les excitent à chaſſer les matieres qu'elles contiennent. Comme la ſenſibilité des organes dépend d'une infinité de circonſtances inconnues, que cette ſenſibilité varie ſuivant les individus & le genre de maladie; que d'ailleurs le degré d'irritabilité des médicamens eſt peu conſtaté, & peut varier lui-même ſuivant les divers accidens & les différentes combinaiſons, les purgatifs ſont des remedes dangereux, ſur-tout pour l'animal qui, par ſa nourriture ſimple & uniforme, a bien moins beſoin d'être évacué, que l'homme qui ſe livre à tous les excès. Si les purgatifs ſont trop doux, ils ne produiſent aucun effet, ils deviennent des alimens mal-ſains & nuiſibles; s'ils ſont violens, ils exercent des ravages ſouvent mortels. Dans la difficulté, pour ne pas dire l'impoſſibilité de ſaiſir le rapport juſte de l'animal avec le médicament, dans le péril imminent d'une erreur preſqu'inévitable, il eſt prudent & raiſonnable de s'abſtenir le plus qu'il eſt poſſible des purgatifs. Si on ne les preſ-

crit pas entiérement, les indications doivent être si claires, si précises que l'on ne puisse absolument s'y refuser; ce qui n'arrive presque jamais. D'ailleurs, une boisson abondante, appropriée à la maladie, doit opérer les effets qu'on attend des purgatifs, plus lentement, il est vrai, mais avec plus de sûreté. Au reste, on administre les purgatifs sous forme solide, en bol; ou délayés dans un véhicule convenable. Cette derniere méthode est plus avantageuse, on évite à l'animal une opération de plus : celle de dissoudre le bol ; & ce qui est encore plus essentiel, l'arrêt & le séjour du médicament sur une partie seule, comme l'estomac, qui doit par conséquent être plus affecté, que si ce médicament ne faisoit que couler, étant sous forme liquide. Attention essentielle dans la prescription de tout remede interne, d'étudier les effets que produit un remede sur toutes les parties où il passe, avant de parvenir à celle pour laquelle on le destine. On ne doit jamais se servir de bouteille pour faire avaler un liquide; il peut en arriver des accidens fâcheux par la fracture du verre; comme on doit bien prendre garde, en versant très-doucement, & en levant peu la tête de l'animal, que le liquide n'entre dans la trachée-artere ; il pourroit en mourir sur la place.

BREUVAGES PURGATIFS.

RECETTE.

Prenez Aloës. . . . . . *deux onces*.
Miel. . . . . . *trois onces*.

Faites dissoudre le tout dans une chopine d'eau sur des cendres chaudes, & donnez-le froid à l'animal.

Autre.

Prenez jalap, diagrede en poudre, de chaque *une once*, donnez-la dans une chopine d'eau.

Ce remede convient dans les chevaux œdémateux, qui ont les jambes enflées, le fourreau, le ventre ou autre partie sur laquelle, en appuyant le doigt, l'empreinte reste marquée.

Ces deux remedes peuvent se donner en bol, en substituant la poudre de réglisse à l'eau, & en faisant des bols ou pillules de la grosseur d'une noix, que l'on jette dans l'arriere-bouche, en tirant la langue en avant, ou en les don-

nant au bout d'un bâton, & ayant soin de donner une cornée d'eau après chaque pilule, pour favoriser la déglutition. Cette méthode de donner des pilules vaut mieux que de donner en breuvage, en ce que le cheval en perd moins, & qu'il est moins dégoûté.

LAVEMENS PURGATIFS.

Recette.

Prenez catholicon. . . . . . *quatre onces.*

Faites dissoudre dans de l'eau bouillante, & donnez-le tiede.

Autre.

Feuilles de séné, *quatre onces*, infusées dans une décoction de plantes émollientes.

PURULENT, LENTE, qui est de la nature du pus.

PUS. Résultat d'une décomposition du sang, & dont le produit est une matiere plus ou moins épaisse, plus ou moins soluble dans l'eau, plus ou moins pesante, plus ou moins âcre, & plus ou moins fœtide.

PUTRÉFACTION, ou POURRITURE, une plante est-elle arrachée & jetée sur la terre, un animal est-il mort? bientôt après, suivant le degré de chaleur plus ou moins grand, l'on sent une odeur putride acide qui vous saisit la membrane pituitaire, qui annonce une décomposition plus ou moins avancée de ce même corps; & plus cette décomposition est parfaite, & plus l'odeur est insupportable. C'est, disent les physiciens, une preuve du mouvement existant dans les corps; sans trop nier ce mouvement, je dirai qu'il n'existe qu'autant que les parties n'ont plus de liaisons entre elles; dès que cette liaison n'existe plus, chaque corps tend au repos, & pour y parvenir les parties doivent nécessairement, les unes tomber, & les autres s'évaporer; alors elles remplissent l'air sain, & se mêlent avec lui; les plus grossieres restent au fond du vase, ou sur la terre, & forment une masse mucilagineuse, huileuse, qui bientôt elle-même se réduit en terre. L'air, l'eau & le feu sont les plus grands dissolvans des corps; plus ces élémens se trouvent en quantité, & plutôt la décomposition a lieu: il en est de la putréfaction, comme de la dissolution d'un sel quelconque; plus le liquide est abondant, plutôt le corps se dissout: s'en trouve-t-il peu? la putréfaction est lente. Il y

a de même le point de saturation, c'est-à-dire, que le liquide ne peut dissoudre qu'une certaine partie du corps, & cela à raison de son volume.

La putréfaction arrive plus promptement dans les animaux que dans les végétaux ; l'un & l'autre different à raison des parties qui les composent. J'ai remarqué contre l'avis de bien des gens, que la putréfaction de la plupart des végétaux étoit plus akaline, & plus insupportable que celle des animaux, & que ceux-ci influoient moins sur la santé que les premiers. J'ai remarqué nombre de fois que nos écarisseurs, nos gadouards, nos vuidangeurs qui travaillent perpétuellement dans nos voiries, étoient beaucoup plus gras que les maraichers ; que ceux-ci sont plus sujets aux coliques, à la phthisie, & en général au marasme, que les premiers ; ce qui me feroit croire que les maladies pestilentielles, épidémiques, viennent plutôt de la putréfaction des végétaux que des insectes ; toutes les fois que ces causes ont lieu ; il est certain que la distillation d'un végétal putréfié au même degré que l'animal, donne plus d'acide que l'autre ; or, l'on sait que les acides sont des anti-putrides, il n'est plus question que de savoir si l'acide qui se développe est plus simple dans l'un que dans l'autre. Quant à moi, je pense qu'il l'est davantage dans l'animal que dans le végétal, & cela par l'expérience & par les effets, qui font toujours les meilleurs raisonnemens. Reste à savoir si je me suis trompé ou non, au moins voilà ce que j'ai examiné depuis le moment que j'ai mis les pieds dans les voiries & dans les marais.

Il ne faut pas entendre en vétérinaire le mot de putréfaction, tel que nous venons de le décrire, car il ne peut avoir lieu qu'après la mort. Cette putréfaction est un sphacele des parties éloignées du tronc. On appelle assez communément un ulcere putride, c'est-à-dire, qui annonce ou ressemble à la putridité où il y a décomposition du sang, une décomposition des molécules qui le forment, mais non pas la putréfaction de ces molécules : les fibres de l'ulcere paroissent devenir flasques & se séparer ; mais pour cela elles ne se décomposent pas : il y a grande différence entre la séparation & la décomposition ; dans le premier cas il y a souvent du remede ; dans le second, jamais. En chymie, l'on sépare, mais l'on ne décompose pas, & si le terme a lieu, les chymistes savent très bien qu'il reste toujours à décomposer, &c. *Voyez* Gangrene. *Voyez* Ulcere putride.

PUTRIDE, ſe dit de la corruption des humeurs.

PYLORE, orifice de l'eſtomac où commencent les inteſtins, lequel ſignifie porte-gardien. *Voyez* Eſtomac.

PYLORIQUE, qui appartient au pylore. Il y a les arteres & veines pyloriques.

PYRAMIDAL, (le), qui a la figure d'une pyramide.

PYRAMIDAL du nez (muſcle). *Voyez* Nez.

PYRAMIDAL de la cuiſſe (muſcle). *Voyez* Cuiſſe.

Q

QUADRILLE, petite compagnie de cavaliers qui faisoit partie d'un carrousel.

QUARRE, travailler en quarré. *Voyez* Voltes.

QUART EN QUART. Travailler un cheval de quart en quart, c'est le conduire trois fois de suite sur chaque ligne d'un quarré que l'on se figure autour du pilier. *Voyez* Voltes.

QUARTE (seime), se dit d'une fente de la corne qui survient aux quartiers. *Voyez* Seime.

QUATRE COINS, faire les quatre coins, ou travailler aux quatre coins. *Voyez* Voltes.

QUARTIER, partie latérale du sabot.

QUARTIER DEFECTUEUX, quartier dont la corne est devenue raboteuse & filamenteuse, parce qu'on a coupé le cartilage ou la muraille ; parce qu'on a appliqué des caustiques qui ont trop agi sur cette partie, ou parce qu'on y a mis le feu.

Si une seime a été mal guérie, ou mal opérée, il se forme au quartier une fente, par laquelle passe la chair cannelée, ce qui rend le quartier fistuleux. On ne guérit jamais ce mal, à moins qu'on ne fasse une nouvelle opération, à laquelle il faut apporter plus de soin qu'à la premiere : quant au pansement, il sera le même que celui de l'opération du javart encorné.

QUARTIER FOULÉ (faux). Si le fer est long, le faux quartier portera dessus, & sera foulé.... *Voyez* l'article de la ferrure.

QUARTIER FOIBLE. On appelle quartier foible, la muraille des quartiers lorsqu'elle est mince, plate, serrée, & quelquefois renversée à la partie inférieure. Ce défaut se rencontre plutôt en dedans qu'en dehors, & toujours aux pieds de devant.

QUARTIERS RENVERSÉS. Lorsque le fer est trop entolé sur les quartiers, & qu'il porte sur un quartier foible, il le fait renverser, c'est ce qu'on appelle quartier renversé. On doit y remédier à peu près comme dans le cas précédent.

QUARTIERS SERRÉS. Retrécissement du pied à l'endroit des quartiers.

Ce défaut est naturel ou accidentel : naturel, lorsque le pied est serré de naissance, c'est un vice de conformation, & un défaut dans le cheval ; je n'en parlerai pas ici : accidentel, lorsqu'il vient de quelque cause extérieure, c'est de celui-ci que nous allons parler.

Les quartiers se resserrent, quand on pare trop le pied, & qu'on détruit les arcs-boutans : alors la muraille n'ayant point d'appui ni d'étai, se renverse, serre le pied, comprime la chair cannelée, & fait boiter le cheval.

On y remédiera en tenant le pied gras, en l'humectant, en évitant de le parer, en abattant du talon, & en ferrant court ; de maniere que les talons ne portent pas sur le fer.

QUARTIER TACHET, est le même que lovet, ou louvet. *Voyez* ce mot.

QUARTIER. En parlant d'une selle, ce sont les pieces de cuir ou d'étoffe qui sont attachées aux deux côtés de la selle.

QUEUE (la), doit suivre la croupe, & par conséquent être placée haute, ce qui donne aux chevaux de l'aisance & de la facilité pour la lever, & pour la porter en arriere. On distingue, 1°. le tronçon, qui est la partie la plus élevée, ou l'étendue de la queue, sur laquelle les crins sont posés : 2°. le fouet, ce sont les crins : quand ces derniers sont cassés, ou se trouvent en petite quantité, la queue s'appelle alors queue de rat. Les chevaux qui ont la queue placée haut, sont très-propres à la porter en trompe ; lorsqu'on leur fait la section par dessous.

Les os de la queue font partie des fausses vertebres ; ils sont au nomdre de dix-sept pour l'ordinaire, quelquefois de dix-huit, quelquefois plus ; mais cela varie. Les premiers os ressemblent assez bien à une vertebre. On distingue, sur-tout, dans le premier des os de la queue, l'apophyse épineuse & les apophyses transverses ; mais à mesure que les os s'éloignent de l'origine de la queue, les apophyses épineuses se bifurquent, & les transverses disparoissent, le corps s'arrondit, & devient cylindrique : c'est sur le corps de cet os que se continue l'expansion des nerfs, formant la queue de cheval ou *equiscœtum.*

Toutes les vertébres, ainsi que l'os sacrum, & les os de la queue, sont unies par des ligamens serrés dont les fibres forment une spirale.

Les nœuds de la queue (ou fausses vertebres), sont mus

ou ébranlés par le moyen de dix mufcles : quatre élevent la queue ; quatre l'abaiffent, & deux la portent fur les côtés : on les nomme latéraux. Elle eft auffi portée fur les côtés par plufieurs paquets mufculeux, qui font bien diftincts de ces mufcles, & qui prennent leurs attaches d'une vertebre à l'autre.

Les mufcles releveurs fe divifent en longs & en courts releveurs.

1°. Les longs releveurs viennent de la continuation des mufcles très-longs du dos, rampent tout le long des parties latérales des apophyfes épineufes de l'os facrum, s'y attachent par leurs parties charnues, & vont, en s'amincifſant, fe terminer par de petits appendices tendineux aux apophyfes demi-épineufes des premiers nœuds de la queue & aux inégalités fupérieures des dernieres.

2°. Les courts releveurs prennent leurs attaches aux parties latérales des trois & quatre dernieres apophyfes épineufes de l'os facrum, & vont fe terminer de même que les précédens.

Les mufcles abaiffeurs font diftingués de même en longs & en courts.

1°. Les longs prennent leurs attaches aux parties latérales de l'os facrum ; rampent le long de ce bord, en s'y attachant, paffent enfuite au deffous ; & lorfqu'ils font parvenus aux deuxieme & troifieme nœuds de la queue, ils commencent à fournir plufieurs tendons qui vont fe terminer à la partie inférieure de chaque nœud.

2°. Les courts abaiffeurs ont leurs attaches dans la face interne du baffin, à une large aponévrofe, appellée facrofciatique ; ils rampent tout le long de cette face, & vont fe terminer aux parties latérales de l'os facrum. Ces mufcles font plus larges que le premier.

Les mufcles latéraux font très-minces & larges fupérieurement : ils ont leurs attaches fixes à la partie inférieure du bord latéral des nœuds de la queue ; & en fe prolongeant aux apophyfes tranfverfes des premiers nœuds, ils vont fe terminer par de petits tendons aux parties latérales de ces mêmes os.

QUEUE (amputation de la). Lorfqu'on veut couper la queue à un cheval, ou le rendre courte-queue, on releve les crins en les attachant à ceux du haut de la queue, de façon que l'endroit du tronçon où l'on veut faire la fection foit à découvert & abfolument nud. On le pofe fur un billot, enfuite l'on y applique le tranchant d'un inftrument bien cou-

pant, tel qu'une ſerpe, un couperet, ou tel autre; & d'un coup de maillet donné ſur le dos de l'inſtrument, on ſépare le bout du tronçon; on laiſſe ſaigner un peu, puis l'on applique ſur la bleſſure le lycoperdon ou veſſe de loup, ſans autre appareil, & l'on attache le cheval, de maniere qu'il ne puiſſe ſe frotter ni emporter l'eſcarre ou la croûte qui s'eſt formée, ce qui occaſionneroit une nouvelle hémorrhagie. Cet aſtringent eſt préférable au brûle-queue qui produit une eſcarre ou inflammation conſidérable, une ſuppuration abondante, & peut-être quelquefois un commencement de gangrene. On ſe gardera encore de poſer l'inſtrument tranchant, comme quelques-uns le pratiquent, ſous le tronçon, à la place du billot, parce qu'alors on eſt obligé de donner le coup de maillet ſur le tronçon lui-même, qui occaſionne une contuſion conſidérable, laquelle ſouvent a des ſuites fâcheuſes. On laiſſe ordinairement à la queue la longueur néceſſaire pour couvrir la nature dans les jumens, la même proportion pour les chevaux. Quelques-uns coupent deux ou trois nœuds ou le bout de la queue; prétendant que les chevaux en prennent plus de croupe; c'eſt une erreur, je ne vois d'autre utilité dans cette opération que celle de retrouſſer plus aiſément les crins, & avec plus de grace.

QUEUE A L'ANGLOISE (ſection de la). Il faut jeter le cheval par terre, du côté du montoir, préférablement à l'autre, pour avoir l'aiſance d'opérer, examiner enſuite la queue, prendre ſes dimenſions pour ne pas faire les inciſions trop près les unes des autres; car il en réſulteroit une ſeule plaie, & les bandes de la peau ſe déchireroient. On fait juſqu'à cinq inciſions tranſverſales, ce qui vaut mieux, parce que plus la queue a d'étendue, plus elle ſe recourbe, & ſemble former par ſon crin un évantail. La queue étant retrouſſée, il faut faire la premiere inciſion à deux doigts du rectum, de peur d'attaquer les fibres du ſphyncter de l'anus, ce qui formeroit une plaie fiſtuleuſe. Chaque inciſion doit ſe faire en deux temps; dans le premier, on inciſe la peau, & on met les muſcles à découvert; & dans le ſecond, on les coupe; il en eſt de même des autres inciſions.

L'appareil de chaque inciſion conſiſte en des plumaſſeaux à ſec, que l'on contiendra par un bandage à dix chefs, ou par une bande circulaire. On ne le levera qu'au bout de trois jours, pour laiſſer à la ſuppuration le temps de s'établir, & l'on aura ſoin d'imbiber des linges avec du vin tiede.

Quand le gonflement & l'inflammation de la queue seront passés (ce qui ne manque jamais d'arriver vers le quatrieme jour), & que la suppuration sera bien établie, il faudra amputer la queue, suivant la méthode ordinaire, à une distance égale des incisions. On appliquera sur la plaie de la poudre de lycoperdon ; c'est le moyen d'éviter par là les ravages que produit le feu, & d'avancer la guérison.

Les autres pansemens se feront avec le digestif simple, ou bien avec le baume de térébenthine, jusqu'à ce qu'il soit temps de mettre les dessicatifs. Il faut laisser pendre la queue dans son état naturel : car les muscles abaisseurs étant coupés, les releveurs antagonistes operent leurs effets, dès le moment même, & mieux encore lorsqu'ils sont guéris.

Remarques. J'ai cru qu'il étoit d'autant plus nécessaire d'enseigner la méthode de couper la queue à l'Angloise, que personne ne l'a encore donnée. D'ailleurs, ceux qui la pratiquent, y joignent des appareils qui, bien loin d'être utiles, sont souvent pernicieux. J'en ai vu plusieurs exemples ; lorsque la section des muscles est faite, on a coutume de renverser la queue sur le dos, & on la contient dans une espece de gouttiere, comme on la voit représentée dans la traduction du livre de M. Bartelet, intitulé : *Le Gentilhomme Maréchal*, planche 2 . . . En renversant ainsi la queue, on enfonce les nœuds, on ôte l'action des muscles releveurs ; de plus, il se forme, au commencement de la queue, des plis qui s'échauffent & occasionnnent une plaie qui procure la chûte du crin. J'en ai vu dont les crevasses étoient si profondes, qu'il sembloit qu'on y eût fait des incisions supérieurement. Outre cela, le renversement produit sur les vaisseaux une compression considérable, qui quelquefois intercepte la circulation du sang ; l'inflammation s'ensuit, de là l'abcès, & quelquefois la gangrene. J'ajouterai qu'il faut un mois ou cinq semaines, & même plus, pour que la cicatrice se fasse entiérement ; au lieu que, suivant ma méthode, c'est l'affaire de quinze à dix-huit jours au plus, & qu'il n'en arrive jamais rien de fâcheux. D'autres attachent au bout de la queue une corde qu'ils font passer par dessus un rouleau, placé au plancher au dessus de la queue, en ligne droite ; ils amenent ensuite cette corde dans la rainure d'une poulie, & y attachent un poids de seize à dix-huit livres ; de maniere que le cheval tient toujours la queue droite, soit qu'il aille à gauche, à droite, ou qu'il se couche. Cette méthode est, en quelque maniere, préférable à l'autre, parce qu'il n'en

résulte ni crevasses, ni gale sur le tronçon de la queue; mais en revanche, elle tiraille la queue, excite l'inflammation, produit l'extension des ligamens intermédiaires & des muscles releveurs, & retarde la guérison de beaucoup. D'ailleurs, cette manœuvre est absolument inutile, & quelquefois dangereuse : j'ai vu, en effet, il n'y a pas long-temps, deux chevaux auxquels il étoit survenu deux dépôts entre la premiere section & l'anus.

QUEUE (le trousse), instrument de cuir long d'un grand pied, dont on se sert pour envelopper la queue d'un sauteur. Cet instrument se ferme par le moyen de plusieurs petits crochets, dans lesquels on entrelasse une courroie. Il est attaché près du culeron de la croupiere, par deux petits contre-sanglots. Il y a au bout du trousse-queue, deux longes de cuir, qui passent le long des cuisses & des flancs du cheval, & qui aboutissent aux contre-sanglots, pour tenir la queue en état. Le trousse-queue fait paroître un cheval plus large de croupe, lui donne plus de grace lorsqu'il saute, & empêche aussi la queue de donner dans les yeux du cavalier.

QUEUE DE RAT, défaut. *Voyez* Queue. *Voyez* encore Arrête.

QUEUE (coupe). On appelle coupe-queue un espece de couperet avec lequel on ampute un ou plusieurs nœuds de la queue, & sur lequel on frappe, au moyen d'une masse de bois.

QUINTAINE, poteau ou jaquemart, représentant un homme, armé, ou couvert d'un bouclier auquel, on jete des dards, ou sur lequel on va rompre des lances à cheval. On appelle aussi cette figure *Faquin.*

QUINQUINA. Le quinquina si vanté pour la guérison des fievres intermittentes dans les maladies humaines, nous a paru jusqu'ici assez souvent infructueux, ou au moins fort peu réussir ; quoique donné depuis un gros jusqu'à une once, peut-être est-ce de l'ignorance dans laquelle nous sommes de la nature des fievres qui, à la vérité, ne sont pas faciles à distinguer.

QUINTE, espece de fantaisie qui tient du cheval rétif; car le cheval pendant quelques instans se défend, & ne veut pas avancer. Les mulets sont sujets à ce défaut.

QUINTEUX, cheval qui a des quintes.

QUITTER LES ETRIERS, c'est ôter ses pieds de dedans de gré ou de force ; car lorsqu'un cheval emporte son homme, il doit quitter les étriers, ou pour se jeter à terre,

ou afin que ſi le cheval tombe, il n'ait pas les pieds engagés dans les étriers, ce qui eſt très-dangereux. Le peu de fermeté du cavalier lui fait ſouvent quitter les étriers, quand ſon cheval trotte ou galope.

QUOAILLER. *Voyez* Jouer avec ſon mors & la ſuite.

QUOART, tronçon de la queue, depuis ſon origine juſqu'à la derniere vertebre au bout du tronçon.

R

RABAISSER, ſe rabaiſſer, ſe dit en termes de manege, du cheval qui n'a pas aſſez de force pour continuer ſes courbettes auſſi élevées qu'il les a commencées.

RABATTRE, ſe dit d'un ſecond frappeur, il y a rabattre en premier, quand ils ſont trois à l'enclume; rabatre en ſecond, quand ils ſont quatre &c. Il n'eſt point d'ouvrage en maréchallerie où un forgeron ait beſoin de trois frappeurs. Ces Meſſieurs ne ſe ſervent de trois ou quatre frappeurs, que pour la gentilleſſe & faire voir leur adreſſe. Les coups en rabattant doivent être ſuivis de près, autrement il y a non-ſeulement une monotonie dans le ſon, mais même du temps perdu; le fer pendant ce temps ſe refroidit, & le forgeron a plus de peine à donner la tournure à ſon fer. Un forgeron dit au ſecond frappeur de rabattre court, c'eſt-à-dire, de frapper le plus promptement après le premier.

RABATTRE LES COURBETTES, eſt le mouvement des courbettes où le cheval porte à terre ſes deux pieds de derriere; il rabat bien la courbette quand ſes deux pieds de derriere portent à terre en même temps.

RACE, cheval de race, celui qui provient d'un cheval des pays étrangers eſtimés pour avoir de bons & beaux chevaux. Cheval de premiere race, eſt celui qui vient d'un cheval étranger connu pour excellent. Faire des races, c'eſt tirer des poulains de bons & beaux chevaux.

RACCOURCIR LES ÉTRIERS, c'eſt faire entrer l'ardillon de la boucle de l'étriviere dans un des trous qui ſont au deſſus de l'endroit où il étoit.

RACCOURCIR LES RENES ou LA BRIDE. *Voyez* Accourcir.

RACCOURCIR UN CHEVAL, c'eſt rallentir ſon allure en le tenant dans la main.

RACCOLT, vieux mot dont ſe ſervoient les écuyers pour déſigner un pas de côté, ou raccourci.

RADIAL, ALE; qui a rapport au radius.

RADIAL (muſcle). *Voyez* pied de devant.

RADIÉ, qui eſt en forme de rayon.

RADIUS (os). *Voyez* avant-bras.

RAFRAICHISSANTS. Les rafraîchiſſants ſont des médicamens propres à corriger, à tempérer la grande chaleur du

sang. Les infusions & décoctions des plantes de laitue, pourpier, chicorée sauvage, nénuphar, &c, les substances acides tirées du citron, de l'oseille, des groseilles, le vinaigre, ou l'eau acidulée de vinaigre, &c. sont des rafraîchissants.

RAGE (la), est une espece de folie ou de fureur sans fievre, dans laquelle le cheval mord & ronge la mangeoire & ce qu'il rencontre ; il avance la tête pour mordre indistinctement tous ceux qui s'approchent de lui ; il ne connoît personne; il est toujours en mouvement lorsqu'il est seul, & frappe du pied ; ses yeux sont rouges & étincelans, il mange peu & ne boit pas ; il tire la langue, & rend beaucoup d'écume. On distingue deux degrés dans cette maladie, la rage commençante & la rage confirmée.

La rage commençante est annoncée par tous les symptômes dont je viens de parler ; ils augmentent dans la rage confirmée ; le cheval souffre considérablement, & se tourmente beaucoup ; il tremble de tous ses membres, le poil se hérisse, & il meurt enfin.

Causes. Chez certains animaux qui ne suent point, tels que le chien, le loup, le renard, &c. la rage s'engendre d'elle-même ; mais elle n'attaque jamais le cheval, (ainsi que l'homme), qu'elle ne lui ait été communiquée par la morsure d'un animal enragé, ou parce qu'il aura bu d'une eau infectée du virus hydrophobique, ou, ce qui revient presqu'au même, parce qu'il aura mangé du foin, de la paille, du son ou de l'avoine arrosés de salive virulente.

Diagnostic. On doit craindre qu'un cheval ne devienne enragé, lorsqu'il y a eu dans la maison un chien malade, & qu'il a été pendant quelque temps avec lui. Il est prudent alors de se défier du cheval, de prendre des précautions, & de ne pas en approcher de trop près, avant quarante ou cinquante jours.

On doit soupçonner que le cheval a contracté la rage ; lorsqu'après avoir été avec un animal qui en est atteint, il mord la mangeoire, qu'il se jette sur ceux qu'il voit, pour les mordre, qu'il frappe du pied & qu'il s'agite.

On en est assuré, lorsqu'après avoir été mordu par un animal malade, il a tous les symptomes de la rage.

Prognostic. Tous les chevaux mordus par un animal malade ne le deviennent cependant pas, la maladie se déclare ordinairement entre le vingtieme & le cinquantieme jour ; rarement avant le vingtieme ; mais quelquefois elle se ne manifeste qu'après le cinquantieme, souvent même au delà de ce terme.

Lorſqu'elle eſt une fois déclarée, elle fait périr promptement le cheval; c'eſt une maladie fort aiguë, qui ne dure que ſept jours.

La rage qui vient de la ſalive d'un animal enragé, eſt plus dangereuſe que celle qui a été communiquée par la morſure, parce que cette derniere eſt locale, ſon ſiege étant ſeulement dans la partie mordue: en l'emportant avec le fer, on remédie à la rage. La premiere n'ayant point de place déterminée, parce que le virus eſt paſſé dans la maſſe du ſang, eſt reconnue pour incurable.

Lorſque les parties tendineuſes & les articulations ont été mordues par un animal enragé, le danger eſt bien plus grand que quand ce ſont les parties charnues. En général, la rage eſt une maladie fort grande, très-grave & très-funeſte.

On a bien de la peine à prévenir la rage menaçante, la commençante eſt preſque incurable, la confirmée ne ſe guérit jamais.

Curation. Tout ce qu'on a dit ſur la guériſon de la rage confirmée, n'eſt que fable & menſonge. Les remedes qu'on emploie ſont inutiles. Les bains de la mer ont été vantés comme un ſpécifique pour cette maladie; mais ils ſont auſſi infructueux que les autres moyens.

Le mercure ſembloit promettre plus de ſuccès, parce que le virus de la rage attaque ſpécialement la ſalive, & que ce minéral a beaucoup d'analogie avec elle; mais il n'a pas répondu à l'eſpérance qu'on en avoit conçue.

Il eſt inutile de tenter aucun traitement pour la rage confirmée: nos ſoins doivent ſe borner à la prévenir. Ainſi, après avoir coupé en rond toute la partie mordue, ſi elle eſt charnue, on y appliquera les cauſtiques & le feu: on fera des ſcarifications, & on excitera une ſuppurationabondante, afin d'attirer tout le virus dehors.

Si la morſure a été faite à une partie tendineuſe ou membraneuſe, il faut faire des ſcarifications à la peau, & appliquer deſſus les ventouſes, afin de faire ſortir tout le virus. Mais on aura attention de tenir exactement le cheval à l'écart, & de n'en jamais approcher de ſi près, qu'on puiſſe en être mordu.

On peut eſſayer de faire prendre au cheval de l'opium, & de l'alkali volatil, tel que l'eſprit de ſel ammoniac, à la doſe d'un gros, diſſous dans deux pintes d'eau, de quatre heures en quatre heures, en boiſſon & en lavement.

Quand ces remedes ne réuſſiſſent point, il faut abandonner le cheval & le tuer.

RAGOT, cheval qui a le col court, de taille de double bidet, & étoffé.

RAINURES. *Voyez* Cavités des os.

RALLENTIR, se rallentir, se dit du cheval qui diminue la vitesse de son allure.

RAMASSÉ, un cheval ramassé, c'est la même chose que ragot. *Voyez* Ragot, excepté qu'il se dit des chevaux de toutes sortes de tailles.

RAMENER; se ramener, se dit d'un cheval qui place bien sa tête & son col. Ramener son cheval, se dit du cavalier, lorsqu'il l'oblige à bien placer sa tête & son col, & le maintenir en belle situation.

RAMIFICATIONS, subdivisions de quelques vaisseaux ou de quelques nerfs.

RAMINGUE, un cheval ramingue, est celui qui se défend seulement à l'éperon, ne voulant pas avancer aussi-tôt qu'il le sent. C'est une espece de rétif, car il ne l'est que pour l'éperon seulement, & non pour le fouet & la gaule.

RAMPIN, se dit d'un cheval qui marche sur la pince du pied, & dont les talons ne portent pas à terre; il est des chevaux tellement rampins, qu'ils marchent totalement sur la partie antérieure de la muraille.

RANG D'ÉCURIE, nombre de chevaux attachés à un même ratelier. Le rang, en terme d'académie, est l'endroit dans un manege où les académistes à cheval sont à côté l'un de l'autre, & dont ils sortent pour travailler tour-à-tour.

RAPHE, ligne qui paroît séparer le scrotum ou la peau des testicules en deux parties égales, & qui se continue sur la verge jusqu'à l'anus.

RARE, un cheval rare, expression qui signifie un cheval qui a des qualités supérieures.

RARÉFACTION, s'entend du sang ou des humeurs qui ont acquis dans les vaisseaux, par la chaleur, un plus grand espace que dans l'état naturel.

RASSEMBLER SON CHEVAL, le tenir dans la main & dans les jarrets, de façon que ses mouvemens soient plus vifs & moins allongés: effectivement, le cheval alors paroît plus court qu'auparavant. Se rassembler est l'action du cheval dans cette occasion. Rassembler ses quatre jambes ensemble, mouvement que fait un cheval pour sauter un fossé, une haie, &c.

RASSIS, terme de maréchal, quand, après avoir déferré un cheval, il lui perce le pied, & lui remet le même fer qu'il vient de lui ôter.

RATE (la), viſcere applati, bleuâtre, ſitué dans la région lombaire gauche, en partie dans l'hypocondre du même côté; ſa figure eſt pyramidale; ſa pointe eſt tournée en devant de l'hypocondre gauche. On y conſidere trois bords, un poſtérieur qui regarde le flanc gauche; un latéral externe qui eſt très-épais, & un interne fort mince. Il a par conſéquent deux faces, une qui regarde les lombes; & l'autre, les inteſtins: la premiere eſt un peu convexe, celle-ci eſt légérement concave; elle eſt recouverte de même par le péritoine, & aſſujettie par les différentes duplicatures de cette membrane, aux lombes, au diaphragme & même à l'eſtomac par l'épiploon & les vaiſſeaux courts.

Les vaiſſeaux de la rate ſont l'artere & la veine ſplénique; la premiere tire ſon origine du tronc cœliaque, elle rampe le long du bord de la rate, & dans ſon trajet, elle jette pluſieurs petites branches, qui vont ſe diſtribuer dans ſa ſubſtance. La veine qui rapporte le ſang de la rate va ſe décharger dans la veine-porte. Il y a auſſi des vaiſſeaux lymphatiques, mais on les apperçoit difficilement. Les nerfs viennent du plexus ſplénique, lequel eſt formé de la huitieme paire du nerf intercoſtal.

La ſubſtance de la rate eſt rougeâtre, ſpongieuſe & même caverneuſe: c'eſt un amas confus de filamens blancs & de petites cavités. On n'a encore rien de certain ſur l'uſage de ce viſcere dans l'œconomie animale. On peut néanmoins penſer qu'il eſt comme le réſervoir du ſang dans les grandes courſes. Cette opinion paroît plus probable que celle de ceux qui le regardent comme ſervant à préparer le ſang qui doit paſſer dans le foie, pour être plus élaboré, & faciliter par là la ſecrétion de la bile.

RATELIER, eſpece d'échelle placée dans les écuries, au deſſus de la mangeoire, dans laquelle on jette le fourrage des chevaux.

RATION, portion de foin, de paille & d'avoine que l'on donne à la cavalerie & aux dragons, pour la nourriture de leurs chevaux: chaque ration eſt ordinairement de douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine.

RASER, ſe dit du cheval, lorſque le creux noir des dents du coin eſt preſque effacé, ce qui arrive entre ſept & huit ans.

RASER LE TAPIS, galoper près de terre, ſans preſque s'élever.

REBOTTER, remettre ſes bottes.

REBRIDER, remettre la bride à un cheval.

REBUTER UN CHEVAL, c'eſt exiger de lui plus qu'il ne peut faire, de façon qu'à la fin il devient comme hébêté & inſenſible aux aides & aux châtimens.

RECHAUFFER UN CHEVAL, c'eſt ſe ſervir des aides un peu vigoureuſement, pour rendre plus actif un cheval pareſſeux.

RECHERCHER, donner au cheval toute la gentilleſſe & les agrémens dont il eſt capable.

RECOMMENCER UN CHEVAL, c'eſt lui apprendre de nouveau ſon exercice quand il l'a oublié, pour avoir eté mené par un cavalier ignorant.

RECREMENT, humeur ſéparée du ſang, & qui doit y rentrer, telle eſt la graiſſe, la ſynovie, &c.

RECREMENTIEL, qui eſt de la nature des recrémens.

RECULER, (du) La ſituation de la main de la bride pour reculer un cheval, eſt la même que celle de l'arrêt, en ſorte que pour accoutumer un cheval facilement, il faut, après l'avoir arrêté, retenir la bride, les ongles en en haut, comme ſi l'on vouloit remarquer un nouvel arrêt. & lorſqu'il obéit, c'eſt à-dire, qu'il recule un ou deux pas, il faut lui rendre la main, afin que les eſprits qui cauſent le ſentiment, reviennent ſur les barres, autrement on endormiroit & on rendroit inſenſible cette partie; & le cheval, au lieu d'obéir & de reculer, forceroit la main, ou feroit une pointe.

Quoique le reculer ſoit un châtiment pour un cheval qui n'obéit pas bien à l'arrêt; c'eſt encore un moyen pour le diſpoſer à ſe bien mettre ſur les hanches; pour lui ajuſter les pieds de derriere, lui aſſurer la tête, & le rendre léger à la main.

Lorſqu'un cheval recule, une de ſes jambes de derriere eſt toujours ſous le ventre, il pouſſe la croupe en arriere, & il eſt dans chaque mouvement. tantôt ſur une hanche, tantôt ſur l'autre, mais il ne peut bien faire cette action, & on ne doit la lui demander que lorſqu'il commence à s'aſſouplir & a obéir à l'arrêt; parce que les épaules étant libres, on a plus de facilité pour tirer le devant à ſoi, que ſi elles étoient engourdies: & comme cette leçon fait de la douleur aux reins & aux jarrets, il faut dans les commencemens en uſer modérément.

Quand un cheval s'obſtine à ne vouloir point reculer, ce qui arrive à preſque tous les chevaux qui n'ont point encore pratiqué cette leçon, un homme à pied lui donne légérement de la pointe de la gaule ſur les genoux & ſur les

boulets, qui ſont les deux jointures de la jambe, pour la lui faire plier : & dans le même temps, le cavalier tire à ſoi la main de la bride, & ſi-tôt qu'il obéit un ſeul pas en arriere, il faut le flatter & le careſſer, pour lui faire connoître que c'eſt ce qu'on lui demande.

Après avoir fait reculer quelques pas un cheval difficile, & l'avoir flatté, on doit enſuite le tenir un peu ſujet de la main, comme ſi on vouloit le reculer de nouveau ; & lorſqu'on ſent qu'il baiſſe les hanches pour ſe préparer à reculer, il faut l'arrêter & le flatter pour cette action, par laquelle il témoigne qu'il reculera bientôt au gré du cavalier.

Pour reculer un cheval dans les regles, il faut, chaque pas qu'il fait en arriere, le tenir prêt à reprendre en avant ; car c'eſt un grand défaut que de reculer trop vîte ; le cheval précipitant ainſi ſes forces en arriere, pourroit s'acculer, & même faire une pointe en danger de ſe renverſer, ſurtout s'il a les reins foibles. Il faut encore qu'il recule droit, ſans ſe traverſer, afin de plier les deux hanches également ſous lui en reculant.

Lorſqu'un cheval commence à reculer facilement, la meilleure leçon qu'on puiſſe lui donner, pour le rendre léger à la main, c'eſt de ne reculer que les épaules, c'eſt-à-dire, ramener doucement le devant à ſoi, comme ſi on vouloit le reculer, & lorſqu'on ſent qu'il va reculer, il faut lui rendre la main, & remarcher un ou deux pas en avant.

Après avoir arrêté ou reculé un cheval, il faut lui tirer doucement la tête en dedans, pour faire jouer le mors dans la bouche, ce qui fait plaiſir au cheval, & l'accoutume à ſe plier du côté qu'il va. Cette leçon le prépare auſſi à celle de l'épaule en dedans.

RECULEMENT, partie du harnois du cheval de carroſſe ou charrette, qui ſert à faire reculer la voiture.

RECURRENT, branche du nerf de la huitieme paire, qui en remontant, va au larynx former le ſon du henniſſement.

RECTUM, c'eſt le dernier des inteſtins. *Voyez* ce mot.

REDHIBITOIRES. *Voyez* Vices.

RÉDUIRE UN CHEVAL, ou le DOMPTER, l'obliger à quitter ſon humeur ſauvage & ſes fantaiſies ou ſes vices ; on réduit mieux & plus aiſément un cheval par la douceur que par la violence.

REFAIT, un cheval refait, mauvais cheval, ou cheval maigre & uſé, qu'un maquignon a raccommodé pour le vendre.

REFERRER. Remettre les mêmes fers au cheval.

REFORME, ſignifie, dans un équipage ou dans une troupe, la ſéparation qu'on fait des vieux ou mauvais chevaux d'avec les autres ; on vend ceux-là, ou on s'en défait de quelle maniere que ce ſoit.

REFOULER L'ÉPONGE, frapper à l'extrêmité d'une des branches du fer pour le rendre quarré, ou pour le renforcer.

REFUSER, on dit que le cheval refuſe quand il ne veut pas ou qu'il n'a pas la force d'obéir au cavalier.

REGARDER DANS LA VOLTE. *Voyez* Volte.

RÉGION, on donne ce nom à certaines parties du bas-ventre, dans leſquelles ſont ſitués certains viſceres.

REINS ET URETERES. Les reins ſont au nombre de deux, d'une couleur rouge-brune, d'une figure, tantôt en forme de haricot, tantôt en forme de trefle. Ils ſont ſitués dans la région lombaire, vers les apophyſes tranſverſales des lombes, où le péritoine les tient collés à plat, un de chaque côté. On y conſidere deux faces, une inférieure, ſur laquelle ſe trouve le péritoine ; & l'autre, ſupérieure, qui porte ſur le pſoas des lombes : l'une & l'autre ſont un peu convexes. Le rein, dans la partie qui regarde ſon congenere, eſt échancré, pour donner paſſage aux principaux vaiſſeaux qui ſe diſtribuent dans ſa ſubſtance : cette échancrure fait que le rein, dans cette partie, forme deux angles arrondis.

Les vaiſſeaux que l'on y apperçoit ſont, 1°., l'artere émulgente, partant du tronc de l'aorte, 2°. la veine émulgente, ſituée ſur celle-ci, & dont le calibre eſt beaucoup plus gros que l'artere ; elle vient de la veine cave. Les nerfs tirent leur origine du plexus rénal. L'uretere, qui commence au fond de cette échancrure, ſe porte en ſe recourbant en arriere, rampe tout le long des apophyſes tranſverſes des vertebres, des lombes, & va aboutir à la veſſie. Les reins, indépendamment de l'enveloppe fournie par le péritoine, en ont une autre qui eſt une membrane très-fine & très-forte. Le rein eſt compoſé de deux ſubſtances, une brunâtre, ſerrée & ferme, dont les filamens ſont rangés en rayons ; elle a été nommée ſubſtance corticale, il n'y a dans cette ſubſtance aucuns points glanduleux, au moins je n'ai pu y en appercevoir ; c'eſt un amas de petits vaiſſeaux ſéreux, rangés à côté les uns des autres en divergeant, qui, étant parvenus au centre du rein, deviennent blancs, parce qu'ils ſont plus ſerrés : c'eſt à cette ſubſtance blanche qu'on a donné le nom de médullaire, elle forme, en

plusieurs endroits, de petits cercles, dont les parois fibreuses, en se réunissant comme dans un centre commun, forment des mammelons percés de plusieurs petits trous, par lesquels sort l'urine qui a été séparée dans le rein ; elle est versée dans une espece de calice membraneux, appelé bassinet, lequel est velouté & tapissé de petites lacunes qui filtrent une liqueur mucilagineuse, pour empêcher l'action de l'urine sur les parois de ce même bassinet, & sur celles des ureteres, dans lesquels cette liqueur coule.

Les chevaux sont sujets à avoir des pierres dans les reins; elles se logent dans le bassinet, & rarement dans les mammelons. Elles sont de deux especes : la plus ordinaire est un amas de sable, de gravier ou de sédiment, qui s'amoncele, sans cependant acquérir une consistance bien dure, quelquefois elles sont semblables à une pierre blanche. L'autre espece est d'une substance plus dure, brunâtre, quelquefois rouge, & quelquefois crystallisée. Ni l'une ni l'autre ne font effervescence avec les acides ; elles n'ont point non plus, comme les bézoards, de point central. La pierre de la vessie est ordinairement de la premiere espece ; dans certains chevaux, j'ai trouvé une pierre dans chaque rein; chez d'autres, dans un seul rein; j'en ai ouvert qui avoient une pierre dans un rein, & une dans la vessie en même-temps. Quelquefois il n'y en a qu'une dans un rein, & quelquefois plusieurs. La vessie peut aussi en contenir plusieurs mais ce cas est rare; le plus ordinairement, je n'en ai rencontré qu'une seule plus ou moins grosse, le diagnostic est aisé à porter par l'affection des reins; le mal est incurable.

Les ureteres sont deux canaux ronds, membraneux, longs, élastiques, que l'on peut considérer comme la continuation du bassinet ou comme des entonnoirs qui reçoivent l'urine sortie des petits trous des mammelons. Ces deux tuyaux, qui prennent leur origine de la partie concave des reins, descendent obliquement jusques sur la surface interne de l'os sacrum, pour aller ensuite se porter à la vessie, qu'ils percent, mais non pas aussi-tôt qu'ils y sont parvenus. Les ureteres sont composés de trois membranes propres, & enveloppés par le tissu cellulaire du péritoine.

L'usage des reins est de séparer l'urine du sang, & de la porter à la vessie par les ureteres.

REINS SUCCENTORIAUX, ou CAPSULES ATRABILAIRES, corps glanduleux, situé en devant du rein, d'une figure irréguliere, cependant allongé & posé transver-

ſalement dans le bas-ventre ſur les vertebres des lombes ; ſa couleur eſt d'un rouge plus clair que le rein, quoiqu'il ſoit à peu près de la même ſubſtance. On n'y conſidere pas de baſſinet, mais on remarque dans ſa ſubſtance, vers ſes bords, de petits mammelons, dont l'uſage eſt inconnu. Les arteres de ces capſules viennent des émulgentes ; & les nerfs, du plexus méſentérique antérieur. Les reins ſuccentoriaux, qui ſont petits dans les chevaux, ſont volumineux dans les poulains, & ſur-tout dans les nouveaux nés. Les anatomiſtes n'ont encore pu aſſigner aucune fonction à cet organe.

REINS (effort des). Le cheval fait un effort des reins en tombant ou en ſe relevant, ou lorſqu'il eſt accablé par un poids conſidérable. Cet accident s'annonce par un mouvement alternatif qui ſe remarque ſur les côtés, & qu'on appelle tour de batteau. Il faut d'abord mettre en uſage les remedes généraux de l'inflammation, la ſaignée, les lavemens, &c. enſuite, frotter les reins avec l'eau-de-vie, l'eſſence de térébenthine, &c. On empêchera le cheval de ſe coucher, de peur qu'en ſe relevant il ne renouvelle l'effort, ou qu'il ne s'en donne un nouveau.

Lorſque ces remedes ſont inſuffiſans, on applique des pointes de feu ſur les reins, c'eſt-à-dire, ſur les vertebres des lombes. Ce remede eſt quelquefois ſalutaire ; j'en ai vu de bons effets ; mais l'animal ne peut plus ſervir qu'à tirer, & non à porter.

RELAIS, chevaux de chaſſe ou de voiture, placés à une diſtance de l'endroit d'où on eſt parti, afin de s'en ſervir au lieu & place des chevaux qui ont mené juſqu'à l'endroit du relais.

RELAYER, monter ou faire atteler à ſa voiture des chevaux frais, qu'on appelle chevaux de relais.

RELEVER UN CHEVAL, c'eſt l'aſſeoir ſur les hanches. On releve quelquefois la tête du cheval, en lui donnant un mors fait de façon qu'il l'empêche de porter la tête baſſe quand il y a de l'inclination.

RELEVÉS, airs relevés. *Voyez* Airs. Pas relevés. *Voyez* Pas.

RELEVEURS de la levre ſupérieure ou grand inciſif, (muſcles). *Voyez* Levres.

RELEVEURS de la levre inférieure, ou petit inciſif, (muſcles). *Voyez* Levres.

RELEVEURS de l'oreille, (muſcles longs) *Voyez* Oreilles.

RELEVEURS de l'oreille, (muſcles moyens). *Voyez* Oreilles.

RELEVEURS de l'oreille, (muſcles courts) *Voyez* Oreilles.

RELEVEURS de la paupiere ſupérieure, (muſcles). *Voyez* Paupieres.

RELEVEURS des côtes, (muſcles) *Voyez* Côtes.

RELEVEURS de la verge, (muſcles). *Voyez* Verge.

RELEVEURS de la queue, (muſcles); ſavoir les longs & les courts. *Voyez* Queue.

RELEVEURS de l'omoplate, (muſcles). *Voyez* Epaules.

RELEVEURS propres du bras, (muſcles). *Voyez* Bras.

REMBOURRER UNE SELLE, eſt y mettre de la boure.

REMEDES généraux qui conviennent aſſez communément dans toutes les maladies curables. Retrancher le ſon & la paille, mettre le cheval à l'eau blanche, c'eſt-à-dire à l'eau tiede, dans laquelle on a fait bouillir du ſon; ſaigner, & donner des lavemens adouciſſans, des breuvages avec les plantes émollientes, telles que la mauve, la guimauve, la pariétaire, la mercuriale, la branche-urſine, l'aigremoine, la laitue, &c, tenir le corps de l'animal chaudement & bien couvert. Je mets ici ces remedes généraux, parce que j'y renvoie ſouvent dans le détail des maladies: ce qui me diſpenſera de les nommer inutilement l'un après l'autre.

REMIS, un cheval remis, terme de manege, qui veut dire que l'écuyer a rappris l'exercice du manege à un cheval auquel on l'avoit laiſſé oublier, ou par négligence, ou pour avoir été mené par des cavaliers ignorans.

REMOLADE, eſt le même qu'emmiellure.

REMONTE, chevaux achetés pour remplacer dans un équipage ou dans une troupe de cavalerie, les chevaux qui ont été réformés ou qui ſont péris.

REMONTE, en terme de haras, ſignifie tous les ſauts que l'étalon donne à la jument enſuite du premier.

RENAL, qui appartient au rein.

RENCLOUER, ſe dit d'un cheval qui a pris un nouveau clou de rue; mais cela s'entend plutôt de l'action du maréchal, qui, en le ferrant, l'a encloué de nouveau.

RENDRE LA MAIN, faire enſorte que les rênes, pour le cavalier, & les guides, pour le cocher, deviennent moins tendus, afin de ſoulager la bouche des chevaux; il y a deux façons de rendre la main pour le cavalier, & il n'y en a qu'une pour le cocher. La premiere, qui eſt la même pour le cavalier & pour le cocher, eſt d'avancer la main qui tient les rênes ou les guides. La ſeconde, qui ne peut

regarder que le cavalier, eſt de prendre le bout des rênes de la main droite ; puis, la main gauche les quitte pour un moment.

RENDRE TOUTE LA BRIDE, c'eſt prendre le bout des rênes, comme je viens de dire, & après les avoir quittées de la main gauche, avancer la main droite juſques ſur le col du cheval. Tout cela fait à propos, donne une grande aiſance à la bouche du cheval ; & par-conſéquent le cavalier s'en trouve auſſi plus à ſon aiſe.

RENDRE (ſe), ſe dit d'un cheval ſi fatigué, qu'il ne peut plus avancer.

RENDU, un cheval rendu, cheval qui par la fatigue ne ſauroit plus marcher.

RENETTE, inſtrument avec lequel on fait l'ouverture d'un pied, dans le cas d'encloûure, *Voyez* ſeime, &c.

RENES, eſpeces de longes de cuir, attachées à la bride, dont le cavalier ſe ſert pour mener ſon cheval. Accourcir, ſéparer, partager les rênes dans ſa main. *Voyez* ces mots à leurs lettres.

RENFERMER un cheval entre ſes cuiſſes, la même choſe qu'aſſujettir. *Voyez* Aſſujettir.

RENIFLER, ſe dit du bruit que fait le cheval avec ſes naſeaux, quand quelque objet lui fait peur.

RENITENT, qui eſt dur, qui réſiſte.

RENVERSÉE, volte renverſée. *oyez* Volte.

RENVERSER, ſe renverſer, le cheval ſe renverſe, lorſqu'il s'eſt élevé tout droit, & que perdant ſon équilibre, il tombe en arriere.

REPARTIR (faire) un cheval, c'eſt le mettre au même air, après avoir marqué un arrêt.

REPERCUSSIFS, médicamens qui aſtreignent, qui reſſerrent.

REPERCUSSIF, qui fait rentrer, qui repouſſe une humeur qui ſe préſente dans une partie.

REPERCUTER, repouſſer, faire rentrer une liqueur quelconque.

REPLIER, ſe replier ſur ſoi-même, ſe dit du cheval qui tourne de la tête à la queue, dans le moment qu'il a peur, ou par fantaiſie.

REPLIS ou CRANS, on appelloit ainſi les ſillons du palais.

REPOLON, air de manege ; c'eſt une demi-volte fermée en cinq temps ; la croupe en dedans, c'eſt auſſi une galopade de l'eſpece d'un demi-mille.

RÉPONDRE AUX ÉPERONS, ſe dit d'un cheval qui y eſt ſenſible, & qui y obéit. Répondre à l'éperon, eſt tout le contraire ; car ce terme ſignifie un cheval mol, qui, au lieu d'obéir au coup d'éperon, ne fait qu'une eſpece de plainte & n'en eſt pas plus ému.

REPRENDRE À LA MAIN. *Voyez* Main.

REPOUSSOIR, outil de maréchal, ſervant à chaſſer les ſouches ou vieux clous, qui ſe retrouvent dans le pied.

REPRENDRE, on appelle reprendre, lorſqu'après avoir fait un demi-arrêt, on fait repartir le cheval.

REPRISE AU MANEGE, c'eſt l'eſpace de temps pendant lequel l'académiſte fait travailler ſon cheval devant l'écuyer. Chaque écolier monte ordinairement trois chevaux, & fait trois repriſes ſur chaque cheval.

RÉSISTER A L'ÉPERON, défaut du cheval ramingue. *Voyez* Ramingue.

RÉSOLUTIFS.

Remedes qui atténuent, diviſent les ſucs épanchés ou épaiſſis dans quelques parties, en un mot donnent du reſſort à une partie.

RECETTE.

Prenez : Thym,
Romarin,
Sauge,
Lavande, de l'un & l'autre une braſſée.

Faites légérement bouillir pendant ſept à huit minutes, & fomentez la partie affectée.

Ce remede convient dans les œdemes, les enflures de jambes, à la ſuite des phlegmons, & eſt propre à les réſoudre ; on peut y ajouter, ſi l'on veut, de la lie de vin.

Autre.

Prenez, ſel marin, ... *demi-livre.*
Têtes d'ail, ... *une livre.*
Vinaigre, ... *deux pintes.*

Mêlez le tout enſemble & baſſinez.

Autre.

Prenez Vinaigre, ... *une pinte.*

Faites-y diſſoudre du ſel ammoniac, *quatre onces*, & baſſinez.

Autre.

Prenez eau de chaux ; . . . . *deux livres.*
faites bouillir.
Baie de Laurier, ... *une livre.*
& baſſinez.

Autre.

Prenez, vinaigre de Saturne, . . . *une once.*
Eau de riviere, ... *deux pintes.*
Mêlez le tout & baſſinez.

Ces quatre derniers remedes s'emploient quand le premier n'a pas réuſſi, dans le cas où la tumeur tourne en skirrhe.

Autre.

Quand tous les remedes réſolutifs n'ont produit aucun effet, il faut y appliquer le feu ſur la partie, ſoit en raie, ſoit en pointe, ſuivant l'étendue de la tumeur.

RESPIRER, eſt le mouvement que fait l'animal, pour attirer & expulſer l'air de ſa poitrine, mouvement que l'on diſtingue en inſpiration & en expiration; ce premier eſt le mouvement qu'il fait pour faire entrer ce fluide dans la poitrine, ce dernier au contraire eſt pour l'en faire ſortir. *Voyez* Côtes, où il eſt traité de ces mouvemens, & des muſcles qui les occaſionnent.

RESSOURCE, un cheval qui a de la reſſource, c'eſt la même choſe que d'avoir du fond. *Voyez* Fond.

RESTER. *Voyez* Demeurer.

RESTRINCTIF, médicament qui reſſerre ; la ſuie ou le vinaigre ſont les reſtrinctifs que certains maréchaux emploient pour empêcher la matiere d'une encloûure, de ſouffler au poil tandis qu'ils devroient en favoriſer la ſortie.

RETENIR, en termes de haras, ſe dit d'une jument ; quand elle devient pleine, elle a retenu ; ſe dit auſſi d'un cheval dont la fantaiſie eſt de rallentir ſon allure.

RÉTICULAIRE, qui reſſemble au réſeau.

RÉTICULAIRE (membrane). *Voyez* Langue.

RÉTIF, le cheval rétif eſt celui à qui il prend la fantaiſie de ne vouloir pas avancer, dût-on le tuer à force de le battre, ce qui ne fait que le faire reculer davantage.

RÉTIFORME, le même que réticulaire.

RÉTINE, membrane commune des humeurs de l'œil. *Voyez* Œil.

RETOIR ou FEU MORT, remede encore fort en vogue parmi plusieurs maréchaux, principalement dans les régimens de cavalerie. On s'en sert pour faire passer les vessigons & les mollettes, il est presque infructueux ; & la suite du traitement laisse la plupart du temps quelques vestiges de son application. On le compose de verd-de-gris, de mercure, de cantharides, d'euphorbe, d'huile de laurier, & quelquefois d'arsénic ou sublimé-corrosif, & cela selon le caprice des gens.

RETOUCHER UN CHEVAL, se disoit autrefois d'un cheval qui avoit été plusieurs fois traité de la même maladie par le même maréchal ou par un autre.

RÉTRACTEURS. (muscles). *Voyez* Œil, Yeux.

RETRAITE. *Voyez* Piqûure.

REVERS DE TETE, terme de l'art de voltiger.

RÉVEILLER SON CHEVAL, la même chose qu'avertir & animer. *Voyez* ces mots.

RHOMBOIDAL, qui a la figure d'un rhombe, ou d'un rhomboïde.

RHOMBOIDE, figure de géométrie que l'on a appliquée à un des muscles releveurs de l'omoplate. *Voyez* Epaules.

RHUME. *Voyez* Morfondure.

RHUMATISME, douleur indéfinie que ressent un cheval dans une partie quelconque ; il ne donne à l'hippiatre aucune indication, & il peut être en cela comparé à la crampe.

RIPOSTE, se dit d'un cheval qui répond au châtiment par des ruades, ou en se cabrant.

RIVET, partie de clou qui sort de la muraille ; l'on coupe cet excédent & l'on rabat ensuite, à coups de brochoir ce qui reste sur la muraille ; ce qui s'appelle river ; les rivets les plus courts, & rabattus exactement, sont les meilleurs, tant pour la solidité du fer que pour éviter les atteintes.

RIVER, l'action de ployer le rivet sur la muraille.

ROGNE, nom que l'on donnoit autrefois à la gale.

ROGNE-PIED, portion de sabre cassé avec lequel on déferre & on abat du pied, & dont on se sert en frappant dessus avec le brochoir.

ROGNER LE PIED, abattre la mauvaise corne ou en diminuer la longueur.

ROGNON (mal de) Toute tumeur ou plaie qui attaque les vertebres des lombes, depuis l'endroit de la selle

jusqu'au haut de la croupe : la selle, le trousse-quin, un porte-manteau, tout corps dur, des ardillons de boucles, &c. occasionnent pour l'ordinaire cet accident, qui est le même que celui du garot, enflé ou blessé, parce que les parties qui se trouvent attaquées sont les mêmes, c'est-à-dire, la continuation du ligament épineux, & les apophyses épineuses des vertebres. Cette tumeur peut se résoudre, s'abscéder, ou se terminer par induration; mais elle s'abscede le plus souvent : la matiere en est séreuse ou purulente, de même qu'au garot. La cure par conséquent n'en est pas différente : elle est cependant moins longue, vu le peu d'étendue du ligament épineux dont la blessure prolonge ordinairement la durée du mal ; tout cheval blessé dans cette partie, sur les côtés ou sur le garot, l'est toujours par la faute du cavalier qui l'a monté, ou du palefrenier qui l'a bâté, si c'est un cheval de bât.

ROBE, se dit en certaines occasions pour le poil en général. Par exemple, on dit du poil du cheval quand il frappe les yeux agréablement, qu'il a une belle robe.

ROIDE, se dit du col & des jambes du cheval; du col, quand le cavalier ne peut le faire plier, & des jambes lorsqu'elles sont si fatiguées qu'à peine peut-il les plier un peu en marchant. Etre roide à cheval ou être à cheval comme une paire de pincettes, se dit du cavalier quand il est à cheval d'un air contraint sans aucune aisance dans son attitude.

ROIDIR, se roidir, fantaisie du cheval, lorsque, roidissant les quatre jambes, il ne veut pas avancer malgré le châtiment, mais il part de lui-même quand la fantaisie est passée : ainsi il n'est pas rétif.

ROMARIN. Il est peu de plantes dont on fasse tant d'usage extérieurement que du romarin. L'infusion ou une legére décoction de cette plante s'emploie dans le gonflement des jambes, dans les œdemes, sur la fin du traitement des tumeurs inflammatoires ; c'est un des meilleurs résolutifs que nous ayions ; donné intérieurement, il est vermifuge.

ROMPRE UN CHEVAL A QUELQUE ALLURE, l'y accoutumer.

ROMPRE LE COL D'UN CHEVAL, l'obliger quand on est dessus à plier le col à droite & à gauche pour le rendre flexible, & faire qu'il obéisse exactement & aisément aux deux mains ; c'est une assez mauvaise leçon qu'on donne à un cheval quand on ne gagne pas les épaules en même temps.

ROMPRE L'EAU A UN CHEVAL, l'empêcher de

boire tout d'une haleine quand il eſt eſſoufflé ou qu'il a chaud.

ROMPRE UNE LANCE, ſe diſoit autrefois des cavaliers armés qui couroient l'un contre l'autre la lance à la main.

ROND. *Voyez* Volte.

ROND (couper le). *Voyez* Volte.

ROSSE (une), cheval qui n'a ni force ni vigueur.

ROSSIGNOL, ouverture que l'on pratique, entre la queue & le fondement, avec une gouge rouge ; ce trou doit communiquer avec le rectum, & percer cet inteſtin. Quelques-uns prétendent par cette opération ridicule & extravagante ſoulager les chevaux outrés de pouſſe. Pour la faire, on inſinue une corne de vache dans le fondement, on perce deſſus juſqu'à ce qu'on l'ait rencontré, puis on paſſe une lame de plomb par le trou, que l'on fait ſortir par le fondement, & qu'on laiſſe juſqu'à la cicatrice pour empêcher les trous de ſe fermer. *Voyez* Siflet.

ROTATEURS DE L'OREILLE (muſcles longs). *Voyez* Oreilles.

ROTATEURS DE L'OREILLE, (muſcles courts). *Voyez* Oreilles.

ROTATION, s'entend d'un mouvement en tous ſens *Voyez* Os, connexion des Os.

ROTTER SUR L'AVOINE, ſe dit ou d'un cheval dégoûté qui ne veut pas manger ſon avoine, ou de celui à qui on en a trop donné & qui ne ſçauroit l'achever.

ROTTER SUR LA BESOGNE, ſe dit d'un cheval pareſſeux ou ſans force, qui ne ſçauroit fournir ſon travail.

ROTULE. *Voyez* Graſſet.

ROUAN, poil mêlé également de blanc & de bai ; cap de maure, lorſque la tête & les extrêmités ſont noires.

ROULER A CHEVAL, s'y tenir ſi mal que pour peu que le cheval remue le corps, on va tantôt à droite, tantôt ſur le côté gauche.

ROUSSIN, cheval entier de race commune & épais.

ROUTADE, mouvement latéral que fait celui qui voltige en tenant d'une main une des parties du cheval.

ROUX, poil roux, ce mot n'eſt plus guere d'uſage à préſent.

ROUX-VIEUX, maladie du col qui ſurvient ſur le haut de la criniere, entre les différens plis que forme la peau dans cet endroit. Cette maladie qui s'annonce ſous la forme de dartre & quelquefois de farcin, ne vient pour l'ordinaire que de malpropreté il eſt rare de voir les chevaux hongres ſujets à cet accident, parce que ces rides ne ſont pas auſſi

ſenſibles chez eux que dans les chevaux entiers, & que la circulation & la ſecrétion ne ſe trouvent point interrompues comme dans ces derniers, ce qui joint avec la craſſe forme cette maladie. *Voyez* Gale.

RUADE, action du cheval, lorſque baiſſant la tête, & levant le derriere, il allonge ſubitement les deux jambes de derriere, & les jette pour ainſi dire en l'air; c'eſt pourquoi on dit détacher, allonger, tirer, ſéparer une ruade.

RUBICAN, eſt un cheval qui ayant le poil bai, alezan ou noir, a du poil gris ou blanc, ſemé fort clair. *Voyez* Poil.

RUDOYER SON CHEVAL, le maltraiter mal-à-propos quand on eſt deſſus.

RUER, ſe dit du cheval qui détache une ruade. *Voyez* Ruade.

RUEUR, cheval qui a le vice de ruer ſouvent.

RUGINE, inſtrument avec lequel on enleve les caries, les exoſtoſes.

RUINÉ, cheval ruiné, eſt un cheval uſé de fatigue: la bouche ruinée. *Voyez* Bouche. Les jambes ruinées ſont des jambes qui n'ont plus la force de porter le cheval, & qui ſont communément arquées & bouletées.

RUMINANTS, ſe dit des animaux qui rappellent leurs alimens dans la bouche, & qui les mâchent une ſeconde fois.

RUPTOIRE, eſt le même que cauſtique. *Voyez* ce mot.

RUPTURE D'ESTOMAC, ET DU DIAPHRAGME. *Voyez* ces mots. Ces maladies qui paroiſſent ſurprenantes à M. Vitet, furent cependant, dans des temps, comme épidémiques, principalement la rupture de l'eſtomac comme pluſieurs perſonnes l'ont vu l'an 1760. Qu'il ait fallu de la force ou non, la choſe n'eſt pas moins vraie, & arrive aſſez ſouvent. Quant à l'expulſion des alimens par l'œſophage, (ce que ne conçoit pas le profeſſeur Vitet) nous penſons bien qu'une fois l'eſtomac déchiré les alimens s'épanchent dans la capacité du bas-ventre, préférablement au paſſage de l'œſophage; mais il ne faut pas être grand phyſicien pour ſçavoir que le coup de piſton une fois donné ou la contraction faite, il doit néceſſairement en ſortir par ce canal, & de là tomber dans les naſeaux; & c'eſt encore un fait dont M. Vitet peut s'inſtruire auprès des équarriſſeurs, leſquels lui donneront une infinité d'obſervations propres à ſervir de baſe à la pratique qu'il pourra acquérir par la ſuite.

S.

SABOT, boîte de corne. *Voyez* Pied.

SABOT (étonnement de), ébranlement dans le pied du cheval, occasionné par un coup que le cheval se sera donné contre quelque corps dur, comme une pierre, & quelquefois par un coup de brochoir que l'on aura donné en voulant abattre le pinçon.

On s'en apperçoit en frappant sur la muraille ; car alors l'endroit où le coup a été porté est beaucoup plus sensible que le reste de la muraille.

Il faut bien parer le pied, saigner en pince, & mettre une emmiellure autour du sabot & dans le pied.

SABOT (chûte du). Nous avons déjà dit au mot fourbure, qu'il y avoit des occasions où les sabots tomboient, en plus ou moins de temps; mais il est des cas où le sabot peut tomber, tels qu'à la suite d'une enclouûre négligée ou mal traitée, à la suite d'un fic qui aura gagné les talons, & qui insensiblement les aura ouverts, à donner au sabot la figure d'un V, à la suite d'un javart nerveux dans le pâturon, & assez souvent d'un dépôt critique dans cette partie. Quelquefois il survient dans le pâturon en dedans un petit javart dont le bourbillon étroit & profond tient aux gaînes des tendons, lequel occasionne une douleur & une tension semblable à la piqûure de l'aponévrose du biceps dans l'homme, lequel empêche l'établissement d'un pus louable, & dont l'ulcere ne produit qu'une lymphe jaunâtre, sanguinolente, qui par son état permanent occasionne des dépôts de même nature à la couronne, qui séparent le sabot de cette partie, & le font tomber en sept ou huit jours, plus ou moins.

La cause premiere est toujours l'irritation des tendons ou de ses fibres aponévrotiques ; quand le tendon extenseur a souffert, & que le sabot ne tombe pas, il y survient des cordons, ou un épaississement de muraille, tel que nous l'avons dit au mot fourbure, & souvent séparation de cette partie avec la chair cannelée ; si le tendon fléchisseur a souffert, il survient des croissans ; & la sole est toujours bombée : ainsi qu'un cheval fourbu vienne d'avoir été forcé, ou qu'il l'ait été d'être resté dans l'écurie sur ses jambes, la cause premiere vient toujours du tiraillement des tendons.

Quant

Quant à la cure, (à l'exception de ces dépôts critiques, ou des javarts nerveux , *Voyez* le mot Fourbure) elle est presque toujours incurable ; l'on peut cependant essayer à prévenir la gangrene par les scarifications, les anti-putrides , & les digestifs animés, mais rarement la suppuration s'établit-elle.

SABURRE, produit de la mauvaise digestion.

SACCADE, coup qu'on donne à la bouche d'un cheval en secouant les renes ou les guides avec violence ; c'est le plus sûr moyen de lui gâter la bouche, & de lui rompre les barres.

SACCADER, mener son cheval en lui donnant perpétuellement des saccades.

SACRÉ, qui a rapport à l'os sacrum.

SACRO-ISCHIATIQUE, qui a rapport à l'os sacrum & à l'os ischion.

SACRO-LOMBAIRE, qui a rapport à l'os sacrum & aux lombes.

SACRO-SCIATIQUE, ou ISCHIATIQUE, nom qu'on donne à un ligament qui s'étend de l'os sacrum à l'os ischion.

SACRUM (os). *Voyez* Croupe.

SAGE, un cheval sage, cheval doux & sans ardeur.

SAGEMENT, mener son cheval sagement, c'est le mener sans colere, & ne le point fatiguer.

SAGITTALE ; on appelle ainsi la suture qui unit les os pariétaux entre eux, à cause de sa ressemblance à une fleche.

SAIGNÉE (de la). Tout le monde sçait que la saignée est une ouverture quelconque, que l'on fait à un vaisseau, soit artériel, soit veineux ; mais il est rare en hippiatrique qu'elle se fasse aux arteres, à moins qu'on ne veuille suivre aveuglément les sentimens des anciens auteurs, qui conseilloient de la pratiquer dans toutes les parties du corps, où les vaisseaux étoient apparens. D'autres ont été plus loin encore ; car si l'on considere la planche de l'abbé de Villars, laquelle se trouve sur les quais à Paris, on voit qu'il indique d'après Soleysel, les saignées dans des endroits où il n'y a nulle apparence de vaisseaux. Rien de si ridicule que ce qui se rencontre à ce sujet dans ces anciens auteurs. On ne pratique plus aujourd'hui la saignée dans tous ces endroits, mais on la fait encore au flanc, au larmier, dessous la queue, au lampas ; ce qui n'est autorisé ni par le raisonnement ni par la saine théorie. On en voit encore qui, non moins aveuglés par le préjugé que par l'ignorance, ordonnent des

ſaignées de précaution au mois de Mai, ou en d'autres temps de l'année, &c., les preſcrire à l'arrivée d'un voyage, après un trop long exercice, ou même pour remettre des chevaux qui ſont maigres, ou qui ont un mauvais poil: ces gens ignorent que la plus petite quantité de ſang tirée d'un animal ſain, l'affoiblit. Qu'arrivera-t-il donc, ſi on verſe celui de l'animal qui a perdu ſon embonpoint? Ils tiendroient ſans doute une autre conduite, s'ils ſçavoient qu'après cette évacuation artificielle, la graiſſe prend la route de la circulation, & augmente par conſéquent la maigreur. Au lieu donc de ſaigner alors, ils devroient mettre en uſage tous les bons alimens, les farineux, l'eau blanche faite avec la farine d'orge, & laiſſer ſimplement repoſer le cheval.

Les endroits où l'on doit ſaigner le cheval, ſont au col, aux ars, au plat de la cuiſſe: l'on peut encore tirer du ſang de la queue, en y coupant une partie tuméfiée, que l'on voudra dégorger, en la ſcarifiant; mais on ne ſe ſervira ni des ſangſues, ni des veſſicatoires, comme je ne le vois que trop dans la chirurgie vétérinaire. Ces remedes ſeroient bons toutefois, s'il falloit ménager la douleur du cheval, ou prévenir la difformité des cicatrices; mais ce ſont deux points dont on doit fort peu s'embarraſſer. En général, le but de celui qui opére étant de dégorger une partie, il doit le remplir par des ſcarifications; que la tumeur ſoit ſéreuſe ou ſanguine, cela eſt égal toutes les fois qu'il y a indication pour tirer ce fluide; agir autrement, ce n'eſt pas prendre les voies les plus courtes pour la guériſon (1).

---

(1) Un anonyme a bien raiſon de dire que tout ce que M. Vitet, (à l'article de la PLETHORE) preſcrit, par rapport à l'âge, aux ſaiſons, & à la température la plus propre pour ſaigner un animal, paroît plutôt mériter une place dans un almanach de Liege, que dans un ouvrage vétérinaire, compoſé dans le dix-huitieme ſiecle: c'eſt ſuivre les erreurs de Matthieu Laensberg, que de dire qu'il faut s'abſtenir de la ſaignée dans les temps pluvieux & humides. Ce préjugé, que nous avons combattu dans notre *Guide du Maréchal*, auroit bien dû faire voir à ce médecin que l'on ne doit ſaigner que quand le cas le requiert, &, qu'à bien dire, il n'y a que le cas d'inflammation où on doive la pratiquer. M. Vitet a tort de dire que les maréchaux ſont en uſage de ſaigner à la face poſtérieure de la langue; jamais aucun maréchal n'a pratiqué cette ſaignée.

On ne voit pas, continue l'anonyme, pourquoi M. Vitet prétend que le clou, ou la corne de chamois, dont ſe ſervent les palefreniers pour la ſaignée du palais, déchire & ne produit qu'une ouverture

On appelle flamme, l'instrument ordinaire avec lequel on saigne. C'est une lame quarrée, au bout de laquelle il y a,

---

imparfaite; il donne donc la préférence à un autre instrument; il admet, par conséquent, avec l'antiquité, l'usage de la saignée au palais pour aiguiser l'appétit; d'ailleurs, ignore-t-il que, quelque peu que l'on fasse d'ouverture dans cette partie, qui est un composé de sinus veineux, il vient beaucoup de sang? M. Vitet ne connoît pas non plus la situation des arteres palatines, lorsqu'il dit, qu'en saignant au palais, on risque d'ouvrir l'artere palatine: cet auteur convient qu'on ne pratique cette saignée qu'au troisieme ou quatrieme sillon, & dans le milieu du palais: or, comment peut-on attaquer les arteres palatines qui rampent le long des alvéoles, & dont la réunion dans le tronc incisif, est éloignée de deux pouces & plus du troisieme sillon? Pour raisonner comme M. Vitet, il ne faut certainement pas être anatomiste; mais avoir copié les *Markam*, les *Soleysel* & les *Bourgelat*: quand ces arteres auroient été ouvertes, je ne crois pas qu'il fût nécessaire, pour arrêter le sang, de tout cet appareil que prescrit M. Vitet; dans ce cas, une pointe de feu vaudroit mieux que l'agaric, le lycoperdon, le colcothar: elle serviroit d'astringent & de bandage; le son mouillé, ou l'eau farineuse suffiroit pour nourriture, & il ne seroit point nécessaire de faire usage des lavemens avec des œufs. Il est encore très-inutile d'employer une pelotte pour serrer la jugulaire & la faire gonfler, puisque la corde suffit, & qu'elle ne se dérange pas lorsqu'elle est bien placée, au lieu que la pelotte se dérange. M. Vitet se trompe, lorsqu'il dit que la corde, passée près du poitrail, peut comprimer la trachée-artere; dans cet endroit, la trachée-artere se rapproche des vertebres du col: elle est située profondément, entourée & défendue de façon qu'il n'est pas possible de la sentir au tact: c'est en remontant vers la tête qu'elle devient assez superficielle pour être sensible au tact, même à la vue; c'est donc donner des terreurs paniques très-mal-à-propos; si le cheval souffroit de la compression, ce seroit vers le haut ou vers la partie moyenne du col, jamais du côté du poitrail. D'ailleurs, le maréchal, pour éviter tout inconvénient & la syncope dans laquelle le cheval pourroit tomber, peut saigner sans corde, il courra moins de risques de percer la veine de part en part & de se remplir de sang. Quand la section des tégumens, dit M. Vitet, n'est pas plus grande que celle de la veine..... il arrive un trombus: c'est précisément par cette raison qu'il n'en arrive jamais dans la saignée, la flamme étant figurée de façon que la peau est toujours plus ouverte que la veine, quand, en saignant, on perceroit la veine jugulaire de part en part: & il est rare que les maréchaux, en faisant cette opération, ne la percent pas; il est faux que cet accident occasionne une extravasation de sang, & quand cela arriveroit par hasard, un peu d'eau salée suffiroit pour la dissiper; lors même que l'on seroit obligé de faire la ligature de la veine, ce que je ne conçois pas, le cheval n'en mourroit pas d'apoplexie, comme le prétend ce praticien, l'on voit tous les jours des chevaux qui ont eu des fistules à la saignée du col, mourir de vieillesse. On voit des chevaux qui vivent avec les veines jugulaires barrées: les veines cervicales font alors fonction de jugulaires internes.

La saignée, continue ce médecin vétérinaire, qui se pratique aux

en forme de potence, un prolongement tranchant, taillé en cœur. On frappe sur cette lame quarrée, vis-à-vis ce prolon-

---

ars, c'est-à-dire, aux branches de la veine humérale ramifiées sur la face interne du cubitus, passe pour la plus difficile. Les ars ne sont point situés au dedans du bras; mais au devant de l'articulation du bras avec l'avant-bras, que cet hippotomiste appelle *cubitus*, au bas de cet endroit, qui fait partie du poitrail; ceux qui saigneroient, en effet, au dedans de l'avant-bras, s'y prendroient mal, & risqueroient de blesser l'aponévrose qui enveloppe cet avant-bras, & souvent de casser leurs flammes, ou sur l'os ou sur cette même aponévrose, supposant qu'il y eût nécessité de faire la saignée en cet endroit. Sans flamme à ressort, l'opération est très-facile, en faisant lever le pied opposé ou la jambe que l'on ne saigne point & la portant en arriere, on a toute l'aisance qu'on peut desirer pour l'opération: le moindre garçon maréchal est instruit de cette méthode, dictée par le plus simple bon sens. Il en est de même de la saignée au plat de la cuisse en dedans: en suivant le même procédé, je ne vois pas qu'il faille une dextérité bien merveilleuse pour l'exécuter, ni que l'on soit dans le risque de recevoir un coup de pied. Je ne vois pas non plus que, levant la queue du cheval, on ait plus de facilité. A l'égard de la saignée au flanc, elle est toujours inutile, & il n'y a point de cas où elle puisse servir plus que toute autre.

M. Vitet préfere l'incision cruciale de la queue à la section totale de cette partie, lorsqu'il s'agit de saigner en cet endroit. Les raisons qui le déterminent à cette préférence, sont que l'incision cruciale peut s'opérer dans toutes sortes de cas, qu'elle fournit presque autant de sang que la section de la queue, qu'enfin, il est facile d'arrêter le sang; mais il n'est point de cas où l'amputation de la queue ne soit aussi facile à exécuter que son incision cruciale. D'ailleurs, cette incision ne fournit pas autant de sang que la section totale; la peau peut-elle donner du sang en assez grande quantité? Enfin, il est aussi aisé d'arrêter le sang dans la section que dans l'incision, par le moyen du lycoperdon, & même par des pointes de feu appliquées sur l'orifice des arteres.

M. Vitet décide que la saignée, en pince, est dangereuse, inutile & difficile chez le cheval. Quels sont donc les mauvais effets qui résultent de cette saignée? On coupe, dans cette opération, un peu de chair cannelée à sa réunion avec la sole charnue, ce qui arrive toujours plus ou moins: en conséquence, il se forme une plaie, laquelle, en quatre jours, quelquefois le lendemain, est guérie. Ce médecin auroit été, sans doute, persuadé, s'il eût pratiqué ailleurs que dans son cabinet, que la saignée de la pince n'est pas toujours inutile, qu'elle est même salutaire, dans les compressions de la sole charnue, dans les heurts, &c. & qu'elle n'est jamais difficile à exécuter, pour quiconque a un peu d'usage du boutoir. Tout ce que nous venons de dire prouve bien à M. Vitet qu'il auroit dû s'en tenir à la médecine humaine, qui présente assez de difficultés, sans vouloir écrire sur l'hippiatrique qui demande plus d'expérience que de raisonnement, ce que n'a nullement cet auteur, & dont le talent n'est que de critiquer avec chaleur les auteurs dont il a copié servilement les bévues.

gement, & cela plus ou moins fort, à raiſon de la profondeur du vaiſſeau & de la dureté de la peau. Il ne faut jamais appuyer la flamme ſur la peau, ni la tenir roide entre les doigts; car, en portant ſur les vaiſſeaux, il arriveroit que la pointe gliſſant à côté les rendroit roulans: c'eſt la raiſon pour laquelle les phlébotomiſtes & les vétérinaires manquent ſi ſouvent. On ne doit pas ſe ſervir de clef, ou d'autre fer, pour frapper ſur la flamme, mais d'un morceau de bois; car avec le fer l'on caſſe fréquemment des flammes. Il y a des flammes à reſſort inventées par les Allemands; avec cet inſtrument, dont je me ſers, on ſaigne avec plus de ſûreté & de facilité; on donne du fer autant qu'il eſt néceſſaire. Je crois même qu'il eſt indiſpenſable de faire uſage de cet inſtrument lorſqu'on veut ſaigner aux ars, & principalement au plat des cuiſſes. Les ſaignées, comme nous l'avons dit, ne doivent être pratiquées qu'aux veines; ſçavoir, au col, aux ars, & au plat de la cuiſſe; celui qui veut ſaigner au col, peut le faire avec ou ſans ligature, en mettant, ou non, un appareil. Si l'on ſe ſert d'une ligature, elle doit paſſer par deſſus le col, le plus près du poitrail qu'il ſe pourra, parce qu'en la mettant au milieu du col, le cheval en levant & en baiſſant la tête la fait remonter en haut, ce qui la relâche; on doit l'arrêter ou placer le nœud-coulant du côté oppoſé au lieu choiſi pour la ſaignée. Par exemple, elle ſera arrêtée dehors le montoir, ſi l'on veut ſaigner du montoir. Le phlébotomiſte fera tenir la tête du cheval un peu élevée, afin que le vaiſſeau ſoit moins roulant, qu'il ſorte davantage & qu'il ſe rempliſſe mieux; alors étant placé du côté de la tête, & regardant le poitrail, il prendra de la main gauche ſa flamme, & la poſera à une ligne de diſtance de la peau, le manche tourné vers la tête, & frappera deſſus, ayant ſoin de faire l'ouverture longitudinalement. L'endroit où l'on doit ſaigner eſt à un demi-pied de l'angle de la mâchoire inférieure; la tête du cheval étant dans ſa ſituation naturelle, l'opérateur doit éviter de piquer ſur ces groſſeurs qui paroiſſent diſperſées comme des grains de chapelet; ce ſont autant de valvules qui, venant à être coupées, ont quelquefois beaucoup de peine à reprendre & ſont ſouvent un principe de fiſtule à la ſaignée du col: lorſque la veine eſt ouverte, on favoriſe la ſortie du ſang, par le mouvement des mâchoires, excité avec un morceau de bois qu'on met dans la bouche du cheval, ou bien en lui preſſant le bout de la langue. Les muſcles de ces parties compriment les veines, ce qui procure un abondant écoulement du ſang. La quantité

que l'on a à tirer de ce liquide, n'eſt pas déterminée, cependant la doſe ordinaire eſt de trois à quatre livres, deux pintes environ; on réitère, ſuivant le cas; ce qui, ordinairement n'eſt point néceſſaire, ſi ce n'eſt dans la pléthore, la fievre & les inflammations: après la ſaignée, tout l'appareil conſiſte à prendre une épingle avec laquelle on perce l'extrêmité des bords de la peau, au milieu de l'inciſion; on prend enſuite des crins dont on entortille l'épingle, en formant ce que l'on appelle le nœud du chirurgien, qui eſt un double nœud: on peut auſſi ne pas mettre d'épingle, pour lors, avant que de ſaigner, l'opérateur fait tirer la peau du col vers le haut ou vers le bas; dès qu'on a tiré autant de ſang qu'il eſt beſoin, on lâche la peau qui vient recouvrir l'ouverture de la veine & ſert d'appareil; on peut ſaigner ſans ligature en poſant la flamme ſur la veine dans le ſens contraire, le poignet de la main dont on tient l'inſtrument étant appliqué ſur la veine, par là le ſang ſe trouve arrêté, on profite du moment pour frapper ſur la flamme. Il eſt eſſentiel de ſçavoir ſaigner ſans corde; car il y a des chevaux qui ne peuvent la ſouffrir, & qui tombent par terre. Les ſaignées des ars ou de la cuiſſe ſe font ſans préparation, ſans ligature, ſans compreſſion; on ferme l'ouverture de la veine avec une épingle, comme au col. Lorſque les vaiſſeaux ne ſont pas apparens, il y a des gens qui font trotter le cheval, ce mouvement occaſionne de la chaleur, & de celle-ci naît une raréfaction du ſang qui gonfle les veines & les fait paroître plus remplies; mais ce moyen ſeroit nuiſible s'il falloit ſaigner à cauſe d'une inflammation. Au reſte, cette méthode eſt venue de ce que quelques auteurs ont avancé qu'il n'étoit pas poſſible de poſer de ligature; mais ils ſe ſont trompés, car elle peut ſe mettre à tous les endroits où l'on ſaigne. Cet uſage vient auſſi en partie de ce que ces mêmes perſonnes ignorent la circulation du ſang. Le lieu où l'on ſaigne ordinairement, diſent-ils, c'eſt aux ars en dedans du bras: alors il eſt poſſible de paſſer en dedans de ce bras une corde dont un bout, qui ira ſe rendre extérieurement en avant & en arriere, ſera contenu par le palefrenier en tirant vers l'épaule. Quoi qu'il en ſoit, le lieu où l'on ne ſaigne pas, & où l'on devroit ſaigner, & où on peut le faire ſans ligature & ſans exercer le cheval, c'eſt dans le bas du poitrail, dans la partie moyenne du bras antérieurement. Ce ſont là les ars & non pas en dedans, à un demi-pied plus bas, où la veine eſt moins forte & moins apparente; d'ailleurs, l'on

voit souvent des maréchaux blesser les parties tendineuses qui s'y trouvent, ou casser leurs flammes, soit sur les os, soit sur ces parties.

La saignée de derriere doit se faire de même dans la partie la plus élevée de la cuisse, dans l'endroit où elle commence à rentrer en dedans ; car plus bas, l'on court les mêmes risques que devant.

SAILLIR UNE JUMENT, la même chose que couvrir. *Voyez* Couvrir.

SAIN ET NET. Un cheval sain & net est celui qui n'a aucun défaut de conformation, ni aucun mal.

SALIERES (les). On appelle ainsi deux enfoncemens qui se trouvent au dessus des yeux, & qui sont toujours regardés comme un défaut de conformation : dans la belle nature, cette partie doit être de niveau avec les sourcils. Cette dépression est sensible dans la vieillesse ; elle est quelquefois naturelle & même héréditaire ; mais c'est une erreur de croire qu'un vieux cheval dont les salieres sont creuses, engendrera un poulain qui aura cette défectuosité. Je ne crois pas qu'il y ait des maquignons assez insensés pour dégraisser les salieres comme cela se pratiquoit du temps des anciens ; ils enlevoient par cette opération la substance graisseuse & gélatineuse qui est située derriere l'orbite, dont l'usage est de lubréfier & d'arroser le globe de l'œil pour lui faciliter son mouvement, & principalement d'arroser & d'humecter la membrane orbitaire, lui donner plus de souplesse, & faciliter la rétraction de l'œil dans le fond de l'orbite. Observation qu'aucun naturaliste n'a faite jusqu'à présent, & qui cependant existe dans tous les quadrupedes & volatiles pourvus d'un onglet ou membrane clignotante.

SALIVE (la), humeur blanchâtre plus ou moins mucilagineuse, sans odeur ni saveur, & qui est séparée du sang par les glandes salivaires, & versée dans la bouche par des canaux qui aboutissent aux différens parois ; cette liqueur est une espece de savon qui sert à la préparation premiere de la digestion.

SALIVAIRE, qui a rapport à la salive. On dit conduits salivaires. Glandes salivaires.

SALIVATION (de la trop grande). Il n'est point rare de voir des chevaux jeter par la bouche une très-grande quantité de salive fort blanche, un peu mousseuse, mais très-gélatineuse. Dans plusieurs cependant, on n'apperçoit aucune cause extérieure à laquelle on puisse attribuer ce flux salivaire : en effet, ils ouvrent bien les mâchoires, & ne

perdent point l'appétit ; d'autres ont la tête enflée & les mâchoires ſerrées ; d'autres ont les mâchoires ſerrées ſans que la tête ſoit enflée.

Cette grande ſalivation ſe remarque quelquefois aux jeunes chevaux ; elle eſt alors produite par la pouſſe des dents ; elle eſt excitée dans d'autres par la carie des dents ou par des aphtes, par des fluxions ou par des coups donnés ſur la tête, leſquels engorgent les glandes ſalivaires. On remedie à cette abondante excrétion de ſalive occaſionnée par la carie, en preſcrivant les rafraichiſſans ; celle qui dépend de la pouſſe des dents ſe guérit d'elle-même ; quant à celle qui eſt entretenue par les aphtes, elle s'arrête en traitant ces petits ulceres avec les remedes qui leur conviennent : il exiſte probablement pluſieurs autres maladies dont la tête du cheval peut être attaquée ; je les paſſe ſous ſilence, parce qu'elles ſont peu connues, & que mon but eſt de ne donner dans cet ouvrage que ce qu'il y a de bien sûr & de bien prouvé ; au reſte, preſque toutes les maladies de la tête viennent de l'embarras des vaiſſeaux du cerveau, & peuvent ſe rapporter à ce que j'ai dit en parlant du vertigo & du mal de cerf.

SANDRINE (monter & deſcendre à la), maniere de voltiger ſur le cheval de bois.

SANG (le) liqueur rougeâtre que contiennent les arteres & les veines. Les autres vaiſſeaux n'en contiennent qu'accidentellement. Le ſang contient : 1°. la partie aqueuſe : 2°. la partie gélatineuſe : 3°. la partie rouge. La premiere eſt proprement le phlegme, ou l'eau plus ou moins teinte que l'on apperçoit lorſque l'on a laiſſé congeler le ſang dans un vaſe, cette teinture ne lui vient que du mêlange de quelques globules déſunis : cette eau eſt plus ou moins ſalée, âcre, alkaline, ce qui lui donne différentes odeurs ; miſe en évaporation, elle ſe diſſipe preſque entiérement, & ne laiſſe que très-peu de baſe terreuſe. La partie rouge du ſang eſt un compoſé de petits globules qui ne s'uniſſent enſemble que par l'intermede de la partie gélatineuſe, & dont la coagulation ne ſe fait que par cette partie gélatineuſe, non pas par une qualité qui lui ſoit propre, comme quelques-uns l'ont avancé. La partie gélatineuſe eſt cette ſubſtance jaunâtre qui ſe trouve au deſſous de l'eau dans le vaſe, & dont la propriété eſt de régénérer les fibres dans les ſolutions de continuité ; elle eſt appellée auſſi partie fibreuſe ; l'expérience le prouve tous les jours ; à l'ouverture de certains chevaux, on voit dans la veine-cave ou dans l'aorte, des

cylindres de cette ſubſtance que l'on diviſe en filamens qui reſſemblent à des fibres, & dont la dureté eſt très-grande ; cela arrive immédiatement après la mort, principalement dans ceux que l'on tue ; car quelques jours après, cette ſubſtance tombe en deliquium comme les autres parties. La qualité du ſang doit être à raiſon des vaiſſeaux qui le contiennent ; le ſang artériel eſt rougeâtre, limpide, plus abondant en ſéroſités que celui des veines ; celles-ci, au contraire, doivent contenir un ſang plus noirâtre & plus épais que les arteres : cette couleur noirâtre lui vient de ce que la partie ſéreuſe n'étant pas ſi abondante doit rapprocher les molécules ſanguines plus près les unes des autres, & lui ôter par conſéquent ſa tranſparence & ſa liquidité ; c'eſt donc une grande erreur que de dire, comme cela ſe voit tous les jours, que tel cheval a du ſang bien noir & bien épais ; car s'il etoit ſéreux & rougeâtre, ce ſeroit une preuve que le ſang des arteres a paſſé immédiatement dans les veines ſans s'arrêter dans ſes différens couloirs ; je ne dis pas pour cela que le ſang des veines ne ſoit pas ſuſceptible d'épaiſſiſſement par accident ; cela ſe voit aſſez ſouvent dans les maladies ; mais je dis qu'il y a un milieu naturel. Dans les maladies inflammatoires, le ſang des veines eſt ſuſceptible d'épaiſſiſſement ; les premieres ſaignées produiſent un ſang qui bientôt ſe congele au contact de l'air ; les ſecondes produiſent un ſang tantôt plus épais, tantôt plus ſéreux ; ce n'eſt pas une regle générale, c'eſt ſuivant le genre de maladie & la maniere dont ſe font les ſecrétions : l'on peut dire que l'on a débité de grandes erreurs ſur cet objet. Le ſang tiré dans un vaſe prend la forme couënneuſe à raiſon du plus ou moins de chaleur auquel on l'expoſe ; il ſeroit inutile de rapporter ici les différentes expériences chymiques que l'on a faites ſur la nature du ſang ; ce que nous venons de dire ſuffit pour l'inſtruction des maladies connues. Le ſang qui ſort immédiatement des poûmons eſt écumeux & d'un rouge éclatant.

SANG (piſſement de), cet accident eſt d'un fort mauvais augure ; les ſuites en ſont preſque toujours funeſtes. Je n'ignore pas bien que des gens ont traité & même guéri des chevaux qui piſſoient le ſang ; mais ces Meſſieurs ne ſavoient-ils donc pas qu'au bout d'un an ou deux, plus ou moins, ces animaux périſſent de maladies qui ſont la ſuite du piſſement de ſang ? Cette hémorragie vient de la veſſie, ou de ſon col, rarement du canal de l'uretre, mais plus ordinairement des reins. Les cauſes qui produiſent la rupture

des vaiſſeaux de ces parties, ſont les efforts que font les muſcles pour vaincre de grandes réſiſtances ; les fortes contractions réitérées, la pléthore des vaiſſeaux des reins, l'inflammation à la ſuite de quelque exercice violent, de l'uſage des plantes échauffantes, de fourrage pourri, de pierre dans les reins ; cette derniere cauſe eſt fort commune. Il m'eſt pluſieurs fois arrivé, de prédire & d'annoncer des pierres rénales dans des chevaux qui avoient piſſé le ſang à différentes repriſes ; ils étoient ſouvent tourmentés par des eſpeces de tranchées durant leſquelles ils regardoient leur dos, ſe couchoient & ſe relevoient fréquemment, plioient les reins ; ils rendoient peu d'urine, laquelle étoit quelquefois ſanguinolente, quelquefois un peu purulente : en les ouvrant après leur mort, j'ai effectivement vu, tantôt dans le baſſinet des deux reins, tantôt dans celui d'un ſeul, des calculs plus ou moins gros. J'en ai trouvé de très-conſidérables, qui étant extraits du rein, en conſervoient la figure ; on remarquoit dans le milieu, la place du baſſinet ; le pourtour repréſentoit les mamelons, & avoit la figure d'une couronne. J'en conſerve dans mon cabinet qui ont cinq pouces de long ſur trois & plus de large. Parmi ces pierres il y en a une ſur-tout ſinguliere, elle eſt cryſtalliſée, taillée à facettes octogones, pyramidales & cubiques. Ces cryſtaux ſont bien tranſparens, j'ai eſſayé de les diſſoudre dans toutes ſortes de liqueurs, ſans avoir pu y parvenir.

Les concrétions ſont de deux ſortes ; l'une eſt ſédimenteuſe, & s'écraſe aiſément avec les doigts, l'autre eſt d'une dureté extrême, & tient de la nature de la pierre calcaire.

Le piſſement de ſang eſt incurable ; tout ce que l'on peut faire dans les commencemens, c'eſt de le pallier ; pour cet effet on ſaigne une fois ou deux, on ordonne les lavemens émolliens, les boiſſons adouciſſantes, ou bien, on met dans un ſeau d'eau, deux gros de ſel de nitre, & même trois ſi le cheval le boit ſans dégoût.

SANGLE, eſt ce qui tient la ſelle ou le harnois ſur le corps du cheval en paſſant ſous le ventre.

SANGUI-CHYLIFICATION, changement du chyle en ſang.

SANGUINS, en général ce mot s'entend des arteres & des veines qui charient le ſang.

SANS-PAIRE. *Voyez* Azigot.

SARCOCELE, tumeur dure, indolente qui a ſon ſiege dans les teſticules ou dans les vaiſſeaux ſpermatiques, ſouvent dans les deux en même temps. Les cauſes ſont les

coups, un vice quelconque dans les humeurs, mais plus ſouvent les premiers. Le ſarcocele une fois déclaré, les remedes internes & locaux font peu d'effets, l'on doit en venir à la caſtration, (*Voyez* ce mot) & opérer le cheval au moyen de la ligature paſſée dans la ſubſtance du cordon ſpermatique : & , quoi qu'en diſe le critique perpétuel Vitet, qui blâme nos différentes méthodes, nous oſons aſſurer que s'il y a lieu de ſe ſervir de celle-ci dans un cas de caſtration, ce doit être dans cette maladie-ci, attendu que vous donnez un libre cours aux vaiſſeaux pour ſe dégorger; effet, que l'on ne peut eſpérer des billots qu'il propoſe ſelon la vieille coutume. La crainte qu'a ce prétendu hippiatre que la ligature ou ficelle n'occaſionne un ulcere fiſtuleux, eſt mal fondée, lorſqu'il n'y a que les arteres ſpermatiques de liés; il devroit ſavoir, ſe mêlant de châtrer les chevaux, que les fiſtules n'arrivent jamais que quand, par les billots, la compreſſion a été faite ſur les épididymes ou ſur les aponévroſes du crémaſter. Si cet habile châtreur eût vu quelquefois des fiſtules, & qu'il en eût diſſéqué comme nous ſur les cadavres; il auroit vu la vérité de ce que nous avançons; mais il faut critiquer, & c'eſt un des talens de notre docteur; en voici une autre preuve. Cet opérateur ajoute que la caſtration, au moyen de la ficelle, augmente la ſuppuration; mais ne ſait-il pas, ou ne doit-il pas ſavoir, qu'il eſt très-rare d'attirer de la ſuppuration dans une tumeur ſarcomateuſe, & qu'il eſt très-eſſentiel d'en établir, & que c'eſt le ſeul moyen de conduire à une parfaite guériſon. Si la ſuppuration s'établit bien, la ficelle doit néceſſairement tomber promptement, bien loin d'en retarder la chûte comme le dit notre opérateur.

S'ARMER, ſe dit d'un cheval qui ſe ramene vers le poitrail : le défaut vient plus communément du mors que de ſon indocilité.

SAUT, mouvement du cheval quand il s'éleve en l'air.

SAUT DE MOUTON, eſt un ſaut où le cheval s'éleve d'abord du devant & tout de ſuite du derriere en doublant les reins. Un pas & un ſaut. *Voyez* Pas. On appelle le ſaut de l'étalon le moment où il couvre la jument.

SAUT DE TERRE, terme de l'art de voltiger.

SAUT DE LA MEUNIERE, maniere de voltiger ſur le cheval de bois.

SAUTER, faire des ſauts. Aller par bonds & par ſauts, en terme de manege, c'eſt aller à courbettes & à caprioles.

SAUTER ENTRE LES PILIERS, terme de manege,

ſe dit du cheval qu'on a accoutumé à faire des ſauts ; étant attaché aux deux piliers du manege, ſans avancer ni reculer.

SAUTER UNE JUMENT, ſe dit de l'étalon lorſqu'il la couvre.

SAUTER DE FERME A FERME, ſe dit au manege quand on fait ſauter un cheval ſans qu'il bouge de ſa place.

SAUTER EN SELLE, c'eſt ſauter ou ſe jeter ſur un cheval ſellé, ſans mettre le pied à l'étrier.

SAUTER, un ſauteur au manege eſt de deux eſpeces, ou entre les piliers, ou en liberté. Le ſauteur entre les piliers, eſt un cheval auquel on apprend à faire des ſauts entre les deux piliers ; & le ſauteur en liberté eſt celui à qui on apprend à faire le pas & le ſaut, en appuyant le poinçon, ou en croiſant la gaule par derriere.

SCALENE, muſcle du col. *Voyez* ce mot.

SCAPHOIDE, os, ainſi nommé à cauſe de ſa reſſemblance avec une chaloupe ou barque arrondie en deſſous.

SCAPULAIRE, qui appartient à l'épaule. *Voyez* ce mot.

SCAPULAIRE, (muſcle). *Voyez* Bras.

SCAPULAIRES, (glandes). *Voyez* Glandes des extrêmités.

SCARIFICATIONS, ce ſont des inciſions que l'on fait dans une partie, pour donner iſſue à une lymphe épanchée, & ſouvent dans le cas de gangrene, leſquelles dégorgent les vaiſſeaux, & donnent plus de cours au fluide.

SCISSURE. *Voyez* Cavités des os.

SEAU, inſtrument de palefrenier. On fait boire les chevaux au ſeau, quand on ne les mene pas à l'abbreuvoir.

SEC, un cheval eſt au ſec, quand, au lieu de paître l'herbe, on le nourrit au foin, à la paille & à l'avoine.

SECOUER, ſe dit d'un cheval dont le trot eſt rude, il ſecoue ſon homme.

SECOURIR, en parlant des chevaux, c'eſt leur donner des aides, à temps & à propos, lorſqu'ils travaillent & qu'ils ſe rallentiſſent, qu'ils ne continuent pas de la même cadence qu'ils ont commencé. On dit ſecourir un cheval de la main, de la bride, des talons, &c.

SECRÉTION, ſéparation du ſang de laquelle émane une humeur quelconque. Le ſang artériel ou le ſang veineux qui eſt mêlé avec le chyle, contient toutes les humeurs, le cérumen des oreilles, les larmes, la ſalive, l'humeur bronchiale, le mucus nazal, l'humeur péricardine, le ſuc gaſtrique, la bile, l'humeur pancréatique, l'urine, la ſe-

mence, l'humeur inteſtinale, la lymphe, l'humeur de la tranſpiration, &c. Toutes ces humeurs s'arrêtent à chaque partie où les couloirs ont de l'affinité avec elles & ſe ſéparent : par exemple, l'urine ſe ſéparera dans les reins, & n'ira pas ſe ſéparer dans le foie ou dans les glandes ſalivaires, parce que les vaiſſeaux de ces parties ne ſont pas propres à la recevoir, quand cela arrive, ce n'eſt que par accident ; l'on voit quelquefois les chevaux piſſer l'urine par la bouche. Il n'en eſt pas toujours de même de la bile, ou tout au moins cela eſt rare ; quand les yeux ſont teints de jaune, ce n'eſt qu'une répercuſſion de cette humeur dans la maſſe du ſang ; rarement ſe filtre-t-elle dans les glandes ; auſſi les ſecrétions peuvent être dérangées, retardées, accélérées & ſupprimées ; les cauſes de ces accidens, ſont de pluſieurs eſpeces.

SECRÉTOIRES, qui aident à la ſéparation de quelque liqueur.

SEIME (la), fente, ſolution de continuité ou ſéparation du ſabot, qui arrive à la muraille du haut en bas, tant aux pieds de devant qu'aux pieds de derriere. Les ſeimes peuvent ſurvenir dans toutes les parties de cette muraille ; celle qui attaque le quartier, s'appelle ſeime-quarte. On donne le nom de ſeime en pied de bœuf, à celle qui naît en pince. Les premieres arrivent preſque toujours aux pieds de devant, les autres aux pieds de derriere ; quelquefois cependant, mais bien rarement, les ſeimes quartes ſe trouvent aux pieds de derriere, & celles en pied de bœuf, aux pieds de devant. Les ſeimes ſont plus ou moins profondes, & commencent toujours à la couronne. Il ne faut pas les confondre avec ces petites fentes répandues, çà & là, ſur la ſuperficie de la muraille, leſquelles ne ſont autre choſe qu'une légere aridité de cette partie, occaſionnée par des coups de rape donnés ſur la muraille. La ſeime-quarte dans les pieds gras, c'eſt-à-dire, dans ceux dont la muraille eſt mince, ſe recouvre de maniere qu'on ne ſauroit y porter la ſonde, ſans abattre préliminairement une lame de corne qui ſe prolonge ſur ſa voiſine.

La ſeime en pied de bœuf qui eſt bien ouverte, ſe guérit plus difficilement que celle qui naît aux quartiers, par la raiſon que la muraille eſt plus épaiſſe en pince, qu'aux quartiers.

Les ſeimes viennent de la ſéchereſſe de la peau, de la couronne & de la muraille. Lorſque la muraille eſt ainſi deſſéchée, elle n'a plus cette humidité & cette ſoupleſſe

néceſſaire à toutes les parties; elle ſe creve, ſe fend, & forme les ſeimes. La ſécchereſſe de la muraille vient ſouvent de ce qu'on a trop paré le pied, ou le ſabot. Lorſqu'on pare trop le pied, ou qu'on le rape, on ouvre les pores ou les vaiſſeaux qui vont porter la lymphe nourriciere à la ſole & à la muraille; on les expoſe au contact immédiat de l'air; l'air pompe l'humidité & cette eſpece de roſée qui nourrit le pied & la muraille, à peu près de même que le ſoleil deſſeche un linge mouillé. Le pied deſſéché ſe raccourcit, ſe retrécit, fait fendre la muraille, & produit la ſeime.

Si la ſeime eſt commençante, il faut ſeulement rafraîchir les bords de la partie ſupérieure de la ſeime, aller juſqu'au vif, & y mettre des plumaſſeaux chargés de térébenthine. Lorſque la réunion eſt faite, il eſt néceſſaire d'entretenir le ſabot ſouple, en l'enveloppant d'onguent.

Si la chair cannelée ſurmonte & ſe trouve pincée entre les deux bords de la muraille, on amincira les deux bords avec le boutoir; on les rafraîchira depuis la couronne juſqu'à la fin de la ſeime, on coupera même la chair, ſi elle ſurmonte beaucoup, & on appliquera deſſus une tente chargée de térébenthine, ou imbibée de ſon eſſence, & proportionnée à la longueur & à la grandeur de l'ouverture, afin d'empêcher que la chair cannelée, ou la chair de la couronne ne ſurmonte : on mettra enſuite un plumaſſeau un peu plus large, chargé de térébenthine; & enfin, par deſſus celui-ci, un autre plumaſſeau plus grand, qui recouvre une bonne partie du ſabot, chargé d'onguent de pied, afin d'humecter la muraille & le pied; on enveloppera le tout d'un linge, & l'appareil ſera contenu avec une ligature longue & ſerrée, pour maintenir les parties, & empêcher que la chair cannelée ne ſurmonte. On ne levera le premier appareil qu'au bout de quatre à cinq jours; on panſera enſuite de même tous les trois jours : ſi la ſeime fournit de la matiere, on employera de même le digeſtif.

Lorſqu'au bout de quinze jours ou trois ſemaines, la ſeime continue à jeter de la matiere, il y a lieu de croire que l'os eſt carié, on s'en aſſure par le moyen de la ſonde. Lorſqu'on ſent l'os (ce qui annonce toujours la carie), on coupe un peu plus de muraille, afin d'avoir une iſſue plus grande; enſuite l'on rugine l'os pour emporter la carie, ou bien l'on y met une pointe de feu. Ces ſortes de ſeimes, quand elles ſont quartes, gâtent quelquefois le cartilage latéral de l'os du pied à ſon attache; ce qui ſe re-

connoît par la sonde, par la grande suppuration, & par un gonflement à la couronne. Dans ce cas on ne doit plus perdre de temps à panser la seime ; il faut en venir tout de suite à l'opération du javart encorné, improprement dit, & emporter toute la corne qui se trouve à un des bords de la seime, à la pointe du talon. *Voyez* l'opération du javart encorné, au mot javart.

On voit par ce détail que la pratique de barrer les seimes, en appliquant deux ou trois S de feu, est insuffisante & même destructive ; mais je conviens qu'elle n'est plus guere suivie aujourd'hui, depuis que la méthode précédente a été rendue publique (1).

SELLE (la) est composée des arçons, des bandes, des bates, du pommeau, du garot ou de l'arcade, du siege, des panneaux, des quartiers & des contre-sanglots.

Les appartenances de la selle sont le poitrail, les sangles, le surfaix, les porte-étriers, & la croupiere.

Les arçons sont deux pieces de bois de hêtre tournées en rond, pour embrasser le dos du cheval, donner la forme à la selle, & la tenir en état. Il y a l'arçon de devant & celui de derriere. L'arçon de devant est composé du garot ou de l'arcade, des lieges, des mammelles & des pointes.

Le garot ou l'arcade, est la partie de l'arçon de devant qui est au dessus du garot du cheval.

Le pommeau est attaché au haut du garot.

Les mammelles, sont les parties de chaque côté de l'arçon qui s'appliquent au défaut des épaules, au dessous du garot du cheval, dans l'endroit où finit l'arcade de l'arçon.

Les pointes sont les extrêmités de chaque côté des arçons, tant de devant que de derriere.

Les lieges, sont des morceaux de bois plats & élevés au dessous de chaque côtê de l'arçon de devant, sur lesquels on chausse les battes.

L'arçon de derriere est différent de celui de devant, en

---

(1) M. Vitet, après avoir défiguré notre méthode, & avoir exposé celle des anciens, laisse, dit-il, (selon sa louable coutume), aux maréchaux instruits, le soin de réfuter ces deux méthodes. Pourquoi, lui-même, qui s'annonce pour praticien, & qui écrit pour instruire, ne le fait-t-il pas & renvoie-t-il ce soin à d'autres ? pourquoi écrire sur des matieres que l'on n'entend pas encore ? Passe, s'il en eût fait de même à tous les articles, & qu'il n'eût rapporté que les sentimens des auteurs ; mais non, la manie de l'être, fait qu'il a entassé erreurs sur erreurs, & qu'il a, en cela, encheri sur les anciens.

ce qu'il eſt d'une tournure plus large & plus ronde ; il y a ſur la partie ſepérieure une piece de bois élevée qui accompagne la rondeur du haut de l'arçon, qu'on appelle trouſſequin, & qui ſert à aſſurer les battes de derriere.

Pour rendre les arçons plus forts & plus durables, on les noue avec des nerfs de bœuf battus & réduits en filaſſe que l'on colle tout autour des arçons, & ſur-tout dans les jointures, avec de la colle d'Angleterre. Lorſqu'ils ſont ſecs, on cloue en dedans de chaque arçon, juſqu'au bout des pointes, une bande de fer de tole ; on en met auſſi une petite derriere le pommeau pour tenir & aſſembler les deux lignes ; & deux autres à l'arçon de derriere pour tenir le trouſſequin. Lorſque les arçons ſont ferrés, on les entoure encore d'une toile trempée dans de la colle d'Angleterre.

Les bandes ſont deux pieces de bois, plates & larges d'environ trois doigts, qui ſont clouées & attachées à chaque côté des arçons, pour tenir & arrêter l'arçon de devant avec celui de derriere. Ces bandes doivent porter également le long du dos du cheval au deſſous de l'épine, afin d'empêcher l'arçon de devant de porter ſur le garot, & celui de derriere ſur les rognons.

Les bandes ſe faiſoient autrefois de fer, comme on le pratique encore en province ; mais elles ſe plient & bleſſent le cheval, ſoit par le poids du cavalier, ou par quelque autre accident ; ce qui n'arrive point aux bandes de bois, à moins qu'elles ne caſſent. Il eſt aiſé de s'en appercevoir.

On appelle battes, les parties que ſont élevées au deſſus de chaque arçon, c'eſt-à-dire, ſur les liéges de l'arçon de devant & ſur le trouſſequin de celui de derriere. Les battes ſervent à tenir un cavalier plus ferme dans la ſelle ; elles ſont beaucoup plus élevées aux ſelles à piquer, qu'aux ſelles à la royale ; & autrefois on les faiſoit beaucoup plus hautes qu'elles ne le ſont à préſent.

Les panneaux ſont deux couſſinets de toile, remplis de bourre, placés & attachés au deſſous de la ſelle pour la tenir un peu élevée au deſſus du corps du cheval, afin que les arçons & les bandes ne touchent pas au garot, aux rognons ou ſur les côtes.

Le ſiege eſt l'endroit du haut de la ſelle où le cavalier eſt aſſis. Autrefois le ſiege étoit fort rembourré & creux dans le milieu : on le rembourre peu préſentement, & on le fait uni, parce qu'on s'eſt apperçu que les ſieges trop rembourrés

rembourrés & enfoncés dans le milieu, échauffoient & écorchoient les fesses du cavalier.

Les quartiers sont des pieces de cuir qui entourent les deux côtés de la selle, empêchent la genouillere de la botte de porter contre le ventre du cheval ; c'est pour cela qu'on les fait assez larges : car lorsqu'ils sont trop étroits, & qu'ils ne descendent pas assez bas, ils se retroussent par le mouvement du cheval, & font plier & baisser la genouillere, ce qui incommode le cavalier, & souvent lui écorche les jarrets & les genoux, en appuyant contre la pointe des arçons de devant.

On appelle contre-sanglots de petites courroies qui sont clouées & attachées ferme aux arçons de devant & de derriere, & qui servent à attacher les sangles. On en met deux à chaque côté des arçons ; on les fait du meilleur cuir qu'on puisse trouver, c'est-à-dire, de cuir de Hongrie, de peur qu'ils ne se cassent

A l'égard des sangles & du surfaix, du poitrail, de la croupiere, des boucles & des ardillons, ce sont des parties si connues que la définition en seroit superflue.

On se sert communément de quatre sortes de selles, qui sont, la selle à piquer, la selle à la royale, la selle à l'angloise & la selle rase.

La selle à piquer est celle dont on se sert pour le manege, & pour dresser les jeunes chevaux. Elle differe des autres selles, en ce que les battes de devant & de derriere sont fort élevées au dessus des arçons, afin de tenir les cuisses du cavalier plus fermes ; leur hauteur doit être d'environ quatre pouces.

La selle à la royale, qui est la plus en usage, soit pour la guerre, soit pour la campagne, a les battes moins élevées que la selle à piquer ; elles ne le doivent être que de deux pouces & demi. Il est à remarquer que depuis quelques années, on ne met plus de pommeau à cette sorte de selle, à cause des accidens auxquels le cavalier étoit exposé en cas de chûte, ou lorsque le cheval se renverse.

La selle à l'angloise & la selle rase, sont celles dont on se sert pour la chasse. La premiere n'a point de battes, ni devant ni derriere ; & la selle rase n'a des battes que devant, élevées seulement de deux pouces. La selle à l'angloise est, suivant sa structure, la plus légere ; mais aussi un cavalier n'a pas le même avantage que sur les autres.

Il y a deux qualités à observer dans une selle pour

qu'elle ſoit bonne & bien faite, ſçavoir, d'être juſte au cheval, & commode au cavalier.

Pour être juſte au cheval, il faut d'abord qu'elle ſoit bien placée, c'eſt-à-dire, au milieu du corps; enſorte que l'arçon de devant ſoit au défaut des épaules, & que la ſelle porte également par-tout, ſans toucher ni ſur le garot, ni ſur l'épine du dos, ni ſur les rognons; il faut pour cela que l'arçon de devant & celui de derriere prennent le même tour que les côtes; car ſi l'arçon de devant eſt trop étroit des pointes, il ſera vuide aux mammelles, & bleſſera le cheval à l'endroit des pointes; ſi, au contraire, l'arçon eſt trop large des pointes, il bleſſera aux mammelles; & lorſqu'une ſelle eſt trop large d'arçons, elle bleſſe au garot, ſur le dos, ou ſur les rognons; c'eſt-à-dire, dans l'endroit où elle ſerrera trop le cheval.

Non-ſeulement les arçons doivent être bien faits & proportionnés au corps du cheval, mais il faut que les panneaux ſoient aſſez & également rembourrés pour empêcher la ſelle de porter dans aucun endroit. La bourre de crin ou de poil de cerf s'endurcit moins à la ſueur que celle de bœuf. La toile des panneaux doit auſſi pour cette raiſon être déliée & fine; parce que la groſſe toile prend trop de ſueur, & s'endurcit par conſéquent bientôt.

Lorſqu'on veut conſerver les chevaux qui ſuent beaucoup, & qui, par conſéquent ſe foulent aiſément, on fait ajuſter & coudre ſous les panneaux une peau de chevreuil ou de biche, enſorte que le poil ſoit contre le poil du cheval. L'uſage de cette peau eſt excellent.

Afin qu'une ſelle ſoit commode au cavalier, il faut qu'elle ſoit près du cheval, c'eſt-à-dire, qu'il y ait peu d'épaiſſeur entre les cuiſſes du cavalier, & le corps du cheval: que le ſiege ne ſoit pas plus élevé du devant que du derriere; que les bandes ſoient moins larges & plus près l'une de l'autre au haut de l'arçon de devant, qu'à celui de derriere; parce que ſi elles deſcendoient trop bas, en ſerrant les cuiſſes, on rencontreroit les bandes; il faut encore qu'une ſelle ſoit plus ou moins longue ſur bandes, à proportion de la groſſeur du ventre & des cuiſſes du cavalier, & de la longueur du corps du cheval. On doit avoir la même attention pour les appartenances de la ſelle. Le poitrail ne doit pas deſcendre plus bas que la jointure du devant de l'épaule, autrement il en empêcheroit le mouvement, ce qui dépend des potences plus ou moins longues; il faut auſſi que les

boucles du poitrail ſoient placées de façon qu'elles ne coupent pas le poil.

Les ſangles doivent être fortes & larges, avec des boucles à l'angloiſe qui ſont les meilleures ; outre qu'elles ne caſſent pas facilement, elles ne déchirent point la botte avec les ardillons, dont la pointe eſt recourbée & aſſurée.

La meilleure croupiere eſt celle qui eſt attachée à la ſelle par une boucle ſans ardillon : il y a une autre boucle au milieu par le moyen de laquelle la croupiere s'allonge & ſe racourcit aiſément. Il faut bien prendre garde que la boucle ne porte pas ſur les rognons, elle bleſſeroit le cheval, & lorſqu'on s'apperçoit qu'elle coupe le poil, il faut y ajouter un morceau de peau de chevreuil ou de veau, & que le poil ſoit contre le poil du cheval. Le culeron de la croupiere doit être plus gros que petit, afin de ne pas écorcher le cheval ſous la queue, accident qui arrive ſouvent aux chevaux bas du devant, & par la même raiſon aux jumens qui ſont ſujettes à s'écorcher dans cet endroit. On donne à ces ſortes de chevaux une ſelle plus haute du devant qu'à l'ordinaire, & l'on rembourre peu les panneaux ſur le derriere.

Les étrivieres doivent être de cuir de Hongrie.

Les étriers ronds ſont les meilleurs, ils doivent être étamés avec une grille deſſous, & aſſez larges pour qu'on puiſſe ſe dégager facilement en cas de chûte.

A l'égard de la têtiere où eſt attachée la bride, & qui fait partie de l'équipage du cheval, elle eſt composée d'un deſſus de tête, d'un frontal, d'une ſous-gorge, de deux côtés de têtiere, de deux porte-mors, d'une muſérole & d'une paire de rênes. E. D. C.

SELLE, être bien en ſelle, c'eſt avoir bonne grace à cheval. Gagner le fond de la ſelle, ou s'entretenir dans la ſelle, ſignifie s'y coller pour ainſi dire. Sortir de la ſelle, ou avoir le derriere hors de la ſelle, eſt le contraire. Sauter dans la ſelle, ſe dit du cavalier qui a ſi peu de tenue qu'à chaque temps de trot, ſes cuiſſes s'élevent & ſortent de la ſelle.

SELLE, (entrer en), terme de l'art de voltiger.

SELLE, (ſortir ou reſſortir de), terme de l'art de voltiger.

SELLERIE, lieu où l'on ſerre les ſelles & les harnois des chevaux d'une grande écurie.

SELLIER, ouvrier qui fait des ſelles.

SEMENCE, eſt une liqueur légérement blanchâtre, limpide, qui, ſéparée du ſang dans les teſticules, paſſe dans les épididimes, de-là dans les vaiſſeaux déférens pour être

portée dans les vessicules séminales situées dessus la vessie; lesquelles étant plus ou moins remplies, se contractent dans le temps de l'éjaculation, & chassent cette liqueur par le canal de l'uretre ; cete liqueur exposée à l'air, tombe bientôt en déliquium, au contraire de celles des animaux qui ont du suif, tels que le mouton, leur semence en se refroidissant, perd sa fluidité & se durcit.

SEMINAL, LE, qui a rapport à la semence.

SÉMINALES, (vesicules). *Voyez* Génération du cheval (parties de la).

SEMI-LUNAIRE, qui est fait en forme de demi-lune.

SÉMI-LUNAIRE, (os). *Voyez* Genou.

SENSIBLE A L'ÉPERON, se dit d'un cheval qui y obéit pour peu qu'il le sente.

S'ENTENAILLER, arranger son lopin conformément aux tenailles ; on dit, il est bien ou mal entenaillé.

SENTIR, faire sentir les éperons à son cheval, c'est en appuyer un coup. Faire sentir les gras des jambes, c'est les approcher du cheval, afin qu'il obéisse en conséquence.

SENTIR SON CHEVAL DANS LA MAIN, c'est le tenir de la main & des jarrets, de façon qu'on en soit le maître pour tout ce qu'on voudra entreprendre sur lui.

SÉPARER LES RENES. *Voyez* Partager.

SEPTIQUES. Médicamens propres à arrêter les hémorrhagies par leurs qualités astringentes ; on les distingue en internes & en externes, les premiers sont les astringens, tels que la grande consoude, la grande ortie, le sumac, &c. : les seconds sont, l'alun, la terre sigillée, l'eau seconde, &c. l'agaric, l'amadou, le lycoperdon, ne sont nullement stytiques, & ne sont astringens qu'en ce que ce sont des substances spongieuses, qui facilitent les caillots de sang dans les hémorrhagies, encore faut-il qu'ils soient appliqués dessus l'orifice de l'artere coupée, & qu'il soit un point de compression.

SÉREUX, EUSE, qui a rapport à la sérosité.

SERPEGER, vieux mot qui signifioit conduire un cheval en serpentant.

SERPENTIN, langue serpentine ; cheval qui badine sans cesse avec son mors, avec sa langue.

SÉROSITÉ, partie du sang qui est de la nature de l'eau, & qui conserve toujours sa qualité de liquide, même dans la coagulation du sang.

SERRER LA DEMI-VOLTE, c'est faire revenir le cheval sur la même piste, sur laquelle la demi-volte a été commencée.

SERRER (ſe), ſe dit du cheval lorſqu'il approche trop du centre de la volte.

SERVICE, un cheval de ſervice, cheval qui a tiré ou porté, & qui y eſt fait.

SESAMOIDES (os). *Voyez* Boulet.

SIFLET ou ROSSIGNOL, eſt un anneau de fer ou de laiton que plaçoient autrefois à l'anus les maréchaux ou les amateurs, & cela dans l'idée de faciliter la reſpiration à un cheval pouſſif, ce qui prouvoit authentiquement leur ignorance en hippotomie ; il eſt bien rare qu'on le voie aujourd'hui.

SIFFLEUR, eſt le même que cornard. *Voyez* ce mot.

SIGMOIDES, nom que l'on donne à certaines parties qui ont de la reſſemblance avec un C. On appelle certaines valvules du cœur, ſigmoïdes. *Voyez* Cœur.

SIGUETTE, appellée plus communément caveçon de fer, eſt un demi-cercle creux denté qui étant monté au moyen d'une ou de deux longes ſert à dompter & & débourrer un cheval.

SILLER, ſe dit d'un vieux cheval dont le poil au deſſus des yeux devient blanc.

SIMILAIRE, eſt le même qu'homogene. *Voyez* ce mot.

SINARTHROSE, ou *Synarthroſe*. *Voy*. Connexion des os.

SINARTHRODIAL, qui tient de la ſynarthroſe.

SINUS, *Voyez* Cavités des os.

SINUOSITÉ. *Voyez* Cavités des os.

SOLANDRE (de la). On donne ce nom à une crevaſſe au pli du jarret, de laquelle découle une humeur liquide, comme dans la malandre. La ſolandre n'attaque ordinairement que la peau, le traitement eſt le même que celui que nous avons preſcrit contre la malandre. *Voyez* ce mot.

SOIES. *Voyez* Seime.

SOLE, partie du ſabot. *Voyez* Pied.

SOLE-BATTUE, ſolbature ou pied dérobé (de la). Lorſqu'un cheval a eu le pied bien paré, & qu'il vient à ſe déferrer, la muraille n'ayant plus de ſoutien de la part de la ſole de corne, s'éclate ; la ſole porte à terre, comprime la ſole charnue, l'inflammation ſurvient, & le cheval boite. C'eſt ce qu'on appelle ſole-battue.

Pour remédier à ce mal, on mettra une déferre légere ; & on l'attachera avec des petits clous minces ; on appliquera par deſſus des onctueux, comme la remolade, &c. Si la ſole eſt extrêmement foulée, ſi le ſang ſort, & ſi le cheval boite conſidérablement, le plus court moyen eſt de le deſſoler. On

fait par cette opération une plaie ſimple qui ſe traite aiſément, au lieu que ſi la ſole de corne y reſtoit, les chairs demeureroient long-temps baveuſes, & carieroient même l'os du pied.

SOLE BOMBÉE. La ſole peut être bombée à la ſuite d'une fourbure, d'un effort de ſabot; mais le plus communément cet accident vient de la ferrure, en ce que les crampons ou fortes éponges ayant fait fonction de pincettes, auront fait non-ſeulement bomber la ſole, mais même l'os du pied, ce qu'on peut regarder avec M. Vitet (1), comme une exoſtoſe. *L'os du pied affecté d'une exoſtoſe*, nous dit cet auteur, *il ne nous reſte pour tout ſecours que le feu, s'il ne réuſſit pas, faites au plutôt égorger l'animal; eſſayez le même remede ſur les exoſtoſes qui commencent à ſe carier, n'en obtenez-vous pas un ſuccès plus heureux? il faut vous réſoudre à faire ſubir le même ſort à l'animal affecté.* Ha! égorger l'animal! c'eſt un peu fort, & aller vîte en beſogne; que de chevaux il faudroit tuer! Il y a dix ans, avant que de donner notre nouvelle ferrure, qu'il auroit fallu tuer la moitié & plus des chevaux de Paris, que la ferrure du temps rendoit pieds-combles, ou au moins leur produiſoit des oignons, & certes le feu ne les auroit pas guéris: c'eſt ce dont nous pouvons aſſurer M. Vitet, ſi toutefois le feu eût été capable d'obtenir une guériſon, & cela par la ferrure qui ſe faiſoit alors. Mais revenons au feu pour brûler ces oignons des exoſtoſes, il faut brûler la ſole des talons; celle-ci brûlée, il faut brûler l'inſertion des cartilages latéraux de l'os du pied, ſi le cheval a deux oignons à chaque pied. Voilà clair & net quatre javarts encornés. Ho, aſſurément quatre javarts encornés méritent bien que l'on égorge le cheval ou que l'on emploie le grand & fréquent remede du profeſſeur Vitet, qui eſt de ſaigner à la carotide. Quant au remede, *voyez* Pied-comble. Ferrure pour les pieds-combles. Pour les oignons. *Voyez* auſſi ces mots.

SOLE BRULÉE. La ſole peut avoir été brûlée par l'application d'un tiſonnier rouge, dont le maréchal ſe ſera ſervi pour attendrir la ſole, & pour avoir plus d'aiſance à la parer. Cette pratique vient de ce que l'on ne veut pas ſe donner la peine de parer. On reconnoît que la ſole a été brûlée en parant le pied, les pores de la ſole de corne

---

(1) Auteur de la *Médecine Vétérinaire*, tom. II, pag. 164, claſſe 1re., genre 2me., ſeconde eſpece, où il eſt traité de l'Exoſtoſe avec carie.

ſont très-ouverts en forme de tamis. La lymphe ſort de ces petits trous, & ſouvent il arrive une ſéparation totale de la ſole de corne d'avec la ſole charnue, dans l'endroit où elle a été brûlée; quelquefois la gangrene ſe manifeſte & le cheval périt.

Cet accident arrive plus communément aux pieds-plats qu'aux autres, parce que la ſole eſt plus mince; & que, d'ailleurs, la plupart des maréchaux ignorent la ſtructure du pied. Les pieds-combles y ſont plus expoſés, parce que la ſole eſt encore beaucoup moins épaiſſe. L'accident ſera encore plus fréquent chez les chevaux qui ont été fourbus, & dont la fourbure s'eſt jetée ſur la ſole, & a formé un croiſſant; car dans ces ſortes de pieds, autant la muraille eſt épaiſſe, autant la ſole eſt mince.

Le remede qu'on apporte à ce mal eſt de parer à la roſée, & de cerner la ſole autour de la muraille, comme ſi on vouloit le deſſoler: l'opération faite, on mettra dans la rainure des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébentine, qu'on arroſera tous les jours deux fois, ayant ſoin de mettre une rémolade ou emmiellure, pour détendre la ſole de corne; on continuera ce traitement juſqu'à parfaite guériſon, qui eſt ordinairement de ſept ou huit jours, quelquefois moins, ſuivant que la ſole a été échauffée. Gardez-vous bien de déferrer le cheval, (comme le conſeille le maréchal Vitet), & de l'envoyer à la riviere y prendre un bain de douze heures de ſuite, le frottement continuel de la ſole enflammée ſur le pavé, l'enflammeroit davantage. Gardez-vous bien d'abattre de la muraille, comme il le dit, car elle n'a aucun rapport eſſentiel avec la ſole, & d'ailleurs, il ne doit pas y en avoir de trop, d'autant plus que l'accident ne vient que d'une ferrure nouvelle, où néceſſairement l'on a ôté ce qui étoit ſuperflu. Ce ſçavant praticien, après avoir réfuté tout au long notre méthode curative, & trouvant l'eſſence de térébenthine plus propre à augmenter l'inflammation qu'à la diminuer, conſeille de mettre dans la rainure un onguent compoſé de miel & de céruſe, après que l'on aura enveloppé le pied d'étoupes imbibées de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre ſaturé de ſel de Saturne; une ſaturation de ſel de Saturne, quel réſolutif! Je ſuppoſe, pour un moment, que la térébenthine procure la ſuppuration, pourquoi donc ce praticien conſeille-t-il l'onguent de céruſe, qui, page précédente, favoriſe la chûte de l'eſcarre, en procurant une ſuppuration libre.

SOLE CHARNUE, (compreſſion de la). Pour bien

entendre de quelle maniere la fole charnue peut être comprimée, il faut fe rappeller la ftructure du pied. Elle apprendra que tout le poids du corps du cheval péfe fur les furfaces obliques de l'os du pied. Or, cette fituation ne pouvant fervir de bafe aux parties prépondérantes, la colonne fe trouve foutenue par le tendon fléchiffeur de l'os du pied. Ce tendon qui n'eft pas fait pour foutenir les parties, mais bien pour les mouvoir, eft appuyé lui-même fur un corps matelaffé & prefque infenfible, nommé la fourchette, laquelle doit foutenir la jambe dans fon à-plomb. Mais quand elle ne porte pas à terre, le cheval dans certaines furprifes, dans certains faux pas, ou dans certains efforts, pouffe l'os coronaire en arriere, fur l'os de la noix, celui-ci fur le tendon qui preffe la fole charnue entre lui & la fole de corne; dans ce mouvement, l'os coronaire (dont la fituation eft oblique de derriere en devant, en prenant de bas en haut) change fa pofition, & fe porte en devant vers fa partie fupérieure, & en arriere, vers fa partie inférieure; pour lors, il prend fon point d'appui fur la partie antérieure de l'os du pied, & chaffe, par le moyen de fes condyles, le tendon en arriere & en bas : ce qui occafionne une inflammation confidérable à la fole charnue, & quelquefois arrêt de la fynovie, vu que les glandes ont été comprimées par ce dérangement. La fynovie, en féjournant, s'épaiffit, corrode les cartilages de l'os du pied, de l'os coronaire, & produit une ankylofe ou une réunion de ces trois os en un feul. C'eft de la véhémence plus ou moins grande de cette compreffion, ou de l'extenfion de ce tendon que l'on doit partir pour expliquer comment l'os coronaire & l'os de la noix peuvent fe fracturer, & comment les cartilages latéraux de l'os du pied peuvent s'offifier.

On reconnoît la compreffion de la fole charnue, lorfqu'après après avoir paré bien uniment le pied, & rendu la fole de corne fort mince, le cheval marque de la fenfibilité. On fonde avec les triquoifes, en commençant en pince, & allant fucceffivement vers les talons; mais avec l'attention de ne pas ferrer les triquoifes plus dans un endroit que dans l'autre. C'eft par ce moyen que l'on découvre, dans la plupart des maladies du pied, l'endroit où un cheval a été piqué, & la partie qui a été bleffée, contufe, comprimée, &c.

Pour remédier à la compreffion, on pare le pied à la rofée, on met dans le pied quelque chofe d'onctueux, afin d'humecter & de relâcher les parties qui font diften-

dues, & de diminuer la compreſſion de la ſole charnue. On peut ſaigner à la pince, & appliquer autour du ſabot ce qu'on a inſéré dans le pied pour l'humecter. Il faut laiſſer le cheval en repos pendant douze ou quinze jours, & ne point lui permettre de marcher : ſouvent il guérit de cette maniere : mais ſouvent auſſi, il eſt un, deux, & même trois mois à guérir.

Quand il paſſé vingt jours, on doit le faire promener juſqu'à ce qu'il ſoit guéri. On peut même le mettre à la charrue, à une voiture, &c. J'en ai vu qui ſe ſont redreſſés en travaillant.

Si le cheval boîte tout bas, s'il eſt ſenſible à la couronne, lorſqu'on le preſſe avec le pouce dans cet endroit; & s'il ſent de la douleur au paturon, lorſqu'on appuie le pouce ſur le tendon, il ne faut pas tarder à le deſſoler; il n'y a pas de temps à perdre. Après l'avoir deſſolé on laiſſera ſaigner long-temps le pied, afin de dégorger les vaiſſeaux; cette opération met la ſole charnue hors de preſſe, & remédie à l'inflammation du ſabot, prévient les accidens & les ſuites de l'inflammation, c'eſt-à-dire, les ankyloſes, les oſſifications & les exoſtoſes.

Si le cheval n'eſt pas guéri au bout de quarante jours, ce qui eſt rare, il faut le mettre à la pature pendant ſix ſemaines ou deux mois.

Lorſque le mal eſt ancien, ce qu'on connoît par une petite groſſeur qui vient ordinairement autour de la couronne, & parce que le pied malade eſt plus petit que l'autre, il n'eſt pas facile à guérir. On peut tenter cependant de porter le feu autour de la couronne, afin d'empêcher l'oſſification qui commence toujours par un endurciſſement des tuniques, le feu les réſout; mais on ne doit avoir recours à ce moyen qu'après avoir mis en uſage les autres remedes.

SOLE (coup de boutoir dans la). Lorſqu'en parant le pied, on a donné un coup de boutoir qui a pénétré juſqu'à la ſole charnue & qu'on la miſe à découvert, il faut ſur le champ appliquer des plumaſſeaux à ſec, & bien comprimer l'appareil, afin que les chairs ne ſurmontent pas. On aura ſoin ſur-tout que le cheval ne mette pas le pied dans l'humidité, de peur que la plaie ne devienne livide & baveuſe, & ne dégénere bientôt en fic. Toutes les fois que la compreſſion n'eſt pas aſſez forte, les chairs ſurmontent la corne, & forment un petit cul-de-poule, que l'on appelle ceriſe. Il eſt quelquefois poſſible de faire rentrer cette chair

lorſqu'elle n'eſt pas conſidérable, autrement, on eſt obligé de la couper avec le biſtouri. Cette légere opération faite, la plaie ſe panſe avec la térébenthine.

SOLE COMPRIMÉE PAR LE FER. L'inflammation peut ſurvenir à la ſole par la compreſſion du fer, & occaſionner du pus dans cette partie; cet accident vient pour l'ordinaire de l'ajuſture des fers, ou, pour mieux dire, de ce que l'on a pas aſſez entolé ſon fer. Quand la compreſſion eſt légere, la ferrure y remédie aiſément; ſi, au contraire, il y a du pus, après avoir échancré le fer, on traitera la plaie avec la térébenthine.

SOLE ÉCHAUFFÉE. Rien de plus fréquent dans les boutiques que de voir certains garçons appliquer des fers rouges ſur les pieds des chevaux. Cette méthode, dont ils ne ſentent pas les ſuites, & qui vient plutôt de la pareſſe qu'ils ont à abattre du pied, que de l'intention de faire porter leurs fers, occaſionne non-ſeulement une altération dans le ſabot, mais même une inflammation conſidérable. D'autres, faute d'expériences, laiſſent long-temps le fer qui, ſans être pourtant rouge, échauffe tellement les parties contenantes du ſabot, qu'il produit les mêmes accidens. Tout maréchal ne doit avoir pour but, en préſentant ſon fer ſur le pied, que de voir s'il n'eſt pas trop juſte, s'il ne garnit pas trop, s'il ne porte pas ſur la ſole, en un mot, s'il prend bien la tournure du pied; il importera fort peu que le fer ſoit blanc, rouge ou noir, pourvu qu'on le préſente promptement, & qu'on le retire ſur le champ; car un fer peut fort bien ne pas être rouge & altérer le ſabot, ſi on le laiſſe long-temps ſur le pied, comme malheureuſement cela n'arrive que trop. Un habile ouvrier & qui a bien le maniement des tenailles doit préſenter ſon fer en un clin-d'œil, enſuite il retourne à l'enclume donner à ſon fer la tournure ou la juſteſſe convenable; s'il n'a pas eu le coup-d'œil aſſez juſte pour ſaiſir ſon pied, c'eſt-à-dire, pour rendre le fer juſte au pied, il eſt obligé de revenir pluſieurs fois, & d'échauffer le pied. Les remedes aux pieds échauffés ſont d'humecter la ſole de corne avec des emmiellures, ou de la terre glaiſe très-liquide.

SOLE (foulure de la) On appelle foulure de la ſole la compreſſion qu'elle a ſoufferte, ſoit qu'elle vienne d'un caillou qui ſoit logé entre le fer & la ſole de corne, ou d'un amas de ſable ou de terre qui, par leur ſéjour, forment un maſtic. Il réſulte de cette contuſion à peu près le même accident que des fortes éponges ſur les talons. La ferrure

y remédie toujours, à moins qu'il n'y ait du pus dans le pied.

La foulure de cette partie n'auroit pas lieu, si l'on n'avoit pas trop paré le pied ; ce qui laisse une espece de creux pour loger le caillou & le sable ; & si l'on avoit moins aminci la sole de corne, laquelle ne garantit presque plus la sole charnue de la compression.

Il faut ôter le fer pour enlever les corps qui compriment la sole charnue, nourrir le pied en le tenant humecté & ne le point parer.

SOLE DES TALONS (de l'excroissance de la). La belle conformation du pied est quelquefois nuisible dans certains chevaux. On voit assez souvent la sole des talons se prolonger d'une maniere marquée jusqu'en pince, & avoir dans son corps une épaisseur considérable ; cette conformation se trouve ou dans les chevaux auxquels la nature a donné une petite fourchette, & pour lors cette sole ou ces arcs-boutans font fonction de fourchette ; ou par ce qu'elle est trop épaisse, & que la chair cannelée étant comprimée, il survient une inflammation, & souvent de la matiere ; ce qui dans l'un & dans l'autre cas se nomme bleime. On s'apperçoit du mal en parant ces arcs-boutans ; quand il n'y a qu'une légere inflammation, ou une extravasation de sang dans la corne, le seul remede est de parer ces parties ; s'il y avoit du pus, il faudroit traiter la plaie comme une bleime. *Voyez* Bleime.

SOLIDES, qui a de la résistance, cela s'entend de la fibre qui compose les os, les ligamens, les muscles, les vaisseaux, les nerfs, les visceres, &c. *Voyez* Hippotomie.

SOLIDITÉ, qui tient du solide.

SOLLICITER ; on dit d'un cheval paresseux, qu'il a besoin d'être sollicité, c'est-à-dire, d'être animé pour aller.

SOMME (cheval de), ou de bât, c'est la même chose ; on dit encore sommier.

SON DE FROMENT. Le son de froment est adoucissant, rafraîchissant, pectoral, il convient dans toutes les maladies, & plus efficacement dans les lavemens.

SONNAILLIER, cheval ou mulet qui porte la sonnaille.

SORTIR, se dit de l'encolure ; elle sort bien du garot, quand elle commence à s'élever du haut du garot ; elle en sort mal, quand après le garot il y a un creux duquel part l'encolure, lequel creux se nomme coup de hache. Sortir de la selle, se dit du cavalier, lorsque n'ayant point de fermeté, les mouvemens du cheval l'ôtent de son assiette.

SOUBARBE ou SOUS-BARBE, partie poſtérieure de la mâchoire inférieure où porte la gourmette.

SOUFFLER, ſe dit d'un cheval pouſſif. Laiſſer ſouffler ſon cheval, c'eſt l'arrêter pour lui laiſſer reprendre haleine.

SOUFFLER AU POIL, ſe dit d'une matiere dont on s'apperçoit à la chûte du poil vers le ſabot, qui a reflué à la couronne, & dont la cauſe eſt le plus ſouvent une piqûure ou encloûure.

SOUFFLEUR, on nomme ainſi certains chevaux qui, ſans être pouſſifs, ſoufflent prodigieuſement, ſur-tout dans les chaleurs, ce qui ne peut provenir que de défaut de conformation à l'entrée du conduit de la reſpiration, ou de quelques excroiſſances de chair à l'entrée extérieure des naſeaux.

SOUFRE, tel que l'on l'emploie pour des chevaux, eſt plutôt un poiſon qu'un remede, & cependant il eſt fort en uſage; on lui donne la vertu d'être béchique, d'être ſudorifique, diurétique, de purifier le ſang, d'appaiſer la toux; mais l'on ne fait pas attention que le ſoufre que l'on emploie, eſt un compoſé de phlogiſtique, d'acide vitriolique & de ſubſtances arſénicales, qui par conſéquent doit être aſtringent, ſtyptique & même corroſif; quant à nous, nous ne le conſeillons nullement, parce que nous en avons toujours vu de mauvais effets.

SOUFFRIR L'ÉPERON, ſe dit d'un cheval qui n'y eſt point ſenſible.

SOUS-GORGE. *Voyez* Bride.

SOULAGER, ſe ſoulager ſur une jambe, ſe dit du cheval qui, ayant les jambes fatiguées & douloureuſes, avance tantôt l'une, tantôt l'autre, quand il eſt arrêté pour les repoſer.

SOUPÇONNEUX, cheval médiocrement peureux.

SOUPE DE LAIT, eſpece de poil. *Voye* ce mot.

SOUPLE, cheval qui a les mouvemens liants & vifs.

SOUPLESSE, qualité d'un cheval ſouple.

SOURCILS (les), crins ſitués vers le grand angle de l'œil, qui ſont au nombre de quatre à cinq pour l'ordinaire vers cette partie; on n'en trouve point vers le petit angle.

SOUCIS, l'on appelloit autrefois de ce nom les cartilages du nez.

SOUBRE-SAUT, ſaut imprévu & à contre-temps que fait le cheval, quand il veut ſe dérober de deſſous le cavalier qui le monte.

SOUS-ÉPINEUX (muſcles). *Voyez* Bras.

SOUS-LUI, ſe dit d'un cheval dont les quatre jambes ſe rapprochent ſous le ventre, ſouvent les chevaux naiſſent ainſi ; mais auſſi cela arrive-t-il ſouvent aux vieux chevaux, ce qui prouve qu'ils ſont ruinés.

SOUS-PENTES, courroies ou bandes de cuir, longues, larges & très-fortes, garnies à leurs deux extrêmités de chaînons ou anneaux de fer, d'une égale longueur entre elles. Elles ſervent à ſuſpendre un cheval dans le travail. *Voyez* Suſpendre.

SOUS-VENTRIERE, courroie de cuir qu'on met ſous le ventre d'un cheval de brancard, pour empêcher que la voiture n'aille à dos.

SOUTENIR UN CHEVAL, l'empêcher de tendre le col, & de s'en aller ſur les épaules ; pour cet effet, on le ſoutient par le moyen des aides de la main & des jarrets.

SOUTENU, ſe dit des allures relevées d'un cheval de manege. Pas ſoutenu. *Voyez* Pas. Temps ſoutenu, ſont les temps des airs de manege, quand ils ſont bien égaux & bien relevés.

SOYE, le même que ſeime. *Voyez* Seime.

SPASMES, mouvemens involontaires des muſcles, qui annoncent preſque toujours dans le cheval une maladie dangereuſe, & qui ſouvent ſont les ſymptomes de la mort.

SPERMATOCELE. *Voyez* Teſticules (tumeur des).

SPERME, le même que ſemence. *Voyez* ce mot.

SPERMATIQUE, qui a rapport à la ſemence.

SPHENOIDAL, qui appartient à l'os ſphénoïde.

SPHENOIDE (de l'os) ou baſiliaire. On a donné à cet os le nom de ſphénoïde, d'un mot grec qui ſignifie coin, ou parce qu'il a paru en avoir la figure, ou parce qu'il eſt enclavé entre les autres os, comme un coin : quant au nom de baſiliaire, il lui vient de ce qu'il eſt placé à la baſe du crâne. Il eſt ſouvent compoſé de deux pieces dans les jeunes poulains. En le conſidérant ſelon ſa baſe, il reſſemble à une chauve-ſouris, dont les aîles ſont étendues ; ou ſous un autre aſpect, il a la figure d'une ſelle à monter à cheval. Les deux pieces de ces os priſes enſemble, préſentent deux faces, l'une interne concave, l'autre externe convexe. Dans chaque face interne ſe remarquent ſix apophyſes, dont deux de chaque côté, & deux qui partagent verticalement cet os. Ces deux premieres ſont ſituées antérieurement, & ſe nomment les grandes aîles ou apophyſes orbitaires : les deux placées en arriere portent le nom de petites aîles, ou apophyſes temporales ; des deux au-

tres, la plus remarquable eſt ſituée en avant, & repréſente le col & la tête d'une chauve-ſouris; elle ſe nomme apophyſe cryſta-galli laquelle fait conſtamment partie de l'os ethmoïde dans l'homme, & eſt toujours jointe à l'os ſphénoïde dans le poulain; car dans l'embyron elle ſe trouve quelquefois ſéparée. La ſeconde apophyſe eſt nommée apophyſe cunéiforme de l'os ſphénoide. On y remarque ſix trous & ſix échancrures. Les deux premiers trous ſont ſituées entre les deux grandes aîles, & s'appellent trous optiques, parce qu'ils laiſſent paſſer les cordons ou nerfs optiques. Les quatre autres ſont ſitués inférieurement à ceux-ci, entre les petites aîles; ils portent les noms de trous orbitaires, & donnent paſſage à des cordons des nerfs ophtalmiques.

A l'égard des ſix échancrures, deux ſont ſituées extérieurement & ſéparées par l'apophyſe criſta-galli, pour loger les os éthmoïdes, deux, entre les grandes aîles & les petites, pour recevoir les parties écailleuſes des temporaux; & deux poſtérieurement, leſquelles concourent à former, avec l'os occipital, les trous déchirés.

Dans la face externe on conſidere trois apophyſes, dont deux ſont allongées; on les nomme apophyſes ptérigoïdes: la troiſiéme eſt l'apophyſe cunéiforme beaucoup plus ſenſible dans cette face. A la racine des apophyſes ptérigoïdes, ſe voit un trou, nommé trou ptérigoïdien qui ouvre un paſſage à des vaiſſeaux ſanguins. Au devant de ces apophyſes ſe trouve la ſortie des trous optiques. Un peu inférieurement ſont deux grands trous de chaque côté, qui quelquefois n'en forment qu'un, parce qu'ils ne ſont que peu ſéparés par une petite lame oſſeuſe; ces trous ſont ovales, & retiennent cette épithete. En devant de cet os ſe remarquent deux grandes cavités ſéparées par une cloiſon oſſeuſe, nommée foſſe ſphénoïdale. Enfin, l'on apperçoit ſur l'apophyſe criſta-galli, deux gouttieres percées d'une infinité de petits trous qui communiquent dans le crâne, pour donner paſſage aux nerfs olfactifs: ces gouttieres ſont ſéparées par une lame oſſeuſe plus ou moins grande, ſur laquelle vient s'unir la cloiſon cartilagineuſe du vomer; cloiſon qui s'oſſifie preſqu'en totalité par l'âge.

Cet os eſt articulé avec tous les os du crâne, excepté les pariétaux.

SPHACELE. *Voyez* Gangrene.

SPHÉNO-MAXILLAIRE, qui a du rapport au ſphénoïde & à l'os maxillaire.

SPHYNCTER, on appelle ainſi toutes ouvertures qui ferment le paſſage des choſes naturelles, tels que la bouche, l'anus, le col de la veſſie. Ce ſont des trouſſeaux de fibres charnues circulaires, qui, en ſe contractant, ferment les paſſages ci-deſſus. On dit le ſphyncter de l'anus, de la veſſie, &c. du vagin, &c.

SPINAL, LE, qui a rapport à l'épine.

SPLANCHNOLOGIE ou diſcours ſur les viſceres. Les viſceres ſont des organes renfermés dans une cavité quelconque, ſans y être attachés par toutes leurs parties.

On conſidere dans le cheval trois cavités auxquelles on donne le nom de ventre; ſavoir, la tête ou ventre ſupérieur renfermant l'organe du mouvement; le ventre moyen ou la poitrine, renfermant les organes de la reſpiration & de la circulation; le ventre poſtérieur ou bas-ventre, renfermant les viſceres néceſſaires à la chylification. *Voyez* ces Mots.

SPLÉNIQUE, ſe dit de quelques parties qui ont du rapport avec la rate.

SPLENIUS. Un des muſcles de la tête, que l'on a nommé ainſi à cauſe de ſa reſſemblance avec une rate.

SPONTANÉ, mouvement ſpontané, eſt un mouvement involontaire de certains muſcles.

SQUAMMEUX, EUSE, le même qu'écailleux, euſe, & ſe dit de la ſuture de l'os temporal avec l'os pariétal.

SQUELETTE, aſſemblage de tous les os d'un cadavre, ou pluſieurs unis enſemble. *Voyez* Oſtéologie.

SQUELETTES (maniere de préparer les). On donne le nom de ſquelettopie à la maniere de préparer les ſquelettes. Cet art ſe réduit à deux choſes; ſavoir, à nettoyer les os, & à les aſſembler quand ils ſont ſéparés. On emploie pour cet effet le ſcalpel ou la macération; il n'y a guere que dans les poulains où il faille ſe ſervir du ſcalpel, parce que dans les vieux chevaux, les os ſeroient toujours gras. On fait un ſquelette naturel, ou de poulain, en enlevant toutes les parties charnues, tendineuſes & cellulaires; on conſerve le périoſte dans toute l'étendue de l'os, mais on a bien ſoin d'enlever toutes les membranes, afin que l'on puiſſe diſtinguer non-ſeulement les articulations, mais même les épiphyſes qui s'y trouvent. Quelques anatomiſtes enlevent le périoſte dans les os longs, en en conſervant proche les épiphyſes. Cette méthode eſt mauvaiſe en ce que non-ſeulement cela défigure le ſquelette, mais même en ce que ces mêmes épiphyſes n'ont pas de ſolidité, &

qu'elles ſe détachent du corps de l'os. Le ſquelette une fois préparé, on le met tremper ſept ou huit jours dans l'eau que l'on reuouvelle tous les jours, pour dégorger le ſang qui ſe trouve pour l'ordinaire très-abondant à cet âge. Il eſt même rare qu'au bout de ce temps, le ſquelette ſoit blanc, il vaut mieux dans ce cas faire un trou à l'extrêmité de chaque os long, que de le laiſſer tremper ou macérer plus long-temps, ce qui pourroit détacher les épipyhſes. Cela fait, on poſe ſon ſquelette dans la ſituation où il doit être, & on le contient dans ſa forme naturelle par des ficelles & de petites lattes amincies; jamais on ne doit ſe ſervir de cartes qui, lorſqu'elles ſont humectées, n'ont plus de ſoutien, & qui ſe collent par la ſuite, de maniere que l'on eſt obligé de les mouiller pour les ôter, ce qui ne ſe fait pas ſans être obligé de ratiſſer, & par-là d'altérer la ſituation des fibres ligamenteuſes; choſe eſſentielle à conſerver dans de pareilles pieces.

On prépare des ſquelettes artificiels de cette maniere, en ôtant le fort des chairs, enſuite on les déſarticule en autant de morceaux qu'il eſt néceſſaire pour pouvoir les faire contenir dans un vaſe ou une cuve quelconque; on remplit ce vaſe, & on laiſſe macérer le tout dans la même eau l'eſpace de ſept à huit mois, & on fait enſorte qu'ils y ſéjournent pendant l'été. Par exemple, on met en macération des ſquelettes au mois de Fevrier, au commencement du mois d'Août on change cette eau; vers la fin de ce mois on le retire après les avoir fait dégorger encore dans une autre eau l'eſpace de trois jours, enſuite on les expoſe ſur des claies au ſoleil & à la roſée; au bout de deux mois, on les retire blancs comme de l'albâtre; enſuite on les aſſemble & on les perce pour les lier enſemble & pour les appliquer à leurs articulations naturelles. Quelques-uns font bouillir des os, d'autres les mettent dans de la chaux; mais ces méthodes ne valent rien, en ce qu'une forte ébullition de vingt-quatre heures & plus, ne peut détruire la graiſſe qui ſe trouve dans la ſubſtance des os, & qu'elle calcine la ſuperficie; la chaux produit les mêmes effets; dans l'une & l'autre maniere, les os, au bout de quinze à dix-huit jours, ſe trouvent humectés de graiſſe à la ſuperficie; ainſi pour avoir un ſquelette bien blanc, il faut abſolument le aiſſer macérer comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Pour monter un ſquelette, on commence par partager les os pairs, un de chaque côté, enſuite on prend les vertebres; on fait la diſtinction que nous avons faite des vertebres

tebres

tebres entre elles ; ainsi, d'après cela il n'est pas difficile de les assembler ; cependant pour ne pas se tromper, on met les vertebres cervicales à part, les dorsales & les lombaires de même ; ensuite l'on revient à celles du col la premiere & la deuxieme étant placées, on pose au dessous de celle-ci, la plus longue des cinq ; & cela successivement jusqu'à la septieme qui est la plus courte de toutes, & qui de plus a de chaque côté une demi-facette pour s'articuler avec la premiere côte.

Quant aux vertebres du dos, il n'y a que la premiere qui pourroit embarrasser ; cependant si l'on fait attention à son apophyse épineuse, on verra qu'elle est la seule qui soit pointue & recourbée vers l'épine : les trois suivantes augmentent de hauteur, quant au reste, en considérant leurs apophyses épineuses, on verra qu'elles augmentent en largeur ainsi que leur corps ; il en est de même des vertebres lombaires ; d'ailleurs, en présentant une vertebre à une autre, l'on voit si les facettes se répondent ou non, & par ce moyen il n'est pas possible de se tromper.

Les côtes ne sont pas si faciles à séparer ni à mettre en ordre, pour cela il faut un peu de pratique : mais la bonne maniere de s'y prendre est de séparer toutes les côtes en neuf de chaque côté ; on mettra les plus larges ensemble sans considérer la longueur, & les plus étroites ensemble ; par ce moyen vous aurez les neuf vraies côtes séparées des neuf fausses, ensuite vous prendrez les vraies que vous arrangerez suivant leur grandeur, en commençant par la plus petite, ce qui vous donnera les neuf vraies côtes dans l'ordre où elles doivent être placées ; pour ce qui est des fausses, vous commencerez par placer la plus grande, & vous finirez par la plus petite ; par ce moyen les dix-huit côtes se trouvent dans l'ordre. Il y auroit bien encore d'autres remarques à faire sur ce sujet, mais cela s'acquiert aisément par l'usage. Les nœuds de la queue sont très-aisés à arranger, en ce que leurs apophyses épineuses diminuent, se bifurquent, & que les derniers sont plus longs & plus petits.

Les os des extrêmités ne présentent aucune difficulté, il faut suivre la méthode ci-dessus, c'est-à-dire, séparer les jambes de devant de celles de derriere, ou, pour le mieux, séparer les os longs des moyens, ceux-ci des petits, ensuite les présenter les uns sur les autres, & voir s'ils se joignent exactement ; je ne vois que l'épaule de difficile à placer à quiconque n'est pas familier avec les os ; pour cet effet il faut que l'épine de l'omoplate soit en dehors & l'apophyse

acrcmion en avant. Quant aux os du paturon & coronaires, ceux qui sont les plus longs sont de derriere ; l'os du pied de devant est plus arrondi que celui de derriere ; pour distinguer ces os & sçavoir de quel côté ils sont, il faut considérer leurs facettes cartilagineuses qui sont séparées par une crête, & mettre la facette la plus légere en dedans ; pour ce qui est des os du genou & du jarret, il est difficile d'en indiquer la position, mais un peu de patience fait que l'on en vient à bout.

Le squelette étant totalement arrangé, on perce les os, & on le monte avec du fil-d'archal ou de laiton, d'une maniere fixe ou avec mouvement, cela dépend du plus ou moins d'adresse. Quand l'on veut séparer les os de la tête, la macération est toujours préférable à l'eau bouillante, parce que dans cette derniere, il est rare de conserver les os ethmoïdes & les cornets entiers ; d'ailleurs, on ne pourroit facilement les séparer sans casser quelque chose ; pour cet effet on met la tête macérer seule dans un vase, & l'on attend que la putréfaction fasse elle-même cette séparation ; ensuite on change d'eau comme ci-dessus.

SKIRRHE (le), est une tumeur plus ou moins grosse, dure, insensible, sans chaleur, qui peut survenir à toutes les parties du corps du cheval, principalement aux glanduleuses ou à celles qui avoisinent les visceres : en effet, les ouvertures des chevaux nous en montrent dans le péritoine, dans la plevre & dans les poûmons, &c.

Le skirrhe est pour l'ordinaire la suite du phlegmon, c'est-à-dire, qu'un phlegmon dégénere quelquefois en skirrhe ; il peut provenir aussi de l'œdeme.

Le skirrhe doit son origine au défaut ou au moins à la lenteur de la circulation, principalement de la partie lymphatique du sang, & non pas de sa partie rouge ; car en ouvrant cette espece de tumeur, on observe que l'intérieur, au lieu d'être rouge, est blanc.

Les parties les plus exposées à devenir skirrheuses sont celles qui se trouvent entre la pointe de l'épaule & le thorax, les glandes de dessous les ganaches, les mammelles, le fourreau, &c. & toutes les glandes situées sous la peau. Les mauvais fourrages, le défaut de transpiration, le peu d'usage que l'on fait du cheval, &c. peuvent occasionner les skirrhes. Ce qui prouve qu'il est produit par un épaississement de la lymphe ou des humeurs excrémentielles.

L'indolence, la résistance, l'absence de la chaleur, sont les signes auxquels on reconnoît le skirrhe.

Il n'eſt jamais dangereux, à moins qu'il ne ſoit interne. On peut le guérir par l'extirpation, il eſt rare qu'il s'abſcede & qu'il vienne à ſuppuration, à moins qu'il ne tienne du kyſte.

On traite le skirrhe avec des remedes internes & externes. Les premiers ſont les préparations apéritives de Mars ; les boiſſons fréquentes d'eaux ferrugineuſes ſont ſeules capables de guérir; on peut auſſi employer les fondans, tels que le ſel de duobus, le ſel de tartre, le ſel ammoniac, &c.

Les remedes externes ſont les topiques réſolutifs que l'on applique ſur la tumeur, tels ſont les emplâtres de diabotanum, de vigo avec le mercure, de ciguë, &c. mais ces remedes ſont ſouvent infructueux, à moins que le skirrhe ne ſoit récent. S'il eſt ancien, & qu'il faille en venir à l'extirpation, il faut bien reconnoître l'endroit qu'il occupe, non pas quant à la difficulté de l'opération, mais à cauſe de ſes ſuites ; par exemple, les glandes qu'on obſerve ſous la ganache dans la morve, ſont de vrais skirrhes; mais ils ne demandent pas à être extirpés : comme la circulation ſe fait lentement dans ces glandes, on l'y intercepteroit, en les extirpant ; ce qui rendroit l'écoulement plus abondant par les narines. Les skirrhes des mammelles, des ars, du poitrail, du col, de l'habitude du corps, peuvent être extirpés ſans danger & ſans ſuites fâcheuſes. La maniere d'opérer eſt d'inciſer d'abord la peau dans le milieu de la tumeur, & dans toute ſa longueur, de la détacher enſuite, & de l'enlever enfin tout-à-fait. Cette plaie étant ſimple, on la traite comme telle, & la guériſon en eſt prompte. Ces tumeurs skirrheuſes deviennent quelquefois enkyſtées, c'eſt-à-dire, qu'elles renferment un amas de pus ou de ſubſtance oléagineuſe, jaunâtre, gluante, enveloppée dans un ſac, dont les membranes extérieures ſont toujours skirrheuſes. Dans ce cas on peut ſe diſpenſer d'emporter totalement la tumeur, il ſuffira d'en enlever une portion de la maniere dont on coupe une côte de melon. Cette opération achevée, on baſſine le dedans du ſac, avec les ſeptiques & les corroſifs, tels que la diſſolution de vitriol, &c. Peu de temps après, la ſuppuration fait tomber ce ſac, & il ſe forme une plaie ſimple, comme après l'extirpation d'une glande ; elle demande ſeulement un traitement plus long pour être guérie, parce que la portion qui reſte du skirrhe ne peut ſe fondre que peu-à peu, & lentement.

STERNO-HYOÏDIEN, qui a du rapport au ſternum & à l'os hyoïde.

STERNO-HYOIDIEN (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

STERNO-MAXILLAIRE (muſcle). *Voyez* Mâchoire inférieure.

STERNO-TIROHYDIEN (muſcle). *Voyez* Larynx.

STERNUM (os). *Voyez* Poitrail.

STERNUM (muſcles du). *Voyez* Reſpiration.

STERNUTATOIRE ou PTARMIQUE , médicament propre à faire éternuer.

STERNUTATOIRES, médicamens qui font éternuer: les plus communs ſont les feuilles de tabac, les racines d'ellébore, le ſuc de bétoine, &c. Ces médicamens conviennent dans la morve proprement dite, de la premiere eſpece, dans le vertigo, dans les accroupiſſemens quelconques, & dans le mal de cerf.

STOMACHIQUE, qui a du rapport à l'eſtomac.

STOMACHIQUES.

Remedes propres à rétablir le ton de l'eſtomac.

RECETTE.

Prenez ail:	. . . . . .	*une gouſſe.*
Sel marin:	. . . . .	*une once.*
Vinaigre:	. .	*ſix onces* ou approchant.

Mêlez le tout, imbibez en un linge que vous mettrez autour d'un filet ou bridon que vous laiſſerez dans la bouche du cheval une demi-heure. Ce remede que nous avons conſeillé il y a long-temps, au lieu d'*aſſa-fœtida*, s'emploie pour les chevaux dégoûtés.

Autre.

Prenez Thériaque: . . . . *deux onces.*

Délayez dans une pinte de vin & donnez froid.

Ce remede convient aux chevaux qui ont perdu l'appétit depuis quelque temps, ou qui ne mangent pas comme de coutume, dans leſquels on n'apperçoit aucun ſymptome de maladie.

STRANGURIE, ou difficulté d'uriner. *Voyez* Rétention d'urine.

STRIÉS, corps ſtriés, ce ſont deux éminences que l'on remarque ſur la moëlle allongée.

STUPIDITÉ. *Voyez* Immobilité.

STYLOIDES (os). *Voyez* Canon.

STYLOIDES. *Voyez* Généralités ſur les os.

STYLOIDIEN (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

STYLO-MAXILLAIRE (muſcle). *Voyez* Mâchoire.

STYLO-PALATIN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

STYPTIQUES, médicamens propres à arrêter les hémorrhagies, à reſſerrer une plaie; ils ne different gueres des aſtringens qu'en ce qu'ils reſſerrent avec plus de force, & que leur effet eſt plus prompt : on les diſtingue en externes & en internes, mais en général on ne s'en ſert qu'extérieurement, principalement pour les plaies.

SUBLINGUAL, qui eſt ſous la langue.

SUBLINGUALES (glandes). *Voyez* Tête.

SUCCENTORIAUX. *Voyez* Reins.

SUEURS. Je n'entends point parler ici des ſueurs qui arrivent dans les maladies inflammatoires, ou dans les maladies chroniques, telles que dans la phthiſie, ni des ſueurs qui ſont excitées par la chaleur, ou par les violens exercices; mais de celles auxquelles certains chevaux ſont ſujets au moindre mouvement qu'ils font, & même dans le repos & l'inaction. Elles ſont quelquefois ſi abondantes qu'on peut eſtimer cette évacuation à cinq pintes par jour, les uns en ſont affoiblis conſidérablement, & perdent l'appétit, d'autres le conſervent bon, & ſe portent bien. La plupart des chevaux qui ont ces ſortes de ſueurs, ſont aſſez en embonpoint. Elles doivent être attribuées au relâchement des vaiſſeaux excrétoires de la tranſpiration. Ces ſueurs ne ſont point dangereuſes; on viendra aiſément à bout de les modérer & de les arrêter, en lavant le cheval pendant quelques jours avec une décoction de plantes aromatiques, telles que la ſauge ou le romarin.

SUIE. La ſuie de cheminée, priſe à la quantité d'une bonne poignée, ou de deux petites, jetée dans une pinte de lait, eſt un des meilleurs vermifuges que nous ayions : appliquée extérieurement & unie au vinaigre, elle eſt très-réſolutive, auſſi les maréchaux s'en ſervent-ils ſouvent; mais malheureuſement l'employent-ils dans des cas contraires, tels que dans les encloûures pour empêcher la matiere de ſouffler au poil, tandis qu'ils devroient la favoriſer par des maturatifs.

La ſuie convient très-bien dans les tumeurs récentes de taupe, du garot, du rognon, des cors, des éparvins, contuſions, chûtes, efforts.

Il faut bien prendre garde d'employer intérieurement la

ſuie des cheminées où l'on brûle du charbon de terre ; c'eſt un poiſon manifeſte., & cela à raiſon de la grande quantité d'arſenic qui ſe trouve dedans ; il ne faut ſe ſervir que de celle de bois.

SUIVRE, ſe dit du pied de derriere qui avance le premier au galop : le pied de devant mene, & le pied de derriere ſuit.

SUJET (cheval), tenir un cheval ſujet, c'eſt le ſoutenir quand il ſe traverſe ; cette expreſſion eſt conſacrée aux voltes, & ſignifie tenir la croupe du cheval dans le rond, enſorte qu'elle ne s'échappe pas, qu'elle ne traverſe point ; & qu'en marquant tous ſes temps égaux, & ſans perdre ſon terrein, il manie la croupe en dedans.

SUPERBE, un cheval ſuperbe, cheval excellemment beau.

SUPERPHARYNGIEN (cartilage). *Voyez* Tête.

SUPERPURGATION. Diarrhée ſanguinolente occaſionnée par des purgatifs violens, ou donnés à trop grande doſe, ou par un ſecond ou troiſieme breuvage purgatif que l'on aura donné au cheval ſans l'avoir préparé quelques jours avant par la diete. Cet accident arrive, faute de cette précaution, & ſouvent le cheval en périt.

SUPPURATIFS. On appelle ainſi les medicamens qui favoriſent la formation du pus ; ils agiſſent ſur les inflammatoires, en repercutant, en bouchant les pores de la peau ; en concentrant la chaleur, en diminuant l'onction des vaiſſeaux extérieurs, & en augmentant l'oſcillation des internes ; le baſilicum, l'onguent de la mere, ou telle graiſſe que ce ſoit, telle que du beurre, du ſain-doux, vieux oing, &c. peuvent être employés comme ſuppuratifs.

SUPPURATION (de la). Lorſque l'inflammation ne ſe termine pas par la réſolution, c'eſt-à-dire, lorſque le ſang amaſſé dans les extrêmités capillaires, ne reprend pas ſa fluidité, & ne rentre pas dans le torrent de la circulation, la nature prend une autre voie pour s'en débarraſſer, comme d'un corps inutile & même nuiſible.

L'oſcillation des fibres augmente, le battement des arteres devient plus grand & plus fréquent ; par ces deux cauſes, le ſang ſe trouve battu, atténué & briſé ; il change de nature, & ſe convertit en pus ; telle eſt la ſuppuration qu'on peut donc définir le changement du ſang en pus.

On voit déjà par ce que je viens de dire, que les cauſes de la ſuppuration ſont l'oſcillation des fibres des parties voiſines augmentée, le battement des arteres, & le mouvement inteſtin des parties dont le ſang eſt compoſé.

Pour que la ſuppuration ſe faſſe, il faut, 1°.: que les ſolides conſervent leur vie, car la ſuppuration ne peut jamais s'établir dans une partie morte. 2°: que le battement des arteres augmente. 3°: que les parties du ſang ſubiſſent une eſpece de fermentation néceſſaire pour le changement de toutes les liqueurs. L'oſcillation des fibres redoublée & les pulſations des arteres atténuées, briſent le ſang, & en mêlent intimement les parties: le mouvement de ces parties produit la chaleur, la chaleur diſſipe la ſéroſité.

Le broyement du ſang en déſunit les parties; les parties rouges déſunies perdent leur couleur, & deviennent tranſparentes; la couleur de la partie gélatineuſe du ſang domine, delà, la blancheur, la conſiſtance & la formation du pus.

Les ſymptômes ſont différens, ſuivant les différens états de la ſuppuration.

Dans le commencement, la tenſion, la douleur & la chaleur ſubſiſtent, & s'augmentent même. Il y a ſouvent fievre, friſſon, tremblement, accablement & triſteſſe; ce qui n'arrive cependant que lorſque l'inflammation eſt conſidérable, ou qu'elle eſt cauſée par une humeur âcre, ou par quelque levain de mauvaiſe nature, comme dans la maladie nommée *Muſaraigne*.

Ces accidens continuent pendant deux, trois ou quatre jours, après leſquels la tumeur s'éleve en pointe, ou la douleur ſemble ſe fixer; c'eſt alors que le pus ſe forme intérieurement.

La ſuppuration étant établie, la tenſion, la chaleur & la dureté diminuent conſidérablement; on ſent une eſpece de molleſſe & de fluctuation en portant le doigt ſur la tumeur.

Le pus cherche à ſortir; la peau amincie lui ouvre une iſſue, lorſqu'il n'eſt pas profondément ſitué; mais ſi ſon foyer eſt profond, & qu'il ne puiſſe ſe faire un paſſage; ſi, d'ailleurs, il ſéjourne trop long-temps, il ſe change en une ſanie tenue, livide, âcre, qui détruit & ronge les parties voiſines, ce qui donne naiſſance à des ulceres putrides, à des fiſtules, ou il ſe mêle avec le ſang & corrompt toute la maſſe des humeurs.

Les ſignes qui annoncent que la ſuppuration va ſe faire, ſont, la tenſion, la douleur & la chaleur ſubſiſtante après le ſeptieme ou le huitieme jour de l'inflammation.

On connoît que la ſuppuration commence, lorſque la tumeur s'éleve en pointe; le pus eſt formé, ou la ſuppuration établie, quand tous les accidens ceſſent, que la tumeur eſt

molle, & qu'on ſent, en y portant le doigt, de la ſoupleſſe & de la fluctuation.

L'abcès eſt plus ou moins dangereux, ſuivant la nature du pus, ſuivant l'endroit où il eſt, & ſuivant ſa profondeur.

Si le pus eſt de bonne qualité, il ne creuſe pas, & l'abcès n'a point de ſuites fâcheuſes. Si le pus eſt âcre & cauſtique, il creuſe & fait du ravage, & l'abcès eſt de mauvais caractere.

L'abcès ſimple, c'eſt-à-dire, celui qui n'a qu'une poche, eſt moins à craindre que celui qui a pluſieurs poches ou clapiers.

L'abcès des parties charnues eſt moins dangereux que celui des parties tendineuſes & des articulations.

Le ſuperficiel, moins que celui qui eſt profond.

L'abicès de mauvaiſe qualité, ſitué proche les os, cauſe ſouvent la carie, il produit fréquemment des fuſées, quand il eſt voiſin des tendons, ou ſous des aponévroſes.

Le pus ſe forme dans trois ou quatre jours; mais lorſque dans cet eſpace de temps la ſuppuration ne paroît pas s'établir, on doit craindre la gangrene.

Dès que la ſuppuration commence, & qu'on la croit ſalutaire, il faut la favoriſer par les ſuppuratifs ou les maturatifs, comme l'onguent fait avec de la graiſſe, de la poix de Bourgogne, & la farine de ſeigle ou d'orge, dans la décoction de manne; avec le baſilicum, l'huile de lys, les graiſſes, la poix de Bourgogne, le vieux levain, &c.

Mais, auſſi-tôt que le pus eſt formé, on ouvrira l'abſcès avec le biſtouri, ou avec la pierre à cautere; la premiere méthode eſt préférable. Il faut toujours faire l'ouverture à la partie la plus déclive, afin de donner écoulement au pus, à moins que quelque choſe n'en empêche.

On commence par faire avec le biſtouri, une petite ouverture à l'abſcès, dans l'endroit où la tumeur s'éleve en pointe; on introduit enſuite le doigt dans la plaie, pour en examiner le fond.

Si l'abſcès eſt ſimple, c'eſt à-dire, s'il n'y a qu'une poche ſans clapier, & s'il eſt dans une partie charnue, on peut prolonger l'inciſion avec le biſtouri ſeul, pour donner jour & écoulement au pus, car les plaies ne guériſſent jamais mieux que lorſqu'on les a miſes tout-à-fait à découvert.

Si l'abſcès eſt compoſé, c'eſt-à-dire, s'il y a pluſieurs clapiers ou poches, il eſt néceſſaire de les ouvrir tous, afin d'empêcher le pus de croupir dans les ſinus, & afin de déterger chaque clapier.

Quand le foyer de l'abſcès ſe trouve dans le perioſte, c'eſt-à-dire, proche d'un os, ou ſur un tendon, ou ſur une aponévroſe, ou proche d'une artere ou d'une veine conſidérable, ou proche d'une articulation, il faut y introduire une ſonde cannelée, afin de conduire le biſtouri, de peur d'offenſer les parties voiſines de l'abſcès.

Lorſqu'en introduiſant la ſonde dans l'abſcès, on s'apperçoit que le pus a fuſé, c'eſt-à-dire, qu'il a creuſé, & qu'il s'eſt étendu fort loin, on peut ſe diſpenſer d'ouvrir l'abſcès, ſuivant toute ſa longueur, mais ſe contenter de pratiquer une ouverture à l'autre extrêmité, ce qu'on appelle contre-ouverture.

Il y a des cas où il faut attendre que la ſuppuration ſoit parfaite, avant que d'ouvrir l'abſcès; & d'autres où il l'a faut prévenir.

On attendra que la ſuppuration ſoit parfaite, toutes les fois que l'abſcès eſt ſimple & ſans danger, qu'il a ſon ſiege dans les parties charnues & dans les glandes, & ſur-tout quand il y a des duretés; parce que le pus qui eſt l'ouvrage de la nature, ronge & détruit tout ce qui a été lézé par l'inflammation, & fond les duretés des glandes.

Au contraire, il faut prévenir la ſuppuration parfaite & ouvrir l'abſcès 1° lorſque l'inflammation eſt conſidérable, que la matiere de l'inflammation eſt âcre & cauſtique, que la douleur, la fievre, & le tremblement font craindre la gangrene, & que la vie de l'animal eſt en danger.

2°. Lorſque l'abſcès eſt proche d'une cavité, & qu'il y a à craindre que le pus venant à creuſer, ne pénetre dans cette cavité, comme l'abſcès ſur les côtes.

3° Lorſqu'il eſt voiſin d'une articulation.

4°. Lorſqu'il eſt proche de l'os, & qu'on craint qu'il ne carie, ou qu'il ne gâte un tendon, ou quelque membrane.

5°. Lorſqu'il ſe trouve ſur quelques vaiſſeaux conſidérables, que l'âcreté de l'humeur pourroit ronger.

SUR, cheval ſûr, eſt celui qui ne bronche pas.

SURDENTS, élévation ou inégalité que forment les dents mâchelieres; conſtruction néceſſaire à la maſtication, que les maréchaux prenoient autrefois pour maladie, & pour cauſe du dégoût, & que le docteur Vitet croit encore, de même que le traitement qu'il a ſuivi ſervilement d'après les anciens, & qu'il a de plus qu'eux, de les avoir placés au nombre des exoſtoſes; d'avoir mis du même genre le ſarcocele avec les excroiſſances des arcs-boutans de la ſole des talons; les maladies occaſionnées par la rétention des

matieres excrémentielles & recrémentielles, sont, suivant lui, de la même classe que les maladies évacuatoires. La rétention des corps étrangers dans le gosier est, suivant ce savant, du même ordre que l'insensible transpiration, que la diminution de la salive : & qui plus est, il place cette maladie dans la classe des diarrhées, flux bilieux, séreux, de la superpurgation même, des évacuations sanguines & purulentes, & une infinité d'autres absurdités semblables dont son ouvrage est rempli, que nous ne releverions pas, si ce n'étoit un médecin qui eût écrit, & qui parconséquent est au moins censé être instruit des principes de la médecine.

SUR-ÉPINEUX (muscle). *Voyez* Bras.

SUR-FAIX, grosse & large sangle, qui sert à tenir la couverture du cheval.

SUR-LANGUE, chancre qui survient à la langue du cheval, dans les épidémies, & que Jean-Pierre Capt a nommé ainsi.

SURMENER UN CHEVAL, est la même chose que l'outrer. *Voyez* Outrer.

SUR-OS (le) est une éminence dure sur l'os du canon; cette éminence vient ordinairement à la jambe de devant, sur la partie supérieure latérale interne de l'os du canon, à côté de la tête de l'os styloïde.

Elle est ordinairement large & ronde comme une piece de vingt-quatre sols, alors elle retient le nom de sur-os.

Quelquefois le sur-os est oblong, & descend le long de l'os styloïde, & il s'appelle fusée; quelquefois il y en a des deux côtés de l'os.

Le sur-os ne fait pas boîter, mais la fusée fait boîter, lorsqu'elle attaque les os styloïdes, & qu'elle grossit tellement qu'ils resserrent les tendons logés entre ces deux os.

Le sur-os survient plus souvent, & presque toujours aux jeunes chevaux; quelquefois il disparoît de lui-même. Quand il subsiste, c'est une exostose, il n'y a rien à faire (1), à moins quelle ne soit trop difforme, & qu'on ne veuille l'enlever avec le ciseau & le maillet, opération que j'ai plusieurs fois exécutée, sans qu'il soit survenu aucun accident, & sans qu'il existe aucun vestige de tumeur & de plaie.

SURPRENDRE un cheval, se servir des aides trop brus-

(1) On sera toujours redevable à M. Vitet de conseiller des urinaires & des aromatiques pour une telle maladie.

quement ; c'est aussi approcher de lui, quand il est à sa place dans l'écurie sans lui parler, ce qui lui fait peur.

SUSPENDRE, élever un cheval plus ou moins de terre, à volonté. On suspend un cheval dans le travail pour le ferrer lorsqu'il est difficile, ou pour lui faire une opération douloureuse. Après avoir fixé les soupentes aux crochets de la traverse quarrée du travail, on les passe sous le ventre du cheval, & l'on met les anneaux des autres extrêmités dans les crochets du rouleau. Alors, en tournant ce rouleau, les soupentes s'enveloppent sur cette piece & enlevent le cheval. *Voyez* Travail. On suspend encore un cheval à l'écurie, soit avec des soupentes, soit avec des sangles, une serpilliere ou autre bandage approprié, afin de l'empêcher de se coucher ou de s'appuyer totalement sur ses jambes. Cette pratique est très-dangereuse. Le cheval, obligé de s'abandonner sur les soupentes, éprouve une compression qui peut avoir des suites funestes, sur-tout lorsqu'elle est continuée pendant un certain temps.

SUTURE, *Voyez* Connexion des os.

SYMPTOMES, accidens qui accompagnent une maladie.

SYMPTOMES GÉNÉRAUX. Le cheval est malade :

1°. lorsqu'il est dégoûté & qu'il perd l'appétit.

2°. Lorsqu'il est triste & qu'il porte la tête basse.

3°. S'il a la langue séche.

4°. Le poil hérissé.

5°. S'il ne fléchit pas les reins lorsqu'on le pince sur cet endroit.

6°. Si la fiente est seche & par marons, plus détachée qu'à l'ordinaire, couverte quelquefois de glaires qu'on prend souvent pour graisse, & qu'on appelle gras-fondu.

7°. Lorsqu'il rend une urine de couleur rouge.

8°. Lorsqu'elle est crue & claire comme l'eau pure.

9°. Si le cœur bat plus fort qu'à l'ordinaire.

10°. Si le battement du cœur & des arteres est trop foible.

11°. Lorsque le cheval se leve, se couche, & ne peut trouver une position agréable.

12°. Qu'il regarde souvent son flanc, & plus souvent un côté que l'autre.

13°. Qu'il jete une humeur jaunâtre par les narines.

14°. Que sa marche est chancelante.

15°. S'il a la vue triste & abattue, & les yeux larmoyans.

16°. Une difficulté d'uriner, dont on s'apperçoit dès que le cheval se présente pour cette fonction.

SYMPTOMES DANGEREUX : 1°. Lorſque le cheval ſe tient foiblement ſur ſes jambes, héſite à ſe coucher, tombe comme une maſſe, & ſe releve de temps en temps.

2°. Qu'il ſort de la mouſſe, ou de la bouche, ou des narines.

3°. Que l'œil eſt tourné de maniere qu'on y découvre beaucoup de blanc.

4°. Que l'urine découle goutte à goutte, ſans que le cheval ſe préſente pour uriner.

5°. Qu'il jette par le nez une matiere ſanguinolente & quelquefois brune comme une eſpece de pus.

6°. S'il ne rend que des matieres glaireuſes & ſanguinolentes.

7°. S'il ſe leve & ſe releve en regardant ſes reins.

8°. Lorſqu'il regarde fixement ſon flanc & ſa poitrine, & qu'il a une grande difficulté de reſpirer.

Ces ſymptomes ne ſe rencontrent pas tous à la fois dans une ſeule maladie ; ils appartiennent à pluſieurs, on ne les a raſſemblés ici que pour apprendre à diſtinguer l'état de la maladie.

SYMPHYSE. *Voyez* Connexion des os.

SYNARTHRODIALE, qui tient de la ſynarthroſe.

SYNOVIE, liqueur mucilagineuſe qui ſe trouve dans les articulations contenues par les capſules ; cette liqueur eſt naturellement jaunâtre & reſſemble au blanc d'œuf par ſa liquidité ; quand elle eſt épaiſſie ou altérée, elle devient rougeâtre, ce qui arrive ſouvent après les exercices outrés ou les dietes longues.

SYNCHONDROSE. *Voyez* Connexion des os.

SYNCOPE, foibleſſe dans laquelle le cheval tombe.

SYNEVOSE. *Voyez* Connexion des os.

SYSSARCOSE. *Voyez* Connexion des os.

SYSTOLE, eſt un mouvement du cœur & des arteres qui les reſſerrent & les contractent pour envoyer le ſang dans toute l'habitude du corps. Ces mouvemens de ſyſtole & de diaſtole pour leſquels les avis ont été tant de fois partagés, & qui, en 1769, donnerent nouvelle matiere d'examen à M. Jadelot, médecin, qui par différentes expériences ſur des chiens & ſur un cheval, paroît prouver que les arteres ſont totalement denuées de ces mouvemens. Sans m'arrêter ſur nombre d'expériences de M. Portal, docteur en médecine, & membre de l'académie royale des ſciences, & d'autres qui, avec juſte raiſon, réfutent ce ſentiment, nous obſerverons qu'il n'eſt pas étonnant qne M. Jadelot ne ſe

ſoit pas apperçu de ces mouvemens ſur les gros troncs, & principalement ſur l'artere-aorte du cheval, qui, ſelon lui, devoit mettre le comble à ſes expériences; mais M. Jadelot n'avoit pas fait attention, que ce que l'on appelle l'artere-aorte, cette ſubſtance jaunâtre, eſt un vrai ligament incapable d'aucun mouvement, & qu'il ne faut pas confondre avec l'aorte & les autres tuniques qu'ont décrit tous les anatomiſtes (1). Il eſt des maladies dans leſquelles l'on trouve l'aorte ou les tuniques ci-deſſus, tellement reſſerrées qu'une plume à peine pourroit y entrer, & ces tumeurs formant comme une eſpece de corde vacillante dans ce ligament cylindrique : pour s'aſſurer de ces expériences, il auroit fallu les faire ſur des vaiſſeaux capillaires, ou au moins ſur de très-petites branches pour s'aſſurer du fait. Il en eſt de ce ſentiment comme de celui de M. Haller ſur l'irritabilité des tendons ſur leſquels j'ai fait nombre d'expériences, & pour leſquels j'ai été pour & contre; quoiqu'il en ſoit, il eſt de fait qu'il y a des vaiſſeaux ſanguins dans le corps des tendons, par conſéquent des nerfs d'où doit naître l'irritabilité. Je pourrois en dire de même ſur les mouvemens de ſyſtole & de diaſtole, ou mouvemens de oco-motion de M. Jadelot : qu'il n'eſt pas facile d'appercevoir ces mouvemens à la vue ſimple, à raiſon de cette premiere tunique ligamenteuſe, que l'on ne doit pas non plus les imputer à la colonne ſanguine occaſionnée pat la contraction du cœur, mais il eſt plus ſenſé d'après la texture des vaiſſeaux, leur réflexion ſur eux-mêmes, leur entortillement & leurs angles rentrans, d'admettre ces mouvemens plutôt que de l'attribuer à la force du cœur, à qui il en faudroit cinq fois plus au moins pour l'envoyer dans les extrêmités capillaires.

---

(1) Il étoit inutile que la macération & la diſſection forçaſſent l'hippotomiſte Vitet à n'admettre que deux membranes dans les arteres : le coûteau du premier écariſſeur lui en auroit montré trois, & lui auroit évité la peine d'une diviſion embrouillée, ou, pour mieux dire, qui n'en eſt pas une, & dont le fond eſt un vrai galimathias.

T.

TACHET, eſt le même que lovet, ou louvet. *Voyez* ce Mot.

TAIE, albugo ou leucoma, tache blanche ſituée ſur la cornée tranſparente; elle eſt le noyau ou le réſultat d'une inflammation, laquelle pour l'ordinaire a été produite par un coup; cette blancheur n'eſt autre choſe que l'engorgement des petits vaiſſeaux lymphatiques dans cette partie; il eſt des chevaux chez leſquels il reſte toujours une petite tache, & que les médicaments & le temps ne peuvent diſſiper. J'ai vu employer beaucoup de remedes pour ces ſortes de maladies, mais le meilleur eſt l'eau froide, c'eſt le meilleur tonique que je puiſſe indiquer. Les uns ſoufflent du ſucre candi dans l'œil, d'autres de la tutie, d'autres des poudres de bois ou de racines; mais ſouvent ces remedes augmentent la maladie plutôt que de la diminuer; on ne peut être que ſurpris quand l'on entend le docteur Vitet dire que la tache blanche qui ſurvient ſur la cornée tranſparente, eſt une ſuperaddition de lames membraneuſes & opaques ſur cette cornée, comme ſi l'expérience nous avoit pu montrer de pareils phénomenes. Si cet auteur avoit bien vu les différentes couches de la cornée, qu'il les eût ſéparées par le moyen du vinaigre ou autre liqueur, il auroit vu que ces prétendues excroiſſances ne ſont qu'un épaiſſiſſement de ces mêmes couches, dont les premieres ſont déchirées & repliées ſur elles-mêmes, & entre leſquelles il ſort une féroſité blanchâtre, ce qui a fait & fait dire encore à la plupart de nos maréchaux, que le cheval a une ou pluſieurs taies. Cet auteur n'auroit certainement pas dit, s'il avoit lu le *Guide du Maréchal*, que tous les maréchaux regardent ce mal comme incurable, & il ſe ſeroit bien gardé de preſcrire l'application du vitriol bleu incorporé avec le miel, remede qui ſeul eſt capable de faire venir des taies ſur les yeux les plus ſains; c'eſt renchérir ſur les erreurs des autres.

TAILLE, ou opération par laquelle on extrait la pierre de la veſſie. L'appareil néceſſaire étant diſpoſé, on jete le cheval à terre, & on le renverſe ſur le dos, en lui élevant le train de derriere; on le maintient dans cette ſituation

par deux billots taillés en forme de priſme que l'on met de chaque côté des côtes, enſuite on aſſujettit les jambes de derriere avec des plates-longes que l'on approche vers la tête; le cheval ainſi pris & écarté, l'opérateur avec un biſtouri ordinaire fend, de la longueur d'un pouce & demi environ, le canal de l'uretre longitudinalement, vers le bas de la ſymphiſe des os pubis, puis il introduit un catheter ou ſonde cannelée & courbée pour pénétrer dans la veſſie; l'opérateur prend enſuite un biſtouri tranchant des deux côtés dans la forme du lithotome ordinaire, afin qu'il puiſſe gliſſer dans la ſonde & inciſer du même coup le col de la veſſie, en évitant de toucher le rectum; la veſſie étant ouverte, il quitte le biſtouri, & prend les tenettes qui doivent être plates & preſque tranchantes, afin de pouvoir les faire gliſſer ſur le catheter, à la faveur duquel elles entrent aiſément, ſans avoir beſoin de conducteur; il charge la pierre & l'extrait ſans peine. Cette opération doit être prompte, car il faut profiter de la préſence de l'urine dans la veſſie; étant évacuée, les parois de ce viſcere s'affaiſſent & s'approchent de la pierre, ce qui en rend l'extraction plus difficile, & expoſe même l'opérateur à pincer les duplicatures ou rides que forme alors la veſſie, Si le calcul eſt trop gros, on peut aiſément le caſſer avec les tenettes; car il eſt ordinairement mol & friable dans le cheval; mais lorſque ce ſont de petites pierres ou graviers, on introduit une curette en forme de cuiller avec laquelle on les extrait; on injecte enſuite la veſſie avec de l'eau de graine de lin légere; ceci fait, on détache le cheval, & on le fait rentrer dans l'écurie ſans mettre ſur la plaie aucun appareil. D'ailleurs, je ne connois point de bandages qui puſſent le contenit. J'avoue cepndant que je n'ai point été appellé pour faire l'extraction de la pierre ſur un cheval qui en fût affecté; mais pour m'aſſurer ſi elle pourroit réuſſir je l'ai exécutée ſur un cheval ſain, dans la veſſie duquel j'avois introduit des cailloux; le ſuccès a répondu à mon attente, & la guériſon de la plaie a été parfaite au bout de vingt-quatre jours, ou environ; puiſque les chevaux ſont ſujets au calcul, je ſuis en droit de conclure, d'après l'expérience, que l'on peut hardiment pratiquer cette opération à leur égard.

Au moment où nous allions finir cet article, un officier de cavalerie vient de nous rapporter que M. Del, maître en chirurgie de la ville de Châlons en Champagne, & aide-major de la compagnie des gardes du corps, compagnie de

Villeroy a fait, récemment pour la deuxieme fois, l'extraction de la pierre à un cheval, en suivant les procédés que nous avions donnés dans notre cours d'hippiatrique. Cet officier m'ayant assuré avoir vu le cheval parfaitement guéri. Nous avons écrit en conséquence à M. Del, pour sçavoir au juste les procédés qu'il avoit tenus à cet égard, & voici ce que cet habile chirurgien nous écrit :

LETTRE

D'un Chirurgien de Châlons à l'Auteur, sur l'opération de l'extraction de la pierre.

A Châlons, ce 30 Octobre 1774.

MONSIEUR,

» JE vous envoie le détail de l'opération de l'extraction de » la pierre que j'ai faite à un cheval, au mois de Mai der» nier ; vous y verrez au juste le manuel que j'ai suivi, & le » traitement ; je vous avouerai que n'ayant que des connois» sances superficielles de l'hippotomie, je n'ai agi que par » comparaison ; j'ai pris la liberté de vous faire part des » réflexions que j'ai faites ; je soumets tout à votre décision, » si vous croyez qu'elle pût tenir une petite place dans vo» tre dictionnaire, vous en êtes le maître ; si vous desirez » meubler votre cabinet des pierres, je vous les enverrai, » trop flatté de trouver une occasion de pouvoir vous être » utile, & de vous prouver l'estime avec laquelle je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & obéissant
Serviteur, DEL, Chirurgien.

Observation sur l'extraction de la pierre à un cheval.

Un cheval âgé d'environ 13 à 14 ans, de la brigade de M. de Chérisey, compagnie de M. le duc de Villeroy, éprouvoit des douleurs aiguës en urinant, & ne rendoit que très-peu d'urine à la fois, qui souvent étoit sanguinolente, particuliérement lorsqu'il avoit mâché ; depuis plusieurs années

nées l'animal souffroit, mais les accidens étoient moins graves. Les maréchaux ignorant la cause de la maladie, en firent leur rapport à M. de Tavernery, sous-aide-major, qui, en homme aussi éclairé qu'instruit, soupçonnant un corps étranger dans la vessie, me fit part de ses réflexions, & me pria d'examiner ce cheval, & de m'assurer s'il n'existoit pas quelques pierres; après l'avoir fait mettre dans une position convenable, on essaya, mais en vain, de le sonder: je crus alors qu'en introduisant la main dans le rectum, on pourroit s'assurer de l'existence de la pierre; ce moyen me réussit: je sentis qu'il y avoit dans la vessie un corps rond, du volume d'un œuf d'oie, & je confirmai M. de Tavernery dans son opinion qui avoit été combattue. MM. de l'état-major me demanderent si je voulois entreprendre cette opération & pour y disposer l'animal, je commençai par lui faire retrancher le foin & l'avoine, il fut mis à l'eau blanche & à la paille, saigné deux fois, purgé, & quelques jours après le purgatif, je procédai en présence de MM. de St. Aulaire, de Tavernery, aides-majors, & de MM. Navier & Gelé, médecins, à l'opération de la maniere suivante. On fit renverser le cheval sur le dos, des bottes de paille furent mises sur les côtés, & dix palefreniers le maintenoient dans cette position, en lui tirant les pieds de derriere vers la tête. On tenta d'introduire la sonde qui ne put parvenir que jusqu'à la courbure du canal, à cinq à six travers de doigt de l'anus; je fis avec un bistouri ordinaire, sur le bout de la sonde introduite, une incision longitudinale au canal de l'uretre, j'essayai d'introduire un catether dans la vessie, mais je trouvai beaucoup de difficulté, peut-être parce que celui dont je me suis servi n'étoit point convenable: j'abandonnai ce moyen pour me servir de l'indicateur de la main gauche, que j'introduisis avec aisance dans le canal; & de l'autre main j'en continuai l'incision de la longueur de quatre travers de doigts: mon incision faite, je trouvai le col de la vessie, & je touchai la pierre qui m'étoit rapprochée par un maréchal à qui j'avois ordonné de mettre la main dans le rectum: je voulus me servir du litothome du Frere Cosme, mais inutilement; mon bistouri conduit sur mon doigt, fut l'instrument avec lequel je fis deux sections au col de la vessie, l'une du côté de l'anus, ayant eu attention de ménager cet intestin, & l'autre du côté opposé; j'introduisis des tenettes, & je saisis sur le champ la pierre qui étoit ronde & considérable; malgré mes attentions à menager les mouvemens, elle se brisa en un infinité de petits morceaux; je

reconnus, mais trop tard, que j'avois un peu trop menagé l'incision, je retirai tout ce qu'il me fut possible, elle me parut très-friable, parfaitement ressemblante à des œufs de carpe unis ensemble, & la totalité pesoit six onces un gros; je terminai l'opération par des injections d'une décoction de graine de lin, pour s'opposer à l'inflammation, & enlever le restant des graviers. Je ne mis aucun appareil sur la plaie, le cheval se releva seul, après avoir été délié; il fut saigné trois fois le même jour; on lui ôta toute nourriture solide, sa boisson étoit une eau blanche, legére, on employa dans les premiers temps beaucoup de lavemens émolliens; le quatrieme jour, on lui donna en deux fois un quart de son mouillé, & un quart de botte de paille, que l'on augmenta tous les jours par degré : il ne lui survint aucun accident, pas même de fievre bien marquée; la suppuration s'établit, la plaie étoit fort belle; dès les premiers jours on s'apperçut que les urines passoient en partie par la verge, & vers le vingt-deuxieme jour, la plaie étoit parfaitement cicatrisée, sans qu'on n'eût rien appliqué dessus; on se contenta de la tenir propre, & de bassiner les chairs qui excédoient, avec une teinture d'aloës.

REMARQUE.

Je crois l'introduction de la sonde dans la vessie, de toute impossibilité, & d'ailleurs de toute inutilité; on peut rendre cette opération très-simple & très-aisée, en faisant introduire la main d'un aide dans le rectum, qui rapprocheroit la pierre au dehors; l'opérateur alors, avec un bistouri ordinaire, feroit une incision longitudinale au canal de l'uretre, au dessous des os pubis; au moyen de l'indicateur de sa main gauche, il la prolongeroit jusqu'au col de la vessie, dont il feroit la section, toujours avec le même instrument; il faut avoir attention que cette section doit être à raison du volume de la pierre, alors je crois qu'on pourroit l'extraire, sans se servir de tenette, au moyen de l'aide qui conjointement avec la contraction de la vessie, l'expulseroit : on pourroit encore se servir d'une cuiller pour en faciliter l'extraction; par cette méthode on éviteroit de briser la pierre, & de laisser des graviers qui, se réunissant forment un nouveau corps étranger, ce qui est arrivé au cheval dont il est ici question, qui parut jouir d'une bonne santé durant trois mois, pendant lesquels il travailla; après ce temps, on s'apperçut qu'il éprouvoit à peu près les mêmes accidens que la premiere fois.

La fievre lui survint, & il menaçoit de périr incessamment; on me pria de l'examiner, & je reconnus qu'il avoit dans le canal de l'uretre, près le col de la vessie, à l'endroit de la cicatrice, une pierre qui faisoit saillie au dehors, lorsque l'animal faisoit des efforts pour uriner, & qui, selon toute apparence, étoit le produit des graviers qui étoient restés dans cette partie. Malgré l'état fâcheux du cheval; je crus devoir conseiller l'extraction le plutôt possible, je le fis saigner deux fois, & le lendemain je l'opérai de la maniere suivante. Un maréchal ayant sa main dans le rectum, rapprochoit la pierre en dehors & me la maintenoit; comme elle étoit saillante, je fis dessus une incision longitudinale du canal de l'uretre, & elle sortit sur le champ.

Nota. Que j'avois fait mettre le cheval dans la même position que la premiere fois: quoique cet animal fut attaqué d'une maladie qui existe encore un peu & qui n'étoit point dépendante de l'opération, la plaie a été parfaitement cicatrisée au bout de vingt-quatre jours, il urine présentement sans douleur, & avec beaucoup de facilité; j'ai suivi le même traitement que la premiere fois: cette derniere opération a été faite à la fin de Septembre: la pierre est entiere, & pesoit, lorsque je la retirai, deux onces deux gros.

Après des preuves aussi convaincantes, il n'y a pas lieu de douter que l'on ne réussisse toutes les fois que l'on aura une certitude de la présence de la pierre dans la vessie, ce dont il sera toujours très-facile de s'appercevoir, en renversant le cheval sur le dos, & en introduisant la main dans le rectum. Nous ne sçaurions trop louer M. de Tavernery sur son jugement, & M. Del sur sa dextérité; ce dernier peut avec juste raison se flatter d'être le premier qui ait opéré un cheval dans le cas d'accident, quoique plusieurs en aient disserté beaucoup, sans nous citer aucune expérience sur le vivant, ni sur le cadavre.

Il y auroit lieu de croire d'après le détail des différentes manieres d'opérer que nous donne M. Vitet, que la maladie & l'opération sont communes, car, selon lui, les uns proposent le petit appareil, les autres le bas appareil; ceux-ci le grand appareil, ceux-là l'appareil latéral. Mais je puis assurer que je n'ai jamais lu aucun auteur qui parlât de la taille du cheval, & que s'il y en a, ils ont fait comme les Sieurs Vitet & Bourgelat, qui adaptent au cheval nombre de choses propres à l'homme, & non à cet animal. On peut dire que le long détail que ce premier nous donne là-dessus, est un vrai roman, l'introduction de la sonde brisée dans la vessie par le gland en est

une preuve : comment pourra-t-elle entrer dans la veſſie ; lorſqu'elle ſera parvenue à la ſymphiſe des os pubis où le canal avec le ſphyncter forment un angle aigu ? Comment pourra ſe plier cette ſonde ? il faudroit qu'elle fût compoſée de différens petits maillons ; or, étant faite ainſi, quelle ſolidité peut-elle avoir dans la veſſie ? Peut-on s'en ſervir pour conduire ſon inſtrument ou ſes tenettes ? Ne fait-elle pas dans ce cas l'effet d'une corde lache qui vacille dans le fluide ? Cette méthode vaut bien encore ſans doute celle que propoſe ce médecin qui eſt d'introduire une ſonde dans la veſſie par l'inteſtin rectum pour y porter des injections dans le cas de relâchement de cet organe ; ce praticien auroit bien dû dire comment on peut faire une ponction à une veſſie qui ne contient pas d'urine, qui eſt affaiſſée ſur elle-même, & qui dans ce cas eſt groſſe comme un petit œuf ? Ne riſque-t-on pas dans ce cas, ou de ne pas rencontrer cette veſſie, ou de la percer de part en part ; d'ailleurs, percer l'inteſtin rectum & la veſſie, comment contenir une canule ? Car je ſuppoſe qu'il ſe ſerve d'un trois-quart recourbé ; mais ſi le cheval vient à faire un mouvement ou de la totalité de ſon corps, ou du ſphyncter, comment cet opérateur retrouvera-t-il ſon ouverture ? Il faut donc opérer une ſeconde fois ? Certes cette manœuvre eſt nouvelle & mérite bien qu'on en loue l'inventeur. Je le dis & le répete, il n'eſt pas poſſible de pouvoir opérer le cheval, quant à la pierre, qu'en le mettant ſur le dos ; car autrement la veſſie poſe ſur le bas-ventre, & l'inciſion dans ce cas qui eſt de bas en haut, ne permet à l'opérateur ni légéreté ni facilité.

TAILLE. Les chevaux ſont de diverſes tailles, les plus petits ont trois pieds environ, & les plus grands ſix. J'ai chez moi quelques os d'un cheval qui avoit ſix pieds un pouce & demi, lequel appartenoit à l'hôpital-général de la Salpetriere.

TALON, partie du ſabot du cheval. *Voyez* Pieds.

TALONS BAS, les chevaux dont les pieds ſont plats, ont ordinairement & preſque toujours les talons bas, auſſi leur fourchette eſt-elle très-groſſe : les talons peuvent quelquefois devenir bas de la ferrure ; lors, par exemple, que l'on aura mis des éponges fortes ou des crampons qui les auront détruits par la compreſſion, principalement ſi on a paré la ſole des talons. On y remédie par la ferrure qui eſt la même que celle des pieds plats.

TALONS FOULÉS. Des éponges longues & épaiſſes ; le parement du pied, ſur-tout lorſqu'on aura éloigné la four-

chette de terre, peuvent donner naiſſance à des bleimes, maladies inflammatoires, qui quelquefois dégénérent en javart encorné, improprement dit. En ferrant de la ſorte, tout le poids du corps eſt appuyé ſur les éponges, il écraſe les talons, ce qui n'arriveroit pas, ſi la fourchette portoit à terre, puiſqu'elle eſt la baſe du cheval. Si le mal eſt de peu de conſéquence, il ne s'agit que de changer la ferrure; s'il devient plus ſérieux, on le traitera ſuivant la nature du mal.

TALON, ſe dit en certaines occaſions, des talons du cavalier, relativement au cheval. Le talon de dedans, le talon de dehors. *Voyez* Dedans, Dehors. Promener le cheval entre deux talons, c'eſt le mener au pas en le recherchant & le maintenant droit entre les deux talons. Entendre les talons, terme de manege; c'eſt lorſque le cheval de manege ſemble entendre ce que le cavalier demande de lui, pour peu qu'il approche une jambe ou l'autre. Faire fuir les talons. *Voyez* Fuir. Porter ſon cheval d'un talon ſur l'autre, eſt lui faire fuir, tantôt le talon droit, tantôt le gauche. Mettre un cheval dans les talons. *Voyez* Mettre.

TALON. *Voyez* Bride.

TAPIS; raſer le tapis, galopper près du tapis. *Voyez* Raſer & Galopper.

TARE: avoir des târes, ſe dit d'un cheval qui a quelques défauts de conſtruction ou maladies externes; tels que la forme, le veſſignon, &c.

TATER SON CHEVAL; c'eſt ſolliciter un cheval qu'on a un peu monté, pour connoître s'il a quelques vices, ou pour voir le dégré de ſa vigueur.

TATER LE PAVÉ, ou le TERREIN, ſe dit d'un cheval qui ne marche pas hardiment, parce qu'il a les pieds douloureux.

TAUPE (la), tumeur preſque toujours inflammatoire, qui ſurvient ſur le ſommet de la tête, entre les deux oreilles, & qui s'étend quelquefois du côté de l'encolure.

Les cauſes ſont les coups donnés ſur cette partie, ou, un violent frottement contre un corps dur, tel que celui d'un cheval qui ſe frotte la tête ſous la mangeoire à la ſuite d'une démangeaiſon, &c.

Cette tumeur, ainſi que le phlegmon, eſt dure dans le commencement, ſenſible, & gêne le mouvement de la tête avec la premiere vertebre du col, (quoique M. Vitet diſe le contraire); elle vient enſuite en ſuppuration. Le dépôt contient quelquefois une eſpece de pus blanc comme de la bouillie, quelquefois une eau rouſſe: quoique ces dé-

pôts soient presque toujours critiques, néanmoins celui dans lequel il y a de l'eau rousse est plus difficile à guérir ; car dans le premier il est rare que le ligament soit à découvert, même les tendons des muscles extenseurs de la tête, qui le recouvrent; au lieu que dans le second, non-seulement le ligament est à découvert, mais il est même déchiré; ce qui prouve que la tumeur vient plutôt d'un coup que d'une humeur : la taupe vient quelquefois du soir au lendemain, d'autres fois elle est huit jours à se former. Lorsqu'elle se manifeste du soir au matin, il y a lieu de croire qu'elle contient de l'eau rousse, ce qui est encore annoncé par la mollesse de la tumeur dans toute son étendue. Quand elle se forme lentement, elle contient du pus.

Dès qu'on s'apperçoit d'une grosseur, il faut voir de quelle nature elle peut être, séreuse ou purulente ; si elle est séreuse, il faut l'ouvrir sur le champ, & traiter la plaie avec un digestif composé de baume d'Arceus, de styrax, de basilicum, de térébenthine, le tout à dose égale, délayé dans de l'esprit de vin. Si la tumeur ne tient d'aucun caractere, il faut préliminairement mettre le cheval au son & à l'eau blanche, le saigner, & fomenter ensuite la tumeur avec de l'eau dans laquelle on aura fait fondre du sel jusqu'à son point de saturation.

Lorsque la tumeur ne diminue pas au bout de cinq ou six jours, il y a lieu de croire qu'il y a du pus ou de l'eau rousse, ce que l'on reconnoît facilement au tact : car en frappant d'un côté, on sent de l'autre la fluctuation qui frappe le doigt.

Il faut ouvrir la taupe suivant sa longueur, pour donner écoulement à la matiere qui y est contenue, & traiter la plaie comme un ulcere ordinaire avec les baumes naturels, & ne pas faire une incision cruciale, comme le conseille M. Vitet, qui copie si exactement les bévues de la chirurgie humaine : car une incision cruciale augmente les douleurs; en coupant les angles, on détruit la peau qu'il est si avantageux de conserver ; mais, supposant qu'il y eût des cas où il fallût emporter la peau, ne vaut-il pas mieux l'emporter en rond, comme l'on feroit dans l'opération du cancer, puisque la section des angles produit une plaie qui, le lendemain, est ronde : n'évite-t-on pas des douleurs à l'animal, & l'opération ne seroit-elle pas plus courte & plus facile ? D'ailleurs, couper des angles de peau, sur-tout dans cet endroit, avec des ciseaux, cela ne doit pas être aisé. Il y a long-temps que j'ai banni cet instrument : il faudroit

plutôt des forces, & encore cet inſtrument étant contondant, déchire & forme des bords livides. Sûrement que M. Vitet ne s'en eſt pas ſervi, puiſqu'il les conſeille. Je ne puis concevoir comment aujourd'hui on fait de telles opérations en chirurgie.

Le cheval, par ma méthode, guérit ordinairement dans l'eſpace de quinze jours; mais ſi, au bout de ce temps, la plaie ſuppure encore, il y a tout lieu de croire que le ligament cervical eſt endommagé; dans ce cas, on pratiquera une nouvelle ouverture qu'on prolongera juſqu'au fond de la plaie, afin d'enlever toute la partie du ligament qui eſt gâtée. Si l'os occipital eſt carié, ce dont on s'aſſure par la ſonde, on en procurera l'exfoliation par le moyen de la teinture d'aloës, comme je l'ai dit à l'article de la carie. Durant tout le traitement, la plaie ſera panſée avec les baumes naturels, tels que celui de Copaü, de Canada, avec la térébenthine & ſon eſſence: le baume de Fioraventi eſt un des meilleurs remedes pour la cure de ces maladies. On imbibe les tentes & les plumaſſeaux de ces mêmes baumes, que l'on aſſujettit par le moyen d'un couvre chef qui ſe fait avec une toile quarrée, aux angles deſquels il y a des cordons; cette toile eſt percée dans ſa partie moyenne pour le paſſage des oreilles: deux de ces cordons paſſent par deſſous le col, & viennent ſe terminer deſſus la toile; les deux autres vont ſous la mâchoire inférieure. On peut encore ſe ſervir d'une bande roulée, longue de ſept à huit aulnes; on commencera par faire deux tours circulaires autour du col, en croiſant par deſſus la mâchoire inférieure, & remontant toujours dans la même direction pour former le 8 de chiffre; on finit par deux circulaires autour du col. Il faut avoir attention que les bandes ne ſe couvrent pas entiérement, & qu'elles forment ce qu'on appelle doloires, afin qu'elles faſſent une compreſſion égale. En ſuivant cette méthode, on guérit ſûrement & ſans peine cette maladie que l'on regarde comme dangereuſe; elle ne le devient que parce que le pus, en fuſant, peut attaquer le ligament cervical, carier l'os occipital, & quelquefois le ligament capſulaire de cet os avec la premiere vertebre & cet os même, & donner entrée au pus dans le canal vertébral.

Nota. Qu'il ne faut jamais, dans cette maladie, employer les cauſtiques ni le feu: à la vérité, M. Vitet les conſeille d'après les *Soleyſel*, les *Markam*, de même qu'il conſeille de ſaigner aux flancs, au cas que l'inflammation ne diminue pas. Cette méthode tient de l'ignorance, & annonce un homme

qui ne connoît pas son sujet. L'instrument tranchant est préférable à tout, & on le borne à volonté; ce que l'on ne peut faire avec le feu ou les caustiques : c'est avoir de la bonhommie que de conseiller la saignée du flanc qui ne sçauroit produire deux cuillerées de sang.

TÉGUMENT. *Voy*. Peau.

TEIGNE (la) est le même que fic. *Voyez* ce mot.

TÉMOIGNER DE LA FORCE, se dit d'un cheval dans les mouvements duquel il en paroît.

TEMPORAUX (os). Les os temporaux sont au nombre de quatre; ils sont situés à la partie latérale du crâne, & formés de deux pieces; l'une ressemble à une écaille, & l'autre à une roche, ou à une pierre irréguliere. On ne trouve jamais cette derniere piece ossifiée ou réunie avec la partie écailleuse même dans les vieux chevaux, & lorsque cela arrive, c'est toujours la suite de quelque accident. On peut ajouter que ce sont les seuls os de la tête qui ne s'unissent pas avec leurs voisins.

La partie écailleuse se divise en deux faces, l'une externe, l'autre interne.

On remarque dans la face externe un prolongement considérable en forme d'S, appellé apophyse zygomatique, sur laquelle on en observe d'un côté, une moindre nommée apophyse orbitaire du temporal; & de l'autre un arrondissement, formant par derriere une sinuosité appellée arcade zygomatique, où vient s'attacher en partie le muscle crotaphite : inférieurement à cette apophyse, se voient deux éminences l'une plus en arriere, désignée sous le nom d'apophyse mastoïde; & l'autre plus allongée & cartilagineuse, qui s'articule avec la mâchoire inférieure. On apperçoit derriere l'apophyse zygomatique un petit corps presque triangulaire, & deux facettes séparées par une crête où s'attache le muscle crotaphite; on remarque dans son bord supérieur différentes échancrures qui, étant jointes avec les pariétaux, forment des trous pour le passage de différens vaisseaux. Le bord inférieur est arrondi & tortueux, il sert d'attache à un tendon très-fort; enfin, entre cette piece triangulaire & l'apophyse mastoïde, on observe encore une longue échancrure pour le conduit auditif osseux.

La face interne de cet os est un peu concave, on y remarque plusieurs feuillets ou cannelures pour s'unir avec les pariétaux dans leurs parties écailleuses, & enfin plusieurs inégalités correspondantes à celles du cerveau.

Nous observerons que l'apophyse zygomatique dont on

vient de parler, eſt ſouvent expoſée à être fracturée, ſoit par les ſecouſſes violentes que les chevaux ſe donnent dans les maladies aiguës, ſoit par des coups de pieds qu'ils reçoivent des autres. Cette fracture peut avoir lieu, ou dans le corps de l'apophyſe, ou dans la partie cartilagineuſe qui s'articule avec la mâchoire inférieure : dans le premier cas, ſi la fracture eſt complette & qu'elle ſe trouve en avant, ou ſur l'apophyſe orbitaire, il faut en faciliter la ſuppuration promptement, pour détacher les portions d'os; mais il arrive quelquefois que tous ces os ſe réuniſſent & qu'ils forment une exoſtoſe conſidérable, qui gêne l'articulation de la mâchoire inférieure vers ſon apophyſe coronoïde; dans cette circonſtance il ne faut pas héſiter de ſcier l'os, avec une petite ſcie, telle que celle dont j'ai donné la figure dans mon cours d'hippiatrique; on enleve depuis l'apophyſe coronoïde juſqu'à l'os de la pommette, & l'apophyſe orbitaire de l'os frontal. On ſe comporte de même lorſqu'il y a complication, c'eſt-à-dire, lorſque la fracture ſe trouve dans l'une & l'autre partie. Il faut enſuite traiter la plaie avec les digeſtifs ſimples dans le commencement, tel que le jaune-d'œuf mêlé avec la térébenthine, puis employer la térébenthine ſeule, & finir par les deſſicatifs. Cette opération ſe pratique avec ſuccès : mais ſi, au contraire, la partie articulaire de l'os temporal vient à être fracturée, dans ce cas la réunion ou l'ankiloſe ne ſe fait point avec la mâchoire, comme il arrive aux autres articulations : le mouvement perpétuel de la mâchoire s'y oppoſe; mais il ſurvient pour l'ordinaire un dépôt ſanieux qui forme une fiſtule que le cheval porte toujours: on abandonne comme incurables ces ſortes de maux, à moins qu'on ne veuille extirper toute l'apophyſe zygomatique, ce qui eſt très-poſſible; mais comme cette fiſtule n'eſt point dangereuſe, je ſuis d'avis qu'on la laiſſe ſubſiſter.

L'os pierreux eſt d'une figure irréguliere, reſſemblant à un rocher, d'où lui eſt venu ſon nom, cependant on peut y conſidérer quatre faces, leſquelles ſe terminent en pointes. Il repréſente un cône dont la baſe eſt renverſée, ces faces ſont l'antérieure interne, la poſtérieure; l'interne & l'externe. Elles ſont marquées par quatre lignes ſaillantes.

La face antérieure interne & la poſtérieure n'ont rien de remarquable, attendu que la premiere qui ſe joint avec la partie écailleuſe du temporal, & la ſeconde qui s'unit avec les cornes de l'occipital, ſont adhérentes à l'un & à

l'autre de ces os par ſymphyſe. Sur la face interne on apperçoit une crête ſaillante, concourant à former le bord antérieur qui donne attache à la tente du cervelet. On y remarque une foſſe ſéparée en trois par le moyen d'une petite ligne ſaillante en forme de triangle, au bout duquel ſe voit un conduit qui va ſe rendre dans le corps de la roche. On y voit encore pluſieurs inégalités qui correſpondent aux anfractuoſités du cerveau.

Des trois éminences qui ſe découvrent dans la face externe, la plus apparente eſt creuſée dans ſon épaiſſeur, c'eſt ce que l'on appelle trou auditif; la deuxieme eſt ſituée au deſſous, & ſe trouve cachée par la partie écailleuſe du temporal; la troiſieme eſt derriere le bord arrondi que l'on vient de décrire. La partie écailleuſe, qui va s'unir avec les cornes de l'occipital, forme avec le trou auditif une échancrure pour recevoir la portion écailleuſe du temporal.

A la baſe de cet os extérieurement eſt le corps de l'os qui eſt le plus uni & plus poli que le reſte : plus, deux apophyſes, l'une ſituée ſupérieurement, arrondie & nommée apophyſe cylindrique; l'autre, qui eſt inférieure, s'appelle apophyſe ſtyloïde.

Ces os, mais principalement la partie écailleuſe, ſont unis avec tous les os du crâne, excepté l'ethmoïde.

TEMPS; on appelle ainſi chaque mouvement accompli de quelque allure que ce ſoit du cheval. Quelquefois ce terme ſe prend à la lettre, & quelquefois il a une ſignification plus étendue : par exemple, quand on dit faire un temps de galop, c'eſt faire une galopade qui ne dure pas long-temps; mais lorſqu'on va au pas, au trot ou au galop, & qu'on arrête un temps, c'eſt arrêter quaſi tout court, & remarcher ſur le champ. Arrêter un demi-temps, n'eſt que ſuſpendre un inſtant la vîteſſe de l'allure du cheval pour la reprendre ſans arrêter. Temps écouté eſt la même choſe que ſoutenu. *Voyez* Soutenu. Paſſade d'un temps, de cinq temps. *Voyez* Paſſade.

TENAILLES, outil avec lequel on tient le fer. Il y a des tenailles à feu qui ſont longues & peſantes, & dont on ſe ſert pour mettre un lopin ou des fers au feu. Il y a des tenailles à main; ſavoir, des tenailles juſtes & des goulues. Ces dernieres ſervent à forger la premiere branche, les premieres ſervent à forger la ſeconde branche ou à ajuſter des fers. Le maniement des tenailles eſt un des points les plus eſſentiels de la ferrure, quiconque les ma-

nie bien, donne aiſément la tournure à ſon fer, & fait profiter de même de la chaleur qu'il a, ſans être obligé de le remettre pluſieurs fois au feu.

TENANT. Champion qui dans une joûte, un tournois, ou autres exercices, ſe préſentoit pour diſputer le prix & combattre tout le monde. Ce nom eſt donné proprement à ceux qui ouvrent le carrouſel. Ce mot de l'ancienne chevalerie eſt encore uſité dans les courſes de chevaux ou de bague.

TENDON, ſubſtance blanche & ſerrée, produite par un muſcle. *Voyez* Myologie.

TENESME, effort que fait le cheval pour fienter.

TENIR ſon cheval dans la main, c'eſt faire enſorte par la façon de tenir la bride, que le cheval maintienne ſa tête & ſon col en belle ſituation. Le tenir en même temps dans les talons, eſt de relever encore davantage, & empêcher qu'il ne s'échappe & qu'il ne ſe traverſe.

TENIR ſon cheval bride en main, c'eſt l'empêcher d'avancer autant qu'il en auroit envie.

TENIR ſon cheval dans la ſujétion des aides, c'eſt la même choſe que l'aſſujettir.

TENIR un cheval en haleine, c'eſt l'exercer tous les jours médiocrement pour ſa ſanté, & pour l'habituer au travail. Se tenir aux crins ou au pommeau de la ſelle, eſt un expédient que les perſonnes qui n'ont point de fermeté à cheval ont trouvé pour ne pas tomber lorſque le cheval vient à ſauter de gaieté ou autrement, mais cela ne leur réuſſit pas toujours.

TENIR un cheval au filet, c'eſt l'empêcher de manger pendant quelque temps.

TENTES, eſpeces de petits plumaſſeaux longs & étroits, compoſés d'étoupes, charpie, ou vieille corde défilée que l'on enduit de médicament, & que l'on introduit dans une plaie.

TENUE, avoir ou n'avoir point de tenue à cheval, y être ou n'y être pas ferme.

TERMINER DES COURBETTES, DES VOLTES, les finir ſelon les regles.

TERRAGNOL, cheval qui a les mouvemens trop retenus & trop près de terre, & qui par le défaut de ſes épaules ne peut lever le devant.

TERRE-A-TERRE. Suivant la définition de M. le duc de Newcaſtle qui eſt très-juſte; le terre-à-terre eſt un galop en deux temps, de deux piſtes, beaucoup plus rac-

courci & plus raſſemblé que le galop ordinaire, & dont la diſpoſition des pieds eſt différente, en ce que le cheval leve les deux jambes de devant enſemble, & les poſe de même à terre ; les pieds de derriere accompagnent ceux de devant d'un même mouvement, ce qui forme une cadence tride & baſſe dans laquelle il marque tous les temps avec un frédon de hanches, qui part comme d'une eſpece de reſſort. Pour en avoir une idée encore plus nette, il faut ſe figurer cet air comme une ſuite de petits ſauts fort bas, près de terre, le cheval étant toujours en avant & de côté ; comme les jambes dans cette poſition n'avancent pas tant ſous le ventre qu'au galop, c'eſt ce qui en rend l'action plus tride, plus baſſe & plus déterminée. Il faut encore obſerver qu'au terre-à-terre, le cheval eſt plus appuyé ſur les jambes de dehors que ſur celles de dedans, leſquelles ſont un peu plus avancées, & entament le chemin ; mais pas tant qu'au galop : & comme la croupe eſt fort aſſujettie dans un air ſi preſſé & ſi tride des hanches, il ſe trouve être plus élargi du devant que du derriere, ce qui met l'épaule de dehors un peu en arriere, & donne la liberté à celle de dedans.

Il eſt aiſé de juger par la ſujétion où cet air tient un cheval, que cet exercice ne laiſſe pas d'être violent, & que peu de chevaux ſont capables de l'exécuter avec toute la juſteſſe & toute la netteté néceſſaire. Il faut qu'un cheval ſoit bien nerveux & bien ſouple, pour lui demander ce manege : ceux qui ont moins de force & de pratique, que de légéreté & de courage, craignant la ſujétion de cette regle ſi recherchée; auſſi les vrais hommes de cheval regardent ce manege qui eſt devenu très-rare (il ſeroit à ſouhaiter qu'on n'y eût jamais penſé) comme la pierre de touche, par laquelle on voit la ſcience du cavalier, & l'adreſſe d'un cheval.

Il ne faut pas tomber dans l'erreur de ceux qui donnoient indifféremment le nom de terre-à-terre, à l'allure des chevaux qui manient bas, & traînent un mauvais galop près de terre, ſans aucune action tride qui preſſe & détermine leurs hanches à former cette cadence ſerrée & diligente, dont le ſeul fredon fait voir la différence du vrai terre-à-terre au mauvais galop ; ſouvent faute de ſavoir la véritable définition de chaque air de manege, on n'eſt pas en état de juger de la capacité d'un cheval, ni par conſéquent de lui donner un air qui convienne à ſa diſpoſition. Cette erreur de confondre ainſi les airs qui ſont l'ornement

des beaux maneges, fait attribuer à quelques cavaliers dont la plus grande capacité consiste en routine, un prétendu savoir qui n'existe que dans leur suffisance mal fondée, & dans l'aveugle admiration de ceux qui les prônent sans aucune connoissance dans l'art de la cavalerie; comme la perfection du terre-à-terre, & d'avoir la hanche de dehors serrée, il faut dans les voltes à cet air, que le quarré soit encore plus parfait qu'à celles qui se font au simple galop de deux pistes; mais il faut prendre garde dans les coins que la jambe de derriere n'aille avant les épaules; car alors le cheval étant trop élargi des hanches, il seroit entablé & pourroit faire un élan en forçant la main du cavalier, pour se tirer de cette fausse position. On doit aussi prendre garde de n'avoir pas la main trop haute, car il ne pourroit pas aller bas & tride, ni couler également vîte.

Les fautes les plus ordinaires qu'un cheval commet en maniant terre-à-terre, sont de s'acculer, de lever trop le devant, ou de traîner les hanches; il faut, lorsque quelques-uns de ces désordres arrivent, déterminer le cheval en avant avec les éperons, afin de le corriger, de l'avertir de se tenir plus ensemble, & diligenter davantage sa cadence; & comme dans cet exercice, les parties du cheval sont extrêmement travaillées, il faut toujours sentir en quel état d'obéissance il tient ses forces & son courage, pour finir la reprise, avant que la lassitude lui donne occasion de se défendre.

Les regles pour dresser un cheval au terre-à-terre, se tirent de la connoissance qu'on a de son naturel, & de la disposition qu'on lui trouve pour cet air, laquelle on connoît facilement: lorsqu'après avoir été assoupli dans les regles, en le recherchant & en le rassemblant, il prend lui-même ce fredon de hanches dont nous venons de parler, il aura sans doute de la disposition pour exécuter ce manege; mais il faut bien ménager ses ressorts dans les commencemens, en ne lui demandant que quatre demi-voltes de suite au plus, qu'il fournira aisément, s'il y a été préparé par les principes qui doivent le conduire à cette leçon. A mesure que ses forces & son haleine le rendront plus souple & plus dispos, on pourra, après qu'il aura fourni quatre demi-voltes, c'est-à-dire deux à chaque main, le délasser au petit galop lent & écouté, pour le rassembler ensuite sur le quarré du milieu de la place, & le rechercher sur deux ou trois voltes de son air, puis le finir & le descendre. E. D. C.

TERREIN AU MANEGE, eſt la piſte qu'on veut ſuivre en menant ſon cheval. Ainſi, garder, obſerver bien ſon terrein, eſt ſuivre la même piſte ſans ſe ſerrer ni s'élargir. Embraſſer bien ſon terrein, & embraſſer du terrein au galop. *Voyez* Embraſſer.

TESTICULES. *Voy.* Génération du cheval, (parties de la).

TESTICULES (tumeur des). Les teſticules ſont ſujets à différentes tumeurs qui prennent différens noms, ſuivant les différentes cauſes qui les produiſent.

1°. La ſemence, en s'arrêtant & en s'épaiſſiſſant quelquefois dans ſes propres vaiſſeaux ſecrétoires, donne naiſſance à une tumeur appellée ſpermatocele. 2°. La lymphe nourriciere s'épaiſſit de même quelquefois dans les teſticules, ou dans leurs tuniques, il en réſulte une tumeur ſkirrheuſe : 3°. il ſurvient auſſi aux teſticules des chairs baveuſes, ſpongieuſes & molaſſes, qui en augmentent conſidérablement le volume ; tantôt ces chairs croiſſent ſur les tuniques ſeulement, & ſont détachées du corps du teſticule, tantôt elles y ſont adhérentes, d'autres fois elles ſont flottantes. Ces excroiſſances ſe nomment ſarcoceles : 4°. Les tuniques des teſticules ſe rempliſſent ſouvent d'eau, par laquelle elles ſont conſidérablement gonflées, c'eſt l'hydrocele. 5°. Les tuniques ſont encore expoſées à ſe gonfler & à ſe diſtendre par l'air qui s'y amaſſe, & qui remplit les véſicules du tiſſu cellulaire où il eſt enfermé ; cette tumeur prend le nom de pneumatocele : 6°. on voit même fréquemment des tumeurs inflammatoires produire un abcès conſidérable entre le ſcrotum & l'enveloppe des teſticules dans ſes tiſſus.

Le ſkirrhe & le ſpermatocele ne ſe guériſſent guere par les remedes internes, ſur-tout s'ils ſont anciens : on eſt ordinairement obligé d'en venir à l'amputation du teſticule. La guériſon du ſarcocele eſt plus facile, ſur-tout lorſqu'il eſt flottant, c'eſt-à-dire, lorſqu'il a ſon ſiege dans le tiſſu cellulaire ſeulement : on ouvre alors les tuniques, on porte la main entre les teſticules & les membranes, on détache avec la main ou avec l'inſtrument le ſarcocele, & on l'emporte aiſément. Lorſque le ſarcocele a ſon ſiege dans les tuniques, toute la partie qu'il occupe doit être coupée avec le biſtouri ; ſi l'excroiſſance eſt aux teſticules, elle ſera coupée par tranches pour en extirper la plus grande partie ; on travaillera à faire tomber le reſte par la ſuppuration. M. Vitet qui préfere dans ce cas la caſtration, après avoir admis ma diviſion, « dit que quelques maréchaux (quoiqu'il n'y ait que moi qui ait

parlé de ce que je vais dire ci-dessous) », au lieu de bil-
» lots, font la ligature du cordon avec plusieurs fils réu-
» nis, qu'ils laissent pendre hors de la plaie, jusqu'à ce que
» la suppuration les fasse tomber : la crainte bien fondée
» d'un ulcere fistuleux fera toujours préférer la castration
» par les billots «. Je répondrai à M. Vitet que sa crainte est mal fondée, puisque l'on voit tous les jours des chevaux périr des billots, ce qui n'arrive pas avec la ficelle; que l'on ne peut pas concevoir comment une fistule viendroit plutôt de la ficelle que du billot, puisqu'à tous deux il y a compression, & que le bord du billot qui regarde le bas-ventre, fait lui-même fonction de ficelle; car je le répéterai encore, c'est une erreur de la part de ceux qui châtrent, de mettre les billots d'un pouce & plus de largeur, remplis de caustiques. Quand ils n'auroient qu'un point géométrique de largeur, l'escarre n'en tomberoit pas moins promptement, le reste de la largeur est inutile; mais il faut que M. Vitet critique & donne du sien; je suis aussi le premier qui ait donné la méthode de couper en passant l'aiguille dans la substance du cordon, pour ne prendre précisément que l'artere spermatique, ce que nombre de personnes m'ont vu faire dans mes cours d'opérations; & M. Vitet ajoute que cette méthode augmente la suppuration, ce médecin devroit savoir que plus l'inflammation est grande, plus la suppuration l'est : hors, par cette méthode il n'y en vient point, ou presque point, puisqu'il n'y a point de compression, ce qu'occasionnent les billots & le feu. L'on sait qu'en bonne chirurgie les escarres à la suite d'une section faite avec l'instrument tranchant, tombent bien plus vîte que celles qui sont faites par le moyen des caustiques. Le moindre praticien ne l'ignore pas, cependant c'est un médecin, un professeur qui parle de cette maniere.

L'hydrocele & le pneumatocele demandent la ponction ou une incision dans les membranes du testicule, afin d'ouvrir une issue à l'eau, ou à l'air qui y sont contenus : il faut ensuite tâcher d'attirer la plaie en suppuration : pour cet effet, on introduira des tentes enduites de digestif animé, composé de baume d'Arceus, de styrax, de basilicum & d'eau-de-vie camphrée; on contiendra les plumasseaux par le moyen des attaches que l'on passera dans la peau, & on continuera jusqu'à cicatrisation (1).

---

(1) Cette méthode qui est de moi, & que M. Vitet met sous le

Le dépôt des testicules doit être traité comme un abcès simple, dont l'appareil sera contenu par des rubans ou cordonnets passés dans la peau.

TETE, éminence d'un os, laquelle est arrondie & au bas de laquelle on remarque un rétrécissement que l'on appelle col. Il n'y a, à proprement parler, dans le cheval que l'humerus, le femur, & quelques côtes où l'on distingue une tête.

TETE. Cette partie quand elle est bien faite, releve beaucoup le reste de l'avant-main; quoiqu'il ne soit pas possible de fixer les mesures justes pour la rendre parfaite, néanmoins à prendre d'après le coup-d'œil qui flatte le plus, elle doit être dans la direction de la diagonale d'un rectangle, dont la base seroit trois fois plus courte que la hauteur d'un rectangle, qui auroit, par exemple, neuf pouces de hauteur, sur trois pouces de largeur, ce qui lui donne une obliquité agréable. Lorsque la tête se porte en avant de la diagonale, on dit que le cheval porte au vent, qu'il tend le nez; lorsqu'elle se porte en arriere vers le col, on dit que le cheval s'encapuchonne, qu'il s'arme; mais lorsqu'il tient sa tête dans la direction de la diagonale, on dit qu'il porte bien sa tête, & qu'il se bride bien. Lorsqu'il la baisse, on dit qu'il porte bas; quand la tête n'a pas les proportions convenables, qu'elle est un peu trop longue, on lui donne le nom de tête de vieille, de tête décharnée: il est encore d'autres défauts qui regardent chaque partie en détail. La tête d'un cheval, en partant des mêmes principes, doit être plus forte dans le cheval de carrosse, à raison de son corps, que dans le cheval de selle, attendu qu'elle détermine le cheval à tirer les fardeaux, & qu'au contraire dans ce dernier elle nuiroit à l'élevement de l'avant-main dans le galop.

La tête du cheval est composée de deux parties, sçavoir, de la mâchoire supérieure & de l'inférieure. Cette premiere est composée de vingt-neuf os jusqu'à cinq ans & demi, six ans; âge auquel ces os commencent à se réunir, de même que la mâchoire inférieure, qui, de deux pieces n'en forme plus qu'une seule; & si l'on ajoute quarante dents, le nombre des os montera à soixante, sans comprendre les osselets de

---

nom de quelques maréchaux, paroît ne lui pas convenir, puisqu'il conseille la castration, comme si dans ce cas le testicule se trouvoit affecté.

l'ouïe,

l'ouïe, & les dents ſurnuméraires qui peuvent s'y trouver ; ce nombre eſt moins conſidérable dans les juments.

Les os de la tête qui forment la partie antérieure ſont liſſes & polis, ils ne ſont recouverts que de la peau dans certains endroits, & dans d'autres, de muſcles très-minces qui ſervent à faire mouvoir la peau des levres & des narines ; la partie poſtérieure eſt inégale, elle eſt compoſée de maſſes de chair qui rempliſſent l'entre-deux de la mâchoire inférieure ; cet entre-deux contient la langue, l'os hyoïde, le larynx, le pharynx & les muſcles fléchiſſeurs de la tête ; la partie ſupérieure eſt garnie de ſes muſcles extenſeurs, la partie inférieure forme l'ouverture des narines & de la bouche.

En avant de l'os pierreux du temporal à côté des apophyſes ſtyloïdes, partent deux petites bandes cartilagineuſes, dont perſonne n'avoit parlé avant moi, & que j'ai nommées ſuperpharyngiennes, leſquelles, en s'élargiſſant, deſcendent ſous le corps de l'os ſphénoïde, puis ſe rapprochent, diminuent de largeur ſur les os ptérigoïdiens, & forment une cloiſon qui ſépare l'arriere bouche d'avec une cavité ſpacieuſe, ſituée derriere le pharynx. La propriété de cette large cavité eſt de donner au larynx l'aiſance de ſe retirer en arriere, & à la tête celle de ſe fléchir. L'uſage de ces deux cartilages eſt de laiſſer paſſer l'air qui entre ou qui ſort du larynx pour enfiler les foſſes naſales, ou pour conduire les alimens dans le pharynx.

La tête eſt articulée avec la premiere vertebre par les condyles de l'os occipital ; elle a ſur cette vertebre, un mouvement de genou un peu imparfait ; elle eſt unie avec cette premiere vertebre du col par un ligament capſulaire & par un longitudinal ; le capſulaire s'attache d'une part au deſſous des condyles de l'occipital, & va ſe terminer enſuite au bord ſupérieur de la premiere vertebre du col : le longitudinal s'attache à la partie inférieure de l'occipital en deſſous, entre les deux condyles, & après avoir paſſé par deſſus le ligament capſulaire, il va ſe terminer à la partie ſupérieure de la premiere vertebre du col, à une petite facette que l'on y remarque. Le tête eſt encore retenue par un ligament épineux dont nous avons parlé au mot Épineux.

La tête eſt reculée, abaiſſée & portée ſur les côtés par le moyen de dix-huit muſcles ; ſçavoir : cinq pour l'extenſion, trois pour la flexion & un pour l'abduction, de chaque côté.

Les extenſeurs ſont, un commun & quatre propres : 1°. Le

commun nommé splénius est le plus large des quatre, il est situé au dessous du grand releveur de l'omoplate, & a son attache, par un tendon aponévrotique, au muscle long épineux, y adhérant intimément de même qu'aux apophyses épineuses de la seconde & troisieme vertebres du dos, s'attachant aussi à toute l'étendue du ligament cervical; il se porte ensuite de haut en bas en augmentant de volume, & donne des attaches dans son trajet, par des tendons applatis, aux apophyses transverses de la troisieme & quatrieme vertebres du col, puis il continue sa route en diminuant d'épaisseur & de largeur, se réunit avec le fléchisseur de la premiere vertebre, & va se terminer d'une part à l'occipital, derriere l'auditif externe par un tendon très-fort & applati; de l'autre, il se termine à la crête postérieure de l'occipital par une legére aponévrose. Lorsque ce muscle agit séparément, il porte la tête un peu sur le côté.

2°. Le grand complexus est situé au dessous du précédent; il s'attache par une aponévrose très-large, dans laquelle on distingue cinq tendons applatis qui ont leurs attaches aux apophyses transverses des cinq premieres vertebres du dos, entre l'origine du long dorsal & le long épineux; il s'attache encore aux apophyses obliques de la sixieme, cinquieme, quatrieme, troisieme & deuxieme dernieres vertebres cervicales; se porte ensuite en haut, en diminuant de volume pour se terminer par un tendon très-fort derriere l'occipital, au dessous du précédent; il est séparé quelquefois dans sa longueur, depuis l'apophyse transverse de la premiere vertebre du dos, jusqu'à sa partie moyenne, où il se réunit pour se terminer, comme nous venons de le dire : quoique divisé, il ne constitue qu'un seul & même muscle.

3°. Le petit complexus est très-peu considérable; il a son attache sur le corps de la deuxieme vertebre du col, au dessous du muscle précédent, & va se terminer en se réunissant avec le premier, à la partie postérieure de l'occipital.

4°. Le grand droit, que quelques anatomistes ont regardé comme faisant partie du splénius, s'attache dessus le col de la deuxieme vertebre du col, au dessous du petit complexus, passe par dessous l'oblique, & va se terminer à l'occipital, au dessus du condyle du même os.

5°. Le petit droit s'attache d'une part à la partie supérieure de la premiere vertebre, & va se terminer derriere l'occipital au dessous du petit complexus; ce muscle est très-court, & de la longueur de deux travers de doigt.

L'usage de ces muscles est de relever la tête, la trop

grande contraction, & la fréquence inattendue du mouvement de ces muscles occasionnent ce qu'en termes de manege on appelle battre à la main, donner des saccades.

La tête est fléchie par le moyen de trois muscles, qui sont, le long, le court & le petit fléchisseur.

1°. Le long fléchisseur a son attache aux apophyses transverses, des cinquieme, quatrieme, troisieme vertebres cervicales, il monte le long du corps de ces vertebres, sans s'y attacher, & va ensuite se terminer à l'apophyse cunéiforme de l'occipital, par un tendon très-fort à côté de son congénere.

2°. Le court fléchisseur est situé au dessous du précédent un peu sur le côté ; il a son attache fixe au corps de la premiere vertebre du col, par des fibres charnues, & va se terminer de même au dessous du précédent.

3°. Le petit fléchisseur a son attache à la partie latérale du corps de la premiere vertebre du col, & va se terminer à la partie postérieure des cornes de l'occipital.

L'usage de ces trois muscles, est de fléchir la tête, l'action trop marquée ou la contraction permanente de ces muscles, forme le défaut que l'on appelle encapuchonné. Il consiste en ce que le cheval ramene trop sa tête vers le col.

La tête est portée sur les côtés par un muscle nommé oblique, à raison de la position de ses fibres. Il a son attache au bord supérieur de la premiere vertebre du col, & va se terminer à la partie postérieure de l'occipital au dessous du muscle splénius.

La tête peut être portée aussi sur le côté, par la contraction seule du splenius. L'usage du muscle oblique est de porter la tête sur le côté, & de lui faire faire un petit mouvement de rotation qui, à la vérité, n'est pas bien marqué du côté de son articulation avec la premiere vertebre, mais qui est réel en considérant l'autre extrêmité de la tête.

Les maladies de la tête sont internes & externes; celles-ci se distinguent en tumeurs & en plaies, celles-là se divisent en sanguines & en lymphatiques, les sanguines sont, la taupe, les tumeurs nommées avives, les grosseurs dans les oreilles, l'ophtalmie, la lésion à la cornée transparente, la tuméfaction des glandes des yeux, l'enflure des paupieres, la langue coupée, la blessure aux barres, les dépôts de gourme qui surviennent sous la ganache, &c. Les tumeurs lymphatiques sont les tumeurs œdemateuses des différentes parties, telles que les maladies de l'humeur aqueuse, la lu-

natîque, le relâchement des paupieres, la jonction des paupieres, le dragon ou la cataracte, &c. *Voyez* ces mots.

TÊTE (glandes de la). Je ne parlerai pas ici des glandes renfermées dans le crâne, ni même du cerveau, lequel, comme on sçait, a été mis au nombre des glandes, de même que les nerfs qui en partent, ont été regardées comme des vaisseaux excrétoires. Les glandes dont nous avons à parler, regardent la face, la cavité nasale, la bouche & la mâchoire inférieure.

1°. La glande lacrymale ressemble à un petit pois rougeâtre, situé supérieurement au grand angle de l'œil, en dedans de la commissure de la paupiere.

2°. La caroncule lacrymale est située plus inférieurement sur l'os du grand angle, à sa jonction avec l'os frontal; elle est plus arrondie & moins considérable que la glande lacrymale. La fonction de cette glande est de séparer une humeur plus épaisse que la glande lacrymale; humeur qui empêche le sac de se dessécher. Les larmes coulent vers le grand angle de l'œil, elles sont reprises par les points lacrymaux, qui sont deux petits trous placés, l'un à la paupiere supérieure, l'autre à l'inférieure, lesquels vont aboutir au conduit lacrymal dont nous avons parlé, en faisant la description de l'os du grand angle; ce conduit est membraneux, il passe le long de l'os maxillaire, derriere le cornet où il s'élargit, & bientôt après il se retrécit pour se terminer par une ouverture à la peau que l'on remarque sur le bord inférieur de la narine du côté interne. Bien des gens ont pris pour un chancre cette petite ouverture ovale; aucun auteur, que je sçache, n'en a fait mention: je ne l'ai bien distinguée qu'après avoir examiné, à diverses reprises, les narines; je l'avois prise long-temps pour une déchirure ou imperfection, ou déformation de peau, dans cette partie. Ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est que cette ouverture est la suite du conduit lacrymal, qui donne passage aux larmes. J'ai observé que toutes les fois que le cheval étoit en exercice, ou en sortoit, ou quand il étoit exposé au froid, il découloit de cette ouverture une liqueur limpide qui s'étendoit sur tout le bord inférieur de la narine, & qui n'est autre chose que les larmes fournies en abondance par la glande lacrymale. J'ai donc présumé que cette sérosité se répandoit sur les naseaux pour modérer l'impression de l'air sur les narines, & pour empêcher l'inflammation de la membrane pituitaire: ainsi ce que l'on prend souvent pour mucus de la membrane pituitaire n'est qu'un écoulement des larmes.

Sur les bords des paupieres, proche les yeux, l'on observe de petits points noirâtres, bordés de jaune, lesquels produisent une liqueur huileuse qui empêche la cohésion de ces parties.

3°. La membrane pituitaire, principalement le long de la cloison, & sur la superficie des cornets, est tapissée d'une très-grande quantité de petits grains glanduleux que l'on apperçoit plus aisément dans certains sujets que dans d'autres, & qui sont très-sensibles dans la morve; parce que dans cette maladie ils sont très-affectés; ce sont des glandes conglomérées qui filtrent une liqueur dont l'usage est d'humecter cette membrane, de peur que l'air n'irrite ses houpes nerveuses : le surplus de cette liqueur sort par les narines.

Presque toutes les autres glandes de la tête, à l'exception des glandes lymphatiques, sous la ganache, dont les tuyaux vont se réunir dans un principal tuyau, derriere la trachée-artere, ont leurs conduits excrétoires dans la bouche : ce sont les parotides, les maxillaires, les sublinguales, les labiales, les amygdales & les palatines.

4°. Les parotides sont placées, une de chaque coté, latéralement, entre la mâchoire inférieure & la premiere vertebre du col. Ce sont les plus considérables de celles que nous venons de nommer, elles remplissent tout l'intervalle qui se trouve entre la partie postérieure arrondie de la mâchoire inférieure & le col; elles s'enfoncent un peu en dedans. Vues dans leur situation naturelle, la tête portée en avant, elles sont plates, & ont une forme triangulaire, détachées de la mâchoire, elles sont un peu quarrées, mais très-épaisses dans leur milieu, leur couleur est jaunâtre. Lorsqu'on les a dépouillées de tous les tissus cellulaires, elles présentent différens petits paquets glanduleux, qui tous, outre les vaisseaux sanguins, ont des petits tuyaux blancs qui conduisent la salive à d'autres vaisseaux plus considérables, lesquels eux-mêmes la transportent dans un canal principal qui sort du bas de la glande, en dedans des mâchoires, & qui, rampant ensuite le long du bord de cet os, pour accompagner l'artere maxillaire, monte sur la face, vers le milieu du muscle buccinateur qu'il perce, afin de se rendre en dedans de la bouche vers la troisieme dent molaire.

5°. Les glandes maxillaires (1) sont situées au dessous

---

(1) Ce sont ces glandes, dont parle M. Vitet, lequel dit qu'il est essentiel de ne pas confondre. dans le cheval, l'inflammation d'avec

de la mâchoire à laquelle elles ſont adhérentes ; elles ſont moins conſidérables que les autres, & produiſent un tuyau qui va s'ouvrir intérieurement dans la bouche.

6º. Les ſublinguales ſont deux glandes qui ont la figure d'une navette : elles ſont ſituées tout le long des parois internes de la mâchoire inférieure, une de chaque côté ; elles ſont plates & de la longueur de quatre pouces environ, de chacune ſort un tuyau qui va aboutir dans la bouche proche les barbillons pour y verſer la ſalive.

7º. Les glandes labiales ou buccales ſont de petis points rougeâtres placés ſur les muſcles buccinateurs & ſur les levres : leurs tuyaux excréteurs vont porter la liqueur ſalivaire en dedans de la bouche.

8º. Les glandes palatines ſont ſituées entre la peau & les os maxillaires & ſur le tendon du voile palatin ; elles produiſent différents petits canaux qui vont ſe rendre dans la bouche.

9º. On apperçoit dans les oreilles une eſpece de cire noirâtre à peu près de la même nature que celle du fourreau. On a prétendu qu'elle étoit filtrée par des glandes, cela peut être ; mais je n'en ai jamais vu aucune, quelques recherches que j'aie faites. Je ſerois tenté de croire que ce cérumen eſt l'effet d'une forte tranſpiration dans la baſe de la conque de l'oreille.

TETE, la tête à la muraille. *Voyez* Paſſager. Porter bien ſa tête, la tête dans les nues. *Voyez* Porter. Placer ſa tête. *Voyez* Placer. Relever ſa tête. *Voyez* Relever. On dit aux voltes, qu'un cheval a la tête en dedans, lorſqu'on le mene de biais ſur la volte, & qu'on lui fait plier un peu la tête en dedans de la volte.

TETIERE. *Voyez* Bride.

THORACHIQUE, qui a du rapport au Thorax.

THYMUS, corps ſpongieux, à peu près de la même ſubſtance que le poûmon, & de la même couleur ; il eſt de la groſſeur d'une demi-bouteille ou environ dans les poulains, peu conſidérable dans les chevaux. Il eſt ſitué à l'entrée de la poitrine, au deſſous de la premiere diviſion

---

la tuméfaction produite par d'autres maladies, telles que la morve & la gourme. Croira-t-on qu'un profeſſeur d'hippotomie ait pu avancer de pareilles abſurdités ? Quel rapport y a-t-il entre les glandes ſalivaires & les glandes lymphatiques ? Il ne faut jamais avoir enlevé la peau de deſſous la ganache pour avancer de pareilles bévues. Ne peut-on pas dire à M. Vitet qu'il raiſonne en médecin, *extra muros* ?

des vaiſſeaux qui partent du cœur entre les deux lames du médiaſtin. Ce corps n'a point de figure déterminée, & l'on n'y remarque point de lobes; il paroît compoſé de différens paquets glanduleux; en le fendant avec le ſcalpel, ou en le comprimant, on en fait ſortir beaucoup de ſéroſité un peu épaiſſe & blanchâtre. Ce corps eſt ſouvent attaqué dans les poulains, c'eſt-à-dire, ulcéré, ce qui leur cauſe ſouvent la mort; lorſqu'ils en réchappent, en vieilliſſant, le reſte de la glande ſe fond, & la partie gâtée ou purulente produit une petite tumeur plâtreuſe, qui ne ſe diſſipe jamais, & ne nuit aucunement à l'animal.

THYROIDE (cartilage). *Voyez* Larynx.

THYRO-ARITÉNOIDIENS (muſcles). *Voyez* Larynx.

THYRO-CRICOIDIENS (muſcles). *Voyez* Larynx.

THYROIDIENNES (glandes). *Voyez* Col.

THYRO-PHARYNGIEN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

TIBIA. (os). *Voyez* Jambe.

TIBIAL, LE; qui appartient ou qui a rapport au tibia.

TIC, incommodité du cheval, ou une habitude qui, ſi elle ne le fait pas toujours maigrir, l'énerve & le fatigue; c'eſt un cas rédhibitoire.

On entend encore plus communément & en particulier par tic, la mauvaiſe habitude qu'ont conrtacté certains chevaux de roter lorſqu'ils mangent, en appuyant les dents ſupérieures ſur la mangeoire, ſur leur longe, ou ſur tout autre corps; cette incommodité les deſſeche, en leur faiſant perdre la ſalive & une partie de leur avoine. On dit tiquer ſur la longe, tiquer ſur la mangeoire; pour les empêcher de tiquer auſſi fréquemment, on leur ſerre le col avec un collier de cuir, on garnit la mangeoire de fer, &c. Les chevaux qui tiquent ainſi, ont, pour l'ordinaire, les inciſives ſupérieures, & ſur-toutles pinces, uſées. Il ſe trouve encore des chevaux qui tiquent en l'air, en ouvrant la bouche, & portant la tête en avant, & la ramenant ſans ceſſe; de même que l'on en voit qui ſe bercent dans l'écurie de droite à gauche, s'appuyant alternativement ſur un pied & ſur un autre: ce que l'on appelle tic de l'ours.

TIGRE, TIGRÉ; variété de poils. *Voyez* ce mot.

TIQUER, c'eſt avoir un tic.

TIQUEUR, cheval qui a un tic.

TIRER. On dit qu'un cheval tire à la main, quand il réſiſte à la bride.

TIRER A LA MAIN; ſe dit d'un cheval qui, au lieu

de ſe ramener, réſiſte à la bride en allongeant la tête, quand on tire les rênes.

TIRER UNE RUADE; la même choſe que ruer.

TIRER RACE; ſe dit de ceux qui font couvrir les juments. Ils tirent race, c'eſt-à-dire, ils tirent des poulains de l'étalon & de la jument.

TIRER L'ÉPINE; pratique ridicule, dangereuſe & nuiſible, employée pour rétablir une prétendue luxation. On attache la jambe de derriere d'un cheval à un buiſſon, un arbre, ou autre corps fixe; enſuite, on le fouette pour l'exciter à faire des efforts, dans l'eſpérance que l'os ſe remettra. *Voyez* Luxation.

TISONNÉ, eſpece de poil. *Voyez* Poil.

TISONNIER, long morceau de fer avec lequel on ôte le mâche-fer du foyer de la forge.

TON, tenſion des muſcles ou des fibres.

TONIQUE, qui a du ton.

TORCHE-NEZ; eſpece de moraille, compoſée d'une corde & d'un bâton avec lequel on ſerre le nez du cheval, pour faire une diverſion de douleur, & ſouvent pour le ferrer.

TOUCHER DE LA GAULE; la même choſe que croiſer la gaule en arriere. *Voyez* Croiſer.

TOUPET, portion de crins qui tombe en avant de la tête ſur le front. Lorſqu'on l'a coupé, ainſi que le poil des jambes, on dit que le cheval a le poil fait. Pour l'ordinaire, on ne coupe guere ce toupet que l'on ne coupe la queue; & l'on dit d'un cheval, ou qu'il eſt à tous crins, ou qu'il eſt à courte queue. Ces ſortes d'opérations ſe font auſſi communément aux chevaux de carroſſe qu'aux chevaux de ſelle; quoique l'on dût leur laiſſer les crins aux uns & aux autres, pour les garantir des mouches.

TOURET. *Voyez* Bride.

TOURMENTER SON CHEVAL, c'eſt le châtier ou l'inquiéter mal-à-propos. Se tourmenter, ſe dit d'un cheval qui a trop d'ardeur, & qui eſt toujours en action; il ſe tourmente & tourmente ſon homme.

TOURNER A TOUTE MAIN. *Voyez* Main.

TOURNOIS (les), ſuivant quelques auteurs, ont été inventés par Manuel Comnene, empereur de Conſtantinople. Ce n'étoit dans le commencement qu'une ſimple courſe de chevaux qui ſe mêloient les uns avec les autres, en tournant & retournant de différens côtés, ce qui leur

fit donner le nom de Tournois. On se servit ensuite de bâtons que l'on se jetoit les uns aux autres, en se couvrant de son bouclier. Le jeu du bâton étoit à peu près le jeu de Troie, qui de là passa chez la jeunesse Romaine, & que les Turcs, les Persans, & quelques autres nations Orientales pratiquent encore aujourd'hui.

Les Maures furent très-adroits dans les exercices des tournois, ils introduisirent les chiffres, les enlacements de lettres, les devises & les livrées dont ils ornent leurs armes & les housses de leurs chevaux. Ils firent aussi un nombre infini d'applications mystérieuses des couleurs; donnant le noir à la tristesse, le verd à l'espérance, le blanc à la pureté, le rouge à la crainte, &c. & par cette diversité de couleurs mêlées, ils expliquoient leurs pensées & leurs desseins. Comme ils étoient très-galants, ils donnoient à la fin de leurs tournois le bal aux Dames, qui distribuoient le prix aux Chevaliers. Les autres nations ajouterent quelque chose à ces sortes d'appareils. Les Goths & les Allemands mirent sur leurs casques, des dragons aîlés, des harpies, des mufles de lions, & autres choses semblables pour les rendre plus fiers & plus terribles, & ensuite des aigrettes, des bouquets de plumes sur des bonnets très-élevés; c'est ce qu'on nommoit cimiers; ils ne sont plus employés que dans les armoiries. Les François se servoient de cottes-d'armes qui étoient un vêtement que les grands seigneurs & les chevaliers portoient sur leurs cuirasses.

Les armoiries ne furent dans leur origine que la connoissance des écus, & les marques de distinction des chevaliers, que les François & les Allemands introduisirent dans leurs tournois & dans leurs fêtes à cheval; elles passerent depuis pour une marque de noblesse & de distinction dans les familles.

Henri I, empereur, surnommé l'*Oiseleur*, introduisit en Allemagne l'usage des tournois dans le dixieme siecle, pour exercer & donner de l'émulation à la noblesse : ces exercices qui furent suivis jusqu'à la fin du 15e. siecle, furent interrompus par le mépris qu'en fit la noblesse qui préfere la mollesse à ces nobles exercices. E. D. C.

TOUTE-MAMIE, est un saut que l'on fait sur le cheval de bois dans l'art de voltiger.

TOUTE-POMMADE, terme de l'art de voltiger qui est un saut de terre.

TOUX (la), est un mouvement de la poitrine excité par la nature pour chasser avec l'air ce qui gêne la respiration.

La toux vient de l'impreſſion qui ſe fait ſur les nerfs du larynx, de la trachée-artere ou des bronches. Comme la nature a établi une ſymphatie, c'eſt-à-dire, une communication entre ces parties & les muſcles expirateurs, l'impreſſion ſe communique à ces muſcles qui entrent tout d'un coup dans de violentes contractions, reſſerrent la poitrine, compriment le poûmon, & en chaſſent l'air avec ſecouſſes & avec violence. C'eſt ce mouvement convulſif excité par la nature pour ſe débarraſſer de ce qui peut lui nuire, qu'on appelle toux. Cette impreſſion ſur les nerfs du larynx, de la trachée-artere & des bronches, vient ou de la diſpoſition de ces parties, ou de tout ce qui peut ébranler & irriter les nerfs qui s'y répandent :

1°. De la diſpoſition de ces parties, c'eſt-à-dire, de leur trop grande ſenſibilité, produite par la ſéchereſſe, ou la délicateſſe des fibres ; lorſqu'elles ſont ſeches, elles ſe tendent, ſe roidiſſent & s'irritent à la moindre impreſſion ; de là la ſenſibilité & la toux.

2°. L'impreſſion vient de tout ce qui peut ébranler ou irriter les fibres nerveuſes de ces parties, comme 1°. de l'âcreté du pus qui ſort du poûmon ; c'eſt par cette raiſon que le cheval touſſe dans la pulmonie : 2°. de l'âcreté de l'humeur qui humecte la ſurface interne de la trachée-artere, ce qui arrive lorſque le ſang eſt âcre & chargé d'impuretés, comme dans le farcin ; car l'humeur trachéale participe des qualités du ſang dont elle eſt émanée.

3°. De l'inflammation de la glotte, de la trachée-artere ou des bronches : dans l'inflammation, les fibres ſont tendues & s'ébranlent facilement ; de là la toux. C'eſt par cette raiſon que le cheval touſſe dans la morfondure & dans la gourme maligne.

4°. De tout ce qui entre dans la trachée-artere ; auſſi le cheval touſſe, lorſqu'en lui donnant un breuvage, il en paſſe quelque partie dans la trachée-artere ; ou lorſqu'en tenant le cheval dans une ſituation gênante, les remedes qu'on lui fait avaler, agiſſent fortement ſur la glotte, ſoit par leur poids, ſoit par leur âcreté ; c'eſt ainſi que l'on eſt contraint de touſſer, lorſque l'on mange quelque choſe de poivré & d'irritant ; la toux vient encore des tubercules du poûmon lorſqu'ils compriment les nerfs, ils l'excitent.

La toux venant de la tenſion des fibres ou de leur irritation, demande les relâchans & les adouciſſans. Les relâchans ſont la ſaignée & les boiſſons copieuſes ; les adouciſſans ſont les décoctions très-légeres de mauve, guimauve,

& bouillon blanc. On peut donner à manger au cheval des feuilles de cette derniere plante.

Les boiſſons préparées avec les farineux, ſont de bons remedes pour la toux ſimple, telles ſont l'eau blanche, l'eau de ſon ou l'eau dans laquelle on aura delayé un peu de farine d'orge ou de ſeigle ; mais comme la toux n'eſt ſouvent que le ſymptome d'une autre maladie, il faut plutôt s'attacher à guérir celle-ci, que la toux qui ceſſera dès que la cauſe ſera enlevée.

TRACHÉAL (le), qui appartient à la trachée-artere. Il y a des arteres, des veines, des nerfs, des glandes, &c. que l'on nomme trachéales.

TRACHÉE ARTERE (de la) & des bronches du poûmon. La trachée-artere eſt le principal conduit aérien, qui s'étend depuis le cartilage cricoïde juſques dans les poûmons, où il ſe bifurque & ſe diviſe en un grand nombre de ramifications, auxquelles on donne le nom de bronches. La trachée-artere eſt formée de pluſieurs anneaux cartilagineux, fermés antérieurement, & unis en arriere par une membrane ligamenteuſe ; les deux extrêmités de ces anneaux ſont plus larges & plus minces que la partie antérieure. Le premier & le ſecond anneau different des autres en ce qu'ils ſont plus larges dans leurs parties latérales que dans leurs parties moyennes ou antérieures.

Les extrêmités de ces anneaux gliſſent les unes ſur les autres; ce qui augmente ou diminue le diametre de la trachée-artere dans les temps d'inſpiration ou d'expiration.

Après avoir fait quelque chemin dans la poitrine, la trachée-artere ſe bifurque en deux principales branches, leſquelles, à leur tour, ſe diviſent en une infinité de rameaux connus ſous le nom de bronches. Ces bronches ſont compoſées de trois quarts d'anneaux qui, poſés en différens ſens, forment des anneaux parfaits, ils different en cela des anneaux de la trachée-artere ; ils en different encore en ce qu'ils ſont pointus à leurs extrêmités, & plus ou moins larges dans leurs parties moyennes. L'extrêmité des vaiſſeaux aériens eſt compoſée de petites membranes, plutôt ligamenteuſes que cartilagineuſes, leſquelles ſe changent imperceptiblement en des véſicules pulmonaires.

TRAIN, le train de devant d'un cheval eſt les épaules & le reſte des jambes, celui de derriere eſt les jambes de derriere ; on peut, ſi l'on veut, s'exprimer par avant-train, & arriere-train ; dans celui-ci, on comprend la croupe, de même que l'on peut comprendre dans le train de

devant la tête & l'encolure; ce qui forme presque toute l'avant-main.

TRAIN, signifie aussi l'allure d'un cheval; ainsi aller bon train, grand train, c'est mener son cheval vîte; un cheval qui va le petit train est celui dont les allures sont courtes, c'est-à-dire, qui avance peu.

TRAIN ROMPU, est celui qui tient de deux allures; par exemple, le traquenard est un train rompu, l'aubin l'est de même.

TRAIOU, vieux mot qui signifioit le mammelon de la jument.

TRAIT, cheval de trait, cheval destiné à tirer un carosse, une charrette, &c.

TRAITE, aller d'une traite, est faire une course sans s'arrêter, marquer aucun temps & sans se rallentir.

TRANCHÉES, EN GÉNÉRAL, grandes agitations où se trouve le cheval lorsqu'il ressent de vives douleurs dans les intestins.

C'est mal-à-propos qu'on appelle aussi tranchées, des maladies auxquelles ce nom ne convient point, telles que la rupture de l'estomac, la suppuration & la rétention d'urine, l'hydropisie de poitrine, & celle du bas-ventre. Les signes qui les annoncent ne sont pas les mêmes, & elles demandent (du moins quelques-unes) un traitement bien différent. A proprement parler, les tranchées sont une inflammation du bas-ventre ou des intestins, bien qu'elles puissent être produites par d'autres causes.

Les causes les plus ordinaires sont : 1°. la boisson d'eau froide, vive, ou crue, après qu'ils ont eu chaud : 2°. l'indigestion : 3°. les crudités des premieres voies : 4°. les alimens ou plutôt le séjour des excrémens dans les boyaux : 5°. les vents renfermés dans le canal intestinal : 6°. les vers contenus dans l'estomac ou dans les intestins : 7°. les bézoards arrêtés dans les intestins.

Toutes ces causes excitent l'inflammation; les unes, en faisant crisper & resserrer les extrêmités capillaires des vaisseaux qui vont se distribuer aux intestins; les autres en irritant leurs fibres nerveuses, alors les vaisseaux s'engorgent, les fibres nerveuses sont distendues, de-là les douleurs & les tranchées.

En général, on connoît le cheval qui est attaqué de tranchées lorsqu'il se couche & se leve, qu'il s'agite & se tourmente, qu'il bat la terre avec les pieds de devant & ne demeure jamais en place.

Le danger des tranchées dépend de la nature de la cause, de l'étendue & des degrés de l'inflammation. Elle se termine ou par résolution, & le cheval guérit, ou par gangrene, & le cheval meurt. Toute espece de tranchées qui durent au delà de trois heures, doit faire craindre pour la vie de l'animal, quand bien même ses efforts ne seroient pas grands, ni ses agitations violentes.

Il faut : 1°. retrancher tout aliment solide, le foin, l'avoine & la paille : 2°. mettre en usage les remedes de l'inflammation, saigner suivant la véhémence du mal, donner plusieurs lavemens rafraîchissans & émolliens, préparés avec la décoction de son, ou des plantes émollientes, de la farine d'orge, ou avec l'huile d'olive récente ou le beurre frais : faisant boire tiede l'eau blanche, ou la décoction de plantes émollientes ou de graine de lin.

On distingue les tranchées à raison de leurs causes, en tranchées d'eau froide, tranchées de vents, tranchées de vers & tranchées de bézoards.

TRANCHÉES D'INDIGESTION. On doit conjecturer que le cheval a une indigestion : 1°. lorsqu'on sçait qu'il a mangé beaucoup de grain, de foin ou autres alimens, & que les tranchées sont survenues quelque temps après le manger ; 2°. lorsqu'il y a difficulté de respirer, qu'il est appésanti, & qu'il gémit en allongeant la tête.

Il faut bien se garder de saigner, parce qu'on diminueroit les forces digestives, & qu'on exposeroit le cheval à périr de suffocation; mais on lui donnera un peu de thériaque delayée dans un demi-septier de vin ; on lui fera avaler cinq ou six pintes d'eau tiede dans l'espace de deux heures ; on lui administrera plusieurs lavemens simples ou légérement purgatifs, dans lesquels on aura dissous quatre onces de pulpe de casse.

TRANCHÉES VENTEUSES. Il est aisé de s'en appercevoir ; car le cheval rend des vents, souvent même il a le ventre enflé.

Les causes les plus ordinaires des tranchées venteuses sont la mauvaise digestion, la putréfaction, la fermentation des alimens, & la chaleur qui rarifie l'air qui s'échappe des alimens. Elles peuvent encore provenir du relâchement des fibres, des intestins, lesquelles alors n'ont pas assez de force & de ton pour chasser les vents.

Sans m'arrêter aux différens remedes qui peuvent chasser les vents, je conseille le suivant, qui m'a toujours réussi : Prenez un oignon, un morceau de savon de la grosseur d'un

œuf; hachez-les, mêlez-y deux pincés de poivre, ensuite introduisez le tout avec la main dans l'anus, le plus avant qu'il vous sera possible, & faites promener le cheval tout de suite : quelque temps après, vous lui donnerez un lavement composé d'une once de savon noir, dissous dans l'eau. Si les tranchées ne s'appaisent point, il est à propos de saigner. On peut se servir de carminatifs, c'est-à dire, des substances propres à chasser les vents, telles que la semence d'anis, de cumin, la racine d'angélique, d'impératoire, &c. à la dose d'une bonne poignée que l'on fait bouillir l'espace d'un demi quart-d'heure, dans trois pintes d'eau qu'on donne au cheval en deux fois, à une heure de distance.

L'invention de plonger le trois-quart dans l'estomac est due à M. Vitet; mais ce médecin auroit bien dû nous dire quels sont les moyens dont il s'est servi pour parvenir à ce viscere, sans risquer de blesser avec son instrument (qui doit être au moins d'un pied & demi) ou le lobe droit du foie, ou le diaphragme, ou le gros intestin, lesquels pesent sur l'estomac. Pour nous, nous osons assurer que l'opération est impossible, tant du côté de la ponction, même faite avec adresse, que du côté de la difficulté de contenir la canule dans l'abdomen; aussi avons-nous peine à croire que cet habile médecin l'ait jamais tentée, nous pourrions encore citer plusieurs preuves de l'impossibilité de cette opération.

TRANCHÉES DE VERS, on les reconnoît par les vers que le cheval rend avec la fiente. Les vers sont de deux sortes, les uns sont ronds & courts; ils s'enfoncent dans la membrane veloutée de l'estomac & des intestins; les autres sont longs & pointus par les deux extrêmités. J'en ai vu de cette espece dans l'estomac, où il ne s'en trouve pas ordinairement; & dans les intestins d'un cheval, une quantité si considérable, qu'un seau auroit eu de la peine à les contenir. L'animal ne faisoit point de mouvement, & il ne se tourmentoit point comme dans les tranchées ordinaires; mais il étoit dégoûté, mangeoit peu, & dépérissoit de jour en jour; il tenoit les jambes de devant sous la mangeoire, & celles de derriere fort reculées, de sorte que son ventre touchoit presqu'à terre : il restoit toujours dans cette attitude.

Tous les amers sont bons contre les tranchées occasionnées par les vers; ainsi on peut prescrire la décoction de gentiane & de petite centaurée, d'absynthe & de fougere. Je donne ordinairement trois onces de suie de cheminée dans un demi-septier de lait : ce remede très-simple, & qui se trouve sous la main, ne m'a jamais manqué.

M. Vitet, qui a essayé ce remede d'après nous, & qui, pour ne pas paroître plagiaire, a cru devoir substituer l'huile au lait, quoique la partie beutireuse du lait fasse le même effet que l'huile, auroit bien dû s'en tenir là, & ne pas conseiller pour détruire le ver solitaire, le sublimé corrosif mêlé avec la suie.... La coloquinte avec du sublimé-corrosif, l'eau tenant en solution du sublimé-corrosif sans en prescrire la dose; il est certain que trois ou quatre grains dans un cheval préparé, peuvent causer des ravages mortels; ce remede est tellement connu en médecine pour dangereux, qu'il est peu de médecins qui l'emploient, même à la maniere Van-Swieten, dont on a vu souvent de mauvais effets. M. Vitet, bien loin de le conseiller, auroit dû n'en point parler; il auroit dû sçavoir que l'on tue le ver solitaire dans l'homme avec le pétrole pris intérieurement : il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la préférence que l'on doit donner à ce remede sur le sublimé-corrosif.

TRANCHÉES D'EAU FROIDE. Lorsqu'il survient des tranchées au cheval, après avoir bu une grande quantité d'eau froide, soit de fontaine ou de puits, sur-tout étant en sueur, on conjecture que cette boisson en est la cause.

L'eau froide agit fortement sur les nerfs de l'estomac, ce qui resserre les vaisseaux, y cause une inflammation, d'où naissent la douleur & les tranchées.

Cette maladie n'est pas dangereuse, il faut couvrir le cheval, & le tenir bien chaudement, si la douleur continue plus d'une demi-heure, on le saignera, & on lui donnera des lavemens.

TRANCHÉES DE BÉZOARDS. Le bézoard est une espece de boule, tantôt spongieuse, tantôt pierreuse, qui se forme dans les intestins. La premiere est formée d'un amas de poils, de bourre & autres substances semblables, d'une couleur jaunâtre & sale; & qui, lorsqu'elle est parvenue à un certain volume, n'augmente plus; ce qui arrive lorsqu'elle ne roule plus dans l'intestin, & qu'elle est trop pesante pour être promenée par l'impulsion des alimens. Cette espece est moins un bézoard qu'un égagropile. L'un & l'autre se trouvent ordinairement dans l'appendice du cœcum, où ils vont & viennent jusqu'à ce que quelques mouvemens violens les fassent changer de place, & les poussent vers la sortie de cet intestin; entrés dans le canal intestinal, ils le parcourent; mais ils le ferment & empêchent les alimens de passer dans les autres gros boyaux.

L'autre espece, qui est un bézoard, tient de la nature de la

pierre ; il ſe forme originairement par un petit caillou qui ſe trouve dans les inteſtins, & autour duquel s'attache un ſédiment à peu près ſemblable au tartre des dents. Ce caillou eſt le noyau du bézoard ; cette pierre ſe forme aſſez ſouvent par couches, diſtinguées par des lignes tantôt concentriques, & tantôt excentriques. La ſurface ainſi que dans les égagropiles, eſt toujours raboteuſe dans les premiers temps de la formation ; elle eſt liſſe & polie, quand elle eſt formée. Le véritable bézoard differe de l'autre, en ce que les couches extérieures, dont on compte quelquefois juſqu'à ſept à huit, ſont de la nature de l'émail, détachées les unes des autres dans certains bézoards, mais unies & tenant au corps de la pierre : ſa couleur eſt d'un blanc très-ſale ; elle n'eſt cependant pas conſtamment la même : on trouve des petits bézoards tout-à-fait formés, & de très-gros qui ne le ſont pas.

Il eſt difficile de reconnoître l'exiſtence de ces pierres dans les inteſtins ; on remarque pourtant que le cheval regarde ſouvent ſon ventre, & qu'il paroît ſoulagé lorſqu'il le poſe à terre. Au reſte, cette maladie eſt incurable.

TRANCHÉES ROUGES, ce qu'on appelle ordinairement tranchées rouges, n'eſt autre choſe que l'inflammation de l'eſtomac ou des inteſtins dont j'ai parlé plus haut, la ſeule différence eſt que cette inflammation eſt conſidérable & portée au dernier degré dans les tranchées rouges ; il n'eſt pas aiſé de les connoître, & ſi on n'apporte pas l'attention la plus ſcrupuleuſe, on peut s'y tromper ; le cheval ſe couche & ſe leve ſouvent, s'agite, ſe tourmente & regarde ſon ventre. On peut encore tirer un diagnoſtic, en examinant le ſphyncter de l'anus qui eſt d'un rouge vif : la conjonctive l'eſt auſſi quelquefois.

L'inflammation des inteſtins dans les tranchées rouges, eſt excitée par l'âcreté des matieres ou de la bile, par les alimens irritans & échauffans, comme du mauvais foin ; par des purgatifs violens donnés à trop grande doſe. Toutes ces cauſes font des impreſſions fortes ſur les inteſtins, irritent les extrêmités capillaires des vaiſſeaux ſanguins, & les reſſerrent ; de là, l'arrêt du ſang & l'inflammation : les vaiſſeaux diſtendus compriment les nerfs ; de là, la douleur & les tranchées rouges.

On a donc lieu de croire que le cheval eſt attaqué de ces tranchées, lorſqu'il ſe tourmente, ſe couche & ſe leve ſouvent ; lorſqu'il ſent de la douleur quand on le touche ſous le ventre, qu'il regarde cette partie, ſur-tout ſi le mal

mal vient après l'usage de quelque purgatif violent.

L'inflammation produite par l'âcreté des matieres & par l'irritation des fibres nerveuses, ou par le poison, est toujours dangereuse : il est à craindre qu'elle ne se termine par la gangrene & par la mort.

L'inflammation demande de prompts secours ; ils consistent principalement dans l'usage des relâchans, des émolliens & des anodins ; on saigne le cheval, & on répete la saignée suivant le besoin, pourvu que l'on soit sûr que la digestion soit achevée ; on donne des breuvages préparés avec la décoction des plantes émollientes dont j'ai parlé au mot inflammation ; la décoction de graine de lin, &c. ou bien on fait avaler une livre d'huile d'olive, pour adoucir & humecter le passage des matieres, & favoriser leur sortie. Les lavemens ne doivent pas être oubliés, ils diminuent l'inflammation, tant en relâchant & en rafraîchissant, qu'en évacuant les matieres contenues dans les gros boyaux, lesquelles si elles ne sont pas la cause de l'inflammation, concourent presque toujours à l'entretenir.

TRANCHÉES HÉPATIQUES (les), sont causées par une inflammation des vaisseaux tant artériels que veineux, ou des canaux biliaires. Les vers & les pierres en sont souvent la cause.

Il est très-difficile de reconnoître les tranchées hépatiques qui viennent de l'inflammation des vaisseaux sanguins. On juge qu'elles sont excitées par des pierres, quand le cheval en rend ; quand la fiente est fort jaune, ainsi que la conjonctive, les levres & la langue.

Les pierres sont de la grosseur d'une lentille ou d'un pois, j'en ai vu d'aussi grosses qu'une noix de galle, leur figure varie ; il s'en trouve d'oblongues, d'arrondies, de quarrées, de plates.

Lorsque les tranchées hépatiques sont occasionnées par des vers, en forme de limande, & entortillés & roulés comme des cornets, &c. *Voyez* Foie.

Ces maladies sont dangereuses, & pour l'ordinaire mortelles. Les remedes que l'on doit employer, lorsque l'on soupçonne l'existence des pierres, sont les adoucissans, tels que les boissons de graine de lin, de bouillon-blanc, dont on continue l'usage pendant un certain temps. On donne ensuite les eaux minérales naturelles, telles que celles de Passy ou autres, ou bien une artificielle faite avec des clous rouillés. La couleur jaune des yeux assez ordinaire dans certains chevaux qui n'ont ni colique, ni aucun des sympto-

mes dont nous avons parlé, annonce une obſtruction au foie, ou un défaut de ſecrétion dans ce viſcere. Pour y remédier, on leur fera manger des plantes ameres, on les purgera ſouvent avec l'aloës ſeul, à la doſe de *deux onces*; il faut donner tous les matins, deux pintes de décoction, préparée avec de l'abſynthe, de la gentiane, de l'aunée, de la petite centaurée, &c. Ces plantes ſont en partie ſtomachiques, & par conſéquent bonnes dans ce cas; on en continuera l'uſage pendant quelque temps, même après que la jauniſſe ſera paſſée; puis on reviendra aux eaux minérales ferrugineuſes que l'on fera boire au cheval matin & ſoir.

Ce traitement convient également pour les vers; car tous les amers ſont anti-vermineux, à l'exception des douves qui vivent de préférence dans la liqueur la plus amere de la bile. Cependant, il arrive ſouvent que tous ces remedes ne produiſent aucun effet. Dans ce cas, je preſcris la panacée mercurielle ou l'aquila-alba, à la doſe d'un gros uni avec deux gros d'aloës, toutes les fois que je veux purger; je forme outre cela de petites pillules de trente grains de panacée que je mets dans le ſon que le cheval doit manger, en continuant pendant une quinzaine, de deux jours l'un. Cette méthode m'a réuſſi, j'ai vu des chevaux rendre dans la fiente une très-grande quantité de vers.

On doit employer ce même traitement pour les vers du pancréas.

TRANQUILLE, un cheval tranquille eſt celui qui n'a aucune ardeur.

TRANSPIRATION, ſecrétion la plus conſidérable par laquelle l'animal chaſſe à travers les pores de la peau, une humeur excrémentielle.

TRANSTRAVAT ou TRASTRAVAT. *Voyez* Travat.

TRANSVERSAIRES DU COL, (muſcles). *Voyez* Col.

TRANSVERSAIRE, nom que l'on donne à quelques parties qui ont rapport aux apophyſes tranſverſes.

TRANSVERSAL, le même que tranſverſaire, cela s'entend encore d'une choſe qui eſt ſituée en travers.

TRANSVERSAL DE L'OS HYOIDE, (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

TRANSVERSAL SERVANT A LA RESPIRATION, (muſcle). *Voyez* Reſpiration.

TRANSVERSE, (muſcle). *Voyez* Ventre poſtérieur ou Bas-Ventre.

TRAPÉZE, figure de géométrie que l'on donne à cer-

tains muscles & à certains os qui ont de la ressemblance avec un quarré, dont deux côtés correspondants sont paralleles, & dont les deux autres ne le sont point. *Voyez* Epaule, à la définition des muscles de cette partie.

TRAPÉZE, (muscle). *Voyez* Epaule.

TRAPÉZOIDE qui a la figure d'un Trapéze.

TRAPÉZOIDE, (os). *Voyez* Genou.

TRAQUENARD. L'entre-pas que l'on appelle traquenard, est un train rompu qui a quelque chose de l'amble. Les chevaux qui n'ont point de rein, ou qui commencent à avoir les jambes usées & ruinées, prennent ordinairement cette allure. Les chevaux de charge, par exemple, qui sont obligés de faire diligence, après avoir trotté pendant quelques années, le fardeau sur le corps, lorsqu'ils n'ont plus assez de force pour soutenir l'action d'un trot, prennent enfin une espece de tricottement de jambes vîte & suivi, qui a l'air d'un amble corrompu, & qui est, à proprement parler, ce qu'on appelle entre-pas ou traquenard.

TRASTRAVAT ou TRANSTRAVAT, lorsqu'un pied de devant & celui de derriere de l'autre côté sont blancs. *Voyez* Cheval (poil du) & Balzane.

TRAVAIL, cheval de travail, est un cheval de fatigue.

TRAVAIL, machine qu'ont ordinairement les maréchaux pour ferrer ou opérer les chevaux; c'est un composé de quatre poutres plantées en terre, tenues en haut par des traverses de bois, dont l'une est un cylindre tournant sur lequel on attache les sous-pentes pour arrêter le cheval dans tous ses mouvemens, & lui ôter toutes défenses.

TRAVAILLÉ; les jambes travaillées, signifie des jambes fatiguées.

TRAVAILLER UN CHEVAL, se dit au manege de celui qui lui donne leçon, c'est-à-dire, qui lui apprend son exercice. Ainsi il le travaille autour du pilier, ou dans les piliers, ou dans les coins du manege.

TRAVAILLER EN QUARRÉ. *Voyez* Volte.

TRAVAILLER DE LA MAIN A LA MAIN, c'est changer son cheval de main, sans l'aider des jambes.

TRAVAT, cheval qui a les deux pieds du même côté de devant & de derriere, blancs ou à balzanes.

TRAVERSÉ. Un cheval bien traversé est celui qui est étoffé, & qui a les côtes larges.

TRAVERSER, se traverser se dit d'un cheval, lorsque le cavalier veut l'assujettir, au lieu d'aller droit, qui se jette tantôt sur le talon, tantôt sur l'autre, & va de biais.

A a 2

TREBUCHER ou BRONCHER, eſt la même choſe. *Voyez* ce mot.

TREMBLEMENT (le), à la ſuite d'une maladie inflammatoire ou d'une hémorrhagie, eſt preſque toujours un ſymptôme de mort. Il ſurvient auſſi au commencement des fievres, & après une longue maladie. Il n'eſt pas rare de voir des chevaux en bonne ſanté être ſaiſis de tremblement, le froid & la peur peuvent en être la cauſe; les chevaux en feront encore attaqués pour avoir bu dans l'été de l'eau de puits, ayant chaud, ou pour avoir été menés à la riviere étant en ſueur; le tremblement alors ſera accompagné de tranchées. On y remédiera en les couvrant ſur le champ, & en les tenant chaudement: ſi l'on remarque que le tremblement continue, on leur fera boire une bouteille de vin.

TRÉPAN (le), eſt une opération qui ſe pratique dans les os du crâne, ſoit pour relever des pieces d'os enfoncées, ſoit pour donner iſſue aux matieres épanchées dans le cerveau.

Cette opération qu'on néglige communément, eſt pourtant néceſſaire dans certains cas, & on en voit de très-bons effets.

On s'apperçoit de la léſion des os du crâne, par une tumeur inflammatoire qui ne manque pas de ſurvenir, par le tact, par les enfoncemens de ces os, par des inégalités, des engourdiſſemens & un ſommeil continuel. La fracture des os de la tête, & l'épanchement des matieres dans le cerveau, produiſent des accidens fâcheux. Quelquefois la membrane pituitaire s'enflamme; il y ſurvient un ulcere qui dégénere en morve proprement dite; d'autres fois il ſe forme des dépôts ou amas de pus, qui font périr le cheval. Pour prévenir ces accidens, ou pour en adoucir la violence, il faut, néceſſairement en venir à l'opération. Avant que d'opérer, on doit d'abord s'aſſurer de la fracture, de ſa ſituation & du lieu où l'on peut appliquer la couronne du trépan; après qu'on a préparé ſes inſtrumens & ſon appareil, on jette le cheval par terre, ſur le côté oppoſé à celui où l'on veut trépaner; on lui met pluſieurs bottes de paille entiere ſous le col, pour placer & aſſujettir la tête dans une ſituation convenable; on a ſoin que l'animal ſoit contenu par pluſieurs perſonnes. Alors, on fait une inciſion cruciale avec le biſtouri, & on ſouleve les quatre angles avec le même inſtrument, on en prend enſuite un autre dont le tranchant eſt en dos d'âne,

nommé rugine ; qui sert à enlever le péricrâne ; puis on applique la couronne de trépan, armée de sa pyramide qu'on a soin d'ôter après avoir fait quelques tours ; durant l'opération, on nettoie la couronne avec une petite brosse, on prend un élévatoire, & l'on examine si la piece est prête d'être sciée ; lorsqu'elle l'est, on se sert d'un coûteau lenticulaire pour extraire les pieces d'os qui restent à la circonférence du trou ouvert par le trépan. On prendra garde sur-tout de ne pas toucher à la dure-mere, ni avec la couronne, ni avec aucun instrument tranchant ; si l'on soupçonnoit, après l'opération, qu'il y eût du sang épanché ; il faudroit faire une incision à la dure-mere ; mais être attentif à ne couper aucune artere. Dans ce cas, il n'arrive jamais d'accidens, & il est rare qu'il faille y toucher.

On met, pour appareil, un sindon, qui est une petite piece de toile ronde, imbibée d'eau-de-vie, entre la dure-mere & le crâne ; on l'assujettit par un fil qui passe au milieu, & qui est contenu dans le reste de l'appareil ; on introduit ensuite un bourdonnet imbibé qui bouche exactement le trou du trépan. On applique sur le crâne un plumasseau léger imbu de teinture de myrrhe & d'aloës ; on met un bourdonnet imbibé dans la même teinture, sous les quatre angles de la peau, afin qu'ils demeurent élevés, & que leur réunion n'ait pas lieu ; quoique, à bien dire, il vaut bien mieux faire une section en rond à la peau qu'une cruciale. On étend un large plumasseau, chargé de digestif simple, & par dessus, de grandes compresses imbibées d'eau-de-vie, lesquelles sont assujetties par le moyen d'une bande longue de sept à huit aulnes, dont les circonvolutions sont dirigées comme pour la taupe, sinon que les croisées doivent être assujetties sur le trépan même. On leve l'appareil au bout de trois jours, pendant lequel temps, on doit imbiber les compresses d'eau-de-vie & d'eau. On continue le pansement jusqu'à parfaite guérison. Le trépan appliqué sur les os du nez, on de la face, n'a pas besoin de cet appareil : il faut simplement mettre dans l'ouverture un bouchon de liege, un léger plumasseau enduit de digestif sur les angles, & un emplâtre de peau de mouton, aux bords duquel il y aura de la poix grasse pour l'incruster dans le poil, & le faire tenir. Remarquez que la fracture de l'occipital est très-rare ; j'en ai vu cependant des exemples ; j'ai guéri un cheval appartenant à M. Dupin de Franceuil, d'une fracture complette de l'os occipital, dans sa partie supérieure & postérieure, à l'attache du ligament cervical : il arrive quelquefois

que la fracture ſe trouve ſur les ſinus frontaux, ſur les os du nez, ſur les os maxillaires; dans ce cas, il faut appliquer une très-petite couronne de trépan, afin qu'on puiſſe, avec l'élévatoire, remettre les pieces enfoncées dans leur ſituation. L'opération du trépan eſt d'autant plus néceſſaire, que le cheval devient glandé, que la membrane pituitaire s'enflamme, qu'il ſurvient un ulcere & enſuite la morve. J'ai panſé, il n'y a pas long-temps, un cheval des carroſſes de Paris à Bordeaux, lequel jetoit, depuis trois ſemaines, par une narine, & qui étoit glandé du même côté, ſans que l'autre fut nullement attaquée; je remarquai ſur le côté affecté, un gonflement qui regnoit depuis l'orbite juſqu'à cette narine; je jugeai qu'il avoit reçu un coup, & que le pus qui découloit par la narine, venoit, ou d'un abcès à la membrane pituitaire, ou d'une collection de pus qui avoit croupi dans le ſinus maxillaire à la racine des dents; à peine eus-je retiré mon trépan, que le pus découla en très-grande quantité & fort épais. L'injection que je fis ſur le champ avec une pinte d'eau tiede, en ſortit blanche comme du lait; je réitérai cette injection quatre fois le jour avec des décoctions légeres de mauve, d'orge & d'aigremoine. Tous les ſymtômes de morve ont diſparu; le cheval a été très-bien guéri, & ſort encore à préſent: je puis dire en avoir panſé quelques autres qui étoient dans le même cas, & avec un égal ſuccès.

La fracture des os du crâne peut être compliquée, je veux dire, que le cheval peut avoir reçu en même-temps un coup ſur les ſinus, & avoir les os du crâne fracturés; pour lors, il faut appliquer deux couronnes de trépan, l'une ſur les pariétaux, & l'autre ſur les ſinus, ou plus inférieurement, ſi la fracture ne s'étend pas plus loin.

En 1760, j'eus à panſer un cheval appartenant à Madame la Maréchale de Montmorency, il avoit reçu un coup de pied d'un cheval qui lui fractura les frontaux dans toute leur étendue, l'animal, bleſſé conſidérablement, devint glandé des deux côtés le lendemain, & quatre à cinq jours après, on le vit jeter. Je lui appliquai deux couronnes de trépan, une ſur les pariétaux proche la ſuture ſagittale & frontale, & l'autre ſur les os du nez, proche la ſuture tranſverſale; je remis enſuite chaque piece enfoncée à ſa place. Dans l'eſpace de quinze jours, la plaie du trépan fut radicalement guérie, & au bout de ſix ſemaines, l'écoulement qui ſe faiſoit par la narine, fut tari, & la glande diſparut totalement; mon panſement a été fait le lendemain, & pendant tout le trai-

tement, en présence de MM. Malouët & Dorigny, tous deux médecins de la faculté de médecine de Paris.

TRÉPIGNER, se dit d'un cheval qui a de l'ardeur; c'est la même chose que battre la poussiere. *Voyez* Battre.

TRIANGULAIRE, qui a la figure d'un triangle.

TRIANGULAIRE (os). *Voyez* Genou.

TRIANGULAIRE (muscle). *Voyez* Épaule.

TRICORNES, on nomme ainsi les muscles qui se terminent par trois tendons.

TRICOTER; se dit d'un cheval qui remue vîte les jambes en les croisant dans la marche, & qui n'avance pas.

TRICUSPIDE, qui a trois pointes; cela se dit des valvules que l'on remarque dans les ventricules du cœur.

TRIDE; signifie qu'un cheval rabat ses hanches avec vîtesse & agilité, ce mouvement doit être prompt, court, uni & cadencé.

TRIGASTRIQUE, ou TRIVENTRÉ, est un muscle qui a trois portions charnues séparées par des parties tendineuses.

TRIGLOCHINE, est la même chose que Tricuspide.

TRIQUOISES ou TRICOISES, especes de tenailles dont l'ouverture est faite en forme de cercle, avec lesquelles on ferre & déferre les chevaux, & avec lesquelles on sonde un pied boiteux par le moyen du pincé.

TRITURATION, le même que mastication. *Voyez* Digestion.

TROCHANTER, qui tourne. *Voyez* Généralités sur les os.

TROCHLÉ: du côté du grand angle dans l'orbite, il y a un cartilage arrondi, de la forme d'une grosse lentille, lequel par ses côtés, est attaché à l'orbite par des bandes ligamenteuses; ce cartilage forme une poulie que l'on appelle trochlé, & qui donne passage au muscle grand oblique ou trochléateur.

TROCHLÉATEUR, muscle oblique de l'œil, nommé ainsi à cause de son passage dessous le cartilage trochlé. *Voyez* ce mot ci-dessus.

TROMBUS, petite élévation qui survient à la suite d'une saignée; elle est occasionnée par un épanchement dans le tissu cellulaire: les chevaux sont moins exposés aux trombustes que l'homme, par la raison que les flammes ou lancettes avec lesquelles on saigne ces animaux, produisent une plus grande ouverture de la peau que de la veine.

TROMPER un cheval à la demi-volte, d'une piste ou de deux pistes; cela arrive, par exemple, si le cheval maniant à droite, & n'ayant encore fourni que la moitié de la

demi-volte, on le porte un temps en avant avec la jambe de dedans, & on reprend à main gauche dans la même cadence qu'on avoit commencé ; par-là on regagne l'endroit où la demi-volte avoit été commencée à droite, & on se trouve à gauche ; on peut tromper un cheval à quelque main qu'il manie.

TRONÇON, se dit des nœuds de la queue du cheval.

TROIS-QUART ou TROCART, instrument servant à la ponction. *Voyez* ce mot.

TROT, allure naturelle du cheval, qui tient le milieu, pour la vîtesse entre le pas & le galop ; on distingue le trot en trois sortes de vîtesses, la moindre s'appelle aller le petit trot ; le plus vîte après celle-ci est le trot, ou le bon trot ; la troisieme & la plus vîte s'appelle le grand trot, le trot allongé ou le trot de chasse : quand le cheval va le trot de lui-même & sans y être excité, on dit qu'il prend le trot : quand on le met à cette allure, on dit qu'on le met au trot.

TROT (de la nécessité du), pour assouplir les jeunes chevaux.

M. de la Broue ne pouvoit définir plus exactement un cheval bien dressé, qu'en disant que c'est celui qui a la souplesse, l'obéissance & la justesse ; car si un cheval n'a le corps entiérement libre & souple, il ne peut obéir aux volontés de l'homme, avec facilité & avec grace : la souplesse produit nécessairement la docilité, parce que le cheval alors n'a aucune peine à exécuter ce qu'on lui demande : ce sont donc ces trois qualités essentielles qui font ce qu'on appelle un cheval ajusté.

La premiere de ces qualités ne s'acquiert que par le trot. C'est le sentiment général de tous les sçavans écuyers tant anciens que modernes ; & si parmi ces derniers, quelques-uns ont voulu sans aucun fondement rejeter le trot ; en cherchant dans un petit raccourci, cette premiere souplesse & cette liberté, ils se sont trompés ; car on ne peut les donner au cheval, qu'en mettant dans un grand mouvement tous les ressorts de la machine : par ce raffinement, on endort la nature, & l'obéissance devient molle ; languissante & tardive, qualités bien éloignées du vrai brillant qui fait l'ornement d'un cheval bien dressé. C'est par le trot qui est l'allure la plus naturelle, qu'on rend un cheval léger à la main sans lui gâter la bouche, & qu'on lui dégourdit les membres, sans les offenser, parce que dans cette action, qui est la plus relevée de toutes les allures naturelles, le corps du cheval est également soutenu sur deux jambes, l'une de devant & l'au-

tre de derriere, ce qui donne, aux deux autres qui ſont en l'air, la facilité de ſe relever, de ſe ſoutenir, de s'étendre en avant, & par conſéquent un premier degré de ſoupleſſe dans toutes les parties du corps.

Le trot eſt donc, ſans contredit, la baſe de toutes les leçons, pour parvenir à rendre un cheval adroit & obéïſſant. Mais quoiqu'une choſe ſoit excellente dans ſon principe, il ne faut pas en abuſer, en trottant un cheval des années entieres, comme on faiſoit autrefois en Italie, & comme on fait encore actuellement dans quelques pays, où la cavalerie eſt d'ailleurs en grande réputation. La raiſon en eſt bien ſimple, la perfection du trot provenant de la force des membres, cette force & cette vigueur naturelle, qu'il faut abſolument conſerver dans un cheval, ſe perdent & s'éteignent dans l'accablement & la laſſitude qui ſont la ſuite d'une leçon trop violente & trop long-temps continuée ; ce déſordre arrive encore à ceux qui font trotter de jeunes chevaux dans les lieux raboteux & dans des terres labourées, ce qui eſt la ſource des veſſigons, des courbes, des éparvins & d'autres maladies du jarret, accidens qui arrivent à de très-braves chevaux, en leur foulant les nerfs & les tendons (1) par l'imprudence de ceux qui ſe piquent de dompter un cheval en peu de temps : c'eſt bien plutôt les ruiner que les dompter.

La longe attachée au caveçon ſur le nez du cheval, & la chambriere, ſont les premiers & les ſeuls inſtrumens dont on doive ſe ſervir dans un terrein uni, pour apprendre à trotter aux jeunes chevaux qui n'ont pas encore été montés, ou à ceux qui l'ont déjà été, & qui péchent par malice, par ignorance, ou par roideur.

Lorſqu'on fait trotter un jeune cheval à la longe, il ne faut point dans les commencemens lui mettre de bride, mais un bridon ; car un mors, quelque doux qu'il ſoit, lui offenſeroit la bouche dans les faux mouvemens & les contre-temps que font ordinairement les jeunes chevaux, avant qu'ils aient acquis la premiere obéïſſance qu'on leur demande. Je ſuppoſe donc qu'un cheval ſoit en âge d'être monté, & qu'on l'ait rendu aſſez familier & aſſez docile pour ſouffrir l'approche de l'homme, la ſelle & l'embouchure ; il faudra alors lui

---

(1) Quoique ce mot de nerf ſoit ici fort mal placé, il n'eſt cependant pas moins vrai que les articulations du cheval, & le jeu des tendons ſouffrent beaucoup dans les mains de la plupart de ceux qui montent à cheval, ce qui occaſionne divers accidents, & qui n'eſt malheureuſement que trop vrai.

mettre un caveçon sur le nez, le placer assez haut pour ne lui pas ôter la respiration en trottant, & la muserole du caveçon assez serrée pour ne point varier sur le nez: il faut encore que le caveçon soit armé d'un cuir, afin de conserver la peau du nez, qui est très-tendre dans les jeunes chevaux. Deux personnes à pied doivent conduire cette leçon: l'une tiendra la longe, & l'autre la chambriere. Celle qui tient la longe, doit couper le centre autour duquel on fait trotter le cheval, & celle qui tient la chambriere suit le cheval par derriere, & le chasse en avant, avec cet instrument, en lui donnant légérement sur la croupe & plus souvent par terre; car il faut bien ménager ce chatiment dans les commencemens, de peur de rebuter un cheval qui n'y est point accoutumé. Quand il a obéi trois ou quatre tours à une main, on l'arrête & on le flatte; ce qui se fait en raccourcissant peu-à-peu la longe, jusqu'à ce que le cheval soit arrivé au centre, où est placé celui qui le conduit; & alors celui qui tient la chambriere la cache derriere lui pour l'ôter de la vue du cheval, & ensuite le flatter conjointement avec celui qui tient la longe.

Après lui avoir laissé reprendre haleine, il faudra le faire trotter à l'autre main, & observer la même pratique. Comme il arrive souvent qu'un cheval, soit par trop de gaieté, soit par la crainte de la chambriere, galope, au lieu de trotter, ce qui ne vaut rien, il faudra tâcher de lui rompre le galop en secouant légérement le caveçon sur le nez avec la longe, en lui ôtant en même temps la crainte de la chambriere; mais si, au contraire, il s'arrête de lui-même, & refuse d'aller au trot, il faut lui appliquer de la chambriere sur la croupe & sur les fesses, jusqu'à ce qu'il aille en avant, sans pourtant le trop battre: car les grands coups souvent réitérés, désesperent un cheval, le rendent vicieux, ennemi de l'homme & de l'école, & lui ôtent cette gentillesse qui ne revient jamais, quand une fois elle est perdue: il ne faut pas non plus, par la même raison, faire de longues reprises, elles fatiguent & ennuïent un cheval, mais il faut le renvoyer à l'écurie avec la même gaieté qu'il en est sorti.

Quand le cheval commence à trotter librement à chaque main, & qu'on l'aura accoutumé à venir finir au centre, il faudra alors lui apprendre à changer de main, & pour cela, celui qui tient la longe dans le temps que le cheval trotte à une main, doit reculer deux ou trois pas en tirant à lui la tête du cheval; & en même temps celui qui tient la chambriere doit gagner l'épaule de dehors du cheval, pour le faire tourner à l'autre main, en lui montrant la chambriere, &

même l'en frappant, s'il refuse d'obéir ; ensuite le finir au centre, l'arrêter, le flatter, & le renvoyer.

Afin que la leçon du trot à la longe soit plus profitable, il faudra avoir attention de tirer la tête du cheval en dedans avec la longe, & de lui élargir en même temps la croupe avec la chambriere, c'est-à-dire, la jeter dehors en lui faisant décrire un cercle plus grand que celui des épaules, ce qui donne la facilité à celui qui tient la longe, d'attirer l'épaule de dehors du cheval en dedans, dont le mouvement circulaire qu'elle est obligée de faire dans cette posture, assouplit le cheval ; après avoir accoutumé le cheval à l'obéissance de cette premiere leçon, ce qu'il exécutera en peu de jours, si l'on s'y prend de la maniere que nous venons de l'expliquer, il faudra ensuite le monter en prenant toutes les précautions nécessaires pour le rendre doux au montoir. Le cavalier étant en selle, tâchera de donner au cheval les premiers principes de la connoissance de la main & des jambes, ce qui se fait de cette maniere. Il tient les renes du bridon séparées dans les deux mains, & quand il voudra faire marcher son cheval, il baissera les deux mains, & en même temps il approchera doucement près du ventre, les deux gras de jambes sans avoir d'éperons (car il n'en faut pas dans le commencement). Si le cheval ne répond pas à ces premieres aides, ce qui ne manquera pas d'arriver, ne les connoissant point, il faudra alors lui faire peur de la chambriere pour laquelle il est accoutumé de fuir ; ensorte qu'elle servira de châtiment, lorsque le cheval ne voudra pas aller en avant par les jambes du cavalier ; mais il ne faudra s'en servir que dans le temps que le cheval refuse d'obéir aux mouvemens des jarrets & des gras de jambes.

De même, lorsque l'on veut apprendre au cheval à tourner pour la main, il faut dans le temps que le cavalier tire la rêne de dedans du bridon, & que le cheval refuse de tourner, que celui qui tient la longe, tire la tête & l'oblige de tourner, ensorte qu'elle serve de moyen pour l'accoutumer à tourner pour la main, comme la chambriere à fuir pour les jambes, jusqu'à ce qu'enfin le cheval soit accoutumé à suivre la main, & à fuir les jambes du cavalier, ce qui se fera en peu de temps, si l'on emploie les premieres aides avec le jugement & la discrétion qu'il faut avoir en commençant les jeunes chevaux ; car le manque de précautions dans ces commencemens, est la source de la plupart des vices & des désordres dans lesquels tombent les chevaux par la suite.

Lorsque le cheval commence à obéir facilement, & à se

déterminer sans hésiter, soit à tourner pour la main, soit à aller en avant pour les jambes, & à changer de main, comme nous venons de l'enseigner, il faudra alors examiner de quelle nature il est, pour proportionner son trot à sa disposition & à son courage.

Il y a, en général, deux sortes de nature de chevaux; les uns retiennent leurs forces, & sont ordinairement légers à la main; les autres s'abandonnent, & sont pour la plupart pesans, ou tirent à la main.

Quant à ceux qui se retiennent naturellement, il faut les mener dans un trot étendu & hardi pour leur dénouer les épaules & les hanches. A l'égard des autres qui sont naturellement pesans, ou qui tirent à la main en tendant le nez, il faut que leur trot soit plus relevé & plus raccourci, afin de les préparer à se tenir ensemble. Mais les uns & les autres doivent être entretenus dans un trot égal & ferme, sans traîner les hanches; & il faut que la leçon soit soutenue avec la même vigueur du commencement jusqu'à la fin, sans pourtant que la reprise soit trop longue. Ces premieres leçons de trot ne doivent avoir pour but, ni de faire la bouche, ni d'assurer la tête du cheval: il faut attendre qu'il soit dégourdi & qu'il ait acquis la facilité de tourner aisément aux deux mains, par ce moyen on lui conservera la sensibilité de la bouche, & c'est pour cela que le bridon est excellent dans ces commencemens, parce qu'il appuie très-peu sur les barres, & point du tout sur la barbe qui est une partie très-délicate, & où réside, comme l'a dit fort bien M. le duc de Newcastle, le vrai sentiment de la bouche du cheval.

Lorsqu'il commencera à obéir à la main & aux jambes, sans le secours de la longe, ni de la chambriere, il faudra alors & pas plutôt, le mener en liberté, c'est-à-dire, sans longe & au pas, sur une ligne droite, en le sortant du cercle pour l'aligner, c'est-à-dire, lui apprendre à marcher droit, & connoître le terrein. Si-tôt qu'il ira bien au pas sur les quatre lignes, & dans les quatre coins du quarré sur lequel on l'aura mené, il faudra ensuite sur ces quatre mêmes lignes, le mener au trot, toujours les rênes du bridon séparées dans les deux mains, ensorte que de quatre petites reprises qui sont suffisantes chaque jour & chaque fois qu'on monte à cheval, il faut en faire deux au pas, & les deux autres au trot alternativement en finissant par le trot, parce qu'il n'y a que cette allure qui donne la premiere souplesse.

Si le cheval continue d'obéir facilement au pas & au

trot avec le bridon, il faudra commencer à lui mettre une bride avec un mors à simple canon, & une branche droite qui est la premiere embouchure qu'on donne aux jeunes chevaux. E. D. C.

TROTTER, est aller le trot, trotter des épaules, se dit d'un cheval qui trotte pesamment. Trotter légérement, c'est le contraire. Trotter autour du pilier, exercice qu'on fait faire aux poulains pour les débourrer.

TROTTEUR ou TROTTEUX, se dit d'un cheval qui ne peut aller que le trot, ou qui est bon à cette allure.

TROTTEUR, cheval qui va le trot très-vîte, un bon trotteur se dit d'un cheval de brancard, qui avance beaucoup au trot.

TROU. *Voyez* Cavité des os.

TROUSSEAU, est un amas de fibres réunies. On dit un trousseau de fibres musculaires, ligamenteuses, &c.

TROUSSE DE FOURRAGE, est ce qu'en peut apporter un cavalier sur la croupe de son cheval.

TROUSSE-QUEUE, est un gros cuir qu'on attache à la queue des chevaux sauteurs, pour la tenir en état, & empêcher qu'elle ne joue.

TROUSSEQUIN; piece de bois cintré, qui s'éleve sur l'arçon du derriere d'une selle, & qui sert à en affermir les battes.

TROUSSER, ou HARPER; se dit d'un cheval qui a des éparvins secs, qui lui font lever les jarrets dans telle allure que ce soit, par une espece de mouvement convulsif qui fait lever la hanche avec précipitation, au lieu de plier le jarret.

TRUITÉ, poil blanc, mêlé de taches noires, bai ou autre. *Voyez* Poil.

TUBERCULES; petites éminences répandues sur quelques visceres.

TUMEURS. On appelle ainsi toute élévation quelconque, qui se trouve sur l'habitude du corps; on les distingue en naturelles & en non naturelles: les premieres sont celles qui sont produites par la graisse, les mammelles, &c. Les secondes sont celles qui viennent de l'arrêt du sang dans quelques vaisseaux, ou qui peuvent être produites par un épanchement dans le tissu cellulaire.

REMARQUES

Sur les Tumeurs.

Toutes tumeurs ou grosseurs doivent être traitées par des remedes internes & externes, le plus souvent, par ces derniers seuls : les premiers ne doivent avoir lieu que quand on suppose un vice dans le sang, ce que l'on reconnoît par la multitude & par les différentes situations, par exemple, un cheval à qui l'on appercevra des tumeurs au col, au thorax, aux jambes, &c.; on les traitera par des remedes internes seuls; si les tumeurs sont de peu de conséquence, on y joindra les externes; si elles sont volumineuses, & cela selon le genre de maladie; mais toujours observant de bannir les onguents & les emplâtres, en un mot, tous les corps gras & huileux, à l'exception des abcès, comme nous le dirons ci-dessous.

En général, les tumeurs & même les plaies viennent le plus souvent de coups, d'efforts, ou de causes externes, qu'elles ne viennent d'un vice dans les liqueurs, elles se guérissent par les remedes locaux, & même avec facilité quand on sçait les approprier au genre de maladies. La chirurgie vétérinaire est la partie qui occupe le plus l'hippiatre, partie qui a la même étendue que la chirurgie humaine, pour ne pas dire quelque chose de plus, vu les divers accidents où l'on expose le cheval par les travaux outrés, par la difficulté de le contenir dans le repos, dans les différentes affections, & par l'impossibilité de l'application des appareils dans la plupart des maladies. Ce qui restreint le chirurgien vétérinaire aux lotions & fomentations.

Les tumeurs contre nature, car ce n'est que de celles-ci dont il est question ici, sont solides ou molles. Ces premieres sont le déplacement de quelques os sortis de leurs cavités; telles que la luxation des condyles de la mâchoire, celle de l'humerus de la cavité glénoïde, celle de la tête du femur de la cavité cotyloïde; ces dernieres sont produites par l'engorgement, la stagnation, ou l'extravasation d'une liqueur quelconque, & sont nommées humorales.

Les tumeurs sont sensibles, ou non sensibles; chaudes ou froides; dures, ou molasses; rouges ou couleur de peau.

Les tumeurs sensibles sont le phlegmon, & l'érésipelle.

Les tumeurs chaudes sont les précédentes.

Les tumeurs froides sont l'œdeme, le skirrhe & les tu-

meurs graiſſeuſes, à moins que ces mêmes tumeurs ne participent du phlegmon, ou de l'éréſipelle.

Les tumeurs dures ſont le déplacement d'un os ſur un autre, les exoſtoſes.

Les tumeurs molaſſes ſont les kyſtes, le skirrhe & les tumeurs gommeuſes.

Les caracteres ſpécifiques des tumeurs ſont :

1°. Dans le phlegmon, la douleur, la tenſion, la rougeur; toutes les fois que le poil n'y porte point d'obſtacle ou qu'on le raſe, la rénitence forme pour l'ordinaire l'éminence; car il ſe trouve quelquefois des tumeurs profondes dont on ne s'apperçoit qu'au tact. A ces caracteres ſe joignent quelquefois la fievre, la circonſcription ou la non-circonſcription, & la complication; par exemple, le phlegmon peut tenir de l'éréſipelle, de l'œdeme, du skirrhe, du kyſte, & ſouvent de tous enſemble, ce qui eſt pourtant aſſez rare, à moins que la tumeur n'ait commencé par un de ces derniers. *Voyez* Phlegmon & Suppuration.

2°. Dans l'éréſipelle, les caracteres ſont la non-circonſcription, la chaleur, la rougeur & la diſparition de cette même rougeur occaſionnée par la preſſion du doigt. *Voyez* Éréſipelle.

3°. Dans l'œdeme, il n'y a pas de rougeur, de chaleur, & il y a toujours dépreſſion à la ſuite du tact. *Voyez* Œdeme.

4°. Les caracteres du skirrhe ſont, la dureté, la rénitence, l'indolence, la chaleur naturelle, la même couleur que les parties voiſines, ſa ſituation bien au-delà de la peau, & preſque toujours circonſcrite. *Voyez* Skirrhe.

5°. Les tumeurs enkyſtées ſont ſans douleur, ſans chaleurs ſurnaturelles, toujours ou preſque toujours circonſcrites, indolentes dans leur circonférence, & fluctuantes dans le milieu, c'eſt-à-dire, qu'elles ont le caractere de l'abcès lorſqu'on le preſſe fortement, qu'elles repouſſent le doigt.

6°. Les tumeurs gommeuſes, graiſſeuſes ou ſarcomateuſes different de toutes les autres par la preſſion en général; ſemblables à un chiffon que l'on preſſe, elles ne different en rien des autres parties, que par ces caracteres, & le plus ou moins de volume.

Toutes ces tumeurs peuvent ſe réduire en tumeurs ſanguines, lymphatiques & oſſeuſes : quant au traitement, on peut conſulter chacun de ces mots. Nous obſerverons qu'il eſt des cas dans telle tumeur que ce ſoit, où l'on doit

employer le fer & le feu, mais jamais les corps gras & caustiques, à l'exception des abcès pour les premiers; & s'il nous arrive quelquefois d'indiquer les seconds, c'est de crainte que ceux qui opérent ne soient pas assez versés dans cette opération, & qu'ils ne viennent à couper des parties essentielles à conserver. En général, dans telle tumeur que ce soit, on ne risque jamais d'appliquer les remedes doux, tels que les décoctions émollientes, jusqu'à ce que la tumeur se soit déclarée pour un genre ou pour un autre; en conséquence, on la traite selon son genre, & toutes les fois qu'il est question d'opérer, l'on doit emporter tout ce qui est nécessaire. Une opération bien faite, & le premier appareil bien mis, menent à une prompte guérison. La nature fait plus que les remedes; aussi notre expérience nous a-t-elle prouvé que toutes les fois que la suppuration étoit bien établie, les médicamens devenoient inutiles, pour ne pas dire même dangereux, ou au moins éloignoient souvent la guérison.

Les Tumeurs sanguines & phlegmoneuses sont:

La taupe.
Les avives ou tumeurs des parotides.
Les dépôts de gourme sous la ganache.
Les dépôts dans les oreilles ou oreillons.
Les polypes.
L'ophthalmie.
La morve de la seconde espece, &c.
Les meurtrissures du col.
Le mal de garot.
Les cors.
De l'avant-cœur.
De l'anthrax ou charbon.
Le bubon ou abcès à la cuisse, &c.
Le mal de rognon.
Le phymosis.
Le paraphymosis.
La varice proprement dite.
L'écart.
La mémarchure.
L'atteinte.
La contusion.
Le farcin.

Les

Les Tumeurs sanguines éréſipellateuſes, ſont :

Les dartres.
La gale.
L'ébullition.
L'échauboulure.
Le roux vieux.
La tuméfaction des glandes des yeux.
L'enflure des paupieres.
La tuméfaction des barres.
La nerf-férure ou nerf-féru.

Les tumeurs lymphatiques œdémateuſes, ſont :

Les hydatides.
L'œdeme des paupieres.
La groſſeur dans l'oreille.
La lunatique.

Les tumeurs de la cornée tranſparente, décrites ſous le nom de léſion, ſont :

La morve de la premiere eſpece.
Les hydropiſies.
L'œdeme du fourreau & des mamelles.
Le veſſigon.
La paſſe-campagne.
La varice improprement dite.
Le jarret enflé.
Le jardon.
Le gonflement des jambes.
La molette.
La loupe ſur le boulet.

Les tumeurs lymphatiques ſkirrheuſes, ſont :

L'engorgement des glandes de morve ou lymphatiques.
L'induration continue des avives.
La loupe au coude.
La nerf-férure.
Le skirrhe des mammelles ou du fourreau.
La courbe commençante.
L'éparvin calleux commençant.
Les verrues ou porreaux.
Le fic.

Les tumeurs lymphatiques enkyſtées, ſarcomateuſes & gommeuſes, remplies de pus ou d'humeurs huileuſes, ſont :

La tuméfaction des glandes lacrymales ou glandes des yeux.
Les tumeurs labiales.
La loupe au poitrail.
Le ſarcocele ou tumeurs des teſticules.
La loupe au coude, & ſouvent ſur toute l'habitude du corps.

Les tumeurs oſſeuſes, ſont :

L'exoſtoſe.
Le ſur-os.
L'éparvin de bœuf, & le calleux exoſtoſé.
La courbe exoſtoſée.
La forme.
Le pied-comble.
L'oignon.

THYMIQUE, qui va ou qui correſpond au thymus.

TYMPAN, membrane qui ſépare l'oreille externe de l'oreille interne.

TYMPANITE, enflure du ventre occaſionnée par des vents renfermés dans ſa capacité, & ſouvent dans le canal inteſtinal, cette maladie eſt ainſi nommée, à cauſe de la tenſion de la peau du ventre, qui, dans ce cas, raiſonne comme un tambour.

M. Vitet nous dit ingénuement qu'il n'eſt aucun ſigne pour reconnoître la tuméfaction de l'eſtomac, & que, ſi malgré le remede de bon vin blanc, dans lequel on aura délayé deux onces d'extrait de genievre, l'animal ne guérit pas, il ne faut pas héſiter de plonger le trois-quart dans le bas-ventre, & de laiſſer la canule juſqu'à ce que l'air contenu dans la panſe ſe ſoit diſſipé ; ajoutant que cette bleſſure n'eſt pas auſſi dangereuſe que certains maréchaux l'ont prétendu. Il en ſera de cet article comme de bien d'autres, j'ai beau feuilleter les auteurs, je ne vois rien de la plupart des choſes que M. Vitet nous cite d'après ces maréchaux, & je ſuis très-perſuadé qu'il ſeroit embarraſſé de nous citer quelques maréchaux de ſon pays qui aient pratiqué cette opération, au moins avec ſuccès. On

pourroit, en outre, tirer une preuve de ce que j'avance, par le peu de détail que nous fait M. Vitet de son opération; à la vérité, il faut être aussi grand anatomiste qu'il l'est, pour attraper l'estomac, & avoir bien de l'adresse pour suspendre le mouvement vermiculaire des intestins, & les déranger de l'hypocondre gauche dans lequel ils se trouvent en partie, flottants sur les parois externes de l'estomac; l'adresse de contenir la canule dans le bas-ventre, pour en tirer l'air, comme l'on tireroit du bon vin blanc, mérite que l'on applaudisse à cette invention.

U.

ULCERES EN GÉNÉRAL, on comprend ſous ce nom les plaies & les bleſſures.

On entend par ulcere une ſolution de continuité ou ſéparation de parties tant récentes qu'anciennes, dans les parties molles avec ſuppuration plus ou moins abondante, & quelquefois pas : on peut mettre de ce nombre les fractures, les caries miſes à découvert; c'eſt pourquoi leurs différences ſe réduiſent aux ſuivantes, ſavoir l'ulcere des parties molles & l'ulcere des parties dures.

Le bénin & le malin.

Le ſimple & le compoſé.

Le calleux ou ſec qui ne ſuppure pas ou qui ſuppure peu.

Le ſanieux où il y a des fonds où l'os eſt à découvert; en un mot, les ulceres rebelles, opiniâtres, difficiles à cicatriſer, & le putride qui ſuppure trop.

Quant aux ulceres gangreneux, carcinomateux, farcineux. *Voyez* les mots Gangrene, Sarcome, Farcin.

Les ulceres attaquent la peau ſeule, tels ſont les ulceres de gale & de dartres; ils attaquent le tiſſu cellulaire, tels ſont les ulceres éréſipellateux; ils attaquent les muſcles & la membrane cellulaire en même temps, tels ſont les ulceres à la ſuite d'un abcès, ou de bleſſures quelconques dans ces parties; ils attaquent les tendons, les aponevroſes, les ligamens, les capſules & les parties internes des articulations; enfin ils attaquent les vaiſſeaux, les nerfs, il eſt même rare que dans les ulceres de quelque qualité qu'ils ſoient, quelques branches de ces dernieres parties n'y ſoient compriſes.

Ce que nous venons de dire ici ne regarde que les ulceres externes, cependant ils peuvent attaquer les parties internes, l'expérience, l'ouverture des cadavres, nous en font aſſez la preuve : le poûmon & tous les viſceres peuvent s'ulcérer à la ſuite d'une inflammation, &c.

Les cauſes de l'ulcere ſont, & le plus ſouvent, un abcès ouvert à la ſuite d'une inflammation, ou d'une tumeur enkyſtée, à la ſuite d'une bleſſure de toute eſpece, occa-

ſionnée, ſoit par le fer, ſoit par le feu, à la ſuite d'une humeur âcre qui gerſe la peau, telles que les eaux aux jambes, la mule traverſine, la malandre, la ſolandre, les javarts, &c.

On reconnoît les ulceres à la ſolution de continuité, à la matiere plus ou moins purulente qui en découle, d'où naiſſent les diſtinctions ſuivantes, en grands & en petits, par rapport à leur étendue; en ſuperficiels & profonds, par rapport à leur cavité; en externes ou internes, par rapport à la partie affectée; en ulceres récens ou invétérés, par rapport à leur durée; en ulceres ronds, longs, larges, étroits, droits, obliques, par rapport à leur figure & à leur ſituation.

Le danger de l'ulcere augmente ou diminue à raiſon de ſon caractere, & de l'importance de la partie qu'il occupe.

Le bénin n'a pour l'ordinaire aucune ſuite fâcheuſe, il guérit facilement & ſouvent de lui-même.

Le malin ne cede guere qu'aux remedes ſagement adminiſtrés, & n'eſt jamais ſans danger.

Lorſqu'il attaque les tendons, le mal eſt toujours très-grave; mais il n'eſt pas incurable quand on le traite comme nous le dirons ci-après.

S'il a ſon ſiege ſur les ligamens, la guériſon en eſt très-difficile, même par les remedes les mieux adminiſtrés. S'il pénetre dans l'articulation, le danger eſt encore plus grand, parce que la ſynovie s'écoule, s'extravaſe ou s'épaiſſit, ce qui fait toujours une maladie grave, pour ne pas dire incurable.

Lorſqu'il eſt entretenu par un vice farcineux, galeux, dartreux, &c. il réſiſte juſqu'à ce qu'on ait guéri la cauſe.

Quand il attaque les cartilages, il eſt pour l'ordinaire incurable, à moins qu'on ne puiſſe l'extirper en entier & ſans danger: les articulaires avec ſynovie, ſont toujours incurables, & pour le plus ſouvent il en réſulte une ankyloſe.

Enfin ſi l'ulcere a ſon ſiege ſur l'os & que la carie ſurvienne, il eſt plus ou moins dangereux à raiſon de ſa ſituation.

Il y a dans la curation des ulceres quatre états différens, qu'il eſt eſſentiel de connoître & de bien diſtinguer, d'où dépend l'art de guérir.

Ces états ſont, la ſuppuration, la déterſion ou mondification, la régénération des chairs, ſi on peut l'admettre, & la cicatriſation.

1°. Où il y a bleſſure, il y a ſolution de continuité plus

ou moins grande ; où il y a solution de continuité, il y a rupture de vaisseaux sanguins & lymphatiques, ce qui produit l'effusion des fluides qu'ils contiennent, & c'est alors que les plaies saignent ; mais comme ces vaisseaux bientôt après se resserrent à leurs extrêmités, ils arrêtent ces mêmes fluides, lesquels étant arrêtés enflent les vaisseaux, les engorgent & produisent l'inflammation. Les arteres circonvoisines qui ne se trouvent dans aucun état de souffrance venant à battre continuellement sur ces mêmes vaisseaux engorgés, font par leur différentes oscillations, au moyen de la chaleur, changer ce fluide arrêté, en pus dont le premier qui découle de l'ulcere a encore la couleur noirâtre, ou d'un blanc sale, qui bientôt après devient blanc & de bonne qualité.

Ce changement n'arrive que dans les plaies récentes, dans les blessures récentes; mais à la suite d'un abcès ouvert, le pus, se trouvant formé de l'ulcere qui en provient, se trouve tout de suite suppurant, mais d'une nature bien différente : le pus de l'abcès est caséeux, friable & soluble dans l'eau; celui qui survient le lendemain & jours suivans de son ouverture, est gélatineux & indissoluble.

2°. La détersion ou mondification de l'ulcere est lorsque de noir, livide, il se change en une couleur de rose foncée & même rougeâtre, & que le pus est bien établi.

Pour amener une plaie en cet état, l'on est obligé d'avoir recours, soit aux instrumens tranchans, soit aux médicamens; mais pour l'ordinaire la nature l'y détermine par l'application de l'appareil simplement, qui le lendemain ou sur-lendemain, fait tomber des grumeaux de pus noirâtre, des filamens de toute espece, des paquets du tissu cellulaire, &c.

3°. La régénération des chairs, ou ce qui paroît tel, est l'ouvrage de la nature, elle le fait dans le cheval, dans toute l'étendue de l'ulcere également; l'ulcere d'inégal qu'il étoit paroît au deux & troisieme appareil, comme bourgeonné, gréné ; bientôt après, ces bourgeons se réunissent & forment une plaie qui, quoique plus ou moins profonde, est unie ; cette chair que l'on appelle régénérée, ne tient en rien d'aucune des parties qui ont été délabrées par la matiere de l'abcès, ou de celles que l'on peut avoir coupé : la section de cette nouvelle chair paroît être un composé de vaisseaux sanguins & de tissu cellulaire, mais tenant plus des premiers ; effectivement coupez une de ses parties, sur le champ vous êtes aveuglé par la quantité de

ſang que ces vaiſſeaux donnent, & il arrive tous les jours de voir que dans l'extirpation des loupes, l'on a peu de ſang, & que quelques jours après venant à couper les chairs qui ſont ſurmontées du fond de la plaie, l'on vient à être inondé du fluide ſanguin. Une preuve que nous pourrions encore rapporter pour prouver notre ſentiment, eſt qu'une injection fine, portée dans une piece où il y a eu de larges cicatrices, donne, dans la corroſion de l'eſprit de nitre ou autre liqueur corroſive, un bouquet entrelacé d'arteres preſque au double du côté oppoſé où il n'y avoit pas de cicatrices.

Il n'eſt point d'animal où cette prétendue régénération ſe faſſe plus promptement que dans le cheval bien conſtitué : nous avons vu des plaies d'un pied & demi de long, & d'un demi-pied de profondeur, ſe guérir en huit ou dix jours; mais il faut obſerver que c'eſt dans des parties charnues où régnent beaucoup de tiſſus cellulaires; il n'en ſeroit pas de même dans des parties tendineuſes, aponévrotiques, ligamenteuſes, encore moins s'il y a eu deſtruction totale d'une partie de la peau; nous n'entendons parler que d'une ſimple ſolution de continuité; car c'eſt preſque toujours d'elle que dépend la guériſon : auſſi recommandons-nous ſouvent aux maréchaux de ménager la peau, le plus qu'il eſt poſſible, dans leurs opérations; par exemple, combien ne voit-on pas des cors être des cinq ou ſix mois à guérir, quoique la plaie ait été ſimple du moment même de la chûte de l'eſcarre.

4°. La cicatriſation ſe fait de même que la régénération des chairs, mais d'une maniere plus lente : plus ces chairs, dont nous avons parlé plus haut, s'approchent de la peau, plus ſes fibres deviennent ſerrées, moins la ſuppuration eſt abondante, l'ulcere étant d'une belle couleur, plus la cicatrice eſt prête de ſe faire; ce n'eſt pas au contour de la peau, comme le diſent pluſieurs auteurs, que commence toujours la cicatrice, mais bien ſouvent au milieu même de la plaie; ce dont on s'apperçoit par de petits points blancs reſſemblant à de petites parties ligamenteuſes & aponévrotiques; c'eſt une différence à faire : par exemple, la cicatrice des ulceres qui ſurviennent ſur les os, ſur les parties aponévrotiques ou ligamenteuſes, commence, & ne ſe fait guere que de la circonférence au centre, par la peau, & ſe termine ainſi, ſans que le milieu y ait part; dans les parties charnues, c'eſt du centre à la circonférence; c'eſt du milieu de l'ulcere, que ſe forment les bourgeons, qui produiſent la cicatrice. Il en eſt tout autrement des plaies de la

ſole charnue, tantôt elle ſe forme de la circonférence, tantôt du centre : par exemple, un cheval a-t-il été deſſolé pour cauſe d'étonnement de ſabot, de compreſſion de la ſole charnue ; la ſole de corne a-t-elle été ſéparée par une matiere quelconque qui a fuſé entre elle & la ſole charnue, &c. ; l'on voit alors la ſole de corne reprendre également partout par une légere induration ; enſuite une pellicule, qui, bientôt après, prend la conſiſtance qu'avoit celle que l'on a enlevée.

La ſole charnue a-t-elle été coupée pour cauſe de clou de rue, de fic, ou autres ; alors on voit, ſur les derniers temps de la guériſon, les bords de la corne devenir blanchâtres, la plaie diminuer d'étendue, & ſe cicatriſer du centre à la circonférence.

La chair cannelée a-t-elle été coupée ou miſe ſimplement à découvert, la muraille ſe reproduit comme dans la deſſolure ci-deſſus, & jamais autrement, telle eſt la marche que nous avons conſtamment vue.

Il en eſt de la cicatriſe comme de la régénération des chairs. Le chirurgien vétérinaire doit laiſſer agir la nature. Les médicaments les plus vantés ne ſont ſouvent que la retarder ; nous répéterons, ſans ceſſe, une opération bien faite, le premier appareil bien mis, le reſte n'eſt rien, ſi toutefois la ſuppuration a été bien établie.

ULCERE SIMPLE, ou BENIN. On appelle ulcere ſimple ou benin, celui qui n'eſt accompagné d'aucun accident fâcheux, où la ſuppuration s'établit bien, où il n'y a ni fond ni clapier, ni ſubſtances noirâtres & blafardes, dont la ſuppuration eſt blanche & louable, dont les chairs pouſſent & ſe réuniſſent avec aiſance, & ſe cicatriſent en peu de temps.

Les cauſes de cet ulcere ſont les mêmes que celles de l'ulcere en général ; mais dans celui-ci, il faut qu'il n'y ait que la peau d'affectée, que le tiſſu cellulaire, les muſcles, les tendons, les os, les ligaments ne le ſoient pas ; que le pus, qui en découle, ſoit blanc, épais & ſans aucune teinte de ſang ; que les chairs ſoient d'un rouge plus que couleur de roſe, qu'elles ſe régénérent promptement, en conſervant une certaine molleſſe, & qu'elles deviennent plus fermes, lorſqu'elles approchent du niveau de la peau, & qu'étant parvenues juſques-là, elles ceſſent de produire de la ſuppuration, ou au moins très-peu, & qu'inſenſiblement l'ulcere ſe deſſeche de lui-même. Ainſi, tous les ulceres, qui ſurviennent dans les parties charnues, doivent être, pour l'ordinaire, benins, principalement quand ils viennent à la ſuite d'un abcès ; de ce

nombre, on peut mettre la taupe, les avives, ou ulceres des glandes parotides, ceux de la gourme sous la ganache, toutes les fois qu'il n'y a que le tissu cellulaire d'attaqué, comme cela arrive pour l'ordinaire. Les ulceres du col, de l'épaule, du bras, du dedans de la cuisse sont benins.

Les symptômes de l'ulcere benin sont une prompte suppuration qui, elle-même accélere la régénération des chairs, qui les rend de plus fermes en plus fermes, à mesure qu'elles approchent de la cicatrice; celui dont la mondification se fait dans les vingt-quatre heures, celui dont la cicatrice est égale, sans dépression, sans protubérance & sans aucune inégalité, celui, en un mot, qui ne laisse aucune croûte, & auquel on apperçoit une pellicule dans toute son étendue, semblable à la peau ou à son corps muqueux.

On reconnoît aisément l'ulcere simple ou benin, par ce que nous avons dit ci-dessus. Cependant, il arrive que tel ulcere, qui a paru simple, ne l'est pas; qu'étant prêt de se cicatriser, ou dans le cours de son traitement, on s'apperçoit d'un petit bouton plus élevé que le reste des chairs, tantôt rouge, tantôt noirâtre, lequel bouton, en forme de mammelon, porte à son extrêmité un petit trou qui va répondre à un os ou à un tendon, ou à quelqu'autre substance de cette nature, qui entretient une suppuration qui surpasse celle que produit la plaie, & dont le fond dénote une mondification imparfaite, cet ulcere est entretenu par quelques fibres, dans une des parties dont nous venons de parler, ce que les maréchaux experts appellent filandres.

On s'apperçoit encore d'un ou de plusieurs dépôts qui surviennent aux environs de l'ulcere, ce qui dénote qu'il y a eu quelques parties essentielles d'attaquées, ou un vice quelconque dans la masse du sang; mais dans ce cas, les dépôts sont presque toujours sanieux.

L'ulcere benin est toujours favorable, parce qu'il se cicatrise presque de lui-même, qu'il épure le sang d'un germe nuisible, qui, par la suite, se seroit porté sur quelques visceres, & y auroit produit des ravages mortels.

Le traitement de l'ulcere simple mérite peu qu'on s'y arrête; mais, pour peu qu'il y survienne quelque obstacle, il faudra remplir les indications, qui sont de faire suppurer, de déterger ou mondifier, & de cicatriser; ce qui ne s'opere que par des médicamens & moyens propres à chaque état.

Dans la suppuration il y a deux objets à remplir; le premier, de détendre & de relâcher les fibres de l'ulcere qui

ſont enflammées, & ſouvent dans un état d'érétiſme & de froncement; le ſecond, d'exciter, par de légeres impreſſions, les oſcillations des vaiſſeaux, & de procurer par là une ſuppuration propre à dégorger l'orifice, & même les vaiſſeaux des parois de l'ulcere.

Pour remplir ces deux objets à la fois, l'on ſe ſervira des ſuppuratifs ordinaires, ou de l'onguent baſilicum, ou bien encore d'un digeſtif compoſé de térébenthine avec le jaune d'œuf battus enſemble. La mixtion de ces deux ſubſtances doit être tantôt plus, tantôt moins. Faut-il accélérer, d'augmenter la ſuppuration? la térébenthine dominera. Eſt-il queſtion de la modérer? le jaune d'œuf dominera. Faut-il faire ſuppurer & déterger? l'on mettra le baſilicum avec la térebenthine & le jaune d'œuf, parties égales.

A bien dire, quand la ſuppuration eſt établie, que le pus eſt blanc & louable, la déterſion eſt faite, il n'eſt plus queſtion que de tenter la cicatriſation; mais s'il y a quelques parties noirâtres ou livides, que les médicamens ci-deſſus n'auront pas détachées; dans ce cas, l'on appliquera ſur ces parties des tentes ou plumaſſeaux imbibés de teinture d'aloès, & l'on ſe gardera bien d'y appliquer l'ægyptiac, comme pluſieurs perſonnes le conſeillent; ce médicament entretient la plaie dans le même état, & la rend calleuſe, bien loin d'en favoriſer l'eſcarre.

Il faut donc, par ce que nous venons de dire ci-deſſus, que la ſuppuration fonde & conſume ce qu'il y a de mauvais, d'où s'enſuit la déterſion; ou bien celle-ci enleve ce que la premiere a conſumé; enfin, que la cicatriſation ferme la plaie, & termine la guériſon.

Les ſuppuratifs, les digeſtifs conduiſent inſenſiblement aux déterſifs, qui nettoyent, & par là aident la nature à ſe cicatriſer.

Dans les commencemens, la ſuppuration doit être un peu abondante, afin de conſumer ce qu'il y a de gâté, afin de dégorger les vaiſſeaux, & de diminuer l'inflammation; mais il ne faut pas qu'elle ſoit exceſſive, parce qu'elle cauſeroit plus de perte qu'il ne ſe feroit de réparation; on l'entretient modérée avec les digeſtifs ordinaires, faits avec la térebenthine & le jaune d'œuf battus enſemble, ou le baſilicum ſimple, ou de la térébenthine ſeule, ou du miel mêlé avec de la farine d'orge ou de ſeigle.

Remarquez 1°. que lorſque l'ulcere change de nature, qu'il eſt humide, qu'il fournit beaucoup de pus, & qu'il a de la diſpoſition à la pourriture & à la gangrene, il faut proſ-

crire les suppuratifs relâchans, & employer l'aloës, les baumes & les toniques, tels que le baume de Copahu : 2°. lorsque l'ulcere attaque les tendons, on mettra en usage les balsamiques & les spiritueux, tels que la térébenthine & son essence.

Quand la suppuration a enlevé ce qu'il y avoit de mauvais, l'ulcere, de sordide qu'il étoit, devient d'un beau rouge; les débris de la mauvaise suppuration, les chairs de mauvaise qualité, dont il étoit couvert, & qui empêchoient la cicatrisation, ne font dans ce cas que l'avancer.

C'est alors que pour ne point supprimer la suppuration qui entretient la souplesse des fibres & la fraîcheur de la plaie, on emploiera les détersifs les plus doux, tels sont la décoction d'orge avec le miel, la décoction de bugle, de sanicle, des plantes vulnéraires, des feuilles d'absynthe, d'aristoloche, le vin miellé, le mondicatif d'ache, &c.

Dans le cas où les chairs seroient baveuses, & où l'ulcere rendroit un pus de mauvaise qualité, il faudra avoir recours aux détersifs les plus forts, tels que la teinture de myrrhe & d'aloës, l'alun brûlé, le précipité rouge, l'onguent verd, la pierre infernale ou la pierre à cautere, que l'on passe par dessus les mauvaises chairs.

Après avoir détergé l'ulcere, il s'agiroit d'incarniser ou d'appliquer des remedes incarnatifs ; mais l'incarnation, s'il y en a, est l'ouvrage de la nature ; quant aux remedes pour cet effet, on n'en reconnoît plus.

Il ne s'agit donc que de seconder les efforts de la nature, en procurant une suppuration légere, en la modérant lorsqu'elle sera trop abondante, & en détergant l'ulcere; ces remedes sont, les suppuratifs doux, les astringens & les détersifs.

Il est difficile de trouver un remede simple qui remplisse ces différentes vues; ainsi il faut choisir ceux qui ont deux de ces qualités, & en joindre un qui possede la vertu qui leur manque; par exemple, la myrrhe est détersive, un peu astringente & tonique ; elle convient très-bien dans le cas où la suppuration est trop abondante, & lorsque l'ulcere est sordide; mais si l'on veut entretenir la suppuration, il faut y joindre un suppuratif léger, tel que le digestif ordinaire, ou le basilicon : enfin, dans le traitement des maladies, tant internes qu'externes, il faut varier le traitement suivant les circonstances.

Les baumes naturels, tels que ceux de Copahu, de Canada, la térébenthine, &c. qu'on a long-temps regardés comme incarnatifs, sont un peu suppuratifs, toniques, légérement astrin-

gens & de bons déterſifs. Ils peuvent être employés dans tous les états de l'ulcere ; on peut auſſi mêler enſemble les ſuppuratifs, les aſtringens & les déterſifs, pour en former un onguent dont on ſe ſervira juſqu'à ce que les chairs ſoient belles, c'eſt-à-dire, grenues, de couleur rouge, & de niveau avec les parties voiſines.

Lorſque l'ulcere eſt parvenu à ce point, il s'agit moins de travailler à le cicatriſer, que de prendre garde de troubler l'opération de la nature. On peut cependant continuer l'uſage des déterſifs, des aſtringens & des deſſicatifs, & même appliquer, mais avec prudence & avec circonſpection, la charpie ſéche, les étoupes ſéches, ou trempées dans l'eau vulnéraire ou dans l'eau d'alun brûlé ou l'eau de chaux. Les poudres déſicatives, comme de l'alun brûlé, de la litarge, de la céruſe, &c. peuvent auſſi avoir leur utilité ; mais dans bien des cas, un praticien éclairé reconnoîtra ſans peine, que la guériſon s'acheve ſans tous ces ſecours impoſans.

Nous recommanderons en finiſſant, 1°. de ne point laiſſer les plaies expoſées à l'air, dont le contact deſſéche les vaiſſeaux, durcit les fibres, & ſupprime la ſuppuration.

2°. De ne pas faire ſaigner la plaie, de peur d'y attirer une nouvelle inflammation, & de retarder la guériſon.

3°. De ne gêner aucune articulation quelconque, de peur d'engorger les vaiſſeaux ſanguins, & par là de faire ſaigner la plaie. Par exemple, un cheval a-t-il été opéré d'un clou de rue, d'un javart encorné, il ne faut jamais plier le paturon, & allonger la jambe dans toute ſon étendue, mais il faut la lever très-peu de terre, & que le chirurgien vétérinaire ſe baiſſe lui-même pour le panſer ; ſi l'accident arrive de derriere, que le palefrenier avance ſon genou pour préſenter le canon en avant, & que les articulations ſupérieures ſoient le moins ployées qu'il ſera poſſible.

4°. De ne point eſſuyer les plaies, comme font la plupart des maréchaux, ce qui les fait ſaigner, & met la plaie à peu près dans le même état où elle étoit lorſqu'elle a été opérée ; ce qui retarde beaucoup la guériſon, & rend les fibres calleuſes.

5°. De ne panſer que les plaies le moins poſſible : nous parlons des ulceres benins, parce que la ſuppuration eſt elle-même un baume eſſentiel qui hâte la guériſon ; en Été, par exemple, la tranſpiration étant forte, les plaies doivent néceſſairement ſuppurer ; dans ce cas, il eſt bon de lever l'appareil tous les jours, ou tous les deux jours, ſuivant l'ancienneté de la plaie & ſon état. Dans l'Hiver où cette tranſpiration eſt beaucoup plus lente & moins vive, il ne faut lever

l'appareil que tous les trois, quatre & cinq jours. Le premier appareil, tous les huit jours, principalement si le cheval a été opéré, & que dans la partie extirpée, il y ait eu quelques fortes ramifications d'arteres coupées : c'est une bien mauvaise méthode parmi les maréchaux sortis de nos nouvelles écoles, où on les a obligés d'apprendre par cœur des cahiers informes de matiere médicale, sans leur avoir montré aucune maladie ; c'est une bien mauvaise méthode, dis-je, de renouveller sans cesse les appareils, & de changer à chaque appareil leurs formules, lesquelles sont aussi dispendieuses qu'absurdes, & dont plusieurs régimens de cavalerie se plaignent avec raison, ce qui nous a déterminé à donner notre manuel pharmaceutique.

6°. De ne pas charger les plaies d'une quantité de plumasseaux & de bandages qui ne font que les échauffer, & souvent les mettre en sang. Rien de plus absurde encore que de voir des maréchaux charger leurs plumasseaux d'onguent, qui se recouvrent successivement les uns & les autres ; la plaie couverte de medicamens, les autres doivent être mis a sec ou simplement imbibés d'un liquide doux, pour que le sang survenant ensuite, ne relâche pas l'appareil ; autrement, il seroit inutile de les mouiller.

Telle est la maniere de panser les ulceres en général & les benins ; mais il y en a qui demandent une méthode curative particuliere, comme nous le verrons ci-après.

ULCERE COMPLIQUÉ ou MALIN. Sous ce nom, les auteurs ont distingué différentes especes d'ulceres, l'ulcere putride qui ne suppure pas assez, de celui qui suppure trop ; l'ulcere avec excroissance de chair, de celui qui n'en a point, & qui cependant est dans le même état ; l'ulcere sinueux, de celui qui pénetre jusqu'à l'os, ceux-ci de l'ulcere fistuleux, & des ulceres difficiles à se cicatriser.

Toutes ces distinctions reviennent au même, & ne font qu'embrouiller ; c'est pourquoi nous diviserons ces ulceres dont la différence est marquée en trois classes, sçavoir, en ulcere calleux, qui ne suppure pas, sinueux & fistuleux, qui suppure trop ou pas assez, & en ulcere putride ou gangreneux.

ULCERE CALLEUX (l'), est celui dont la plaie & les bords sont durs, il approche de la rigidité des fibres osseuses, & ressemble à un skirrhe dont les fibres sont dures, rénitentes, blanchâtres, froides & presque insensibles ; tantôt cette rigidité ne s'observe que dans certains endroits de l'ulcere, tantôt sur ses bords, & assez souvent dans toute son

étendue, quelquefois l'ulcere eſt profond, quelquefois il eſt de niveau avec la plaie, d'autres fois les bords ſe renverſent en arriere, & ſurmontent la peau. Ces accidens ſe voient aſſez communément dans le farcin.

Les cauſes ſont: 1°. lorſqu'on laiſſe l'ulcere expoſé à l'air & au froid: 2°. lorſque la compreſſion a été trop forte par la dureté des tentes, plumaſſeaux & bourdonnet: 3°. de l'application des aſtringens & des deſſicatifs dans le temps qu'il falloit employer les relâchans, & du long uſage de ces médicamens: 4°. la mauvaiſe qualité du pus produit par un vice quelconque, qui épaiſſit la lymphe, & rend les bords de la plaie calleux: 5°. le ſéjour d'un pus louable, qui en croupiſſant épaiſſit la lymphe, & endurcit l'ulcere: 6°. la trop grande ſuppuration qui relâche les fibres, leur ôte leurs tons, intercepte la régénération, & fait que le moindre air ou médicament les endurcit. 7°. La ſuppreſſion de la ſuppuration qui retrécit les fibres, les rapproche & forme l'ulcere calleux; à ces cauſes on peut ajouter la mal-propreté, le peu de ſoin de panſer la plaie, la maniere d'appliquer les appareils, & les différens chocs que ſe donne l'animal, qui endurciſſent l'ulcere, & le rendent calleux.

Les ſymptomes de l'ulcere calleux, ſont la dureté, la rénitence occaſionnée par le panſement de la lymphe & ſon ſéjour, par la grande ſuppuration qu'il peut y avoir eu, & par la ſuppreſſion, par le peu de ſuppuration, & encore d'une nature âcre qui criſpe les vaiſſeaux, & leur ôte leurs oſcillations, par la compreſſion des chairs, qui ſurmontent, qui de bonnes qu'elles pouvoient être, deviennent mollaſſes, blafardes, & qui durciſſent enſuite.

Quand l'ulcere eſt parvenu à ce point, il eſt rare qu'il puiſſe ſe déterger, les médicamens ne font rien deſſus, il faut l'opérer & le rendre ſimple, ſi toutefois il n'exiſte pas un virus actif, ce qui eſt encore rare quand l'opération a été bien faite.

Le ſiege de l'ulcere peut être par-tout, on reconnoît ſes différences par la vue & par le tact, s'il eſt ſimple ou compliqué, s'il eſt totalement calleux, ou s'il ne l'eſt qu'en partie; s'il eſt grand, s'il eſt petit, s'il eſt fiſtuleux ou ſinueux, &c.

De ces différences on tire des prognoſtics; par exemple, l'ulcere qui ſurvient ſur une partie oſſeuſe, tel qu'à la tête, ſur la pointe de la hanche, ſur le canon, eſt plus dangereux que celui qui ſurvient ſur une partie charnue ou cellulaire; il eſt plus dangereux ſur une partie cartilagineuſe, il le ſera

davantage ſur une partie tendineuſe, ligamenteuſe, encore plus ſur une articulation, &c. la guériſon en eſt retardée ſelon le ſiege & la gravité du mal ; ainſi la grandeur, la dureté, l'ancienneté, la complication, ſervent à pronoſtiquer d'une maniere juſte ſur l'état de l'ulcere & de ſes ſuites.

Pour parvenir à fondre & détruire les calloſités, on emploiera les émolliens & les relâchans ; les réſolutifs ne conviennent nullement ; ils ne font encore qu'endurcir : c'eſt un mauvais conſeil qu'ont donné la plupart des auteurs qui ont traité des ulceres. Les émolliens & relâchans rendent la ſoupleſſe aux fibres, & la fluidité à la lymphe, celle-ci devenue plus mobile, reprend ſon cours naturel ; l'on appliquera pour cet effet des mucilages de mauve & guimauve ; on peut même y joindre un digeſtif ordinaire.

Les fibres de l'ulcere étant détendues, on rappellera ou on augmentera la ſuppuration au moyen des plus forts ſuppuratifs, tels que le baſilicum, le diachylon & les graiſſes de cette nature ; ces deux moyens réuſſiſſent ſouvent, lorſque les calloſités ſont un peu anciennes ; mais il faut toujours y avoir recours, lorſqu'elles ſe trouvent près des tendons, des articulations, du périoſte & des gros vaiſſeaux, parce qu'il ſeroit dangereux de les emporter.

Si ces deux moyens ſont inſufiſans, on doit enlever les calloſités avec le biſtouri, ou les détruire par le cautere, mais le premier convient mieux ; il eſt plus sûr de ſe ſervir du biſtouri, ou des ciſeaux quand les chairs ſont enfoncées, & que l'on ne peut faire autrement. Si l'on emploie le cautere, ce doit toujours être l'actuel ou le fer chaud, que l'on applique par pointes ou à plat, ſuivant l'étendue de la calloſité ; le feu appliqué, il ſe forme un eſcarre dont on favoriſe la chûte avec quelques ſuppuratifs. Cette méthode ne convient que dans les endroits où le biſtouri ni les ciſeaux ne peuvent pénétrer, ou à ceux qui ne connoiſſent pas leurs ſujets, qui appréhendent le ſang ; & c'eſt malheureuſement le grand cheval de bataille, la grande reſſource de la plupart des maréchaux, dont les principaux remedes ne conſiſtent que dans l'application du feu, des cauſtiques & des quatre onguens ; c'eſt là leur *nec plus ultrà*.

Après que les calloſités ont été emportées avec le biſtouri, ou détruites par le cautere, il reſte un ulcere ſimple qu'on traite comme il a été dit au mot Ulcere benin.

ULCERE SINUEUX & FISTULEUX (l'), peut tenir de l'ulcere ſimple en apparence, c'eſt-à-dire, qu'il peut y avoir plus ou moins de ſuppuration, que les chairs peuvent

être rouges, sans surmonter ; ce qui arrive presque toujours; quand il survient à la suite d'un dépôt récemment ouvert; mais bientôt l'on voit la plaie changer de nature, les chairs pousser inégalement, sa cavité se remplir, soit qu'elle conserve sa couleur, soit qu'elle devienne calleuse, la suppuration devient plus abondante, à raison de l'étendue de l'ulcere. L'on apperçoit en très-peu de temps un ou plusieurs petits boutons, qui annoncent des fonds qui conduisent à plusieurs foyers, & sont toujours entretenus par des substances que la suppuration & les médicamens détachent difficilement, tels que quelques portions de tendons, d'aponévroses, de ligamens, d'os, de cartilages, & c'est alors qu'il y a des fistules ou filandres, comme disent les maréchaux ; & il est rare qu'un ulcere sinueux ne soit pas fistuleux, celui-ci étant toujours sinueux, soit qu'il vienne à la suite d'un dépôt qui se sera étendu, & qui aura formé plusieurs chambres, ou d'un ravage produit par un vice existant dans le sang, ou d'un séjour du pus dans ces cavités, auquel on n'aura pas donné d'issue, ou d'autres causes semblables.

On reconnoît l'ulcere sinueux & fistuleux en y portant le doigt : quand il est récent & qu'il est survenu à la suite d'un dépôt, l'on sent au tact certaines brides, qui tantôt sont des portions du tissu cellulaire, que la suppuration détache pour l'ordinaire ; tantôt ce sont des muscles, des tendons ; tantôt ce sont des paquets de vaisseaux ou des nerfs, qui entretiennent la plaie, & diminuant de volume, forment autant de clapiers & de fistules ; cependant à moins que l'on ne connoisse bien la partie anatomique, on ne doit pas essayer à rompre ces différentes colonnes, il peut en survenir une hémorrhagie, ou une perte de mouvement, principalement quand les dépôts ont été profonds, & que l'ulcere est dans les parties délicates. Dans les vieux ulceres de ce genre, on les reconnoît par un pus sanieux qui découle de ces petits boutons dont l'extrêmité est tantôt rouge, tantôt noirâtre; ce sont des petits conduits qui vont répondre aux différens foyers. Tantôt on reconnoît les sinus fistuleux, en comprimant les environs de l'ulcere, en faisant sortir le pus de l'extrêmité de ces boutons mamelonnés ; & avec plus de certitude, on les reconnoît au moyen de la sonde, c'est par elle que l'on s'assure des différens contours & étendue du sinus, & souvent ce qui produit la fistule, mais pour cela faire, il faut être anatomiste.

L'ulcere sinueux & fistuleux est plus ou moins dangereux, suivant les parties qui le produisent ; s'il est produit par quelque

que aponévrose, le danger est plus grand que celui de quelque paquet charnu, ces deux-ci moindres que ceux du tendon; celui-ci moins que celui qui est produit par une substance ligamenteuse; & toujours très-dangereux, lorsqu'il attaque les articulations, qu'il embrasse de gros vaisseaux, ou qu'il pénetre dans quelques cavités, dans ce dernier cas, l'animal périt.

On guérit rarement l'ulcere sinueux & fistuleux par l'application seule des remedes pharmaceutiques; on est pour l'ordinaire obligé d'avoir recours aux instrumens tranchans; pour cet effet on introduira le doigt dans le fond du sinus, si toutefois l'ulcere est récent, & que le doigt puisse y pénétrer, sinon on se servira de la sonde cannelée; ensuite après avoir introduit la lame du bistouri dans sa crenelure, l'on incisera toujours dans la partie la plus déclive, de peur que le pus ne séjourne encore dans ces mêmes sinus, observant de ne point couper quelques parties essentielles, telles que de gros vaisseaux, tendons, &c. ce qui feroit périr l'animal, ou au moins l'estropieroit, ce qui est à peu près la même chose que de le tuer. Il est des cas où il faut faire plusieurs ouvertures & contre-ouvertures, & faire ensorte qu'il y ait communication de ces sinus entre eux d'une maniere libre, toutes les fois qu'il y en a déjà eu: il faut avoir soin d'inciser jusqu'au fond de la fistule, & cela de maniere que l'entrée soit toujours plus large que le fond, & que la fistule, ou ce qui la produit, puisse se détacher aisément & être entraîné par la suppuration: cette filandre tombée, le fond du sinus ne tarde pas à se remplir de bonnes chairs, & à former une plaie unie, qui prend la qualité d'ulcere benin, & qui se cicatrise en peu de temps.

Mais pour venir à ce point, il ne suffit pas d'inciser, couper, détruire ce qui est nécessaire; il reste toujours quelque chose que l'instrument tranchant ne sçauroit emporter; il est donc nécessaire d'appliquer des medicamens qui facilitent l'escarre de ces mêmes parties; dans ce cas on se servira de fort suppuratif & de violent digestif; quelquefois ces médicamens sont infructueux, principalement quand la fistule est ancienne, & que le conduit qui mene au foyer est étroit; qu'il n'y a que la sonde qui puisse y pénétrer; c'est alors qu'en fendant cette fistule, l'on apperçoit dans son trajet & dans le foyer, une espece de sac noir endurci, qu'a rendu tel le pus sanieux qui avoit coutume de s'écouler; c'est alors que les suppuratifs & les digestifs les plus actifs n'y peuvent rien; pour cet effet l'on aura donc recours aux lotions faites avec

la dissolution de vitriol dans de l'eau; apres quoi, on appliquera un digestif animé; l'on continuera ce traitement jusqu'à ce que les escarres soient entiérement tombées, & que la suppuration soit un peu établie : ensuite on continuera avec le digestif simple, comme l'ulcere benin & le reste de même jusqu'à parfaite guérison.

Ce traitement suppose cependant qu'il n'y a pas de parties absolument essentielles à découvert, autrement il faudroit panser la fistule avec les baumes naturels mêlés de suppuratifs, & obtenir d'eux & du temps ce que l'on ne sçauroit obtenir des caustiques, sans courir de grands risques. C'est au praticien instruit à juger ces cas toutes les fois qu'ils se présentent, il vaut mieux aller d'un pas lent, que de brusquer la nature, & estropier au moins le cheval.

De tous les cas essentiels, l'os à découvert & même carié est le moins dangereux, & ne peut l'être qu'autant que l'on est privé d'y porter le secours nécessaire, autrement il est de peu de conséquence; l'on rugine l'os, ou on le brûle avec le cautere actuel; mais pour employer ce dernier moyen, il faut que la gouge ne puisse aller sur l'os, & que le fond soit trop considérable : la partie exfoliée, l'os se recouvre bientôt, & forme ensuite une plaie simple.

Si la fistule est entretenue par la carie d'un cartilage, il faut voir si ce cartilage est de nature à être emporté, ou s'il ne l'est pas; s'il l'est, il faut l'amputer jusques sur l'os même, le faire exfolier lui-même, c'est le moyen d'avancer la guérison; de ce nombre on peut mettre les cartilages des oreilles, des apophyses épineuses du dos, du bord supérieur de l'omoplate dans les vieux chevaux, ceux des parties latérales de l'os du pied, &c. Si la carie du cartilage n'est pas de nature à être emportée, & qu'elle soit articulaire & humectée par la synovie, alors le mal est sans remede; insensiblement le cartilage se mine, se corrode, corrode de même celui de l'os voisin; le suc osseux passe d'un os à un autre, s'endurcit, & forme ce que l'on appelle exostose; de maniere que de deux pieces, il n'en forme plus qu'une seule; & met le cheval hors de service, principalement si l'accident est arrivé dans une articulation de genou ou de charniere parfaite; cependant il est bon d'injecter dans les articulations, des décoctions de mucilage, telles que de mauve, graine de lin, que l'on aura filtrées autant que faire se peut; on peut ajouter à ces décoctions quelques gouttes de baume de Fioraventi, mais rarement cela vous réussit-il.

ULCERE PUTRIDE ou GANGRENEUX (l'), ne

vient point d'une trop grande ſuppuration, comme le penſent encore pluſieurs écrivains, mais bien d'une fauſſe ſuppuration, d'un pus ſolide, aqueux, ſanguinolent & fétide, tout ulcere benin peut prendre cette qualité; s'il a été mal traité, s'il a été contre-froiſſé pluſieurs fois, principalement ſi l'humeur morbifique ou un vice du ſang s'y eſt porté: l'ulcere ſinueux ou fiſtuleux dégenere aſſez ſouvent en ulcere putride, mais jamais ou preſque jamais l'ulcere calleux, à moins qu'il ne ſurvienne quelque nouvelle cauſe extérieure qui ait mis la plaie au ſang. A ces cauſes il faut ajouter l'indolence des parties voiſines, le délabrement que peut avoir produit l'inflammation de ces mêmes parties: l'œdeme ſeul eſt accompagné pour l'ordinaire de ces ſortes d'ulceres. La ſéroſité qui en découle relâche les fibres des vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques, ce qui produit ce liquide ſanguinolent, le pus qui croupit, & qui ôte totalement le ton à ces mêmes vaiſſeaux, joint à cela le défaut de chaleur, & les ſinus dans leſquels peut être épanchée cette fauſſe ſuppuration, d'où naît la puanteur. On reconnoît l'ulcere putride aux ſymptomes ci-deſſus. Il eſt plus ou moins dangereux, ſuivant qu'il eſt placé, & qu'il eſt dans le cas d'être traité différemment; toutes les fois qu'il eſt dans une partie charnue ou cellulaire, on l'a bientôt changé en ulcere ſimple par l'extirpation; mais il eſt bien plus difficile dans les parties tendineuſes & ligamenteuſes, il eſt preſque toujours incurable quand il pénetre dans une capacité, ou dans une articulation & quelquefois dans les parties glanduleuſes, à moins que l'on puiſſe les extirper ſans riſque & ſans effuſion de ſang conſidérable. Il faut donc ſans s'amuſer aux remedes anti-putrides & autres tant intérieurement qu'extérieurement, en faire la ſection, enſuite les mettre en uſage, de même que les médicamens propres à chaque partie qu'occupe l'ulcere, & terminer ſur les derniers temps comme pour un ulcere ſimple.

Différences. Des qualités d'ulceres qui ſurviennent le plus communément & dont on a parlé dans le cours de cet ouvrage.

Les ulceres benins ſont ceux qui ſurviennent à la ſuite d'un dépôt de gourme, tels qu'aux glandes :

Parotides.
Maxillaires.
Sublinguales.

En dedans de la cuisse, proche le fourreau.
Au toupet.
A la suite de la taupe.
Sur le garot.
Sur le rognon.
A l'avant-cœur.
Aux pieds, à la suite d'une encloûure.
D'un clou de rue, qui n'a attaqué que la sole charnue.
La sole brûlée.

Les ulceres calleux sont les précédents, quand ils ont été mal traités, négligés, ou qu'il y a vice dans le sang; à ceux-ci il faut ajouter:

L'ulcere des barres.
Les cors.
La malandre.
La solandre.
La mule traversine.
L'ulcere provenu d'un javart.
L'ulcere à la suite d'un enchevêtrure.

Les ulceres sinueux ou *fistuleux peuvent être sinueux & fistuleux, quand:*

L'ulcere des barres va jusqu'à l'os.

Quand l'escarre du cors est tombée, & qu'il y a quelque portion tendineuse des muscles intéressans d'attaquée.

Lorsque la malandre & la solandre sont profondes.

Quand la mule traversine, l'enchevêtrure ont été jusqu'aux gaînes des tendons.

Toutes les fois que le bourbillon du javart a été profond & qu'il a attaqué le tendon ou ses gaînes; à ceux-ci il faut ajouter les fistules.

Des avives.
De dessous la mâchoire.
De la lacrymale.
De la saignée du col.
De la taupe.
Du garot.
Du rognon.
De l'avant-cœur au cartilage du sternum.
Du plat de la cuisse.
De l'anus.

Des bourses ou scrotum.
Du javart encorné, improprement dit.
De l'enclouûre, dont la matiere a soufflé à la couronne.
Des enclouûres qui ont attaqué l'os ou le tendon.
De la bleime.
De la seime.
De la fourmilliere.
Du croissant à la suite de la fourbure.

Les ulceres putrides, sont :

Les aphtes.
Les chancres de morve & autres.
Les eaux aux jambes.
Les poireaux.
Les fics ou crapauds.

Nota. Que tout ulcere benin peut changer & devenir putride, & cela, selon les causes qui le produisent.

UNI, un cheval uni : il est uni quand au galop il avance la jambe droite de devant, & la jambe gauche de derriere en même-temps.

UNIR UN CHEVAL, le remettre quand il est désuni au galop. *Voyez* Désuni.

URACHE. *Voyez* Ouraque.

URETERES. *Voyez* Rein.

URETRE, (canal de l'). *Voyez* Génération du cheval, & de la jument, (parties de la).

URINE, liqueur séparée par les reins, dans laquelle on trouve un sel & une huile très-volatiles, un mucilage, & une terre insipide. La couleur naturelle de l'urine est blanchâtre & épaisse ; quand elle est claire, transparente, c'est un signe de maladie, de même que quand elle est sans odeur.

URINE, (incontinence d'). Il arrive quelquefois aux chevaux un écoulement perpétuel d'urine par le fourreau, sans que la verge sorte du fourreau, & sans que le cheval ressente la moindre douleur. Il est même assez ordinaire aux vieux chevaux de pisser dans leur fourreau, sans cependant qu'il y ait incontinence ; c'est souvent une disposition à cette infirmité, qui est presque toujours occasionnée par une paralysie de la vessie, ou par un relâchement du sphyncter. Les injections astringentes, poussées dans la vessie, seroient très-convenables dans ce cas ; mais comme il n'est pas possible de sonder le cheval dont la verge

se retire dans le fourreau, on doit s'en tenir aux astringens internes. Ainsi, on donnera le baume de la Mecque, du Pérou ou la térébenthine, à la dose d'un gros, tous les matins, soit en bol, soit en boisson. Il vaut mieux néanmoins en former des pillules avec de la farine ou de la muscade réduite en poudre; on lui en fera prendre tous les jours pendant six semaines & plus.

URINE, (rétention d'). La rétention d'urine est la difficulté ou l'impossibilité d'uriner.

Le cheval se présente pour pisser, & ne rend que quelques gouttes d'eau, ou même aucunes.

Causes. Elle est ordinairement produite par le retrécissement du col de la vessie; ce retrécissement vient, ou de l'inflammation de la vessie, ou de celle des glandes prostates qui environnent son col, & quelquefois de la paralysie de la vessie.

Lorsque la vessie est enflammée, les vaisseaux de son col sont pleins, engorgés, distendus, & ferment le passage à l'urine.

Lorsque les glandes prostates sont engorgées, elles compriment le commencement du canal de l'uretre, & empêchent l'urine de couler.

Dans la paralysie de la vessie, les fibres n'ont plus de sentiment; elles ne sentent plus la présence de l'urine qui s'amasse en grande quantité; ce qui distend prodigieusement les membranes de ce sac, & en resserre le col; de-là la rétention d'urine.

L'urine peut encore être retenue par la présence d'une pierre qui se portant vers le col de la vessie, l'empêche de s'ouvrir.

Diagnostic. Les signes par lesquels on reconnoît cette affliction, sont les suivans : le cheval se présente souvent pour uriner, & ne rend point ou très-peu d'urine; en portant la main sur la vessie par le rectum, on sent qu'elle est pleine & distendue; on s'assure aussi, par ce moyen, s'il y a une pierre.

Curation. Il ne faut point suivre la mauvaise méthode de ceux qui, en portant la main sur la vessie, la compriment fortement afin de procurer la sortie de l'urine, parce qu'on augmenteroit la violence du mal; si on le fait, il faut que ce soit doucement & avec la plus grande prudence.

Lorsque la rétention d'urine vient de l'engorgement, on doit saigner une ou deux fois, donner des breuvages & des lavemens émolliens, & employer les remedes de l'inflam-

mation. Lorſqu'elle reconnoît pour cauſe la paralyſie, il eſt difficile d'y porter remede ; on peut eſſayer les lavemens de décoction de camomille, de mélilot, de bétoine &c. & même frotter le bas-ventre avec de l'eſſence de térébenthine, de l'huile de laurier, &c. ayez ſoin de promener le cheval. Il y a certains moyens qui réuſſiſſent quelquefois à faire piſſer le cheval, comme de remuer ſouvent la litiere ſous ſon ventre, le mettre dans une bergerie, ſur le fumier du mouton, &c. On inſinue un grain de poivre dans l'uretre.

Tous les moyens dont on peut eſpérer quelque choſe ne doivent pas être mépriſés ; ceux-ci ſeront donc mis en uſage, bien qu'ils ſoient ſouvent inutiles. Mais ſi le mal eſt produit par une pierre dans la veſſie, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de faire l'opération. *Voyez* Taille (opération de la).

URINE (ſuppreſſion d'). L'urine ſe ſupprime, lorſqu'elle ne ſe ſépare pas dans les reins, ou qu'elle ne s'y ſépare qu'en petite quantité, ou qu'elle ne trouve pas de paſſage libre pour ſe rendre à la veſſie.

Dans cet état le cheval ſouffre de vives douleurs, qui ſont nuancées par la grande agitation où il eſt ; la fievre eſt conſidérable, il plie les reins.

Cauſes. La ſuppreſſion d'urine vient, ou de l'inflammation des reins & des arteres, ou de l'obſtruction de ces parties, ou de la préſence d'une pierre, &c.

Dans l'inflammation des reins, les tuyaux ſecrétoires ſont reſſerrés, & ne filtrent plus l'urine, laquelle reflue dans la maſſe du ſang, ce qui la ſupprime.

Dans l'inflammation des arteres, ces canaux ſont retrécis, & ne laiſſent plus de chemin ouvert à l'urine ; il doit donc y avoir ſuppreſſion.

Dans l'obſtruction des reins & des arteres, l'urine ne pouvant paſſer librement, n'eſt plus verſée dans la veſſie, il y a par conſéquent ſuppreſſion.

Les cauſes de l'inflammation des reins & des arteres, ſont ou générales, ou locales ; les premiers ſont, l'épaiſſiſſement, la pléthore & la raréfaction du ſang ; les ſecondes ſont un coup ſur la région des reins, lequel aura endommagé, meurtri la ſubſtance de ces glandes, relâché les vaiſſeaux, ou irrité les nerfs, & produit un engorgement. L'obſtruction des reins eſt due à des calculs formés dans leur ſubſtance, ils bouchent, picottent & irritent les vaiſſeaux ſecrétoires de l'urine.

Diagnoſtic. Dans la ſuppreſſion d'urine le cheval s'agite ;

ſe tourmente, ſe plie les reins, les regarde, & a une fievre conſidérable.

Prognoſtic. Le mal eſt ſans remede, lorſqu'il eſt cauſé par obſtruction, c'eſt-à-dire, par des calculs ou des pierres, ſoit dans les reins, ſoit dans les arteres : s'il vient de l'inflammation des reins, il peut ſe guérir, mais il n'eſt jamais ſans danger.

Curation. La ſuppreſſion d'urine qui vient d'inflammation, demande : 1°. des ſaignées, répétées ſuivant le beſoin; c'eſt le remede le plus efficace : 2°. on retranchera tout aliment ſolide, & tout ce qui eſt échauffant : 3°. on donnera pluſieurs lavemens émolliens & rafraîchiſſans, afin de tempérer la chaleur, d'abattre l'inflammation & de calmer l'irritation des reins; on preſcrira des boiſſons adouciſſantes, préparées avec les décoctions de feuilles de mauve, de guimauve ou de graine de lin. On peut faire avaler quelques onces d'huile d'amandes douces, pour adoucir, relâcher & modérer la douleur.

USÉ, un cheval uſé eſt celui qui étant fatigué ne peut plus rendre de bons ſervices.

UVÉE. *Voyez* Œil.

VACHE, eſt le même que ſoufflet.

VACHE, (ventre), ſe dit d'un cheval qui a le ventre pendant.

VACHE, (ruer en), ſe dit d'un cheval qui donne des coups des pieds de derriere vers l'avant-main.

VACHE, (tirer la), terme vulgaire dont ſe ſervent les garçons maréchaux, pour dire chauffer.

VAGIN. *Voyez* Génération de la jument, (parties de la).

VAGINAL, LE, qui appartient au vagin.

VAGUE, on appelle de ce nom la huitieme paire des nerfs, parce qu'elle ſe diſtribue de tous les côtés.

VALET, eſt le même que poinçon. *Voyez* ce mot.

VALET A DÉBOTTER, c'eſt une planche entaillée où l'on met le talon, par le moyen de laquelle on ſe débotte. ſoi-même.

VALVULES, eſpeces de petites ſoupades qui ſe trouvent dans les veines, de diſtance en diſtance, & qui empêchent la rétrogradation du ſang. Ces nœuds qui paroiſſent extérieurement ſur les veines jugulaires, lorſqu'on a mis la corde, ſont des valvules deſſus leſquelles on doit bien ſe garder de ſaigner, car l'on riſque ſouvent de former des fiſtules dans ces endroits. *Voyez* Col (fiſtule à la ſaignée du).

VAILLANT CHEVAL, un cheval courageux & vigoureux.

VAN ou VANETTE, eſpece de panier d'oſier, dans lequel on ſecoue l'avoine qu'on va donner aux chevaux.

VARICE, en général on donne le nom de varice à toute dilatation de veines qui ſurvient au cheval dans telle partie du corps que ce ſoit. (1) Cependant en maréchallerie, ce terme eſt reſtreint à ſignifier un gonflement ou élévation en dedans du jarret ſur ſon articulation; mais tantôt cette tumeur eſt une vraie dilatation de la veine, tantôt c'eſt un bourſouflement de la capſule articulaire; diſtinction qu'auroit bien dû faire M. Vitet, & qu'il n'auroit pas manqué de faire, s'il eût été verſé dans la connoiſſance des chevaux; c'eſt dans nombre de circonſtances ſemblables où l'on reconnoît ce praticien.

La tumeur qui eſt produite par la dilatation de la veine, & qui eſt limitée, c'eſt-à-dire, qui ne ſe trouve que dilatée, vient ſouvent d'un ancien effort de jarret à la ſuite duquel il s'eſt fait un épanchement de la lymphe, qui par un long ſéjour a cauſé dans les tuniques de la veine un relâchement, d'où vient la varice. Il eſt bon d'obſerver que preſque toujours la varice naît dans un endroit où il y a une valvule; mais je n'accorderai pas à M. Vitet que cette eſpece de varice empêche l'animal de marcher, & il eſt encore moins vrai qu'il y ſurvienne ulcération par le frottement, on ne peut concevoir une telle pratique; pour remédier à cette eſpece d'anévriſme, il faudroit faire une ſuite de compreſſions: mais comme il n'eſt pas poſſible d'aſſujettir avec ſolidité ſur cette partie un bandage qui doit y reſter long-temps, le mal eſt incurable, & ce ſeroit être charlatan, que de conſeiller avec M. Vitet l'opération de l'anévriſme. Cependant on doit tenter la guériſon par le moyen des ſtiptiques; le vinaigre de Saturne m'a ſouvent réuſſi.

Lorſque la varice vient du bourſoufflement de la capſule, le traitement qui y convient eſt de fomenter ſouvent la partie avec la diſſolution de ſel ammoniac, ou même de ſel marin. Quand elle eſt ancienne, on eſt quelquefois obligé d'avoir recours au feu que l'on y porte avec des pointes.

VARICOLE ou VARICE des veines du ſcrotum. *Voyez* Teſticules.

---

(1) M. Vitet a tort de regarder la varice comme une veine, dont la pulſation eſt perdue par un effort du ſang ſur une portion de ſes parois; un anatomiſte devroit ſçavoir que les veines ſont dénuées de pulſation.

VASCULAIRE, LEUX, LEUSE, membrane composée d'une très-grande quantité de vaisseaux.

VASTES (les muscles), sont l'externe & l'interne. *Voyez* Jambe.

VEINES (les), vaisseaux destinés à rapporter au cœur le sang qui a été distribué dans toutes les parties du corps par les arteres. Leur situation est à peu près la même que celle des arteres, mais leur nombre est plus considérable, car non-seulement elles accompagnent les arteres, mais il en est qui sont seules : ce sont, pour l'ordinaire les externes, ou celles que l'on apperçoit en dessous de la peau, & où l'on peut saigner. Relativement au cours du sang, il n'en est pas des veines comme de l'artere-aorte qui se divise & se subdivise en une infinité de ramifications : les veines au contraire commencent par de petits vaisseaux, dont le sang va se rendre dans de plus gros ; ceux-ci dans d'autres, qui à leur tour produisent un gros tronc, appelé veine-cave.

Il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit au mot *artere*, de la différence qui se trouve entre les arteres & les veines. Je dirai seulement que les veines sont composées de trois tuniques. La premiere, la plus extérieure, est membraneuse & d'un tissu de fibres serrées & rangées en tout sens : la deuxieme est cellulaire, & ne mérite pas le nom de membrane ; elle unit simplement la premiere avec la troisieme qui est veloutée : par l'inspection de cette membrane, on voit qu'intérieurement elle est à peu près de la même nature que celle des arteres : on y distingue de même une liqueur mucilagineuse, qui enduit les parois internes de ces vaisseaux.

Les veines n'ont pas, comme les arteres, le mouvement de systole & de diastole, mouvement qui sert au cours du sang ; mais les veines sont entre-coupées intérieurement d'espace en espace, de petites cloisons membraneuses, nommées valvules, faites en maniere de panier de pigeon, & posées en dedans de la veine, de façon que le sang des extrêmités, en remontant, affaise cette soupape ; mais ce fluide par son poids, ouvre cette valvule, & en bouche totalement le passage.

Il y a ordinairement trois valvules ensemble, qui occupent chacune un tiers du vaisseau, fermant totalement le passage au sang, & l'empêchant de rétrograder ; elles ne se trouvent pour l'ordinaire que dans les veines des extrêmités, dans quelques-unes de la tête, dans les jugulaires pro-

che le col ; presque à sa partie moyenne : les principaux troncs n'en ont pas.

Les veines s'anastomosent avec les arteres, ce qui a fait dire qu'elles étoient une continuation des dernieres ; il est certain au moins que dans les injections les plus fines, l'on découvre non-seulement des vaisseaux lymphatiques injectés, mais même des veines.

Il faut distinguer trois especes de veines, qui sont les veines pulmonaires, la veine-cave, & la veine-porte : la premiere apporte le sang qui a été distribué au poûmon : la deuxieme rapporte le sang de presque toute l'habitude du corps, la troisieme reçoit le sang des mésentériques de la rate, & va se rendre au foyer.

La veine-cave qui reçoit le sang de presque toute l'habitude du corps, s'étend depuis la partie antérieure des côtes jusqu'à la cinquieme vertebre lombaire, quelquefois vers la quatrieme, de même que l'aorte postérieure : on divise la veine-cave, en antérieure & en postérieure. En général, la veine-cave est plus de deux tiers plus grosse que l'artere-aorte.

La veine-cave antérieure est située dans la poitrine ; elle est plus grosse que l'inférieure ; en suivant le cours de la circulation du sang, nous dirons qu'elle reçoit le sang de plusieurs petits vaisseaux, 1°. tels que des veines coronaires du cœur ; 2°. des thymiques, 3°. des thorachiques, lesquelles sont situées à côté des arteres du même nom ; 4°. des cervicales, 5°. des dorsales qui rampent à côté des arteres ; 6°. de la veine azygos, laquelle rampant tout le long des vertebres du dos, hors le montoir, ou du côté droit, reçoit le sang de presque toutes les veines intercostales ; ensuite cette veine croise les vertebres du dos, vers les trois premieres au dessus de la bifurcation des principaux troncs du poûmon, & va se décharger dans la veine-cave. Cette veine-cave un peu plus antérieurement reçoit le sang de quatre principaux troncs, dont deux viennent du col, nommés jugulaires ; les deux autres nommés axillaires, qui viennent des jambes de devant, quelquefois celles-ci forment deux troncs. La veine-cave reçoit encore le sang des veines vertébrales qui passent par les trous de conjugaison des vertebres du col ; lesquelles rapportent le sang du cerveau.

Les veines jugulaires sont situées au dessous de la peau ; on les apperçoit à trois ou quatre travers de doigt au dessous de l'angle postérieur de la mâchoire inférieure, au dessous des glandes parotides ; étant parvenues vers la cinquie-

me vertebre cervicale, elles ſe rapprochent de leurs corps, puis s'enfoncent profondément, & reçoivent dans toute cette étendue pluſieurs petites branches venant du col; ces veines montent vers les carotides, reçoivent le ſang de trois branches principales, dont l'une accompagne l'artere maxillaire; la deuxieme, les glandes parotides, & paroît comme les partager; la troiſieme eſt ſituée intérieurement, & rapporte le ſang de toutes les veines qui accompagnent toutes les arteres de cette partie.

Les veines axillaires reçoivent le ſang de deux groſſes veines qui ſont, la veine brachiale interne & l'externe, celle-ci reçoit le ſang des veines ſcapulaires, qui accompagnent les arteres, & de pluſieurs autres veines venant du bras. Cette même veine brachiale reçoit la veine des ars qui eſt ſituée en devant & au bas du poitrail, à côté de l'articulation de l'épaule avec le bras, & s'inſinue intérieurement dans les muſcles pectoraux; c'eſt cette veine que l'on devroit ouvrir, quoique l'uſage ſoit de ſaigner en dedans de l'avant-bras, partie dangereuſe où j'ai vu arriver nombre d'accidents, au lieu qu'à celle des ars, il n'y a jamais de danger.

La veine brachiale externe reçoit le ſang de trois groſſes branches, dont la bifurcation ſe fait vers l'articulation du bras avec l'avant-bras; ce ſont: 1°. la radiale cutanée, la plus conſidérable, qui rampe le long du radius, & qui eſt celle où l'on a coutume de ſaigner 2°: la muſculaite, qui eſt ſituée plus au devant de l'avant-bras: 3°. la moyennne, qui rampe entre les deux, & qui eſt moins conſidérable; ces veines ſe réuniſſent vers le genou dans ſa partie latérale externe & poſtérieure, & reçoivent d'autres petites veines, qui, en ſe réuniſſant, reçoivent les veines coronaires, & celles-ci, les pâturonieres.

La veine brachiale interne reçoit le ſang d'une veine qui rampe le long de l'artere, d'autres viennent verſer le ſang dans celle-ci, ordre qui s'obſerve juſqu'aux extrêmités; de façon que l'artere brachiale eſt accompagnée d'une veine qui ſort des trous de l'os du pied.

La veine-cave antérieure, derriere le cœur, reçoit principalement la veine diaphragmatique.

La veine-cave poſtérieure eſt ſituée dans le bas-ventre, & s'étend depuis le diaphragme, juſqu'à la derniere ou avant la derniere vertebre des lombes; elle eſt ſituée à une petite diſtance de l'artere vers le diaphragme, & placée un peu à droite; la partie qui regarde les lombes, touche l'aorte,

tandis que la veine antérieure en eſt écartée de plus de quatre travers de doigts, elle reçoit le ſang des veines émulgentes, ou veines rénales; des ſpermatiques, de celles des ovaires, des veines lombaires, des petites iliaques.

La veine-cave, vers la cinquieme vertebre lombaire, reçoit les quatre troncs principaux : qui ſont, les grandes iliaques & les crurales.

Les iliaques reçoivent pluſieurs petites branches qui accompagnent les arteres du baſſin.

Les crurales reçoivent le ſang, non-ſeulement de pluſieurs veines aſſez groſſes répandues dans le corps de la cuiſſe; mais de deux veines, dont l'une eſt déſignée ſous le nom de crurale interne, & l'autre ſous celui de crurale externe; l'interne eſt celle qui rampe le long de l'artere du même nom; l'autre eſt celle qui rampe au dedans de la cuiſſe preſqu'à ſa partie moyenne, qu'enſuite l'on apperçoit ſous la peau, & qui deſcend le long de la jambe, où elle retient le nom de tibiale, elle paſſe enſuite à côté de l'articulation du jarret, deſcend le long du canon pour ſe terminer de même qu'à la jambe de devant en une infinité de ramifications.

Quant à la crurale interne, il eſt inutile de la décrire, puiſqu'elle accompagne les principaux troncs artériels, ſi ce n'eſt qu'il y a, derriere, une & quelquefois deux autres branches, qui accompagnent la principale veine nommée tibiale, des canonieres qui ſont deux en nombre, leſquelles reçoivent le ſang des paturonieres, qui ſont une de chaque côté: ces veines qui ſont très-fortes reçoivent deux petites branches poſtérieurement, depuis la partie moyenne de l'os du canon, juſqu'à la couronne, elles deviennent ſouvent très-variqueuſes; & comme ces deux petites branches dont nous venons de parler, s'étendent juſqu'à la partie poſtérieure du boulet, elles ſont plus expoſées à cet accident dans le gonflement de cette partie, principalement à la ſuite des mules traverſines, ou enchevêtrure dans le paturon, le retour du ſang de ces veines ſe faiſant difficilement, les arteres lymphatiques s'engorgent & produiſent une tumeur inflammatoire, ou un œdeme.

Le dernier genre de maladie ſe guérit plus difficilement que le premier, il eſt plus long; l'on voit ſouvent de ſimples enchevêtrures durer cinq à ſix mois avec plus de gonflement, & occaſionner de la roideur au cheval dans ces articulations. Dans les poireaux, ces vaiſſeaux ſe trouvent de même très-engorgés. Le ſang que fournit la plaie, après l'opération faite, vient moins des arteres que des petites

veines qui ſe trouvent engorgées dans les tuniques des tendons de cette partie; la couleur du ſang qui eſt noirâtre & épais, ſe démontre aſſez; c'eſt l'engorgement des veines des extrêmités qui eſt preſque toujours la cauſe premiere de tous les gonflements des jambes, depuis le jarret, ou le genou juſqu'en bas.

Les paturonieres reçoivent le ſang, ou ſi l'on veut encore, ſont produites par deux branches de chaque côté, dont la plus conſidérable vient de la partie inférieure de l'os du pied, rampe derriere le cartilage pour former enſuite la paturoniere; l'autre un peu moins conſidérable, s'anaſtomoſe avec ſa voiſine, & eſt ſituée dans le corps de la fourchette; ce ſont ces veines qui, quand un cheval a été opéré d'un fic ou crapaud, ou à la ſuite d'un clou de rue, pour lequel on l'aura deſſolé, donne du ſang, pour peu qu'on leve le pied trop haut, & ſur-tout en le pliant ſur le canon; le palefrenier, dans ce cas, doit avoir attention de ne lever qu'en allongeant le canon en avant avec la jambe, & de ne pas l'éloigner de terre de plus d'un pied; c'eſt à l'opérateur à ſe gêner pour le panſer, autrement l'on fera toujours ſaigner la plaie, ce qui la met toujours dans le même état que ſi l'on venoit de l'opérer ſur le champ. Cette attention que peu de maréchaux ne prennent pas aſſez ſonvent, eſt cependant bien eſſentielle, principalement pour les plaies de l'articulation de l'os du pied, avec l'os de la noix à la ſuite d'un clou de rue.

VEINE (barrer la), c'eſt en intercepter le cours du ſang: cette opération qui eſt le comble de l'ignorance, ſe trouve encore aujourd'hui être le chef-d'œuvre des maréchaux, lors de leur réception à la maîtriſe; quoique la plupart des maîtres en ſentent l'abſurdité. L'on voit néanmoins ce que peut le préjugé ſur l'uſage, & dans quelles ténebres eſt encore plongée la maréchallerie.

VEINE-CAVE. *Voyez* Veine.

VEINEUX, EUSE, qui a rapport aux veines.

VÉLO-PALATIN (muſcle). *Voyez* Pharynx.

VELOUTÉ, qui reſſemble à du velours : la membrane interne du canal inteſtinal eſt veloûtée.

VENIR PAR LE MILIEU DE LA PLACE. *Voyez* Place.

VÉNULE, petite veine.

VENT, avoir du vent, ſe dit d'un cheval qui eſt pouſſif. Porter le nez au vent, ou porter au vent, c'eſt la même choſe. *Voyez* Porter.

VENTRAL, LE, qui a rapport au ventre.

VENTRE, nom que l'on donne à la partie moyenne d'un muſcle, ou à une cavité plus ou moins ſpacieuſe, qui ſert à renfermer quelque viſcere: le crâne, la poitrine, & le bas-ventre retiennent ce nom.

VENTRE SUPÉRIEUR. *Voyez* Tête.

VENTRE ANTÉRIEUR. *Voyez* Poitrine.

VENTRE POSTÉRIEUR ou BAS-VENTRE. On comprend ſous le nom de ventre toute cette maſſe molle, ſituée en arriere de la poitrine. Dans un cheval bien conſtruit, & qui a de l'embonpoint, il ſuit toujours la forme des côtes, mais il n'eſt guere poſſible de diſtinguer exactement la poitrine d'avec le ventre, à moins que de tâter les dernieres côtes. Si le ventre n'eſt pas arrondi par-tout & ſur la même ligne que la poitrine, où s'il ſort de cette ligne, on l'appelle ventre de vache; lorſqu'il rentre en dedans, l'animal eſt efflanqué; quand les flancs ont un peu d'étendue, & qu'on y diſtingue une eſpece de corde, on dit que le cheval eſt fortrait: ces défauts proviennent ou d'une poitrine malfaite, ou de l'applatiſſement des côtes, ou de quelque maladie.

Le bas-ventre forme une cavité la plus conſidérable des trois, laquelle ſert à renfermer non-ſeulement les principaux organes de la chylification, mais pluſieurs gros viſceres. Il s'étend depuis le diaphragme juſqu'au baſſin, ou depuis le cartilage xiphoïde juſqu'à la ſymphyſe des os pubis. Le bas-ventre eſt borné en devant par le diaphragme, en arriere par les os innominés, ſupérieurement par les vertebres lombaires, inférieurement & latéralement par les muſcles abdominaux. On diſtingue le bas-ventre, en parties contenantes & en parties contenues. Les contenantes ſont celles que je viens de nommer, les contenues ſont les viſceres qui y ſont renfermés; pour bien aſſigner la place de chaque viſcere, l'on a diviſé cette cavité en trois parties ou régions qui chacunes ſe diviſent en trois. Les trois premieres ſont l'épigaſtrique, l'ombilicale & l'hypogaſtrique.

La région épigaſtrique s'étend depuis le cartilage xiphoïde, juſqu'à ſix travers de doigt au deſſus du cordon ombilical.

La région ombilicale s'étend depuis la précédente, juſqu'à cinq ou ſix travers de doigt au deſſous de ce même cordon.

La région hypogaſtrique s'étend depuis cette derniere juſqu'à la ſymphyſe des os pubis.

La partie moyenne de la région épigaſtrique ſe nomme épi-

gastre, & les côtés hypochondres, ainsi il y a un hypochondre droit & un hypochondre gauche.

La partie moyenne de la région hypogastrique a reçu le nom d'hypogastre, & les latérales celui de flancs. Il est inutile de faire entrer dans cette division le pubis & les aînes, qui sont tous extérieurs, & qui ne forment aucune cavité où soient renfermés des visceres.

Dans l'hypochondre droit sont contenus le petit lobe du foie, & une portion de l'intestin colon; dans l'hypochondre gauche se trouve la petite courbure de l'estomac & son orifice cardiaque; la pointe de la rate, une portion de l'épiploon & une portion du colon.

Dans l'épigastre se trouve une portion de l'estomac, le pylore, une partie du duodenum, une portion de l'omentum ou épiploon, le pancréas; le grand lobe du foie, la veine-porte en partie, la veine-cave & l'aorte en partie.

Dans la région lombaire droite se trouve une partie du colon ou du cœcum, le rein droit, la capsule attrabilaire ou le rein succentorial, les arteres & les veines émulgentes.

Dans la région lombaire gauche sont situés le rein, le rein succentorial ou la capsule attrabilaire, la plus grande partie de la rate, le commencement de l'uretere, de même que du côté droit.

Dans la région ombilicale se trouvent les intestins grêles, le cœcum & son appendice, dont la pointe se trouve entre l'arcade du colon, regardant l'épigastre, l'artere-aorte & la veine-cave, en partie les mésentériques, le mésentere, une partie de l'épiploon.

Dans la région hypogastrique sont logées, la matrice dans les jumens, la vessie & le rectum en partie. Dans les flancs se trouvent les ovaires dans les jumens, les testicules dans les jeunes poulains. La partie postérieure de l'hypogastrique forme le bassin qui contient en partie la matrice dans les jumens & une partie du vagin; dans les chevaux, le rectum & la vessie.

Le bas-ventre, ou pour mieux dire, le bassin est ramené vers le thorax & celui-ci vers le bassin par le moyen de dix muscles, cinq de chaque côté, dont deux sont situés dans le bas-ventre; sçavoir, le grand oblique, ou oblique descendant le petit oblique, ou oblique ascendant; les autres sont le muscle droit, le transverse, & le psoas des lombes.

Le grand oblique, nommé descendant, à cause que ses fibres descendent, est celui que l'on apperçoit lorsque l'on a

produit le verd, eſt un effet naturel de cet aliment; on le donne comme les remedes, eſt cela eſt ſi vrai, que les chevaux ſont mols, & qu'on ne ſauroit en tirer aucun ſervice pendant qu'ils ſont au verd. Le phlegme qui abonde dans le verd, relâche le tiſſu inteſtinal, & accelere la digeſtion. Cette diarrhée ſalutaire, continue M. Vitet, ne dure pour l'ordinaire que trente-ſix ou quarante-huit heures dans le bœuf & le cheval; quelle ſera donc dans le bœuf cette eſpece de diarrhée, puiſqu'il eſt de la nature de cet animal de l'avoir? L'on voit bien aiſément que ce médecin a voulu être auteur & donner du nouveau.

Si la diarrhée continuoit quelques jours, il faudroit retrancher le foin au cheval & le nourrir de ſon, quoique le ſon relâche, & cela par la raiſon qu'il faut toujours entretenir les inteſtins libres, pour que les médicamens puiſſent opérer ce qu'on en attend.

Il s'agit de fortifier l'eſtomac, de diminuer la quantité du ſuc inteſtinal, ou de le pouſſer par les ſueurs & par la tranſpiration. Les ſtomachiques, les aſtringens, les cordiaux & les diaphorétiques rempliſſent ces indications; ainſi, on peut faire avaler la décoction des racines de gentiane, d'aunée & de patience ſauvage. Cette derniere eſt un peu purgative, & reſſerre après avoir purgé; elle eſt encore convenable, ſur-tout quand on voit que le dévoiement vient des matieres des premieres voies. On peut donner auſſi une once de thériaque delayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'eſtomac & de pouſſer par la tranſpiration une partie de l'humeur inteſtinale. On peut enfin mêler aux ſtomachiques & aux cordiaux quelque aſtringent, comme le cachou, à la doſe de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours.

VENTRE DE VACHE, eſt un abdomen pendant & ſaillant ſur les côtes qui rend le cheval lourd dans ſa marche.

VENTRICULE, petit ventre, cela ſe dit de petites cavités. Il y a les ventricules du cerveau, du cœur, &c.

VERD, herbe verte que le cheval mange dans le printemps. Mettre un cheval au verd, c'eſt, le mettre dans un pré. Faire prendre le verd à un cheval, c'eſt à proprement parler, le lui donner dans ſa mangeoire ce que l'on appelle encore verd d'écurie. L'on a guéri nombre de maladies par le verd, ſur leſquelles les remedes pharmaceutiques n'ont eu aucun ſuccès. Le verd d'écurie convient fort à des chevaux défaits, haraſſés de fatigue, de mauvais poil, atta-

qués de farcin phlegmoneux ; mais il ne convient pas à ceux qui ſont œdémateux, qui ont de groſſes jambes, des poireaux, des eaux, & encore moins des crapauds ou fics. Il faut, au contraire, à ces ſortes de chevaux, un terrein ſec & de l'exercice ; dans ce cas il faut chercher des prairies hautes.

VERGE. *Voyez* Génération du cheval (parties de la).

VERMICULAIRE ou VERMIFORME, qui a la figure de vers ; on nomme les éminences corticales du cerveau, vermiculaires, de même que le mouvement périſtaltique des inteſtins eſt appellé vermiculaire.

VERMIFUGES,

Médicaments qui ont la vertu de chaſſer & de détruire les vers.

RECETTE.

Prenez : abſynthe. . . . . *deux poignées.*

Faites une infuſion dans une pinte d'eau, & donnez froid.

Autre.

Prenez : ſuie de cheminée. . . . . . *deux poignées.*

Lait de vache. . . . . *une pinte.*

Mêlez le tout enſemble & donnez.

Ces deux remedes, principalement ce dernier, ſont efficaces & détruiſent facilement les vers des inteſtins.

Autre.

Prenez : aloës. . . . . *une once.*

Faites fondre dans une chopine d'eau & donnez.

Ces remedes peuvent s'employer en lavemens, à l'exception que le premier doit être paſſé dans un linge.

VERON, œil dont l'uvée ou l'iris eſt d'une couleur tirant ſur le verd clair.

VERRUE. *Voyez* Poireau.

VERS (les), qui affectent les chevaux, ſont : 1°. l'Œſtre, *Œſtrus ani equorum Linnæi*, lequel ſéjourne ordinairement dans l'eſtomac du cheval & de l'âne, & qui s'ac-

entre le péritoine & les gros vaisseaux ; & une très-grande partie s'étoit écoulée à travers le péritoine, & avoit pénétré dans le bas-ventre.

On connoît l'hydropisie ascite par la difficulté de respirer, par l'enflure des jambes, & par la fluctuation de l'eau qui est contenue dans le bas-ventre : on s'en assure en frappant un côté avec la main, & en appuyant l'autre sur le côté opposé.

Cette maladie est fort difficile à guérir, souvent même incurable, parce qu'elle vient presque toujours de quelque obstruction considérable formée depuis long-temps.

L'indication qui se présente à remplir, est d'évacuer la sérosité contenue dans le ventre & dans le sang. On peut le faire par trois moyens : 1°. en poussant l'humeur surabondante par la transpiration avec des diaphorétiques, tels que la décoction des bois sudorifiques, d'esquine, de gayac, de sassafras, & de salse-pareille, à laquelle on ajoutera trente grains d'antimoine diaphorétique, une décoction de baies de genievre concassé ; il faut sur-tout être attentif à ne donner que fort peu à boire au cheval, & à le tenir dans un endroit sec : 2°. en déterminant l'humeur surabondante à prendre la route des urines ; pour cet effet on prescrit les diurétiques, qui valent mieux que les diaphorétiques ; ainsi on fera prendre le suc de pariétaire, à la dose de cinq ou six onces par jour, ou la décoction de racine de chardon volant, de persil, & de sommités de genêt, dans laquelle on met trois gros de sel de nitre par pinte d'eau, ou à laquelle on ajoute de la lessive de cendres de genêt, avec le vin blanc : 3°. en évacuant la sérosité par le secours des purgatifs hydragogues, tels que le jalap, le diagrede, l'iris de Florence, l'aloës, le mercure doux, &c. On peut purger avec des bols composés d'un gros de jalap, un gros de diagrede, autant d'iris de Florence, trois gros de nitre, & une demi-once d'aloës.

Mais comme ces remedes n'attaquent que l'hydropisie, sans toucher à la cause, ils sont souvent insuffisans. Lors donc que, malgré leur usage bien ordonné, le ventre se remplit d'eau, qu'il est considérablement distendu ; je pense que l'on doit tenter la ponction, comme je l'ai indiqué au mot Poitrine (hydropisie de). Si on la differe ou si on la proscrit, le cheval ne tardera pas à périr.

Dans l'hydropisie du fourreau, il faut faire des scarifications ou une ouverture pour donner issue à l'eau. Il en est

de même de toutes tumeurs œdémateuſes, qui menacent gangrene, ce qui s'annonce par le froid qui y regne.

Quant à la ponction & aux injections réſolutives que je conſeille dans ce cas, je puis aſſurer M. Vitet que ſi elles ont été ſans ſuccès entre les mains des maréchaux qu'il a vus opérer, elles ne l'ont pas été pour moi ; il eſt vrai que ces injections ont eu plus de ſuccès pour la poitrine que pour le bas-ventre ; mais cette derniere hydropiſie eſt ſi rare, que, quoiqu'il y ait plus de vingt-cinq ans que je voie des chevaux, je n'en ai encore rencontré que trois, & le public ſait combien je vois de chevaux dans le courant de l'année. M. Vitet qui cite à tout moment les maréchaux auxquels il renvoie pour décider des faits de pratique, eſt bienheureux d'avoir vu un grand nombre de ces maladies, il auroit bien dû citer quelques notables de Lyon, pour le peu de ſuccès qu'il a vu de différentes méthodes ; il y auroit lieu de croire que cette maladie de bas-ventre eſt très-commune, & qu'aujourd'hui les maréchaux de Lyon ſont des gens très-inſtruits : cela pourroit être ; auſſi conſeillerai-je à M. Vitet de les ſuivre & de pratiquer ſous eux, avant de s'expoſer au public.

VENTRE (cours de). *Voyez* Dévoiement, maladie dans laquelle le cheval rend les matieres fécales, liquides.

Les alimens digérés dans l'eſtomac ſe diviſent en deux parties, l'une liquide & plus fine, pompée par les veines lactées ; on l'appelle chyle ; l'autre plus groſſiere, qui ſe durcit, & paſſe par les inteſtins, ce ſont les excrémens.

Il ſe filtre dans les glandes inteſtinales un ſuc qui ſert à détremper ce marc, & en faciliter la ſortie. Plus le ſuc inteſtinal eſt abondant, plus les excrémens ſont liquides ; ainſi, le dévoiement eſt produit par la ſecrétion trop abondante de ce ſuc : la bile & le ſuc pancréatique y ont beaucoup de part. La cauſe de cette ſecrétion exceſſive, eſt : 1°. le relâchement des glandes inteſtinales, ou leur irritation ; 2°. le défaut de tranſpiration, dont la matiere reflue en dedans, & fournit aux excrémens plus de féroſité qu'à l'ordinaire.

On connoît le dévoiement lorſque le cheval fiente ſouvent & qu'il rend toujours une matiere liquide. Il eſt ſimple, quand les excrémens ne ſont que liquides & ſans glaires.

Cette maladie n'eſt point dangereuſe ; elle ſe guérit ſouvent d'elle-même ; mais je ne vois pas qu'il y ait des diarrhées ſalutaires, comme le dit M. Vitet : la diarrhée que

d'attirer le baſſin ſur le thorax, ou d'abaiſſer le baſſin lorſque le cheval rue.

La fonction commune des muſcles du bas-ventre, eſt de ſervir aux mouvemens de l'expiration, & d'aider au mouvement périſtaltique des inteſtins, pour chaſſer dehors les matieres ſtercorales.

Ces muſcles ont encore différentes fonctions particulieres. Le grand oblique a celle de tourner le baſſin ſur le thorax, ou en agiſſant avec ſon congénere, de l'approcher de cette même partie. Le petit oblique ſert à plier le tronc ſur le baſſin; le tranſverſe à retrécir la cavité de l'abdomen, en comprimant les inteſtins; & le muſcle droit en ramenant le baſſin & le thorax l'un vers l'autre en ligne droite.

VENTRE (les glandes du bas), ſont, le foie, le pancréas, les reins, les reins ſuccentoriaux, les glandes méſentériques, les glandes lombaires, iliaques & ſacrées, les grandes & petites proſtates, & une ſuite de glandes répandues dans la plûpart des viſceres dont nous avons parlé, tels que ceux de l'eſtomac, des inteſtins, de la veſſie, &c.

Les glandes méſentériques ſont ſituées entre les deux tables du meſentere, leur figure eſt ovalaire & de la longueur d'un pouce & demi environ, dans la partie qui regarde les inteſtins grêles: celles qui regardent les gros inteſtins ſont irregulieres, la plupart ſont rondes, leur couleur eſt la même que celle du pancréas; celles qui ſe voient aux environs des inteſtins grêles, ſont noirâtres; elles ſont griſâtres vers les gros inteſtins.

Leur ſtructure eſt la même que celle du pancréas ou des glandes ſalivaires, c'eſt un amas de petits corps glanduleux qui chacun, ont leurs tuyaux propres, nommés vaiſſeaux lactés, leſquels vont ſe réunir en un ſeul, qu'on appelle réſervoir de Pecquet; en examinant ces glandes, on diroit que le vaiſſeau lacté du premier genre qui part de l'inteſtin, perce les glandes en deux; mais en le ſondant, ou en l'injectant ſéparément, il eſt aiſé de voir qu'il ſe diviſe & fait fonction d'artere dans cette glande, d'où il réſulte un vaiſſeau du ſecond genre, qui va ſe rendre au réſervoir de Pecquet.

Les glandes lombaires, les iliaques & les ſacrées, ſont de petits points plus ou moins gros, griſâtres, leſquels produiſent des vaiſſeaux lymphatiques, qui vont ſe rendre au réſervoir du chyle.

VENTRE (hydropiſie de bas), collection d'eau contenue dans la cavité du ventre, enſorte que les inteſtins nagent.

L'hydropiſie en général eſt diſtinguée en anaſarque & en

ascite. L'anasarque est un œdeme ou une bouffissure qui vient de la sérosité du sang extravasé dans le tissu cellulaire : l'ascite est un amas de sérosités dans le bas-ventre. Il y a encore des hydropisies particulieres, comme celles du fourreau, du péricarde, du médiastin, & les hydatides; ces dernieres sont de petites vessies d'eau, qui se forment dans l'intérieur du ventre, & souvent sous la peau, dans les maladies épidémiques.

Les causes de l'hydropisie sont, 1°. tout ce qui rallentit le mouvement du sang, & qui empêche la circulation, 2°. la suppression de quelques évacuations, comme de l'urine ou de la transpiration, 3°. l'obstruction des vaisseaux absorbans, destinés à pomper une sérosité qui transsude continuellement, comme une rosée, pour humecter leur surface.

Les causes qui rallentissent, ou qui empêchent la circulation du sang, sont l'épaississement de ce fluide ou les obstructions.

Lorsque le sang est épais, il circule lentement; les parties dont il est composé sont moins mêlées; celles qui ont ensemble plus d'affinité, se réunissent; les globules se rassemblent & se lient étroitement entre eux; les parties aqueuses & séreuses se séparent des globules rouges, transsudent à travers les membranes des vaisseaux, s'extravasent dans quelques cavités, & forment l'hydropisie.

S'il y a quelque obstruction dans les vaisseaux, la circulation est interceptée, le sang s'arrête, les parties les plus fluides quittent les parties les plus grossieres, passent à travers les vaisseaux, s'amassent dans quelques cavités, de-là, l'hydropisie. Ajoutez à cela que les obstructions compriment les vaisseaux de la partie où elles se trouvent, & y gênent la circulation.

Lorsqu'il survient une suppression de quelque évacuation, l'humeur supprimée reflue dans la masse du sang, la sérosité y surabonde, humecte, relâche les vaisseaux, en diminue le ressort; de-là, naissent la lenteur de la circulation, la transsudation de la sérosité & l'hydropisie.

Il se filtre continuellement dans toutes les parties internes du cheval, une liqueur qui en suinte, comme une espece de rosée ou de vapeur; on pourroit l'appeller transpiration interne. Dans l'état de santé, cette humeur est repompée par les pores absorbans; lorsqu'elle ne l'est point, elle s'accumule dans quelques cavités, & forme l'hydropisie.

J'ai vu, dans quelques sujets, des vaisseaux lymphatiques rompus vers le réservoir du chyle, l'humeur étoit épanchée

enlève le grand peaucier; il s'étend depuis la feptieme des vraies côtes, jufqu'à l'os pubis; il eft charnu latéralement, aponévrotique inférieurement, il a fon attache fixe au défaut des cartilages, des fixieme, feptieme & huitieme vraies côtes; au refte des autres vraies, & aux fauffes côtes, à trois ou quatre travers de doigt au deffous; à la partie poftérieure du long dentelé, le tout par des portions charnues, en allant de devant en arriere, & va fe terminer d'une part avec fon congenere par une légere aponévrofe; de l'autre, il fe porte toujours dans la même direction à la crête des os des iles, par une aponévrofe; enfuite il continue fon chemin pour former un cordon affez fort, qui va fe terminer à la partie antérieure des os pubis; ce mufcle eft comme découpé dans fa partie fupérieure, & forme cinq digitations qui communiquent avec le large dentelé, & deux avec le long dentelé dans la partie oppofée, vers les lombes; l'aponévrofe de ce mufcle, vers les os pubis, forme une ouverture pour laiffer paffer les cordons fpermatiques; au deffous de cette aponévrofe il en part une autre qui va recouvrir la partie interne de la cuiffe, & qui fe trouve féparée de ce mufcle dans fon origine, ce qui occafionne une grande tenfion dans cette partie. Ce mufcle ainfi que fon congénere, eft recouvert dans toute fon étendue d'un large ligament jaunâtre de la nature du ligament cervical, qui fe trouve féparé de la partie charnue par un tiffu cellulaire, mais qui enfuite vient fe confondre avec la partie blanche aponévrotique de ce mufcle, & lui donne par conféquent plus de foutien & de force.

L'ufage de ce mufcle eft avec fon congénere, d'approcher le baffin vers la poitrine, & de la tourner à droite & à gauche, quand ils agiffent féparément, par exemple, quand le cheval veut fe mordre la hanche gauche, le grand oblique de ce côté agit feul; mais lorfqu'il veut fienter les deux obliques agiffent enfemble.

Le petit oblique, ou oblique afcendant, eft celui que l'on trouve deffous le précédent, il eft ainfi nommé à caufe que les fibres montent, il a fon attache à la crête des os des iles, un peu intérieurement, il eft en partie tendineux, & en partie charnu à fon origine, enfuite les fibres charnues montent en rampant le long de la levre interne des cartilages des fept fauffes côtes, fans s'y attacher, & de quelques-unes des vraies, puis il va s'attacher au cartilage xiphoïde; la partie aponévrotique de ce mufcle eft très-large dans fa partie moyenne, & va fe confondre avec celle du grand oblique, pour former une bande tendineufe, que l'on appelle la ligne blan-

che : c'eſt dans le milieu de cette ligne que ſe trouve le cordon ombilical, ce muſcle eſt percé poſtérieurement de même que le tranſverſe, pour laiſſer paſſer les cordons ſpermatiques : ſon uſage eſt d'attirer la poitrine vers le bas-ventre, lorſqu'ils agiſſent enſemble, & de la tourner à droite & à gauche quand ils agiſſent ſéparément.

Le muſcle droit ainſi nommé à cauſe de la direction de ſes fibres depuis le thorax vers le baſſin, a ſon attache fixe dans toute ſon étendue par pluſieurs petites portions, dont la premiere prend ſon origine au deſſous du muſcle tranſverſal du ſternum, va, en s'élargiſſant ſur, les cartilages des cinq dernieres vraies côtes, & ſur celui du ſternum, & en augmentant vers la partie moyenne du bas-ventre, enſuite il diminue & va s'inſérer à la partie antérieure de l'os pubis : ce muſcle dans preſque toute ſon étendue, eſt coupé par différentes petites bandes tendineuſes, que l'on appelle énervations, leſquelles ſont au nombre de onze, elles forment comme autant de muſcles; ces énervations commencent vers la ſeptieme côte, & ne finiſſent que vers la région lombaire; ce ſont ces énervations qui ſervent de point fixe, quand toutes les différentes portions de ce muſcle ſe contractent; il en eſt de ces muſcles comme des muſcles digaſtriques, dont les ventres, en ſe contractant enſemble, ſont obligés de rapprocher leurs tendons vers la ligne de direction.

L'uſage du muſcle droit eſt de rapprocher ſimultanément la poitrine & le baſſin, vers la partie moyenne de l'abdomen.

Le muſcle tranſverſe eſt ainſi nommé à cauſe de la direction de ſes fibres, qui paroiſſent couper le bas-ventre tranſverſalement; il a ſon attache par des portions charnues aux apophyſes tranſverſes des vertebres des lombes, au bord interne des cartilages des côtes, juſqu'à l'appendice xiphoïde; enſuite ſes fibres deviennent tendineuſes, & ſe portent en droite ligne vers la ligne blanche : l'uſage de ce muſcle, en agiſſant avec ſon congénere, eſt de rapprocher les fauſſes côtes les unes des autres, ainſi que quelques-unes des vraies, & par conſéquent, de diminuer la capacité de l'abdomen; un muſcle ne ſçauroit agir ſeul ſans mettre en mouvement ſon congénere.

Le muſcle pſoas eſt ſitué dans le bas-ventre, il eſt d'une figure pyramidale, ſon attache ſe fait par une maſſe charnue au corps des trois premieres vertebres dorſales, où il dégénere en un tendon très-fort & un peu applati, pour ſe terminer à la partie antérieure de l'os iſchion, un peu au deſſus & en avant de la cavité cotyloïde. L'uſage de ce muſcle eſt

Vitet. *Si le feu*, dit-il, *pénetre jusque dans la capsule, en détruit une partie desséchée, ou évacue l'humeur contenue, & produit une légere suppuration, le succès couronnera la premiere méthode*, qui est celle-ci) *pourvu que l'abcès soit traité avec l'onguent égyptiac*. Tous les maréchaux sçavent, par expérience, que quand ils mettent le feu à percer la capsule, ils estropient le cheval : c'étoit autrefois un ancien usage que l'ignorance de l'anatomie faisoit suivre, & que quelques maréchaux de régiment suivent encore, mais le professeur Vitet a-t-il vu dans quelque hôpital, mettre le feu dans des plaies d'articulations ? non certainement, car il auroit vu que quand la capsule est ouverte, elle se reprend difficilement, & souvent jamais; les glandes synoviales fournissant toujours leur liqueur, font qu'elles s'écoule perpétuellement par l'ouverture de la capsule, ce qui rend les bords de la plaie noirâtres, livides, & forme une fistule presque semblable à celle qui survient au canal salivaire, & il arrive très-souvent qu'il se forme une ankylose plus ou moins parfaite : il faut bien que ce docteur ignore ou la structure de la capsule ou l'effet de l'égyptiac pour le conseiller en pareil cas; certainement l'égyptiac sera dans cette partie plus que stiptique & dessicatif; il y a bien de quoi dessécher l'abcès, quoique cette tumeur ne soit que lymphatique; mais qu'importe, c'est une misere pour M. Vitet.

On guérit le vessignon naissant par les fréquentes fomentations résolutives faites de romarin, de sauge, dans lesquelles on ajoute de l'eau-de-vie camphrée, on n'en vient à bout qu'avec le feu que l'on met sur la tumeur, soit en raies, soit en pointes. *Voyez* Feu. Les raies ont plus d'effet.

L'opération faite, on peut appliquer dessus de la poix grasse fondue, & de la bourre par dessus; assujettie par le moyen d'un fer chaud que l'on applique dessus : on peut encore, si on le juge à propos, frotter les trois premiers jours la partie avec de l'huile de laurier simple sans autre addition, & laisser ensuite tomber l'escarre. Il arrive quelquefois qu'à la suite d'un effort de jarret, il se forme une tumeur sanguine qui dégénere en abcès, dans ce cas il faut la traiter comme telle, mais ce dépôt arrive à la partie inférieure du vessignon sur l'articulation même; la circonscription fait la différence de l'un à l'autre, car cette tumeur sanguine n'est point circonscripte au lieu que le vessignon l'est.

VESTIBULE, s'entend d'une cavité de l'oreille qui sert de passage & d'anti-chambre, pour ainsi dire, pour aller dans les canaux demi-circulaires.

VEINES ou autres vaisseaux (ligature des), il n'est point ici question de la ligature dont on se sert pour saigner ; au reste, on peut voir ce mot ; mais bien de la ligature des vaisseaux dans les hemorrhagies, aujourd'hui il est peu de cas où l'on doive la faire, à moins que dans l'opération on ait coupé par hasard une artere, qui empêche le chirurgien vétérinaire de continuer son opération ; car autrement, il vaut mieux appliquer sur l'orifice du vaisseau la poudre de lycoperdon ou l'agaric, au surplus, toutes les fois que la ligature sera indispensable, l'on doit bien avoir attention, en la faisant, de ne pas prendre quelques nerfs principaux, qui pourroient occasionner des convulsions, & la mort à l'animal. Cette opération se fait au moyen d'une aiguille courbe, & d'un ou plusieurs fils cirés, que l'on passe en dessous, ensuite l'on fait un double nœud que l'on appelle nœud du chirurgien. En maréchallerie, on appelle encore ligature une corde dont on se sert pour contenir des enveloppes aux jambes des chevaux; nous observerons à ce sujet qu'il est dangereux de trop serrer les ligatures dans toute l'étendue du canon, ce dont on a rien à craindre dans le paturon, vu que les arteres paturonieres sont situées plus intérieurement que l'artere canoniere.

VÉTÉRINAIRE, mot dérivé du latin. Les animaux ou bêtes de charge s'appeloient en latin *veterina ad vecturam idonea*, *veterina*, selon les anciens étymologistes, est *quasi venterina*, parce que c'est le ventre qui pousse, & qu'on y attachoit les fardeaux ou les cordages qui servoient à les porter ou les tirer. *Veterinarius medicus* est proprement un maréchal, selon Columelle, & *veterina medicina*, est la maréchallerie ; l'hippiatrique ou médecine des chevaux est la plus forte branche de la vétérinaire. L'hippiatre est celui qui exerce l'hippiatrique.

Ce mot paroît être aujourd'hui fort en usage, nous avons plusieurs ouvrages de ce nom ; entre autres, la *Medecine vétérinaire*, par M. Vitet, docteur & professeur en médecine, contenant: 1°. l'exposition de la structure du cheval & du bœuf, l'exposition des maladies du cheval, du bœuf & de la brebis. 3°. L'exposition des médicaments nécessaires au maréchal. 4°. L'analyse des auteurs qui ont écrit depuis Vegece jusqu'à nous, *3 vol. in-8vo.* A Lyon, le tout de 2194 pag., sans comprendre les tables ni les errata, dont à ne ôter 742 d'une mauvaise compilation d'anatomie, tant du cheval que du bœuf & de la brebis; 349 d'une inutile matiere médicamentale ; 269 d'une critique amere des auteurs; restent

Si la maladie continue pendant quelques jours, il est bon de passer deux setons au col, afin de détourner une partie de l'humeur qui cause la maladie; pour cet effet on passe un ruban de fil dans une grande aiguille plate & tranchante (*Voyez* Aiguille). On souleve la peau de peur de piquer les parties qui se trouvent dessous, ce qui exciteroit une inflammation; on introduit l'aiguille entre la peau & le tissu cellulaire, observant de ne pas blesser les membranes ou les muscles qui sont dessous, puis après avoir fait une contre-ouverture, on tire l'aiguille, & on laisse le ruban dans la plaie: chaque jour on tire un peu le ruban, afin de le changer de place, & on a soin de le graisser avec un peu de basilicum, on le laisse jusqu'à la fin de la maladie. Lorsqu'on le coupe, il suffit de bassiner l'ouverture avec un peu de vin & d'eau tiede.

VERRUE, le même que poireaux.

VÉSICULE, petite vessie.

VESSIE (la), est un sac membraneux, musculeux, capable de dilatation & de resserrement, situé dans le bassin, & couché sur les os pubis; sa figure est ovalaire & approche assez d'une bouteille; on y distingue un fond & un col, le fond regarde le bas-ventre; le col regarde l'anus. La grandeur de la vessie est assez ample pour pouvoir contenir près de quatre pintes d'eau dans certains chevaux. Elle est composée de trois membranes en quelques endroits, & de quatre dans d'autres; la premiere qui est la moins étendue est le péritoine qui recouvre son fond; la seconde est charnue & composée de plusieurs plans de fibres rangées en tout sens, les fibres du plan extérieur sont longitudinales, celles des autres plans sont transversales, de façon que les dernieres sont circulaires, la troisieme membrane est nerveuse, comme celle des intestins; la quatrieme, ou l'intérieure est veloutée, & percée de petits trous par lesquels suinte une liqueur mucilagineuse qui empêche l'action de l'urine sur elle; le col de la vessie, ainsi nommé à cause d'un étranglement qu'on y remarque, proche la bifurcation des os pubis, est composé de deux plans de fibres, l'un longitudinal & l'autre circulaire; il forme ce que l'on appelle le sphyncter de la vessie, il se dilate par le moyen de ses fibres longitudinales, lorsqu'il y a trop d'urine, ou que son âcreté fait trop d'impression sur les parois de la vessie; il se referme par la contraction de ses fibres circulaires; la vessie supérieurement & un peu latéralement, est percée (proche son col à trois ou quatre travers de doigts

de diſtance), par deux trous où vont aboutir les ureteres ; c'eſt auſſi ſupérieurement & proche ſon col que ſont ſituées les veſicules ſéminales.

Les arteres de la veſſie proviennent de l'artere honteuſe interne, laquelle ſe répand ſur ſon corps : elle reçoit les veines honteuſes internes, les nerfs partent du plexus méſentérique poſtérieur ou inférieur.

La veſſie eſt deſtinée à recevoir l'urine. Il s'y forme des calculs ou pierres, qui quelquefois ſont gros comme des bouteilles de pinte.

VESSIE (renverſement de la) M. Vitet, qui traite de cette maladie, nous dit que cet accident eſt ſi extraordinaire, qu'aucun maréchal ne l'a obſervé, & il a raiſon ; mais il ajoute que puiſque le renverſement de ſon col a lieu ; (ce qui eſt encore plus impoſſible), celui de ſon corps peut avoir lieu auſſi ; en conſéquence il preſcrit de repouſſer la portion de la veſſie qui ſort par l'urêtre, avec une ſonde de trois lignes de diametre, & de maintenir dans la vulve une éponge imbibée d'une infuſion de fleurs de roſe dans du vinaigre (remede auſſi nouveau que l'eſt la maladie), des boiſſons d'infuſion de chicorée & de perſil, des bols de térébenthine, de miel & de ſel marin.

Cette maladie étant nouvelle il n'eſt pas étonnant que les remedes le ſoient, car autrement on ne pourroit concevoir comment un diurétiqne, un ſtimulant, & un adouciſſant peuvent s'accorder enſemble. L'on appelle cela en bon françois, écrire à la Bourgelat.

VESSIGNON (le), eſt une tumeur lymphatique, ſynoviale, qui ſurvient au jarret, à la partie inférieure du tibia entre lui & le tendon extenſeur de l'os du jarret, tantôt en dedans, tantôt en dehors. Si cette tumeur paroît des deux côtés, on l'appelle veſſignon chevillé.

Le veſſignon vient d'un effort que le cheval a fait dans cette partie à la ſuite d'un long exercice, comme d'une longue route, ou d'un trop grand ſéjour dans l'écurie ; mais jamais d'une contuſion, comme le dit M. Vitet ; car cette partie qui forme une dépreſſion eſt à l'abri des coups, & quand elle ne le ſeroit pas, la peau prête dans cet endroit.

Il ſe forme un épanchement de lymphe dans les graiſſes des tendons, ou d'une ſurabondance de ſynovie qui cauſe le bourſoufflement de la capſule.

Si l'on a reproché au ſieur Bourgelat d'avoir dit que le veſſignon vient de coups, du moins n'a-t-il pas conſeillé de mettre le feu, de la maniere que l'enſeigne le praticien

jours des caries dans toutes les parties de l'animal, l'on ne voit pas chez lui qu'elles donnent lieu à l'épanchement du suc osseux ; les os deviennent noirâtres & se desséchent, & pour peu que l'on rugine l'os, la partie cariée tombe bientôt, la suppuration survient comme à un ulcere, la chair pousse comme de petits points dans le corps de l'os, quelques jours après se réunit, & fournit un ulcere simple. Voilà ce que nous remarquons tous les jours dans les fractures, dans les caries, &c. Il n'y a pas long-temps que nous guérimes à Villebon, proche Palaiseau, le cheval d'un Cressonnier qui avoit vingt-trois apophyses épineuses de cariées, de plus de deux pouces de longueur : nous amputâmes ces extrêmités d'apophyses qui étoient noires & desséchées, & dix ou douze jours après, l'on n'appercevoit tout le long de l'épine qu'une plaie simple.

VERTEX, sommet de la tête du cheval, le toupet en fait la partie la plus élevée, ou le sommet.

VERTICAL, qui est perpendiculaire.

VERTIGO (le), maladie dans laquelle le cheval est comme étourdi, porte la tête en avant, il la tient quelquefois dans l'auge, & l'appuie contre la muraille, de maniere qu'il semble faire effort pour aller en avant. Ses yeux sont étincelans, il est chancelant de tous ses membres, se laisse tomber comme une masse, tourne les yeux de tous côtés, ne boit ni ne mange ; il y a lieu de croire qu'il a la vue trouble, puisqu'il donne de la tête de côté & d'autre, & est toujours en danger de se la casser.

Les causes du vertigo ne sont pas faciles à connoître, mais il est vraisemblable qu'il vient du battement considérable des arteres de la retine, & de l'engorgement du cerveau ; le battement des arteres étant trop fort, ébranle les fibres nerveuses qui vont se distribuer sur la rétine, principal organe de la vision ; cet ébranlement produit un tournoiement, une confusion, une obscurité dans la vue. Le battement trop fort des arteres reconnoît pour causes l'engorgement des vaisseaux du cerveau, qui fait refluer le sang en trop grande quantité dans les arteres de la rétine.

Comme cette maladie vient de l'engorgement du cerveau, elle est toujours dangereuse.

Il faut employer les remedes généraux, mettre le cheval à la boisson blanche, lui retrancher tous les alimens solides, & l'attacher de maniere qu'il ne puisse pas se blesser à la tête.

On tâchera ensuite de remédier à l'engorgement du cerveau qui est la cause de la maladie, 1°. par les saignées, qui doi-

vent être promptes & copieuses, & faites sur-tout à l'arriere-main, c'est-à-dire, au plat de la cuisse, ou à la queue, par le moyen de la section de quelque nœud, pour déterminer le sang à se porter vers les parties de derriere, & dégager par-là la tête; & ne vous amusez pas, comme les anciens, à saigner aux flancs, comme le prescrit encore le phlébotomiste Vitet; car je puis assurer que les six saignées qu'il conseille dans cette partie, ne donneroient pas un demi-septier de sang.

On peut envelopper la tête de linges imbibés de décoctions émollientes, ce qui m'a très-bien réussi, & qui est analogue avec les maladies inflammatoires; ce que M. Vitet défend expressément, (quoique je sois le seul qui l'ait ordonné) en conseillant en pareil cas, l'application d'étoupes imbibées de parties égales d'eau-de-vie & de vinaigre. Pourra-t-on jamais croire qu'un médecin ait conseillé pour une maladie qu'il regarde comme inflammatoire, de pareils remedes? Comment, dans l'inflammation où la transpiration est toujours plus forte, ce que l'on doit desirer, il faudra resserrer & repercuter cette humeur? Ce médecin veut sans doute compter les membranes de la cornée transparente; car c'est en les mettant dans le vinaigre que je les ai séparées; les yeux, selon M. Vitet, ne tarderoient pas à avoir des dragons (1). Il faut faire avaler abondamment au cheval de la décoction des plantes rafraîchissantes, afin de délayer & de détremper le sang, le rendre plus propre à circuler dans ses vaisseaux, & afin de diminuer en même temps sa raréfaction, si elle est cause de sa maladie: dans cette vue on met bouillir légérement de la racine de nenuphar, de feuilles d'endive, de pourpier, de laitue, de chicorée sauvage, de bourache, de buglose, de bouillon blanc, de pariétaire, de mercuriale & de mauve: on ajoute à cette décoction un peu de son ou un peu de farine d'orge, pour engager le cheval à la boire, ou bien on la lui fait avaler. On donnera par jour un ou deux lavemens, préparés avec la même décoction: on peut les rendre purgatifs en y dissolvant quatre onces de moëlle de casse, afin de tenir le ventre libre, & de nettoyer les gros boyaux des matieres qui compriment les vaisseaux sanguins, obligent le sang à se porter en plus grande quantité vers le cerveau, & contribuent à l'engorgement.

---

(1) Le dragon est, selon tous les auteurs, les maréchaux & amateurs de chevaux, une opacité du crystallin, & non une tache, comme le dit le praticien Vitet.

cumule dans ce viſcere, en s'attachant & ſe cramponnant à la membrane veloûtée de l'eſtomac. 2°. *Lumbricus inteſtinorum teres.* Ce ſont ces vers blancs qui ſe trouvent dans les inteſtins grêles, & qui occaſionnent des tranchées aux chevaux. 3°. *Faſciola hepatica*, ou la douve, qui ſe trouve dans les pores biliaires, & qui reſſemble aux cerfs-volans des écoliers : on trouve dans ces canaux les douves repliées comme des cornets ou des oublies : 4°. ceux que l'on rencontre dans le canal pancréatique, qui ſont rougeâtres, dont perſonnes n'a parlé, & que je nommerai *Lumbricus pancreatici canalis* : 5°. ceux qui ſe trouvent dans la capacité du bas-ventre, & qui ſont petits comme des aiguilles ; il ne faut pas les confondre avec le *Lumbricus inteſtinorum teres*, quoique j'aie vu, ainſi que pluſieurs perſonnes, ces mêmes vers percer les tuniques des inteſtins, & prêts à s'échapper dans la capacité du bas-ventre. Le ver dont je parle, & que j'appellerai *Lumbricus acutus*, n'a point la forme du trefle, comme ceux du foie : en l'examinant avec une loupe de deux lignes de foyer, on y apperçoit un eſpece de ſuçoir, mais ſans pouvoir bien le caractériſer.

J'ai trouvé dans l'eſtomac d'un cheval quantité de vers ronds & longs, ſe promenant ſur une maſſe d'alimens qui étoit contenue dans cet eſtomac. Ces vers n'avoient pas plus de quinze lignes de longueur ; ils étoient gros comme une moyenne épingle : une de leurs extrêmités étoit arrondie ; & comme percée d'une eſpece de bouche ou de ſuçoir, l'autre extrêmité étoit pointue, & tout le corps compoſé d'anneaux nuds & ſans épines ni poils, à l'exception de très-petits boutons blancs ou mamelons que l'on apperçevoit avec la loupe, diſperſés çà & là ; mais en petit nombre. Ces vers étoit rougeâtres & fort vifs.

VERS LUMBRICAUX, on appelle ainſi deux petits muſcles fanoniers, qui reſſemblent aux vers de ce nom, *Voyez* Fanon.

VERTÉBRAL, LE, qui appartient aux vertebres.

VERTEBRE. *Voyez* Epine.

VERTEBRES cervicales. *Voyez* Col.

VERTEBRES DORSALES, vertebres lombaires. *Voyez* Dos.

VERTEBRE (maladies des). Les vertebres ſont de même que les autres os, expoſées à la carie, luxation, ankiloſe & exoſtoſe. Ces deux dernieres ſe trouvent preſque toujours réunies enſemble, la carie eſt plus ordinaire que la luxation, & c'eſt toujours à la ſuite de la luxation in-

complette que surviennent les ankyloses & les exostoses.

Les parties des vertebres qui sont sujettes à la carie sont les apophyses épineuses des dorsales & lombaires occasionnées par la selle, le troussequin, croupiere, ou harnois quelconque; en général, ces sortes de plaies parvenues jusqu'à ce point, sont de peu de conséquence; & ne le sont qu'autant que le ligament est lésé : l'escarre qui doit en tomber, la difficulté de réunion, sont les grands obstacles à la guérison; aussi toutes les fois que le ligament est attaqué, il faut en venir tout de suite à l'amputation de l'apophyse épineuse, plus ou moins; par exemple, dans les jeunes chevaux où ces apophyses sont épiphysées, il faut amputer jusqu'au corps, un pouce environ de long: dans les vieux chevaux, il ne seroit question, pour ainsi dire, que de gratter l'os pour en procurer l'escarre.

La luxation est toujours incomplette, autrement l'animal périroit dans le moment par la compression de la moëlle épiniaire : les pésans fardeaux dont on charge le cheval; les efforts qu'il fait pour vaincre la résistance, occasionnent non-seulement un tiraillement dans les muscles psoas, du bassin, de la cuisse, des muscles du dos; mais même dans les ligamens capsulaires & intermédiaires; d'où naît insensiblement l'ankylose & l'exostose; les vertebres qui y sont les plus exposées sont les cinq & six dernieres vertebres dorsales & toutes les lombaires. Ces accidents arrivent plus communément aux chevaux ensellés qu'à ceux qui ont le dos de carpe. A ces maladies, il n'y a pas de remede; dans les premiers temps les fomentations aromatiques, vulnéraires, astringentes peuvent s'employer, mais c'est toujours sans succès.

M. Vitet en traitant de l'ankylose, y joint la carie. Sans doute que cet auteur entend parler des apophyses épineuses du dos, car autrement ce seroit se tromper lourdement que de l'admettre dans le corps des vertebres, ce que l'expérience n'a pas encore démontré; quoique la chose soit possible. Nous ne connoissons point de vice dans le cheval, capable de produire ces ravages; le farcin même ne les occasionne pas. Les causes sont toujours externes.

Quand la carie, dit ce sçavant, *donne lieu à l'épanchement du suc osseux, il ne faut pas entreprendre d'arrêter les progrès de la maladie; tout ce que vous tenterez, deviendra inutile, la mort seule convient à l'animal.*

On peut dire que le remede est court; il n'y a pas à s'en plaindre; pour nous, nous dirons que l'on guérit tous les

reſtent 834 pages, qui traitent de l'expoſition des maladies du cheval, du bœuf & de la brebis, deſquelles il faut retrancher un tiers de choſes inutiles, un tiers d'erreurs repétées, & un tiers de ſon propre fonds, dont nous avons fait en partie l'analyſe dans cet ouvrage, & dont nous n'aurions pas fait mention, ſi ces trois peſans volumes n'euſſent pas porté au titre par *M. Vitet Docteur & Profeſſeur en médecine*; ce qui étoit bien capable de fortifier les erreurs des maréchaux, pour leſquels cet auteur eſt cenſé avoir écrit.

Nous avons le *Dictionnaire univerſel de Médecine, de Chirurgie & de l'Art véterinaire*, &c. ſix volumes petit *in*-8vo. lequel ouvrage eſt le *Soleyſel*, *Beaugrand*, & autre réimprimé.

Le *Dictionnaire Vétérinaire*, en cinq vol. où il n'eſt point traité, ou preſque point du cheval, (& encore ſuivant les anciens) par *M. Buc'hoz*.

Les *Elements de l'Art vétérinaire*, ſous le nom de *Bourgelat*, lequel ouvrage ne traite que de l'anatomie du cheval, eſt encore très-mauvais, nous en avons donné la preuve dans notre cours d'hippiatrique, &c.

VICES ET CAS REDHIBITOIRES. Il y a pluſieurs vices pour leſquels on oblige le maquignon ou le marchand à reprendre le cheval qu'il a vendu; mais il faut que ce ſoit avant le terme de neuf jours, ſelon les uſages & coutumes de Paris. Il eſt des provinces où ce terme eſt plus ou moins long, où l'on a même la quarantaine. Les vices rédhibitoires ſont, en juſtice réglée, la morve, la courbature, la pouſſe, le tic, l'immobilité; mais au jugement de M. le Lieutenant-général de police de Paris, tous cas ſont rédhibitoires, principalement quand les chevaux ont été achetés au marché aux chevaux; celui qui achete a l'avantage de dépoſer ſon argent dans les mains de l'inſpecteur, qui le lui rend, le marché ſuivant, ſi le cheval eſt affecté de quelque tare. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en fût de même de toutes les marchandiſes, le particulier ſeroit à l'abri des fripponneries qui ſe font journellement.

A ce tribunal, il y a quarante jours pour la morve; maladie que l'on a prolongée juſqu'à ce terme par l'indéciſion des maréchaux qui ne la connoiſſent que pour condamner l'animal à mort, & dont les premiers ſymptômes ſuffiroient pour pronoſtiquer d'une maniere sûre, & qui éviteroient des frais ſans fin, qui ſouvent ſurpaſſent la valeur du cheval, & décréditent ces mêmes maréchaux.

VICIEUX, un cheval vicieux eſt celui qui a de dangereuſes fantaiſies, comme de ruer & de mordre.

VIEUX-OING, il n'eſt pas rare de voir pluſieurs praticiens ſe ſervir de l'oignon de lys cuit ſous la cendre, & enſuite bouilli avec la graiſſe de porc, pour compoſer un maturatif; ils attribuent à la bulbe ou oignon mêlée avec ce vieux-oing, la propriété de faire abcéder; ce que l'on ne doit qu'à toute graiſſe quelconque.

VISCERES (les), organes renfermées dans une cavité quelconque, ſans y être attachés par toutes leurs parties.

VISUEL, ELLE, qui regarde la vue, qui ſert à la vue.

VITRÉ, qui eſt tranſparent comme le verre, il y a dans l'œil la membrane & l'humeur vitrée.

VIVIFIER ou LUBRÉFIER, c'eſt arroſer une partie quelconque. On donne auſſi des potions huileuſes pour arroſer le canal inteſtinal. Quant aux parties extérieures, cela ſe nomme quelquefois lotion, laquelle eſt une eſpece de fomentation, ou de bain momentané. Il y a des lotions adouciſſantes, anodines, réſolutives, deſſicatives, &c. *Voyez* chacun de ces mots.

VOIRIES, lieux où l'on écarit, où l'on écorche les chevaux. Rien ne forme plus un hippiatre que la fréquentation de ces ſortes de lieux; on y voit non-ſeulement les ouvertures d'une infinité de chevaux; mais même on y découvre nombre de maladies des os, de difformités de ſabots, &c.

VOLONTAIRE, cheval qui eſt plein de fantaiſies & de déſobéiſſance.

VOLTE, cercle ou rond, c'eſt un terrein ſuppoſé dans un manege, & que l'on choiſit à volonté; on le ſuppoſe ſouvent circulaire & quelquefois quarré: alors en faiſant maner ſon cheval autour de ce terrein, la volte ou le quarré ſont formés par la premiere piſte du cheval; la demi-volte, c'eſt la moitié dudit rond; il y a toujours un pilier effectif, ou ſuppoſé pour centre de la volte. Quand on fait manier le cheval en quarré, on dit travailler en quarré; lorſqu'on mene le cheval trois fois ſur chaque ligne du quarré, cela s'appelle travailler de part en part; & lorſqu'on fait faire un trou à chaque coin du quarré de la volte, en marquant toujours le dit quarré ſans s'arrêter, on dit faire les quatre coins, ou travailler aux quatre coins; on appelle volte d'une piſte celle que le cheval parcourt, les hanches ſuivent les épaules, c'eſt-à-dire, ſans aller de côté, les voltes de deux piſtes ſont celles où le cheval va de côté; les voltes renverſées ſont celles que le cheval fait, ayant la tête tournée vers le centre de la volte & la croupe

vers la circonférence. Mettre un cheval ſur les voltes, c'eſt le dreſſer à cet air de manege. Faire les voltes tout d'une haleine, c'eſt conduire ſon cheval ſix fois ſur la volte, commençant par deux voltes à droite, puis deux à gauche, & finiſſant par deux à droite; ces voltes ſont ce qu'on appelle volte redoublée. Paſſager ou promener un cheval ſur les voltes, c'eſt le mener de côté ſur la volte au pas & ſans courbette. Tenir un cheval ſujet aux voltes, c'eſt empêcher qu'il ne s'échappe & qu'il ne traverſe en faiſant des voltes. Regarder dans la volte, ſe dit du cheval lorſqu'en faiſant des voltes de deux piſtes, il a la tête tournée vers le centre de la volte : un cheval ſe couche ſur les voltes, lorſque ſes épaules précedent ſes hanches. Embraſſer la volte, c'eſt ne la pas ſerrer & la ſerrer, c'eſt trop s'approcher du centre de la volte, & raccourcir le rond ou le quarré. Couper la volte ou le rond, c'eſt changer de main en faiſant des voltes.

VOLTIGER, eſt un exercice que prend l'académiſte ſur un cheval de bois, ſur lequel il fait différens ſauts avec légéreté & adreſſe; cet art s'étend juſqu'à trente manœuvres différentes, ou leçons que les maîtres donnent à leurs éleves. Cet exercice eſt plus facile à exécuter qu'à décrire; il eſt très-néceſſaire à un homme de troupe.

VOLTIGEUR, maître qui enſeigne à voltiger.

VOMER (le), le plus long des os de la mâchoire ſupérieure; il eſt ſitué intérieurement dans les foſſes naſales; il partage verticalement, au moyen de la cloiſon du nez, les os de la face en deux parties égales.

Le nom qu'il porte ſembleroit faire croire qu'il a la figure d'un ſoc de charrue, exprimé en latin par le mot *Vomer*: cependant il reſſemble à une ſonde cannelée. Sa partie ſupérieure eſt beaucoup plus large que l'inférieure, & taillée en croiſſant, elle recouvre une partie du corps de l'os ſphénoïde. La partie qui regarde l'arriere-bouche eſt tranchante dans certains chevaux, & arrondie dans d'autres; celle qui regarde les palatins de l'os maxillaire ſupérieur, ou qui s'unit avec eux, eſt un peu cave.

L'uſage de cet os eſt de loger la lame cartilagineuſe qui partage les foſſes naſales en deux.

Il ſe joint avec le ſphénoïde, les os maxillaires ſupérieurs, les os palatins, les os ptérygoïdiens, & l'os ethmoïde.

VOMIQUE (la), abcès, qui ſe forme dans la ſubſtance du poûmon, & qui vient à la ſuite de la péripneumonie, ou d'une fievre putride; il s'épanche quelquefois

dans la cavité de la poitrine, & alors le mal eſt incurable & l'animal meurt de conſomption.

On juge qu'il s'eſt formé une vomique par la toux qui eſt très-vive, & par une grande difficulté de reſpirer ; lorſque le ſac ſe rompt, ce qui arrive après une forte reſpiration, il ſort par les narines & par la bouche une quantité conſidérable de pus. L'animal mort avant cette rupture, exhale une odeur très-fétide. Le lendemain ou le ſurlendemain, l'écoulement devient moins épais ; de caſéeux qu'il étoit, il prend une conſiſtance gélatineuſe, ſemblable au pus des ulcères : l'odeur ſe perd inſenſiblement, la fiévre ceſſe, ainſi que la difficulté de reſpirer.

Il faut mettre en uſage les fumigations humides de mauve, de guimauve, ou autres plantes émollientes, pendant 4 ou 5 jours ; on emploie enſuite les fumigations d'orge & d'aigremoine : on donne au cheval du ſon, de l'eau blanche ; on pulvériſera des feuilles de bouillon-blanc, que l'on mêlera avec du ſon, & qu'on lui fera prendre à toutes les heures du repas. Il faut auſſi lui faire prendre tous les matins une once de baume de Copahu, dont on formera des pillules avec la poudre de régliſſe ; mais il vaut encore mieux le lui donner dans du ſon.

VORMIENS (os) ; ce ſont de petits os détachés que l'on remarque dans les ſutures du crâne. Ils ſont très-rares dans le cheval, & la raiſon, je crois, en eſt que la ſuture par engrénure eſt bien moins marquée que dans l'homme, dans lequel ces os ſe rencontrent ſouvent.

VOULOIR, EN VOULOIR, terme de haras qui ſe dit d'une jument qui paroît diſpoſée à ſouffrir l'étalon.

VOUTER UN FER. *Voyez* Monter à cheval.

VUIDER ou OUVRIR UN CHEVAL, eſt nettoyer le rectum des excrémens en marons qui s'y trouvent, leſquels gêneroient l'entrée des lavemens que l'on voudroit donner au cheval. Cette opération s'exécute avec la main frotée d'huile, que l'on inſinue dans le fondement.

VULVE *Voyez* Génération de la jument. (parties de la).

VULNÉRAIRES,

Remedes dont la vertu eſt de réſoudre & d'aſtreindre.

RECETTE.

Prenez : bugle, ſanicle, de l'une & de l'autre, *une poignée* ;

Faites-en une eſpece de thé, ajoutez une bouteille de vin, & donnez.

Ce remede convient dans les défaillances, dans le cas où le cheval chancelle, qu'il paroît avoir la vue trouble, ſans cependant aucun ſymptôme de maladie marquée.

Autre.

Prenez: baume de Copahu, ... *deux onces.*
Camphre, ... *deux gros.*

Faites deux pilules au moyen de la poudre de régliſſe ou farine, & donnez.

Ce remede s'emploie au défaut de l'efficacité du premier.

LAVEMENT.

Prenez: lierre terreſtre, ... *une poignée.*

Faites bouillir légérement dans deux pintes d'eau, retirez de deſſus le feu; ajoutez deux cuillerées de vinaigre thériacal.

Ce remede s'emploie dans les mêmes cas que ci-deſſus.

X.

XIPHOIDE, on donne ce nom à un cartilage du ſternum.

Y.

YEUX (taches des), la tache blanche qui ſurvient à la cornée tranſparente ſe nomme *Leucome*, tantôt elle eſt produite par un vice dans les humeurs, tantôt par un coup que le cheval ſe ſera donné ou qu'il aura reçu, mais plus communément vient-elle de cette derniere cauſe: la guériſon dépend du plus ou moins de violence du coup; pour l'ordinaire cette tache ſe diſſipe avec le temps, mais auſſi arrive-t-il, qu'elle ſubſiſte toute la vie; principalement lorſqu'il y a eu ſolution de continuité à la cornée, il reſte dans ce cas une marque blanche qui prend

la figure de la ſection qui a été faite ; cette tache eſt une preuve de l'obſtruction & de l'oblitération des vaiſſeaux lymphatiques de cette partie. Les adouciſſans & les réſolutifs ſont les remedes que l'on doit employer dans cette maladie, mais l'eau fraîche ſeule eſt préférable à tous autres médicamens.

YEUX (influence de la lune ſur les) ; c'eſt une erreur de croire que cette planete influe ſur les corps en général & principalement ſur les yeux. La maladie que l'on appelle lunatique vient pour l'ordinaire & preſque toujours dans des temps humides & ſéreux ; c'eſt cette humidité dont l'athmoſphere eſt chargée, qui relâche tous les corps avec leſquels elle a de l'affinité, qui leur ôte leurs tons & les rend mols & peu ſonores, c'eſt la raiſon pour laquelle le cheval a la cornée opaque dans ces temps-là.

Z.

ZAIN, un cheval zain eſt celui qui, excepté le poil gris, n'a aucune marque de poil blanc ſur le corps.

ZIGOMA, mot grec qui ſignifie jonction, union : le zigoma dans le cheval, eſt une apophyſe de l'os temporal avec l'os de la pommette & l'os frontal.

ZIGOMATIQUE, qui appartient au zigoma.

Fin du ſecond & dernier Volume.